Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecritiquedhi08pariuoft

N° 27 Quatrième année 3 Juillet 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

Z
1007
R45
t.8

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

A. CASTAN Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain. In-8° avec 3 pl. 3 fr.

249453
9 . 12 . 30

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 24. 5 juin.

Histoire. Biographie. DIMITZ, Urkunden zur Reformationsgeschichte Krains (Laibach). — HEYNE, Denkwürdigkeiten aus der Geschichte der katholischen Kirche Schlesiens (Breslau, Korn). — VON HEISTER, Die Gefangenschaft Philipps des Grossmüthigen, 1547-1552 (Marburg, Elwert). — KLIPPEL, Das Leben des Generals von Scharnhorst, t. I (Leipzig, Brockhaus). — NEUBER, Turenne als Kriegstheoretiker und Feldsherr (Wien, Gerold). — *Linguistique.* ZINGERLE, Monumenta Syriaca ex romanis codicibus collecta, vol. I (Innsbruck, Wagner; publication importante). — HERWERDEN, Analecta critica (Utrecht, Beijers; conjectures critiques sur un grand nombre de passages d'écrivains grecs). — RITSCHL, Neue plautinische Excurse. I. Auslautendes D im alten Latein (cf. *Rev. crit.*, 1869, n° 23). — *Archéologie.* NEUBAUER, La Géographie du Talmud (Paris, Lévy). — *Histoire de l'art.* VOSMAER, Rembrandt Harmes van Rijn (cf. *Rev. crit.*, 1869, n° 23).

N° 25. 12 juin.

Théologie. WÜNSCHE, Der Prophet Hosea (Leizig, Weigel; bon travail d'un débutant). — SCHMIDT, Zur Inspirationsfrage (Gotha, Perthes). — *Histoire.* NOACK, Von Eden nach Golgatha, biblisch-geschichtliche Forschungen (Leipzig, Wigand, 2 voll.; ouvrage savant mais très-bizarre). — BODEK, Marcus Aurelius Antoninus als Zeitgenosse und Freund des Rabbi Jehuda ha-Nasi (Leipzig, Duncker und Humblot; beaucoup d'érudition, peu de résultats). — KŒPKE, Hrotsuit von Gandersheim (cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 95). — VESQUE VON PÜTTLINGEN, Uebersicht der œsterreichischen Staatsvertræge seit Maria Theresia (Wien, Braumüller). — *Jurisprudence.* KAPPELER, Der Rechtsbegriff des œffentlichen Wasserlaufs (Zürich, Schulthess). — GROTEFEND, Das deutsche Staatsrecht der Gegenwart (Berlin, Kortkampf). — *Linguistique. Histoire littéraire.* ARISTOTELIS de partibus animalium libri quattuor, rec. LANGKAVEL (Leipzig, Teubner; t. I d'une édition nouvelle d'Aristote; jugement peu favorable). — SEDULII SCOTTI carmina quadraginta, ed. DÜMMLER (Halle, Buchh. des Waisenhauses). — JAFFÉ, Die Cambridger Lieder (Berlin).

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, hgg. v. KUHN. T. XVIII, 3e livraison.

FŒRSTEMANN, Les Périodes de l'allemand primitif (p. 161-186. Essai ingénieux d'une reconstruction de l'arbre généalogique des dialectes germaniques). — CORSSEN, Anciens monuments osques en écriture grecque (p. 187-210, Commencement d'un important travail du célèbre latiniste). — MAX MÜLLER, Ceres, Hophæstos (p. 211-215; étymologies qui paraissent assez douteuses : *Ceres* = scr. *sarad* (temps de la récolte) qui *aurait* une forme secondaire *sarâs*; Ἥφαιστος = scr. *yávishtha* (le plus jeune), épithète fréquente d'Agni. — Comptes-rendus : de STARK, *Die Kosenamen der Germanen*, par M. Andressen (p. 216-236); de DIETZ, *Wœrterbuch zu Martin Luthers deutschen Schriften*, par M. Kuhn (p. 236-237). — Réponse de M. Clemm à l'article de M. Rœdiger sur son livre *De compositis græcis quæ a verbis incipiunt*, et réplique de M. Rœdiger (p. 237-240).

T. XVIII, 4e et 5e livraisons (réunies).

CORSSEN, Anciens monuments osques en écriture grecque (p. 241-258; suite et fin). — FRŒHDE, Le passage de l'*u* à l'*o* en latin (p. 258-263; travail intéressant, mais un peu court. Résultat : « le passage immédiat d'un *u* radical à l'*o* » se rencontre dans le langage populaire; la langue écrite

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 3 Juillet — 1869

Sommaire : 125. CURTIUS, Études sur la grammaire grecque et latine. — 126. DE WAILLY, Recueil de Chartes originales de Joinville; Mémoire sur la langue de Joinville; JOINVILLE, Histoire de saint Louis, p. p. DE WAILLY. — 127. HANUSCH, les faux Poëmes tchèques.

125. — **Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik,** herausgegeben von Georg CURTIUS. Zweites Heft. Leipzig, Hirzel, 1868. In-8°, 297 p. — Prix : 5 fr. 35.

Ce second cahier est la continuation des études de grammaire grecque et latine entreprises par des élèves de M. G. Curtius et publiées sous la direction de leur maître (Voir la *Revue Critique*, 1868, II, 226).

Quæstiones de dialecto antiquioris græcorum poesis elegiacæ et iambicæ scripsit J. G. RENNER (p. 1-62). — C'est la suite et la fin de recherches sur le dialecte des anciens poètes élégiaques et iambiques, dont le commencement avait paru dans le premier cahier (p. 133). Ce travail paraît exécuté avec soin. Voici les conclusions de M. Renner (p. 57-62) : Le dialecte des poètes élégiaques diffère du dialecte homérique sur quelques points importants (ils n'emploient pas les désinences verbales σθα, σι, μεσθα; les suffixes θεν, δε. φι sont rares; la première personne du singulier du subjonctif ne se termine pas en μι, etc.); les élégiaques ioniens présentent certaines formes propres à leur dialecte; mais Tyrtée et Théognis ont suivi le dialecte épique beaucoup plus que les autres et l'ont même préféré au dialecte dorien. Le dialecte des iambographes ioniens est à quelques différences près celui des prosateurs ioniens.

De Aspiratione vulgari apud Græcos scripsit Vilelmus Henr. ROSCHER (p. 65-127). — Dans cette intéressante dissertation M. Roscher a rassemblé tous les textes de grammairiens et les exemples fournis par les inscriptions, qui lui paraissent démontrer qu'en grec les fortes ont eu de bonne heure une certaine tendance à l'aspiration, qui a prévalu peu à peu dans le langage populaire des anciens Grecs. Ainsi Platon (Cratyle, 406 a) nous apprend que les étrangers prononçaient Αηθώ au lieu de Λητώ. Πάρος était devenu Φάρος (Strab., 7, 315), Πύγελλα, Φύγελλα (Eustathe, 310, 5); on trouve dans les inscriptions Νιχόμαχος et καῖρε. M. R. explique par là comment un nom qui était primitivement Χαλκηδών est devenu Χαλχηδών, puis Καλχηδών pour éviter d'avoir deux aspirées de suite. Toutefois il remarque lui-même que les Hellènes prononcent aujourd'hui τέλω, ἄντρωπο, πατεῖν, στοκάζομαι, etc. On comprend que dans l'écriture, des gens qui ne savent pas la véritable orthographe, mais qui savent en gros qu'elle n'est pas conforme à leur prononciation, substituent une forte à une aspirée. Mais il s'agit ici de prononciation, et il me semble difficile de nier que dans les mots que nous venons de citer l'aspirée ait été remplacée par une forte. M. R. pense que les aspirées

grecques étaient plutôt des consonnes soutenues que des consonnes explosives et que la manière dont les Grecs prononcent aujourd'hui χ est un reste de l'ancienne prononciation. L'orthographe qui se rencontre dans des inscriptions, ἀνατετθειμένοις pour ἀνατεθειμένοις lui paraît confirmer cette manière de voir. C'est ainsi qu'il explique que ὄφις ait pu être employé avec la première syllabe longue (Il., 12, 108).

Einige Bemerkungen über ι und υ im griechischen (quelques remarques sur ι et υ en grec) *von B.* DELBRÜCK (p. 131-140). — M. Delbrück, dans cette dissertation de grammaire comparée, traite du changement de l'*a* en *i* et en *u* qui se remarque dans le grec κριθή de καρθη, χρυσὸς de χαρτο et dans quelques autres mots : changement que M. D. rapproche de celui de l'*a* dans les verbes sanscrits en *ar* qui sont terminés par un *r* long, *tar*, tîryât, *par*, pûryât.

De productione syllabarum suppletoria linguæ latinæ scripsit Edmundus GOETZE (p. 143-190). — M. Goetze a rassemblé tous les mots latins où une voyelle brève suivie primitivement de deux consonnes a été allongée par compensation après l'élimination de la première de ces deux consonnes, comme dans *divisi*, de *divissi*, *dividsi*, *futilis* de *futtilis*, *fudtilis*, *dirumpere* de *dirrumpere*, *disrumpere*, *pedere* de *perdere*, *ceres* de *ceres-s*, *abies* de *abiets*, etc. Il trouve 108 mots où la voyelle a été allongée et 16 où elle est restée brève.

Quaestiones de graecae tragoediae dialecto, scripsit Bernardus GERTH (p. 193-269). — M. Gerth traite des formes attiques archaïques, des formes épiques et des mots doriens qui se rencontrent chez les tragiques grecs. Il pense et il me paraît établir par des raisons plausibles que les tragiques conservaient la diphthongue dans καίω, κλαίω, αἰετός, ἐλαία, Ἀχαιίς devenus dans la langue vulgaire attique κάω, κλάω, ἀετός, ἐλάα, qu'ils employaient αἰεὶ comme spondée, ἀεὶ comme iambe, qu'ils disaient λαός, ναύς, ἅλαος, κλῆς, κλῆω, etc., βασιλῆς, ᾗδη, ᾗδης, ᾗδει ou ᾗδειν; enfin il pense avec Bergk que la seconde personne du singulier du moyen et du passif conservait chez eux la forme ancienne en η à laquelle le dialecte commun est revenu. Quant aux mots qui ne sont pas du dialecte attique et auxquels les tragiques ont conservé aussi leurs formes étrangères, M. G. fait la remarque intéressante qu'ils les ont pris non pas à Homère mais à la poésie lyrique, qui est si intimement liée avec la tragédie. Cette dissertation semble très-instructive et très-bien faite.

Le volume se termine par des remarques de M. G. Curtius sur la prononciation des diphthongues αι et οι, le sens de la formule homérique εἴ ποτ' ἔην et le mot βλοσυρός. M. C. signale fort ingénieusement dans les crases κἀγώ, μοὐδόκει un témoignage de la prononciation des diphthongues αι et οι. Si elles avaient été prononcées comme les Grecs les prononcent aujourd'hui, elles n'auraient pas donné dans les crases, phénomènes du langage vulgaire et quotidien, α ni ου; il fallait que l'*a* et l'*o* se fissent bien entendre.

La direction que M. Curtius donne aux travaux de ses élèves me semble excellente; et on ne saurait trop la recommander dans notre pays. La grammaire comparée, au point où elle est parvenue aujourd'hui, ne peut faire de progrès que par l'étude des grammaires spéciales des langues que l'on compare. Ensuite

il en est de l'étymologie en grammaire, comme de la poésie et de l'éloquence en littérature : elle ne supporte pas la médiocrité; et je dirais volontiers qu'en étymologie *il n'est pas de degrés du médiocre au pire.* Un homme intelligent et laborieux peut rendre les plus grands services à la science en étudiant à fond un point particulier de grammaire sanscrite, grecque, latine, française, etc. Mais si, comme on n'y est que trop disposé aujourd'hui en France, l'on compare le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le gothique, le slavon ecclésiastique sans savoir décliner Σοφοκλῆς ni conjuguer τίθημι, si l'on veut planer dans les régions supérieures au-dessus des langues indo-européennes, on se perd dans le brouillard et la chimère. Charles THUROT.

---

126. — **Recueil de chartes originales de Joinville en langue vulgaire,** publié par M. N. de WAILLY, membre de l'Institut. Paris, typ. Lainé et Havard, 1868. Gr. in-8°, 56 p. (Extrait de la *Bibl. de l'École des Chartes,* 6° série, t. III).

Mémoire sur la langue de Joinville, par le même. Paris, Franck, 1868. Gr. in-8°, 150 p. (Extrait de la *Bibl. de l'École des Chartes,* 6° série, t. IV). — Prix : 4 fr.

Histoire de saint Louis par JEAN SIRE DE JOINVILLE, suivie du *Credo* et de la lettre à Louis X; texte ramené à l'orthographe des chartes du sire de Joinville et publié pour la société de l'Histoire de France, par M. Natalis de WAILLY. Paris, Renouard, 1868. In-8°, xliij-410 p. — Prix : 9 fr.

M. de Wailly, poursuivant avec méthode le cours de ses travaux sur Joinville, est arrivé en dernier lieu à nous donner de l'historien de saint Louis une édition qui, jusqu'à la découverte d'un nouveau ms., peut être considérée comme à peu près définitive.

Récapitulons la série de ces travaux dont chacun marque un pas vers le résultat aujourd'hui obtenu.

En 1865 M. de W. publia en un petit volume à bon marché une traduction rigoureusement exacte de Joinville, pour laquelle il avait collationné à nouveau les deux mss. connus jusqu'alors de cet auteur, et emprunté pour la première fois au plus récent (ms. dit *de Lucques*), un certain nombre de bonnes leçons. Par là cette traduction était en progrès sur le texte donné par Daunou dans le t. XX des *Historiens de France.*

En 1867 parut l'édition luxueuse dont la *Revue critique* a rendu compte (1867, art. 29). La traduction de 1865, revue et perfectionnée sur quelques points, y était placée en regard d'un texte qui reproduisait exactement pour l'écriture[1] le ms. le plus ancien (dit *de Bruxelles*, ou *A*), empruntant, comme le faisait déjà pressentir la traduction de 1865, d'assez nombreuses variantes au ms. de Lucques. En outre, un troisième ms. tout à fait identique au ms. de Lucques, celui de M. Brissart-Binet, était pour la première fois utilisé, et permettait à l'éditeur de contrôler d'un bout à l'autre le texte du ms. *A*, ce que ne permettait pas le ms. de Lucques qui, par suite de l'enlèvement de plusieurs feuillets, offrait deux lacunes assez considérables.

---

1. J'avertis une fois pour toute que j'emploie *écriture* au sens de l'anglais *spelling;* le terme *orthographe*, dont on se sert fréquemment en ce sens, a l'inconvénient de donner, par son étymologie, l'idée d'un système de notation rigoureusement fixé comme en français moderne.

Dès lors nous étions en possession d'un texte bien lu et bien compris, dans lequel on n'était plus arrêté à chaque page, comme dans les éditions précédentes, par des passages inintelligibles, et qui pouvait légitimement prétendre à représenter exactement, *pour les leçons*, la rédaction, ou si l'on veut, la dictée de Joinville. *Pour les leçons*, mais non *pour l'écriture*, car avec les habitudes des copistes du moyen-âge, on ne pouvait s'attendre à trouver dans un texte écrit vers le milieu du XIVe siècle, plutôt après 1350 qu'avant (c'est l'époque qu'on peut assigner au ms. *A*), les formes de la langue usitée au temps où Joinville dictait son livre, c'est-à-dire un demi-siècle plus tôt. M. de W., dont l'attention était dirigée de ce côté, ne l'ignorait point; il avait même signalé dans la notice préliminaire de son édition de 1867, chez le copiste du ms. de Bruxelles, un certain nombre de méprises qui indiquaient clairement dans le ms. primitif l'existence de formes plus anciennes, notamment des pluriels pour des singuliers (confusion provenant de l'*s* caractéristique du singulier dans l'ancienne langue, et de la forme commune au cas sujet de l'art. masc. sing. et plur., *li*). J'ai rapporté d'après M. de W. dans l'article précité (1867, I, 89) un certain nombre de ces erreurs et M. de W. en a noté quelques autres dans sa nouvelle édition [1].

Mais, si on pouvait poser en principe que les formes usitées à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, devaient être introduites dans le texte de Joinville, on n'avait cependant aucun moyen de résoudre avec certitude ces petits problèmes qui se présentent en foule dès qu'on entreprend de restituer non pas seulement les leçons, mais encore l'écriture d'un texte. Sans doute il était aisé de rétablir les formes de la déclinaison dans les cas si fréquents (peut-être neuf fois sur dix) où le copiste du ms. de Bruxelles les avait supprimées. Les formes de la conjugaison souvent modernisées par le même copiste présentaient déjà plus de difficultés, mais enfin pouvaient aussi sans trop d'incertitude être ramenées à leur état ancien. Mais dès qu'on voulait aborder la notation des sons, les questions se multipliaient et devenaient insolubles *a priori*. Comment se décider, par exemple, entre les finales *or* et *our*, *os* et *ous*, *age* et *aige?* Ce sont là des points qui pourront sembler de bien faible importance, mais à l'égard desquels cependant il devenait indispensable de prendre une décision, dès qu'on reconnaissait la nécessité de restituer au texte de Joinville sa forme originale.

En 1866 [2] M. de W. était tellement frappé de ces difficultés que la restitution du texte de son auteur lui apparaissait comme une œuvre où l'arbitraire aurait la plus grande part. La *Revue critique*, sans partager cette défiance, approuva la réserve de l'éditeur, d'abord parce qu'il importait avant tout que le ms. le plus ancien fût fidèlement publié, ensuite parce que les éléments d'une restauration du texte de Joinville n'étaient pas encore rassemblés. « Il est une voie détournée, » disions-nous alors « par laquelle on arrivera probablement à éclaircir tous les » doutes qui restent sur la langue de Joinville: l'étude des documents diplo- » matiques. M. de W. a réuni en assez grand nombre les chartes émanées de » Jean de Joinville, et il prépare à l'aide de ces éléments nouveaux un mémoire

1. Voir les notes qui accompagnent les spécimens des mss. de Bruxelles et de Lucques, p. XXIX-XXXV.
2. L'édition est datée de 1867, mais elle parut à la fin de l'année 1866.

» sur la langue de ce personnage. C'est alors seulement qu'on pourra entre-» prendre avec méthode la restitution du texte de Joinville » (1867 [9 févr.], I, 90). Et en effet, à peine M. de W. avait-il publié son édition, que, désireux de vérifier le bien fondé de ses doutes sur la possibilité de restituer le texte primitif, il réunissait en aussi grand nombre que possible et étudiait minutieusement les chartes originales émanées de la chancellerie du compagnon de saint Louis. De cette recherche est d'abord sorti un recueil de 31 chartes toutes publiées d'après les expéditions originales. Pour le dire en passant, ce recueil n'offre pas seulement le genre d'intérêt qu'y recherchait particulièrement son auteur : c'est encore une précieuse série de documents pour l'histoire du sire de Joinville. Le bon seigneur, très-attentif à ses intérêts comme on le voit en plus d'un endroit de ses mémoires sur saint Louis, surveillait de près la rédaction des actes de sa chancellerie. Au bas d'une pièce contenant une donation au profit du prieuré de Rémonvaux (dioc. de Toul), il ajoute de sa main une recommandation expresse pour hâter l'exécution de la donation [1]; au dos d'une longue charte relative à la ville de Vaucouleurs, il écrit *ce fut fait par moy* [2]. En dépit même de la sécheresse imposée aux documents diplomatiques, on sent parfois apparaître dans ces actes sa personnalité; ainsi dans cette pièce où Joinville expose qu'on lui a apporté une charte de son père, lui demandant de la renouveler: le sceau n'était pas bien entier, et il pouvait y avoir matière à chicane; Joinville fit apporter d'autres lettres scellées du sceau de son père, et ayant constaté par la comparaison l'authenticité du sceau endommagé qu'on lui présentait, il accorda le vidimus demandé [3]. Sans doute il se souvenait que saint Louis avait jugé de même dans une circonstance analogue [4]. Jean de Joinville est un personnage assez considérable pour mériter une étude détaillée; nous espérons que M. de W., si bien préparé par ses travaux sur les historiens du XIIIe siècle en général et notamment sur l'époque de saint Louis, ne laissera pas à un autre le soin d'écrire une biographie dont il a rassemblé dans son *Recueil* les meilleurs matériaux.

Le *Mémoire sur la langue de Joinville* est le relevé de tous les faits grammaticaux qu'offrent les chartes du recueil précité. Des statistiques que M. de W. a dressées de l'emploi de telle forme en un nombre de cas déterminé, est résultée pour lui la preuve que les lois grammaticales étaient observées avec beaucoup plus de fixité qu'il ne l'avait supposé d'abord, et qu'en y conformant le texte de Joinville on ne laisserait qu'une part très-restreinte à l'arbitraire. M. de W. a exprimé à cet égard sa conviction en des termes que je crois utile de reproduire. « J'exprimais, » dit-il au début de son mémoire, « le regret qu'il ne fût » pas possible de déterminer dans quelle mesure ces altérations (celles que les » copistes avaient fait subir au texte de Joinville) s'étaient produites, et après

1. *Recueil* de M. de Wailly, pièce cotée U; *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 4e série, III, 61. La *Bibl.* donne un fac-simile de cette pièce.
2. *Recueil*, pièce cotée W.
3. Voy. la pièce T dans le recueil de M. de Wailly.
4. Joinville, p. 44-46. — Je cite d'après l'édition de 1867 dont la pagination est reproduite sur les marges de l'édition récente.

» avoir fait observer qu'il n'y a pas de texte du même temps où les règles de la » grammaire aient été constamment suivies, j'arrivais à conclure que c'eût été » une opération arbitraire que de ramener le plus ancien manuscrit de Joinville » à une orthographe dont l'observation ne fut jamais absolue. Je regrette d'au- » tant moins d'avoir émis cette opinion et pratiqué cette méthode, que j'obtien- » drai peut-être plus de crédit en me chargeant moi-même de démontrer aujour- » d'hui que je me trompais alors, et qu'il faut changer d'opinion comme de » méthode pour donner une bonne édition. »

Ce changement d'opinion, si franchement reconnu, ne peut étonner ceux qui, par d'autres voies, notamment par l'examen des rimes, se sont convaincus que l'anarchie est plus apparente que réelle dans la langue du moyen-âge, et qu'on peut dans beaucoup de cas dégager avec certitude des textes transmis par les copistes la leçon originale d'un auteur. Ils ne peuvent que se féliciter de rencontrer en M. de W. un auxiliaire, non point persuadé par les raisonnements d'autrui, mais éclairé par sa propre expérience. Nous croyons du reste que dans des essais du genre de celui que M. de W. a tenté sur Joinville, l'excès de hardiesse n'est point un danger une fois que la leçon des mss. a été rendue facilement accessible par une édition exacte; et d'un autre côté, il est manifeste que la connaissance de notre ancienne langue fera des progrès infiniment plus rapides que par le passé, dès que les éditeurs se croiront tenus de produire des textes non pas seulement intelligibles, mais encore conformes à des règles dont l'existence est incontestable, et qui ont seulement besoin d'être déterminées plus exactement qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent et en tenant mieux compte des temps et des lieux.

Le mémoire de M. de W. se divise en deux parties : 1° *De l'orthographe dans ses rapports avec la grammaire;* 2° *De l'orthographe dans ses rapports avec la prononciation*. Autrement dit, pour employer des expressions plus précises et maintenant généralement reçues dans ces études, la première partie traite de la *flexion* et la seconde la *phonétique*. Suit un vocabulaire ou index de tous les mots contenus dans les chartes et rangés selon l'ordre alphabétique sous un certain nombre de rubriques qui correspondent assez bien à la disposition suivie dans la première partie. La première division est consacrée au sujet singulier masculin (comprenant, en autant de sous-divisions, l'article, les subst., les noms d'hommes, les adj., les pronoms, les participes); puis la même série se reproduit pour le cas régime, pour les deux cas du plur. du sujet masc., pour le féminin sing. et plur., et pour le neutre, où M. de W. a rassemblé nombre d'observations aussi intéressantes que neuves. Vient ensuite l'index des noms de lieux et des noms de nombres, des diverses formes des verbes (classées par temps), enfin des mots invariables. Je ne puis m'empêcher de trouver que cette disposition pourrait être avantageusement simplifiée. Sans doute il faut mettre à part l'article et les pronoms, dont la déclinaison offre des formes toutes particulières; mais, pour le reste, à quoi bon recommencer quatre fois la série de chacun des quatre cas de l'ancienne déclinaison ? à savoir : 1° pour les subst., 2° pour les noms d'hommes, 3° pour les adj., 4° pour les participes. Tous ces mots se comportant de même au même cas, il y avait lieu de les fondre en une seule série. Ou, si

on voulait subdiviser, la subdivision aurait dû prendre pour base la forme et non la qualité des mots; ainsi on pouvait réunir sous une rubrique spéciale les mots où l'accent change de place (*emperere-empereor*).

Les recherches de M. de W. ont été conduites avec un esprit si indépendant de toute idée préconçue, ses dépouillements ont été si complets que les résultats ne pouvaient être autre que ce qu'ils sont, c'est-à-dire absolument sûrs. La critique ne peut ici trouver matière à objection que dans l'ordre selon lequel les faits sont présentés et dans l'explication de certains d'entre eux, mais non point dans les faits eux-mêmes.

Ce que j'ai à dire relativement à l'ordre suivi par M. de W. s'applique seulement à la seconde partie de son Mémoire, celle qui traite de l'orthographe dans ses rapports avec la prononciation. Il n'est pas contestable qu'il règne dans cette partie une certaine confusion. Malgré des efforts visibles pour mettre chaque chose en son lieu, il arrive souvent que des faits semblables sont séparés et des faits différents (ou du moins dus à des causes différentes) réunis. On doit regretter que M. de W. ne se soit pas tenu de plus près à la méthode adoptée maintenant dans les grammaires scientifiques. Sans doute il s'en écarte moins que la plupart de ceux à qui nous avons dû adresser la même critique[1], et par exemple il distingue avec soin les voyelles toniques des atones, ce qui est de première importance, mais d'autres circonstances ne sont pas observées qui devraient l'être, et par exemple l'influence de la *position*, et celle qu'exerce sur le son le voisinage de certaines lettres. Au lieu d'entreprendre une critique détaillée, dont l'utilité ne compenserait pas la longueur, puisqu'il s'agit ici non de contester les faits, mais simplement d'en réformer le classement, j'essaierai de résumer selon la méthode usitée dans les grammaires scientifiques, les résultats exposés par M. de W. dans l'un des paragraphes de la seconde partie de son mémoire, et je prendrai pour exemple le premier, celui qui est consacré à *a, ai, au* (p. 56-9) :

a tonique, répond à *a* tonique latin dans *çà, jà, là,* à la troisième pers. sing. prés. du verbe *avoir* (*a* = *habet*) et par conséquent à la même personne du futur des verbes de toute conjugaison. Cet *a* ne devait pas être toujours prononcé aussi purement que dans l'île de France, car on rencontre aussi dans les chartes de Joinville *çai, jai, lai, Nicholais*, formes toutes lorraines qui prouvent l'hésitation des scribes. Une fois *ai* pour *a* (*habet*) dans la charte *g*, l. 4, mais néanmoins jamais cette notation n'apparaît à la 3e pers. du futur. — *a* dans *la* (*illa*), *ma* (*mea*), ne passe point à l'*ai*, non plus qu'en lorrain.

a tonique se rencontre, suivi de *l*, dans *bannal, leal,* ou *loial, ospital, val*. Aux cas qui prennent l'*s* caractéristique du sujet, cet *l* se vocalise, comme partout en langue d'oïl : *chevaus* ou *chevaux*, etc., mais ce qui est rare, c'est que la vocalisation a parfois lieu en l'absence de l'*s;* ainsi *vau* pour *val*, cas peut-être unique dont l'explication pourrait être cherchée dans la brièveté de ce mot, qui ne faisait pour ainsi dire qu'un avec le mot commençant par une consonne devant lequel il se trouvait placé[2]. — On trouve aussi *bannaul, leaul, ospitaul, vaul,* où *l* a

1. Voy. par ex. *Rev. crit.*, 1866. I, p. 359-60, 1869, p. 250-1.
2. Car les exemples de cette forme nous la montrent toujours suivie d'un mot com-

engendré derrière lui un *u*, faisant passer *a* au son *au* (prononcé, non pas *o* comme de nos jours, mais sans doute *ao*, comme en provençal). Cela est lorrain.

a en position persiste : *grace* (*gratja*), *usage* (*usát'cum*) et tous les mots en *age*, *Jaque* (*Jác'bus*). Ces mêmes mots passent aussi à l'*ai* (*graice*, *usaige*, *Jaique*), à la façon lorraine. On ne trouve même qu'avec cette notation *aingle* (*angulus*), *plainche*, qui sans doute pouvaient s'écrire aussi *angle*, *planche*.

a en position peut passer à *au* lorsque la seconde des deux lettres formant position est *l* : *estauble*, *permenaublement*[1], à côté desquels on trouve aussi *estable*, *permenablement*. *Estauble* est à *estable* ce que *bannaul* est à *bannal*.

a avant la tonique se rencontre dans les mêmes cas qu'en français. Cependant *ai* s'introduit dans *airable*, *airdoir*, formes lorraines, qui n'excluent pas dans les mêmes pièces la forme plus générale *arable*, *ardoir*. — *a* avant la tonique se rencontre encore dans *achatez*, *fasoie*, formes lorraines à côté desquelles on trouve *achetée*, *achetour*, *fesoie*. — *Faisoie*, qui se trouve aussi, est une forme lorraine qui a passé par l'intermédaire *fasoie*. Elle n'est point à confondre avec le *faisais* de notre orthographe actuelle, ou le *ai* de la première syllabe n'a rien de lorrain, mais a été simplement adopté, à une époque relativement récente, parce qu'il se trouvait à l'inf. *faire*. La forme purement française est *fesoie*.

ai se rencontre comme forme lorraine dans les cas ci-dessus mentionnés; comme forme ordinaire dans les mêmes cas qu'en français, c'est-à-dire avant la nasale : *chapelain*, *main*, *plaine*, etc. (Diez, I, 137), et lorsqu'il se combine avec *c*, par ex. dans *fait* (Diez, I, 240). — *Anniversaire*, *douaire*, *contraire*, etc., sont des formes savantes : la finale *arius*, donnant, selon les lois générales de la langue *ier*; — *contrare*, *usuare*, offrent cette même finale savante, mais prononcée à la lorraine.

On voit que le dialecte de la seigneurie de Joinville était, par ses formes tout aussi bien que par sa position géographique, intermédiaire entre le français de l'Ile de France et le lorrain, conclusion qu'on peut étendre d'une manière générale, sauf à vérifier chaque détail, à toute la Champagne. J'incline même à croire qu'à Joinville la prononciation était plus lorraine qu'on ne le supposerait à considérer l'écriture. Toutes les chartes du recueil formé par M. de W. sont, à part la première, de la seconde moitié du XIIIe siècle, ou des premières années du XIVe, et à cette époque le français de France faisait déjà sentir son influence, sinon dans la prononciation, du moins dans l'écriture.

La langue de Joinville étant une fois fixée dans tous ses détails par l'examen des chartes, la restauration du texte devenait une œuvre de patience et de soin. M. de W. s'en est acquitté avec la scrupuleuse attention dont il a donné depuis longtemps la preuve en des travaux d'un tout autre genre, et n'a laissé subsister des formes du ms. *A* que celles qu'autorisaient les chartes. En se livrant à cette

---

mençant par une consonne : « ..... entre lou *vau* Raou et lou *vau* de Wassey jusqu'à lou *vau* Joffroi. » Charte *h*, l. 72-3.

1. Il peut sembler inexact de dire que *permenaublement* a l'accent sur *au*; je pense cependant que dans les adverbes ainsi formés le suffixe *ment* n'était pas tellement joint à l'adj. qu'il l'empêchât de garder son accentuation propre.

opération délicate, M. de W. a trouvé dans ce manuscrit mainte trace de la leçon primitive qui lui avait échappé deux ans auparavant, alors qu'il se préoccupait moins de la forme des mots que de leur sens. L'un des faits les plus intéressants à cet égard est celui-ci : On lit dans le ms. *A* : « dont ce fu aussi comme » une prophecie de la grant foison de gens qui moururent en *ce douz* croise- » ment..... de ceulz qui en *ce douz* pelerinage moururent vrais croisiez. » Il est certain que le copiste a entendu « doux » (*dulcis*), et il ne l'est pas moins qu'il faut entendre « deux » (*duo*). Aussi M. de W. n'avait-il pas hésité à corriger : « *ces deux* croisemens..... *ces deux* pelerinages » (p. 48), s'autorisant de la leçon du ms. de Lucques. Mais, si cette fois l'auteur de la rédaction représentée par les mss. de Lucques et Brissart-Binet a mieux compris la leçon de l'original que le scribe du ms. *A*, il est indubitable qu'il ne lui a pas conservé sa forme primitive, et que cette forme nous est clairement indiquée par le contre-sens du ms. *A* : « deux » est *dous* dans les chartes de Joinville (*Mémoire*, p. 31) et M. de W. a pu restituer avec toute certitude dans sa nouvelle édition : « *ces* » *dous* croisemens..... *ces dous* pelerinaiges. » Des faits aussi décisifs achèvent de légitimer une entreprise déjà justifiée par cette seule considération que Joinville a, selon toutes les probabilités, dicté ses Mémoires à l'un des clercs de sa chancellerie, à l'un de ceux qui ont écrit les chartes que nous possédons.

Pour qu'on puisse juger du nombre de corrections qu'a dû subir le texte de l'édition de 1867 et en même temps prendre une idée du rapport des deux leçons manuscrites avec l'original supposé, je donnerai ici en colonnes parallèles un court passage (44 D) d'après les trois leçons : 1°, au milieu, le texte original représenté par la restitution de M. de W.; 2° et 3°, à gauche et à droite, les textes des deux mss. de Bruxelles et de Lucques :

Ms. de Bruxelles.	*Texte original.*	*Ms. de Lucques.*
La paix qu'il fist au roy d'Angleterre fist il contre la volenté de son conseil, lequel li disoit : « Sire, il nous semble que vous perdés la terre que vous donnez au roy d'Angleterre, pour ce que il n'i a droit, car son pere la perdi par jugement. » Et à ce respondi le roy que il savoit bien que le roy d'Angleterre n'i avoit droit; mès il y avoit reson par quoy il li devoit bien donner. « Car nous avons II. seurs à femmes, et sont nos enfans cousins germains; par quoy il affiert bien que paiz y soit. Il m'est moult grant honneur en la paix que je loiz au roy d'Angleterre, pour ce que il est mon home, ce que il n'estoit pas devant. »	*La pais qu'il fist au roy d'Angleterre fist il contre la volentei de son consoil, liquex li disoit : « Sire, il nous semble que vous perdés* [1] *la terre que vous donnez au roy d'Angleterre, pour ce que il n'i a droit, car ses peres la perdi par jugement. » Et à ce respondi li roys que il savoit bien que li roys d'Angleterre n'i avoit droit; mais il y avoit raison par quoy il li devoit bien donner. « Car nous avons dous serours à femmes, et sont nostre enfant cousin germain; par quoy il affiert bien que paiz y soit. Il m'est mout grans honnours en la paiz que je faiz au roy d'Angleterre, pour ce que il est mes hom, ce que il n'estoit pas devant. »*	La paix qu'il feist au roy d'Angleterre ce fut contre la voulenté de son conseil, lesquelz luy disoient : « Sire, il nous semble que vous perdez toute la terre que vous donnez au roy d'Angleterre, car il nous semble qu'il n'y a droit, car son pere la perdit par jugement. » A ce respondit le roy que bien sçavoit que le roy d'Angleterre n'y avoit droit; mais il y avoit raison par quoy il luy devoit bien donner. « Car nous avons deux seurs à femmes, et est nostre enfant cousin germain; par quoy il appartient bien que la paix y soit. Il m'est moult grand honneur en la paix que j'ay faicte au roy d'Angleterre, pour ce qu'il est mon homme, qu'i n'estoit pas par avant. »

1. J'aurais introduit ici le *toute* du ms. de Lucques.

Pour se faire une idée nette du rapport des deux leçons manuscrites avec l'original, il faut se bien mettre dans la tête que les deux copistes ayant sous les yeux deux mss. différents, mais à peu près identiques[1] ont eu chacun l'intention d'en rapprocher la leçon de la langue de leur temps. Seulement le copiste d'*A*, écrivant cinquante ans peut-être après la rédaction du livre, comprenait fort bien la langue du XIIIe siècle, et ne se trompait qu'accidentellement; le mot *dous* entendu au sens de *doux*, est, nous l'avons vu plus haut, une de ses erreurs. Au contraire le copiste dont le travail nous est conservé par les deux autres mss., vivant un siècle et demi après Joinville, devinait plutôt qu'il ne traduisait. Ainsi, dans le passage qui vient d'être rapporté, il suppose que *liquex* (ligne 3) signifie *lesquels*, et cette conjecture malheureuse l'entraîne à mettre *disoient* au plur. Ligne 16, *nostre enfant cousin germain* lui paraît être un singulier, ce qui le conduit à remplacer *sont* par *est*, correction qui enlève tout sens à la proposition.

Cette édition contient, comme la précédente, le texte du *Credo*, qui apporte à la restitution de M. de W. une confirmation de plus, offrant, dans le ms. unique qui nous l'a conservé, des formes assez semblables à celles des chartes, le caractère lorrain y étant peut-être moins marqué, ce qui, dans un texte écrit par un copiste lettré, n'a rien que de fort naturel. Pour la présente édition ce ms. a été collationné, avec la permission de son possesseur actuel, le comte d'Ashburnham, et cette collation a produit quelques résultats qui ne sont pas sans valeur, bien que l'édition de 1867 eût été exécutée d'après un fac-simile qu'on pouvait croire très-fidèle. M. de W. a corrigé en certains endroits l'écriture de ce texte, conformément aux chartes; je regrette que dans ces cas, qui sont peu nombreux, il n'ait pas mis au bas des pages la leçon du ms.

Aussi bien dans l'*Histoire* que dans le *Credo* M. de W. a tenu compte de la plupart des corrections que j'ai proposées en rendant compte de l'édition de 1867. Cependant, p. 90, A, il persiste à écrire : « *Il* revindrent au roi li dui » frere... » où je maintiens ma correction « *Si* revindrent... » M. de W. a aussi emprunté quelques corrections à un mémoire de feu Corrard sur le texte de Joinville, que M. Thurot a publié dans la *Revue archéologique* en 1867. Du reste il repousse, avec toute raison selon moi, le système général de M. Corrard, qui voit dans le texte de Joinville la trace de quantités d'interpolations et de gloses; malheureuse application aux textes du moyen-âge de procédés de critique qui sont à leur place dans l'examen des textes de l'antiquité. Nos anciens auteurs ont souffert de longues additions, de *fourrures*, de suppressions arbitraires, et, lorsqu'on n'en possède qu'un ms., de *bourdons* sans nombre, mais il n'y avait point occasion à l'introduction de gloses.

Dans la lettre à Louis le Hutin (1315) je ne puis m'empêcher de signaler un passage que je n'ai jamais pu lire sans y soupçonner une faute. J'hésite un peu parce qu'après tout ce n'est pas à une copie, mais à la lettre originale que je m'attaque, toutefois je livre ma conjecture pour ce qu'elle vaut. Dans cette lettre, le sire de Joinville s'excuse de n'avoir pu, conformément à l'ordre du roi, se

---

1. Le ms. *A* dérive du ms. présenté à Louis le Hutin en 1309 et les deux autres du ms. original conservé à Joinville.

rendre à Orchies « à la moiennetey dou moys de Joing » et la raison qu'il en donne est fort bonne : c'est que le mandement royal lui est parvenu seulement le second dimanche de juin (8 juin), le jour même duquel il date sa réponse. Le sens général est fort clair, mais le texte ne l'est pas : « savoir vous faz que ce ne » puet estre bonnement, quar vos lestres me *vinrent* le secont dimmange de joing, » et *vinrent* huit jours devant la recepte de vos lestres. » Je ne puis m'empêcher de croire que le second *vinrent* est une répétition fautive du premier, et la traduction de M. de W. : « et huit jours se passèrent avant la réception de vos » lettres, » a quelque chose de forcé [1]. Il faudrait quelque autre verbe en place de *vinrent*.

M. de W. a publié pour la première fois dans cette édition (p. xxxiv-xxxvj) la légende de quatre miniatures fort curieuses qui ornent le ms. de Lucques. Miniatures et légendes dérivent évidemment de l'original conservé au château de Joinville. Au texte rajeuni et corrompu de la légende, M. de W. a joint en regard une restitution où je ne trouve à reprendre qu'en deux endroits. *Courust*, au prétérit (p. xxxiv, l. 13) est une vraie faute d'orthographe; c'est *courut* qu'il faut, forme admise par M. de W. dans l'*Histoire* 444 *c*, les mss. hésitent entre *courut* et *couru*, forme usée. — P. xxxv, dern. l. il y a évidemment une omission; je restitue en italiques les deux mots que j'estime avoir été sautés par le copiste : « et nous dist qu'il aymoit myeulx mettre son corps en adventure et sa femme » et ses enfans, que VIII^c personnes qui estoient od *lui en* la nef demourassent » en Chipre. »

L'édition de la société de l'Histoire de France renferme, outre la table alphabétique de l'édition de 1867, un copieux vocabulaire (p. 307-386) où sont enregistrés tous les mots et toutes les locutions des œuvres de Joinville. Les renvois se réfèrent à l'édition de 1867, dont les pages, divisées de cinq en cinq lignes par des lettres, sont marquées en marge.

Je pense avoir montré comment M. de Wailly est arrivé graduellement, et conduit par la seule force de la logique, à entreprendre et à parfaire sur la langue de Joinville des travaux qui feront époque dans la science. Les procédés qu'il a employés pourront n'être pas d'un fréquent usage : on n'a pas souvent affaire, dans notre ancienne littérature, à un auteur dont l'époque et l'origine soient bien déterminées, dont la langue puisse être retrouvée à l'aide des chartes. Mais à d'autres cas d'autres moyens. Ce qu'il faut qu'on se persuade bien, c'est que l'édition et la révision de nos anciens textes offrent ample matière à ceux qui n'aiment pas la besogne trop facile, et que le temps est arrivé où les simples copistes sont mis à part des véritables éditeurs.

P. M.

---

1. Sans compter que *jours*, étant le sujet de *vinrent*, devrait être écrit *jour*. M. de W., à qui cette difficulté n'a pas échappé, relève dans son Mémoire (p. 116) cet emploi de *jours*, y joignant cette observation « faute, ou peut-être féminin pluriel. » Dans le glossaire de son édition il retient seule la seconde de ces deux hypothèses. Mais, s'il est vrai que *jour* est quelquefois féminin dans l'expression *toute jour*, il me semble qu'il est constamment décliné conformément à son étymologie, c'est-à-dire comme les mots masculins de la même déclinaison. Il faudrait apporter des exemples du contraire.

127. — **Die gefælschten bœmischen Gedichte aus den Jahren 1816-1849.** Als ein Beitrage zur bœhmischen Literaturgeschichte dargestellt von Dr J. J. Hanusch, Universitæts-Bibliothekar. Prag, Dominicus, 1868. In-8°, 84 p. — Prix : 2 fr. 50.

La question de l'authenticité des anciens poèmes tchèques n'est pas nouvelle pour les lecteurs de cette *Revue*. Nous avons exposé, il y a trois ans, les arguments pour et contre, et aucun fait important ne s'est produit depuis lors (voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 229). Un des motifs de suspicion les plus graves contre ces poèmes, c'est, comme nous l'avons dit alors, qu'ils sont sortis « d'un milieu de » fabricateurs de pièces apocryphes. » Tous les noms qui sont mêlés à la découverte et à la première publication de ces poèmes sont suspects ou convaincus de quelque falsification. Mais le plus gravement atteint est celui de Hanka. Rien n'égale la vénération dont cet homme a été l'objet pendant sa vie; rien n'égale le dédain avec lequel on le traite maintenant. J'ai déjà signalé la façon dont M. Hanusch parle de lui dans un autre ouvrage (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 294); dans celui-ci il va plus loin encore. Hanka est représenté comme une espèce d'être bizarre, faible d'esprit et même niais, plein d'obscurités dans l'intelligence et d'étrangetés dans le caractère, vivant dans un rêve et n'ayant ni le sens du réel ni la distinction précise du vrai et du faux. Cette appréciation, dont je rassemble ici les traits épars dans la brochure de M. H., semble au premier abord n'être pas de nature à inspirer de la confiance dans les documents publiés par Hanka; mais M. H. ne tombe si durement sur le « vénéré patriarche » de la littérature bohême que pour arriver à le faire déclarer *incapable* des falsifications qu'on lui attribue. L'argument ne pourrait en tout cas s'appliquer qu'à la *composition* des poèmes, car pour ce qui regarde la langue, Hanka était assez versé dans l'ancien tchèque, et quant à l'écriture, M. H. nous donne en passant quelques renseignements qui ont leur prix sur les habitudes et les talents de l'éditeur des poèmes tchèques. Ainsi p. 13, voulant prouver que Hanka n'est pas le fabricateur d'un document faux, il dit : « La date récente de l'écriture se trahit » par l'inclinaison (à droite) des lettres; les anciens, on le sait, écrivaient verti- » calement; *Hanka possédait ce talent*, preuve que ce n'est pas lui qui a écrit cette » pièce. » Ailleurs (p. 71) : « Il aimait beaucoup à imiter l'ancienne écriture » bohême; il ne se contentait pas de *rafraîchir* des initiales ou des miniatures, il » en composait de toutes pièces, comme le montre p. ex. son exemplaire des » anciens glossaires tchèques au Muséum. C'était un homme plein de singularités » et de manies (ein Mann voller Idiosyncrasien und Schrullen). » Pour ce qui concerne la langue, à propos de corrections faites par Hanka au ms. de Kœniginhof, M. H. dit (p. 63) : « Appuyé sur sa connaissance pratique extraordinaire » de tous les dialectes slaves, sur ses lectures fort étendues dans l'ancienne litté- » rature tchèque, il se figurait être un vrai slaviste, au sens scientifique du mot, » jugeait d'après cette idée les formes qu'il rencontrait dans les manuscrits, » et il les corrigeait sans hésiter, notamment dans le ms. de Kœniginhof : « ces alté- » rations étaient certainement impardonnables, d'autant plus que la philologie a » démontré plus tard tout ce qu'elles avaient d'inexact *ou en tout cas d'inutile*. » Ailleurs (p. 71) nous relevons ce jugement : « Schafarik tenait Hanka pour un homme chez lequel la vanité patriotique était devenue une passion; il la poussait

à un tel degré, que son âme naïve se prêtait à n'importe quel moyen de la satisfaire, sans qu'il fût d'ailleurs en état d'apprécier la valeur de ce moyen. »

Ceci bien entendu, nous passons aux falsifications *prouvées* dont s'occupe M. Hanusch. Le but qu'il a voulu atteindre, c'est, tout en reconnaissant les falsifications qui se sont produites dans le domaine de l'ancienne littérature bohême, de circonscrire les soupçons auxquels elles donnent lieu, de soustraire à ces soupçons quelques-uns des noms qu'ils ont atteints, et surtout de détruire l'opinion trop accréditée d'après laquelle ce domaine a été exploité, à un certain moment, par une véritable bande de faussaires. Cette opinion remonte haut, et elle a été exprimée pour la première fois par un homme dont les savants tchèques ne peuvent prononcer le nom qu'avec respect. Dobrovsky écrivait en 1827 à un Anglais qui traduisait des poésies tchèques : « Il y en a *beaucoup* parmi nous, » qui, poussés par un amour effréné de leur langue maternelle, fabriquent des » poésies qu'ils veulent ensuite faire accepter à ceux qui ne sont pas sur leurs » gardes..... Les *zélotes* bohêmes, non contents de leurs poèmes authentiques » du XIIIe siècle (le ms. de Kœniginhof, que Dobrovsky n'a jamais suspecté), » ont voulu avoir des poésies encore plus anciennes, pour égaler les Allemands » qui peuvent se vanter de poèmes antérieurs à cette époque. » Et plus tard Kopitar, le célèbre slaviste, écrivait : « La peste de la falsification sévit » chez les Bohêmes depuis 1817 (grassari ab anno 1817 in Bohemis pestem » νοθείας), depuis que les faussaires, grâce aux *Chansons serbes* publiées par Vuk » en 1814, ont appris les mètres populaires slaves. » La brochure de M. H. est-elle faite pour détruire cette suspicion? J'en doute. Je reconnais d'ailleurs qu'elle est écrite avec modération, et qu'elle paraît dictée par l'amour de la vérité. Mais les idées préconçues tyrannisent souvent à leur insu les hommes mêmes qui ont les meilleures intentions.

1. *La chanson du Vychehrad.* En 1817, dans un recueil d'anciennes poésies tchèques, Hanka publia cette pièce, dont la fausseté a depuis été mise hors de doute et fut de bonne heure soupçonnée. Elle se trouvait d'après lui sur une feuille de parchemin qu'un certain Linda avait découverte en 1816 et qu'il avait donnée à Hanka; d'autres déclarations sur l'origine de cette feuille offrent des variantes : ainsi on dit plus tard qu'elle était écrite sur le couvercle d'un volume : on n'avait pas parlé de ce volume dès l'abord, on n'a jamais dit quel il était, et en examinant le parchemin, qui existe encore, « on ne voit pas le moindre indice » tendant à faire croire qu'il ait jamais eu cette destination (p. 3). » — Le fabricateur semble avoir été Hanka ou Linda; M. H. s'efforce d'écarter le soupçon de l'un et de l'autre, pour le reporter sur Zimmermann, que nous retrouverons tout-à-l'heure. A mon sens, il n'apporte aucun argument de quelque valeur pour cette hypothèse. En revanche, sa conjecture sur la manière dont la chanson fut fabriquée est très-vraisemblable. On a découvert en effet une feuille de papier sur laquelle, en 1724, on avait écrit une traduction en mauvais allemand de cette chanson, et l'authenticité de cette feuille paraît certaine. Or si on retraduit cet allemand en tchèque, on retrouve en plusieurs lieux un sens et même des formes préférables à ce que donne la fausse chanson tchèque. Il est donc probable que le faussaire a eu sous les yeux un texte tchèque du XVe siècle qu'il

a maladroitement vieilli (cf. ce qui a été dit plus haut sur Hanka) et copié en caractères du XIIIe siècle. Le copiste n'a pu être Hanka, d'après M. Hanusch, parce que l'imitation de l'écriture n'est pas parfaite, et qu'il aurait mieux réussi (voy. plus haut); mais il est très-possible qu'en 1816 il n'eût pas encore tout à fait développé ce talent d'imiter les écritures anciennes qu'il posséda plus tard à un si haut degré. Aux yeux de tout lecteur non prévenu, il reste donc fortement suspect.

2. *La chanson du roi Venceslav.* En 1819, un personnage assez équivoque, nommé Zimmermann, envoya au Museum de Prague un feuillet de parchemin écrit des deux côtés : sur le verso il contenait une poésie tchèque qui n'était que la traduction d'une chanson allemande attribuée, dans le ms. de Manesse[1], au roi Venceslav de Bohême († 1243), et sur le recto le petit poème lyrico-épique du *Cerf,* qui se trouve également dans le ms. de Kœniginhof, que Hanka avait découvert en 1817 et publié en 1819. Hanka publia la chanson de Venceslav en 1828. M. H. rend très-vraisemblable la fabrication (parfaitement certaine) de ce document par Zimmermann, mais il paraît moins heureux dans une autre hypothèse. Il veut en effet que ce faux ait été commis de la même manière que le précédent, c'est-à-dire que le faussaire ait vieilli un texte réellement tchèque, qui aurait été traduit de l'original allemand au XIVe ou XVe siècle. Rien n'est moins probable. On a montré que la chanson tchèque contenait des contre-sens qui se trouvent dans des traductions allemandes modernes de la chanson en moyen haut-allemand, d'où il résulte que c'est sur ces traductions que le faussaire a travaillé. Aucun critique n'acceptera l'explication de M. H., disant que ces contre-sens ont bien pu être également commis par l'ancien traducteur tchèque. Or avec cette hypothèse insoutenable tombe la seule raison qu'on puisse alléguer pour attribuer à Zimmermann la première falsification.

3. *Le songe de Mai et quelques autres poésies falsifiées.* En 1823, dans le 5e vol. du recueil où il avait déjà publié les pièces précédentes, Hanka donna quelques anciennes pièces tchèques, qui, soit pour des raisons de morale, soit pour des motifs politiques, furent interdites par l'ombrageuse censure autrichienne. Par une distraction singulière, on les avait laissé imprimer sans rien dire, et quelques exemplaires étaient même déjà en circulation quand arriva l'ordre d'interrompre la vente et de mettre des cartons aux deux poésies trouvées trop libres, tandis que les deux poèmes politiques furent tout à fait supprimés. Pour ce qui regarde l'un de ces derniers, *Wilhelm de Waldeck*, M. H. s'exprime d'une façon bien peu claire; il me semble toutefois comprendre que d'après lui ce poème était (en partie du moins) une pure fabrication de Hanka[2]. — Quant aux deux autres poésies (dont l'une, *le Songe de Mai,* doit son existence à la réunion malencontreuse de deux pièces tout à fait distinctes[3]), on remplaça les passages condamnés

1. On sait que ce ms., actuellement à la Bibl. imp. de Paris, est la plus riche source pour les œuvres des *Minnesinger* allemands.

2. « Offenbar wollte hier Hanka unter der Form *altbœhmischer* Gedichte *neubœhmisch* » politisches Kapital schlagen (p. 54). »

3. Ces deux pièces sont d'ailleurs traduites (anciennement) de l'allemand; l'une parle d'un *songe*, l'autre de *mai;* Hanka les réunit pour pouvoir attribuer le tout à un prince tchèque, Henri de Podiebrad, qui passe pour avoir composé un *songe de mai.*

par des passages correspondants, mais adoucis, *composés en ancien tchèque*. Quel fut l'auteur de cette falsification nouvelle? M. H. veut encore que ce soit l'éternel Zimmermann, dont il voudrait faire le bouc émissaire de tous les péchés de ses compatriotes, mais il n'y a pas ici l'ombre d'une probabilité. Hanka a dit lui-même, dans une lettre écrite en 1862, trente-six ans après la mort de Zimmermann et sans aucune raison d'altérer la vérité : « On chargea le professeur » Svoboda de Novarov de composer quelques autres vers en ancienne langue » tchèque, et on remplaça ainsi les feuillets supprimés. » M. H. prétend que Svoboda aurait fait des vers meilleurs; c'est là un argument tout subjectif qui n'a pas la moindre valeur. Or le fait n'est pas sans intérêt. Ce Svoboda est en effet, avec Hanka, le premier qui ait fait connaître le ms. de Kœniginhof. Hanka avait à peine annoncé sa trouvaille, destinée à faire tant de bruit, que Svoboda la répandait de son côté, en même temps que le Linda qui a figuré plus haut (Hanusch, *Das Schriftwesen und Schrifthum der bœhmisch-slovenischen Vœlkerstæmme*, p. 57), et en 1819 l'édition *princeps* du ms., donnée par Hanka, était accompagnée d'une traduction en vers allemands de ce même Svoboda.

4. *La prophétie de Libouchа*. Il s'agit ici d'une fabrication effrontée de Hanka, fabrication qu'a reconnue M. Palacky lui-même (cf. *Rev. crit.*, 1866, p. 315). Il eut l'audace de lire ce morceau, composé par lui en ancien tchèque d'après un poème latin qui paraît authentique, en 1849, à la *Société royale des sciences* de Prague; il disait l'avoir trouvé sur sept bandes de parchemin cousues dans la reliure d'un ms. portant le n° 960 au Museum de Prague et renfermant le *De arte moriendi* et il montra ces bandes à la société. Plus tard, il déclara les avoir recousues à leur place primitive. Or aucun ms. du Museum ne porte le n° 960, et dans le n° 940, qui contient un *De arte moriendi*, « il n'y a pas et il n'y a » jamais eu de bandes de ce genre (p. 72). » — Cette grossière imposture a été dénoncée pour la première fois par M. Max Büdinger (cf. *Rev. crit.*, 1866, p. 314, n° 4); ce qu'il y a d'inouï, c'est qu'aucun savant bohême, jusqu'alors, n'eût protesté contre ce faux impudent. Schafarik, qui assistait à la séance où Hanka fit sa lecture, « sourit avec incrédulité, mais ne répondit rien (p. 68). » Il ne doutait pas cependant, dit M. H. (p. 71), du véritable état des choses; mais « on avait alors des égards pour Hanka (man liess damals Hanka gewæhren), » qui depuis 1848 avait fait pour la cause slave des sacrifices réels et person- » nels. » Et M. H. lui-même est porté à voir là « une action obscure, » sans vouloir affirmer absolument l'évidente culpabilité de l'éditeur responsable du ms. de Kœniginhof.

Je le disais en commençant, et le lecteur est sans doute à présent de mon avis, le livre de M. Hanusch n'est pas propre à dissiper les graves soupçons de falsification coutumière qui pèsent sur tout le groupe de littérateurs tchèques au milieu duquel s'est produit le célèbre manuscrit de Kœniginhof[1]. Il faut ajouter que pour toute l'Europe savante, en dehors de quelques écrivains slaves, il ne saurait y avoir doute un seul instant sur la supposition du ms. de Grünberg, ce

1. M. H. n'a rien dit d'une falsification sur laquelle je n'ai d'ailleurs pas de détails, mais que j'ai indiquée, d'après Springer, dans mon article précité (p. 314, n. 5).

ms. dont M. Pertz a déclaré la fausseté évidente (cf. *Rev. crit.*, 1866, p. 314), et qui contient cette misérable rhapsodie du *Jugement de Liboucha*, dont le début est si clairement calqué sur celui du célèbre poème serbe, *le Partage de l'héritage*[1]. — Reste donc, comme seul objet de discussion, le manuscrit qui contient les autres poèmes épiques. Les savants tchèques affectent de considérer la question comme close : à mon sens elle ne fait que commencer à se poser. Une enquête, dirigée avec toutes les lumières et toute l'impartialité possible, devient un besoin urgent ; il y va de l'honneur de la nation bohême autant que des intérêts de la science. Cette enquête devra avant tout éclaircir l'historique de la découverte du manuscrit, qui, d'après les défenseurs les plus convaincus eux-mêmes, fourmille, dans le récit de Hanka, de mensonges (appelés bénévolement *lapsus memoriæ*) et de contradictions[2]. Il faudra ensuite que les slavistes de toute l'Europe soient appelés à donner leur avis motivé ; Schleicher est mort malheureusement avant de s'être expliqué sur ce point ; mais M. Miklosich, qui ne se sert plus, dans sa *Grammaire*, du ms. comme texte de langue, a le devoir de faire connaître ses motifs. Pour ce qui regarde le côté historique et littéraire, la discussion paraît terminée ; on a été dans l'impossibilité de citer un fait historique mentionné dans le ms. qui ne fût pas connu en 1817 ; la forme littéraire est parfaitement insolite pour tous ceux qui s'occupent d'épopées nationales. Les singularités paléographiques du ms. devront aussi être soumises à un jury compétent. — Nous attendons cette enquête avec impatience : il faut absolument qu'on sache enfin à quoi s'en tenir sur un fait d'histoire littéraire aussi important que celui-là. Nous avouons que, tout en déclinant notre compétence, nous penchons à croire à une supercherie ; et certes on est de plus en plus disposé à l'admettre quand on voit, comme nous l'avons dit plus haut, que tous les noms qui sont plus ou moins mêlés à la découverte, à la publication et à l'interprétation de ce trésor national sont ceux de faussaires soupçonnés ou convaincus.

G. P.

1. On peut trouver la traduction allemande de ce chant serbe dans les poésies de Gœthe et à la fin du tome I des *Kleine Schriften* de Jacob Grimm.

2. Entre autres histoires, Hanka raconta que des lambeaux de parchemin appartenant primitivement au ms. avaient servi aux Hussites à empenner des flèches qui gisaient encore sur le sol du caveau où il fit sa trouvaille. Mais alors pourquoi ne les a-t-il pas ramassés? et que sont devenues ces flèches? — Notez que le ms. est censé avoir été jeté dans ce caveau à la mort du possesseur et avec ses autres livres, il y a environ un siècle, c'est-à-dire trois cents ans au moins après les Hussites. Etc., etc. M. Hanusch dit à ce propos : « Quelques circonstances de la découverte, que Hanka, *dans son mélange de vérité et de » fiction*, n'a jamais bien éclaircie, ont été révélées par Linda (toujours les mêmes noms!). » Ce Linda accusait bien d'ailleurs le caractère qu'on attachait au trésor si merveilleusement découvert, en disant que l'*inventeur* « était prêt à montrer cette antiquité *à tous les » patriotes* qui désireraient la voir » (Hanusch, *Schriftwesen und Schriftthum*, p. 68). Hanka habitait alors avec Linda. Ce journaliste, en 1818, l'année de l'impression du ms., publiait un roman historique sur Vaçlav et Boleslav (les héros d'un des poèmes de Kœniginhof). C'était, dit ailleurs M. H. (*Die gef. bœhm. Gedichte*, p. 5) un homme habitué à des sentiments et à des expressions peu nobles : c'est pour cela que M. H. ne le croit pas capable d'avoir composé « la fadeur romantique et douceâtre » du *Vychehrad*; il cite des passages plus ou moins poétiques (des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles) dans son roman, qui sont, dit-il, d'une grande faiblesse; mais il ne les donne qu'en tchèque. Il y avait aussi des passages *en ancien tchèque*, qui, d'après M. H. (p. 14), sont pleins d'incorrections.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

» n'en offre pas d'exemple assuré. »). — GRADL, Sur le Vocalisme du dialecte franconien oriental (p. 263-283). — Comptes-rendus de BAUDRY, *Grammaire comparée des langues classiques*, t. I, par M. Schweizer-Sidler (p. 284-291, très-favorable); de CORSSEN, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, par M. Schweizer-Sidler (p. 291-311). — *Mélanges*. SCHŒNBERG, λήγω *et* ῥήγνυμι (p. 311-313); FRŒHDE, Étymologies latines (p. 313-315 : frendo, infestus). — *Nécrologie*. SCHMIDT, August Schleicher (p. 315-321).

La 5e livraison, brochée avec la 4e, est occupée presque en entier par un article de M. KUHN sur le livre de M. SCHERER, *Zur Geschichte der deutschen Sprache*, article qui tient près de cent pages (p. 321-411); M. Kuhn s'attaque uniquement à la deuxième partie de l'ouvrage, celle qui traite de la flexion, et il soumet les hypothèses de M. Scherer à une critique sévère, et, à ce qu'il semble, aussi judicieuse qu'approfondie. — *Mélanges*. FICK, *lira* et *porca* : μελίνη, *malva*; notes diverses (p. 412-416).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Arneth (A.). Joseph II. u. Katharina v. Russland. Ihr Briefwechsel. In-8°, 393 p. Wien (Braumüller). 13 fr. 35

Büchting (A.). Bibliotheca pharmaceutica oder Verzeichniss aller auf dem Gebiete der Pharmacie in den letzten 20 Jahren 1849-1868 im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher u. Zeitschriften. Ein bibliograph. Handbüchlein für Pharmaceuten, Medizinalbehœrden und Buchhændler. Mit e. ausführl. Sachregister. In-8°, 181 p. Nordhausen (Büchting). 1 fr. 35

Bibliotheca theologica od. systematisch geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete der evangel. Theologie in Deutschland und dem Auslande neu erschienenen Bücher hrsg. v. N. Müldener. 21. Jahrg. 2. Hft. Juli-Decbr. 1868 (mit e. alphabet. Register). In-8°, p. 74-181. Gœttingen (Vandenhœck u. Ruprecht). 1 fr. 10

—— philologica od. geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete der classischen Alterthumswissenschaft wie der ælteren und neueren Sprachwissenschaft in Deutschland u. dem Ausland neu erschienenen Bücher. Hrsg. von W. Müldener. 21. Jahrg. 2. Hft. Juli-Decbr. 1868 (mit e. alphabet Register). In-8°, p. 80-247. Gœttingen (Vandenhœck und Ruprecht) 1 fr. 80

—— medico-chirurgica, pharmaceutico-chimica et veterinaria od. geordnete Uebersicht aller in Deutschland u. in Auslande neu erschienenen medicinisch chirurgisch-geburtshülft. pharmaceutisch-chim. u. veterinær-wissenschaft. Bücher. Hrsg. von C. J. Fr. W. Ruprecht. 22. Jahrg. 2. Hft. Juli-Decbr. 1868. In-8°, p. 58-142. Gœttingen (Vandenhœck und Ruprecht). 95 c.

Curtius (G.). Studien zur griechischen u. lateinischen Grammatik. II. Bd. 1. Hft. In-8°, 200 p. Leipzig (Hirzel). 4 fr.

Dühring (E.). Kritische Geschichte der Philosophie von ihren Anfængen bis zur Gegenwart. In-8°, 519 p. Berlin (Heimann). 9 fr. 35

Müntz (Eug.). Holbein et son temps. Gr. in-8°, 40 p. Impr. Claye (extrait de la Gazette des Beaux-Arts).

Ritter (H.) et **Preller** (L.). Historia philosophiæ græcæ et romanæ ex fontium locis contexto. Editio 4. In-8°, 546 p. Gotha (F. A. Perthes). 10 fr. 70

Wolf (A.). Fürst Wenzel Lobkowitz, erster geheimer Rath Kaiser Leopold's I. 1609-1677. Sein Leben u. Wirken. Mit Portr. In-8°, 460 p. Wien (Braumüller). 16 fr.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

E. RENAN Saint Paul (Livre IIIe de l'histoire des origines du christianisme). 1 vol. in-8°, orné d'une carte des voyages de saint Paul, par Kiepert. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

En vente chez Fischer, à Cassel, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

HELIODORI Colometriæ Aristophanæ quantum superest una cum reliquis scholiis in Aristophanem metricis edidit C. Thiemann. In-8°. 3 fr. 40

En vente chez Ebeling et Plahn, à Berlin, et se trouve à Paris, à la à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

D. WOLKMANN Synesius von Cyrene. Eine biograph. Charakteristik aus den letzten Zeiten d. untergehenden Hellenismus. In-8°. 7 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 28 Quatrième année 10 Juillet 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

A. CASTAN Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain. In-8° avec 3 pl. 3 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik von FLECKEISEN und MASIUS, 1869. — Cahier 2.

KEKULÉ, Compte-rendu de CONZE, Mélanges sur l'histoire de la plastique grecque (Discussion sur quelques particularités d'Argos et d'Athènes). — FLECKEISEN, sur Cicéron, pro Archia, 10, 26. — CAMPE, La sortie des Platéens (Thucyd., III, 22 suiv.). — WEIL, Compte-rendu de EGGER, Mémoire sur quelques nouveaux fragments inédits de l'orateur Hypéride. — SCHNEIDER, 10 conjectures sur Callimaque. — L. DINDORF, Nicolas de Damas. — Additions au fragment de Priskos. — Sur les formes τρωγοδύτης et τεθέριος. — TITTLER, Sur Cic. de orat. 2, 20, 86; 28, 122. — FUNKHÆNEL et L. MÜLLER, Sur Horace. — WUNDER, Sur Horace, Od. I, 35, 24, III, 2, 18.

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, herausgegeben von A. HILGENFELD. — 1869. 2e Cahier.

LIPSIUS, *Études sur la dialectique de Schleiermacher* (suite et fin). — HOLTZMANN, *Les rapports de l'Évangile de Jean avec les synoptiques* (suite et fin). L'auteur achève de démontrer que le quatrième évangile est dépendant, sous plusieurs rapports, des trois premiers. — OVERBECK, *Lettre au Dr C. Holsten sur le passage Romains* VIII, 3. Discussion exégétique sur le sens du fameux passage ἐν ὁμοιώματι σαρκὸς ἁμαρτίας. — RŒNSCH, *Nouveaux éclaircissements sur l'Assomption de Moïse*. Remarques critiques et exégétiques, dont quelques-unes fort intéressantes, sur cet écrit pseudépigraphe souvent mentionné depuis quelque temps. — HILGENFELD, *Le* Pasteur d'Hermas *et son plus récent commentateur*, c'est-à-dire M. Zahn, qui place la composition de ce livre dès la fin du premier siècle après J.-C., et part de là pour affirmer l'apostolicité de quelques écrits du Nouveau Testament, fortement soupçonnés d'inauthenticité. M. Hilgenfeld critique les résultats obtenus par M. Zahn.

— 3e Cahier.

LIPSIUS, *La polémique d'un apologéte*. Réfutation des attaques dirigées contre l'auteur par M. Zahn dans son récent travail sur le *Pasteur* d'Hermas. — W. GRIMM, *Sur la doxologie de Romains* IX, 5. Contre M. H. Schultz qui veut encore appliquer cette doxologie à Christ. M. Grimm ponctue ainsi la phrase : ...ὁ ὢν ἐπὶ πάντων. Θεὸς εὐλογητὸς κ. τ. λ.; c'est l'interprétation déjà proposée par Erasme. — U. IMMER, *La dogmatique dépassant le point de vue de Hegel*. A propos de l'importante *Dogmatique chrétienne* de M. Biedermann (Zurich, 1869). — W. CLEMENS, *Les sources de l'histoire des Esséniens*. Intéressante critique des renseignements que Josèphe, Philon et Pline nous ont transmis sur les Esséniens. Hippolyte, Porphyre, Eusèbe, etc., n'ont guère fait que reproduire les données qu'ils trouvaient chez ces trois écrivains.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ackermann (F.). Introductio in libros sacros veteris fœderis usibus academicis accomodata. Editio IV. In-8°. Wien (Beck). 5 fr. 35

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — **10 Juillet** — **1869**

Sommaire : 128. Lévêque, Recherches sur l'origine des Gaulois. — 129. Bernays, les Lettres d'Héraclite. — 130. Ebert, du rapport de Tertullien avec Minucius Félix. — 131. Courajod, le *Monasticum Gallicanum*. — 132. Stern, sur les *Douze Articles des Paysans*. — 133. Œttinger, Moniteur des dates.

128. — **Recherches sur l'origine des Gaulois,** par C. Lévêque. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1869. In-8°, viij-174 p.

La préface de ce livre débute ainsi : « Les différents écrits que nous livrons ici » à l'impression sont l'œuvre posthume d'un jeune interne en médecine, enlevé » à l'âge de 26 ans à l'affection de ses parents et de ses nombreux amis, après » une maladie longue et douloureuse contractée en soignant les cholériques de » l'épidémie de 1864. » De semblables paroles désarment la critique qui aurait beaucoup à dire, si l'auteur était vivant et avait lui-même publié ces *Recherches sur l'origine des Gaulois*. On y voit un esprit sagace, curieux et indépendant, l'étoffe d'un érudit. Mais M. L. n'était pas encore complétement initié aux méthodes nécessaires dans ces études et ne semble avoir eu qu'une connaissance très-imparfaite des travaux publiés sur ces matières. Non-seulement il ignore les travaux étrangers, mais aussi des œuvres françaises telles que l'*Ethnogénie gauloise* de M. de Belloguet. Toute sa philologie celtique paraît prise dans l'ouvrage de M. de Chevallet sur la *Formation de la langue française*. Dans la partie purement historique de son livre, on trouve quelques objections ingénieuses au système de M. Amédée Thierry, mais mêlées à des assertions plus que contestables. — Du reste, si cette publication est une œuvre de piété envers un mort, elle a atteint son but; en inspirant une vive sympathie pour ce jeune savant enlevé si tôt à des études qu'il n'a pu qu'aborder.

H. G.

---

129. — **Die Heraklitischen Briefe.** Ein Beitrag zur philosophischen und religionsgeschichtlichen Litteratur, von Jacob Bernays. Berlin, Hertz, 1859. In-8°, 159 p. — Prix : 6 fr.

Dans cette publication M. J. Bernays a réédité après Westermann (*Heracliti epistolae*. Lipsiae, 1857) la correspondance apocryphe qui nous est parvenue sous le nom du philosophe Héraclite, en l'accompagnant d'une traduction en allemand et d'un commentaire où il traite toutes les questions que soulève cet ouvrage.

Cette correspondance se compose de neuf lettres. Les trois premières, invitation adressée par le roi Darius à Héraclite, réponse d'Héraclite, ordre donné par Darius aux Ephésiens de réintégrer dans ses droits de citoyen l'ami d'Héra-

clite Hermodore, sont insignifiantes en elles-mêmes. L'intérêt est dans le commentaire de M. B. et dans la manière dont il traite de certains points de la philosophie et de la biographie d'Héraclite qui se rattachent à ces trois lettres.

Dans la quatrième lettre, adressée à Hermodore, Héraclite, à propos d'une accusation d'impiété qui lui a été intentée par un certain Euthyclès, attaque avec vivacité l'usage d'enfermer la divinité dans les temples et dans l'obscurité (beaucoup de temples n'étaient éclairés que par la porte), tandis que le monde entier, avec les animaux, les plantes et les astres qui l'ornent, est son temple; il se compare pour la vertu à Hercule et se promet l'immortalité : « Si vous pouviez » ressusciter dans cinq cents ans, dit-il en s'adressant aux Ephésiens, vous trou- » veriez qu'Héraclite est encore vivant tandis qu'il ne resterait aucune trace de » votre nom; » il épousera aussi une Hébé, non pas l'Hébé d'Hercule, mais l'une de celles dont la Vertu est la mère; Homère, Hésiode, chacun des hommes illustres par leur sagesse a la sienne. Puis revenant brusquement au point de départ et à l'accusation d'Euthyclès, le pseudo-Héraclite demande si des autels, si des pierres peuvent être considérées comme des témoins des dieux, ce sont les œuvres de la divinité qui sont ses témoins. Le soleil, la nuit et le jour, les saisons, la terre avec ses fruits, la lune, déposent en sa faveur. M. B. pense que conformément à l'usage qui se remarque dans la littérature apocryphe et apocalyptique les cinq cents ans dont parle l'auteur de la lettre doivent se rapporter au temps où il vivait lui-même, c'est-à-dire au premier siècle de l'ère chrétienne (p. 26). Ce raisonnement ne me paraît pas bien convaincant et l'analogie semble forcée. L'auteur de la lettre ne prédit pas ici un événement précis et déterminé; c'est une manière figurée de dire que son nom vivra éternellement; le nombre cinq cents n'a évidemment pas ici l'importance du nombre des semaines, par exemple, dans le livre de Daniel. M. B. voit d'ailleurs dans cette lettre la trace de deux mains différentes, celle d'un philosophe qui attache par-dessus tout de l'importance à la sagesse et à la culture de l'esprit (παιδεία) et qui la récompense par l'union avec Hébé, celle d'un juif ou d'un chrétien d'Ephèse qui ne se souciait pas d'Hébé ni d'Hercule, mais qui a voulu introduire dans la lettre l'expression de son zèle contre l'idolâtrie et qui à la fin s'est évidemment rappelé le début du 19e psaume « coeli enarrant gloriam Dei. » Si M. B. n'a pas de peine à mettre à part la péroraison de la lettre, il est beaucoup plus embarrassé pour distinguer dans le début où commence et où finit la pieuse interpolation. Je crois que M. B. reconnaît avec raison un accent juif ou chrétien dans ces attaques contre l'idolâtrie. Mais pourquoi l'auteur de ces attaques, écrivant sous le nom d'Héraclite, ne se serait-il pas conformé à la vraisemblance en le faisant écrire aussi en philosophe et en payen? n'était-ce pas le moyen de donner plus d'autorité au langage juif ou chrétien qu'il lui prête?

A propos de cette lettre M. B. signale avec raison (p. 133) une pensée d'Héraclite qui avait échappé à l'attention des savants dans Clément d'Alexandrie (Protrept. 2, p. 18 P) : τὰ γὰρ νομιζόμενα κατ' ἀνθρώπους μυστήρια ἀνιερωστὶ μυεῦνται.

La cinquième et la sixième lettre adressées à un certain Amphidamas contien-

nent des réflexions sur la médecine et de vives attaques contre les médecins. M. B. signale (p. 58) les ressemblances frappantes qui se rencontrent entre certains passages de ces lettres et des passages du premier livre du traité attribué à Hippocrate sur *le régime;* ce qui confirme l'opinion qui attribuait cet ouvrage à un disciple de l'école d'Héraclite.

La septième lettre adressée à Hermodore est une invective véhémente contre la société antique. Le pseudo-Héraclite y parle en particulier du viol des jeunes filles dans les fêtes de nuit, de la prostitution des filles encore toutes jeunes et des garçons, des excès commis dans les pique-niques. Il condamne la guerre absolument et sans restriction; il s'indigne qu'on punisse comme déserteurs ceux qui ne veulent pas se souiller du sang de leurs semblables. Il dit qu'il n'est pas disposé à rire quand il voit qu'on s'approprie le bien d'autrui, qu'on traite comme sienne la femme d'autrui, qu'on vend comme esclaves des hommes libres, qu'on mange les animaux tout vivants, τὰ ζῶντα κατέσθιετε, qu'on viole la justice. M. B. fait remarquer (p. 73-74) que le trait relatif aux animaux vivants rappelle le premier des préceptes donnés à tous les enfants de Noé, c'est-à-dire à tous les hommes, qui sont mentionnés dans le Talmud. Il croit voir une réminiscence de quelques-uns des autres préceptes dans ce même passage du pseudo-Héraclite. Mais la chose n'est pas évidente; et ici, comme ailleurs, M. B. force un peu l'interprétation pour trouver des réminiscences et des allusions. L'un des préceptes donnés aux enfants de Noé défend le meurtre; et les invectives contre la guerre en général ne peuvent en tenir la place. Il n'y a pas de précepte spécial qui défende de réduire en esclavage des personnes libres. M. B. pense que l'auteur de la lettre n'a pas fait d'allusion au précepte qui défend d'adorer des idoles, parce que c'eût été trop contraire à la vraisemblance d'attaquer le culte des idoles sous le nom d'Héraclite. Mais l'auteur de la quatrième lettre n'y a pas regardé de si près, et Sénèque dans son traité de la superstition dit sur ce point des choses tellement fortes que saint Augustin a cru devoir en faire usage dans la cité de Dieu (VI, 10). M. B. voit dans les mots νόμος εἰμὶ ἄλλων une réminiscence de la politique d'Aristote (III, 13, 1284 à 13). Mais cet ouvrage était bien peu lu, et le pseudo-Héraclite a pu tirer d'ailleurs cette expression. Au reste M. B. n'a peut-être pas tort en attribuant cette lettre à un juif ou à un chrétien du Ie siècle de l'empire.

M. B. a constaté que Sénèque (*De ira*, 2, 10, 5. *De tranquill.* 15, 2) est le premier auteur où il est question d'Héraclite pleurant sans cesse par opposition à Démocrite comme riant toujours, et Pline l'Ancien (7, 50) dit aussi qu'Héraclite ne riait jamais.

Dans la huitième lettre, à Hermodore, il est question du voyage d'Hermodore en Italie, de la part qu'il devait prendre à la législation romaine et de l'empire romain auquel seront soumis un jour les Grecs d'Asie. L'auteur cite un oracle sibyllin qu'il applique à Hormodore : Σίβυλλα ἐν πολλοῖς καὶ τοῦτο ἐφράσθη ἥξειν σόφον Ἰταλίησιν ἐξ Ἰάδος χώρης.

La neuvième lettre est adressée aussi à Hermodore. C'est une apologie de la

mesure par laquelle Hermodore accordait aux affranchis le droit de cité (ἰσοπολιτεία) et à leurs enfants le droit d'arriver aux charges publiques (ἰσοτιμία). Le pseudo-Héraclite dit que de plus puissants adopteront les lois dont les Éphésiens n'ont pas voulu, ἔσονται κρείττους... οἱ πεισθησόμενοι τοῖς σοῖς νόμοις. M. B. voit ici (p. 99) probablement avec raison une allusion à la législation romaine qui était beaucoup plus libérale que la législation grecque. Le pseudo-Héraclite développe d'ailleurs le thème des stoïciens sur l'esclavage : tous les hommes sont égaux comme citoyens du monde; il n'y a d'homme libre que celui qui n'est pas assujetti à ses passions. M. B. croit reconnaître un juif ou un chrétien dans ce qui est dit du culte de la Diane d'Éphèse, qui a pour grand-prêtre un eunuque, comme si sa virginité courait du danger avec un homme. Mais il y a des traits tout semblables dans les citations que saint Augustin fait du traité de Sénèque sur la superstition. Les œuvres de Sénèque en général montrent combien il est difficile de distinguer par des caractères intrinsèques et même par le langage un philosophe d'avec un juif ou un chrétien dans ce qui tient à la morale et même au culte. Aujourd'hui encore il y a des gens qui croyent que Sénèque a dû faire des emprunts à saint Paul. Et certainement s'il ne nous était parvenu de Sénèque que quelques lettres anonymes, elles se prêteraient très-bien aux raisonnements que M. B. a faits sur la correspondance du pseudo-Héraclite.

Le texte de cette correspondance a été traité avec beaucoup de soin et de sagacité. Il y a des restitutions très-heureuses. Mais on n'est pas infaillible; et M. B. est trop disposé à s'étonner qu'on puisse commettre des erreurs. L'auteur de l'histoire de la philosophie grecque à qui M. B. reproche vivement (p. 41) de n'avoir pas pensé à se servir du traité d'Hippolyte contre les hérésies pourrait s'étonner à son tour qu'un philologue aussi distingué que M. B. ait vu (p. 128) une incorrection dans la construction ἐκείνου εὐνοίᾳ signifiant « par bienveillance » *pour* lui. » Krüger (§ 47, 7, 5) et Madvig (§ 45 rem.) citent le passage suivant de Thucydide (7, 57) Δημοσθένους φιλίᾳ καὶ Ἀθηναίων εὐνοίᾳ ἐπεκούρησαν, qui justifie pleinement le pseudo-Héraclite. — Le texte de la cinquième lettre (p. 48, l. 5-6) ne me semble pas exempt d'altération dans le passage où après avoir dit que la prédominance d'un des éléments qui entrent dans le corps humain est la cause des maladies, l'auteur continue ainsi : ἀλλὰ θεῖόν τι ψυχὴ ἡ ἁρμόζουσα αὐτά· ὑγεία ἐστὶ τὸ πρῶτον, ἰατρικώτατον φύσις· οὐ γὰρ εἰκάζει ἡ πρώτη ἀτεχνία τι παρ' αὐτήν, ἀλλὰ ὕστερον ἄλλοι ἄλλα μιμούμενοι οἱ ἄνθρωποι ἐπιστήμας τὰς ἀγνοίας ἐκάλεσαν..... οἶδεν ἐμὴ σοφία ὁδοὺς φύσεως, οἶδε καὶ νόσου παῦλαν. Évidemment l'auteur veut dire que la manière dont la nature rétablit l'équilibre de la santé est le modèle de la médecine, le prototype de la médecine que les hommes ont imité plus ou moins grossièrement. Mais je ne comprends pas bien ce que donne le texte ὑγεία..... φύσις, que M. B. traduit : « Die Gesundheit ist das ursprüngliche, die Natur ist der » grœsste Arzt. » Et je ne vois pas de restitution bien certaine; faut-il lire : ὑγείας ἐστὶ τὸ πρῶτον ἰατρικὸν φύσις, en faisant dépendre ὑγείας de φύσις? En tout cas l'enchaînement des idées exige, à ce qu'il me semble, le sens que j'ai indiqué plus haut.

En somme l'ouvrage de M. Bernays est plein de recherches savantes, ingénieuses, présentées avec intérêt. La matière est petite, mais le travail est exquis. Cette publication ajoute à ce que l'on savait de la philosophie d'Héraclite et de l'état moral et religieux de l'empire romain au Ier siècle de l'ère chrétienne.

Charles THUROT.

---

130. — **Tertullian's Verhæltniss zu Minucius Felix,** nebst einem Anhang über Commodian's carmen apologeticum von Adolf EBERT. Leipzig, Hirzel. — Prix : 3 fr. 25 c.

Ce travail intéressant de M. Ebert est extrait des Mémoires de l'Académie des sciences de Saxe. Il se compose de deux parties, ou plutôt de deux mémoires séparés sur deux questions qui intéressent l'histoire et la littérature des premiers siècles du christianisme. Le premier est consacré à étudier les rapports qui existent entre l'*Octavius* de Minucius Felix et l'*Apologeticum* de Tertullien. Ces deux ouvrages sont à peu près du même temps; il ont dû être composés vers les trente dernières années du second siècle. Mais lequel a précédé l'autre ? C'est une question qu'il est important de résoudre. Comme ils nous donnent tous les deux sur la situation de la société chrétienne à ce moment des renseignements qui concordent pour l'ensemble, mais diffèrent quelquefois par les détails et les nuances, il est utile à l'histoire de l'Église que chacun des deux tableaux soit remis à sa date précise. L'histoire littéraire n'a pas moins d'intérêt à savoir lequel des deux livres a précédé l'autre : ils sont parmi les livres chrétiens les plus anciens qui aient été écrits en latin, et il est naturel qu'on souhaite de connaître avec certitude par quel ouvrage la littérature latine chrétienne a commencé.

L'*Octavius*, dont nous ne possédons qu'un seul manuscrit ancien, n'a été publié pour la première fois qu'en 1543. A ce moment l'*Apologétique* de Tertullien était depuis plus d'un demi-siècle en possession de l'admiration publique, et l'on n'hésita pas à regarder comme le plus ancien l'auteur le plus connu et le plus admiré. L'opinion contraire prévaut aujourd'hui ; c'est celle de M. Ebert qui cherche à prouver que l'*Octavius* est antérieur à l'*Apologétique*. Malheureusement on n'a pas de texte précis pour l'établir. Si Lactance, dans la revue rapide qu'il présente des défenseurs du christianisme au 5e livre de ses *divinae institutiones*, met Minutius Felix avant Tertullien, saint Jérôme, dans son *de viris illustribus*, place au contraire Tertullien le premier. Niebuhr fait bien remarquer que Minutius réfute à deux reprises le livre que Fronton avait écrit contre les chrétiens, et, comme on doit supposer que la réponse n'a pas dû être très-postérieure à l'attaque elle-même, il en conclut que l'*Octavius* a dû paraître vers l'an 170; mais M. Ebert ne trouve pas cet argument sans réplique. Il lui semble que plusieurs années après la mort de Fronton on pouvait encore citer et réfuter l'ouvrage d'un orateur célèbre qui avait dû faire beaucoup de bruit quand il parut et dont assurément la renommée ne s'était pas si vite éteinte. On est donc réduit, en l'absence de documents étrangers, à l'étude comparée des deux livres et il faut qu'on se décide par des raisons presque exclusivement littéraires. Toute l'argumentation de M. Ebert

se borne à montrer qu'il y a chez les deux écrivains des morceaux tellement semblables qu'il faut que l'un ait copié l'autre; or ces morceaux semblent bien mieux à leur place dans l'*Octavius* que chez Tertullien; ils y font partie du plan même de l'ouvrage et l'on ne peut les enlever sans en compromettre l'ordonnance générale qui est très-sage et très-simple. Au contraire dans l'*Apologétique* ils sont moins bien fondus avec le reste, ils ne s'accordent pas toujours avec le plan de l'ouvrage et ils ont l'air parfois de n'avoir pas été faits pour l'endroit où on les voit. M. E. n'a pas de peine à répondre à ceux qui prétendent que l'originalité de Tertullien ne permet pas de supposer qu'il emprunte ses idées d'un autre. On sait qu'il ne s'est pas fait scrupule dans d'autres passages d'imiter saint Justin. D'ailleurs l'*Apologétique* était une œuvre de circonstance, écrite en toute hâte au début d'une persécution pour essayer de l'arrêter. Est-il surprenant que l'auteur, pressé d'achever son livre, ait pris son bien où il le trouvait, sans se préoccuper beaucoup d'ordonner avec soin ses emprunts? Ces imitations ne font du reste aucun tort à l'originalité de l'*Apologétique*. M. E. fait remarquer avec beaucoup de force que cette originalité se trouve dans le caractère juridique de l'ouvrage. Saint Justin, Tatien, Athénagore étaient des Grecs qui connaissaient peu les lois romaines; Tertullien qui les avait étudiées et pratiquées s'en est servi le premier pour la défense du christianisme. Minutius est original aussi; il ne ressemble pas aux Grecs ses devanciers, et il a mis dans son petit livre le caractère de son pays et de son temps. C'est un philosophe, mais non pas un spéculatif ou un platonicien. Il prend le fond des doctrines stoïciennes, et, selon l'habitude des Romains, le modifie par le bon sens et l'applique à la vie commune: c'est un imitateur de Cicéron et un disciple de Sénèque. Ainsi, comme le fait remarquer en terminant M. E., c'est par deux œuvres originales et vraiment romaines que la littérature chrétienne a commencé à Rome.

L'autre mémoire de M. Ebert, quoique beaucoup plus court, est plus intéressant encore et plus nouveau. Il y traite du poème intitulé *Carmen apologeticum* qu'on attribue à Commodien. Ce poème a été publié pour la première fois par D. Pitra qui l'avait trouvé sans nom d'auteur dans la bibliothèque de sir Thomas Phillips à Middlehill. Le manuscrit de Middlehill est rempli de fautes et D. Pitra en a donné une édition fort médiocre. M. E., qui se montre très-sévère pour l'éditeur du *Spicilége*, prouve qu'il n'a pas été heureux dans la constitution du texte et qu'il n'a pas toujours compris les idées principales de son auteur. Le commentaire de M. E. améliore en beaucoup d'endroits ce texte corrompu et nous fait bien mieux saisir la suite et la portée des idées. Ce qu'il a le mieux éclairci, c'est la partie de ce curieux poème qui se rapporte à la fin du monde et à l'Antechrist. Il y règne une grande confusion que D. Pitra n'avait pas su dissiper. M. E. rappelle comment la croyance à l'Antechrist est née chez les Juifs de l'interprétation de certains passages de la Bible, notamment de la vision de Daniel et de la prophétie d'Ezéchiel sur Gog et Magog. Les Juifs croyaient que l'anti-messie serait un homme de la tribu de Dan qui s'élèverait traitreusement contre le Christ « comme un serpent s'élance du chemin, » et qui après

une longue résistance finirait par être vaincu par lui. Les chrétiens, en quittant la Judée, emportèrent ces croyances avec eux. Ils pensaient, avec saint Paul, que la venue de l'*homme de péché* était proche. La première persécution, à laquelle ils ne s'attendaient pas, et les massacres qui en furent la suite les disposèrent à croire que l'empereur, qui les traitait si rudement, pourrait bien être ce *fils de perdition* prédit par les prophètes. Précisément la canaille de Rome, qui regrettait Néron, prétendait, sous les Flaviens, qu'il n'était pas mort, qu'il s'était réfugié chez les Parthes et qu'il devait en revenir. Ces récits populaires confirmèrent les chrétiens dans leur opinion, et, à partir de la fin du premier siècle, Néron fut pour eux l'Antechrist. Mais cette façon d'interpréter la légende ne fut acceptée qu'à Rome et dans une partie du monde romain. A la même époque saint Irénée continue à croire que l'Antechrist sera un homme de la tribu de Dan et il l'appelle Bélial. L'originalité de l'auteur du *Carmen apologeticum* consiste à réunir les deux légendes; il y a pour lui deux antechrists, Néron et l'anti-messie des Juifs. Chacun a son rôle: « l'un, nous dit le poète, est la perdition de la ville, » l'autre de la terre tout entière. » Néron tue Hélie et chasse les chrétiens de Rome, à son tour, il est défait et tué par l'anti-messie qui détruit Rome et massacre les Romains, récit lugubre que l'auteur de ce poème rhythmé termine par ce beau vers :

Luget in aeternum, quae se jactabat aeterna!

à partir de ce moment cette légende combinée est généralement acceptée par les écrivains ecclésiastiques, et nous la retrouvons chez Lactance et chez Sulpice Sévère.

Quant à l'auteur du poème et à l'époque où il vivait, M. E. se rapproche en général des opinions de D. Pitra, mais il les établit sur de meilleures preuves. Il ne doute pas que l'auteur du *Carmen apologeticum* ne soit le même que celui des *Instructiones adversus gentium deos*, c'est-à-dire Commodien. Il pense qu'il vivait et qu'il a écrit vers le milieu du IIIe siècle et que par conséquent il est le premier en date de tous les poètes latins chrétiens. Son histoire nous est du reste parfaitement inconnue, nous n'en savons que ce qu'il nous en apprend lui-même. Il s'appelle, dans les *Instructiones, Gazaeus, mendicus Christi*. Il était donc de la ville de Gaza, et non africain comme on l'a prétendu. Mais, si l'on accorde à M. E. qu'il était né en Orient, on ne peut s'empêcher de croire que ce n'est pas en Orient qu'il a vécu et qu'il a composé ses ouvrages. Son originalité consiste à être un poète populaire. Il n'a pas écrit pour la société lettrée mais pour la foule; il faut donc admettre que les gens parmi lesquels il vivait pouvaient le comprendre, et que par conséquent il écrivait dans un de ces pays de l'Occident où la langue latine était celle de tout le monde. Il m'est difficile aussi d'admettre avec M. E. que *mendicus Christi* ne soit qu'une traduction de *servus Dei;* je crois que sans être téméraire on peut y voir autre chose. Ces mots ne semblent-ils pas dire que Commodien s'était condamné à la pauvreté volontaire? C'était donc peut-être une sorte de moine avant les moines, un apôtre populaire qui courait le monde, comme faisaient les cyniques à ce moment, prêchant la

pauvreté par ses leçons et son exemple. Je remarque en effet à plusieurs reprises dans son poème des mots bien cruels contre les riches. Il dit « qu'à la façon » des bêtes ils cherchent toujours quelque proie à prendre, quelque sang à lêcher, » et que leur unique joie est de vivre comme des porcs à l'engrais »

Dum modo laetentur saginati vivere porci!

Gaston Boissier.

---

131. — **Le Monasticon Gallicanum,** par Louis Courajod. Paris, Liepmannssohn et Dufour, mai 1869. In-fol., 28 p. — Prix : 5 fr.

Le bénédictin D. Michel Germain composa sous le titre de *Monasticon gallicanum* une histoire des abbayes de la congrégation de Saint-Maur; il mourut avant d'avoir pu faire imprimer son ouvrage, qui demeura définitivement inédit. Un grand nombre de planches, représentant les vues à vol d'oiseau des diverses abbayes, furent gravées pour accompagner le texte; elles n'existent plus aujourd'hui, mais quelques-uns des tirages qui en avaient été faits se sont conservés. Malheureusement les amateurs qui les recueillirent les assemblèrent sans ordre, n'ayant pas toujours la série complète et y mêlant arbitrairement des estampes étrangères. De tels recueils interpolés et confus nécessitaient un travail de dépouillement que M. Courajod vient de faire paraître. L'auteur s'est attaché à reconstituer suivant un plan méthodique le catalogue des planches, qu'il a reconnues avoir été exécutées pour l'œuvre de D. Germain et dont il a assez judicieusement arrêté le nombre à 152.

M. C. destinant sa monographie à précéder la collection des planches du Monasticon, débrouillée et reconstituée par lui, mais *photogravée* aux frais d'un riche antiquaire, s'était restreint dans les limites d'une introduction. Son étude, éditée séparément par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, semble dès lors trop courte; mais si résumée qu'elle soit, elle n'en est pas moins la base nécessaire de toute publication nouvelle sur le même sujet.

F. Calmettes.

---

132. — **Ueber die zwœlf Artikel der Bauern** und einige andre Aktenstücke aus der Bewegung von 1525, von Alfred Stern. Leipzig, S. Hirzel, 1868. In-8°, viij-151 p. — Prix : 3 fr. 20.

Le présent travail d'un jeune savant de Gœttingue n'est pas une histoire de la guerre des paysans, mais il fait naître le désir de voir l'auteur aborder bientôt ce sujet plus vaste auquel il prélude si bien par l'opuscule que nous examinons ici. C'est une étude critique sur l'origine du document qui joua le rôle principal dans le terrible soulèvement de 1525, et que nous connaissons sous le nom des *Douze articles*. Cette pièce, dans laquelle sont formulés avec une brièveté et une modération magistrale les griefs des malheureux paysans, a fait le tour de l'Allemagne en un clin d'œil; nous la retrouvons partout [1], de l'Esthonie jusqu'en

---

1. L'auteur cite 31 éditions *contemporaines* différentes et il ne les cite pas toutes. Nous

Alsace et en Lorraine, et des frontières de la Suisse jusqu'aux montagnes de Thuringe, sans qu'on ait encore pu découvrir les voies par lesquelles elle se propagea et sans qu'on ait réussi jusqu'ici à fixer d'une manière indubitable le nom de l'homme qui formula cette déclaration des droits de l'homme au XVIe siècle. L'auteur ne s'est point laissé effrayer par l'insuccès de ses prédécesseurs, et il a essayé d'arriver à des résultats positifs par une critique prudente et sagace unie à une discussion minutieuse des sources. M. Stern commence d'abord par examiner les motifs du succès universel dont jouirent les Douze articles; il nous montre que ces droits réclamés par les paysans dans un langage net et précis, ne sont pas des postulats théoriques, mais la revendication légitime d'anciens droits possédés par les Germains libres du IXe et du Xe siècle, de droits frauduleusement dérobés aux victimes par l'injustice et la dureté d'une féodalité de plus en plus oppressive et violente. Les douze articles sont comme des échos lointains des codes judiciaires du *Sachsenspiegel* et du *Schwabenspiegel*, auquels se mêle un élément religieux nouveau, stimulé par l'ardent désir d'échapper à l'oppression du clergé. M. St. décompose ensuite les douze articles en leurs différents éléments. Les éditions les plus complètes sont ordinairement précédées d'une introduction et accompagnées de notes marginales; notre auteur établit que notes et introduction ne font pas partie du texte primitif et sont l'œuvre d'un commentateur postérieur (de quelques mois) à l'auteur de la rédaction première. Maintenant d'où vient cette rédaction première ? Cette grosse question, M. St. l'aborde par le côté négatif en discutant d'abord les personnalités désignées par ses prédécesseurs comme auteurs probables des douze articles et en montrant successivement l'impossibilité de ces assertions diverses. Cinq personnes se sont involontairement disputées jusqu'ici l'honneur de la rédaction des articles; je dis *involontairement*, car aucune d'elles n'a prétendu de son vivant à cet honneur, qui aurait pu coûter cher, et ce sont des écrivains postérieurs qui leur ont imposé ce labeur. La première de ces personnes est Christophe Schappeler ou Sertorius, prédicateur à Memmingen, réfugié en Suisse après la révolte des paysans. L'introduction théologique aux articles, lourde et peu digne du reste, est peut-être de lui, mais il n'a point touché au texte même des articles, non plus que Jean Heuglin, vicaire à Sernatingen sur le lac de Constance, brûlé comme hérétique à Meersbourg après la défaite des paysans, bien qu'il ait été accusé d'avoir écrit *des articles;* mais M. St. démontre qu'il s'agit d'autres pièces en faveur des paysans. C'est une confusion analogue qui a fait désigner Frédéric Weigand, fonctionnaire de l'électeur de Mayence à Miltenberg dans l'Odenwald, comme auteur de notre document. Le prophète Thomas Münzer, le célèbre chef des paysans révoltés de la Thuringe a également été nommé, mais plutôt à cause de l'importance de son rôle dans la révolte générale et de sa valeur personnelle que sur des indices certains. Un dernier candidat se présentait dans la personne

---

en avons noté une au t. 74 de la collection Wenckeriana à la bibliothèque du Séminaire protestant de Strasbourg, qu'il paraît ignorer.

du chevalier Jean de Fuchsstein, agent politique du duc Ulrich de Wurtemberg pendant les années de son exil. Il paraissait peu probable de prime abord qu'un gentilhomme ait trouvé les formules claires et expressives qui résument les vœux et les désirs des paysans et sans quelques textes contemporains, qui prouvent qu'en effet Fuchsstein fut profondément impliqué dans les troubles de la Souabe, espérant les faire tourner au profit de son maître, on n'aurait jamais songé sans doute à ce nom. M. St. ayant écarté ces diverses hypothèses arrive à celle qu'il nous propose à son tour. D'après lui, l'auteur des Douze articles, c'est Balthasar Hubmaier, d'abord professeur à l'université d'Ingolstadt, puis converti au protestantisme et nommé pasteur à Waldshut, qu'il amena aux doctrines de la Réforme et qui devint en 1524 le centre politique des paysans révoltés de la Forêt-Noire. Hubmaier fut bientôt le conseiller politique des paysans et c'est sur leur demande et, pour ainsi dire, sous leur dictée, qu'il rédigea le document qui nous occupe. M. St. a réuni avec une grande sagacité tous les arguments en faveur de cette donnée importante. La preuve principale se trouve dans les lettres de J. Faber, vicaire-général de Constance, chargé de confisquer les papiers de Hubmaier (qui fut brûlé à Vienne en 1528) et qui y trouva les documents établissant le fait et le texte même des Douze articles écrits de la main de l'accusé. Quant à la date de la rédaction des articles elle est assez facile à fixer *approximativement*. Les premiers exemplaires en circulèrent à Ulm et à Munich dans les derniers jours de Mars 1525; on peut donc admettre qu'ils ont été composés à Waldshut vers la mi-mars de cette année.

Tout n'est pas également certain dans le travail de M. Stern et lui-même reconnaît ce fait avec beaucoup de modestie. Mais il est permis de dire dès aujourd'hui que plaçant hypothèse contre hypothèse, celle de notre auteur est encore celle qui paraît la plus probable et que toutes les tentatives faites avant lui pour trouver l'auteur des douze articles ont été moins heureuses que la sienne. Peut-être sera-t-il possible de découvrir un jour dans quelques archives d'Allemagne des documents nouveaux sur ce sujet. Pour le moment tout nous permet d'accepter avec quelque sécurité les résultats dûs à la sagacité de notre auteur et qui pourraient bien contenir la vérité définitive sur un des points les plus controversés de l'histoire allemande.

Rod. Reuss.

---

133. — **Moniteur des Dates.** Biographisch-genealogisch-historisches Welt Register, par Eduard Maria Œttinger. Leipzig, Ludwig Denicke, 1869. In-4°, 1073 pages. — Prix : 140 fr.

La traduction du titre de ce vaste ouvrage en donnera une idée exacte : « Répertoire universel biographique, généalogique et historique, comprenant les actes personnels de la race humaine, c'est à dire l'indication de la patrie, des dates de naissance, de mariage et de mort, de plus de 100,000 personnes de toutes les époques et de toutes les nations, ayant joué un rôle dans l'histoire,

depuis la création du monde jusqu'à nos jours, avec des notes sur toutes sortes d'objets curieux. » — L'épigraphe est empruntée avec à propos à une *Comedia* de Calderon : « Muera el hombre, viva el nombre. » Un avant-propos en langue française annonce que ce livre est le résultat de vingt ans de recherches, et qu'il contient près d'un million de dates arrangées par ordre alphabétique. « Jusqu'à » présent nul dictionnaire n'a surpassé le nombre de 40,000 personnages; le » nôtre sera le premier qui s'élèvera à la hauteur de plus de 100,000 noms » d'hommes et de femmes. » L'ouvrage est rédigé en langue allemande; on en promet plus tard une traduction française. Chaque page est divisée en trois colonnes d'une impression assez serrée, sans être cependant d'une finesse qui fatigue la vue; chaque colonne est de 95 lignes. On se trouve donc en face d'un total de 3,319 colonnes et de 315,400 lignes, énonçant chacune plusieurs faits, plusieurs dates.

Chaque individu indiqué dans cet immense répertoire obtient en général trois lignes, quelquefois deux, parfois quatre, très-rarement davantage. D'après le plan du livre, les indications se bornent aux dates de la biographie de chaque personnage, sans qu'il soit fait mention de ses travaux littéraires ou scientifiques, ni des circonstances auxquelles il doit d'être connu. Traduisons quelques articles qui serviront d'exemple :

Gœthe (*Johann Wolfgang v.*), fils de Jean Gaspard G., poète allemand, conseiller intime de Saxe-Weimar et ministre d'État, né à Francfort sur Mein le 28 août 1749, annobli en 1782, marié le 19 octobre 1806 à Christiane Vulpius, veuf depuis 1816, mort à Weimar le 21 mars 1832.

Palmerston (*Henry John*), baronet Temple, troisième vicomte, fils d'Henry II Temple, deuxième vicomte, homme d'État anglais, ex-premier ministre, né à Broadland (Southamptonshire) le 20 octobre 1784, marié le 16 décembre 1839 à Emily Mary Lamb, mort à Brockett (Herfordshire) le 18 octobre 1865.

Vernet (*Jean Émile Horace*), fils d'Antoine Charles Horace, surnommé Carle, peintre français d'histoire, né à Paris le 30 juin 1789, marié en 1810 à Louise Pujol, veuf en ——, remarié en —— à la veuve de Boisricheux, mort à Paris le 17 janvier 1863. Un de ses tableaux les plus célèbres est les « Adieux de » Napoléon à Fontainebleau ».

Voltaire (*François Marie Arouet de*), fils de François Arouet et de Marie Marguerite Daumart, philosophe et écrivain français, né au château de Chatenay, près de Sceaux, le 20 février 1694[1], mort à Paris le 30 mai 1778.

M. Œttinger a pensé qu'un personnage de l'importance de Voltaire méritait bien quelques détails; il a donc joint trois notes aux lignes fort succinctes que nous venons de reproduire :

1° Il n'est pas exact que le jeune Arouet ait pris le nom de Voltaire en adoptant celui d'une propriété rurale appartenant à sa famille; c'est avec plus de raison que l'auteur

---

1. [C'est une double erreur : Voltaire naquit à Paris le 21 novembre 1694; voir son acte de baptême, extrait des registres de Saint-André des Arcs, dans Jal, p. 1285. *Réd.*]

des *Critical Essays by an Octogenarian* (Cork, 1851, in-8°) fait observer que Voltaire est l'anagramme de : Arouet l. j. (le jeune).

4 3 7 6 1 8 2 5	1 2 3 4 5 6 7 8
V o l t a i r e	A r o u e t l. j.

2° La maison où naquit Voltaire était dans la rue des Vignes; elle fut démolie en 1825.

3° Voltaire, qui avait déclaré la guerre à Jeanne d'Arc, mourut précisément le même jour où, en l'an 1431, cette héroïne fut livrée au supplice. La *Nouvelle Biographie générale* lui consacre un article signé *Eugène Asse,* où nous regrettons de ne rien découvrir de bien nouveau; nous avons été frappés d'y trouver une appréciation de Voltaire par Gœthe; nous ne la connaissions pas encore, mais nous l'avons rencontrée dans le t. 36, p. 213, des *Œuvres* de Gœthe (Stuttgart, 1830); nous avouons que cette longue série de mots, placés à la suite les uns des autres (génie, imagination, profondeur, étendue, raison...), nous semble remplie de pléonasmes et de tautologies, et nous pensons que Gœthe aurait pu porter sur Voltaire un jugement plus précis et plus concluant.

Pour montrer quelle abondance de renseignements nouveaux le travail de M. Œttinger ajoute aux Dictionnaires biographiques les plus récents, nous observerons qu'il débute par signaler huit Aa (Van der), tandis que la *Biographie générale*, éditée par MM. Didot, n'en fait connaître que quatre; et dès la première colonne de la première page on trouve les noms d'Aabel, Aabye, Aach, Aacken, Aayard (J. G. W. et Rasmus), Aalborg, Aælholm, Aall, Aare, et une foule d'autres dont il n'est fait aucune mention dans la *Biographie* en question. — L'auteur n'a point exclu de ses recherches les personnages vivants; il donne la date de leur naissance; c'est ainsi qu'en ouvrant au hasard la seconde partie, à la page 112, nos regards se portent sur Théophile Gautier, né à Tarbes le 31 août 1808, et sur le peintre italien Leonardo Gavagnini, né à Venise le 18 mars 1812. — On comprend d'ailleurs qu'il est impossible que quelques lacunes ne soient pas à signaler; il nous serait facile d'en indiquer un assez grand nombre; ainsi, pour la lettre G (et nous prenons la première qui s'offre à nous), nous aurions à mentionner le baladin Gaultier Garguille (dont le vrai nom était Guérin), cher aux bibliophiles français, né vers 1574, mort vers 1634 (peut-être M. O. l'a-t-il repoussé, faute d'indications assez positives); le poète Pierre Gringore, né de 1475 à 1480, mort vers 1544 (même observation); l'oratorien Jean Gaichies, né à Condom en 1647, mort à Paris le 5 mai 1741; le comte J. R. de Gain-Montaignac, littérateur, né en janvier 1778, mort au commencement de 1819 (M. O. ne cite que le prélat de ce nom, évêque de Tarbes en 1782, mort en Portugal en 1806); l'abbé Jacques Galet, né à Lamballe et mort en 1726, etc. M. O., qui cite parfois Quérard, aurait parfois pu consulter avec profit la *France littéraire* de ce laborieux écrivain. Il nous semble aussi qu'il aurait trouvé beaucoup de renseignements dans l'*Obituary* qui est joint à chaque cahier mensuel du *Gentleman's Magazine;* prenons le premier numéro de ce journal qui nous tombe sous la main, celui du mois d'août 1860; nous y rencontrerons divers personnages qui mériteraient d'être réunis à tant d'autres qu'enregistre le *Moniteur des Dates : Finlaison* (John), né à Thurso le 27 août 1783, mort près de Londres le 13 avril 1860, auquel on doit les tables de mortalité qui servent de base aux opérations de divers établissements anglais;

Martin (Peter John), géologue distingué, né à Purlborough (Sussex) en 1786, mort dans la même ville le 13 mai 1860; *Roberts* (George), archéologue, géologue et historien, mort à Lyme Regis le 27 mai 1860; *Ormerod* (William Piers), médecin et anatomiste habile, auteur d'ouvrages estimés, né à Londres le 14 mai 1818, mort à Canterbury le 10 juin 1860; *Thackwell* (Joseph), général anglais, né en 1781, mort à Aghada-Hall (près de Cork) le 8 avril 1859. Arrêtons ici cette énumération, à laquelle nous pourrions donner une extension formidable. — Nous observerons aussi que quelques erreurs, excusables assurément dans un labeur aussi gigantesque, se rencontrent de loin en loin; il n'est pas exact (bien qu'on l'ait fort souvent redit) que Furetière ait dédié au bourreau son *Roman bourgeois*. A propos de Locke, qui resta célibataire toute sa vie, M. O. indique vingt et un hommes célèbres morts sans être mariés : Addison, Ariosto, Bayle, Boileau, etc.; mais il met à tort dans cette catégorie Buffon, dont le fils périt sur l'échafaud révolutionnaire, et Racine qu'il indique d'ailleurs plus loin comme marié le 1er juin 1667 à Catherine de Romanet. Si l'auteur avait lu la curieuse brochure de M. Louis Lacour sur le Parc aux Cerfs, il n'aurait pas écrit que cet établissement avait coûté 200 millions, et nous croyons aussi qu'il a trop légèrement accepté comme fait authentique l'inculpation dirigée contre Charles IX d'avoir, d'une des fenêtres du Louvre, tiré des coups d'arquebuse sur les Huguenots le jour de la Saint-Barthélemy. Afin de relever un peu l'aridité qui est la compagne inséparable d'une immense série de noms propres et de dates, M. O. a pris le parti (et il a bien fait) de joindre à un certain nombre d'articles des notes ordinairement fort courtes, destinées à signaler diverses particularités piquantes; nous croyons devoir traduire quelques-unes de ces annotations, que nous prenons d'ailleurs à mesure que nous les rencontrons, sans prétendre choisir. — L'historien prussien Gundling, mort en 1731, et qui jouait auprès du roi Frédéric-Guillaume Ier le rôle de bouffon, faisait partie d'une société badine, le *Taback-Collegium,* qui nous semble avoir échappé aux recherches spéciales de M. Dinaux; son protecteur le fit ensevelir dans une futaille de vin, et un bel esprit de la cour, qui se piquait de savoir le latin, composa cette épitaphe : *Vinosus, vino sus.* — Le docteur André Halliday, mort en 1839, et célèbre en Angleterre pour le traitement des maladies mentales, a écrit qu'il avait envoyé 30,000 lettres relatives à sa profession, qu'il en avait reçu 40,000, et que ses voyages pour inspecter plus de 400 hospices d'aliénés publics ou particuliers lui avaient fait parcourir un espace de 18,000 milles (plus de 29,000 kilomètres). — Le socinien Ludwig Hetzer, décapité à Zurich le 4 février 1529, était un partisan déclaré du principe de la polygamie; ce précurseur des Mormons avait épousé douze femmes, et il avait donné à chacune d'elles le nom d'un des mois de l'année. — Le mathématicien Hirsch, mort en 1852, s'était occupé de calculer le nombre de combinaisons diverses que pouvait offrir le whist; il en avait trouvé 635,013,559,600. Un joueur qui consacrerait chaque jour dix heures à ce jeu et qui amènerait par heure trente combinaisons différentes, aurait besoin de 5,795,341 ans pour épuiser toutes les

combinaisons possibles, en admettant qu'aucune ne se reproduisît deux fois. — C'est au compositeur Koltzmann, né à Meerseburg, sur le lac de Constance, et mort vers 1790, que revient l'honneur d'avoir inventé le rhythme reproduit dans la *Marseillaise;* on le trouve dans le *Credo* de sa quatrième *Missa solemnis.* — Le théologien Jacques Christophe Iselin, mort à Bâle en 1737, s'était attaché à compter combien de versets, de mots et de lettres, se trouvent dans la Bible. Il avait consacré à ce travail ingrat trois années entières en s'y appliquant pendant neuf heures par jour, et il finit par constater que la Bible renferme 31,173 versets, 773,692 mots et 3,566,480 lettres; le mot *et* revient 46,227 fois, le mot *Jehova* 6,755; mais le mot hébreu équivalent « à sur le champ, immédiatement », ne se montre qu'une fois. Ce qui avait porté le courageux Iselin à entreprendre un pareil labeur, c'est qu'il avait pris pour modèle un docte musulman qui avait reconnu qu'il y a dans le Koran 77,639 mots et 323,015 lettres. — Le jésuite bohémien Korsinek, mort en 1680, soutint que Gutenberg, l'inventeur de l'imprimerie, était né à Kuttenberg en Bohême; et ce sentiment aveugle de patriotisme inspira encore plus vivement Gregoire Aloys Dankowsky, lequel s'efforça d'établir qu'Anacréon appartenait à la race tchèque. — On a bien peu, ce nous semble, entendu parler en France d'un aventurier allemand, Ernest Louis Wofgraf, enfant trouvé qui eut la prétention de se faire passer pour un fils naturel de Napoléon Ier et d'une comtesse de Kielmansegge, et qui, né à Dresde vers 1813, se suicida, dans la même ville, le 14 avril 1866. — A l'article du poète Jean Mathias Dreyer, né à Hambourg en 1716, mort en 1769, nous trouvons l'indication d'un ouvrage à insérer dans la nouvelle édition projetée (à ce qu'on nous assure) du *Dictionnaire des livres condamnés* de Peignot; un volume de chansons bachiques de cet auteur fut brûlé de la main du bourreau sur la place publique de Hambourg. — M. Œttinger rencontre Escobar, et il nous offre un échantillon des assertions de ce casuiste, dont le nom est resté célèbre, mais dont les ouvrages sont assurément bien peu ouverts aujourd'hui; il avance qu'il y a moins de mal à tuer dix laïques qu'un seul prêtre, vingt prêtres qu'un évêque, trente évêques qu'un cardinal, cinquante cardinaux qu'un pape; ce qui revenait à dire que l'individu qui donnerait la mort à un souverain pontife serait plus coupable que s'il avait égorgé trois cent mille laïques. — A propos de Fourier, n'oublions pas ce qu'il avance au sujet de notre planète; sa durée sera de 80,000 ans; elle possédera alors trois milliards d'habitants, parmi lesquels figureront 37 millions de poètes ayant autant de génie qu'Homère, 37 millions de philosophes ne le cédant en rien à Newton, et 37 millions d'auteurs comiques égaux à Molière. — Gessler, le tyran des Suisses du canton d'Uri, frappé à mort par Guillaume Tell en 1307, n'est signalé que pour être rangé parmi les personnages fantastiques qu'on a introduits dans l'histoire; les historiens modernes ont en vain cherché quelque document qui atteste son existence. — Le professeur flamand Goethals obtint du pape une faveur dont il y a peu d'exemples; quoique marié et père de douze enfants, il fut autorisé à entrer dans les ordres; il devint chanoine, et sa femme, dont il s'était

séparé, mourut chanoinesse. — Le philologue Samuel Grosser, mort en 1736, s'était livré à de profondes études sur le langage des animaux, notamment sur celui des oies; il se vantait de le très-bien comprendre, d'être en état d'en rédiger un dictionnaire, et il se désignait volontiers sous le nom de *Lexicographus anserinus*. — Ipolito Guarinoni, écrivain allemand, malgré son nom italien, figure parmi les auteurs qui ont dédié leurs livres à la Vierge; il offre son écrit à la sérénissime princesse Marie, reine couronnée de l'empire céleste, grande maîtresse des neuf chœurs des anges, souveraine de la Terre promise, archiduchesse de Juda, etc.

Le *Moniteur des dates* est accompagné du *Moniteur des Faits*, contenant les batailles, les traités de paix, congrès, insurrections, révoltes et autres événements extraordinaires, arrangés par ordre alphabétique des lieux où ils se sont passés depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Le premier mot est *Aacht*, petite ville du pays de Bade; un combat y fut livré le 25 mars 1798 entre les Français et les Autrichiens; le dernier est Zusmarklausen en Bavière; combat le 7 mai 1648 entre les Français et les Suédois réunis et attaquant les Autrichiens. Quelques notes accompagnent cette énonciation des lieux où s'est déployé l'art de détruire. Au sujet du château de Boussu, près de Mons, M. Œttinger observe qu'on rencontre gravés en une foule d'endroits les mots : « Il y sera bossu, il y sera bossu »; nulle interprétation raisonnable n'a encore été donnée. — Au combat d'Heide, livré le 17 février 1500, entre les Danois et les habitants du Ditmarsch, la bannière de ces derniers était un crucifix que portait une jeune fille de la paroisse d'Oldenvœrde, nommée Else, qui avait fait vœu de virginité afin de se rendre digne de l'honneur de marcher la première vers l'ennemi. — Une note fort longue, introduite dans l'article *Paris*, offre des détails étendus sur le papier monnaie, invention dont il est juste de rapporter l'honneur aux Chinois, et dont l'Europe a bien abusé depuis que cette idée vint frapper l'esprit de l'empereur Hian-Tsung, il y a près de dix siècles. — A l'époque du Directoire, une actrice, madame Dugazon, s'amusa à faire tapisser son boudoir avec des assignats dont la valeur nominale dépassait 4 millions. — L'industrie des fabricants de faux billets de banque avait pris en Angleterre un tel développement que dans une période de seize années, 647 individus, convaincus de ce crime, furent condamnés à mort, et 244 subirent le dernier supplice. — A propos du congrès de Vienne, intervient une liste des princes et des hommes d'État qui prirent part à cette réunion célèbre; l'empereur Alexandre se plut à qualifier la beauté de six des dames de la cour d'Autriche qui se distinguaient le plus sous ce rapport; cinq comtesses furent qualifiées de beauté coquette, beauté triviale, beauté étonnante, beauté céleste, beauté du diable; la princesse Gabrielle d'Auesperg fut signalée comme « la beauté qui inspire seule un vrai sentiment », et elle eut d'autant plus à s'enorgueillir de cette appréciation que l'empereur était un connaisseur fort distingué. — Quelque étendue que soit l'énumération des champs de bataille, nous croyons cependant qu'elle serait susceptible de quelques additions (nous pourrions signaler divers combats livrés

en Espagne pendant la guerre de l'Indépendance (1808-1814) et quelques détails pourraient être rectifiés ; par exemple, à la bataille d'Albuera, 16 mai 1811, ce n'était pas Wellington, c'était lord Beresford qui commandait l'armée anglaise et ses alliés. — A la fin du *Moniteur des Faits*, on trouve, entre autres objets, une liste des diverses universités existant en Europe (au nombre de 97 ; la plus ancienne est Bologne, fondée en 1158; la plus jeune est Bruxelles, créée en 1835); une liste des membres de l'Académie française depuis 1634 jusqu'en 1868 ; (elle comprend 424 noms et on y trouve 10 cardinaux, 10 archevêques, 16 évêques, 4 maréchaux et 18 ministres), le calendrier des Chinois, la liste des membres vivants de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, etc. — Ces indications rapides fourniront, nous en avons l'espoir, une idée assez exacte de ce que contient le gros volume de M. Œttinger, livre qu'il faut ranger parmi ces ouvrages de *référence* que les travailleurs consultent sans cesse et qui sont indispensables dans tout grand dépôt littéraire. Ce qu'il a fallu de temps, de persévérance et de méthode pour réunir et classer cette masse immense de faits est véritablement effrayant ; il est fort douteux qu'il se fût trouvé en Europe deux hommes capables de se charger d'une besogne aussi considérable, très-utile assurément, mais n'offrant rien d'agréable dans sa composition. L'auteur de la *Bibliographie biographique* a d'ailleurs déjà fait ses preuves ; il faut le remercier d'avoir renoncé au roman, à la petite presse satirique qui l'a occupé pendant quelques années et qui ne lui a valu que des persécutions ; c'est avec raison qu'il s'est livré à des travaux plus sérieux ; nous désirons qu'il entreprenne un ouvrage qui manque encore, ce *Manuel du travailleur* que réclamait Leber, en faisant observer qu'il serait plus utile que le *Manuel de l'amatenr*, déjà bien connu. Ce projet, Quérard l'avait conçu ; il voulut l'exécuter dans son *Encyclopédie du Bibliothécaire*, mais son plan était trop vaste, et ses matériaux qui sont entre nos mains et qui sont le fruit de trente ans de recherches, ne sauraient être publiés dans l'état où il les a laissés.

B.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Busson, Die florentinische Geschichter d. Malespini (Innsbruck, Wagner). — Champfleury, Histoire de l'imagerie populaire (Dentu). — Clermont-Ganneau, Histoire de Calife le Pêcheur (Jérusalem). — Colucci, Gli Equi. I (Naples, Detken). — Guilloche (Maître), la Prophécie du roi Charles VIII, p. p. le marquis de La Grange (Acad. des Bibliophiles). — Hüffer, d. D. Mœchte im Revolutionskriege (Münster, Aschendorff). — Librorum Levitici et Numerorum versio antiqua itala e codice per antiquo in Bibliotheca Ashburnhamiense conservato nunc primum typis edita (Londres, *privately printed*). — Mœrikofer, Ulrich Zwingli (Leipzig, Hirzel). — Steger, Platonische Studien (Innsbruck, Wagner). — Volquardsen, Untersuchungen über d. Quellen d. Griech. u. Sicil. Geschichten ben Diodor, b. XVI (Kiel, Schwer). — Wiskowatoff (von), Jacob Wimphelinz (Berlin, Mitscher u. Rœstell).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Anzeiger f. Kunde der deutschen Vorzeit. Organ d. german. Museums. Redact. A. Essenwein, G. K. Frommann u. A. v. Eye. Neue Folge. 16. Jahrh. 1869. 12. Nrn. Mit Beilagen u. Illustr. in Holzschn. In-4°. Nürnberg (Germ. Museum). 8 fr.

Audigier. Mémoires de d'Audigier, limonadier à Paris, XVII° siècle, recueillis par Louis Lacour. In-16, xix-18 pages. Paris (imp. Jouaust, libr. de l'Académie des Bibliophiles). 2 fr. 75

Beaune (H.). Un procès de presse au XVIII° siècle. Voltaire contre Travenol. In-8°, 52 p. Paris (lib. Douniol).

Bibliotheca geographico-statistica et œconomico-politica oder systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland und dem Auslande auf dem Gebiete der gesammten Geographie Statistik und der Staatswissenschaften neu erschienenen Bücher hrsg. v. N. Müldener. 16. Jahrg. 2. Hft. Juli-Decbr. 1868. Gr. in-8°, p. 96-246. Gœttingen (Vandenhœck und Ruprecht). 1 fr. 10

—— historica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. dem Auslande auf dem Gebiete der gesammten Geschichte neu erschienenen Bücher hrsg. von W. Müldener. 16. Jahrg. 2. Hft. Juli-Decbr. 1868 (mit e. alphabet. Register). Gr. in-8°, p. 99-272. Gœttingen (Vandenhœck und Ruprecht). 1 fr. 90

—— historica naturalis, physico-chemica et mathematica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland und dem Auslande auf dem Gebiete der gesammten Naturwissenschaften und der Mathematik neu erschienenen Bücher hrsg. von H. Guth. 18. Jahrg. 2. Hft. Juli-Decbr. 1868. In-8°. Gœttingen (Vandenhœck und Ruprecht). 1 fr. 35

—— mechanico-technologica et œconomica oder systematisch geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete der mechan. und technischen Künste und Gewerbe, der Fabriken, Manufacturen und Handwerke der Eisenbahn u. Machinenbaukunst, der gesammten Bauwissenschaften sowie d. Haus, Land, Berg, Forst u. Jagwissenschaft in Deutschland und dem Auslande neu erschienenen Bücher hrsg. von W. Müldener. 7. Jahrg. 2. Hft. Juli Decbr. 1868 (mit e. alphabet. Register). In-8°, p. 96-236. Gœttingen (Vandenhœck und Ruprecht). 1 fr. 50

Biré. Victor Hugo et la Restauration, étude historique et littéraire. In-18 jésus, 478 p. Nantes (Paris, Lecoffre fils et C°).

Buck (de). L'archéologie irlandaise au couvent de Saint-Antoine de Padoue, à Louvain. In-8°, 52 p. Paris (Albanel).

Buddha and his doctrines. A biographical essay. In-8°, 32 p. London (Trübner and C°). 3 fr. 15

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. T. I. 2° série. In-8°, 259 p. Paris (Didron). 5 fr.

Lambert (G.). Histoire des guerres de religion en Provence, 1530-1598 (suite). In-8°, p. 187-370. Toulon (imp. Laurent).

Lefèvre-Pontalis. La Hollande au XVIII° siècle. Le conseil municipal d'une grande ville, épisodes. In-8°, 40 pages. Paris (Didier et C°).

Lejeal (G.). Essai sur l'introduction du christianisme dans le Hainaut. In-8°, 45 p. Valenciennes (Prignet).

Lettre de Henri IV aux Valenciennois, publiée par le docteur A. Lejeal. In-8°, 8 p. Valenciennes (Prignet).

Mémoires de l'Institut impérial de France, Académie des inscriptions et belles-lettres. T. 23. In-4°, v-324 p. Paris (impr. Impériale).

Merval (L. de). L'entrée de Henri II, roi de France, à Rouen, au mois d'octobre 1550. Imprimé pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, orné de 10 pl. gravées à l'eau-forte. In-4° oblong, 64 p. Rouen (impr. Boissel).

Sanders (D.). Handwœrterbuch d. deutschen Sprache. In-8°, 1067 p. Leipzig (O. Wigand). 10 fr.

Sauvage (H.). Etudes diverses. Les trois poètes Vauquelin. In-8°, 16 p. Angers (lib. Barassé).

Viollet-le-Duc. Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance. 3° vol. 1° fascicule. Vêtements, etc. In-8°, 176 p. Paris (Morel). 1 fr. 50

Vivenot (A.). Thugut, Clerfayt u. Wurmser. Original-Documente aus dem k. k. Haus, Hof und Staats Archiv und dem k. k. Kriegs-Archiv in Wien vom Juli 1794 bis Febr. 1797. Mit e. histor. Einleitg. Gr. in-8°, 633 p. (m. 2 lith. fcsle.). Wien (Braumüller). 17 fr. 35

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

E. RENAN Saint Paul (Livre IIIe de l'histoire des origines du christianisme). 1 vol. in-8°, orné d'une carte des voyages de saint Paul, par Kiepert. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

En vente chez Fischer, à Cassel, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

HELIODORI Colometriæ Aristophanæ quantum superest una cum reliquis scholiis in Aristophanem metricis edidit C. Thiemann. In-8°. 3 fr. 40

En vente chez Ebeling et Plahn, à Berlin, et se trouve à Paris, à la à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

D. WOLKMANN Synesius von Cyrene. Eine biograph. Charakteristik aus den letzten Zeiten d. untergehenden Hellenismus. In-8°. 7 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 29 Quatrième année 17 Juillet 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

A. CASTAN Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain. In-8° avec 3 pl. 3 fr.

The Athenæum, Journal of English and Foreign Literatur, Science and the Fine Arts. London. — 3 juillet.

[Jusqu'à présent les périodiques anglais n'ont été représentés sur la couverture de la *Revue* que par le *Journal of Philology*, qui ne paraît qu'à de longs intervalles, et par le *Irish Ecclesiastical Record*, dont l'objet est très-spécial. L'*Athenæum* n'est pas un journal de critique érudite; toutefois, de toutes les revues anglaises qui s'occupent de critique, c'est non-seulement le plus répandu, mais le plus impartial et généralement le mieux informé. Avec un cadre plus vaste et une direction moins exclusivement scientifique, il est pour l'Angleterre ce qu'est le *Lit. Central-Blatt* pour l'Allemagne. Nous ne mentionnerons bien entendu que ceux des articles de l'*Athenæum* qui entrent dans notre cadre.]

The Life of Thomas Lord Cochrane, tenth Earl of Dundonald... by his son (London, Bentlei, 2 vol.). Complète l'autobiographie publiée il y a une dizaine d'années par l'amiral Cochrane, l'un des plus habiles et des plus audacieux marins qu'aît eus l'Angleterre. — *The great parliamentary bore*, by Major Evans BELL (Trübner) curieux exposé des procédés anglais à l'égard d'un souverain indien. — *Handbook to the Cathedrals of England*. Northern Division: York, Ripon, Carlisle, Durham, Chester, Manchester; by R. J. KING (Murray). — *A new Translation of the Psalms, with a plea for revisal of our versions*, by the Rev. R. C. Didham (Williams and Norgate); ouvrage sans valeur. — *Merlin*, or the early History of King Arthur, edited by H. WHEATLEY, with an Essay on Arthurian Localities by J. St. GLENNIE (Trübner). Nous rendrons compte de cet ouvrage qui fait partie des publications de l'*Early English Text Society*. — Ce n° annonce la mort du Rev. J. H. Todd, de qui les publications ont été plus d'une fois l'objet de compte-rendus dans la *Revue critique* (1867, art. 171; 1868, I, p. 192; 1869, art. 46).

Historische Zeitschrift, herausgegeben von H. von SYBEL. München, 1869. — 2° cahier.

I. *Essais*. HERMANN MARKGRAF, Du projet d'alliance entre tous les princes chrétiens conçu par George Podiebrad pour l'expulsion des Turcs et l'établissement de la paix universelle en Europe. Travail étendu sur une entreprise, avortée du reste, qui devait assurer au roi national de la Bohême l'appui de l'Occident et surtout du roi Louis XI contre ses voisins (1462-1464). — O. LORENZ. Études détachées (*Analecten*) sur l'histoire d'Angleterre au XVIe et au XVIIe siècle. Écrites à propos du dernier volume de Léopold Ranke sur cette époque. 1. L'auteur, comme en général les historiens allemands depuis quelque temps, fait d'abord le panégyrique de l'illustre savant de Berlin aux dépens de Macaulay; il faut être allemand cependant pour préférer à ce dernier le récit de Ranke, qui est ici moins sur son terrain qu'ailleurs, parce que avec ses tendances absolutistes et ses goûts diplomatiques il n'apprécie point avec justice l'histoire d'une époque parlementaire et d'un peuple libre. Au point de vue de la narration, Ranke donne à peine des contours, Macaulay des tableaux. M. L. avance même des faits absolument inexacts. Il prétend p. ex. que Ranke a *découvert* la différence entre les deux récensions de l'Histoire de Burnet; mais Macaulay l'avait signalée depuis longtemps. 2. *Henry VIII et Anna Boleyn;* détails curieux sur les opinions du roi relativement à la virginité, etc. 3. *Charles II dans l'exil;* documents inédits des archives de Vienne, correspondance avec l'empereur Ferdinand III. — H. BAUMGARTEN. La lutte pour la succession d'Espagne pendant les dernières années de Ferdinand VII. Essai très-intéressant de l'auteur de l'*Histoire moderne de l'Espagne,* écrit d'après les papiers de l'ambassadeur prussien de Liebermann, etc.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — **17 Juillet** — **1869**

Sommaire : 134. JONGENCEL, Nouvelles découvertes dans la critique biblique. — 135. CORSSEN, Prononciation, vocalisme et accentuation du latin. — 136. BENNDORF, Vases grecs et siciliens, 1re livraison. — 137. VOLKMANN, Vie et philosophie de Plutarque. — 138. BORDIER, le Grütli et Guillaume Tell; RILLIET, Lettre à M. H. Bordier; HUNGERBÜHLER, Etude critique sur les traditions relatives aux origines de la confédération suisse. — 139. STONAU-NOVAKOVITCH, Bibliographie serbe de 1741 à 1867.

134. — **Neue Entdeckungen auf dem Gebiete der biblischen Textkritik.** Proben und Hypothesen von Jakob JONGENCEL, mit IV Tafeln. Leiden, Steenhoff, 1868. In-8°, 60 p.

L'auteur de cette brochure a certainement beaucoup d'imagination. Je dirai même qu'il en a trop, car en matière scientifique l'imagination est souvent mauvaise conseillère : les étranges hypothèses auxquelles se livre M. Jongencel en sont une nouvelle preuve. De pareilles publications mettent le critique dans un véritable embarras. S'il pouvait n'y voir qu'un jeu d'esprit, il passerait outre en se disant que certaines gens ont une manière singulière d'utiliser leurs loisirs. Mais lorsqu'un auteur tient beaucoup à être pris au sérieux, qu'il affirme avoir fait des « découvertes surprenantes » (*überraschende Entdeckungen*), « d'une évidence » presque indéniable » (*schwer zur Læugnenden Evidenz*), et qu'il croit ouvrir à la science des «voies nouvelles» (*meine bahnbrechende Schrift*), il faut bien s'arrêter un instant devant de telles prétentions, ne fût-ce que pour prévenir à temps ceux qui pourraient se trouver alléchés par les promesses du titre. Voyons donc rapidement quelles sont les « étonnantes découvertes » faites par M. Jongencel.

Après avoir montré ou essayé de montrer l'existence de *strophes épiques* dans la prose hébraïque, l'auteur veut retrouver comment ces strophes étaient primitivement disposées dans les *colonnes* du manuscrit original, et, ce travail une fois terminé, découvre un grand nombre d'*acrostiches* et d'*anagrammes* qui avaient échappé jusque-là à la sagacité des interprètes. Je ne veux pas insister sur les deux premiers points. Il est impossible de démontrer que les scribes de l'antiquité hébraïque aient copié leurs *volumina* tout à fait comme le voudrait M. J., les plus anciens manuscrits hébreux que nous connaissions étant d'une époque relativement moderne. Mais le fait reste au moins probable. De plus certains récits de l'Ancien Testament, — l'histoire de Samson par exemple, — se prêtent assez facilement à une division en fragments plus ou moins longs, où il est plus naturel de chercher quelque chose d'analogue à nos *alinéas* que des strophes poétiques, avec un nombre déterminé de vers ou de lignes. Découper l'histoire de Samson en 32 strophes de 12 lignes chacune, comme le fait M. J., est une opération des plus fantastiques, qui entraîne nécessairement une séparation arbitraire des lignes et l'élimination non moins arbitraire de quelques passages

gênants. Pourquoi l'auteur voit-il une interpolation dans l'épisode de Samson enlevant les portes de Gaza (Juges, XVI, 1-3)? Ne serait-ce pas pour se débarasser d'une strophe de 16 lignes? Une partie de XVI, 27 est indiquée comme provenant d'une glose introduite postérieurement dans le texte : M. J. ne donne aucun motif à l'appui, mais évite ainsi une strophe de 13 lignes. Autre exemple : Genèse, II, 4, jusqu'à la fin du chap. se composerait aussi de strophes de 12 lignes; les v. 4-7 forment la première strophe; mais les v. 8-9 ne forment que la première moitié de la seconde; il faut aller chercher la deuxième moitié aux v. 15-17; une strophe incomplète (v. 10-14) a été intercalée entre ces deux moitiés! On peut juger maintenant du degré d'arbitraire que dénotent de pareils procédés. Mais je ne veux pas appuyer davantage, d'autant plus qu'il y a, sous ces exagérations évidentes, une idée juste qui n'est du reste pas nouvelle et ne peut passer pour une découverte.

Après avoir retrouvé les dimensions exactes des colonnes et la séparation des lignes, telles qu'elles se trouvaient dans le manuscrit primitif, M. J. examine ses tableaux pour y trouver un sens caché jusqu'alors aux simples mortels. J'en demande bien pardon au lecteur, mais je ne puis me servir d'un autre mot que celui de *niaiseries* pour qualifier les résultats auxquels aboutissent les recherches de l'auteur. On en jugera du reste par quelques exemples, empruntés tous au premier chapitre de la Genèse (tableau IV); j'en aurais pu trouver de plus singuliers encore. Ce chapitre est divisé en trois colonnes, et en lisant βουστροφεδόν (c'est-à-dire la première colonne de bas en haut, la seconde de haut en bas, etc.) les lettres qui expriment le nombre des lignes de chaque strophe, M. J. obtient la belle phrase suivante : כטרב יחיד חטלא, qu'il traduit par « écrit d'un solitaire » enveloppé dans les langes » (*Schrift eines Einsamen in Windeln gewickelt*). Cela n'est pas très-clair, mais doit pourtant signifier « écrit mystérieux » (*rætselhafte Schrift*). Je ne veux pas chicaner l'auteur sur le changement du ט en ת, qu'il faut opérer deux fois dans cette courte phrase. Mais ce premier sens ne suffit pas à M. J.; il en cherche un second, et trouve en transposant les lettres : יחי בטך לא טחיד, c'est-à-dire : « Tu ne devineras pas. Qu'il vive! Il a percé! » Il faut encore changer un ט en ת et un ך en ק, mais ce sont là des vétilles. Passons. Quel précieux secours pour l'exégèse du récit de la création que ces deux énigmes! L'auteur n'est pourtant pas satisfait : il applique d'autres procédés, et, prenant au hasard quelques lettres initiales de la première colonne, il obtient : בי יאלד ואם אר, c'est-à-dire : « Je t'en prie, (Dieu)! Père et mère, (où sont-ils?)» Puis il lit à rebours et trouve l'anagramme suivant : יאם איד לאי ב, c'est-à-dire : « La mer (est) la cause de la terre ferme. Job. » Je crois parfaitement inutile de multiplier les citations, et encore plus inutile d'en montrer toute l'absurdité. On doit être édifié sur la valeur des « découvertes prodigieuses » de M. J. et personne ne s'étonnera maintenant de le voir chercher un *carmen figuratum* dans la première strophe de la troisième colonne (tableau, IV), où il retrouve la forme d'un autel!

Il est toujours triste d'avoir à signaler de pareilles aberrations. Mais, je le dis en finissant, j'ai peine à comprendre comment des hypothèses pareilles peuvent

se concilier avec l'esprit généralement si sage et si net d'un Hollandais, surtout au moment où la Hollande tend à reprendre dans les études relatives à l'Ancien Testament le rang distingué qu'elle y occupait jadis avec les Schultens et les Vitringa.

A. CARRIÈRE.

---

135. — **Ueber Aussprache,** Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache, von W. CORSSEN. Zweite umgearbeitete Ausgabe. I. Band. Leipzig, Teubner, 1868. Gr. in-8°, xv-819 p. — Prix : 22 fr. 75.

En 1854, l'Académie de Berlin mettait au concours pour l'année 1857 un prix destiné au meilleur mémoire sur la prononciation de la langue latine. Les auteurs, disait le programme, devront s'aider de l'étymologie, du témoignage des anciens et de l'étude des inscriptions; ils devront consulter en outre l'orthographe des manuscrits, la transcription des noms latins en grec; ils recueilleront les renseignements fournis par les autres dialectes italiques et par les langues modernes sorties du latin. Mais par-dessus tout ils devront s'aider de la lecture des poètes comiques et tirer d'une étude approfondie de la métrique des informations nouvelles sur la prononciation.

Le prix fut décerné à M. Guillaume Corssen déjà connu alors par un travail sur les origines de la poésie latine et par divers articles dans le journal de Kuhn. L'ouvrage couronné, qui forma deux volumes, parut en 1858-59. Il n'est pas nécessaire de dire le succès qu'il obtint. Par certains côtés, le livre de M. Corssen dépassait dès lors le programme de l'Académie. Si le tome II, consacré à la métrique, s'adressait surtout aux latinistes, le premier volume fit époque dans les études de grammaire comparée. Pour la première fois une langue de la famille indo-européenne était analysée avec cette finesse et cette précision. L'importance des inscriptions, de tout temps reconnue en théorie, mais un peu oubliée dans la pratique, ressortait avec une entière évidence. La méthode comparative mise en œuvre sur un terrain plus restreint acquérait un nouveau degré de sûreté. On peut dire que le livre de M. Corssen donna l'idée d'une observation plus exacte que celle dont on se contentait jusqu'alors, et grâce au modèle qu'il venait de donner, la science elle-même prit quelque chose de plus rigoureux et de plus pénétrant.

Un livre aussi important souleva naturellement des critiques. Moitié pour y répondre, moitié pour continuer ses recherches, M. Corssen publia en 1863 ses *Kritische Beitræge zur lateinischen Formenlehre*, où il appliqua à l'étymologie les principes émis dans son premier ouvrage. Ce livre fut suivi en 1866 des *Kritische Nachtræge zur lateinischen Formenlehre* où l'auteur se défend contre les attaques dont son précédent écrit avait été l'objet, et où il justifie les explications données par lui dans les *Beitræge*.

Après avoir ainsi sans relâche poursuivi ses études pendant dix ans, M. Corssen publie aujourd'hui une seconde édition de son grand ouvrage. Il y revient armé de tous les secours nouveaux que le progrès de la linguistique et l'extension de ses propres recherches lui ont fournis. Quand on compare entre elles les deux

éditions, on voit bien que le plan et l'ordre des chapitres sont les mêmes. Mais si l'on fait attention au développement que l'auteur donne à son sujet, on reconnaît qu'il a singulièrement élargi son cadre. Le premier volume de la seconde édition, (le seul qui ait paru jusqu'à présent) a 819 pages qui répondent à 233 pages de la première. Pour prendre des exemples, le chapitre de la lettre *f* qui avait six pages, en a aujourd'hui 38. Le chapitre des diphthongues qui comptait 80 pages, en a 300. Ajoutez que le format a été agrandi. Mais malgré ces chiffres on n'aurait pas encore une idée exacte de la différence entre les deux éditions, si l'on ne tenait compte de la circonstance suivante. L'auteur s'appuie constamment sur ses deux précédents ouvrages : à chaque page, il renvoie aux *Beitræge*, aux *Nachtræge*. Les démonstrations qu'il y a données, il ne les répète pas : il se contente d'en rappeler les conclusions. Pour lire avec profit la nouvelle édition du *Vokalismus*, il est donc indispensable d'avoir sous la main ces deux volumes.

Il est intéressant de rechercher d'où proviennent les accroissements donnés à cette seconde édition. Grâce au *Corpus inscriptionum* de Mommsen, l'auteur a pu multiplier beaucoup les exemples tirés de l'ancienne langue latine. Des développements ont été donnés à la physiologie des sons, d'après les livres de Brücke et de Max Müller. La partie paléographique a été également augmentée. En outre, M. Corssen craint moins de se donner carrière et discute en détail les étymologies qui se présentent sur son chemin. Enfin la critique, ou pour mieux dire, la polémique occupe une très-large place dans la nouvelle édition. C'en est, à vrai dire, le trait dominant. M. Corssen qui, dans ses deux derniers livres, s'est beaucoup défendu et a beaucoup attaqué, est devenu décidément agressif et batailleur. Il ne veut point laisser debout une opinion qui contredise ses théories. De là de continuelles digressions, d'énormes notes (p. 39, 166, 232, 648), dirigées quelquefois contre des travaux peu dignes d'être réfutés si savamment (p. 239, 300, 480). D'autres fois, l'auteur prend contre des philologues, qu'il tient, avec raison, en haute estime, un ton tranchant qui, il faut l'espérer, ne deviendra pas dans l'avenir celui de la philologie comparative (p. 143, 166, 232). De tout ce que nous venons de dire le lecteur peut déjà pressentir le caractère nouveau qu'a pris l'ouvrage de M. Corssen. La première édition était un livre se suffisant à lui-même et n'en supposant aucun autre. Il débordait quelque peu le programme de l'Académie de Berlin, mais il ne le noyait pas. La nouvelle édition tend à devenir un recueil d'étymologies, un ouvrage de grammaire comparée, où Bopp, Kuhn et son journal, Curtius, Pott, Schleicher, Leo Meyer, Schuchardt, Bücheler sont cités à tout instant, et où le sanscrit, le gothique, le slave figurent continuellement à côté du latin. Nous ne songeons pas à nous en plaindre; mais la différence avait besoin d'être signalée.

Il serait superflu de louer la pénétration et la science de M. Corssen. Le meilleur hommage que nous puissions lui rendre, c'est de lui soumettre quelques critiques, qui témoigneront au moins de l'attention avec laquelle nous l'avons lu.

Ces critiques porteront sur trois points : 1° le sanscrit; 2° les racines primitives; 3° les renvois aux précédents ouvrages du même auteur.

Le sanscrit de M. C. ne nous paraît pas à l'abri de tout reproche. C'est une observation qui lui a déjà été adressée et dont il ne semble pas assez tenir compte. Il ne suffit pas qu'une racine se trouve dans Westergaard : encore faut-il quelques exemples. M. C. fait venir (p. 102) le latin *harena*, sabin *fasena*, d'une racine sanscrite *bhas* « briller. » Il est vrai que Westergaard donne la racine *bhas* avec les sens suivants : 1° reprehendere, minari; 2° splendere, lucere; 3° comedere, vorare. Mais il ne s'est trouvé d'exemple que pour la dernière signification. Le sens de « briller » a été probablement attribué à ce verbe à cause de *bhās*, « lucere, » qui existe en effet et qui est une forme secondaire de *bhā*.

Dans ses *Beiträge* (p. 184) l'auteur avait cité une racine sanscrite *bhag'* « chauffer. » MM. Schweizer-Sidler et Curtius firent observer avec raison qu'une telle racine n'existe pas en sanscrit. Néanmoins nous la retrouvons ici (p. 143) : M. C. cite à l'appui le participe *bhakta* « cuit » et le substantif *bhag'ana* (il faut *bhāg'ana*) « pot pour cuire. » Mais *bhag'* signifie « partager, » *bhakta* désigne les mets ou repas qu'on partage (δαίτη), et c'est seulement *bhāg'* (10e classe) qui, d'après Vopadeva, a, entre autres acceptions, celle de « faire cuire. » Le sanscrit a le droit d'être traité avec le même respect que le latin, et il ne faut pas, pour appuyer des étymologies qui peuvent d'ailleurs être justes, forcer le sens traditionnel des mots.

M. C. ne traite pas avec moins de liberté les lois phoniques du sanscrit. Dans un tableau où sont rangés les divers dérivés de la racine *dju* « briller » (p. 365), *juvan* « jeune » est placé au nombre des dérivés de cette racine qui ont pris le gouna. Mais où M. C. a-t-il montré qu'un *d* initial tombe en sanscrit? La forme frappée du gouna eût d'ailleurs été *jō* ou *jav*, et non *juv*. — On sait que l'*ō* et l'*ē* sont en sanscrit des diphthongues, et qu'ils représentent *au*, *ai*. Néanmoins l'auteur place les mots *ōg'as*, *ōkhati*, *bhōgas*, *rōhitas*, *dēvas* parmi les mots à voyelle longue, à côté de *pūrna* et de *ūdhar* (p. 349 et suiv.). La chose est d'autant plus surprenante qu'il met *lōtram*, *ēvas* (p. 358, 374) parmi les mots à diphthongue. — Les mots sanscrits ne sont pas toujours correctement imprimés. Nous lisons p. 312 *vaça* au lieu de *vaçā*. P. 349 les indianistes ne trouveront pas sans étonnement les deux mots *usar* « matin, » *ushāsā* « aurore. » Cet *ushāsā* avait déjà paru page 233, note. Quant à *ushas*, qui est la vraie forme pour aurore, l'auteur lui donne le sens de « brillant. » En résumé, le lecteur, qui trouvera en M. C. un guide généralement très-sûr pour le latin, fera bien de vérifier les citations sanscrites.

Racines primitives. — Sur ce point, M. C. nous semble parfois tomber dans le même défaut qu'on peut reprocher à M. Leo Meyer, son adversaire habituel. Voulant non-seulement rapprocher, mais expliquer certains mots de même origine, il pose quelquefois une racine pour laquelle il n'existe d'autre indice que les mots mêmes qu'il a cités. Nous avons en sanscrit *ūdhar*, en grec οὖθαρ, en latin *ūber*, en haut-allemand *ūtar* (allemand moderne *euter*) qui signifient tous quatre « mamelle, pis. » Rien de plus juste que de comparer ces quatre termes. Mais pour en expliquer l'origine, M. C. suppose (p. 353) une

racine *udh* « être fécond, » qui ne fait pas avancer d'un pas la science, puisqu'elle est tirée de ces mots mêmes. Il est vrai que l'auteur ajoute les noms de rivière *Ufens, Aufidus* et le nom de lieu *Aufina;* mais le sens de ces mots nous étant tout à fait inconnu, ils ne peuvent servir de preuve. — Nous avons en grec le substantif θήρ, φήρ, en latin *fera,* qui paraissent bien être de même famille. D'un autre côté, le sanscrit possède un verbe *dhvar* « blesser. » Mais est-ce là une raison suffisante pour poser une racine indo-européenne *dhvar,* d'où viendrait θήρ, *ferus, ferox, ferire?* Mieux vaudrait ne point créer des êtres de raison qui ne peuvent qu'induire en erreur les commençants.

Nous venons de voir un verbe sanscrit élevé au rang de racine indo-européenne. C'est un défaut auquel on ne s'attendrait pas chez M. Corssen; mais le sanscrit prend quelquefois dans ses livres une importance exagérée. C'est ainsi que le sanscrit *prush* « brûler » doit servir à expliquer le latin *bustum* et *comburere. Manipulus* et *discipulus,* qui semblent bien de même formation, sont rapportés, pour leur dernière partie, l'un à la racine *pur* « remplir » et l'autre à la racine *pu* « nourrir » (p. 362 et 368). Le substantif latin *daps* est rattaché au causatif *dāpajāmi,* quoique ces sortes de causatifs, qui ne se retrouvent même pas en zend, paraissent appartenir en propre à la langue indienne.

Renvois. — Les nombreux renvois aux *Beitræge* et aux *Nachtræge* donnent lieu à des comparaisons intéressantes. Nous voyons l'auteur mûrissant ses idées, ajoutant ici une étymologie, en retirant ailleurs une autre. Ainsi dans les *Beitræge* (p. 439), M. C. cite parmi les mots qui ont perdu un *s* initial le substantif *tibia.* Dans son nouvel ouvrage, il retranche cet exemple (p. 278) sans rien dire. Il en est de même pour le substantif *lien* qui figurait dans les *Beitræge* parmi les mots ayant perdu un *p* : ce mot manque dans le nouvel ouvrage (p. 114). Évidemment des doutes sont survenus. Quelquefois il n'est pas aussi facile de s'expliquer ce qui s'est passé. P. 279 *mittere* est cité sans autre observation parmi les mots qui ont perdu un *s,* et l'auteur renvoie aux *Beitræge,* p. 431, où il conclut que la perte de l'*s* n'est pas démontrée pour *mittere.* Le verbe *palpare* aurait également perdu la sifflante initiale (p. 278); mais les *Beitræge,* auxquels nous sommes adressés, disent que c'est là une conjecture douteuse (p. 459). De même pour *pulex, pustula, parra.* — M. Pictet, dans le journal de Kuhn, avait rapproché le sanscrit *babhru* « jaune, brun » du latin *fiber.* M. Corssen dit dans les *Beitræge* (p. 204) que ce rapprochement est loin d'être sûr : vingt pages plus loin (p. 228), il l'admet dubitativement. Dans le nouveau livre, le rapprochement ne soulève point d'objection, et l'auteur renvoie seulement au second passage des *Beitræge.*

Nous arrêtons ici ces critiques : nous n'avons pas besoin de dire qu'elles n'enlèvent rien à la valeur d'un livre qu'aucun latiniste, aucun philologue adonné aux études de grammaire comparative, ne pourra se dispenser de lire et d'étudier.

Michel Bréal.

---

136. — **Griechisch und sicilische Vasenbilder,** herausgegeben von Otto Benndorf. Berlin, Guttentag, 1869. In-folio, 24 p. et 13 pl. — Prix : 32 fr. la livraison.

Cette première livraison de l'ouvrage de M. Benndorf, que nous avons sous les yeux, doit être suivie de 5 ou 6 autres, de sorte que le nombre total des planches s'élèvera à environ 80. C'est donc une publication considérable qu'a entreprise l'auteur, l'un des travailleurs les plus actifs de la nouvelle génération d'archéologues qui a surgi en Allemagne, maintenant que les grands maîtres, Gerhard, Welcher, ne sont plus. Gerhard, ne considérait guère les restes de l'art antique au point de vue esthétique ou même historique ; ce qui prédominait chez lui, c'était l'interprétation, l'*herméneutique* des monuments figurés, c'était une tendance fortement accusée à expliquer les idées religieuses et mythologiques qui y sont représentées. C'est donc là qu'il faut chercher le mérite immense de cet archéologue, mérite qui n'est pas surpassé par celui qu'il s'est acquis par ses publications de monuments aussi nombreuses que méthodiques. La nouvelle génération, au contraire, sans négliger aucunement l'interprétation, examine les monuments à des points de vue multiples et féconds ; elle s'attache à préciser leur valeur artistique, à fixer la place qu'ils doivent prendre dans l'histoire de l'art. Cette tendance, qui déjà a fourni un assez grand nombre de résultats certains, n'est pas le propre d'une seule école ; elle est partagée également par les archéologues sortis de l'école de Gerhard, de Welcker, de Jahn.

Nous voyons dans cette extension un véritable progrès ; car si l'archéologue, se bornant uniquement à l'explication des monuments, laisse de côté leur valeur esthétique et historique, il court le danger très-sérieux d'exagérer l'importance de certains objets qui n'offrent de l'intérêt qu'à son point de vue. Le défaut opposé cependant est tout aussi périlleux ; tout comme la considération de la seule beauté d'une œuvre d'art reste stérile pour la science, de même l'appréciation outrée d'ouvrages dont le mérite est plutôt historique qu'artistique doit nécessairement mener à une dépravation du goût.

Du reste l'archéologie est en bonne voie, le chemin est tracé, il n'y a qu'à le suivre. Winckelmann, lui qui n'a pu connaître que si peu de vrais ouvrages grecs, les a devinés ; on a pu faire mieux ; souvent il a fallu redresser des jugements portés par lui, modifier des résultats à l'aide des nouvelles découvertes, mais en somme c'est à Winckelmann que revient l'honneur d'avoir inauguré la méthode qui, malgré quelques perturbations passagères, a été adoptée par l'archéologie, et qui seule a pu nous guider pour mettre à profit l'immense quantité de matériaux nouveaux dont s'est enrichie notre science.

Winckelmann n'a pas hésité à affirmer l'origine grecque de ces vases que de son temps[1] on appelait vases étrusques, dénomination erronée qui cependant subsiste encore aujourd'hui dans le public. En effet, cela est curieux, de l'innom-

1. Mazocchi seul avait vu et dit vrai avant lui : *Com. in tabul. Hæracl.*, p. 173 sv., 551 sv.

brable quantité de vases parvenus jusqu'à nous, la grande majorité a été trouvée hors de la Grèce, dans des pays non helléniques. Ces vases avaient donc formé un article de commerce fort considérable, dont les auteurs ne parlent presque pas du tout; et, ce qui est plus remarquable encore, c'est que la fabrication de ces poteries, à partir d'une certaine époque, est le monopole exclusif d'Athènes. Les fabriques locales, et les imitations étrangères ne sont relativement que de peu d'importance, et leurs produits se reconnaissent très-facilement.

Depuis quelques années cependant, le nombre des vases trouvés dans la Grèce proprement dite s'est accru considérablement. Mais les fouilles se font mal; les objets trouvés sont mal soignés; et comme le gouvernement défend maintenant l'exportation des œuvres d'art, les commerçants cachent fréquemment l'origine d'objets trouvés par des recherches faites en secret et en contravention avec la loi. Une collection de vases peints dont la provenance grecque serait indubitable devait donc être une entreprise scientifique du plus haut intérêt, et cet intérêt sera d'autant plus grand si la plupart des objets publiés viennent de l'Acropole d'Athènes. Car, M. Benndorf a raison de le dire, tout ce qui vient de ce sanctuaire de l'art antique a droit à une attention plus sérieuse et présente des particularités toujours instructives et attrayantes.

Dans cette première livraison, nous trouvons des exemples de toutes les époques de la céramique grecque, depuis le plus ancien art corinthien et l'art attique archaïque jusqu'au style de la plus grande perfection.

La pl. 1 figure, non un vase, mais une tablette en argile représentant une πρόθεσις, l'exposition d'un mort sur le lit de parade, entouré de sa famille; ce sujet, qui ne se rencontre pas fréquemment sur les vases peints, a donné à M. B. l'occasion d'une dissertation assez étendue non-seulement sur cette coutume funéraire mais aussi sur l'emploi des πίνακες votifs. Aux exemples donnés par M. B. p. 13, on peut ajouter la table votive qui se voit au bas d'un autel, sur la mosaïque d'Ampurias, *Archæol. Zeitg.*, 1869, p. 7 (t. XVI). Un exemple montrera combien les matériaux archéologiques ont augmenté depuis quelques années : les auteurs du *Bosphore Cimmérien* (1854) ne pouvaient citer qu'un exemple d'une πρόθεσις représentée sur un vase peint. M. B. nous offre une liste qui en porte le nombre à 16. Un de ces vases, une *hydria* de style corinthien, se trouve au Louvre, collection Campana, galerie du bord de l'eau. Quelques-unes des inscriptions que portent ces vases se refusent encore à une explication certaine.

Une grande partie des planches suivantes ne nous offre que des fragments de vases. M. B. les a traités comme Welcker a traité les fragments des tragédies grecques, et souvent, à l'aide de répétitions analogues du même sujet; il a expliqué des débris au premier coup-d'œil insignifiants et reconstruit l'ensemble dont ils faisaient partie. Les peintres Skythes et Pauseas (pl. 4, 5) se trouvent ici pour la première fois. Le Nearchos qui peignit le vase reproduit pl. 13 est très-probablement le père des deux peintres Ergoteles et Tleson (Brunn, II, 675, 738).

Nous citons comme remarquables pour leur beauté et l'incomparable pureté de leur dessein les fragments XI, 1, 2 : le dernier peut hardiment se placer à côté de ce que le dessin antique a produit de plus beau.

Il nous reste quelques mots à dire sur l'exécution des planches. Grâce au mouvement dont nous avons parlé plus haut, on recommence à attacher plus d'importance et à apporter plus de soin à la reproduction artistique des restes de l'art antique. Les dessins durs et secs dont étaient le plus souvent forcés de se contenter l'Institut de Rome et la *Archæologische Zeitung*, nous avaient presque habitués à nous passer de la beauté dans les publications archéologiques, et à nous borner à l'exactitude suffisante pour rendre possible une explication. De cette négligence trop grande du goût artistique au luxe impérial des planches du *Bosphore Cimmérien*, luxe impossible dans toute entreprise particulière, il y a loin. C'est dans ce sage milieu que se sont tenus M. B. et son éditeur. Pour des raisons que nous ignorons, ils ont dû renoncer aux couleurs habituellement employées dans la reproduction des vases peints. Assurément c'est fort regrettable, car quoique le dessin n'en ait été que plus soigné et que souvent même il soit parfaitement beau, certaines planches présentent un fouillis de lignes dans lequel il est difficile de se reconnaître au premier moment et de distinguer les différents plans. Cette observation porte surtout sur les dessins des fragments; plus d'une fois il faut y regarder de bien près avant de deviner ce qu'on a sous les yeux. Malgré ce léger reproche le style, le caractère des vases peints de diverses époques est admirablement rendu, sans embellissement et sans aucune affectation.

L'impression [1] et le papier de cet ouvrage sont superbes. Nous adressons cet éloge à l'éditeur d'autant plus volontiers que nous n'ignorons pas combien des publications de ce genre sont coûteuses et combien le nombre des acheteurs est restreint.

Sous tous les rapports, le recueil de M. Benndorf prendra une place d'honneur dans les études de la céramographie antique.

William Cart.

---

137. — **Leben Schriften und Philosophie des Plutarch von Chaeronea**, von Dr Richard Volkmann. Erster Theil. Plutarchs Leben und Schriften. Berlin, Calvary, 1869. In-8°, xvj-239 p. — Prix : 8 fr.

Le volume publié par M. Richard Volkmann est une introduction à une exposition détaillée de la philosophie de Plutarque. Il y raconte la vie de son auteur et discute l'authenticité des ouvrages compris dans la collection connue sous le titre d'*Œuvres morales*.

M. V. fait d'abord un tableau général de l'état de la société et des lettres au temps de Plutarque. Il admet (p. 5) que le despotisme des Césars a été fatal à la littérature et que de Nerva date une renaissance littéraire chez les Romains et chez les Grecs. Mais il semble que littérairement, le premier siècle de l'ère chrétienne est, chez les Romains, le plus brillant du temps de l'empire; sous les Antonins on tombe de Tacite à Fronton, et assurément c'est tomber bas. Tacite a écrit sous Trajan; mais il s'était formé auparavant. Il en est de même de

---

1. Aux errata signalés à la fin de la livraison, ajoutez p. 22, 21 Korbreis, l. Korbweis.

Plutarque. On ne voit pas que les abominations d'un Tibère, d'un Caligula, d'un Néron aient exercé sur la littérature grecque de ce temps une influence quelconque. M. V. essaye d'établir (p. 10) que Platon convenait mieux qu'Aristote au temps de Plutarque. Mais c'est précisément en ce temps-là qu'on s'est remis à étudier les écrits d'Aristote eux-mêmes et qu'ils sont entrés dans la tradition de l'enseignement philosophique. Je ne sais sur quel fondement M. V. avance (p. 10) que les péripatéticiens avaient négligé la morale. Il reproche à Plutarque (p. 48) de ne pas soupçonner que les grands hommes remplissent une mission historique, qu'ils sont au service des idées qui se réalisent dans l'histoire, et que par conséquent ils ne sont pas libres et indépendants précisément dans ce qui fait leur grandeur; d'où vient que Plutarque dérive tout de la liberté de leur volonté et de leur caractère personnel. Pour ma part je louerais plutôt Plutarque de n'avoir soupçonné rien de tout cela. Les grands politiques se soucient peu de réaliser des idées; ils veulent être les maîtres et laisser un nom et ils se moquent des autres hommes y compris les historiens qui leur font une mission historique. Je ne comprends pas bien en quoi le platonisme est incapable de comprendre l'histoire (p. 49). Quiconque en général est fortement préoccupé de métaphysique s'intéresse peu à l'histoire (encore faut-il faire des exceptions pour Aristote et Leibnitz); mais un système ne me paraît pas plus défavorable à l'histoire qu'un autre. Assurément la faiblesse de Plutarque comme historien ne dépend pas de son platonisme, très-peu exclusif, très-éclectique, et par conséquent peu défavorable aux recherches historiques, dont l'esprit de système est le fléau. Je ne sais si l'optimisme de Plutarque est une conséquence de sa philosophie (p. 51). Cette disposition tient en général au caractère et au tempérament plutôt qu'à telle ou telle métaphysique, dont chacun tire les conséquences qui lui conviennent. Je ne crois pas qu'on puisse citer un seul système qui ne permette de voir les choses en noir ou en rose, suivant qu'on y est disposé.

La discussion de l'authenticité des ouvrages de Plutarque forme la partie la plus considérable et la plus intéressante du volume de M. Volkmann. Il prend son point de départ dans la remarque de Benseler qui a fait observer (*De hiatu in scriptoribus graecis*, 1841) que Plutarque évite l'hiatus. M. V. essaye d'établir que toutes les parties des œuvres morales où l'hiatus n'est pas évité sont indignes de Plutarque. Il s'accorde avec tous les critiques à rejeter les traités *de metris*, *proverbia Alexandrina, de vita et poesi Homeri*. Il n'admet pas, non plus que Wyttenbach, l'authenticité des *amatoriae narrationes*, où l'histoire de Scédase et de ses filles est racontée tout autrement que dans la vie de Pélopidas (p. 127-129). La *consolatio ad Apollonium* est composée suivant des procédés tellement étrangers aux habitudes de Plutarque qu'on ne saurait la lui attribuer (p. 129 et suiv.). Dans le traité *de fato*, il y a trop d'emprunts à Aristote et d'emprunts qui ne se rencontrent que là, pour qu'il soit de Plutarque (p. 146 et suiv.). Les *Placita philosophorum* sont une compilation, indigne de Plutarque, à qui elle était d'ailleurs déjà refusée. Elle est souvent identique aux *eclogae* de Stobée et dérive probablement comme l'ouvrage de Stobée d'une exposition des systèmes de philosophie faite par Areus Didymus au temps d'Auguste (p. 154 et suiv.). M. V.

n'admet pas davantage l'authenticité du traité *de musica* (p. 170 et suiv.); il se rétracte sur ce point et combat l'opinion de Westphal qui attribue l'ouvrage à la jeunesse de Plutarque. Il se réfère à Wyttenbach pour le traité *de puerorum educatione* qui ne peut être de Plutarque (p. 180). Il lui paraît évident que le traité *de vitando aere alieno* n'est pas authentique (p. 180 et suiv.). On y rencontre des traits de mauvais goût et des mots qui sont rares et ne se rencontrent pas ailleurs dans Plutarque. Benseler avait condamné à cause des hiatus le traité *de garrulitate;* M. V. en prend la défense et pense que les 14 hiatus choquants peuvent être écartés par des corrections, qui me semblent contestables. Le traité *de amore prolis* lui paraît authentique; seulement ce n'est qu'un fragment et un extrait (p. 185 et suiv.). Quant au *convivium septem sapientium*, le discours de Solon est tellement absurde que cela seul suffit pour empêcher d'attribuer l'ouvrage à Plutarque (p. 202-203). M. V. est indécis sur l'authenticité du traité *de communibus notitiis adversus stoicos* (p. 210). Les *regum et imperatorum apophthegmata* ne sont pas de Plutarque ni tirés de Plutarque (p. 210-234); l'épitre dédicatoire à Trajan contient autant de niaiseries que de mots. Quant aux trois traités, *apophthegmata Laconica, instituta Laconica, Lacaenarum apophthegmata,* ils doivent être rangés avec l'ouvrage précédent (p. 235 et suiv.). M. V. ne traite pas en particulier de l'écrit *de fluviis,* des *parallela minora*, et des *vitae decem oratorum*, dont la non authenticité a déjà été démontrée.

Je ne puis discuter ici le détail de l'argumentation de M. Volkmann. En général elle participe de la faiblesse de toutes les argumentations du même genre, qui est de supposer qu'un auteur est toujours égal et semblable à lui-même. Toutefois elle est digne d'attention, et témoigne d'une étude approfondie du sujet.

χθ.

---

138. — **I. Le Grütli et Guillaume Tell** ou défense de la tradition vulgaire sur les origines de la Confédération suisse, par H. L. Bordier. Genève et Bâle, Georg, 1869. In-8°. 92 p.

II. Lettre à M. Henri Bordier à propos de sa défense de la tradition vulgaire sur les origines de la Confédération suisse, par A. Rilliet. Genève et Bâle, H. Georg, 1869. In-8°, 55 p.

III. Etude critique sur les traditions relatives aux origines de la Confédération suisse, par Hugo Hungerbühler, étudiant en droit. Genève et Bâle, H. Georg, 1869. In-8°, 124 p.

Nous nous étions trop avancé en disant, il y a près d'un an, que la question des Origines suisses et de Guillaume Tell devait être désormais rayée de l'ordre du jour de la critique et qu'après l'ouvrage de M. Rilliet la cause nous paraissait entendue. Les préjugés enracinés, l'amour propre national froissé, peut-être aussi l'attrait du paradoxe ont amené de nouveaux champions dans la lice pour renouveler la lutte. Nous n'aurions pas songé cependant à parler de cette polémique si le nom de l'un des écrivains qui sont venus contester les résultats de

M. Rilliet et de ses prédécesseurs, ne méritait autre chose que le silence. Quelque singulière que doive paraître la campagne entreprise mal à propos par M. Bordier, dans la brochure annoncée plus haut, la valeur scientifique de l'auteur et la réputation justement méritée dont il jouit parmi nous, ont engagé M. Rilliet à lui donner la réplique et c'est de ces deux travaux que nous allons dire quelques mots, renvoyant pour l'ensemble de la question, à notre précédent article. M. Bordier s'est jeté dans cette « entreprise hasardée, sinon désespérée » (p. 7) pour « accorder la consolation d'un débat aux âmes généreuses qui » avaient la foi » (p. 6). Sentiment chevaleresque à coup sûr, mais qui demande à être justifié par les faits! Or ces faits M. B. les a-t-il mis en lumière, a-t-il dans ce qu'il appelle la « Défense de la tradition vulgaire » confirmé les récits de Tschudi et de Jean de Müller, ou du moins a-t-il détruit la chaîne serrée des arguments présentés par son savant adversaire? Cela nous semblait difficile, avant d'avoir lu son travail; cela nous paraît désormais impossible, car si un historien de la valeur de M. Bordier ne peut apporter aux débats d'arguments plus sérieux que ceux que nous allons passer en revue, c'est que la cause qu'il défend succombe à sa propre faiblesse plus encore qu'aux attaques de la critique. Disons d'ailleurs avant toute chose que les âmes naïves et croyantes dont l'auteur a voulu sauvegarder la foi, lui sauront peu de gré de cette obligeante tentative; en effet s'il a réellement entendu « défendre la tradition vulgaire » il s'en est tiré à bon marché, car lui aussi n'admet pas l'origine scandinave des Waldstætten, ni leurs libertés immémoriales; lui aussi combat l'authenticité de nombreux documents exploités par la légende, il renonce à faire d'Albert d'Autriche le tyran que l'on sait, et quant à Guillaume Tell nous verrons tout à l'heure ce qu'il en fait pour « défendre la tradition vulgaire. » — Voyons maintenant par quelques exemples la nature des arguments de M. Bordier. M. R. avait dit que du temps des Romains et surtout avant eux, le territoire des Waldstætten avait été désert. A cela que répond M. Bordier? « L'immense ancienneté assurée à la » race humaine par les spéculations de la géologie fait douter *à priori* de ce » fait » (p. 12). D'ailleurs Strabon dit que le sol était partout fertile en Gaule et qu'il nourrissait une abondante population, « ce qui s'applique à tout l'ensemble » de la Gaule ultérieure ou transalpine » (p. 13). Donc Schwytz était habité! De plus les Séquanes qui habitaient « entre le Rhin et la Saône » étaient (d'après M. Amédée Thierry) de grands éleveurs de porcs. Or le nom des habitants de Schwytz, *Swicences*, indique encore clairement « la dénomination de la vallée » par excellence pour l'élevage du *Schwein* comme Uri était la vallée des grands » bœufs » (p. 15).

Mais M. Bordier n'est pas à bout de preuves pour démontrer que les Waldstætten étaient habitées du temps des Romains. Il est persuadé que le Rigi-Culm porte un nom romain (Montis rigui culmen = le mont aux formes onduleuses) comme le Pilate (Mons pileatus = le mont toujours coiffé de nuages) et semble ignorer que le Pilate n'a reçu son nom qu'au XIVe siècle pour de tout autres motifs. Il se doute cependant que ces étymologies fantaisistes « feront sourire

» plus d'un lecteur », et s'en excuse en invoquant Letronne qui disait que « l'on » doit se compromettre hardiment par une hypothèse aventureuse plutôt que » d'omettre une hypothèse utile » (p. 16)[1]. Tant pis pour cet éminent érudit si réellement il a prononcé de pareilles paroles, car il n'a point compris qu'une seule fantaisie pareille peut et *doit* ruiner chez tout lecteur sérieux l'autorité de l'auteur qui se la permet! Nous ne pouvons suivre M. B. dans les détails de son argumentation ultérieure; la discussion des chartes et documents qu'il engage avec M. Rilliet nous prendrait trop de place et nous mènerait trop loin. Le savant professeur de Genève a d'ailleurs si victorieusement réfuté ces attaques dans sa *Lettre à M. Bordier* que nous pouvons simplement y renvoyer le lecteur. Il nous faut mentionner cependant les nombreuses erreurs de raisonnement qui se rencontrent à chaque pas dans le travail de M. B. et dont nous ne comprenons pas qu'elles aient échappé à l'auteur. Ainsi (p. 35), parce qu'un document se rapproche par sa date d'un autre document analogue, le premier se rapportant à Schwytz et le second à Uri, pourquoi donc l'un doit-il être apocryphe? Ne pouvait-on pas octroyer vers la même époque aux deux localités voisines des priviléges semblables? Ou bien, contestant à M. Rilliet le caractère pacifique d'Albert Ier, M. B. s'écrie triomphalement « la guerre éclata cependant *puisque* » le fils d'Albert fut vaincu » (p. 41). Comme si M. R. avait nié ce fait patent! Mais de ce que le fils de Pierre fait la guerre à Paul, il ne s'ensuit pas nécessairement que Pierre lui-même ait été l'ennemi de Paul. Ou bien encore si des pélerins scandinaves ont traversé la Suisse au moyen-âge pour aller à Rome, comment en conclure qu'ils sont venus s'y établir au VIIe siècle, alors qu'ils étaient encore payens (p. 69)? Il y a bien d'autres erreurs historiques dans son travail. Il transforme certains rois d'Allemagne en empereurs, il met les landgraves d'Alsace à la tête de la vallée d'Uri, il nous apprend que « le Rhin a sa » source même au Saint-Gothard », il semble ignorer que le traité de 1315 a été signé *après* et non *avant* Morgarten. A propos de la scène fantasmagorique du Grütli, principal objet des retouches de Jean de Müller, il invoque, pour en affirmer la réalité, « les tableaux de la vérité que nous composons malgré nous » dans notre âme. » Source historique bien étrange pour un archiviste paléographe. Pour en finir nous avons encore à voir ce que fait de Guillaume Tell, le défenseur de « la tradition vulgaire. » Il admet une création légendaire, mais il intervertit les origines de la légende. Ce n'est plus du Danemarck qu'elle se rend en Suisse; ce sont les pélerins scandinaves qui l'emportent dans leur pays en revenant de Rome. Seulement, comme il est incontestable que la légende danoise existe dès le XIIe siècle, M. B. se voit obligé d'arracher Guillaume Tell à son entourage légendaire, de le reculer d'un siècle et demi en arrière et de déclarer, comme conclusion dernière à sa « défense de la tradition », qu'un

---

1. M. Bordier dit encore pour défendre ses étymologies qu'elles « sont d'accord cepen- » dant avec les habitudes de l'antiquité. » Il me semble que ce serait une raison de plus pour s'en défier.

Williamus Tallo, renommé pour son adresse et son courage, vivait à une époque quelconque du moyen-âge, antérieure à la fin du XIIe siècle (p. 66). C'est là sans doute ce que M. Bordier entend par « ménager une transaction » (p. 8). Mais je ne saurais comprendre ce qu'y peut gagner la critique, et je doute que les partisans de la tradition vulgaire en soient plus enchantés que les savants *négatifs* que M. Bordier voulait réfuter. La haute estime que nous professons pour le mérite et la science du compatriote de Guillaume Tell, nous oblige à lui déclarer franchement ici qu'il a complétement échoué dans sa curieuse tentative et que les arguments qu'il met au service de sa cause ne soutiennent point l'examen. M. Rilliet le lui a bien fait sentir dans sa polémique aussi spirituelle que courtoise; et bien que je n'ose plus affirmer désormais que tout le monde sera de son avis, je dois répéter cependant qu'aux yeux de la science, il ne saurait y avoir désormais de débat que sur des détails d'une importance minime et je profite de l'occasion pour recommander encore une fois à nos lecteurs le grand ouvrage de M. Rilliet, dont une seconde édition vient de paraître.

Le travail de M. Hungerbühler, dont nous dirons quelques mots en terminant, est un mémoire couronné par l'Institut national genevois et a été composé avant la publication du volume de M. Rilliet. S'il a vu le jour, c'est que l'Institut a pensé « que le livre de M. R., par le fait même de sa supériorité » scientifique, ne s'adressait qu'à un public assez restreint; qu'il supposait chez » ses lecteurs certaines connaissances préliminaires, une certaine dose d'érudi- » tion, etc. » Sans examiner ce que cette opinion de l'Institut de Genève peut avoir de fondé relativement à des lecteurs français, — et nous croyons qu'il s'exagère un peu la difficulté de faire comprendre M. R. aux lecteurs de bonne volonté, — nous dirons que l'opuscule de M. H. répond aux vœux de ceux qui l'ont couronné; c'est, comme le dit l'auteur lui-même, « un résumé simple et » clair des résultats les plus récents de la science pour le grand public » (p. 7). Nous serions positivement injuste en comparant ce mémoire à l'ouvrage bien plus étendu de M. Rilliet, et nous aurions mauvaise grâce à faire ressortir la supériorité de l'un sur l'autre. M. Hungerbühler lui-même, qui appelle les *Origines de la Confédération suisse*, « une œuvre magistrale, qui ne laisse rien à » désirer », ne réclame pour lui « qu'une seule chose, c'est de n'être pas trouvé » tout à fait indigne de figurer dans les rangs comme simple soldat » à la suite de tant d'autres savants contemporains qui se sont occupés de son sujet. Qu'il se rassure; un jeune homme, encore étudiant en droit, qui a su se livrer, en dehors de ses études professionnelles, avec autant de critique que de modestie aux travaux historiques dont il nous présente les fruits, n'est déjà plus un simple soldat; c'est, pour rester dans l'image choisie par lui, un jeune et brillant officier plein d'avenir, qui n'a qu'à continuer ainsi pour arriver plus haut. Le travail de M. Hungerbühler se divise en trois parties. Une introduction historique d'une quarantaine de pages répond à la première moitié du volume de M. Rilliet. La première partie passe en revue tous les chroniqueurs qui, de Jean de Winterthur

à Ægidius Tchudi, ont parlé du soulèvement des *Waldstætten*. La seconde partie examine ensuite la valeur historique de ces légendes nationales, et donne une série d'hypothèses sur leur formation. Sauf de petits points de détail (ainsi, pour citer un exemple, l'âge relatif de la branche légendaire, appartenant à Uri, p. 105), l'auteur se trouve en accord parfait avec ses prédécesseurs[1]; malgré les récriminations et les critiques, la question est élucidée à tel point et la vérité historique se fait jour avec tant d'évidence qu'il faut bien s'écrier : aveugle qui ne la voit point!

Rod. Reuss.

---

139. — Stojan Novakovitch, **Srpska bibliografia za novijn Knjijevnost 1741-1867.** Ouvrage publié par la Société des sciences de Serbie. Belgrade, imprimerie de l'État, 1869. xxiv-644 p. — Prix (à Belgrade) : 4 fr.

Nous avons déjà parlé ici même de M. Stojan Novakovitch et des services qu'il a rendus à la littérature de son pays[2]. Le livre que nous annonçons aujourd'hui comble une lacune sérieuse : c'est le premier essai d'une bibliographie méthodique des publications serbes depuis un siècle. Les publications serbes antérieures ont été l'objet d'un grand travail de Schafarik dans son histoire *de la littérature des slaves méridionaux* (Geschichte der südsl. Literatur. Prag, 1865). La bibliographie moderne n'avait été que très-insuffisamment notée dans les Annales serbes (Srpski Letopis) de Novi-Sad (Neusatz) ou dans le *Glasnik* de Belgrade. M. Stojan Novakovitch suit l'ordre chronologique : il indique les publications année par année. Cette disposition nous paraît excellente en ce qu'elle permet de suivre pas à pas l'histoire de la renaissance serbe. D'ailleurs chaque publication porte un numéro d'ordre : une double table par noms d'auteurs et par ordre de matières permet de retrouver facilement les livres dont on ignore la date, les publications anonymes. C'est là une ingénieuse combinaison et qui facilite singulièrement les recherches.

Le nombre des publications enregistrées par M. Novakovitch est de 3291. Sous le nom de publications serbes il ne comprend que celles qui sont imprimées en caractères serbes et laisse en dehors comme appartenant à la littérature croate, celles qui sont imprimées en caractères latins. Cette distinction donne lieu à plus d'une difficulté. Il y a tel écrivain dont un ouvrage a eu plusieurs éditions : les éditions publiées en caractères latins ne comptent pas comme serbes dans le système suivi par la société de Belgrade. Précisons par des faits. M. Sundecic un des meilleurs poètes serbes a publié en 1864 à Zara un poème héroïque *La chemise sanglante* (Krvava Kosulja). Ce poème a eu deux éditions. L'édition en caractères latins est absolument omise dans le catalogue de M. No-

---

1. Si quelqu'un désirait comparer la méthode allemande à la manière de procéder des auteurs dont nous avons parlé, nous lui recommandons la lecture de l'excellent travail de M. W. Vicher, *Die Sage von der Befreiung der Waldstædte*. Leipzig, 1867, in-8°.

2. Voy. année 1868, art. 77.

vakovitch. Il y a dans la littérature serbe une autre œuvre bien plus importante, c'est le célèbre poème du *Vladika* (prince) du Montenegro Pierre Petrovitch Negoch (*Gorski Vienac,* la Couronne des Montagnes). Cette œuvre populaire, et dont M. N. parle dans son histoire de la littérature serbe avec une juste admiration, a déjà eu trois éditions en caractères slaves. M. N. les a enregistrées. Récemment la société de littérature dalmate (*Matiça dalmatinska*) a publié du même poème une édition en caractères latins. Eh! bien cette nouvelle édition, indispensable, d'une œuvre célèbre, depuis longtemps épuisée, ne sera pas signalée dans le supplément de M. N. si jamais il en publie un. De même M. Danicic bien connu comme philologue serbe, ancien secrétaire de la société des sciences de Belgrade, aujourd'hui secrétaire de l'Académie d'Agram, verra omettre par les bibliographes serbes celles de ses publications qu'il aura imprimées en caractères latins. Nous appelons sur ce point l'attention de la société de Belgrade. Si l'on se bornait à enregistrer les œuvres publiées dans la principauté nous comprendrions un esprit de rigoureuse exclusion. Mais du moment où on embrasse l'ensemble des publications *serbes* (éditées à Belgrade, Novi-Sad, Pesth, Zara, etc.), nous croyons qu'il serait juste et utile de donner à ce terme sa plus grande extension. Le serbe et le croate sont si bien une seule et même langue que l'on peut imprimer le même ouvrage, sans y changer un mot, dans les deux alphabets latin et cyrillique. A quoi bon alors ces distinctions surannées? elles ont pour point de départ, nous le savons, des différences religieuses : l'alphabet latin est celui de Rome, l'alphabet cyrillique celui de l'église orthodoxe. Mais notre siècle n'admet plus ces différences, et les esprits éclairés les repoussent à Agram comme à Belgrade. Nous pouvons d'ailleurs citer l'exemple des Allemands qui aujourd'hui commencent à admettre l'alphabet latin à côté du gothique : en Bohême et en Pologne (notamment en Silésie) on imprime encore des livres en caractères gothiques à l'usage du peuple : les bibliographes tchèques ou polonais ne croient pas devoir les oublier. Encore une fois nous signalons le fait à l'attention de la société belgradienne. Il importe que la question soit tranchée : M. Novakovitch qui a écrit dans un fort bon volume l'histoire de la littérature *serbo-croate,* partage assurément notre avis. Je serais heureux de lui donner l'occasion de s'expliquer sur ce point.

Je n'ai pas du reste la prétention de compléter ou de corriger son travail. Je lui signalerai cependant une omission. M. Chodzko a publié à Paris en 1858, une vie de saint Sava en serbe; c'est la réimpression d'un livre publié à Vienne en 1794. M. Novakovitch, qui signale ce livre à l'année 1794, a omis de le rappeler à l'année 1858. Un livre serbe édité à Paris est chose assez rare pour mériter d'être noté.

LOUIS LEGER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

II. *Comptes-rendus*. KAPP, *Vergleichende Erdkunde*, 2e éd. — WISLICENUS, *Die Elbgermanen*. — WORMSTALL, *Tungern und Bastarnen*. — *Monumenta germaniae historica*, ed. Pertz. *Legum* t. IV. Article détaillé de M. Bluhme, l'un des éditeurs du volume. — O. FRANKLIN, *Das Reichshofgericht im Mittelalter*. — WEECH, *Geschichte der badischen Verfassung*. — SCHLIEPHAKE, *Geschichte von Nassau*. — *Acta Tomiciana*, t. IX. Collection importante relative à l'histoire de Sigismond Ier de Pologne. — MOLL, *Kerkgeschiedenis van Nederland*. — Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange, p. p. Groen van Prinsterer, 2e série, t. V (1650-1688), etc., etc.

Il n'y a souvent aucune proportion entre la valeur des livres et la longueur des articles qu'on leur consacre. Les littératures étrangères, surtout la nôtre, sont un peu négligées depuis quelque temps.

III. Aperçu des publications historiques de juillet à décembre 1868, par W. Müldener. On voit trop que cette très-utile publication se fait sur des catalogues souvent inexacts de librairie. Des volumes d'historiettes pour la jeunesse, venant de la librairie catholique de Mame (p. 109, 132), figurent à côté des romans de Mme Dash, de MM. des Essarts, Blanquet, etc. (p. 137, 150, etc.), parmi les productions de l'historiographie française, tandis que certains volumes sérieux manquent. On devrait au moins séparer la littérature courante et légère (parmi laquelle on trouve plus de 100 brochures sur M. Rochefort!) de la véritable littérature historique.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ditscheiner's (J. A.) grammatisch-orthographisch- stilistisches Handwœrterbuch der deutschen Sprache m. besond. Rücksicht auf die Beugg., Függ., Bedeutgn. u. Schreibart der einzelnen Wœrter, ihr Synonyme und Tropen und mit Kurzen Wœrterklærgn. u. erlæut. Beispielen. 2. verm. und verb. Auflage bearb. von K. Schmuck. 2-10. Lfg. In-8°, p. 289-400. Weimar (Voigt jun.).
La livraison, 70 c.

Eckardt (J.). Die baltischen Provinzen Russlands. Politische u. culturgeschichtl. Aufsætze. In-8°, 460 p. Leipzig (Duncker und Humblodt). 10 fr. 75

Eisenlohr (A.). Analytische Erklærung der demotischen Theiles der Rosettana. 1. Thl. In-4°, 46 p. Leipzig (Hinrichs). 5 fr. 35

Erbstein (J. u. A.). Die Ritter von Schulthess-Rechberg'sche Münz und Medaillen Sammlung. Als Anh. zum Thaler Cabinet d. verstorbenen K. G. Ritter v. Schulthess-Rechberg bearb. 2. Abth. In-8°, 604 p. Dresden (Schilling). 7 fr. 45

Hitzig (T.). Geschichte d. Volkes Israel von Anbeginn bis zur Eroberung Masada's im J. 72 nach Christus. In 2 Thln. 1. Th. Bis zum Ende der persischen Oberherrschaft. In-8°, 320 p. Leipzig (Hirzel). 7 fr. 20

Lauth (F. J.). Die geschichtlichen Ergebnisse der Ægyptologie. Vortrag in der œffentl. Sitzg. der K. Akademie der Wissenschaften am 20. Mærz 1869 zur Vorfeier ihres 110. Stiftungstages gehalten. In-4°, 26 p. München (Franz). 1 fr. 50

Mœrikofer (J. E.). Ulrich Zwingli nach den urkundlichen Quellen. 2. Thl. In-8°, 527 p. Leipzig (Hirzel). 10 fr.

Plath (J. H.). Nahrung, Kleidung und Wohnung der alten Chinesen. In-4°, 96 p. München (Franz). 4 fr. 85

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

E. RENAN Saint Paul (Livre IIIe de l'histoire des origines du christianisme). 1 vol. in-8°, orné d'une carte des voyages de saint Paul, par Kiepert. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

En vente chez Fischer, à Cassel, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

HELIODORI Colometriæ Aristophanæ quantum superest una cum reliquis scholiis in Aristophanem metricis edidit C. Thiemann. In-8°. 3 fr. 40

En vente chez Ebeling et Plahn, à Berlin, et se trouve à Paris, à la à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

D. WOLKMANN Synesius von Cyrene. Eine biograph. Charakteristik aus den letzten Zeiten d. untergehenden Hellenismus. In-8°. 7 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 30 Quatrième année 24 Juillet 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

A. CASTAN Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain. In-8° avec 3 pl. 3 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. — 10 juillet.

GLADSTONE (The Right Hon.), *Juventus Mundi. The Gods and Men in the Heroic Age*, Macmillan; compte-rendu sans compétence d'un livre où l'imagination a plus de part que la critique. — JOHNSTON (David), *A translation of Dante's Inferno, Purgatorio and Paradiso* (privately printed). — Correspondance relative à de récentes découvertes à Jérusalem. — *The semitic languages;* article signé Charles Beke.

—— 17 juillet.

RUSKIN (John), *The Queen of the Air; being a Study of the Greek Myths of Cloud and Storm*, Smith, Elder and C°; interprétation morale, mais non scientifique, des mythes grecs. — *Calendar of the Carew Manuscripts, preserved in the Archiepiscopal Library at Lambeth*, 1589-1600, edited by J. G. BREWER, Longmans et C°. — RICHEY, *Lectures on the History of Ireland down to A. D.* 1534, Dublin, Ponsonby. — KAMPSCHULTE, *Johann Calvin, seine Kirche und seine Staat in Genf*, erster Band; art. très-favorable. — STEPHENS (George), *The Old-Northern Runic Monuments of Scandinavia and England now first collected and deciphered*, part. II, Copenhagen, Michaelsen et Tillge.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen, hgg. von HERRIG. Tome XLIV, 1er cahier.

Ce cahier est occupé presque tout entier par une étude de M. BACKE : « De » l'influence que les divisions religieuses ont exercée sur le développement de la » littérature allemande moderne (p. 1-90). » — Viennent ensuite quelques comptes-rendus assez insignifiants (p. 91-101), des Mélanges (p. 102-126), et la Bibliographie (p. 127-128). Parmi les Mélanges, remarquons une note intéressante de M. Hogena sur la scène I de la 2e partie de l'*Henri IV* de Shakspeare, et une autre de M. Kriegk : *De l'élément comique et railleur dans les noms propres usités à Francfort au moyen-âge.*

2e cahier.

P. 121: LÜDKE, *Des différences dans l'emploi de l'article en français et en anglais;* travail qui n'est pas fait à un point de vue historique, mais qui a toutefois le mérite de présenter un grand nombre de faits bien classés. — P. 233. BRANDSTÆTER, *Les nouveaux gallicismes dans notre littérature* (suite; cf. *Rev. crit.* 1869, couvert. du n° 6). — P. 321. LÜCKING, *Sur l'étymologie des formes verbales françaises.* Travail estimable, mais qui ne contient rien de bien nouveau. — P. 337. SCHRŒDER, *Encore un cent de proverbes bas-allemands* (supplément à un travail publié dans le t. XLIII du même recueil. — Bibliographie. *The vowell elements in Speech.....* by Samuel PORTER, New-York, Westermann, compte-rendu par LÜCKING. — Mélanges.

The Irish Ecclesiastical Record, a monthly Journal conducted by a society of Clergymen, under episcopal sanction. Dublin, Kelly (Nous n'avons pas reçu le n° de juin). — N° LVIII. Vol. V. — July, 1869.

[Ce n° contient peu d'articles concernant l'Irlande.] — P. 453-471. *Catholicisme et Progrès.* — P. 472-479. *Qualités d'un bon catéchiste.* — P. 480-490. *John Knox et les premiers fruits du presbytérianisme.* — 491-492. *Questions liturgiques.* — P. 493-500. MONASTICON HIBERNICUM : Comté d'Armagk (suite).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — **24 Juillet** — **1869**

Sommaire : 140. NUTZHORN, La composition des Poèmes homériques. — 141. STEGER, Études sur Platon. — 142. URLICHS, de la Vie et des Honneurs d'Agricola. — 143. GUILLAUME LE CLERC, le Besant de Dieu, p. p. E. MARTIN. — 144. LAUWEREYNS DE ROOSENDÆLE, Histoire d'une Guerre échevinale de 177 ans. — 145. MÜLLER (L.), Histoire de la Philologie classique dans les Pays-Bas. — Variétés : l'Association pour l'encouragement des études grecques.

140. — F. NUTZHORN. **Die Entstehungsweise der Homerischen Gedichte.** Untersuchungen über die Berechtigung der auflœsenden Homerkritik. Mit einem Vorwort von Dr J. N. MADVIG. Leipzig, Teubner, 1869. In-8°, xiv-268 p. — Prix : 6 fr. 75.

Ce livre est l'ouvrage d'un jeune danois, mort à l'âge de trente et un ans. Il l'avait écrit dans la langue de son pays et publié lui-même en 1863. La traduction allemande, due à un ami de l'auteur, porte en tête un avant-propos de M. Madvig : elle paraît en quelque sorte sous les auspices de cet éminent philologue. Nous comprenons les regrets que M. Madvig donne à son ancien élève, et nous déplorons avec lui la mort prématurée d'un jeune savant que nous ne connaissons que par ce livre; mais ce livre est plein de sens, il témoigne d'un bon esprit, d'une excellente méthode, et surtout d'un sentiment très-vif de la poésie homérique. Les belles pages (130-140) sur les comparaisons d'Homère suffiraient à elles seules pour justifier notre impression.

Établir l'unité des deux grandes épopées, la défendre contre les arguments de Wolf, de Lachmann et d'autres critiques : tel est le but que l'auteur s'est proposé. Il divise son sujet en deux parties : la transmission du texte homérique, et l'examen de l'un des deux poèmes, l'Iliade. Nous ne le suivrons pas de point en point : on trouve dans son livre beaucoup de choses, beaucoup de considérations, qui ne sont pas nouvelles : cela était inévitable. Signalons quelques vues moins répandues, plus personnelles.

La fameuse rédaction de Pisistrate a été le point de départ des théories sceptiques. Pour mieux en finir avec ces théories, M. N. nie que cette rédaction ait jamais eu lieu. Le remède est radical : il est bien d'un jeune homme. Une tradition rapportée par Cicéron, par Josèphe, par Pausanias, par d'autres encore, remonte certainement à l'époque de l'érudition alexandrine, et si nous ne la trouvons chez aucun auteur plus ancien, il n'y a pas lieu de s'en étonner : aucun des écrits savants où il pouvait en être question n'est venu jusqu'à nous. — Mais les scholies ne citent jamais l'édition de Pisistrate. — Cela s'explique aisément, si cette édition servait de base au texte alexandrin : on indique la provenance de quelques variantes; l'origine de la vulgate reste sous-entendue. A une époque où la récitation des poèmes homériques fut introduite dans le programme des Panathénées, et dans un pays où ces mêmes épopées constituaient le point de

départ et le centre de l'éducation de la jeunesse, il est naturel qu'on ait cherché à procurer un texte aussi bien ordonné et aussi complet que possible du poète national. Mais d'un autre côté il ne faut pas exagérer la portée du travail entrepris sur l'ordre de Pisistrate. Il ne s'agissait pas alors de créer l'Iliade ou l'Odyssée par le rapprochement de chants épars : ces poèmes existaient depuis longtemps : le plan des épopées cycliques en fournit la preuve positive.

L'auteur fait très-bien voir le côté faible de la théorie de Lachmann, ainsi que de l'hypothèse beaucoup moins radicale de M. Grote. Mais ici encore il nous paraît dépasser le but. Nous admettons parfaitement qu'un poète ait laissé échapper des contradictions, des disparates, dans une œuvre de longue haleine. Il y a cependant contradiction et contradiction. Qu'un guerrier obscur, tué au cinquième livre, se porte assez bien dans le treizième pour pleurer la mort de son fils, nous n'y attachons aucune importance. Mais que Diomède blesse Vénus et Mars dans la bataille, qu'il ne se retire même pas devant Apollon, et que peu de temps après il repousse avec horreur l'idée de combattre des dieux, voilà une contradiction bien autrement étrange; et, pour notre part, nous nous refusons à croire que la *bravoure* de ce héros (l. V) soit de la même main que sa rencontre avec Glaucus (l. VI). L'Iliade a sans doute reçu de nombreuses amplifications, et elle a passé par des rédactions différentes. Comment un long poème, conservé par les rhapsodes, redit par des chanteurs dont plusieurs étaient eux-mêmes poètes, eût-il échappé au sort commun de toutes les épopées dans les siècles peu critiques? Les traces de rédactions diverses se remarquent encore dans notre texte. L'ambassade du neuvième chant n'est pas rappelée dans les chants suivants aux endroits où elle aurait dû l'être; Achille s'exprime même à plusieurs reprises, comme si elle n'avait pas eu lieu. Il faut aller jusqu'au XVIIIe chant pour trouver une mention de cette ambassade. Mais là nous apprenons que les prières des princes grecs avaient engagé Achille à leur envoyer Patrocle, et que ce héros a combattu durant toute une journée près de la porte Scée. Il est vrai qu'Aristarque considérait comme interpolés les vers auquels nous faisons allusion (XVIII, 444-456); mais on ne saurait les retrancher sans inconvénient, et, le pourrait-on, ils n'en attesteraient pas moins que quelques-uns des principaux incidents du poème n'étaient pas amenés de la même manière dans tous les textes. M. N. ne voit pas ces différences, ou il ne veut pas les voir. Il s'ingénie à prouver que le Dénombrement du livre IIe est un beau morceau, de proportions parfaites, excellent au point de vue poétique, abstraction faite de l'intérêt historique qu'il peut présenter. Décidément M. Nutzhorn est trop orthodoxe; mais cela n'empêche pas que son livre ne soit digne d'être lu et médité.

HENRI WEIL.

---

141. — **Platonische Studien,** von Josef STEGER, Professor an k. k. Gymnasium in Salzburg. Innsbruck, Wagner, 1869. In-8°, 79 p. — Prix : 2 fr. 20.

Le but de cette publication, qui s'annonce comme un premier fascicule, est de tracer un parallèle entre la dialectique de Platon et la méthode des sophistes.

L'indication des traits communs qui caractérisent la sophistique et la rhétorique des sophistes est suivie d'un exposé de la dialectique de Platon. En majeure partie cet exposé n'est qu'une reproduction des propres paroles de Platon, l'auteur étant d'avis que l'emploi d'une terminologie différente a souvent eu pour résultat de prêter au philosophe grec des idées qui lui sont étrangères. La discussion de la valeur respective des deux méthodes n'a pas trouvé de place dans ce cadre, principalement en ce qui concerne la sophistique, comme l'auteur d'ailleurs en fait lui-même la remarque en citant quelques paroles empruntées à M. Ueberweg (*Grundriss der Gesch. der Philosophie*, t. I, p. 69, 2e éd.). Elle est présentée exclusivement du point de vue polémique où se trouvaient placés à son égard Socrate et Platon. Dans ces limites restreintes on ne saurait refuser à l'auteur le mérite d'une exposition claire et méthodique, reposant à la fois sur la connaissance des ouvrages de Platon et sur celle des travaux modernes qui ont traité la même question. Son travail peut servir utilement d'introduction partielle à la lecture des ouvrages du philosophe grec; de plus, il nous montre que le niveau de l'étude de l'antiquité tend à s'élever en Autriche.

Émile HEITZ.

---

142. — Caroli Ludovici URLICHSII **Commentatio de Vita et Honoribus Agricolae.** Wirceburgi. 1868. In-4°, 33 pages. — Prix : 1 fr. 60.

En 1866, M. Emile Hübner publia dans l'*Hermès* [1], cet intéressant recueil qu'il venait de fonder et que connaissent bien nos lecteurs [2], une étude sur l'*Agricola* de Tacite. Ce travail n'a que quelques pages, mais elles sont pleines de vues originales. Suivant M. H. le petit livre latin est le seul type parvenu jusqu'à nous d'un genre littéraire propre à l'époque impériale, et qui se classe dans les *laudationes funebres* : ce qui le caractérise c'est que l'éloge n'a pas été prononcé, mais seulement écrit et composé en vue de la lecture. On sait qu'à la mort de tout Romain illustre, le cortége, en se rendant de la maison mortuaire au Champ-de-Mars où était dressé le bûcher, s'arrêtait au Forum, et que là, soit le fils du défunt, soit l'un de ses parents ou de ses amis, prononçait son éloge. Plusieurs de ces éloges, gravés sur les tombeaux des personnages ainsi loués, sont parvenus jusqu'à nous [3]. Quelques-uns, auxquels l'illustration du défunt ou de l'orateur donnaient un intérêt plus général plus durable, avaient été recueillis et faisaient partie de la littérature classique [4]. Dans le premier siècle de notre ère commencent enfin les éloges écrits, tels que ceux de Thraseas, composé par Rusticus Arulénus, et d'Helvidius Priscus par Sénécion, à côté desquels se range l'Agricola de Tacite [5]. Leur type est réellement le livre de Cicéron sur Caton

---

1. I, pp. 438-448.
2. Voy. *Rev. crit.*, 1867, p. 96.
3. Orelli 4860 et Mommsen, Acad. de Berlin, *Abhandl.* 1863, p. 455 et suiv.
4. Tels ceux de Julia et de Cornelia prononcés par Jules César. Suét. Jul. 6.
5. M. Hübner compare ces éloges écrits à ceux que composent les Académiciens fran-

(*liber M. Ciceronis qui inscribitur laus Catonis*. Gell. 13. 20. 3); les noms seuls des auteurs et de leurs héros indiquent assez le caractère apologétique et politique de ces ouvrages. Dans le cadre de l'ancienne *laudatio funebris* se manifestent les passions, les rancunes et les revendications patriciennes. Une lettre de Pline le Jeune (VII, 19) nous apprend que l'éloge d'Helvidius avait été écrit par Senecion à la prière de Fannia, la femme même d'Helvidius, et cette lettre montre bien que les œuvres de ce genre étaient empreintes de la plus vive opposition.

Si l'on prend la peine de relire l'Agricola, il sera, je crois, difficile de refuser son assentiment presque complet aux vues très-ingénieuses et très-motivées de M. Hübner. Nous sommes habitués à chercher dans ce livre des renseignements sur l'histoire la plus ancienne de l'Angleterre : ils y sont en effet, mais sous la forme d'un *excursus* artificiellement introduit dans le plan primitif et visible de l'ouvrage. En lisant de suite les chapitres I-IX, XVIII-XLVI, on ne pourra méconnaître le caractère très-oratoire de cette production. La recherche du style, l'amplification des récits, l'emploi des termes les plus généraux, l'absence voulue de mots techniques, tout cela, sans même compter la célèbre *péroraison*, montre ici un morceau du genre épidictique, qui se distingue profondément des biographies proprement dites dont les *Caesares* de Suétone et les *Historiae Augustae* sont le type dans la littérature latine.

Je ne dois pas m'étendre plus longuement sur ce sujet. Il fallait y toucher néanmoins, parce que M. Urlichs ne voit pas dans l'*Agricola* ce caractère oratoire, et s'attache à montrer que c'est une œuvre d'histoire proprement dite. M. U. ne me paraît pas avoir réfuté les idées de M. Hübner. Par exemple il cite un grand nombre de locutions empruntées par Tacite à Salluste, pour en conclure que Salluste étant un historien, Tacite l'est aussi. Mais la tournure oratoire des écrits de Salluste était reconnue des anciens eux-mêmes [1]. — Comment, dit encore M. Urlichs, Tacite aurait-il besoin d'excuse pour composer l'éloge de son beau-père, puisqu'il ne ferait que se conformer à un usage bien antique de Rome ? On trouve une réponse anticipée à cette objection dans l'*Hermès* [2]. — Agricola est le premier homme *obscur* dont on ait *écrit* l'éloge. Les grands rôles joués par Helvidius et Thraséas devaient attirer l'attention sur les livres composés en leur honneur : mais Agricola ne s'était signalé dans aucune de ses charges, ni même dans ses expéditions militaires. C'est pour relever un peu son sujet, assez banal, que Tacite y a introduit sa digression historique sur la Bretagne, c'est pour faire valoir son héros qu'il accuse, dans son préambule, l'indifférence de ses contemporains, et enfin c'est pour désarmer la critique qu'il présente comme un monument de piété filiale l'éloge qu'il publie d'un homme honnête, mais de deuxième ou troisième ordre.

çais. Ce rapprochement n'est pas tout à fait exact, les éloges français étant d'abord prononcés, et ensuite publiés.

1. C'était, par exemple, l'avis de Granius Licinianus.

2. *L. l.* p. 444.

D'ailleurs le mémoire même de M. Urlichs prouve l'insuffisance des renseignements fournis par Tacite. Ce mémoire n'est pas seulement un commentaire, mais encore un supplément de l'*Agricola*. L'auteur possède bien son sujet : il rassemble un grand nombre de corrections et d'améliorations de détails proposées par Mommsen, par Hübner, et par lui-même. Dans plusieurs articles du *Rheinisches Museum*, M. Hübner, qui travaille depuis longtemps sur les inscriptions latines de la Bretagne, avait traité plusieurs points de l'histoire des Romains dans ce pays, — la série des légats propréteurs, — les légions et les corps auxiliaires [1].

Voici une explication qui fait honneur à la sagacité de Mommsen [2]. On lit dans Tacite (c. 6) *Donitiam Decidianam, splendidis natalibus ortam, sibi junxit* [*Agricola*]: *idque matrimonium ad majora nitenti decus ac robur fuit. Decus* s'explique bien : la femme d'Agricola était en effet la fille d'un personnage assez célèbre [3]. Mais que signifie *robur?* Par ce mot, il faut entendre qu'Agricola fut père de bonne heure, et qu'en vertu du *jus liberorum* il arriva plus vite aux magistratures qu'il ambitionnait (*ad majora nitens*). Il faut avouer que Tacite ne parlait guère ici en historien.

Parmi les vues propres à M. Urlichs, j'en ai remarqué deux, dont l'une intéresse l'administration de la Rome ancienne, et l'autre notre propre histoire. Suétone et Dion nous apprennent qu'Auguste divisa Rome en quatorze régions, soumises les unes à des préteurs, d'autres à des tribuns, d'autres à des édiles. En combinant plusieurs inscriptions, M. U. arrive à répartir ainsi cette distribution :

I^e^, X^e^, XIIe, XIIIe, XIIIIe régions, surveillées par des préteurs (ce sont celles dont les *vici* figurent sur la célèbre Base capitoline).

XIe, VIIIe, IIe. IIIe, IIIIe, surveillées par les tribuns.

V^e^, VIe, VIIe, VIIIIe, surveillées par les édiles.

Cette répartition n'est pas démontrée complètement, mais elle est très-vraisemblable.

A propos du gouvernement de l'Aquitaine par Agricola, gouvernement qui précéda immédiatement son consulat, M. Urlichs se demande s'il en était toujours ainsi, et il réunit sept inscriptions qui montrent que les anciens préteurs chargés du gouvernement de cette province recevaient le consulat à leur sortie de charge. On sait d'ailleurs que Galba arriva au consulat dans les mêmes circonstances. Les exemples rassemblés par M. U. prouvent qu'il y avait là une règle administrative ou au moins une coutume quasi-légale. C'est une observation dont devra tenir compte l'antiquaire qui voudrait faire sur l'Aquitaine une monographie semblable à celle que M. Herzog a composée sur la Gaule narbonnaise.

C. DE LA BERGE.

---

1. *Rheinisch. Mus.* N. F. XI et XII.
2. *Hermès*, III, p. 80.
3. Voy. son *cursus honorum*, Henzen, 6456.

143. — **Le Besant de Dieu,** von Guillaume le Clerc de Normandie, mit einer Einleitung über den Dichter und seine sæmmtlichen Werke, herausgegeben von Ernst MARTIN. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1869. In-8°, xlviij-124 p. — Prix : 4 fr.

La poésie morale et didactique, qui a formé une des branches les plus importantes et les plus fécondes de l'ancienne littérature française, a jusqu'ici moins attiré l'attention que la poésie épique et même que la poésie lyrique. Le fait est naturel : elle offre moins d'intérêt de fond et d'originalité de forme. Elle n'en est pas moins très-digne d'étude, non-seulement à cause des lumières qu'elle jette sur l'état social, moral et intellectuel de l'ancienne France, mais encore à cause du talent très-réel et très-littéraire qu'ont montré plusieurs de ceux qui l'ont cultivée. Diverses publications récentes, entre autres celle du *Roman des Eles*, de Raoul de Houdenc, par M. Scheler [1], ont rappelé ce sujet au public; le volume que nous annonçons aujourd'hui se recommande tout particulièrement à l'attention des lecteurs.

L'éditeur, M. Ernst Martin, a rempli avec beaucoup de soin la tâche utile qu'il s'était imposée : l'introduction surtout témoigne d'un travail consciencieux et bien dirigé. Elle se divise en quatre paragraphes. I. *Le manuscrit.* Il est unique : c'est le ms. de la Bibl. imp. 19525 (anc. S. G. Fr. 1856). M. M. donne, après d'autres, l'énumération des pièces qu'il contient; il y joint divers renseignements intéressants sur plusieurs de ces pièces. Il relève ensuite les *particularités* de l'orthographe de ce ms.; ce relevé est fait sans méthode, ou plutôt avec une méthode erronée : l'auteur prend pour base de ses opérations, à ce qu'il semble, le français moderne, et signale comme des *particularités* de son ms. des formes qui sont les seules bonnes formes de l'ancienne langue. Ainsi *sevent* n'est pas pour *savent;* c'est *savent* qui, à une époque relativement moderne et sous l'influence de l'analogie, a remplacé *sevent*, seul régulier; il faut rayer de même *femier* pour *fumier*, etc. : tout ce tableau serait à refaire sur d'autres principes. Les consonnes sont traitées aussi superficiellement; p. ex. : « *r* pour *l*, et à l'inverse *l* pour *r* : » *concire mire evangire, — fortelesce;* » mais *fortelesce* est la forme ancienne et répond au bas lat. *fortalitia*, esp. *fortaleza*, pr. *fortalesa*. Il est vrai qu'il est difficile de déterminer le terme de comparaison qu'on doit suivre pour établir le caractère phonétique d'un texte. Le meilleur est assurément le latin, mais le travail à faire pourrait excéder les limites qu'un éditeur ne veut pas dépasser. En l'absence d'une grammaire de l'ancien français (celle de Burguy est, comme on sait, très-faible pour la partie phonétique), on peut se contenter de prendre pour base la *Grammaire* de Diez, en supposant connu tout ce qui s'y trouve; on sera sûr au moins de procéder méthodiquement. On peut encore prendre un texte d'une pureté exceptionnelle et lui comparer celui qu'on étudie. Mais de tous les systèmes, le moins justifiable est assurément celui qui consiste à partir du français moderne comme d'une sorte d'étalon classique, et à signaler, dans un

1. Voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 90.

manuscrit, tout ce qui s'en éloigne comme des *particularités :* que dirait M. M. si on appliquait un procédé aussi naïf à l'allemand du moyen-âge ?

II. *Le poème.* L'éditeur donne d'abord une bonne analyse du *Besant de Dieu;* il détermine fort bien la date, qui ressort des allusions à des faits contemporains : le poème a été écrit en décembre 1226 ou plutôt dans les premiers mois de 1227. M. M. signale ensuite les nombreux emprunts faits par Guillaume à l'écrit du pape Innocent III *de miseria humanae conditionis,* qu'il cite d'ailleurs lui-même à deux reprises. Il cite encore Morice de Sulli, évêque de Paris († 1196), et il s'agit sans doute, comme l'a pensé M. M., d'un de ses sermons, et du texte latin de ces sermons, comme le montre le v. 3075 : rien n'indique qu'il ait entendu Morice lui-même en chaire ; M. M. aurait pu essayer de retrouver ce texte, d'autant plus qu'il est assez probable que Guillaume ne s'est pas borné à ce seul emprunt fait à l'évêque de Paris. Il n'y a pas de raison de croire que Guillaume ait emprunté à Robert Grosseteste (ou réciproquement) l'allégorie des trois ennemis de l'homme : elle remonte, si je ne me trompe, aux Pères de l'Église.

III. *Les autres œuvres du poète.* Ce paragraphe est le meilleur de l'*Introduction;* M. M. y énumère les ouvrages qu'on peut avec certitude attribuer à Guillaume. Il place en tête le fabliau *du Prestre et d'Alison* (Méon, IV, 427), à propos duquel il aurait pu rappeler, ce qui a été signalé plus d'une fois[1], que Boccace a traité le même sujet, vraisemblablement d'après Guillaume, dans la nouv. 4 de la 8e journée du *Décameron.* Le style de ce fabliau est d'ailleurs bien différent de celui de notre auteur, et je ne sais si l'identité du *Guillaume le Normand* qui l'a signé avec notre Guillaume le Clerc de Normandie est hors de toute contestation. On ne peut hésiter au contraire à lui attribuer *Fregus et Galienne,* un des bons romans de la Table Ronde de la seconde époque : M. M. nous promet du texte français et de la traduction néerlandaise (*Ferguut*) une édition nouvelle qui ne peut manquer d'être bien reçue. Peut-être en donnera-t-il aussi une du *Bestiaire divin;* celle de M. Hippeau (1852) est devenue introuvable et est d'ailleurs bien peu satisfaisante (M. M. donne à ce propos la liste des douze mss. qui contiennent ce poème). Le *Bestiaire,* écrit en 1211, renferme de longs passages qui se retrouvent dans le *Besant,* composé en 1227 : M. M. explique le fait par une interpolation d'un scribe, interpolation à laquelle n'aurait échappé aucun des mss. du *Bestiaire.* Cette explication, qui a bien ses difficultés, paraît cependant beaucoup plus plausible que l'alternative, qui consisterait à supposer que Guillaume a repris dans le *Besant* une partie de ce qu'il avait mis dans le *Bestiaire;* c'est ce que montre M. M., en s'appuyant surtout sur le peu de rapport des passages en question avec le plan du *Bestiaire* et avec le contexte même où ils sont intercalés. — M. M. passe ensuite au poème des *Trois mots* donné par l'évêque (1224-1238) Alexandre de Lichfield et Coventry à Guillaume (les trois choses qui chassent l'homme de sa maison ; *fumée,* — *degot,* — *male moillier*) : il met

1. Voy. entre autres E. Du Méril, *Hist. de la poésie scandinave,* p. 355 ; V. Le Clerc dans l'*Hist. litt.,* t. XIX, p. 89.

hors de doute l'attribution de ce poème à notre Guillaume, déjà faite par V. Le Clerc; de même pour un autre petit poème sur *la Naissance de Jésus-Christ* (ces deux pièces se trouvent dans le même ms. que le *Besant*). M. M. conteste au contraire cette attribution pour d'autres opuscules donnés à Guillaume par divers savants, et il paraît encore être dans le vrai. En somme tout ce paragraphe, je le répète, mérite les éloges de la critique.

IV. *Vie et caractère du poète.* Ce paragraphe est également très-intéressant et bien fait; l'auteur relève fort bien le patriotisme normand de Guillaume, son peu de goût pour la France, son esprit indépendant qui éclate surtout dans la page justement célèbre où il condamne énergiquement la croisade albigeoise et la conduite du pape dans cette triste affaire, son amour pour le peuple et son bon sens élevé, qui lui ont dicté des vers vraiment beaux sur le crime des rois qui font la guerre [1]; il précise assez bien les mérites de son style et le genre de son talent. Guillaume le Clerc de Normandie doit prendre place parmi les meilleurs poètes de la période où il a vécu; comme penseur et comme écrivain, il est certainement supérieur à Gui de Cambrai, qui composait son *Barlaam et Josaphat* peu d'années après celle où fut écrit le *Besant* [2], et s'il n'a pas l'esprit et la grâce de son autre contemporain Huon de Méri, il le dépasse en gravité et en force. Il s'est exercé, pour ne parler que de ses ouvrages principaux, dans trois genres différents : il a cultivé le roman dans *Fregus et Galienne,* le poème allégorique et descriptif dans le *Bestiaire,* le poème moral dans le *Besant;* dans tous les trois il a montré des qualités remarquables et essentiellement françaises. Son nom est de ceux qui ont droit de figurer avec honneur dans l'histoire de notre littérature.

J'arrive au texte du poème, et je dirai d'abord un mot en général du système qu'a adopté M. M. pour son édition et sur lequel il s'explique dans l'*Introduction* (p. ix-x). Ce système ne saurait être approuvé complètement. La *Revue* a déjà eu occasion de le dire plus d'une fois : il faut ou essayer une édition vraiment *critique,* c'est-à-dire s'efforcer de retrouver le texte même du poète, ou livrer une copie fidèle du manuscrit qu'on publie. En tout cas, ce qu'on ne peut admettre, c'est que l'on supprime ou qu'on ajoute des *e* féminins pour faire le vers, comme M. M., « sans trouver qu'il soit même nécessaire d'indiquer la

---

1. Voici la traduction de quelques-uns de ces vers qui ne manquent pas d'actualité : « Il y a des rois de grande puissance, en France, en Allemagne, en Espagne ou en Dane-» mark... Si l'un d'eux offense l'autre, c'est le vilain des champs qui le paie; on lui brûle » sa pauvre petite maisonnette, on lui prend ses bœufs et ses brebis, ses fils et ses filles, » on l'emmène lui-même en prison. Dieu! est-il chrétien, ce roi qui fait sortir de son » royaume trente mille hommes de guerre, qui laissent à leurs maisons leurs femmes et » leurs enfants comme des orphelins, et s'en vont aux batailles meurtrières où des milliers » seront tués et en tueront autant de l'autre parti? Les rois ne se soucient guère de ce » qui tombe dans le combat; ils n'en tiennent note ni compte; peu importe à l'un ce qu'il » a perdu pourvu qu'il ait vaincu l'autre. »

2. On peut les comparer dans la parabole de l'*Unicorne et du Serpent,* traitée par Guillaume dans les *Trois Mots* (Martin, *Préface,* p. xxx-xxxvj), et par Gui dans *Barlaam et Josaphat,* p. 70 ss.; mais dans ce passage l'avantage serait plutôt au picard qu'au normand.

» leçon du manuscrit. » M. M. s'excuse de ne pas établir un texte critique sur ce qu'il donne une édition *princeps* d'après un ms. unique; mais par la même raison il était tenu de toujours communiquer au lecteur la leçon de ce ms.; et dans les cas dont il s'agit la correction n'est pas toujours aussi évidente qu'il a pu le croire, comme je le ferai voir plus bas pour quelques vers.—En ce qui concerne l'*impression*, je ne suis pas d'avis, pour ma part, de la suppression de l'accent aigu sur l'*é* de la fin des mots, ni de quelques autres usages qui tendent à s'introduire surtout chez les éditeurs allemands; mais ce n'est pas ici le lieu d'une discussion approfondie sur ce point.

Sous ces réserves, M. M. a édité son texte avec soin, correction et intelligence; il a souvent heureusement rétabli la leçon altérée dans le ms.; M. Tobler, professeur à Berlin et l'un des meilleurs romanistes de l'Allemagne, lui a fourni soit au bas des pages, soit dans l'appendice, nombre de corrections généralement excellentes. Il en reste à faire; cela n'étonnera aucun de ceux qui se sont occupés de textes en vieux français. En voici quelques-unes, dont les unes sont de pures conjectures, les autres des leçons fournies par le manuscrit que j'ai comparé en plusieurs passages avec l'impression.

V. 7, *a conter*, l. *aconter* (ms. *sic*). — V. 230, *guarmente*, ms. *guaimente*. — V. 260, *clutez*, je lirais volontiers *ciutez* pour *ciuté* ou *ciutet*, aveuglement, de *cius* ou *cieus* (v. 2904) = *cœcus*. — V. 445, en adoptant la correction de M. Tobler pour les vers précédents, je lirais *C'est* au lieu de *Cist*. — V. 452 et 461, *nus*, l. *vus*, que demande le sens et donne le ms. — V. 491, le ms. donne *Deuereit faire qui voldreit;* M. M., qui substitue *Devreit* à *Devereit*, ne nous avertit pas, d'après le système critiqué plus haut, de la vraie leçon du ms.; c'est d'autant plus inadmissible que le vers demande à être corrigé; et pour moi, au lieu de changer *faire* en *sa vie*, je préfèrerais, d'après le v. 487, lire *sa char*, et garder *Devereit*. — Aux v. 491 et 1576, le ms. donne bien, comme l'avait conjecturé M. Tobler, *iueresce* et non *meresce*. — Le v. 674 est trop long d'une syllabe : le ms. a *E officiaus e maiens les*, avec des signes qui indiquent que *e* doit être supprimé et *les* mis à sa place; c'est donc *E officiaus les maiens;* ce dernier mot répond au *medianus* donné par Du Cange, t. IV, p. 334, col. 3. — V. 906, *geunres;* le ms. porte distinctement *genures*, c'est-à-dire *genvres*, et c'est la bonne forme (voy. mon *Étude sur l'accent latin*, p. 57; l'exemple de *genvres* qui y est cité se trouve au v. 964 du *Bestiaire divin* de notre Guillaume, éd. Hippeau). — V. 1098 et 2658, *vedue*, pour *vedve*, est sans doute une simple faute d'impression, puisque dans la *Préface*, p. ix, M. M. lit *vedve*. — V. 1288, *premiere* ne peut compter pour quatre syllabes, l. *premeraine*. — V. 1332, *gernir* vient, suivant la seconde conjecture de M. Tobler, de *grain;* c'est le normand *grainir*, dans d'autres patois *grainer* : « Il paraît que les fèves ne *grainissent* pas beaucoup dans le paradis » (Le Bonhomme Misère, dans E. du Méril, *Etudes d'archéologie*). — V. 1382, ms. *Ainz lestuet regeter;* éd. *A. li le e. r.;* Tobler : *A. li e. tost r.;* je préfère la conjecture de M. M., en intervertissant seulement *le* et *li*. — V. 1388, le vers est trop court; l. *La reume*. — Les v. 1931-1935 sont devenus inintelligibles par

suite d'une erreur assez singulière de l'éditeur; au v. 1931 le ms. donne en effet *Ire cerche* et non *I recerche*, et le sens indiquait assez cette leçon; il ne faut donc pas, comme le propose M. Tobler, changer, au v. 1935, *ele* en *il*. — V. 1933, le ms. donne beaucoup plutôt *rotices* que *totices*, mais que veut dire ce mot? — V. 1396, *nel*, l. *ne*. — V. 1464, *ele*, l. *il*. — V. 1883, *choses* me paraît une faute pour *chambres*. — V. 2000, je lirais *d'ancesorie*. — V. 2190, *Ne il mesmes ne siet ou vait;* la forme *meismes* est garantie par les rimes (entre autres celles des v. 2934 et 3623, où l'éditeur aurait dû écrire *meisme*); il faut donc lire *N'il meismes ne siet ou vait*. — V. 2542, la leçon du ms. *Des fiz Achor le fiz Carmin* était excellente; cf. la note de M. Tobler sur le vers 2540. — V. 2565-71, le texte est évidemment altéré; mais M. M. n'a pas mis assez fidèlement le ms. sous les yeux du lecteur. Voici ce qu'il porte : *Se ieo fuisse de Rome sire Iames tel honte ne tel ve Ne me serreit del quer passe Toz iorz serreie en grant pensee Tant que ieo me fuisse uengee Certes anceis ueie ieo gie Il me auist que ieo i alasse*. M. M. a bien raison de corriger le *ve* du v. 66 en *ire*, mais il a tort de ne pas le dire, car pour toute personne habituée à lire des mss. français, il est clair que c'est cette mauvaise leçon du copiste qui a exercé une influence perturbatrice sur tout le passage : oubliant *sire*, il a voulu faire rimer le v. 67 avec 66, et il a changé *passee* en *passe* (*passé*); au v. 68 restait *pensee*, et pour avoir une rime à ce mot, il a changé en *uengee* le *uengie* (*vengié*) qu'il devait mettre au v. 69; à partir du vers suivant, heureusement, il a renoncé à ses corrections. Ce *vengié*, qu'il faut rétablir au v. 69, empêche absolument d'admettre la conjecture de M. Tobler sur le vers 70, *veie jeo Dé : Dé* (*Dieu*) et *vengié* ne peuvent en aucun cas rimer ensemble. *Gié* au contraire rime richement avec *vengié; gié* se trouve souvent à la rime pour *je* (voy. *Étude sur l'accent latin*, p. 120; Bartsch, *Chrestomathie*, 209, 13, etc.); *jeo* me paraît être une simple glosse de *gié* intercalée dans le texte : la restitution la plus simple est sans doute *ireie* pour *ueie* (le copiste aurait ainsi lu *u* pour *ir*, comme au vers 2566), avec un point après *gié;* au v. 2575 la correction de M. M. *m'est avis* pour *me auis* est très-heureuse. — V. 2607, *suelt*, l. *solt* (parf. au lieu de prés.). — V. 2863, pourquoi faire un seul mot de *voie main*, séparés dans le ms.? — V. 2920, *ni*, l. *n'i*. — V. 3008, *quel*, l, *q'el*. — V. 2980, je supprimerais *il* plutôt que *mult*. — V. 3015, *Car quant Deus par le deluge Sauva Noe dedens sa huge;* le premier de ces vers a une syllabe en moins; M. M. le complète en ajoutant *ot* entre *Deus* et *par*, et change au v. suivant *sauva* en *sauvé;* mais on ne peut pas dire que Dieu ait sauvé Noé *par le déluge;* je garderais donc *sauva*, en lisant *parmi* au v. 3015. — V. 3051, je corrigerais ce vers, à l'aide du passage correspondant (cité *Préf.* p. xxviij) du *Bestiaire divin* (voy. ci-dessus), en *Pierre e Pol, Johan e Andreu;* on ne peut admettre *Pierres* au cas régime. — V. 3167, *esparne* rime avec *superne;* M. M. en conclut dans sa *Préface* (p. viij) que le poète prononçait *suparne*, et M. Tobler s'en autorise (p. 114) pour admettre que le poète a pu faire rimer *colvers* avec *bastars*. Mais c'est l'inverse qui est la vérité. Il faut lire *esperne :* c'est une forme connue et garantie par des rimes; ainsi *espergne* (l. *esperne*) = *taverne* (*Roman de la Rose*, v. 5072),

= *Auverne* (Benoit, *Chron. de Norm.*, v. 5039), = *cerne* (ib., v. 16258). — V. 3237, le ms. donne *Ja sa joie n'iert entiere,* avec une syllabe en moins; M. Tobler conjecture *James;* il faut bien plus probablement suppléer *si* entre *iert* et *entiere,* à cause du sens général de la phrase. — V. 3299, *morron,* l. *moron.* — V. 3379, ms. *A une porcherie pestre pors;* éd. *A une porcherie as pors;* mais ce pléonasme est choquant; je lirais *A une vile pestre pors*; cf. v. 3580. — V. 3397, *plain,* le ms. lit avec raison *pain;* l'*l* est exponctué; M. M. ne paraît pas connaître ce signe. — V. 3403, *reconnistrai,* le ms. porte lisiblement la bonne forme, *reconuistrai,* et même *reconuisterai*[1].

Je tiens à insister en terminant sur le danger qu'il y aurait à imiter M. M. dans sa manière de traiter les *e* féminins, et spécialement à « introduire ou supprimer l'élision de l'*e,* pour faire le vers, sans même indiquer la leçon du ms. » L'élision facultative de l'*e* féminin (et non *muet*) pour l'ancien français est un problème délicat et compliqué; à mon sens, en dehors de certains cas qu'il n'est pas possible de déterminer ici, la non-élision de l'*e* féminin dans notre ancienne versification est très-douteuse[2]: on ne peut admettre qu'on résolve ainsi la question tacitement[3]. Dans quelques exemples, la comparaison du ms. montre qu'on devait restituer le vers autrement que ne l'a fait M. M. ou le laisser tel quel; ainsi au v. 470, le ms. porte *Soefre en la nef tel gent estre :* or c'est là un

---

1. *On* pour *ou* (v. 2295), *ovrrers* pour *ovriers* (v. 2227) sont d'évitentes fautes d'impression.

2. Je n'ignore pas que des savants qui font autorité ont cru pouvoir l'admettre sans hésitation. M. Guessard, à propos du vers 23 de la p. 7 de son *Macaire, Une chanson et dire et chanter* (le texte franco-italien était *E una cançon e dir e çanter*) dit: « Le vers est faux » si l'*e* muet s'élidait toujours, mais rien ne me paraît moins démontré, et c'est même le » contraire qui me *semble* établi par des exemples sans nombre qu'on peut relever dans » les meilleurs textes... Je choisis dans mille exemples ceux-ci. » Suivent six exemples; les quatre qui sont tirés de *Raoul de Cambrai* ne peuvent être considérés comme appartenant à un bon texte; dans celui de *Bueve d'Hanstone,* au lieu de *Sire entendés cha,* il faut *Sires,* d'après l'usage du XIIIe siècle; il en reste un seul, tiré de *Gaidon* (p. 207), et c'est une faute certaine : le ms. *a,* suivi par les éditeurs, donne bien en effet: *Qui se devoit combatre a Guion;* mais j'ai comparé les mss. *b* (fr. 15102) et *c* (fr. 1475); or *b* a (fol. 100 r°) : *Qui se devoit deffandre envers Guion,* et *c* (fol. 105 r°) : *Qui se devoit combatre vers Guion;* cette dernière leçon est évidemment la bonne. — M. Léon Gautier est plus affirmatif que M. Guessard; il cite cinq vers et ajoute (*Ep. franç.*, t. I, p. 208) : « Nous pour» rions placer sous les yeux de nos lecteurs quelques centaines d'exemples semblables. » Ceux qu'il a réunis ne sont pas en tout cas concluants; le texte de la *Chanson de Roland,* dont quatre sont tirés, est bien trop peu sûr pour qu'on puisse lui accorder quelque autorité en pareille matière. — En revanche, M. Littré, sans avoir formulé de règle expresse, a corrigé, dans les poèmes de *Guillaume d'Orange* publiés par M. Jonckbloet, un grand nombre de vers qui offrent cet hiatus et que le savant critique déclare simplement faux (*Hist. de la langue française,* t. I, p. 193 ss.). — Pour moi, je n'oserais pas résoudre la question : je dis seulement que tous les vers où le cas se présente doivent être soumis à un minutieux examen critique. Il faut remarquer d'ailleurs qu'on n'a jusqu'à présent parlé, à ce point de vue, que des poèmes en grands vers monorimes; il faudrait examiner spécialement les vers octosyllabiques et les pièces lyriques.

3. Au v. 2094, le ms. porte *Diable e tuz ses overaignes;* M. M. ne donne que *ovraignes,* et il a d'ailleurs raison de ne pas compter l'*e* d'*overaignes* pour une syllabe: l'hiatus serait donc certain; mais il faut lire *tutes, ovraigne,* dans ce texte et ailleurs, étant toujours du féminin.

des cas où l'hiatus était probablement permis, et je ne vois pas pourquoi M. M., qui l'admet dans des cas bien plus douteux, le supprime dans celui-ci en changeant *tel* en *tele*. On comprend qu'il faudrait collationner mot par mot tout le poème pour découvrir tous les exemples analogues qui peuvent se présenter. En voici qui sont indépendants de la question d'élision : v. 470, le ms. donne *E cele vigne ou tant crest de vin;* M. M., sans prévenir, supprime l'*e* de *cele* et crée ainsi une forme inadmissible; c'est l'*E* initial qu'il faut supprimer. — V. 2346, le ms. a *Plus quil deit del ciel la sus;* M. M. ne donne que *Plus que il deit del ciel la sus;* s'il avait fourni au lecteur le texte exact du ms., on aurait probablement préféré *Plus qu'il ne deit.*

Le volume se termine, après des *Notes* intéressantes qui sont dues pour la plupart à M. Tobler, par un *Appendice*, contenant deux notices instructives de M. Brakelmann, l'une sur les mss. de la *Vie de sainte Marie Égyptienne*, attribuée sans motif suffisant à Guillaume, l'autre sur ceux de la *Vie de saint Alexis*, qui se trouve dans le même ms. que notre *Besant de Dieu*. J'ajouterai que je suis porté à croire que ce ms. a été écrit en Angleterre; ce serait un point à vérifier si on entreprenait une étude sur la langue de Guillaume.

En somme, la publication de M. Martin est un excellent début : elle nous permet de concevoir la meilleure opinion de celles qu'il annonce ou qu'il prépare. Parmi les dernières, nous pouvons en citer une qui sera d'une haute importance: M. Martin compte prochainement donner, d'après tous les mss., une édition nouvelle du *Roman de Renart*. Ses études sur la littérature néerlandaise et allemande l'ont préparé à la partie littéraire de ce travail, et le présent volume nous fait présumer qu'il ne sera pas au-dessous de sa tâche pour la partie philologique. G. P.

---

144. — **Histoire d'une guerre échevinale de 177 ans,** ou les baillis et les échevins de Saint-Omer de 1500 à 1677, etc., par L. DE LAUWEREYNS DE ROOSENDÆLE. Saint-Omer, Guermonprez, 1867. In-12, xiv-129 p. — Prix : 2 fr.

Sous un titre un peu prétentieux, M. de Roosendæle nous offre dans cet opuscule qui paraît être la suite d'un travail sur l'histoire de Saint-Omer au moyen-âge, l'histoire des vicissitudes subies par les franchises communales d'une des villes les plus importantes de l'Artois, depuis Maximilien d'Autriche jusqu'à l'annexion de l'Artois à la France en 1677. C'est une contribution assez intéressante au tableau général de la décadence des cités et de leurs priviléges au XVIe et au XVIIe siècle. La source principale de l'auteur est un manuscrit appartenant à son compatriote M. de Le Planque, qui paraît être un recueil de pièces diverses relatives à l'administration municipale de Saint-Omer, mais que M. de R. appelle aussi, nous ne savons trop pourquoi, la « chronique officielle. » Les quelques renseignements qu'il nous donne sur ce manuscrit sont absolument insuffisants. Il fallait nous dire d'où il provient, quel était son âge et nous en détailler exactement le contenu pour nous inspirer une confiance plus légitime à son égard. La narration se poursuit avec entrain dans le petit volume de M. de

R., avec trop d'entrain peut-être pour un récit historique. Çà et là c'est un roman-feuilleton plutôt qu'un travail scientifique, grâce aux nombreux alinéas, aux exclamations, aux citations poétiques, et aux dialogues évidemment inventés par l'auteur pour donner plus de charme à son récit. M. de R. parle quelquefois d'histoire générale et il n'est pas toujours heureux dans ces excursions. Il n'est plus permis, par ex. de parler du « dégoût de Charles-Quint pour les grandeurs » humaines » et de le montrer « allant sanctifier ses derniers jours dans un » cloître » quand les travaux des Ranke, des Mignet, etc., nous ont montré son incessante activité politique à Yuste.

ROD. REUSS.

---

145. — **Geschichte der klassischen Philologie in den Niederlanden** von Lucian MÜLLER, mit einem Anhang über die lateinische Versification der Niederlænder. Leipzig, Teubner, 1869. In-8°, viij-249 p. — Prix : 6 fr. 75.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle la culture de la philologie grecque et latine est presque entièrement concentrée dans la Hollande. En retraçant les destinées de la philologie classique en Hollande, M. Lucien Müller en a donc fait l'histoire en Europe dans cet intervalle de temps. Son ouvrage est divisé en deux livres. Il traite, dans le premier, des écoles philologiques de la Hollande qu'il suit jusqu'à nos jours, dans le second, de l'organisation actuelle de l'instruction publique en Hollande considérée au point de vue de l'enseignement classique. Dans un appendice il traite de la poésie latine des Hollandais.

La tradition de la philologie hollandaise date de la fondation de l'Université de Leyde (1575) qui s'est toujours maintenue au premier rang avant les universités rivales de Franeker, Groningue, Utrecht, Harderwyck et les Athénées de Deventer et d'Amsterdam. Les administrateurs de ces établissements n'hésitèrent pas à confier des chaires à des étrangers qui se recommandaient par leur mérite, Joseph Scaliger (1593), Saumaise (1632), Gronovius (1658), Grævius (1661), Ruhnken (1757), Wyttenbach (1799). L'application de ces principes libéraux de libre échange qui ne sont pas moins utiles en science qu'en commerce et en industrie était facilitée par l'usage de la langue latine qui était en Hollande la langue du haut enseignement.

Au XVIIe siècle les philologues de la Hollande cultivèrent presque exclusivement la littérature latine et les antiquités grecques et latines qui faisaient officiellement partie de l'enseignement. Ils rendirent les plus grands services en établissant la critique des textes sur des bases plus scientifiques, particulièrement Juste Lipse (1547-1606), Jos. Scaliger (1540-1609), J.-Fr. Gronovius (1611-1671), Nicolas Heinsius (1620-1681). M. M. fait remarquer que ces philologues illustres avaient un sentiment juste et fin de la langue latine plutôt qu'ils n'en possédaient la science grammaticale; et il en est de même de leurs devanciers du XVIe siècle. La connaissance scientifique, théorique du grec et du latin ne date que de notre siècle. Dans ce même temps où les études latines étaient si floris-

santes, le grec était fort négligé en Hollande (p. 72), comme il l'était du reste partout ailleurs, notamment en France. M. M. exagère (p. 36) quand il semble trouver la principale cause du fait, en ce qui touche notre pays, dans l'influence des jésuites, ennemis jurés du grec, « entre les mains de qui l'instruction de la jeu- » nesse était définitivement passée après Henri IV. » Ils tenaient une place très-importante dans l'enseignement; mais ils n'en avaient pas le monopole.

Il est évident qu'au XVIIIe siècle il y a eu en Hollande et partout en Europe une renaissance des études grecques. Le fait est certain; mais j'avoue que les causes m'échappent complétement. Cette renaissance renouvela la philologie hollandaise qui était tombée très-bas sous l'influence de Pierre Burmann (1668-1741). Un Hollandais, grand admirateur de son illustre contemporain Bentley, Tibère Hemsterhuis (1685-1766, professeur à Franeker 1717-1740, à Leyde 1740-1765), fonda une grande école d'hellénistes et posa avec ses disciples, Ruhnken (1723-1798), et Valckenaer (1715-1785), les bases de la philologie grecque d'aujourd'hui. Cette tradition fut continuée par Wyttenbach (1746-1820) et est représentée encore avec éclat par Charles Gabriel Cobet (professeur extraordinaire à Leyde depuis 1847), qui est peut-être aujourd'hui le premier helléniste de l'Europe. Les latinistes Oudendorp (1696-1761), Schrader (professeur à Franeker depuis 1744), Bake (1787-1864), Peerlkamp (1786-1865), n'ont pas le relief des hellénistes leurs contemporains.

Présentement, d'après M. M. (p. 125 et suiv.), la philologie languit en Hollande. L'unique journal spécialement philologique du pays, la Mnémosyme, a cessé de paraître depuis cinq ans, faute de collaborateurs. Le nombre des médecins, juristes et théologiens qui continuent à s'intéresser aux lettres anciennes est réduit à un minimum. La jeunesse des écoles a de la répugnance ou de l'indifférence pour les études classiques. Ensuite l'instruction est faible dans les gymnases. La Hollande (qui a un peu plus de 3 millions d'âmes) compte 63 gymnases ou écoles latines avec 1314 élèves dont 1004 seulement apprennent les langues anciennes. Les professeurs sont au nombre de 244. Les gymnases qui ont le plus d'élèves en comptent 77, 55, 54, 49, 43. 21 gymnases n'ont que 10 élèves. Ces établissements sont trop nombreux. Les élèves sont admis trop facilement à suivre les cours de l'université. Pour remédier à l'insuffisance des études antérieures, les étudiants en droit et en théologie sont assujettis à suivre les cours de la faculté des lettres qui sont relatifs à l'explication des auteurs grecs et latins en usage dans les classes et aux antiquités grecques et romaines et ils doivent passer au bout d'un an un examen sur ces matières. La préparation à cet examen, cette prolongation des études du collége à l'université dégoûte les étudiants et ils s'en débarrassent comme ils peuvent. Il n'y a à l'université que deux professeurs pour tout ce qui se rapporte à l'antiquité classique, l'un pour le grec, l'autre pour le latin. Encore ces deux professeurs sont-ils obligés de faire des cours en vue de l'examen préparatoire des étudiants en droit et en théologie. Ainsi pour l'année scolaire (qui est ordinairement de 7 mois) de 1861 à 1862, Cobet a annoncé le programme suivant : « Interpretabitur Homerum, He-

» rodotum et Sophoclem (3 heures par semaine en vue de l'examen préparatoire); » antiquitates romanas tradet (4 h. en vue de l'ex. prép.); historiam veterum » provectiores docebit (2 h.); artem metricam docebit (2 h.); scholas paedagogi- » cas habebit (2 h.); initia palaeographicae graecae candidatis literarum (les étu- » diants propres de la faculté des lettres qui aspirent au doctorat) explicabit (4 h.); » Disputandi exercitia publica moderabitur (1 h.). » Ce programme qui revient toujours à peu près le même n'est pas assez varié; et comme il n'y a pas d'autres cours relatifs à l'antiquité, l'instruction des étudiants n'est pas assez étendue.

Dans l'appendice, où M. M. recommande de faire des vers latins au point de vue philologique, pour mieux entrer dans l'intelligence de la métrique et de la forme poétique des anciens, il s'étend particulièrement sur les qualités et les défauts des poésies latines d'Hugo Grotius.

Nous avons dû nous contenter de cette analyse rapide du livre de M. Lucien Müller. Nous n'avons pas les moyens d'en contrôler les résultats. Nous ne pouvons que signaler quelques lacunes. Il n'y a presque pas de dates dans le corps de l'ouvrage; l'auteur a rejeté, je ne sais pourquoi, à la fin du volume une liste des professeurs de philologie classique de l'université de Leyde avec les dates de leur naissance, de leur entrée dans l'enseignement de l'université et de leur mort. Mais il n'y a aucun renseignement de ce genre sur les autres. Nulle part la date et même le titre des publications les plus importantes des philologues hollandais ne sont indiqués. La chronologie est essentielle dans toute histoire. Il me semble en outre que l'auteur n'entre pas assez dans ces détails particuliers qui peignent les choses dont on parle, mieux que toutes les expressions générales. Quelques exemples bien choisis auraient pu donner une idée plus nette de la méthode des philologues hollandais. Leurs théories grammaticales méritaient d'être exposées. Pour représenter l'état où étaient les études grecques à la fin du XVIIe siècle, il ne suffit pas de renvoyer le lecteur à Hunsterhuis « de linguæ græcæ præstantia Fran. 1720, » à Valckenaer « de causis neglectæ literarum græcarum culturæ Franeq. 1741, » à Vriemoet, Athen. Fris. p. 725, et Kramer, el. Periz. 12. Des citations textuelles des passages les plus importants de ces documents eussent été plus commodément instructives.

Évidemment ce n'est pas la connaissance approfondie du sujet qui fait défaut à ce livre; c'est la patience à communiquer aux lecteurs le fruit de recherches minutieuses. Et je conçois qu'elle échappe; car quand il s'agit d'apprendre aux autres ce qu'on sait bien, on n'est plus soutenu par la curiosité, et la peine qu'on se donne est perdue pour l'esprit. Le livre de M. Müller n'en est pas moins très-attachant. Il donne plutôt l'impression personnelle qu'il a reçue des faits que les faits eux-mêmes. Mais il intéresse parce qu'il aime les choses dont il parle, et ses appréciations inspirent toute confiance. L'auteur est un philologue très-versé dans la connaissance de la poésie latine; il a fait un ouvrage *de re metrica poetarum latinorum* qui est justement estimé (voir la *Revue critique*, 1866, art. 41); il a résidé longtemps à Leyde. Son impartialité égale d'ailleurs sa compétence. On sent dans tout son livre la ferme volonté de rendre à chacun

bonne et exacte justice; et la vivacité de ses impressions ne paraît pas nuire à l'équité de ses jugements.

Charles THUROT.

VARIÉTÉS.

L'association pour l'encouragement des études grecques[1].

Tous nos lecteurs connaissent l'*Association pour l'encouragement des études grecques* et applaudissent à ses efforts. La *Revue critique* n'a pas à s'occuper de la société elle-même, mais seulement de ses publications. Déjà l'année dernière, l'*Association* avait publié un Annuaire qui offrait un intérêt réel : outre les documents officiels (statuts, liste des membres, discours du président, rapports du secrétaire et du trésorier à l'assemblée générale), il comprenait une bibliographie des ouvrages relatifs aux études grecques, et une réimpression de fragments d'Aristodême publiés par M. Wescher dans son ouvrage intitulé la *Poliorcétique des Grecs*. Cette année, la composition de l'*Annuaire* est encore plus riche et plus variée.

Il se divise en deux parties, paginées séparément. La première, en chiffres romains, est consacrée aux documents officiels; la seconde, en chiffres arabes, se compose : 1° d'une double biographie, une liste des thèses de doctorat traitant de littérature, de philosophie, d'histoire et de géographie grecque, et une liste des ouvrages relatifs aux études grecques publiés en 1868; 2° de mémoires et notices, dont il suffira de donner la liste et de nommer les auteurs pour en montrer l'importance et l'intérêt :

Les Estienne, hellénistes et imprimeurs de grec au XVIe siècle, par M. Egger, de l'Institut;

Notice critique sur le *Parisinus* 4 d'Eschyle, manuscrit de la Bibliothèque impériale, par M. A. Pierron;

De la prononciation nationale du grec et de son introduction dans l'enseignement classique (fragment d'un travail sur l'*Usage pratique de la langue grecque*) par M. Gust. d'Eichthal;

Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, par M. Sathas, 2 vol. in-8°, Athènes, 1867; compte-rendu par M. Ch. Gidel;

Une inscription en dialecte thessalien, publiée par M. Heuzey;

Un fragment inédit d'Appien, publié par M. Miller, de l'Institut.

A. C.

---

1. *Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques*. 3e année, 1869. In-8°, lvj-160 p. Durand et Pédone-Lauriel.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aus Schelling's Leben. In Briefen (Von Prof. L. G. Plitt). (In 2 Bdn.). I. Bd. 1775-1803. In-8°, 484 p. Leipzig (Hirzel). 9 fr. 65

Baltzer (J. B.). Ueber die Anfænge der Organismen u. die Urgeschichte der Menschen. 5 Vortræge zur Widerlegg. der von Prof. Dr C. Vogt zu Breslau gehaltenen Vorlesgn. « üb. d. Urgeschichte » der Menschen. » Paderbom (Schœningh). 1 fr. 65

Bastian (A.). Die Vœlcker des œstlichen Asien. Studien und Reisen. 5. Bd. In-8°. Jena (Costenoble). 13 fr. 35
I-V Bd. 62 fr. 75

Bibliotheca rerum germanicarum edid. Ph. Jaffé. Tom. V. In-8°. Berlin (Weidmann). 21 fr. 35
Les vol. I-V. 73 fr. 35

Bjverklind. Esquisses de voyage en Transcausie. Traduit de l'allemand par Jules Leverrière. In-8°, 12 p. Paris (Martinet).

Blumstengel (K. G.). Leibniz's ægyptischer Plan. Eine historische kritische Monographie. In-8°, 119 p. Leipzig (Lorentz). 2 fr.

Bœhtlingk (O.) u. **Roth** (R.). Sanskrit-Wœrterbuch, hrsg. v. der kaiserl. Akademie der Wissenschaften. 40. Lfg. In-4°. St. Petersburg (Leipzig, Voss). 4 fr.

Brunner (S.). Die Mysterien der Aufklærung in Œsterreich 1770-1800. Aus archival. und andern bisher unbeachteten Quellen. In-8°, 564 p. Mainz (Kirchheim). 11 fr. 50

Ciceronis, Quinti, reliquiæ. Recogn. T. Buecheler. In-8°, 70 pages. Leipzig (Teubner). 2 fr. 15

Epistolæ, novissimæ, obscurorvum virorum. In-16, 88 p. Berlin (Berggold). 2 fr.

Gandar. Lettres et souvenirs d'enseignement, publiés par sa famille et précédés d'une étude biographique et littéraire par M. Sainte-Beuve, de l'Académie française. 2 vol. In-8°, 1136 p. Paris Didier et Cie).

Kluckhohn (A.). Zur Geschichte d. angeblichen Bündnisses von Bayonne, nebst e. Originalbericht üb. die Ursachen d. 2. Religions-Kriegs in Frankreich. In-8°, 51 p. München (Franz). 3 fr.

Maack (P. H. K. v.). Urgeschichte des schleswigholsteinischen Landes. I. Thl. Das urgeschichtliche schleswigholsteinische Land. Ein Beitrag zur histor. Geographie. 2. stark verm. Aufl. Mit 3 Holzschn. In-8°, 168 p. Kiel (v. Maack). 4 f.

Nutzhorn (F.). Die Entstehungsweise der Homerischen Gedichte. Untersuchgn. üb. die Berichtigg. der auflœsenden Homerkritif. Mit e. Vorwort v. Prof. Dr J. N. Madwig. In-8°. Leipzig (Teubner). 6 f. 75

Platonis opera omnia. Recensuit prolegomenis et commentariis instruxit Stallbaum. Vol. VIII, Scot I. Editio II. Et s. t. Platonis Theaetetus. Recognovit prolegomenis et commentariis instruxit M. Wohlrab. In-8°, 211 p. Leipzig (Teubner). 4 fr.

Poetarum scenicornm græcorum. Æschyli, Sophoclis, Euripidis et Aristophanis fabulæ superstites et perditarum fragmenta ex recent. et cum prolegom. G. Dindorfii. Editio V correctior. Fasc. 9. In-4°, 127 p. Leipzig (Teubner).

Ritschl (F.). Neue Plautinische Excurse. Sprachgeschtliche Untersuchgn. 1. Hft. Auslautendes D. im alten Latein. In-8°, 140 p. Leipzig (Teubner).

Rudorff (A. F.). Ueb. die Laudation der Murdie (Aus d. Abhandlungen d. k. Akad. d. Wiss. zu Berlin). In-4°, 47 p. Berlin (Dümmler's Verl.).

Thomassen (J. H.). Enthüllungen aus der Urgeschichte od. Existirt das Menschengeschlecht nur 6000 Jahre? Die Ergebnisse der neuesten wissenschaftl. Forschgn. über die Ur- und Entwickelungsgeschichte der Menschheit, in allgemeinverstændl. Darstellung. In-8°. Neuwied (Heuser). 2 fr. 50

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

E. RENAN Saint Paul (Livre IIIe de l'histoire des origines du christianisme). 1 vol. in-8°, orné d'une carte des voyages de saint Paul, par Kiepert. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

En vente chez Fischer, à Cassel, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

HELIODORI Colometriæ Aristophanæ quantum superest una cum reliquis scholiis in Aristophanem metricis edidit C. Thiemann. In-8°. 3 fr. 40

En vente chez Ebeling et Plahn, à Berlin, et se trouve à Paris, à la à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

D. WOLKMANN Synesius von Cyrene. Eine biograph. Charakteristik aus den letzten Zeiten d. untergehenden Hellenismus. In-8°. 7 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 31 Quatrième année 31 Juillet 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

A. CASTAN Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain. In-8° avec 3 pl. 3 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 26. 19 juin.

Théologie. KAULEN, *Geschichte der Vulgata*, Mainz, Kirchheim; livre très-intéressant et très-bien fait d'un théologien catholique. — Philosophie. SCHOLTEN, *Geschichte der Religion und Philosophie, aus dem hollændischen. üb. von* REDEPENNING, Elberfeld, Friderichs. — Histoire. PICHLER, *Die keltischen Namen der rœmischen Inschriftsteine Kærntens*, Klagenfurt; recueil utile, fait sans beaucoup de critique. — SOUCHAY, *Deutschland wæhrend der Reformation*, Frankfurt, Sauerlænder. — FEHR, *Staat und Kirche im frænkischen Reiche*, Wien, Braumüller; appréciation sévère d'un livre dont nous rendrons prochainement compte. — FALKMANN, *Graf Simon VI zur Lippe und seine Zeit.* I. 1554-1579, Detmold, Meyer. — Jurisprudence. LATTES, *Studi storici sopra il contratto d'enfiteusi*, Turin; livre dont il est fait un grand éloge. — Linguistique. Histoire littéraire. DE VOGUÉ, *Syrie centrale : Inscriptions sémitiques publiées avec traduction et commentaires*, Paris, Baudry; nous parlerons prochainement de cet important ouvrage, très-favorablement jugé par le critique allemand. — BENICKEN, *De Iliadis libro primo*, Berlin, Calvary; l'auteur est un disciple de Lachmann. — HENSE, *Poetische Personification in griechischer Dichtung*, Halle, Buchhandlung des Waisenhauses; recherches curieuses. — DE WAILLY, *Mémoire sur la langue de Joinville*; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 126; les observations de M. Mussafia sont à peu près identiques aux nôtres. — HARTMANN VON AUE, *Iwein*, hgg. von BENECKE und LACHMANN. 3e éd., Berlin, Reimer. — LILIENCRON, *Die historischen Volkslieder der Deutschen*, t. IV; voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 60. — Histoire de l'art. LÜBKE, *Kunsthistorische Studien*, Stuttgart, Ebner und Seubert.

N° 27, 26 juin.

Théologie. *Novum Testamentum Vaticanum, post Angeli Maii aliorumque imperfectos labores ex ipso codice edidit* TISCHENDORF, Leipzig, Giesecke; [*Ejusdem*] *Appendix Novi testamenti Vaticani Inest Apocalypsis ex codice unciali Vat.* 2066...; article élogieux sur ces deux importantes publications. — Histoire. GENTIS, *Die Monarchia Sicula*, Freiburg i. Br., Herder. — SCHLESINGER, *Geschichte Bœhmens*, Prag. — TÉNOT, *Paris in December* 1851, deutsch von A. RÜGE, Leipzig, Winter. — WISE, *Review of the history of medicine*, London, Churchill; M. Weber critique sévèrement les recherches sur la médecine indienne qui occupent une grande partie de ce livre. — MENDELSOHN-BARTHOLDY, *Der rastatter Gesandtenmord*, Heidelberg, Bassermann; l'auteur, qui a utilisé des documents tirés des archives de Vienne et de Carlsruhe, fait retomber la responsabilité du meurtre sur des émigrés français, opinion qui paraît très-contestable à l'auteur du compte-rendu. — Linguistique. Histoire littéraire. SPIEGEL, *Commentar über das Avesta*, t. II, Leipzig, Engelmann. — STENGEL, *Vocalismus d. lateinischen Elementes in den wichtigsten romanischen Dialecten von Graubünden und Tyrol*, Bonn, Weber; quelques critiques assez graves. — Archéologie. CAMARDA, *La quinta tavola Taorminense* (extrait de la *Rivista Sicula*).

Nuove Effemeridi Siciliane di Scienze, Lettere ed Arti. Palermo, tipografia del Giornale di Sicilia. Vol. I, Disp. I.

[A propos de ce recueil, qui est tout nouvellement fondé, nous rappelons que nous annoncerons sur la couverture tous les recueils scientifiques étrangers qui nous seront adressés. Ce journal paraîtra tous les mois à Palerme : il coûte 8 livres par an, 5 liv. par semestre, 1 liv. par numéro. Particulièrement destiné à concentrer et à retracer le mouvement intellectuel de la Sicile, il donnera cependant accès aux choses du continent. Il se rattache par son titre et ses

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — **31 Juillet** — **1869**

Sommaire : 146. WESTPHAL, Prolégomènes aux tragédies d'Eschyle. — 147. GŒTTLING, Opuscules académiques. — 148. TOURTOULON (DE), Jacme Ier le Conquérant. — 149. BUSSON, l'*Histoire florentine* de Malespini et son emploi par Dante. — 150. GRÆSSE, Trésor des livres rares et curieux, Supplément.

146. — **Prolegomena zu AEschylus Tragoedien** von R. WESTPHAL. Leipzig, Teubner, 1869. In-8°, xix-224 p. — Prix : 6 fr. 75.

On connaît les travaux considérables de M. Westphal sur la musique et la métrique des Grecs anciens. En étudiant les matériaux que nous offre la tradition antique, en dégageant de cet amas confus, autant que cela est possible, le système des auteurs classiques, et particulièrement d'Aristoxène, il a essayé de reconstruire un corps de doctrine, qui nous semble, dans toutes ses parties essentielles, établi sur une base solide et vraiment scientifique. Recueillir les fragments de la tradition antique, les rapprocher, et les éclairer par ce rapprochement : telle est la méthode que M. Westphal a encore suivie dans ses *Prolégomènes aux tragédies d'Eschyle*. Il cherche à démontrer que Pindare dans ses *Odes* et Eschyle dans ses *Chœurs* ont observé des principes de composition qui leur venaient des anciens *Nomes*.

Sacadas exécuta à Delphes un νόμος αὐλητικός très-célèbre dans l'antiquité : c'était un morceau de musique instrumentale, dans lequel les sons de la flûte imitaient, représentaient, la victoire d'Apollon sur le dragon Python. Ce νόμος était composé de cinq parties, dont la principale, placée au centre, retraçait le combat du dieu contre le monstre. Les deux premières parties avaient pour sujet les préludes du combat, les deux dernières le triomphe. Avant Sacadas, Terpandre avait établi la règle des νόμοι κιθαρῳδικοί, grands morceaux de musique vocale avec accompagnement de cithare. Ces morceaux se divisaient en sept parties. Mais si l'on fait abstraction de la première et de la dernière, l'exorde, προοίμιον ou ἀρχά[1], et l'épilogue, ἐπίλογος ou ἔξόδιον, les cinq qui restent semblent avoir été assez analogues aux cinq parties du νόμος αὐλητικός. La partie appelée ὀμφαλός se trouvait au centre; elle avait un caractère épique, quelquefois même elle était remplacée par une rhapsodie d'Homère. La partie initiale, μεταρχά, se rattachait à l'ὀμφαλός par une transition (κατατροπά); et une autre transition (μετακατατροπά) rattachait l'ὀμφαλός à la partie finale, σφραγίς. Dans ce que nous venons d'exposer d'après M. W., il y a quelques conjectures; mais ces conjectures sont plausibles.

1. On lit chez Pollux, IV, 66 : Μέρη δὲ τοῦ κιθαρῳδικοῦ νόμου, Τερπάνδρου κατανείμαντος, ἐπαρχά, μεταρχά κτλ. Mais il y a, pour ἐπαρχά, une variante ἔπταρχα, et il nous semble évident qu'il faut écrire : Μέρη..... ἑπτά · ἀρχά, μεταρχά κτλ.

M. W. retrouve les traits essentiels de cette division dans les Odes de Pindare. Tous les lecteurs de ce poète ont remarqué que chez lui la fable, la partie mythique, occupe très-souvent le milieu de l'ode, tandis que le commencement et la fin sont directement consacrés au vainqueur et à sa famille. Voilà donc l'ὀμφαλός, entouré de l'ἀρχά et de la σφραγίς. Cet arrangement est si naturel, qu'il peut sembler inutile de l'expliquer par une tradition lyrique. Il y a quelque chose de plus particulier dans la disposition de deux odes : la neuvième *Pythique* et la dixième *Néméenne*. L'éloge du vainqueur s'y trouve au centre, et ce centre est entouré de deux récits mythiques. Ce qui me frappe surtout c'est que, dans les deux odes, la fin de la seconde fable coïncide exactement avec la fin du poème, sans que le poète revienne sur la victoire et le vainqueur. Il y a là quelque chose qui peut faire croire à un procédé traditionnel et en quelque sorte obligé. Cependant la thèse de l'auteur n'est pas pour nous d'une complète évidence. Sans entrer ici dans les détails, sans parler de certaines odes que M. W. a décomposées d'une manière contestable, nous nous bornerons à deux observations générales. Pour établir la filiation qu'il suppose, M. W. insiste beaucoup sur les transitions. Il a raison : la division ternaire n'y suffit pas; il faut nous montrer les cinq parties. Or qu'arrive-t-il? La transition se fait souvent au moyen de quelques phrases; quelquefois aussi elle manque, et le poète passe d'un sujet à l'autre à l'aide d'un seul mot, d'une simple conjonction. Tantôt c'est la première transition, celle que M. W. identifie avec la κατατροπά de Terpandre, tantôt c'est la seconde transition, la μετακατατροπά, qui se trouve supprimée. Pour croire à un plan fixe et traditionnel, nous aimerions plus de symétrie : nous voudrions trouver dans le même poème les deux transitions, ou n'y trouver ni l'une ni l'autre. Une autre objection nous semble plus importante. Les divisions des anciens *nomes* se marquaient ostensiblement par la forme même du poème musical; souvent un changement (ματαβολή) de mesure et d'harmonie les rendait encore plus sensibles. Les divisions des odes de Pindare sont, au contraire, toutes logiques : loin de coïncider avec les divisions strophiques, elles tombent très-souvent au milieu d'une strophe et même au milieu d'un vers.

Quant aux chœurs d'Eschyle, M. W. en distingue deux espèces. Les uns sont composés d'après la méthode de Terpandre; les autres sont des chants amébées, *thrènes* proprement dits ou morceaux analogues aux thrènes. Dans les chœurs de la première catégorie la partie centrale (ὀμφαλός) contient ordinairement l'idée générale qui domine tout le morceau. Personne ne contestera qu'il en soit ainsi pour la *Parodos* de l'*Agamemnon*. Le récit des faits qui accompagnèrent le départ des Grecs, s'y trouve interrompu par des considérations générales développées dans trois strophes : v. 160, Ζεὺς, ὅστις ποτ' ἐστίν, jusqu'au v. 183, σέλμα σεμνὸν ἡμένων. Il nous est cependant difficile d'attacher beaucoup d'importance à cette division purement logique. La division musicale de ce chœur est tout autre. On trouve d'abord une triade de strophes dactyliques (strophe, antistrophe et épode) consacrée à l'oracle de Calchas. Voilà la première partie. La seconde partie renferme cinq couples de strophes trochaïques et iambiques. Les considérations générales, que M. W. regarde comme la partie centrale du chœur,

forment en réalité l'introduction de cette seconde partie. — M. W. décompose à son point de vue plusieurs chœurs d'Eschyle. L'analyse du second chœur de l'*Agamemnon*, v. 367 sqq. (Διὸς πλαγὰν ἔχουσιν εἰπεῖν), nous a semblé des plus heureuses. Il nous reste des doutes sur d'autres. Quant au grand chœur des *Euménides*, v. 321 sqq. (Μᾶτερ ἃ μ'ἔτικτες), nous ne saurions entrer dans les vues de l'auteur. Tous les éditeurs ont adopté une transposition faite par Heath et grâce à laquelle la seconde partie de la deuxième antistrophe est formée par les mots μάλα γὰρ οὖν ἁλομένα... δύσφορον ἅταν. Revenant à l'ordre offert par les manuscrits, M. W. considère ce passage comme une antimésode insérée entre la troisième strophe et la troisième antistrophe (lesquelles deviennent chez lui la cinquième strophe et la cinquième antistrophe). Suivant nous, M. W. méconnaît la suite simple et naturelle des idées, et il prête à Eschyle un enlacement de strophes d'une symétrie imparfaite. Dans notre édition nous avons défendu la transposition généralement admise, par des arguments que nous persistons à croire décisifs.

L'étude approfondie que l'auteur a consacrée aux chants amébées d'Eschyle nous semble plus féconde en résultats probables. Et d'abord, quels sont les morceaux qu'il faut ranger dans cette classe? Il ne peut y avoir de doute sur ceux qui sont chantés par un ou deux acteurs alternant avec le chœur ou les demi-chœurs. Mais à quel signe reconnaître si un morceau purement chorique appartient au chœur tout entier, ou s'il faut le partager entre les demi-chœurs[1]? Les refrains, les répétitions, et, pour hasarder une expression que tout le monde comprendra, les échos qui se répondent soit de la strophe à l'antistrophe soit dans le cours de la même strophe, voilà des indices, assurément très-plausibles, d'un chant amébée. C'est pour cette raison que M. W., par une innovation heureuse, distribue entre les demi-chœurs le morceau : Νῦν δὴ πρόπασα μὲν στένει, *Perses*, 548 sqq.; l'évocation de l'ombre de Darius, v. 633 sqq. de la même tragédie, et les trois dernières strophes de la *Parodos* des *Suppliantes*, v. 111 sqq. (τοιαῦτα πάθεα κτλ.). — M. W. considère comme amébée le deuxième grand chœur des *Sept Chefs*, v. 287 sqq., parce que la plupart des strophes se composent de plusieurs parties nettement séparées et d'un caractère métrique très-distinct. Si cela est vrai, nous pensons que le troisième grand chœur des *Suppliantes*, v. 630 sqq. (Νῦν ὅτε καὶ θεοί κτλ.) doit être également réparti entre les demi-chœurs. Cependant, aux yeux de M. W., ce morceau est un exemple de la méthode de Terpandre. — N'y aurait-il pas d'autres indices du débit amébée? Nous croyons en apercevoir un, qui n'a pas été signalé par M. W. Les deux derniers grands chœurs des *Choéphores* présentent un arrangement particulier. Les strophes correspondantes s'y trouvent enlacées comme dans certains *thrènes*. Nous sommes d'autant plus disposé à repartir ces strophes entre les demi-chœurs, qu'on y remarque aussi des refrains et ce que nous avons appelé des échos. —

---

1. G. Hermann a divisé certains morceaux lyriques entre les douze ou quinze personnes dont se composait le chœur. M. W. pense que cette hypothèse est arbitraire et ne repose sur aucune preuve solide.

Soulevons ici une autre question à laquelle M. W. n'a pas touché. Les deux fonctions du chœur, de danser et de chanter, n'étaient-elles pas quelquefois réparties entre les personnes qui le composaient? Nous avons toujours pensé que les quatre premières strophes du grand chœur des *Euménides*, v. 321 sqq., n'ont pu être chantées par le chœur tout entier. Elles étaient accompagnées de danses compliquées, de gestes violents, de sauts et de bonds : il est inadmissible que les choreutes chargés d'une action si vive aient pris part au chant.

Disons un mot du *thrène* des *Sept Chefs*, un des morceaux dont M. W. a étudié tous les détails. On croit généralement que la première partie de ce thrène, c'est-à-dire, les quatre premiers couples de strophes, est chantée par les demi-chœurs. Cependant dans le vieux manuscrit de Florence le quatrième couple est partagé entre Ismène, Antigone et le chœur. Dans notre édition nous avons étendu cette division aux strophes qui précèdent, et à l'appui de cette innovation nous avons invoqué la coutume observée dans les plaintes funèbres et attestée par Homère. En effet, au 24e livre de l'*Iliade*, on voit la plainte entonnée successivement par Andromaque, par Hécube, par Hélène, et chacun de ces morceaux suivi des lamentations du chœur des femmes, ἐπὶ δὲ στέναχοντο γυναῖκες. M. W. admet la convenance du rapprochement; mais il objecte (p. 145) que, suivant le même passage d'Homère, les plaintes individuelles étaient précédées de plaintes collectives du chœur tout entier. Or que voyons-nous dans l'Iliade? Avant les trois princesses, d'autres chanteurs, anonymes, avaient fait absolument comme elles : ils avaient entonné des plaintes, suivies des lamentations du chœur des femmes. Citons les vers du poème (720 sqq.) :

Παρὰ δ' εἶσαν ἀοιδοὺς
Θρήνων ἐξάρχους, οἵ τε στονόεσσαν ἀοιδὴν
Οἱ μεν ἄρ' ἐθρήνεον, ἐπὶ δὲ στενάχοντο γυναῖκες.

Les mots sont d'une clarté parfaite, et nous nous demandons comment M. W. a pu les entendre autrement que nous. Certes, nous ne le méconnaissons pas, on peut faire des objections contre la manière dont nous avons réparti les rôles dans le *thrène* des *Sept Chefs*; mais l'argument que nous avons tiré de l'Iliade ne saurait être tourné contre nous. — Parmi les rectifications de texte que propose M. W., il y en a une qui nous a frappé particulièrement. Il a raison de distribuer entre deux interlocuteurs les vers 895 sq., ainsi que les vers correspondants, 907 sq. Les derniers éditeurs ont effacé le caractère amébée de ces vers, parce qu'ils prenaient pour point de départ le texte de l'antistrophe. M. W. a vu que l'antistrophe était mutilée. Cependant ses corrections (p. 141) ne nous satisfont pas complétement. — Dans la seconde partie du thrène M. W. fait plusieurs transpositions, et il arrive ainsi à recueillir quelques éléments d'une strophe correspondante aux vers 961 sqq., vers que l'on considérait jusqu'ici comme une proode. Ces conjectures (p. 131 et suiv.) sont séduisantes, tout en prêtant à des objections.

A la fin du volume quelques pages sont consacrées à une question relative au *Prométhée*. On croit généralement que le *Prométhée enchaîné* était précédé du Πυρφόρος et suivi du Λυόμενος. Mais quelle était l'action du premier drame de la

trilogie? Comment ne faisait-elle pas double emploi avec les longs récits du drame conservé? Voilà des questions quelque peu embarrassantes. Pour y échapper, M. W. place le Πυρφόρος à la fin de la trilogie. Voici son hypothèse. Dans la seconde pièce Prométhée est délivré par Hercule, et délivré malgré Jupiter. La réconciliation du Titan avec le maître des dieux n'a lieu que dans la troisième tragédie. Prométhée paraît dans l'Olympe; il empêche le mariage de Jupiter et de Thétis, en révélant le secret dont il est dépositaire, et les dieux permettent qu'il soit désormais adoré dans la Grèce, et particulièrement dans l'Attique, sous le nom de Πυρφόρος. L'idée est ingénieuse; elle nous sourit; cependant nous ne pouvons admettre le plan des deux tragédies perdues tel que M. W. le donne. Un fragment des papyrus d'Herculanum (Philodème, περὶ εὐσεβείας, *tab.* XC) dit positivement que, d'après Eschyle, Prométhée doit sa délivrance à la révélation de l'oracle relatif à Thétis. Voici donc comment les choses ont dû se passer. Hercule arrive près du Caucase; il transperce l'aigle d'un coup de flèche; Prométhée fait connaître le secret fatal, et le fils de Jupiter le délivre de ses chaînes. C'est en vain que M. W. en appelle à quelques vers de la tragédie conservée. Prométhée y dit (v. 770) que sa délivrance (ἔγωγ' ἂν ἐκ δεσμῶν λυθείς) peut seule détourner de Jupiter la catastrophe qui le menace. Mais ce mot n'implique nullement que la délivrance de Prométhée doive précéder la révélation du secret; il n'exclut pas l'ordre des faits attesté par le fragment de Philodème, et, rapproché des vers 524 sq., il implique tout au moins que la promesse de révéler l'oracle ait précédé la délivrance du Titan. La conséquence que M. W. veut tirer du vers 771 est encore moins rigoureuse. Disons tout d'abord que M. W. n'est pas le premier à tirer cette conséquence, et qu'elle a déjà été réfutée plus d'une fois. Io demande : Τίς οὖν ὁ λύσων ἐστὶν ἄκοντος Διός; Il est téméraire d'inférer de ce vers qu'Hercule agira malgré Jupiter. Io n'est pas dans le secret des destins; et Prométhée, qui l'est, n'a pas besoin de mieux l'instruire sur ce point. On lit dans la *Théogonie* (v. 529) que le fils de Jupiter délivra Prométhée :

Οὐκ ἀέκητι Ζηνὸς Ὀλυμπίου ὑψιμέδοντος.

Jusqu'à preuve du contraire nous ne croirons point qu'Eschyle se soit écarté de cette tradition. Cependant, pour ne pas admettre quelques-unes des conjectures de M. W., nous ne contestons pas que le Πυρφόρος ait pu terminer la trilogie. Ce drame pouvait aboutir à l'établissement du culte de Prométhée dans l'Attique. Mais quel en était d'ailleurs le sujet, l'action? On ne le voit pas clairement, et cette hypothèse offre des difficultés, comme en offrait l'hypothèse à laquelle nous étions habitués.

Henri WEIL.

---

147. — Caroli Guilelmi GŒTTLINGII **Opuscula Academica.** Praefationis loco auctoris imaginem adumbravit Kuno Fischer. Accedunt tabulae tres lithogr. Lipziæ, Hirzel, 1869. In-8°, viij-340 p. — Prix : 8 fr.

C.-G. Gœttling, professeur de philologie classique à l'Université d'Iéna, avait préparé la publication de ses opuscules académiques lorsque la mort vint le surprendre le 20 janvier de cette année à l'âge de 76 ans. Son collègue et son ami,

M. Kuno Fischer, a retracé en tête du volume son portrait avec talent et avec intérêt.

Ce volume renferme outre différents discours de circonstance prononcés devant l'Université d'Iéna, des dissertations en latin sur les sujets suivants : De Horatii od. 1, 30; 1, 32; 3, 4, 10; 3, 20. — De M. Tullii Ciceronis laudatione Catonis et de C. Julii anticatonibus. — De Margita Homerico. — De Homeri Iresiona. — Carmen Homeri fornacale. — De loco quodam hymni homerici in Cererem (vs. 265 sq.). — Spicilegium fragmentorum Hesiodi. — De Bacide fatiloquo. — De Ericapaeo Orphicorum numine. — De loco Antigonae Sophoclis (vs. 866-879). — De diverbio nuncii et Creontis in Sophoclis Antigona. — Animadversiones criticae in Sophoclis Philoctetam. — De morte fabulosa AEschyli. — Animadversiones in Aristophanis Equites. — De ΒΕΚΚΕΣΕΛΗΝΟΣ vocabulo ab Aristophane ficto. — De loco quodam in Aristophanis Triphalete. — De loco quodam Aristophanis (Nubb. 244 sqq.). — De epigrammate Callimachi XIV. — De duobus Callimachi epigrammatis (XXX Ern. et fr. LXXI Bentl.). — De Callimachi epigrammate XXV. — Resuscitatur Callimachi epigramma diu sopitum. — Nova quaedam fragmenta poetarum Graecorum. — De loco quodam Aristotelis in libro primo Politicorum (I, 1. 1253 a Bkk.). — De ATTA pronomine graeco. — De soloecismo logico rhetorico ejusque veriloquio. — De loco M. Terentii Varronis (de re rust. 1, 2) qui de rogationibus Liciniis agit. — Inscriptiones Acrenses III in Sicilia repertae ad legem Hieronicam pertinentis. — Inscriptiones III in curia Atheniensi nuper repertae. — Inscriptiones Olympicae IV. — D'un vase en terre du musée d'antiquité de Iena (avec deux lithograph.), en allemand. — De incantata Thessalonicensi. — De suggestu oratorum Atheniensium a Trigintaviris non mutato. — De Metonis Astronomi Heliotropio Athenis in muro Pnycis posito.

Les qualités personnelles que M. Kuno Fischer dépeint dans Gœttling se reconnaissent dans la manière dont il traite ces sujets de philologie et d'archéologie : il y montre un esprit élégant et aimable, et il écrit dans un latin clair, aisé et vif qui n'est pas commun en Allemagne.

---

148. — **Études sur la maison de Barcelone.** Jacme Ier le Conquérant, roi d'Aragon, comte de Barcelone, seigneur de Montpellier, d'après les chroniques et les documents inédits, par Ch. DE TOURTOULON. Montpellier, Gras, 1863-1867. 2 vol. in-8°, xv-472 et xij-688 p.

Nous regrettons de n'avoir pu rendre compte de cet ouvrage — qui ne nous est parvenu que récemment — lorsqu'il était dans toute sa nouveauté. Toutefois, il suffit qu'il ait été publié en province, encore que Montpellier ne puisse être considéré comme un centre littéraire de médiocre importance, pour qu'il soit encore nouveau au plus grand nombre des lecteurs. D'ailleurs l'importance du sujet comme la réelle valeur du livre commandent l'attention. Indépendamment des nombreux points de contact que l'histoire de Jacme Ier [1] présente avec notre

1. En France on dit ordinairement *Jacques* ou *Jayme*. La première de ces formes est

histoire nationale, elle offre par elle-même un vif intérêt. Le règne de Jacme marque l'apogée de la maison de Barcelone. Jamais aucun des prédécesseurs ni des successeurs de ce prince ne réunit sous son sceptre les royaumes d'Aragon et de Valence, le comté de Barcelone, la seigneurie de Montpellier, et les Baléares; jamais aucun d'eux ne prit une part aussi considérable à la politique générale. Lors même que M. de Tourtoulon aurait quelque peu exagéré l'initiative de son héros dans les actes de sa première jeunesse ou dans son rôle de législateur, il resterait encore au *Conquistador* une part d'activité assez grande pour justifier sa renommée.

Sans analyser les deux volumes de M. de T., ce qui nous amènerait à présenter en raccourci une histoire de Jacme, nous allons en indiquer la disposition et nous terminerons par quelques observations sur les sources de cette histoire et sur l'emploi qu'en a fait M. de Tourtoulon.

Une introduction divisée en deux chapitres (I, les nationalités du Midi de la France; II, la maison de Barcelone), trace à grands traits l'histoire de la péninsule ibérique avant la naissance de Jacme. L'exposition, large et claire, est d'un homme bien informé. Pour le second chapitre M. de T. s'est surtout appuyé sur un livre excellent, *Los condes de Barcelona vindicados, y cronologia y genealogia de los reyes de España, considerados como soberanos independientes de su Marca*, de feu D. Prosper Bofarull (1836, 2 vol. in-8°), mais là déjà on peut apercevoir la trace de recherches personnelles. Les sept chapitres suivants, formant le premier livre, sont consacrés aux vingt premières années de la vie de Jacme (1208-1228): à sa naissance, entourée de circonstances si extraordinaires qu'on les croirait fabuleuses, n'était le témoignage à peu près concordant de deux historiens de valeur, R. Muntaner et B. d'Esclot; aux dernières années du règne de son père, tué en 1213 à la bataille de Muret; aux premières luttes du jeune prince contre le parti féodal dont il devait un jour triompher; au mariage du roi avec Eléonore de Castille. Le second livre, qui termine le premier volume, nous raconte la conquête des Baléares et l'assemblée solennelle des *corts* catalanes qui la précéda, le divorce de Jacme d'avec sa première femme, son mariage avec Yolande de Hongrie, et la conquête du royaume de Valence. Au milieu du récit de la conquête de Mayorque est intercalé (p. 273 suiv.), peut-être un peu hors de propos, un chapitre intéressant, mais qui n'épuise pas encore la matière, sur l'organisation militaire de la Catalogne et de l'Aragon et sur le service dû tant par les seigneurs que par les communes. Le troisième livre, qui ouvre le second volume, nous montre Jacme à l'apogée de sa puissance. Il soumet Xativa d'où un chrétien ravageait le pays environnant à la tête de troupes sarrazines; puis, donnant une preuve manifeste de l'autorité qu'il s'était acquise, il confie le gouvernement de Valence à un de ses lieutenants, qu'il élève à cet effet, et contrairement aux *fueros*, à la dignité de *rico home*. Peu après, nous le voyons se mêler

---

très-acceptable; c'est une traduction; mais la seconde n'a pas de raison d'être. Pourquoi citer le nom d'un catalan sous la forme castillane? M. de T. s'est attaché à conserver aux noms leur forme originale. Toutefois il ne l'a pas toujours fait, et écrit par exemple *Hugues* de Mataplana.

aux affaires du Midi de la France, auxquelles, en qualité de seigneur de Montpellier, il avait un intérêt direct, et conclure (1243) avec le comte de Toulouse, Raimon VII, un traité dont le but général devait être l'allégement des charges que le traité de 1229 faisait peser sur l'infortuné comte, et plus particulièrement la négociation d'un mariage entre ce dernier, qui de sa première femme, encore vivante, n'avait pas d'héritier, et Sancha, fille de Raimon Bérenger. Si ce mariage se réalisait, la Provence pouvait un jour venir par voie d'héritage aux mains du comte de Toulouse, et la domination française était arrêtée dans le Midi. Mais d'abord il fallait que le premier mariage du comte fût rompu; et les efforts de Jacme, la pression exercée sur Sancha d'Aragon, épouse du comte, pour l'amener à demander elle-même la cassation de son mariage, n'amenèrent pas le résultat souhaité si ardemment, car, si Sancha d'Aragon fut répudiée, Sancha de Provence épousa en 1244 le fils de Jean sans Terre. M. de T. a apporté à l'histoire de cette intéressante négociation plusieurs faits nouveaux. Après cet échec de sa politique, le roi d'Aragon, d'ailleurs distrait par ses luttes contre les Sarrazins ou contre ses vassaux, paraît s'être peu mêlé des affaires du Midi. Il n'essaya même pas, à la mort de Raimon Berenger IV (1245) de faire valoir ses droits sur le comté de Provence, et, à part quelques débats relatifs à sa seigneurie de Montpellier (1255, 1264), tous ses soins pendant les trente dernières années de son règne ont pour but la consolidation de son autorité en Espagne et l'administation de ses États. D'importants chapitres (l. III, chap. VI-VIII) sont consacrés à l'étude des diverses législations qui régissaient les pays réunis sous le sceptre de Jacme. Montpellier, Perpignan, étaient de droit romain, la Catalogne reconnaissait l'autorité de l'ancienne loi wisigothique (le *fuero juzgo*), l'Aragon avait des coutumes qui furent codifiées en 1247; le royaume de Valence enfin, récemment conquis sur les Sarrazins, offrait à l'activité du roi d'Aragon « la plus enviable liberté dont il ait jamais été donné à un » législateur de jouir : celle d'élever son œuvre de toutes pièces sur un terrain » déblayé d'avance, et où ni droits acquis ni usages antérieurs ne pouvaient » entraver son action. » Il est toujours difficile de déterminer la part de collaboration qu'ont les princes dans les codes auxquels ils attachent leur nom, et nous laisserons à de plus compétents le soin de décider jusqu'à quel point il est légitime de dire qu'à travers la diversité de ces législations « on aperçoit le désir de » l'unité qui utilise tous les traits communs au profit d'une unification future.[1] »

Signalons encore le quatrième chapitre du livre IV, sur l'organisation municipale des pays aragonais, sur les finances, l'industrie, les lettres et les arts au temps de Jacme Ier. L'esquisse tracée par M. de T. est exacte et justement proportionnée à l'étendue de son ouvrage. Mais on comprend sans peine que tous les sujets traités dans ce chapitre pourraient être repris en sous-œuvre et fournir chacun la matière d'un livre. Cela est surtout vrai de l'industrie et du commerce, qui ont de tout temps été plus florissants en Catalogne qu'en aucune autre partie

1. Pour la critique de cette partie du travail de M. de T. on peut voir un article publié dans les *Gœtt. gel. Anz.* 1868, n° 25.

de l'Espagne, et pour lesquels on a tant d'excellents matériaux dans les *Memorias* de Capmany et dans l'*Histoire du commerce de Montpellier* de M. Germain; cela peut être dit aussi des pages consacrées par M. de T. à la littérature catalane encore bien que, là comme partout ailleurs, les recherches originales aient aussi leur part. Ainsi nous trouvons dans ce chapitre de nouveaux détails sur le *libre de la Savieza,* œuvre du roi Jacme lui-même[1]. Pour la littérature catalane en général, M. de T. me paraît avoir accordé trop de confiance à l'*Essai* de M. Camboulin, ouvrage qui a eu certainement le mérite de rassembler pour la première fois un grand nombre de faits épars, et même de faire connaître plusieurs écrits restés jusqu'alors ignorés, mais qui malheureusement a mis en circulation beaucoup de vues extrêmement contestables. C'est d'après M. Camboulin que M. de T. qualifie le langage des troubadours de « conventionnel » (p. 443), et qu'il ajoute : « Il est généralement admis aujour- » d'hui que la langue des troubadours ne fut usuelle en aucun pays » (*ibid.*, note 3), ce qui n'est vrai que dans la mesure où on peut dire de tout idiome écrit qu'il est conventionnel, c'est-à-dire, en ce sens que la langue écrite ayant besoin de ressources dont la langue parlée peut se passer, possède toujours et partout un certain nombre de locutions qui ne sont pas en usage dans cette dernière. Mais cette question ne peut être traitée incidemment. Quant à l'idée, d'ailleurs assez généralement répandue, qu'une même langue était parlée au moyen-âge dans la France méridionale et en Catalogne (II, 443, note 1), elle n'est acceptable que sous certaines réserves : le catalan, par sa phonétique, se classe assez bien avec cet ensemble de dialectes qu'on appelle d'un nom commun « langue d'*oc* », bien qu'il offre plus de traits particuliers qu'aucun d'eux; mais, par sa flexion il tient de plus près aux autres dialectes hispaniques. Quelques autres assertions dans ce chapitre auraient besoin de preuves. Par exemple je n'ai vu nulle part que saint Louis se soit jamais essayé à traduire la Bible « en roman » du Nord » (p. 443), et il serait bon de savoir sur quoi repose la tradition selon laquelle l'intimité aurait été si grande entre Jacme Ier et Peire Cardinal que souvent le lit de ce troubadour aurait été dressé dans la chambre royale (p. 459).

Quelques mots maintenant sur les matériaux que M. de T. a utilisés. Selon un usage excellent et qui tend heureusement à se répandre, l'auteur a consacré un chapitre, ou plutôt deux longues notes de l'appendice de chacun de ses volumes, à l'examen des sources de l'histoire de Jacme Ier (I, 426-431; II, 521-5). Cet examen est à la vérité un peu sommaire et n'entre pas dans la critique détaillée de chaque source. M. de T. semble avoir reconnu la nécessité d'une étude plus approfondie, car il a consacré à l'appendice de son second volume (p. 531-542) une dissertation toute spéciale à la chronique de Jacme Ier dont il démontre sans peine l'authenticité contre les doutes élevés par Josef Villaroya.

---

1. Toutefois M. de T. ne doit point ignorer que cet ouvrage était déjà connu par Torres Amat qui lui a consacré deux colonnes (p. 319-20) de ses *Memorias para ayudar a formar un diccionario critico de los escritores catalanes*. Il serait à désirer que ce *libre de la Savieza* fût publié au moins par extraits, afin qu'on pût en rechercher les sources.

Cette chronique, ou plutôt ces mémoires, au sujet desquels Potthast n'a trouvé à dire que cette double sottise : « rauhe Sprache. Spanisch geschrieben »[1], sont assurément un document de la plus haute valeur comme monument littéraire et comme monument historique. Toutefois les rectifications que M. de T. a dû apporter en maint endroit de son livre aux récits du roi d'Aragon, prouvent qu'on ne peut, au moins pour la chronologie, leur accorder une confiance entière. Cela étant, il semble qu'il conviendrait d'user avec prudence, dans une narration vraiment critique, de ces mêmes récits, dans les cas où les documents ne permettent pas de les contrôler. Et par exemple les discours qui donnent à la royale autobiographie un caractère si dramatique, ne peuvent guère servir qu'à titre d'indication générale. En mettant les choses au mieux, en supposant le royal auteur libre de toute pensée d'apologie, sa chronique ne peut guère nous donner autre chose que l'aspect sous lequel, après un laps de temps qui n'est pas déterminé, mais probablement assez long, sa mémoire lui représentait les faits dans lesquels il avait joué le rôle principal[2].

M. de T. a heureusement utilisé dans sa narration les poésies politiques des troubadours. Il a suivi généralement le livre de M. Milá *De los trobadores en España* (Barcelone, 1861), où les allusions historiques des troubadours sont ordinairement très-sûrement élucidées. Il s'est aussi aidé, mais avec la circonspection nécessaire, de Millot et des notices insérées dans l'*Histoire littéraire*. On peut regretter qu'il n'ait point connu l'ouvrage, qu'on peut dire classique, de Diez, les *Leben und Werke der Troubadours*. On s'étonnera moins qu'il ait négligé la collection de Mahn ; et en vérité on ne saurait lui faire un reproche de ne s'être pas servi d'un recueil si mal ordonné que les gens du métier ne peuvent qu'à grand peine en tirer quelque utilité ; notons cependant qu'il y eût trouvé (*Gedichte*, 514) le texte complet de la pastourelle (et non *pastorale!*) de Paulet de Marseille pour laquelle, à part deux couplets publiés par Raynouard, il a dû se contenter de la traduction de l'abbé Millot (II, 115-6). — Pour le *planh* de Sordel (II, 11-3) M. de T. eût mieux fait de traduire lui-même que d'emprunter à M. Villemain ses contre-sens[3].

Ainsi que la plupart des historiens, M. de T. a dû user des anciens annalistes, et principalement de Zurita, à peu près comme d'une source originale. Toutefois il l'a contrôlé quand il a pu le faire, et déclare n'avoir eu en ce cas qu'à constater sa scrupuleuse exactitude (I, 429).

Les moyens de contrôle ce sont ici les chartes, qui, malgré les bouleversements

---

1. *Bibl. historica medii aevi*, p. 385.

2. Voir d'ailleurs sur un sujet analogue les observations d'un de nos collaborateurs, *Rev. crit.*, 1869, I, p. 299-300.

3. « Je veux en ce *rapide* chant... » *leugier* veut dire « facile (en v. fr. on eût dit *légier*) » à entendre. » — « Et les plus nobles vertus sont éteintes en lui. » Ce serait trop naïf, puisqu'il est mort. Sordel n'est point coupable de cette platitude : il dit qu'avec Blacatz ont péri toutes les nobles vertus, englouties pour ainsi dire en sa mort (*tut l'aip valen en sa mort perdut so*). — « Mais s'il *pense* à sa mère ; » trad. : « s'il en *pèse* » (*si pes'a sa maire*, il n'y a pas *pensa* ni *pessa de s. m.*), etc. — Notons qu'il ne s'agit pas ici d'une pièce en *trobar clus*, mais au contraire d'un *so leugier*, « legier à entendre. »

dont l'Espagne a été mainte fois le théâtre, existent encore en nombre considérable, mais malheureusement ne peuvent être utilisées que sur place, faute d'inventaires publiés. Les archives de la couronne d'Aragon surtout, se recommandent à l'historien par leur richesse et par leur excellent classement. Ce n'est pas en vain qu'elles ont été depuis plus de cinquante ans sous la direction de D. Prosper Bofarull, l'auteur du livre mentionné plus haut, et qu'elles sont actuellement sous celle de son fils. « Les archives d'Aragon, » nous apprend M. de T. « fournissent à elles seules pour le règne de Jacme Ier 2300 actes sur parchemin » et 36 registres sur papier » (II, ix). On ne saurait demander à un historien le dépouillement d'une aussi grande masse de documents et il faut au contraire savoir gré à M. de T. d'en avoir tiré de nombreuses indications et un certain nombre de pièces qui, publiées à l'appendice de chacun des deux volumes, en rehaussent singulièrement le prix. Citons à la fin du t. I : V (p. 446), le traité de paix entre Jacme et son grand-oncle Sanche (1218); à la fin du t. II : I (p. 547, cf. p. 48), la donation du comtat Venaissin faite à Cécile de Baux par Raimon VII (1241), acte accompli par le comte de Toulouse précisément au temps où il s'efforçait de se réconcilier avec le roi de France; II et III, les traités d'alliance passés entre Jacme et Raimon VII; IX, le testament d'Yolande de Hongrie, reine d'Aragon; XV, une lettre du roi Jacme à Charles d'Anjou, au sujet de poursuites exercées par ce dernier contre certains Marseillais réfugiés à Montpellier. On y lit cette phrase caractéristique : « Satis etenim de- » beatis esse pacati a nobis de comitatu Provincie quem nos habere potuimus » eo quod fuerat de genere nostro, et propter amorem et propinquitatem quos » cum illustri rege Francie, fratre vestro, et vobiscum habemus, ipsum recipere » noluimus. » Entre ces pièces et d'autres encore qui apparaissent pour la première fois à la lumière, M. de T. en a inséré quelques-unes déjà publiées, mais peu accessibles en France, étant tirées de la *Colleccion de documentos ineditos del Archivo general de la Corona de Aragon*. Plusieurs des pièces publiées offrent des lacunes remplies par des points, d'où il paraît résulter que les originaux sont en mauvais état.

M. de T. a cru bien faire en n'introduisant aucun signe de ponctuation dans les chartes qu'il a publiées d'après les originaux, système qui sert peu à l'éclaircissement des textes et ne permet même pas de voir s'ils ont été compris par l'éditeur. Il s'en est départi lui-même pour les pièces qu'il a publiées (t. II, pièces II et III) d'après des copies de Peiresc, à la bibliothèque de Carpentras. J'insisterai d'autant moins sur ce point, que dans une publication plus récente [1] M. de T. s'est conformé à l'usage suivi par les éditeurs les plus approuvés.

Dans l'appendice du premier volume, M. de T. a dressé une série de tableaux généalogiques d'où il résulte que toutes les familles régnantes de l'Europe descendent plus ou moins directement de Jacme Ier; travail qui occupe 35 pages, et dont l'intérêt ne compense pas suffisamment l'étendue. Sous le titre de *Complément* le second vol. contient (p. 613-678) une « nomenclature et armorial

1. *La Procédure symbolique en Aragon*. Montpellier, Gras, 1868.

» des familles et des personnes les plus connues des États de Jacme Ier. » Comme index des noms de personnes qui figurent dans les deux volumes, cette table est fort utile, on peut même approuver M. de T. d'y avoir fait entrer les noms de tous les personnages marquants (ou qui lui ont paru tels) qui figurent dans les sources originales de l'histoire de Jacme (sources énumérées p. 614-5). Mais il était fort inutile de joindre au nom de chaque individu un blason : car, outre le danger de confusions sans nombre que M. de T. lui-même reconnaît être inévitables en un travail de ce genre, il ne faut pas perdre de vue que les armoriaux d'où M. de T. a tiré ses blasons sont des œuvres plus ou moins modernes dont les assertions, en ce qui concerne des blasons du XIIIe siècle, sont nécessairement très-suspectes.

Quelques mots maintenant sur les idées qui règnent dans l'ouvrage. M. de T. est méridional et participe, bien qu'avec modération, aux sentiments qui dans le Midi vont gagnant chaque jour du terrain, et qui se résument ordinairement en ce mot : décentralisation. Il est donc placé au meilleur point de vue pour apprécier des événements qui se produisent dans un milieu entièrement différent du nôtre, et n'est point préoccupé, comme la plupart des historiens de notre temps par des idées de nationalité et d'unité qui n'ont rien à faire avec le moyen-âge. Son opinion sur la formation des nationalités me semble résumer très-heureusement ce qu'on a jamais dit de plus sensé sur un sujet qui a été et est encore maintenant le prétexte de tant de divagations :

> Que, par suite d'événements quelconques, des populations de race identique se trouvent placées dans des milieux différents, il en résultera avec le temps des races distinctes; que des races différentes, au contraire, soient soumises à l'action suffisamment prolongée d'un même milieu, elles arriveront à se fondre et à constituer ainsi une nouvelle race homogène, parfaitement distincte de chacune de celles qui lui ont donné naissance. Dans ces divers cas, il naîtra avec chaque race une tradition historique particulière, et, par conséquent, une nouvelle nationalité. (I, 3.)

Et là est la vérité : les événements et le laps du temps forment la nationalité, la race est tout au plus un adjuvant, la langue n'est que le signe extérieur.

En résumé, le livre dont nous venons de rendre compte porte la marque d'un esprit juste et réfléchi. Le progrès y est sensible du premier au second volume, et les défauts qui s'y trouvent sont de ceux que la pratique de la méthode historique fait aisément disparaître.

II.

---

149. — **Die florentinische Geschichte der Malespini** und deren Benutzung durch Dante, von Dr Arnold Busson, etc. Innsbruck, Wagner, 1869. In-8°, 89 p. — Prix : 2 fr. 20.

L'*Istoria fiorentina* des deux Malespini, qui nous raconte l'histoire de la capitale actuelle de l'Italie depuis ses origines jusqu'en 1286, est la plus ancienne chronique écrite en langue vulgaire[1]. Elle est peu connue cependant, parce que G. Villani l'a fait passer presque toute entière dans ses *Historie fiorentine* et l'ou-

---

1. Les *Éphémérides* de Matteo di Giovenazzo (Matthæus Spinelli) prétendent à un âge plus reculé ; mais on sait que M. Bernhardi a démontré dernièrement qu'elles étaient l'œuvre d'un faussaire du XVIe siècle (voy. *Rev. crit.*, août 1868).

vrage plus remarquable de ce célèbre écrivain a fait oublier celui de ses prédécesseurs. M. Busson, *privat-docent* à l'Université d'Innsbruck, a essayé d'élucider dans le présent opuscule les différentes questions d'histoire et de littérature qui se rattachent à ce plus ancien document de l'historiographie italienne. Il nous entretient d'abord des divers manuscrits de l'*Istoria*, dont le plus ancien ne remonte qu'à l'année 1370, puis des cinq éditions faites de l'ouvrage depuis l'*editio princeps* de 1568. La meilleure de toutes (parmi lesquelles celle de Muratori ne brille point par ses mérites) est celle de Follini, publiée à Florence en 1816. Le second chapitre est consacré aux auteurs mêmes de la chronique, Ricordano Malespini et Giachetto Giovanni Malespini, continuateur et parent du premier. M. B. ne nous donne sur ces deux personnages que des renseignements biographiques assez vagues; les assertions plus précises de Follini lui paraissent ou complétement fausses ou du moins sujettes à caution. Il est un peu plus affirmatif au sujet de l'époque à laquelle leur ouvrage fut écrit. Il fait ressortir, par une minutieuse comparaison des textes, la dépendance fréquente de la chronique des Malespini de celle de Martin de Troppau (*Martinus Polonus*). L'*Istoria* ne fut donc pas commencée avant 1278. Mais M. B. pense que pour différents motifs il faut fixer une date encore plus récente à la composition de l'ouvrage. Il croit pouvoir affirmer que la première partie, due à la plume de Ricordano, fut rédigée entre 1293 et 1299 et que la continuation de Giachetto fut terminée entre 1302 et 1309. Ce qui ressort avec évidence de l'examen du livre, c'est qu'il n'a point été composé originairement à la façon d'Annales, mais rédigé d'un trait, longtemps après les évéments sur des documents écrits et d'après les souvenirs personnels de l'auteur. Parmi ces documents utilisés par les Malespini, nous trouvons surtout, « une vieille chronique latine, » inconnue, fréquemment mentionnée dans le cours du récit, la chronique de Martin de Troppau et des *Annales de Florence*, aujourd'hui perdues, que M. B. essaye de reconstituer avec le texte des Malespini. M. Wüstenfeld, de Gœttingue, l'un des plus érudits connaisseurs de l'histoire italienne au moyen-âge, consulté par l'auteur sur leur mérite, les considère comme un document d'une grande valeur. Dans le chapitre suivant M. B. met en parallèle l'*Istoria* des Malespini et la *Cronica universale*[1] de Giovanni Villani († 1348). Il défend avec raison celui qu'on a surnommé l'Hérodote italien, contre l'accusation de plagiat, vu que la notion de la propriété littéraire était parfaitement inconnue au moyen-âge. Villani n'a point agi autrement à l'égard des Malespini, que ceux-ci ne l'ont fait vis-à-vis de Martin de Troppau, et que ce dernier à son tour vis-à-vis de cent autres prédécesseurs. Il faut mentionner cependant un résultat assez bizarre de cette transcription presque complète de l'*Istoria* par Villani. Des critiques trop sagaces ont cru découvrir dans l'ouvrage des Malespini le travail d'un faussaire, tiré de la *Chronique* de Villani lui-même, et ont essayé de révoquer en doute l'existence de

1. L'ouvrage de Villani est cité tantôt sous le nom de *Cronica universale*, tantôt sous celui de *Historie fiorentine*. Voy. Potthast, p. 562.

ces prédécesseurs : erreur que les démonstrations lumineuses de M. B. auront sans doute écartée pour jamais. Le dernier chapitre est consacré par l'auteur à la démonstration de l'identité de nombreux passages de la chronique des Malespini avec des passages de la *Divina Commedia* du grand poète, leur compatriote. Les nombreux Dantophiles qui en Italie ainsi qu'en Allemagne et même en France, essayent de commenter et de tirer au clair tous les recoins de son poème, remercieront M. B. du soin qu'il a mis à prouver par de nombreux exemples que Dante a souvent puisé le récit des faits dont il parle et même les erreurs historiques qu'il commet, dans la chronique qui nous occupe. Le travail de M. Busson n'est point destiné, par la nature même du sujet qu'il traite, à de nombreux lecteurs; il mérite d'autant plus d'être signalé à tous ceux qui s'occupent de l'histoire et de la littérature italienne au moyen-âge, comme un guide sûr dans l'étude des commencements de cette historiographie florentine qui devait fournir tant de beaux noms à littérature italienne.

Rod. Reuss.

---

150. — **Trésor des livres rares et précieux**, ou Nouveau dictionnaire bibliographique contenant plus de cent mille articles de livres rares, curieux et recherchés, par J. G. Théod. Graesse, conseiller aulique, bibliothécaire du feu roi Frédéric Auguste II. Supplément, seconde et dernière partie. Dresde, R. Kuntze. in-4°.

Cette continuation de la vaste publication entreprise par un laborieux bibliographe s'arrête à la page 500 ; elle termine le complément du *Trésor* dont la première livraison a vu le jour en 1858; nous avons déjà rendu compte de quelques portions de cet important répertoire [1]. A certains égards l'auteur s'est proposé de suppléer parfois au silence du *Manuel du Libraire*, ce qui n'était pas difficile au point de vue de la littérature étrangère. Il a donc signalé un grand nombre d'ouvrages allemands ou anglais que M. J. Ch. Brunet avait d'ailleurs systématiquement écartés du cadre qu'il s'était tracé; il a enregistré des livres italiens ou espagnols, en consultant pour ces derniers les travaux spéciaux de Gallardo et d'Hidalgo ; c'est ainsi qu'il a pu ajouter sept Diez aux écrivains espagnols portant ce nom et mentionnés au *Manuel*. En feuilletant divers travaux de bibliographie, divers catalogues de libraires (notamment ceux de M. E. Tross de Paris), riches en ouvrages rares et anciens, il se trouve en position de signaler des éditions d'ouvrages latins ou français restées inconnues aux bibliographes généraux. Nous allons en citer quelques unes ; Guevrot : *Sommaire très-singulier de toute médecine*, Troyes, Jehan Lecoq (vers 1520) petit 8°; *La Vérité cachée pendant cent ans, faicte et composée à six personnages* (sans lieu, mais à Neufchâtel) 1544, très-petit in-8° 39 fts ; le *Manuel* ne cite que deux éditions, l'une sans date, l'autre de 1539 ; un exempl. de l'édition 1544 s'est montré (ce que M. G. aurait pu ajouter) dans une vente faite à Paris en novembre 1867, où il fut payé 860 fr.; on attribue cette moralité à Farel.

---

1. *Rev. crit.* 1868, art. 64.

Libellus ad omnes de tempore et Sanctis : circuitus et processionnes ecclesiasticas, etc., Lipsiæ, M. Lotherus, 1522, in-8°, volume rarissime resté inconnu à tous les bibliographes et qui a échappé à M. Schmid dans son histoire de la notation musicale. Il renferme sur 230 feuillets des *hymni, responsaria*, etc. avec leur musique notée, imprimée avec des caractères mobiles. — *Mirabilia urbis Romæ* (sine nota, Romæ, circa 1485) ; édition inconnue ayant cinq gravures sur bois au simple trait ; au folio 34 on trouve l'histoire de la papesse Jeanne. *Ogier le Danois*, Paris, veufve Jehan Trepperel et Jehan Jehannot (sans date, vers 1520), in-4°, édit. restée inconnue, mise à 450 fr. sur un catalogue de M. Tross-Postel, *Les très merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde*, Paris, Jehan Guerillart, à l'enseigne du Phœnix, 1553, in-16, 56 fts., édition non citée, probablement la première de ce livret singulier. — *Les Quatre fils Aymon*, quatre éditions restées inconnues à l'auteur du *Manuel* sont signalées d'après des catalogues de M. Tross ; elles ont été publiées à Lyon, par Claude Nourry, 1506, in-4° ; à Lyon par Claude Nourry et Pierre de Vingle, 1526 petit in-folio ; à Paris, par J. Bonfons, s. d. in-4°; à Lyon chez F. Didier, 1577, in-8°. — *Régime contre la pestilence faict et composé par les médecins de la très-renommée cité de Basle*, Lyon, Claude Nourry (vers 1530, in-4°, 4 fts.); inconnu aux bibliographes français. — *Roman du preux cheualier Artus de Bretaigne*, Paris, à l'enseigne de l'Escu de France (vers 1540), petit in-4° à 2 colonnes ; sign. a-zr et A-M.; édition indiquée pour la première fois sur un catalogue de M. Tross où elle est mise à 700 fr.; — *La Sauce au verjus*, Strasbourg, 1746, petit in-8°, 80 fts., le *Manuel* ne cite de ce pamphlet politique que deux éditions de 1674 et 1675 ; la date de 1746 indiquée dans le *Trésor* n'est probablement pas la véritable, car en 1746, ces démêlés étaient tombés dans l'oubli le plus complet — Vegius Maphæus, *Philaletes, seu de amore veritatis* (sine nota), petit in-4°, 14 fts. ; livret qui paraît avoir été exécuté en Italie vers 1468 ; on y trouve une gravure en bois qui ressemble beaucoup à celles que présentent les *Meditationes* de Turrecremata, 1467. — Indépendamment de ces vieux livres très-rares, M. G. indique des ouvrages d'un tout autre genre publiés récemment et d'un grand prix, tels que l'*Ornithologie brésilienne* de M. Descourtils où les oiseaux sont figurés de grandeur naturelle, le *Sinaï* de M. Forster, les *Manuscrits anglo-saxons et irlandais*, fac-simile de miniatures et ornements du VIIe au IXe siècle, Londres, 1867-68, gr. in-folio, publication magnifique, laissant bien loin derrière elle tout ce qu'on a vu paraître dans le même genre (sauf l'ouvrage entrepris par M. A. de Bastard et qui n'a pas été achevé). — Il serait facile de signaler des livres fort rares que M. G. n'a point inscrits dans son *supplément* ; il est impossible d'être complet en ce genre ; chaque jour presque amène un fait nouveau, une circonstance encore inconnue ; nous nous bornerons à joindre à divers ouvrages dont il parle quelques indications fort rapides. Le *Livre de la chasse du grand séneschal de Normandie* eut, ce nous semble, été mieux à sa place au mot *Livre*, comme l'a placé le *Manuel* qu'à celui de *chasse;* l'exempl. de M. le baron Jérome Pichon, peut-être unique et qui n'avait pas dépassé 5 fr. à la vente La Vallière en 1783, vient

d'être adjugé à 2005 fr. A l'article des *Songes drolatiques* attribués à Rabelais, nous trouvons la mention de la réimpression donnée récemment à Genève par l'éditeur Jules Gay avec une préface de M. Paul Lacroix ; il n'est pas fait mention de celle qui a été publiée presque simultanément à Paris et qui est d'une exécution remarquablement soignée. A propos des écrits d'Andrea de Nerciat on peut observer qu'indépendamment de la réimpression exécutée sous la rubrique supposée de Bâle, il en a été fait une autre, également en 1864, toutes deux tirées à petit nombre. Il a été également donné des réimpressions des deux autres ouvrages de Nerciat signalés par M. G. *Lolotte* et le *Doctorat*; on avait parlé de la publication de la correspondance de ce personnage singulier, mais on prétend qu'elle a été égarée. L'ouvrage de Mililot (voir au mot *Ecole*) a obtenu quelques éditions anciennes et une réimpression moderne que M. G. paraît ne pas avoir connues. Le livre publié sous le pseudonyme de Pierre Dufour pourrait provoquer de longs détails ; on les trouvera d'ailleurs à l'article consacré à cet écrivain dans la seconde édition des *Supercheries littéraires* de Quérard, publiée par MM. G. Brunet et P. Jannet. Ne donnons pas plus d'étendue à ces observations qui pourraient sembler trop minutieuses. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que M. G., bien qu'écrivant habituellement le français avec correction, ne se préserve pas toujours de quelques germanismes qui surprennent un peu le lecteur ; parfois il lui arrive d'employer des mots qui sans doute ne rendent point exactement sa pensée. Pourquoi le roman de J. Hedelin : *Macarise, reine des îles fortunées* (Paris, J. Du Breuil, 1664, 2 vol.) reçoit-il l'épithète d'*odieux*, qualification également donnée au *Labyrinthe of Libertie* d'Austen Saker, London, 1580? C'est par suite d'une méprise fâcheuse que la compilation de Sallentin : l'*Improvisateur français* (Paris, 1804-1806, 21 vol.) est qualifiée d'ouvrage érotique et obscène, épithète qu'elle ne mérite nullement. Il est arrivé à M. G. ce que nul auteur d'une bibliographie générale ne saurait éviter : parler quelquefois de livres qu'on n'a pas vus et s'exposer ainsi à se tromper un peu sur leur compte; mais, malgré ces tâches légères, le *Trésor des livres rares et précieux* demeure un ouvrage très-utile, que toutes les personnes s'occupant de livres par goût ou par état, consulteront très-souvent avec profit. Nous craignons d'ailleurs qu'il ne soit jamais bien répandu en France ; son prix fort élevé effrayera les acheteurs, surtout ceux qui auront déja fait l'acquisition du *Manuel* de M. J. Ch. Brunet, travail dont le mérite est reconnu, mais qui à mesure qu'il vieillira, perdra de son utilité et réclamera un supplément dont la rédaction ne sera point une œuvre exempte de graves difficultés.

B.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

tendances aux *Effemeridi scientifiche e litterarie per la Sicilia* qui parurent de 1830 à 1840.]

Di Giovanni, *La Filosofia positiva e la induzione* (p. 1-14). — Cavallari, *Belle Arti e Civiltà* (p. 15-24). — Tommaseo, *Dei Canti popolari e dello studio critico sui canti popolari Siciliani di Giuseppe Pitré* (p. 25-27; nous parlerons prochainement de l'intéressant ouvrage de M. Pitré qui a motivé cette lettre du célèbre écrivain). — Di Marzo, *Di vari Scultori del secolo XVI in Palermo* (p. 28-32). — Poésies (p. 33-38). — Comptes-rendus. Celesia, *La Teogonia dell' antica Liguria* (Pitré); Vannucci, *Proverbi latini illustrati* (Salomone-Marino), etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Albanese (F.). Nuovi studi sulla filosofia della Storia. Prolegomeni. In-8°, 90 p. Venezia (tip. del Commercio) 1 fr. 75

Belli. Sonetti satirici in dialetto Romanesco ridotti alla miglior lezione da Luigi Morandi, con un discorso dello stesso interno alla satira a Roma, ai sonetti, e alla Vita dell Belli. In-8°, 90 p. Spoleto. 1 fr. 35

Barzellotti. Dell' animo di Michelangelo Buonarroti in relazione all' ingegno di lui, alla Storia delle Arti e di suoi tempi. In-12, 32 p. Florence (Loescher). 1 f. 15

Corpus juris civilis. Edition ster. Fasc. II. Digestorum lib. X-XXIV recogn. T. Mommsen. In-4°, p. 137-320 Berlin (Weidmann). 2 fr.
Les livraisons I-II. 4 fr. 45

Dean. The History of Civilisation. In 7 vols. Vol. 1 et 2. In-8° (Albany). London. Chaque volume. 22 fr. 50

Ebonis vita Ottonis episcopi Bambergensis ed. Ph. Jaffé. Editio in scholarum usum repetita e bibliotheca rerum Germanicarum. In-8°, 120 p. Berlin (Weidmann). 2 fr.

Græsse (J.-G.-T.). Trésor des livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique. Supplément 2° et dernière partie (Tome VII. Livr. 41). In-4°, iv-169-500 p. Dresde (Kuntze). 40 fr.
Complet. 376 fr.

Herbordi dialogus de Ottoni episcopo Bambergensi edid. Ph. Jaffé. Editio in scholarum usum repetita ex bibliotheca rerum Germanicarum. In-8°, 147 p. Berlin (Weidmann). 2 fr. 75

Holtzmann (H.). Denckmæler der Religionsgeschichte auf dem Gebiete der italienischen Kunst. Drei Vortræge. In-8°, 100 p. Elberfeld (Friderichs). 2 fr.

Krauss (J.). M. Tullii Ciceronis epistularum emendationes. In-8°, 44 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 35

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg. VII° série. Tome XIII. N° 4. In-4°, 268 p. Saint-Pétersbourg (Leipzig, Voss).

Müller (J. G.). Erklærung d. Barnabasbriefes. Ein Anh. zu de Wette's exeget. Handbuch zum neuen Testament. In-8°. Leipziz (Hirzel). 8 fr.

Steinschneider (M.). Al-Farabi (Alpharabius) d. arabischen Philosophen Leben u. Schriften, mit besond. Rücksicht auf die Geschichte der griech. Wissenschaft unter den Arabern. Nebst Anhængen: Joh. Philoponus bei den Arabern. Darstellg. der Philosophie Plato's; Leben u. Testament d. Aristoteles v. Ptolemæus. Grœsstentheils nach handschriftl. Quellen (Aus den « Mémoires de l'Acad. imp. des sciences de St-Pétersbourg »). In-4°, 268 p. St-Pétersbourg (Leipzig, Voss). 9 fr. 35

Walther's von der Vogelweide Gedichte übersetzt. von Karl Simrock. 4. verm. neugeordn. Aufl. 360 p. Leipzig (Hirzel). 6 fr. 75

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

E. RENAN Saint Paul (Livre IIIe de l'histoire des origines du christianisme). 1 vol. in-8°, orné d'une carte des voyages de saint Paul, par Kiepert. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

En vente chez Fischer, à Cassel, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

HELIODORI Colometriæ Aristophanæ quantum superest una cum reliquis scholiis in Aristophanem metricis edidit C. Thiemann. In-8°. 3 fr. 40

En vente chez Ebeling et Plahn, à Berlin, et se trouve à Paris, à la à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

D. WOLKMANN Synesius von Cyrene. Eine biograph. Charakteristik aus den letzten Zeiten d. untergehenden Hellenismus. In-8°. 7 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 32 Quatrième année 7 Août 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

HARTWIG DERENBOURG Essai sur les formes des pluriels arabes. In-8°. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

A. CASTAN Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain. In-8° avec 3 pl. 3 fr.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 28. 3 juillet.

Théologie. RICHTER, *Das christliche Glaubensbekenntniss*, Berlin, Lobeck; ouvrage de polémique (libéral) dans la guerre engagée entre le protestantisme orthodoxe et le protestantisme indépendant. — VON HOFMANN, *Der Brief Pauli an die Rœmer*, Nœrdlingen, Berk; 3e partie d'un commentaire étendu sur le Nouveau Testament. — Philosophie. KŒSTLIN, *Æsthetik*, Tübingen, Laupp; conclusion d'un ouvrage considérable. — BRUNUS, *De Umbris idearum*, ed. TUGINI; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 47. — Histoire. MÜCKE, *Flavius Claudius Julianus*, Gotha, Perthes; ouvrage consciencieux. — SCHÆFER, *Die Hansa und die norddeutsche Marine*, Bonn, Marcus. — REIMANN, *Geschichte des bairischen Erbfolgekrieges*, Leipzig, Duncker. — VON VIVENOT, *Thugut, Clerfayt und Wurmser*, 1794-1797, Wien, Braumüller; d'après des documents tirés des archives de Vienne. — *Authentischer Bericht von dem an der franzœsischen Friedensgesandschaft verübten Menchelmord*, Carlsruhe, Bielefeld; reproduction de documents officiels, publiés en 1799, sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. — Jurisprudence. KUNTZE, *Cursus des rœmischen Reichs*, t. I, Leipzig, Hinrichs; livre important. — VOLCKMANN, *Das ælteste geschriebene polnische Rechtsdenkmal*, Stettin, Saunier. — Linguistique. Histoire littéraire. BUHLER, *Apastambîyadharmasûtram, Aphorisme on the sacred law of the Hindus*, by APASTAMBA. Part I, Bombay; London, Trübner; cette publication, dit M. Weber, est une des plus importantes qui aient été faites dans le domaine de l'ancienne littérature sanscrite. — JACOBI, *Episcopi Edesseni, epistola ad Georgium episcopum Sarugensum de orthografia syriaca*..... edidit, latine vertit notisque instruxit J. P. MARTIN, Paris, Klincksieck; article très-favorable de M. Nœldeke. — DIODORI, *Bibliotheca historica*, ex rec. DINDORFII, Leipzig, Teubner. — D'ANCONA, *La Leggenda di Vergogna*; voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 123.

N° 29. 10 juillet.

Théologie. OPZOOMER, *Die Religion*, aus d. hollændischen übersetz von Dr Fr. MOOK, Elberfeld, Friderichs. RŒNSCH, *Itala und Vulgata*, Marburg und Leipzig, Elwert; travail approfondi sur les versions de la Bible qui ont précédé la Vulgate et qu'on désigne ordinairement sous le nom commun d'*itala*. Nous reviendrons sur ce sujet, qui offre presque autant d'intérêt pour la philologie que pour la théologie, à propos de la publication récente d'un fragment considérable d'une de ces anciennes versions. — Histoire. JÆGER, *Darstellungen aus d. rœmischen Geschichte*, Halle, Buchhg. d. Waisenhauses; bon ouvrage de vulgarisation. *Le Drame de Waterloo. Grande restitution historique, rectifications, justifications, etc. sur la campagne de* 1815, *par l'auteur de la Grande Épopée de l'an II*, Paris, 1868; article qui nous renseigne mal sur la valeur d'un livre dont le titre au moins est bizarre. — Géographie. BHOLANAUTH CHAUNDER, *The travels of a Hindoo to various parts of Bengal and Upper India*, London, Trübner. — Linguistique. Histoire littéraire. YAJNEÇVARAÇARMAN, *Aryavidyâ sudhâkara*..... (La corne d'abondance des sciences des Aryas, etc.). Bombay. Curieux ouvrage, composé par un indou assez peu au courant des travaux modernes sur l'Inde, mais qui fournit cependant des renseignements nouveaux, principalement sur les diverses sectes religieuses de l'Inde. — LOTH, *Das Classenbuch des Ibn Sa'd*, Leipzig, 1869. — *Joannis Zonarae Epitome Historiarum*..... ed. L. DINDORF, Leipzig, Teubner. — *Caroli Ludovici* URLICHSII *commentatio de vita et honoribus Agricolae* (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 142). — *A. Persii Flacci, D. Junii Juvenalis, Sulpiciae Saturae*, rec. O. JAHN, Berlin, Weidmann. — GUILLAUME (*le clerc de Normandie*), *Le Besant de Dieu*..... hgg. von MARTIN; art. de M. Mussafia, jugement conforme au nôtre (*Rev. crit.*, 1869, art. 143). — WITTE, *Dante-Forschungen*, Halle,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — **7 Août** — **1869**

Sommaire : 151. Bonavia, Contributions à la Christologie. — 152. Sybel (L. de), Des répétitions de mots dans les tragédies d'Euripide. — 153. Hampke, Remarques critiques et exégétiques sur le Ier livre de la Politique d'Aristote; Susemihl, Questions critiques sur le premier et le second livre de la Politique; Spengel, Études Aristotéliques, III, Sur la Politique et l'Économique. — 154. Teissier, Histoire de Toulon au moyen-âge. — 155. Lettres de l'électeur palatin Frédéric III, p. p. Kluckhohn. — 156. Guilloche, la Prophécie du Roy Charles VIII, p. p. le marquis de La Grange.

151. — **Contributions to christology**, by Emm. Bonavia, M. D. Lucknow. London, 1869. In-8°, viij-170 p.

L'auteur de cet écrit n'est pas de ceux qui font de la croyance au surnaturel un élément essentiel, indispensable, de la foi chrétienne. Cette croyance, en opposition manifeste avec la manière de penser la plus caractéristique de notre époque, lui semble plus funeste qu'utile à la cause du christianisme; elle éloigne de la religion les esprits éclairés. C'est dans cette pensée qu'il a cherché à ramener à des faits conformes aux lois de la nature les miracles attribués à Jésus-Christ dans les Évangiles.

Contrairement aux critiques qui ne voient dans ces miracles que des mythes, M. Bonavia les tient pour des faits réels, mais exagérés par l'ignorance, l'admiration et l'enthousiasme, et présentés comme des actes produits par une puissance surnaturelle. Ceux qui en furent les témoins, n'avaient pas cet esprit d'examen qui est propre à notre temps; ils n'étaient pas en état de ramener à leurs véritables causes des faits par eux-mêmes extraordinaires; ils les prenaient, sans plus ample informé, pour des miracles. Encore aujourd'hui dans l'Inde, tout événement qui frappe l'imagination et qu'on ne sait pas expliquer, est considéré comme un miracle; on le rapporte directement à l'action immédiate de Dieu, sans penser un seul moment qu'il pourrait bien avoir pour cause une loi de la nature qu'on ne connaît pas encore. M. B. a eu occasion de le constater plus d'une fois, et il en donne plusieurs exemples. On procède de même dans tous les lieux et dans tous les temps où la culture scientifique est à peu près nulle; et tel était certainement l'état de la Palestine à l'époque où vécut Jésus-Christ.

M. B. ne s'en est pas tenu à ces considérations générales, qui ont sans doute leur importance, mais qui ne sauraient suffire. Il a pris parmi les miracles attribués à Jésus-Christ, ceux qui, sans être les plus considérables, sont du moins les plus nombreux, et il a cru pouvoir les expliquer par l'action d'une puissance qui, selon lui, appartient à la nature humaine. Il est fréquemment question dans les Évangiles de guérisons miraculeuses opérées par un mot, parfois même par un simple attouchement. A ces miracles il faut joindre l'action réellement extra-

ordinaire que le fondateur de la religion chrétienne exerçait, d'après les récits évangéliques, sur tous ceux auxquels il s'adressait. Ces actes étonnants, dont les Évangiles ne cessent de parler, auraient été tout simplement, d'après M. B., l'effet de la radiation animique, ou pour me servir de termes plus connus, de la puissance magnétique de Jésus-Christ. Il n'est pas nécessaire d'indiquer sur quels faits et sur quelles considérations cette explication s'appuie. Quiconque est un peu au courant de ce qu'ont dit ou de ce qu'ont écrit du magnétisme animal ceux qui s'en sont déclarés les partisans, saura bien s'en faire une idée.

Ce n'est pas la première fois que cette explication est proposée; on la rencontre dans plusieurs commentaires allemands; Olshausen, entre autres, malgré son orthodoxie, avait un faible pour elle. Mais je n'étonnerai personne, en ajoutant qu'elle n'a jamais été accueillie avec faveur. Le magnétisme animal a servi si souvent à exploiter la crédulité publique, qu'il en a gardé un mauvais renom, et on éprouve quelque répugnance à l'associer au nom du fondateur de la religion chrétienne.

Il est possible que les considérations que M. B. présente sur cette force animique, dans les soixante-quinze premières pages de son livre, soient de nature à renverser ou du moins à ébranler ce préjugé, si c'en est un; mais il n'en est pas moins incontestable, ce me semble, que, dans le cas le plus favorable, le magnétisme animal, ou comme il préfère le nommer, la radiation animique, est encore un phénomène obscur, insuffisamment étudié, mal défini, et qui, bien loin de pouvoir servir à expliquer des traditions difficiles, a grandement besoin lui-même d'explication.

M. B. ne laisse pas entièrement de côté les autres miracles de Jésus-Christ. Il convient de signaler ce qu'il dit de sa résurrection. Sans en nier précisément la réalité, il incline à croire que, du rapprochement et de la comparaison des diverses parties du récit qui en est fait dans le premier Évangile[1], il semble résulter cette impression que le corps de Jésus-Christ pourrait bien avoir été enlevé par ses amis. Il est peu probable que M. B. réussisse à faire partager ce sentiment, même à ceux qui n'admettent pas que le prophète de Nazareth soit ressuscité; ils ont bien d'autres raisons à faire valoir. Il n'en est pas moins vrai que la manière dont il discute le passage de saint Matthieu relatif à ce sujet, ne manque ni d'originalité ni même d'intérêt.

Ce livre ne fera certainement pas faire le moindre progrès ni à l'exégèse des Évangiles, ni à la christologie; mais dans l'ensemble, il est curieux, et il renferme des détails réellement intéressants, et ce qui vaut encore mieux, pleins de vérité; telles sont les judicieuses observations sur ce fait, qu'il met très-bien en lumière, que la distinction du naturel et du surnaturel est absolument étrangère aux hommes qui ne se sont pas élevés à un certain degré de culture.

Michel Nicolas.

---

1. M. B. ne fait porter ses observations que sur l'Evangile de saint Matthieu, probablement parce qu'il le tient pour le plus ancien et pour la source des autres.

152. — **De repetitionibus verborum in fabulis Euripideis**, dissertatio philologica quam ad summos in philosophia honores impetrandos scripsit Ludovicus a Sybel. Bonn, 1868. In-8°.

Une excellente méthode, de bonnes observations critiques, des exemples nombreux et bien choisis recommandent ce travail instructif et distingué. M. de Sybel commence par montrer qu'Euripide avait à sa disposition un très-riche vocabulaire : que, par conséquent, il ne tenait qu'à lui d'éviter les répétitions de mots, là où aucune raison de style ne les justifie. Il fait voir en même temps qu'Euripide a considéré les répétitions de mots comme un défaut : la preuve en est dans la remarquable accumulation de synonymes qu'offrent certains passages. Donc Euripide a pu éviter les répétitions de mots : et secondement, il l'a voulu. Cela posé, il faut considérer comme altérés les passages où se trouvent des répétitions que rien ne justifie.

M. de S. part de là pour corriger un bon nombre de vers où il croit reconnaître cette faute. Le principe dont il s'autorise pour faire ces corrections est celui-ci : Les manuscrits d'Euripide sont tous détestables : et il n'y en a pas un, dans le nombre, auquel on ait lieu d'attribuer une valeur prépondérante; d'où la proposition que voici : « In omni critica disquisitione a variis lectionibus *ubivis* » *traditis* profectos nostro nos nullius libri auctoritate constricto judicio uti » debere. » Il faudrait avoir fait une étude spéciale des manuscrits d'Euripide pour discuter cette thèse : tout ce que je puis dire, c'est que je ne la crois pas conforme à l'opinion générale, au moins dans ces termes absolus, et que, si elle est vraie, nous avons les plus grandes chances de ne posséder jamais une restitution probable du texte d'Euripide. Jusqu'ici on a admis, et je crois qu'on admet de plus en plus, qu'une exacte classification des manuscrits et une préférence raisonnée pour un certain nombre d'entre eux sont les premières conditions de toute bonne critique. Discutons les leçons des manuscrits, il le faut certainement; mais commençons par choisir entre les manuscrits et par éliminer du nombre des autorités ceux qui ne méritent à aucun degré ce titre. Si ce travail, en ce qui concerne Euripide, n'aboutit qu'à un résultat négatif, il est vraisemblable que M. de S. a perdu sa peine, et que les critiques qui le suivront ne réussiront pas mieux que lui à fixer un texte aussi flottant.

L'insertion de gloses dans le texte est certainement une cause fréquente de répétitions fautives. M. de S. en cite quelques exemples. Mais on souhaiterait qu'il eût insisté davantage sur ce point, tout à fait capital pour le sujet qu'il a traité. Il a montré le fait : on voudrait qu'il l'eût expliqué ; et cela, je crois, n'était pas très-difficile. Les gloses (et j'entends par là non-seulement les mots explicatifs écrits d'abord entre les lignes ou à la marge, mais encore ceux que le copiste même substitue de son chef aux mots trop difficiles du texte) les gloses, dis-je, ne proviennent pas généralement d'hommes d'un esprit très-vif, d'une imagination très-riche et très-active. Ils cherchent un mot propre à éclaircir la leçon qu'ils ont sous les yeux. Iront-ils le chercher bien loin ? Non : l'expression la plus banale leur suffira, et ils seront charmés de la trouver dans le texte même, aux environs de ce mot qu'ils veulent expliquer. C'est là, si je ne me

trompe, l'origine la plus commune des répétitions de mots qui nous choquent chez les tragiques.

Elles sont choquantes surtout lorsque le mot répété n'a pas la même acception dans les deux endroits. C'était là encore une partie importante du sujet choisi par M. de S., et je ne vois pas qu'il l'ait abordée. Un exemple, qui peut-être n'a pas encore été relevé, éclaircira ce que je veux dire. Aux vers 94 et 95 d'*Hippolyte*, le Serviteur dit que les hommes haïssent τὸ σεμνόν (l'orgueil) et Hippolyte convient qu'en effet l'homme σεμνός (orgueilleux) est importun à tout le monde. Et cinq vers plus bas, comme conclusion de son raisonnement, le Serviteur pose à Hippolyte la question suivante : « Comment donc ne salues-tu » point une déesse σεμνή (auguste, vénérable) ? » Il n'est guère admissible que dans ce dialogue serré, où se laissent reconnaître, ce me semble, les formes de l'argumentation socratique, le mot σεμνός, qui est justement le mot essentiel du raisonnement, change ainsi d'acception au grand détriment du raisonnement même. Le premier et le second σεμνός sont certainement authentiques; au vers 99 ce n'est plus qu'une glose maladroitement introduite dans le texte, dont elle dérange toute l'économie.

En somme, la dissertation de M. de Sybel promet à l'Allemagne un philologue de plus, et un philologue fort distingué.

Ed. TOURNIER.

---

153. — HAMPKE, **Critische und exegetische Bemerkungen** über das I. Buch der Politik des Aristoteles (programme du gymnase de Lyck). 1863. In-4°, 22 p.

Francisci SUSEMIHL. **De Aristotelis politicorum** libris primo et secundo quæstiones criticæ. — Quæstionum criticarum appendix (programmes de l'Université de Greifswald). 1867. 1869. In-4°, 18-21 p.

Aristotelische Studien von Leonhard SPENGEL. III. Zur Politik und Œkonomik. Vorgetragen in der Sitzung der philosophisch-philologischen Classe den 3. november 1866. München, Franz, 1868. In-4°, 76 p. — Prix : 4 fr. 30.

Les observations critiques de M. Léonard Spengel sur la Politique et l'Économique d'Aristote ont été lues devant la classe des lettres de l'Académie de Münich, le 3 novembre 1866. Elles ont été publiées en latin en 1868, comme troisième tome d'une collection d'observations critiques de M. Spengel sur l'Éthique à Nicomaque (I, 1864 en allemand), les *Ethica Eudemia*, les *magna moralia* et une partie de la Politique (II, 1865, en latin), la Poétique (IV, 1866, en latin). M. Spengel est très-versé dans la connaissance d'Aristote; et ses remarques ont une grande importance pour tous ceux qui veulent étudier de près le texte, particulièrement celui de la Politique, qui est un des plus maltraités. Les efforts de plusieurs générations de philologues ne seront pas de trop pour l'épurer. M. Susemihl, auteur d'une bonne édition avec traduction en allemand de la Poétique d'Aristote, a présenté des observations fort utiles sur les deux premiers livres de la Politique dans deux programmes de l'Université de Greifswald, publiés en 1867 et 1869. Je ne dois pas non plus devoir oublier ici de bonnes remarques faites par M. Hampke, sur le premier livre de la Politique dans un programme du gymnase de Lyck qui a paru en 1863. Je vais communiquer ce

qui m'a paru le plus incontestable dans les remarques de MM. Spengel, Susemihl et Hampke sur le premier livre de la Politique d'Aristote. Je cite d'après l'édition in-4° de Bekker (Berlin, 1831). Je désigne le premier programme de M. Susemihl par A et le second par B.

1252 *a* 27-28. Spengel propose avec raison de mettre ἀῤῥὲν après θῆλυ et de lire γεννήσεως au lieu de γενέσεως. — 1252 *b* 34-1253 *a* 1. Susemihl a raison de trouver que ces deux phrases ne se lient pas clairement à ce qui précède (A 1). Mais je ne crois pas à une interpolation, qui ne serait nullement motivée. Et en général il ne semble pas qu'il y ait beaucoup d'interpolations dans Aristote, particulièrement dans la Politique. Les lacunes sont plus probables. — 1253 *a* 38. Hampke (p. 2) a eu raison de désapprouver la substitution de δικαιοσύνη à δίκη que j'avais proposée dans mes *Études sur Aristote*. Je crois que Spengel a remédié à l'altération en supprimant δίκη et en rapportant ἡ δὲ à κοινωνίας πολιτικῆς τάξις. — 1253 *b* 3. Il faut préférer avec Spengel la leçon οἰκονομίας à οἰκίας. — 1253 *b* 11. Il faut lire avec Susemihl (B 7, n. 1) δὴ au lieu de δ'. — 1253 *b* 23-33. Susemihl (A 7-7) propose de ponctuer et de lire ainsi cette longue phrase : ἐπεὶ οὖν... τὸ ἔργον, τῶν δ' ὀργάνων... ἔμψυχα (οἷον... ἐστίν), οὕτω καὶ τῷ οἰκονομικῷ τὸ κτῆμα... ἔμψυχον. Et c'est en effet ce qui me semble le plus plausible. — 1254 *a* 28-31. Conring avait remarqué que ὅσα γάρ... ne se rapporte pas à ce qui précède immédiatement; et Susemihl (A 6) a raison de le rapporter à ce qu'on lit plus haut 23-24 καὶ... ἄρχειν. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire de transposer ces trois lignes après ἄρχειν. D'abord la liaison avec ce qui suit (31) καὶ τοῦτο... est intime. Ensuite il faut voir dans tout le développement 24-28 une parenthèse, comme j'en ai signalé tant d'autres chez Aristote (*Observations critiques sur le traité d'Aristote* de partibus animalium, p. 10, n. 3). — 1254 *b* 21 Susemihl (A 7-8) a raison de trouver que γάρ ne se rapporte pas à ce qui précède. Il propose ἄρα. Mais Aristote ajoute ici quelque chose dont il n'a pas encore parlé, sur la mesure dans laquelle l'esclave est raisonnable. Je remarque d'autre part que μέν (19) n'a pas de corrélatif. Il y a ici quelque altération profonde. J'ajouterai, à ce propos, qu'il faut peut-être lire (16-17) ψυχῆς σῶμα καὶ ἀνθρώπου θηρίον, puisqu'il s'agit des esclaves qui diffèrent des hommes libres comme le corps d'avec l'âme, et la bête d'avec l'homme. Mais l'irrégularité est peut-être du fait d'Aristote lui-même. — 1256 *b* 26. Hampke me semble montrer (p. 21) qu'il faut retrancher avec Schneider μέρος. Je crois en outre qu'il faut lire τοῦ οἰκονομικοῦ... ᾧ δεῖ... Je ne comprends pas bien la substitution de ἣν à ὃ proposée par Hampke (p. 19). — 1259 *a* 35. Spengel trouve avec raison que μᾶλλον δὲ ainsi employé est contraire à l'usage. — 1259 *b* 25, Spengel conjecture que le génitif τῶν... ἕξεων dépend de ἑκάστη qui a été omis.

Spengel cite en entier (p. 65) la portion du traité de Philodème περὶ κακιῶν καὶ ἀρετῶν trouvé à Herculanum, où ce philosophe analyse le premier livre des *Œconomica* qu'il attribue à Théophraste. Comme le montre Spengel, les citations de Philodème peuvent servir à améliorer notre texte. Ainsi Philodème ne lisait pas βοῦν τ' ἀροτῆρα (1343 *a* 21), qui est en effet de trop, puisqu'il n'est ensuite

question que de deux choses. Il a lu περί au lieu de κατά (1343 *b* 7), οἰκονομικώτατον au lieu de ἡγεμονικώτατον (1344 *a* 23), et la leçon πιέζειν qui répond dans son analyse à ἀνιέναι (1344 *a* 30) prouve que Schœmann a eu raison de corriger ἀνιᾶν.

Je communique ici les variantes qu'offre la vieille traduction latine comparée au texte de Bekker (éd. in-4° de 1831) dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale, tous du XIVe siècle, 7695 A, 16089 (*Sorbonne* 841), 16490 (*Sorb.* 1545), et dans un manuscrit du XVe copié pour Guillaume Fichet, 16107 (*Sorb.* 587). Le manuscrit 7695 A me semble le meilleur. On y lit *per numerum*, là où les autres ont *per unum* (1343 *b* 25), et le mot grec εὔπνουν (1345 *a* 31) que le traducteur avait conservé sous la forme *eupnum* est moins altéré dans la leçon de ce manuscrit, *cupuum*, que dans *civium* qu'offre 16089, *unde* qui est dans 16490 et *frigidum* dans 16107. Le traducteur n'a pas les habitudes de Guillaume de Meerbecken, ainsi il ne rend pas constamment δὲ par *autem;* il le traduit souvent par *vero*. Au lieu de rendre l'optatif avec ἄν par le futur avec *utique*, il emploie le présent et le plus souvent ne traduit pas ἄν. J'ai laissé de côté les variantes relatives à l'ordre des mots, que le traducteur paraît avoir traité librement; car il rend la citation d'Hésiode (1344 *a* 17) παρθενικὴν δέ γαμεῖν, ἵνα ἤθεα κεδνὰ διδάξῃς par « opportet puellam ducere ut doceat bonos mores. » Son manuscrit était fautif; il offre pourtant quelques bonnes leçons, qui lui sont propres à l'exception de 1344 *b* 11, dans 1343 *a* 2, 3, 10; 1344 *a* 8, 28; 1344 *b* 7; 11; 1345 *a* 7.

1343 *a* 2 μέν *omis. Et je crois qu'en effet il vaut mieux le supprimer; car il n'a pas de corrélatif.* — 3 verum etiam quod, *d'accord avec Spengel qui préfère avec raison* ἀλλὰ καὶ ὅτι. — 4 οὖν *omis. Il semble que* δὲ *conviendrait mieux que* μὲν οὖν. — 8 ὥστε δῆλον patet etiam — καὶ *omis*. — 10 χώρας prediorum *a lu* χωρίων *qui semble en effet préférable*. — possessionum — 11 αὔταρκες habundans — φανερὸν... ... 12 ὅσι palam est enim quod quando nequeunt — 15 γενέσει *omis* — γὰρ *omis* — 17 quid sit opus — 18 pars — τε *omis* — 19 ἑκάστου θεωρεῖται singulorum reperitur — 22 nutrimenti gratia primum — 23 τὰ... ὁμιλίαν que de uxoris tractanda sunt — 28 ἀπ' ἀνθρώπων... ... 30 πολεμικαὶ inhumanitus nec violenter sicut bellice.

1343 *b* 2 καὶ *omis* — 6 μόνων tantum — ἐρυμάτων domum — 7 τῶν... γυναῖκα hominibus enim de conjuge — 9 γάρ quidem enim — 11 ἢ et — 13 ἡ... συνέστηκεν consistit in communicatione societas — 15 καὶ *omis* — τοῖς ἡμέροις viris (*avec une barre au-dessus de l'*i 7695 A; *les autres* viris. *Probablement* imeris) — 16 γὰρ etiam — 18 magis — 20 κτῆσις natura — 21 οὖσα τυγχάνει *omis* — 22 ἂν *omis* — ποιήσωσι fecerent — 23 ἀδυνατοῦντες... γήρᾳ et in senio impotentes effecti — 27 διείληπται... 28 δύναμιν assumpta enim ad hec omnia utilem habere virtutem.

1344 *a* 4 ἑδραῖον... ἀσθενές esse robustum, illud vero ad exteriora negotia debile — 6 salubrius — propriam — 8 καὶ *omis; et il est en effet de trop, comme l'a vu Scaliger approuvé par Spengel qui conjecture avec probabilité* πρῶτος... νόμος. — 11 ἱκέτιν famulam — καί *omis* — 13 ὥστε *omis* — 14 ἐθίζειν uti — 15 δ' etiam — καὶ *omis* — 17 doceat — 21 διαφέρουσα... — 22 ὁμιλία differens est locutionis tragediarum in apparatu ad invicem — 28 liberaliora *le comparatif* ἐλευθεριώτερα *semble*

en effet préférable. — 29 μήτε .. ... 30 ἀνιέναι nec iniuriari nec permittere dissolutos — 30 τιμῆς μεταδιδόναι honorandum — 33 τῶν ἐλευθέρων bonis — 34 parvum.

1344 *b* 4 *le second* δέ *omis* — 5 bonis bonum — ἢ *omis* — 7 τε καὶ ανιέναι *omis; ce qui me semble préférable.* — 11 non est farmacia — δούλων *omis, comme dans Philodème* X, 9 *et dans les manuscrits* I^b M^b *de Bekker.* — 12 que nec *a lu* τὰ μήτε — 14 δὲ καὶ etiam — 17 δεῖ... ... 21 ἐνομίσθη *omis* — 24 τῷ... ... 25 πίθος *omis* — 26 ἔτι... χρηστικόν nec enim esse ornatum et utibilem — 28 τῶν κτημάτων *omis* — 29 ὅπως... ... 30 ἅπασιν *omis* — 31 συμφέρει licet — 34 ἦν *omis* — ἐπιτάττειν ordinari — 35 ὅ *omis dans* 7695 A, καὶ *dans* 16089.

1345 *a* 1 τὴν ἐπιμέλειαν et curam — 2 ἂν ἔχοι habet — 6 ὡς... διαιρεῖται ut utriusque distingui — 7 parvis quidem *il a lu* ἐν μὲν μικραῖς, *ce qui est peut-être préférable* — 14 ultimos — sicut et civitatem — 16 τε tamen — 17 οὖν *omis* — 18 τῆς διαθέσεως *omis* — 20 *le premier* καὶ *omis* — 24 δέ etiam — 25 τε *omis* — ἀποβλέποντα *omis* — 28 sicca — humida — 29 καὶ... ἀψύχοις *omis* — 31 δέ *omis* — 32 εἴη... ἂν sit.

1345 *b* 3 ἂν *omis* — queretur.

Le second livre, qui traite des devoirs réciproques du mari et de la femme, est traduit d'un original grec aujourd'hui perdu et ne ressemble en rien à celui qui est dans nos éditions d'Aristote. Il a été réédité par Valentin Rose, *Aristoteles pseudepigraphus* (Lips. 1863), p. 644 et suiv.

Charles THUROT.

---

154. — **Histoire de Toulon au moyen-âge,** précédée d'une notice topographique, par Octave TEISSIER. Paris, Dumoulin, 1869. In-8°, xxix, 252-175 p. avec un plan. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume contient deux parties bien distinctes : 1° une notice topographique (imprimée en petit texte et paginée en chiffres romains) de l'ancien Toulon depuis le milieu du XVe siècle environ jusqu'à la fin du siècle dernier; 2° une série de treize chapitres où sont retracés d'après des documents tirés des archives municipales, les principaux épisodes de l'histoire de Toulon depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XIVe siècle. Ce n'est point encore une histoire complète de Toulon, ce serait plutôt, selon l'auteur, « une sorte d'introduction à » l'histoire de Toulon sous l'ancien régime, dont tous les éléments sont réunis » et qui sera publiée prochainement. »

Mais, lorsque M. Teissier publiera cette histoire, il y reproduira nécessairement les faits qui sont exposés dans les treize chapitres qui forment la plus grande partie du présent livre, et en ce cas celui-ci peut nous donner comme un avant goût de l'ouvrage plus considérable qui nous est promis, mais il ne saurait lui servir d'introduction. Ce n'est pas non plus un « essai sur l'histoire municipale » de Toulon », selon les termes de l'*Avant-propos*, que nous offre ce volume, car l'histoire politique y tient la plus grande place. Quoi qu'il en soit, il faut le prendre tel qu'il est, et savoir gré à M. T. des renseignements nouveaux qu'il nous donne sur l'état ancien d'une ville à laquelle aucun travail fait d'après les sources n'avait été consacré jusqu'à ce jour.

La partie la plus nouvelle de ces études est certainement la restitution topographique qui forme la première partie, et dont les résultats apparaissent clairement aux yeux dans un plan de grand format où sont marqués, non-seulement les établissements importants, mais encore les maisons avec le nom de leurs propriétaires en 1442 ou en 1515 selon le cadastre où M. T. a puisé ses informations. La méthode qui a permis d'opérer d'une manière très-sûre cette restitution a bien, comme le dit M. T. dans son Avant-propos, quelque analogie avec celle que feu Berty a appliquée à la reconstitution de l'ancien Paris, mais elle est assurément plus simple et d'un emploi plus facile. M. T. avait à sa disposition deux cadastres, très-bien tenus et passablement détaillés, comme ils l'ont été dès l'origine (c'est-à-dire dès le XIVe siècle) dans le Midi. L'un de ces cadastres est de 1442; l'autre de 1515; celui-ci n'a été employé que pour suppléer à des lacunes du premier. Le procédé a consisté à copier sur des fiches tous les articles du premier de ces cadastres (et ceux du second, là où le premier faisait défaut), et à disposer ces fiches à côté les unes des autres selon les confronts indiqués dans chaque article. Si le regrettable Berty avait eu à sa disposition des documents de cette précision, il aurait pu se dispenser de chercher péniblement dans les archives et chez les notaires des baux et actes de ventes, rarement aussi anciens que l'époque qu'atteint d'emblée M. T. à l'aide de ses cadastres. Le point commun constaté de part et d'autre, c'est la permanence, jusqu'aux travaux qui, à l'imitation de Paris, se font maintenant dans beaucoup de villes, des alignements des rues et même de la configuration des lots. La preuve des résultats consignés sur le plan joint au volume est fournie par le texte même de l'ancien cadastre publié, avec pagination à part, sous le titre de *Preuves* (p. 1-175). Chaque article y est pourvu d'un n° qui se trouve répété sur le plan; il est en outre suivi du nom du propriétaire actuel, et, lorsqu'il s'agit d'immeubles importants, de la série des propriétaires antérieurs. Parfois même M. T. donne plus encore; ainsi il esquisse l'histoire du Palais-Royal (n° 139), s'aidant de documents inédits publiés par extraits en note. A propos de la maison de l'évêché (n° 112), il donne la liste des évêques de Toulon, d'après le *Gallia Christiana*, faisant une rectification en ce qui concerne Jean Etienne (1368-95). Mais à cet article il a tort de présenter comme véridique la tradition du débarquement sur les côtes de Provence de saint Lazare, et de ses compagnes et compagnons. Les prétendues preuves de M. l'abbé Faillon n'ont jamais été acceptées par la critique.

La seconde partie du livre offre naturellement des faits d'un intérêt plus général. Nous signalerons notamment le chap. VI, sur l'organisation municipale de la ville. La constitution de la municipalité est réglée par un acte du roi et comte Robert daté de Naples, de juillet 1314; toutefois, il est certain, comme le dit M. T., que cette charte est plutôt la confirmation d'institutions déjà anciennes que l'établissement d'un nouvel état de choses. Mais, il ne faudrait point aller jusqu'à dire qu'aussi loin que l'on remonte dans le passé de la ville « on y retrouve » toujours la trace des institutions municipales qu'elle avait possédées à l'époque » où elle était occupée par les Romains » (p. 70). Dût-on même admettre avec Raynouard et Aug. Thierry la perpétuité du régime municipal dans les villes du

Midi, ce système, en général très-contestable, offrirait ici des difficultés toutes particulières, en raison des troubles causés par l'établissement des Sarrazins dans le voisinage de Toulon. Comment pourrait-on prétendre que dans cette ville le régime municipal remonte aux Romains, en présence des termes de la charte de 993, citée par M. P. lui-même au commencement de son premier chapitre? Ces mots « cum gens pagana fuisset e finibus suis, videlicet de Fra-» xeneto expulsa, *et terra Tolonensis cepisset vestiri et a cultoribus coli*[1], » prouvent bien clairement qu'il y eut dans la vie de la cité une interruption plus ou moins longue.

A Toulon, du reste, l'organisation municipale ne présente rien de bien particulier, et, peut-être à cause de l'époque tardive où les documents permettent de l'étudier, elle est loin d'offrir le même intérêt que dans d'autres villes, qu'à Digne par exemple.

Parmi les faits saillants de l'histoire intérieure de Toulon, on notera le massacre d'une quarantaine de juifs au moment de la peste de 1348. Une sorte de chronique locale, de date assez récente, dont M. T. rejette avec raison le témoignage, assure que les juifs avaient provoqué cette vengeance en insultant les chrétiens dans leur église le jour de la Passion, mais une enquête ordonnée par le sénéchal de Provence, Raimon d'Agout, ne fait aucune mention de ces prétendues insultes, et il n'y a pas à douter que, là comme ailleurs, les juifs aient été accusés d'être les auteurs de la peste. On voit par la narration de M. T. que les meurtriers échappèrent à peu près complétement au châtiment. Cela encore était dans la règle. Il eût été à désirer que M. T. eût donné des renseignements plus circonstanciés sur l'état des juifs à Toulon. Les archives des villes du Midi sont ordinairement assez riches en documents de nature à nous éclairer à cet égard. On est étonné du peu de suite et même des contradictions que manifestent ces documents. Les lettres portant expulsion des juifs sont souvent suivies à peu d'intervalle, de lettres de sauvegarde accordées à ces mêmes juifs. Puis on voit la commune obtenir immédiatement des lettres de non préjudice qui annulent, ou à peu près, la sauvegarde. Ces vicissitudes singulières (qui s'observent en bien d'autres objets, et par exemple à propos de la participation des clercs aux impôts) nous donnent une triste idée de l'administration des comtes de Provence. Il n'y a rien d'admirable dans l'activité très-réelle que déployaient ces princes[2], et qui n'avait pas d'autre but que l'accroissement de leurs richesses. Ils accordaient les priviléges qu'on leur payait, et à quiconque les payait. C'est ce qui apparaît clairement à l'époque où, à côté des actes émanant de l'autorité comtale, existent les délibérations municipales dans lesquelles on voit à quel prix ces concessions en apparence toutes gratuites, ont été accordées.

---

1. *Cart. de Saint-Victor*, II, 104 (pièce 77). M. T. cite d'après le ms., pourquoi ne pas citer l'édition?

2. Ou plutôt que déployait leur chancellerie. M. T. parle (p. 107) d'un nombre considérable de « lettres particulières reçues par chaque communauté et *portant la signature de* » *ces comtes* souverains qui étaient en même temps rois de Sicile..... » (p. 107). Pour ma part, les seuls actes *signés* de la main d'un comte de Provence que j'aie vus sont du roi René.

Entre les priviléges de la ville de Toulon, il en était un émanant du roi Robert, et en vertu duquel la communauté pouvait importer tous les vivres nécessaires à l'alimentation publique. Tels sont les termes dont se sert M. Teissier (p. 88). *A priori,* on ne conçoit pas bien l'utilité d'un tel acte, car à quoi bon concéder ce qui est évidemment du droit commun? et de quoi pouvait servir ledit privilége en cas de disette, alors que chaque commune, se protégeant elle-même par une sorte d'échelle mobile, interdisait strictement l'exportation de ses produits? Quoi qu'il en soit de la teneur de ce document, il est certain que les habitants de Toulon lui donnèrent l'extension la plus extraordinaire en important de vive force les vivres qu'on n'eût pas été disposé à leur céder de plein gré. M. T. raconte à ce propos deux faits qui ne sont rien de moins que des actes de piraterie. En 1317, année de disette, un navire gênois chargé de blé est arrêté, par ordre du conseil de la ville, à l'entrée de la rade; le capitaine et le fondé de pouvoirs du propriétaire de la cargaison sont amenés à terre et condamnés par le bailli, en vertu du privilége du roi Robert, à vendre leur blé à la communauté (p. 88-91). Le même fait se reproduit en 1346, et alors nous voyons des conseillers partir en croisière sur des barques armées à cet effet, saisir un navire qui conduisait une cargaison de blé à Narbonne, et forcer le capitaine à détailler lui-même son blé aux habitants. Cette fois le bailli n'invoque pas le privilége du roi Robert, mais « l'antique et ancienne coutume, dont les habitants de Toulon ont » été et sont encore en pacifique possession, de saisir les navires chargés de blé, » traversant la mer du district de Toulon » (p. 130). C'est à la fois barbare et grotesque.

En résumé, on voit que l'histoire de Toulon n'est point dépourvue d'événements dignes d'attention. Nous les retrouverons sans doute, présentés d'une façon moins épisodique, dans l'histoire plus complète que prépare M. Teissier, et dont le présent volume nous fait augurer favorablement.

II.

---

155. — **Briefe Friedrich des Frommen,** Kurfürsten von der Pfalz, mit verwandten Schriftstücken gesammelt und bearbeitet von A. Kluckhohn. Erster Band 1559-1566. Braunschweig, C. A. Schwetschke u. Sohn, 1868. In-8°, lxvij-741 p. — Prix : 15 fr.

La correspondance de l'Électeur palatin Frédéric III formera les premiers volumes d'une nouvelle série de publications de la Commission historique instituée par Maximilien II au sein de l'Académie royale de Münich. Cette nouvelle entreprise d'une association qui a rendu déjà de si brillants services aux sciences historiques, embrassera la correspondance politique des princes de la famille de Wittelsbach (Électeurs-Comtes palatins, et ducs, plus tard Electeurs de Bavière) de 1550 à 1650, c'est-à-dire jusqu'après la fin de la guerre de Trente-Ans. Cette collection présentera le plus vif intérêt non seulement pour l'histoire intérieure d'Allemagne, mais encore pour ses rapports avec l'étranger. Nous en avons la preuve dans ce premier volume que nous devons à M. Kluckhohn, professeur à l'Université de Munich. Nous y trouvons la correspondance d'un prince

éminent, sans contredit le plus remarquable des princes allemands de cette époque et le soutien fidèle des huguenots de France, ses coréligionnaires. Cette correspondance a été détruite en partie, comme tant d'autres documents précieux, lors des cruelles invasions du Palatinat sous Louis XIV et de ce hideux sac de Heidelberg qui a fait tant maudire en Allemagne le nom français. Les archives palatines, respectées en partie par les horreurs de la guerre de Trente-Ans, ont été brulées ou dispersées à la suite de l'incendie de la résidence électorale. Heureusement que les autres archives de l'Allemagne contenaient des lettres en grand nombre, écrites par Frédéric III; M. Kluckhohn a consacré plusieurs années à les recueillir dans les archives de Cassel, Cobourg, Dresde, Hanovre, Strasbourg, Weimar, etc. etc. En définitive les matériaux se sont trouvés en nombre si considérable, que le savant éditeur, auquel on avait fixé une limite de deux volumes pour toute la correspondance de l'Electeur Frédéric le Pieux, a dû trier ses papiers et se borner à ne publier *in extenso* que les pièces plus importantes, ne donnant des autres qu'une analyse plus ou moins détaillée, selon leur valeur historique, et laissant de côté bon nombre de documents recueillis par lui [1]. Aux lettres émanées de l'Electeur lui-même et aux réponses à lui personnellement adressées, M. K. a joint quelques lettres de l'Électrice Marie, et quelques autres pièces officielles, nécessaires pour comprendre la correspondance elle-même. M. K. ne s'est point caché les inconvénients résultant d'une pareille manière d'agir. Tout en admettant que son choix ait été fait avec une connaissance parfaite du sujet, et qu'il ait conservé, du moins en substance, tout ce qu'il y avait d'important dans les documents rassemblés par lui, il n'en est pas moins vrai que l'écrivain qui mettra plus tard ces matériaux en œuvre, aura toujours à reprendre quelque chose à ce choix, selon le point de vue où il se trouvera placé. S'il veut écrire l'histoire politique de Frédéric III, il regrettera nécessairement que tant de documents ecclésiastiques et de dissertations théologiques aient fait mettre de côté des pièces exclusivement politiques qui lui offriraient plus d'intérêt ; pour un historien de l'Eglise le fait contraire arrivera. Tel autre trouvera sans doute que M. Kl. aurait mieux fait de publier quelques pièces inédites de plus, quand même elles ne seraient pas de Frédéric III lui-même, plutôt que certains billets autographes dont la valeur historique est très-peu considérable. On pourrait trouver d'autres objections encore, mais du moment que des considérations, pécuniaires ou autres, interdisaient la publication intégrale de la correspondance, il n'était guère possible de les éviter. Il est une autre question, fort délicate aussi, dont M. K. parle dans sa préface, qui touche à la transcription des documents. M. K. a changé l'orthographe des lettres pour faciliter la lecture. Nous avouons que nous ne pouvons l'approuver. Où s'arrêtera-t-on avec des considérations de ce genre? Si l'on change la forme des mots, pourquoi ne pas changer la forme des phrases ? Dans un livre destiné exclusivement aux savants — et je ne pense pas

1. Il est regrettable que le caractère typographique, adopté pour les pièces extraites soit si fin qu'il fatigue bien vite les yeux.

que M. Kl. puisse croire que son recueil de documents tombe en d'autres mains, — l'exactitude, je dirai même la minutie scientifique doit primer toute autre considération. L'éditeur lui-même l'a senti, car il a, par une bizarre inconséquence, respecté le style princier, tout en corrigeant l'orthographe du menu peuple des ministres, savants, etc. A moins que l'on ne doive voir en cela une trace de ce respect monarchique outré dont on se ferait difficilement une idée chez nous au XIXe siècle, mais qui subsiste encore dans certains pays de l'Allemagne, il faut en conclure que M. Kl. a compris que la transcription exacte était préférable ; mais alors pourquoi ne pas l'appliquer à tout le monde ?

Enfin, pour en finir avec des critiques qui ne touchent après tout que des détails de méthode, nous regretterons encore que certaines pièces n'aient pas été données intégralement, quand l'analyse qu'en fait M. Kl. est si détaillée, que le gain, pour la place, a dû être minime, sans compter qu'au lieu de les avoir en style direct nous les avons en style indirect qui détruit toujours plus ou moins la physionomie d'un document [1].

Le volume de M. Kl. s'ouvre par une introduction détaillée de plus de soixante pages sur la littérature du sujet, la vie de Frédéric depuis 1515, sa famille, ses correspondants, etc. Les lettres et pièces renfermées dans ce premier volume sont au nombre de 393. Elles ne se rapportent qu'à l'espace de sept années, de 1559 à 1566. Nous n'avons pas à faire ressortir ici leur valeur générale pour l'histoire de cette époque, mais nous voulons indiquer en quelques mots les pièces qui intéressent davantage notre histoire nationale. Depuis la mort de Henri II nous y trouvons une série non interrompue de communications officielles, officieuses et secrètes entre la cour de France, les mécontents religieux et politiques du pays et la cour de Heidelberg. Nous citerons en particulier la longue relation des théologiens Diller et Boquin sur le colloque de Poissy (p. 215) les promesses de conversion faites au nom de Catherine de Médicis par ses ambassadeurs, (p. 236) les rapports détaillés sur le massacre de Vassy (p. 268), le message de Pierre de Weyda sur la conférence de Bayonne (p. 590), le récit des docteurs Junius et Lauck sur leur légation à Paris en 1566 (p. 731), ainsi que les nombreuses ambassades qui arrivaient aux cours d'Allemagne depuis le commencement des troubles religieux en France, sollicitant en sens opposé la neutralité ou bien les secours des princes de l'Empire, et qu'il serait trop long d'énumérer ici [2]. Une bonne partie de ce volume est consacrée à l'histoire ecclésiastique et à la théologie. Il n'y a pas lieu de s'en éton-

---

1. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, pourquoi un document d'un aussi haut intérêt que doit l'être nécessairement la lettre de Philippe II d'Espagne à Frédéric III, sur la conférence de Bayonne, n'est-il pas donné en entier ? Je suppose d'ailleurs que cette lettre était écrite en français, ce qui n'est pas dit.

2. Les épreuves n'ont pas toujours été corrigées avec le même soin. Nous avons vu plus d'un nom français estropié dans les subscriptions et les notes, p. ex. *Monloc* pour *Monluc*, *Beaumont des Andrets* pour *Baron des Adrets*, *Remboullet* pour *Rambouillet*, Vidame*s des* Chartres pour Vidame *de* Chartres, *Doisel* pour *d'Oyssel*, etc.

ner : le XVIe siècle est le siècle de la lutte religieuse, et princes et manants y prenaient part avec une égale ardeur. Il peut nous paraître étrange de voir des têtes couronnées échanger des lettres sur la question de savoir si Dieu a des yeux (p. 401), sur la valeur du pédobaptisme (p. 531), sur la signification précise de la Sainte-Cène (p. 586), etc. En définitive ces sujets épistolaires sont préférables encore à d'autres, d'époque plus moderne. L'histoire des mœurs trouvera également d'intéressants renseignements dans le volume de M. Kl.; nous signalerons une curieuse lettre de Frédéric sur le *cabinet noir* d'un de ses collègues princiers qui décachetait ses lettres, et sur l'ivrognerie brutale qui avait cours alors dans les cercles les plus élevés de la société (p. 509) ; une autre lettre, très-bien sentie, sur la nécessité de donner aux futurs souverains une éducation chrétienne (p. 704), une troisième sur le scandale que causait à la cour de Heidelberg la vie privée du prince de Condé (p. 517). Quel tableau plus frappant et plus naïf de la simplicité qui régnait alors encore en Allemagne, que les lettres de l'Electrice Marie, qui tantôt envoie un berceau à son petit-fils, ou bien expédie de Heidelberg à Gotha, les chemises d'un valet de chenil, dont la mère l'a prié de se charger, ou bien accuse réception à sa fille de 17 pièces de lin, filées par elle et dont l'Electrice doit faire des draps ? (p. 690 ss.).

Des notes historiques en grand nombre ont été partout ajoutées où le besoin s'en faisait sentir ; elles seront rendues plus utiles encore par un index détaillé qui sera publié à la fin du second volume. Nous souhaitons vivement qu'il ne se fasse pas trop longtemps attendre et que cette nouvelle série de publications de l'Académie de Munich, si bien commencée par M. Kluckhohn, compte bientôt, elle aussi, de nombreux volumes comme ses brillantes ainées, les *Chroniques* et les *Annales de l'Empire*.

ROD. REUSS.

---

156. — **La Prophécie du Roy Charles VIII** par maître GUILLOCHE Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le ms. unique de la Bibliothèque impériale par le marquis de LA GRANGE, membre de l'Institut, et de l'Académie de Bordeaux. Paris, Académie des Bibliophiles, 1869. In-18, liv-82 p. — Prix : 7 fr. 50.

J'avais songé — je l'ai dit ici même [1] — à imprimer le petit poème de Guilloche, mais je m'étais empressé d'abandonner ce projet, en apprenant que M. le marquis de La Grange préparait le volume qu'il nous donne aujourd'hui. Nul, disais-je au même endroit, ne peut mieux que cet érudit publier la *prophécie du roy Charles VIII*, et ce n'était point là une simple formule de politesse, c'était l'expression d'un sentiment sincère et que rendait bien naturel le souvenir d'un de ces passés qui sont une garantie pour l'avenir. Je constate avec joie que j'avais eu grandement raison de louer d'avance le nouveau travail de l'éditeur des *Mémoires de Jacques Nompar de Caumont* et de *Hugues Capet*.

---

1. Compte-rendu de l'*Histoire de Charles VIII* de M. de Cherrier, n° du 13 février 1869, p. 103, note 1.

Au début de son *Introduction* (p. IV), M. de L. déclare que, malgré les plus persévérantes recherches à la Bibliothèque impériale, à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans les cartons de Colletet, dans tous les recueils et correspondances de la fin du xve siècle, il n'a rien recueilli qui se rapporte à Guilloche, et que l'unique document où son nom figure est le manuscrit du poème :

De Bourdeaulx suis et Guiennoys,
Qu'on appelle maistre Guilloche (p. 3).

Mes propres investigations n'ont pas été plus heureuses, et, en définitive, il faut se résigner à ne savoir sur le poète que le peu qu'il nous a lui même appris. Quant à sa famille, M. de L. en a cherché soigneusement les traces dans le Bordeaux du xv et du xvie siècle, mais il n'a pu sortir du vague et de l'incertain. Le supplément de Jean Darnal à la *Chronique bourdeloise* de Gabriel de Lurbe lui a offert la mention d'un Pierre Guilloche ou de Guilloche qui fut cinq fois jurat, de 1515 à 1536. Les minutes des anciens notaires de Bordeaux, conservées aux Archives départementales de la Gironde, ont appris à M. de L. que ce Pierre, qui reçoit dans les actes le titre d'écuyer et de Seigneur de La Loubière [1], avait eu de Jehanne Bec trois fils, dont un, nommé Jean, devint conseiller au parlement de Bordeaux (8 avril 1543), embrassa la Réforme et fut une des victimes de la Saint-Barthélemy bordelaise [2]. Un autre Guilloche (Raymond) apparaît, d'après divers documents des mêmes archives, comme avocat à Bordeaux en 1467, comme conseiller au parlement de cette ville en 1468 ; il redevint avocat en 1469, conseiller eu 1472, et il disparait avant le commencement du xvie siècle. Pierre et Raymond ont été tous les deux contemporains du poète, mais rien ne prouve qu'aucun d'eux puisse être identifié avec lui, ni même qu'aucun d'eux ait été pour lui autre chose qu'un homonyme, et M. de L. se montre très-prudent en ajournant toute discussion sur ce point et en se con-

---

1. M. de L. a oublié de citer le *Role des nobles de Guyenne sujets au ban et à l'arrière-ban* (15 juin 1594) inséré dans le tome I des *Archives historiques du département de la Gironde* (p. 406-422), et où (p. 415) il est question de Jean de Guilloche, écuyer, seigneur de la maison noble de La Loubière. Une fille et héritière de ce Jean (Jeanne de Guilloche, dame de Roquetaillade) était dame de La Loubière en 1609.

2. M. de L. aurait pu invoquer, au sujet de ce Jean de Guilloche, deux documents très-curieux : l'un, que j'ai publié dans le tome X des *Archives historiques du départ. de la Gironde* (p. 344) est une lettre du sieur de Montferrant, gouverneur de Bordeaux, au roi Charles IX, datée du 28 octobre 1869, et où Jean de Guilloche et son neveu le procureur général (Romain de Mulet) sont violemment pris à partie ; l'autre, qui a été publié dans les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles neufiesme* (édition de 1578, t. I, p. 529-539), intitulé : *Massacres de ceux de la Religion à Bourdeaux le 3 jour d'octobre 1572*, et où l'on trouve ce passage : « Le Gouverneur leur commanda de tuer tous ceux de la Religion... et luy-mesmes leur voulant monstrer l'exemple, s'en alla à la maison de M. Jean de Guilloche, sieur de La Loubière, conseiller en la Cour de Parlement, pour executer la haine de longue main conçeue contre luy, lequel se voulut garantir par une porte de derrière : mais il fut ramené en la basse court de sa maison devant le Gouverneur qui le massacra à coups de coutelas. Sa maison fut entiérement pillée et saccagée. » Il est encore parlé (à l'année 1558) du conseiller Jean de Guilloche dans l'*Histoire ecclésiastique* de Th. de Bèze (1580. t. I, p. 151).

tentant de nous faire espérer (p. X) que « l'étude assidue des sources authentiques dissipera sans doute les ténèbres qui nous cachent encore maître Guilloche. »

Après avoir rappelé à l'aide du poème, que Guilloche se rendit à Reims pour assister au sacre de Charles VIII (mai 1584), qu'ensuite il voyagea en Italie, et que ce fut en 1594 qu'il composa la *Prophécie de Charles VIII*, M. de L. analyse minutieusement cette *prophécie*, retrace l'histoire du manuscrit en se servant de précieux renseignements fournis par M. Léopold Delisle [1], et énumère les critiques et les historiens qui, soit rapidement, soit plus longuement, ont eu à s'occuper de ce manuscrit, dom. Montfaucon, Sainte-Palaye, de Foncemagne, Zeller, de Cherrier. — M. de L., qui a emprunté à la notice inédite de Sainte-Palaye sur le poème de Guilloche (Biblioth. impér. collection Moreau) une bonne partie de sa description du manuscrit (p. XLV-XLVII), a reproduit en entier (p. XLVIII-LIV) la notice sur le même poème publiée par Foncemagne [2] dans le tome XVI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (1751 p. 245).

L'appréciation que fait M de L. de l'opuscule de Guilloche, soit qu'il en considère le fond, soit qu'il en considère la forme, est généralement exacte : Seulement le docte éditeur me permettra de trouver bien étrange ce rapprochement de la p. XXXVIII : « Quelquefois même il (Guilloche) a des mouvements lyriques qui rappellent Victor Hugo. » Ne comparons jamais le vulgaire moineau avec l'aigle sublime ! Guilloche est un poète assez médiocre, bien inférieur même à la plupart de ceux qui ont chanté l'expédition de Charles VIII, et M. de L., dans son épître dédicatoire aux membres de l'Académie de Bordeaux, confesse du reste, qu'une place des plus modestes doit lui être réservée sur le Parnasse bordelais [3]. Comme document historique, la *Prophécie* vaut beaucoup plus que comme document littéraire. L'on y trouvera certaines circonstances qui, ainsi que l'a déjà remarqué Foncemagne, « ont échappé aux historiens. » Ce qu'il y a de plus important dant le poème, c'est que l'on y voit partout le reflet de cette opinion, alors générale, que la conquête de Constantinople était le véritable but du voyage de Charles VIII au-delà des Alpes. Florence, Rome, Naples, n'étaient que les étapes du chemin qui conduisait vers l'Orient le descendant de saint Louis. Parmi les personnages célèbres que le poème nous fait mieux connaître, je signalerai surtout le cardinal Julien de la Rovère, alors très-sympathique à la cause

---

1. Le savant auteur du *Cabinet des manuscrits* (dans l'*Histoire générale de Paris*) croit (tome I, in-f°, 1868, p. 95) que le manuscrit, qui a fait partie de la Bibliothèque de François Ier, avait appartenu à Charles VIII. M. de L. ajoute (p. XXIV) que ce manuscrit avait été présenté à Anne de Bretagne en 1594, ce qui est bien possible, mais ce qui n'est nullement prouvé.

2. J'avais prétendu bien à tort, trompé par une apparente ressemblance d'écriture, que la note anonyme mise en tête du manuscrit 1713 du Fonds français, est de l'abbé Sallier. M. de L. la restitue en toute sûreté à Foncemagne (p. XCVII).

3. Le poète lui-même ne paraît point se faire d'illusion sur son talent. Il ne sait pas trop (p. 2) si sa « mectrificature » sera jugée « défective » ou non. » Il dit humblement (p. 50) :

Si en cecy trouvez ditz meschans,
Vueillez pardonner ma folie.

française, et qui depuis fut, au contraire, sous le nom de Jules II, un des plus ardents adversaires de cette même cause (p. 41-45).

Le texte de *la Prophécie du roy Charles VIII* (p. 1-50) a été très-fidèlement reproduit. En comparant la copie de M. de L. avec celle que j'avais déjà commencé à prendre, je n'ai pu relever aucune différence. L'éditeur a bien fait d'ajouter aux vers de maître Guilloche les accents, les points et les virgules qui étaient indispensables pour en rendre la lecture claire et facile. Ce texte n'est pas annoté. Toutes les explications philologiques ou historiques ont été placées dans le *Glossaire-Index* très-copieux, trop copieux même, qui remplit les 32 dernières pages du volume si admirablement imprimé par M. Jouaust. J'ai dit trop copieux, et tous les lecteurs probablement penseront, avec moi, que l'on aurait pu se dispenser de traduire (pour m'en tenir à la lettre *A*) les mots *Acomplir, Advis, affin que, Alemaigne, Aliance, Aultruy*, etc. De même, était-il besoin de définir (p. 53) les mots : *sainte Ampoule* ? Si tout cela est, comme parle Guilloche (p. 9), « chose superfluse, » d'autres notes sont en grand nombre très-utiles et très intéressantes, et en somme ce glossaire fait honneur à l'éditeur.

En finissant, je reviens à l'*introduction* pour noter, comme je l'ai avancé dans l'article déjà cité sur le *Charles VIII* de M. de Cherrier, qu'il reste aujourd'hui, non pas « un seul exemplaire » de la *Vision de Jehan Michel* (p. XXVII), mais deux au moins, celui de la Bibliothèque impériale devant être joint à celui de la Bibliothèque de Nantes. M. de L. G. eût aussi dû s'abstenir d'affirmer comme chose avérée que le célèbre poème des *Quatre Fils Aimon* était de Huon de Villeneuve, contemporain de Philippe-Auguste. On ne sait rien de ce Huon de Villeneuve, sinon que son nom figure dans un manuscrit jadis possédé par Fauchet et aujourd'hui perdu. Ce petit point d'histoire littéraire a été débattu dans la préface d'*Aye d'Avignon*, poème publié par les soins d'une commission dont M. de La Grange est président [1].

T. DE L.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

CRÉTINEAU-JOLY, Bonaparte, le Concordat de 1801 et le Cardinal Consalvi (Plon). — GRŒBER, Die handschriftlichen Gestaltungen d. Chanson de Fierabras (Leipzig, Vogel). — HAUSSONVILLE (D'), l'Église romaine et le premier Empire, t. IV (M. Lévy). — MÜLLER (Max), The Rig-Veda-Sanhita, translated and explained. Vol. I (London, Trübner). — RUTEBEUF, le Miracle de Théophile, p. p. KLINT (Upsal, Schultz). — SEMICHON, la Paix et la Trève de Dieu, 2e édit. (Albanel).

---

1. Cet article était imprimé lorsqu'a paru, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (p. 348 de l'année courante), un compte-rendu du même ouvrage, où M. Delisle nous fait savoir que M. de La Grange a trouvé, mais trop tard pour en faire usage cette fois-ci, dans Pasini (*Cod. Taurin.* II, 496), l'indication d'un autre poème, *le Bien ducal*, dédié au duc de Savoie Philibert II. Nul doute qu'il ne s'y trouve de nouveaux renseignements sur Guilloche.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Barthel; réunion des mémoires publiés à diverses époques sur Dante par l'auteur de la grande édition critique de la Divine Comédie.

The Athenæum. 24 juillet.

The Life of Madame Louise de France, Daughter of Louis the Fifteenth, known also as Mother Thérèse de Saint Augustin, by the author of Tales of Kirkbeck, Rivingtons; ouvrage qui ne paraît point contenir de faits nouveaux. — *Q. Horatii Flacci opera;* illustrated from Antique Gems by C. W. King; the Text revised, with an Introduction by H. A. Munro, Bell and Daldy; l'introduction de M. Munro, le célèbre éditeur de Lucrèce, est présentée comme un morceau remarquable; la reproduction des pierres gravées est médiocre. — Brown (Richard), *A History of the Island of cape Breton; with some Account of the Discovery and Settlement of Canada, Nova Scotia and Newfoundland;* Low and C°. — Découvertes à Jérusalem, *The parallel holiness of mounts Zion and Moriah* (lettre). — *Pagan rites in France* (lettre sur l'usage, encore existant à Luchon, de brûler, la veille de la Saint-Jean, des serpents). — *The semitic languages* (Lettre signée Hyde Clarke). — Notons dans la chronique intitulée *Our weekly Gossip* de curieux renseignements sur une grammaire créole, publiée par un créole de la Trinité. — Northcote (Spencer) and Brownlow, *Roma Sotteranea, or some account of the Roman Catacombs, especially of the Cemetery of San Callisto*, Longmanns and C°; M' Caul, *Christian epitaphs in the first six Centuries*, Toronto, Chewett; le premier de ces livres est une compilation (autorisée) du grand ouvrage de M. de Rossi, le second n'est guère plus qu'un guide.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Arundel (T.). Historical Reminiscences of the City of London and its Livery Companies. In-8°, cart. 452 p. London (Bentley). 18 fr. 75

Carlyle (T.). Life of Schiller; comprehending an Examination of his Works. In-8°, cart. 320 p. London (Chapmann et H.). 9 fr. 40

Clement of Alexandria (Writings of). Translated by Rev. W. Wilson. Vol. II. In-8°, cart. 538 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Elliot (H. M.). The History of India as told by its own Historians. The Muhammadan Period. Edited by J. Dowson. Vol. II. In-8°, cart. 587 p. London (Trübner et C°). 22 fr. 50

Freshfield (D. W.). Travels in the Central Caucasus and Bashan, including Visits to Ararat and Fabreez and Ascents of Kazbeck and Elbruz. In-8°, cart. 308 p. London (Longmans). 22 fr. 50

Inglis (R.). The Dramatic Writers of Scotland. In-12, cart. 156 p. London (Simpkin). 4 fr. 40

Jinghusan Battisi, or thirty two Tales of Bikramajit. Translated into Hindu from the Sanskrit. New edit. In-8°, cart. London (W. Allen). 15 fr. 65

Nevius (J. L.). China and the Chinese : a general Description of the Country and its Inhabitants with map ad illustrations. In-8°, 456 p. New-York. 10 fr. 65

Story of Gretter the Strong. Translated from the Icelandic by Eerik Magnusson and W. Morris. In-8°, cart. 328 p. London (Ellis). 10 fr.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

E. RENAN Saint Paul (Livre IIIe de l'histoire des origines du christianisme). 1 vol. in-8°, orné d'une carte des voyages de saint Paul, par Kiepert. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 33 Quatrième année 14 Août 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

HARTWIG DERENBOURG Essai sur les formes des pluriels arabes. In-8°. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

A. CASTAN Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain. In-8° avec 3 pl. 3 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Alberti (E.). Sokrates. Ein Versuch üb. ihn nach den Quellen. In-8°, 194 pages. Gœttingen (Dieterich). 4 fr.

Aphraates. The Homilies of Aphraates, the Persian Sage. Edited from Syriac manuscripts of the fifth and sixth centuries in the British Museum, with an English translation. Vol I, the Syriac text. In-4° cart. London (Williams and N.). 52 fr. 50

Benndorf (O.). Griech. u. sicilische Vasenbilder. 1. Lfg. Imp.-fol. (13 lith. Taf., wovon 4 color. m. 24 S. Text.). Berlin (Guttentag). 32 fr.

Bergé (A.). Dictionnaire persan-français avec une table alphabétique pour servir de dictionnaire français-persan et un tableau comparatif des années de l'ère mahométane et de l'ère chrétienne. In-8°, 675 p. Leipzig (Voss), cart. 10 fr. 75

Beulé (M.). Le sang de Germanicus. In-8°, 405 p. Paris (Michel Lévy). 6 fr.

Brecher (A.). Histor. Wandkarte von Preussen, zur Uebersicht d. territorialen Entwickelg. des brandenburg. preuss. Staates von 1415 bis jetzt. Maasstab. 1 : 750,000. 9 Blt. Lith. u. color. Gr. in-fol. Berlin (D. Reimer). 16 fr.

Busson (A.). Die florentinische Geschichte der Malespini und deren Benutzg. durch Dante. In-8°, iij-90 p. Innsbruck (Wagner). 2 fr. 20

Chardon (H.). Les Députés de la Sarthe à la Convention. In-8°, 47 p. Le Mans (imp. Monnoyer).

Chassignet. Essai historique sur les institutions militaires, ou la formation, l'organisation et l'administration des armées en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. In-8°, 418 p. Paris (Rozier).

Du Fresne de Beaucourt. Colbert d'après sa correspondance. In-8°, 55 p. Paris (Palmé).

El-Kazwînis Zakarija ben Muhammed ben Mahmûd, Kosmographie. Nach d. Würstenfeld'schen Text ausg. m. Benutzg. und Beifügg. derreichhalt. Anmerkgn. u. Verbessrgn. d. Prof. Fleischer aus dem Arab. zum ersten Male vollständig übersetzt. von H. Ethé. 1. Halbbd. Die Wunder der Schœpfung. In-8°, 532 p. Leipzig (Fues). 14 fr. 75

Gaillard d'Etallonde. Procès du chevalier de la Barre. Mémoire présenté à S. M. Louis XVI, et publié par F. Pouy. In-18, 57 p. Paris (Baur et Detaille).

Georges (K. E.). Ausführl. latein. deutscher Handwœrterbuch aus den Quellen zusammengetragen u. m. besond. Bezugnahme auf Synonymik und Antiquitæten unter Berücksicht des besten Hülfsmittel ausgearb. 6. fastgænzlich umgearb. und sehr. verm. Aufl. 2 Bdn. In-8°, 2612 u. 2304 p. Leipzig (Hahn). 17 fr.

Girard. France et Chine. Vie publique et privée des Chinois anciens et modernes, passé et avenir de la France dans l'extrême Orient, institutions politiques, sociales, civiles, religieuses et militaires de la Chine, mœurs et coutumes, philosophie et littérature, sciences et arts, industrie et commerce, agriculture et productions naturelles, action religieuse, diplomatique et militaire de la France en Chine, son influence civilisatrice, son avenir politique et commercial dans l'extrême Orient. 2 vol. In-8°, 915 p. Paris (Hachette).

Grimm (J.). Deutsche Grammatik. 2. Ausg. Neuer verm. Abdruck. 1. Thl. 1. Hlfte. In-8°, 512 p. Berlin (Dümmler's Verl.). 12 fr.

Hucher. Catalogue du Musée archéologique du Mans, comprenant la description de tous les objets existant dans ce musée à la date du 1er janvier 1869. In-8°, 108 p. Paris (A. Morel).

Hucher. Sceaux de la cour du Mans et du Bourg-Nouvel. In 8°, 13 p. Caen (Le Blanc-Hardel).

Janko (W. v.). Das Leben d. k. k. Feldmarschalls Gideon Ernst Frhrn. v. Laudon. Nach orig. Acten d. k. k. Haus-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — **14 Août** — **1869**

Sommaire : 157. KIRCHHOFF, La composition de l'Odyssée. — 158. THEINER, Histoire des deux Concordats; CRÉTINEAU-JOLY, Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi. — 159. BERKELEY, Traité des principes de la connaissance humaine.

157. — **Die Composition der Odyssee** von A. KIRCHHOFF. Gesammelte Aufsætze. Berlin, W. Hertz, 1869. In-8°, 210 p. — Prix : 4 fr. 85.

Plusieurs critiques ont essayé de décomposer l'*Odyssée*. Mais ces tentatives sont plus récentes et plus rares que celles qui ont eu pour objet l'*Iliade :* elles sont aussi plus réservées. On a respecté jusqu'à un certain point l'unité du poème, on ne l'a pas réduit en poudre. Voici la thèse de M. Kirchhoff. Un poète, le premier en date et le premier en mérite, avait chanté les erreurs d'Ulysse jusqu'au moment où le héros remet le pied sur le sol de sa patrie. C'est là le vieux Νόστος. Un autre poète ajouta une suite : les aventures d'Ulysse dans Ithaque. Ces deux éléments ont formé la première Odyssée. Un rédacteur, poète lui aussi, fit entrer dans cet ouvrage des morceaux d'une Télémachiade, ainsi que d'un Νόστος différent de celui qui formait la première partie de l'ancienne Odyssée; et il réunit ces éléments divers au moyen d'additions très-faibles. C'est lui probablement qui est l'auteur de la fin de l'épopée, de cet appendice que les critiques d'Alexandrie ont déjà condamné. Enfin sa rédaction est à peu de chose près celle que nous lisons encore aujourd'hui. Les rédacteurs de Pisistrate ont inséré quelques vers, d'autres vers ont été interpolés par des rhapsodes; mais tout cela est secondaire. En 1859 M. K. fit imprimer un texte de l'Odyssée divisée d'après ses vues (*Die Homerische Odyssee und ihre Entstehung. Text und Erlæuterungen*). Depuis il a publié plusieurs mémoires à l'appui de sa thèse. Ces mémoires, au nombre de sept, se trouvent réunis dans le volume que nous avons sous les yeux.

Pourquoi faut-il croire que le premier poète s'est arrêté après avoir déposé son héros, profondément endormi, sur le rivage d'Ithaque? Ulysse est revenu dans son pays; mais il n'est pas rentré dans sa maison. Comment triomphera-t-il des prétendants? Comment accomplira-t-il le plus redoutable de ses travaux? Il faudrait prendre le mot *Retour*, Νόστος, dans un sens bien étroit, pour déclarer le *Retour d'Ulysse* complet sans le récit de ces événements. Le *Retour d'Agamemnon* ne comprenait-il pas l'accueil que Clytemnestre et Égisthe firent à ce roi? Si M. K. avait raison, si le premier poète s'était en effet arrêté au vers 184 du chant XIII, nous serions disposé à croire que la mort l'empêcha de terminer son ouvrage. Le motif qui a déterminé M. K. à couper le poème en deux, ou tout au moins le principal de ses motifs, se trouve exposé dans le mémoire VI, le plus intéressant et, peut-être, le mieux fait de tous. De retour dans Ithaque

Ulysse n'est reconnu ni par ses amis, ni par ses ennemis. Cela pouvait s'expliquer d'une manière naturelle : les années, les fatigues ont vieilli le héros; il se présente sous un déguisement; enfin tout le monde le croit mort depuis longtemps. Cela pouvait aussi s'expliquer par une action surnaturelle, et c'est là ce que nous voyons au 13e et au 16e livre. La baguette de Minerve transforme Ulysse en un misérable vieillard méconnaissable à tous les yeux; et elle lui rend passagèrement ses traits véritables, afin qu'il puisse se faire reconnaître de Télémaque. Mais cette donnée ne se soutient pas jusqu'à la fin. Au livre XIX Euryclée est frappée de la ressemblance du mendiant avec son maître, et bientôt après elle le reconnaît à une cicatrice. C'est au moyen de la même cicatrice que dans le livre XXI Ulysse se fait connaître à Eumée et à Philétius. Cela ne s'accorde pas bien avec une métamorphose magique; mais cela se comprend aisément, si le changement d'Ulysse est dû à des causes naturelles. Enfin, au livre XXIII, Ulysse n'a pas besoin non plus de la baguette de Minerve pour se faire reconnaître par Pénélope. Il est vrai qu'il la quitte un instant (v. 111 sqq.) pour changer de vêtements et pour prendre un bain, duquel il sort beau et brillant. Mais les effets de ce bain n'ont rien de plus extraordinaire que ceux du bain qui, au 6e livre, rend Ulysse si admirable aux yeux de Nausicaa; et, de plus, M. K. établit par des raisons plausibles que les vers 111-176 sont interpolés par la même main qui ajouta l'appendice du poème. Dès l'abord (v. 85 sqq.), quand Pénélope arrive dans la grande salle, elle n'a pas en face d'elle le masque affreux décrit au 13e livre : on n'en doutera point en lisant ce morceau sans opinion préconçue : ses impressions, ses sentiments, les reproches que lui fait son fils, tout le prouve. La seconde partie de l'Odyssée offre donc des disparates, que M. K. a très-bien fait ressortir, et que nous n'essayerons point de pallier. Voici la conclusion qu'il en tire. Dans les vieux chants populaires le changement d'Ulysse tenait à des causes naturelles : le héros avait vieilli. Cependant chez Calypso, chez Circé, chez les Phéaciens, le même Ulysse paraît dans tout l'éclat de la beauté virile. C'est que notre Odyssée s'est formée par la réunion de deux parties. Celui qui ajouta au vieux Νόστος la suite, la seconde moitié de l'épopée, s'aperçut de cette contradiction, et c'est lui qui imagina la baguette de Minerve. Toutefois il se contenta de dissimuler la contradiction, sans la lever tout entière : il n'osa porter la main sur des scènes consacrées par la tradition : les signes auxquels Ulysse est reconnu par Euryclée, ceux qui lèvent les scrupules de la prudente Pénélope, ne pouvaient être modifiés. Voilà le point où nous commençons à nous séparer de l'auteur. L'hypothèse de deux poètes est-elle absolument nécessaire? Si les deux parties de l'épopée sont d'un seul et même poète, ce poète n'a-t-il pas pu se trouver enchaîné par la tradition aussi bien que l'auteur d'une suite? Ce qui fait la force de l'épopée homérique, comme de toutes les vieilles épopées, c'est qu'elle repose sur des traditions anciennes, abondantes, déjà façonnées par des poètes. Mais ces mêmes éléments traditionnels, qui constituent la supériorité de ces poèmes, ont aussi causé certaines disparates qu'une critique incisive a pu considérer comme des défauts.

Le mémoire n° VII relève d'autres inconsistances. Les armes d'Ulysse étaient-

elles suspendues dans la grande salle, ou se trouvaient-elles dès l'abord dans le θάλαμος? Les chants XVI, XIX et XXII ne s'accordent pas sur ce point, et ils s'accordaient encore moins primitivement. M. K. a signalé avec beaucoup de sagacité, et en rectifiant les vues des critiques alexandrins, les vers interpolés pour dissimuler tant bien que mal une contradiction qui subsiste toujours. Cette contradiction est expliquée par M. K. de la même manière que la précédente : l'auteur de la seconde moitié du poème n'a pas su mettre d'accord ses propres inventions avec les chants traditionnels sur lesquels il travaillait. Disons-le cependant, il nous est difficile de mettre les deux contradictions sur le même rang. Celle qui concerne le changement d'Ulysse est en quelque sorte inhérente au sujet. Celle qui concerne les armes conservées dans la maison d'Ulysse était au contraire très-facile à éviter; d'après le système de M. K. l'ordonnateur de la seconde moitié du poème l'y aurait introduite de gaieté de cœur. Peut-être faut-il voir dans cette disparate un effet des modifications, des versions différentes, que l'épopée reçut, en quelque sorte inévitablement, en passant par la bouche des poètes rhapsodes qui la redisaient.

Quant à la première partie de l'Odyssée, M. K. explique par un autre système les disparates qu'il y découvre. Un premier noyau, le vieux Νόστος, y a été amplifié au moyen de deux autres poèmes. Pour ne parler ici que du récit qu'Ulysse fait aux Phéaciens, parmi les quatre chants consacrés à ce récit le premier et le dernier (IX et XII) sont, à peu de chose près, tirés du vieux Νόστος. Les deux autres (X et XI) ont été empruntés à un poème plus récent. M. K. croit avoir reconnu que les aventures qui font le sujet de ces deux chants avaient été racontées directement par l'auteur de ce poème, et que le rédacteur les a placées dans la bouche d'Ulysse, afin de les accorder avec l'ingénieuse fiction du vieux Νόστος. Telle est la thèse du mémoire V. Voici les arguments. Ulysse raconte les événements qu'il ne sait que par ouï-dire avec la même vivacité dramatique que ceux dont il a été témoin oculaire : il peint les gestes, il rapporte les paroles des interlocuteurs. C'est là une faute que l'auteur du vieux Νόστος n'a pas commise : chez lui Ulysse n'entre dans aucun détail pareil en parlant de ce qui arriva chez les Lotophages à quelques-uns de ses compagnons. Cela est vrai. Mais cela tient-il en effet à la supériorité de ce vieux Νόστος? Il faut dire que les deux premières aventures, celle des Cicons et celle des Lotophages, sont très-brièvement racontées : elles n'ont ensemble qu'une quarantaine de vers (IX, 62-104). On n'y trouve de détail dramatique ni dans ce qu'Ulysse a vu, ni dans ce qu'il n'a pas vu. — Un autre argument de M. K. a moins de finesse; mais, par là même, il prend quelque chose de plus positif. Il arrive à Ulysse, dans le cours des chants X et XI, de raconter des choses qu'il n'a pas vues et qu'il n'a guère pu apprendre d'autrui. Nous le confessons, cet argument nous touche aussi peu que le précédent. Pour mettre son public dans la confidence des délibérations de l'Olympe ou pour leur faire connaître d'autres faits importants, le poète a négligé certaines vraisemblances, de même que plus haut il n'a pas observé certaines nuances délicates. Dans l'*Énéide* (II, 258 sqq.) les guerriers grecs descendent du cheval de bois au milieu de la nuit sans être aperçus par aucun Troyen.

Comment Enée, qui raconte ces événements, a-t-il pu savoir les noms des héros enfermés dans ce cheval, et même l'ordre suivant lequel ils en sortirent? Je l'ignore, et je ne me soucie pas de le savoir. Qui voudrait adresser à un poète des questions si indiscrètes?

En somme, tous les mémoires réunis dans ce volume sont intéressants. On y retrouve la sagacité, la pénétration, qui ont si bien servi M. Kirchhoff dans d'autres travaux critiques. La rigueur de son esprit n'est en défaut nulle part; mais cette rigueur nous semble quelquefois excessive ou déplacée. Les conclusions de l'auteur sont contestables; ses observations sont, presque toutes, justes et instructives.

Henri WEIL.

---

158. — **Histoire des deux concordats conclus en 1801 et en 1803,** d'après des documents inédits, extraits des archives secrètes du Vatican et de celles de France, par Augustin THEINER, préfet des archives du Vatican. Première partie. Concordat de 1801. Paris, Palmé, 1869. Gr. in-8°, xiv-576 p. — Prix : 12 fr.

Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV, par CRÉTINEAU-JOLY. Paris, Plon, 1869. In-8°, 435 p. avec deux fac-simile. — Prix : 7 fr. 50.

Le compte que nous avons rendu de l'ouvrage de M. d'Haussonville (l'*Église romaine et le premier Empire*)[1] a fait voir qu'avec des qualités de premier ordre cette publication présentait certaines lacunes et des défauts graves. Elle laissait une place assez large à des spéculations nouvelles, et il n'était pas très-difficile de pressentir qu'un essai aussi heureux en définitive que celui qui vient d'ouvrir à son auteur les portes de l'Académie française ne tarderait pas à exciter des tentatives du même genre, dans un ordre d'idées voisin, hostile ou favorable. Œuvre politique non moins qu'historique, le travail de M. d'Haussonville provoquait à la fois l'émulation des écrivains qui cherchent à instruire et de ceux qui désirent plaire. Le premier en date (nous ne doutons point qu'il n'ait plus d'un imitateur), le Père Theiner, préfet des archives du Vatican, n'a point su se défendre contre les séductions de l'exemple. L'*Histoire des deux concordats* (1801-1803) n'échappe pas au double caractère de l'*Histoire de l'Église romaine et du premier Empire;* elle y participe d'une façon étroite, affectant les allures d'une réfutation.

Et disons le tout de suite : M. Crétineau-Joly se trompe, quand il se regarde comme le principal objectif du Père Theiner. Qu'il y ait eu, qu'il y ait encore entre ces deux auteurs des inimitiés profondes, soit. Mais les ennuis qu'a pu causer la publication de M. Crétineau n'occupent qu'un rang inférieur dans les motifs qui ont dicté la conduite de l'archiviste du Vatican. Les *Mémoires de Consalvi* ne sont que des matériaux, malléables après tout. Ce que le Père Theiner a eu à cœur, ç'a été de substituer au récit de M. d'Haussonville une version différente dans la forme, contraire par le fond, vraisemblable et définitive.

Esprit passionné et sans mesure, doué de sagacité et dépourvu de critique,

---

1. Voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 54, 1869, art. 9.

aveugle et plein de vues, cynique et honnête, M. Crétineau-Joly s'est jeté dans la mêlée avec l'intempérance de langage et d'idées[1] qui fera un jour son originalité dans l'histoire des lettres. Les 130 pages qu'il consacre à la défense de son honneur outragé selon lui par le Père Theiner (les seules pages qui doivent nous occuper, les autres se rapportant à une querelle étrangère à notre sujet), sont remplies des injures les plus gaies, les plus bouffonnes et les plus inutiles qu'on puisse imaginer. Il est toujours superflu de dire d'un adversaire que c'est un menteur, un faussaire, un ambitieux : il suffit de le montrer. En vertu sans doute d'un principe de tactique qui en effet a souvent réussi, M. Crétineau a voulu porter le théâtre de la guerre sur le territoire ennemi. Le gros du public qu'il fera rire lui donnera raison. En fait, ses attaques ne sont pas toujours justifiées; sa défense est au contraire très-solide.

Le point du débat entre M. Crétineau-Joly et le Père Theiner est celui-ci : quelle valeur faut-il attribuer aux Mémoires de Consalvi? — Sont-ils l'expression exacte des faits? La traduction publiée est-elle la reproduction fidèle et intégrale de l'original? Subsidiairement, sont-ils authentiques? Et s'ils ont ce caractère, pourquoi ne sont-ils pas au Vatican? — L'archiviste de Rome ne pose pas ces questions d'une manière rigoureuse et précise. Mais il les formule par voie d'insinuation dans divers passages de son récit. A quoi M. Crétineau-Joly répond : les Mémoires de Consalvi étaient en effet destinés aux archives du Vatican. Mais la personne qui en avait reçu le dépôt a eu la très-heureuse inspiration de me les confier. — C'est l'original et non une copie que j'ai entre les mains. — Afin de faciliter la comparaison entre le texte et la traduction, je publie en *fac-simile* l'un des plus importants morceaux (cet autographe a six feuillets, p. 80). D'ailleurs je tiens le manuscrit à la disposition de tous ceux qui m'en demanderont communication. — Consalvi se serait, dites-vous, repenti d'un écrit composé sous l'empire de la colère, sans notes propres à rafraîchir ses souvenirs. Eh bien! lisez l'article de son testament daté de Rome le 1er août 1811[2], où il s'écrie en affirmant, dans leur ensemble, la véracité de ses mémoires : *Deus scit quod non mentior* (fac-simile en tête du volume). — Enfin toutes ces hypothèses sont contradictoires les unes avec les autres, et il fallait sur elles prendre un parti. Tantôt le Père Theiner croit les Mémoires apocryphes, tantôt il les déclare

---

1. S'il n'y avait quelque affectation à omettre le singulier défi porté par M. Crétineau de produire certaines lettres de Bernier que le Père Theiner dit être déposées aux archives de la guerre (p. 41), nous n'en parlerions pas. Il est évident que M. C. est sûr de son fait, et nous pensons que cette lettre n'existe aux dites archives qu'en copie. Mais pour qui a quelque peu fréquenté ces archives, aucun soupçon n'est légitime sur la valeur historique de la copie, si cette copie est antérieure à quelque vingt ans. Une foule de documents d'une authenticité irrécusable ne sont conservés au dépôt de la guerre que sous la forme de transcription. Quant à l'original, M. C. sait sans doute mieux que personne entre les mains de qui il se trouve.

2. Cette date de 1811 (elle est bien lisible dans le fac-simile), s'accorde assez mal d'ailleurs avec l'interprétation de M. Crétineau qui représente le cardinal Consalvi la souscrivant au bas de son testament « prêt à paraître devant Dieu » (p. 44). Consalvi ne mourut qu'en 1824, et il paraît bien que c'est en 1812, à Reims, que le cardinal rédigea ses souvenirs. La date de 1821 semble bien préférable. Peut-être le fac-simile est fautif en cet endroit, ou Consalvi, pensant aux événements de 1811, a commis lui-même un lapsus calami.

empreints de passion. Est-ce ainsi que procède un historien? — Toute cette argumentation est irréfutable.

Si, mieux inspiré, l'archiviste du Vatican avait serré de près la discussion, au lieu de se laisser aller à des généralités peu concluantes, M. Crétineau n'en aurait peut-être pas eu aussi bon marché. Une des objections auxquelles le Père Theiner devait se tenir, parce qu'elle a une grande force, consiste à accepter les Mémoires de Consalvi et à leur opposer purement et simplement les documents officiels. Quel que soit en effet le mérite de souvenirs rédigés après les événements, ils ne peuvent évidemment prévaloir sur les témoignages irrécusables de dépêches écrites au cours même de ces événements. Le principe est ici tellement rigoureux que M. Crétineau-Joly, ayant à en combattre les conséquences, faiblit immédiatement. Il partage les moyens de sa réplique en deux systèmes qui se détruisent : l'un tend à avancer que la version des dépêches est identique à celle des Mémoires (et cela n'est point exact); l'autre se rabat à faire valoir que Consalvi, écrivant de Paris, ne se sentait pas libre, et qu'il ne croyait pas à la probité de l'administration des postes, non plus qu'à la fidélité des courriers (et en effet cela paraît résulter de la correspondance du cardinal). Mais, d'une part, si la première proposition est vraie, à quoi bon la seconde? Et d'autre part, ce n'est pas seulement dans les dépêches envoyées de *Paris* que l'on signale des divergences importantes avec les Mémoires. Écrivant de Rome en 1801, dans toute la plénitude de l'indépendance, Consalvi tient un autre langage et raconte autrement les choses que dans ses souvenirs (Theiner, p. 148).

La solution des problèmes que soulève l'examen du concordat de 1801 se trouverait dans la publication complète et intégrale de toutes les pièces qui s'y rapportent. Si tel avait été le plan du Père Theiner, son travail serait irréprochable. Malheureusement, il ne déclare point avoir adopté ce plan, ce qui autorise à penser qu'il s'est livré à un choix plus ou moins scientifique; malheureusement aussi le caractère de son ouvrage, et la connaissance (aujourd'hui à peu près publique) des intentions qu'il a eues en l'écrivant, ne permettraient pas d'accorder à ses assertions une foi entière. Sans entrer dans les détails rebutants dont M. Crétineau-Joly (cet écrivain a presque toujours eu le bonheur d'être sûrement informé) montre qu'il a au moins à demi la clef, sans exposer ici les intrigues que des ambitions subalternes ont mises au service du Père Theiner à Paris, il est nécessaire de rappeler que ce savant n'a pu pénétrer au fond des sources secrètes de l'histoire impériale (fermées à tout le monde) qu'au moyen d'engagements tacites, de protestations verbales, et de professions faites à priori, c'est-à-dire anti-scientifiques. Est-il permis de soupçonner avec M. Crétineau-Joly que certains documents communiqués subrepticement au seul Père Theiner ou à un de ses amis aient depuis disparu? C'est aller un peu loin, Mais c'est rester dans les limites de la saine critique, d'affirmer que l'historien du concordat de 1801 a omis ou altéré les faits contraires à la thèse qu'il s'est chargé de soutenir.

Ce serait en effet une erreur de croire que l'étude de M. d'Haussonville ait plu à la cour de Rome. Ennemie du bruit inutile, attachée par nature à la tradition, cette cour n'aime pas également toutes les manières de la défendre; elle n'aime pas qu'on soulève autour d'elle les problèmes à peu près résolus en sa

faveur. Or depuis bien des siècles, les traités qui règlent les rapports du spirituel et du temporel, les concordats, sont son *modus vivendi*. Elle sait ce qu'ils ont produit dans le passé, elle ignore ce que leur abolition produirait dans l'avenir. De là une répugnance prononcée à modifier son statut. Eh bien! qu'il l'ait ou non pressenti (à son insu, nous le croyons), la conclusion de M. d'Haussonville, en apparence favorable au saint-siége, est au fond la démonstration des maux inhérents au mélange des choses de la conscience et de celles qui tiennent au gouvernement des nations. Rome a été mécontente plutôt que satisfaite de l'invocation de luttes ardentes où cependant le beau rôle lui était ménagé. La raison d'être de l'*Histoire des deux concordats* est tout entière dans cette situation.

Malgré notre désir d'être bref sur la querelle agitée entre M. Crétineau-Joly et l'archiviste du Vatican, et bien que nous en ayons seulement esquissé les traits principaux, la matière nous a entraîné au delà des bornes que comportent les habitudes de la *Revue*. On sentira combien ces développements importaient à l'intelligence de la discussion. Et même avant d'aborder l'analyse directe de l'ouvrage du Père Theiner, nous ne pouvons nous dispenser d'exprimer, une fois pour toutes, le chagrin profond que causent aux esprits droits, soucieux de la vérité, les ravages dont toute une partie du champ de l'histoire est désormais menacée. Par une rare fortune, l'époque consulaire-impériale était entrée vivante au tombeau. Nous manquons de mots pour peindre la tristesse où nous jette la pensée que de mesquines passions ou d'insignes maladresses ont attiré sur une statue presque intacte la main des barbares. Il faut n'avoir jamais possédé au degré le plus médiocre le goût de la science désintéressée, pour ne pas gémir à la vue d'une grande page de nos annales qui s'en va en lambeaux, trouée par l'ineptie, déchirée par la pusillanimité, sacrifiée à de plates ambitions et à de dégoûtantes intrigues.

L'ouvrage du Père Theiner est divisé en treize chapitres sous les rubriques suivantes : I. L'Église de France aux prises avec la Révolution. II. Le général Bonaparte et l'Église catholique avant le concordat. III. Circonstances et raisons qui ont déterminé le général Bonaparte à conclure le concordat. IV. Négociation de Spina à Paris pour le concordat. V. Négociation du cardinal Consalvi à Paris. VI. Ratification du concordat à Rome et à Paris. VII. Un mot d'appréciation du concordat. VIII. Le cardinal Caprara et la publication du concordat. IX. Réconciliation du clergé constitutionnel. X. Création de cardinaux français. XI. Dévouement du premier consul aux intérêts de l'Église. XII. Relations personnelles entre le premier consul et Pie VII. XIII. Remplacement de Cacault par le cardinal Fesch.

Inégaux par le développement, ces chapitres le sont encore plus par le mérite. Ceux qui portent les numéros III et VII sont la simple reproduction, l'un de quelques pages de M. Thiers, l'autre d'une opinion émise par Dom Guéranger. Il faut donc les retrancher de l'œuvre du Père Theiner. Les deux premiers chapitres sont sans valeur; on n'y trouve aucune recherche neuve ou approfondie. C'est l'amplification en style ecclésiastique d'un lieu commun qui traîne dans toutes les compilations dépourvues d'étude. Les *abîmes*, les *fléaux* (p. 26), les *joies* et les *afflictions*, etc., sont la monnaie courante de cette phraséologie où la

pensée est absente. La distinction historique entre Bonaparte et Napoléon (p. 27), en forme un des ornements. L'hypothèse de la religion anéantie en France sans l'intervention du premier consul en est la base. L'injure y est prodiguée à Fauchet[1] et à Grégoire, sans critique et sans mesure (p. 16, 22, etc.). Voilà donc quatre chapitres dont nous n'avons pas à nous occuper. Il faut en dire presque autant, par des motifs analogues, de ceux qui terminent le livre. Le XIe se compose du relevé de tous les passages de la *Correspondance de Napoléon Ier*, où il est question de secours accordés à des prêtres ou à des églises. L'objet de cette énumération est de prouver que le premier consul *avait la foi*. Il nous paraît inutile de réfuter une argumentation aussi enfantine. Sous un titre différent, le chapitre XIIe n'est guère que la continuation du précédent. Il y est traité des dons faits par Bonaparte à Pie VII et de l'histoire des deux bricks envoyés à Civita-Vecchia. Il y a de la légèreté à confondre des témoignages de courtoisie avec des marques de sincérité religieuse. Le reste est un commérage sur Pauline Borghèse dans le genre de ceux dont les gagistes du libraire Ladvocat ont rassasié la curiosité publique dans les dernières années de la Restauration (Mémoires de Constant par exemple). Le chapitre XIIIe enfin n'offre qu'un intérêt secondaire, sa vraie place serait dans une biographie de Cacault plutôt que dans l'histoire du concordat de 1801.

Le caractère des sept chapitres que nous venons d'analyser montre que le Père Theiner pouvait en alléger son volume. Heureusement la disproportion matérielle entre cette partie de l'ouvrage et celle dont il nous reste à parler est fort grande. Les chapitres IV, V, VI, VIII, IX et X forment le corps du livre (450 pages sur 580). Toutefois il y faut encore mettre un peu d'ordre; le décousu qui règne dans les procédés de composition du Père Theiner a pour pendant la confusion qu'il laisse dans ses idées. Des observations, celles qui devraient se trouver réunies sont souvent fort éloignées de leur milieu naturel; les autres se présentent à l'improviste, sans lien entre elles. Il y a dans son travail tout ensemble de l'histoire, de la polémique, de l'enthousiasme religieux et de la foi politique. Nous allons tâcher de le réduire à certains points principaux.

Ces points sont les suivants :

1° Réhabilitation de Bernier;

2° Réhabilitation de Caprara;

3° Amoindrissement de Consalvi;

4° Justification de Bonaparte;

5° Réfutation de M. d'Haussonville;

6° Satisfaction de désirs personnels (pour, mémoire voy. cependant p. 232).

Des cinq premiers chefs (les seuls que nous ayons à retenir ici), le premier et le troisième sont ceux à propos desquels le Père Theiner a obtenu les meilleurs résultats; il est permis d'affirmer qu'il a échoué sur les autres.

---

1. En revanche le Père Theiner est indulgent pour Lamourette. Un témoin non suspect (puisqu'il fut chargé de publier sa rétractation) des derniers jours de Lamourette et de Fauchet, le comte Beugnot, ne sépare pas ces deux hommes dans l'hommage qu'il rend à leur piété et à leurs vertus. Il laisse même voir d'une façon assez sensible la préférence qu'il accorde à Fauchet dans son estime (Mémoires, t. I, p. 215-218 et 249-251).

1° Réhabilitation de Bernier. Les passages les plus concluants en ce sens se trouvent aux pages 116, 145, 160, 164, 181, 201, 203, 222, 223, 240, 276, 321, 367, 369, 389, 395, 398, 489 (il est encore question de Bernier ailleurs, mais pour des faits étrangers à cette discussion). Il en résulte que sans offrir un modèle de désintéressement, Bernier ne manqua à aucune des règles essentielles de la loyauté et de la bonne foi. L'accusation la plus grave qui pesait sur sa mémoire était celle d'avoir prêté la main à la supercherie d'un nouveau projet de concordat, substitué au moment de la signature à celui dont les négociateurs étaient convenus. La publication du Père Theiner ne laisse rien subsister de la mise en scène introduite en cet endroit par l'esprit évidemment troublé de Consalvi. Il ne sert de rien à M. Crétineau-Joly de se railler de la *perte* (p. 100-102) des deux billets envoyés en cette occasion par Bernier au cardinal, le matin du rendez-vous (13 juillet). En effet la dépêche où Consalvi mentionne l'envoi de ces deux billets subsiste; Consalvi y déclare formellement qu'il les annexe à son rapport (p. 222). Et s'il est muet sur leur contenu en ce sens qu'ils auraient porté à sa connaissance la tentative qui devait se produire le soir, il fait une déclaration équivalente en exposant que le projet en question était joint aux deux billets (p. 222); ce qui écarte implicitement l'intention de complicité dans cette surprise de la part de Bernier. Il y a plus, la même dépêche (en date du 16 juillet) constate que le curé de Saint-Laud fit visite quelques instants après au cardinal, et que leur conversation roula sur la difficulté inattendue de la situation. Consalvi exprima en termes appropriés à la circonstance ce qu'il *y avait de fort* dans le procédé du gouvernement français. Bernier en convint, en ajoutant qu'il ne *fallait pas désespérer* (p. 223). Rien de plus explicite. Ainsi le récit dramatique où Consalvi se représente tenant déjà la plume, prêt à signer, jetant par une sorte d'inspiration divine un coup-d'œil sur l'acte, frappé de stupeur à la vue d'une odieuse substitution, poussant des exclamations, et ne trouvant autour de lui que des visages atterrés, Bernier balbutiant quelques excuses impossibles, comme un malfaiteur surpris en flagrant délit, tout cela doit être rayé de l'histoire. Si Bernier, en cette circonstance, manqua de fidélité (ce qui nous semble inadmissible, la déloyauté ne pouvant jamais être un devoir), ce fut envers le gouvernement français, et non envers la cour de Rome, et les règles de son état. Telle fut certainement à cette époque l'opinion de Pie VII et de Consalvi lui-même. Les témoignages d'une estime sincère et non banale et d'une reconnaissance sérieuse de leur part pour le négociateur français, abondent dans les documents publiés par le Père Theiner. « Il fait tout pour concilier les choses » (Consalvi, p. 181). « Nous proclamons hautement que vous avez sauvé l'unité de l'Église » (Pie VII, p. 116). « Mes sentiments sont ceux d'un homme d'honneur, et qui » croit *par là* avoir des droits à votre estime » (Consalvi, p. 145). Protestation d'attachement et d'estime (Consalvi, p. 160). Prière au premier consul de désigner Bernier pour faire partie de la promotion des cardinaux dite des couronnes (Pie VII, p. 489). — Maintenant, que le futur évêque d'Orléans ait apporté dans la négociation les principes austères d'un janséniste, par exemple, non! C'était un esprit qui aimait trop le mouvement (témoin son rôle actif en Vendée) pour que la satisfaction de figurer dans la confection d'un acte impor-

tant, et le désir de se faire valoir n'entrassent point pour une certaine part dans les mobiles de sa conduite. On le voit, une fois les négociations terminées, montrer trop d'empressement selon nous à rappeler ses services, saisir avec trop d'ardeur les occasions d'intervenir, d'écrire au pape, au premier consul, etc. (dans Theiner passim). Mais ces petites faiblesses ne dépassent pas après tout les limites de l'ambition permise à un prêtre même sous le voile des intérêts de sa religion.

2° Réhabilitation de Caprara (p. 269, 278, 280, 317, 320, 466, etc.). Un des torts de conduite reprochés le plus vivement à ce cardinal est celui d'avoir cédé dans l'affaire de la rétractation du clergé constitutionnel, et d'avoir admis la formule du gouvernement français contraire aux principes de l'Église catholique. La faute n'est pas niable; mais le Père Theiner la montre couverte par l'approbation de la cour romaine. « Sa Sainteté, écrit Consalvi à la date du 23 juin » 1802, a vu avec la plus grande satisfaction que cette formule contient ce qui est » indispensable et cela lui suffit » (p. 466). Voilà qui est explicite. Mais la pusillanimité ordinaire et générale du cardinal Caprara est un fait qui reste acquis à l'histoire malgré et après la publication du Père Theiner. Sa complaisance à subir un ascendant funeste aux intérêts qu'il était chargé de défendre, à accepter avec les marques d'une satisfaction hautaine et presque méprisante une position fausse et subalterne, ne demeure pas moins certaine.

3° Amoindrissement de Consalvi. Tout développement serait ici superflu. Les questions traitées précédemment suffisent à faire voir que le Père Theiner a obtenu sur ce point, peut-être même au delà de ses désirs, un succès complet. Manifestement, le cardinal a fait œuvre de passion [1] en écrivant ses souvenirs. C'est une preuve ajoutée à toutes celles qu'on avait déjà du caractère inférieur au point de vue historique des autobiographies, même quand elles émanent d'esprits éminents. Il n'est guère permis d'y chercher que la trace des mœurs d'une époque, des idées d'une classe de personnes, et de leurs émotions définitives. La source des faits est ailleurs.

4° Justification de Bonaparte. C'est la partie la plus faible de l'ouvrage. Il était impossible d'y accumuler plus de maladresses. Tout concourt à ce résultat; l'emploi par le Père Theiner d'une langue qui n'est pas la sienne et dont le maniement est si délicat dans les polémiques; l'ignorance où il est resté de faits trop connus du public français pour être discutés sérieusement devant lui, enfin l'insuffisance générale de ses notions sur le caractère du gouvernement de l'an VIII. Il est manifeste par exemple que l'expression a souvent trahi la pensée de l'auteur; que la forme se tient en deça ou va au delà du fond. Il eût été plus sage d'écrire en latin ou en allemand. Mais il s'agissait de retourner l'opinion du clergé français et de réfuter M. d'Haussonville. Voilà le mal. Il y aurait mauvaise grâce à abuser d'une situation fausse [2]. Toutefois il y a un excès d'igno-

---

1. Il résulte toutefois du propre témoignage de Consalvi qu'il n'avait pas la mémoire sûre. Dans une dépêche du 2 juillet 1801, il déclare ne plus se rappeler exactement une disposition importante d'une lettre écrite par lui au ministre Acton peu de jours auparavant (p. 199). Dans cette hypothèse, l'*oubli* entrerait pour une part dans les causes des erreurs matérielles des *souvenirs* du cardinal.

2. M. Crétineau-Joly triomphe trop bruyamment selon nous de l'infirmité de son adver-

rance qui triomphe de toute indulgence. Quand le Père Theiner débite gravement de Sieyès, « cet ex abbé vieux renard » que depuis 1789 il « avait joué le *premier* rôle [1] » (p. 32). de Bonaparte, que le 18 brumaire « fut une journée où on lui *remit* le pouvoir » (p. 332) etc., vraiment on est tenté de croire qu'il se moque de ses lecteurs. Passons à l'examen des propositions de la thèse. Elles consistent à soutenir que le catholicisme était ruiné en France sans le premier consul; que sa conduite fut dictée par des sentiments religieux; que dans toute la partie de ses négociations funestes ou défavorables à la Cour Romaine, il eut la main forcée et fut toujours personnellement de bonne foi.

La première hypothèse se résoud par la seconde, ou plutôt elles n'en font qu'une. Il est incontestable que le premier consul ayant à affermir son pouvoir présent et futur, dût chercher et chercha autour de lui des points d'appui et non des occasions d'embarras. Si donc la restauration du catholicisme, comme religion officielle ou quasi-officielle, entra dans son plan, ce fut non pas seulement à cause de la force inhérente à cette religion, mais parce qu'elle avait dans la nation des racines encore assez vivaces pour reprendre un prompt épanouissement et former la base d'une autorité politique. Si l'Eglise constitutionnelle peut être regardée comme un acheminement vers un schisme, il est nécessaire d'observer qu'elle ne se séparait point dans ses manifestations du saint-siége, qu'elle professait au contraire le dogme d'une union au moins virtuelle. L'orthodoxie pure était en outre restée debout, sans parler de la Vendée ou de la Bretagne, dans nombre de provinces. Bonaparte n'avait donc à vaincre que l'opposition superficielle d'un petit groupe de philosophes et l'indifférence voltairienne de l'armée. Il savait fort bien qu'il en serait quitte pour quelques railleries transitoires, et que les premières cérémonies auxquelles il ferait assister les hommes qui l'avaient vu à l'œuvre en Italie et en Egypte seraient regardées comme des capucinades ; que l'empire de l'habitude triompherait bien vite d'une émotion fugitive et que cette émotion ne pénétrerait point dans les couches inférieures et denses de la société. Telle est la vérité [2], et ce que le Père Theiner allègue à l'encontre n'a aucune valeur. Sans doute l'assertion de l'évêque Lecoz que le culte était établi en 1797 dans 40,000 communes est exagérée et nous avons reproché ici même à M. d'Haussonville d'avoir accepté un pareil calcul sans contrôle [3]. Mais l'archiviste du Vatican se charge de se réfuter lui-même lors qu'il constate que « le clergé constitutionnel avait continué, dans les jours de

---

saire et de sa lourdeur d'écrivain. Il est bien vrai que Theiner écrit *session* pour *séance* (p. 225-232), *rédaction* pour *feuille; pendant ses bains* pour *pendant son séjour aux bains* (p. 217). P. 37 il dit : « Bonaparte accorda *généreusement* cette faveur avec *réserve* » (p. 37), etc. Ces inadvertances ne portent pas en somme préjudice à l'intelligence du texte, non plus que les germanismes dans le genre de celui-ci : « Un nouveau serment *devint* » prescrit » (p. 34).

1. Il n'y a que deux actes dans la vie de Sieyès : sa brochure de 1789 et la constitution de l'an VIII. Tout son art consista le reste du temps à se faire oublier.

2. L'archiviste du Vatican l'avoue lui-même en ces termes : La mobilité du génie français, le peu de goût du peuple pour les discussions religieuses et l'esprit voltairien, contribuèrent pour beaucoup au succès du concordat (p. 454).

3. *Rev. crit.*, 1868. I, 175.

terreur, l'exercice du culte catholique » (p. 450); que le clergé avait « élevé sa tête triomphante sur *toute la surface* de la France » (p. 451) ; qu'il ne comptait pas moins de 12,000 membres ; quand il raconte Caprara arrivant à Paris à travers les hommages, les attentions, les honneurs et l'enthousiasme de toute la population (p. 324, 325). Pour opérer ce prodige, il avait suffi d'un coup de baguette. Quant aux sentiments religieux de Bonaparte, nous avons déjà indiqué à propos du ch. XI les tristes preuves que le Père Theiner en donne. Celles qu'il déterre ailleurs sont de même force. Il se paie, comme d'argent comptant, des lieux communs répandus par Bonaparte pendant ses campagnes d'Italie sur le cas qu'il faisait des *bons prêtres* (p. 30. 31). Les sentiments d'estime affichés par le général de la République pour les mérites de Jésus-Christ sont exactement du même ordre que ceux qu'il proclamait en Egypte pour les vertus du Prophète. Et c'est bien inutilement que le Père Theiner conteste à ce sujet l'attitude incontestable du vainqueur d'Aboukir.

S'il convenait au premier consul de se servir de la religion catholique, il ne lui convenait pas du tout de devenir un instrument entre les mains de la Cour Romaine. Il entendait bien rester absolument le maître ; il savait parfaitement qu'il avait affaire à forte partie, et que les précautions les plus minutieuses n'étaient pas toujours contre un joueur aussi habile une suffisante garantie. De là ses ruses, de là ses violences. A l'évidence des faits, le Père Theiner oppose le système le plus ridicule. A un point de vue général, il représente le premier consul comme dominé, enchaîné par l'hostilité du *gouvernement* (*sic*) ; dans l'étude des détails, il le montre asservi à la volonté des commis de ses ministres. Les expressions de notre auteur atteignent quelquefois dans cette argumentation la dernière borne du comique. « Le parti anti-religieux *jugulait* le premier consul » (p. 388). Devant une opposition aussi puissante (celle que l'on sait), Bonaparte, dit-il, devait nécessairement *trembler* » (p. 207). Et ailleurs, ce fut « au risque de sa vie, » qu'il fit le concordat (p. 451) Est-il utile de réfuter de pareilles assertions ? Sauf en ce qui touche les questions techniques, deux hommes seulement eurent de l'influence sur les volontés de Napoléon, Fouché et Talleyrand. Fouché se tint dans ces circonstances tout à fait à l'écart. Talleyrand avait des raisons particulières de préférer le schisme au concordat. Mais il avait trop de sagacité pour ne pas comprendre que toute résistance, se produisant de sa part, en présence d'un intérêt prédominant, serait non avenue ; il savait en outre que la Cour de Rome s'est toujours montrée facile dans les questions de personnes, et qu'elle se contente volontiers de la forme extérieure du repentir [1]. La négo-

1. Les documents publiés par le Père Theiner complètent sur un point important la biographie du prince de Bénévent. On a plus d'une fois remarqué que le bref de sécularisation accordé à Talleyrand ne contenait aucunement, ainsi qu'il affectait de le croire, l'autorisation de se marier. De là une présomption, mais une présomption seulement de mensonge. Aujourd'hui nous en avons des preuves. Ce n'est pas un silence plus ou moins concluant qu'a gardé le saint-siége ; c'est un refus absolu qu'il opposa à une demande en forme, demande présentée par Bonaparte en personne au nom de Talleyrand, refus envoyé par Pie VII en personne, en vertu de principes immuables (24 mai, 30 juin 1802, p. 444-448).

ciation avec elle ne lui causait donc qu'un très-léger embarras dont il sortit heureusement au moyen d'une courte absence colorée par des raisons de santé. Quels sont donc les terribles personnages dont le Père Theiner nous montre Bonaparte redoutant les colères? (Theiner prononce le mot : menaces, p. 216) Qui le croirait ? Ce sont Caillard, chargé de l'intérim du Ministère, pendant l'eloignement de Talleyrand, d'Hauterive [1], qui rédigea certaines notes contre le projet de Consalvi. (p. 215-218) ; Grégoire et Lecoz dont l'esprit animait le concile national (p. 190). Qui encore ? Le *gouvernement* (p. 232). Qu'est-ce que le gouvernement ? Evidemment le Père Theiner a cru qu'il y avait en 1801 un ensemble d'autorités étrangères et supérieures à la volonté consulaire. De ce que, pour masquer le retour du régime absolu, les conspirateurs du 18 brumaire avaient imaginé un mot qui pût tenir lieu de termes hors d'usage ou encore odieux, de sorte qu'il fût commode de dire, par exemple, *arrêtés*, *garde. palais*, etc., *du gouvernement*, l'archiviste du Vatican a conclu que le premier consul pouvait être déchargé d'une partie de la responsabilité de ses actes. S'il avait mieux étudié les documents qu'il publie lui-même, il ne serait pas tombé dans une pareille méprise. Il aurait trouvé dans les dépêches de Consalvi et autres les marques irrécusables de la toute puissance de Bonaparte, et l'attestation de ses propres et furieux mouvements (p. 89 « sa volonté de fer, » p. 196, « ici ce qu'on veut on le veut, » etc. p. 221, 226, 243, 244, 264; 317). Et les fameuses menaces d'aller au protestantisme, de qui sont-elles, sinon de lui (p. 456-458)? En fait il commande et la France obéit (p. 382, 388, 397, 398, 400, 401, 449. Voy. surtout ce passage d'une lettre de Bernier à Consalvi : « Le concordat a été admis hier, *sans discussion*, au Conseil d'État ; il s'imprime en ce moment et sera présenté après-demain au Corps législatif non pour être *approuvé ou rejeté*, mais pour être promulgué; » et plus loin : « je ne m'attends à aucune difficulté au Corps législatif. Ce sera sa première opération, il la fera bien [2]. » 3 avril 1802. p. 397-398). — Il est donc juste d'attribuer à Bonaparte l'œuvre du Concordat ; sans le prestige de son autorité morale et matérielle, jamais le Saint-Siége n'aurait été amené aux concessions qu'il en a obtenues ; mais il faut laisser au premier consul cette œuvre avec tous ses tenants et ses appendices, c'est-à-dire avec son cortège d'arrière-pensées dans le but, de supercheries dans les moyens.

5° Réfutation de M. d'Haussonville. Ce numéro rentre pour le fond dans le précédent. Mais sur des points de détail M. d'Haussonville est pris à partie et nominativement attaqué par le Père Theiner, pages 82, 237, 300, 317, 320, 321, 384, 385, 394, 395, 396, 449, 562, dans le texte même de l'ouvrage ou

---

1. M. Crétineau-Joly attribue (p. 97) une de ces notes, d'après les souvenirs de Consalvi, à Talleyrand. Mais l'écriture de l'ancien évêque d'Autun est trop connue pour qu'il y ait à cet égard de sérieux débats. L'accès des archives du ministère des affaires étrangères est le seul point qui fasse des difficultés.

2. P. 401. Le Père Theiner constate « la majorité merveilleuse » du vote. Au Tribunat il y eut 78 suffrages pour le Concordat, 7 contre. Au Corps législatif, il n'y eut que 21 opposants (majorité 228).

dans des notes y jointes. Sans valeur en ce qui touche le corps du débat, les reproches de l'archiviste du Vatican, toujours acrimonieux dans la forme, sont rarement justes, même circonscrits à des objets minutieux. Ainsi il blâme M. d'Haussonville d'avoir suivi, dans le récit du voyage de Spina à Paris, les souvenirs de Consalvi plutôt que l'histoire d'Artaud. Il est manifeste cependant que jusqu'à preuve du contraire les Mémoires du cardinal pouvaient être regardés comme une source aussi bonne que ceux du collaborateur de Cacault. La version du Père Theiner est d'ailleurs très-confuse et nous avouons avoir fait pour notre part de vains efforts pour la comprendre (p. 80-90). Le reproche « d'avoir pris au sérieux » ce que Consalvi raconte au sujet de la fameuse scène du 13 juillet 1801 tombe par les mêmes motifs. Il ne va pas de soi comme l'admet le Père Theiner qu'un prince de l'Eglise invente une pareille « fable [1] » (p. 237). L'accusation d'avoir omis l'emploi de certains papiers de la légation Caprara (p. 562) n'est pas plus heureuse. Si M. d'Haussonville ne les a pas mis à contribution, c'est apparemment qu'on ne les lui a pas communiqués. Le Père Theiner devrait savoir cela mieux que personne. Quand M. d'Haussonville use contre Bernier d'une lettre d'Hoche désignant cet abbé comme « soupçonné d'aimer avidement l'argent » (p. 321), il se sert d'un procédé fort légitime, puisqu'à coup sûr l'observation du vainqueur de la Vendée n'a pas été faite pour le besoin de la discussion. En relevant l'attitude complaisante de Caprara, M. d'Haussonville ne pouvait soupçonner l'adhésion jusqu'alors ignorée de Consalvi aux actes de ce prélat, tandis que le même Consalvi faisait de ces actes l'objet d'une critique amère dans ses souvenirs (p. 394-396). En signalant les dons pécuniaires acceptés par Caprara du gouvernement français, M. d'Haussonville constate un fait acquis à l'histoire, et il avait le droit d'y voir le prix de plus d'une faiblesse. La prédilection, dans une certaine mesure, du premier consul pour le clergé constitutionnel, prédilection fort naturelle, puisque l'autre clergé était généralement royaliste, ne pouvait être omise par l'historien de l'Église Romaine et du premier Empire. Le Père Theiner devait d'autant moins affecter de s'étonner de l'observation que, peu soucieux de se mettre d'accord avec lui-même, il représente le clergé constitutionnel (après l'avoir bien des fois bafoué), comme animé des sentiments les plus « patriotiques » et « cher à la nation » (p. 449). Enfin l'archiviste du Vatican fait preuve d'une ignorance surprenante, lors qu'à propos de l'assertion de Lecoz qu'au 15 août 1797 le culte était rétabli dans 40,000 communes de France, il s'écrie : « L'illustre auteur (M. d'Haus-« sonville) aurait dû se demander comment il y avait plus de 40,000 communes « en France en 1797, tandis qu'il n'y en a aujourd'hui que 37,548. » (p. 300). Evidemment la France date pour le Père Theiner du second empire [2], et il pense bonnement que le territoire enlevé par Bonaparte aux mains de la Répu-

1. Ailleurs notre auteur se sert des expressions « comédie, roman » (p. 232).

2. Notre auteur se donne la peine de dresser un tableau comparatif entre l'étendue de la France avant et après la dernière incorporation de la Savoie. Il lui en aurait moins coûté d'ouvrir l'Almanach National de l'an VII, où il aurait vu qu'à cette époque la France comptait 98 départements.

blique fut celui que la Restauration reçut de Napoléon Ier. Quant à l'imputation contenue à la page IX de l'*introduction* que « les Mémoires de Consalvi forment *l'unique base* de l'ouvrage de M. le comte d'Haussonville, » elle est d'autant plus extraordinaire que la Père Theiner ne peut se dissimuler qu'il y a là un véritable mensonge. Si l'*histoire de l'Eglise Romaine et du premier empire* n'avait fait que répéter les souvenirs de Consalvi, l'*Histoire des deux Concordats* n'aurait point vu le jour.

En résumé, la publication du Père Theiner renferme des documents très-précieux; elle pouvait être fort utile. Mais elle s'est rétrécie aux proportions d'une œuvre de parti et elle ne réussira point en France. On accepte assez facilement ici dans un livre historique des éléments étrangers à la science ; mais il faut qu'un air de courage et un parfum d'honneur leur servent au moins de passeport ; il y a des platitudes qui révoltent le lecteur le plus froid. Avocat compromettant, l'archiviste du Vatican gâte ses meilleures causes. Non content de justifier par exemple Bernier de toute participation à la substitution inqualifiable du 13 juillet, il prétend innocenter sur ce point le premier consul. Il bâtit à ce propos toute une théorie qui consiste à avancer « que jusqu'à la signature d'un acte, on peut le changer » (p. 237). Les deux parties, apparemment, et non une seule! et alors elles se donnent rendez-vous pour délibérer et non pour *signer*. Bonaparte espérait enlever l'affaire par intimidation et par brusquerie. Tout le reste n'est que fausseté. De même l'apologie de Caprara est fondée par le Père Theiner sur ce raisonnement : Un négociateur doit s'attacher d'abord à la lettre de ses instructions, ensuite à la substance des dites instructions, enfin à la substance de la chose. Une pareille doctrine peut être accueillie par un casuiste aux prises avec les scrupules plus ou moins sincères d'une conscience troublée ; elle ne peut servir de base aux jugements d'un historien. H. LOT.

---

159. — **Berkeley's Abhandlung** über die Principien der menschlichen Erkenntniss in's Deutsche übersetzt und mit erläuternden und prüfenden Anmerkungen versehen von Dr Friedrich UEBERWEG, ord. Prof. der Philosophie an der Universitæt zu Kœnigsberg. Berlin, 1869, Heimann. In-8°, xiv-149 p. — Prix : 75 c.

M. Ueberweg a traduit, en y ajoutant des remarques, le traité de Berkeley sur les principes de la connaissance humaine. Dans cet ouvrage publié en 1710, Berkeley développe systématiquement le paradoxe célèbre qui lui assure une place dans l'histoire de la philosophie. On sait qu'il nie absolument l'existence du monde corporel et qu'il ne reconnaît d'autres substances que l'intelligence divine et les esprits finis qu'elle a créés. Locke, dont la philosophie est le point de départ de la doctrine de Berkeley, admettait déjà que la couleur, le son, l'odeur, le goût, les qualités secondaires en un mot existent seulement dans le sujet sentant mais non dans l'objet senti. Berkeley étend cette assertion aux autres qualités, figure, étendue, mouvement. Il en conclut que ce que les hommes appellent un objet n'est qu'un ensemble de sensations qui n'existe que dans le sujet sentant et au moment où il sent. M. U. fait remarquer ici avec justesse (Rem. 8-15) que Berkeley suppose ce qu'il s'agit de démontrer, à savoir qu'il

n'y a pas d'objet en dehors du sujet sentant qui, agissant sur lui, y produise des sensations correspondantes à leur cause quoique différentes. Berkeley admet d'ailleurs que les sensations ne sont pas des rêves et des hallucinations. Elles ont une cause indépendante du sujet sentant; et cette cause, c'est Dieu, qui produit dans les esprits finis les sensations au moment où ils les éprouvent. Mais alors, se demande Berkeley à lui-même (§ 60), à quoi bon tout cet appareil de moyens que nous remarquons dans les œuvres de l'art et de la nature et qui sert à produire un effet que Dieu pourrait produire sans tant d'intermédiaires compliqués? Berkeley répond (§ 62) que ces intermédiaires sont nécessaires, parce que Dieu dans sa sagesse et dans sa bonté, pour développer l'intelligence de l'homme, a voulu agir conformément aux lois de la mécanique et montrer ainsi à l'homme comment il devait agir lui-même. Il n'y a pas dans la nature un enchaînement de cause et d'effets (§§ 64-65); il n'y a que des combinaisons de signes qui nous enseignent comment nous devons procéder. M. U. fait observer (Rem. 77-80) qu'on voit ici comment la doctrine de Berkeley est incompatible avec un ordre régulier quelconque dans la nature. Si les choses n'existent que comme sensations et au moment où la sensation est éprouvée, il s'ensuit que, la sensation de l'effet précédant celle de la cause, la cause a dû exister avant d'exister, puisque son existence est la condition de celle de l'effet.

Ce qui est curieux au point de vue psychologique, c'est que Berkeley annonce dans le titre de son ouvrage et croyait fermement que sa doctrine coupait court au scepticisme et à toutes les objections des matérialistes et des athées contre Dieu et la religion. Elle coupe court au scepticisme, en ce que le principal argument des sceptiques est détruit. En effet nous ne pouvons démontrer que notre pensée soit conforme à un objet extérieur, ce qui est considéré vulgairement comme la condition de la vérité. Or il n'y a pas d'objet en dehors de nous. Donc l'objection des sceptiques ne subsiste plus. D'autre part il n'y a pas de matière. Donc le matérialisme manque de base, ainsi que l'athéisme qui est lié intimement au matérialisme. Berkeley, comme a fait remarquer M. U. (Rem. 114) n'explique pas (§ 145) comment nous pouvons nous tenir pour assurés de l'existence d'autres esprits en dehors de nous. Nous ne connaissons les autres hommes que par les impressions qu'ils font sur nos sens. Or s'il n'y a pas d'objet correspondant à mes sensations, si mes sensations existent seules au moment où je sens, qu'est-ce qui m'assure qu'il y a d'autres esprits que le mien?

Les remarques de M. U. portent le caractère de justesse et de pénétration qui distingue ses autres ouvrages. Cette publication est le 22e cahier d'une bibliothèque philosophique dont le plan devrait être imité chez nous. M. Havet a déjà donné un excellent exemple de cette méthode de discussion et de commentaire dans son édition des pensées de Pascal. On devrait le suivre pour Descartes, Malebranche, Locke, Leibniz. Je ne connais pas le commentaire de la Raison pure de Kant publié par M. de Kirchmann dans la bibliothèque allemande. Mais s'il ressemble à celui de Berkeley, il nous rendrait service en France.

Charles THUROT.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Hof- Staats- u. Kriegs-Archivs, Correspondenzen u. Quellen geschichten. In-8°, 516 p. Wien (Gerold's Sohn). 13 fr. 10

Lacroix (P.). Histoire de la vie et du règne de Nicolas Ier, empereur de Russie. 2e éd. revue et corrigée. T. 2. In-18 jésus, 395 p. Paris (Amyot).

La Ménardière. Un épisode de l'histoire du Nord au XVIIe siècle (1648-1660). In-8°, 36 p. Nancy (imp. Ve Raybois).

Le Cointe. Etude sur la première Croisade. Coup d'œil sur l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. In-8°, 129 p. Caen (Le Gort-Clérion).

Léflocq. Études de mythologie celtique. In-18, 315 p. Orléans (Herluison).

Lenormant (F.). Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques. T. 2. Assyriens, Babyloniens, Mèdes, Perses. In-18 jésus, 494 p. Paris (Lévy fils).

Littré. Dictionnaire de la langue française. 22e livraison (9e du t. 2). In-4°, p. 217-1396. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Menzel (W.). Kritik der modernen Zeitbewustreins. In-8°, 344 p. Frankfurt am Mein (Heyder und Zimmer). 6 fr.

Miot-Frochot. La Grant Danse Macabre des femmes, que composa maistre Marcial de Paris, dit d'Auvergne, procureur au Parlement de Paris. Publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale. In-8°, 58 p. Paris (Bachelin-Deflorenne).

Montesquieu. Lettres persanes. Édition Lacour. In-8°, 335 p. Libr. de l'Académie des Bibliophiles. 20 fr.

Moreau. Decamps et son œuvre, avec des planches originales les plus rares. In-8°, 316 p., 6 pl. et portr. Paris (Jouaust). 20 fr.

Moses v. Chorene. Geschichte Gross-Armeniens. Aus dem Armen. übers. von M. Lauer. In-8°, 240 p. Regensburg (Manz). 4 fr.

Nissen (H.). Das Templum. Antiquarische Untersuchgn. Mit astronom. Hülfstaf. v. B. Tiele u. 4 (lith.) Plænen. In-8°, 249 p. Berlin (Weidmann). 6 fr. 75

Northcote (J. S.) and **Bronnlow** (W. R.). Roma sotterranea; or, some Account of the Roman Catacombs, especially of the Cemetery of San Callisto. Compiled from the works of Commendatore de Rossi, with the Consent of the Author. In-8°, cart. 410 p. London (Longmans). 39 fr. 40

Otfrid's v. Weissenburg. Evangelienbuch. Text, Einleitung, Grammatik, Metrik, Glossar, v. J. Kelle. 2. Bd. Die Formen- u. Lautlehre d. Sprache Otfrids. Mit 6 (lith.) Taf. Schriftproben (in Tondr). In-8°, 536 p. Regensburg (Manz). 24 fr.
L'ouvrage complet. 42 fr. 75

Poydenot. Découverte d'un cimetière antique à Garin (Haute-Garonne). In-4°, 22 p. Paris (Société française de numismatique et d'archéologie).

Preston (M.). Studies in Shakespeare: a Book of Essays. 181 p. (Philadelphia) London. 8 fr. 15

Ranke's (L.). Sæmmtl. Werke. 11. Bd. In-8°. Leipzig (Duncker und Humblot). 6 fr.
Inhalt: Franzœsische Geschichte vornehmlich im 16. u. 17 Jahrh. 4. Bd. Mit Verbessrgn. 423 p.

Rig-Veda od. die heiligen Lieder der Brahmanen, herg. von M. Müller. Mit e. Einleitg., Text u. Uebersetzung d. Prâtisâkhya od. der æltesten Phonetik u. Grammatik enth. 4. (Schluss) Lfg. In-4°. Leipzig (Brockhaus). 25 fr. 35
L'ouvrage complet. 64 fr.

Rosny (L. de). Histoire du Boulonnais. T. 2. In-8°, 604 p. Amiens (Yvert).

Rymaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris en 1649, avec des notes et un essai sur les bibliothèques particulières du temps, par A. de la Figelière. In-8°, 152 p. Paris (lib. Aug. Aubry). 5 fr.

Silvestre (de). Renseignements sur quelques peintres et graveurs des XVIIe et XVIIIe siècles. In-8°, 263 p. Paris (Bouchard-Huzard). 5 fr.

Sorani Ephesii liber de muliebribus affectionibus. Recensuit et latine interpretatus est Fr. Z. Ermerino. In-8°, 305 pages. Utrecht (Kunink und Zoon). 10 fr. 75

Sybel (H. de). Kleine historische Schriften. I. Bd. 2. Aufl. In-8°, 551 p. 8 fr.

Winkelmann (E.). Bibliotheca Livoniæ historica. Systemat. Verzeichniss der Quellen u. Hülfsmittel zur Geschichte Eitlands, Livlands u. Kurlands. 1. Heft. In-4°, 308 p. St Petersburg (Leipzig, Voss). 9 fr. 90

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

E. RENAN Saint Paul (Livre IIIe de l'histoire des origines du christianisme). 1 vol. in-8°, orné d'une carte des voyages de saint Paul, par Kiepert. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 34 Quatrième année 21 Août 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

HARTWIG DERENBOURG Essai sur les formes des pluriels arabes. In-8°. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

A. CASTAN Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain. In-8° avec 3 pl. 3 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 30. 17 juillet.

Théologie. WITTICHEN, *Der geschichtliche Charakter d. Ev. Johannis, in Verbindung mit d. Frage nach seinem Ursprunge*, Elberfeld, Friderichs. L'auteur trouve au quatrième évangile un caractère juif très-prononcé et ne voit pas de raison pour ne pas l'attribuer à l'apôtre Jean, vues très-contestées par le critique. — CZERWENKA, *Geschichte d. Evang. Kirche in Bœhmen*, t. I, Bielefeld, Velhagen u. Klafing. — Histoire. Art militaire. *Schlesische Fürstenbilder d. Mittelalters...* hgg. von LUCHS, Breslau, Trewendt. — SPECHT, *Geschichte d. Waffen, nachgewiesen u. erlæutert durch die Kulturentwickelung d. Vœlker u. Beschreibung ihrer Waffen aus allen Zeiten*, 1re livr., Cassel, Luckhardt; article très-favorable. — WÜRDINGER, *Kriegsgeschichte von Bayern, Franken, Pfalz und Schwaben, von 1347 bis 1506*, t. II, München. — Droit. ENGELMANN, *Der Rückfall d. Eigenthums im rœmischen Rechte*, Stuttgart, Nübling. — Linguistique. Histoire littéraire. *Rig-Veda Sanhita. The Sacred Hymns of the Brahmans translated and explained by F. Max Muller*, t. I. Hymns to the Maruts or the Stormgods, London, Trübner; compte-rendu très-élogieux et plein de déférence par M. Delbruck. — RAUN, *De Clitarcho, Diodori, Curtii, Justini auctore*, Bonn, Marcus. — MACROBIUS, Fr. EYSSENHARDT *recognovit*, Leipzig, Teubner. — UPPSTRÖM, *Gotiska bidrag*, Upsal; BERNHARDT, *Kritische Untersuchungen über die gothische Bibelübersetzung*, 2e cahier, Elberfeld, Volkmann. — SHAKSPERE'S *Hamlet*, englischer Text berichtigt und erklært von B. Tschischwitz, Halle, Barthel; premier vol. d'une édition complète de Shakspeare pour l'Allemagne, le critique lui reproche des notes trop élémentaires. — Mythologie. BRATUSCHECK, *Germanische Gœttersage*, Berlin, Lœwenstein.

The Athenæum. 31 juillet.

Littérature. SCHENKEL, *A Sketch of the Character of Jesus*, Longmans and C°; article véritablement critique. — PINDER, *Selections from the less know latin Poets*, Oxford, Clarendon press. — ROBERTSON, *The gaelic Topography of Scotland, and what it proves explained*, Edinburgh, Nimmo; article un peu fantaisiste sur un ouvrage qui paraît tout à fait dépourvu de critique (cf. sur un autre livre du même auteur *Rev. crit.*, 1867, art. 81). — YOUNG (Archibald), *An historical Sketch of the French Bar, from its Origin to the present day*, Edinburgh, Edmonston and Douglas; il est difficile d'apprécier la valeur du livre d'après l'article qui lui est consacré. — STEVENSON, *Calendar of State papers, Foreign Series, of the reign of Elizabeth*, 1563, Longmans and C°; contient l'analyse d'environ 1600 documents dont beaucoup intéressent l'histoire de nos guerres de religion. — *The Parallel holiness of mounts Zion and Moriah* (2e lettre). — Le *Weekly Gossip* de ce n° contient tout un compte-rendu, bref mais instructif, des *Romans de la Table ronde* de M. P. Paris (cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 178). Nous croyons cette notice de M. Fr. Furnivall, bien connu par ses travaux sur l'ancienne littérature anglaise. — Science. Sous cette rubrique figure un compte-rendu de la session de l'Institut archéologique à Bury St. Edmunds. — Beaux arts. *Archæologia Cantiana, being transactions of ihe Kent archæological Society*, vol. VII; ce vol. est occupé en grande partie par un mémoire du prof. Willis sur l'histoire architecturale du monastère de Christ Church, à Canterbury. — A la fin, parmi les *miscellanea*, une bien absurde étymologie du mot *knot*.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 21 Août — 1869

Sommaire : 160. Weil, l'Ordre des mots dans les langues anciennes. — 161. Krauss, Corrections aux lettres de Cicéron. — 162. Esselen, Histoire des Sigambres. — 163. Grœber, les Manuscrits de la chanson de Fierabras. — 164. Reuss, Josias Glaser et son projet d'annexer l'Alsace à la France. — Variétés : Un Dictionnaire biographique des Alsaciens célèbres ; — La Revue Celtique.

160. — **De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes.** Question de grammaire générale par Henri Weil. Paris, Vieweg, 1869. In-8°, 100 p. (Troisième fascicule de la collection philologique). — Prix : 3 fr. 50.

Cette publication est la réimpression d'une thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, en 1844, par M. Henri Weil, le savant éditeur d'Eschyle et d'Euripide. L'ouvrage est divisé en trois chapitres, précédés d'une introduction qui présente l'historique de la question traitée. Dans le premier chapitre, M. W. traite du principe de l'ordre des mots, dans le second, du rapport entre l'ordre des mots et la forme syntaxique de la proposition, dans le troisième, du rapport entre l'ordre des mots et l'accent oratoire.

Denys d'Halicarnasse (*de compositione verborum*, 5), Demetrius (*de Elocutione*, § 199 et suiv.), Quintilien (9, 4, 24), Hermogène (*de formis orationis*, 1, 3), Priscien (XVII, § 105), parlent d'une théorie de l'ordre des mots d'après laquelle l'ordre *naturel* (Démetrius dit φυσική) des mots serait l'ordre que nous appelons aujourd'hui analytique. Au moyen-âge, dès le XIIe siècle, cet ordre était appelé *ordo naturalis* et prescrit pour *faire la construction* (*construere*) dans l'explication des auteurs, comme nous procédons encore aujourd'hui quand nous faisons le mot-à-mot. Au XVIIIe siècle Du Marsais soutint que cet ordre qu'il appelle *construction simple*, *nécessaire*, *naturelle* est « le moyen le plus propre et le plus » facile que la nature nous ait donné pour faire connaître nos pensées par la » parole[1]. » Il se fonde sur ce principe que « tout ce qui change, change par » autrui; tout changement de terminaison est un effet; tout effet a une cause[2]. » Or dans cette phrase de Cicéron *Diuturni silentii finem hodiernus dies attulit* « je » vois ici que *finem* est la seule cause du génitif *diuturni silentii;* je dis donc » *finem diuturni silentii*, non parce que je dirais en français *la fin du discours,* » mais parce que la cause précède l'effet..... *Finem* est encore un cas oblique, » à cause de *attulit,* et *attulit* a pour raison de sa terminaison *dies hodiernus.* » Ces deux derniers mots conservent la terminaison de leur première détermi- » nation, parce qu'ils ne sont précédés d'aucun autre mot qui puisse faire

1. Article *construction* dans l'Encyclopédie (1754), *Œuvres*, V, 3.
2. Inversion, *Œuvres*, III, 347.

» changer cette première détermination. » Toute autre construction est une inversion, une hyperbole, une construction figurée. L'abbé Batteux soutenait au contraire[1] que l'ordre naturel ne doit pas être confondu avec « un arrangement » grammatical relatif aux règles établies pour le mécanisme de la langue dans » laquelle il s'agit de s'exprimer; » ni avec « un arrangement des idées consi- » dérées métaphysiquement; » « cet ordre doit être dans les récits le même que » celui de la chose dont on fait le récit; et..... dans le cas où il s'agit de per- » suader..... l'intérêt doit régler les rangs des objets et donner par conséquent » les premières places aux mots qui contiennent l'objet le plus important. » Condillac, à un autre point de vue, développa[2] que l'idée du sujet étant liée immédiatement à celle du verbe, l'idée du verbe à celle du régime, l'idée du substantif à celle de l'adjectif, « pour ne pas choquer l'arrangement naturel des » idées, il suffit de se conformer à la plus grande liaison qui est entre elles. Or » c'est ce qui se rencontre également dans les deux constructions latines, » *Alexander vicit Darium, Darium vicit Alexander.* Elles sont donc aussi naturelles » l'une que l'autre. On ne se trompe à ce sujet que parce qu'on prend pour plus » naturel un ordre qui n'est qu'une habitude que le caractère de notre langue » nous a fait contracter. » Il a fait ressortir dans sa grammaire (IIe p., ch. 24) et dans son *Art d'écrire* (II, 14), publiés en 1755, comment l'inversion permet de donner de l'unité à l'expression d'une pensée composée, et contribue à la beauté des images. Beauzée, dans sa grammaire générale (1767), livre III, ch. 9, a essayé de défendre les idées de Du Marsais contre Batteux et Condillac. La question de l'ordre des mots en latin a été reprise dans notre siècle, en Allemagne, mais à un tout autre point de vue, et, à notre avis, fort peu heureusement. Stürenburg[3] a cherché à expliquer l'arrangement des mots par l'accentuation; il a distingué une accentuation grammaticale, une accentuation logique, une accentuation emphatique et une quatrième accentuation qui provient d'une émotion réprimée à dessein. Gœrenz, philologue charlatan, qui a joui il y a une trentaine d'années en Allemagne d'une réputation fort usurpée, prétendait qu'il y avait un *sonus* particulier à la langue latine qui se portait sur le premier, le quatrième, le septième et le dernier mot de chaque proposition[4]. Nægelsbach, lui-même, malgré son sentiment très-fin et très-délicat du génie de la langue latine, ne nous paraît pas avoir réussi dans la portion de sa *Stilistique latine*[5] où il traite de l'ordre des mots (§§ 166-171). Il fait remarquer avec raison que dans les

---

1. *Cours de belles-lettres* (1753), IV, 306.
2. *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), part. 2, sect. 1, ch. 12.
3. *M. Tullii Ciceronis oratio pro Licinio Archia poeta, mit Anmerkungen von* Dr Rud. Stürenburg, 1839.
4. Dr Franz Raspe, *Die Wortstellung der lateinischen Sprache,* 1844.
5. Dans cet ouvrage (1re éd. 1846, 2e éd. 1852), qui a pour objet de donner aux Allemands des préceptes sur la manière d'écrire en latin, on trouve une foule de remarques justes et ingénieuses sur le génie de la langue latine comparé à celui de l'allemand; elles sont souvent applicables au français qui, à cet égard, ressemble, plus qu'on ne pourrait le croire, à l'allemand.

langues anciennes on procède généralement par opposition, et que ces oppositions sont bien plus fortement marquées que dans les langues modernes; que les mots qui constituent les termes corrélatifs d'une opposition sont rangés tantôt dans l'ordre inverse, comme dans « Nunc ego jactandas optarem sumere pennas, » || sive tuas, *Perseu*, *Daedale*, sive tuas (Ov. Trist., 3, 8, 5); » tantôt dans le même ordre, comme dans « ausos esse transire latissimum flumen, ascendere » altissimas rupes, subire iniquissimum locum (Cæs. B. G. 2, 27). » Mais ces observations ne se rapportent qu'à la conformation extérieure de la phrase en quelque sorte; elles ne touchent pas le principe et le fond des choses.

M. Weil a compris qu'il fallait chercher le principe de l'ordre des mots dans l'ordre des idées que le langage doit rendre : « Puisqu'on tâche de tracer par la » parole l'image fidèle de la pensée, l'ordre des mots doit reproduire l'ordre des » idées, ces deux ordres doivent être identiques (p. 15). » Or l'ordre des idées est indépendant de la syntaxe; « Par exemple, le fait que Romulus a fondé la » ville de Rome, peut dans les langues à construction libre, être énoncé de » plusieurs manières différentes, tout en conservant la même syntaxe. Supposons » qu'on ait raconté l'histoire de la naissance de Romulus et des merveilles qui » s'y rattachent, on pourrait ajouter : *idem ille Romulus Romam condidit*. En » montrant à un voyageur la ville de Rome, on pourrait lui dire : *Hanc urbem* » *condidit Romulus*. En parlant des fondations les plus célèbres, après avoir » mentionné la fondation de Thèbes par Cadmus, celle d'Athènes par Cécrops, » on pourrait continuer : *Condidit Romam Romulus*. La syntaxe est la même dans » ces trois phrases : dans toutes les trois le sujet est *Romulus*, l'attribut est » *fonder*, le complément direct est *Rome*. Pourtant on dit dans ces trois phrases » des choses différentes, parce que ces éléments, tout en restant les mêmes, sont » distribués d'une manière différente dans l'introduction et la partie principale » de la phrase. Le *point de départ*, le point de ralliement des interlocuteurs, c'est » la première fois Romulus, la seconde fois Rome, la troisième fois l'idée de » fondation. De même ce que l'on voulait apprendre à autrui, *le but du discours*, » est différent dans ces trois manières de s'exprimer (p. 24). » Il est certaines notions générales, familières à tout le monde, espèces de cases de l'esprit, dans lesquelles il classe tout ce qu'il peut apprendre, et qui par conséquent s'offrent d'elles-mêmes les premières. Ainsi on commencera un récit par les rapports de temps et de lieu : « Dans Ephèse il fut autrefois etc. » De même quand on décrit un pays, la situation géographique, le climat, les végétaux, les animaux, les habitants : « La Suède et la Finlande composent un royaume large de..... Il » s'étend du midi au nord..... L'hiver y règne neuf mois..... L'été y produit..... » Les bestiaux y sont..... Les hommes y sont..... » Si la notion initiale d'une phrase se rapporte à la notion initiale de la phrase précédente, la marche des deux phrases est *parallèle*, comme dans l'exemple de César cité plus haut « transire etc. » Si la notion initiale se rapporte au but de la phrase précédente, la marche des deux phrases est progressive, comme dans ces vers de Racine : « Ils courent; tout son corps n'est bientôt qu'une plaie. || *De nos cris douloureux*

» la plaine retentit. » Enfin, « quand l'imagination est vivement frappée ou que » la sensibilité est profondément émue, on entre en matière par le but du » discours et l'on fait remarquer après coup les degrés par lesquels on aurait pu » y parvenir dans un état plus tranquille (p. 40). » C'est l'ordre *pathétique*, comme dans ce passage de Bossuet : « Chacun demande à Dieu avec larmes » qu'il abrège ses jours pour prolonger une vie si précieuse; on entend un cri » de la nation, ou plutôt de plusieurs nations intéressées dans cette perte. *Elle* » *approche* néanmoins cette mort inexorable..... »

Cependant dans la plupart des langues la syntaxe et l'ordre des mots se déterminent mutuellement. Ce qui distingue le grec et le latin, c'est que l'ordre des mots est tout à fait indépendant de la syntaxe; ce sont des langues à construction libre. Les langues où les rapports grammaticaux qui lient les mots ne sont pas indiqués par les désinences sont des langues à construction fixe. Alors le mot gouvernant précède ou suit le mot gouverné. De là deux sortes de constructions qui peuvent prédominer exclusivement ou être associés dans une langue. M. W. étudie le caractère psychologique de ces deux espèces de constructions, et fait remarquer que le premier rang doit être donné aux langues qui ont imposé le moins d'entraves à la construction et qui, par conséquent, permettent de se conformer exactement à l'ordre naturel des idées. Il fait sentir cet avantage du grec et du latin par des exemples très-bien choisis et commentés avec beaucoup de goût et de justesse. Il n'a pas oublié de faire remarquer que le français du XIIIe siècle avait une liberté de construction dont la perte a été bien cruelle pour notre langue.

Le dernier chapitre, où M. Weil étudie l'influence que l'accentuation oratoire exerce sur l'ordre des mots, nous semble tout à fait digne des précédents. Et en résumé, tout ce travail se recommande par la justesse et la finesse avec lesquelles l'auteur a traité une question non moins importante que délicate. Il fait pénétrer fort avant dans la perfection des langues anciennes et des grands écrivains anciens et modernes; et il suggère aux linguistes des vues essentielles pour l'étude comparée des procédés que les différentes langues fournissent à l'expression de la pensée. X.

---

161. — **M. Tullii Ciceronis epistularum emendationes** scripsit Josephus Krauss. Lipsiae, Teubner, 1869. In-8°, 44 p. — Prix : 1 fr. 35.

L'auteur de cet opuscule est professeur au gymnase de Cologne ; absorbé par les devoirs de sa position, il ne s'est fait encore connaître par aucun travail de longue haleine ; mais il nous annonce qu'il en prépare un sur les études homériques des Ptolémées. La dissertation que nous annonçons aujourd'hui est du meilleur augure ; elle fait preuve d'une méthode excellente dans les matières de critique, d'une méthode parfaitement digne de l'école de Ritschl d'où sont sortis tant de bons professeurs de gymnase. La chose peut sembler singulière ; mais elle est vraie. La critique des textes, telle qu'elle est enseignée et pratiquée dans

les cours et le séminaire de M. Ritschl, a pour résultat d'exercer merveilleusement à l'interprétation, à la vraie compréhension des auteurs ; ceux qui en douteraient n'ont qu'à parcourir les *Emendationes* de M. Krauss.

On sait que le texte des lettres de Cicéron est loin d'être correct ; il donne beaucoup à faire à la critique. Le meilleur manuscrit est le *Medicaeus*, dont l'autorité a été méconnue par beaucoup d'éditeurs et commence seulement à reprendre faveur. Il est parfois moins correct que les autres ; mais cela tient à ce qu'il a été moins corrigé par des copistes maladroits, en sorte qu'il est beaucoup plus près qu'eux de la vraie leçon. M. Kr. s'appuie donc avec raison sur ce manuscrit dans les corrections qu'il propose et qui, loin d'être téméraires, sont très-bien motivées et justifiées. Presque toutes sont des modèles de bonne critique conjecturale, ne s'appliquent qu'à des passages incontestablement corrompus et portent un tel caractère d'évidence qu'on se demande comment on n'y avait pas songé plus tôt.

Nous ne saurions mieux le faire comprendre qu'en en reproduisant un spécimen. On lit dans la lettre de Cicéron à César, XIII, 16 (éd. Orelli et Baiter) : *P. Crassum ex omni nobilitate adolescentem dilexi plurimum, et ex eo cum ab ineunte eius aetate bene speravissem, tum † per me existimare coepi* [*ex*] *iis iudiciis, quae de eo feceras, cognitis*. Les premiers éditeurs avaient déjà reconnu que le verbe *existimare*, correspondant à *bene speravissem* (la réalisation opposée aux espérances), devait avoir aussi pour complément un adverbe qui devait se cacher sous le *per me* qui n'a ici absolument aucune signification. Lambin a donc corrigé *tum* OPTIME *existimare coepi*. M. Kr. accepte cette correction, mais il observe qu'au *cum ab ineunte eius aetate* devait correspondre après *tum* une indication de temps, et reconnaît dans *per* le reste de *nuper*. Il reste encore une difficulté que l'édition d'Orelli écarte en supprimant le *ex* devant *iis*. Il est évident que, si l'on veut s'en tenir au texte des manuscrits, ou bien cet *ex*, ou bien le *cognitis* est superflu. M. Kr. fait remarquer dans le *Medicaeus* l'orthographe inusitée *iis* pour *eis* et en conclut que probablement ces trois lettres ne proviennent pas du pronom *is* ; de là l'idée toute naturelle de lire *eximiis*. La phrase est ainsi parfaitement limpide et cicéronienne : *et ex eo cum ab ineunte eius aetate bene speravissem, tum nuper optime existimare coepi eximiis iudiciis quae de eo feceras cognitis*.

M. Kr. ne change point systématiquement les textes ; il défend parfois la leçon des manuscrits contre tous les éditeurs, ainsi XIII, 69 : *Haec ad te eo pluribus scripsi ut intelligeres me non vulgare nec ambitiose sed ut pro homine intimo ac mihi pernecessario scribere*, il soutient que *vulgare* ne doit point être changé en *vulgariter*, comme l'ont fait tous les manuscrits excepté le *Medicaeus*, et, s'appuyant sur un passage de la lettre suivante ayant à peu près le même sens, il pense que nous avons ici le verbe *vulgare*, employé exceptionnellement sans régime, dans le sens de « être banal, » ou « donner une recommandation au premier venu », comme, dans la lettre 70, *in vulgus tribuere* (sc. commendationes). Ceci nous paraît assez concluant.

Dans la lettre I, 1, 3, M. Kr. montre que les mots : *animadvertebatur Pompeii*

familiares assentiri Volcatio proviennent d'une annotation marginale. Lettre I, 2, 1 il établit nettement le sens de *discessionem facere* et prouve qu'il faut lire : (*Lupus*) *intendere coepit, ante se oportere discessionem facere quam* CONSULARES (au lieu de *consules* que portent les mss.). — I, 7, 2 il défend la leçon du *Medicaeus*; *non tam memores*. — Il soutient encore l'autorité de ce ms. dans la phrase *non* ALIQUO *erga me singulari beneficio* (I, 9, 4) et dans l'admission des formes *comarguit* pour *coarguit* (III, 8, 7) et *Philomeli* pour *Philomelii* (même lettre). — IV, 15, il propose l'excellente correction *brevi te* (pour *breviter*) *commonendum putavi*. — V, 10, 2 l'intercalation devant *bona direpta* du mot *ob*, dont l'omission par un copiste s'explique si facilement, rend la phrase parfaitement claire et écarte les conjectures plus téméraires par lesquelles on avait voulu corriger ce passage. — VI, 5, 3, M. Kr. lit : *Cui rei adde eam spem* pour *Quare ad eam spem*, ce qui s'appuie sur des arguments paléographiques très-plausibles. — Nous ne pouvons reproduire, même en abrégé, toutes les corrections ultérieures de M. Kr. Elles concernent les passages suivants : VII, 12 ; VII, 23, 2 ; VII, 26; V, 8 ; VIII, 13; IX, 4; IX, 6 ; IX, 18; IX, 20; IX, 24; X, 14; X, 22 ; XII, 7; XV, 20 ; XVI, 3 ; XVI, 8; et nous les recommandons comme les précédentes à l'attention de tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent des lettres de Cicéron, surtout à ceux qui voudraient les traduire ou les publier; car comme nous l'avons dit, elles concernent, pour la plupart, des passages dont le sens est resté obscur à tous les éditeurs et traducteurs.

Le reste de l'opuscule, depuis la page 36, est consacré par l'auteur à rechercher quel est le Cassius qui a écrit la lettre XII, 13. Cette question est résolue aussi d'une façon satisfaisante. Il est maintenant certain que l'entête de la lettre porte dans les mss. un faux prénom, qu'il faut lire *L. Cassius* et non *C. Cassius* et qu'il s'agit du fils de *L. Cassius Longinus*, frère de C. Cassius le meurtrier de César.

La lettre à M. Ritschl, qui sert de préface à cette brochure, rappelle en quoi consistait l'enseignement si fécond du maître ; elle le montre tel qu'il était à Bonn dans ses cours, dans son séminaire, et dans les conversations privées où il excitait ses élèves au travail et leur donnait libéralement tous les conseils dont ils avaient besoin.

Il est resté malheureusement plus de fautes d'impression qu'il n'y en a d'ordinaire dans les ouvrages sortis des excellentes presses de Teubner; ainsi p. 39, *In his Schützius erat* (l. *errat*) ..... *immo errat* (l. *erat*) *filius*.

CH. M.

---

162. — **Geschichte der Sigambern** und der von den Rœmern bis zum Jahr 16 nach Christo im nordwestlichen Deutschland geführten Kriege, von M. F. ESSELEN. Leipzig, Grunow, 1868. In-8°, vi-388 p. — Prix : 8 fr.

M. Esselen s'est voué depuis de longues années à l'élucidation de toutes les questions historiques et topographiques qui se rattachent à la province de Westphalie, son pays natal, avant et pendant la domination romaine. La série complète

de ses travaux, dont les plus anciens remontent à 1853 et dont les plus récents sont cités en note [1], paraît avoir été reprise dans le présent volume, et coordonnée plus ou moins habilement pour nous offrir les résultats définitifs auxquels s'est arrêté l'auteur. M. E. a fouillé tous les recoins du pays pour y retrouver les traces de l'occupation romaine et du passage des armées impériales. Il a scrupuleusement réuni tous les témoignages des historiens de l'antiquité sur les luttes entre les Germains et Rome, et même les auteurs plus récents qui se sont occupés de ces luttes, mais il entasse souvent ses extraits pêle-mêle, sans en déterminer la valeur, et sans aucune liaison critique [2]. Il les commente en parcourant le pays en tous sens, étudiant partout le terrain lui-même, et nous fournit ainsi un manuel topographique qui sera très-utile à ceux qui voudront aller au fond des récits romains. Ce qui manque surtout au travail de M. E. c'est la méthode. Il règne un désordre incroyable dans son ouvrage et l'on y passe sans cesse d'un sujet à un autre, pour revenir ensuite au premier. Ainsi, dans l'*Introduction* même, nous nous trouvons tout à coup en présence d'un *excursus* relatif aux ponts jetés par César sur le Rhin, suivi lui-même d'un *appendice* (p. 16) sur l'opinion exprimée à ce sujet par l'auteur de l'*Histoire de César* [3]. On ne s'explique pas le moins du monde pourquoi M. Esselen n'a point placé ces deux fragments au chapitre V où il parle des guerres de César. C'est embrouiller comme à plaisir le lecteur [4]. Le titre de l'ouvrage doit faire l'objet d'une remarque préliminaire; la première partie en aurait dû être supprimée, car M. E. ne nous donne point une histoire des Sigambres et, à vrai dire, il ne pouvait nous la donner. En effet nous n'en connaissons, pour l'époque dont parle notre auteur, précisément que leurs guerres avec les Romains. Ce que M. E. nous dit en outre des Sigambres (qu'il identifie, à ses risques et périls, avec les *Gambrivii* de Tacite) se compose de notices générales données par les écrivains latins sur tous les habitants des pays entre le Danube et le Rhin, et il n'existe aucun motif pour appliquer ces passages aux Sigambres en particulier [5]. Disons à cette occasion que ce n'est pas sans surprise que nous voyons l'auteur citer des écrivains vieillis comme Adelung et Luden, tandis que l'ouvrage de Waitz, devenu classique à juste titre, n'est pas une seule fois nommé [6]. Plus intéressant que ce chapitre sur

---

1. Das Kastell Aliso, der Teutoburger Wald und die Pontes longi. Hannover, 1857. — Zur Geschichte der Kriege zwischen den Rœmern und Deutschen. Hamm, 1862. — Zur Frage wo Cæsar die beiden Rheinbrücken schlagen liess. Hamm, 1864.

2. Ainsi il mettra sur le même rang comme sources historiques, Tacite, Velleius, Suétone, Dion Cassius et Zonaras.

3. Napoléon III fait passer César près de Bonn, en 56 av. J.-C.; M. Esselen au contraire place le pont sur le Rhin à Kaiserswerth, près de Düsseldorf.

4. Voyez encore p. 104, 334, etc.

5. M. E. parle à la p. 9 de l'habitude des Sigambres d'enfouir leurs récoltes dans des fosses pour les hiverner; il n'aurait pas eu besoin d'aller chercher des faits analogues en Bactrie. De nos jours encore les paysans d'Alsace hivernent leurs pommes de terre dans des excavations pareilles, pratiquées dans le champ même.

6. Ce n'est pas chez lui en tout cas qu'il aurait appris que les Suèves s'appelaient ainsi parce qu'ils menaient une vie errante (*schweifen* = errer) et qu'on donnait ce nom aux peuples germaniques dont les propriétés étaient encore indivises (p. 3).

le peuple des Sigambres est le chapitre suivant qui traite *des limites du pays des Sigambres*. M. E. leur assigne comme demeure un territoire d'environ 140 lieues carrées, qui coïncide en gros avec le district (*Regierungsbezirk*) actuel d'Arnsberg. Sans contester les données de l'auteur, qui sont basées sur des études topographiques détaillées, nous devons faire observer cependant qu'il y a quelque chose d'arbitraire à fixer des limites précises à ces peuplades germaniques, sans cesse en lutte avec leurs voisins, s'agrandissant tantôt et tantôt refoulées, quittant plus tard leurs foyers pour aller chercher fortune ailleurs ou transplantées de force par les Romains vainqueurs; les données que l'on peut recueillir à leur sujet ne sont en tout cas exactes que pour un laps de temps assez restreint. On doit regretter vivement que M. E. n'ait pas joint à son livre une carte ou, ce qui vaudrait mieux encore, plusieurs cartes très-détaillées; malgré ce qu'en dit l'auteur à la p. 19, c'est une grave lacune, car puisque le principal mérite de l'ouvrage réside précisément dans la discussion minutieuse d'une foule de questions topographiques, on ne peut suivre les raisonnements de l'auteur et surtout les juger qu'avec une connaissance approfondie du pays. Après un chapitre traitant des incursions de César sur le sol germain, M. E. nous entretient des expéditions d'Agrippa, de Lollius, de Drusus et discute longuement, trop longuement même (car il y avait moyen d'être plus bref sans rien oublier), la situation du *castellum* d'Alise, si controversée de nos jours. Il examine et rejette successivement les opinions qui le mettent à Liesborn, Elsen, Ringbocke, Haltern, Hamm et Lippborg et la place à quelque distance de Hamm, à l'ancien confluent de l'Ahse et de la Lippe. Puis il arrive au soulèvement d'Arminius et à la défaite de Varus, sujet de prédilection des sociétés savantes de la Prusse rhénane, du Hanovre et de la Westphalie, sujet éternellement controversé et qui forme en quelque sorte une question d'Alésia germanique. M. E., qui n'énumère pas tout, ne discute pas moins de *vingt-trois* ouvrages plus ou moins modernes sur la question, sans compter tous les renseignements de l'antiquité. Je trouve que c'est pousser encore beaucoup trop loin le désir légitime d'être complet. Sans nous arrêter aux innombrables hypothèses émises sur la situation de ce fameux *saltus Teutoburgicus*, mentionné par Tacite, disons seulement que d'après M. E. la bataille eut lieu près de Havixbrock, au sud de la ville de Beckum. Le dernier point d'importance examiné dans l'ouvrage est la situation des *pontes longi*, célèbres dans les luttes de Germanicus et de son lieutenant Cécina, contre les Bructères et les Chérusques. M. E. les place près de Terhaar dans les tourbières de Burtang (*Burtanger Moor*) situées sur les confins de la province de Drenthe et de la Frise prussienne. On y a retrouvé des digues et autres constructions en bois que certains archéologues affirment remonter aux Romains. D'autres savants, il est vrai, les font remonter seulement au moyen-âge. Ici, comme en général pour la plupart des questions soulevées par M. E. il est malaisé de hasarder un verdict. Il serait absolument nécessaire d'examiner les localités *de visu* pour prononcer un jugement compétent. — Un appendice est consacré à certains champs des environs de Beckum où des fouilles ont mis au jour de nombreux

cadavres d'hommes et de chevaux. On a fait toutes les suppositions imaginables sur ces corps ensevelis pêle-mêle, ainsi que le montre le plan dont M. E. accompagne cette étude. On y a vu successivement des compagnons d'Arminius ou de Germanicus, un cimetière payen, un cimetière chrétien, des Saxons ou des Francs du temps de Charlemagne, des routiers de la guerre de Soest (1444-1449), etc. M. E. penche pour des Germains tués dans une lutte quelconque au Ier siècle.

L'ouvrage de M. Esselen, dont nous reconnaissons du reste les nombreux mérites, gagnerait beaucoup à être refondu par son auteur, mieux coordonné dans son ensemble, limité quant à son sujet aux guerres entre Romains et Germains, sans essayer l'histoire impossible des Sigambres. M. E. en écarterait toutes les répétitions inutiles, les réminiscences personnelles, les traductions *in extenso* de textes qu'il suffirait de résumer en quelques mots, il pèserait davantage les opinions contradictoires au lieu de les énumérer toutes, il ajouterait de bonnes cartes topographiques et des plans détaillés (p. ex. pour les *pontes longi*)[1]. Alors seulement ses travaux seront appréciés à leur juste valeur et deviendront d'un secours précieux à tous ceux qui en étudiant les historiens romains, essayent de se rendre compte des faits qu'ils rapportent et ne se bornent pas à des études de style ou de grammaire.

Rod. Reuss.

---

163. — **Die handschriftlichen Gestaltungen der Chanson de geste « Fierabras »** und ihre Vorstufen, von Dr Gustav Grœber. Leipzig, Vogel, 1869. In-8°, x-111 p. — Prix : 3 fr. 25.

Cet opuscule, par la méthode qui y est appliquée, est dans l'histoire de l'étude de l'ancienne littérature française un événement assez important. C'est la première fois qu'on essaie de soumettre les manuscrits d'une chanson de geste à un véritable travail critique, et si les conclusions auxquelles est arrivé M. Grœber ne sont pas toutes également solides, il n'en est pas moins évident que la voie dans laquelle il a l'honneur de s'engager le premier est la seule par laquelle on puisse arriver à des résultats scientifiques sur le sujet. Je vais donner une analyse sommaire de ce remarquable travail, en indiquant les points où l'auteur me semble trop s'avancer ou être dans l'erreur. Pour les élucider à fond, il faudrait néanmoins une étude détaillée qui aurait, je le crois, un véritable intérêt, mais qui ne saurait être même abordée ici; je la reprendrai sans doute ailleurs quelque jour.

La chanson de *Fierabras*, en alexandrins rimés, nous a été conservée dans six manuscrits français signalés jusqu'à ce jour. Les éditeurs de ce poème dans les *Anciens poètes de la France* n'ont malheureusement connu que quatre de ces manuscrits, *a* (B. I. fr. 12603, xive s.), *b* (B. I. fr. 1500, xve s.), *c* (*Brit. Mus. Reg.* 15 E vi, xve s.), *d* (Bibl. Vat., mss. de la reine de Suède, 1616, daté de 1317). Depuis on a fait connaître deux nouveaux manuscrits, l'un qui se trouve

---

1. Lisez p. 333 *Einwohner* pour *Einnahme* et planche 1, Havixbrock pour Harixbrock.

à la bibliothèque de l'Escorial (décrit, avec les variantes importantes, par M. Knust dans le *Jahrbuch für rom. Litteratur,* t. IX, p. 44-72), l'autre qui appartient à M. Ambroise-Firmin Didot, à Paris (voy. Gautier, *Ep. fr.*, t. II, p. 306); M. Gr. désigne par E le ms. de l'Escorial, par D le ms. Didot. Or ces deux manuscrits, restés inconnus aux éditeurs, sont tous deux du XIIIe siècle et des premières années de ce siècle, tandis que les quatre autres sont du XIVe et du XVe; ils ont en outre, comme le montre M. Gr., une importance particulière. Il fait voir en effet qu'aucun des six manuscrits ne dérive directement d'un des autres, mais qu'ils se divisent en deux familles, dont l'une comprend *a b c d* et dérive d'un prototype (perdu) désigné par *w*, tandis que l'autre se compose des deux mss. D E et a pour source un texte (également perdu) désigné par *z*. On voit donc que la connaissance des quatre manuscrits *a b c d* était absolument insuffisante pour reconstituer le texte primitif, source de *w* et de *z*, texte désigné par *y*, et qui ne doit comprendre que ce qui est commun à *z* et à *w*. Toute cette argumentation de M. Gr. est un modèle de critique sûre et méthodique, et l'auteur y a d'autant plus de mérite qu'il n'a eu de renseignements suffisants que pour deux de ces six mss., *a* et E. Les éditeurs français n'ont fait connaître qu'un très-petit nombrs des variantes de *b c d*, et le ms. Didot n'est connu que par une vingtaine de vers qu'a publiés M. Gautier [1]. Et à ce propos je dois faire observer combien est peu satisfaisante la méthode suivie par les éditeurs de ce poème : « Le texte du ms. *a*, disent-ils (p. xx), n'est pas très-pur, » il s'en faut; mais il est encore, dans son ensemble, et plus complet et plus » correct que celui des trois autres manuscrits; aussi l'avons-nous suivi de » préférence. » On voit tout ce qu'il y a de vague et d'arbitraire dans cette « préférence » dont on se départ en certains endroits. La seule méthode à suivre pour les éditeurs était celle qu'a mise en pratique, à leur défaut, M. Grœber; ils devaient d'abord résoudre la question de savoir si *a b c d* (puisqu'ils ne connaissaient que ces textes) étaient copiés l'un sur l'autre; la réponse étant négative, il en résultait clairement que le texte de *w* (le seul qu'ils pussent prétendre restituer) se composait de tout ce qu'*a b c d* avaient en commun, ou de ce que trois, ou même deux de ces mss. offraient d'identique, en regard de la leçon ou des deux leçons différentes des autres textes. Au lieu d'entreprendre ce travail, ils ont suivi une tout autre voie, beaucoup plus commode assurément, mais bien moins scientifique : ils ont imprimé le ms. « le plus correct et le plus complet, » en remédiant çà et là à ses fautes et à ses lacunes à l'aide des trois autres, invoqués au hasard suivant qu'ils paraissaient donner une leçon plus ou moins bonne. Qui ne voit qu'en agissant ainsi ils ont constitué un texte qui n'a

---

1. J'ai eu autrefois ce manuscrit entre les mains, et je puis affirmer que la conjecture de M. Knust, reprise et fortifiée par M. Gr., sur sa parenté avec E, est mise hors de doute par la comparaison de l'ensemble. Seulement le ms. Didot, copié en Angleterre par quelque jongleur ignorant, est rempli des fautes les plus grossières; il n'y a guère de vers qui ne soient défectueux en quelque façon; au contraire le ms. de l'Escorial offre un texte copié avec soin et intelligence.

jamais existé tel quel ? Il est temps que les règles de la critique soient appliquées dans leur rigueur à la publication de nos anciens poèmes, et on ne saurait trop répéter que le premier soin d'un éditeur doit être la classification des manuscrits d'après leur rapport de filiation ou de collatéralité : c'est seulement une fois ce travail fait qu'il peut essayer de constituer son texte. Quant à la *correction* d'un des manuscrits, elle a une tout autre valeur; elle peut servir à fixer les formes de langue et de versification, mais aucunement le texte lui-même. Ainsi, dans notre espèce, le ms. Didot, qui est un véritable monstre de langue, offre très-souvent une leçon préférable à celle du ms. *a*, qui paraît cependant écrit à peu près dans le dialecte du poète. Je ne puis que renvoyer sur ce point aux observations excellentes qui ont déjà été faites dans cette revue par notre collaborateur M. Bartsch [1].

La découverte des mss. D E agrandissait et compliquait le problème. Dès lors la forme à restituer n'était plus *w*, mais *y*, c'est-à-dire que (la non-filiation de *w* et *z* étant bien établie) il en résultait que tout ce qui se trouvait également dans *w* et *z*, s'était aussi trouvé dans le texte antérieur d'où ils dérivaient l'un et l'autre, c'est-à-dire dans *y*; du même coup on avait un critérium à peu près infaillible pour discerner, en cas de désaccord, ce qui dans les mss. *a b c d* était primitif, c'est-à-dire représentait *w*, ce qui dans les mss. D E était primitif, c'est-à-dire représentait *z*. Si en l'absence du groupe *z* les quatre mss. *a b c d* offraient quatre leçons différentes, le problème était insoluble; mais si une de ces variantes se retrouvait dans un des deux mss. du groupe *z* (d'ailleurs indépendant du groupe *w*), il est clair que c'était la bonne. Fait avec soin et sur chaque vers des six manuscrits, ce travail serait arrivé presque à coup sûr à restituer d'une part *z* (D d'accord avec E, ou D ou E isolément d'accord avec *w*), d'autre part *w* (*a b c d* d'accord, ou trois ou deux des mss. d'accord contre un isolé ou deux différents, ou un des mss. différant des trois autres, eux-mêmes différents, et d'accord avec *z*). Restait cependant une question de première importance : puisque *w* et *z* sont deux rédactions différentes, quand elles ne sont pas d'accord, quel texte faut-il préférer ? en d'autres termes, *y* est-il plus fidèlement représenté dans *w* ou dans *z* ? En l'absence de preuves, la présomption est pour *z*, qui comprend deux mss. plus anciens d'un siècle que le plus ancien des mss. du groupe *w*; toutefois ce n'est là qu'une raison assez faible de décider. La valeur d'un ms., comme le rappelle fort bien M. Gr. d'après Wolf [2], n'est pas toujours en raison directe de son ancienneté; il est clair que les mss. *w*, bien qu'ils soient des XIVe et XVe siècles, s'appuient sur des textes antérieurs, et, s'ils sont fidèlement transcrits, ils sont supérieurs à des textes plus anciens mal établis. La critique en se-

---

1. 1866, t. II, p. 409.

2. Ces paroles ne sauraient être trop souvent citées, surtout en présence des vues fausses si généralement répandues sur la critique : « Novitas codicum non majus vitium » est quam hominum adolescentia; etiam hic non semper aetas sapientiam affert : ut » quisque antiquum et bonum actorem bene sequitur, ita bonus est (*Proleg. ad Hom.*, « p. vij). »

rait donc réduite à se décider par des considérations de goût qui ne doivent l'influencer qu'à défaut d'autres indices, si elle ne recevait, pour résoudre la question, un secours qui d'autre part la complique notablement.

Il existe, on le sait, du *Fierabras,* une rédaction provençale. MM. Krœber et Servois, les éditeurs du poème français, ont démontré que ce texte était un texte français recouvert simplement d'un vernis provençal[1] : il n'y a plus à revenir sur ce point; il est hors de toute contestation. Ce poème provençal représente donc une rédaction française qui n'existe que sous cette forme : il est facile de voir que cette rédaction n'est ni celle de *w*, ni celle de *z;* elle s'en distingue dès le premier abord de deux façons : 1° elle contient au début un épisode de 600 vers environ qui ne se trouve ni dans *w*, ni dans *z*; 2° dans le corps du texte au contraire elle a environ 1800 vers de moins que le texte français (*y*) qui résulterait de *w* comparé à *z*. Quelle est la valeur de ces deux divergences? et doivent-elles être placées sur la même ligne? — M. Gr., par des raisonnements extrêmement spécieux, se détermine pour une conclusion favorable dans les deux cas à la rédaction provençale. Suivant lui, d'une part, la suppression de l'épisode du début est un fait postérieur, propre à la rédaction *y*; d'autre part l'addition des 1800 vers en question est également propre à *y*, et ils n'existaient pas dans la rédaction primitive. Il regarde donc *y* comme une dérivation de *x*, source de P (le poème provençal[2]), et allant plus loin il prétend que la rédaction *x* elle-même contient des additions, des modifications et des altérations de tout genre; il n'en impute d'ailleurs aucune (sauf deux cas sans importance) au versificateur provençal. Il propose donc de ne regarder comme ayant fait partie de *x* que ce qui se trouve dans P et dans *y*, après quoi on soumettra *x* à un travail propre, tout de goût et de logique, pour en tirer *x'*, ou la forme primitive du poème. — Sur aucun de ces points je ne partage l'opinion de M. Gr., et je compte dire ailleurs pourquoi ; j'espère que l'ingénieux auteur se rendra aux preuves qu'il m'a lui-même aidé à rassembler contre lui : je me bornerai ici à dire que c'est l'emploi de l'analyse philologique, trop négligée par M. Gr., qui m'a amené à révoquer en doute, puis à rejeter les résultats de sa critique. Suivant moi, P (ainsi que David Aubert et le poème italien) remonte à une rédaction intermédiaire (qu'on peut appeler *x*) qui avait ajouté l'épisode du début à la chanson plus ancienne; quant aux lacunes qui distinguent P dans le reste du poème, la plupart sont de véritables suppressions (quelques-unes, cela va sans dire, sont primitives), et pour un assez grand nombre on peut prouver qu'elles sont le fait du versificateur pro-

---

1. Je l'ai appelé *un calque servile*, et M. Gr. adopte cette expression, qui n'est peut-être pas *absolument* juste; mais ce qui est vraiment fausser la question, c'est de dire avec M. Léon Gautier (*Ep. fr.*, t. II, p. 314) que le texte provençal est « un insigne plagiat ». Il n'y a pas là plus de plagiat que dans la transcription en normand d'un texte écrit en picard.

2. M. Gr. démontre péremptoirement que la compilation de David Aubert au xve siècle (on n'en connaît que les rubriques) et le poème italien de *Fierabraccia* ont connu l'épisode du début de P et ont par conséquent la même source.

vençal[1]. Telle est la thèse, opposée à celle de M. Gr., que je crois devoir soutenir. Pour la seconde proposition, la comparaison du texte de David Aubert serait un indispensable élément de discussion. Ainsi donc, d'après moi, *x* et *y* proviennent parallèlement d'un texte antérieur (que je désigne par O), qui ne comprenait pas l'épisode propre à *x* et qui, dans le reste du poème, est conservé plus ou moins fidèlement, tantôt dans *x*, tantôt dans *y*. La comparaison de *x* montre, comme le fait voir M. Gr., que dans le sein de *y*, c'est le groupe *z* (E D) qui se rapproche le plus de l'original : de là une quasi-certitude dans la restitution de O; car la plupart des vers qui ont disparu dans *w* (*a b c d*) se retrouvent également dans *z* et dans P, et appartenaient par conséquent à O; quant aux vers de *y* qui manquent dans P, il faudrait, par la comparaison de David Aubert (et même du poème italien), s'assurer s'ils manquaient dans *x*, et au cas plus que probable où ils seraient démontrés y avoir existé et avoir été supprimés par P, les regarder sans hésitation comme faisant partie de O[2].

La restitution de O ne terminerait pas cette enquête critique[3]. J'ai fait voir ailleurs (*Hist. Poét. de Charlemagne*, p. 251 ss.) que *Fierabras* se compose : 1° d'un épisode ancien, le combat de Fierabras et d'Olivier; 2° d'une suite d'un tout autre genre et sans doute de pure invention. J'ai montré aussi que cet épisode ancien avait été extrait d'une chanson de geste de la première époque, perdue aujourd'hui, mais dont Philippe Mousket († 1242) nous a conservé le sommaire dans sa chronique. M. Gr. accepte toute cette hypothèse; seulement il pense que j'ai eu tort de donner à cette chanson le nom de *Balan*. Suivant lui, les deux parties du poème n'ont pas seulement une origine distincte; elles sont l'œuvre de deux auteurs; le premier, d'accord avec Mousket, ne connaît que Fierabras, et place encore, d'après la tradition, la scène en Italie; le second au contraire transporte tacitement en Espagne le théâtre des événements et introduit Balan et Floripas, père et sœur de Fierabras, dont la première partie (sauf deux ou trois vers interpolés) ne sait rien. Je ne crois aucunement que la première partie de notre texte soit un fragment du poème primitif; elle est trop bien rimée, et d'allures trop modernes comme style, et je ne vois pas la nécessité d'admettre deux poètes; il n'y a rien d'étonnant à ce que l'auteur du tout, remaniant, pour en faire sa première partie, un épisode de l'ancienne chanson, ait laissé subsister des contradictions entre cette partie et celle qui est de son invention pure[4]. Quant

---

1. Il en résulte qu'il n'a pas suivi son texte avec l'absolue fidélité que lui attribue M. Gr., qui le regarde comme équivalent à un manuscrit français.

2. Il faudrait encore utiliser, pour ce travail, les deux rédactions en prose, celle qui a été maintes fois publiée (elle se rapporte à *w* d'après M. Gr.) et celle du ms. de l'Arsenal, que le passage cité par M. Gautier (l. l. p. 312) ne permet pas d'apprécier et de classer.

3. Quant aux efforts de M. Gr. pour aller plus loin que O (*x* d'après lui) et séparer l'*authentique* de ce qui a été ajouté plus tard, je regarde ces tentatives *lachmanniennes* comme très-arbitraires et au moins beaucoup trop prématurées.

4. Voy. les observations à peu près identiques qu'a présentées M. Weil dans le dernier numéro, p. 98.

au nom de *Balan* donné à cette chanson ancienne, les raisons de M. Gr. pour le supprimer paraissent assez fortes ; j'avais surtout été conduit à le choisir par les rubriques de David Aubert, où on voit Balan apparaître dès le début du récit ; mais il est possible que ce soit une addition du prosateur du xve siècle ; cependant, avant de souscrire définitivement à la conclusion de M. Gr., je demanderais une enquête supplémentaire.

Je ne puis que répéter en terminant ce que j'ai dit au début. Cet ouvrage témoigne chez son auteur de toutes les qualités du critique ; il fait honneur à l'école dont il est sorti (l'ouvrage est dédié à M. Ebert, le savant professeur de Leipzig). Puisse-t-il être suivi de beaucoup d'autres conçus dans le même esprit et exécutés avec le même talent ! puisse-t-il surtont contribuer à introduire dans le domaine auquel il est consacré un esprit de critique et de méthode qui y est encore presque inconnu ! G. P.

---

164. — **Josias Glaser et son projet d'annexer l'Alsace à la France en 1639,** par Rodolphe Reuss. Mulhouse, 1869. Gr. in-8°, 23 p. (Extrait de la *Revue d'Alsace.*)

M. R. Reuss, qui prépare une histoire de l'Alsace pendant la guerre de Trente Ans, a rencontré, en fouillant les archives de la capitale de sa province, un mémoire inédit de Josias Glaser, pensionnaire de la couronne de France à Strasbourg. Ce mémoire lui a paru curieux, et il l'est beaucoup en effet. Félicitons M. Reuss d'avoir trouvé un tel document ; félicitons-le surtout de l'avoir si bien publié (p. 16-23). Le texte, scrupuleusement reproduit, a été entouré d'excellentes petites notes. Il est précédé d'une notice sur le diplomate strasbourgeois qui, dès 1639, avait proposé à Louis XIII l'annexion de l'Alsace à la France. M. R., à force de chercher dans les archives de Strasbourg des renseignements sur ce personnage inconnu à tout le monde, est parvenu à nous en donner une biographie qui, si l'on tient compte de toutes les difficultés vaincues, est un petit chef-d'œuvre de patience et de sagacité. Très-probablement fils du professeur Philippe Glaser, Josias naquit vers 1590 : il fut secrétaire du Conseil des Quinze en 1616, devint bailli de la république de Strasbourg à Wasselonne à la fin de 1618, redevint secrétaire du Conseil des Quinze en juillet 1620, fut envoyé à Francfort en 1628, à Zurich et à Berne en 1631, à Paris en cette même année ; l'année suivante, on le trouve résident de Suède à Strasbourg. En 1646, il va rejoindre les plénipotentiaires français à Munster. Il disparaît à partir de l'année 1649. De nouvelles découvertes permettront sans doute à M. R. de compléter son intéressante notice. C'est surtout aux Archives des Affaires étrangères que ces découvertes semblent devoir se faire. Aussi unissons-nous nos vœux à ceux que forme (p. 4) M. R. pour que *tous* les travailleurs sérieux obtiennent enfin l'autorisation de profiter des trésors historiques accumulés dans ces archives, et pour que la qualité de Français ne soit plus en quelque sorte, aux yeux des conservateurs de ce dépôt, un titre formel d'exclusion. T. de L.

VARIÉTÉS.

Un dictionnaire biographique des Alsaciens célèbres.

On tente en ce moment en Alsace une entreprise qui pourrait être imitée dans d'autres provinces de notre pays, et qui mérite d'être signalée aux lecteurs de la *Revue*. Il va se publier à Mulhouse, sous le patronage de la *Société des monuments historiques d'Alsace*, un dictionnaire biographique des Alsaciens célèbres. La liste des hommes plus ou moins éminents qui doivent figurer dans cette encyclopédie provinciale vient de paraître, avec quelques spécimens biographiques. Pour diriger cette vaste entreprise, le comité du Haut-Rhin a fait choix de M. G. Stoffel, correspondant du ministère de l'instruction publique, très-avantageusement connu par sa collaboration à la grande collection des *Weisthümer* de Jacob Grimm et par la publication récente du *Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin*. La liste préparatoire effraye un peu le lecteur à première vue, car elle ne contient pas moins de *deux mille cinq cents* noms, ce qui n'a point empêché certaines personnes de ne pas la trouver assez complète[1]. Ce chiffre élevé montre assez qu'elle renferme des noms qui n'ont qu'une mince réputation locale et même quelques-uns qui n'ont guère de droits à y figurer. Les collaborateurs promettent d'être nombreux; nous nommerons seulement ici MM. L. Spach, Aug. Stœber, Ignace Chauffour, X. Mossmann, Straub, E. Müntz, etc., etc. Néanmoins ce sera bien là que le directeur de l'entreprise rencontrera le plus de difficultés pour son travail. Il est évident que ce n'est qu'en confiant à des hommes compétents, c'est-à-dire *spéciaux*, la rédaction des nombreux articles de son *Dictionnaire*, qu'il lui conservera une valeur scientifique. Or, trouvera-t-il des spécialistes de bonne volonté pour ses innombrables clients? Et cependant il faut absolument qu'il ne se laisse point envahir par les *dilettanti*, qui se contenteraient d'amplifier les notices de quelque autre recueil, avec toutes leurs lacunes et toutes leurs erreurs. Il lui faudra non moins soigneusement proportionner la longueur des articles à l'importance des personnes; ne pas épargner la place aux biographies vraiment importantes, tout en écartant les développements littéraires et les « jugements » que chaque lecteur pourra formuler à sa guise, mais réduire impitoyablement à trois ou quatre lignes les individualités obscures qui fourmillent sur sa liste. M. Stoffel, en agissant ainsi, blessera peut-être l'amour-propre ou les susceptibilités exagérées de quelque collaborateur prolixe ou trop enthousiaste, — il doit savoir que pour une besogne pareille ces petits déboires sont inévitables, — mais il rendra service à la science.

Nous souhaitons toute chance à cette excellente entreprise qui n'intéresse pas seulement l'Alsace, mais aussi la France et l'Allemagne; grâce à la générosité

---

1. Dictionnaire biographique d'Alsace. Liste préparatoire. Mulhouse, Bader, 1869. 111 p. gr. in-4°.

d'un riche fabricant de Dornach, M. Engel-Dollfus, les débuts matériels du *Dictionnaire* sont assurés; puisse-t-il être plus heureux que la *Collection des Chroniques alsaciennes*, que l'on essayait de lancer naguère et qui vient d'échouer honteusement devant l'indifférence intellectuelle et le manque de patriotisme de ceux auxquels elle adressait en première ligne son appel!

Rod. Reuss.

La Revue Celtique.

Nous appelons toute l'attention de nos lecteurs sur la couverture de ce numéro, où nous publions partiellement le prospectus de la *Revue Celtique* que fonde notre collaborateur M. Gaidoz. Cette revue doit paraître aussitôt qu'elle aura trouvé deux cents souscripteurs; espérons qu'ils ne se feront pas attendre. Peu d'entreprises scientifiques méritent autant d'être encouragées; car il en est peu qui promettent de rendre autant de services à un aussi grand nombre de savants. Tous ceux qui s'occupent d'ethnographie européenne, de mythologie ou de littérature comparée, tous ceux qui étudient les origines de l'histoire et de la poésie moderne, tous ceux qui s'intéressent soit à la grammaire des langues indo-européennes, soit particulièrement à l'histoire des langues romanes, ressentent depuis longtemps avec amertume la lacune considérable qu'ouvre dans toutes ces études l'absence presque complète de travaux critiques et approfondis sur l'histoire, la religion, la littérature et l'idiome des peuples celtiques : tous ont le devoir d'aider autant qu'il est en eux le savant zélé et courageux qui a entrepris de combler cette lacune. M. Gaidoz a parfaitement compris que tant qu'il n'y aurait pas un lien habituel et persistant entre les pays celtiques où sont les matériaux de la science et les pays plus orientaux où sont les méthodes et les instruments, l'exploitation scientifique de ce vaste et riche domaine serait impossible. De là le plan véritablement large et cosmopolite sur lequel il a conçu sa *Revue;* non-seulement tous les noms illustrés dans l'Europe entière par des études celtiques figurent sur la liste de ses collaborateurs; mais encore, en admettant des articles écrits en *français*, *anglais*, *allemand* ou *latin*, il a donné un exemple excellent à suivre, à notre époque où les savants sont tous obligés de lire plusieurs langues et n'ont le temps d'apprendre à en écrire aucune autre que la leur. Il convient à la France, l'ancien pays celtique par excellence, devenue la première des contrées romanes et leur intermédiaire naturel avec le monde germanique, il lui convient d'être le centre du rapprochement fécond et de l'active concurrence que veut instituer M. Gaidoz. Ce n'est pas tous les jours que des idées de ce genre sont produites et proposées chez nous; elles ne peuvent que nous faire honneur. Ne laissons pas échapper la rare occasion d'encourager une œuvre à la fois nationale, européenne et scientifique, qui, si elle ne réussit pas chez nous, se refondera certainement ailleurs, à la honte du pays qui l'aura laissée avorter.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

LIBRAIRIE A. FRANCK (VIEWEG, PROPRIÉTAIRE),
67, rue Richelieu.

LA REVUE CELTIQUE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DES PRINCIPAUX SAVANTS
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

M. HENRI GAIDOZ.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS:

MM. H. d'Arbois de Jubainville, à Troyes (Aube); — Adolf Bacmeister, à Augsbourg (Bavière); — Barnwell, à Melksham, Wiltshire (Grande-Bretagne); — Anatole de Barthélemy, à Paris; — J. Becker, à Francfort-sur-le-Mein (Prusse); — J. G. Cuno, à Graudenz (Prusse); — Lorenz Diefenbach, à Francfort-sur-le-Mein (Prusse); — H. Ebel, à Schneidemühl (Prusse); — D. Silvan Evans, à Llanymawddwy, Merionethshire, North Wales (Grande-Bretagne); Samuel Ferguson, à Dublin (Irlande); — Giovanni Flechia, à Turin (Italie); — W. M. Hennessy, à Dublin (Irlande); — Eug. Hucher, au Mans (Sarthe); — P. W. Joyce, à Dublin (Irlande); — R. F. Le Men, à Quimper (Finistère); — F. Liebrecht à Liège (Belgique); — Adrien de Longpérier à Paris; — F. M. Luzel, à Plouaret (Côtes-du-Nord); — Th. Mac Lauchlan, à Edimbourg (Écosse); — Williams Mason, à Llanfair, Merionethshire (North Wales); — Max Müller, à Oxford (Grande-Bretagne); — Eugène Müntz, à Paris; — C. Nigra, à Paris; — Gaston Paris, à Paris; — John Peters, à Bala, North Wales (Grande-Bretagne); — Adolphe Pictet, à Genève (Suisse); — Ernest Renan, à Paris; — John Rhys, à Oxford (Grande-Bretagne); — Roget, baron de Belloguet, à Paris; Whitley Stokes, à Simla (Indes Anglaises); — J. De Wal, à Leyde (Hollande).

L'étude des langues, des littératures et des antiquités celtiques appelle l'attention du philologue, de l'historien et du lettré par l'importance du rôle que les Celtes ont joué dans l'ancienne histoire d'Europe et aussi par les richesses des littératures néo-celtiques. La période gauloise de notre histoire n'est pas la moins importante pour être la moins connue; Arthur et les romans de la Table-Ronde défrayent une bonne partie de la littérature du moyen-âge; le Purgatoire de saint Patrice et le Voyage de saint Brendan ont été racontés dans presque toutes les langues de l'Europe; on sait quelle vogue, au commencement de ce siècle, s'attacha pour un temps au nom d'Ossian. La vive et charmante imagination des races Celtiques a laissé dans leurs littératures des trésors inappréciés de poésie. Des écrivains de talent ont levé en partie le voile qui dérobait à nos regards la Bretagne Française; mais par la date récente et par le petit nombre de ses monuments, la littérature Bretonne est de beaucoup inférieure en importance aux littératures Irlandaise et Galloise. Les langues Celtiques n'ont pas une moindre valeur pour la Grammaire Comparée; il suffit de citer les grands travaux que leur consacrent les philologues de la savante Allemagne.

Il existe pourtant un grand obstacle au progrès des Études Celtiques, c'est l'absence d'union entre les savants qui les cultivent. On travaille isolément et comme dans l'obscurité. Pour les savants du continent, les Iles Britanniques,

ce principal refuge des races celtiques, sont presque en dehors du monde. Le vers de Virgile est encore vrai :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

Sur le continent on ne peut que difficilement savoir quels textes se publient, quels travaux se poursuivent là-bas. De leur côté, les savants des pays celtiques qui ont à leur disposition les monuments, les manuscrits, les traditions et la langue de leurs pays, cherchent souvent en vain des points de repère et de comparaison ; les travaux les plus importants de l'Europe savante n'arrivent qu'à grand'peine jusqu'à eux. Vienne une alliance entre les celtistes de tous les pays, et le jour se fera peu à peu sur l'histoire et la littérature d'une grande race. Cette alliance, nous espérons la réaliser.

La tâche nous tente d'autant plus que ces études ne sont pas encore représentées dans la presse savante du continent. Ce n'est pas qu'on ne trouve, de temps à autre, de bons mémoires sur ces matières dans la *Revue Archéologique*, dans la *Revue Critique* et surtout dans les *Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung*, mais de pareils travaux ne constituent pas le fonds ordinaire de ces revues, et ne touchent que quelques côtés des Études Celtiques. Nous voulons fonder une Revue consacrée uniquement aux Études Celtiques, et qui en embrasse toutes les faces : Philologie, Mythologie, Histoire, Histoire littéraire, et Archéologie, en tant que l'Archéologie éclaire directement l'Histoire et la Mythologie.

Nous croyons que sur bon nombre de points et surtout dans les questions qui touchent aux origines, la science celtique doit s'abstenir de prononcer un jugement définitif, avant que toutes les sources d'information aient été explorées avec soin. C'est dire que nous nous proposons dans cette Revue de publier surtout des matériaux et que nous nous abstiendrons de conclusions trop affirmatives.

Nous publierons : Des textes inédits (Irlandais, Écossais, Mannois, Gallois, Corniques, Bretons) avec traduction. Nous aurons soin de choisir des textes intéressants au point de vue soit de la Philologie, soit de l'Histoire littéraire, soit de la Mythologie ; — Des travaux de philologie sur les langues Celtiques prises en elles-mêmes, et sur leurs rapports avec les langues congénères ; — Des recherches sur la Religion des Gaulois et sur les superstitions et les traditions des populations néo-celtiques qui peuvent jeter de la lumière sur les anciennes croyances de la race celtique ; — Des dissertations sur des phases peu connues de l'histoire des races celtiques ; — Des mémoires sur l'histoire des littératures néo-celtiques et sur leurs rapports avec la littérature générale du moyen-âge ; — Une bibliographie, aussi complète que possible, des publications touchant les études celtiques qui auront été faites dans l'année.

De plus, nous avons l'intention de donner de temps à autre des réimpressions de textes celtiques intéressants pour la Philologie, ou pour l'Histoire littéraire, et qui seraient devenus tellement rares qu'on n'en connaîtrait plus que quelques exemplaires, tels que le Glossaire irlandais d'O'Clerigh, la grammaire galloise de Griffith Roberts, le Livre de prières gaëlique de Carswell, la collection de poésies gaëliques de Gillies, le *Tremenvan an ytron Maria*, et le *Buhez mab den*, etc.

La *Revue Celtique* paraîtra par livraisons trimestrielles d'environ 130 pages chacune. *Le premier numéro sera mis sous presse aussitôt que le nombre des souscripteurs aura atteint le chiffre de deux cents.* Le prix d'abonnement est de 20 fr. pour Paris et de 22 fr. pour les départements. Pour l'étranger, le port en sus.

Les souscriptions sont reçues par M. Vieweg, propriétaire de la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu, à Paris.

Le prospectus de la *Revue Celtique* sera envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. Vieweg.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 35 Quatrième année 28 Août 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

HARTWIG DERENBOURG Essai sur les formes des pluriels arabes. In-8°. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

A. CASTAN Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain. In-8° avec 3 pl. 3 fr.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. (Le n° 31 ne nous est pas parvenu).

N° 32. 31 juillet.

Théologie. JONGENCEL, Neue Entdeckungen auf dem Gebiete der biblischen Textkritik (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 134).— BONAVIA, Contributions to Christology (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 151; l'art. du *Centralbl.* est plus sévère que le nôtre). — *Histoire.* BÜCHSENSCHÜTZ, Besitz und Erwerb im griechischen Alterthume (Halle, Buchh. des Waisenhauses; ouvrage de première importance). — DE ROZIÈRE, Liber diurnus Romanorum Pontificum (Paris, ; article des plus favorables). — CARO, Geschichte Polens, III, 1286-1330 (Gotha, Perthes; ouvrage très-important, déjà célèbre). — LŒHER, Jakobæa von Bayern und ihre Zeit (Nœrdlingen, Beck). — *Jurisprudence.* BREMER, Die Rechtslehrer und Rechtsschulen im rœmischen Kaiserreich (Berlin, Guttentag; intéressant). — CONTZEN, Geschichte der volkswirthschaftlichen Literatur im Mittelalter (Leipzig, Priber; titre faux, ouvrage incomplet). — *Linguistique. Histoire littéraire.* MAX JACOB, bishop of Edessa, a Letter on Syriac Ortography..... edit. by Phillips (London, Williams and Norgate). — JULIEN, Syntaxe nouvelle de la langue chinoise (Paris, Maisonneuve). — BRAMBACH, Die Neugestaltung der lateinischen Orthographie (Leipzig, Teubner).

Jahrbuch für romanische une englische Literatur, hgg. von LEMCKE. T. X. Premier cahier.

P. 1. O. KNAUER, *Recherches pour servir à la connaissance du français du* XIVe *siècle* (suite); voyez ce qui a été dit sur les deux premières parties de ce consciencieux travail aux n°s 21 et 26 de l'année 1868; le présent article traite de la déclinaison. — P. 33. KNUST, *Recherches pour servir à la connaissance de la bibliothèque de l'Escorial* (suite); voy. sur les quatre premières parties *Rev. crit.*, 1868, n°s 26, 42, 51; 1869, n° 9; l'auteur commente ici la partie de son travail qui est consacrée aux manuscrits espagnols; les plus intéressants sont ceux qui contiennent des *Enseignements d'un père à ses filles* (XVe siècle) et les *Obras satiricas del Conde de Villamediana* (XVIIe siècle). — P. 73. ROCHAT, *Le manuscrit de chansons* 231 *de la bibliothèque de Berne;* texte, assez peu recommandable, d'un manuscrit qui contient vingt chansons. — Bibliographie. *La Composizione del Mondo di Ristoro d'Arezzo,* pubbl. da Enr. NARDUCCI (Roma, 1859; article justement sévère de M. Mussafia). — *Réponse.* A deux critiques de son travail sur *la vie et les ouvrages de Wace,* l'une de M. Kœrting, l'autre, publiée dans le *Jahrbuch,* de M. Ten Brink (cf. *Rev. crit.*, 1869, couverture du n° 9), M. E. Du Méril oppose une fin de non-recevoir qui nous paraît peu fondée.

Deuxième cahier.

P. 129. KNUST, *Recherches pour servir à la connaissance de la bibliothèque de l'Escorial* (6e article); les notes les plus intéressantes de ce travail fait avec soin, mais un peu délayé, commentent cette fois un livre célèbre, mais jusqu'ici peu connu, les *Bocados de oro.* — P. 173. BŒHMER, *Sur la Phonologie des langues romanes;* la première partie de cette étude, sur le son *jot,* est bien faite et méthodique; on ne peut malheureusement en dire autant des paragraphes qui suivent (2. la terminaison *-ard-;* 3. *h* pour *f;* 4. *l* venant de *d;* 5. *b* initial; 7. étymologies diverses); toutes les lois de la phonétique romane y sont foulées aux pieds, et, ce qu'il y a de plus étrange, par un disciple du maître qui les a établies: les ouvrages de Diez sont l'arsenal où M. B. puise ses armes pour le combattre; la majeure partie de ces étymologies appartient au domaine de la fantaisie pure:

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 28 Août — 1869

Sommaire : 165. IMRUULKAISI Mu'allaka p. p. Aug. MÜLLER. — 166. WATTENBACH, Premiers Éléments de paléographie grecque. — 167. ZINK, le Mythologue Fulgence. — 168. Chroniques de la ville de Brunswic p. p. l'Académie de Munich. — 169. DU FRESNE DE BEAUCOURT, les Chartier. — Variétés : The Academy.

165. — **Imruulkaisi Mu'allaka,** edidit Augustus MUELLER. Halis, G. E. Barthel vendit, 1869. xxij-31 p. — Prix : 1 fr. 60.

La *mo'allaka* d'Imrou'ou 'lkeis, dont M. Müller vient de donner une nouvelle édition, appartient à un groupe de sept (ou de neuf) poésies, qui ont reçu le monopole de cette dénomination. Longtemps, pour l'expliquer, on avait recours à une mise en scène fort attrayante. A 'Okâth, un des cinq endroits où les tribus arabes se réunissaient pour y tenir leurs *foires* annuelles, les poètes venaient lutter et conquérir l'honneur de voir leur œuvre reproduite en lettres d'or sur des étoffes précieuses et suspendues (*mo'allaka*) aux parois du sanctuaire, de la Ka'aba. Toutes les histoires littéraires continuent à reproduire cette fable, malgré les avertissements successifs de Pococke, de Reiske, de Hengstenberg, malgré la réfutation si absolue et si décisive de M. Nœldeke[1].

Le choix des sept *mo'allakât* n'est pas en réalité l'œuvre d'un peuple appelé à juger des œuvres d'art. Un homme de goût, fortement nourri de l'ancienne poésie arabe, un connaisseur d'une science étendue et approfondie, Hammâd Râwiya, puisant dans les trésors de sa mémoire, y distingua sept poèmes qu'il déclara les plus merveilleux et les plus parfaits entre tous. Cette première collection contient les vers de Nâbiga et de A'châ là où nous trouvons aujourd'hui ceux de 'Antara et de Hârith. Ajoutés plus tard, ces deux morceaux ont fini par usurper deux places dans le recueil. Hammâd nomma ces sept poèmes *Soumoûṭ* « colliers, » ou *Mo'allakât*, « suspendus » peut-être un synonyme du premier titre, peut-être aussi une expression employée dans un sens figuré, comme nous dirions des morceaux pleins d'*élévation*. La fantaisie orientale s'est emparée de ce nom de *Mo'allakât* pour bâtir toute une histoire, portant son caractère religieux et consacrant la beauté poétique par la sainteté du lieu où devaient avoir été « suspendus » ces chefs-d'œuvre.

Le mot n'est pas trop fort, surtout pour le poème d'Imrou'ou 'lkeis, que M. Müller a choisi pour des motifs auxquels l'esthétique n'était sans doute pas étrangère. Mais, pourquoi est-il muet sur ce point? Pourquoi, en lisant ce mémoire distingué à tant d'égards, ne trouvons-nous pas un mot, nous avertissant que l'éditeur ressent quelque admiration pour son texte? Il semble que tout le travail ait été exécuté à froid, avec la patience de l'érudit, mais sans cet

1. M. Nœldeke, *Beitræge zur Kentniss der Poesie der alten Araber*, 1864, p. xvij et suiv.

enthousiasme si fécond, même dans la critique. Je sais bien que M. M. s'est lui-même imposé cette abstention, et je reconnais volontiers en lui une nouvelle force pour nos études. Sa connaissance de l'arabe est solide, et il est de ceux dont on peut beaucoup attendre; il mérite vraiment qu'on ne lui marchande pas la vérité, et qu'on réclame de lui beaucoup mieux que ce premier essai, dont la conception est si supérieure à l'exécution. Peut-être d'ailleurs cette allure guindée tient-elle à des motifs particuliers : M. M. quand il écrit en latin, ne semble pas à l'aise et n'y met pas son lecteur. Certaines périodes sont presque inintelligibles. Je ne parle pas des incorrections graves, ne voulant ici m'arrêter qu'à l'arabe, où heureusement l'auteur possède une science plus profonde et dont il nous fera sans doute part une autre fois en allemand.

Les poésies antéislamiques, comme la *mo'allaka* d'Imrou'ou 'lkeis, ne nous sont parvenues que par des voies assez détournées : chantées par des *rhapsodes*, promenées à travers la péninsule, elles ont été entamées par ces voyages successifs, et l'imagination, venant en aide à la mémoire, a souvent modifié, transformé plus d'un passage. Sans parler des omissions ainsi produites, l'ordre même des vers n'est pas resté immuable : il a également dû se plier aux caprices de ces chanteurs disposant en maîtres du dépôt qui leur avait été confié[1]. Bien plus, des morceaux de même mètre et de même rime se sont combinés, se pénétrant mutuellement ou ont été juxtaposés, comme s'ils se faisaient suite. Dans la *mo'allaka* d'Imrou'ou 'lkeis par exemple, nous avons aux v. 19 et 46[3] deux nouveaux commencements, que trahit le premier hémistiche rimant avec le second[2]. On est aujourd'hui réduit à chercher la plus ancienne recension qui ait été conservée, et à la publier, en laissant la responsabilité du texte à l'éditeur indigène, que l'on prend pour modèle. C'est ainsi qu'a fait M. de Slane dans son *Diwan d'Amro'lkaïs*[4], M. Socin dans la publication de 'Alkama[5], M. Nœldeke pour Lakît et 'Ourwa ben elward[6], M. Thorbecke pour quelques morceaux de 'Antara[7], etc. Tel est aussi le procédé, que l'auteur de ces lignes a cru devoir suivre quand il a récemment cherché à reproduire la version d'Asma'î dans son *Dîwân de Nâbiga Dhobyânî*[8]. Les mêmes principes seront appliqués dans l'édition des « six poètes » que M. Ahlwardt prépare avec une trop sage lenteur et avec une prudence peut-être exagérée[9].

---

1. Aussi les traditions, puisées à des sources diverses, sont-elles loin d'être toujours d'accord entre elles.
2. Je cite les numéros des vers d'après l'édition d'Arnold (Leipzig, 1852).
3. D'autres changements du même genre, mais d'une date plus moderne, ont été introduits par les rivalités des écoles grammaticales de Basrâ et de Koûfa.
4. Paris, 1837, Imprimerie impériale.
5. *Die Gedichte der 'Alkama 'lfahl*, Leipzig, 1866. In-8°.
6. *Orient und Occident*, I, p. 689 et suiv. et *Abhandlungen der kœniglichen Gesellschaft der Wissenschaften in Gœttingen*, XI, p. 237 et suiv.
7. *'Antarah, ein vorislamischer Dichter*, Mannheim, 1868.
8. Paris, Imprimerie impériale, MDCCCLXIX (chez Maisonneuve).
9. Trubner's *american and oriental repository* chaque numéro de 1869. Tous les jeunes éditeurs de vieux poètes peuvent, paraît-il, se préparer à une *razzia* terrible, où aucun d'eux ne sera épargné. Espérons que M. Ahlwardt réfléchira et qu'il ne gâtera point par

M. M. a été plus ambitieux : il a voulu supprimer tous ces intermédiaires et remonter au texte du poète tel que celui-ci l'avait conçu et rédigé. Cette tentative de restitution est, dans tous les cas, fort honorable; elle introduit dans les travaux des orientalistes un genre de recherches fort à la mode dans la philologie grecque et latine; mais c'est en même temps une expérience périlleuse, et où les succès obtenus n'ont jamais été proportionnés aux efforts accomplis. M. M. ne s'est pas laissé effrayer, et il a bravement affronté le danger.

Certes, la tradition a été souvent faussée, et elle ne doit pas être pour le critique un arbitre souverain, dont il doive aveuglément adopter les conclusions. Mais, à moins de motifs graves et de preuves concluantes, la tradition ne mérite pas le mépris que M. M. lui inflige. « Son autorité, dit-il, doit être primée par » celle des autres arguments, à quelque genre qu'ils appartiennent[1]. » Où ne peut pas conduire une telle théorie? Aussi M. M. donne-t-il immédiatement un correctif en ajoutant : « Mais il faut nous garder de trop suspecter la tradition. » Ce n'est pas encore assez : Les Arabes, comme les autres peuples orientaux, longtemps privés de l'écriture, employant la mémoire comme seul auxiliaire pour la propagation de la littérature, ont fortifié, développé, doublé cette faculté déjà très-puissante chez eux, et sont arrivés à des miracles d'érudition fidèle et sûre. Les modifications voulues n'ont pu porter que sur des points de détail, un mot ancien qu'on ne comprenait plus, un vers obscur, qui restait une énigme. Mais à part quelques soudures maladroites, des transpositions mal dissimulées et un certain nombre de suppressions, l'ensemble est resté intact, grâce à la rime et au mètre. Les études renouvelées, au lieu d'infirmer la tradition, ne pourront que lui gagner des adhérents, se soumettant à elle non plus par une sorte de fétichisme, mais à la suite de luttes, qu'ils auront entreprises pour la renverser.

Une lacune, qui m'a frappé dans l'œuvre de M. M. c'est l'absence d'une traduction. Comment se justifier d'avoir déplacé des vers, qu'on n'explique pas? La précision nécessaire pour rendre la pensée de l'auteur et pour la transporter d'une langue dans une autre, aurait certainement donné plus de rigueur et aussi plus de clarté à tout ce mémoire. En attendant, il reste à dépasser la traduction de M. Caussin de Perceval[2], que M. M. semble ignorer, et où il aurait déjà trouvé supprimés les vers 3 et 4 comme paraphrase inutile. M. Caussin a plutôt développé son texte qu'il ne l'a serré de près. La prolixité était alors admise, et M. de Sacy fournissait à ce point de vue un exemple éclatant. Plus concis que son devancier, également habile à pénétrer les finesses d'un texte difficile, M. Caussin n'a pas toujours su éviter les longueurs, mais il a souvent eu dans sa traduction la bonne fortune d'expressions heureuses et définitives.

Pour marquer mes dissentiments avec M. M. sur l'ordre des vers, il faudrait reprendre à nouveau le travail, traduire la *mo'allaka*, et montrer comment les

---

des critiques excessives une œuvre destinée à se recommander par elle-même et par le nom si justement estimé de son auteur.

1. Cf. p. ix.

2. *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, II, p. 326. M. Caussin a ainsi traduit les sept *mo'allakât*.

différents vers s'accommodent plus ou moins de tel ou tel voisinage. J'aime mieux réserver cette analyse pour une autre occasion et m'arrêter à quelques points de détail. M. M. parle page xxj de *Ibn Heisâm quidam*. Le nom de Heisâm n'est pas un nom arabe, et il est probable qu'il s'agit tout simplement du grammairien Djamâl eddîn Aboû Mohammed 'Abd Allah ben Yoûsouf, surnommé Ibn Hichâm, auteur d'un commentaire sur la poésie de Ka'b ben Zoheir, intitulée d'après les premiers mots *Bânat Sou'âd*[1].

M. M. regrette p. xviij que nous ne possédions plus la recension d'Aboû Sa'îd Sokkarî. Je suis heureux de lui apprendre qu'il y en a deux exemplaires, l'un à Leyde[2], l'autre à Paris, appartenant à M. Caussin de Perceval, et que M. de Slane a désigné par la lettre C dans son édition d'Imrou'ou 'lkeis. Un examen récent de ce manuscrit m'a démontré jusqu'à l'évidence que malgré l'absence de toute indication, il renferme la recension de Sokkarî. Voici, par rapport à l'édition d'Arnold, dans quel ordre il donne les vers de la *mo'allaka*: 1-7, 9-19, 21, 20, 22-29, 8, 30-37, 39, 40, 38, 41-47, 52-54, 56, 55, 57-59, 61, 69, 63-68, 62, 60, 70-72, 74, 76, 78, 77, 79, 81, 73 et 75. La tradition, telle qu'elle avait été transmise à Sokkarî, se trouve d'accord avec M. M. pour placer le vers 8 entre les vers 29 et 30 et pour faire suivre le vers 47 du vers 52. Ce sont là d'heureuses coïncidences qui ajoutent à l'autorité des hypothèses émises par M. M. Il sera facile d'ailleurs d'étendre la comparaison, grâce au tableau parallèle qu'on peut désormais établir entre l'édition de Sokkarî et celle de M. M.

Dans un passage de la préface[3], M. M. essaye d'expliquer le mot, par lequel les Arabes désignent un poème lyrique : ils l'appellent une *kasîda*. On reconnaît immédiatement la racine *kasada* « chercher à atteindre. » D'après M. M. une *kasîda* serait le poème, par lequel on veut obtenir une faveur. D'abord consacrés aux intérêts d'une tribu, les chants seraient devenus de plus en plus personnels. De là ce nom exprimant plutôt une tentative déterminée et individuelle que les mélodieux accents d'une âme inspirée. Cet échafaudage historique tombe de lui-même, quand on songe à l'antiquité du mot *kasîda* dans cette signification : nous le rencontrons dès les premiers essais de la poésie arabe. Dans le *dîwân* de Nâ'biga (v. 5)[4], le mot est appliqué à des satires. Aurait-il d'abord eu cette acception particulière (de *kasada*, chercher à atteindre), et serait-il devenu ensuite l'expression générale pour toute espèce de poésie ?

Un dernier reproche, que je ferai à M. M. et qui, je l'espère, passera par-dessus sa tête pour aller atteindre plusieurs orientalistes allemands, c'est le bonheur qu'il éprouve après tant d'autres à attaquer J. von Hammer[5]. Ce grand homme, aux idées si larges, à la science si vaste, a commis de nombreuses inexactitudes, et ses assertions ne peuvent être acceptées sans contrôle. Mais, comme il a

1. Ce commentaire se trouve dans notre supplément arabe, n° 1430.
2. M. Dozy, *Catalogus codicum orientalium*, II, p. 33.
3. P. x et suiv.
4. Cf. mon édition, p. 79 et 117.
5. J'ai surtout en vue les expressions violentes de la p. iv (cf. aussi p. xvij).

étendu le domaine des lettres orientales! Il y a longtemps, MM. Fleischer, Weil et Ahlwardt, par de remarquables travaux et par d'habiles retouches, nous ont non-seulement mis en défiance, mais ils ont refait des œuvres hâtives et remplies d'erreurs. Mais, pourquoi continuer encore à attaquer de parti pris un homme, qui a consacré toute sa vie et toute sa fortune aux progrès de nos études?

Nous espérons retrouver bientôt M. M. Qu'il n'attribue nos critiques qu'au plaisir que nous avons éprouvé en trouvant dans son livre la marque d'un esprit distingué, bien digne de trouver l'application de ses forces dans quelque centre littéraire, auprès d'une bibliothèque. Il serait dommage que des études aussi heureusement commencées, attestées par un mémoire incomplet, mais substantiel et vigoureux, fussent paralysées par un séjour prolongé dans un endroit n'offrant aucune ressource pour le développement d'une intelligence aussi vive et aussi heureusement douée.

Hartwig DERENBOURG.

---

166. — **Anleitung zur griechischen Palaeographie**, von W. WATTENBACH. Leipzig, Hirzel, 1867. In-4°, 55 et 32 p. (Hierzu ein Heft in Klein folio, enthaltend XII Schrifttafeln). — Prix 5 fr. 35.

Pas plus que la numismatique et l'archéologie de l'art, la paléographie ne peut s'apprendre d'une manière purement théorique ; seul le commerce prolongé avec des manuscrits de divers temps et de diverses mains peut donner au philologue les moyens de déchiffrer facilement les écritures et de déterminer leur âge. Cependant un ouvrage comme celui que nous annonçons a sa très-grande utilité: il fournit à ceux qui sont appelés à faire usage des manuscrits certains premiers éléments qui leur éviteront bien des tâtonnements, et à ceux qui n'ont pas l'occasion de visiter les grandes bibliothèques de l'Europe, il donne une idée plus précise des conditions dans lesquelles peut s'exercer la critique diplomatique des textes.

M. Wattenbach a divisé son manuel en trois parties: la première est imprimée en caractères typographiques; elle contient (p. 1-38) 1° un résumé très-lucide de l'histoire et de la bibliographie de la paléographie grecque ; 2° un exposé des caractères distinctifs de chaque genre d'écriture (onciale, cursive et minuscule) avec l'indication des manuscrits les plus remarquables de chaque genre conservés dans les bibliothèques de l'Europe; (p. 38-557), 3° le texte, accompagné d'explications, des portions de manuscrits reproduites en fac-similé dans la troisième partie.

La seconde partie constitue le manuel proprement dit de paléographie; elle est autographiée en écriture allemande, ce qui rend son usage un peu difficultueux pour des Français qui ont déjà beaucoup de peine à apprendre la langue. En outre cette écriture est loin d'être suffisamment nette. — Ici on ne trouve que ce qui est strictement indispensable. Les différentes formes des lettres sont étudiées dans l'ordre alphabétique, et en même temps les abréviations des

diphtongues, terminaisons et particules, suivant la lettre par laquelle elles commencent ; ainsi, sous la lettre α on trouve les abréviations de αι, αις, αν, ἀπὸ, αρ, αρα, ας, (et en outre la signification de ᾱ = I ou, dans la composition des mots, πρωτο —) et ainsi de suite. — Puis viennent quelques détails sur les abréviations particulières à l'onciale, sur la manière de séparer les mots, sur les esprits et accents, la ponctuation et les chiffres. — Les types des lettres et abréviations ont été pris dans les manuscrits ou des fac-similés de manuscrits les plus caractéristiques de chaque genre qui ont été à la disposition de l'auteur. Le choix est en général bien fait.

Quant à la troisième partie, elle consiste en douze fac-similés, exécutés avec beaucoup de soin, tirés de manuscrits de la bibliothèque de Heidelberg, reste de cette *Palatina* qui a eu des destinées si accidentées. Ces fac-similés, chacun d'une bonne page in-folio, peuvent servir avec fruit comme premiers exercices de lecture. On peut s'aider d'abord pour les déchiffrer de la transcription donnée (p. 39-55) de la Ire partie, puis on arrivera à les lire sans ce secours. Ils représentent des écritures variées du xe au xvie siècle. M. W. a jugé avec raison que, des écritures plus anciennes, l'onciale est assez facile à lire et la cursive trop compliquée et trop rare pour figurer dans un premier manuel, d'ailleurs la bibliothèque de Heidelberg n'en possède pas de spécimens.

Il serait fort à désirer que nous possédions en français un manuel semblable. La Bibliothèque Impériale fournirait des modèles encore plus caractéristiques et plus variés. Nous n'avons jusqu'ici que d'énormes et dispendieux recueils comme la *Paléographie universelle* de Sylvestre; et pour la théorie nous sommes forcés d'avoir recours au vieux Montfaucon qui, malgré tous ses mérites, n'est plus à la hauteur de la science. Il ne connaissait pas les plus anciens fragments d'onciale sur papyrus récemment mis au jour, et quant à la minuscule du xve et xvie siècle il l'avait un peu négligée parce qu'elle ressemblait trop aux caractères typographiques de son temps, qui aujourd'hui présentent à la plupart d'entre nous des difficultés presque aussi grandes que les manuscrits.

μ. χ.

---

167. — **Der Mytholog Fulgentius.** Ein Beitrag zur rœmischen Litteraturgeschichte und zur Grammatik der afrikanischen Lateins, von Dr Michael Zink. Würtburg, 1867. — Prix : 3 fr. 50.

Quoiqu'il ne soit plus tout nouveau, nous ne voulons pas passer sous silence ce travail de M. Zink sur un écrivain qui a joui d'une certaine vogue au moyen-âge.

M. Zink a divisé son livre en deux parties. Dans la première il traite : 1° de la vie de Fulgence; 2° de ses écrits et de sa valeur littéraire. Dans la seconde il examine : 1° la latinité de Fulgence; 2° les sources et citations de cet écrivain. — La vie de Fulgence présente plusieurs problèmes que M. Zink tâche de résoudre par une critique conjecturale souvent ingénieuse. Si toutefois le livre *De aetatibus mundi et hominis* sur lequel M. Reifferscheid a rappelé plus tard

l'attention des savants[1], appartient réellement à Fulgence, M. Zink y trouvera quelques données nouvelles qui pourront confirmer ou infirmer quelques-unes de ses conclusions. En ce qui concerne les noms de Fulgence, le livre *De aetatibus* nous donne *Fabius Claudius Gordianus Fulgentius*, ce qui est d'autant plus remarquable que les deux noms nouveaux *Claudius Gordianus*, établissent la parenté de l'auteur du *De aetatibus* avec l'évêque Fulgence, dont le père s'appelait *Claudius*, le grand-père *Gordianus*. M. Zink soutient d'une manière tout à fait victorieuse que Fulgence était africain et non pas espagnol, ainsi que le prétend Lersch. L'opinion de Lersch a été soutenue récemment par M. Lucien Müller[2] qui ne connaissait pas encore le travail de M. Zink. Le livre *De aetatibus* dont l'auteur en plus d'un endroit se dit africain, donne gain de cause à M. Zink. La question la plus difficile à décider est celle de l'époque à laquelle Fulgence a vécu. La seule donnée positive c'est que Fulgence est postérieur à Martianus Capella qu'il cite, et qui d'après les recherches nouvelles de M. Eyssenhardt, complétées par M. Lucien Müller[3], doit avoir écrit avant 439. Pour établir l'autre limite M. Zink prouve que le premier *mythographus vaticanus* a fait usage de la mythologie de Fulgence et tâche ensuite de trouver l'âge de ce mythographe qu'il place dans la première moitié du VIe siècle. Il établit d'autre part que le *Dominus rex*, dont parle Fulgence, doit être Hunerich, et il place la rédaction de la Mythologie entre 480-484. Il ne fait pas mention d'une glose d'un ms. de Leyde, citée par Muncker et Lersch, qui place Fulgence au temps de l'empereur Zenon (474-491) et il fait bien, car l'auteur de la glose peut très-bien avoir confondu, ainsi qu'on l'a fait souvent au moyen-âge et après, notre Fulgence avec l'évêque du même nom, né en 480. Les conjectures au moyen desquelles M. Zink cherche à établir par un chemin nouveau l'âge de Fulgence, quoique fort ingénieuses et habilement construites, laissent beaucoup de doutes chez le lecteur. Quant aux passages de Fulgence relatifs aux événements de son temps, ils sont trop vagues et incertains pour que nous puissions dire que l'opinion émise sur eux, par M. Zink, soit plus vraie que celle de plusieurs autres critiques. M. L. Müller en même temps que M. Zink, interprêtait ces passages d'une manière bien différente et il en arrivait à fixer pour la *mythologie* la date de 456. M. Reifferscheid en tenant compte de quelques données du livre *De aetatibus*, revient à une ancienne opinion qui reconnaissait dans le *Dominus rex* Hilderich (523). Je crois qu'avec les données dont on dispose, il n'est pas possible de fixer d'une manière bien précise l'âge de Fulgence; mais l'ensemble de ces données laisse la conviction que cet écrivain ne peut pas être postérieur à la première moitié du VIe siècle.

Les pages que M. Zink a consacrées aux ouvrages de Fulgence, au savoir, au caractère, aux idées de ce singulier écrivain, sont intéressantes et remarquables par une critique d'assez bon aloi en général et par la justesse des appréciations. A propos des ouvrages de Fulgence, M. Zink a omis de parler d'une

---

1. *Rheinisches Museum für Philologie*, vol. 23 (1868), p. 133 suiv.
2. *Neue Jahrbücher für Philologie*, 1867, p. 791 suiv.
3. *Neue Jahrbücher fur Philologie*, 1866, p. 705 suiv.

question que Lersch pose à la fin de son travail, sur le livre *De abstrusis sermonibus*. Lersch demande ce que c'est qu'un manuscrit de la bibliothèque Zabarella de Padoue, dont Tomasini donne le titre : *Fulgentius super bucolica et georgica Virgilii cum notis scriptus a Joan. de Yppolitis Brixiensi An.* 1359. Est-ce, dit-il, la même chose que le *De continentia Virgiliana?* est-ce un ouvrage à part? qu'est devenu ce manuscrit? L'existence d'un commentaire de Fulgence sur les Bucoliques et les Géorgiques, m'a paru un fait bien singulier, d'autant plus que Fulgence lui-même dans son *De continentia*, dit explicitement qu'il ne l'a pas fait : *bucolicam georgicamque omisimus in quibus tam mysticae sunt interstinctae rationes*, etc., etc. Aussi j'ai eu la curiosité de voir ce manuscrit et je l'ai retrouvé tel que Tomasini le décrit, dans la bibliothèque publique de Padoue. C'est bien un commentaire sur les Bucoliques et les Géorgiques, mais sans le moindre doute il n'est pas de Fulgence. Quoique on lui ait appliqué le nom de cet écrivain, la langue, le style, les idées, la méthode ne sont pas de lui, et du reste on voit du premier abord, par les autorités qu'il cite, que l'auteur de ce commentaire est bien plus récent. Ainsi M. Zink n'a rien omis de bien essentiel en passant ce manuscrit sous silence.

M. Zink a été le premier à entreprendre une étude assez approfondie de la latinité de Fulgence qu'il examine longuement, avec beaucoup de soin. On peut dire que c'est là la partie la plus essentielle de son travail. Malheureusement les textes imprimés, qui sont les seuls dont il se soit servi pour son analyse, sont bien loin de la correction nécessaire pour offrir un appui solide à une étude de ce genre. Une édition critique et définitive de ces textes obligerait M. Zink à bon nombre de changements dans certains points particuliers de son travail, qui cependant resterait toujours debout dans sa partie générale et essentielle, car les traits caractéristiques de la latinité de Fulgence sont d'une bizarrerie assez saillante pour qu'on puisse les reconnaître sans trop s'y méprendre, même dans des textes peu corrects.

On sait que Fulgence, ainsi que plusieurs autres écrivains charlatans de la même trempe, pour se donner l'air d'une érudition peu ordinaire, s'amuse non-seulement à citer des auteurs peu connus, mais aussi à forger des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages tout à fait imaginaires. Les recherches de Lersch ne laissent pas de doute sur ce point, et les efforts de quelques savants pour laver le nom de Fulgence de ce reproche, n'ont pas eu de succès. M. Zink traite à fond cette question dans la partie de son travail relative aux sources et citations de son auteur. Il divise toutes les citations qui se trouvent dans les ouvrages de Fulgence en quatre groupes; savoir : 1° les citations authentiques; 2° celles dont l'authenticité est vraisemblable; 3° celles dont la fausseté est certaine ou vraisemblable; 4° les citations sur lesquelles on ne peut rien affirmer, les noms des auteurs étant ou totalement inconnus, ou évidemment altérés par les copistes. Cette dissection de l'érudition de Fulgence est faite avec finesse, et elle est beaucoup plus exacte et plus complète que celles qu'on avait tentées en cela jusqu'ici. Dans une seconde édition de son travail M. Zink pourra ajouter quelques citations du livre *De aetatibus* et particulièrement pour sa troisième catégorie, le singulier

Librorum duodenorum volumen Xenophontis poetae in singulis libris singulis litteris imminutis.

A propos d'un auteur cité par Fulgence, M. Zink suit une opinion que je n'hésite pas à qualifier d'erreur. Parlant des Gorgones, Fulgence dit : *quarum quia fabulam Lucanus et Livius scripserunt poetae, grammaticorum scholaribus rudimentis admodum celeberrimi, hanc fabulam referre superfluum duximus.* Pour ce qui est de Lucain, il n'y a rien à redire. Il parle des Gorgones dans son poème, et son autorité auprès des grammairiens avait notablement grandi à l'époque de Fulgence. Il suffit de comparer le nombre des citations de ce poète chez Donat et chez Priscien pour voir combien il avait gagné dans l'espace de temps qui sépare ces deux grammairiens. Chez Priscien, Lucain est le poète latin le plus souvent cité après Virgile. Mais qui est l'autre poète *Livius,* qui d'après Fulgence était un des auteurs scolaires les plus en usage de son temps? Plusieurs savants ont pensé, je crois très-justement, que le nom *Livius* a été substitué par erreur à *Ovidius.* M. Zink ne veut pas admettre cela; il se refuse à croire qu'Ovide ait pu être lu dans les écoles; et cependant on sait que particulièrement pour l'époque de Fulgence et les suivantes, il serait très-facile de prouver le contraire. Il préfère voir dans le *Livius* de Fulgence l'ancien poète *Livius Andronicus,* dont l'Odyssée latine servait encore de livre d'école au temps de la jeunesse d'Horace. Cette idée, jadis avancée par d'autres savants, est non-seulement dépourvue de tout fondement, mais elle est aussi positivement fausse. En effet il n'y a rien qui nous dise que Livius Andronicus ait parlé des Gorgones dans ses vers, et rien n'est plus absurde que de croire qu'un auteur aussi archaïque et sans vogue, ait pu servir de livre d'école au ve ou vi^e^ siècle, à côté de Virgile et de Lucain. Comme livre d'école l'*Odyssée* de Livius fut complétement effacée et condamnée à l'oubli par Virgile et les autres poètes de la grande époque. Chez les grammairiens, les rhéteurs et les érudits les plus friants d'archaïsmes des deux premiers siècles de l'empire, Livius Andronicus ne jouit que d'une assez faible autorité et d'une très-médiocre faveur. Fronton n'en parle pas du tout. Aulu Gelle le cite trois fois et ces paroles : *Offendi in bibliotheca Patrensi librum verae vetustatis Livii Andronici qui inscriptus est* Ὀδύσσεια, sont bien loin de nous présenter l'Odyssée de Livius comme un livre bien connu, soit dans les écoles, soit ailleurs. Plus tard Priscien le cite plusieurs fois, mais sans doute ainsi que tant d'autres auteurs de la république alors oubliés, d'après des grammairiens plus anciens. Il est donc tout à fait impossible d'appliquer à Livius Andronicus les paroles de Fulgence et je m'étonne de voir que M. Bernhardy[1] ait pu croire digne de mention une opinion aussi évidemment fausse.

Le travail de M. Zink est le meilleur et le plus complet que nous ayons aujourd'hui sur Fulgence. Une édition critique de cet écrivain aurait son utilité; nous voudrions l'espérer de M. Zink qui possède toutes les qualités nécessaires pour ce travail.

D. COMPARETTI.

---

1. *Grund. d. rœm. Litt.*, p. 48.

168. — **Die Chroniken der deutschen Stædte** vom 14. bis zum 16. Jahrhundert, herausgegeben durch die historische Commission bei der kœnigl. Academie der Wissenschaften, etc. T. 6 et 7. Die Chroniken der niedersæchsischen Stædte : *Braunschweig*, Bd. I. *Magdeburg*, Bd. I. — Leipzig, S. Hirzel, 1868-1869. xlj-528 ; l-508 p. in-8°. — Prix : 10 fr. 75 le vol.

Nous avons entretenu plus d'une fois le lecteur des publications historiques de l'Académie des sciences de Bavière. Les brillants résultats obtenus par elle dans un espace de temps relativement assez restreint, montrent combien on peut faire avancer la science avec une modeste subvention pécuniaire, grâce à la coopération dévouée des hommes d'élite d'un même pays. C'est d'ailleurs de l'argent bien placé, car les quelques milliers d'écus, consacrés annuellement à ces diverses entreprises par le dernier roi de Bavière, Maximilien II, contribueront certes plus que tous les autres actes de son règne, à transmettre son nom d'une manière honorable à la postérité.

L'Académie de Munich poursuit, on le sait, des publications très-variées. On a parlé déjà dans la *Revue* de sa collection des *Annales de l'empire*, de son *Histoire des sciences en Allemagne*, de sa collection des *Chants populaires historiques d'Allemagne* et tout récemment encore de la *Correspondance politique des princes de la famille de Wittelsbach au* XVIe *et au* XVIIe *siècle*. Il est deux autres entreprises, également entamées déjà, dont nous n'avons point encore entretenu le lecteur : elles sont plus spécialement destinées à continuer et à compléter les *Monumenta* de Pertz, qui devront s'arrêter un jour à l'année 1500. C'est la collection des *Actes des Diètes de l'Empire* et la collection des *Chroniques des villes allemandes du* XIVe *au* XVIe *siècle*. C'est de cette dernière que nous avons l'occasion de dire aujourd'hui quelques mots.

Pendant près de deux siècles les villes libres ont été la puissance effective de l'empire germanique, bien que les constitutions impériales les reléguassent au troisième rang. Tandis que le pouvoir central était honni partout et que Electeurs, margraves, ducs et comtes se déchiraient entre eux ou luttaient vainement contre l'insubordination de la petite noblesse, il se formait au nord, à l'occident et au midi de l'Allemagne de puissantes confédérations municipales, garanties par des franchises impériales, mais surtout par l'esprit entreprenant et l'énergie de leurs citoyens. Les ligues de la Hanse, du Rhin, de la Souabe et de la Franconie, Lübeck, Hambourg, Cologne, Strasbourg, Augsbourg et Nüremberg, ont été depuis la fin du XIVe et au XVe siècle les siéges principaux du mouvement intellectuel, du développement commercial, de la force politique de l'Allemagne. Aussi ç'a été une heureuse idée de réunir dans une collection unique, dirigée dans un même esprit, les chroniques contemporaines de ces diverses cités, offrant un tableau fidèle et détaillé de l'histoire intérieure de l'empire germanique. Sous la direction supérieure de M. C. Hegel, professeur à l'Université d'Erlangen, l'entreprise des *Chroniques des villes allemandes* a fait de rapides progrès, et l'on en publie en moyenne un volume par an. Les cinq premiers volumes ont été consacrés aux chroniques de Nuremberg, la ville la plus importante du cercle de Franconie, et à celles d'Augsbourg, capitale du cercle de Souabe. M. Hegel

lui-même en a soigné l'édition. Ce sont des modèles du genre, grâce à l'exactitude critique avec laquelle on a donné les textes, presque tous inédits, grâce aux savantes introductions, aux notes, aux glossaires, aux plans dont ces volumes sont accompagnés. Les deux nouveaux volumes que nous avons sous les yeux nous transportent dans une autre sphère. Ils renferment des chroniques du cercle de la Basse-Saxe, qui voient le jour ici pour la première fois. Le sixième contient des chroniques de Brunswic, publiées par M. L. Hænselmann, archiviste de cette ville, et connu par de savantes recherches sur l'histoire locale. Ce premier volume des *Chroniques de Brunswic* renferme quatre pièces différentes dont aucune n'est à vrai dire une chronique dans le sens ordinaire de ce mot. Ce sont des documents divers pouvant servir à l'histoire de la cité, plutôt que le récit suivi des événements de l'époque. Riche cité marchande, absorbée par son vaste commerce, Brunswic n'a point trouvé le loisir nécessaire pour produire des chroniqueurs semblables à ceux de Nuremberg et d'Augsbourg (voy. notice sur Burkard Zink, *Revue*, 1869, I). Le premier des morceaux publiés par M. H. est même en latin, contrairement à toutes les règles fixées pour la publication des *Chroniques*. C'est un court fragment (p. 1-8) intitulé *Machinatio fratrum minorum*, qui se rapporte à la lutte du duc Albert de Brunswic avec son frère, l'évêque Othon de Hildesheim en 1279. La seconde pièce (p. 9-121) intitulée *Livre des guerres* (Fehdebuch) est un ramassis de notes officielles, sans aucune liaison entre elles, relatives aux affaires extérieures, militaires, etc. de la ville de 1377 à 1388. Le troisième document (p. 122-207) porte le nom de *Compte-rendu secret* (Hemelike Rekenscop). Ce sont également des notes officielles rédigées par un échevin pour l'usage du Conseil suprême de la cité, et qui ne devaient point être connues du public. Ces notes se rapportent aux changements démocratiques qui eurent lieu dans la constitution de la ville vers la fin du XIVe siècle, aux luttes avec les ducs de Brunswic, aux revenus et aux dettes de la ville. Elles ont été rédigées en 1402, et continuées pendant quelques années encore. La dernière pièce est le *Mémorial* de Hans Porner (p. 208-284). C'est l'agenda — si je puis m'exprimer ainsi — d'un citoyen marquant de la ville, pendant plus de trente ans fonctionnaire élu dans différentes charges municipales, et qui pendant quelques années (de 1417 à 1426) notait de temps à autre sur ces feuillets les faits, les chiffres, les événements journaliers, sans aucune intention de tenir un journal ni surtout de composer une chronique. Il est sans doute regrettable que nous ne trouvions point à Brunswic de sources historiques plus développées, et plus travaillées que celles que nous venons de citer. Peut-être M. Hænselmann nous en donnera-t-il d'autres dans le second volume qui doit suivre. En tout cas l'éditeur a tâché d'obvier, autant que possible, à l'inconvénient que présentent ces notes incohérentes, pour l'historien qui voudrait en tirer profit. Des introductions spéciales à chacun des documents énumérés plus haut, une introduction générale sur l'historiographie brunswicoise et sur le développement de cette cité donnent un peu plus de couleur à un volume. Mais il faut signaler surtout les appendices, qui remplissent plus du tiers du volume, proportion un peu dangereuse en théorie et contraire aux principes établis pour la publication des *Chro-*

niques, mais que justifie dans ce cas particulier la nature fragmentaire des pièces publiées. M. H. a tâché d'y faire lui-même le travail que n'ont pas fait les chroniqueurs de Brunswic et, puisant dans ses archives, il a retracé les monuments principaux de l'histoire municipale au XIVe siècle. Un glossaire, dû à M. Schiller, de Schwerin, très-nécessaire pour comprendre le bas-allemand des textes, des index de noms propres et de noms de lieux terminent l'ouvrage. Avec le septième volume commencent les *Chroniques de Magdebourg*, dont l'édition a été confiée à M. le docteur Janicke, secrétaire aux archives du gouvernement à Magdebourg. Ici nous ne trouvons plus des documents incomplets et incohérents, mais de véritables chroniques et le premier volume tout entier est rempli par une des chroniques les plus importantes, non pas seulement pour l'histoire locale ou provinciale de l'époque, mais même pour l'histoire générale d'Allemagne du Nord. C'est l'ouvrage connu sous le nom de *Chronique des Échevins de Magdebourg* (Schœppenchronik), désignation peu appropriée, et que M. J. aurait dû peut-être supprimer parce qu'on en connaît maintenant, grâce à lui, le principal auteur, Jean de Lammenspringe, secrétaire des échevins de la ville, sur l'ordre desquels il en entreprit la rédaction. Sans commencer à la création du monde, comme tant d'autres chroniques du moyen-âge, J. de Lammenspringe remonte cependant dans son récit, jusqu'à l'époque du premier triumvirat. Son premier livre — l'ouvrage en compte trois — raconte l'histoire du monde et plus spécialement de sa patrie, de Jules César à Charlemagne. Le second livre va jusqu'en 1350. Le troisième enfin, qui contient l'histoire contemporaine, retrace l'histoire de Magdebourg de 1350 à 1466. Mais ce troisième livre n'est pas en entier de la même main. Lammenspringe, a commencé sa rédaction vers 1360. Il s'est arrêté, d'après M. J. à l'année 1372. D'autres chroniqueurs connus et inconnus qui ont occupé pour la plupart des fonctions officielles, secrétaires, syndics, etc. ont tour à tour pris la plume pour retracer les événements contemporains pendant près d'un siècle encore, laissant des lacunes plus ou moins considérables dans leur récit. Lammenspringe lui-même a basé son récit sur une série de chroniqueurs et d'annalistes que M. J. a recherchés avec soin et dont il indique les emprunts en marge de la chronique. L'annaliste saxon, Ekkehard, les Annales de Magdebourg et de Quedlinbourg, Thietmar de Mersebourg et beaucoup d'autres ont été mis à contribution par le secrétaire des échevins magdebourgeois. Il a consulté aussi pour les époques plus rapprochées de lui les traditions locales et les documents confiés à sa garde. M. J. entre sur tous ces points dans de grands détails, qu'on étudiera avec profit pour se rendre un compte exact de la méthode de travail usitée par les historiens du XIVe siècle. La langue des chroniqueurs de Magdebourg est le moyen bas-allemand. Ce dialecte n'ayant jamais pu parvenir à la dignité de langue littéraire, il est impossible de rétablir une orthographe rationnelle d'après des principes généraux. Bien que cette méthode ait, elle aussi, de graves inconvénients, il vaut mieux cependant dans un cas pareil s'en tenir scrupuleusement au *Codex* le plus ancien, sauf à corriger en note les fautes de copiste et autres erreurs évidentes. M. J. n'a pas agi tout à fait de cette manière; il donne bien en note les variantes des deux plus vieux manuscrits

A (Berlin) et B (Magdebourg), mais dans le texte même de son édition il corrige bien souvent la forme des mots.

A la fin de ce volume se trouvent également un glossaire, des index de noms de lieux et de personnes, ainsi qu'un plan de Magdebourg au moyen-âge. Les prochains volumes de la collection des *Chroniques* doivent être consacrés, nous dit-on, aux villes rhénanes; nous souhaitons à l'entreprise de l'Académie de Münich ainsi qu'à Hegel, son savant directeur, tout le succès qu'elle mérite; c'est dans une dixaine d'années surtout, alors que toutes les provinces de l'empire auront successivement fourni les chroniques de leurs plus célèbres cités, qu'on pourra d'un coup-d'œil apprécier la haute valeur des documents rassemblés ainsi, pour l'étude plus générale des communes au moyen-âge.

Rod. Reuss.

---

169. — **Les Chartier. Recherches sur Guillaume, Alain et Jean Chartier,** par G. Du Fresne de Beaucourt, membre de la Société des Antiquaires de Normandie. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1869. In-4°, 59 p. (Extrait du XXVIII° volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*).

M. de Beaucourt rappelle, au début de son mémoire, que « vers le milieu du » xve siècle, sous le règne de Charles VII, trois personnages du même nom » acquirent, à des titres divers, une notoriété considérable : l'un Guillaume » Chartier, évêque de Paris, dont ses contemporains vantent la science, la » sagesse et les vertus; l'autre, Alain Chartier, poète illustre,

Clerc excellent, orateur magnifique[1]

» et que Etienne Pasquier compare à l'*ancien Sénèque romain*[2]; le dernier, Jean » Chartier, moine et chantre de l'abbaye de Saint-Denis, chargé officiellement » par Charles VII d'écrire l'histoire du temps. » La plupart des biographes, depuis Moréri jusqu'à M. Th. Lebreton (*Biographie normande,* 1857-61), ont regardé ces trois personnages comme frères, comme originaires de Bayeux, et ont attribué à Alain la priorité de naissance. M. de B., après avoir interrogé tous les dictionnaires biographiques connus, apprécie les travaux spéciaux de M. Pezet, de M. G. Mancel, de M. Mangeart, le bibliothécaire de Valenciennes, et enfin les trois articles donnés par M. Vallet de Viriville, en 1854, à la *Nouvelle biographie générale.* Examinant ensuite la question avec un soin extrême, il

---

1. M. de B. n'avait que l'embarras du choix en fait de citations flatteuses pour Alain Chartier. Ainsi, à côté du vers d'Octavien de Saint-Gelais, il aurait pu mentionner ce vers de Clément Marot :

J'ay leu Alain, le tres noble orateur,

et cet autre vers du même poète :

En maistre Alain Normandie prend gloire.

et cet autre encore :

Le bien disant en rime et prose Alain.

2. M. de B. aurait pu mettre en regard de cette comparaison une comparaison encore plus enthousiaste : l'historien poète Jean Lemaire n'a-t-il pas mis Alain Chartier sur la même ligne que Dante? — Thomas Sebilet, dans son *Art poétique* (1548), énumérant nos *bons et classiques poètes français*, salue, *entre les vieux*, Alain Chartier et Jean de Meun. Là, du moins, le rapprochement est légitime.

réalise de la manière la plus satisfaisante le programme qu'il s'était ainsi tracé (p. 5, 6) : « Nous reprendrons dans tous ses détails la biographie de Guillaume » d'Alain et de Jean Chartier; en face des notions vulgaires, nous placerons les » données que nous fournissent les documents authentiques, et nous indiquerons » scrupuleusement les sources. Après avoir ainsi établi ces trois biographies sur » des bases solides, nous examinerons les points obscurs ou douteux; nous » discuterons le système de nos devanciers : du rapprochement des faits avérés » et des conjectures plus ou moins plausibles, des vérités démontrées et des » assertions reconnues pour fausses, sortira une lumière nouvelle et nous vou- » drions pouvoir dire complète. »

Je vais résumer les savantes recherches de M. de B. sur Guillaume, Alain et Jean Chartier.

Guillaume Chartier naquit à Bayeux vers 1392. Il était fils *aîné* de Jean Chartier, bourgeois de cette ville. Il fit ses études à l'Université de Paris. Charles VII l'appela, en 1432, à l'Université de Poitiers pour y professer le droit canon, et il fut pourvu vers la même époque de la cure de Saint-Lambert près Saumur et du titre d'archidiacre de Gand, au diocèse de Tournay. Le 29 avril 1433, il fut reçu comme conseiller-clerc au Parlement de Poitiers. En 1435, il prit part aux négociations qui aboutirent au traité d'Arras. En janvier 1437, il fut nommé chanoine de Paris; enfin, le 4 décembre 1442, il devint évêque de Paris. En 1455, il fut un des commissaires délégués par le pape Calliste III pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc[1]. En 1459, il figura dans l'ambassade solennelle envoyée par Charles VII à l'assemblée de Mantoue. En 1460, il assista au concile de Sens. Le 20 juillet 1462, il adressa de courageuses paroles à Louis XI qui devait, dix ans plus tard, s'en venger bassement, en faisant mettre sur la tombe du prélat une injurieuse épitaphe. Le 1er mai 1472, après avoir présidé à une procession dans sa cathédrale, il tomba subitement malade et mourut le même jour.

Alain Chartier vint au monde à Bayeux, au plus tard en 1395. Il étudia, comme son frère, en l'Université de Paris. C'est peu après la bataille d'Azincourt (25 octobre 1415) qu'il composa le premier de ses ouvrages, le *Livre des quatre dames*[2]. Il ne fut point envoyé en Allemagne en 1419, comme l'a cru M. Vallet de Viriville, et c'est entre 1423 et 1426 que doit être placée sa mission diplomatique auprès de l'empereur Sigismond. Il avait été auparavant attaché à la personne du Dauphin (1418-1422). En juin ou juillet 1428, il se rendit en

---

1. M. de B. n'oublie pas de dire, à ce propos, que Guillaume Chartier, en mourant, lègue à son église un des exemplaires originaux du procès de réhabilitation, et que ce ms., conservé à la Bibliothèque impériale, a servi à M. Quicherat pour sa publication du *Procès de Jeanne d'Arc*.

2. C'est là le seul des ouvrages d'Alain Chartier que M. D. Nisard (*Histoire de la littérature française*, 3e édition, 1863, t. I, p. 149) ait un peu loué : « poète fade, prosateur » pédantesque, malgré quelques vers expressifs sur le désastre d'Azincourt. » A ces lignes si sèches et si dures j'opposerai de favorables pages de M. Geruzez (*Histoire de la littérature française depuis les origines jusqu'à la révolution*, 5e éd. Paris, 1865, t. I, p. 230-242). Voir encore M. Demogeot, *Hist. de la littérature française*, 2e éd. 1855, p. 110, 211.

Ecosse pour y négocier un renouvellement d'alliance avec ce pays et l'envoi de nouveaux secours armés, en même temps que le mariage du futur Louis XI, alors âgé de cinq ans, avec Marguerite, fille du roi Jacques Ier, l'héroïne de l'historiette racontée pour la première fois par Jean Bouchet et, depuis, tant de milliers de fois répétée[1]. En 1429, Alain Chartier accompagnait Charles VII à Reims. S'il est certain que le poète ait eu une dignité ecclésiastique, qu'il ait rempli les fonctions de chancelier de Bayeux et aussi qu'il ait été, dans l'ordre civil, pourvu de la charge de notaire et secrétaire du roi, il est douteux qu'il ait été archidiacre de Paris et conseiller au Parlement. Il mourut après le mois de mai 1449 et certainement avant l'année 1457.

On ne sait ni où ni quand naquit Jean Chartier. Loin d'être le frère d'Alain et de Guillaume, comme l'affirmait encore il y a quelques années M. Vallet de Viriville, que M. de B. appelle « le dernier et le plus érudit des biographes » de ces trois personnages, il est infiniment probable qu'il ne fut pas même leur parent. C'est à l'année 1430, dans les actes capitulaires de Saint-Denis, que M. de B. a trouvé la première mention de Jean Chartier; il était alors un des dignitaires de l'abbaye et avait le titre de prévôt de la Garenne. En 1433, il échangea la prévôté de la Garenne Saint-Denis contre la prévôté de Mareuil-en-Brie. Dès le commencement de 1435, il était en possession de l'importante charge de commandeur de l'abbaye. Le 18 novembre 1437, Jean Chartier fut nommé par Charles VII historiographe de France et il reçut sans doute en même temps le titre de chapelain du roi. En 1445, il apparaît, pour la première fois, comme grand chantre de l'abbaye de Saint-Denis, et il conserve ces éminentes fonctions jusqu'en 1464 au plus tard. Il était encore en vie en 1470, mais il est vraisemblable qu'il ne lui fut pas donné de présider à l'impression des *Grandes chroniques de Saint-Denis* achevée le 16 janvier 1477[2].

Tels sont les résultats obtenus par M. de B. à la suite des investigations les plus persévérantes et les plus étendues, faites dans les livres et surtout dans les manuscrits. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de ces résultats. D'abord, une foule d'erreurs disparaissent définitivement de la biographie des Chartier; ensuite, les renseignements nouveaux recueillis par M. de B. ne sont pas moins nombreux qu'intéressants[3]. Sans doute il reste encore quelques

---

1. M. de B. a bien voulu mentionner (p. 35, 36) ma petite polémique avec M. Vallet de Viriville dans l'*Intermédiaire* de 1865, au sujet du fameux baiser que Marguerite d'Écosse aurait donné à maître Alain. Je constate avec plaisir que le judicieux critique partage mon opinion sur la gracieuse légende des *Annales d'Aquitaine*.

2. M. de B. observe (p. 29) que M. Cheruel, dans son *Dictionnaire historique des institutions de la France* (t. II, p. 817) attribue, après beaucoup d'autres, au poète Alain la *Chronique de Charles VII*, composée par le moine Jean. La même erreur a été commise par M. César Cantù qui (p. 184 du t. XII de la traduction française de son *Histoire universelle*, 1854) dit à propos du baiser de Marguerite : « Nous avouons n'être pas de » l'avis de la reine; sa chronique est très-ennuyeuse, et dans les vers qui nous restent de » lui il étale une morale de carrefour. »

3. Une des plus précieuses découvertes de M. de B., est celle d'un frère *authentique* de Guillaume et d'Alain Chartier, qui prend la place du *faux* frère Jean. Ce troisième frère, dont l'existence a été révélée à M. de B. par des lettres patentes de Louis XI, du 7 juillet 1463, conservées en original aux archives du château de Morainville, s'appelait Thomas et fut notaire et secrétaire de Charles VII, comme Alain Chartier.

lacunes à combler dans l'histoire de l'évêque de Paris, du poète et du chroniqueur, mais M. de B. est un de ces habiles et infatigables chercheurs en qui l'on peut mettre toute espérance, et c'est de lui-même que j'aime à attendre l'heureux complément de son remarquable travail d'aujourd'hui.

J'allais oublier de signaler, à l'*Appendice*, divers documents inédits, tels qu'une lettre de Guillaume Chartier tirée de la collection Gaignières, un extrait du journal du prieur Maupoint relatif aux troubles du bien public, extrait de la collection de Dom Grenier, les lettres patentes de Louis XI déjà indiquées, et enfin une bibliographie très-ample, très-exacte, et à laquelle il sera bien difficile de rien ajouter. T. DE L.

VARIÉTÉS.

The Academy.

Le n° du *Centralblatt* de Leipzig que nous analysons sur notre couverture contient la variété suivante, que nous sommes heureux de reproduire, d'abord parce que nous sommes naturellement très-sympathiques à l'entreprise qui y est annoncée, et aussi, nous l'avouerons, parce qu'elle contient à notre adresse des paroles bienveillantes auxquelles nous sommes très-sensibles. Le numéro spécimen de l'*Academy* ne nous a pas été encore envoyé ; dès que le recueil paraîtra, nous nous empresserons de le faire connaître à nos lecteurs. La fondation de ce journal, quatre ans après le nôtre, et bien des années après le *Centralblatt*, montre que des recueils de ce genre sont devenus un véritable besoin pour la science actuelle. Nous souhaitons de grand cœur un heureux succès à notre cadet d'outre-Manche, auquel nous associe si amicalement notre aîné d'outre-Rhin.

« En Angleterre aussi on songe présentement à fonder une feuille dans le genre du *Centralblatt*, dans laquelle on n'admettra que des comptes-rendus faits par des hommes spéciaux (*reviews written by men of special Knowledge in each department*). Ce journal s'appellera *The Academy* et paraîtra tous les mois, à dater d'octobre prochain. Par le format (in-4°) et la disposition, aussi bien que par l'espace accordé aux articles, en outre par le compte-rendu régulier et abondant des journaux, et par l'addition de nouvelles scientifiques, l'*Academy* se rattache au *Centralblatt* plus étroitement encore que la *Revue critique* française. Des savants connus y collaborent, et dans le nombre nous en remarquons d'allemands, comme notre célèbre compatriote Max Müller à Oxford, G. Sachau, et d'autres. Comme dans la *Revue critique*, on accordera à la science allemande une attention particulière : des trente-deux ouvrages qui sont appréciés dans le numéro-spécimen que nous avons sous les yeux, quinze sont en langue allemande et ont paru en Allemagne ; parmi les journaux, nous n'en relevons pas moins de dix. Nous espérons donc que l'*Academy* attirera autant que la *Revue critique* la considération de la science allemande et de la librairie allemande, et nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de sa publication et de son succès. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

citons seulement *heur* de *favor*, *haïr* de *fastidire*, *bâtard* de *hostarius*, *trancher* de *intermicare* et *hasard* de *favorarium*!! — P. 203. GRION, *Un Dit de Lapo Farinata degli Uberti*; cette pièce curieuse, dont l'attribution paraît probable et amèna M. G. à donner d'intéressants détails sur l'auteur, est une *fatrasie*, qui dans se forme est évidemment imitée du français (cf. p. ex. la pièce donnée dans Bartsch, *Chrest. fr.*, p. 326). — Bibliographie. CERVANTES, *Don Quijote*, edicion corregida..... por D. J. E. HARTZENBUSCH (M. DELIUS fait justice avec une grande modération de la singulière tentative de M. H., qui a voulu refaire un *Don Quijote* tel que Cervantes *aurait dû l'écrire*; c'est beaucoup trop *ingenioso*). — MUSSAFIA, *Ueber eine spanische Handschrift der wiener Hofbibliothek* (art. de M. LEMCKE). — Réplique de M. Kœrting à la lettre de M. E. Du Méril (voy. ci-dessus); au nº du *Jahrbuch* est annexée une brochure de M. Ten Brink, également en réponse à cette lettre. Cette brochure est modérée; la réplique de M. Kœrting est écrite avec une violence que le ton dédaigneux pris par M. Du M. ne suffit pas à justifier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beanchet-Filleau (L.). Pouillé du diocèse de Poitiers. In-4°, xliv-514 p. Poitiers (lib. Oudin).

Bhaguvad-Gita. Die übersetzt. u. erläutert v. F. Lorinser. In-8°, 290 p. Breslau (Aderholz). 12 fr.

Breton (E.). Pompéia décrite et dessinée; suivie d'une notice sur Herculanum. 3e éd. revue et augm. de plus de 150 p. de texte et de 50 grav. Gr. in-8°, 540 p. Paris (lib. Guérin et Cie).

Cardevacque (A. de) et **Terwinck** (A.). L'abdaye de Saint-Vaast, monographie historique, archéologique et littéraire de ce monastère. T. 3. In-4°, 214 p. Arras (imp. Brissey).

Cæsar (J.). Emendationes Hephæstioneæ. In-4°, 24 p. Marburg (Elwert). 1 fr. 10

Dufresne de Beaucourt (G.). Les Chartier. Recherches sur Guillaume, Allain et Jean Chartier. In-4°, 63 p. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Durieux (A.). La disette à Cambrai d'après des documents inédits. In-8°, 75 p. Cambrai (imp. Simon).

Forschungen zur deutschen Geschichte. Hrsg. v. der histor. Commission bei der Kœnigl. bayer. Akademie der Wissenschaften. 9. Bd. 3. Hfte. (1 Hft. 201 p.) In-8°. Gœttingen (Dieterich). 12 fr.

François (R.). Louis XIV et la révocation de l'Edit de Nantes, essai d'histoire philosophique. In-8°, 46 p. Paris (lib. G. Baillière).

Fuxhoffer. Damiani, Benedictini Pannonii, Monasteriologiæ regni Hungariæ libri II. Recognovit ad fidem fontium revocavit et auxit D. Maurus Czinar. 2 vol. in-4°, 347 et 241 p. Wien (Sartori). 13 fr. 35

Hüffer (H.). Diplomat. Verhandlungen aus der Zeit der franzœs. Revolution. Ergænzung d. 1. Bdes : Die Politik der deutschen Mæchte im Revolutions-Kriege bis zum Abschluss d. Friedens v. Campo Formio. Zugleich als Erwiederg. auf H. v. Sybels Ergænzungheft. z. Geschichte der Revolutionszeit. In-8°, 244 pages. Münster (Aschendendorf). 4 fr. 70

Jahrbuch der deutschen Shakespeare-Gesellschaft. Im Auflage d. Vorstænder hrsg. durch K. Elze. IV. Jahrg. In-8°, 396 p. Berlin (G. Reimer). 12 fr.

Sybel (H. de). Kleine historische Schriften. II. Bd. In-8°, 473 p. München (liter. art. Anstalt). 8 fr.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

E. RENAN Saint Paul (Livre IIIe de l'histoire des origines du christianisme). 1 vol. in-8°, orné d'une carte des voyages de saint Paul, par Kiepert. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 36 Quatrième année 4 Septembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. DE LA SAUSSAYE ET A. PÉAN
La Vie et les Ouvrages de Denis Papin. Tome premier. 1re partie. 6 fr.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

HARTWIG DERENBOURG
Essai sur les formes des pluriels arabes. In-8°. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50
Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 33. 7 août.

Histoire. VOLKMANN, Synesius von Cyrene (Berlin, Ebeling; article des plus favorables sur un livre dont nous rendrons compte incessamment). — *Urkundenbuch des Landes ob der Enns,* t. V (Wien, Gerold). — DROYSEN, Gustav Adolf, t. I (Leipzig, Veit; le nom de l'auteur dit assez l'importance de cet ouvrage). — VON S....N, Die Belagerung und Einnahme Wiens, Oktober 1848 (Leipzig, Schulze; ouvrage intéressant, mais extrêmement partial contre la démocratie). — *Linguistique. Histoire littéraire.* GUTTMANN, De hymnorum homericorum historia critica particulae quatuor (Bamberg; compte-rendu très-favorable). — BIPPART, Beitræge zur Erklærung und Kritik des Virgilius (Prag). — ZINGERLE, Ovidius und sein Verhæltniss zu den Vorgængern und gleichzeitigen rœmischen Dichtern, I (Innsbruck, Wagner). — PLINII, Naturalis Historia, rec. DETLEFSEN, vol. III (Berlin, Weidmann). — MUSSAFIA, Zur rumænischen Vocalisation; Darstellung der altmailændischen Mundart (Wien, Gerold; travaux de première importance pour l'étude des langues romanes). — ABEL, Ueber Sprache als Ausdruck nationaler Denkweise (Berlin, Dümmler). — KOCH, Historische Grammatik der englischen Sprache, t. III (Gœttingen, Wigand; ouvrage bien connu, et dont l'auteur progresse à mesure qu'il avance dans son travail). — *Archéologie.* BENNDORF, Griechische und sicilische Vasenbilder (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 136). — HELBIG, Wandgemælde der vom Vesuv verschütterten Stædte Campaniens (Leipzig, Breitkopf und Hærtel; ouvrage de premier ordre). — *Mélanges.* KISTNER, Buddha and his doctrines; a bibliographical essay (London, Trübner; bibliographie utile et assez bien faite, d'après M. Weber).

Hermes, tom. IV, 1re livraison.

MOMMSEN, *Les récits relatifs à Coriolan* (p. 1-26). Étude critique des sources, tendant à prouver que cette tradition ne remonte pas au delà de la seconde moitié du ve siècle et qu'elle était destinée à célébrer la noblesse plébéienne. — HAUPT, *Varia* (p. 27-36), notes critiques sur divers passages d'auteurs anciens. — SCHŒNE, *Fragments de comptes relatifs à la construction de l'Erechtheion* (p. 37-55, avec un appendice, p. 140). — MEINCKE, *Trois hymnes orphiques* (p. 56-68). Texte nouveau, corrigé habilement en plusieurs passages, de trois poèmes publiés pour la première fois par M. Miller dans ses *Mélanges de littérature grecque.* — SACHAU, *Traductions syriaques d'ouvrages de la littérature grecque classique* (à l'exception d'Aristote) *qui se trouvent au British Museum parmi les manuscrits Nitri* (p. 69-80). — GILDEMEISTER, *Sentences de Pythagore d'après la tradition syriaque* (p. 81-98). — MOMMSEN, *Edit de Claude sur le droit de cité des Anaunes* (99-131) suivi d'une étude importante sur les *comites Augusti.* — *Mélanges.* PARTHEY, *Le géographe de Ravenne utilisé par Riccobald de Ferrare.* — SCHŒNE, *Inscriptions murales de l'amphithéâtre de Pompéi* (p. 138-140); ces inscriptions indiquent probablement les places concédées à certains marchands sur le pourtour extérieur de l'édifice, concessions qui n'étaient valables que pour une seule représentation. — V. ROSE, *Un fragment de Caelius Aurelianus.* Selon l'auteur de cet article, ce fragment d'un médecin latin aurait été assez inexactement publié par M. Ermerins dans son édition de Soranus.

Zeitschrift für deutsche Philologie, herausgegeben von HŒPFNER und ZACHER. T. I, 4e livr.

MŒBIUS, Les dernières études scandinaves (p. 389-437; excellent travail, aussi intéressant qu'utile, qui roule spécialement sur les dernières publications de Sophus Bugge et de Svendt Grundtvig). — ERDMANN, Remarques sur Otfrid

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 4 Septembre — 1869

Sommaire: 170. JULIEN, Syntaxe nouvelle de la langue chinoise. — 171. DECHARME, les Artistes thébains. — 172. DE RICHTHOFEN, la Loi des Saxons. — 173. MOWAT, Noms propres anciens et modernes. — 174. D'HEILLY, Dictionnaire des pseudonymes.

170. — **Syntaxe nouvelle de la langue chinoise** fondée sur la position des mots par M. Stanislas JULIEN. Premier volume. Paris, librairie de Maisonneuve, 1869. x-422 p. — Prix : 25 fr.

Le Dr Marshman a publié en 1814, à Sérampore, ses « *Elements of Chinese* » *grammar,* » un ouvrage qui n'a pas moins de 556 p. in-4°. Cet auteur est le premier qui ait affirmé que « toute la grammaire chinoise repose sur la position » des mots. » Le malheureux Endlicher, dont la fin fut si tragique, avait mieux su comprendre ce principe que l'appliquer dans sa « *Grammatik der chinesischen* » *Sprache*[1]. » M. Julien a senti que les sinologues ne pouvaient pas se passer plus longtemps d'une « boussole » et il a écrit son nouvel ouvrage, intitulé *Han-wen-tchi-nan* « Boussole de la langue chinoise. »

Prévenus depuis plusieurs années par une note insérée dans les *Lectures on the science of language* de M. Max Müller[2], les linguistes attendaient avec impatience les résultats que les travaux de M. J. pouvaient leur fournir pour les études de grammaire générale. La première partie du nouveau livre, la syntaxe (p. 1-67) est surtout intéressante à ce point de vue, et sera bien accueillie même par ceux qui, comme nous, ne sont pas sinologues. On y voit les moyens artificiels par lesquels une langue monosyllabique, où les mêmes mots sont tour à tour nom, verbe et particule, peut exprimer les rapports casuels, les catégories verbales et leurs rapports de modes, de temps et de personnes, enfin les idées qui, dans nos langues aussi, sont rendues par des monosyllabes indéclinables. Le rôle qu'un mot joue dans la phrase dépend complétement de la place qu'il y occupe; ainsi *tchi'i koüe* signifie « gouverner le royaume » et *koüe tch'i* « le royaume est gou- » verné. » Le mot *ngan* « repos, » après un terme employé verbalement, est substantif pour devenir tour à tour verbe actif (donner le repos) s'il précède un autre mot dès lors employé substantivement, ou verbe neutre, s'il le suit; enfin adverbe dans le sens de « avec une volonté ferme. » Ce mécanisme, qui parle à l'esprit plutôt qu'à l'oreille, est présenté et démontré par M. J. avec une clarté qui n'est pas une des moindres qualités de son travail.

Le chinois, tout en restant strictement monosyllabique, incline déjà vers les procédés des langues agglutinantes. Certains caractères tiennent lieu, jusqu'à un

1. Vienne, 1845, in-8°.
2. *First series,* p. 116 et 117.

certain point, des désinences casuelles, et modifient, par leur voisinage, le sens des mots auxquels ils sont accouplés. M. J. a consacré une série de monographies (p. 71-149) aux locutions où entrent *tchi, i, so, wêï, tche, eul, yu, tchou.* M. J. a ajouté p. 149 à 231, comme supplément à ces monographies, la publication et la traduction d'un traité chinois sur les particules et les principaux termes de grammaire. C'est une œuvre moderne, puisqu'elle a été composée en 1798 : l'auteur est un ministre de l'empereur Kia-khing, et se nomme Wang-in-tchi. On peut aussi regarder comme un appendice aux monographies la table des particules qui servent à former des idiotismes ou expressions particulières au *kou-wen* (style ancien). Cette quatrième partie occupe les p. 234-293, et est disposée, comme un véritable dictionnaire, d'après l'ordre des 214 clefs ou radicaux.

Enfin, les sinologues trouveront un grand secours dans les « fables, légendes » et apologues indiens, traduits du sanscrit en chinois et expliqués mot à mot[1] » Un chiffre correspondant au signe idéographique, et reproduit devant la transcription, permet à tout le monde de suivre pas à pas cette traduction littérale et d'apprécier la construction chinoise. Il y a là, pour ceux qui ont étudié la première partie en amateurs, une occasion de satisfaire leur dilettantisme et de se donner comme un avant goût de ce que doit approfondir le sinologue. Le livre de M. J. aurait mérité un examen plus approfondi et plus compétent; nous ne pouvons que recommander ce « chef-d'œuvre de clarté[2] » à tous les orientalistes et en général aux amis des études orientales. N'oublions pas de féliciter l'imprimerie impériale de Vienne de la merveilleuse exécution typographique.

H.

---

171. — **De thebanis artificibus.** Thesim proponebat facultati litterarum parisiensi P. Decharme, 1869. In-8°, vij-70 p.

Excellente dissertation d'un ancien membre de l'École française d'Athènes qui a visité plusieurs fois la Béotie, y a séjourné, et a su tirer de ses explorations, avant même de donner cette thèse, la matière d'un intéressant recueil d'inscriptions locales inédites et celle d'un mémoire sur l'hiéron des Muses, par lui retrouvé sur l'Hélicon (*Archives des missions scientifiques et littéraires,* 2e série, tome IV, 1868). Le titre seul de la thèse indique dans quel cercle étroit l'auteur a voulu restreindre son étude; il s'agit non pas de l'art béotien en général, mais seulement de l'art thébain ; M. D. s'enferme strictement dans sa tour thébaine; son principal objet paraît avoir été de dresser un catalogue complet et raisonné des artistes thébains. M. D. a de très-louables habitudes de précision sévère; peut-être cependant aura-t-il laissé échapper quelques erreurs et omis certains textes appartenant à son sujet qui eussent étendu autour de lui les horizons.

M. D. a d'abord une préface de trois pages, où il commence par rappeler la

---

1. Ce sont des contes déjà traduits par M. J. dans ses *Avadânas,* 3 vol. in-18, 1859.
2. M. Laboulaye dans le *Journal des Débats* du 7 juillet 1869.

mauvaise réputation du génie béotien; mais il ne s'explique pas lui-même très-nettement à ce sujet. Y a-t-il, dans la série des témoignages sur la renommée béotienne, plusieurs textes aussi anciens que celui de Pindare (Βοιωτία ὖς)? quelle valeur a le fragment, si souvent cité, qu'on attribue, à tort sans doute, à Dicéarque (v. le second volume des *Fragmenta historicorum graecorum* de la collection Didot, p. 258 et suiv.)? L'antiquité ne nous a-t-elle pas laissé des textes à l'éloge des Thébains? Le prétendu fragment de Dicéarque, en même temps qu'il les dit grossiers, querelleurs, violents, note qu'il y a parmi eux des hommes de cœur, très-dignes d'estime, que leurs femmes sont grandes, élégantes et fort belles. Lessing, dans son *Laocoon*, estime que le meilleur argument pour démontrer combien était général à toutes les populations grecques le sentiment esthétique est de rappeler que les Thébains eux-mêmes avaient une loi « commandant » d'imiter en beau, et prononçant une peine contre ceux qui enlaidissaient en » imitant. » M. Chassang, dans son intéressant volume sur le spiritualisme dans la littérature et dans l'art grec, n'a pas manqué non plus de raisonner ainsi et de citer le texte d'Elien qui rapporte cette loi (*Hist. Var.* IV, 4). Si M. D. était d'avis que ces deux passages, d'Elien et du prétendu Dicéarque, peuvent bien être des inventions tardives, ne serait-on pas en droit de lui répondre qu'ils n'en sont pas moins concluants et curieux, à titres d'échos d'une renommée lointaine?

Après sa courte préface, M. D. se contente d'instituer une division en quatre chapitres : I. Des primitives statues des dieux en Béotie. — II. Des sculpteurs thébains. — III. Des peintres thébains. — IV. Des musiciens thébains. Cette division donne lieu à plusieurs critiques. D'abord le nom de la Béotie introduit dans le premier chapitre n'est pas d'accord avec le titre de la dissertation même et avec le plan sévère que l'auteur a suivi dans tout le reste de son travail, où il s'interdit la mention même d'œuvres d'art non thébaines. On se demande ensuite si vraiment l'art thébain n'a connu que la sculpture, la peinture et la musique. Notez que par son titre, *De thebanis artificibus*, M. D. paraissait autorisé à comprendre dans son cadre non-seulement le grand art, mais encore certains métiers, et ce que nous appellerions l'art appliqué, l'art industriel. Dans le domaine du grand art, Thèbes n'a-t-elle donc pas connu l'architecture? Il ne semble pas que, tout autour d'elle, la Béotie ait manqué de grands artistes primitifs, architectes, ingénieurs-hydrographes, pour des travaux tels que nous en retrouvons aujourd'hui sur le sol de toutes les anciennes provinces de Grèce et d'Italie, tunnels artificiels, conduites d'eaux souterraines, *catavothra* du Copaïs. Sont-ce des ingénieurs étrangers qui sont venus édifier les célèbres portes de Thèbes, et le savant mémoire de M. Brandis sur Thèbes colonie sémitique, inséré au second volume de l'*Hermes*, ne cherche-t-il pas à démontrer que ces constructeurs anonymes devaient avoir une science d'orientation toute spéciale et traditionnelle? Nous savons trop quelles dévastations nous ont privés de la connaissance des monuments d'architecture thébaine; Dion Chrysostome a vu l'ancienne place publique de Thèbes entièrement ravagée, sauf un hermès où il a recueilli une intéressante inscription. Mais tout cela ne permet pas de conclure que l'architecture thébaine ait été nulle; le silence des textes sur les noms des artistes n'est

pas une raison suffisante d'omettre toute une branche si importante de l'art. M. D. a bien quelques lignes, dans une note (p. 15), où il s'explique sur cette lacune; mais c'était dans le texte qu'il fallait donner à cette question de l'architecture thébaine la place que sans nul doute elle mérite. Si l'on rencontrait à ce propos le difficile problème de la colonisation orientale, il n'y avait point de mal à s'en expliquer, la question des origines de l'art grec ou de ses liens avec l'Orient étant d'un grand intérêt.

Le premier chapitre, sur les plus anciennes représentations figurées des dieux en Béotie, forme réellement dans la dissertation de M. D. une digression, où nous ne le suivrons pas. L'école thébaine ayant d'abord figuré ses divinités sous la forme de statues en bois, tout comme les autres écoles grecques, il semble qu'une partie de ce premier chapitre fait double emploi avec le second, qui traite des sculpteurs thébains.

A propos des ξόανα, l'auteur aurait dû citer certains textes de nature à montrer combien cette sculpture primitive, à Thèbes comme ailleurs, a produit d'innombrables monuments. Pausanias (IX, 3, 1 sq.) a raconté la curieuse fable de Junon Nympheuoméné et les fêtes destinées à célébrer ce souvenir. Toutes les villes de Béotie, dit-il, y contribuaient, en apportant chacune un ξόανον représentant une fiancée; on faisait ensuite de toutes ces statues de bois un vaste bûcher sur le haut du Cithéron. C'est encore Pausanias qui nous dit (IX, 16, 3) que les Thébains ont de très-vieux ξόανα représentant Vénus, et qu'on disait consacrés jadis par Amphion ou fabriqués avec les proues des navires de Cadmus. M. D. ne croit pas, sans doute, que ce grand nombre de monuments primitifs, multiplié à l'infini par les nécessités du culte, n'ait été dû dans Thèbes qu'à des artistes étrangers; s'il n'y a pas de raison de penser ainsi, il est permis de conclure que l'art thébain primitif n'a pas été moins actif ni moins fécond que le primitif art attique à façonner ces statues où très-probablement le caprice, l'imagination, l'art, glissaient peu à peu leur marque en dépit des traditions hiératiques.

Pourquoi M. D. n'a-t-il pas admis dans ses catégories d'artistes thébains les artistes dionysiaques, quand il y en a qui sont nommés sur les listes athéniennes, et les artistes en médailles ou monnaies, quand nous connaissons un certain nombre de ces curieuses pièces thébaines? Mionnet (II, 103, n° 65) décrit celle qui figure le petit Hercule et les serpents; dans le même volume de sa *Description des médailles antiques,* du n° 94 au n° 109, il en décrit beaucoup d'autres; Creuzer-Guigniaut donne au tome IV, 1re partie, planche 177, celle qui représente Cadmus debout, près de lui la vache montrant la place où il doit fonder Thèbes, et le coquillage dans le champ pour indiquer peut-être la Phénicie, patrie du héros.

On connaît dans Pindare (*Pyth.*, VIII, 64), dans Eschyle (*Les Sept,* acte 3), dans Euripide (*Phéniciennes,* acte 3), les très-curieuses descriptions des boucliers que portaient soit les Sept chefs devant Thèbes soit les Epigones. Les descriptions d'Euripide surtout sont d'une précision singulière. Il nous dit de quelle matière sont faits et de quelles enveloppes revêtus les boucliers des chefs; celui que

porte Hippomédon montre, parmi les étoiles, la figure d'Argus, avec des yeux qui s'ouvrent ou se ferment suivant le lever et le coucher des astres; celui de Polynice offre les célèbres cavales, nourries de chair humaine, qu'on voit se cabrer « par un mécanisme ingénieux. » Serait-il hors de propos de soupçonner que certaines représentations plastiques avaient pu donner lieu à de tels témoignages, et ne pouvait-on se demander si, parmi ces artistes thébains, il ne fallait pas réserver une place aux mécaniciens et aux ciseleurs?

M. D. termine sa dissertation par un catalogue de noms d'artistes thébains; il en a 51. M. D. a le mérite d'avoir ajouté, d'après les inscriptions par lui découvertes, trois noms à ceux que fournissaient les textes déjà connus. Pourquoi n'a-t-il pas admis le nom d'Eumède, qui se trouve au bas d'une sculpture représentant Hercule vainqueur d'Acheloüs et qu'il a mentionnée lui-même (*Archives des missions*, t. IV, p. 503)? — Eustathe nous dit que Pindare eut dans Thèbes même pour premier maître de flûte Skopelinos. Skopelinos n'aurait-il aucun droit à entrer dans le catalogue dressé par M. D.? — En revanche le sculpteur Boïscos y figure seulement pour avoir fait une statue de Myrtis, la femme poète thébaine, statue qu'on voyait à Anthédonie; faible raison. Onasimède n'y prend place qu'en vertu d'une certaine leçon du texte de Pausanias proposée par Kayser, et que M. D. lui-même proclame *emendatio audacissima*..

Après ces remarques générales, chacun des chapitres de M. D. donnerait lieu à un bon nombre d'observations. On serait engagé à discuter avec lui jusqu'aux derniers détails pour le suivre dans ses constants efforts de précision et de bonne critique. Quand il décrit (p. 16) le Jupiter du sculpteur Ascaros « couronné comme de fleurs », *cum corona velut e floribus*, pourquoi ne mentionne-t-il pas la notable leçon proposée par M. Schubart, qui a le mérite d'offrir un texte plus précis? M. Schubart, corrigeant ce passage de Pausanias (V, 24, 1), au lieu de ἐστεφανωμένον δὲ οἷα δὴ ἄνθεσι, lit : ἐ. δὲ ἴοις δὴ ἄνθεσι « couronné de violettes. » — Il est dit p. 50 que Lysis, élève de Pythagore même, est venu mourir à Thèbes; on n'admet pas sans quelque difficulté (mais les anciens l'affirment, il est vrai) que ce Lysis, cité par Plutarque comme maître de philosophie d'Epaminondas († 363) ait connu Pythagore, qui florissait vers 530, deux siècles auparavant? — On ne voit pas au contraire ce qui empêche, comme le dit M. D. (note 3 de la page 50) Antigenidas, contemporain d'Epaminondas, d'avoir connu Périclès : il n'y a que 66 ans entre la mort de l'un et celle de l'autre. Mais comment Ascaros, le sculpteur, pourrait-il être l'élève de Canachos, si Pline a raison (XXXIV, 19, 2) de placer ce dernier artiste dans la 95e olympiade, c'est-à-dire vers 396, tandis qu'Ascaros aurait fleuri dans la 72e olympiade, c'est-à-dire vers 488, 92 ans auparavant?

Statues ou tableaux, nous connaissons bien imparfaitement les œuvres originales de l'art grec. C'est une raison de plus pour recueillir et commenter avec grand soin les textes et les faits archéologiques qui concernent chacune de ces œuvres. M. D. enregistre les éloges de l'antiquité pour la statue de Minerve par Hypatodore; pourquoi ne mentionne-t-il pas, en la critiquant, la conjecture d'Otfr. Müller (*Archæologie*, p. 539) suivant laquelle une onyx gravée, trouvée

précisément dans cette ville d'Aliphera où se voyait la statue, reproduirait la figure d'Athéné d'après l'œuvre du sculpteur thébain? — La peinture grecque surtout reste pour nous une sorte de mystère; les catalogues peu nombreux que nous a laissés l'antiquité n'en sont que plus précieux à commenter et à fixer. En dressant d'après Pline l'Ancien la liste des peintures d'Aristide de Thèbes, M. D. a négligé plusieurs variantes proposées au texte latin, et plusieurs essais d'identification. M. Urlichs, dans sa *Chrestomathia pliniana*, p. 362, ne sépare pas les mots *Supplicantem paene cum voce* de ces mots *Anapauomenen propter fratris amorem*, et il entend qu'un seul tableau d'Aristide se trouve désigné par ces deux membres de phrase; il va plus loin et conjecture que le peintre thébain avait représenté la femme d'Intapherne suppliant pour son frère (*Hérodote*, III, 119). On pourrait encore songer à l'étrange histoire de Byblis racontée par Ovide (*Met.*, IX, 446-665). — M. D. prend les mots *Liberum et Ariadnen* (ainsi lit-il Pline XXXV, 98) comme la désignation du fameux tableau d'Aristide qui se trouvait à Corinthe en 146 et qui avait donné lieu au proverbe : οὐδὲν πρὸς τὸν Διόνυσον. Cependant il s'en faut que tous les manuscrits donnent cette lecture de Pline. Au lieu d'*Ariadnen*, on lit *Mariannem*, *Artamenen*; M. Bursian lit *Artemonem*, et M. Urlichs (*Chrest. plin.*, p. 362), distinguant ici deux tableaux, croit retrouver sous la seconde dénomination le fils aîné de Darius, Artobazane, qui dut laisser le trône à Xerxès son cadet (*Hérod.*, VII, 2). — Nicomaque aussi, maître d'Aristide, a été, ce semble, un grand peintre. A propos de son tableau représentant Ulysse coiffé du *pileus* (p. 33), on pouvait citer l'intéressante lettre 120 de saint Jérôme, qui paraît avoir eu sous les yeux cette peinture.

Enfin pourquoi avoir placé au dernier rang le chapitre concernant les musiciens? M. D. a fort bien dit quelle fut l'importance de l'aulétique thébaine, majestueux accompagnement du culte de Dionysos, dont Thèbes a été une très-antique étape. N'est-il pas probable qu'un remarquable développement de cette musique toute religieuse aura précédé dans le monde thébain tout autre essor artistique. — Faire comprendre aux modernes ce qu'était la musique des Grecs, ce qu'était particulièrement l'aulétique religieuse, pourquoi Aristote redoute la flûte comme un instrument immoral, qui excite trop les passions et, suivant son expression, bouleverse l'âme, faire saisir les rapports entre cet art sacré et le culte rival de celui d'Apollon, c'est un double problème qu'il faut ranger, il est vrai, parmi les plus ardus et sur lequel des livres comme celui de M. Jules Girard sur le sentiment religieux chez les Grecs, livre plein d'idées et de faits, et comme celui de M. Westphal sur la métrique, n'apportent pas, malgré beaucoup de science, la lumière désirée. Toutefois, sans demander à M. D. d'agiter à propos des artistes thébains ces difficiles questions, certains textes intéressant très-directement son sujet l'invitaient à entrer ici dans quelques explications techniques. Athénée rappelle que, suivant Juba, les Thébains avaient inventé les flûtes faites avec des pattes de biche (cf. M. D., p. 52). Ils semblent avoir inventé aussi les armatures de métal qui s'ajoutèrent à la flûte primitive (*Pollux*, IV, 10, p. 391, édition d'Amsterdam in-folio, 1er volume). Ces textes ne donnaient-ils pas à l'auteur l'occasion de quelques détails de nature à faire

deviner comment la flûte, employée surtout et plusieurs fois perfectionnée par les Thébains, pouvait devenir la *furiosa tibia* d'Ovide?

En dernier résultat, quel est l'avis de M. D. sur l'art et sur le génie thébain? Il semble s'être laissé entraîner à ne considérer et à ne compter l'art thébain que dans les périodes et par les œuvres pour lesquelles les textes lui fournissent des noms propres, et avoir trop perdu de vue les œuvres innommées. Il accepte en grande partie pour le génie béotien les reproches que l'antiquité lui adressait. Il veut cependant (p. 26) que les Béotiens aient péché par excès de courage militaire (*suo ingenio et ad bellum et ad certamina instructi, his maxime imaginibus delectabantur quibus patria gloria enitebat*); cela ne concorde guère avec une explication qu'il donne ailleurs de leur mauvaise renommée (p. vj : *Communis patriae ac libertatis proditores*). Son dernier mot paraît être (p. 67) que le malheur du génie thébain aurait été de pencher trop, du moins pour ce qui concerne les arts, vers le faible et mou génie asiatique. Cette conclusion ne semble pas donner pleine satisfaction à l'historien sur le curieux problème que M. D. a si soigneusement étudié. Sans sortir de la Grèce propre, dans l'ensemble harmonieux et divers des génies particuliers du faisceau hellénique, il y en a un dont la parenté intellectuelle et morale avec le génie thébain nous paraît plus évidente que celle qui rapprocherait ce dernier du génie asiatique. Les liens avec le monde dorien sont ici pour nous évidents. Quand Pindare reprend dans ses hymnes les plus anciens souvenirs de sa propre famille, qui se confondent avec ceux de sa ville, ses nobles ancêtres les Ægides lui apparaissent comme mêlés aux Doriens envahissant le Péloponèse. Lui-même, prêtre d'Apollon, honoré d'un siége dans le temple de Delphes, il a vécu dans les cours doriennes de Sicile et nous rend, — maintenant que, plus instruits, nous la savons mieux comprendre, — toute la majesté dorienne. Thèbes semble avoir eu, comme Sparte, le penchant mystique et l'humeur violente : on se rappelle la *mastigôsis* des jeunes Spartiates à l'autel de Diane Limnatis et tout le caractère forcé dont est empreinte l'œuvre de Lycurgue (v. la curieuse dissertation de M. Wallon sur la *Cryptie*); on se rappelle la faveur accordée, ici et là ou du moins dans la grande Grèce dorienne comme à Thèbes, aux doctrines pythagoriciennes. Les deux villes à certains jours ont également mal compris les intérêts communs de la Grèce; toutes deux se sont montrées capables d'affaissements et de réactions généreuses. L'une et l'autre représentent des nationalités très-anciennes, attardées en face du jeune génie attique. La nationalité béotienne n'aurait-elle pas, comme la dorienne, précédé l'entrée en scène des autres peuples helléniques, et ne serait-ce pas l'explication de la défiance mêlée tantôt d'étonnement respectueux, tantôt de dédain juvénile que témoigne envers Thèbes et Sparte la littérature attique? Pour ce qui est de l'art en particulier, nous ne devons chercher, il est vrai, ni dans Thèbes ni dans Sparte des rivales d'Athènes; les trois villes sont sœurs cependant, et, en qualité de cités grecques, soyons assurés que le grand art, pas plus que la grande poésie, ne pouvait leur être inconnu. Quoi de plus majestueux que l'architecture dorienne de la grande Grèce, dont Sparte était comme la métropole, et que ne pouvons-nous pas soupçonner des magnificences

passionnées de la musique thébaine accompagnant le culte orgiastique du divin Bacchus ?

Nous n'avons multiplié ces remarques, dont la série pourrait encore s'étendre, que pour rendre hommage au choix du sujet, qui est des plus intéressants, et à la manière dont M. D. l'a traité. En somme il y a fort peu de textes spéciaux que M. D. ignore ou qu'il ait insuffisamment critiqués. Ses patients travaux le conduiront à un bon livre d'ensemble sur le génie béotien, qu'il a mieux que personne étudié.

A. GEFFROY.

---

172. — **Zur Lex Saxonum.** Von Dr Karl FREIHERR VON RICHTHOFEN. Berlin, Wilhelm Hertz, 1868. In-8°, iv-432 p. — Prix : 11 fr. 25 c.

On a déjà parlé de la *Lex Saxonum* dans la *Revue;* c'était à propos du livre de M. Usinger, dont nous rendions compte l'année dernière[1], et nous faisions remarquer en terminant combien cette question de la législation carolingienne offrait encore matière à controverse aux historiens et aux jurisconsultes. Le présent volume vient nous offrir une nouvelle preuve à l'appui. M. de Richthofen, le savant éditeur de la *Lex Frisonum* dans le troisième volume des *Leges* de Pertz, préparait depuis longtemps une édition nouvelle de la loi des Saxons pour un des volumes suivants de la grande collection des *Monuments historiques d'Allemagne.* Il a été naturellement amené à scruter de plus près toutes les questions historiques et chronologiques qui se rattachaient à son sujet, et, travaillant en même temps que M. Usinger, il arrivait à des résultats en partie très-différents, s'écartant en même temps des données généralement acceptées jusque-là. Une grave maladie, des suites de laquelle l'auteur souffre encore, a seule retardé la publication de son ouvrage. Indiquons maintenant en quelques mots les divisions et le contenu du livre; nous verrons ensuite en quoi consistent les divergences principales entre les savants qui se sont occupés de la matière. Dans son premier chapitre M. de Richthofen parle des différents textes de la *Lex Saxonum.* Il nous donne surtout d'intéressants renseignements sur les deux manuscrits de la loi, l'un nommé le *Codex Spangenbergensis,* du nom de son premier possesseur, qui se trouve actuellement au *British Museum*[2], écrit à la fin du IXe ou au commencement du Xe siècle[2]; l'autre le *Codex Corbeiensis*, qui se trouvait autrefois à Paderborn et que M. Usinger croyait perdu. M. de R. nous apprend au contraire qu'il se trouve actuellement à Münster, aux Archives de la province de Westphalie; il date également du Xe siècle. M. de R. nous parle ensuite des éditions de Herold, du Tillet, Lindenburg, Gærtner, Merkel, etc., dont quelques-unes représentent pour nous des manuscrits perdus. De tous les textes existants M. de R. préfère celui de Herold comme le plus ancien; mais il déclare en même temps qu'une tentative de reconstituer le texte original de la loi lui paraît impossible (p. 89). Dans un second chapitre, l'auteur examine l'unité de compo-

---

1. *Rev. crit.*, 1868, art. 235.
2. Ce manuscrit du *British Museum* est incomplet; une seconde partie du *Codex* a été vendue à lord Ashburnham par M. Barrois; un troisième fragment, enfin se trouve aux manuscrits de la Bibliothèque impériale, sous le n° 4633.

sition de la loi, et il conclut qu'elle a été promulguée ou rédigée dans toutes ses parties à une seule et même époque, et non pas à trois dates différentes comme le croyait Merkel. Sur tous ces points, remarquons-le tout de suite, l'accord est à peu près complet entre M. de R. et M. Usinger[1]; les divergences ne se produisent qu'à propos de l'origine et de l'âge de la loi. Pour fixer cet âge il faut d'abord établir l'époque de la rédaction d'un autre document, la *Capitulatio partibus Saxoniae*, qui de l'aveu de tous les critiques, de M. Usinger comme de M. Waitz ou de M. de R., est antérieur à la *Lex Saxonum*. La date généralement acceptée pour la composition de ce capitulaire est celle de 785 (Pertz, Waitz, Eichhorn, Wilda, Gaupp, etc.). Mais M. de R. n'admet point ce fait. Dans une longue exposition historique des guerres du roi Charles contre les Saxons, et de l'introduction du christianisme dans leur pays (772 à 785), il essaye de réfuter ces données premières et assigne comme date et lieu de naissance à la *Capitulatio* la diète de Paderborn, tenue par Charles en 777. Il étudie spécialement à cette occasion la législation des peines capitales dans le droit saxon, pour prouver que le document en question n'a pas dû nécessairement être promulgué après la victoire définitive, en 785. M. G. Waitz, l'homme le plus compétent dans les questions de cette nature, vient de l'examiner à neuf, à propos du livre même dont nous rendons compte, et s'est prononcé d'une manière très-catégorique contre les conclusions de M. de R.[2] Notre auteur place la rédaction de la *Lex* elle-même entre 777 et 797 et repousse l'opinion plus généralement répandue qui la rapporte aux années 802-804. En fixant la rédaction de la loi vers 785 à peu près, il s'appuie sur les traces, évidentes selon lui, d'utilisation de la *Lex* pour la rédaction du *Capitulare Saxonicum*, promulgué à Aix-la-Chapelle le 28 octobre 797. Mais cette utilisation paraît très-douteuse, et M. Waitz, par exemple, se refuse absolument à l'admettre. Les citations « secundum legem » Saxonum » que nous rencontrons dans le capitulaire ne se rapportent pas au texte de la *Lex* actuelle, mais à un droit coutumier non encore rédigé. Par contre M. de R. n'a pas suffisamment tenu compte, pour fixer l'âge de la loi, des singulières analogies, déjà remarquées par M. Usinger, entre la *Lex* et les *Capitula quae in lege Ribuaria mittenda sunt*, rédigés en 803[3]. Ces analogies permettent de fixer, sans crainte de se tromper grandement, la rédaction de la loi des Saxons vers la même époque[4]. Malgré les efforts de M. de R. et ses longues et savantes recherches, nous pensons donc qu'on fera bien de s'en tenir sur ce point aux données acquises avant son travail, et qu'il est plus sûr de rattacher la *Lex Saxonum* au grand ensemble de travaux analogues entrepris par Charlemagne dans les premières années du IXe siècle, après son couronnement[5]. Une série d'appen-

1. M. Usinger reconnaissait deux mains dans la rédaction de la loi (voy. *Rev. crit.*, 1868, II, p. 294).

2. *Gœttinger gelehrte Anzeigen*, 1869, p. 361 ss. — M. Waitz est tout au plus disposé à admettre, avec M. Usinger, que la rédaction de la *Capitulatio* peut être reculée jusqu'en 782.

3. Ce que M. de Richthofen dit à ce sujet, p. 419 n'est pas bien évident.

4. Quelques écrivains l'ont placée beaucoup plus tard, mais sans aucune raison. Ainsi on a été jusqu'à l'attribuer au roi Harald de Danemark (984).

5. Einhardi, Vita Caroli, cap. XXIX. « Omnium tamen nationum quae sub eius dominatu erant, iura quae scripta non erant, describere ac literis mandari fecit. »

dices importants sont joints au travail de M. de R.; nous citerons ceux sur les valeurs monétaires et sur la codification de la loi des Saxons, ainsi que celui sur la loi des Thoringes ou Thuringes. M. de R. combat l'opinion de MM. Hermann Müller, Waitz, etc. qui ont vu dans ces *Toringi* un peuple habitant sur la Meuse, et revendique la loi pour les Thuringiens de la Thuringe proprement dite. Il appuie surtout sur le caractère carolingien de la loi. Mais précisément il ne nous paraît pas encore démontré d'une manière suffisante que la *Lex Thoringorum* ne date pas de plus loin. Dans un dernier appendice M. de R. s'occupe du livre de M. Usinger dont il n'a eu connaissance qu'après avoir terminé le sien. On a déjà vu plus haut sur quels points il est d'accord avec lui et sur quels autres il s'en sépare. Là où il a complétement raison, c'est quand il s'élève contre la théorie exposée par le professeur de Greifswald, relativement à la rédaction de la loi. M. Usinger l'attribuait à deux particuliers, légistes-amateurs, qui sans vouloir faire œuvre de législation pratique, avaient recueilli des données historiques. Nous avions exprimé, dans la *Revue* même (1868, II, p. 294) nos doutes au sujet d'une entreprise pareille, tellement en dehors des habitudes intellectuelles du IXe siècle; après ce qu'en dit M. de R. nous ne pensons pas que cette opinion soit davantage soutenable.

Nous souhaitons bien vivement, en terminant, que la pénible maladie dont est affligé l'auteur lui permette de continuer ses savantes études et de nous donner, dans le prochain volume des *Monuments* de Pertz, l'édition critique de la loi des Saxons qu'il prépare avec tant de conscience et de soin. Si tous les résultats, obtenus par lui dans le présent ouvrage, qui forme en quelque sorte l'introduction de cet autre travail, ne sont point également acceptables, les savants seront unanimes à reconnaître le grand nombre d'aperçus nouveaux et de recherches de détail que renferme son volume, et la profonde érudition dont il témoigne à chaque page. Rod. Reuss.

---

173. — **Noms propres anciens et modernes**, études d'onomatologie comparée, par Robert Mowat. Paris, librairie A. Franck, 1869. Gr. in 8°, 60 p. — Prix: 4 fr.

Sous ce titre, M. Mowat a réuni divers opuscules qui, en tout ou en partie, avaient déjà paru dans des recueils scientifiques. C'est une très-bonne idée, qui ne peut manquer d'être bien accueillie des savants; car les études de M. M. sont pleines d'érudition et de vues, et elles touchent un sujet dont le haut intérêt a été plus d'une fois signalé ici et commence à être reconnu de toutes parts. Nous allons donner le titre et dire quelques mots de chacune de ces petites dissertations.

I. (P. 3-8). *Les noms propres latins en* ATIUS *et en* ONIUS[1]. D'après M. M. ces noms sont d'ordinaire formés sur des noms de peuples; ainsi *Maecenatius, Alfenatius, Trebatius*, viennent des ethniques *Maecenas, Alfenas, Trebas;* c'est pour cela qu'on s'est généralement abstenu de former des dérivés en *atius* avec les noms ordinaires en *atus*, comme *Praetextatus, Privatus, Renatus* (on ne trouve pas *Praetextatius, Privatius, Renatius*). Sans contester ce qui regarde le rapport de

---

1. Extrait en partie des Mémoires de la *Société de linguistique de Paris*.

as et *atius*, ne peut-on pas remarquer que presque tous les noms en *-atus* appartiennent aux plus bas temps de l'empire romain, et qu'à l'époque où on créait les noms pompeux de *Fortunatus, Praetextatus, Honoratus, Donatus*, etc,, on préférait également, pour la formation de leurs dérivés, le sonore *-atianus* (auquel on ne donnait plus sa valeur propre) au modeste *-atius*[1] ? Quant aux noms en *-onius*, la conjecture de M. M. paraît assez douteuse; il rattache par exemple *Caeso* (d'où *Caesonius*) à l'ethnique *Caesenas*; mais l'explication de « né par » l'opération césarienne, » admise jusqu'ici, n'est-elle pas plus vraisemblable[2] ? J'ai peine à rattacher *Suetonius* (*Suetius*) à *Suessa*, *Antonius* à *Antias*, et surtout *Sempronius* à *Semurium*, « par insertion euphonique de *p* entre *m* et *r*, ou par » consonification de la voyelle labiale *u*, » deux faits également étrangers à la langue latine ancienne.

II. (P. 9-16). *Examen de la signification attribuée aux noms d'hommes* SARMENTIUS, PROJECTUS, STERCORIUS[3]. Ces trois noms ont été rangés par M. E. Le Blant dans cette catégorie de noms humiliants que les chrétiens de l'empire adoptaient par dévotion ou recevaient par mépris des païens (tels sont *Injuriosus, Molestus, Importunus, Foedulus*. etc.) : ce fait, pour le dire en passant, est une anomalie sans autre exemple et une sorte de monstruosité dans l'histoire de l'onomastique, qui nous montre partout les noms comme cherchant à renfermer d'heureux présages ou à annoncer de grandes qualités : comparez *Themistoclès* à *Foedulus !* M. M. veut rayer de cette liste les trois noms ci-dessus mentionnés; il a incontestablement raison pour *Projectus* et *Sarmentius;* il est probable qu'il est aussi dans le vrai pour *Stercorius*, puisque ce nom apparaît sur des épitaphes qui, selon toute vraisemblance, sont païennes. Sur l'origine de ce nom, qui se rencontre surtout sur les tombeaux d'enfants morts en bas-âge[4], M. M. présente une conjecture fort ingénieuse, en le rapprochant du fameux surnom de Κοπρώνυμος, donné, on sait pourquoi, à l'un des Constantin de Byzance. A côté de cette hypothèse, il en présente une autre : frappé de la fréquence des noms de ce genre en Afrique, il y voit l'équivalent de *Pirasius* (analogue à l'hébreu *Peresch* et signifiant *fumier*, *ordure*), et pense que ces dénominations se rapportaient à l'usage répandu en Afrique d'employer la fiente des chameaux en guise de combustible. Ces noms seraient alors originairement ceux de gens occupés soit de l'organisation de ce chauffage, soit de la fumure des terres. Cette hypothèse paraît un peu cherchée, et elle paraît d'autant moins assurée pour *Stercorius* que M. M. ne cite pas d'exemples de cette forme en Afrique, mais seulement de *Sterculus* et *Sterceius*, mots dont le sens est moins clair : aussi préférerais-je m'en tenir à sa première explication[5].

III. (P. 17-40). *De l'élément africain dans l'onomastique latine*[6]. Ce morceau

1. Je ne vois pas d'anciens noms en *atus; Barbatus* est un surnom tout personnel; il est à remarquer d'ailleurs qu'on trouve dans Cicéron un M. *Barbatius* Philippus.
2. M. M. lui-même l'admet plus loin, p. 12.
3. Extrait de la *Revue archéologique*.
4. Ce serait alors un surnom familier, qui devait disparaître plus tard pour faire place au vrai nom de l'enfant, et que les parents ont tenu à conserver sur la tombe.
5. P. 10, M. M. dit que *pendard* signifie « qui mérite la corde; » c'est une petite erreur; *pendard* veut proprement dire *bourreau*, *pendeur;* voy. Littré, t. V.
6. Extrait de la *Revue archéologique*.

est le plus intéressant et le plus remarquable du recueil. L'auteur y recherche et y signale la part considérable que l'élément africain a prise, à une certaine époque, dans l'onomastique des Romains établis en Afrique, puis de ceux du reste de l'empire. Ce travail a pour point de départ l'explication du nom d'homme *Boniface*, et relève ensuite un grand nombre de noms africains traduits, comme celui-là, en latin, et dont plusieurs ont passé dans notre onomastique usuelle. Il serait à souhaiter que M. M. reprit cette étude si curieuse, la complétât et la refondît sur un plan plus clair et plus large : j'entends qu'au lieu de mettre à la suite l'une de l'autre des explications de mots isolés, il commençât par exposer sommairement le caractère de l'onomastique africaine (en distinguant l'élément punique de l'élément berbère), indiquât les dates où apparaissent les plus anciens noms latins formés à l'imitation de ces noms indigènes, celles où les noms de ce genre passèrent dans d'autres provinces de l'empire, et s'attachât à l'ensemble de ce « vaste cycle » présenté méthodiquement. Il aurait écrit alors un chapitre des plus importants et des plus neufs de l'histoire des noms propres. Son travail, qui n'a pas cette suite et cet enchaînement, n'en est pas moins une étude fort intéressante. Je signalerai surtout l'explication du nom *Boniface*, qui paraît définitive, et qui a d'ailleurs été, depuis la publication de ce travail, acceptée par plusieurs savants allemands. L'ancienne étymologie, *bonum faciens*, ne pouvait tenir en présence de la longueur de l'*a*, et celle de *bonifa(c)tius*, proposée par M. Corssen, donnait également prise aux plus graves objections. M. M. démontre que l'ancienne forme du nom est sans exception *Bonifatius* par un *t*, et il y voit un composé de *bonum* et de *fatum*[1] ; il observe ensuite que ce nom est surtout fréquent en Afrique, où il apparaît pour la première fois, et il y reconnaît la traduction latine d'un nom punique, tel que *Namgidde* ou *Giddeneme* (m. s.) : toute cette discussion, strictement guidée par la méthode historique et phonologique, est excellente. M. M. passe ensuite à tous les noms africains, d'une signification plus ou moins analogue, qu'il retrouve dans des transcriptions latines, dont quelques-unes, comme *Deusdedit*, *Deusdet*, *Quodvultdeus*, vont jusqu'à reproduire ces noms formés de phrases entières où entre le nom de Dieu, qui sont propres aux langues sémitiques. Il termine son curieux dépouillé par la citation de quelques noms africains introduits chez nous comme noms de famille (tels que Gibbal, Ellul, et en dernier lieu Gozlan). — Dans une page piquante, M. M. rapproche des noms latins-africains soit leurs dérivés, soit leurs équivalents en français ancien ou moderne, ainsi non-seulement *Flourens*, *Viau*, de *Florentius*, *Vitalis*, mais *Dieusaide* de *Auxilius*, *Dieuleveut* de *Quoduultdeus*, *Dieuslecroisse* de *Crescentius*, etc. A ce propos, je remarquerai qu'il faut rayer de cette liste (outre *Roget*=*Rogatus*, *Roget* est un diminutif de *Rogo* ou un doublet de *Rouget*) *Dudon*, cité parmi les dérivés de *Donadeus*: *Dudo*, *-onis*, qui se retrouve sous la variante *Dodo*, *-onis* (en français *Does*, *Doon*, d'où *Doet*, *Doette*), est un nom parfaitement germanique, sur lequel on peut voir une discussion de M. Stark (*Kosenamen*, p. 33). — « *Castrum quod dicitur Deus Louvart* (1028), » lisez *Deus lo wart*.

1. Une des meilleures preuves de M. M. est le rapprochement du nom *Malifatia* sur une épitaphe où il ne peut avoir que le sens d'*infortunée*.

IV. (P. 41-59). *De la déformation dans les noms propres*. Après un examen rapide des différents procédés employés par les diverses langues pour former des diminutifs ou des dérivatifs familiers de noms propres (procédés où il reconnaît l'influence de l'accentuation propre à chaque langue), M. M. arrive au sujet plus spécial de son étude, qui est la déformation des noms propres en français. Il examine d'abord les suffixes qui se trouvent d'ordinaire joints aux noms propres, comme *et*, *ot*, *ard*, *and*, *in*, *eau*, etc.; puis, après avoir parlé sommairement des mutilations intérieures que subissent souvent les noms formés avec ces suffixes (*Pernon* par exemple de *Perrenon*, dim. de *Perrin* = *Pierre* + *in*[1]), l'auteur dresse une liste de noms déformés, c'est-à-dire de formes diminutives qui ont subi une aphérèse, placées en regard des formes normales correspondantes. L'auteur, avec une réelle modestie, ne donne cette liste que « sous bénéfice d'inventaire, » connaissant et expliquant fort bien lui-même les nombreuses causes d'erreur auxquelles il était exposé. Étant donnée en effet une forme qu'on suppose mutilée par aphérèse, « il arrive souvent de deux choses l'une : ou bien, la partie déca- » pitée ne laissant aucune trace de son existence, la restitution est impossible, » faute de preuves historiques, ou bien différentes solutions plus ou moins plau- » sibles se présentent à l'esprit; » ainsi *Naudeau* est-il pour *Renaudeau* ou *Arnaudeau*, *Binet* pour *Robinet* ou *Lambinet?* M. M. s'est donc résigné « à omettre » encore plus de formes qu'il n'en a indiquées, » pour ne pas tomber dans le domaine des conjectures trop multipliées, et parmi celles qu'il a admises il s'attend bien à ce que l'une ou l'autre soit contestée. Mais la liste est faite avec beaucoup de circonspection et un jugement généralement sûr, et il n'y a que bien peu de mots sur lesquels nous élèverons des doutes, la grande majorité offrant des rapprochements aussi incontestables qu'ils sont souvent ingénieux[2]. — *Dreue* et tous ses dérivés ne se rattachent certainement pas aux formes diminutives d'*André*, mais bien à l'ancien nom allemand *Drogo-onis* (dérivatif famil. de *Drogowald?*). — *Glorian* se trouve, avec son féminin *Gloriande*, dans des poèmes des XIIIe et XIVe siècles (*Chevalier au Cygne*), où il est peu probable qu'il vienne de *Magloire*. — *Ronel*, *Ronneau* peuvent être disputés à *Peronnel* par le vieux mot *Roonel*, *Rooneau*, le nom du mâtin dans le *Roman de Renart*, dont les personnages ont laissé plus d'un représentant dans les noms de famille actuels : j'y rapporterais volontiers *Belin* (que M. M. rattache à *Lambelin*), nom du mouton; *Hersent*, nom de la louve; *Thibert*, nom du chat; *Tiercelin*, nom du corbeau, etc. — Une observation générale qu'on peut faire sur cette liste, c'est qu'elle embrasse un peu pêle-mêle des noms appartenant aux divers dialectes de la France, et même à d'autres langues romanes. Notre onomastique ne sera susceptible de recevoir des lois régulières que quand une analyse minutieuse et méthodique en aura écarté tous les éléments étrangers et aura ramené à sa provenance locale chacun de ceux qui la composent légitimement. Mais des matériaux complets et bien

1. Je ferai remarquer que *Proudon* ne saurait être séparé de *Proudhon Prudhon Prudhomme*, et qu'il ne se rattache pas à *Perodon* (*Peire Odo*), forme d'un autre dialecte.

2. Une remarque dont l'auteur fait précéder cette liste et qui a une grande importance, c'est que les *Livres de la Taille de Paris* en 1292 et 1313 contiennent très-peu de noms diminutifs et peut-être pas une forme aphérésée sûre; d'où il suit que ces formes, si fréquentes aujourd'hui, ne sont pas plus anciennes que le XIVe siècle.

classés sont indispensables pour cet immense travail; M. M., qui en apprécie parfaitement la nécessité, reconnaît qu'ils ne peuvent être réunis par les forces d'un simple particulier : « Seule, l'administration centrale pourrait mettre à » exécution le projet d'un *Onomasticum* français, dont les principaux éléments » existent dans les tableaux du tirage pour le recrutement, dressés annuellement » dans tous les cantons de l'empire. » Ce serait en effet, pour le gouvernement, une œuvre des plus aisées à accomplir, et certes, sans parler de l'intérêt scientifique pur, il y aurait un véritable intérêt national à réunir ainsi, ou peu s'en faut, le nom de toutes les familles dont la réunion constitue le peuple français. C'est une excellente idée : il y a très-peu de chances pour qu'elle se réalise.

Nous ne pouvons, en terminant, que remercier M. Mowat de ses intéressantes études et souhaiter qu'il continue dans une voie où il a déjà fait plus d'une précieuse découverte. Si nous avions un conseil à lui donner, nous l'engagerions à concentrer ses recherches et ses méditations sur quelque ouvrage suivi, comme serait une *Histoire de l'onomastique latine*, qu'il a particulièrement étudiée. Dans cette science toute nouvelle encore, les travaux d'ensemble font presque complétement défaut; les études de détail de M. Mowat font voir qu'il pourrait mieux que personne en mener quelqu'un à bonne fin : espérons qu'il s'y décidera.

Ξ.

---

174. — **Dictionnaire des pseudonymes**, recueillis par Georges d'Heilly. Deuxième édition, entièrement refondue et augmentée. Paris, Dentu. In-12, xxxvj et 421 p.

A aucune époque, l'usage ou plutôt l'abus des pseudonymes n'a été poussé aussi loin qu'aujourd'hui. Un grand nombre d'écrivains signent leurs ouvrages de noms supposés; quelques-uns de ces noms sont devenus célèbres; la plupart restent fort peu connus. Dans la petite presse surtout, où domine la fantaisie, les noms pris à plaisir foisonnent; plusieurs journalistes en ont tout au moins une demi-douzaine; parfois le même nom sert à divers écrivains. Il est difficile, même pour les individus les mieux initiés aux mystères de l'histoire de la littérature contemporaine, de se reconnaître dans ce labyrinthe. La postérité s'occupera fort peu sans doute de savoir quels étaient les personnages réels cachés sous ces masques si nombreux, lorsqu'il s'agit de feuilles légères que l'oubli emporte rapidement; toutefois il est bon que ce travail soit exécuté, afin d'épargner aux Saumaises futurs des tortures extrêmes et afin de leur livrer, lorsqu'il en est temps encore, des secrets qu'il serait plus tard absolument impossible de deviner. M. Georges d'Heilly (et c'est un pseudonyme qui déguise le nom réel de M. Poinsot) avait publié en 1867 une première édition de son *Dictionnaire*, beaucoup moins ample que celle qu'il vient de mettre au jour; M. Ch. Jolyet a de son côté traité le même sujet dans le volume qu'il a intitulé : *Les Pseudonymes du jour*, mais avec moins de développement.

Les deux auteurs, s'attachant à la littérature contemporaine et d'actualité, se sont proposé un tout autre but que celui qu'avait en vue Quérard, lorsqu'il publiait les *Supercheries littéraires dévoilées*[1]; l'infatigable bibliographe, mort, la plume

1. Une nouvelle édition très-augmentée de cet ouvrage est entreprise; il en a déjà paru

à la main, à la fin de 1865, s'en prenait surtout aux nombreux ouvrages mis au jour sous le voile du pseudonyme dans le cours du XVIIIe et du XIXe siècle; il avait donné fort peu d'attention à la presse, parce qu'il savait que sur ce terrain les choses changent à chaque instant d'aspect. M. Georges d'Heilly ne s'est pas d'ailleurs borné aux écrivains; il a compris dans ses révélations des acteurs, des actrices (dès la seconde page il nous apprend que mesdemoiselles *Adèle* et *Agar* sont nées *Cuinet* et *Charvin*, que M. *Laferrière* s'est d'abord fait connaître sous le nom d'*Adolphe*); il n'a point oublié un grand nombre d'artistes qui, comme les journalistes et les vaudevillistes, n'ont rien eu de plus pressé que de métamorphoser les noms de leurs pères. On sait que Gavarni s'appelait *Chevallier*, et que le vrai nom de Grandville était *Gérard;* le vicomte de Noé a rendu célèbre le nom de *Cham*, mais bien des personnes ignorent que deux habiles musiciens, connus sous le nom d'Alkan, se nomment en réalité *Morhange*, et que c'est sous le pseudonyme de mademoiselle Marie Allan que s'est cachée madame Lagneau, qui a exposé un joli tableau au salon de 1868. On pourrait observer d'ailleurs que le *Dictionnaire* contient diverses révélations assez superflues; était-il nécessaire de constater que le nom du père de *Sophie*, la cuisinière de M. Véron, docteur-médecin, député et « bourgeois de Paris », était Delalande, et qu'elle avait pour prénoms Victoire-Catherine?

En lisant avec attention le *Dictionnaire des pseudonymes*, nous y avons relevé quelques légères inexactitudes; nous en signalerons plusieurs, afin que l'auteur les fasse disparaître dans une édition nouvelle qui paraîtra sans doute plus tard, et nous ne lui en faisons nullement un reproche, car il est à peu près impossible, au milieu de tant de petits faits, d'être toujours d'une exactitude irréprochable. A l'article consacré à M. Théophile Thoré (mort il y a quelques mois), et avantageusement connu dans la critique artistique sous le nom de W. Bürger, on lit qu'en 1848 on ne l'appelait que le citoyen Thoré: « le peuple l'envoya à la » Chambre à une majorité de 130,000 voix, comme républicain authentique; » de fait, et malgré ce grand nombre de suffrages, Thoré n'a jamais fait partie, ni de l'Assemblée constituante, ni de la Législative [1]. A l'article *Souberbielle* (le docteur), on lit après ce nom : « médecin et bibliophile, né en 1800, Payen (*Jean-* » *François*); » ceci ne paraît pas bien clair; en réalité, M. Payen, médecin à Paris et qui s'est acquis une juste réputation pour ses recherches aussi judicieuses que persévérantes sur la vie et sur les écrits de Montaigne, n'a rien publié sous le nom de Souberbielle, mais il passe pour avoir aidé ce lithotomiste habile dont il fut l'élève dans la rédaction de ses écrits; le chirurgien, plus habitué à manier le bistouri que la plume, avait besoin d'un collaborateur avant de livrer à l'im-

---

chez M. Daffis, rue Bonaparte, 9, un volume comprenant les lettres A-E; le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, revu par M. Olivier Barbier de la Bibliothèque impériale et enrichi d'une foule d'additions, fera partie de cette publication.

1. Quérard est entré dans des détails fort étendus au sujet de Théophile Thoré dans la table qui forme le cinquième volume des *supercheries;* cet index renferme parfois des biographies très-complètes de certains écrivains; ce que bien des gens n'ont pas remarqué, c'est que jusqu'à une certaine portion de la lettre M, cette table et le onzième volume de la *France littéraire* offrent un texte identique.

pression le résumé de sa longue pratique. — Est-il bien exact que M. Jules Garinet ait publié bon nombre de mémoires historiques sous le pseudonyme de *Julien de Saint-Acheul* et qu'il ait donné quelques livres à la collection Collin de Plancy? Nous connaissons son *Histoire de la magie en France* (Paris, 1818, in-8°), livre curieux mais bien incomplet; et quant à Collin de Plancy, on sait que ce très-fécond écrivain a successivement entassé volumes sur volumes dans deux sens fort opposés; d'abord voltairien décidé, il est devenu ensuite mystique. — Parfois quelques circonstances, qu'il serait bon de noter en passant, se sont présentées à nous. Le libraire F. Tandou a publié, en 1857, un petit recueil de poésies sous le nom de *Belligera;* ce nom s'explique lorsqu'on sait que c'est l'anagramme de celui d'une femme, Gabrielle, qui avait inspiré à cet écrivain un attachement très-vif. Il n'est pas exact de dire que M. Alexis Doinet (qui a pris le nom un peu bizarre de *Toby Flock*) est « aujourd'hui » rédacteur du *Moniteur du Calvados;* il dirige depuis deux ans environ le *Journal de Bordeaux*. Divers autres noms supposés auraient pu être inscrits au compte de madame la *comtesse Dash* (c'est-à-dire de madame la vicomtesse de Saint-Mars), à laquelle Quérard a consacré un très-long article dans la table de ses *Supercheries*. Nous pourrions multiplier ces observations, mais il faut savoir s'arrêter. Mieux vaut signaler des détails piquants et curieux placés dans certains articles, tels que *Gazul* (*Clara*), masque de M. Prosper Mérimée; le testament de M. Viennet (dont l'anagramme est *Ventine*) est digne d'être lu; au mot *Ghist* se trouve la reproduction du récit très-dramatique, inséré dans une feuille hebdomadaire, de la fin tragique d'un écrivain fort peu connu qui signait ainsi dans la petite presse des articles qui passaient sans être remarqués; ils ne méritaient d'ailleurs pas de l'être.

En définitive le travail de M. Georges d'Heilly sera indispensable aux bibliographes futurs qui entreprendront quelque jour de composer la *France littéraire du dix-neuvième siècle;* il complètera à certains égards, en le rectifiant, le « catalogue général de la librairie française de 1840 à 1865 » publié par M. Otto Lorenz, livre utile sans doute, mais qui témoigne quelquefois d'une connaissance trop imparfaite de la pseudonymie. La préface offre une énumération intéressante des principaux pseudonymes du temps passé, mais elle pourrait être bien plus étendue. Puisque le farceur Guillot Gorju, célèbre à l'époque de Louis XIII, a été jugé digne d'une mention, pourquoi n'avoir pas accordé le même honneur à Gaultier Garguille, encore plus illustre en son genre, et surtout à Tabarin, dont la biographie, assez obscure, a été mise dans un jour nouveau, grâce aux patientes recherches de M. Jal? On aurait pu ajouter aussi que Mercator était le nom latinisé du géographe Kauffmann, et que l'évêque italien Fortiguerra est surtout connu, en fait de pseudonyme, sous celui de Carteromaco, qu'il adopta pour signer son poème badin de *Richardet*, imité en français par Dumouriez (le père du général) et par le duc de Nivernais, qui charmait ainsi les ennuis d'une détention menaçante en 1794.

B.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

(p. 437-442). — HILDEBRAND, Une singularité des dialectes rhénans (p. 442-448). — ID., La Signification de la Crypte (p. 448-452; opinion qui n'est pas nouvelle). — KŒHLER, Cornelius (p. 452-459; article extrêmement curieux sur une locution proverbiale très-usitée en allemand au XVIIe siècle; « avoir le » Cornelius, » c'est être soucieux, de mauvaise humeur, vexé. Le sens primitif ne serait-il pas *jaloux*, et n'y aurait-il pas là quelqu'une de ces plaisanteries populaires sur le proverbial appendice des maris trompés, dont la perspective trotterait dans l'imagination de celui qui a le *Cornelius?* Cf. Molière, *le Cocu imaginaire*, sc. IV : « Sganarelle est un nom qu'on ne me dira plus, Et l'on va » m'appeler seigneur Cornelius »). — BOCHHOLZ, Être une mauvaise pièce (p. 459-465; *ein schlechtes Tüchlein sein*, autre locution populaire). — LEVERKUS, Deux Chansons néerlandaises de 1593 (p. 465-469). — LÜBBEN, Ancelmus Scal (p. 469-473). — ZACHER, Zur Textkritik des Ludwigsliedes (p. 473-489; article très-piquant sur le premier mot du v. 55, qu'on a lu *jah, sag, sab* et *gab*). — *Mélanges et comptes-rendus*. Parmi ces derniers, nous citerons celui de M. Kuhn sur un opuscule de M. Hugo Meyer, *Roland*, dont nous espérons prochainement rendre compte. — Le volume se termine par une table et un index très-détaillés.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ellis (W. S.). The antiquities of Heraldy collected from the literature, Coins, Gems, Vases, and other monuments of pre-christian and mediaeval times, with a catalogue of early armorial Seals, tending to show that modern Heraldry embodies or is derived from the religious symbols, the military Devices and the emblems of heathen deities of antiquity. In-8°, 300 p. cart. London (J. R. Smith). 18 fr. 75

Glennie (J. S. S.). Arthurian localities : their historical origin, Chief of Country, and fingalian relations. With a Map of Arthurian Scotland. In-8°, 152 p. cart. London (Edmonston et D.). 9 fr. 40

Gould (S. B.). Curiosities of olden. Times. In-8°, 306 p. cart. London (Hayes). 7 fr. 50

Havelock the Dane (the lay of). Reedited by W. W. Keat. In-8°. London (Trübner et C°). 12 fr. 50

Hazlitt (W.). Characters of Shakspeare's Plays. New edited by W. Hazlitt. In-12. London (Templemann). 2 fr.

Hüffer (H.). Diplomat. Verhandlungen aus der Zeit der franzœs. Revolution. Ergænzung d. 1. Bdes : Die Politik der deutschen Mæchte im Revolutions-Kriege bis zum Abschluss d. Friedens v. Campo Formio. Zugleich als Erwiederg. auf H. v. Sybels Ergænzungheft. z. Geschichte der Revolutionszeit. In-8°, 244 pages. Münster (Aschendendorf). 4 fr. 70

Joyce (P. W.). The origin and history of Irish Names. In-12, 554 p. cart. London (Whittaker). 7 fr. 50

Taillandier (St.-René). Tchèques et magyars. Bohême et Hongrie. XV° siècle, XIX° siècle. Histoire, littérature, politique. In-8°, xij-510 p. Paris (lib. Didier et C°).

Terninck (A.). Recherches sur les monuments et les objets d'art relatifs à l'abbaye de Saint-Vaast. Accompagnées d'une étude numismatique par L. Dancoisne. In-4°, 129 p. et 3 pl. Arras (imp. Brissy).

Udall (N.). Roister Doister. Written, probably also represented, before 1553; carefully edited from the unique copy now at Eton College by E. Arber. In-12, 86 p. London (Arber). 65 c.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

E. RENAN Saint Paul (Livre IIIe de l'histoire des origines du christianisme). 1 vol. in-8°, orné d'une carte des voyages de saint Paul, par Kiepert. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 37 Quatrième année 11 Septembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. DE LA SAUSSAYE ET A. PÉAN
La Vie et les Ouvrages de Denis Papin. Tome premier. 1re partie. 6 fr.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

HARTWIG DERENBOURG
Essai sur les formes des pluriels arabes. In-8°. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50
Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 34. 14 août.

Théologie. BLECK, der Hebræerbrief (Elberfeld, Friderichs; ouvrage posthume, abrégé un peu modifié du célèbre ouvrage de l'auteur sur le même sujet). — *Histoire.* KRAUSE, die Bysantiner des Mittelalters (Halle, Schwetschke; article (de M. Hœfer) d'une sévérité qui paraît motivée). — PASCH, zur Kritik der Geschichts der Kaiser Tiberius (Altenburg, Pierer; dirigé contre le livre de Stahr; la partie négative est la meilleure). — *Monumenta Bambergensia,* ed. JAFFÉ (Berlin, Weidmann, t. V de la *Bibliotheca rerum Germanicarum,* dont on connaît l'importance et le mérite). — ROSSBACH, Geschichte der Gesellschaft. II. Die Mittelklassen. (Würzburg, Stuber). — RUDORFF, über die Laudation der Murdia (Berlin, Dümmler; nouvelle édition de ce texte, commenté surtout au point de vue juridique). — *Histoire de l'art.* EASTLAKE, Materials for a history of oil painting (London, 1869; ouvrage posthume, très-technique). — DOHME, die Kirchen des Cistercienserordens in Deutschland (Leipzig), Seemann).

N° 35. 21 août.

Théologie. REDSLOB. die kanonischen Evangelien als geheime kanonische Gesetzgebung in Form von Denkwürdigkeiten aus dem Leben Jesu dargestellt (Leipzig, Brockhaus; le titre indique ce qu'est ce livre, pour lequel le critique nous paraît bien indulgent). — *Histoire.* LABOULAYE, Geschichte der Vereinigten Staaten von Amerika (Heidelberg, Winter). — BLANKENBURG, die innern Kæmpfe der Nordamerikanischen Union (Leipzig, Brockhaus; bon livre). — *Linguistique. Histoire littéraire.* WEIHRICH, de gradibus comparationis linguarum sanscritae graecae latinae gothicae (Giessen, Ricker; travail digne d'éloge). — Hesiodi quae feruntur carminum reliquiae cum commentatione critica ed. SCHŒMANN (Berlin, Weidmam). — SCHMIDT, de Nonii Marcelli auctoribus grammaticis (Leipzig Teubner); — MÆHLY, Richard Bentley, eine Biographie (Leipzig, Teubner; on trouve à la fin des notes inédites de Bentley sur les deux premiers livres de l'*Iliade*, en vue d'une édition qu'il voulait faire). — BERGÉ, Dichtungen transkaukasischer Sænger des 18 und 19. Jahrhunderts (Leipzig, List und Francke; poésies remarquables, en dialecte turc très mêlé de persan). — *Histoire de l'art.* Atlas Kirchlicher Denkmæler des Mittelalters im œsterreichischen Kaiserstaats (Wien, Gerold; livr. 10-11; publié par le gouvernement, sous la direction de M. Lind). — MENDEL, Giacomo Meyerbeer, eine Biographie (Berlin, Heimann). — Une note de M. W. O...., l'éditeur de l'*Histoire* (posthume) *de la Révolution* de Haüsser revient sur une bien petite question, le mot « immoralité, » dans une célèbre phrase de Mirabeau, lu « immortalité » et traduit « Unsterblichkeit. » Il veut établir que cette leçon n'avait rien d'absurde, et qu'on pouvait comprendre cette exclamation dans la bouche du grand orateur : « Quel tort fait à la chose publique l'*immortalité* de ma jeunesse ! » Nous ne le croyons pas.

The Journal of Philology. Vol. II, n° 3 (1re livraison de 1869).

MUNRO. *Le 29e poème de Catulle* (p. 1-34), cet article revient sur plusieurs corrections proposées par M. Ellis (voy. *Rev. Crit.* 1869, I, art. 43); il confirme en deux points les réserves que nous avions exprimées, et propose des restitutions fort plausibles. Du reste c'est une étude complète à tous les points de vue, du poëme en question. — VANSITTART, *Quelques variantes de l'épître aux Thessaloniciens* (p. 35-41). — WRATISLAW, *La prononciation de l'ancien grec éclairée par celle du bohémien moderne* (p. 42-47), tend surtout à expliquer la dif-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 11 Septembre — 1869

Sommaire : 175. JÜLG, Contes mongols; le même, la Légende héroïque des Grecs chez les Mongols; GERLAND, anciens Contes grecs dans l'Odyssée. — 176. CURTIUS, Études sur la grammaire grecque et latine, tome II, 1re partie. — 177. Hymne à Cérès, p. p. BÜCHELER. — 178. Q. CICÉRON, *Reliquiae* ed. BÜCHELER. — 179. UDALL, Royster Doister, p. p. ARBER. — 180. WISKOWATOFF, Jacob Wimpheling. — Variétés : la Géographie de la Chanson de Roland.

175. — **Mongolische Mærchen.** Die neun Nachtrags-Erzæhlungen des Siddhi-Kûr, etc., von Prof. B. JÜLG. Innsbruck, Wagner, 1868. — Prix : 4 fr.

Die griechische Heldensage im Wiederschein bei den Mongolen, von Prof. B. JÜLG (Mém. lu au congrès philol. de Würzbourg en 1868).

Altgriechische Mærchen in der Odyssee. Ein Beitrag zur vergl. Mythologie, von Dr Georg GERLAND. Magdeburg, Creutz, 1869. — Prix : 1 fr. 35.

Ces trois publications, dont la première a été l'objet d'un article récent dans la *Revue*[1], se rattachent l'une à l'autre de manière à nous permettre de les grouper ensemble pour en parler au point de vue des études de littérature comparée auxquelles elles appartiennent ou peuvent servir.

Indépendamment de l'utilité des publications de M. Jülg pour les études mongoles, toutes les personnes qui s'occupent de littérature populaire sauront gré à ce savant de les avoir mises à même de lire ces textes intéressants. On sait quelle est la valeur des versions mongoles pour l'histoire de certains recueils indiens, dont la forme primitive est inconnue ou incomplétement connue. Il est positif, ainsi que le fait remarquer M. Benfey[2], que le *Siddhi-Kûr* est la version la plus importante du *Vetâlapantchavinçati*, et M. Benfey lui-même et M. Schiefner[3] ont déjà constaté la valeur de l'*Ardji Bordji* pour le *Sinhâsana-dvâtrinçati*. Peut-être la littérature mongole pourrait-elle aider à combler plusieurs lacunes dans l'histoire de certains livres populaires qui ont joui d'un grand succès en Orient et en Occident. A-t-il existé une rédaction mongole du *Pantschatantra?* M. Benfey, qui fait cette demande[4], nous offre[5] quelques données qui rendent une réponse affirmative assez vraisemblable. Dans l'*Ardji Bordji* nous trouvons un conte (p. 110 suiv.) qui est justement celui qui sert de cadre au *Çukasaptati*. On sait que les manuscrits indiens de ce livre aujourd'hui connus sont assez récents et en mauvais état, et qu'ils offrent un texte fort abrégé. Une rédaction mongole pourrait donc être d'une grande utilité. On ne connaît aucun texte

1. 1869, t. I, art. 105.
2. *Mélanges asiatiques tirés du bulletin de l'Acad. des sciences de Saint-Pétersbourg*, III, p. 170 suiv.; *Pantschat.*, I, p. 21.
3. *Mélanges asiatiques*, etc., III, p. 204 suiv.
4. *Pantschat.*, I, p. 509 suiv.
5. *Mélanges asiatiques*, etc., III, p. 200 suiv.

indien du *livre de Sindibâd*, dont cependant l'origine indienne n'est pas contestable. Toutes les rédactions connues en Orient et en Occident (*Sept sages*) proviennent d'une ancienne rédaction arabe, comme nous l'avons démontré dans un récent travail. Un texte mongol de ce livre serait encore plus important que pour le *Pantschatantra* et le *Çukasaptati*. Nous recommandons ces recherches aux personnes qui s'occupent d'études mongoles et particulièrement à M. Jülg qui a si bien commencé.

Rien n'est plus curieux que d'étudier les contes populaires dans ces régions lointaines où on les voit converger des points les plus éloignés et des races les plus différentes. Certains changements, qu'on a l'habitude de rencontrer dans les versions de textes indiens faites par des musulmans, ne se rencontrent naturellement pas ici où le bouddhisme est encore chez lui; mais si l'idée religieuse reste la même, la liberté dans le remaniement du matériel narratif n'en est pas moindre, et beaucoup de contes qu'on trouve dans ces textes sont bien différents des textes indiens dont ils dérivent. Toutefois, en dehors du style et des noms, pour ce qui concerne la narration, l'élément exclusivement mongol se réduit à très-peu de chose, et la plus grande partie de ce qui est raconté dans le *Siddhi-Kûr* et dans l'*Ardji Bordji* peut être considéré comme importée chez les Mongols, soit d'Orient soit d'Occident. Il serait trop long d'examiner ici un à un les contes de ces deux textes et surtout trop difficile d'ajouter quelque chose d'important à ce qui en a été dit par M. Benfey dans plusieurs endroits de son introduction au *Pantchatantra* et par M. Liebrecht, dans ses savantes récensions[1]. Nous avons déjà parlé dans un autre article[2] du conte de l'*Ardji Bordji* que M. Jülg publia il y a deux ans comme spécimen, et de sa diffusion dans les littératures d'Europe et d'Orient. Ici nous en trouvons parmi ceux du Siddi-Kûr un bien connu aussi qui fait le sujet d'un fabliau français[3] amplement illustré par M. Liebrecht[4] et qui dans sa forme mongole attire notre attention à cause du nom *Suria-Bagatur* du héros principal. *Bagatur* est un mot mongol qui veut dire *héros*, et s'il est vrai, comme le soutient M. Schiefner, que ce mot peut être d'origine indienne, dans la double signification du composé indien *bhagadhara*, M. Benfey[5] aurait trouvé une explication très-ingénieuse du sens primitif de ce conte. Toutefois quoique la composition *bhagadhara* soit tout à fait régulière en sanscrit, ce composé n'existe pas du tout dans cette langue, et il est assez singulier que les Mongols se soient servi d'une langue étrangère pour *composer* un mot aussi essentiel dans les traditions nationales. Il ne faut pas oublier du reste que ce mot se retrouve dans des langues turaniennes, tout à fait exemptes d'influence indienne[6]. Quoi qu'il en soit, ce qui au point de vue de la littérature comparée est très-remarquable, c'est que le même mot existe en russe avec la même signification, et

1. *Heidelberger Jahrbücher*, 1866, p. 865 suiv., 934 suiv.; 1868, p. 817 suiv.
2. *Rev. crit.*, 1867, t. I, art. 60.
3. Barbazan et Méon, IV, 287-295.
4. *Orient und Occident*, I, 116-121.
5. *Orient und Occident*, I, 136-138.
6. Mon collègue M. Teza m'indique *pogatur, bogatur, poater, bater* de la langue vogoule; *madur, mater* de l'octiaque-somoïde, et le hongrois *bator*, hardi.

dans les contes, légendes et traditions russes, on le trouve usité, comme en mongol, soit isolé soit appliqué en guise de titre à des noms propres *Ilia-bogatyr*, *Buria-bogatyr*, etc. Quoique entre les pays slaves et les autres pays de l'Europe il y ait eu échange de contes populaires, ce mot *bogatyr* n'a jamais franchi la frontière russe et est resté étranger à toutes les langues germaniques et latines. Ce fait n'est pas isolé, mais il se trouve d'accord avec un autre fait digne d'attention, savoir que bon nombre de contes et légendes héroïques (*byliny*) russes trouvent leurs semblables beaucoup plus en Asie, chez des peuples de race tartare ou arienne qu'en Europe. On peut en voir des preuves évidentes dans une suite d'articles intéressants publiés par M. Stasow, dans le *Wiestnik Ewropy*[1].

On est frappé de rencontrer dans le *Siddhi-Kûr* et dans l'*Ardji Bordji* plus d'un conte bien connu en Europe, soit par les littératures du moyen-âge, soit par la tradition populaire vivante, mais ce qui frappe davantage, c'est d'y trouver des contes de l'antiquité classique, tels que celui des oreilles de Midas (*Siddhi-Kûr*, n° 22) et celui des grues d'Ibykos (*Siddhi-Kûr*, n° 15). On sait que ces deux contes se retrouvent chez plusieurs peuples en Europe. Comment sont-ils passés chez les Mongols? Faut-il songer aux contacts des Mongols avec l'Europe lors de l'invasion? Faut-il songer plutôt, ainsi que le fait remarquer M. Schiefner[2], aux rapports que permettaient les centres commerciaux de Bjarmien et de Nowgorod? Peut-être a-t-il existé ou existe-t-il des versions russes de ces deux contes; en ce moment je ne me souviens pas de les avoir rencontrées dans les recueils dont je dispose[3].

Mais dans ce genre on trouve quelque chose de bien plus singulier encore dans le petit mémoire lu par M. Jülg, au congrès philologique de Würzburg, dans lequel il compare les récits héroïques des Mongols, relatifs à leur héros national, Gesser Khan, et les légendes héroïques grecques, notamment celles de l'Odyssée. En effet le *Siddhi-Kûr* et l'*Ardji-Bordji*, étant eux-mêmes des livres d'origine étrangère chez les Mongols, il est moins étonnant d'y trouver des éléments de narration de provenance étrangère. Mais la légende de Gesser Khan est tout à fait nationale, et à ce point de vue les rapprochements que M. Jülg y

---

1. *Proishojdenie russkih bylin; Wiestn. Ewr.* 1868 (Janv.-Juill.).

2. Dans sa préface au premier volume du recueil de M. Radloff : *Proben der Voklslitteratur der türkischen Stæmme Süd-Siberiens*, p. xv suiv.

3. Je venais d'écrire ces lignes lorsque je reçus le premier volume des contes populaires de la Russie méridionale, récemment publié par M. Rudchenko (*Narodnyia iujnorusskiia skazki*, Kiew, 1869). En feuilletant je tombe justement sur le n° 79 (p. 207 suiv.) qui répond au conte des grues d'Ibykos. En voici le résumé : Deux paysans revenaient de leur travail; arrivés dans un endroit désert, l'un d'eux voulut tuer son compagnon pour s'emparer de l'argent qu'il avait gagné. Celui-ci demanda la permission de faire ses adieux avant de mourir, et s'adressant à une plante qui s'appela en russe *pérékatipole* (les botanistes l'appellent *gypsophile*), lui dit : adieu, *pérékatipole;* regarde bien, tu seras mon témoin. Après avoir tué et volé son compagnon, l'assassin rentra dans son village, et se maria. Un jour en passant avec sa femme à travers les champs, à la vue de la plante qui lui rappelait les dernières paroles de sa victime, il ne put s'empêcher de sourire. Sa femme s'étant aperçue de cela, voulut en savoir la raison, et elle fit tant, qu'il finit par lui confier son secret. Tant que la paix régna dans la maison la secret fut gardé; mais un jour le mari s'étant avisé de maltraiter sa femme et de la battre, celle-ci révéla tout à son père et l'assassin fut envoyé en Sibérie. [Add. *Rev. Crit.* 1869, t. I, p. 408-9.]

trouve à faire sont d'autant plus surprenants. Ces rapprochements ne sont pas, à vrai dire, tout à fait nouveaux. Les coïncidences les plus saillantes avaient déjà été notées par M. Schott[1]; mais M. Jülg a cru en reconnaître bien davantage. Je ne sais pas si en ces choses-là mon exigence est exagérée, mais il me semble que M. Jülg s'est trop souvent contenté d'une ressemblance assez vague et éloignée. Ainsi, p. ex., la descente aux enfers de Gesser et la fameuse scène de la νεκυία ne sont pas, à mon avis, très-proches parentes. Du reste on a depuis longtemps reconnu que l'Odyssée présente des narrations d'un caractère populaire et qui ne sont pas exclusivement propres à la race grecque. Le travail de Grimm sur la fable de Polyphème (dont il examine, entre autres, une forme tartare) en est une preuve des plus convaincantes. Aussi plusieurs faits de l'Odyssée que M. Jülg retrouve dans le Gesser Khan se retrouvent également ailleurs. Par exemple, un des rapprochements les plus frappants, et qui arrache à M. Jülg des expressions d'étonnement, est celui qu'il fait entre les deux aventures du fleuve enchanté et des rochers mouvants dans le Gesser Khan et celles des Sirènes et des Πλαγκταί ou Συμπληγάδες dans l'Odyssée. Mais l'aventure du fleuve enchanté rappelle plutôt les *Nixen* des Allemands et la *Wodna jena* des Slaves, que les Sirènes toujours placées par les anciens au milieu de la mer dans des îles. Quant aux rochers mouvants le même fait se rencontre dans les légendes et chants populaires russes, et la forme mongole est bien plus proche de la forme russe que de la grecque, car dans le Gesser Khan les deux rochers mouvants ne sont pas en mer, mais sur terre, ainsi que dans les contes russes, et comme dans ceux-ci, le héros passe à travers et échappe à leur étreinte au moyen d'un cheval enchanté[2]. — Si dans la recherche des points de contact entre les légendes héroïques grecque et mongole, M. Jülg a un peu trop cédé au désir de les multiplier, il n'en est pas moins vrai qu'il y a entre les deux légendes plusieurs ressemblances assez évidentes. Quoiqu'il ne se soit pas occupé de les expliquer, M. Jülg a très-bien fait de les signaler à l'attention des savants réunis à Würzbourg.

M. Gerland, qui connaît et cite avec éloge les travaux de M. Jülg, n'a pas voulu se borner à de simples rapprochements dans son opuscule de 52 pages dans lequel il nous donne un spécimen de ses recherches de mythologie comparée sur les narrations populaires contenues dans l'Odyssée. M. Gerland commence par rapprocher l'aventure d'Ulysse chez les Phéaciens de celle de Saktideva, chez les Vidyâdharas, qui se trouve dans le recueil de Somadeva. Il exclut la supposition d'un emprunt de ce conte d'un peuple à l'autre, et pour cela il fait observer que le même conte se retrouve en dehors des Grecs et des Indiens, chez d'autres peuples bien différents. Ici commence une série de divagations qui étonnent, agacent et torturent le lecteur traîné dans des pérégrinations étranges. M. Gerland croit pouvoir rapprocher de l'aventure des Phéaciens tous les contes

1. *Die Sage von Geser-Chan. Abhdlgn. d. Berl. Akad. d. Wiss.*, 1851, p. 279 suiv.
2. Rybnikow, *Piesni*, p. 296; Warenzow, *Sbornik duhownih stihow*, p. 97; *Lietopis russkoi literatury i drewnosti*, II, 133, 137; Afanasiew, *Narodnyia russkiia skazki*, VIII, p. 381 suiv.

relatifs à des pays où règnent des femmes qui attirent des hommes. Il commence par parler des contes polynésiens, puis des Amazones, puis des Walkyries; l'enlèvement de Hilda le mène à parler des contes du *Fidèle serviteur*, des deux amis fidèles, Oreste et Pylade, Thesée et Pirithoüs, etc., etc. Ce n'est qu'à la page 33 qu'il revient à l'Odyssée pour se livrer à d'autres divagations du même genre à propos de Circé, de Calypso, de la νεκυία. En général, dans les rapprochements qu'il fait entre les contes de plusieurs peuples. M. Gerland exclut l'idée d'un emprunt d'un peuple à l'autre; il admet plutôt une communauté d'origine qui d'après lui peut être antérieure même aux plus grandes divisions des groupes ethniques, et expliquer ainsi p. ex. les rapports entre les traditions aryennes et celles des peuples polynésiens. Les contes de l'Odyssée qu'il a examinés proviennent, d'après lui, de mythes primitifs, et dans les trois dernières pages de son opuscule il nous apprend tout à coup que les aventures d'Ulysse chez les Phéaciens, chez Circé, chez Calypso aussi bien que la νεκυία ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, mais constituent un cycle de mythes solaires, car Ulysse n'est originairement autre chose qu'une personnification du soleil. Le rapport entre cette explication et les comparaisons qui la précèdent est nul. Le procédé logique ou plutôt fantastique qui mène M. Gerland à ces conclusions n'a pas plus de consistance que celui qui conduisait Croesius à trouver la prise de Jéricho dans l'Iliade. Dans son travail sur Polyphème Grimm est arrivé aussi à découvrir une signification solaire dans les cyclopes, mais par un procédé de comparaison et d'induction scientifique plein de finesse et de circonspection. M. Gerland, pour nous faire admettre de ses conclusions, aurait dû suivre cet exemple de la bonne méthode, de la seule qui puisse donner à la mythologie comparée le caractère sérieux et solide de la science. Mais on aime à s'émanciper; on se laisse aller à sa fantaisie, et pour plusieurs personnes la mythologie comparée ressemble trop à un jeu facile dans lequel on peut se permettre les combinaisons les plus hasardées. Il est vraiment à craindre, si on continue, que la mythologie ne devienne elle-même un mythe.

D. COMPARETTI.

---

176. — **Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik,** herausgegeben von Georg CURTIUS. Zweiter Band. Erstes Heft. Leipzig, Hirzel, 1869. In-8°, 200 p. — Prix : 4 fr.

Ces études de grammaire grecque et latine forment le premier cahier du second volume de la collection publiée sous la direction de M. G. Curtius, dont il a déjà été rendu compte (voir la *Revue critique*, 1868, art. 211; 1869, art. 125).

De dialecto Arcadica scripsit *Gelbke*. — M. Gelbke traite de la phonétique et des formes du dialecte Arcadien, principalement d'après l'inscription de Tegée publiée par Bergk avec commentaire, en tête d'un programme de l'Université de Halle (1860-1861). Il croit pouvoir conclure de ces restes, bien peu nombreux, du dialecte Arcadien, que ce dialecte formait avec le Lesbien l'une des branches des dialectes éoliens, dont l'autre était formée par le Thessalien, le Béotien et peut-être l'Eléen.

Quelques étymologies de M. *Clemm* (en allemand). — M. Clemm traite de l'étymologie du mot ἰχώρ qu'il rapporte à la racine sanscrite *sik'* avec G. Curtius, de celle du mot ἄωτος qu'il rapporte à la racine sanscrite *vâ*, et enfin de celle de *sarculum* qu'il rapporte à la racine latine *sarp* pour *scarp*.

Les formes du futur et de l'aoriste composés en ΣΣ dans les poèmes d'Homère par M. *A. Leskien* (en allemand). — M. Leskien se propose d'expliquer la présence du double σ dans un grand nombre d'aoristes et de futurs composés (c'est-à-dire premiers, dans notre langage grammatical usuel) qui se rencontrent dans les poésies d'Homère. M. L. ne refuse pas, et, ce semble, avec raison, d'admettre que la versification a exercé une grande influence sur la langue des poésies homériques. Ainsi on ne peut expliquer étymologiquement le datif νεμέσσι de νέμεσις, la diphthongue ει dans μείλανι, εἰλάτινος, θεμείλια, εἰανός, εἰαρινός, εἰρεσίη. Homère emploie constamment ἀπειρέσιος quand la dernière syllabe est longue, ἀπερείσιος, quand elle est brève ou apocopée. Ἄορ a l'α bref quand il est de deux syllabes; il a l'α long, quand il est de trois; l'υ est bref dans κύανος, κυανόπρωρος, κυανῶπις, long dans κυάνεος, κυανόπεζα, κυανόπεπλος, κυανοχαίτης. L'α est long dans δυσαέος, bref dans δυσαήων (Od., V, 99); on trouve ὑψερεφής, mais au génitif ὑψηρεφέος. C'est ainsi que l'ι est long dans ἐπιθύουσι, συθοσία, ἐπιτέλλω et l'α dans la première syllabe de ἀθάνατος, ἀκάμαντος, ἀπονέεσθαι. On ne peut rapporter aux exigences du mètre la présence du double σ dans les futurs et les aoristes homériques. L'autre forme est employée concurremment et le mètre la permet souvent aussi bien. M. L. pense que le premier σ vient de la consonne qui termine la racine ou le radical. Il rassemble tous les verbes qui présentent cette particularité, Un grand nombre sont en ζω. D'autres ont une racine en ς comme ἔννυμι, d'autres sont formés avec un suffixe en ες, comme τελέω, d'autres avec un suffixe en ας, comme les verbes en ανυμι, d'autres avec un radical terminé par une dentale comme κορύσσω. M. L. traite en particulier de tous ces verbes et essaie d'établir que ces formes en doubles σσ sont un reste de l'ancienne langue conservé avec tant d'autres dans le dialecte épique. Cette thèse a une certaine vraisemblance. M. L. n'aurait pas dû citer la forme εὕρησις comme aussi bien autorisée que εὕρημα. La forme classique est εὕρεσις; la forme εὕρησις appartient à la langue de la décadence; voir Lobeck dans son commentaire sur *Phrynichi eclogae nominum et verborum Atticorum* (Lipsiae, 1820), p. 446. Inversement εὕρεμα était de la langue de la décadence, ainsi que tous les mots en μα où ce suffixe est précédé de la voyelle brève, comme θέμα, ἀνάθεμα et autres. Je ne puis accorder à M. L. que de ce qu'on rencontre dans l'Iliade, 58 formes d'aoriste avec le double σ et 42 avec le σ simple, tandis que dans l'Odyssée on en trouve 54 avec le double contre 53 avec le simple, on puisse conclure que la langue de l'Iliade est plus ancienne que celle de l'Odyssée. En général la statistique ne prouve rien en matière de langage. Une forme, une locution, un mot, peuvent être très-rares dans un monument littéraire donné et n'en avoir pas moins été très-usités. Quand on se rappelle que le mot τέττιξ ne se trouve qu'une fois dans tout Homère, on renonce à ce genre de raisonnements.

De la formation du subjonctif dans Homère par *H. Stier*. — Bekker a posé en

principe, que dans Homère, au subjonctif, l'ε, quand le mètre demande une longue, se change en ει devant ο et ω, en η devant η. M. Stier pense que l'α du radical ne peut dans aucun cas s'allonger en ει et qu'une forme comme περιστείωσι est inadmissible. Mais il admet que l'ε peut devenir aussi bien ει que η. Encore M. G. Curtius pense-t-il que η est plus autorisé que ει comme allongement de l'ε.

Observations diverses par *W. Roscher.* — Les plus importantes, rédigées en latin, sont relatives à l'aspiration des consonnes dans la langue latine. M. Roscher rassemble tous les exemples de cette aspiration avec les autorités à l'appui; d'abord ceux que cite Cicéron dans le passage célèbre de l'*Orator* (48, 160), à savoir *pulcher* (les grammairiens n'étaient pas d'accord), *Cethegus*, *Carthago*, *triumphus*, *archivius*, *Matho*, *Otho*, *sepulchrum* (désaccord sur ce mot), *chorona* (l'aspiration en général désapprouvée). Il cite ensuite l'épigramme de Catulle 84, le texte de Quintilien 1, 5, 19, celui d'Aulu-Gelle 2, 3, 3, enfin un certain nombre de formes de noms propres, principalement, que fournissent les inscriptions et les manuscrits; remarquons en particulier *ahenum*, *vehemens*, *incohare*, *anchora*, *cachinnare*, *cohors*, *thema*, *lympha*, *sulphur*. Cette aspiration s'était produite dans le langage populaire et introduite dans le langage des gens cultivés au temps de Cicéron qui l'atteste dans le passage cité plus haut. M. R. croit que l'*f* dans *chef* de *caput*, *seif* de *sepes*, *fresaie* de *praesaga* atteste une aspiration populaire du *p* dans les mots latins. Mais l'*f* au commencement d'un mot ne peut être traitée comme l'*f* finale. L'*f* se trouve à la fin d'un certain nombre de mots, comme *soif* de *sitis*, sans qu'on sache encore pourquoi. Un exemple remarquable c'est le terme grammatical de *mœuf* de *modus* qui s'était introduit dans l'usage dès la fin du XIVe siècle.

Observations diverses par *G. Curtius.* — M. G. Curtius traite : 1° de la formation du nominatif singulier en grec; il cherche en particulier à expliquer comment μήτηρ, δαίμων, γέρων ont pu venir de μητερς, δαιμονς, γεροντς, comment une consonne séparée d'une voyelle par une ou plusieurs consonnes a pu, en disparaissant, allonger cette voyelle; 2° de l'étymologie de ἄριστον (déjeûner) dont la première syllabe est toujours longue chez les Attiques et doit l'être aussi dans Homère; il rattache ce mot à la même racine que αὔριον; 3° M. Curtius défend contre les objections du Dr G. Schulze la théorie qui dérive le δ et le ζ en grec d'un *j* primitif.

Sur ἕως *et* τέως par *M. Delbrück.* — M. Delbrück pense que ces deux mots dérivent de ἕϝος et τέϝος aussi bien que ἧος et τῆος, qui doivent être lus dans Homère à la place de ἕως τέως, quand ces mots forment des trochées.

Charles THUROT.

---

177. — **Hymnus Cereris Homericus** edidit Franciscus BÜCHELER. Adjectum est manuscripti simulacrum. Lipsiæ, B. G. Teubner, 1869. In-8°, 48 pages et 6 planches lithographiées. — Prix : 3 fr. 25.

La découverte faite vers la fin du dernier siècle par Matthæi de l'hymne à Cérès est certainement l'une des plus importantes depuis le seizième siècle. Le

manuscrit, arrivé probablement du mont Athos à Moscou, est aujourd'hui mutilé. Il comprend une partie de l'Iliade depuis ϑ, 435, et plusieurs des hymnes de notre collection actuelle. Ce fut Ruhnken qui publia le premier l'hymne à Cérès dont M. Bücheler nous donne aujourd'hui une nouvelle édition, accompagnée d'un facsimile de la partie du manuscrit qui le contient et qui se trouve aujourd'hui à Leyde. Le travail de M. B. se compose d'une courte préface destinée à démontrer que le manuscrit de Leyde est la suite du *Cod. Mosq.* I dont s'est servi Heyne, et de l'édition du texte accompagné d'un double commentaire, l'un critique, l'autre indiquant brièvement tous les passages des poèmes homériques ou hésiodiques qui présentent quelque analogie avec le texte de notre hymne. Ce second commentaire est précieux surtout pour déterminer l'âge de certaines parties dont se compose le poème. Il est évident en effet qu'à différentes époques (M. Bücheler croit que cela eut lieu jusqu'au dixième siècle après notre ère) on a fait des interpolations dans cet hymne qui est un des plus curieux monuments de la poésie religieuse des Grecs. Nous ne saurions que recommander le travail de M. B., qui se distingue autant par la netteté que par la sûreté de la méthode, et qui marquera un pas de plus dans l'étude des hymnes homériques poursuivie vivement dans ces dernières années.

Émile HEITZ.

---

178. — QUINTI CICERONIS **reliquiæ** recognovit Franciscus BÜCHELER. Lipsiæ, Teubner, 1869. In 8°, 70 p. — Prix : 2 fr. 15.

L'idée de recueillir ce qui nous reste des œuvres du frère de Cicéron a été déjà exécutée en 1791 par Schwarz et Hummel [1]. La plus grande partie de ces *reliquiae* nous a été conservée parmi les œuvres de Cicéron : le traité sur la brigue des fonctions publiques, qui est un opuscule à part, et quatre lettres de la correspondance de son frère, voilà le plus net de ce qui nous en reste. Les autres *reliquiae* contenus dans le petit volume que nous annonçons aujourd'hui sont vingt vers d'un poème astronomique qui se trouvent dans les manuscrits d'Ausone, quatre titres de pièces de théâtre et le titre d'un poème épique. C'est peu de chose, mais il valait la peine de faire de ces morceaux une étude et une édition à part.

La préface que M. Bücheler a mise en tête de son édition (p. 1-24) le montre bien. Elle résume tout ce qu'on sait sur la vie de l'auteur et sur son activité littéraire. Elle donne des renseignements sur les manuscrits, sur l'époque où chacun de ces morceaux a été rédigé et en apprécie la valeur. Il s'en faut de beaucoup, comme le fait observer M. B., que Quintus puisse soutenir, sous le rapport du talent et même du style, la comparaison avec son frère. Mais ce qui nous reste de lui nous donne une image assez nette du degré de culture que devait posséder de son temps la moyenne des Romains quelque peu lettrés, de ceux qui composaient la société la plus intelligente.

---

1. Q. Ciceronis *Commentariolum de petitione consulatus ad M. Tullium fratrem, accedunt aliae quaedam Quinti scriptorum reliquiae, cum animadversionibus* Ch. Gli Schwarzii *suisque nonnullis ed.* Bh. F. Hummel. Nuremberg, 1791, in-8°.

M. B. veut que le traité qu'on a appelé jusqu'ici *de petitione consulatus* prenne désormais le titre plus général de *commentariolum petitionis*, parce que les derniers mots de l'auteur semblent indiquer un but moins spécial que celui de renseigner son frère sur la manière de briguer le consulat. Quant à l'époque de sa rédaction, il la place, contrairement à l'opinion la plus répandue, en l'an 690, et il admet que l'auteur devait être à Rome au moment où il l'écrivit.

Le meilleur manuscrit que nous possédions de ce traité se trouve actuellement à la bibliothèque de Berlin. Il n'avait guère été utilisé jusqu'ici par les éditeurs. M. B. l'a fait collationner à son usage par M. Meincke, ainsi que quelques autres mss. de diverses bibliothèques, et il a pu donner un *apparatus criticus* plus complet et plus exact que dans l'édition Orelli-Baiter. Cet *apparatus* est donné au bas du texte, en deux séries; la première ne contient que les variantes du ms. de Berlin, avec l'indication des conjectures des savants pour la restitution du texte; la seconde série donne non pas toutes les variantes des autres mss., mais simplement un choix judicieux de celles d'entre elles qui ont une importance réelle. Enfin, au dessous de ces notes vient un commentaire en deux colonnes, expliquant les passages les plus obscurs et discutant les opinions des éditeurs antérieurs [1].

Le texte du traité est fort corrompu. M. B. l'a corrigé en quelques endroits, mais surtout par voie de suppression et de transposition. Dans la plupart des cas nous lui donnerions raison, mais dans d'autres nous avons quelque peine à saisir ses motifs. Ainsi, I, 4, il supprime *ac* et *numero,* alors qu'il eût mieux valu, comme les *Lagomarsinii,* transposer *numero* après *ac* et avant *dignum;* les arguments que M. B. donne en note ne sont point suffisants. En général il nous semble qu'il est trop porté à supprimer uniquement pour éviter une répétition ou un pléonasme. La fréquence des cas de ce genre dans Quintus ne proviendrait-elle pas plutôt d'une particularité de son style que d'erreurs de copistes? Deux très-jolies corrections se trouvent V, 19 : *profecto* HI OMNES pour *profecto* HOMINES, et XI, 41 : *in petitione necessaria*ST; EA *enim,* là où le ms. de Berlin avait *necessaria;* TE *enim,* et où les autres mss. avaient tenté une correction peu heureuse : *Tibi enim,* en supprimant le *tum* qui vient après *assentando fecit..* — Pour les autres textes contenus dans la brochure, nous n'avons pas remarqué de corrections importantes; mais nous recommandons le tout à l'attention du public lettré. Ch. M.

---

179. — **English Reprints.** — Nicholas UDALL, M. A., master, in succession, of Eton College and Westminster School. *Royster Doister,* written probably, also represented, before 1553, carefully edited from the unique copy, now at Eton College, by Edward ARBER. London, 5 Queen sq. Bloomsbury, W. C. 24 July 1869. In-12, 88 p. — Prix : 65 cent.

Cette pièce tire son principal intérêt de ce qu'elle est la plus ancienne comédie du théâtre anglais, ayant été composée un peu avant 1553. C'est du reste une

---

1. Depuis quelque temps les éditeurs allemands, et M. Bücheler est du nombre, ont pris l'habitude d'imprimer en italiques tout ce qui n'est pas de l'auteur qu'ils publient ou

œuvre assez ordinaire. La bêtise du héros, Ralph Roister Doister, et les facéties de Mathew Merygreeke, qui se joue de lui sous prétexte de l'aider à obtenir la main de dame Custance, sont médiocrement divertissantes. Toutefois, on ne perdra pas son temps en la lisant. Les proverbes n'y manquent pas, et il s'y trouve (acte II, sc. 3) une jolie chanson d'un rhythme fortement marqué :

A thing very fitte
For them that have witte.....

On remarquera aussi (p. 50 et 57 de la présente réimpression) un morceau assez long, une lettre d'amour, qui offre deux sens absolument opposés selon la manière dont il est ponctué.

Nicholas Udall (ou encore Vuedale, Woddal, Woodall), n'est point un inconnu. On sait qu'il naquit dans le Hampshire en 1504 et qu'il mourut à Westminster en 1556. Il fut *fellow* de Corpus Christi à Oxford, maître à Eton, curé de Braintree et enfin maître de l'école de Westminster. Les témoignages qu'on a sur lui, fournis principalement par les *Athenae Oxonienses* de Wood, sont rapportés dans une courte notice sur ce personnage que M. Arber a placée en tête de sa réimpression de *Roister Doister*.

Mais *Roister Doister* et Udall ont été longtemps connus séparément sans qu'on se fût avisé que celui-ci était l'auteur de celle-là. En effet, par une circonstance singulière, le seul exemplaire connu de cette comédie, appartenant au collége d'Eton, est privé de son titre. Aussi la pièce en question avait-elle été réimprimée deux fois déjà (1818 et 1821), toujours d'après l'exemplaire d'Eton, sans qu'on en soupçonnât l'auteur. C'est M. P. Collier, très-connu par ses travaux sur Shakspeare, qui trouva dans un livre fort rare, l'*Arte of Logique* de Thomas Wilson, une citation empruntée à *Roister Doister*, accompagnée du nom d'Udall[1]. Depuis, cette pièce a été deux fois encore réimprimée (1830 et 1847), et, toutes ces éditions étant devenus rares, elle l'est maintenant pour la cinquième fois dans la collection des *English Reprints*.

Cette collection se recommande à tous les amateurs de la littérature anglaise. Tandis que l'*Early English Text Society* s'occupe surtout des œuvres du moyen-âge, les *English Reprints* consistent principalement en réimpressions d'écrits rares du XVIe au XVIIIe siècle. Les volumes déjà publiés contiennent : Milton, *Areopagitica*, 1644; Latimer, *The Ploughers*, 1549; Gosson, *The Schoole of Abuse*, 1579; Sidney, *An Apologie for Poetrie*, 1595; Webbe, *Travels*, 1590; Selden,

---

citations d'autres auteurs. Cette innovation est assez malheureuse à notre avis; elle trouble toutes les habitudes et ne se justifie par aucun avantage pratique. Dans la publication dont nous rendons compte, la préface (24 pages) et le commentaire sont ainsi imprimés en italiques, ce qui fatigue singulièrement la vue.

1. Il reste à faire, pour obtenir la date exacte de la *Roister Doister*, une petite vérification. L'ouvrage de Wilson eut trois éditions en 1550-1, 1552 et 1553. A la page 5, l'éditeur, M. Arber, dit que la citation en question manque dans l'édition de 1552, et ne la trouvant que dans l'édition de 1553, il en conclut naturellement que la comédie fut composée « before 1553. » Mais, dans le passage cité p. 8, M. P. Collier déclare positivement avoir fait sa découverte dans la première édition. La limite inférieure devrait donc être reculée de deux années. Il est donc à regretter que M. Arber n'ait pas vu cette première édition, qu'il déclare (p. 5) être un ouvrage rare.

Table-Talk, 1689; Ascham, *Toxophilus*, 1545; Addison, *Criticism on Paradise Lost*, 1712 (extrait du *Spectator*, on ne voit pas bien l'utilité de cet extrait d'un ouvrage qui se trouve partout); Lyly, *Euphues*, 1579; Villiers, *The Rehearsal*, 1672; Gascoigne, *The Steele glas; the Complaynt of Phylomene*, 1576; Earle, *Micro-Cosmographie*, 1628; Latimer, *Sermons before Ed. VI*, 1549; Th. More, *Utopia*, 1556; Puttenham, *Arte of English Poesie*, 1589; Howell, *Instructions for forreigne Travel*, 1640; enfin Udall, *Roister Doister*. D'autres volumes sont annoncés et doivent se suivre à peu de semaines d'intervalle. Ce qui donne à cette collection un caractère tout nouveau, en Angleterre surtout, ce n'est pas son élégance, ni même l'exactitude des réimpressions, car les mêmes qualités se trouvent dans bien des publications antérieures : c'est son extrême bon marché. Tous ces volumes imprimés sur papier ordinaire, mais cependant fort convenable, se vendent, selon leur grosseur, six pence ou un shilling. Ce dernier prix ne sera que très-exceptionnellement dépassé. Pour les bibliophiles, des exemplaires tirés sur grand papier, sont réservés à un prix triple. Enfin, avantage que n'offrent point toutes les entreprises de ce genre, chaque volume peut être acquis séparément. Nous souhaitons bonne chance aux *English Reprints*, et nous espérons qu'un jour aussi le goût de notre ancienne littérature sera assez répandu en France pour qu'une pareille entreprise y puisse être tentée.

II.

---

180. — **Jacob Wimpheling**, sein Leben und seine Schriften. Ein Beitrag zur Geschichte der Humanisten, von Dr Paul von Wiskowatoff. Berlin, Mitscher und Rœstell, 1867. In-8°, 238 p. — Prix : 4 fr. 35.

Cet ouvrage, ayant paru il y a plus de deux ans, nous parvient un peu tard pour en rendre compte d'une manière détaillée, mais comme c'est un travail consciencieux sur un sujet plein d'intérêt, on nous permettra d'en dire quelques mots dans la *Revue*. L'auteur a voulu nous donner la biographie complète et détaillée du célèbre grammairien Jacques Wimpheling, de l'humaniste qui brille au premier rang de cette pleïade d'hommes distingués, les Sapidus, les Beatus Rhenanus, les Bucer, les Wolf, les Spiegel, etc., connus sous le nom générique de l'École de Sélestadt, et qui contribuèrent tant, quelques-uns sans le vouloir peut-être, à frayer la route aux réformes du XVIe siècle. Peu de vies ont été plus noblement dévouées que la sienne au progrès de l'intelligence et de la morale, à la lutte contre l'ignorance et la corruption générale de l'époque. Si vers la fin d'une longue carrière (1450-1528) Wimpheling, effrayé du mouvement violent qui tout autour de lui soulevait les esprits, a paru renier les conséquences légitimes de l'œuvre de toute sa vie, il ne faut pas trop en vouloir à un vieillard presque octogénaire, et l'histoire lui doit une place d'honneur à côté des Reuchlin et des Erasme. Quoique peu connu en France, Wimpheling n'a point manqué cependant de biographes en Alsace et en Allemagne. Sans compter des ouvrages plus généraux sur le groupe des humanistes tout entier, comme celui d'Erhard, on peut mentionner les notices plus ou moins étendues de Rœhrich, Walther et

Schwalb[1]; mais il faut citer en première ligne le volumineux et savant travail de J. A. Riegger, professeur à l'Université de Fribourg[2]. Bien qu'il ait près d'un siècle de date, il reste toujours le plus complet sur la matière. Mais les premiers d'entre ces travaux sont des thèses universitaires, qui ne sont point dans le commerce; le dernier est extrêmement rare et de plus il est écrit en latin. On ne peut donc qu'approuver M. de Wiskowatoff d'en avoir donné dans un volume de dimensions moyennes, les résultats importants, avec les corrections et additions exigées par les progrès de la critique moderne. M. de W. est un savant russe, habitant Berlin et maniant la langue allemande avec une grande facilité; c'est à Berlin qu'il a écrit son livre, sans visiter les contrées qui furent plus particulièrement le théâtre de l'activité de Wimpheling. On s'en aperçoit quelquefois à certaines erreurs de détail. Ainsi M. de W. écrit çà et là les noms de lieux d'après des chartes du moyen-âge au lieu d'employer l'orthographe actuelle (p. ex. *Mollisheim* pour Molsheim, *Sulce* pour Soultz). Il n'a pas non plus visité les archives et les bibliothèques d'Alsace où il aurait trouvé sans doute quelques renseignements nouveaux sur Wimpheling et ses amis. Un des grands mérites de son ouvrage, c'est l'analyse consciencieuse et détaillée des nombreux écrits de Wimpheling; on étudie chez lui le célèbre grammairien de Sélestadt d'après nature et non d'après les jugements d'autrui. Seulement l'auteur n'a pas toujours eu entre les mains les ouvrages eux-mêmes, devenus excessivement rares sur les lieux mêmes et probablement introuvables à Berlin; il a dû se contenter dans ces cas-là des citations de Riegger, ce qui explique quelques erreurs dans l'indication de certains titres[3]. Signalons-lui encore quelques autres petits péchés véniels. Louis XI n'*assiégea* pas Strasbourg en 1444 (p. 98). Son armée s'arrêta un instant dans le voisinage de la ville, mais sans l'attaquer. A cette époque il n'y avait pas non plus de *parti français* dans la cité; l'auteur avance de cent cinquante ans. — La lettre de remerciements de Wimpheling au Sénat (p. 104) ne doit pas se rapporter à la publication de la *Germania*, parue en 1501, car elle est du 29 janvier 1523. M. de W. ne doit point avoir eu sous les yeux le programme de J.-J. Oberlin qu'il cite à cette occasion, car la date s'y trouve. — L'humaniste Agricola s'appelait Rodolphe de son prénom et non pas Adolphe (p. 114). — Pour l'écrit de Wimpheling adressé à l'hermite de Vallombrosa, M. de W. aurait pu consulter une note de l'ouvrage important de M. Baum sur Bucer et Capiton, les réformateurs de Strasbourg[4]. On désirerait aussi trouver la bibliographie complète des écrits de Wimpheling, à la fin de l'ouvrage. Mais ce ne sont là, en définitive, que des fautes de peu d'importance, et qui ne doivent point rendre injuste pour le mérite sérieux d'un travail, écrit loin des lieux où

1. T. W. Rœhrich, *Die schlettstadter Schule*, dans la *Revue de théologie historique* d'Illgen, Leipzig, 1834. — F. Walther, *Histoire de la Réformation et de l'Ecole littéraire de Sélestadt*. Strasb. 1843. — A. Schwalb, *Notices sur Wimpheling*. Strasb. 1851.

2. *Amoenitates literariae Friburgenses* (sans nom d'auteur) Ulmae 1776.

3. P. ex. le titre du *De conceptu et triplici candore virginis*, etc. — Je me souviens avoir eu entre les mains la plaquette sur les fourberies des Dominicains de Berne en 1509, à la bibliothèque du séminaire protestant, mais est-elle bien de Wimpheling?

4. J. W. Baum, *Capito und Butzer, Strassburg's Reformatoren*. Elberfeld, 1860.

les conseils et les ressources scientifiques auraient singulièrement facilité la tâche de l'auteur, et nous aimons mieux terminer par des encouragements sincères à l'écrivain dont ce travail est sans doute le début littéraire.

Rod. REUSS.

VARIÉTÉS.

La Géographie de la Chanson de Roland[1].

M. Tamisey de Larroque, notre collaborateur, a adressé dernièrement à la *Revue de Gascogne* une question qui a provoqué une réponse intéressante. Il demandait qu'on examinât de près, de très-près, la question de savoir si c'est la Cerdagne ou la Catalogne qui a été le théâtre de la défaite de Roland.

M. Paul Raymond, archiviste du département des Basses-Pyrénées, a répondu que « le texte même de *la Chanson de Roland* porte que c'est en « Navarre qu'a eu lieu le combat. » En effet, Charlemagne pour s'en retourner en France traverse « les porz de Sizer (éd. Müller, XLV, 583), LVII, 719 et CCXIII, 2939 », ou mieux de *Cizre*. Or, les *ports de Cizre* (*Cisre* dans le ms. de Venise), appelés, comme je l'ai noté ailleurs, *portus Ciserei* dans le faux Turpin, *Portae Caesaris* dans la *Kaiserchronik* allemande (voy. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 278), sont identifiés par M. Raymond, de la façon la plus incontestable, « avec le mot *Cize*, nom actuel de la partie de la Navarre française qui touche » à Roncevaux »; il cite des actes, du IXe au XIIe siècle, où ce pays est appelé *Cycereo, Cirsia, Cisera, Sizara, Cisara*, et il rapproche les unes de *Port de Cizer*, que lui donne au XIIe siècle l'arabe Edrisi (on trouve aussi chez les Arabes *Bort-Schazar*). Donc il n'y a aucun doute sur le point des Pyrénées par où l'armée de Charlemagne avait passé, quand Roland, qui commandait l'arrière-garde et se trouvait par conséquent à Roncevaux, un peu en arrière des *ports de Cizer*, fut attaqué par l'ennemi.

A cette démonstration on peut ajouter bien d'autres preuves. La *Chanson de Roland* s'appuie évidemment sur des souvenirs historiques d'une grande précision et qui ne peuvent être que contemporains des faits. Plusieurs textes mentionnent les *ports d'Aspe*, qui sont situés non loin des *ports de Cizer*. Dans un passage précieux (XIV, 196, ss.), qui appellerait une critique et un commentaire, Roland rappelle les villes qu'il a conquises pendant les sept ans que les Français ont combattu en Espagne; or, malgré la prétention du premier couplet, d'après lequel Charlemagne aurait conquis toute l'Espagne, son neveu cite surtout des villes situées entre Roncevaux et Saragosse, ou aux environs de cette dernière, comme *Valterne* (Valtierra), *Tuele* (Tudela), et la terre de *Pine*, qui, si je ne me trompe, doit se laisser retrouver dans les environs de ces deux villes. *Balagued* (Balaguer) paraît être le point le plus lointain qu'aient atteint ses armes; *Commibles* n'est pas expliqué[2]; *Sezilie* doit sans doute être lu *Sebilie*

---

1. Voy. *Revue de Gascogne*, t. X, 1869, p. 332, 365, 379.
2. Le renouvellement de Versailles, ainsi que la traduction islandaise, remplacent *Commibles* par *Merinde Morinde*.

ou *Sevilie*, comme l'a conjecturé M. Th. Müller (la traduction islandaise donne *Sibilia*, et voy. plus bas); mais je ne puis croire qu'il s'agisse ici de *Séville*. C'est sans doute quelque ville d'un nom analogue; ce qui est sûr, c'est que *Naples* n'est ni Constantinople, comme traduit Génin, ni Grenoble, comme l'a compris l'un des continuateurs du faux Turpin (voy. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 287); cette ville, qui joue un rôle si considérable dans la tradition, est encore à identifier: — Un grand nombre de ces cités, conquises par Roland, sont énumérées une seconde fois dans le poème, aux strophes LXII ss., avec d'autres non encore mentionnées. Les « douze pairs » sarrazins, opposés aux douze pairs français, sont, avec Aelroth, le neveu de Marsile, Falsaron, son frère, et Corsablis le roi *barbarin*, Malprimes de *Brigal* (Ven. *Borgol* et *Borgal;* Vers. *Brigart* et *Mont Pingal;* Par. *Murgal;* dans l'allemand de Conrad, *Ampregalt*), une amirafle de *Balaguez* (Balaguer, déjà cité), un almacur de *Moriane* (ce nom revient comme celui d'un pays montagneux, « es vals de Moriane » str. CLXXIV, v. 2318), Turgis de *Turteluse* (il s'agit de Tortosa, comme le montrent avec évidence les poèmes du cycle de *Guillaume au court nez*, où *Tortelose* revient souvent), Escremiz de *Valterne* (Valtierra, déjà cité), Esturgans et Estramariz, sans désignation de terre, Margariz de *Sibilie* (« cil tient la terre entrequ'*ascaz marine*, ms. d'Oxford, v. 956), — entresque *a la marine*, ms. de Venise, — de ci *en Samarie*, ms. de Versailles, — daz aine (rich) haizet *Sibilia*, daz ander *Taceria*, trad. de Conrad, — ham rædhr fyrir thvi landi er *Katamaria* heitir, trad. islandaise), Chernubles de *Munigre* (l. *Muntneigre*, Ven. et trad. isl. *Valnigre*, Vers. *Montnigre;* serait-ce la *Sierra Morena?*). — Outre ces pays, deux villes sont mentionnées par les poètes : *Cordres*, que Charlemagne assiége (V, 71) et prend (VIII, 97), et *Galne* (LIV, 662). On explique généralement *Cordres* par Cordoue, mais je ne puis admettre cette interprétation : il est clair que la ville désignée par ce mot est, comme les autres, près des Pyrénées. En effet, Charlemagne est au siége de Cordres quand Marsile délibère avec ses conseillers (str. V); Marsile envoie son ambassade qui arrive le même jour, quand la ville est prise (str. VIII), et il semble que ce soit encore le même jour que Ganelon, après être allé à Sarragosse avec les envoyés de Marsille (str. XXIX), rejoint Charlemagne dans son camp (LIV, 668). Mais Charlemagne n'est plus devant Cordres; il « aproismet sun repaire » (LIV, 661), c'est-à-dire, je pense, qu'il s'est rapproché de France; il est arrivé à la cité de *Galne*, que Roland a prise et détruite (mais dans un siége antérieur, si je ne me trompe). Sur les nouvelles que lui apporte Ganelon, il lève le camp et s'achemine vers « douce France » (LV, 701-2); après un jour de marche, il passe la nuit dans la campagne (LVII, 717); un matin l'armée se remet en marche (LIX, 737), et arrive devant *les porz e les destreiz passages* (LIX, 741), où on désigne Roland pour faire l'arrière-garde; le jour même les Français passent le *port* et *Virent Guascuigne la terre lur seignur* (LXVII, 819); à peu près au même moment l'arrière-garde, restée à Roncevaux, entend les *grailles* des Sarrazins qui viennent l'attaquer par derrière (LXXX, 1005). — Après la bataille Charlemagne refait le même chemin en sens inverse. Appelé par le cor de Roland mourant, il revient à Roncevaux

le soir de cette même journée si remplie (CLXXIX, 2398); à deux lieues en avant, du côté de l'Espagne, on voit encore la poussière des Sarrazins qui se retirent (CLXXX, 2425-6); les Français se mettent à leur poursuite, mais ils n'auraient pas le temps de les atteindre, car la nuit tombe, si Dieu ne renouvelait pour Charles le miracle de Josué : la journée dure encore assez longtemps pour que les chrétiens, qui ont barré aux païens le chemin de Saragosse (CLXXXII, 2464), les bloquent contre l'Ebre et les forcent à s'y jeter et à s'y noyer tous (CLXXXII), 2465 ss.). Il faut convenir que c'est un peu loin; mais en fait de miracles il n'y faut pas regarder de si près. Les païens morts, Charlemagne trouve qu'il est bien tard pour retourner à Roncevaux (CLXXXIII, 2483), et les Français, harassés de fatigue, campent sur la terre déserte (CLXXXIV, 2489). C'est pendant cette même nuit que la flotte immense amenée à Marsile par Baligant, l'amiral de Babilone, remonte l'Ebre, à la lueur de mille fanaux (CXCIII, 2643), et aborde non loin de Saragosse. — Au matin, dès l'aube, Charles se lève, et les Français retournent par *cez veies lunges e cez chemins mult larges*, voir à Roncevaux « le merveilleux dommage (st. CCVI). » C'est là que les messagers de Baligant viennent défier Charles, et le soir de la même journée l'empereur, victorieux, arrive à Saragosse et s'en empare; quand il y entre, *Clere est la lune, les esteiles flambient* (CCLXXII, 3659). — Il retourne en France le lendemain, sans doute par le même chemin, puisqu'il traverse de nouveau la Gascogne, et arrive à Bordeaux (CCLXXIII, 3684) et à Blaye (*ib.* 3689), d'où il va directement à « sa chapelle d'Aix. » — En somme, dans tout cela les distances sont évidemment beaucoup trop rapprochées, mais les données générales doivent être exactes, et toutes, comme on le voit, concordent pour mettre entre Saragosse et la Gascogne le théâtre des événements chantés par le poème qui, en cela, est parfaitement d'accord avec l'histoire. Cordres, Galne, Roncevaux et les ports de Cizse me paraissent situés sur une ligne oblique qu'on tracerait de Saragosse à la Gascogne; c'est aussi sur cette ligne, que se trouve l'endroit appelé *Val Charlon, Vallis Caroli* dans Turpin, le *Val de Charles* dans la *Kaizerchronick* (*Hist. poét. de Charlemagne*, p. 278); M. Raymond m'apprend que la partie de la Navarre espagnole qui longe le pays de Cize s'appelle aussi le *Val Carlos*) et cette dénomination remonte très-haut; outre les auteurs mentionnés ci-dessus, on la trouve dans la Chronique d'Alphonse X au XIIIe siècle (*Hist. poét. de Charlemagne*, p. 283) et je la remarque dans la carte de l'Espagne arabe qui fait partie de l'*Atlas historique* de Sprunner, et qui est dressé surtout d'après des documents arabes. — Resterait à savoir ce que c'est que *Galne;* l'assonance demande un *e* au lieu de l'*a*; faut-il lire *Valterne* (Valtierra), comme le ms. de Venise et la traduction islandaise? Ce serait possible, mais il est très-possible aussi que les copistes aient substitué ce nom, déjà mentionné plusieurs fois, à un nom qui ne se trouvait que dans ce vers.

A cet ensemble de passages qui me paraissent concluants s'en opposent deux: quand les païens s'avancent, en partant de Saragosse, pour surprendre l'arrière-garde française dans les gorges des Pyrénées, ils chevauchent, dit le poète,

Tere Certeine e les vals e les munz (LXIX, 856), et aussitôt après ce vers vient celui où ils découvrent de loin les « gonfanons » de ceux de France. Or *Tere Certeine* paraît bien être la Cerdagne. Y a-t-il eu mélange de traditions diverses? est-ce une faute? le nom de la Cerdagne a-t-il eu peut-être une extension plus large qu'aujourd'hui? C'est ce qu'il faudrait étudier de près. — Quand Charlemagne revient en France, il va, comme nous l'avons dit, de Saragosse à Bordeaux; on n'est pas peu étonné de rencontrer sur ce chemin le vers suivant (CCLXXIII, 3683): *Passent Nerbone par force e par vigur.* Le poète, il est vrai, ne dit pas expressément que Charles ait repassé par les ports de Cizre, mais il semble étrange, même en revenant par la Cerdagne, qu'il ait passé par Narbonne. Et pourquoi passe-t-il cette ville *par force e par vigur?* Plusieurs textes, il est vrai, racontent qu'il la prit en revenant d'Espagne; mais le ms. d'Oxford n'en dit rien. Je soupçonne ici une interpolation, faite par un scribe qui connaissait l'histoire du siége de Narbonne, et qui a peut-être remplacé par *Narbone* un autre nom, et, à ce que je croirais, un nom de fleuve (à cause du verbe *passer,* cf. v. 3688: *Passet Girunde;* de la sorte *par force e par vigur* s'expliquerait, le passage d'un fleuve, dans nos vieux poèmes, étant toujours une très-grande affaire), peut-être le nom de l'Adour.

Toutes ces questions sont d'un haut intérêt. M. Tamizey de Larroque, dont la curiosité est si générale, mérite des remerciements pour les avoir soulevées; M. Raymond en mérite plus encore pour la précieuse réponse qu'il a déjà fournie. Nous voudrions que les savants de ces contrées suivissent cet exemple et jetassent sur la géographie de la *Chanson de Roland* toute la lumière qu'ils sont seuls en état d'y répandre. Si on savait tout ce qu'il y a d'études à faire dans un seul texte comme la *Chanson de Roland* ! Nous commençons à peine à soulever les voiles qui couvrent notre ancienne poésie, ensevelie depuis tant d'années; il ne suffit pas d'admirer sa beauté: il faut connaître son histoire, définir son caractère et expliquer les nombreux hiéroglyphes qu'elle présente à notre curiosité.

G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BLUMSTENGEL, Leibnitz's Ægyptischer Plan (Leipzig, Lorenz). — CICÉRON de finibus, ed. MADWIG (Copenhague, Gyldendal). — COMPARETTI, Ricerche intorno al libro di Sindibad (Milan, Bernardoni). — DUCANGE, les Familles d'outremer, p. p. REY (Impr. Imp.). — FORTLAGE, Sechs philosophische Vortræge (Iéna, Mauke). — GARAT, Origine des Basques (Hachette). — GERMER-DURAND, Dictionnaire topographique du Gard (Impr. Imp.). — D'HAUSSONVILLE, l'Église romaine et l'Empire (M. Lévy). — HOSACK, Mary, queen of Scots (Londres, Blackwood). — La grant Dance macabre des femmes, p. p. MIOT-FROCHOT (Bachelin). — LEBAIGUE, Dictionnaire latin (Belin). — LUMBROSO, Documenti greci (Turin, Stamp. reale). — MONTÉE, la Philosophie de Socrate (Durand). — QUÉRARD, BRUNET et JANET, Supercheries littéraires (Daffin). — RUTFBEUF, le Miracle de Théophile, p. p. KLINT (Upsal, Schultz). — DE SYBEL, Histoire de la Révolution française (G. Baillière).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ficulté d'accorder l'accent avec la quantité dans la prononciation.—JEBB, *sur un passage d'Andocide* (p. 48-54) réponse à M. Rawlinson sur la valeur historique d'Andocide, surtout dans le passage *de Myst.* § 106. — BYWATER, *Sur un dialogue perdu d'Aristote* (p. 55-69). Cherche à démontrer que nous possédons encore des fragments du *Protrepticus* dans l'Hortensius de Cicéron et dans Jamblique ; sa démonstration paraît assez concluante. — JEBB, *Notes critiques sur le Philoctète* (p. 70-81). — BURN, *Les fouilles du Palatin* (p. 82-95 avec un plan), résumé des résultats obtenus par ces fouilles en ce qui concerne la restitution du plan du palais des Césars; ce travail, fait par un témoin oculaire, est d'un grand intérêt et montre que ces découvertes jetteront une grande lumière sur maint passage de Tacite, Suétone, Stace, Martial, et d'autres auteurs encore. — SIDGWICK, *Explication d'un passage du VIe livre de la République de Platon* (p. 96-103). — CONINGTON, *Explication de quelques passages de Martial* (p. 104-119), à propos de la publication de MM. Paley et Stone : *Martialis epigrammata selecta with english notes*, Londres, 1868. — MOULE, *Sur les signes chinois de cas et de nombre* (p. 120-129). — TAYLOR, *Sur une racine hébraïque* (p. 130-134). — JOHNSON, *Sur une prétendue opération financière de César* (p. 135-138), concerne Suétone *Jul.* 42, César *Bell. civ.* III, 1, et réfute une assertion de Mommsen (*Hist. Rom. V*, ch. 11). Notes et observations diverses (p. 139-160).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barbier de Montault (X.-B.). Épigraphie du département de Maine-et-Loire. In-8°, 463 p. Angers (imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau).

Bartsch (K.). Herzog Ernst. In-8°, clxxx-308 p. Wien (Braumüller). 16 fr.

Baumann (J. J.). Die Lehren v. Raum. Zeit und Mathematik in d. neueren Philosophie nach ihrem ganzen Einfluss dargestellt und beurtheilt. 2. Bd. Leibniz, Leibniz und Clarke, Berkeley, Hume. Kurzer Lehrbegriff v. Geometrie. Raum, Zeit u. Zahl. Schluss u. Regeln aus d. ganze. In-8°, viij-686 p. Berlin (G. Reimer). 12 fr.
L'ouvrage complet. 21 fr. 35

Benoist (R.). La vie de sainct Pair, evesque d'Avranches, publiée et annotée pour la première fois d'après un manuscrit conservé par M. A. Seguin, par V. A. Brunet. In-8°, 16 p. Abbeville (imp. Briez, Paillart et Rataux).

Besson (C.). Remarques sur les noms propres. In-8°, 16 p. Besançon (lib. Marion). 50 c.

Champion (P.). Industries anciennes et modernes de l'empire chinois, d'après des notices traduites du chinois, par M. St.-Julien, et accompagnées de notices industrielles et scientifiques. In-8°, xv-254 p. et 13 pl. Paris (lib. E. Lacroix). 6 f. 50

Dezeimeris (R.). Note sur l'emplacement de la villule d'Ausone. In-8°, 14 p. et pl. Bordeaux (imp. Gounouilhou).

Durand (G.). Notes épigraphiques. (Trois inscriptions inédites trouvés au Moulin-Rey à Nîmes. Inscription du château de Laroque (Gard). Sur deux inscriptions d'Aramon (Gard). Trois inscriptions recueillies dans la Vaunage. Trois inscriptions carlovingiennes d'Uzès. Mosaïque trouvée à Nîmes). In-8°, 30 p. Nîmes (imp. Clavel, Ballivet et Ce).

Henriot. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Ville de Rambervillers. In-4°, 140 p. Épinal (imp. Ve Gleg).

Widal (A.). Juvénal et les Satires. Études littéraires et morales. In-8°, lix-354 p. Paris (lib. Didier et Ce).

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

P. JANNET De la langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage. Broch. gr. in-8°. 2 fr.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

SCRIPTORUM De musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Tomus III, fasciculus 5. 8 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

J. CRÉTINEAU JOLY Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV. In-8°. 7 fr. 50

En vente chez Braumüller, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

M. LAUER Grammatik der classischen armenischen Sprache. 1 vol in-8°. 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 38 Quatrième année 18 Septembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. DE LA SAUSSAYE ET A. PÉAN La Vie et les Ouvrages de Denis Papin. Tome premier. 1re partie. 6 fr.

A. CASTAN Le siége et le blocus de Besançon par Rodolphe de Habsbourg et Jean de Chalon-Arlay en 1289 et 1290, étudiés dans les textes et sur le terrain. In-8°. 1 fr. 50

J. B. WEKERLIN Chants et chansons populaires du printemps et de l'été. Gr. in-8°. 2 fr.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue,

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 7 août.

P. Clément, *Madame de Montespan et Louis XIV;* Didier. — *Calendar of state Papers, Domestic Series, of the Reign of Charles the First*, 1637-8. Edited by J. Bruce; Longmans. — *Chronica Monasterii S. Albani.....* edited by H. T. Riley, t. III; Longmans. — Coleman, *The apostolical and primitive Church popular in its Government, informal in its Worship;* Edinburgh, Black; œuvre de parti. — *The Odyssey of Homer,* translated into Blank Verse by G. W. Edington; Longmans, 2 vol., très-médiocre. — Th. Richmond, *The local Records of Stokton and its Neighbourhood;* Malborough. — G. Bennet, *The History of Bandon and the principal Towns in the West Riding of County Cork;* Cork, Guy. — R. Rey, *Genève et les rives du Léman;* cf. *Rev. crit.* 1868, art. 209. — The Hon. H. E. J. Stanley, *The three Voyages of Vasco da Gama and his Vice-Royalty, from the Lendas da India of Gaspar Correa. Accompanied by original Documents;* printed for the Hakluyt Society; compte-rendu insignifiant. — A. Hall, *Godfrey of Bouillon;* l'auteur de cette communication signale dans le Domesday-book un passage qui semble se rapporter au chef de la première croisade. — *The parallel holiness of Mounts Zion and Moriah* (3e lettre). — Ch. Beke, *Les rois pasteurs.* — H. C. Barlow, Sur trois nouveaux mss. de la *Divine comédie*, récemment entrés au musée Britannique. — Ch. L. Hemans, *A History of Mediæval Christianity and sacred art en Italy* (900-1350); Williams and Norgate. — *Miscellanea,* Recherches sur l'étymologie de *Thames* et de *Cambridge.*

14 août.

Près de la moitié de ce n° est occupée par une revue de l'histoire d'Exeter, ville où se tient cette année le congrès de l'Association Britannique. — Douglas W. Freshfield, *Travels in the Central Caucasus and Bashan;* Longmans. — *The Poems and Prose remains of Arthur Hugh Clough, with a Selection from his Letters and a Memoir; edited by his Wife;* 2 vol. Macmillan. — Aristophanis *Comoediae, tertiis curis recognovit* Hubertus Holden; Cambridge, Deighton, Bell and C°; article favorable et véritablement critique. — *About Rymer and his Fœdera*: compte-rendu de l'introduction de sir Th. Duffus Hardy au premier volume de son *Syllabus of the Documents relating to England and other Kingdoms contained in the collection known* as Rymer's Fœdera. — Lübke, *Geschichte der Renaissance Frankreichs;* cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 20. — Nous devons signaler p. 215, sous la rubrique *Philology* et p. 218, parmi les *Miscellanea*, comme entièrement dépourvues de méthode, des recherches : 1° sur la signification du suffixe *ander* dans *Maeander*, *Scamander*, etc.; 2° sur l'origine du nom de Cambridge.

21 août.

A. J. Booth, *Robert Owen, the founder of Socialism in England;* Trübner. — Baring-Gould, *The origin and Development of religious Belief;* part I, Heathenism and Mosaism; Rivingtons. Livre indépendant, mais qui pêche par une information insuffisante. — Ch. Rogers, *Scotland, Social and Domestic. Memorials of Life and Manners in North Britain;* printed for the Grampian Club. Compilation pleine de faits intéressants, mais mal ordonnée. — Joyce, *The origin and History of Irish names of places;* Dublin, Mc Gleshan and Gill. On désirerait être renseigné sur la valeur de ce livre, mais l'art. est insignifiant. — *Les rois pasteurs,* par Th. Campbell, contre le Dr Beke. — *Les Évangiles de Lindisfarne et de Rusworth,* critique par le Rev. W. Skeat de l'édition de ces textes publiée il y a plusieurs années par le *Surtees-Society.* — Session de l'Association Britannique à Exeter.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — **18 Septembre** — **1869**

Sommaire : 181. Glossaire de Cormac, trad. p. O' Donovan, p. p. Stokes. — 182. Büchsenschütz, les Songes et leur interprétation dans l'antiquité. — 183. Volkmann, Synesius de Cyrène. — 184. *Sainte Agnès*, mystère provençal, p. p. Bartsch. — 185. Gaullieur, l'Imprimerie à Bordeaux en 1486.

181. — **Sanas Chormaic.** Cormac's Glossary, translated and annotated by the late John O' Donovan, LL. D.; edited, with notes and indices, by Whitley Stokes, LL. D. — Calcutta, printed by O. T. Cutter for the *Irish Archæological and Celtic Society*. 1868, viij-204 p. in-4°. — (Quelques semaines plus tard a paru une feuille de *Further Corrigenda* et *Further Addenda*, paginée ix-xij.)

Nos lecteurs savent déjà que l'illustre celtiste M. Whitley Stokes, retenu dans l'Inde par des occupations officielles considérables, y poursuit avec ardeur ses études de prédilection. Après cette excellente collection d'anciens textes irlandais qu'il a publiée sous le nom de *Goidilica* [1], voici qu'il publie, également à Calcutta, la traduction d'un ancien texte irlandais. Si étrange que puisse paraître la publication d'œuvres irlandaises aux Indes, la surprise est moins grande quand on se rappelle que les lettres celtiques ont déjà maintes fois fleuri sur une terre étrangère. Et cela n'est pas d'hier. N'est-ce pas à Milan qu'a été imprimée en 1567 la première grammaire galloise, et à Rome en 1677 la première grammaire irlandaise ?

Le texte, dont ce nouveau volume nous apporte la traduction, avait été publié pour la première fois en 1862 par M. Stokes dans son volume intitulé *Three Irish Glossaries*. Dans une introduction, considérable par son étendue et par sa valeur, l'éditeur avait traité toutes les questions qui touchent la composition de ce glossaire, et avait fait entrer, en les coordonnant, les expliquant et les commentant, tous les passages du glossaire qui présentent quelque intérêt pour la philologie, pour l'histoire et pour la mythologie [2]. Cette introduction faisait connaître ce qu'il y a de plus important dans le glossaire de Cormac, et le texte était publié pour la première fois. Une traduction restait pourtant chose très-désirable. Ce glossaire, bien que modernisé par endroits et accru par des interpolations, est antérieur au xe siècle, et il contient des citations de textes déjà anciens à l'époque de sa composition. Il n'en est que plus précieux, mais son obscurité s'en accroit davantage, et, comme il ne s'agit pas ici de gloses ajoutées à un texte latin, on n'a pas pour se guider la ressource de connaître d'avance le sens.

1. Voir la *Revue Critique* du 4 mai 1867.
2. Cette introduction prend une autre importance par les digressions philologiques de l'auteur; c'est ainsi qu'il y a inséré un glossaire des mots que l'irlandais a empruntés au latin, etc.

J. O'Donovan promettait depuis longtemps une traduction du glossaire de Cormac sur lequel il avait le premier appelé l'attention [1]; il mourut sans avoir publié cette traduction qu'on trouva dans ses papiers. Bien qu'il ait été peut-être l'homme de ce siècle qui ait le mieux connu la littérature et l'histoire de l'ancienne Irlande, il se défiait sans doute de son œuvre. C'est que la *Grammatica Celtica* avait paru; et quoique, bien différent en cela d'O'Curry, O'Donovan proclamât la grandeur de l'œuvre du savant bavarois [2] et se mît sérieusement à l'étudier, il sentait qu'il ne s'était pas complètement assimilé le fruit de ces recherches toutes nouvelles pour lui. C'est un fait que nous constatons, sans reprocher à O'Donovan de n'être pas sur la fin de sa vie passé maître dans une science nouvelle pour lui; O'Donovan a fait assez pour les lettres irlandaises dans le courant de sa laborieuse existence pour qu'on ne lui marchande pas l'éloge. Nous le disons d'autant plus volontiers qu'aujourd'hui certaines personnes affectent en Irlande de nier son mérite et de le mettre au-dessous d'O'Curry. La répugnance qu'il montrait à publier sa traduction de Cormac augmente encore notre sympathie pour son caractère [3].

La mort d'O'Donovan trompa la *Société archéologique irlandaise* qui attendait toujours de lui une traduction de Cormac. Elle prit alors un excellent parti; elle envoya le manuscrit d'O'Donovan à M. Stokes. De cette collaboration pour ainsi dire posthume est sorti le volume que nous annonçons : Voici comment M. St. s'exprime sur cette collaboration : « La traduction imprimée dans ce » volume a été faite par O'Donovan bien des années avant sa mort, et semble » n'avoir jamais été revue par lui après qu'il eut acquis cette connaissance » étendue et exacte de l'ancien irlandais qu'il possédait lorsque j'eus l'avantage » de le connaître et de m'instruire auprès de lui. Dans ce cas, j'ai cru de mon » devoir d'essayer d'imprimer sa traduction dans la forme qu'elle aurait prise » s'il avait vécu pour la publier. Mais partout où je me suis permis de faire un » changement qui affecte matériellement le sens, j'ai donné les paroles d'O'Do- » novan soit dans le texte, soit en note. » On devine à ces expressions modestes que M. St. a refondu la traduction d'O'Donovan.

Dans bien des cas, la connaissance si étendue que M. St. possède de tous les dialectes celtiques et des autres langues indo-européennes, lui a permis de retrouver le sens de mots irlandais depuis longtemps disparus de la langue et conservés par Cormac dans des citations aujourd'hui obscures. Bien souvent aussi il donne en note la traduction d'O'Donovan, quand il la trouve faite un peu trop par divination, et il s'abstient de traduire pour son compte. L'ex-

---

1. Dans différents articles du *Dublin Penny Journal*, en 1833.

2. Voir la notice qu'O'Donovan a consacrée à Zeuss dans l'*Ulster Journal of Archæology*, vol. VII.

3. Dans l'ouvrage de M. William Stokes intitulé : *The life and labours in Art and Archæologie of George Petrie* (Londres, 1868) est citée une intéressante lettre d'O'Donovan, où se montrent à plein son honnêteté et son esprit critique. O'Curry est la personne dont le nom a été dans cette lettre remplacé par un trait.

clamation qui lui échappe en un endroit : « Quis Œdipus hæc interpretetur? » est un souhait sincère. Le glossaire de Cormac contient malheureusement encore trop de mots qui feront longtemps le désespoir des celtistes.

Dans cette traduction, M. St. a fait suivre chaque lettre d'articles additionnels au glossaire de Cormac qui se trouvent dans le ms. appelé le « Livre Jaune de Lecan » (*Leabhar Buidhe Lecain*). Ces articles n'ont certainement pas fait partie originairement du glossaire de Cormac, puisque les mss. plus anciens ne les donnent pas; mais ils n'en sont pas moins intéressants, et, comme ils étaient encore inédits, M. St. a bien fait de les publier en les accompagnant d'une traduction. Les notes de ce volume sont de deux sortes, les unes historiques et topographiques par O'Donovan, les autres philologiques par M. St.; on trouvera dans ces dernières maint rapprochement nouveau, mainte étymologie ingénieuse. Ce qui dans le glossaire de Cormac présente un intérêt général pour la philologie, l'histoire, la mythologie, avait été donné par M. St. dans l'introduction de 1862 que j'ai citée plus haut; cette nouvelle publication s'adresse plus spécialement aux *irlandistes*. Ce volume est imprimé avec un luxe qui fait le plus grand honneur aux presses de Calcutta. M. Stokes l'a accompagné de cette richesse d'*indices* qui rendent les recherches si faciles dans ses ouvrages; et il le termine par cette touchante épigraphe (je dirais presque épitaphe) en ancien irlandais : *In tris artéine for lige m'anamcharat .i. Rudolf Tomás Siegfried, inso súas*. Littéralement : « La troisième pierre sur la tombe de mon maître, *id est*, Rodolphe » Thomas Siegfried, ici même. » Dans la préface de ses *Goidilica*, M. St. promettait d'élever un *cairn* à la mémoire de son maître et ami Siegfried, si prématurément enlevé aux études celtiques. La première pierre a été le volume appelé *Goidilica*, la seconde les *Miscellanea Celtica* de Siegfried [1]. L'ardeur que M. St. porte au travail nous présage que les *pierres* s'accumuleront bientôt en monceau. Il nous a promis une édition de la *Festologie d'Aengus;* on va probablement, comme on lui a envoyé le manuscrit d'O'Donovan, lui envoyer le manuscrit de la seconde partie du *Liber Hymnorum,* laissé par M. Todd, que les études irlandaises ont perdu il y a quelques mois. A voir l'activité si féconde dont M. Stokes fait preuve au fond des Indes, on est tenté de se dire que ce n'est pas lui qui vit loin de nous, mais bien nous qui sommes exilés loin de lui.

H. GAIDOZ.

---

182. — **Traum und Traumdeutung im Alterthume,** von B. BÜCHSENSCHÜTZ. Berlin, Calvary, 1868. In-8°, 94 p. — Prix : 2 fr. 75.

Cet ouvrage publié par M. B. Büchsenschütz est un résumé sommaire de ce que l'on trouve chez les anciens relativement à l'explication physiologique de

1. Les *Miscellanea Celtica* de Siegfried, recueillis et publiés par M. Stokes, ont été partiellement publiés dans les *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung* (VI, 1). Ils avaient déjà été donnés au complet dans les *Transactions of the Philological Society* de Londres pour 1867. Il a été fait de l'édition anglaise un tirage à part qui forme une brochure de 53 p. in-8°.

l'état de rêve, et à l'art d'interpréter les songes. Le sujet est des plus intéressants, comme tout ce qui tient à l'histoire des erreurs et des superstitions humaines. Il est curieux de voir de grands esprits, comme Aristote, ne pouvoir se soustraire à l'empire de préjugés généralement répandus et chercher un fondement de vérité à la divination au moyen de songes. Le travail de M. B. n'est pas dépourvu d'intérêt. Mais il est trop court, il entre trop peu dans le détail, et pour être pleinement instructif il devait suivre cette superstition jusqu'à nos jours. Z.

---

183. — **Synesius von Cyrene.** Eine biographische Charakteristik aus den letzten Zeiten des untergehenden Hellenismus von Dr Richard Volkmann. Berlin, Ebeling et Plahn, 1869. In-8°, vij et 258 p. — Prix : 7 fr. 25.

M. Richard Volkmann, en retraçant la vie de Synésius, a voulu en même temps peindre l'état politique, moral et religieux de la Société payenne grecque à la fin du IVe siècle, Un travail biographique très-étendu sur Synésius a été déjà publié par M. Druon [1]. M. V. fait cas de la partie de cet ouvrage où Synésius est apprécié au point de vue littéraire, et loue en particulier ce que l'auteur dit des lettres de Synésius. Mais la partie historique lui semble laisser à désirer, parce que M. Druon n'a pas connu une dissertation de Clausen [2], où il y a un essai dans l'ensemble heureux pour déterminer la chronologie des lettres.

M. V. a peu insisté sur la philosophie et l'éloquence de Synésius. Il ne parle pas de ses connaissances scientifiques. Il y avait pourtant là bien des points qui méritaient d'être approfondis. Le style et la langue de Synésius pouvaient faire l'objet d'une étude intéressante, nécessaire même, parce que le texte de Synésius est en fort mauvais état, et souvent ne peut être entendu comme il nous est parvenu dans l'édition complète de Pétau [3], et dans l'édition des Discours et Homélies publiée par Krabinger [4]. Aussi la partie philologique est-elle le côté faible du travail de M. V. Il a eu parfois le tort de vouloir traduire des passages gâtés, peut-être irrémédiablement. Ces altérations remontent sans doute à un temps voisin de celui de Synésius. Synésius, qui était grand amateur de livres, nous dit (*Dion*, p. 59 D) qu'il n'avait pas d'exemplaires corrects de Dion Chrysostome, qui ne lui était antérieur que de près de 250 ans, non plus que des autres orateurs. Il ajoute pour se justifier (car on lui en faisait un reproche), que c'est à dessein qu'il ne les corrige pas, pour exercer l'intelligence de son fils par la restitution des textes fautifs. Il prétend que c'était un exercice recommandé par Pythagore (*ibid.*, p. 60 A, 61 B), et qu'il n'est pas si difficile de rétablir une lettre, une syllabe, un mot et même une phrase tout entière (p. 61 B). Cela ne me paraît pas facile dans Synésius lui-même. Je prendrai pour exemples des textes cités et traduits par M. Volkmann.

---

1. *Etudes sur la vie et les œuvres de Synésius*, Paris, Durand, 1859, in-8°.
2. *De Synesio philosopho Libyae Pentapoleos metropolita*, Hafniae, 1831.
3. Publiée en 1633, in-f°, réimprimée dans la collection Migne *Patrologia Græca*, t LXVI.
4. Synesii Cyrenaei orationes et homiliarum fragmenta. Landishuti. 1850.

Dion, p. 48 A. Synésius accorde que certains moines d'Egypte peuvent arriver, comme les philosophes, à l'unification complète de l'âme avec la divinité, à l'extase; mais ils y arrivent sans méthode. Ils y sautent plutôt qu'ils n'y courent; ils n'y atteignent pas en exerçant l'activité de leur raison, mais par des impressions purement passives. Synésius développe cette pensée dans une longue période que la ponctuation vicieuse des éditions rend inintelligible : ἀλλ' ἔοικε γὰρ τὸ κατ' αὐτοὺς πρᾶγμα βακχείᾳ καὶ ἅλματι μανικῷ δή τινι καὶ θεοφορήτῳ, καὶ τὸ μὴ δραμόντας εἰς τὸ ἔσχατον ἥκειν καὶ μὴ κατὰ λόγον ἐνεργήσαντας εἰς τὸ ἐπέκεινα λόγου γενέσθαι. οὐδὲ γάρ ἐστιν οἷον ἐπιστασία τῆς γνώσεως, ἢ διέξοδος νοῦ, τὸ χρῆμα τὸ ἱερόν, οὐδὲ οἷον ἄλλο ἐν ἄλλῳ· ἀλλ'ὡς μικρῷ μεῖζον εἰκάσαι, καθάπερ Ἀριστοτέλης ἀξιοῖ τοὺς τελουμένους οὐ μαθεῖν τι δεῖν, ἀλλὰ παθεῖν καὶ διατεθῆναι, γενομένους δηλονότι ἐπιτηδείους. Pour rétablir le sens il suffit de mettre entre parenthèses la proposition οὐδὲ γάρ... ἄλλῳ ; ἀλλ' ... γενομένους επιτηδείους est opposé à μὴ... ἐνεργήσαντας et se rapporte au sujet de γενέσθαι. On a ainsi : « Il y a dans leur fait une sorte d'en-» thousiasme et de transport, ainsi que dans cette manière d'arriver au but sans » courir, et quand pour aller au-delà de la raison (car la chose sacrée, l'unifi-» cation de l'âme avec la divinité, l'extase n'est pas comme un état de l'âme » qui s'arrête sur ce qu'elle étudie ou qui parcourt la chaîne d'un raisonnement,[1] » ni comme une chose différente de celle où elle se trouve), quand, dis-je, pour » aller au-delà de la raison, au lieu d'exercer leur raison, ils deviennent aptes » à cette chose sacrée (pour comparer une grande chose à une petite), de la » manière dont Aristote dit[2] que doivent se préparer ceux qui se font initier; » c'est-à-dire sans étudier, mais en recevant des impressions et en se compor-» tant passivement[3]. » — P. 52 B οὐ γάρ ἐστίν ἡ ἀλήθεια πρᾶγμα ἐκκείμενον οὐδὲ καταθεθλημένον οὐδὲ θήρᾳ ληπτὸν. C'est sans doute par inadvertance que M. V. (p. 130) a adopté et traduit la lecon θήρᾳ qui ne peut donner de sens satisfaisant : « La vérité n'est pas chose commune, vulgaire, *qui puisse se prendre à la* » *chasse.* » Wyttenbach a très-bien corrigé θατέρᾳ « qui puisse se prendre de » l'*autre* main », c'est-à-dire de la main gauche, proprement, sans se donner de peine. — *Lettre* 74. Cette courte lettre à Pylæmène est une lettre d'envoi qui était placée en tête de l'*Encomium calvitiei*; elle est ainsi conçue : Ἔπεμψά σοι τὸν λόγον Ἀττικουργῆ τῆς ἀκριβοῦς ἐργασίας, ὃν ἂν μὲν ἐπαινέσῃ Πυλαιμένης ἡ κριτικωτάτη τῶν ἀκοῶν, αὐτὸ τοῦτο τῇ διαδοχῇ τοῦ χρόνου συνέστησεν· εἰ δὲ μηδὲν φανεῖται

1. Plotin (cf. Zeller, *Phil. der Gr.*, III, 2, 549) disait que la pensée est une sorte de mouvement, et que dans l'extase l'âme est immobile.

2. Je ne me rappelle pas avoir rien lu de semblable dans les écrits d'Aristote qui nous sont parvenus; et je ne trouve pas cette pensée dans la collection des fragments d'Aristote rassemblés par M. V. Rose (*Aristoteles pseudepigraphus*).

3. Il faut aussi modifier la ponctuation dans une phrase du *de insomniis*, p. 145 A, citée par M. V. (p. 144). Je lirais : πρὸς οὖν τῷ σχέτλιον εἶναι συγκύπτειν εἰς τὰ τοιάδε, ὡς δ' (comme dans le manuscrit Coislin., 249) ἔγωγε πείθομαι, καὶ ἀπηχθημένον θεῷ (τὸ γὰρ ... ἀτιμώρητον), πρὸς οὖν κ.τ.ἑ. Il me parait indispensable d'ajouter δ' avec le Coislin. 249, car cette proposition incidente se rapporte évidemment à ce qui suit et non à ce qui précède : on pouvait contester que la magie fût odieuse à la divinité; mais il était certain qu'elle exposait ceux qui l'exerçaient à beaucoup de misères.

σπουδαῖον, ἔξεστι δήπου παίζειν τὰ παίγνια. Je ne puis admettre avec M. V. (p. 163) que les mots τῆς ... ἐργασίας puissent être une glose de Ἀττικουργῆ; car pourquoi seraient-ils au génitif? Je crois qu'ils sont hors de leur place et doivent être transposés après ἐπαινέσῃ, avec lequel ils se construisent très-bien. — *Lettre* 135. Synésius peint la décadence d'Athènes qui laisse à l'Egypte la gloire de la philosophie. C'est l'Egypte qui nourrit les semences déposées par Hypatie : αἱ δὲ Ἀθῆναι πάλαι μὲν ἦν ἡ πόλις ἑστία σοφῶν· τὸ δὲ νῦν ἔχον σεμνύνουσιν αὐτὰς οἱ μελιττουργοί. Ταῦτ' ἄρα καὶ ἡ ξυνωρὶς τῶν σοφῶν Πλουταρχείων, οἵτινες οὐ τῇ φήμῃ τῶν λόγων ἀγείρουσιν ἐν τοῖς θεάτροις τοὺς νέους, ἀλλὰ τοῖς ἐξ Ὑμηττοῦ σταμνίοις. Il me paraît impossible de tirer un sens satisfaisant de cette dernière phrase, qui d'ailleurs ne peut pas se construire. Petau traduit : Quibus par illud sapientum » Plutarcheorum adjice, qui non orationum suarum fama juvenes in theatris » congregant, sed mellis ex Hymetto amphoris. » M. V. (p. 99), qui entend par *ce couple de sages* Plutarque et Syrianus, traduit : « c'est pourquoi même le sage » Plutarque et son compagnon rassemblent, etc. » Il ne rend pas οἵτινες; et en faisant remarquer que la fin est obscure, il pense que Synésius veut dire que Plutarque resterait sans auditeurs, s'il ne venait pas par hasard à Athènes quelques jeunes gens pour acheter du miel. Je crois que le texte est mutilé, et qu'il manque quelque chose avant οἵτινες et après ἀλλά. Voici ce que je suppléerais quant au sens: « C'est pourquoi le sage Plutarque et son compagnon eux-mêmes » *attirent moins de monde que tel et tel éleveur d'abeilles* qui rassemblent non des » jeunes gens dans les théâtres par la renommée de leur éloquence, mais *des* » *marchands sur la place publique* par les cruches de miel de l'Hymette. » — *Lettre* 153, p. 292 A. Il dit que dans son *Dion* γέγονε πίστις ὑφερπουσα τὸ ὑπτιάσαν διήγημα. Petau traduit exactement par « supina narratio probatione suffulta est. » Le mot ὑπτιάζειν est un terme technique de rhétorique qui s'applique à une manière d'écrire et de composer qui *n'est pas serrée*, où il y a *du laisser-aller*, *de l'abandon*. Je doute qu'il soit bien rendu par « die etwas erlahmende Erzæhlung » (p. 148). Dans la même phrase τὸ δι' ἄλλο γενόμενον est tout-à-fait gâté et intraduisible; « das eine das andere vorbereitet und bedingt (l'un prépare l'autre) », ne peut passer pour une traduction de ces mots.

La partie historique du travail de M. V., qui en est d'ailleurs la principale, est traitée d'une manière attachante. Il peint le despotisme oriental de la cour de Byzance; l'état misérable des provinces abandonnées à la rapacité des gouverneurs-pachas qui les rançonnaient sans les défendre contre les ravages et les invasions des barbares voisins; la place considérable occupée dans cette société déchue par les évêques, seul refuge des opprimés contre les abus de pouvoir; l'importance que les populations qui nommaient elles-mêmes leurs pasteurs attachaient à choisir des hommes qui pussent les protéger par leur caractère et par leur crédit : ce qui explique comment Synésius fut nommé et confirmé évêque de Ptolemaïs, quoique dans une lettre pleine d'une noble franchise (*Lettre* 105) il eût déclaré d'avance qu'il continuerait à avoir commerce avec sa femme, qu'il ne pourrait jamais admettre ni que l'âme fut née après le corps, ni que le monde

dût périr entièrement, ni qu'il dût y avoir de résurrection comme le vulgaire l'entend, enfin qu'il ferait de la philosophie chez lui et de la mythologie devant le peuple, τὰ μὲν οἴκοι φιλοσοφῶν, τὰ δ'ἔξω φιλομυθῶν. M. Volkmann entre dans de grands détails, d'après les Lettres et les Discours de Synésius lui-même, sur la cour d'Arcadius, la révolte de Gaïnas, la situation de la Pentapole et l'administration épiscopale de Synésius. Les faits sont bien choisis, disposés avec clarté, et présentés avec intérêt.

Charles THUROT.

---

184. — **Sancta Agnes.** Provenzalisches geistliches Schauspiel, herausgegeben von Karl BARTSCH. Berlin, Weber, 1869. Pet. in-8°, xxxij-76 p.

Cette publication est le premier fruit d'un voyage en Italie que M. Bartsch a fait l'hiver dernier. Considéré à un point de vue purement artistique, le mystère de sainte Agnès a peu de valeur. La légende latine (*Boll.*, Jan. II, 715) est suivie avec une fidélité qui ne laisse aucun essor à l'imagination; le dialogue, par lequel certains de nos mystères, celui de la Passion notamment, rachètent bien des faiblesses, est ici constamment froid et sans nuances; l'action enfin, qui consiste en une série de conversions instantanées faites à coups de miracles, est encore plus insupportable, mise en scène, que dans le récit original.

Mais, envisagé comme document de l'histoire littéraire, ce même mystère offre un intérêt considérable. Il est dans la littérature provençale le représentant presque unique du genre auquel il appartient, car, ainsi que M. Bartsch le fait justement remarquer, le mystère des Vierges sages et des Vierges folles, bien qu'il nous ait été conservé dans un ms. exécuté en pays de langue d'oc (à Saint-Martial de Limoges), appartient cependant plutôt à la langue d'oïl; et d'autre part, le *Ludus Sancti Jacobi*, jusqu'à ce jour le seul mystère provençal connu, est écrit dans une langue qui est déjà à peu près le provençal moderne. *Sainte Agnès*, au contraire, est datée, par les formes du langage comme par le ms. qui l'a conservée, du XIVe siècle.

Il est donc certain que le Midi de la France a connu la poésie dramatique religieuse. Ce genre de composition s'y est-il développé spontanément, ou a-t-il été importé de France, c'est ce qu'on ne peut guère déterminer à l'aide de deux spécimens seulement. Notons toutefois que *Sainte Agnès* et *Saint Jacques*, fort différents à divers égards, ont cependant un caractère commun, celui d'être fort courts. Par là ils se rapprochent des anciens mystères français du XIIIe ou du XIVe siècle[1], et se distinguent nettement de ces immenses compositions du XVe siècle dont *Cromwell* n'a pas dépassé l'étendue.

Faut-il croire que les représentations dramatiques aient été aussi fréquentes au Midi qu'au Nord de la France, et doit-on attribuer la perte presque complète des drames en langue d'oc aux circonstances générales qui ont été si funestes à

---

1. Notamment de ceux qui sont contenus dans les mss. 819 et 820 du Fonds français de la Bibl. imp. et dont un grand nombre ont été publiés par MM. Monmerqué et Fr. Michel dans leur *Théâtre français au moyen-âge*.

la conservation des monuments de la littérature provençale? Je ne le pense pas. Les représentations dramatiques ne pouvaient guère avoir lieu sans que les communes s'y intéressassent soit par une subvention donnée aux auteurs et acteurs, soit en prenant à leur charge les frais qu'entraînaient la construction des échafauds, la décoration, etc. Voilà comment les Archives communales nous ont conservé la mention d'un grand nombre de jeux, de mystères, qui présentement ne se retrouvent plus dans nos bibliothèques, ni imprimés, ni manuscrits[1]. Or il est remarquable que les archives des villes méridionales, si nombreuses pourtant et en général si riches pour le XIVe siècle et le XVe, n'aient fourni jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, aucune mention de ce genre[2]. Il en doit exister pourtant, puisque deux mystères sont là pour prouver l'existence du genre, mais elles doivent être fort rares. Il serait à désirer que l'attention des archivistes du Midi fût attirée sur ce point[3].

Par un autre côté encore le jeu de sainte Agnès offre un intérêt que M. B. a bien su mettre en lumière. Il contient plusieurs morceaux de chant dont chacun est précédé d'une rubrique indiquant l'air sur lequel il doit être chanté. Et cet air est désigné, non pas toujours malheureusement, mais du moins dans la plupart des cas, comme dans nos vaudevilles, par le renvoi à une pièce connue. Deux de ces pièces-types sont latines, les autres, au nombre de dix, sont provençales. Les deux pièces latines sont le *Veni Creator* (ligne 1040), et le chant *Si quis cordis et oculi* (l. 655). Cette dernière poésie, que M. B. n'a pu identifier, ne la rencontrant pas dans les recueils qu'il avait à sa disposition, est un débat entre le cœur et l'œil qui paraît avoir été très-goûté en Angleterre, car M. Th. Wright qui l'a publié (*Latin poems commonly attributed to W. Mapes*, p. 93), n'en cite pas moins de sept copies. Depuis je l'ai retrouvé dans un ms. d'origine française[4]. Il est intéressant d'avoir la preuve qu'elle a été répandue aussi dans le Midi. Des dix pièces provençales, trois sont très-connues. Ce sont l'admirable aubade de G. de Borneil : *Reis glorios, verais lums e clardatz* (l. 492); le chant de Guillaume de Poitiers partant pour la croisade : *Pois de cantar m'es pres talens* (l. 1112) et enfin (l. 1419) le trope de saint Etienne qui fut si répandu dans tout le Midi depuis le XIIIe ou le XIVe siècle jusqu'au XVIIIe. Les sept autres pièces dont le jeu de sainte Agnès nous a conservé le premier ou les deux premiers vers, nous sont d'ailleurs entièrement inconnues. Leur perte est d'autant plus regrettable que plusieurs paraissent, selon la juste remarque de M. B., avoir eu le caractère

---

1. Et par exemple la mention d'un mystère *français* de sainte Agnès qui fut représenté à Compiègne en 1451. *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 5, IV, 499.

2. Je crois pouvoir affirmer que les Archives de Tarascon, qui permettent de suivre jour par jour l'histoire de la ville à partir de 1370, n'en contiennent pas une seule, encore bien que la mention de dépenses faites pour des réjouissances publiques y soit fréquente.

3. Ceci était écrit lorsque j'ai trouvé dans l'inventaire des Archives de Grasse la mention d'un « don de dix écus aux joueurs de l'histoire de sainte Marie Magdeleine. » Cette mention est comprise dans un registre (BB 8) qui contient les délibérations du conseil de la commune de 1595 à 1606. La date précise se trouve nécessairement dans le registre, mais les règlements administratifs conformément auxquels cet inventaire a été rédigé s'opposaient à ce qu'on la donnât!

4. Brit. Mus., Egerton 274 fol. 24 v° (*Arch. des Missions*, 2e série, III, 283).

populaire. La curiosité est vivement piquée par une chanson qui commence ainsi : *Vein aura douza, que vens d'outra la mar* (l. 1061), et plus encore par celle dont les premiers vers sont : *El bosc clar ai vist al palais Amfos,* ‖ *A la fenestra de la plus auta tor* (l. 520). A ce propos, je dois dire que le premier de ces deux vers doit la forme sous laquelle je viens de le transcrire à une très-forte correction de l'éditeur. Cette correction est ingénieuse sans doute, mais d'abord elle donne un sens médiocre : *clar* est une épithète bizarre, appliquée à *bosc;* puis *al palais* est difficilement admissible; il faudrait *el palais.* Enfin, elle supprime ou traite de la façon la plus arbitraire plusieurs lettres de la leçon du ms. Le ms. porte en effet *el bosc clar deua uist at palasih amfos;* ce qui, bien vu, se rétablit ainsi tout seul : *el bosc d'Ardena*[1] *justal palaish Amfos.* Il est vraiment provoquant de ne rien savoir de plus sur cet Alphonse qui avait un palais dans la forêt d'Ardenne, forêt qui tient une grande place dans la poésie du Midi comme dans celle du Nord, dans *Girart de Rossilho* comme dans *Renaut de Montauban.*

Revenons pour un instant aux trois pièces provençales connues d'ailleurs d'après lesquelles l'auteur du jeu a composé trois de ses morceaux de chant. Il est remarquable, comme le dit M. B., qu'un chant du comte de Poitiers, composé au temps de la première croisade, soit resté assez longtemps populaire pour être cité au commencement du XIVe siècle comme un air connu. Cela est d'autant plus surprenant que les pièces de Guillaume IX nous ont été conservées par un, deux, trois mss., jamais plus[2]. On pourrait presque faire la même observation au sujet de l'aubade de G. de Borneil, pièce admirable sans doute, mais qui néanmoins ne semble pas avoir été très-répandue, puisqu'on ne la trouve que dans quatre chansonniers[3]. M. B. s'est beaucoup étendu dans sa préface (p. xx-xxiij) sur l'épître farcie (proprement le *trope*) de saint Étienne, et les développements dans lesquels il est entré ont manifestement pour but de défendre contre la *Revue critique* (1868, II, 20) l'antiquité de ce chant. Les faits sont ceux-ci : la pièce en question a été jusqu'ici reconnue dans sept livres manuscrits ou imprimés, dont le plus ancien remonterait, dit-on, au XIIIe siècle[4]; la langue et la versification ne présentent rien qui exclue le XIIIe siècle; dans ces circonstances est-il légitime de placer, comme l'a fait M. B. dans sa *Chrestomathie*, le trope de saint Étienne au XIe siècle? Aussi M. B. n'est-il plus si affirmatif. Il remarque que le jeu de sainte Agnès constate la popularité de cette pièce dès le commencement du XIVe siècle, et que par conséquent il doit dater au moins du XIIIe; ce que personne ne conteste[5], seulement le témoignage du *jeu* ne nous apprend rien que nous ne

1. Tous les paléographes savent que *d* et le groupe *cl* se prennent facilement l'un pour l'autre.

2. Naturellement je ne compte que pour un les deux mss. 854 et 12473, qui sont deux copies d'un même original. La pièce imitée dans *Sainte Agnès* se trouve dans trois mss.

3. 856 f. 30, L.-V. 14 f. 8 *d*, 1749 f. 56, Laur. 42 f. 19.

4. Selon Jaime de Villanueva cité par D. M. Milá y Fontanals, *Trovadores en España*, p. 466, note. L'opinion du premier de ces savants ne fait point autorité en matière de paléographie, et le court passage cité par M. Milá paraît plutôt être du catalan du XIVe siècle. Cette nouvelle source pour notre trope est à ajouter à celles que j'ai indiquées *Rev. des Soc. sav.*, 4e série, V, 298-9.

5. J'ai dit dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V, 299 (1867) : « La langue,

sachions déjà, car l'un des textes du trope, étant daté de 1318, est probablement aussi ancien, sinon plus, que *sainte Agnès*, sans parler du ms. qui daterait, au rapport de Villanueva, du XIIIe siècle[1]. — M. B. va plus loin et s'appuie sur l'existence d'un trope français remontant au commencement du XIIe siècle. Qu'est-ce que cela prouve pour le texte provençal qui nous occupe? Nous avons en français deux tropes de saint Étienne, l'un du XIIe siècle (celui qu'invoque M. B.) et l'autre du XIIIe. Il se peut fort bien que parallèlement le Midi en ait eu deux aussi; mais en ce cas le premier s'est perdu, comme aurait bien pu se perdre l'ancien trope français dont il n'existe qu'un ms.[2] M. B. se fonde encore sur la forme des couplets, qui est ancienne, et il s'attache à montrer que les infinitifs en *ier* (au lieu de *ar*) se rencontrent déjà à une époque ancienne en provençal. J'admets le premier point, et même, quoique non sans réserves, le second qui s'appuie sur *Girart de Rossilho* et sur la première partie du poème de la Croisade, mais assurément les inf. en *ier* sont moins rares au XIIIe siècle qu'avant, et la disposition strophique du trope s'accommode très-bien de la fin du XIIe siècle ou même du XIIIe. Et enfin j'ai déjà signalé dans l'article précité le parfait composé *van menar* qui n'est certainement pas du XIe siècle.

Venons-en à la constitution du texte. Le ms. est du commencement du XIVe siècle, et sans doute aussi le poème. Il a été exécuté en Provence, ce que montrent tant les caractères du dialecte que la description du ms. donnée par M. B.[3], et il est à présumer que le jeu lui-même a été comme le *Ludus S. Jacobi*, composé dans la même province. Car à cette époque tardive de la littérature provençale, les œuvres littéraires n'avaient pas une large circulation, et il est

---

» autant qu'on peut la rétablir par les rimes, accuse le XIIIe siècle, sinon le XIIe. »

1. C'est de même que le témoignage de J. de Nostre Dame, cité p. xx, note, par M. B. ne nous apprend rien de nouveau sur l'usage du trope en question, puisque nous savons d'ailleurs qu'on le chantait en 1318, c'est-à-dire plus de deux siècles avant Nostre Dame, et à la fin du XVIIe siècle, plus de cent ans après sa mort.

2. A Tours, M. G. Paris l'a publié dans le t. IV du *Jahrbuch f. englische u. romanische Literatur*.

3. Je reproduis en partie, avec quelques observations, la description purement diplomatique donnée par M. Bartsch :

1° — F. 1. Concilium per dominum Rostagnum, divina providencia Aralatensem archiepiscopum secundum, apud Insulam celebratum.

2° — F. 3. Concilium domini Johannis, celebratum anno Domini M.CCXXXIIII, vj idus Julii.

3° — F. 5. Concilium secundum dicti domini Johannis.

4° — F. 6. Concilium primum per dominum B. Maleferrati condam archiepiscopum Arelatensem celebratum.

5° — F. 7. Concilium domini Florentini.

6° — F. 14. Concilium celebratum per dominum Bertrandum archiepiscopum Arelatensem, postea episcopum Sabinensem.

7° — F. 19. Concilium domini Bertrandi Amalrici archiepiscopum (*sic*) Arelatensem.

Le plus récent de ces conciles est celui de l'Isle en Venaissin dont les actes sont transcrits en premier lieu. Il eut lieu en 1288. La manière dont est conçue la rubrique semble indiquer qu'au moment où elle fut écrite l'archevêque Rostan vivait encore. Il mourut en 1303. — Le concile tenu par Bertran Amalric (n° 7) est de 1282. — Il est à noter qu'ici l'archevêque « B. Maleferrati » (n° 4) est clairement distingué de Bertrand qui fut évêque de Sabine à partir de 1273 (n° 6). Le *Gallia christiana* (I, 571 D), à tort ou à raison, confond ces deux personnages en un seul.

toujours légitime, jusqu'à preuve contraire, de considérer l'œuvre comme originaire du pays où a été faite la copie. Dans ces conditions le travail de l'éditeur devait consister à reproduire avec une entière fidélité l'écriture (= *spelling*) du ms., sauf à corriger les fautes contre le sens ou la mesure. C'est un soin dont M. B. s'est acquitté avec un scrupule dont les notes nombreuses qui remplissent les dernières pages du volume, rendent le témoignage le plus satisfaisant. Sur un point ou deux seulement, je crois que M. B. aurait pu demeurer plus fidèle encore à la leçon du ms. Il est très-vrai, comme il le dit dans la note sur la ligne 86, que dans ce ms. l'abréviation qui signifie ordinairement *n* (un trait horizontal) se rencontre fréquemment en des mots où rien n'est à suppléer (ainsi l. 86 *tostēms*); et j'ai eu récemment moi-même l'occasion de constater un fait analogue dans un ms. également exécuté en Provence; mais il ne faudrait pas négliger cette abréviation dans les cas où les habitudes de la langue permettent de la compter pour valable. Ainsi j'aurais laissé subsister, l. 1002 *ben* (le ms. ayant *bē*) encore que la rime correspondante, *fe*, ne puisse recevoir l'*n*. Il est certain qu'en Provence l'*n* final non protégé par une dentale subsistait (dans *bon, ben, non, joven* de *juvenis*, etc.), puisqu'il est encore conservé maintenant, et il est d'ailleurs prouvé que cet *n* n'empêchait pas la rime avec des mots qui en étaient dépourvus[1]. Dès l'instant qu'on le laisse subsister dans l'intérieur des vers, il n'est pas légitime de le supprimer à la fin. C'est pourquoi je conserverais encore *bon* (ainsi écrit dans le ms.) à la l. 181. — L. 374. M. B. a été bien tenté (voir sa note) de supprimer l'*n* de *gens*, parce que la forme la plus ordinaire est en effet *ges*, mais d'abord l'*n* est ici étymologique puisque ce mot vient de *genus*[2], et de plus *gens* se dit encore maintenant dans certaines parties de la Provence. — L'antipathie de M. B. pour l'*n* l'a conduit à supprimer, contre toute raison, cette lettre dans *ternz* (601), *tern* (630, 1027) et à écrire partout *terz*. Mais *ternz*, *tern* (*ternus*), existe indépendemment de *terz* (*tertius*), voir Raynouard, *Lex. rom.* V, 411. — M. B. a du reste étudié avec beaucoup de sagacité les formes dialectales que présente le texte de *sainte Agnès*, et il y aurait bien peu à ajouter à ses remarques. Peut-être aurais-je considéré comme une particularité dialectale, propre au copiste plutôt qu'à l'auteur, mais non comme une faute, la substitution de *s* à *l* dans l'article :

SINGULIER.

	Masc.	Fém.
Sujet	*ce, ze* (pour *le*) 436, 1205;	*ci, si* (pour *la*) 570[3], 931, 1459.
Rég.	*so* (pour *lo*) 458;	*sa* (pour *la*) 425, 567, 1204[4], 1235.

1. Voy. *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 6, V, 266-7.
2. Voy. G. Paris, *Mém. de la Soc. de linguistique de Paris*, I, 191.
3. Le ms. présente cet hémistiche : *Qe non a ci nostra ydola*. M. B. supprime *ci* pour la mesure; avec raison je crois, ce que je remarque c'est seulement que *ci* est pour *li*. Dans ce texte, comme dans quelques autres de la même contrée, *li* est la forme du cas sujet de l'art. fém. sing.; voy. *Flamenca*, p. xxxij-xxxiij. Cela est constant dans la vie de sainte Douceline.
4. M. B. pense qu'en cet endroit *sa* pourrait être à la rigueur le possessif, ce qui ne me paraît pas admissible.

PLURIEL.

Sujet	*ci* (pour *li*) 917;	—
Rég.	*sos* (pour *los*) 373, 455, 565;	—

Il me semble impossible qu'une substitution de consonne qui se produit aussi souvent et toujours dans un même mot, l'article, soit véritablement une faute. Il y faut plutôt voir une particularité de prononciation; d'autant plus que cette bizarre substitution n'est pas restreinte au seul texte de *Sainte Agnès:* elle se montre aussi, quoique à de rares intervalles, dans le ms. de *Flamenca* (voy. la note du vers 1550); elle peut aussi être reconnue dans le nom du troubadour Pons de *sa Gardia* (856 fol. 338, 339; La Vall. f. 30 *a* et *c*) qu'on identifie avec le *Pons de la Gardia* ou *de la Garda* d'autres mss. (1749 p. 165-7, Oxf. nos 148-50).

Les observations, toujours très-fines, et ordinairement appuyées d'un riche cortége d'exemples, que M. B. a faites dans sa préface et dans quelques-unes de ses notes, sur la langue de *sainte Agnès*, pourraient encore suggérer bien des remarques et même quelques objections, mais de peur que le compte-rendu n'égale le livre en étendue, je me hâte de donner leur tour à quelques notes isolées sur divers endroits du texte: 59-60 ...*si deu gardar* || *Premieramenz de mal afar;* l. *a far.* — 262 *Si vos ajut* || *Le nostre Dieus;* mieux vaudrais *si nos.* — 412 *Malgrat tieu*; 983 *Malgrat d'est angel;* dans l'un et l'autre cas j'aimerais mieux *mal grat,* comme à la ligne 772. — 439 et suiv. Agnès dit que la divinité, placée dans le ciel, est louée par les anges qui sont avec elle *e per los sanz qe an munt son* (1443). M. B. propose de traduire ces derniers mots par « qui ont un » ton pur (*mundum tonum*), qui louent la divinité en un chant pur, » ou bien de corriger *qe el munt son*, « qui sunt in mundo; » le second sens est évidemment le seul acceptable, car il y a une opposition évidente entre les anges qui sont dans le ciel et les saints qui sont dans le monde. — 461 *Pren la liar*, l. *l'a.* — 491 (voir la note) *postribulum* pour *prostibulum* est la forme constamment usitée en Provence pendant le xive siècle et le xve. Il serait facile d'en alléguer ici cent exemples tirés d'archives communales. — 494 *romancium*, au sens de « vers en langue romane », se retrouve à l'explicit du recueil des pièces de P. Cardinal qui fait partie du ms. 15211 (anc. Suppl. fr. 683): « *Explicit romansium istum.* » 554 *Daquest*; 566 *Ni com nos an gitadas dinz de nostre bordel*; 1077 *M'as dinz d'enfern gitat;* l. d'*aquest, d'inz.* — 559 et suiv. ...*et angeli aptant ipsum* (*postribulum*) *ut supra dictum et ipsi cum aspergerme*... M. B. paraît considérer *aspergesme* comme un mot prov. et le traduit par « aspersion » (*Besprengung*); c'est plutôt « aspersoir »; ce mot qui existe aussi en français sous la forme *asperges* (voy. Littré) n'est autre chose que le début de la formule qui sert pour la bénédiction de l'eau et qui se chante avant la grand-messe: Asperges me Domine hyssopo et mundabor (Ps. 50, 9). — 707, 1362, *espautat,* l. *espantat,* le mot existe encore:

E de souto lou porje alucon espanta.

(*Mireio*, ch. xii).

Il est bien vrai que le *Lexique roman*, III, 167 donne *espautar* avec trois exemples, mais c'est une faute évidente que la comparaison de l'espagnol, du catalan et du portugais *espantar*, suffirait, à défaut du prov. mod., à corriger. — 843 Ms.

am fre colobras la metrem; M. B. corrige *emfra;* je préférerais *ambe.* — 962-3 *Sapchas qu'ieu non ai ton fill mor* || *Ans acel qu'el cresia tant fort;* il faut au second vers *a cel :* « je n'ai pas tué ton fils, mais l'*a* tué *celui.....* » — 1080 *Qu'ieu vuel daierenant Jhesu Christ asorar.* C'est un monstre que *daierenant,* et il ne sert de rien de le comparer à *deserenant;* corrigez *d'aici enant.* — 1196-7 *E en Jhesu trastut vos confizes,* || *Que si crezes el vos dara s'amor;* le sens exige *si*[*l*]. — 1246 et 1289 M. B. écrit *Aspain* le nom d'un personnage qui aux vers 1335 et 1429 est appelé *Aspani;* le nom latin est *Aspasius.* Selon M. B. (note sur 1289) la mesure exige ces deux différentes formes, la première de deux, la seconde de trois syllabes. Ce serait bien singulier. Les deux premiers vers sont ainsi conçus :

1246. E quar Naspains es savis homs e pros.
1289. Naspain seiner, que ben astruc vos sia.

Ces deux vers sont décasyllabiques et par conséquent peuvent admettre en sus de la mesure une syllabe non accentuée à l'hémistiche. Rien n'empêche donc de lire dans les deux cas *Naspanis,* car au v. 1246 la syllabe finale du mot en question est atone, comme au v. 1289 celle de *seiner.* Ces deux vers ne sont donc point en contradiction avec les vers 1335 et 1429. — 1378 *Donar* qui allonge le vers d'une syllabe, pourrait être remplacé par *dar.* — 1412 *Da pe de la montona.* C'est le début d'un des chants dont la musique a été empruntée par l'auteur de *Sainte Agnès.* Au lieu de *Da* il faudrait *Dal.* — 1453 *Qu'il s'a fah trop longua durada.* Au lieu de *s'a* l. *sa* (pour *sai*) « ici. »

En terminant ce compte-rendu d'une publication par laquelle M. Bartsch a une fois de plus bien mérité des études provençales, qu'il me soit permis d'appeler l'attention des personnes qui s'intéressent au progrès de ces mêmes études vers les découvertes qui restent encore à faire dans le domaine de l'ancienne littérature des pays de langue d'oc. Je ne pense pas que toutes les bibliothèques du Midi aient été explorées avec le soin désirable. Nous savons ce que possèdent les bibliothèques d'Aix, d'Albi, de Carpentras, de Montpellier, de Carcassonne, de Perpignan, de Clermont-Ferrand; mais ailleurs, n'y a-t-il rien? Autre observation : il est une des littératures les plus fécondes du moyen-âge dont la partie la plus ancienne n'existe presque plus qu'à l'état de fragments recueillis dans de vieilles reliures, dans des parchemins mis au rebut, la littérature du moyen bas-allemand. Sans doute les œuvres provençales n'ont pas eu à subir les mêmes désastres ni la même persécution, mais il est cependant certain qu'elles sont à peu près tombées dans l'oubli dès les premières années du xve siècle. Sans doute alors beaucoup de mss. en langue d'oc ont été non pas absolument détruits, — le parchemin était toujours bon à quelque chose, — mais dépecés. Comment se fait-il qu'on n'ait jamais mis en lumière le moindre fragment de littérature provençale tiré d'une couverture de registre ou d'un feuillet de garde[1], tandis que bon nombre de morceaux d'ancien français ont été

1. Je ne pourrais citer du moins qu'un fragment de lapidaire dont j'ai donné un extrait dans le *Jahrbuch f. engl. u. rom. Literatur,* t. IV, et quelques feuillets du *Girart de Rossilho*

recueillis dans cette condition misérable? C'est apparemment que dans le Midi l'attention ne s'est point tournée de ce côté.

Qu'il me soit donc permis d'insister pour que les bibliothécaires et les archivistes des villes du Midi, examinent avec un soin scrupuleux les couvertures des livres, registres ou dossiers confiés à leur garde, et je ne doute pas qu'ils soient récompensés de leur sollicitude par d'heureuses découvertes.

P. M.

---

185. — **L'Imprimerie à Bordeaux en 1486,** par Ernest GAULLIEUR, archiviste de la ville. Bordeaux, typ. Foratié, 1869. In-8°, 44 p.

A quelle époque l'imprimerie a-t-elle débuté dans la capitale de la Guyenne? Les bibliographes sont restés longtemps mal renseignés à cet égard. Sur la foi de ses devanciers, le savant auteur du *Manuel du Libraire* avait d'abord signalé comme le plus ancien produit des presses bordelaises un livret de 10 feuillets, devenu introuvable : « *Les Gestes des Solliciteurs.* Imprimé à Bourdeaulx, le vingt » et troisième iour de aoust lan mille cinq cens XXIX, par Jehan Guyart (petit » in-4°, gothique); » c'est un petit poème d'Eustorg de Beaulieu dont on connaît d'autres ouvrages publiés pour la plupart à Lyon [1].

Plus tard, M. J.-Ch. Brunet apprit l'existence d'un autre volume antérieur de neuf ans à celui qu'il avait désigné; il ne s'agit plus ici d'un livret, mais d'un très-gros volume : *Summa diuersarum questionum medicinalium per ordinem alphabeti collectarum Per magistrum Gabrielem de Taregua doctorem regentem Burdegale.* Il y a là un in-folio achevé d'imprimer le 18 décembre 1520, chez Gaspard Philippe, et qui se compose de 250 feuillets. Des exemplaires se trouvent à la bibliothèque de Bordeaux et à la Bibliothèque impériale; cette dernière possède aussi une autre édition du même livre *Burdigalae noviter impressa per Johannem Guyart,* 1524, in-folio. L'auteur du *Manuel* entre à cet égard dans quelques détails (5e édition, tom. V, col. 658 et 659), et il observe que la typographie a dû, à Bordeaux, commencer par un ouvrage moins considérable que l'in-folio du docteur Taregua [2].

---

provençal qui sont en ma possession et que j'utiliserai dans une prochaine publication. On a trouvé aussi à la Bibl. imp. un feuillet isolé provenant d'un chansonnier perdu. Il s'y trouve, si j'ai bonne mémoire, une ou deux pièces d'Albertet, connues d'ailleurs. C'est tout.

1. Le *Manuel* n'indique pas, parmi les ouvrages d'Eustorg de Beaulieu, l'*Espinglier des filles,* Basle, 1550, petit-in-8°, 8 fts. et la *Chrestienne Resiouyssance* (sans lieu, mais à Bâle), 1556, 8 fts. 227 et 10 p. Un exempl. de ce volume fort rare a été payé 640 fr. pour le compte de Mgr le duc d'Aumale, dans une vente faite à Paris en novembre 1867, par M. Tross. Voir le *Bulletin du bibliophile,* 1857, p. 456.

2. Voir sur cet auteur la *Biblioth. script. medic.* de Manget, t. IV, p. 536. J. Tournon en parle aussi, dans sa *Liste des ouvrages des médecins de Bordeaux,* 1799, in-8°, et il indique deux autres ouvrages de ce docteur, imprimés à Bordeaux en 1534 et 1536. Mentionnons enfin deux notices, l'une du docteur Cailleau, dans l'*Almanach de la Société de médecine de Bordeaux pour* 1820; l'autre de M. Jules Delpit, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux,* 1848.

On connaît une édition de la *Complainte de trop tard marié*, opuscule de Gringore, petit in-8° de 8 fts. imprimée par J. Guyard, sans date, mais très-positivement à Bordeaux, puisque les armes de cette ville sont au bas d'un des feuillets de cet opuscule, dont la Bibliothèque impériale possède un exemplaire. C'est là sans doute une de ces productions que Guyart mit au jour après avoir succédé à Gaspard Philippe, qui avait, au commencement du XVIe siècle, exercé à Paris et qui était ensuite venu à Bordeaux; sauf un changement de nom, la marque des deux typographes est la même.

Un an avant 1529, Guyart avait publié les *Coustumes generalles de la ville de Bourdeaulx*, livret de 22 feuillets in-4°; un exemplaire sur vélin fait partie de la bibliothèque municipale.

L'archiviste de la ville, M. Ernest Gaullieur, en explorant dans le dépôt confié à sa garde, des liasses de parchemin délaissées depuis des siècles, a découvert un document intéressant qui fournit la preuve que trente-quatre ans avant la date du premier livre imprimé à Bordeaux, les administrateurs municipaux de cette ville avaient pris des mesures efficaces pour y introduire l'exercice de la typographie. Le 16 décembre 1486, ils passaient, par-devant notaire, un traité avec un Allemand, Michel Svierler, *de la billa d'Orme* (c'est-à-dire d'Ulm), qui est qualifié de *librayre et vendeur de libres*; il s'engage à amener *en la billa et ciutat mest. et compaignons per far libres d'impression et mole;* de plus il prendra *par pretz rasonables* des enfants et compagnons de la ville, s'il y en a qui veulent apprendre ledit art. M. Svierler s'engage à rester dix ans à Bordeaux, sous peine de saisie de ce qui se trouvera lui appartenir, et de leur côté le prévôt et les jurats lui accordent deux cents francs bordelais payables par quart; comptant, à 6 mois, à un an et à deux ans. L'acte porte quittance du premier quart. M. Gaullieur observe que le franc bordelais valait 22 fr. 50 de la monnaie actuelle, ce qui porte à 4500 fr. de notre monnaie la subvention que la ville accordait; cette somme, considérable pour l'époque, atteste que les magistrats municipaux étaient des amis du progrès; ils appréciaient l'importance de l'invention nouvelle qui, depuis peu de temps, avait été introduite en France, et ils voulaient en faire jouir la cité confiée à leur zèle. Le jour même Svierler passait un autre contrat avec un jurisconsulte, un licencié « en decrets » N. Nolot de Guiton, lequel garantissait à la ville le remboursement des 200 francs bordelais, dans le cas où le typographe étranger ne tiendrait pas ses engagements; la moitié du bénéfice que Svierler pouvait retirer de ses travaux devait revenir à Guiton. Svierler avait avec lui un maître imprimeur, Jehan Walteor, de Mindellen, qui avait « forny grant quantité » de lestres d'estaing » et qui devait rester deux ans auprès de Svierler.

Quels furent les travaux de Svierler à Bordeaux? c'est ce qu'il est aujourd'hui impossible de préciser. Un acte daté du 7 juin 1487 montre qu'il avait payé cent francs tournois à Étienne Sauveteau et Guillaume (nom laissé en blanc dans le manuscrit), par suite d'un marché qu'il avait fait avec eux pour « sept » centz breviaires de l'ordre d'Aux » (c'est-à-dire d'Auch, siége d'un archevêché). Il s'agit sans doute d'une commande de 700 bréviaires,

et Svierler, associé à Nolot de Guiton, au lieu de les imprimer lui-même, les fit imprimer à Poitiers. Faut-il en conclure qu'il n'y avait pas encore d'atelier typographique organisé à Bordeaux, ou bien que Svierler, occupé à un autre travail, et ne voulant pas refuser une commande importante, la confia à des tiers? Dès 1479 la typographie avait débuté à Poitiers par l'impression d'un livre de même genre : le *Breviarium historiale* de Landulphe de Columna. Il serait fort intéressant de découvrir quelques impressions exécutées à Bordeaux par Michel Svierler, de savoir s'il tint les engagements qu'il avait contractés; malheureusement on ne possède encore à cet égard aucun témoignage. L'écrit de M. Gaullieur fournit du moins des données précieuses sur le mouvement intellectuel dans la capitale de la Guyenne au xve siècle; il s'appuie sur des pièces justificatives transcrites avec soin et il met en lumière des faits complétement ignorés. Les idées à cet égard sont parfois si peu exactes qu'un ouvrage publié avec luxe en 1852 : *Le Livre d'or des métiers,* offre cette assertion singulière : « Bordeaux ne » se donna une imprimerie, celle de Millanges, qu'en 1572. » Il fallait d'abord ne pas estropier le nom de Millanges [1], et il eut été bon de savoir qu'indépendamment des trois ouvrages que nous avons cités dans le cours de cet article, il en fut imprimé d'autres à Bordeaux de 1529 à 1572; ils sont devenus d'ailleurs d'une rareté extrême; nous mentionnerons seulement les *Linguae Vasconum primitiae per Bernardum Dechepare,* Burdigalae, F. Mortrain, 1545, petit in-8°, et les *Coustumes generalles de Bourdeaulx,* 1553, petit in-4°, également chez Morpain.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Chevalier, Notice sur le Cartulaire d'Aimon de Chissé (Romans, l'auteur). — Freeman, History of the Norman Conquest (London, Macmillan). — Homère, l'Iliade, p. p. Pierron (Hachette). — Herzog Ernst, p. p. Bartsch (Wien, Braumüller). — Humbert, Molière, Shakspeare u. die deutsche Kritik (Leipzig, Teubner). — Kampschulte, J. Calvin, seine Kirche u. sein Staat (Leipzig, Duncker). — Lauer, Grammatik d. classischen Armenische Sprache (Wien, Braumüller). — Rœnsch, Itala und Vulgata (Marburg u. Leipzig, Elwert). — Sauppe, Lexilogus Xenophonteus (Teubner). — Steitz, die Werke u. Tage d. Hesiodos (Teubner). — Verhandlungen d. 22 Versammlung deutscher philologen (Teubner). — Zonarae Epitome historiarum, ed. L. Dindorfius (Teubner). — Zschokke, Institut. fundamentales linguae Arabicae (Braumüller).

---

1. Simon Millanges mérite une mention des plus honorables parmi les typographes provinciaux de la seconde moitié du XVIe siècle; il a imprimé avec élégance et correction plusieurs livres grecs : les *Hymnes* de Synesius, les *Meteores* de Cleomedes, etc.; il a donné les deux premières éditions (1580 et 1582) des *Essais* de Montaigne, aujourd'hui si recherchées (à la vente du prince de Radziwil, celle de 1580 a été payée 2050 fr.); le *Pymander* traduit et commenté par Fr. de Foix de Candalle, 1574, les éditions des ouvrages de P. Charron, 1593 et 1601, méritent aussi d'être signalées. Millanges, se conformant à un usage assez répandu à cette époque, avait adopté pour sa marque un rébus : des anges nombreux, *millia angelorum.* Cette marque est d'ailleurs reproduite dans la dernière édition du *Manuel du Libraire,* tom. I, col. 537.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

28 août.

Edw. J. Wood, *The Wedding Day in all Ages and Countries*; Bentley; 2 vol. — *Cinco cartas Politico-Literarias de* D. Diego Sarmiento de Acuña, *primer Conde de Gondomar, Embajador a la corte de Inglaterra*, 1613-22. Ces lettres d'un homme d'État qui fut en même temps un ardent bibliophile, sont publiées par D. Pascual de Gayangos pour la Société des Bibliophiles de Madrid. — *A nearly Literal Translation of Homer's Odyssey into accentuated dramatic Verse* by the Rev. Lovelace Bigge-Wither; Parker; art. peu favorable. — Session de l'Association Britannique.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bœtticher (K.). Die Tektonik der Hellenen. 2. neu bearb. Aufl. 1. Lief. enth. Die Lehre d. tekton. Kunstformen. Gr. in-8°, 152 p. u. Atlas Taf. 1-14. Gr. in-f°. Berlin (Ernst u. Korn). 13 fr. 35

Buchholz (E.). Die sittliche Weltanschauung d. Pindaros u. Æschylos. In-8°, viij-200 p. Leipzig (Teubner). 5 fr. 35

Euripidis Electra. In usum Scholar. academ. edid. C. A. Walberg. In-8°, iv-54 p. Upsaliae, Leipzig (Fritsch). 2 fr. 50

Fortlage (C.). Sechs philosophische Vorträge. In-8°, vij-238 p. Iena (Mauke's Verlag). 5 fr. 35

Freeman (E. A.). History of the norman conquest of England, its Causes and its results. Vol. 3. In-8°, cart. 798 p. London (Mac Millan). 26 fr. 25

Gossrau (C. W.). Lateinische Sprachlehre. In-8°, v-662 p. Quedlinburg (Basse). 6 fr.

Handbibliothek (Germanistische). Hrsg. v. J. Zacher. 1. Bd. In-8°. Halle (Buchh. d. Waisenhauses). 6 fr.
Contenu : Walther v. der Vogelweide, hrsg. u. erklæart v. W. Wilmans x-402 p.

Keil (C. F.) u. **Delitzsch** (F.). Biblischer Commentar üb. d. alte Testament. 3. Thl. Prophetische Bücher. 1. Bd. A. u. d. T. Biblischer Commentar üb. den Propheten Jesaja v. F. Delitzsch. Mit Vortræge v. Dr Fleischer u. Dr Wetzstein. 2. überarb. Ausg. In-8°, xxij-725 p. Leipzig (Dœrffling u. Francke). 16 fr.

Laroche (J.). Homerische Untersuchungen. In-8°, xv-310 p. Leipzig (Teubner). 8 fr.

Laspeyres (P.). S. Maria della Consolazione zu Todi. Nebst Mittheilungen üb. d. mittelalterl. Baudenkmale dieser Stadt. Mit 4 Kpfrtaf. u. 20 in den Text eingedr. Holzchn. In-fol. 12 p. Berlin (Ernst u. Korn). 13 fr. 35

Lauer (M.). Grammatik der classischen armenischen Sprache. In-8°, viij-98 p. Wien (Braumüller). 3 fr. 25

Leathes (S.). The Wittness of St. Paul to Christ; being the Boyle Lectures for 1869. With an Appendix on the Credibility of the Acts, in reply to the recent Strictures of Dr Davidson. In-8°, cart. 390 p. London (Rivingtons). 13 fr. 15

Pertz (G. H.). Das Leben des Feldmarschalls Grafen Neithardt v. Gneisenau. 3. Bd. 8 Juni bis 31 Decbr. 1813. In-8°, xxiv-737 p. Berlin (Reimer). 13 fr. 35

Peters (J.). De Socrate qui est in Atticorum antiqua comoedia, disputatio. In-4°, 21 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 35

Pfeilitzer-Franck. Beitrag 2. Adelsgeschichte d. Ostseeprovinzen Russlands. 1. Abschnitt. Ritterwesen, Lehnsverfassg. Adelsentstehg., Wappenkunde. Historisch entwickelt. Mit (5) lithog. Taf., wovon 3 in Tondr.). In-4°, iv-47 p. Moskau Mitau (Lucas). 10 fr.

corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

E. MARTIN Le Besant de Dieu von Guillaume Le Clerc de Normandie, mit einer Einleitung über den Dichter und seine sæmtliche Werke. In-8°. 4 fr.

En vente chez F. C. W. Vogel, libraire à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

G. GRŒBER Die handschriftlichen Gestaltungen der Chanson de Geste « Fierabras » und ihre Vorstufen. Gr. in-8°. 3 fr. 25

En vente chez Braumüller, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

M. LAUER Grammatik der classischen armenischen Sprache. 1 vol in-8°. 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 39 Quatrième année 25 Septembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. DE LA SAUSSAYE ET A. PÉAN La Vie et les Ouvrages de Denis Papin. Tome premier. 1re partie. 6 fr.

A. CASTAN Le siége et le blocus de Besançon par Rodolphe de Habsbourg et Jean de Chalon-Arlay en 1289 et 1290, étudiés dans les textes et sur le terrain. In-8°. 1 fr. 50

J. B. WEKERLIN Chants et chansons populaires du printemps et de l'été. Gr. in-8°. 2 fr.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue,

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 4 septembre.

JAUFFRET, *Le théâtre révolutionnaire* (1788-9); Paris, Furne; art. favorable. — The Rev. G. BARTLE, *The scriptural doctrine of Hades; comprising an Inquiry into the State of the Righteous and Wicked Dead between Death and the General Judgment, and demonstrating from the Bible that the Atonement was neither made on the Cross nor yet in this World;* Longmans; art. spirituel sur un livre qu'on peut juger sur son titre seul. — P. KENNEDY, *Evening in the Duffrey;* Dublin, M' Glashan; consiste en une série de conversations, de ballades, de contes de fées, et de traditions locales, unies entre elles par la trame d'un roman. — DROYSEN, *Gustav Adolph*, t. I; nous rendrons compte de cet ouvrage. — Session de l'Association britannique à Exeter. Entre autres communications notons celle de l'archidiacre Freeman, intitulée : L'*Homme contre les Animaux* (Man v. the Animals). Selon le vénérable auteur, de même que l'homme a été créé à l'image de Dieu, il y a lieu de croire que les animaux supérieurs, le lion, le taureau, l'aigle, ont été créés à l'image des chérubins (Ezéch. I, 5, 8, 10). Le professeur Huxley accueille cette théorie inattendue avec le genre de déférence qui lui est dû.

11 septembre.

W. Carew HAZLITT, *English Proverbs and Proverbial Phrases;* J. R. Smith. — W. DICKSON, *Japan; being a Sketch of the History, Government and Officers of the Empire;* Blackwood. — J. E. Thorold ROGERS, *Historicals Gleanings, Montagu, Walpole, Adam Smith, Cobbett;* Macmillan. — Notons, parmi les articles originaux, E. JONES, *La réforme orthographique.* — Session de l'Association britannique.

Historische Zeitschrift. Hgg. von H. VON SYBEL. 1869. T. III.

Essais. 1. Gustave COHN, *Colbert dans ses rapport avec Mazarin.* Intéressante étude basée sur les « Lettres, instructions et mémoires de Colbert » publiés par M. P. Clément. — 2. STAHL, *Études sur l'histoire des révolutions de Naples et de Piémont en* 1820 *et* 1821. L'auteur était adjudant du général Guillaume Pepe; ses souvenirs ont été fixés immédiatement après les événements, et sont publiés ici, longtemps après sa mort, par M. Hagnauer son ami, qui les a rédigés jadis. — 3. Arnold SCHÆFER, *Les négociations des villes hanséatiques avec le sultan du Maroc, de* 1825 *à* 1830. — 4. Max LEHMANN, *La guerre de* 1866 *en Allemagne et les négociations qui l'ont précédée.* Critique des relations officielles publiées à ce sujet; raconte surtout les luttes contre les armées hanovrienne et bavaroise. — 5. Alfred BORETIUS, *De la loi des Saxons;* études faite à propos du livre de M. de Richthofen (voy. *Rev. crit.*, 1869, II, art. 172). L'auteur, très-compétent en ces matières, exprime à son tour des opinions très-divergentes de celles de MM. Waitz, Richthofen, Usinger, etc., sur cette question des plus embrouillées. — *Critiques principales :* LŒBELL, *Gregor von Tours und seine Zeit;* annonce de la 2e édit. de cet excellent ouvrage. — MOET DE FORTE-MAISON, *Les Francs*, etc. Jugement sévère, mais mérité sur ce travail (cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 78). — VALROGER, *Les barbares et leurs lois* (cf. *Rev. crit.*, 1867, art. 220). — JAFFÉ, *Bibliotheca rerum Germanicarum.* T. V. *Monumenta Bambergensia.* — GUIBAL, *Arnaud de Brescia et les Hohenstaufen.* On félicite l'auteur de sa connaissance de la littérature scientifique allemande relative au sujet (cf. *Rev. crit.* 1869, art. 2). — DUNGER, *Die Sage vom trojanischen Kriege im Mittelalter.* — Jul. WEIZSÆCKER, *Deutsche Reichstagsakten,* Bd. I. — RŒSLER, *Die Kaiserwahl Karls V.* — L. DE RANKE, *Geschichte Wallensteins.* — RATHGEBER, *Spener et le réveil religieux de son époque.* — REIMANN, *Geschichte des bayrischen Erbfolgekriegs.* — J. FALKE,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — **25 Septembre** — **1869**

Sommaire : 186. JACOLLIOT, la Bible dans l'Inde. — 187. EISENLOHR, Explication du texte démotique de l'inscription de Rosette. — 188. LOTH, le Livre des classes d'Ibn Sa'd. — 189. CHEVALIER, Cartulaire de Saint-André-le-Bas. — 190. Les Actes des Diètes germaniques, p. p. WEIZSÆCKER. — 191. Mme D'ÉPINAY, Œuvres, p. p. CHALLEMEL-LACOUR. — 192. QUÉRARD, Supercheries littéraires, p. p. BRUNET et JANNET.

186. — **La Bible dans l'Inde. Vie de Iezeus Christna,** par Louis JACOLLIOT. Paris, Librairie internationale, 1869. In-8°, 391 p. — Prix : 6 fr.

L'auteur de ce livre, président du tribunal de Chandernagor, s'est proposé de prouver qu'à peu près toutes les civilisations, orientales et occidentales, proviennent directement de la civilisation indienne; que tous les livres religieux, tous les codes civils et criminels, depuis le pentateuque et sa source égyptienne jusqu'au *Corpus juris* et au Code Napoléon, ne sont que des reproductions obscurcies des Védas et des lois de Manou; que toutes les langues de l'Europe et de l'Asie sont dérivées de la langue indienne, et que spécialement tous les noms propres d'hommes, de dieux et de nations, depuis Jéhovah jusqu'à Bellone, depuis Iphigénie jusqu'à Manès, depuis les Sequanes jusqu'aux Valaques, ne sont que du plus pur sanscrit. Comme dans tout le livre il ne se montre presque pas de trace de connaissance de l'ancienne littérature sanscrite, et que les nombreuses formations, prétendues sanscrites, que l'auteur construit pour en tirer des étymologies incroyables, accusent l'ignorance la plus complète de la langue même, il serait inutile d'entrer dans un examen détaillé de ce livre qu'on serait bien tenté de ne pas prendre au sérieux. Mais je dois à l'auteur de le dire, quand j'ai su que c'était lui qui, ailleurs (voy. *La Devadassi*, comédie traduite du Tamoul par L. Jacolliot, Paris, 1868, p. 10), avait traité le tamoul de « variété simplifiée du sanscrit », je n'ai plus douté qu'il ne fût, cette fois aussi, de la bonne foi la plus entière. A coup sûr c'est très-sérieusement qu'il prend (p. 25 et suiv.) des formations comme: « *Tha-Saha, Andha-ra-medha, O-raksa-ta, Pula-da, Aphagana, Itala, Su-kam-bri, Ala-manu, Tha-na,* » etc. pour des mots sanscrits; qu'il leur assigne les significations : « l'associé, sacrifice à la passion du dieu des eaux, voué au malheur, qui console par son amitié, qui finit sans postérité, hommes de basses castes, les bons chefs de la terre, les hommes libres, chef des guerriers, » et qu'il en dérive les noms de Thésée, d'Andromède, d'Oreste, de Pylade, d'Iphigénie, des Italiens, des Sicambres, des Allemands, des Thanes, nom des anciens chefs de clan écossais. » Non moins sérieusement il nous apprend (p. 231 et suiv.), que, D'APRÈS LE VÉDA, le paradis était situé dans l'île de Ceylan, que, encore d'après le Véda, *Adima* et *Héva* étaient les premiers

hommes, et que c'est à cette circonstance que le Pic d'Adam doit son nom « DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS. » (La tradition qui a donné naissance au nom de cette montagne se trouve pour la première fois chez Soulaimân, au IXe siècle, voy. Lassen, *Ind. Alterthumsk.* IV, 925); et enfin que les Çâstras ont plus de quatre, le Mahâbhârata plus de sept millions d'années d'antiquité (p. 54), et que le nom du Christ doit être nécessairement d'origine sanscrite, parce qu'un surnom grec ne convient pas à celui qui, « Juif de naissance, passa sa vie militante » en Judée et mourut au milieu de ses compatriotes » (p. 361).

Pour terminer, voici les dernières phrases de la préface, qui font connaître l'opinion propre de l'auteur sur son ouvrage : « Ce livre vient vulgariser toutes » ces vérités qui ne s'agitent aujourd'hui que dans les sommets de la science, » ces vérités que beaucoup ont entrevues sans doute, sans oser les produire. » . . . . . Je sais quelles haines je vais soulever, mais je les attends sans » crainte. On ne brûle plus comme au temps de Michel Servin (*sic*), de Savo- » narole et de Philippe II d'Espagne, et la libre pensée peut se produire dans un » pays libre. »

Siegfr. GOLDSCHMIDT.

---

187. — **Analytische Erklærung des demotischen Theiles der Rosettana,** von Dr August EISENLOHR, docent der ægyptischen Sprache an der Universitæt Heidelberg. Theil I. Leipzig, librairie Hinrichs. — Prix : 5 fr. 35.

L'examen des textes démotiques, si intéressants à tant d'égards, n'a pas tenté jusqu'à présent la masse des égyptologues. Absorbés dans l'étude plus agréable des monuments hiéroglyphiques et hiératiques de tous les temps, ils ont négligé les textes plus humbles, et, il faut bien le dire, fort ennuyeux pour la plupart que nous ont légués les basses époques grecques ou romaines. Aussi le livre de M. Eisenlohr est-il une nouveauté. Le premier, je crois, depuis M. Brugsch, M. E. a triomphé de la répugnance qu'inspire généralement toute cette partie de la littérature égyptienne. Il a choisi pour morceau de début la partie démotique de l'inscription de Rosette; j'aurais préféré la partie démotique du décret de Canope que l'auteur a, paraît-il, entre les mains, et dont la publication immédiate serait si utile aux progrès de la science.

La première partie de l'œuvre de M. Eisenlohr n'est guère qu'un spécimen, une sorte de préface destinée à donner une idée de la méthode suivie par l'auteur et des résultats auxquels il est parvenu. Après deux pages consacrées à rappeler la bibliographie de son texte, l'auteur passe à l'examen de ce texte même. Il l'a divisé en plusieurs parties qu'il se propose d'analyser successivement. La première (l. 1-4) renferme selon l'usage la double date égyptienne et grecque et le protocole royal inévitable; M. Eisenlohr restitue les lacunes d'après les hypothèses de M. Brugsch justifiées depuis par la découverte de l'inscription de Canope. L'explication de la date amène le développement de rigueur sur l'année égyptienne et sur sa concordance avec l'année macédonienne. M. Eisenlohr lui consacre six grandes pages où ne se trouve en résumé ni une donnée nouvelle,

ni une solution satisfaisante. La deuxième partie traite des prêtres qui rendirent le décret en l'honneur de Ptolémée-Epiphane, et renferme une discussion trop longue sur certains passages grecs relatifs aux fonctions du sacerdoce égyptien. La troisième partie doit expliquer le corps même du décret (l. 5-21); elle est à peine commencée et se continuera dans les livraisons suivantes de l'ouvrage.

Cette disposition est excellente : rien n'aide mieux que les divisions fréquentes et les longs commentaires à l'intelligence d'un texte, surtout quand il est rédigé dans une écriture généralemeut peu connue. Je trouve toutefois que M. Eisenlohr a parfois abusé du droit d'expliquer, et suppose les égyptologues plus ignorants qu'ils ne sont réellement du mystère démotique. A tout prendre le seul obstacle à l'étude consiste dans la lecture : une fois le signe déchiffré et transcrit soit en caractères romains, soit, ce qui vaudrait mieux, en caractères hiératiques, la langue elle-même ne présente que peu de difficultés sérieuses. Personne ne sera embarrassé de reconnaître dans le *Xop* démotique le *Xeper* des bonnes époques, et cela d'autant mieux que des inscriptions de tous les temps nous donnent la forme *Xep* identique de tout point à la forme démotique. Dans la plupart des cas une simple transcription suffit; un auteur scrupuleux mettra des renvois à la *Grammaire* de M. Brugsch et passera outre sans plus d'explication. M. Eisenlohr se croit obligé d'interpréter tout en détail, comme il ferait à un enfant; chaque mot lui fournit la matière de plusieurs lignes. Encore si ces lignes renfermaient des exemples nouveaux, tirés de textes non publiés jusqu'à présent. Mais dans la plupart des cas, il se borne à reproduire l'opinion de M. Brugsch et les exemples cités par lui. Je n'ai pas noté un fragment tiré de contrats inconnus ou de ces papyrus magiques si abondants et si précieux. Le seul document nouveau auquel il se permette de faire allusion est le décret de Canope; encore ne le cite-t-il qu'à regret et avec une discrétion sans bornes.

Prenons un exemple. M. Eisenlohr rencontre à la ligne 6, la phrase suivante: « *en harf er het aši pir aši n na arpiu Kem*, il donna aussi beaucoup d'argent, » beaucoup de grains pour les temples d'Égypte. » La phrase n'exige aucune explication et ne renferme rien qui puisse arrêter même un commençant. Voici cependant de quelle manière M. Eisenlohr la commente. « *Enharf. en* exprime » le temps passé; en liaison avec *er* il répond à l'hiéroglyphique, *herf-râ*. Le » passage traduit en caractères hiéroglyphiques donne *herf râ het ašu, pir-u er* » *nā nuter-hat-u Kem-t*. — Le mot *er* répond à *râ, faire, donner, il continua de* » *donner, il donna aussi, en outre. Het* est l'*argent*, proprement, l'*argent métal*. Cf. » Roset, l. 8. — Ros. l. 19 donne *nûb, het, ha-t*, où le texte grec correspon- » dant donne χρυσίου τε καὶ ἀργυρίου καὶ λιθων πολυτελῶν. — *Nûb* est *or, monnaie* » *d'or* (χρυσίου). *Het*, répondant à *h'adj or blanc*, est *argent, monnaie d'argent*. Le » troisième signe, etc. » L'analyse continue de la sorte durant neuf lignes encore, sans rien expliquer qu'on ne connût déjà. Si des quarante-six pages in-4° fort serrées qui composent la première livraison, l'auteur avait retranché toutes les inutilités, le mémoire se trouverait réduit à douze ou quinze pages et gagnerait infiniment à cette réduction.

Ce défaut une fois signalé, je dois dire que l'ouvrage de M. Eisenlohr est loin d'être sans mérite. Le texte est bien compris, et bien traduit; les notes malheureusement trop abondantes ne renferment d'ordinaire que des faits exacts. On pourrait cependant signaler çà et là quelques erreurs de détail. Ainsi M. Eisenlohr à propos du monosyllabe *au*[1], affirme qu'il se trouve souvent avec le sens conjonctif, *et*, ce qui est vrai; mais, à l'appui de son dire, il cite le Papyrus d'Orbiney (6, 7) ce qui est loin d'être exact. Au papyrus d'Orbiney, *au*, même au commencement des phrases est une forme verbale et sert à former un temps. En somme, si M. Eisenlohr, au lieu de viser au développement inutile, veut bien se borner dans ses commentaires et se résigner à ne dire que ce qui est strictement nécessaire, il pourra rendre de grands services aux études démotiques et marquer sa place à côté de M. Brugsch.

G. MASPERO.

---

188. — **Das Classenbuch des Ibn Sa'd.** Einleitende Untersuchungen über Authentie und Inhalt nach den handschriftlichen Ueberresten, von Otto LOTH. Leipzig, libr. Hinrichs, 80 p. — Prix : 2 fr. 75.

La dissertation de M. Loth est comme le cadeau de joyeux avènement qu'il offre à l'Université de Leipzig, en s'y installant en qualité de *privat-docent* à côté de ses maîtres, MM. Fleischer et Krehl. M. L., qui avait déjà donné dans le « Journal de la société orientale allemande, » un mémoire remarqué sur les pays volcaniques énumérés par Yâkoût, se fait parmi les Orientalistes une place à part et tout-à-fait distinguée par son étude critique et son analyse du *Livre des Classes* d'Ibn Sa'd.

MM. Sprenger, Wüstenfeld et Nœldeke ont tour à tour appelé l'attention de la science européenne sur cet ouvrage si important, et ont montré quel parti on pouvait en tirer pour mieux connaître l'origine et les commencements de l'*islâm*. En même temps une série de circonstances heureuses réunissait dans les principales bibliothèques de l'Allemagne des fragments se complétant ou se contrôlant l'un l'autre; chaque nouveau volume que l'on découvrait faisait mieux apprécier l'ensemble, et une étude générale comme celle de M. L. devenait possible, grâce à ces trouvailles successives et à l'accumulation des documents manuscrits. Nous ne devons considérer le travail actuellement publié par M. L. que comme une préface à une édition du « Livre des Classes. » Toutes les questions relatives à l'antiquité de ce livre, à la transmission des exemplaires, à l'authenticité du texte, à l'ordonnance des parties, sont abordées par M. L., discutées avec une érudition saine et tendant plutôt à se dissimuler qu'à s'étaler, enfin le plus souvent résolues de la manière la plus judicieuse. Cette clarté du raisonnement est comme réflétée par un style limpide, net, élégant, qui décrit et met en relief tous les contours de la pensée.

La composition ne le cède en rien à l'exécution : 1° Réunion de tous les ren-

---

1. L. 19.

seignements qui ont pu être recueillis sur Ibn Sa'd (p. 1-10); 2° Recherches sur l'authenticité du Livre des Classes (p. 10-34); 3° Aperçu du Livre des Classes (p. 34-63). L'auteur, l'origine et le contenu, voilà les trois points que M. L. examine successivement. Un appendice (p. 63-80) contient des pièces justificatives, les séries des personnes qui ont servi d'intermédiaires pour conserver le Livre des Classes (*isnâd's* et *samâ''s*), enfin un court spécimen du texte.

Aboû 'Abd Allah Mohammad ben Sa'd ben Manî', de la race de Zouhra, naquit à Basrâ en 168, et mourut à Bagdâd en 230 de l'hégire. Longtemps secrétaire de Wâkidî, il est souvent désigné par ce titre. On l'appelle aussi l'affranchi (*maulâ*) du Hâchimite Hosein ben 'Abd Allah ben 'Obeid Allah ben 'Abbâs. Comme l'a démontré M. L. ce surnom pris à la lettre constituerait un anachronisme; en réalité, c'est le grand-père d'Ibn Sa'd, Manî' qui avait été mis en liberté par Hosein. La reconnaissance faisait transmettre un tel souvenir, comme un héritage, dans une famille. Cependant il faut attribuer à des scrupules d'exactitude la modification qu'un auteur [1] a faite à ce surnom, en appelant Ibn Sa'd « l'affranchi des Hâchimites. » On est d'accord généralement, pour considérer Ibn Sa'd comme un auteur dont la tradition mérite confiance; sous ce rapport, il n'avait contre lui que Yahyâ ben Ma'în [2].

M. L. ne mentionne aucune autre œuvre d'Ibn Sa'd que « les classes de ceux qui suivent le prophète » (*tabakât ettâbi'în*). Cependant nous lisons dans le *Fihrist* [3] qu'Ibn Sa'd avait composé une biographie du prophète. De plus, Yâfi'î dans le *Mir'ât eldjinân* [4] l'appelle « l'auteur des Classes et du Livre historique ». Enfin Borhân eddîn Halabî [5] lui attribue « le Livre des Classes, en deux éditions, développée et abrégée, sans préjudice du Livre historique ». Ce Livre historique doit être la biographie du poète, dont parle le *Fihrist*, et qui est placée en tête du *Livre des Classes*. Cette séparation en deux ouvrages est justifiée d'ailleurs par les différences de rédaction et il n'est pas étonnant que, même après l'unification du livre, les deux parties publiées d'abord l'une après l'autre aient pu circuler isolément et être considérées comme des œuvres distinctes.

Ce qu'il est plus important de constater, c'est qu'Ibn Sa'd est toujours désigné comme l'auteur. Et pourtant, à moins de considérer les mots ajoutés à la marge de notre manuscrit du *Fihrist* comme faisant partie intégrante du texte primitif, nous ne trouvons aucune mention du Livre des Classes avant le septième siècle de l'hégire. M. L. nous dit que d'après Dhahabî, Ibn elathîr en avait fait la base de son *Ousd elgâba*; en consultant la chronique d'Ibn elathîr

---

1. Borhân eddîn Halabî dans ses glosses sur la biographie du prophète, par Ibn Seyyid ennâs. Sup. Ar. 603 *ter*, I, fol. 7 r°.
2. Abu 'Lmahasin, *Annales*, edidit Juynboll, à l'année 230.
3. Cf. le passage cité par M. L., p. 64.
4. Ms. A. F. 637, fol. 182 r° : *Sâhib ettabakât watta'rîkh*.
5. Ms. cité, ibid. *Mousannif ettabakât elkabîr wassaguîr wamousannif etta'rîkh*. Cf. M. Loth, *op. laud.*, p. 10, note 32.

à l'année 230, M. L. aurait pu voir que les *tabakât* y sont cités. Ce qui est étrange, c'est le silence absolu de Mas'oûdî, de *T*abarî, d'Ibn *K*oteiba, de Balâdhorî.

Heureusement, grâce à Ibn Seyyid ennâs[1] et à quelques copistes consciencieux, nous pouvons remonter pour le Livre des Classes depuis le VIIIe siècle de l'hégire jusqu'au IVe. Toutes ces listes, quel que soit leur point de départ, aboutissent toujours à Ibn Hayyawaihi[2] qui assista en 318 de l'hégire à une lecture faite chez Ibn Ma'roûf. La part de collaboration d'Ibn *H*ayyawaihi semble être la division du livre en un certain nombre de sections (*adjzâ*) maintenues depuis lors dans toutes les versions et collations postérieures. Mais le texte était établi définitivement, et nous voilà de nouveau amenés à chercher plus loin pour arriver à la première rédaction.

De qui Ibn Ma'roûf tenait-il l'exemplaire complet, qui resta longtemps comme « le Livre d'Ibn Ma'roûf, » à côté du texte d'Ibn *H*ayyawaihi? Les variantes des deux éditions sont assez insignifiantes pour qu'on puisse ne les considérer que comme des accidents de copie; ce qui est certain, c'est qu'Ibn *H*ayyawaihi avait sous les yeux l'original d'Ibn Ma'roûf. Nous ne sommes donc plus séparés d'Ibn Sa'd que par un intermédiaire. Or, Ibn Ma'roûf cite comme ses autorités: d'une part Ibn Abî Osâma, né en 186 de l'hégire, un des plus anciens anditeurs d'Ibn Sa'd, de l'autre *H*osein ben Fahm, qui était à peine âgé de dix-neuf ans, lorsque mourut l'auteur présumé du Livre des Classes. La récension d'Ibn Abî Osâma est limitée à la vie du prophète; et nous avons montré que contrairement à l'opinion de M. L.[3] le *Fihrist* n'est pas seul à désigner cette biographie comme formant un ouvrage à part. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce qu'elle ait été rédigée par Ibn Sa'd lui-même et publiée de son vivant.

L'authenticité directe et complète est plus difficile à démontrer pour le Livre des Classes proprement dit. D'abord pouvons-nous croire qu'Ibn Sa'd aurait choisi pour se faire présenter au public un aussi jeune disciple qu'Ibn Fahm, en supposant même que celui-ci ait jamais suivi ses cours? De plus, un article est consacré à Ibn Sa'd lui-même, et non-seulement nous y trouvons l'éloge de son talent et de sa science, mais aussi la mention de sa mort[4]. Enfin, les dates vont jusqu'en 238, tandis qu'Ibn Sa'd est mort en 230. Nous avons là, comme par hasard, un indice certain que la dernière rédaction ne peut pas être beaucoup plus moderne que cette même année 238, puisqu'un grand nombre de person-

---

1. P. 64 et Ms. A. F. 771, fol. 454 r°.
2. M. Loth avait écrit dans son mémoire H*ayyuwaih*, et il a depuis, par un nouvel *errata*, corrigé cette leçon en H*ayyawaih*. C'est en effet une telle vocalisation que la grammaire arabe recommande pour ces surnoms persans, comme *Sibawaihi*, *Niftawaihi*, H*ammawaihi*, etc. Cependant, à propos de ce dernier nom, Borhân eddîn (*op. cit.*, II, fol. 523 r°) met en face de cette opinion des grammairiens la prononciation vulgaire *H*ammouweihi. Pour le mot qui nous occupe spécialement, il va plus loin (ibid. fol. 526 v°), et ne donne d'autre prononciation que *H*ayyouwaihi.
3. P. 27.
4. P. 64.

nages morts après 238, sont cités, étudiés, « classés, » et que chaque fois la notice qui leur est consacrée est muette sur l'année de leur mort. La vérité est qu'Ibn Fahm semble avoir reçu le dépôt de cette collection importante, et s'être appliqué à publier le livre des classes comme une œuvre posthume d'Ibn Sa'd. Aucun article n'aura sans doute été ajouté : l'éditeur se sera contenté de compléter ce qui n'avait pas été achevé, sans jamais s'écarter du plan de l'auteur. Autant que nous pouvons en juger, Ibn Fahm a fait preuve de tact et de discrétion et s'est montré aussi impersonnel que possible dans l'accomplissement de cette tâche pénible et délicate : on peut donc imiter Ibn Ma'roûf dans la confiance dont il fit preuve, en acceptant la rédaction d'Ibn Fahm comme l'œuvre authentique d'Ibn Sa'd.

Tels sont les résultats que M. L. a mis en pleine lumière. Vient ensuite une table des matières contenues dans le Livre des Classes : 1. La biographie du prophète; 2. Les compagnons de Mohamet; 3. Leurs successeurs (*tâbi'oûn*) et les autres Classes. Les grandes lignes sont bien dessinées, et le lecteur me saura gré de le renvoyer pour toute cette énumération au résumé si précis et si habilement abrégé de M. L.

Quelques observations de détail. P. 64, M. L. lit, dans le passage des T*abakât* relatif à Ibn Sa'd lui-même, *kathîra 'lkoutoubi koutoubi 'lhadîth*. Puis examinant à la page 9 (note 30) cette épithète, il se demande si on ne devrait pas lire *kathira 'lkatbi koutouba 'lhadîth* et traduire par « habile à écrire des ouvrages sur » la tradition. » M. L. ne se fait pas illusion sur les difficultés que présente la supposition d'un infinitif *katb*. Malheureusement, dans une reproduction presque textuelle de ce paragraphe que donne Borhân eddîn [1], on lit *kathîra 'lkoutoubi kathîra 'lhadîth*, et le contexte me fait donner la préférence à cette leçon. Dès lors, l'explication de M. L. n'a plus aucune raison d'être.

Enfin le manuscrit de la Bibliothèque impériale, A. F. n° 771, fournit quelques bonnes variantes pour le morceau du *'Oyoûn elathar*, publié p. 64 et suiv. A la dernière ligne de la page 64, il faut lire *'Abd elmouhsin ben essâhib*, et cette leçon est confirmée par la glose de Borhân eddîn [2]. P. 65, l. 3, le texte portait sans aucun doute *hîna kara'atî*, comme dans notre manuscrit, les deux mots étant à l'état construit, et ainsi s'explique la note 1. L. 9, il est nécessaire d'intercaler *ben Mohammad* entre *Hârith* et *ben Abî Osâma*. A la ligne 13, notre manuscrit a les mots suivants *'anhou 'an elkâdî*. Le sens du passage ne m'est pas très-clair, mais cette variante semble justifier la leçon du manuscrit G (note 3), leçon que M. L. apprécie peut-être trop sévèrement.

Nous souhaitons à M. L. des imitateurs, mais surtout nous espérons qu'il persévérera dans la voie où il est entré si résolument. Avant tout, une édition critique d'Ibn Sa'd serait bien accueillie de tous les orientalistes. Si nous osions donner un conseil à M. L., nous le prierions d'y joindre une traduction. Les ouvrages

---

1. Ms. cité, I, fol. 7 r°.
2. Ms. cité, II, fol. 526 r°.

historiques doivent en général autant que possible être rendus accessibles à ceux-là mêmes qui sont étrangers à nos études, et M. L. trouvera ainsi la meilleure occasion de déployer son remarquable talent d'écrivain.

Hartwig DERENBOURG.

---

189. — **Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne** (Ordre de Saint-Benoît), suivi d'un Appendice de Chartes inédites sur le diocèse de Vienne (IXe-XIIe siècles) publié par l'abbé C.-U.-J. CHEVALIER, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques et archéologiques. Vienne, Savigné; Lyon, Brun. In-8° de xliij-368-43 p.

Le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne,* forme le tome premier de la *Collection de cartulaires dauphinois* entreprise par M. l'abbé Chevalier, dont l'activité égale l'érudition. Ce volume ouvre dignement une collection qui, nous aimons à l'espérer, sera bien accueillie du monde savant. Soit que l'on examine le cartulaire même, soit que l'on étudie les chartes inédites, au nombre de quatre-vingt-dix-huit qui le suivent et le complètent, on ne peut trop féliciter le vaillant éditeur du soin et du zèle qu'il a mis à réunir et à publier d'aussi précieux matériaux. Le cartulaire original de Saint-André-le-Bas est à jamais perdu. Il ne pouvait donc, comme le dit M. l'abbé Chevalier (*Notice préliminaire,* p. iij), qu'être utile à la science historique d'entreprendre la publication de la seule copie authentique qui en subsiste. Cette copie a été communiquée à l'éditeur par M. P.-Em. Giraud, ancien député de la Drôme, auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Barnard et de la ville de Romans,* consciencieux érudit qui doit être fier d'avoir formé un élève tel que M. l'abbé Chevalier [1]. On lira avec intérêt les détails que fournit la *Notice préliminaire* sur le cartulaire du XIIe siècle qui périt dans l'incendie qui consuma, le 5 janvier 1854, la bibliothèque de Vienne et sur la copie qui heureusement en avait été prise par M. Eug. Janin, archiviste-paléographe. Ces documents de l'*Appendice,* qui vont du 17 août 842 à la fin du XIIe siècle, ont été empruntés à diverses collections publiques ou particulières, et notamment aux collections de la Bibliothèque impériale. On trouvera une rapide et exellente analyse de tous ces documents, ainsi que du cartulaire, dans la *Notice préliminaire* (p. xx-xl). Nous n'avons que des éloges à donner soit à la correction du texte, soit à l'exactitude des notes [2]. Nous recommanderons aussi à l'attention des érudits l'*Index chronologicus* qui précède le *Cartulaire* et l'*Index alphabeticus personarum, locorum, rerum* (p. 319-366 et 37-43). Dans la rédaction de ces tables, comme dans tout le reste de son travail, M. l'abbé Chevalier s'est montré fidèle à cette « grande tradition bénédictine, » dont il parle à la fin de

---

1. C'est en termes touchants que M. l'abbé Ch., en dédiant son livre à M. Giraud, lui exprime sa reconnaissance.

2. Quelques-unes de ces notes ne seront pas inutiles au continuateur du *Gallia christiana* pour rectifier ou compléter certaines parties de son travail.

sa préface, et les suffrages des bons juges ne peuvent manquer de l'encourager à marcher dans une aussi bonne voie.

Je me reprocherais de ne pas ajouter que M. l'abbé Chevalier a été très-bien secondé par son imprimeur, et que le substantiel recueil est aussi un élégant volume.

T. DE L.

---

190. — **Deutsche Reichstagsakten.** Band I. Deutsche Reichstagsakten unter Kœnig Wenzel. Erste Abtheilung : 1376-1387. Herausgegeben von Julius WEIZSÆCKER. München, J. G. Cotta, 1868. In-4°, cix-648 p. — Prix : 16 fr.

La collection des *Actes des Diètes de l'Empire* a été entreprise sous les auspices de la commission historique de l'Académie de Bavière, dont nous avons eu si souvent déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs[1]. Elle doit embrasser tous les documents émanés des diètes du Saint-Empire romain-germanique, ou relatifs à ces dernières, ainsi que tous ceux relatifs aux réunions particulières des différents États de l'Empire (électeurs, princes séculiers ou ecclésiastiques et villes libres), qui dans une mesure quelconque, ont modifié la constitution sociale et politique de l'Empire et de ses différents membres. De même que la collection des *Chroniques des villes allemandes* doit faire suite à la première série des *Monuments historiques* de Pertz, de même aussi cette nouvelle entreprise de la commission de Münich doit se raccorder avec la seconde série du recueil monumental, dirigé par l'éminent bibliothécaire de Berlin, et continuer la série des *Lois*, qui devra s'arrêter un jour à la Bulle d'Or de Charles IV (1356).

Une entreprise semblable, qui pourra s'étendre à l'infini et dont l'exécution durera certes plus d'un demi siècle, ne pouvait être l'ouvrage d'un travailleur isolé, quelque savant et laborieux qu'il fût. Elle n'avait une chance de réussite qu'au cas où une association savante, bien connue en Europe, protégée d'en haut et aidée de fonds spéciaux prendrait en main l'initiative et parviendrait, grâce à l'appui de la diplomatie, à pénétrer dans les nombreuses archives qu'il fallait fouiller et qui ne s'ouvrent point partout en Allemagne avec plus d'empressement que chez nous.

Dès 1846, Léopold de Ranke avait émis l'idée d'un recueil analogue, dans la section historique du congrès des philologues allemands, à Francfort. Une commission spéciale reçut même le mandat de s'adresser à ce sujet à la haute diète germanique; mais cette dernière témoigna peu d'intérêt pour la résurrection de l'histoire de ses augustes prédécesseurs. Ce ne fut que onze ans plus tard, en 1857 que la tentative fut renouvelée par M. de Sybel auprès de Maximilien II de Bavière, et grâce à une subvention annuelle de six mille francs accordée pour l'espace de douze ans[2], le travail put être commencé sous la direction supérieure de M. de Sybel lui-même. Depuis lors un grand nombre de savants ont travaillé

---

1. *Rev. crit.*, 1867, I, p. 63; 1868, art. 253; 1869, art. 168.
2. Le roi actuel a prolongé cette subvention pour quelques années.

déjà à rassembler de toutes parts et à coordonner les actes de l'Empire; la préface n'en mentionne pas moins de dix-neuf, professeurs, bibliothécaires, archivistes, etc.; mais parmi eux nous devons une mention toute spéciale à M. Jules Weizsæcker, professeur d'histoire à l'Université de Tubingue et directeur immédiat de l'entreprise depuis que M. de Sybel est allé s'établir à Bonn, ainsi qu'à trois de ses collaborateurs, MM. Menzel, archiviste à Weimar, Kerler, bibliothécaire à Erlangen, et Scheffler, archiviste-adjoint à Münich. Avant de publier une seule ligne de leur travail, M. Weizsæcker et ses aides ont dû se transporter dans *soixante-quatorze* archives et bibliothèques publiques et copier avec une patience de bénédictins des milliers de pièces inédites ou collationner celles qui étaient déjà publiées, pendant près de dix ans[1]. Ce n'est qu'après un aussi long et pénible labeur préliminaire que M. Weizsæcker a pu livrer à l'impression le magnifique volume in-4° qui inaugure si dignement une des plus utiles entreprises de l'historiographie allemande. Une introduction longue de cent dix pages ouvre le volume. Le savant éditeur commence par y donner l'histoire et la bibliographie détaillée des divers essais faits depuis la fin du xve siècle, pour grouper sous un titre devenu plus tard stéréotype (celui de *Corpus recessuum Imperii*) les lois et constitutions de l'empire germanique. C'était plutôt des répertoires de jurisprudence pratique, formés sans aucun esprit critique, des entreprises de librairie dénuées de tout cachet d'authenticité et dans lesquelles on rassemblait, en modifiant souvent les textes, les imprimés qu'on trouvait sous la main. Depuis celle de Münich qui parut en 1501 jusqu'à celle de Francfort, publiée en 1747, il y eut trente-neuf de ces collections successives. La présente qui paraît à Münich, comme la première de toutes, après plus de cent ans d'intervalle, est probablement la dernière que l'on entreprenne jamais, comme elle est aussi de beaucoup la plus riche, les deux tiers des documents qu'elle renferme ou renfermera, étant complétement inédits. M. Weizsæcker en effet n'a pas seulement introduit dans son recueil les pièces officielles, protocoles, *recès*, etc., émanant des diètes de l'Empire; il a fait entrer dans le cadre de son travail tous les documents se rattachant par un côté quelconque aux diètes générales, même aux réunions particulières des États, quand ces dernières se rapportent aux préparatifs des diètes générales, à la mise à exécution de leurs décisions, etc. Nous pouvons donc étudier dans les *Actes des diètes impériales* non-seulement le côté officiel de ces assemblées, mais y trouver encore une foule de renseignements intéressants dans les correspondances des princes et États de l'Empire relatives aux sujets qui s'y négociaient, dans les listes de présence, dans les comptes municipaux des dépenses de la diète, les descriptions des fêtes qui s'y rattachaient, les instructions et les dépêches des différents ambassadeurs, etc. On voit combien est grande la variété des renseignements historiques que l'on pourra trouver dans notre collection; il n'y a qu'un danger à redouter, c'est qu'à mesure que l'éditeur s'approchera des

1. En fait d'archives françaises nous remarquons dans cette liste celles de Besançon, Colmar, Haguenau, Mulhouse, Obernai, Paris, Strasbourg et Wissembourg.

temps modernes, dès l'époque de Maximilien Ier et de Charles V, l'abondance des matériaux deviendra telle qu'il lui faudra consacrer plusieurs volumes à chaque règne, si mieux il n'aime reserrer ses cadres et ne plus donner que les pièces plus importantes. On peut juger de ce qu'offriront les archives allemandes pour ces époques moins reculées quand on voit que les dix années du règne de Wenceslas, renfermées dans ce premier volume et que l'on croyait si pauvres en fait de documents, où l'on ignorait tout, pour ainsi dire, ont fourni matière à un volume de plus de six cents pages in-4°. Et cependant plus d'une série des documents promis par l'éditeur, n'existe pas encore ou n'existe plus pour cette époque dans les archives consultées par lui! Il faudra donc se contenter de donner plus tard une foule de pièces sous forme de régestes et supprimer le menu fretin.

Le présent volume embrasse les années 1376 à 1387, la première partie du règne du roi Wenceslas de Bohême, de cette famille de Luxembourg qui fit peu d'honneur à la couronne allemande, et parmi les princes de laquelle Wenceslas jouit avec raison de la plus mauvaise réputation. Les documents relatifs à cette époque, antérieurement connus, étaient peu nombreux. M. W. a découvert et publié une série de pièces relatives à des diètes dont on ignorait jusqu'à l'existence avant lui. Par contre il a démontré que d'autres assemblées mentionnées par certains chroniqueurs (p. ex. celle de Nuremberg en 1379) n'ont jamais eu lieu. On tirera de son volume des renseignements tout nouveaux sur les débats de Wenceslas avec le Saint-Siége à propos de son élection, sur ses rapports avec Grégoire XI et Urbain VI, sur l'établissement de la paix publique (*Landfrieden*), sur le développement des villes, sur les affaires monétaires dans l'empire, etc., etc.

M. W. a publié *in extenso* 331 documents, mais la substance de plusieurs centaines d'autres a été donnée sous forme de régestes ou dans les notes. Le soin apporté à l'édition de ces pièces ne saurait assez être loué et nous recommandons la lecture des pages lxij–lxxxiv de l'introduction à tous ceux qui voudraient éditer des documents analogues; ils y trouveront un véritable traité sur la matière. Chaque copie a été soumise à une double collation; chacune porte en tête un titre et un résumé succinct de son contenu; les dates sont reproduites en marges; à côté de chaque document se trouve l'indication détaillée de sa provenance (archives, bibliothèques, etc.) et, s'il n'est point inédit, l'indication des ouvrages où il se trouve imprimé. Les variantes des expéditions diverses d'un même document, sont scrupuleusement reportées en notes, où l'on rencontre aussi tous les éclaircissements historiques nécessaires.

Nous avons une seule observation critique à présenter à M. W. à ce sujet. Il a fait imprimer en caractères plus saillants certaines phrases ou certains alinéas qu'il croyait — avec raison, sans doute — être les plus importants de la pièce où ils se trouvaient. C'est un procédé que nous trouvons dangereux à plusieurs égards. Si M. W. voulait faciliter ainsi la tâche de l'historien qui mettra en œuvre les documents publiés ici, on peut objecter qu'il se bornera trop facilement à ne lire dans un document que les passages ainsi soulignés, négligeant le reste.

Mais on peut dire surtout que, selon le point de vue de l'historien, l'importance des divers documents et des diverses parties d'un document peut changer considérablement; ce qui a paru capital à M. W. peut n'être qu'un point accessoire aux yeux d'un autre, qui découvrira de son côté des données importantes dans un paragraphe qui semblait insignifiant à l'éditeur. En un mot, le procédé typographique de M. W. nous paraît trop *individuel* pour être adopté sans inconvénient dans une collection qui doit porter un cachet plus général, et si nous avions un conseil à donner à M. W., ce serait de ne plus mettre ce procédé en usage à l'avenir. Un registre chronologique de toutes les pièces citées en entier ou par extraits se trouve à la fin du volume, ainsi qu'une table alphabétique des noms de lieux et de personnes. L'exécution typographique est très-soignée[1] et fait honneur à la maison Cotta; le prix du volume est minime, quand on considère les habitudes générales de la librairie allemande. M. Weizsæcker nous annonce que le second volume est à peu près terminé; nous souhaitons qu'il ne se fasse pas trop longtemps attendre et qu'il contribue encore à augmenter la réputation méritée du savant éditeur et des collaborateurs dévoués.

Rod. Reuss.

---

191. — **Œuvres de madame d'Epinay.** Tome Ier. Lettres à mon fils, réimprimées sur l'édition de Genève, 1759, avec une introduction par M. Challemel-Lacour. Paris, A. Sauton, 1869. In-8°, xxxviij-199 p.

Il serait fort superflu de vouloir raconter de nouveau l'histoire de madame d'Épinay, d'insister sur le rôle qu'elle a joué dans la société polie du XVIIIe siècle. M. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, tom. II), n'a rien laissé à dire à cet égard; bornons-nous à quelques indications bibliographiques. Les *Lettres à mon fils* parurent à Genève, en 1759, sans nom d'auteur (petit in-8°, 136 pages); elles ne furent, dit-on, imprimées qu'à 25 exemplaires; il est possible que ce nombre ait été dépassé, mais il n'est pas moins certain que ce petit volume, distribué à quelques amis, est d'une excessive rareté. Ces lettres au nombre de douze, adressées à un enfant de dix ans qui resta un personnage fort ordinaire, n'offrent d'ailleurs rien de bien remarquable. « Le plus souvent Mme d'É. se contente d'y » rafraîchir, en y répandant son vernis d'élégance, de jolis lieux communs sur » la bassesse de la flatterie et de la fausseté, la nécessité de l'attention, le poison » envahissant de la paresse. Elle invente des paraboles un peu prolongées pour » faire ressortir les dangers de l'entêtement et de la faiblesse. Elle prêche gra- » cieusement sur la bienfaisance et l'humanité; elle recommande les plaisirs » champêtres, le goût de la nature. » Tout ceci méritait d'être remis en lumière, parce qu'on y trouve bien des observations délicates et finement exprimées, et parce qu'il s'en dégage un rayon de plus sur un côté toujours curieux du siècle dernier : la manie de la dissertation prêcheuse. L'éditeur vient aussi de faire réimprimer un autre écrit de Mme d'É. également imprimé en 1759, à fort peu

---

1. A la page xlviij, il faut lire MCCCCXL pour MDDDDXL.

d'exemplaires : *Mes moments heureux;* c'est un recueil de lettres et de portraits. On y trouve de la finesse mêlée à de l'affectation. Ce qui doit surtout attirer l'attention des curieux et des délicats, c'est la publication des véritables mémoires de madame d'Épinay. On sait qu'elle eut l'idée d'écrire un long roman autobiographique où elle racontait son histoire sous des noms supposés. « C'était, » observe M. Sainte-Beuve, « une manière d'apprendre à ses amis bien des choses qu'elle » n'était pas fâchée qu'ils connussent sans qu'elle eût à les dire en face. En ne » voulant écrire qu'un roman, Mme d'É. s'est trouvé être le chroniqueur authen- » tique des mœurs de son siècle. » Le manuscrit de ces *Confessions*, un peu arrangées, fut remis par madame d'É. à son ami Grimm, qui ne voulut point le publier, et laissé à Paris, il finit par avoir la bonne fortune de parvenir dans les mains d'un jeune libraire, devenu depuis célèbre comme bibliographe, M. Jacques-Charles Brunet. L'intelligent propriétaire comprit la valeur de cet écrit; il sut deviner la vérité sous la fiction; il restitua les principaux noms[1]; des hors-d'œuvre furent retranchés, des longueurs furent supprimées, et il en sortit les *Mémoires* publiés en 1818. Ils furent si bien accueillis qu'en moins de six mois il y eut lieu d'en donner trois éditions réelles, chacune en trois volumes in-8°. La seconde édition est préférable à la première; elle renferme quelques lettres de plus. M. Brunet reconnaît que son ami, M. Parison[2] l'aida dans le travail de révision qu'il avait entrepris, travail qui ne saurait obtenir l'assentiment aveugle des amateurs, puisqu'on ignore ce qui a été retranché et quels motifs ont dicté ces coupures. L'éditeur dit avoir élagué « ce qui lui a paru purement romanesque », et c'est là peut-être ce qu'on voudrait lire. Le manuscrit qu'avait possédé Grimm est une copie des brouillons de Mme d'É. faite sous les yeux de l'auteur et offrant un certain nombre de corrections autographes; il y a là neuf volumes petit in-4° de 400 à 500 pages chaque; ils ont figuré à la vente des livres de M. Brunet (décembre 1868) et ils ont été acquis par l'éditeur qui vient de placer sous les yeux du public les deux premiers volumes des *Œuvres* de Mme d'E. Il paraît que M. B. n'a reproduit, avec les modifications sus-indiquées, que quatre volumes, et qu'il a laissé les cinq autres dans le domaine de l'inédit. Il se peut que tout ne mérite point les honneurs de l'impression, mais il doit y avoir matière à un ou deux volumes intéressants, et nous ne doutons pas que les gens de goût ne les

---

1. Grimm, Rousseau et Diderot sont déguisés sous le nom de Volx, de René et de Garnier; Mme d'E. se cache sous le nom de madame de Montbrillant.

2. M. Parison, né à Nantes en 1771, mort à Paris en 1850, fut un savant modeste qui n'a attaché son nom à aucun livre de sa composition, qui n'a presque rien écrit directement pour le public, mais par ses intelligentes communications, par une fructueuse coopération, il contribua puissamment au succès de divers ouvrages importants. Voir la notice placée en tête du catalogue de la belle bibliothèque qu'il avait formée (H. Labitte, 1856). C'est là qu'a figuré (n° 1908) cet exemplaire des commentaires de César (*Anvers*, 1570), sur lequel Montaigne avait inscrit son nom, des notes marginales, et une remarquable appréciation de César et Pompée (publiée par M. J. F. Payen, dans ses *Documents sur Montaigne*). Ce volume a été acquis par Mgr. le duc d'Aumale au prix de 1450 fr., plus 5 o/o de frais. M. Parison l'avait en 1811 découvert à l'étalage d'un bouquiniste, et l'avait obtenu pour moins de un franc.

reçoivent avec satisfaction. Ajoutons qu'en 1818, dès que les Mémoires parurent, un écrivain laborieux, M.V.-D. Musset-Pathay[1], en fit l'objet d'un examen qu'il plaça en tête d'une brochure intitulée : *Anecdotes inédites pour faire suite aux Mémoires de Mme d'Épinay* (Paris, Baudouin, 1818, in-8°, 115 pages), mais il eut le tort de contester l'authenticité de ces Mémoires. N'oublions pas de dire aussi qu'une édition nouvelle, revue par M. Paul Boiteau, a paru en 1863 à la librairie Charpentier, mais l'éditeur s'est contenté, à quelques additions près, de reproduire le texte mis au jour en 1818. Il serait à propos dans cette publication des Œuvres de Mme d'É. de recueillir sa correspondance, restée éparse et en partie inédite; quelques lettres ont été imprimées parmi celles de l'abbé Galiani, d'autres se trouvent dans les portefeuilles de divers amateurs d'autographes qui consentiraient peut-être à les communiquer.

B.

---

192. — **Les Supercheries littéraires dévoilées,** galerie des écrivains français de toute l'Europe qui se sont déguisés sous des anagrammes, des astéronymes, des cryptonymes, des initialismes, des noms littéraires, des pseudonymes facétieux ou bizarres, par J. M. Quérard. Seconde édition, considérablement augmentée, publiée par MM. Gustave Brunet et Pierre Jannet, suivie : 1° du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, par Ant.-Alex. Barbier, troisième édition, revue et augmentée par M. Olivier Barbier, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque impériale; 2° d'une *Table générale des noms réels* des écrivains anonymes et pseudonymes cités dans les deux ouvrages. Tome I, 1re partie : *Supercheries littéraires dévoilées*, A-Callisthène; 2e partie : Calmels-Eyonal. Paris, Daffis, 1869, viij-1278 p. — Prix : 20 fr. (le tout formera six volumes à 20 fr. ou douze livraisons à 10 fr.).

La longueur de ce titre donne une idée de l'importance de la publication que nous annonçons. Les deux ouvrages bibliographiques les plus considérables que la France ait produits avec le *Manuel du Libraire* vont se trouver réunis, et, ce qui décuplera l'utilité de chacun d'eux, une table générale embrassera tous les *noms réels* des écrivains pseudonymes de Quérard ou anonymes de Barbier. Toutefois ce n'est encore là qu'une faible partie des avantages qu'offre cette double réédition : elle comprendra encore des augmentations importantes. Celles qui concernent le *Dictionnaire des anonymes* seront l'œuvre de M. Olivier Barbier, le fils de l'auteur, et qui depuis de longues années se prépare à cette tâche; quant à celles qui portent sur les *Supercheries littéraires*, et qui sont dues à MM. Gustave Brunet et Pierre Jannet, nous pouvons dès à présent en apprécier toute la valeur : elle est telle que c'est par une modestie extrême que les auteurs ont laissé en tête le nom de Quérard. En effet, ils le disent eux-mêmes, et le fait est strictement vrai, *les articles anciens forment à peine* UN HUITIÈME *de l'édition nouvelle;* c'est assez dire que nous avons sous les yeux un ouvrage com-

---

1. M. Musset-Pathay, mort en 1832, a laissé divers livres intéressants, notamment une *Bibliographie agronomique*. Paris, 1810, 2 vol. in-8°, mais on peut dire que celui de ses ouvrages qui fait le plus de bruit, c'est son fils, Alfred de Musset.

plètement nouveau, dans lequel a été absorbé le travail primitif. Toutefois, les éditeurs ont tenu à respecter religieusement le texte de Quérard, et nous ne savons s'ils ont eu parfaitement raison. Leur publication est déjà bien volumineuse et par conséquent coûteuse, et il nous semble qu'elle n'aurait pas beaucoup perdu à la suppression d'un grand nombre de hors-d'œuvre dont quelques-uns ont pu être piquants dans leur nouveauté, mais qui ne nous intéressent plus guère et ont un caractère le plus souvent tout personnel : telles sont les attaques incessantes de Quérard contre les continuateurs de la *France littéraire*, etc. L'article consacré à Alexandre Dumas, et qui comprend plus de cent cinquante colonnes, ne rachète pas par son intérêt le tort d'occuper une place aussi énorme : il porte la marque d'un acharnement qui actuellement n'a plus sa raison d'être; on pourrait en dire autant de bien des réflexions de Quérard, ou surannées ou oiseuses. Cependant le sentiment qui a empêché les éditeurs de supprimer ces superfluités est respectable, et il faut reconnaître que çà et là les notes du fantasque bibliographe ne sont pas dénuées d'intérêt.

Les additions des nouveaux éditeurs portent surtout sur les pseudonymes antérieurs au XVIIIe siècle et sur ceux qui appartiennent à la littérature contemporaine. Ils ont écarté avec raison, pour ne pas grossir indéfiniment leur liste, les pseudonymes dont ils n'ont pu découvrir le secret. Nous regrettons qu'ils aient cru devoir comprendre dans cet inventaire essentiellement français quelques pseudonymes latins, anglais, allemands, italiens, espagnols, etc., qui sont là par hasard et ne devraient pas y figurer [1]. Une autre addition nous paraît également déplacée : c'est celle des apocryphes sacrés ou profanes, qui d'une part sortent de leur cadre, et qui d'autre part se trouvent presque tous dans le cas indiqué plus haut, c'est-à-dire qu'on ne connaît pas l'auteur réel [2]. Il valait mieux laisser ces indications à des publications spéciales : tout ce qui grossit inutilement un ouvrage aussi étendu doit être sacrifié. — Les nouveaux éditeurs l'ont en général compris et se sont abstenus pour leur part des digressions où Quérard se complaisait; leurs notes sont d'habitude instructives, courtes et sobres (il y a cependant des exceptions qui ne sont guère justifiées; voy. p. ex. *Abnot, Adrien Robert*). Quant à leur travail en lui-même, c'est évidemment le fruit de longues années de recherches patientes, le résultat de milliers de notes qu'une étude incessante peut seule et lentement amasser. C'est un véritable trésor bibliographique, auquel ne peut se comparer aucune œuvre du même genre, et qui de longtemps ne sera ni à refaire ni même à augmenter notablement. C'est une publication monumentale, dont la première partie peut déjà être appréciée, et qui dès à

---

1. C'est un résultat de l'obligation qu'ils se sont imposée de conserver tout ce que Quérard avait admis; ils ont reconnu d'ailleurs que ces notices étaient de trop et assurent n'en avoir point intercalé de nouvelles; nous relèverons cependant les mots *Abraham a Sancta Clara, Alethophilus* (Metternich), *Antonio da Siena, Atanasio da Verocchio*, etc., qui sont marqués du signe propre aux additions.

2. D'ailleurs, malgré leur intention d'écarter les pseudonymes non dévoilés, les auteurs en ont laissé passer quelques-uns : voy. les articles *Casanova, Chiavacchi*, etc.

présent mérite à ses auteurs la plus vive reconnaissance de la part de tous ceux qui s'occupent de bibliographie ou d'histoire littéraire. Nous n'avons guère qu'à l'accepter avec des remerciements, car pour critiquer un pareil ouvrage il faudrait avoir fait presque autant de recherches que ceux qui l'ont composé. Nous nous permettrons cependant une ou deux remarques, dont une porte sur le plan général : les éditeurs ont continué, comme Quérard, à mettre après le nom de chaque pseudonyme le genre de supercherie auquel il appartient, et ils ont conservé les noms souvent un peu bizarres inventés par leur prédécesseur (*alphabétisme, pseudandrie,* etc.); ces indications sont au fond assez inutiles, car le lecteur voit bien lui-même que *A.* p. ex. est l'initiale de *Auger,* sans qu'il soit besoin de le prévenir que c'est un *initialisme;* mais en outre elles sont données tout-à-fait au hasard et manquent dans la plupart des cas; mieux vaudrait les supprimer tout-à-fait. — Pour certains articles (p. ex. *Cabanis, Caylus*) nous trouvons accueillies un peu légèrement des allégations qui appelleraient le contrôle. — L'auteur de la *Prophétie* publiée sous le nom de Bickerstaff est bien certainement Swift et non Steele [1]. — Entre les divers personnages qui ont pris le pseudonyme de *un ancien officier,* nous ne voyons pas le comte de Pontécoulant, qui a été démasqué par la *Revue critique* (1867, t. I, art. 213). — Aux plagiats d'Alexandre Dumas, il faut ajouter l'*Histoire d'un Casse-Noisette,* qui n'est que la traduction libre d'un conte d'Hofmann. — M. Barbey d'Aurevilly ne devrait pas figurer ici, puisqu'il y est mentionné pour des ouvrages anonymes et non pseudonymes, et qu'en outre il est indiqué à son nom réel, ce qui est tout-à-fait contraire au plan de l'ouvrage. — Nous avons déjà eu occasion de dire (*Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 78) que le révélateur du plagiat de Courchamp n'était pas P. J. Stahl (J. Hetzel), mais sans doute Génin. — Une *Lettre de Caïn après son crime à Méhala son épouse* ne devrait pas, ce nous semble, être rangée au nom de Cain; c'est bien plutôt un ouvrage anonyme que pseudonyme.

Ξ.

Erratum. — P. 192, l. 6. Le *Breviarium historiale* n'est point, comme notre article le donnerait à entendre, un *bréviaire,* mais une compilation historique; voy. Potthast au mot Landulfus de Columna. — L. 15. *Millanges,* l. *Millanger.*

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Buchholz, die Weltanschauung d. Pindaros u. Æschylos (Leipzig, Teubner). — Donalitius, Littauische Dichtungen, hgg. von Nesselmann (Kœnigsberg, Hübner). — *Epistolae obscurorum virorum* (Teubner). — Horatii Flacci opera rec. Keller et A. Holder (id.). — Id. rec. Luc. Mueller. — Hyperidis orationes rec. Blass (id.). — La Roche, Homerische Untersuchungen (id.). — Pindari carmina, ed. Christ. — Quintiliani Inst. rec. Halm (id.). — Semper, Die Philippinen (id.). — Sprenger, Das Leben Mohammad (Berlin, Nicolaï). — Thonnelier, Dict. géograph. de l'Asie centrale, Prolégomènes (Maisonneuve). — Wecklein, Curae epigraphicae (Teubner). — Wœlfflin, Publ. Syri Sententiae.

---

1. Swift prit plusieurs fois ce pseudonyme; il paraît que Steele a signé de ce nom quelques critiques; mais l'opuscule dont il s'agit est de Swift.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Geschichte des Hauses Lichtenstein, I. — LEVASSEUR, *Histoire des classes ouvrières en France;* compilation soigneuse de données connues; toute la littérature extra-française est inconnue à l'auteur. — CLAMAGERAN, *Histoire de l'impôt en France.* Livre utile et fertile en bons renseignements. — FREEMAN, *History of the Norman Conquest of England.* Vol. II. Contient l'histoire d'Édouard le Confesseur. — EDWARDS, *Life of sir Walter Ralegh.*, etc., etc.

The Irish Ecclesiastical Record. Dublin, Kelly. N° LIX, vol. V. — August, 1869.

P. 501-522, *De la domination (ascendency) protestante et de l'éducation catholique en Irlande*, par le Cardinal CULLEN, archevêque de Dublin. [Contient d'intéressants détails sur les persécutions dont les catholiques d'Irlande ont été l'objet pendant les derniers siècles.] — P. 522-543. *Le cérémonial catholique.*—P. 544-548. *Correspondances, actes de l'autorité ecclésiastique.*

N° LX. Vol. V. -- September, 1869.

P. 550-572. *Sogarth aroon* (conférence sur le caractère et le rôle du prêtre en Irlande), par le P. M. O'Connor. — P. 573-581. *John Knox et les premiers fruits du presbytérianisme.* — P. 582-584. *Déclaration de l'Épiscopat Irlandais sur la question de l'enseignement.* — P. 585-592. *Documents et décrets du Saint-Siége.* — P. 593-600. MONASTICON HIBERNICUM : *Comté d'Armagh.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Montesquieu. Lettres persanes. Édition Lacour. In-8°, 335 p. Libr. de l'Académie des Bibliophiles. 20 fr.

Nissen (H.). Das Templum. Antiquarische Untersuchgn. Mit astronom. Hülfstaf. v. B. Tiele u. 4 (lith.) Plænen. In-8°, 249 p. Berlin (Weidmann). 6 fr. 75

Pindari Carmina cum deperditorum fragmentis selectis. Recognovit W. Christ. In-8°, xx-236 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 25

Quintiliani (M. F.). Institutionis oratoriae libri XII. Recens C. Halm. Pars posterior. In-8°, 421 p. Leipzig (Teubner). 12 fr.
Complet. 21 fr. 65

Rouffy. Grands jours d'Auvergne en 1556. Un prieur de St-Pourçain au XVI° siècle. In-8°, 14 p. Clermont-Ferrand (lib. Thibaud).

Urkunden u. Aktenstücke z. Geschichte d. Kurfürsten Friedrich Wilhelm v. Brandenburg. 5. Bd. In-8°. Berlin (G. Reimer). 24 fr.
Les volumes I à V. 93 fr. 35
Contenu : Stændische Verhandlungen. 1. Bd. (Cleve Mark). Hrsg. v. A. Hæften. xvj-1040 p.

Weber (G.). Allgemeine Weltgeschichte mit besond. Berucksicht. d. Geistes- und Culturlebens d. Vœlker u. m. Benutzg. d. neueren geschichtl. Forschgn. f. d. gebildeten Stænde bearb. 8. Bd. 1. Hælfte. Geschichte d. Mittelalters. 4. Thl. In-8°, 448 p. Leipzig (Engelmann). 4 fr.
Les volumes I à VIII et table. 61 f. 60

Widranges (H. de). Notices historiques et statistiques sur l'ancien prieuré et la commune actuelle de Silmont et la commune de Saulx en Barrois. Suivie de la vie du comte J.-B. Broussier (1766-1814), par H. Labourasse et de la fuite de Louis XVI et de la famille royale, son arrestation à Varennes. In 8°, 102 p. Bar-le-Duc (imp. Contant-Laguerre).

corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître dans le courant de l'été.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

E. MARTIN Le Besant de Dieu von Guillaume Le Clerc de Normandie, mit einer Einleitung über den Dichter und seine sæmtliche Werke. In-8°. 4 fr.

En vente chez F. C. W. Vogel, libraire à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

G. GRŒBER Die handschriftlichen Gestaltungen der Chanson de Geste « Fierabras » und ihre Vorstufen. Gr. in-8°. 3 fr. 25

En vente chez Braumüller, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

M. LAUER Grammatik der classischen armenischen Sprache. 1 vol in-8°. 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 40 Quatrième année 2 Octobre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. DE LA SAUSSAYE ET A. PÉAN La Vie et les Ouvrages de Denis Papin. Tome premier. 1re partie. 6 fr.

A. CASTAN Le siége et le blocus de Besançon par Rodolphe de Habsbourg et Jean de Chalon-Arlay en 1289 et 1290, étudiés dans les textes et sur le terrain. In-8°. 1 fr. 50

J. B. WEKERLIN Chants et chansons populaires du printemps et de l'été. Gr. in-8°. 2 fr.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue,

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 18 septembre.

J. HOSACK, *Mary Queen of Scots and her Accusers;* Blackwood; plaidoyer chaleureux en faveur de Marie Stuart, dont l'auteur essaye de prouver la non participation au meurtre de Darnley. Le critique, tout en reconnaissant le mérite de cet ouvrage (dont nous rendrons prochainement compte) ne paraît pas convaincu. — J. M. FLAD, *The Falashas (Jews) of the Abyssinia*, translated from the german by GOODHART; Macintosh. — G. Fr. MASTERMAN, *Seven eventful Years in Paraguay* (LOW), témoignages personnels sur les cruautés inouïes du maréchal Lopez. — GOBLET D'ALVIELLA, *L'établissement des Cobourgs en Portugal;* Libr. intern. — L. FERRI, *Essai sur l'histoire de la philosophie en Italie au* XIXe *siècle;* Durand. — *Popular russian Legends in a Form adapted for Children*, by a Moscovian; Moscou, Salaieff. — Une correspondance (p. 371) contient deux vers inédits de V. Hugo. Ils sont gravés sur le collier de son chien. — J. W. K. Lettre sur la réforme orthographique.

Germania, Vierteljahrsschrift für deutsche Alterthumskunde, begründet von Franz PFEIFFER, fortgesetz von Karl BARTSCH. — 2e série, 2e année (t. XIV de la collection), 1869. 1er cahier. — Prix : 12 fr. par an.

[Ce recueil, fondé en 1855 par M. Fr. Pfeiffer, et depuis la mort de celui-ci continué par notre collaborateur M. Bartsch, n'a pas cessé de tenir le premier rang entre les périodiques consacrés à l'étude des langues et littérature germaniques. Il s'est, peut-être plus spécialement que la *Zeitschrift f. deutsches Alterthum* de Haupt et la *Zeitschrift f. deutsche Philologie* de Hœpfner et Zacher, consacré au moyen-âge allemand. Aussi, en raison de l'influence que l'ancienne littérature française a exercée sur presque toutes les littératures européennes, les treize volumes parus de la *Germania* contiennent-ils un nombre considérable de mémoires qui n'intéressent pas moins la France que l'Allemagne. Nous signalerons notamment les études de M. Bartsch sur la strophe lyrique dans la poésie allemande et dans la provençale (II, 257), sur l'imitation de poésies des troubadours par quelques *Minnesinger* (III, 304), sur Albéric de Besançon (II, 449), sur une imitation flamande du poème de *Floovent* (IX, 407), sur l'imitation d'Erec et Enide par Hartmann von Aue (VII, 141); celles de M. Rochat sur le *Parzival* de Wolfram comparé au *Parceval* de Chrestien (III, 81, IV, 414) sur Albéric de Besançon et le curé Lamprecht (I, 273); la comparaison d'Herbort de Fritzlar avec son original, Benoît de Sainte-More, par M. K. Frommann (II, 39, 177, 307), etc., etc.].

P. I. E. FŒRSTEMANN. *Noms de rues tirés de professions;* premier essai qui donne déjà des résultats pleins d'intérêt. Il est à peine besoin de faire remarquer que rien de pareil n'a été tenté jusqu'à ce jour pour la France. — P. 26. J. LAMBEL, *Un dicton satirique du* XVe *siècle;* en français et en bas-allemand, relatif à la guerre du Bien public[1]. — P. 27. K. MAURER, *Sur la saisie des biens nobles des Norvégiens par K. Harald Hárfagari.* — P. 40. O. SCHADE, *Sur les vers allemands cités dans la rhétorique de Nokker;* cet article, dirigé en partie contre Müllenhoff, sert

---

1. En voici le texte français : « *Benedicite.* De la jeunesse de notre frere de Barry, ‖ » De la saigesse de duc de Calabre ‖ De l'oultrecudance de Bourbon, ‖ De l'orgeul de » cellui de Brytaigne, ‖ De puissance de conte de Charloys ‖ Et de l'orribilité du conte » d'Armyniak ‖ *Libera nos Domine.* »

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 2 Octobre — 1869

Sommaire : 193. Homère, Iliade, p. p. Pierron. — 194. Le duc Ernest, p. p. Bartsch. — 195. Clavel, Arnauld de Brescia. — 196. Mœrikofer, Ulrich Zwingli, t. II. — 197. Léon, Étude historique sur la chambre de commerce de Bayonne. — Variétés : Une représentation religieuse à Auriol en 1534.

193. — **L'Iliade d'Homère,** texte grec revu et corrigé d'après les documents authentiques de la récension d'Aristarque, accompagné d'un commentaire critique et explicatif, précédé d'une introduction et suivi des prolégomènes de Villoison, des prolégomènes et des préfaces de Wolf, de dissertations sur diverses questions homériques, etc., par Alexis Pierron. Tome premier. Paris, L. Hachette et C°, 1869, clj et 468 p. — Prix : 12 fr. 50.

Homère, à quoi bon le dissimuler? n'a jamais joui en France que d'une faveur restreinte. Si je ne craignais pas de faire une comparaison inconvenante, je dirais volontiers qu'on a pris l'habitude de traiter le poète comme beaucoup de gens traitent le bon Dieu. Et je n'entends pas ici parler des railleurs, bien qu'ils n'aient épargné ni l'un ni l'autre. Il s'agit au contraire de ceux qui professent pour Homère la plus grande admiration et lui assignent, sans hésitation aucune le premier rang entre les poètes. Cependant, malgré ces démonstrations, ils ont plutôt l'air de le subir; l'espèce de culte dont ils entourent le père de la poésie ressemble un peu trop à une adoration de commande, où l'on remarque je ne sais quoi d'officiel et de forcé qui exclut tout amour et tout enthousiasme.

Nous observons la même réserve et la même discrétion vis-à-vis du difficile problème connu sous le nom de *question homérique*. L'effet produit en France, à la fin du dernier siècle par la publication des *Prolégomènes* de Wolf fut, on le sait, un mouvement d'humeur et presque de dépit. Sans doute on a fait du chemin depuis lors. Mais si l'on n'ose plus traiter, avec Sainte-Croix, de paradoxe littéraire la féconde révélation du savant professeur de Halle, il n'en est pas moins vrai que dans le long débat qu'elle a fait naître, débat qui passionne encore nos voisins d'Outre-Rhin, le rôle de la France a été presque entièrement passif. Il est permis de le regretter et, par conséquent, de saluer avec joie toute tentative sérieuse, destinée soit à nous faciliter la lecture d'Homère, soit à nous initier aux difficiles et intéressants problèmes que soulève l'histoire des poèmes homériques. C'est à ce double titre que se recommande la publication de M. Pierron. Malheureusement, et je tiens à le déclarer dès le début, l'examen des deux parties qui la composent ne semble justifier que trop le jugement peu favorable que je portais tout à l'heure sur l'état des études homériques en France.

En général le plan de l'introduction de M. P. paraît assez bien conçu. L'auteur, se réservant sans doute de revenir dans son second volume sur la question de l'origine même de l'Iliade et de l'Odyssée, se borne à nous faire connaître les

destinées du texte de l'Iliade. Il faut lui savoir gré d'avoir laissé résolument de côté la personne légendaire du poète pour se placer immédiatement sur le terrain historique. Si ce qu'il dit des mesures prises à Athènes pour régler la récitation publique de l'Iliade et de l'Odyssée, est loin de résoudre la question, la faute en est avant tout à l'insuffisance de nos renseignements qui ne permettront peut-être jamais d'éclaircir certains points. Mais précisément pour ce motif, nous eussions désiré trouver dans le travail de M. P., ici comme ailleurs, soit une transcription entière, soit au moins une indication plus précise de tous les passages sur lesquels il s'appuie. Une pareille omission est déjà gênante pour des lecteurs familiers avec le sujet, car elle les force de recourir constamment à d'autres ouvrages; mais elle devient beaucoup plus grave pour ceux qui, n'étant pas au courant de la question, cherchent à s'instruire et se voient privés de tout moyen sérieux de contrôle. Un exemple entre plusieurs que nous pourrions citer : que l'on lise ce qui est dit p. iij au sujet « de la fameuse scholie de Ritschl et de » Cramer. » Je doute qu'il se rencontre beaucoup de lecteurs français qui sachent à quoi s'en tenir au sujet d'un texte aussi peu répandu et que, pour le dire en passant, M. P. nous paraît estimer bien au-dessous de sa véritable valeur.

Peut-être faut-il expliquer un procédé aussi contraire à toute méthode vraiment scientifique par le désir de ne pas exagérer les dimensions du volume. Mais ce résultat pouvait être atteint d'une autre manière soit par le sacrifice de certaines longueurs, soit par une plus grande circonspection. M. P. aurait ainsi évité de tomber dans de graves erreurs et je ne serais peut-être pas obligé de lui reprocher les deux pages et demie (xj ss.) qu'il consacre « à la fameuse Iliade de » l'Hélicon. » Sans doute ce n'est pas trop quand il s'agit d'opérer une véritable résurrection. M. P. qui traite avec un dédain trop marqué Lachmann et son école (p. cl), accorde ici une confiance des plus imprudentes à un critique aussi justement décrié que l'est Osann. Il paraît ignorer que le fameux exemplaire de l'Hélicon, dont la découverte a égayé un moment l'Allemagne savante, a vécu tout juste ce que vivent les roses; et pour comble de mésaventure M. P. croit pouvoir renchérir sur les découvertes d'Osann. Il sait que l'exemplaire faisait partie de la bibliothèque du temple des Muses situé sur l'Hélicon et que de là vient son nom : il affirme qu'Aristarque a dû le connaître et arrive ainsi à enrichir son introduction de deux pages qui contiennent presque autant d'erreurs que de lignes. M. P. devrait savoir que cette prétendue *Iliade de l'Hélicon* s'est changée depuis longtemps en *exemplaire d'Apellicon*[1]. Le renseignement pourra lui être précieux et lui permettre de remplacer utilement l'appendice détaillé qu'il promet pour le second volume sur l'Iliade de l'Hélicon (p. cxlvj). Grâce à l'heureuse imagination dont il fait preuve en maint endroit, il lui sera facile de se figurer qu'il tient enfin un exemplaire de la non moins « fameuse édition de la » cassette. » Le sort de cette dernière le préoccupe en effet vivement. Or, je

1. Voir le spirituel article de M. Nauck; *Philologus*, t. VI, p. 560 suiv. et M. Ritschl, *Opuscules*, t. I, p. 49, note.

n'ai pas besoin de rappeler à un historien de la littérature grecque aussi bien renseigné « sur la négligence avec laquelle les livres furent traités par les héritiers » des biens d'Aristote » (p. xv), qu'Apellicon de Téios était précisément un de ceux entre les mains desquels tombèrent les manuscrits du philosophe.

Pour le dire en passant, je n'ai jamais rien compris à l'importance que certaines personnes accordent à des notices aussi stériles au fond que celles qui nous parlent d'une récension d'Homère entreprise par le philosophe de Stagire. Admettons même que de pareils témoignages soient d'une valeur indiscutable (ce qui n'est nullement le cas), qu'en résultera-t-il d'utile pour l'histoire du texte homérique? Absolument rien. A ce propos du reste M. P. croit avoir fait une découverte à laquelle il semble attacher un certain prix. Il tient pour évident qu'Aristote citant l'Iliade, suivait le texte qu'il avait lui-même établi. Je ferai d'abord observer que l'exemple tiré de la Métaphysique l. IV, ch. 5, aurait gagné singulièrement en portée, si M. P. avait su que le même vers, absent de nos textes actuels, se retrouve dans le Traité de l'âme l. I, ch. 2, p. 404 b 29. J'ajouterai que de pareils cas ne sont pas rares : que souvent ils s'expliquent par l'habitude des anciens de citer de mémoire. Enfin le fait n'étant pas particulier à Aristote, mais se reproduisant chez Platon[1], il ne saurait être expliqué par l'hypothèse de M. P., mais sert uniquement à constater, ce qui d'ailleurs est établi depuis longtemps, qu'avant l'époque des Alexandrins, le texte des poèmes homériques était sensiblement différent de la Vulgate adoptée postérieurement.

Il y aurait de même plus d'une réserve à faire en ce qui touche les *Problèmes homériques* d'Aristote que M. P. ne paraît connaître que par ce qu'en a dit M. Egger dans son *Histoire de la critique chez les Grecs*. Il n'est guère exact d'affirmer, comme le fait M. P. à deux reprises p. xxij et xxiij que l'ouvrage d'Aristote « a été fréquemment mis à profit par les commentateurs alexandrins. » C'est à de nombreux extraits d'un ouvrage de Porphyre contenus dans le Schol. B. qu'est due la presque totalité des solutions attribuées à Aristote. Pourquoi ensuite ne pas avoir dit un mot du chapitre de la *Poétique* consacré à des problèmes homériques tout à fait analogues? Nous en dirons autant de la question d'authenticité de ces problèmes qui a été niée formellement par M. Lehrs et par l'un de ses disciples, M. Kammer, dans sa dissertation intitulée : *Porphyrii Scholia homerica, Regimonti*, 1863 (cp. encore Wachsmuth, *de Aristotelis studiis homericis, Berolini*, 1863). Ajoutons encore que l'exemple cité p. xxiv n'est évidemment pas emprunté au recueil même du philosophe, mais extrait d'un dialogue fictif comme l'est celui qui termine la seconde harangue de Dion Chrysostome.

Il est clair que nous ne pouvons suivre M. P. pas à pas jusqu'au bout de son introduction. Ce que nous avons dit suffirait à la rigueur pour caractériser le

---

1. Un exemple frappant de la liberté dont usaient les écrivains de l'antiquité pour citer des passages de leurs poètes nous est fourni par Platon. Les deux mêmes vers d'Hésiode, *Travaux et Jours*, 122 et 123 se trouvent chez lui *Républ.* p. 469, et *Cratyle*, p. 397 f. avec des leçons tout à fait différentes.

manque de sûreté, pour ne pas dire l'inexpérience, de sa méthode qui contraste trop souvent avec la sévérité de certains de ses jugements[2]. Il va sans dire du reste que là où il a pu suivre un guide aussi sûr que l'est M. Lehrs (*de Aristarchi studiis homericis*), ses erreurs sont à la fois moins graves et moins nombreuses. Nous ne saurions cependant accepter l'idée qu'il paraît se faire d'Aristarque et nous serions bien tenté de prendre contre lui la défense de Wolf. Qu'Aristarque ait été le premier critique de l'antiquité, que le parti le plus sage soit de tenter une restitution de son texte d'Homère, cela nous l'accordons volontiers. Mais la supériorité d'Aristarque n'est que relative. D'art qu'elle était autrefois, la critique est devenue une science et nous affirmons hardiment que, si nous devions aujourd'hui établir un texte d'Homère, avec l'aide de tous les documents dont disposaient les Alexandrins, ce texte serait sur plus d'un point différent de celui qu'ils ont fixé et à coup sûr plus authentique. C'est là ce que Wolf a voulu dire et il a mille fois raison. Je ne sais du reste si je me trompe, mais je crois trouver dans l'introduction de M. P. une sorte de mauvaise humeur mal dissimulée à l'adresse du grand critique allemand, je dirai presque, une tentative déguisée de lui substituer Villoison. Le nombre des hellénistes distingués que produisit la France au XVIIIe siècle est bien restreint, et nous pouvons être fiers d'avoir à citer Villoison; néanmoins son mérite et celui de son édition de l'Iliade est-il aussi considérable que le proclame M. Pierron? En particulier il sera permis de douter de l'utilité que peut offrir la réimpression promise de ses *Prolégomènes*. Le plus bel hommage à rendre à la mémoire de Villoison en France, ce serait d'y publier cette édition si vivement désirée et annoncée jadis par M. Cobet des scholies de Venise. En général, et c'est par là que pèche l'intro-

---

2. Qu'on nous permette cependant d'ajouter quelques preuves à l'appui de notre opinion. A propos de Zoïle, p. xxv, nous lisons « on cite habituellement la diatribe de Zoïle » sous le nom de ψόγος Ὁμήρου, *Blâme d'Homère;* mais le titre réel parait avoir été Ὁμηρο- » μάστιξ, *Fouet d'Homère.* » Cette identification (qui repose sur une hypothèse de M. Lehrs) est assez plausible, mais pourquoi continuer « outre le Fouet d'Homère *et* le Blâme d'Ho- » mère, Zoïle avait écrit un éloge de Polyphème? » (cp. p. xxvij « le style du Fouet » d'Homère *ou* du Blâme d'Homère *ou* de l'éloge de Polyphème. » — En fait de jugements sévères, les pages consacrées à Zénodote (p. xxix ss.) nous paraissent d'une injustice évidente. M. P. aime l'exagération dans le blâme comme dans l'éloge et, ce qui est un tort plus grave, il adore la phrase. On peut être Aristarchien à outrance, ce n'est pas une raison pour lancer des réquisitoires en règle contre des critiques, dont la méthode était imparfaite, mais dont le mérite saurait d'autant moins être contesté qu'ils ont frayé la voie à leurs successeurs. Il est bon de relire après la violente diatribe de M. P. les paroles sensées que M. Lehrs consacre à Zénodote (p. 337 et 358 ss. de sa seconde édition). — Que signifient ensuite des paroles comme les suivantes, p. xxx : « les modernes semblent avoir » pris à tâche d'embrouiller et d'obscurcir tout ce qui concerne et la personne de Zéno- » dote et le caractère de ses travaux d'éditeur? » On dirait que M. P. ne se doute pas des difficultés dont est entourée toute cette question relative Zénodote. — Nous pourrions relever encore le paragraphe qui traite d'Apion et d'Hérodore (p. lij) comme renfermant des erreurs manifestes, mais nous terminerons par une observation touchant les mots » documents authentiques de la récension d'Aristarque » d'après lesquels M. P. annonce avoir revu et corrigé son texte grec. Ici comme en beaucoup d'autres endroits M. P. se comporte en homme qui a fait des découvertes (cp. surtout p. cxliv). Mais quelle que soit du reste la valeur du *Schol. Venet.* A de l'Iliade, peut-on lui décerner ce titre?

duction de M. P., il attache une importance exagérée à des travaux oubliés depuis longtemps, comme p. ex. aux éditions mort-nées de Spitzner et de Bothe. Il y aurait encore là bien des choses à retrancher, et qui seraient remplacées avantageusement par des notices sur des travaux beaucoup plus importants.

Si maintenant nous passons au commentaire, nous poserions volontiers deux questions à M. P. D'abord s'il a jamais lu et étudié un de ces beaux commentaires qui font la gloire de l'école française de philologie du XVIe siècle? En second lieu comment il croit pouvoir mettre d'accord le contenu d'un nombre considérable de ses notes avec le titre d'*édition savante* sous les auspices duquel paraît son ouvrage? Les notes dont nous voulons parler ont depuis longtemps leur nom particulier. Elles s'appellent *ad modum Minellii*. Nous ne dirons rien de toutes celles qui sont destinées soit à signaler les vers se terminant par trois spondées, soit tous les infinitifs ayant le sens d'impératifs, soit tous les subjonctifs ayant gardé la voyelle brève, soit les duels, mais comment ne pas s'étonner en présence des remarques suivantes : « πυρά, des feux. C'est le pluriel de πῦρ (ϑ, 509); καιόντων, à l'impératif comme au vers 517 ἀγγελλόντων (ϑ, 521, cp. ι, 47, 67); εἶμ' pour εἶμι, je vais marcher (ε, 256); κάππεσον pour κατέπεσον (α, 593), κακκείοντες pour κατακείοντες (α, 606); πέφανται *apparuit*. C'est le parfait passif de φαίνω (β, 122); ἄρετ(ο), de αἴρω *tollo*, soulever (ι, 188); δοῦρα pour δούρατα, δόρατα, de δόρυ, bois; ἑσταόσ(α) pour ἑστῶτα, se tenant debout (β, 170); βάτην pour ἐβήτην, de ἔβην aoriste de βαίνω (α, 327); ἔφησεις, futur d'ἐφίημι, lancer (α, 518), ἄξον ou ἄξον, de ἄγνυμι, briser (ζ, 306); χολωσέμεν pour χολώσειν (α, 78). Il n'y a guère de page qui ne pourrait servir à enrichir cette liste beaucoup trop longue déjà. Et cependant M. P. déclare (p. cxlv) qu'il « suppose acquis tout ce qu'on a vu dans les » grammaires, tout ce qu'on voit en ouvrant un dictionnaire. » De pareilles annotations devraient être proscrites dans des éditions à l'usage des élèves, que dire lorsqu'elles s'étalent au bas des pages dans des livres destinés aux professeurs?

Homère, on l'a souvent dit avec raison, est à la fois le plus facile et le plus difficile de tous les auteurs grecs. Il est facile si en le lisant on se tient dans le chemin battu, si on ne quitte pas la ὁδὸς λεώφορος; en d'autres termes si l'on se borne à comprendre le poète, à goûter le charme de sa poésie. Mais du moment qu'on l'aborde en se plaçant au point de vue de la philologie moderne, la question change complétement et l'on se trouve en face des problèmes les plus difficiles. Nous ne ferons aucun reproche à M. P. de ne pas être entré dans cette seconde voie. Toutefois il est un certain nombre de ces points au sujet desquels il n'est plus permis à un éditeur d'Homère de ne pas avoir une opinion arrêtée. Si tel était le cas pour M. P. nous ne rencontrerions pas chez lui des hésitations singulières, des interprétations diverses appliquées à des faits évidemment identiques. Que l'on compare à ce sujet ce qu'il dit soit sur l'allongement de la syllabe brève devant le pronom de la troisième personne ε, 7, 188 (= ζ, 159), ϑ, 190, soit sur l'hiatus ε, 103, ϑ, 301. Une seule et même explication est applicable à tous ces cas, c'est celle qui repose sur l'usage du digamma, au sujet duquel M. P. évite de se prononcer franchement.

En ce qui concerne l'exégèse, M. P. semble s'écarter quelquefois à tort de la règle donnée déjà par les anciens, d'après laquelle toute épithète homérique doit toujours être expliquée de la façon la plus concrète. La note suivante λ, 256 en fournit un exemple : « ἀνεμοτρεφές (se rapportant à ἔγχος), nourrie par le vent, fille du vent, rapide comme le vent. Didyme τὸ κοῦφον καί εὐκίνητον. Il y a d'autres interprétations anciennes : celle-ci notamment, qui semble un peu bizarre : faite d'un bois nourri par le vent, fortifié par le vent, c'est-à-dire faite d'un bois dur et solide. » Eh bien c'est précisément la dernière interprétation qui est la bonne : tout le monde sait en effet que le bois d'un arbre exposé au vent acquiert une bien plus grande force de résistance et devient par là plus propre à la fabrication des lances. Dans le choix de ses notes, c'est le hasard qui paraît avoir souvent guidé M. P. Il cite fréquemment des extraits de l'ouvrage de M. Daremberg sur la médecine chez Homère. Nous sommes loin de lui en faire un reproche, mais pourquoi se borner à cette seule monographie quand il en existe tant d'autres, soit sur la psychologie, soit sur les idées religieuses, soit sur une foule d'autres points dont il est question chez le poète? Enfin nous eussions désiré voir Homère plus souvent expliqué par Homère lui-même. A lire le commentaire de M. P. on dirait que l'Odyssée n'existe pas. Pourquoi, pour ne citer qu'un exemple, à propos du vers Il. γ, 363 : τριχθά τε καὶ τετραχθὰ διατρυφὲν ἔκπεσεν χειρός, dont on nous fait remarquer l'harmonie, ne pas avoir rappelé le vers presque identique de la description de la tempête dans l'Odyssée (ι, 71)?

Nous arrêterons ici nos observations. Elles pourront paraître sévères, mais nous ne les croyons que justes. Ce que nous accordons volontiers à l'auteur, c'est qu'il a fait preuve de beaucoup de bonne volonté, d'un désir véritable de se mettre au courant de la science actuelle. M. P. nous apprend qu'il a consacré trois années à son travail. C'est trop et trop peu. C'est trop pour ce qu'il nous a donné; cela serait évidemment trop peu pour quelqu'un qui voudrait, au lieu d'une simple compilation, fournir un commentaire de l'Iliade, basé sur l'étude approfondie de tous les travaux soit des anciens soit des modernes qui se rapportent à Homère. Du reste la question de temps n'est que secondaire. C'est avant toute de méthode qu'il s'agit. Or celle de M. P. nous paraît défectueuse à plus d'un égard. Aussi conseillerons-nous à ceux qui se serviront de son livre de le contrôler sans cesse à l'aide des travaux qui l'ont précédé.

Émile Heitz.

P. S. Au moment où nous terminons ces lignes, nous recevons le 2e volume de l'édition de M. Pierron. Un article spécial que nous lui consacrerons nous permettra de revenir sur plusieurs points déjà traités et d'en aborder plusieurs autres que, faute d'espace, nous n'avons pas pu traiter encore.

194. — **Herzog Ernst.** Herausgegeben von Karl BARTSCH. Wien, Braumüller, 1869. In-8°, clxxij-308 p. — Prix : 16 fr.

Le poème du *Duc Ernest* a été composé, en dialecte bas-allemand, entre les années 1173 et 1180; on ne possède plus de cette rédaction primitive (A) que quelques fragments trouvés dans des reliures; ce poème a été renouvelé une première fois (B) sans doute encore au XIIe siècle, et une deuxième fois (D) vers la fin du XIIIe; en outre au XIVe siècle il a été mis en strophes destinées au chant (G), au XIIIe siècle il avait été traduit très-librement en latin (C), et c'est cette prose latine qui servit de base au XVe siècle (ou peut-être au XIVe) à une rédaction en prose allemande (F), imprimée plusieurs fois sans lieu ni date; entre 1206 et 1232, il fut imité en hexamètres latins par un clerc nommé Odon (E)[1]. — De ces sept versions, M. Bartsch a imprimé quatre : les fragments de A, et le texte de B, F et G; il y joindra peut-être quelque jour les trois autres, CDE. Chacun des textes qu'il donne est établi avec toutes les ressources de la critique, accompagné de variantes et suivi de notes détaillées. Dans une longue *Introduction*, après avoir examiné le rapport de chacune des rédactions avec les autres, la date de leur composition, leurs caractères linguistiques et métriques, etc. M. B. recherche : 1° la base historique de ce qui, dans le poème, s'appuie sur une tradition; 2° les sources de la partie purement fabuleuse. Cette seconde partie de son *Introduction* est d'un intérêt général, surtout le chapitre qui est consacré aux aventures merveilleuses d'Ernest en Orient. Le poème comprend en effet deux parties bien distinctes et d'un caractère tout différent, dont l'une, purement épisodique d'abord, a de plus en plus reculé l'autre au second plan. Le duc Ernest est le beau-fils de l'empereur Otton, qui a épousé sa mère Adelheid; un traître, le comte palatin Henri, le brouille avec l'empereur; Ernest tue Henri sous les yeux d'Otton. Il en résulte une grande et terrible guerre, à la suite de laquelle Ernest, à bout de ressources, se décide à quitter l'empire et à visiter le Saint-Sépulcre. Il part en effet, et quand il revient après quelques années sa mère et ses amis le réconcilient avec l'empereur. Tel est le cadre primitif, dans lequel on ne peut méconnaître un fondement historique. M. B. a retrouvé par une analyse pénétrante les éléments qui ont contribué à le former, et les confusions de personnages et de dates qui se sont peu à peu introduites dans la tradition; nous ne pouvons, faute d'espace, que renvoyer nos lecteurs à cet excellent chapitre, dont on ne saurait exposer ici les résultats sans entrer dans trop de détails.

La seconde partie du poème comprend les aventures d'Ernest pendant son séjour en Orient. Elle soulève un grand nombre de questions délicates que M. B. nous semble avoir résolues pour la plupart avec un grand bonheur. En effet plusieurs de ces aventures se retrouvent dans d'autres poèmes, qui les attribuent

---

1. Le poème d'Odon a été publié par D. Martene, *Thesaurus novus Anecdotorum*, t. III, p. 307 ss., d'après un manuscrit de Tours qui a disparu. Peut-être n'est-il que méconnu dans la bibliothèque de Tours; le fait s'est présenté plus d'une fois.

soit à Henri le Lion, duc de Braunschweig, soit à un Reinfrit, également duc de ce pays. M. B. démontre que, dans l'un et l'autre de ces poèmes, elles sont simplement tirées de l'une des rédactions du *Duc Ernest*, et qu'elles ont été appropriées par des poètes postérieurs à des héros pour lesquels elles n'avaient point été imaginées.

Reste donc à savoir quelle est leur origine. Ces aventures sont brièvement les suivantes : Ernest, parti de Constantinople avec une flotte nombreuse, la perd toute entière dans une tempête à l'exception d'un seul vaisseau, qui erre pendant deux mois sur la mer; les provisions vont manquer quand on aperçoit la terre. Ernest et ses compagnons débarquent : ils trouvent une ville et un palais splendides, mais déserts : c'est la ville de Grippia. Les habitants reviennent bientôt dans la ville avec leur roi, à la rencontre duquel ils s'étaient tous portés. Ces habitants ont des têtes de grues sur des corps humains; le roi ramène avec lui une belle princesse, la fille du roi des Indes, qu'il vient d'enlever après avoir tué ses parents. Ernest veut la délivrer : il s'en suit un combat, où le roi avec un grand nombre de ses hommes trouve la mort, ainsi que la jeune fille. — Ernest se rembarque; il arrive dans la mer caillée, où est la montagne d'aimant qui attire à elle tous les vaissaux à cause de leurs ferrements; celui du duc subit cette attraction et ne peut plus bouger. La famine fait périr beaucoup des compagnons d'Ernest; leurs cadavres sont enlevés par des griffons, qui les portent à leurs petits. Ernest et trois des siens se font coudre dans des peaux de bœufs et emporter par un des oiseaux gigantesques; arrivés à l'aire, ils se dégagent et errent dans une forêt. — Dans cette forêt est un fleuve, ils le suivent jusqu'à une montagne dans laquelle il s'engouffre. Ils construisent un radeau avec lequel ils s'engagent dans le canal souterrain, éclairé çà et là par une masse de pierres précieuses, dont Ernest détache la plus belle[1]. — Le fleuve débouche dans le pays des Arimaspes, dont les habitants n'ont qu'un œil au milieu du front; le roi reçoit avec honneur Ernest et ses compagnons. — Les Arimaspes sont en guerre avec les Pieds-plats, peuples dont les pieds énormes leur font de l'ombre quand ils se reposent; grâce aux Allemands le roi des Arimaspes est vainqueur et il les récompense en leur donnant des fiefs. — Ernest défait un autre peuple, composé d'hommes pourvus de si longues oreilles qu'elles leur tiennent lieu de vêtements. — Non loin de là demeurent les Pygmées, qui vivent dans la terreur perpétuelle des grues qui dominent leur pays; Ernest vient à leur aide et remporte la victoire sur les grues. — D'autres voisins des Arimaspes, les Géants cananéens, veulent leur imposer tribut; le duc Ernest sait encore faire triompher le roi qui lui a donné asile.—Au bout de six ans, Ernest quitte le pays des Arimaspes pour servir le roi d'Ubian (ou de Mauritanie) contre le roi de Babylone, qui veut le forcer à abjurer le christianisme; puis il parvient à Jérusalem, d'où il retourne en Europe.

---

1. Cette pierre, d'après le poème, fut donnée plus tard par le duc à l'empereur : c'est l'*Orphelin*, qui fut longtemps célèbre, et qui était enchâssé dans la couronne impériale; il fut perdu sans doute au XVIIIe siècle.

Ces aventures se divisent à leur tour en trois groupes distincts. Le premier comprend l'aventure avec les hommes à tête de grue, dont M. B. n'a pu découvrir la source; le troisième embrasse tous les récits qui suivent l'arrivée chez les Arimaspes et ne se compose que de réminiscences de fables antiques transmises par Isidore de Séville. Le second est le plus curieux et le plus intéressant : il renferme : 1° la fable de la mer caillée; 2° celle de la montagne d'aimant; 3° l'histoire des griffons dont Ernest se sert pour se faire transporter ailleurs; 4° la navigation souterraine. M. B. n'a pas manqué de faire remarquer la similitude à peu près complète de ces trois derniers contes avec trois épisodes des voyages de Sindbad le marin dans les *Mille et une nuits*. Quant à la mer *caillée* (en allemand *Lebermeer*), elle n'est pas moins célèbre en français qu'en allemand; elle est désignée dans un très-grand nombre de poèmes sous le nom de *mer betée* (voy. Gachet, *Gloss. du Chevalier au Cygne*, s. v. *beter;* F. Michel, *Charlemagne*, p. lxxiv; Diez, *Etym. Wb.* II, c, s. v. *beter*). Il est clair, comme l'a remarqué M. B., en citant à l'appui un très-curieux passage de Benjamin de Tudèle, que cette mer *betée,* où les vaisseaux ne pouvaient pas remuer, jouait primitivement le rôle de la montagne d'aimant en arrêtant les vaisseaux et en forçant de recourir aux griffons. Elle retient ainsi, dans la légende de S. Brandan, le vaisseau du saint, qui s'en tire d'ailleurs autrement; mais M. B. se trompe en voyant dans cet épisode du poème allemand sur S. Brandan, une imitation du *Duc Ernest,* attendu qu'il se trouve déjà dans la légende latine, antérieure en tout cas au XIIe siècle (voy. Jubinal, *la Légende de saint Braudaine*, p. 26 et 132). — La montagne d'aimant est mentionnée dans Philippe de Thaon (Wright, *Popular Treatises on Science,* p. 125) avant le milieu du XIIe siècle, et d'après le *Physiologus*, qui remonte beaucoup plus haut; mais on ne voit pas encore qu'elle attire les vaisseaux. — Comment ces contes orientaux (les Arabes les tiennent eux-mêmes de l'Inde) étaient-ils connus de l'auteur du *Duc Ernest?* C'est ce qu'il est impossible de dire. Ce qui paraît probable, c'est que la rédaction de toutes les aventures d'Ernest en Orient, appartient au même auteur; en effet il a substitué à l'oiseau Roc des Arabes, au Garouda du sanscrit (*Somadeva*, trad. Brockhaus, chap. 121[1]), des griffons; or les griffons, comme les Arimaspes et les Pygmées, appartiennent à la tradition classique où a puisé l'auteur pour son second groupe de récits. — Les renouvellements du poème allemand, suivant sans doute en cela le poème primitif, invoquent un livre latin conservé à Bamberg; il serait bien possible, comme le suppose M. Bartsch, que cette allégation fût véritable. En ce cas, le livre latin n'aurait sans doute contenu que le voyage en Orient; peut-être même ne le rapportait-il pas au duc Ernest, et est-ce l'auteur du poème allemand qui a eu l'idée de fondre deux récits qui n'ont en réalité aucun lien.

Non content de donner, autant que possible, pour les contes entassés dans ce

---

1. Il faut remarquer que dans le conte indien c'est sans le vouloir que le héros, qui est entré par hasard dans la peau d'un éléphant mort, est transporté par un « oiseau de la » race de Garouda » dans le pays des Rakshas.

voyage, les sources où ils ont été puisés, M. B. a rassemblé en grand nombre les passages d'auteurs du moyen-âge, surtout allemands, qui les ont reproduits ou y ont fait allusion. Dès 1809, Jacob Grimm avait signalé une frappante analogie entre certains épisodes du *Duc Ernest* et d'autres de la seconde partie de *Huon de Bordeaux*, telle que la conserve la rédaction en prose (faite d'après le poème manuscrit à Turin) qui se réimprime encore pour le colportage. Comme Ernest, comme Sindbad, Huon fait naufrage à la montagne d'aimant, est sauvé par un griffon, et s'embarque sur un fleuve qui traverse un souterrain illuminé de pierres précieuses. Il est très-probable, comme l'a conjecturé Grimm et après lui M. B., que le poème français a subi l'influence directe du récit allemand : ce qui semble le mettre hors de doute, c'est moins encore l'analogie des récits et surtout l'ordre dans lequel ils se suivent (tout autre que dans *Sindbad*), que la ressemblance frappante du cadre et de certains détails. Huon a tué le neveu de l'empereur Thierri comme Ernest le favori de l'empereur Otton; le voyage du duc français et du duc allemand a lieu après une longue guerre contre l'empereur, et l'un et l'autre, ce qui est le plus décisif, obtiennent leur grâce d'une façon à peu près identique : en demandant, incognito, à l'empereur de leur pardonner dans un moment où il ne peut rien refuser, à l'Église, après la messe de Noël dans le *Duc Ernest*, le jour du vendredi-saint dans *Huon*[1]. Le fait de l'imitation d'un poème allemand en français est tout à fait insolite; mais il est plus que probable que le trouveur français, si inférieur à son prédécesseur, qui a composé la suite de *Huon de Bordeaux*, connaissait les aventures d'Ernest par une des deux rédactions latines[2].

En voyant M. Bartsch publier à si peu de distance tant d'ouvrages importants sur des sujets aussi divers, on pourrait craindre qu'ils ne portassent les traces d'une composition trop hâtive. Le *Duc Ernest* au contraire est un travail mûri et fait avec autant de soin que d'érudition. L'auteur nous apprend en effet qu'il n'y a pas moins de douze ans qu'il le prépare. Dès 1862, il était à peu près terminé, et Uhland en avait accepté la dédicace : M. Bartsch n'a pu le consacrer qu'à sa mémoire. On voit que la fécondité vraiment extraordinaire du savant professeur de Rostock, s'explique par une longue et patiente incubation.

G. P.

---

1. Je me sers d'une fort mauvaise édition du siècle dernier.

2. Il est très-curieux que le cadre général de cette histoire est aussi celui du véritable *Huon de Bordeaux*, dont M. B. a fait remarquer la ressemblance avec *le duc Ernest*. Là aussi, Huon tue le fils de l'empereur, est exilé en Orient, où il a des aventures merveilleuses, et rentre finalement en grâce. Mais les différences sont immenses, et la coïncidence est, je le crois, tout à fait fortuite. Le continuateur a été singulièrement maladroit de reproduire ainsi, avec des variantes, l'histoire du héros qu'il empruntait au poème du XIIe siècle.

195. — **Arnauld de Brescia et les Romains du XIIe siècle**, avec une carte de Rome, par Victor CLAVEL, ancien élève de l'École normale, docteur ès-lettres[1], etc. Paris, L. Hachette, 1868. In-8°, ix-428 p.

Il n'y a pas très-longtemps que nous avons parlé, dans la *Revue*, d'Arnaud de Brescia, à propos du livre de M. Guibal[2]. Par un singulier hasard, le célèbre tribun-prophète a été l'objet d'un second ouvrage français dans le courant de la même année. Comme le travail de M. Clavel, loin d'apporter aucun fait nouveau au sujet qu'il traite, est de beaucoup inférieur à celui de M. Guibal, nous l'aurions peut-être passé sous silence, si les éloges qu'il a reçus dans la presse périodique ne prouvaient une fois de plus, et de la façon la plus affligeante, combien sont encore modestes chez nous les exigences des littérateurs académiques, quand il s'agit d'ouvrages de science. Nous ne voulons point fatiguer le lecteur en mettant sous ses yeux la moisson complète que nous venons de récolter dans le volume de M. Clavel, où l'on rencontre à côté de l'usage constant de sources apocryphes, l'intolérable abus d'une prétendue « méthode d'induction » qui permet à l'historien d'inventer les faits qu'il ignore, le manque absolu d'esprit critique et le culte exagéré de la *phrase* académique. Nous nous bornerons donc à quelques exemples, mais si l'on nous croyait injuste à l'égard de l'auteur, nous sommes prêt à fournir un supplément de preuves à l'appui de ce que nous avançons ici.

Nous avons signalé en première ligne l'usage de sources apocryphes. En effet l'un des auteurs favoris de M. Cl. est le trop fameux Gunther, le prétendu poète du *Ligurinus*, œuvre destinée à glorifier les hauts faits de Frédéric Barberousse. Or le plus mince savant de nos jours sait que le poème du *Ligurinus* est une mise en vers partielle de l'*Histoire* d'Othon de Freisingen, faite au XVIe siècle par Conrad Celtes ou l'un de ses amis et attribuée par lui à un moine, nommé Gunther, qui aurait vécu au XIIe siècle. C'est une de ces vérités littéraires qu'il n'est pas permis d'ignorer, surtout quand on a la prétention d'écrire l'histoire du XIIe siècle, et l'historien qui cite Gunther doit être mis sur la même ligne que le littérateur qui nous parlerait encore des vers de Clotilde de Surville, pour caractériser la poésie du moyen-âge, ou que le docteur en droit canon qui s'appuierait sur les fausses Décrétales[3]. Le poème du soi-disant Gunther n'en est pas moins aux yeux de M. Cl. un des plus précieux documents pour l'histoire d'Arnaud et le seul regret qu'il professe à son égard, c'est de ne pas le voir plus explicite dans ses renseignements. Les sagaces observations qu'il fait de temps à autre (p. 131, 256, etc.) sur la concordance du faux Gunther et d'Othon de Freisingen, sont naturellement des plus amusantes[4]. M. Cl. n'est pas plus

1. Cet ouvrage est la thèse qui a valu à M. Clavel le grade de docteur. — [Réd.]
2. *Rev. crit.*, 1869, art. 2.
3. On trouvera les renseignements les plus récents sur le poème du *Ligurinus* dans l'un des appendices du beau livre de M. Kœpke sur Hrotsuit de Gandersheim, récemment annoncé dans la *Revue*, 1869, art. 95.
4. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Cl. ne sait pas même au juste quand son auteur favori a composé son ouvrage et qu'il varie là-dessus considérablement. Voy. p. 81 et 131.

heureux pour les auteurs modernes qui se sont occupés d'Arnaud. Celle de toutes les biographies du tribun romain qu'il paraît préférer de beaucoup, et qu'il s'est même, à ce qu'il paraît, fait traduire en partie par de bienveillants amis, c'est celle de Francke qui a paru en 1825. Malheureusement M. Cl. ne pouvait placer plus mal ses affections; le livre de Francke, comme le disait il y a vingt ans déjà un biographe français d'Arnaud[1], ne mérite pas le nom d'histoire, c'est plutôt un roman. M. Cl., qui prétend avoir épuisé la littérature du sujet, ne connaissait pas, il est vrai, le travail de M. Quirin; il ne connaissait pas non plus les travaux postérieurs allemands, dont les auteurs ont qualifié fort sévèrement Francke; mais nous ne comprenons pas davantage qu'il ait pu répéter ingénuement certains dires de cet écrivain, quand il n'en trouvait trace dans ses sources[2].

Ce n'est pas seulement l'emploi de sources apocryphes que nous reprochons à l'auteur. Il est des sources importantes qu'il ne connaît point, telles que les œuvres de Gerhoh de Reichersperg. Il le nomme bien quelque part (p. 308), mais il est allé puiser ses renseignements dans les notes d'une *tragédie* italienne du siècle passé. Il le cite même en un autre endroit (p. 181), mais comme il l'appelle *Gérard de Reicherspeg*, il est évident de prime-abord qu'il ne l'a point lu; au reste, il n'en a pas la prétention, et renvoie à Smidt (*sic*), *Histoire des Allemands*. Or ce J. M. Schmidt est un historien de la fin du XVIIIe siècle, occupant à peu près dans la littérature historique allemande la place que tient chez nous Anquetil. Schmidt n'avait certainement pas lu Gerhoh dans l'original et avait puisé sa citation ailleurs. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus curieux. Vérification faite, M. Cl. n'a pas même eu entre les mains l'ouvrage allemand, mais il a puisé son savoir — avec les fautes d'impression — dans Gibbon qui donne au vol. XII, p. 236, de son *Histoire de la décadence de l'empire*, la citation de Schmidt avec le passage de Gerhoh. Cela peut suffire à caractériser la manière de travailler de notre auteur.

Nous avons dit de plus que M. Cl. avait découvert « une patiente méthode » d'induction » grâce à laquelle il suppléait très-souvent au silence des sources, en inventant les faits dont il avait besoin. C'est ainsi qu'il nous raconte qu'Arnaud étudia le droit à Bologne sous Irnerius, et en général l'histoire détaillée de sa jeunesse, dont nous ne savons *absolument rien*. Sans doute « aucun document ne » mentionne ces faits, » mais « cela du moins est vraisemblable » et d'ailleurs où « pourrait-il mieux avoir appris ce qu'il savait des origines de Rome, etc.? » Des arguments de ce genre suffisent à M. Cl. soit qu'il nous raconte l'histoire en partie fort mythique du séjour d'Arnaud en France et qu'il nous montre « le » clergé français prononçant déjà avec une sainte horreur » le nom du jeune homme, alors parfaitement inconnu dans notre pays, soit qu'il nous le montre « présentant à ses concitoyens abâtardis de Brescia, des institutions républicaines » puisées dans Tite-Live, » ce qui est un tableau de pure fantaisie.

---

1. A. Quirin, *Arnaud de Brescia*. Strasbourg, 1847. In-8°.
2. P. ex. le séjour à Bologne, le nom de Leeman qu'il prit à Zurich, etc., etc.

Le sens critique aussi fait complétement défaut à notre auteur, sans quoi il ne s'imaginerait pas que certains passages de Platina, Tritheim, Tschudi, Léger et autres auteurs du XVe et du XVIe siècle, qu'il imprime dans les *pièces à l'appui*, aient la moindre valeur, comme sources, pour l'histoire du XIIe siècle. On ne peut rien voir de plus curieux que l'argumentation à laquelle il soumet le passage de Tritheim sur un certain Arnolphe (p. 300) pour nous fournir au moins *un* fragment authentique des discours d'Arnaud ; des observations semblables seraient à faire en grand nombre sur ce qu'il dit des hérésies en général et des Vaudois en particulier[1].

Enfin nous avons remarqué dans le présent ouvrage cette recherche continuelle de la *phrase*, qui est malheureusement une des plaies les plus vives de notre littérature *scientifique*. Le volume de M. Cl. est rempli d'exemples de ce genre; nous nous bornerons à relever la prosopopée dans laquelle le monde crie au pape Adrien : « Pourquoi, moine obscur, etc.? » et la belle période ou M. Cl., entraîné par son enthousiasme, affirme, entre autres choses, que le souvenir d'Arnaud de Brescia, provoqua les actes d'indépendance de Guillaume Tell, de Tell, l'humble archer de la légende, qui, s'il avait jamais vécu, n'aurait certes pas entendu parler du tribun romain[2]. Il y aurait encore bien des observations de détail à faire[3], pour montrer combien peu M. Cl. comprend l'époque qu'il décrit. Nos lecteur souriraient sans doute en voyant le terrible justicier Frédéric Barberousse « retoucher ses discours dans le silence du cabinet[4] » (p. 318), et comprendraient sans peine que M. Cl. n'a jamais ouvert les codes de Théodose et de Justinien, en l'entendant affirmer que « les légistes du moyen-» âge, payés par l'empire, interprétaient les lois dans le sens despotique, on » peut dire, les dénaturaient (p. 254). »

Rien n'est plus caractéristique aussi que l'indécision perpétuelle de l'auteur au sujet des opinions de son héros. Tantôt Arnaud est presque un Luther, tantôt c'est un bon catholique, tantôt c'est un philosophe, tantôt la question est si

---

1. Nous voulons seulement relever une assertion qui se rattache à un article de la *Revue* (1866, art. 18) mal compris par l'auteur (p. 54). M. Paul Meyer n'y a point parlé de l'âge des Vaudois en général, mais de celui de la *Nobla Leyczon* en particulier. Or s'il est à peu près certain que cette dernière date du XVe siècle, il est au moins aussi certain que Pierre Valdo a vécu vers la fin du XIIe siècle, ce qui est dit par M. Meyer à la p. 38 de l'article précité.

2. Pourquoi orner les vérités les plus simples de noms d'auteurs? Exemples : « L'his-» toire des hommes se rattache à l'histoire des choses, comme l'a dit éloquemment Am-» père. » — « Les institutions qui tombent sont comme des tours qui s'écroulent. Maxime » Du Camp. » — « Qui peut sonder le cœur humain? comme dit très-bien Henri » Martin. » Etc.

3. Pourquoi rééditer (p. 184) la vieille anecdote de Mummius à Corinthe, en l'enrichissant de ce commentaire naïf : « Ce trait est caractéristique? » Et pourquoi nous communiquer ce fait important qu'en l'an de grâce 1824, il n'y avait qu'une seule baignoire à Rome? (p. 210).

4. Je n'ai pas pu comprendre pourquoi M. Cl. appelait si sévèrement un des meilleurs historiens du moyen-âge, Othon de Freisingen, « plat, diffus et monotone » (p. 318), lui qui admire tant le *Ligurinus* de Gunther, qui n'est qu'un pastiche versifié d'Othon.

compliquée que « les docteurs du moyen-âge eux-mêmes seraient embarrassés » de la trancher, et même une fois M. Cl. (qui pourtant écrit la biographie d'Arnaud!) déclare que « l'examen de la question n'est pas de sa compétence » (p. 35). Parlerons-nous encore de la table des sources, où figurent des tragédies et l'*Histoire du moyen-âge* de M. Duruy, mais où manquent des ouvrages comme celui de Neander sur saint Bernard, ceux de Reumont, Raumer, Quirin, etc., et où les titres sont cités de la façon la plus bizarre? Il est temps de s'arrêter et d'en finir avec un ouvrage qui n'aurait pas dû nous arrêter aussi longtemps, si la dure nécessité de protester au nom de la science n'obligeait quelquefois la critique à parler. — La carte de Rome, jointe à l'ouvrage, est bien faite[1].

Rod. Reuss.

---

196. — **Ulrich Zwingli nach den urkundlichen Quellen,** von J. C. Mœrikofer. Leipzig, S. Hirzel, 1869. T. II. xvj-527 pages. — Prix : 10 fr.

Nous avons déjà rendu compte (*Revue critique,* 1869, t. I, p. 204 et 205) du premier volume de cet intéressant ouvrage. Le second volume, qui vient de paraître, se distingue par les mêmes qualités que le précédent. C'est toujours la même sûreté d'informations puisées aux sources originales, et la même richesse de faits. En général on n'a guère écrit sur les réformateurs du seizième siècle que pour les exalter ou les dénigrer. M. Mœrikofer a visé à l'impartialité; il a voulu peindre Zwingli tel qu'il fut, persuadé, comme il le dit lui-même, que la véritable grandeur n'a pas besoin qu'on cache ses faiblesses.

L'histoire de Zwingli est inséparable de celle de la Suisse allemande à cette époque. La réformation du seizième siècle n'agit pas seulement sur les croyances religieuses; elle fit sentir son influence sur toutes les sphères de la vie humaine là où elle réussit à s'établir. La Suisse protestante de langue allemande doit certainement en grande partie à son réformateur d'être ce qu'elle est, c'est-à-dire un des pays les plus éclairés du monde, et on peut ajouter un des plus heureux. En particulier, si Zurich est devenu l'Athènes de la Suisse, c'est à l'impulsion libérale qu'il donna à l'instruction publique qu'elle en est redevable, ainsi que le fait remarquer M. M. Il ne faut par conséquent pas s'étonner que l'auteur ne se soit pas renfermé dans les limites restreintes d'une simple biographie, et que, en racontant la vie du réformateur, il ait tracé en même temps le tableau d'une des périodes les plus remarquables de l'histoire de son pays.

Le côté théologique est suffisamment mis en lumière pour donner une idée des principes essentiels de Zwingli au grand public auquel M. M. adresse son ouvrage. Je suis toutefois tenté de croire qu'un chapitre dans lequel ses conceptions religieuses auraient été exposées dans leur liaison logique n'aurait pas été

---

1. Le tableau de Rome, au XIIe siècle, est relativement une des parties les mieux traitées de l'ouvrage; il n'est que juste d'observer que l'auteur lui-même reconnaît tout le parti qu'il a pu tirer pour ce chapitre, de l'excellente *Histoire de Rome,* de Grégorovius.

inutile. Rien, ce me semble, ne pouvait faire mieux comprendre le caractère particulier de son génie et de sa nature morale. Il est bien vrai que tous ses ouvrages sont indiqués et plus ou moins rapidement analysés à la date respective de leur composition, disposition qui a l'avantage d'en faire bien connaître l'origine et le but. Mais il est douteux que le lecteur conserve un souvenir assez net de ces indications et de ces appréciations éparses en tant d'endroits différents, pour pouvoir s'en faire lui-même une vue d'ensemble. Peut-être aussi M. M. aurait pu consacrer quelques pages de plus aux principaux écrits du réformateur, en particulier à la *Christianae fidei brevis et clara expositio ad regem christianissimum,* la dernière des productions de Zwingli et celle dans laquelle se trouve l'expression la plus caractéristique de ses sentiments religieux. Il faut reconnaître cependant que M. M. en fait bien connaître l'esprit et les tendances, et qu'il en rapporte ce qu'il y a de plus propre à faire impression, entre autres ce qui y est dit du salut des sages de l'antiquité. Enfin il n'aurait peut-être pas été superflu de donner dans un appendice ou dans les notes un catalogue de ses écrits et des éditions qui en ont été faites jusqu'à présent. Ce qui en est dit à la p. 466 ne manque pas d'intérêt, mais ne me paraît pas suffisant.

Quoi qu'il en soit de ces observations, qui ne portent d'ailleurs que sur des détails ou des points accessoires, l'ouvrage de M. Mœrikofer est un travail très-important pour l'histoire de la réformation. On n'a rien de plus exact et de plus complet sur Zwingli. Il est appelé, ce me semble, à un grand succès, principalement parmi les protestants de la Suisse allemande, qui seront sans doute heureux d'y trouver l'expression de leurs sentiments religieux et de leurs sentiments patriotiques.

Michel NICOLAS.

---

197. — **Étude historique sur la Chambre de commerce de Bayonne,** par Henri LÉON. Paris, Michel Lévy frères (imp. Crugy à Bordeaux), 1869. In-8°, 174 p.

Originaire de Bayonne, appartenant à une famille qui occupe un rang distingué parmi les négociants de cette ville, l'auteur du livre dont nous venons de transcrire le titre, l'a composé avec amour; il a compulsé d'anciennes archives qui restaient oubliées; il en a extrait des faits curieux qu'il a encadrés dans un récit intéressant. Après avoir signalé la création du conseil de commerce en 1700, et la formation des chambres particulières en 1701, il montre une de ces chambres établie à Bayonne en 1726. Elle eut dès ses débuts à lutter vivement contre les fermiers-généraux; elle se prévalait des priviléges accordés à la ville par divers rois et elle réclamait avec force l'exemption de certaines taxes. Le débat dura plus d'un demi-siècle. Les événements politiques favorisaient parfois le mouvement commercial de Bayonne, qui éprouvait, en d'autres circonstances, une décadence marquée. Afin de les ramener Louis XVI décrêta en 1784 la franchise du port, mais la révolution vint donner aux affaires une direction nouvelle. De longues guerres avec l'Espagne et la Grande-Bretagne arrêtèrent les expéditions maritimes. En 1807 et en 1808, l'empereur s'arrêta à Bayonne, et

la chambre fit de son mieux pour appeler sa sollicitude sur les intérêts commerciaux. Dès le début de la Restauration, elle fit des démarches persévérantes pour obtenir le rétablissement de la franchise; et elle reçut une promesse du duc d'Angoulême; en définitive ces efforts restèrent infructueux. Sous le règne de Louis-Philippe, l'amélioration du passage de la barre très-dangereuse de l'Adour, l'établissement d'un remorqueur, les traités commerciaux avec l'Espagne, furent les objets principaux dont on eut à s'occuper. Tous ces faits sont exposés en détail et appuyés sur des documents officiels. Il serait fort désirable que l'histoire des chambres de commerce de chacun des grands centres maritimes ou commerçants fût écrite avec autant de soin; la réunion de ces monographies fournirait de précieux matériaux pour une histoire générale du commerce français au XVIIIe et au XIXe siècle, livre encore à faire. M. H. Léon a joint à son étude un tableau offrant la liste des membres de la chambre de Bayonne, depuis 1726 jusqu'en 1869; il y a annexé également une planche qui offre les images successivement empreintes sur les jetons de présence, distribués depuis plus d'un siècle et demi; dans cette période ces jetons, qui portent habituellement d'un côté les traits du souverain, de l'autre un navire qui a été dessiné sous divers aspects, ont varié huit fois.

VARIÉTÉS.

Une représentation religieuse à Auriol en 1534.

Dans un récent article (ci-dessus p. 184) on insistait sur la rareté des témoignages qui constatent l'existence de mystères représentés dans le Midi de la France. Jusqu'à ce jour l'usage des représentations dramatiques et religieuses dans les pays de langue d'oc n'est attesté que par les deux mystères de Sainte Agnès et de Saint Jacques, le premier du XIVe, le second du XVe siècle, et par la mention (rapportée p. 184, note 3) de l'histoire de sainte Marie Madeleine jouée à Grasse entre 1595 et 1606. Voici qu'un lecteur bienveillant nous adresse un numéro du *Mémorial d'Aix* (5 sept. 1869), contenant un article, signé T. Sabatier, où sont insérés la traduction et quelques extraits en original d'un acte notarié de 1534 par lequel un certain nombre d'habitants d'Auriol s'engagent à jouer à la Pentecôte prochaine le jeu de la Conversion de sainte Marie Madeleine. La place nous manque pour en dire plus long sur cette pièce intéressante à divers égards, et qui notamment donne la distribution des rôles. Constatons que jusqu'à présent les représentations de ce genre paraissent confinées à la Provence. P. M.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

d'introduction au suivant. — P. 47. E. PLEW, *Sur la rhétorique de Notker;* texte presque complet de cet ouvrage, d'après un ms. de Bruxelles. — P. 66. J. HAUPT, *Deux fragments en ancien haut-allemand;* ils appartiennent à la trad. du traité d'Isidore de Séville, dont de longs morceaux ont été publiés. *Blanschandin*, fragment d'un poème en moy. haut-all. Ce fragment, heureusement retrouvé par M. Haupt, constate pour la première fois l'existence d'une imitation fort développée du poème publié il y a deux ans par M. Michelant (voy. *Rev. crit.* 1867, art. 118). — P. 74. O. KARNUTH, Sur l'*Annolied;* l'auteur démontre que dans ce poème non-seulement les faits (ce qui était déjà connu), mais même un grand nombre d'idées et d'expressions sont empruntées à des auteurs anciens, notamment à Lucain, à Justin et à Boëce. — P. 82. C. SCHRŒDER, Sur *Gesta Romanorum*. cap. LXVIII; restitution d'après des mss., de quelques phrases anglaises omises dans les éditions. — P. 83. Le même, *Beide,* employé pour désigner *trois,* et même *quatre*. — P. 84. F. LIEBRECHT, *Contes et poésies populaires en flamand*. — Bibliographie. *Alt-isländische Volksballaden u. Heldenlieder d. Færinger, zum ersten Male übersetz von* P. T. WILLATZEN; Breme, 1865; compte-rendu très-développé par K. MAURER. On y trouve des renseignements précis sur l'état actuel de l'Islande. — *Jon Thorkelsson Æfisaga Gijurar Thorvaldssonar*, Reykiavik, 1868; par le même. — *Bayerisches Wœrterbuch von* J. Andreas SCHMELLER, 2te *Ausgabe.... bearbeitet von* K. FROMANN; München, 1869. Simple annonce de la première livraison de cet important ouvrage. — *Buch d. Bündth-Ertznei, von* HEINRICH V. PFOLSPRUNDT..... *hgg. von* H. HŒSER u. A. MIDDELDORPF. Berlin, 1868. Livre de médecine médiocrement publié. — *Das Brot im Spiegel schweizerdeutscher Volsprache u. Sitte*. Leipzig, Hirzel. — Mélanges. Compte-rendu des séances de la section germanique du 26e congrès des philologues, à Wurzbourg, 1-3 oct. 1868.

2e cahier[1].

E. KŒLBING, *La Saga de Parceval et ses sources*. L'auteur constate par une comparaison détaillée que cette Saga est imitée d'assez près du récit de Chrestien de Troyes, tel qu'il est contenu dans les plus anciens mss., c'est-à-dire sans le prologue (certainement ajouté, voy. *Rev. crit.*, 1866, II, 131) du ms. de Mons, et sans les suites. — P. 181. C. SCHRŒDER, *Sur le jeu [dramatique] de Redentin*. — P. 197. A. HŒFER, *Études phonétiques, lexigraphiques et onomastiques*; 15 notes ou notices se rapportant principalement au bas-allemand et au gothique. — P. 226. F. LIEBRECHT, *Sur l'histoire littéraire de Wolfdietrich*. Dans les *Plants, pourtraicts et descriptions de plusieurs villes*, etc. de Du Pinet (Lyon, 1564, fol.). M. L. trouve la légende de Wolfdietrich rattachée, dans un intérêt généalogique, à l'histoire des comtes de Sault (en Provence). — P. 239. K. BARTSCH, *Sur le* Grégoire *d'Hartmann*. Collation du ms. du Vatican publié par Greith dans son *Specilegium Vaticanum*. — P. 243. R. KŒHLER, *Sur le « Spruch von aim Kœnig » mit Namen Ezel;* » rapprochement entre divers textes qui caractérisent par le même trait l'état d'une profonde préoccupation. — P. 246. Le même, *Sur Tristan*. — Bibliographie. *Bayerisches Wœrterbuch von* J. Andreas SCHMELLER. Le critique, K. J. SCHRŒER, désapprouve le plan adopté par la commission historique de Münich. — *Volkstænze im deutschen Mittelalter, von* W. ANGERSTEIN (Berlin, Lüderitz); ouvrage très-insuffisant.

---

1. Le titre constate une modification dans la rédaction : « ... begründet von Fr. Pfeiffer, » unter mithilfe von Joseph STROBL, hgg. von K. BARTSCH. »

corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

Sous presse pour paraître prochainement

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. T. I. 1re partie. Cette traduction autorisée par l'auteur et l'éditeur et faite par MM. G. Paris et A. Brachet, sera à l'égard de la partie française considérablement augmentée.

L'ouvrage complet se composera de trois ou quatre volumes.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

E. MARTIN Le Besant de Dieu von Guillaume Le Clerc de Normandie, mit einer Einleitung über den Dichter und seine sæmtliche Werke. In-8°. 4 fr.

En vente chez F. C. W. Vogel, libraire à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

G. GRŒBER Die handschriftlichen Gestaltungen der Chanson de Geste « Fierabras » und ihre Vorstufen. Gr. in-8°. 3 fr. 25

En vente chez Braumüller, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

M. LAUER Grammatik der classischen armenischen Sprache. 1 vol in-8°. 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 41 Quatrième année 9 Octobre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen-âge. 1 vol. in-4°. 20 fr.

C. GAUCHET Le plaisir des champs avec la venerie, pescherie et volerie, poème en quatre parties. Édition revue et annotée par P. Blanchemain. 1 vol. in-12, cartonné percaline rouge. 5 fr.

J. OPPERT Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

E. DU MÉRIL Histoire de la comédie ancienne. T. II. 1 vol. in-8°. 8 fr.

A. P. MADSEN Antiquités préhistoriques du Danemark. — L'âge de pierre. — 1 vol. in-fol. orné de 45 pl. 48 fr.

G. STEPHENS The old northern runic monuments of Scandinavia and England now first

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Archiv für Litteraturgeschichte, herausgegeben von Richard Gosche. T. I, 1re livraison (Leipzig, Teubner, in-8°. — Prix : 16 fr. par an).

[Cette publication périodique est la continuation, sous une forme un peu différente, de l'*Annuaire pour l'histoire littéraire,* dont le premier volume, paru en 1866, n'a pas eu malheureusement de successeurs. A passer de la librairie Dümmler dans celle de Teubner, l'ouvrage a gagné certainement pour l'exécution matérielle et nous espérons qu'il y trouvera désormais des conditions d'existence assurée ; nous ne voyons pas au contraire quel avantage M. Gosche peut trouver à substituer la forme du journal trimestriel à celle de l'*Annuaire.* Dès la première livraison, nous rencontrons un travail interrompu à la moitié, et le cas se renouvellera sans doute souvent; cet inconvénient est celui de toutes les *Revues;* mais ici il n'est compensé par rien, puisque l'*Archiv* n'a d'autre prétention à l'actualité que de donner des comptes-rendus *annuels.* — M. Gosche a ajouté à son plan primitif des revues annuelles des principales littératures européennes; c'était une addition que nous lui conseillions dans notre article sur son volume de 1866 (voy. *Rev. crit.*, 1866, t. II, art. 165). Il paraît au contraire, pour son *Tableau annuel* des travaux d'histoire littéraire, vouloir s'en tenir au système suivi dans le *Jahrbuch für Litteraturgeschichte;* nous avons dit déjà pourquoi nous le trouvions peu pratique. Cette fois encore, l'entreprise de M. Gosche débute avec un arriéré; il a l'intention, dans cette première année, de passer en revue les années 1865, 66 et 67, ce qui lui laissera encore deux ans, 1868 et 69, à traiter en 1870, et ne lui permettra d'être au courant qu'en 1871. Peut-être aurait-ce été le cas de laisser toute la place, dans ces premières livraisons, aux *Comptes-rendus* des littératures et au *Tableau* des travaux d'histoire littéraire. — Nous nous félicitons vivement de voir reparaître une publication si utile, dirigée avec tant d'intelligence, et qui, nous le répétons volontiers, sous la nouvelle forme comme sous l'ancienne, est indispensable à tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire.]

I. P. 1. K. Steinhart, *les Caractères et les situations dans Euripide;* étude littéraire et morale intéressante. — P. 48. F. Liebrecht, *Sur l'histoire littéraire de Hugdietrich et Wolfdietrich;* cet article a également paru dans la *Germania;* voyez la couverture de la *Revue critique,* 1869, t. II, n° 40. — P. 63. Cholevius, *la Signification des symboles dans le* Conte du Serpent *de Gœthe;* interprétation nouvelle et, à ce qu'il nous semble, aussi peu assurée que les autres, d'une allégorie de Gœthe qui n'a en réalité qu'un mince intérêt. — II. *Mélanges.* P. 90. H. Lotze, *la Littérature judéo-allemande;* annonce intéressante, avec citations, de publications prochaines relatives à cette littérature curieuse et à peu près inconnue. — P. 101. Gosche, *le premier Roman littéraire allemand;* ce roman, appelé *Lesbia,* a paru en 1690, et a pour auteur Joachim Meier de Perleberg; le livre français dont il a traduit les deux premiers livres et imité les autres est l'ennuyeux roman, assez célèbre dans son temps, de La Chapelle, *les Amours de Catulle* (1re édition, Paris, 1685). — P. 105. R. Hildebrand, *l'Auteur de la* Philosophie des Quenouilles; M. H. a découvert ingénieusement que l'auteur de ce livre curieux (1re édition, Chemnitz, 1705) s'appelait Johann Georg Schmidt et était de Reinssfeld en Thuringe; M. R. Kœhler, dans une note additionnelle (p. 108) établit que ce Schmidt mourut en 1722. — P. 110. M. Bernays, *une petite Addition aux œuvres de Bürger;* fragment d'une traduction du *Midsummer Night Dream,* qui ne fait pas regretter le reste. — P. 116, Gosche, *une Parabole mise sous le nom de Bürger,* et dont l'auteur réel est inconnu. — P. 117. S. Hirzel, *la Requête de Gœthe pour la nomination de Schiller à Jena;* reproduction de l'original. — III. P. 119. Chaulieu et Gosche, *le Mouvement de la littérature française dans les années* 1865-67 (première partie). Cette esquisse rapide paraît bien conçue et

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 9 Octobre — 1869

Sommaire : 198. HOFFMANN, Des traductions d'Aristote chez les Syriens. — 199. POLAK, Observations sur les scholies de l'Odyssée. — 200. SWINDEREN, Dissertation sur les Tables de Malaga et de *Salpensa;* GIRAUD, la *Lex Malacitana*. — 201. TITE-LIVE, livres III-VI publiés d'après le palimpseste de Vérone, par MOMMSEN. — 202. PALACKY, Des rapports de la secte Vaudoise avec les anciennes sectes en Bohême. — 203. ROCHAMBEAU (DE), La famille de Ronsart. — 204. LE ROY, Les anciennes fêtes genevoises. — Variétés. Le R. P. Theiner et le ministère des affaires étrangères.

198. — **De Hermeneuticis apud Syros Aristoteleis.** Jo. Georgius Enr. HOFFMANN scripsit, adjectis textibus et Glossario. Leipzig, Hinrichs. In-8°, 218 p. — Prix: 17 fr. 35.

Voici un ouvrage qui sera certainement accueilli avec faveur par tous ceux qu'intéressent encore les hautes spéculations de la philosophie et l'histoire des doctrines parmi les hommes. On connaissait, depuis longtemps, le rôle considérable qu'Aristote a joué chez les Arabes, parce que les philosophes Maures-Espagnols ont servi quelquefois d'intermédiaire entre les scholastiques du moyen-âge et le fondateur de l'école peripatéticienne. Ce que l'on savait moins bien, c'était la voie qu'avaient suivie les doctrines d'Aristote, pour passer de l'Attique aux rives du Tigre et de l'Euphrate. On aurait pu croire, tout d'abord, que les écoles alexandrines, dites néo-platoniciennes, mais qu'on nommerait peut-être avec autant de raison anti-platoniciennes, avaient servi de canal pour transmettre à l'Arabie les sciences philosophiques de la Grèce. Cependant, des études récentes ont démontré la vérité d'une hypothèse qu'on pouvait former déjà, tant elle paraissait naturelle. Il était permis de croire, en effet, que les peuplades asiatiques, mises de si bonne heure en contact avec les Grecs, avaient communiqué aux Arabes le trésor de connaissances philosophiques, qu'elles avaient puisées dans leurs fréquentes relations avec les races studieuses de la Grèce. Les Syriens semblaient réclamer, avant tous les autres, l'honneur d'avoir joué ce rôle d'intermédiaire en transmettant à leurs voisins et à leurs vainqueurs les sciences dont ils étaient dépositaires. Hâtons-nous d'ajouter aussi que ce fait, entrevu depuis un siècle, est désormais irrévocablement acquis à l'histoire.

Les Assemani et en particulier le plus illustre d'entre eux, l'auteur de la *Bibliotheca orientalis*, ont eu plus d'une fois occasion de soulever la question des études philosophiques chez les Syriens; toutefois on ne trouve chez eux, malgré leur vaste érudition, que des renseignements incomplets, et encore ces renseignements demandent-ils à être sévèrement contrôlés. Les doctes Maronites n'ont jamais eu, en effet, entre leurs mains qu'une faible partie des élucubrations syriennes sur la philosophie. Il était réservé au Musée Britannique de nous présenter, dans la célèbre collection recueillie au couvent de Sainte-Marie Deipara de Nitrie, l'ensemble des documents les plus anciens et les plus précieux qui

existent sur cette matière. Explorés en 1852, et décrits dans le *Journal asiatique* par M. Ernest Renan, ces monuments avaient clairement démontré que l'Organon d'Aristote était parvenu aux Arabes par les chrétiens de la Syrie. Ce fait, considéré comme certain, avait permis à M. Renan d'affirmer, sans trop de témérité, que jamais arabe ne fut capable de lire Aristote dans les textes originaux [1].

Depuis lors, aucun ouvrage sérieux n'est venu accroître le trésor des connaissances acquises sur une matière si intéressante pour l'histoire de la philosophie, et M. Renan lui-même n'a point tenu la promesse qu'il avait faite de publier intégralement quelques-uns des manuscrits du Musée Britannique décrits par lui dans le *Journal asiatique*. Mais M. Hoffmann nous donne un volume très-important, que nous souhaitons voir suivi de plusieurs autres.

Petermann a rapporté, de son voyage en Orient, un manuscrit incomplet où se trouvent contenus de précieux fragments des ouvrages d'Aristote. Ce sont ces fragments que le docte orientaliste déjà nommé vient de publier sous le titre mentionné en tête de cet article, et il les accompagne de notes savantes, de documents nombreux, qui n'ajoutent pas une médiocre valeur à son intéressant volume. Énumérer le contenu de cet ouvrage nous semble le meilleur moyen d'en faire connaître l'importance et l'utilité.

Il s'ouvre par une dissertation sur les différentes versions du Περὶ ἑρμηνείας, sur leurs rapports avec le texte grec et sur leur valeur au point de vue de la critique. On savait qu'Aristote avait été traduit, en partie du moins, à diverses reprises par les Syriens, et M. Hoffmann n'a pas encore dit probablement le dernier mot là-dessus. Ce qui est acquis désormais à la science, c'est que traduit d'abord au ve siècle, le livre du Περὶ ἑρμηνείας le fut encore au VIIe. On croyait sur des indications inexactes fournies par Assemani, qu'il existait trois versions, l'une faite par Probus, la seconde par Jacques d'Edesse et la dernière enfin par Georges, évêque d'Arabie. Mais le savant éditeur démontre, d'une façon assez concluante, par d'ingénieux rapprochements et par une minutieuse comparaison des textes dont il a eu connaissance, qu'il n'existe en réalité que deux versions du Περὶ ἑρμηνείας. Celle qu'Assemani et M. Renan après lui attribuent à Jacques d'Edesse, n'est pas différente de celle qu'on lit dans le manuscrit de Berlin et dans le commentaire de Probus, si l'on en excepte quelques variantes, fournies par les mss. de Paris, de Rome et de Florence. Plus ancienne que celle de Georges, la version de Probus lui est cependant bien inférieure sous le rapport de l'exactitude et de l'élégance. Georges paraît avoir eu entre les mains un meilleur manuscrit et en avoir rendu le texte plus fidèlement. La vérité de toutes ces affirmations ressort clairement du paragraphe second, où M. H. compare entre eux les six premiers chapitres du Περὶ ἑρμηνείας, d'après les manuscrits de Berlin et de Paris qui contiennent la version de Probus, et d'après celui de Londres qui présente la traduction de Georges.

---

1. *Journal asiatique*, IVe série, t. XIX, année 1852, avril, p. 293, 333; cf. *De philosophia peripatetica apud Syros*. 1852.

Dans le paragraphe IIIe, M. H. édite le reste du texte syriaque de la version de Probus, à l'exception d'un assez court fragment, que la perte d'un feuillet dans le ms. de Berlin ne lui a point permis de publier. Cette lacune est regrettable et nous sommes étonné que l'éditeur ne se soit pas fait envoyer cette page de Paris ou de Rome. Comme ce texte n'est qu'une version du grec, M. H. a cru pouvoir se borner à comparer dans les notes les deux textes, l'original et la traduction, en indiquant par les lettres de l'alphabet les divers manuscrits grecs d'Aristote employés par Becker et Waitz.

Le paragraphe IVe présente les sept premiers chapitres d'une version arabe du Περὶ ἑρμηνείας, qui auraient trouvé plus logiquement leur place au paragraphe second. Le paragraphe V^e contient le texte du commentaire de Probus, sa traduction et de nombreuses annotations. Le paragraphe VIe est consacré à des notices sur Probus, sur Georges, évêque d'Arabie, et sur Bazvad. Ce dernier personnage, peu connu jusqu'à ce jour, est auteur d'une espèce de Dictionnaire philosophique, renfermé dans le manuscrit de Petermann, auquel M. H. a fait de fréquents emprunts. L'ouvrage est clos par un lexique.

Cet énoncé rapide et ce résumé, tout sec qu'il peut paraître, suffisent certainement pour montrer l'importance de ce volume. Mais il faut le parcourir en entier pour connaître exactement tout ce qu'il contient de véritable érudition et, par suite, tout ce qu'il a dû coûter à son auteur de laborieuses et patientes recherches. Ce n'est pas à dire toutefois que nous n'ayons quelques réserves à faire et de sérieuses observations à consigner ici. Il y a dans cet ouvrage, en apparence assez méthodique, un désordre de détail qui n'est certainement pas un effet de l'art. Pour se servir avec fruit de ce livre, il faut commencer par faire une étude minutieuse des abréviations, dont la clef, au lieu d'être présentée en un seul endroit et avec uniformité, se trouve par fragments aux pages 1, 2, 112, 216, dans le texte et dans les notes; elle n'est même pas complète. Il en résulte que ce volume, écrit pour des hommes trop spéciaux, n'aura point, même pour le public savant, toute l'utilité dont il était susceptible.

Pourquoi M. Hoffmann n'aurait-il pas ouvert son intéressant ouvrage par une étude, en un latin plus élégant et plus lisible, sur le Περὶ ἑρμηνείας, sur son histoire, ses éditions, ses commentaires, son importance, son influence dans la philosophie et dans la grammaire? Il en avait tous les éléments entre les mains; ils se trouvent même en grande partie dans son livre. Il n'avait, pour ainsi dire, qu'à classer et à grouper, sous une série de titres et dans un certain ordre, ses observations nombreuses et érudites, jetées actuellement çà et là à travers le volume, observations que le lecteur lit quand il s'y attend à peine, quand il n'y est préparé par aucune initiation, et qu'il ne retrouve plus lorsqu'il les cherche. On aurait vu dans ce travail l'influence exercée en Orient comme en Occident, par Aristote, non-seulement sur les doctrines philosophiques, mais encore sur toutes les sciences qui touchent de près au langage. C'eût été le cas de réunir en un seul endroit les diverses remarques grammaticales disséminées aux pages 41-42, 113-114-115, 129-130. En les complétant, M. H. aurait ajouté quelque

valeur à son livre. Le sujet étant totalement nouveau, il aurait pu émettre des aperçus pleins d'érudition et d'intérêt sur l'influence du περὶ ἑρμηνείας dans la grammaire syriaque. Nous savons, en effet, par lui, que la Bibliothèque de Berlin renferme les grammaires du catholicon Elias et de Jean Bar-Zougbi. Nous croyons enfin que le lecteur aurait mieux aimé trouver moins d'annotations, mais des annotations rapprochées des textes qu'elles éclaircissent, avec ordre, méthode et clarté.

Nous n'avons que des félicitations à adresser à M. H. en ce qui concerne le texte syriaque. On ne saurait être plus exact. Le docte éditeur va jusqu'à indiquer les pages et les lignes du ms. qu'il publie. Celui de Paris, que nous avons collationné en partie, présente un assez grand nombre de variantes et quelques-unes ne sont pas sans importance.

Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir pas louer autant le latin de M. Hoffmann. L'expression n'est point choisie avec assez de soin; elle manque souvent de justesse; la période se développe péniblement et d'une manière embarrassée. Le principal mérite d'une traduction est d'éclaircir le texte qu'elle accompagne, et nous pourrions citer ici plusieurs endroits du commentaire de Probus qui seraient inintelligibles sans le texte syriaque.

Les notices biographiques nous semblent irréprochables : il y a de l'érudition et de la méthode. Nous n'avons rien remarqué qui confirme l'opinion d'après laquelle Georges, évêque d'Arabie, et Georges de Sarug, un des correspondants de Jacques d'Edesse, ne seraient qu'un seul et même personnage[1].

Si la lexicographie syriaque était plus avancée, nous reprocherions vivement à M. H. d'avoir surchargé son glossaire d'une foule de mots qui n'ajoutent rien à ce que nous connaissons déjà. Un lexique spécial et purement philosophique dans le cas actuel, présentant à côté du mot un exemple pour chaque signification nouvelle, aurait allégé le volume, et rendu plus de services à la science.

Une quantité innombrable de renvois n'ajoute rien à la clarté, et le lecteur fait grâce de tout cet apparat. Un exemple bien traduit serait plus apprécié que cette superfétation d'érudition. Recueillir les expressions techniques, les mots nouveaux ou les significations exclusivement nouvelles, en donner le sens exact, confirmer le tout par un ou deux exemples cités *in extenso*, nous aurait paru la perfection du genre. Le lecteur est peu satisfait d'être obligé, en voyant tel mot, de recourir à tel livre qu'il n'a pas, à telle page, à telle ligne qu'il ne trouve pas. Il veut, qu'on me pardonne l'expression, le morceau un peu mieux mâché.

En résumé, ce livre, on le voit, est plein d'intérêt et de promesses pour l'avenir. Ce qu'il y a d'exubérant, M. H. saura l'élaguer et le régler. S'il n'a pas atteint la perfection du premier coup, tout lui permet d'y prétendre, et nous sommes heureux de saluer fraternellement un orientaliste de mérite, qui nous donnera non-seulement des ouvrages érudits et solides, mais des ouvrages bien faits et bien utiles.

P. MARTIN.

---

1. *Act. sanct.*, oct. t. XII, p. 972. *Études religieuses* des RR. PP. Jésuites. Juillet 1869.

199. — **Observationes ad scholia in Homeri Odysseam** scripsit H. J. Polak. Lugduni Batavorum, Hazenberg, 1869. In-8°, 110 p.

Des scholies sur l'Odyssée, qui ont la même origine que les scholies de Venise sur l'Iliade, ont été éditées par Buttmann (Berlin, 1821) et rééditées par Dindorf (1855). Un élève de Cobet, M. Polak publie sur ces scholies des observations où il traite de leur caractère et corrige leur texte en beaucoup d'endroits.

Dans la première partie de sa dissertation M. P. montre qu'il y a dans ces scholies beaucoup plus de remarques du grammairien Aristonicus, que Dindorf ne le reconnaît. Il donne une idée de ces scholies qui contiennent beaucoup moins d'observations grammaticales et critiques que celles de l'Iliade, mais en revanche une multitude de remarques étymologiques, d'explications allégoriques et surtout de ces observations où l'on essayait de résoudre les difficultés qu'on élevait sur le fond même des choses racontées par Homère.

Quant aux remarques sur le texte, je ne différerais d'avis avec M. P. que sur un petit nombre de points. — P. 40. *Schol. ad.* ε, 18. καὶ τούτου πίστις, τοῦ μὴ διὰ πάθος αἰσχρὸν σχετλιάζειν, τὸ ἑτοίμως ἔχειν ἀποπέμπειν... M. P. supprime les mots τοῦ... σχετλιάζειν, moins parce qu'ils ajoutent une explication superflue (car il reconnaît que les scholiastes sont volontiers verbeux), que parce que « perquam » incommode interposita sunt, ita ut, quae arctissime cohaereant, cum senten- » tiae damno separentur. » Rien pourtant n'est plus commun en grec que de séparer le génitif des mots dont il est le complément, et cela de la façon qui nous semble le plus insolite et même le plus équivoque. On trouve par exemple dans Aristote 360 b 20 εἰς τῶν πόρρω τινὰ τόπον, 361 a 34 ἡ φορὰ τῶν πορρωτέρω κυρία τῆς γῆς (où τῶν π. est complément de κυρία et τῆς γ. de πορρ.), 744 a 4 τῆς δὲ θερμότητος καὶ τῆς ψυχρότητος τὴν τῶν καταμηνίων αἰτίαν ῥύσιν, et je n'en finirais pas de citer tous les exemples de ce genre, bien autrement choquants que la construction du scholiaste. — P. 42. *Schol. ad.* ζ, 230. πάσσονα παχύτερον ἀπὸ τοῦ παχὺς, παχίων, πάσσων, ὡς ἀπὸ θᾶσσον, ἄσσον. M. P. supprime le second ἀπὸ comme une répétition du premier. Je crois plutôt qu'il manque après ἀπὸ, les mots τῶν ταχύ, ἄγχι, nécessaires pour que l'ἀναλογία soit complète. — P. 43. *Schol. ad.* ξ, 327. ποιμὴν νέμων πρόβατα ἐν τοῖς τῆς Δωδώνης ἕλεσι τοῦ πέλας (an του πέλας?) ὑφείλετο ποίμνην καλλίστην. Je réponds à la question mise entre parenthèses par M. P.: non. L'adverbe se construit ainsi avec l'article, non avec le pronom. Cependant le sens exige un changement, peut être τινος τῶν πέλας. — P. 87. *Schol. ad.* γ, 258. Nestor dit à Télémaque que si Ménélas était revenu à temps pour trouver Egisthe encore vivant, Egisthe n'aurait pas même reçu la sépulture, τῷ κέ οἱ οὐδὲ θανόντι χυτὴν ἐπὶ γαῖαν ἔχευαν. On lit dans les scholies à propos de ce dernier mot: τινὲς, ἔχευεν, ἵνα λείπῃ τό τις. ἐὰν δὲ ἔχευαν, οἱ προσήκοντες τῷ Αἰγίσθῳ ἅμα δηλονότι ἐκώλυσεν αὐτὸς ὁ Μενέλαος. M. P. qui trouve, avec raison, ce texte inintelligible, lit : ἐὰν δὲ ἔχ., οἱ προς. τ. Α. δηλονότι, ἀλλ' ἐκώλυσεν ἂν αὐτοὺς ὁ Μενέλαος; ce qui me paraît donner un sens peu satisfaisant. Car si je ne me trompe (M. P. ne traduit pas), on a : « si les parents d'Egisthe l'avaient enterré, du moins Ménélas les aurait empêchés

» de l'enterrer. » Je crois qu'il faut mettre un point après Αἰγίσθῳ et supposer une lacune devant ἅμα ou ἀλλά, en conservant d'ailleurs les corrections de M. P. Voici comment j'entendrais le texte : « Quelques-uns écrivent ἔχευεν, avec ellipse » de τις. Si l'on écrit ἔχευαν, il y a ellipse (il faut suppléer λείπει) de οἱ προσήκοντες » τῶ Αἰγίσθῳ. (Si Ménélas était venu à temps, ils n'auraient pas enseveli Egisthe); » mais sans doute Ménélas les en aurait empêchés. » — P. 101. *Schol. ad.* ξ, 126. A propos de Pénélope qui accueille bien et questionne les moindres vagabonds qui se présentent pour lui donner des nouvelles d'Ulysse, le scholiaste fait la réflexion suivante : φύσεως ἀνθρωπίνης ἰδίωμα τό περὶ τῶν ἀναγκαίων ἀπιστοῦντας ἡμᾶς ὅμως ἀναπυνθάνεσθαι. M. P. dit ne rien comprendre au texte et le corrige ainsi φύσεως ἀνθρωπίνης ἰδίωμα, τοὺς ὑπὲρ τῶν ἀναγκαίων ἀπατῶντας ἡμᾶς, ὅμως ἀναπυνθάνεσθαι : ce qu'il entend de la manière suivante : « Insitum est in humana natura, » eos quos scimus nos decipere ob victum quotidianum, tamen interrogare. » J'avoue que j'éprouve une impression absolument inverse de M. P. Je crois comprendre le texte, et je ne comprends pas du tout sa restitution. Est-il vrai qu'il soit dans la nature humaine d'interroger ceux que nous savons nous tromper pour manger ? et même quel sens cela présente-t-il ? Au contraire il me semble naturel que quand il s'agit de nos parents (οἱ ἀναγκαῖοι), nous questionnions, même quand nous nous défions de ceux que nous questionnons; nous savons qu'ils nous trompent et nous ne pouvons nous empêcher de leur demander des nouvelles des êtres qui nous sont chers.

L'espace me manque pour citer tout ce que l'on trouve de bon dans la dissertation de M. P. Je dois me borner à quelques exemples qui donneront une idée du reste. — P. 53. *Schol. ad.* γ, 236. Le scholiaste explique ces vers du discours de Mentor à Télémaque de la manière suivante : ὅ ... λέγει τοιοῦτόν ἐστιν, ἀλλὰ τὸν ὁμοῖον θάνατον, ἤγουν τὸν πᾶσιν ὁμοίως διδόμενον, οὐδ' οἱ θεοὶ ἄν ἀποσοβήσειαν ἀφ' οὗ βούλοιντο, ἀλλὰ τότε ὁπόταν ᾖ πεπρωμένον τὸ τελευτῆσαι αὐτόν. Dindorf a senti qu'il y avait une altération dans ce dernier membre de phrase. Il pense qu'il manque quelque chose comme τελευτήσει. M. P. corrige plus simplement en supprimant τὸ répétition du τε suivant et en admettant le passage subit au style indirect, qui n'est pas rare même dans ces scolies : « Mentor dit qu'il meurt au moment fixé par » le destin. » — P. 61. *Schol. ad.* α, 215. A propos de la fameuse réponse de Télémaque, μήτηρ μέν τ' ἐμέ φησι τοῦ ἔμμεναι, αὐτὰρ ἔγωγε || οὐκ οἶδ'. οὐ γάρ πώ τις ἑὸν γόνον αὐτὸς ἀνέγνω, on trouve dans les scholies la réflexion suivante : ... πόθεν ἡ γνῶσις τοῖς παισί τοῦ πατρός; τὸ γὰρ « μήτηρ μέν τέ μέ φησι τοῦ ἔμμεναι, αὐτὰρ ἔγωγε οὐκ » οἶδα ὅπως μὲν ἔχῃ » ἐπὶ τοῦ Τηλεμάχου · ὅτε γὰρ ἀπεδήμησε παῖς ἦν μαζῷ ... εἰ δὲ καθόλου « οὐ γάρ πώ τις ἑὸν γόνον ἀνέγνω, » πόθεν ἡ γνῶσις; M. P. fait d'abord remarquer que les mots ὅπως μὲν ἔχῃ sont inutiles et qu'il n'est pas dans les habitudes de ces scholiastes de mêler ainsi leurs expressions aux vers d'Homère; ensuite il manque un verbe à ἐπὶ τ. T. En conséquence il corrige avec évidence ...οἶδ'» ὀρθῶς μὲν ἔχει ἐπὶ κ. τ. ἑ. : « recte quidem habet de Telemacho. » Il restitue aussi après ἀπεδήμησε les mots ὁ πατήρ qui manquent évidemment. — P. 92. *Schol. ad.* ζ, 170. Ulysse dit à Nausicaa pour l'apitoyer : χθιζὸς ἐεικοστῷ φύγον ἤματι οἴνοπα

πόντον. On trouve sur ce vers la scholie suivante : ἐπ' ἄλλο εἶδος μεταβαίνει εἰς ἔλεον κινῶν τὴν πάρθενον. καὶ τὸ εἰκὸς τῷ τεχνικῷ. Τὸ μὲν γὰρ τὰς δύο ἡμέρας τοῦ ναυαγίου εἰπεῖν ἧττον περιπαθές, συλλαβὼν δὲ τῶν ἡμερῶν τὸν ἀριθμὸν ἐν αἷς ἐτέλεσε τὴν συμφορὰν ἐδεινοποίησεν. Dindorf dit « verba non integra. » Mais M. P. pense qu'il n'y a pas de lacune, et corrige avec autant de simplicité que d'évidence : καὶ τὸ εἰκοστῷ τεχνικῶς. — P. 97. *Schol. ad.* η, 318. Le scholiaste dit que les Phéaciens, craignant d'être attaqués par des ennemis, οὐδένα θέλουσιν ἀκριβῶς μαθεῖν ποίοις οἰκοῦσι τόποις (il y a ici un solécisme qui probablement ne doit pas être mis sur le compte du scholiaste; ἐν est sans doute omis après μαθεῖν)... διὸ καὶ κοιμώμενον ἀπο τίθενται τὸν Ὀδυσσέα, διὰ τὸ μή ἰδεῖν εἰς ποῖον λιμένα ἀναπλέουσιν. Comme le fait remarquer M. P., on n'aurait pas pu distinguer à Ithaque le port où reviennent les Phéaciens. D'ailleurs c'est *la route* de leurs pays qu'ils voulaient tenir cachée. Mais le mot λιμένα n'est qu'une conjecture malheureuse de Struve substitué à καὶ ἅμα, qu'on lit dans les manuscrits, et dont M. P. tire de la manière la plus heureuse, κλῖμα, KAIMA, dont le copiste lisant la première syllabe KAI a complété en dépit du sens la syllabe MA. Le mot κλῖμα qui se rapporte proprement à la latitude est souvent employé dans le scholiaste et et ailleurs avec le sens du latin *tractus*.

Ces exemples suffisent pour montrer que ce travail, début philologique de M. Polak, se distingue par une sagacité qui donne l'idée la plus favorable de ses dispositions naturelles et par une sévérité de méthode qui fait honneur à la manière dont elles ont été cultivées.

Charles THUROT.

---

200. — **Disquisitio de aere Malacitano et Salpensano**, auctore P. J. VAN SWINDEREN. Groningae, Huber, s. d. In-8°, xij-233 et xx p. avec la reproduction des deux documents en lettres capitales.

La lex Malacitana, pour faire suite aux « Tables de Salpensa et de Malaga, » par M. Ch. GIRAUD. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1868. In-8°, 81 p.[1].

On se rappelle l'émotion que produisit il y a dix-huit ans dans le monde savant la découverte en Espagne de deux lois municipales, remontant au premier siècle de l'empire romain. Ces lois étaient assez nouvelles dans leur genre, elles apportaient à la science épigraphique et à l'histoire du droit un contingent de faits assez importants et assez peu connus pour qu'au premier moment on ait pu douter de leur authenticité : la trouvaille semblait trop belle à quelques-uns. M. Laboulaye[2] se fit le champion des incrédules. Il essaya de réunir des arguments de droit et d'épigraphie; mais ce fut en vain. L'opinion des épigraphistes et des juristes lui fut également contraire. M. Ch. Giraud lui répondit en France d'une façon victorieuse[3] et il n'eut même pas la peine de compléter sa démons-

---

1. Extrait de la *Revue historique de droit français et étranger*, 1868.
2. *Les Tables de bronze de Salpensa et de Malaga*, Paris, 1856.
3. *Les Tables de Salpensa et de Malaga*, 2e éd. Paris, 1856.

tration, tant fut unanime le sentiment des connaisseurs les plus autorisés. Le remarquable travail de M. Mommsen, publié dans les Mémoires de la société royale de Saxe [1], tira immédiatement les résultats les plus essentiels des bronzes de Salpensa et de Malaga. Quelques détails de droit fournirent seuls matière à une discussion prolongée entre les hommes spéciaux, discussion instructive au plus haut degré et dont on pouvait déjà tirer quelques conclusions définitives.

Les choses en étaient à ce point lorsque, en 1863, la faculté de droit de l'Université de Leyde mit au concours la question suivante : « *Instituatur disqui-* » *sitio de aere Malacitano et Salpensano ita ut simul appareat quid conferant ad* » *illustranda quaedam juris Romani instituta.* » C'était appeler les jeunes talents de l'Université à condenser les résultats des études antérieures et à exprimer leur opinion personnelle sur chacun des points en litige. M. Van Swinderen présenta alors un mémoire d'un grand intérêt, dont il nous donne aujourd'hui une nouvelle rédaction. Dans l'intervalle s'était produit un fait assez inattendu. Un *privat-docent* de Heidelberg, M. Asher avait publié en 1866, dans la *Revue historique du droit français et étranger*, un mémoire dans lequel il combattait avec des arguments en partie nouveaux, l'authenticité des tables en question. En Allemagne cette tentative fit simplement sourire le monde savant, et elle méritait d'être traitée de la sorte. En effet, l'on conçoit jusqu'à un certain point qu'on ait discuté la thèse de M. Laboulaye, que les bronzes de Salpensa et de Malaga ont été fabriqués en 1851, ou du moins au XIXe siècle. Mais rien ne saurait prévaloir contre la sentence unanime des épigraphistes les plus compétents : qu'aucun d'entre eux, qu'aucun connaisseur, si versé fût-il dans les questions du droit municipal, n'eût été capable de rédiger de pareils documents. Il faudrait être d'une force tout exceptionnelle pour fabriquer une simple inscription honorifique de vingt lignes qui pût tromper un seul instant la critique moderne. Le sens critique, la sûreté des procédés actuellement admis dans la science rendent de pareils faux impossibles. On sait le sort qu'a eue la malheureuse tentative de Nennig et, dans un domaine voisin, le débat Pascal, Newton, etc., est là pour montrer qu'au besoin l'histoire, les sciences et l'étude des écritures sont assez avancées pour prononcer en pareil cas une sentence définitive.

Mais que dire de l'hypothèse de M. Asher ? Il suppose que le faux a été commis au XVIe siècle, que les tables de Salpensa et de Malaga ont été fabriquées entre 1530 et 1570 ! On ne peut s'étonner que d'une chose, c'est qu'on ait pu s'arrêter à une pareille supposition. Tout le monde sait ce qu'au XVIe siècle on

---

1. *Die Stadtrechte der lateinischen Gemeinden Salpensa und Malaga.* Leipzig, 1855-56.— M. Giraud rappelle qu'un fac-simile complet des tables a été exécuté par les soins de MM. Loring et Berlanga ; d'autres fac-similes reproduisant jusqu'à la couleur des bronzes figurent dans l'ouvrage de M. Berlanga : *Monumentos historicos del municipio Flavio malacitano.* Malaga, 1864. Un gros vol. in-8°. L'auteur a réuni en appendice la correspondance à laquelle a donné lieu l'envoi de copies et fac-similes à diverses sociétés savantes et aux érudits les plus éminents de l'Europe. Cet appendice ressemble un peu trop, il faut le reconnaître aux témoignages accompagnant les annonces de la Révalescière. M. de B. a tenu à faire connaître à tous les compliments qu'on lui adressait.

connaissait en épigraphie et en droit romain, et en particulier ce dont on se préoccupait alors en Espagne. Et puis, quel but aurait eu le faussaire? Quelle idée d'enterrer ensuite les tables? Quels étaient les savants à qui on aurait pu se promettre de jouer un bon tour?

L'article de M. Asher valait-il la peine d'une réponse? nous ne le pensons pas et nous voulons croire que la seule raison qui a engagé M. Giraud à répondre est sa situation vis-à-vis du recueil même qui a donné l'hospitalité au factum du privat-docent d'Heidelberg. Parmi les arguments il n'avait qu'à choisir : ils se pressent en telle masse qu'on n'a pas même l'embarras de la recherche. M. Van Swinderen a aussi pris la peine de réfuter M. Asher, sur des points de détail juridiques en particulier. Si les deux mémoires que nous annonçons aujourd'hui ne s'occupaient que de combattre des moulins à vent, nous pourrions les passer sous silence. Mais dans le premier, la réfutation n'est qu'incidente et dans le second nous trouvons également des discussions de points importants qui ont leur valeur en dehors du but principal que l'auteur s'est proposé.

Il est certain que les documents espagnols dont il est ici question, offrent quelques difficultés; c'est même là un argument de plus en leur faveur. Un faussaire n'eût donné que des règles de droit connues et indiscutables, il n'eût pas parlé de choses trop obscures ou dont on ne savait rien à l'époque de la trouvaille. Or, sur quelques points le texte des bronzes s'est trouvé confirmé par des documents découverts depuis 1851. Sur d'autres il y a discussion.

Le travail de M. V. Swinderen se compose de 4 parties. Dans la première il traite des municipes en général; nous ne trouvons pas qu'il y ait apporté beaucoup de lumières nouvelles. — Dans la seconde il étudie plus spécialement la situation des municipes de Malaga et de Salpensa; il confirme dans leurs parties essentielles les conclusions déjà obtenues par Mommsen. Il est évident qu'à la fin de la République et surtout au commencement de l'empire, il y a eu des remaniements considérables dans les droits des sujets de Rome et dans la condition des différentes villes en particulier. Une étude d'ensemble sur cette question pourra seule nous faire comprendre exactement la condition dans laquelle se trouvaient Salpensa et Malaga, avec leurs *cives Romani* et *cives Latini*; (on sait qu'on n'a pas encore retrouvé ailleurs ce dernier terme qui contredit l'idée qu'on se fait généralement de la *civitas*). — Il n'y avait pas non plus beaucoup de recherches nouvelles à faire sur le droit public des villes espagnoles, qui font l'objet de la troisième partie du mémoire[1]; seul le chapitre IV *de cautione praedibus praediisque* offre un plus grand intérêt. La question qu'il étudie a fait l'objet d'un mémoire spécial de M. Rivier, professeur à l'Université de Bruxelles, mémoire que M. V. Sw. cherche à réfuter sur quelques points. Ainsi il pense

1. Je ne sais pourquoi M. V. Sw. ne veut pas admettre que les édiles puissent être désignés comme collègues des *II viri*. S'il est un fait certain, c'est bien celui que les quatre premiers magistrats de la cité formaient un collége composé de II viri et d'édiles. Ce qui est plus curieux, c'est qu'à Salpensa et à Malaga les plus hauts magistrats soient appelés *II viri* comme dans les colonies et non *IV viri* comme dans les municipes.

que le *praes*, s'engageant verbalement, obligeait la totalité de ses biens; il admet avec Zimmermann que la *subsignatio praediorum* avait pour but d'empêcher toute négligence et toute fraude de la part de la caution (*praes*) qui aurait pu dissiper ou vendre ses propriétés, enfin que certains immeubles étaient spécialement frappés d'une sorte d'hypothèque. — La quatrième partie, qui s'occupe du droit privé des *Latini* à Salpensa et à Malaga, recherche aussi la solution de problèmes importants. Ici sont réfutées plusieurs propositions fort erronées de M. Asher. Quant à la *tutoris optio*, le passage singulier des tables qui semblerait l'attribuer aux enfants impubères, est l'objet d'une longue discussion aussi bien de la part de M. Giraud que de celle de M. V. Sw.[1] Le premier pense que le *is, ea* employé dans toutes les formules de la loi est ici (Salpensa ch. XXII) reproduite par simple style formulaire, le *is* étant dans le cas particulier sans application, et la *tutoris optio* n'incombant qu'à la femme. M. Van Swinderen est du même avis.

En tout cas la lecture de ces deux opuscules sera utile à tous ceux qui voudront se mettre au courant de la question. Nous regrettons cependant que M. Giraud n'ait pas donné à la *Revue historique du droit*, le troisième article qui y est annoncé et qu'il ait publié ces deux articles en un tirage à part; il renvoie sur certaines questions à une autre partie de son travail que l'on cherche en vain.

χ. μ.

---

201. — T. Livii **ab urbe condita lib. III-VI** quae supersunt in codice rescripto Veronensi descripsit et edidit Th. Mommsen [ex commentationibus Regiae Academiae Scientiarum Berolinensis a. MDCCCLXVIII]. Berolini, Dümler, 1868. In-4°, 185 p.

On sait qu'il existe à la bibliothèque de Vérone plusieurs palimpsestes importants. Dans le nombre il en est un qui a servi au IXe siècle à copier une partie des *Moralia in Job* de saint Grégoire; les feuilles dont on l'a composé ont appartenu auparavant à des manuscrits de divers auteurs. L'ancienne écriture recèle une partie du texte de Virgile, qui n'a pu être complétement utilisée jusqu'ici, avec des scholies qui ont été recueillies par le cardinal Mai, par Keil et par M. Arnold Hermann, mais qui ne sont pas encore publiées; des fragments d'une traduction latine d'Euclide que M. Studemund doit éditer prochainement; des fragments encore inconnus d'un philosophe chrétien; enfin une partie des livres III-VI de Tite-Live.

C'est une copie complète de ce dernier texte que publie aujourd'hui M. Mommsen; il s'est servi pour cela de caractères qui reproduisent à peu près les formes de l'onciale et il a donné en quelque sorte un fac-simile du manuscrit, en conservant la *scriptio continua* et en rendant ligne par ligne, colonne par colonne le contenu de l'original pour autant qu'il a pu être déchiffré. Ceci nous permet de nous rendre compte de l'étendue des lacunes. Ce texte qui comprend les pages 33-152 est accompagné des principales variantes des meilleurs

---

1. *Untersuchungen über die cautio praedibus praedisque*. Berlin, 1868.

manuscrits connus jusqu'à ce jour, en partie d'après des collations nouvelles : M. Schœll a revu pour M. M. le *Mediceus*, M. Pluygers le ms. de Leyde. — Puis viennent des observations critiques et philosophiques (p. 153-206); enfin (p. 206 à 215) le fac-simile d'une feuille du *Codex Vaticanus Palatinus* qui contient un fragment du livre XCI^e de Tite-Live.

Le principal intérêt de cette publication se trouve à notre avis dans les notes critiques et philologiques. Tout ce qui était digne d'être remarqué aux points de vue de l'orthographe, de la paléographie, de la grammaire et de la critique du texte, se trouve réuni en quelques paragraphes. On pourra peut-être glaner encore quelques observations de détail, ou bien quelque philologue spécialement versé dans l'étude de Tite-Live [1], pourra faire une étude d'ensemble à la fois plus serrée et plus pratique. Mais l'essentiel nous est suffisamment indiqué par M. M. Il a démontré que le texte du palimpseste de Vérone remontait à une époque au moins aussi ancienne que la récension des *Nicomachi*, et qu'il était indépendant d'elle. Il a donc une autorité incontestable. C'est un témoin qu'on devra consulter dans tous les cas. On y trouve des fautes et même des interpolations qui ne se rencontrent pas dans les *Nicomachiani*, mais l'inverse est également vrai. La série des passages où le *Veronensis* nous donne directement ou indirectement la vraie leçon, telle qu'elle est dressée par l'auteur du mémoire, est déjà très-considérable. Dans un grand nombre de cas d'ailleurs, le palimpseste ne fait que confirmer les corrections des éditeurs. Ainsi III, 65, 5 : *contentiones* où les autres mss. donnaient *contiones*; 67, 5 : *si in vobis* au lieu de *sin vobis*. Dans quelques passages on n'avait pas encore trouvé d'erreurs et le palimpseste nous amène à en corriger, spécialement pour des noms propres : IV, 17, 2 : *Sp. Nautius* pour *Sp. Antius*; IV, 54 : *C. Appius* pour *P. Pupius*; IV, 34 : le présent *abdicat* doit être remplacé par *abdicavit*, etc. — Ces quelques indications ne donnent qu'une faible idée de la riche moisson qu'on peut faire en consultant soit les notes de M. Mommsen, soit le texte même qu'il a publié. Nous recommandons vivement à l'attention de tous les philologues ce remarquable travail.

Ch. M.

---

202. — Fr. Palacky. **Des rapports de la secte vaudoise avec les anciennes sectes en Bohême.** Prague (Extrait de la Revue du Museum de Bohême). In-8°, 32 p.[2] — Prix : 1 fr. 25.

M. Palacky continue ses recherches sur l'histoire des sectes en Bohême. Il s'occupe à réunir les matériaux d'une nouvelle édition de son *histoire*. Nous avons l'année dernière signalé ici même sa brochure contre M. Hœfler; celle que

---

1. M. Mommsen semble espérer que Madwig se chargera d'utiliser la nouvelle publication pour une édition proprement dite : « Pertractare autem eius modi quaestionem cum unus homo possit ex iis qui hodie sunt Madvigius, hoc optamus ut telam a nobis inchoatam et retexat, ubi opus est, et detexat. »

2. Il a paru de ce travail une traduction allemande sous ce titre : *Ueber die Beziehungen und die Verhæltnisse der Waldenser zu den ehemaligen Secten in Bœhmen*. Librairie Tempsky. In-8° de 38 pages.

nous avons sous les yeux a pour nous d'autant plus d'intérêt qu'elle touche à certains points de notre histoire religieuse.

On sait que les *frères bohêmes*, ces épigones des Hussites, furent connus pendant plusieurs siècles, sous le nom de *Frères Vaudois*. Ils rejetaient ce nom comme une injure; pendant longtemps les érudits ont admis l'existence de Vaudois Bohêmes parallèlement aux Vaudois romans. Quelle est l'origine de cette dénomination ?

Comme on sait, les Vaudois doivent leur nom à un marchand de Lyon, Pierre Valdo, lequel vivait au XIIe siècle. Dès 1184, leur secte était anathémisée par le concile de Vérone. Leur hérésie gagna l'Allemagne et en 1265 on les trouve en Bavière, un peu plus tard en Autriche, ainsi qu'il ressort des documents cités par M. Palacky. L'auteur retrouve dans des bulles pontificales[1] et dans divers documents historiques, la preuve qu'à partir du XIIIe siècle des sectes analogues à celle des Vaudois auraient existé en Bohême. Elles n'admettaient ni le sacerdoce, ni le serment, ni la peine de mort, et leurs doctrines paraissent à M. P. empruntées aux doctrines vaudoises. On accusait ces sectes de tenir des assemblées nocturnes pour se livrer à la débauche. M. P. rappelle à ce propos que dans son pays en Moravie, les descendants des Hussites tenaient encore de pareilles réunions à la fin du siècle dernier. Pour rattacher les hérétiques bohêmes à la secte vaudoise, M. P. s'appuie non-seulement sur l'analogie des doctrines, mais sur le témoignage de Matthias Flaccus Illyricus, historien du XVIe siècle, qui dans son *Catalogus testium veritatis*, déclare avoir eu entre les mains des documents relatifs aux Vaudois de Bohême, documents remontant au XIVe siècle et même au XIIIe siècle.

M. P. discute ensuite les témoignages d'Æneas Sylvius et de Hajek. Il démontre d'après les documents relatifs à Jean Huss que le célèbre hérésiarque avait des Vaudois parmi ses disciples. Enfin il montre d'après Mansi (*Collectio Concilior.*, XXIX, 402) les habitants du Dauphiné (la terre classique des Vaudois, comme on sait) en rapport avec les hérétiques de Bohême : « *In Delphinatu* » *est quaedam portio inter montes inclusa quae erroribus adhaerens praedictis Bohoe-* » *morum, jam tributum imposuit, levavit et misit eisdem Bohoemis.* »

De ces divers témoignages M. P. conclut que les Vaudois eurent des adhérents secrets en Bohême depuis le XIIIe siècle, jusqu'au milieu du XVe, et qu'alors ces adhérents furent absorbés par les Hussites. Quant à la secte des *frères bohêmes*, elle se sépara vite des Vaudois et répudia la plupart de leurs idées. Il faut donc regarder comme erronée l'opinion reçue jusqu'ici par beaucoup de savants qui ne faisait remonter qu'à la fin du XVe siècle les rapports entre les Vaudois et les frères bohêmes.

LOUIS LEGER.

---

1. L'une de ces bulles lui a été signalée en 1867, lors de son voyage en Russie par M. Lamansky, le savant slaviste de Pétersbourg. Elle ne figure pas aux archives du Vatican. Elle a été trouvée au monastère de Burton en Angleterre et publiée dans les *Annales Monastici*, edited by H. R. Luard. Vol. I. London, 1864.

203. — **La famille de Ronsart, recherches généalogiques, historiques et littéraires sur P. de Ronsard et sa famille,** par Achille DE ROCHAMBEAU. Paris, librairie Franck, 1868. In-16 de 358 p. — Prix : 5 fr. et avec 1 album 15 fr.[1]

« Rien de ce qui touche les grands hommes d'un pays ne saurait être indiffé-» rent à leurs compatriotes. » Ainsi débute la petite préface dans laquelle M. de Rochambeau analyse l'ouvrage qu'il a composé avec amour, désirant faire connaître le poète Ronsard « sous des points de vue trop peu étudiés. » Cet ouvrage, utile complément de l'édition de M. Prosper Blanchemain[2], est divisé en six chapitres intitulés : Généalogie de la famille de Ronsart[3]; propriétés seigneuriales possédées à diverses époques par la famille de Ronsart; iconographie et souvenirs du poète Ronsard; mélanges sur P. de Ronsard; P. de Ronsard, ses juges et ses imitateurs; pièces justificatives. Nous allons rapidement examiner chacune de ces six parties que suivent : 1° des errata et appendices; 2° une table analytique des noms de personnes; 3° une table analytique des noms de lieux.

La famille de Ronsart est originaire des frontières de la Hongrie et de la Bulgarie. M. de R. la trouve établie, riche et puissante, « sur les rives du » Danube » en plein XIVe siècle. Ce fut vers 1390 que Baudouin de Ronsart vint offrir ses services au roi de France Philippe VI de Valois. M. de R. conduit la généalogie de la famille de Ronsart depuis cette époque jusqu'à nos jours, le dernier représentant du nom n'ayant disparu que le 31 août 1866. Il nous apprend, chemin faisant (p. 54), qu'une demoiselle de Ronsart (Jeanne), petite-nièce de Pierre, épousa, en 1619, Pierre Tascher de la Pagerie, et que, par conséquent, l'empereur Napoléon III a le droit de compter le plus illustre poète du XVIe siècle au nombre de ses grands-oncles.

Parmi les nombreux domaines seigneuriaux de la famille de Ronsart, M. de R. décrit surtout (p. 73-88) le château de la Poissonnière ou plutôt de la Possonière (commune de Couture, canton de Montoire, Loir-et-Cher), où naquit l'auteur de la *Franciade*, le 11 septembre 1524. Après avoir étudié le château en archéologue, M. de R. l'étudie comme demeure successive des descendants de Baudouin, qui se fit bâtir il y a plus de cinq cents ans, et peut-être donne-t-il au sujet des derniers possesseurs, bien des renseignements qui ont trop peu d'importance!

Ce qui est plus intéressant, c'est la description de tous les portraits connus de Ronsard (il n'en existe pas moins de trente-cinq). Aux plus exacts détails iconographiques M. de R. a mêlé çà et là quelques souvenirs et notamment (p. 113-

---

1. Cet album contient un portrait de Ronsard d'après une peinture du temps, les statues tombales de son père et de sa mère, des vues (intérieures et extérieures) du château où il naquit, etc., le tout admirablement exécuté.

2. Voir ce qu'en a dit M. Prosper Blanchemain dans le *Bulletin du Bouquiniste,* du 15 mai 1869.

3. M. de R. dit (p. 11) : « Nous possédons plusieurs titres relatifs à cette maison et » remontant presque tous au XVIe siècle, tous portent le nom écrit par un *t*, *Ronsart :* » nous adopterons donc cette orthographe comme la plus véridique. En parlant du poète, » nous ferons une concession à l'usage généralement adopté, en écrivant son nom par » un *d*. »

117) des vers intitulés : *Ronsard à Vendôme,* composés par un jeune poète vendômois, feu M. Louis Bouchet, vers, dit-il en compatriote indulgent, « peu connus, » bien qu'ils méritent de l'être. »

La plus curieuse partie du volume est celle qui, sous le titre de *Mélanges,* renferme une note sur l'époque de la naissance de Ronsard, une autre sur cette question qu'il faut résoudre négativement[1] : Ronsard a-t-il été prêtre? diverses pièces de vers du XVIe siècle inédites, telles que les *Satires*, la *Conversion de Pierre de Ronsard* (p. 142-147) et la *Remonstrance à Pierre de Ronsard* (p. 148-172), tirées du volume 485 de la collection Gaignières à la Bibliothèque impériale, une *Epistre à la populasse de Paris* (p. 179) tirée du même volume, la lettre de Passerat à Ronsard (du 20 août 1566), extraite du volume 8585 du Fonds latin, la lettre de la duchesse de Savoie Marguerite de France, à la reine-mère pour lui recommander Ronsard, extraite du volume 8691 de l'ancienne collection Béthune, et plusieurs morceaux en prose et en vers de Ronsard, les uns peu connus, les autres inédits (p. 184-189)[2].

Le chapitre sur les juges et les imitateurs de Ronsard est formé presque en entier[3] d'extraits, généralement très-courts, de l'*Histoire des poètes français* de Guillaume Colletet (ms. du Louvre). Les personnages qui figurent, en croquis, dans cette galerie sont Hierosme d'Avost, Lazare de Baïf, Jean-Antoine de Baïf, Nicolas Bargedé, Guillaume de Saluste seigneur du Bartas, Christofle de Beaujeu, Remy Belleau[4], Guillaume des Autels, Joachim du Bellay, Jacques Bereau, François de Beroalde, sieur de Verville, Jules Cæsar Le Besgue, Pierre de Brach, de Chotières, Florent Chrestien, Charles d'Espinay, Jacques Grevin, Jacques Guillot, Jacques Hurault, Amadis Jamin, Guy de Tours, Estienne Jodelle, Pierre de Loudun, David Aubin de Morelles, Claude de Morenne, Marc-Ant. de Muret, Pierre Le Loyer, Jean Martin, Jean Edouard du Monin, Jean de la Péruse, Mathurin Régnier, Jacques Pelletier, Jean de Schelandre, Saincte-Marthe, Jacques Tahureau, Marguerite de Valois, Charles Utenhove, Pontus de Tyard, Claude de Trelon, Ch. Tourniol, Fr. Tillier, Jacques de la Taille, Arnaud Sorbin,

---

1. Ce qui n'empêcha pas Ronsard de succéder, le 28 mars 1557, à son frère Charles dans la possession de la cure d'Evaillé, comme on le voit par un document irrécusable cité à l'*Errata* (p. 321), ce qui confirme le double récit, si souvent combattu, de Th. de Bèze et du président de Thou, lesquels nous montrent le curé-poète luttant à main armée (*pro aris*) en 1562, contre ceux qui pillaient les églises du Vendômois.

2. M. de R. ne s'est pas contenté de nous donner la lettre inédite de Ronsard à *Mons. Chrestian, à Vendosme,* qui lui a été communiquée par M. Pr. Blanchemain, et le petit billet sans adresse qui lui a été communiqué par M. Feuillet de Conches, il a réimprimé aussi en tête de son volume, d'après une photographie de l'original, la lettre à Antoine de Baïf sur la *Pœdotrophie* de sainte Marthe, citée par Binet dans la *Vie de Ronsard,* par Colletet dans la *Vie de sainte Marthe,* par M. B. Hauréau dans l'article de la *Nouvelle Biographie générale* consacré à ce dernier poète, etc.

3. Exceptons-en un passage relatif à Ronsard et à Rabelais tiré du livre sur Rabelais du médecin Jean Bernier (p. 209), une anecdote sur Ronsard tirée du *Recueil de bons mots des anciens et des modernes,* 1705 (p. 219), un extrait du *Perroniana* (p. 1-226), etc.

4. M. de R. n'a pas rappelé que la vie de Belleau par Colletet avait été publiée par M. Gouverneur en tête des *Œuvres* du charmant poète (Bibliothèque elzévirienne, 1867). Il aurait pu rappeler aussi la publication des vies de Du Bartas, de Brach, Jean de la Peruse, M. Regnier, etc.

Maurice Sceve, Estienne Tabourot, Scalion de Virblumeau, Clément de Saurs.

Aucune des pièces justificatives (p. 265-320) ne concerne Ronsard. Les seize documents réunis par M. de R. se rapportent à d'autres membres de la famille du poète.[1] T. DE L.

---

204. — **Les anciennes Fêtes genevoises,** par F.-N. LE ROY, membre de l'Institut national genevois. Genève, Cherbuliez, 1868. In-12, viij-270 p. — Prix : 6 fr.

Ce petit livre est amusant et instructif. L'auteur, sans prétentions érudites, et dans un style facile qui gagnerait à être un peu plus serré et çà et là moins déclamatoire, présente au grand public des renseignements curieux sur des fêtes données à Genève aux XVe et XVIe siècles. On y retrouve les traits qui distinguent toutes les pompes de cette époque, qui fut par excellence celle des cortéges, des fêtes et des exhibitions publiques. Le chapitre le plus intéressant est celui qui concerne les réjouissances faites en 1523 et 1524 à l'honneur du duc Charles III de Savoie et de la duchesse Béatrix sa femme. M. Le Roy donne *in extenso* le texte de deux sotties qui furent jouées à cette occasion, et dont la seconde surtout porte les traces visibles du protestantisme qui allait triompher à Genève. M. L. a imprimé ces deux sotties à part, et la *Revue critique* a déjà rendu compte de cette publication (1868, t. II, art. 208). Elles sont curieuses à plus d'un titre, mais le texte aurait besoin d'être revu avec soin. — Une autre pièce singulière, également publiée dans ce volume, est l'*Allégorie des A liés* (Alliés), représentée en 1531, en présence des ambassadeurs suisses qui venaient renouveler l'alliance des cantons helvétiques avec Genève. Au milieu des pitoyables jeux de mots dont elle est semée, on sent l'esprit d'indépendance et de patriotisme qui animait alors tous les cœurs. — Beaucoup d'autres curiosités littéraires ou historiques

---

1. [La partie la plus intéressante de ce volume rempli de choses très superflues est sans contredit celle qui porte le titre de *Mélanges* (p. 131-191). Les pièces inédites contre Ronsard qui y sont imprimées sont particulièrement curieuses; il est malheureux qu'elles soient si mal copiées. Elles fourmillent de fautes grossières, qui détruisent le sens, la mesure et la rime; p. ex. p. 143, v. 6 *prince*, l. *prime;* le v. 10 n'a pas de rime; le v. 17 n'a pas de sens; le v. 18 est trop court d'une ou deux syllabes, et le v. 24 trop long d'une; le point à la fin du v. 26 rend les vers 25-26 inintelligibles, etc., etc. Il y a des mots nouveaux, créés par l'éditeur, qui sont tout à fait divertissants; ainsi *violais* (p. 146, l. *virlais*), *dresse* (p. 147, l. *deesse*), *folen* (p. 148, l. *fol en*), *ame* au masc. (p. 150, l. *cerne*), *tuon* (p. 153, l. *taon*), *roncipète* (p. 156, l. *romipète*), *chosde* (p. 164, l. *chorde*), *faulement* (p. 166, l. *faulsement*), *gandissans* (p. 170, l. *gaudissans*); un mari *saige* est transformé en un mari *singe* (p. 159). Parmi ces mots, plusieurs sont tellement défigurés que pour les restituer il faudrait voir le manuscrit; tels sont *avollement* (p. 148), *tinne* (p. 148), *suyestez* (p. 156), *hulneux* (p. 163), *voiffre* (p. 166), etc., dont je ne devine pas la vraie forme. Il y a aussi des formes de conjugaison tout à fait neuves, *taisa* (p. 148, l. *taisoit*), *fint* (p. 153, l. *fist*), *supportra* (p. 168, l. *supportee*), etc. Quelques noms propres sont aussi bien traités; on lit par exemple (p. 152) *Atulie* pour *Atalie*, ou (p. 163) *Elension* pour *Eleusion*. Un *lymaçon* (p. 155) devient *Lymaron*, personnage à nous inconnu. Que peut bien vouloir dire ce vers de la même page : *Lucien apparoir et galonie Azote?*— C'est toujours pour nous un sujet d'étonnement qu'on puisse publier des choses qui n'ont aucun sens sans avoir l'air de s'en apercevoir; c'est pourtant un fait qui n'est pas rare, et nous en avons déjà signalé plus d'un exemple pour des écrits du XVIe siècle. Les amateurs qui veulent à toute force *imprimer* pourraient cependant prier quelqu'un de revoir leurs épreuves; c'est une chose vraiment impatientante que des éditions qui ne sont qu'un perpétuel coq-à-l'âne. — Z.]

sont éparses dans ce livret, comme des fragments de l'*Ombre de Garnier Stoffacher*, par Joseph Duchesne, sieur de La Violette, représentée en 1584, toujours en l'honneur des députés des cantons suisses; on y trouve des sentiments élevés, un grand amour de la liberté, et au milieu d'un style généralement faible, quelques vers bien frappés, surtout dans les strophes du chœur. — Ce joli volume est orné de quatre photographies : l'une représente le port de Genève au commencement de ce siècle, l'autre une fête dans ce port, la troisième reproduit, malheureusement dans des dimensions trop petites, la célèbre tapisserie qui offre la « Vraye » representation de l'escalade entreprise sur Geneve par les Savoyards et sa » belle delivrance l'an 1602, XII. de decembre; » la quatrième est le frontispice où figurent les armes de Genève. — M. Le Roy, déjà connu par diverses publications sur Genève, en annonce une qui ne peut manquer d'exciter l'intérêt général : c'est l'*Histoire du théâtre, des jeux et des divertissements publics en Suisse.*

G. P.

VARIÉTÉS.

Le P. Theiner et les Archives du ministère des affaires étrangères.

L'un de nos collaborateurs disait récemment (p. 102) que le P. Theiner n'avait probablement obtenu l'accès d'archives fermées à d'autres historiens qu'au prix d'engagements qui avaient dû nuire à son impartialité. Ce qui n'était qu'une hypothèse vraisemblable est maintenant un fait avéré. La certitude nous vient d'où nous ne pouvions guère l'attendre, du ministère même des affaires étrangères. A un magistrat qui demandait à consulter les documents relatifs à l'assemblée de 1682, M. le directeur des archives du ministère a fait une réponse dont on trouvera le texte complet dans l'*Univers* du 2 octobre, mais dont nous voulons détacher au moins un morceau pour le plaisir de nos lecteurs :

« Le dépôt des archives, » dit M. Faugère, « n'est pas à l'usage du public; il n'est » destiné qu'au service intérieur du ministère. Nos règlements n'ont pas été changés, » comme vous le supposez : ce sont encore ceux de Louis XIV, qui ont été appliqués avec » la même rigueur sous tous les ministères. Si nous ouvrons quelquefois nos archives, c'est » dans un intérêt public, dans un intérêt d'État. Vous avez cité l'exemple du P. Theiner. » Voici comment cela s'est passé. Le P. Theiner se proposait d'écrire impartialement » l'histoire du Concordat, et de réfuter M. d'Haussonville qui, il faut bien le dire, n'a » pas été fidèle à la vérité historique, qui a versé du côté de la passion, et qui a trop » cédé à l'esprit d'opposition politique. Il y avait donc lieu de faire fléchir la règle dans » un intérêt d'État, dans un intérêt public, comme je le disais, et je fis dans ce sens un » rapport à M. de Moustier, qui partagea mon opinion. »

Tout est admirable dans cette réponse ! et ce dépôt qui est *destiné* « au service » intérieur du ministère » (service bien discret)! — et Louis XIV qui intervient si à propos pour couvrir la responsabilité des archivistes actuels; on n'est pas plus conservateur ! — et ce Révérend Père qui sait d'avance quelles conclusions sortiront de documents qu'il ne connaît pas encore ! Tout cela est dit le plus naturellement du monde; et si l'on n'éprouvait quelque honte à voir entre quelles mains sont déposés les matériaux de notre histoire, on se sentirait désarmé par tant de simplicité.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

faite avec soin; il va sans dire que les omissions, les manques de proportions, les petites inexactitudes de divers genres n'y font pas défaut; qui peut les éviter dans un travail de ce genre? Les noms français sont généralement (chose rare!) exempts de fautes d'impression; nous demandons seulement qu'on n'attribue point par deux fois à M. Gidel (sur qui voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 251) « l'excellent » ouvrage (p. 142) » de notre collaborateur M. Paul Gide.

The Athenæum. 25 septembre.

Rev. S. LEATHES, *The Witness of St. Paul to Christ*, being the Boyle Lecture for 1869; Rivingtons; livre de controverse affectant des prétentions scientifiques peu justifiées. — Edw. ARNOLD, *The poets of Greece;* Cassell; médiocre livre de vulgarisation. — REIDT, *Das geistliche Schauspiele d. Mittelalters in Deutschland;* paraît être un ouvrage de vulgarisation. — BARBOUR, *The Bruce*, published by J. JAMIESON, a new edition; Glasgow, Ogle; critique approfondie dans laquelle il est montré que cette nouvelle édition est une simple réimpression, où sont reproduites même les fautes typographiques du texte de Jamieson. — *Langue et littérature celtique*, par C. LOTTNER; compte-rendu de la publication de M. Nigra sur laquelle cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 122.

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

A. CASTAN Le siége et le blocus de Besançon par Rodolphe de Habsbourg et Jean de Chalon-Arlay en 1289 et 1290, étudiés dans les textes et sur le terrain. In-8°. 1 fr. 50

J. B. WEKERLIN Chants et chansons populaires du printemps et de l'été. Gr. in-8°. 2 fr.

LA PROPHÉCIE du roy Charles VIII par maistre Guilloche Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Petit in-8°. 7 fr. 50

A. MARIETTE Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah. Gr. in-8° avec 3 planches. 3 fr.

H. WEIL De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

Cet ouvrage forme le 3e fascicule de la collection philologique publiée sous la direction de M. Bréal, professeur au Collége de France.

NICOLAS DE TROYES Le grand Parangon des nouvelles nouvelles, publié d'après le manuscrit original par M. Émile Mabille. 1 vol. in-16, papier vergé, cartonné. 5 fr.

collected and deciphered. 2 vol. in-fol. ornés d'un grand nombre d'inscriptions gravées sur bois. 155 fr.

F. WANDERER Adam Krafft et son école, 1490-1507. Collection de 60 copies de sculptures en pierre qui se trouvent à Nuremberg et dans ses environs, dessinées sur bois et accompagnées de texte. 1 vol. in-fol. orné de 60 pl. 60 fr.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C.-A. Alexandre, conseiller à la cour impériale. T. VII. Un fort vol. in-8°. 5 fr.

Ce volume contient la guerre des Gaules jusques et y compris la bataille de Pharsale.

Il est complété par la traduction du célèbre mémoire de Mommsen sur la question de droit entre César et le Sénat et un remarquable travail de M. Alexandre sur la guerre des Gaules.

Le huitième et dernier volume est sous presse.

En vente chez BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. ZSCHOKKE Institutiones fundamentales linguae arabicae. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie WINTER, à Francfort s. Mein, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. HELFFERIGH Die phoenizisch-cyprische Loesung. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. MARTIN Le Besant de Dieu von Guillaume Le Clerc de Normandie, mit einer Einleitung über den Dichter und seine sæmtliche Werke. In-8°. 4 fr.

En vente chez F. C. W. VOGEL, libraire à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. GRŒBER Die handschriftlichen Gestaltungen der Chanson de Geste « Fierabras » und ihre Vorstufen. Gr. in-8°. 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 42 Quatrième année 16 Octobre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen-âge. 1 vol. in-4°. 20 fr.

C. GAUCHET Le plaisir des champs avec la venerie, pescherie et volerie, poème en quatre parties. Édition revue et annotée par P. Blanchemain. 1 vol. in-12, cartonné percaline rouge. 5 fr.

J. OPPERT Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

E. DU MÉRIL Histoire de la comédie ancienne. T. II. 1 vol. in-8°. 8 fr.

A. P. MADSEN Antiquités préhistoriques du Danemark. — L'âge de pierre. — 1 vol. in-fol. orné de 45 pl. 48 fr.

G. STEPHENS The old northern runic monuments of Scandinavia and England now first

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 37. 4 septembre (le n° 36 ne nous est pas parvenu).

Théologie. MŒRIKOFER, Ulrich Zwingli nach den urkundlichen Quellen (voy. *Rev. crit.*, 1869, t. I, art. 58). — PALACKY, Ueber die Beziehungen und das Verhæltniss der Waldenser zu den ehemaligen Secten in Bœhmen (voy. *Rev. crit.*, t. II, art. 202). — *Philosophie.* Aristoteles Thierkunde... von Aubert und Wimmer (Leipzig, Engelmann; publication importante pour la philologie et pour l'histoire des sciences). — *Histoire.* HASE, Sebastian Franck von Wœrd der Schwarmgeist (Leipzig, Breitkopf und Hærtel). — WATTENWYL VON DIESBACH, Geschichte der Stadt und Landschaft Bern, t. I (Schaffhausen, Hurter). — BÜDINGER, Wellington (Leipzig, Teubner; panégyrique trop complet). — Œsterreichs Kæmpfe im Jahre 1866 (Wien, Gerold; publication de l'état-major autrichien). — *Géographie. Ethnographie.* SCHNEIDER, Encyclopedya do Krajoznewstwa Galicgi (Lwow, Jasiénski; ouvrage important). — VAN RÆMDONCK, Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres (Saint-Nicolas; bon travail). — *Linguistique. Histoire littéraire.* Zakarija Ben-Muhammed ben Mahmûd El-Kazwîni's Kosmographie, übersetzt von Ethé, I (Leipzig, Fues). — Euripidis Fabulae, recogn. KIRCHHOFF, I-III (Berlin, Weidmann; très-recommandé). — LAUBERT, Die griechischen Fremdwœrter (Berlin, Guttentag; nous parlerons prochainement de ce livre). — Q. Horatius Flaccus, ex. rec. Bentleii, I (Berlin, Weidmann). — LOBSCHEID, English and Chinese Dictionary (Hongkong; malgré des défauts, c'est l'ouvrage de ce genre le plus complet qui existe). — MÜLLER, Geschichte der klassischen Philologie in den Niederlanden (voy. *Rev. crit.*, 1869, t. II, art. 145.

N° 38. 11 septembre.

Histoire. VON RANKE, Geschichte Wallensteins (Leipzig, 1869; ouvrage d'une remarquable jeunesse du célèbre historien). — WOLF, Fürst Wenzel Lobkowitz, 1609-1677 (Wien, Braumüller). — KOWALEWSKI, der Krieg Russlands mit der Türkei, 1853-54 (Leipzig, Schlicke; bon livre). — KODOLITSCH, die englische Armee in Abyssinien (Wien, Gerold). — *Jurisprudence.* RUDORFF, Ueber den Ursprung und die Bestimmung der *Lex Dei* (Berlin, Dümmler; attribution sans preuves à saint Ambroise de cette *Collatio legum mosaicarum et romanarum*). — MEJER, Lehrbuch des deutschen Kirchenrechtes (Gœttingen, Vandenhœck). — *Linguistique. Histoire littéraire.* BRUGSCH, Hieroglyphisch-demotisches Wœrterbuch (Leipzig, Hinrichs; ouvrage de premier ordre à tous les points de vue). — Flavii Vegeti Renati epitome rei militaris, rec. LANG (Leipzig, Teubner; édition critique).

The Athenæum. 2 octobre.

Deun HOOK, *Lives of the Archbishops of Canterbury,* vol. III, new series; Bentley; contient l'histoire du cardinal Pole. — *A Key to the Knowledge of Church History,* edited by J. H. BLUNT; Rivingtons; compilation faite avec peu de critique. — FREEMAN, *The History of the Norman conquest of England*, vol. III; the Reign of Harold and the Interregnum; Mac Millan. — SHAKSPERE'S, *Sæmmtliche Werke*, englischer Text berichtigt u. erklært von B. TSCHISCHWITZ.

Forschungen zur deutschen Geschichte, herausgegeben von der histor. Commission bei der k. bayer. Academie der Wissenschaften. Gœttingen, Dieterich, 1869. In-8°. Vol. IX, cah. 2.

L. GEIGER, *Maximilien Ier, ses tendances et son action dans la lutte entre l'humaniste Reuchlin et les dominicains de Cologne, Jean Pfefferkorn,* etc. 1509-1514. —

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 16 Octobre — 1869

Sommaire : 205. STEITZ, les Travaux et les Jours d'Hésiode. — 206. MONTÉE, la Philosophie de Socrate. — 207. EUSSNER, Notes critiques sur divers auteurs latins. — 208. DE SYBEL, Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, tome Ier.

205. — **Die Werke und die Tage des Hesiodos,** nach ihrer Composition geprüft und erklärt von Dr August STEITZ. Leipzig, Druck und Verlag von B. G. Teubner, 1869, 188 p. — Prix : 5 fr. 35 c.

De tous les poèmes conservés sous le nom d'Hésiode, celui des Travaux et des Jours, d'après une tradition appuyée sur le témoignage de Pausanias (9, 31), paraît posséder le plus de titres à être regardé comme une production du poète d'Ascra. L'antiquité qui n'a du reste jamais apprécié que la valeur gnomique de cette œuvre, se borna à révoquer en doute l'authenticité des neuf vers destinés à servir d'introduction et à signaler comme interpolés un certain nombre d'autres. Cette critique toute de détail et dépourvue de toute base solide fut continuée par les modernes. De cette façon Ruhnken dans sa première *Epistola critica* et Brunck dans son édition des poètes gnomiques, de 826 vers que compte d'ordinaire le poème[1], le réduisirent à 773. Les travaux de Wolf sur Homère, précédés d'ailleurs d'une édition de la Théogonie dans laquelle se faisaient pressentir certaines des conclusions des *Prolégomènes,* en ouvrant de tout nouveaux horizons, agrandirent singulièrement le débat. A dater de ce moment la question se trouve transportée sur son véritable terrain. Il ne s'agit plus en effet de l'authenticité de tel ou tel vers isolé, mais bien de savoir si dans l'origine toutes les parties dont se compose aujourd'hui le poème étaient destinées à former un tout. Les avis, comme on peut bien le penser, se sont complétement divisés. Renouvelant, à l'aide d'autres moyens il est vrai, une tentative faite autrefois déjà par Daniel Heinsius, MM. Ranke et Vollbehr[2] se posèrent en défenseurs décidés de l'unité de composition du poème, unité qu'affirme également, sans essayer du reste de la prouver, G. Hermann[3]. M. C. Lehrs dans la troisième dissertation de ses *Quaestiones epicae* (Regiomonti, 1837), ouvrage dont la seconde édition est annoncée, formula des conclusions complétement opposées. Selon lui les Travaux et les Jours sont la réunion de débris d'anciens poèmes didactiques. Partant de là il croit pouvoir aller jusqu'à signaler la disposition par ordre alphabé-

1. Il y en a 828 chez Gœttling parce que cet éditeur a admis dans le texte un vers (120) cité par Diodore et un autre (169) qui se trouve dans plusieurs manuscrits.

2. C. F. Ranke, *de Hesiodi Oper. et Diebus,* Gott. 1838, et *Hesiodische Studien,* ibid. 1840. E. Vollbehr, *Hesiodi O. et D.* Kil. 1844.

3. Dans un article très-étendu consacré à l'édition d'Hésiode de Gœttling et réimprimé dans les *Opuscula,* t. 6.

tique d'un certain nombre de sentences que renferme ce poème. Entre ces deux opinions extrêmes il s'en produisit une série d'autres intermédiaires [1]. Celle que M. Steitz a déjà défendue dans une dissertation : *de Operum et Dierum Hesiodi compositione, Pars prior, Gottingae*, 1865, et qu'il reproduit aujourd'hui avec de plus amples développements, appartient à cette dernière classe. L'auteur, comme il le déclare lui-même (p. 12), incline du côté conservateur. Il espère pouvoir sauver l'unité de composition du poème en faisant le sacrifice d'un certain nombre des parties qui le forment aujourd'hui. A cet effet il retranche deux épisodes plus étendus, celui de Pandore (v. 42-105) et celui des cinq âges du monde (v. 202-285) et quelques autres de moindre dimension. De même il supprime des vers isolés et en outre, à plusieurs reprises, fait usage de la transposition. Quant aux deux dernières parties du poème (695-828), celle qui renferme une série de préceptes moraux ou religieux, et celle qui méritant seule le titre de *Jours*, établit la distinction des jours en heureux ou malheureux, M. St., tout en accordant qu'elles ne forment pas un ensemble nécessaire avec ce qui les précède, ne croit pas qu'il y ait des motifs suffisants pour les retrancher.

Je dirai d'abord un mot de la marche adoptée par l'auteur. Elle ne me semble pas tout à fait heureuse. Bien que le livre soit consacré principalement à rendre plausible l'hypothèse que nous venons d'exposer, l'auteur a fait une large part à un autre élément, c'est-à-dire à l'explication de certains passages du poème, quelquefois même à la critique philologique du texte. Cette méthode offre de sérieux inconvénients. J'eusse préféré pour ma part une *enarratio* suivie du poème tel que M. St. croit pouvoir le reconstruire, sauf à trouver réunies dans un appendice les additions ou les rectifications qu'il propose de faire aux commentaires déjà publiés sur le poème. Des remarques comme celle p. ex. qui se rapporte aux deux mots ἀρόμμεναι ἠδὲ φυτεύειν du vers 22 (p. 27), remarque que je ne trouve même ni suffisamment juste ni nécessaire, tout aussi bien que des considérations sur l'état politique et social de l'époque où vivait le poète, ne font qu'arrêter désagréablement le lecteur et l'empêchent de se rendre un compte exact de la façon dont l'auteur essaye d'établir l'enchaînement des idées du poème.

Quant à cet enchaînement lui-même, M. St. ne m'a pas gagné à sa manière de voir. Tout ce que je puis lui accorder, c'est que des huit parties dans lesquelles il divise tout le poème, un certain nombre peuvent se rapprocher, principalement par leur origine ; mais pour ce qui est de découvrir le lien qui en forme un tout complet et achevé dans ses parties, cela m'est absolument impossible. Je me contenterai de citer un seul exemple. Que la charmante fable du faucon et du rossignol (v. 202-212) ait pu être racontée à propos du différend entre le poète et son frère Persès, cela ne fait pas le moindre doute. Mais si M. St., après avoir retranché la transition maladroite et inintelligible contenue dans le vers

1. Elles ont été soutenues principalement par A. Twesten, *Comm. critica de Hesiodi carmine quod inscribitur opera et Dies*, Kiel. 1815 ; F. Thiersch, *de gnomicis carminibus Græcorum*, dans les *Acta philol. Monac.* t. III, p. 391 ss. et par Gœttling, dans son édition d'Hésiode, Gotha, 1843.

202 : νῦν δ'αἶνον βασιλεῦσιν ἐρέω φρονέουσι καὶ αὐτοῖς, place cette fable immédiatement après le vers 41, et ne trouve ensuite d'autre moyen d'établir la suite des idées que ces mots (p. 90) « en quelque sorte la réponse des juges » (*gleichsam die Antwort der Richter*), cela paraîtra-t-il bien convaincant? Pour dire toute ma pensée, dût-elle ressembler à un paradoxe, je ne suis nullement persuadé que, même dans l'esprit du poète auquel appartiennent les parties qui trahissent avec le plus d'évidence une origine commune, cette unité que l'on met tant de peine à rechercher ait jamais existé véritablement. Les sujets eux-mêmes que traite toute cette poésie ne la comportent pas. Si rien n'égale, soit la naïveté avec laquelle sont formulées les règles qui doivent guider dans ses pénibles travaux le laboureur de la Béotie, soit l'accent profondément touchant et sincère des plaintes qu'arrache au poète l'injustice dont il a été victime, rien aussi ne paraît plus contraire aux idées de l'époque lointaine dont ces vers font revivre un écho, que la pensée d'un poème didactique avec son unité factice. Dans tous les cas je me défie de reconstructions à propos desquelles l'imagination ne borne pas uniquement son rôle au domaine poétique, mais empiète constamment sur celui des faits.

Parmi les conjectures que M. St. a placées dans son texte, celle qui remplace au v. 375 γυναικὶ par γυναιξί, me paraît au moins inutile. Le changement du singulier βοῦν τ'ἀροτῆρα au v. 405 en pluriel n'est guère mieux justifié. On peut trouver ingénieux au premier abord d'écrire au v. 504 au lieu de μῆνα δὲ Ληναιῶνα κακ' ἤματα, μῆνα δὲ Βουκάτιον κακά τ' ἤματα, mais, pour ne pas parler de la violence du procédé, M. St. ne craint-il pas qu'on retourne contre lui son argumentation? Si l'auteur du vers dont il s'agit vivait en Béotie, rien de plus naturel que l'emploi de la désignation empruntée au calendrier béotien. Mais comme la question d'origine peut et doit être posée constamment, un nom étranger à la patrie d'Hésiode ne devra-t-il pas précisément être considéré comme un indice des plus importants? J'ajouterai encore que les preuves par lesquelles l'auteur essaye dans son introduction d'établir la connaissance qu'ont eue des Travaux et des Jours d'Hésiode les poètes lyriques du VIIe siècle me paraissent pour la plupart fort peu concluantes. Du reste M. St. n'a pas été sans le sentir lui-même. Ce qu'il affirme d'une façon générale et en bloc avec assez d'assurance, il le reprend ensuite en détail, dès qu'il s'agit d'appuyer son assertion sur des faits.

En admettant même que toutes les réserves que je viens de faire soient fondées, le travail de M. Steitz n'en reste pas moins une œuvre consciencieuse et dont l'étude mérite d'être recommandée. Il est tout naturel de voir les opinions en désaccord lorsqu'il s'agit des monuments littéraires d'une époque à laquelle s'applique avec tant de raison la parole du poète (Od. κ, 190) :

ὦ φίλοι, οὐ γάρ τ' ἴδμεν ὅπῃ ζόφος οὐδ' ὅπῃ ἠώς.

Émile HEITZ.

206. — **La philosophie de Socrate,** par P. Montée, docteur ès-lettres. Ouvrage ayant obtenu une mention honorable de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1869. In-8°, 382 p.

M. P. Montée publie sur la philosophie de Socrate un mémoire qui a obtenu à l'Académie des sciences morales et politiques, une mention honorable dans le jugement du concours ouvert sur cette question. L'ouvrage est divisé en quatorze chapitres précédés d'une introduction et suivis d'une conclusion. L'auteur traite successivement de la philosophie grecque avant Socrate, des premières études de Socrate, de l'influence d'Anaxagore sur la direction de ses études, du caractère essentiel de la révolution qu'il a introduite dans la philosophie, de la maïeutique et de l'ironie socratiques, des théories de la définition, des causes finales, de la providence, du bien et de l'amour, du démon de Socrate, des rapports de Socrate avec la religion de son temps et avec les sophistes, enfin des causes de son procès.

M. Montée n'est pas assez familier avec les procédés de l'érudition et de la critique historiques. Ainsi il n'est pas au courant de ce qui s'est publié de plus important sur le sujet qu'il traite : il ne paraît pas connaître l'histoire de la philosophie grecque de Zeller, qu'on ne peut pourtant pas laisser de côté quand on traite de pareils sujets; car c'est un ouvrage fondamental. Que penserait-on d'un mathématicien qui traiterait les mêmes questions qu'Euler, Lagrange ou Abel, sans connaître les travaux de ces savants illustres? L'érudition est soumise aux mêmes conditions, et l'histoire de la philosophie est autant, si ce n'est plus, du domaine de l'érudition que de celui de la philosophie.

Ensuite les textes n'ont pas toujours été lus assez attentivement. Dans le Criton (52 B) il n'est pas dit seulement (p. 51) que Socrate n'ait jamais voyagé loin d'Athènes excepté pour le service militaire : il est ajouté qu'il a été une fois aux jeux isthmiques, ce que M. M. rend inexactement par *visiter l'isthme de Corinthe* et ce qu'il rapporte d'après le témoignage beaucoup moins important de Favorinus dans Aulu-Gelle. Il fallait dire que le voyage de Socrate à Delphes n'est pas attesté par Aristote dans un ouvrage de lui qui nous soit parvenu, mais dans Diogène Laërce II, 22 : ce qui laisse possible une erreur ou une confusion; car Diogène Laërce peut n'avoir pas puisé ce détail directement dans Aristote. — On lit dans Théophraste (*Hist. Plaut.* III, 1, 4) : Ἀναξαγόρας μὲν τὸν ἀέρα πάντων φάσκων ἔχειν σπέρματα καὶ ταῦτα συγκαταφερόμενα τῷ ὕδατι γεννᾶν τὰ φῦτα. M. M. traduit (p. 63) : « Anaxagore affirmait que l'air contient les semences de *toutes choses* » et que l'action de l'eau suffit à leur éclosion. » — Aristote, distinguant entre la σοφία et la φρόνησις, dit que la première est spéculative et la seconde pratique, et que c'est pour cela qu'on dit (φασι) d'Anaxagore et de Thalès qu'ils sont σοφοί et non φρόνιμοι, quand on voit qu'ils s'occupent de recherches curieuses plutôt que des biens de la vie (*Eth. Nicom.* VII, 7, 1141 b 3). On lit dans M. M. (p. 74) : « Ce n'est pas sans raison qu'Aristote lui a reproché (à Anaxagore) » d'avoir négligé l'utile et la recherche des biens humains pour s'occuper de » choses difficiles et tout à fait inutiles. »

M. M. n'est pas assez délicat sur le choix des témoignages pour exposer et caractériser les doctrines de Socrate. Ainsi non-seulement il croit que des textes comme ceux du *Phédon* (65 c) et de la *République* (VII, 526 c), expriment la pensée de Socrate (p. 81, 99). Mais il trouve (p. 83) que « S. Augustin a dit admira-» blement (*De Civ. D.* 8, 3) que Socrate ne voulait pas que des âmes obscurcies » par les passions impures de la terre, tentassent de s'élever tout d'abord à la » connaissance des choses divines, de ces causes premières, qui, à ses yeux, » n'étaient intelligibles que pour les hommes dont le cœur est pur; » que Clément d'Alexandrie reproduit exactement la pensée de Socrate « lorsqu'il » nous défend, quand notre âme est malade, de nous approcher de la science, » avant qu'elle soit revenue à une parfaite santé (p. 82). »

Des habitudes aussi peu sévères de critique ne pouvaient conduire M. M. à retracer un tableau exact des faits. Il transporte dans ces temps anciens les termes et les idées de la philosophie moderne. On ne peut pas dire que les philosophes antérieurs à Socrate, étaient des matérialistes et des panthéistes. Ces termes expriment la manière de résoudre certaines questions qu'alors on ne pensait même pas à se poser. Si on était venu dire à Thalès qu'il était panthéiste (p. 23), il n'y aurait absolument rien compris. Et il aurait été bien étonné d'apprendre « qu'à ses yeux la morale ne faisait pas partie de la philosophie » (p. 25). » Et Socrate, qu'aurait-il dit si on était venu le féliciter « d'avoir jeté » les bases de toute véritable métaphysique, en créant la méthode psycholo-» gique (p. 79). » Je sais qu'ici M. M. a pu être induit en erreur par Cousin qui caractérise de la même manière la méthode de Socrate et qui traduit le γνῶθι σεαυτόν par « fais de la psychologie. » Mais j'ai entendu dire à Cousin lui-même : « il faut employer la méthode psychologique à l'établissement des grandes » vérités métaphysiques; il faut mettre *le nouveau* au service de l'éternel. » Socrate, exprimant une vue profonde avec cette merveilleuse simplicité qui est un des caractères essentiels et l'un des plus grands charmes de l'art et de l'esprit grecs dans l'âge classique, Socrate disait que la plus honteuse des ignorances, c'est de croire savoir ce qu'on ne sait pas, de s'imaginer qu'on possède la science quand on ne l'a pas (Xenoph. *Mém.* 3, 9, 6. Plat. *Apol.* 29 B). Socrate est le premier homme au monde qui se soit douté de ce que c'est que *savoir*, de ce que c'est que la science. C'est là qu'est sa grande originalité; c'est par là qu'il fait époque dans l'histoire de la philosophie. On détruit cette originalité si on voit là dedans la méthode psychologique telle que la comprenait Cousin.

M. M. exagère étrangement quand il dit (p. 40) qu'au temps de Socrate « si » le scepticisme eût triomphé, non-seulement la philosophie était perdue, pour » ainsi dire, avant de naître, mais la conscience même de l'humanité était » pervertie. » Quelle est la philosophie qui *triomphe* plus longtemps qu'une génération? il a fallu un concours exceptionnel de circonstances pour assurer à Aristote l'empire pendant dix-sept siècles. Mais en général les générations des philosophies sont comme celles des hommes. Cousin a survécu à la domination de sa propre philosophie. Bien plus, il avait fini par l'oublier lui-même et par y

devenir étranger. La fidélité au passé est un sentiment trop respectable pour qu'on reproche à M. Montée de terminer son livre par un éloge de M. Cousin, qui « disciple convaincu de Socrate et de Descartes a sauvé la philosophie fran-
» çaise des périls qui la menaçaient et de ses propres erreurs en restituant son
» rôle à la raison et en relevant haut et ferme le drapeau du spiritualisme. Le
» souvenir de M. Cousin animera les derniers défenseurs du bien et du vrai, et
» contre de nouveaux dangers ils puiseront dans son exemple et dans ses leçons
» de nouvelles inspirations et de nouvelles lumières (p. 380). »

Charles THUROT.

---

207. — **Specimen criticum** ad scriptores quosdam latinos pertinens, scripsit Adam EUSSNER. Wirceburgi apud A. Stuber, 1868. In-8°, 42 p. — Prix : 1 fr. 35.

Cette brochure contient une série d'observations critiques sur le texte de divers auteurs latins. Il n'est pas facile de rendre compte d'un travail de ce genre, il faudrait presque le reproduire en entier en y ajoutant des observations. Essayons cependant de donner un aperçu des procédés critiques de l'auteur avec quelques exemples à l'appui.

La première partie est consacrée exclusivement au texte de Quinte-Curce (*Observationes criticae in Q. Curtium Rufum*). Elle est fort intéressante et nous donne la meilleure opinion de la méthode de M. Eussner. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui voudraient se faire une idée exacte de la manière dont on rétablit les textes. Vingt-quatre pages, ce n'est pas trop long; mais elles sont écrites simplement, clairement, et les exemples sont en grand nombre.

Le meilleur manuscrit de Quinte-Curce se trouve à Paris, ainsi que l'a montré M. Hedicke[1]; M. E. insiste encore davantage que lui sur les mérites de cette copie (p. 7). — Il est curieux que ce soient presque toujours des Allemands qui nous apprennent quels trésors recèlent les bibliothèques de France.

Étant donné un manuscrit meilleur que tous les autres, et cependant plein de fautes d'orthographe, il s'agit d'abord de distinguer ce qui doit être mis sur le compte d'un copiste ignorant de ce qui, tout en contredisant les autres textes, a une valeur réelle. En ce qui concerne le texte de Q. Curce, toutes les fois qu'on n'a pas affaire à une simple faute d'orthographe, on doit tenir le plus grand compte du Parisinus 5716. Et lorsqu'on y rencontre une leçon évidemment fautive, il faut se demander si les autres mss. n'ont point corrigé maladroitement un passage qu'ils ne comprenaient pas.

M. E. a fort bien groupé les restitutions qu'il propose sous trois chefs : 1° leçons du *Parisinus* qu'il estime devoir être admises telles quelles; 2° leçons qui, tout en étant fautives, nous mettent cependant sur la voie de la vraie correction. — Ces deux séries constituent la critique diplomatique, documentée. — Après elles vient, 3°, la critique purement conjecturale.

---

1. Dans la préface de son édition de Quinte Curce. Berlin, Weidmann, 1867.

Parmi les restitutions du premier genre, il en est qui n'ont pas été admises par M. Hedicke, M. E. fait avec raison les suivantes : VIII, 1, 4 : *et forte campo erant*, pour *quae erant forte campo;* il s'appuie sur l'usage fréquent de ces phrases parenthétiques chez Q. Curce. — VIII, 2, 5 : *Ille humi prostratus corpus gemitu ejulatuque miserabili tota personat regia;* pour *totam..... regiam.* — VIII, 2, 30 : *Futurum se in regis potestatem respondit* (cf. A. Gelle, I, 7, 16). — Ceci, répétons-le, repose sur l'autorité du manuscrit de Paris.

Les restitutions du second genre sont déjà un peu plus discutables parfois. Nous admettons comme très-bonnes les suivantes : VIII, 3, 17 : *Arsaces in Mediam missus, ut Oxydates inde* DECEDERET; la Vulgate a *discederet*, le Parisinus *desederet.* — VIII, 86 : c'est ici une des meilleures corrections de M. E.; elle s'appuie sur une discussion sérieuse du passage : *Lyncestem vero Alexandrum bis insidiatum capiti meo a duobus indicibus liberavi, rursus convictum* PER BIENNIUM *tamen distuli.* Telle est la leçon courante, conservée par M. Hedicke. Mais d'abord le ms. P a *patriennium* au lieu de *per biennium*, ce qui nous indique la correction *per triennium* exigée d'ailleurs par le contexte de Q. Curce et par le témoignage des autres historiens. Mais en outre, pour obtenir un sens correct, il faut opérer une légère transposition et un changement de ponctuation; car on ne peut raisonnablement comprendre les mots *a duobus indicibus liberavi*, « je l'ai mis en liberté de deux » délateurs, » il faut écrire : *Lyncestem..... insidiatum capiti meo liberavi, a duobus indicibus rursus convictum per triennium tamen distuli.*

Nous ne sommes pas tout à fait persuadé en revanche de la nécessité des restitutions proposées, VIII, 2, 22 (où nous lirions, sans corriger le *Parisinus : ruinas munimentorum* SUPEREGRESSUS, pour *supergressus*); VIII, 8, 8 : *et summa imis* CONFUNDI VIDEMUS. VIII, 10, 14 (où nous ne conserverions pas le mot *multa*, en adoptant le reste de la correction de M. E. : *Lauri baccarisque* ET INULAE).

Dans les conjectures proprement dites nous nous séparons encore souvent de M. E. — Ainsi VIII, 2, 13, nous convenons que *ad confirmandum pudorem* doit être fautif; mais *ad consolandum pudorem* ne nous paraît pas beaucoup plus probable. On ne console pas sa honte. Nous lirions plutôt *ad comprimendum pudorem.*

Il est encore un autre moyen de corriger le texte de Q. Curce; mais il demande à être employé avec la plus extrême prudence, comme le fait observer M. E.; c'est la comparaison avec Trogue Pompée, qui a puisé aux mêmes sources que Q. Curce. Il y a quelques siècles on a beaucoup usé de ce moyen, et d'une manière peu intelligente; en sorte que les textes de ce dernier auteur se sont trouvés interpolés par les éditeurs depuis la Renaissance. Mais ce n'est pas à dire qu'on ne doive pas s'en servir lorsqu'il y a une lacune évidente. M. E. n'a pas négligé cette ressource; il a corrigé ainsi d'une façon heureuse un certain nombre de passages, p. ex. VIII, 10, 35 : *Et credidere* AMPLIUS *formae quam miserationi datum : quippe* REGIUM SCORTUM *appellata regina est. Puero quoque certe postea ex ea utcumque genito Alexandro fuit nomen.* La correction *amplius* pour *quidam plus* est fournie par le *Parisinus*, la transposition des mots *quippe--regina* après *datum*

ainsi que l'insertion de *regium scortum* sont indiqués par le texte de Justin (XII, 7, 9) et absolument nécessaires dès qu'on veut trouver un sens, une logique quelconque à la phrase. — Nous approuvons également la restitution VIII, 14, 36 : *deficiebatque* EX*sanguis* pour *sanguis*.

D'autres changements, plus légers, qui consistent à transposer simplement la ponctuation sont aussi dignes de fixer l'attention des éditeurs futurs de Q. Curce. VIII, 7, 15 : *De cetero parce; quorum orbas senectutem, suppliciis ne oneraveris; nos jube duci, ut quod ex tua morte petieramus consequamur ex nostra,* où on lisait autrefois : *De cetero parce quorum orbas senectutem; suppliciis ne*, etc.

La seconde partie de cet opuscule, intitulée *Miscellanea critica*, rentre essentiellement dans la catégorie de la critique conjecturale ou divinatoire. Nous avons peu de chose à en dire. En général M. E. n'est pas parvenu à nous convaincre de l'absolue nécessité de ses corrections, qui cependant, pour la plupart ont trait à des auteurs dont le texte ne peut guère être rendu lisible sans l'application d'un remède énergique. Les meilleures sont celles du texte d'Ampelius (*Liber memorialis*); citons-en une seule qui est véritablement un trait de génie : Ch. II, 7 : *Libra quam Graeci* ζυγὸν *appellant, virile nomen est* † *adeptus : qui omni clementiae iustitia* † *mochos dictus*. Ce passage a été successivement amélioré par M. Urlichs, puis par M. E. — M. Wœlfflin (dans son édition d'Ampelius) s'était borné à signaler par une croix les endroits où il supposait l'existence d'une lacune. M. Urlichs a fait disparaître la première croix en lisant : *Libra quam Graeci* ζυγὸν *appellant virile nomen est. Adeptus*QUE HOMO *clementi*A ET *justitia;* M. E. fait disparaître la seconde en continuant : σταθμοῦχος *dictus*. Le mot σταθμοῦχος = *libripens* étant écrit en caractères moitié grecs, moitié latins et défiguré par le copiste, la première syllabe STAΘ a pu disparaître à cause de sa ressemblance avec *stitia,* et il ne sera resté que la fin MOCHOS. Ne faudrait-il pas cependant intercaler le mot *Libripens* avant *Virile nomen est* et mettre un point après *appellant*.

Ce que nous approuvons surtout dans la méthode de M. E., c'est la conscience rigoureuse avec laquelle il distingue les différentes restitutions qu'il propose. Il est parfaitement sûr de ce qu'il fait. Dans une édition il ne fera passer dans le texte que les corrections du premier degré, et une bonne partie de celles du second. Celles du 3e degré ne figureront qu'en note, à moins que le consentement unanime des savants ne leur donne une autorité plus sérieuse; qu'elles ne s'imposent d'elles-mêmes. Du reste tout l'ensemble de cet opuscule est du meilleur augure, il montre chez l'auteur une bonne méthode et des connaissances générales assez étendues.

Ch. M.

---

208. — **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française,** par H. DE SYBEL, membre du Parlement de l'Allemagne du Nord, professeur à l'Université de Bonn. Traduit de l'allemand par Mlle Marie BOSQUET, édition revue par l'auteur. Paris, Germer-Baillière, 1869. T. Ier, viij-604 p. — Prix : 7 fr.

Attesté par trois éditions, dont la première remonte à 1853 et dont la dernière porte la date de 1865, le succès de l'ouvrage de M. de Sybel ne paraît pas près de se ralentir en Allemagne. La traduction qu'on nous en offre en notre langue ne peut donc être accueillie qu'avec reconnaissance, puisqu'elle met à notre portée une publication d'ordre supérieur, et qu'elle nous permet de connaître les appréciations d'un étranger de talent sur notre propre histoire. Rarement les Français ont été à même de savoir ce qu'on pense de leurs gestes hors de leurs frontières, et c'est surtout en ce qui concerne l'histoire de notre Révolution que ce défaut d'information est manifeste. Il semble que la France concentrée dans la contemplation de ses destinées ne veuille porter son attention que sur les événements qui la touchent personnellement. Il y a là une sorte de fascination qui s'est prolongée jusqu'à nous. Depuis 80 ans nos historiens ont enclavé l'Europe dans la France, comme si notre nation avait absorbé les autres. M. de Sybel était tout naturellement préservé de cet éblouissement. Aussi, sans se dissimuler que la ruine de la monarchie des Bourbons est le plus grand événement de la période dont il esquisse les traits, 1789-1795, il place dans le même groupe et non à un rang secondaire, comme on l'a toujours fait chez nous : 1° l'anéantissement de la Pologne ; 2° la dissolution de l'empire germanique. Le tout est résumé par lui sous la formule d'un phénomène général : destruction du régime féodal en Europe. (Préface.)

Le livre de M. de S. ne se recommande pas seulement par l'intérêt d'un point de vue nouveau pour nous. Il vaut encore par la solidité des études et la nouveauté des informations. Et ce n'est pas là un éloge banal. Le croirait-on ? tandis que les publications relatives à la Révolution se multipliaient en France, tandis que leur succès d'avance assuré, donnait l'essor à tout une littérature, pas un de tant d'historiens[1] n'a songé à s'instruire avant de prendre la plume ; pas un ne s'est donné la peine de vérifier les assertions qu'il jetait en pâture à la curiosité de la foule et aux passions des partis. Qu'on excuse Lamartine, Thiers, Louis Blanc, par exemple, en mettant une part de leur négligence au compte de l'exil, de la jeunesse et de la poésie ; soit, mais quand on pense que Michelet a vécu pendant vingt ans au centre du plus précieux dépôt, sans se soucier d'en mettre à profit les richesses[2], on demeure frappé d'étonnement. Le premier (en 1853), M. de Sybel a eu l'idée de pénétrer jusqu'aux sources de l'histoire révolutionnaire. Il a successivement visité les archives d'État, à Berlin, à La Haye, à Munich, à Londres, à Naples, à Vienne, à Paris. Dans cette dernière ville les portes du ministère des archives étrangères lui ont été ouvertes aussi gracieuse-

1. Sauf bien entendu les auteurs de collections tels que Buchez et Barrière. Mais ce ne sont pas à proprement parler des historiens.

2. On sait que M. Michelet a été chef de section aux Archives de 1830 à déc. 1851.

ment que celles des Archives de l'empire et de la Bibliothèque impériale. Sans doute il y a eu pour lui un concours de circonstances heureuses que n'aurait pas rencontré tout le monde; la générosité de la cour de Vienne qui a livré à un historien notoirement hostile ses papiers confidentiels est due certainement à des considérations personnelles; à Paris, aucun Français peut-être n'aurait obtenu les facilités qui ont été offertes sur le champ à un Prussien. Mais le succès des démarches faites par M. de S. n'enlève rien à leur mérite.

Scientifiquement conçue, l'œuvre de M. de S. est fortement construite; elle est bien composée; c'est le travail d'un penseur, d'un écrivain et d'un savant. On ne peut pas dire qu'une partie soit sacrifiée à l'autre, chaque chose est à sa place et dans la proportion qui convient. Ce n'est pas à dire pourtant que ce livre ne donne lieu à quelques reproches qui portent sur son ensemble.

Et d'abord malgré le soin qu'a eu l'auteur de rassembler dans une formule nette et exacte chaque trait de son récit, d'en offrir à la table le résumé concis, le lecteur n'a pas à sa portée les points de repère dont il a besoin : les dates lui manquent. Les faits politiques sont par leur nature de signification variable, ils sont susceptibles d'interprétations indéfinies. Le livre III par exemple est intitulé : *Chute de la royauté en France*. Qui pourrait sur cette seule indication décider sans chance d'erreur quand commence ce livre et où il finit? Et si on sait que M. de S. prend pour limites extrêmes de cette division la réunion de l'Assemblée législative et la journée du 10 août, cette notion ne met pas encore assez sous nos regards les événements compris dans cette période. Des dates placées en marge ou en titre courant remédieraient à cet inconvénient. Une imperfection plus grave, et qui est bien faite pour étonner de la part d'un Allemand, c'est que M. de S. ne note pas ou note d'une façon toute sommaire les sources des renseignements dont il fait emploi. Que M. Mortimer-Ternaux, M. Hamel et d'autres encore se soient en cela montrés fidèles à la tradition française, ils ont une sorte d'excuse dans les mœurs de leur public. M. de S. qui n'avait, pour bien faire, qu'à s'en tenir aux usages de son pays, a suivi le procédé de M. Thiers qui a toujours émis la prétention d'être cru sur parole. « J'ai vu les pièces; je supplie » mes lecteurs de s'en rapporter à moi. » Certes M. de S. a comme son illustre devancier, l'esprit sagace et l'intelligence droite. Mais le sort de l'*Histoire du Consulat* qui semblait il y a quelque vingt ans un monument *ære perennius* et qui s'en va déjà par morceaux, doit lui servir de leçon. Tout historien est tenu de mettre les travailleurs à même de vérifier ses assertions. Dans le cas présent, cette précaution était en quelque sorte imposée par l'immensité de la tâche entreprise par M. de Sybel.

Lorsqu'on réfléchit qu'il a fallu près de vingt ans à M. Mortimer-Ternaux assisté de plusieurs secrétaires, pour rassembler à Paris seulement, les éléments d'une histoire, dont le champ est infiniment plus restreint, on est tenté de se demander comment M. de S. a pu seul, et en bien moins d'années, étudier toutes les archives de l'Europe; d'où le soupçon, que les visites de l'auteur dans ces divers dépôts n'ont peut-être pas été aussi longues et aussi fructueuses qu'il était permis de le désirer.

M. de S. ne s'est d'ailleurs pas dissimulé les difficultés qu'il y a « pour un » étranger » à s'assimiler « les idées et les passions » qui ont mis en mouvement la nation française pendant la période dont il raconte les événements (Préface, p. vij). Aussi à certains égards son travail consiste moins en une suite de récits qu'en une série d'études. Il semble même en plus d'un endroit présumer le gros des faits connu de ses lecteurs. En outre on ne doit pas oublier que le public auquel il s'est adressé d'abord, est un public allemand, qui ne peut s'intéresser autant que nous-mêmes aux menus détails d'un drame dont les conséquences pèsent plus que jamais sur notre régime politique et social. Ce procédé n'est pas sans inconvénients; résumés sous une forme trop succincte, les faits courent le risque de perdre leur vraie physionomie. C'est ainsi qu'un événement, sur lequel on a écrit des volumes, l'arrestation du roi à Varennes, est raconté par M. de S. en trois lignes, dans lesquelles il ne serait pas difficile de signaler trois erreurs[1]. La concision excessive qui a pour résultat de laisser l'esprit dans le vague, pousse également à une tendance peu scientifique, celle de personnifier des groupes d'hommes et même des classes entières, fort distincts les uns des autres, dans quelques figures historiques qui deviennent des types et servent de points de repère. C'est ainsi que M. de S. se plait à confondre Marat et Robespierre, et attribue à ce dernier une participation aux massacres de septembre (p. 508, 511) qui est absolument inadmissible. Peut-être enfin faut-il attribuer à l'obligation de se concentrer l'emploi simultané et dépourvu d'explication d'ouvrages aussi différents par le caractère et par la valeur que ceux de MM. Granier de Cassagnac et Mortimer-Ternaux. Quelques-uns des renseignements recueillis par le détracteur des Girondins sont bons. Mais il y a loin d'un pamphlet de circonstance à un travail sérieux et estimable comme l'*Histoire de la Terreur*.

Quoi qu'il en soit, nous n'insisterons pas sur des points de détail dont l'examen nous conduirait à des développements trop longs. Il vaut mieux signaler dans l'œuvre de M. de S. trois parties qui nous paraissent véritablement neuves et remarquables. L'étude des questions économiques, des relations internationales et des opérations militaires y est abordée avec un soin et une préparation hors ligne.

Questions économiques. Une passion domine l'esprit de M. de S., la haine de la féodalité, non pas seulement de la féodalité en France, mais de la féodalité en Pologne, en Prusse et en Autriche; ce sentiment le suit partout. Et par féodalité, il n'entend pas seulement, comme on le fait le plus souvent chez nous, un régime politique, de sorte que le mot appliqué à l'époque qui a précédé la Révolution, nous paraît presque un anachronisme; mais encore il veut parler de l'état social. Ce que nous appellerions le régime seigneurial, quelque mitigé et amoindri qu'il subsiste, est l'objet de ses aversions déclarées[2], et comme d'autre part, il mani-

1. Qu'on en juge : « Cette arrestation avait eu lieu sous les yeux d'une patrouille des » dragons de Bouillé, dont pas un n'avait voulu bouger. Du haut de la colline qui domine » la ville, le fils du général avait vu la voiture du roi rebrousser chemin et traverser la » vallée. » Des circonstances du départ, du voyage, surtout des scènes, si significatives, du retour, pas un mot! (p. 262).

2. M. de S. va jusqu'à dire : L'ancien système avait reposé sur l'*exploitation* des basses

feste la plus forte répugnance pour les courants démocratiques, on voit que ses sympathies historiques sont acquises aux tendances de la classe moyenne et à l'unité du pouvoir central. De là, son mépris, son peu de pitié pour la noblesse française, pour l'oligarchie polonaise et autrichienne, et en général pour tous les hobereaux allemands. De là son indulgence à peine dissimulée pour les co-partageants de la Pologne, de là sa complaisance à énumérer les maux dont souffraient les populations de nos campagnes au XVIIIe siècle. Le tableau que M. de S. trace de la situation de la France avant 1789 (ch. I) est d'ailleurs clair, exact, substantiel. Une foule d'observations prises aux meilleures sources (Young, Turgot, Quesnay, Lullin de Châteauvieux, de Lavergne, Boiteau, de Tocqueville, Moreau de Jonnès, etc. [1]) ou personnelles, y sont rassemblées. Celles qui sont relatives à la culture des champs et à la division de la propriété territoriale ont beaucoup de valeur. Ainsi M. de S. remarque que le prix du pain n'a presque pas varié depuis un siècle, tandis que la production du blé (40 et 70 millions d'hectolitres) a simplement suivi l'accroissement de la population, ce qui prouve qu'il était beaucoup plus cher autrefois qu'aujourd'hui (p. 32, 33); en effet le métayer avait intérêt à négliger la culture des céréales dont il ne percevait que la moitié, moitié sur laquelle il fallait encore prélever le prix des droits fiscaux et seigneuriaux (dîmes, corvées, entretien des routes, etc. p. 24); il préférait les terrains en friche et en vaine pâture qui lui procuraient des bénéfices faciles en lait, œufs et croîts des troupeaux (p. 22). Quant à la propriété territoriale, son morcellement ne provient pas, ainsi qu'on le répète tous les jours, des principes de la Révolution. M. de S. combat avec force cette erreur historique. Il s'appuie sur l'autorité d'Young dont les calculs portent à un tiers au moins le nombre des petits propriétaires; il soutient que la législation relative au droit de succession ne favorisait nullement la concentration des terres dans les mêmes mains (et cela est vrai); il rappelle les plaintes que la noblesse, peu à peu dépossédée, élevait à ce sujet (p. 19, 20). Enfin il fait voir que ruinés ou trouvant à peine les moyens de subsister, les métayers et les paysans proprement dits, ne purent acquérir les domaines mis en vente. A la vérité, à partir surtout des derniers mois de l'année 1791, il y eut une tendance marquée de la part des municipalités à démembrer, à disloquer les terres; mais ou les paysans qui achetèrent ne purent tenir leurs engagements, ou les enchères ne furent pas couvertes (p. 232). En fait la vente ne profita qu'à des fermiers déjà riches ou à quelques spéculateurs qui achetèrent et conservèrent. Il n'y eut pas de lotissement.

Comme la matière est fort importante, que le point de vue de M. de S. peut paraître paradoxal et contraire aux faits, nous prenons la liberté de développer son argumentation incomplète à certains égards.

Le régime de la propriété territoriale ne subit pas un morcellement brusque et improvisé. La terre ne fut pas divisée, elle fut émancipée. Dans la plupart des régions de la France, le domaine propre des seigneurs, surtout quand ils étaient

---

classes par les classes privilégiées (p. 216).

1. En revanche M. de S. ne paraît pas avoir connu les travaux utiles de M. Levasseur.

ecclésiastiques, n'avait qu'une médiocre étendue; mais le reste du territoire dépendait de ce domaine à cause de la censive. Le domaine propre était cultivé en ferme ou en régie, généralement assez mal et avec peu de profit, quand il appartenait à une communauté religieuse; les biens sujets à la censive étaient cultivés avec plus de soin par les paysans pour leur propre compte. Comme lors du lotissement féodal des XIe et XIIe siècles, le seigneur avait calculé le partage des terres qu'il leur abandonnait à charge de censive, sur ce qu'il fallait à peu près à l'entretien d'une famille, il en était résulté une très-grande division. La censive était d'ailleurs insignifiante, à cause de l'avilissement graduel des monnaies, et malgré certains accroissements qui se pratiquaient au moment des renouvellements d'aveux et des vérifications de titres. Il arrivait même que les seigneurs d'un territoire distribuaient plus de terres qu'il n'en renfermait, d'où la nécessité de cantonnements et de subdivisions nouvelles. Quand, en 1789, les censives furent abolies, le domaine et les petites propriétés demeurèrent juxtaposés sans autre modification que la rupture du lien qui subordonnait les unes à l'autre[1]. Depuis, en changeant de mains, le domaine principal n'a pas diminué d'étendue; sa valeur a suivi le mouvement économique général. Au contraire, pressées entre les terres de forte et moyenne grandeur, et soumises à la culture intensive, les anciennes petites propriétés censitaires ont été seules l'objet de transactions nombreuses et de morcellements qui ont triplé la valeur vénale du fonds. L'écart est devenu surtout considérable à partir de l'établissement des chemins de fer; de là, on le comprend, une tentation de doubler, de tripler parfois son capital, en lotissant sa terre à laquelle ne résistera point indéfiniment le grand, le moyen propriétaire. Mais cette transformation dans le régime territorial, due à des causes toutes récentes, n'a rien à démêler avec les faits de la Révolution.

La solution donnée par M. de S. dans cette question historique, semble préjuger celle que lui fournit l'examen d'autres problèmes, ceux qui se rattachent à la constitution même de la propriété individuelle. Il est manifeste que la Révolution n'ayant point touché en définitive aux dimensions de la propriété territoriale, en a respecté *a fortiori* le principe. Telles ne sont pas les conclusions de l'auteur; le « socialisme » date, selon lui, de 1789. Comme cette contradiction a pour base une opinion essentiellement neuve, il est nécessaire de rapporter ici ses propres paroles : « Le silence profond gardé jusqu'ici (1853), dit-il, en ces » matières, constitue une lacune regrettable; car il a donné lieu à *la croyance* » *longtemps accréditée* que notre siècle a le premier tendu à la révolution sociale, » et que le signal en a été donné *pour la première fois en France par Babeuf*..... » Toutes les tendances du communisme moderne ont eu leurs apôtres dans le

1. Difficile peut-être en ce qui touche les seigneuries nobles, parce que les archives des châteaux ont été rarement bien conservées, la vérification de ce fait est aisée pour les seigneuries ecclésiastiques, dont les terriers nous sont parvenus à peu près dans l'état où ils se trouvaient en 1789. Qu'on étudie par exemple la série S des Archives de l'empire, en la rapprochant de notre cadastre, on sera surpris de la parfaite identité (sauf bien entendu les portions qui touchent les murs de Paris) de la répartition des propriétés rurales à des époques antérieures et postérieures à la Révolution. Il y a aujourd'hui des territoires exactement distribués comme en l'an 1200.

» siècle dernier..... On peut affirmer qu'*aucun des plans* de l'école actuelle n'a » été inconnu aux hommes de 1790; toutes les innovations de ces derniers » temps se bornent à des démonstrations théoriques et à des développements » philosophiques de systèmes déjà connus..... » (p. 210). L'affirmation est, on le voit, précise, catégorique, et pour la rendre plus saisissante, M. de S. en rattache le développement « aux émeutes des ouvriers et aux soulèvements des » paysans. » Aussi est-ce avec la plus vive curiosité, tenant l'assertion pour radicalement erronée, que nous avons lu le chap IV du livre II qui en contient l'exposition. Mais, il faut bien le dire, nous n'y avons trouvé aucune preuve sérieuse du système de l'auteur. Il cite bien certaines déclamations de Marat et quelques rêveries de Fauchet (p. 234), des motions d'orateurs de carrefours proposant de pendre les usuriers (p. 235), beaucoup de mesures prises par les municipalités, surtout dans les grandes villes, tendant à l'entretien des classes pauvres aux dépens des riches (ateliers nationaux, vente du pain au-dessous du prix réel, caisse de boulangerie, etc.). Mais ces choses se sont faites de tout temps et il n'y a point là l'ensemble d'un système. A ce compte Fénelon était socialiste, les jacqueries du moyen-âge furent des mouvements socialistes, en un mot le socialisme est aussi vieux que le monde. Conclure ainsi, c'est s'arrêter à la surface des phénomènes. En brûlant les châteaux, les paysans assouvissaient des haines locales; en se soulevant, les ouvriers des villes obéissaient à des sentiments transitoires et non à des idées arrêtées en formules. Comment M. de S. peut-il admettre que la domination des doctrines révolutionnaires ait eu un épanouissement aussi complet, aussi absolu que le fut le règne de la Convention, sans que le principe de l'abolition de la propriété individuelle y ait prévalu, si le socialisme avait été, comme il l'avance, le dogme de la Révolution? Supposer les socialistes maîtres pendant trois ans du pouvoir et ne faisant rien pour introduire le socialisme dans la loi, c'est supposer l'absurde. Aussi est-ce l'extension et non l'abolition de la propriété individuelle qui forme l'esprit de la Révolution, qui en a fait la force, et qui, selon nous a posé la base, désormais indestructible, du salut commun. Telle fut la doctrine constante de Robespierre (M. de S. l'avoue de mauvaise grâce, mais il l'avoue (p. 230), et de la masse des Montagnards, autant que des Girondins et des Feuillants. Ici, M. de S. transporte nos mœurs et nos passions dans le passé. Ce qui a donné naissance au socialisme, ce n'est pas le contact de l'extrême opulence et de l'extrême misère qui se rencontre à toutes les époques chez toutes les nations; c'est la multiplication des grandes industries, fait essentiellement moderne, propre au XIXe siècle qui a pour résultat de mettre des centaines et quelquefois des milliers d'hommes, vivant d'un salaire fixe, en présence d'un seul homme se ruinant ou accumulant de gros bénéfices, au moyen d'une direction intellectuelle dont le labeur échappe à des yeux absorbés par la vue du travail manuel. Il semble que la machine marche toute seule, de là l'idée d'exclusion du ressort, en apparence parasite, qui la fait marcher; de là, la haine du capital, de la propriété individuelle, se traduisant par le système impraticable, parce qu'il foule aux pieds la nature de l'homme, de la propriété collective. Or les manufactures qui existaient en France vers 1789,

n'étaient ni organisées ni outillées comme elles le sont aujourd'hui; comparé à ce qu'il est maintenant, leur nombre était insignifiant; l'industrie n'était point appliquée à la culture des champs. A mesure que le crédit s'épuisa, les ateliers fermèrent. Bref les sentiments redoutables qui ont fermenté depuis ne pouvaient naître, parce que les froissements qui résultent du contact des prolétaires avec le capitaliste étaient encore inaperçus, et que les esprits incultes ne réduisent en doctrines que les souffrances prochaines et immédiates dont ils subissent directement l'atteinte.

Relations internationales. C'est la partie la meilleure, la plus neuve, et même la plus étendue de l'œuvre de M. de S. Pour la première fois, nous assistons, grâce à ce travail, au spectacle des négociations diplomatiques de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Russie, pendant la période révolutionnaire. Le tort de l'auteur, que nous avons déjà signalé, est d'indiquer en bloc et d'une manière trop vague, les sources où il puise; des citations, même fréquentes, ne suffisent point à une critique consciencieuse, et il paraît douteux que toutes les assertions de M. de S. soient acceptées définitivement par ses compatriotes. Par exemple, obéissant peut-être à un patriotisme trop étroit, il s'attache à montrer la loyauté, le désintéressement, il faut presque dire l'innocence du gouvernement prussien dans toutes les discussions internationales. Ce caractère de naïveté enfantine n'est pas facile à admettre de la part d'hommes d'État, dont le maître avait naguère prémédité, préparé et provoqué au milieu des circonstances les plus aggravantes, le partage de la Pologne. Sans doute cette théorie trouvera quelques incrédules et plus d'un contradicteur. Celle qui fait de l'empereur Léopold un esprit fort distingué paraît plus solide. M. de S. met en pleine lumière les qualités politiques de ce prince. Il nous le montre parvenant au trône au milieu des cruels embarras légués par Joseph II, et laissant à sa mort l'Autriche intacte, avec la Belgique reconquise, avec le royaume hongrois agrandi, l'Angleterre tenue en suspens, la Russie déçue et arrêtée net, la Prusse isolée! Le point culminant de la politique européenne, d'après M. de S., ce n'est pas la question française, c'est la question polonaise. En effet la Révolution fait le jeu de la Russie. Arrêtée sur le chemin de Constantinople par l'Angleterre et par la Prusse, elle accède brusquement aux vœux de l'Autriche et attend. L'Angleterre se retire; la Prusse qui a des velléités d'action, n'obtient que des paroles de l'Autriche qui a les yeux sur Varsovie. Les deux puissances allemandes sont paralysées, ne sachant si elles se porteront au nord ou à l'ouest. Si elles vont à l'ouest, elles perdront leurs parts de Pologne, ou il faut qu'elles les obtiennent avant de se mettre en marche. Elles préfèrent rester immobiles, elles ne feront point la guerre à la Révolution.

Mais la Révolution, elle, ne veut pas la paix. Les Girondins soufflent avec fureur dans l'opposition, et dès qu'ils tiennent le pouvoir, décrètent la guerre à l'Europe. L'Allemagne, forcée dans ses retranchements, est obligée de combattre la France et de *partager la Pologne*.

Telle est la doctrine historique exposée par M. de S. (Livre II, ch. VI). On ne peut nier qu'elle soit ingénieuse, spécieuse même. Développée avec art, elle est présentée par son auteur sous des formes qui en dissimulent les déductions

trop brutales. Il est difficile en effet de faire accepter de prime abord même aux lecteurs les plus prévenus que la France ait été, non pas la complice, mais l'auteur de la destruction de la Pologne. Aussi cette théorie ne peut-elle être admise par l'histoire. Sans doute l'Autriche avait une grande répugnance à la guerre; sans doute elle avait pris quelques mesures pour la dispersion des corps d'émigrés, armés sur la frontière; sans doute les Girondins ont désiré la guerre et y ont poussé le ministère français. Mais il y a des situations qui parlent plus haut que les gouvernements. La France n'a fait que prévenir ses ennemis. Au fond la Prusse désirait s'agrandir, et donner une compensation à l'Autriche en prenant pied en Alsace et en Lorraine.

Opérations militaires. Cette intention secrète est mise en évidence par la manière dont furent conduites les opérations de Brunswick. M. de S. n'a pas cherché à le contester. Il s'est surtout attaché à faire voir combien le concours des troupes autrichiennes fut peu efficace, peu actif, et en somme plus nuisible qu'utile à l'armée prussienne. Les incidents, les démêlés de cette alliance militaire mal assortie, les négociations préliminaires de cette coalition politique dont les nœuds étaient si mal serrés, les vues respectives des parties sont pour lui la matière d'études neuves et intéressantes. Il y trouve l'occasion de relever plusieurs erreurs de ses devanciers. Il expose aussi, au moyen de documents jusqu'ici inexplorés, les plans, les idées, la tactique de Brunswick[1]. Toutefois M. de S. n'est pas aussi original dans le récit de la marche et de la retraite des Prussiens qu'il paraît le supposer; au fond la relation de Dumouriez dont il critique avec beaucoup d'insistance les fautes militaires et les méprises techniques, ne diffère pas essentiellement de la sienne; et il s'en faut que l'écrivain allemand soit le premier à relever l'illusion qu'il y eut à représenter les défilés de l'Argonne comme les « Thermopyles de la France » (Il n'est pas bien sûr que le général ait jamais pris lui-même au sérieux ce mot à effet). En revanche M. de S. qui expose avec beaucoup de clarté les vues et les intrigues de Dumouriez dans les négociations entamées spontanément par lui après Valmy, est tout à fait instructif lorsqu'il nous révèle que l'adhésion de Brunswick aux propositions françaises ne fut qu'une feinte militaire, ayant pour objet la concentration de ses troupes Le duc ignorait en effet qu'il entrât dans les desseins du général français de se porter sur la Belgique, en masquant seulement la poursuite, et la position des corps prussiens disséminés était critique (Livre IV, ch. I, IV et V).

Disons enfin que pour la présente édition de son ouvrage, M. de S. a pu faire et a fait de nombreux emprunts à l'*Histoire de la Terreur*. C'est là un hommage fort judicieux aux consciencieuses recherches de M. Mortimer-Ternaux.

H. LOT.

1. M. de S. dit, sans indiquer où il a pris ce renseignement, mais probablement d'après la biographie Michaud, copiée elle-même récemment par la biographie Didot, que le rédacteur du célèbre manifeste de ce prince fut le marquis de Limon. Mais ce actum est attribué à son frère l'abbé de Limon avec plus de vraisemblance par le comte Beugnot, qui avait beaucoup connu, à Arcis-sur-Aube en 1789, cet ancien familier du Palais-Royal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

H. MARKGRAF, *Les relations politiques du roi de Bohême, George Podiebrad, et du pape Pie II* (Aeneas Sylvius Piccolomini). 1462-1464. — J. HEIDEMANN, *Études sur l'histoire et la politique de Pierre d'Aspelt, archevêque de Mayence*. Adversaire d'Albert Ier, P. d'A. amena les Luxembourg et les Wittelsbach au trône d'Allemagne, et en écarta pour longtemps la famille des Habsbourg. M. H. raconte surtout la vie de l'archevêque avant 1308. — G. WAITZ, *Des rapports de Hrotsuit avec Widukind de Korvei*. M. W. proteste contre l'opinion de M. Kœpke qui prétend que Hrotsuit a été exploitée par Widukind et essaye de prouver le contraire. — Ph. JAFFÉ, *Notes critiques sur la plus ancienne des deux biographies de la reine Mathilde d'Allemagne* († 968). — R. USINGER, *Contributions pour la critique des Annales de Quedlinbourg*; l'auteur démontre, contre M. Giesebrecht, qu'elles sont de deux auteurs différents. — W. SCHMIDT, *Le plus ancien manuscrit de la* Vita Heinrici II imperatoris, *d'Adelbert*. Ce ms. se trouve aux archives du chapitre de Gurk; il date du milieu du XIIe siècle et paraît préférable à celui de Bamberg, d'après lequel M. Waitz a édité de *la Vita* dans les *Monuments*. — E. DÜMMLER, *Études sur Benzo d'Albe*, qui écrivit vers 1087 un éloge de Henri IV, et remarques critiques sur l'édition donnée par M. Pertz fils dans les *Monuments*. — P. SCHEFFER-BOICHHORST, *Les soi-disantes* Annales de Seligenstadt *et sources parentes*, M. Bethmann a publié au tom. XVII des *Monuments* de courtes annales appelées *Annales de Seligenstadt*, parce que c'est là qu'on en avait trouvé le ms. En réalité ce sont des annales italiennes, dérivées de celles de La Cava et du Mont-Cassin. — E. STEINDORFF, *Études sur les* Annales de Spire. L'auteur cherche à démontrer que ces annales ne sont qu'un maigre extrait d'Othon de Freysingen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aubert (A.). Histoire civile et religieuse d'Antibes, suivie d'une notice historique sur les monuments religieux détruits depuis 1789, dans l'arrondissement de Grasse. In-8°, 255 p. Antibes (Marchand). 2 fr. 50

Brasseur de Bourbourg. Lettre à M. de Rosny sur la découverte de documents relatifs à la haute antiquité américaine et sur le déchiffrement et l'interprétation de l'écriture phonétique et figurative de la langue Maya. In-8°, 20 p. Paris (lib. Amyot).

Du Méril (E.). Maccaronis Sforza, comédie macaronique de Bernardino Stefonio. In-8°, 74 p. Paris (Didier et C°).

Kleutgen (P.). La philosophie scolastique exposée et défendue. Traduit avec l'autorisation de l'auteur, par le R. P. Sierp. T. 3. In-8°, 583 p. Paris (Gaume frères et Duprey).

Lacroix (P.). Histoire de la vie et du règne de Nicolas Ier, empereur de Russie. 2e édition, revue et corrigée. T. 3. In-12, 366 p. Paris (Amyot).

Lefebvre (A.). Histoire des cabinets de l'Europe pendant le consulat et l'empire, 1800-1815. Précédée d'une notice par M. Sainte-Beuve, et complétée par M. Éd. Lefebvre de Béhaine. 2e édition. T. 5. In-8°, 408 p. Paris (Amyot).

Le Hardy (G.). Histoire du protestantisme en Normandie, depuis son origine jusqu'à la publication de l'édit de Nantes. In-8°, xxiv-456 p. Caen (Le Gost-Clérisse).

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut impérial de Paris. 1re série. Sujets divers d'érudition. T. VII. In-4°, iv-459 p. Paris (Imp. impériale).

Rossignol (C.). Louis XIII avant Richelieu. Extrait d'une histoire inédite du château de Saint-Germain. In-8°, 93 p. Paris (Aubry).

collected and deciphered. 2 vol. in-fol. ornés d'un grand nombre d'inscriptions gravées sur bois. 155 fr.

F. WANDERER Adam Krafft et son école, 1490-1507. Collection de 60 copies de sculptures en pierre qui se trouvent à Nuremberg et dans ses environs, dessinées sur bois et accompagnées de texte. 1 vol. in-fol. orné de 60 pl. 60 fr.

En vente à la librairie COTTA, à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. GEIGER Der Ursprung der Sprache. 1 vol. in-8°. 7 fr. 25

A. SCHLEICHER Die deutsche Sprache. 2 verb. und verm. Auflage. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. ZSCHOKKE Institutiones fundamentales linguae arabicae. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie WINTER, à Francfort s. Mein, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. HELFFERIGH Die phoenizisch-cyprische Loesung. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. MARTIN Le Besant de Dieu von Guillaume Le Clerc de Normandie, mit einer Einleitung über den Dichter und seine sæmtliche Werke. In-8°. 4 fr.

En vente chez F. C. W. VOGEL, libraire à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. GRŒBER Die handschriftlichen Gestaltungen der Chanson de Geste « Fierabras » und ihre Vorstufen. Gr. in-8°. 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 43 Quatrième année 23 Octobre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen-âge. 1 vol. in-4°. 20 fr.

C. GAUCHET Le plaisir des champs avec la venerie, pescherie et volerie, poème en quatre parties. Édition revue et annotée par P. Blanchemain. 1 vol. in-12, cartonné percaline rouge. 5 fr.

J. OPPERT Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

E. DU MÉRIL Histoire de la comédie ancienne. T. II. 1 vol. in-8°. 8 fr.

A. P. MADSEN Antiquités préhistoriques du Danemark. — L'âge de pierre. — 1 vol. in-fol. orné de 45 pl. 48 fr.

G. STEPHENS The old northern runic monuments of Scandinavia and England now first

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 40. 25 septembre.

Théologie. FRICKE, TWESTEN, HENKE, *Divers opuscules sur Schleiermacher.* — *Histoire.* FRIEDLÆNDER, Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms, 3e éd., I (Leipzig, Hirzel). — Die Chroniken der niedersæchsischen Stædte. *Magdeburg,* I (Leipzig, Hirzel; tome VII de la *Collection des chroniques des villes allemandes* publiée par la Commission historique de Munich). — KUHN, *Thurgovia sacra.* Geschichte der kathol. Kirchl. Stiftungen des Kantons Thurgau (Frauenfeld). — C. M., Die Schaffhauser Schriftsteller von der Reformation bis zur Gegenwart (Schaffhausen, Brodtmann; échantillon d'un dictionnaire général des écrivains de la Suisse qui promet d'être très-bien fait). — *Linguistique. Histoire littéraire.* SCHMELLER, Bayerisches Wœrterbuch, 2. Ausgabe..... bearbeitet von FROMMANN (München; publication de la Commission historique de Munich dont nous rendrons compte incessamment).

N° 41. 2 octobre.

Théologie. CERIANI, Le Edizioni e i manoscritti delle versione siriache del vecchio Testamento (Milano; publication très-importante). — *Histoire.* BUSSON, Die florentinische Geschichte der Malespini (cf. *Rev. crit.*, 1869, t. II, art. 149). — BAXMANN, Die Politik der Pæpste von Gregor I bis auf Gregor VII, II (Elberfeld, Friderichs). — Al. PRZEZDZIEÇKI, Jagiellonki polskie w XVI Wieku (Cracovie; livre des plus importants et qui fait grand honneur à son auteur). — *Linguistique. Histoire littéraire.* HOMERI *Odyssea*, ed. LA ROCHE, II (Leipzig, Teubner). — NICOLAIDES, Topographie et plan stratégique de l'*Iliade* (Paris, Hachette). — GŒTTLINGII opuscula academica, ed. Kuno Fischer (cf. *Rev. crit.*, 1869, t. II, art. 147). — HATTALA, August Schleicher und die slawischen Consonantengruppen (Prag, Satow; polémique contre Schleicher et son école). — *Archéologie.* WIESELER, Der Hildesheimer Silberfund (Gœttingen, Vandenhoek; l'auteur soutient la thèse peu probable qu'on a trouvé à Hildesheim la vaisselle de Varus). — LÜTZOW, Münchener Antiken, VI et VII (München, Merhoff; suite d'une publication intéressante, bien connue des archéologues).—*Musique.* BITTER, Carl Philipp Emanuel und Wilhelm Friedemann Bach und deren Brüder (Berlin, Müller; étude pleine d'intérêt sur les quatre fils, diversement remarquables, du grand Bach).

Philologus, tom. XXVIII, 3e livr.

COMPARETTI, *Interprétation d'un passage de Pindare* (p. 385-398; concerne *Pyth.* II, 72 et suiv.). — UNGER, *Chronologie de Phidon* (p. 399-424; sera suivi d'un second article, dont nous communiquerons les conclusions). — RUMPEL, *le tétramètre trochaïque chez les poètes lyriques et dramatiques de la Grèce* (p. 425-437; rectifications et observations de détail à propos des théories de l'ouvrage de Rossbach et Westphal. — BERGK, *Lettres philologiques* (p. 438-468; cette première lettre est dirigée contre les novateurs en matière orthographique; elle est écrite avec le ton agacé que l'auteur a pris depuis longtemps. Il raisonne sur des questions de philologie comparée et d'étymologie avec une superbe assurance; mais décidément on ne peut ici le prendre au sérieux; dans le *s* du sabin *scesna* (= *coena*) il croit reconnaître la préposition *con* = ξύν!). — KLÜGMANN, *Les nouveaux monuments des Arvales* (p. 469-493; résume les résultats les plus importants des fouilles faites par M. Henzen et de la publication de ce dernier *Scavi nel Bosco dei fratelli Arvali*, Rome, 1868, fol.). — WITTICH, *Metrologische Beitræge*, V : *sur le premier essai fait dans l'antiquité pour mesurer la terre et sur l'argumentation d'Eratosthène* (p. 494-500). — *Rapports :* HENTZE, *Les travaux récents sur la syntaxe d'Homère*, 2e article (p. 501-536) analyse les principales

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — **23 Octobre** — **1869**

Sommaire : 209. La Bhagavad Gita, trad. p. LORINSER. — 210. BINDING, Le premier royaume de Bourgogne. — 211. CHAMPFLEURY, Histoire de l'imagerie populaire. — 212. BEHM, Annuaire géographique.

209. — **Die Bhagavad Gita.** Uebersetzt und erlæutert von Dr F. LORINSER. Breslau, Aderholz, 1869. Gr. in-8°, xxxvj-290 p. — Prix : 12 fr.

Ce livre contient une traduction de la BhG., imitant les mètres de l'original, un commentaire fort verbeux, qui tend spécialement à relever les emprunts que ce poème aurait faits à la Bible et surtout au N. T., et un appendice, dans lequel ces rapprochements sont réunis à part. L'introduction expose la trame du Mahâbhârata.

L'auteur, qui est théologien, a largement besoin de l'indulgence que nous sommes toujours disposés à accorder aux efforts consciencieux d'un *dilettante*. Je n'appuierai donc pas sur les fautes innombrables dans la reproduction des mots sanscrits, dont quelques-unes, comme le manque de l'anusvâra, du visarga, du signe de longueur sur les voyelles, du signe d'aspiration, la séparation de mots composés, et, en échange, l'union par l'écriture de mots distincts, sont tellement fréquentes qu'elles paraissent provenir d'une négligence, pour ainsi dire, soutenue et intentionnelle[1]; mais en voici d'autres, qui n'admettent pas cette interprétation, et qui prouvent que l'auteur ignore jusqu'à l'alphabet du sanscrit. — P. 7, note 32, il est dit que *kurû* est le patronymique de *kuru*. D'abord je pensais que la forme *kurûn*, qui se trouve dans le texte, était la cause de cette erreur; car l'auteur écrit aussi les *Vasûs*, p. 168, v. 23; p. 178, v. 6, etc. (il y a *Vasûnâm*, *Vasûn* dans le texte), et suppose généralement qu'une voyelle longue dans une dérivation quelconque prouve la longueur de la même voyelle dans le thème : ainsi il dérive, p. 24, n. 35, de la forme *traigunyavishayâh* le mot *vishayâ* (2 fois), du patronymique *jâhnavî*, p. 171, n. 79, le nom du père *jâhnu*. Mais bientôt j'eus le regret de m'apercevoir que l'auteur écrit CONSTAMMENT *rû* au lieu de *ru*, c'est-à-dire qu'il ne sait pas distinguer ces deux signes; par exemple : *Varûna*, *gurû*, *nirûdhya*, *garûta* (*sic*, 2 fois), *Merû*, *rûdra*, *purûjit*, *purûsha*, *paurûsha*, etc. — il est inutile de donner des citations, parce que ces fautes se rencontrent des douzaines de fois et presque à chaque page. De même il ignore

1. Pour ne pas rendre les mots sanscrits tout à fait méconnaissables, ni être arrêté à chaque pas par des *sic*, j'ai fait disparaître, sans les signaler, une partie de ces fautes des passages que j'aurai à citer du livre de M. L.; de même j'ai substitué la transcription ordinaire de l'alphabet sanscrit à celle adoptée par l'auteur, laquelle est basée exclusivement sur la prononciation allemande des lettres latines (p. e. *tsch* = *c*, *dsch* = *j*), et manque de plusieurs distinctions nécessaires (p. e. entre les dentales et les cérébrales, entre *m* et m, *ç* et *s*).

la différence entre les cérébrales t et d et écrit par conséquent : *guta*, *gutâkeça*, *gântîva*, *garûta*, *kirîda;* deux fois dans la même page (2) nous trouvons *gau* au lieu de *gai*. Je passe des cas comme *uttamaucas* (2 fois), *ujyate*, parce que d'autres indices m'ont fait soupçonner que la différence entre *c* et *j* était réellement connue de l'auteur.

La traduction, qui en suit trois autres de près (celles de Schlegel-Lassen, de Thomson et d'Emile Burnouf), et quelquefois de si près, que l'auteur ne s'aperçoit pas même des différences de l'original et de son modèle (voy. p. e. adhy. II, 16, où Schlegel rend *anta* par *discrimen*, l'auteur par *Unterschied*), lui a fourni, naturellement, peu d'occasions de commettre des fautes graves; néanmoins il s'en trouve quelques-unes dans la petite partie que j'ai conférée à l'original. Ainsi, II, 32, les mots : *sukhina*h *kshatriyâ*h..... *labhante yuddham îdrçam* = heureux sont les guerriers à qui s'offre un tel combat, sont traduits : « de gais » guerriers saisissent un tel combat »; *X*, 6, *yeshâ*m *loka* (= *loke*) *imâ*h *prajâ*h est rendu par : « par lesquels ce monde (!!) est procréé »; dans le même adhy., v. 17, le vocatif *yogin* est traité d'accusatif (*den vertieften*) [1].

Mais tout cela n'est pas fort grave, et ce n'est que dans les annotations, où l'auteur lutte quelquefois *proprio Marte*, que ses qualités philologiques éclatent. Je ne conteste pas qu'il ne s'y trouve des observations très-justes, même parmi celles qui sont du crû de l'auteur; ainsi quand K*rsh*na dit — toujours dans le même 10e adhy., — qu'il est tout ce qu'il y a de plus noble dans toutes les créations, qu'il est Indra parmi les dieux, la mer parmi les eaux, l'Himâlaya parmi les montagnes, le lion parmi les bêtes, LE ROI PARMI LES HOMMES,—c'est avec une justesse indéniable que l'auteur explique le mot ROI comme il suit : « c'est-à-dire le premier parmi les hommes, le souverain » (p. 169, n. 63). Mais quand K*rsh*na poursuit : *Varu*no *yadasâm aham* = *Varunas* (le dieu des eaux) *inter aquatilia ego*, il aurait mieux valu, ce me semble, supprimer la remarque que voici : « Varu*n*a est un des principaux dieux védiques; ici il est » traité d'animal aquatique (!), ce qui prouve à quel point les idées religieuses » des Indous avaient changé depuis. » Pour le mot *mrgendra* l'auteur propose la signification le TIGRE (p. 171, n. 74); ici du moins il est original, puisque les lexicographes sanscrits depuis Amarasi*n*ha jusqu'à M. Benfey ont toujours pensé, que ce mot voulait dire *lion*.

Ce qu'il y a de plus étonnant c'est que vis-à-vis des opinions grammaticales et autres, émises par l'auteur dans les annotations, la justesse de la traduction reste souvent inexplicable : ainsi, III, 26, *buddhibhedam*..... *ajñânâm* est correctement rendu par : « conflit d'opinions des ignorants », mais l'annotation 36 porte la forme *ajñânâ* au lieu d'*ajña!* — *XV*, 8 : *vâyur gandhân ivâçayât;* traduction : « comme le vent (enlève) les odeurs de leur lit »; annot. : « il faut entendre » par ce lit (littéralement : demeure, *vâçayât* [!!!]) les fleurs, etc. ». Ce dernier exemple est *instar omnium;* mais en voici encore d'autres : p. 4, « *uttamaujas*

1. Dans ce cas la cause de l'erreur est palpable : le texte porte *yogimstvam*, et l'auteur, qui écrit toujours *yogi* (ou *î*) comme *muni*, a été évidemment égaré par le m.

» (mascul.) = la force extrême »; la même faute se retrouve p. 143 : « (*bhaktyâ*) » *ananyayâ* signifie littéralement : par aucune autre »; — p. 170 : *aryaman* vient d'*ârya*; — p. 15 : non-existant = *nasat*; — p. 99, 110, 259, etc. : le *jîvanmukti* (au lieu de *-ta*); — p. 45 et 169 nous rencontrons la forme *uccai*(h)*çravâsa* (ou *-vasa*), garantie par le mètre; mais ici l'auteur n'est pas très-coupable, seulement il a eu la mauvaise chance de suivre cette fois, au lieu de la trad. de Schlegel, celle de Thomson, laquelle a une faute d'impression à cet endroit (p. 72); — p. 99 : *viditâtman* = qui s'est TROUVÉ lui-même; — p. 174 : *kusumâkara* = qui FAIT des fleurs. — Adhy. *IX*, 21, est exposée la doctrine bien connue, que les gens pieux, après avoir joui des plaisirs du ciel, sont obligés de retourner sur la terre, LE FONDS DE LEUR MÉRITE ÉTANT ÉPUISÉ = *kshîne punye*. M. L. traduit : quand le monde pur (= le monde d'Indra) a passé, c'est-à-dire APRÈS LA FIN DU MONDE — je suis sûr que les gens pieux ne demanderaient pas mieux. — P. 2 : la BhG. est comptée parmi les 52 upanishads de l'Atharvan (!), et y fait partie de la troisième classe, nommée *brahmavidyâ* (!!); de même la Çvetâçvatara-up. appartient à l'Atharvan (p. 287). — Le mot *çloka* est traité de féminin par tout le livre; de même LA *kâma* et *krodha* (p. 61), LA *Vedântasâra* (p. 182), LA *sâñkhya* (p. 19), LA *yoga* (p. 27, 87, etc.), LA *âranyaka* (p. 93), et en compensation LE *çruti* (p. 30). — P. 42, l'auteur nous offre le type que voici de la trish*t*ubh :

⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑ || ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑

d'après lequel il se peut, — pour ne rien dire de la singulière division des pieds, — que nous rencontrions une trish*t*ubh composée de 22 syllabes brèves.

Maintenant qu'il me soit permis de citer encore deux passages remarquables par une accumulation vraiment étourdissante d'erreurs. P. 145, n. 37 : « *shan-* » *mâsâ uttarâyanam* signifie LITTÉRALEMENT : les six mois où le soleil se tient » (*steht*) le plus haut (au nord), et *shanmâsâ dakshinâyanam* les six mois où il se » tient le plus bas (au midi) ». Premièrement il n'y a pas de trace dans les mots sanscrits NI DE HAUT, NI DE BAS, NI DE SE TENIR; et je ne cache pas que l'auteur me semble avoir été induit à cette traduction singulière par le mot *uttara*, qui, malheureusement pour lui, à part sa signification de SEPTENTRIONAL, a aussi celle de PLUS HAUT. Mais, ce qui me paraît plus grave, quoique cette fois il ne s'agisse pas du sanscrit, quelle étrange idée faut-il que M. L. se fasse de notre système solaire, pour s'imaginer que, DANS L'INDE, le soleil reste six mois au nord et six mois au sud !

Adhy. *X*, 15, se trouve la composition *devadeva* = dieu des dieux; à ce sujet l'auteur fait l'observation suivante. « Cette expression paraît être une imitation, » par l'intermédiaire du christianisme, de la locution identique de l'A. T. Du » reste elle se trouve aussi dans la Chândogya-up. (III, 17, 7), où elle désigne » le soleil : *We attain to that god of gods and noblest of all lights the sun* (Traduc- » tion de Râjendr. Mitra). » D'abord, on sait jusqu'à quel point la locution dont il s'agit est fréquente en sanscrit : le dictionnaire de MM. Bœhtlingk et Roth en cite plus de vingt exemples; et il est vraiment incroyable, qu'un homme sensé dérive un mot si commun d'une source aussi éloignée. Ensuite, si M. L. avait daigné jeter un coup-d'œil sur le passage en question de la Chând.-up.,

il se serait aperçu que cette locution, quelque fréquente qu'elle soit, NE S'Y TROUVE PAS, NI RIEN DE SEMBLABLE, et qu'il s'est laissé tromper naïvement par la traduction anglaise. Enfin, pour comble de malheur, ce passage n'appartient même pas en propre à l'upanishad; c'est un vers des plus connus, emprunté au *R*gveda (*I*, 50, 10); donc, si cette locution s'y trouvait, il serait prouvé par là même qu'elle est d'un millier d'années plus ancienne que le christianisme!

Ce dernier exemple nous fournit en même temps la mesure d'une grande partie des rapprochements entre la BhG. et le N. T. Comme l'auteur n'a pas la moindre idée des idiotismes de la langue sanscrite, il ne se lasse pas de s'étonner de locutions fort ordinaires et voudrait faire accroire à ses lecteurs que telle et telle phrase est « absolument inexplicable », à moins qu'elle ne soit une traduction d'un dicton biblique quelconque. C'est ce qu'il dit p. ex. au sujet de l'expression : *mâm..... anuttamâm gatim* (VII, 18), imitation évidente selon lui des mots du Christ : ἐγώ εἰμι ἡ ὁδός. C'est à dessein que j'ai choisi cet exemple, un des meilleurs sans doute de tous ceux que l'auteur relève, et dans lequel au premier coup-d'œil la ressemblance paraît réelle; seulement, pour en être frappé, il faut ignorer, que l'emploi du mot *gati*, appliqué à des personnes, est éminemment fréquent en sanscrit (voy. des exemples abondants au Wœrterbuch de B. et R. s. v. *gati* 7). De même tous les rapprochements de mots détachés et fort communs, comme d'*imâh prajâh*[1] avec ἡ γενεὰ αὕτη (52, n. 34), de *prasavishyadhvam* avec *crescite et multiplicamini* (45, n. 13) (ici l'auteur ne craint pas même de voir une trace de la « révélation primitive »), de la phrase : je suis le commencement des dieux et des patriarches, avec la locution : le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, les comparaisons entre la BhG. et l'Imitation de Jésus-Christ, l'identification d'Adam et d'Abraham avec différents personnages du panthéon indien et tant d'autres sont sans portée aucune. Du reste on sait à quel point il est facile de relever des ressemblances d'expression et de pensée, bien autrement réelles, entre des livres qui n'ont entre eux pas le moindre rapport historique, mais une grande affinité de contenu; et l'on sait aussi que ce n'est pas par des mots heureux et quelques expressions réussies que se font les emprunts d'une civilisation à l'autre. Il va sans dire que ces observations ne touchent aucunement à la question même de l'influence chrétienne sur le culte de Krsh*n*a: cette influence est désormais incontestable; là-dessus je suis, aussi bien que M. L., de l'avis de M. Weber[2], partagé sans doute par la plupart des indianistes, surtout depuis les dernières recherches — parfaites comme toujours — de ce savant (*Ueber die* Krsh*n*ajanmâsh*t*amî. Berlin, 1868; voy. aussi *Monatsber. der Berliner Akad.* 1869, p. 37 et suiv.). Relativement à cette question l'auteur appelle l'attention sur le passage de Jean Chrysostôme, *Evang. Joan. hómil.* 1, *cap.* 1,

1. Voici encore un exemple de la négligence vraiment inouïe de l'auteur : dans la reproduction et la traduction de ces deux mots il n'y a pas moins de quatre fautes : il écrit *ima prajá* et traduit *dieses Geschlecht*, au singul.; cet exemple peut faire apprécier la correction du livre entier, et l'errata contient.... *quinze* lignes.

2. En corrigeant l'épreuve, je reçois le second volume des *Indische Streifen* de M. Weber, où le livre de M. L. est qualifié d'*essai remarquable* (p. 288, n. 1). Ce serait manquer d'impartialité que de ne pas signaler ici le jugement favorable d'une telle autorité.

où mention est faite d'une traduction indienne du N. T.; passage dont je ne suis pas à même d'apprécier la valeur critique, mais que l'auteur paraît avoir le mérite de signaler le premier (p. 268).

Je m'arrête en mettant de côté le reste de mes notes. Peut-être devrais-je m'excuser de la longueur de cette critique; mais comme elle est plus incomplète encore qu'elle n'est longue, j'aime à croire qu'on ne me reprochera ni l'un ni l'autre de ces défauts.

Siegfr. GOLDSCHMIDT.

---

210. — **Das burgundisch-romanische Kœnigreich.** Eine reichs und rechtsgeschichtliche Untersuchung, von Carl BINDING, Professor des œffentlichen Rechts zu Basel. Erster Band : *Geschichte des burgundisch-romanischen Kœnigreichs*. Mit einer Beilage : Sprache und Sprachdenkmæler der Burgunden, von W. WACKERNAGEL. Leipzig, Engelmann, 1868. In-8°, xiv-404 pages. — Prix : 9 fr.

L'édition de la *Lex Burgundionum* donnée en 1863 par M. Bluhme (*Mon. Germ.* t. III, 497-630) offre une collation consciencieuse de tous les textes fournis par les divers mss. de la loi burgunde, mais ne détermine pas leur valeur exacte ni leurs dates respectives. Tandis que M. Hubé, de Varsovie, démontrait dans la *Revue historique du droit français et étranger* (1867, p. 209) la nécessité d'une nouvelle édition, M. Binding, professeur de droit public à Bâle, annonçait la publication prochaine de la *Lex Burgundionum* accompagnée d'une étude complète sur les institutions et la législation burgundes. Le premier volume de cet ouvrage, seul paru jusqu'ici, en forme pour ainsi dire l'introduction historique. Le second volume contiendra l'histoire et l'analyse des lois. Le premier volume, que nous devons donc examiner séparément aujourd'hui, a pour but d'éclaircir et de déterminer, suivant l'ordre chronologique, tous les points de l'histoire des Burgundes. C'est une véritable histoire critique. Huit courtes dissertations critiques y sont jointes en appendice [1]. Après avoir ainsi fixé l'enchaînement et la date des événements de cette époque obscure, M. B. pourra plus facilement expliquer le développement naturel des lois et des institutions. La concordance de la législation avec l'histoire, et de l'histoire avec la législation, fournira une mutuelle vérification de l'une et de l'autre. Il résulte malheureusement de l'apparition isolée du premier volume que la preuve de plusieurs des faits qui y sont avancés est renvoyée au second, et que nous restons en attendant dans l'obscurité et l'incertitude (voy. p. 23 n. 78, p. 26 n. 91, p. 33 n. 121, p. 47 n. 189, etc., etc.).

Placé ainsi au point de vue du droit, M. B. commence son histoire à l'établissement des Burgundes en Sabaudie, c'est-à-dire au moment où le partage

---

1. Ces dissertations ont pour objet : 1° les sources de Marius; 2° l'autorité de la *Vita Sigismundi regis;* 3° la chronologie des lettres d'Avitus; 4° l'essai de Gingins-la-Sarraz sur l'établissement des Burgundes; 5° les deux Hilperik et la généalogie de la famille royale burgunde; 6° les limites du royaume burgunde vers l'an 500; 7° le mode de désignation des années en Burgundie; 8° la diffusion de l'élément germain dans le royaume burgunde.

des terres a dû nécessairement amener les premières dispositions législatives. Il laisse entièrement de côté toutes les questions de race, d'origines, de traditions. Il ne mentionne pas Burgundarholm, ni le royaume des Nibelungen, ni même les renseignements plus précis donnés par Ammien Marcellin (XVIII, 2; XXVIII, 12), Orose (VII, 32), Prosper et Cassiodore (ad ann. 413) sur le séjour des Burgundes aux bords du Rhin. Il débute par les défaites de 435 et 437 et l'établissement en Sabaudie en 443. La théorie de M. B. sur le partage des terres entre les Romains et les Barbares, bien qu'elle manque parfois de netteté et que les éclaircissements et preuves soient souvent renvoyés au second volume, est ingénieuse et vraisemblable et rend compte pour la première fois des différents textes qui se rapportent à cette question épineuse (p. 13-38). Gaupp, dont l'opinion a été jusqu'ici universellement adoptée (*Germanische Ansiedlungen*, p. 274-371) n'admettait qu'un seul partage légal accompli au commencement du règne de Gundobad entre 470-475. Mais alors les Burgundes auraient pendant trente ans vécu au milieu des Romains sans partage régulier, et à la manière des soldats en logement. Cela est peu vraisemblable : un établissement arbitraire aurait écrasé les indigènes, et une règle invariable dut fixer le sort des Burgundes venus non en vainqueurs, mais en alliés. Prosper (ad ann. 443) et Marius (ad ann. 456) semblent parler dès le début d'un partage régulier, et les textes de la *Lex Burgundionum* qui supposent toujours aux Burgundes la moitié ou les deux tiers des terres (v. T. 13, 31, 54, 67), jamais le tiers comme au soldat romain, ne permettent pas d'assimiler complètement leur établissement à celui d'une légion militaire. M. B., guidé, il faut le dire, par les hypothèses très-perspicaces de Gaupp, montre qu'il y eut deux partages réguliers, sanctionnés par des lois. Le partage ne porta que sur un certain nombre de propriétés foncières dites alors *sortes* (parce qu'on tirait au sort soit les noms des propriétaires sur qui devait retomber cette charge, soit plutôt les lots fixés d'après le cadastre) et appartenant aux *possessores* romains, hommes libres payant l'impôt foncier. Les Burgundes ainsi établis sur les terres romaines prenaient le nom de *Faramanni* (goth. féra = partie; voy. Wackernagel dans l'Append. p. 354). M. B. veut que ce nom ne se soit appliqué qu'à ceux qui eurent part au partage, c'est-à-dire aux pères de famille propriétaires et non à tous les Burgundes, bien que la *Lex Burgundionum* (T. 54) semble employer indifféremment les mots « populus » noster » et « Faramanni » (voy. à ce sujet Boretius dans Sybel, *Hist. Zeitsch.* 1869, I. H, p. 26, 27). M. B. reconnaît d'ailleurs avec Gaupp que le mode d'établissement des soldats romains avait fourni la première idée de ce genre de partage. Mais, tandis que le soldat, possesseur du tiers d'une terre, restait inférieur au premier propriétaire et s'appelait seul *hospes*, le Burgunde et le Romain copropriétaires portent chacun l'un vis à vis de l'autre le titre d'*hospes* et se trouvent dans des rapports d'égalité mutuelle. Le Burgunde finit même par acquérir une certaine supériorité. En effet, le premier partage (auquel se rapportent les T. 13, 31, 67 de la *Lex Burgundionum*), conclu lors du premier établissement en Sabaudie et en Gaule, divisait par moitié entre le Burgunde et le Romain la terre cultivée et laissait indivis les bois et prairies. Plus tard, sous

Gundobad, les familles burgundes s'étant accrues, leurs premiers lots furent insuffisants et on porta leur part de terre cultivée de la moitié aux deux tiers; de plus les bois et prairies, indivis jusqu'alors, furent partagés par moitié (T. 54). En outre, les Burgundes, qui s'étaient contentés jusque là des esclaves qu'ils avaient amenés avec eux, prirent alors le tiers des esclaves de leurs copropriétaires romains. Plus tard enfin, sous Godomar (T. 107, 11), une nouvelle loi décida que les Burgundes récemment venus dans le pays ne pourraient obtenir que la moitié de la terre cultivée et aucun esclave.

Au premier abord, il paraît invraisemblable que les parts des Burgundes aient été augmentées sous Gundobad et portées aux deux tiers de la terre cultivée après avoir été seulement de la moitié. M. Kaufmann (*Gœtt. gel. Anz.*, 3 févr. 1869) croit que leur part fut toujours des deux tiers et rejette absolument le système de M. B. Suivant lui cet acte de spoliation aurait été impolitique à un moment où la Burgundie avait besoin de s'appuyer sur les indigènes pour résister aux Franks, et comment d'ailleurs le concilier avec ce que Grégoire de Tours dit de Gundobad (II, 33) : « Burgundionibus leges mitiores dedit, Romanos ne » opprimerent »? Mais le long règne de Gundobad (473-516) vit diverses époques et diverses fortunes. Les Burgundes en 443 venaient de subir deux défaites; on les avait accueillis dans l'empire avec bienveillance, ils durent accepter ce qui leur était offert. Au début du règne de Gundobad au contraire, ils avaient crû en nombre, la famille de leurs chefs s'était alliée à celle des chefs wisigoths; elle avait partagé l'influence de Ricimer, le faiseur d'empereurs, et l'empire mourant avait cherché en elle un dernier appui. Au moment de la chute de l'empire, les Burgundes pouvaient facilement imposer aux indigènes des conditions plus dures, et ils n'avaient point encore de Franks à redouter. Mais plus tard Chlodovech commence ses conquêtes, il inflige à Gundobad une première défaite avec l'appui d'une partie de la population romaine (v. Grég. de T. II, 33). C'est à cette époque sans doute que Gundobad, instruit par les revers, rendit ces « *leges mitiores* » qui protégeaient les Romains contre les injustes exigences des Burgundes (L. B. T. 54); qui donnaient la préférence au copropriétaire romain au cas où le Burgunde voudrait vendre sa terre (T. 84); qui interdisaient au Burgunde copropriétaire de se mêler des querelles de deux possesseurs romains (T. 55), à moins qu'il ne voulût poursuivre sa cause selon la loi romaine, et qui tendaient ainsi à faire de la loi romaine la loi générale. La théorie de M. B. nous paraît donc aussi conforme aux vraisemblances historiques qu'aux textes juridiques.

C'est avec la même sagacité et la même précision que M. B. a déterminé plusieurs points de l'histoire burgunde, peu connus ou mal interprétés; entre autres : les limites de la Sabaudie (p. 4-7); les progrès successifs des Burgundes d'abord jusqu'à Ambérieux, 457 (p. 58), puis jusqu'à Lyon, Vienne et même jusqu'à la Loire (p. 68-75); les résidences de Hilperik à Lyon, Gundobad à Vienne et Godegisel à Genève (p. 73); la nette distinction entre les deux Hilperik, l'un frère, l'autre fils de Gundiok (v. app. V, p. 300-305); l'influence de Gundobad en Italie sous les derniers empereurs et l'époque précise de son avé-

nement, entre mars 473 et juin 474 (p. 80-81); le rôle de la Burgundie quand elle soutint Theodorich I contre les Suèves, 456-457 (p. 53-56), puis quand elle attaqua Eurich et chercha à ranimer les derniers restes de la puissance romaine, 470-471 (p. 78-80); la guerre de Ligurie[1] (p. 100-102); l'alliance des Burgundes avec Chlodovech après la guerre de 500 et la part qu'ils prennent à la guerre wisigothique (p. 194 et 202-212); enfin le règne si obscur de Godomar, son énergie politique et militaire, ses réformes de 524, et le rachat des Brandobrigi en 527 (p. 263-267). M. B. a consulté tout ce qui a été écrit sur le sujet de son étude, il rapporte toutes les opinions de ses prédécesseurs et les discute avec une conscience peut-être exagérée. Ce qui vaut encore mieux, il n'a négligé aucune source, il a réuni, étudié, contrôlé beaucoup de textes qui avaient échappé à ses devanciers, et il nous fournit tous les documents de ce qu'il affirme. Il a tiré un grand parti et des vues toutes nouvelles de quelques-uns des textes consultés par lui, surtout des inscriptions et des vies des saints, des vies de saint Lupicin (p. 65), de saint Hillidius (p. 74), de l'abbé Marius (p. 138), de la vie de saint Épiphane, par Ennodius, qui éclaire les rapports de la Burgundie avec l'Italie, à la fin du ve siècle (p. 109-110). La *Collatio episcoporum* (Mansi. C. C. VIII, p. 243 sq.) au concile de Lyon, lui a donné les éléments d'une peinture animée de cette grande réunion où Gundobad tenta vainement de réunir les deux églises, arienne et catholique (p. 148-152). Enfin ce sont les canons du concile d'Epaône (Yenne, près Chambéry), qui lui ont permis de démontrer le caractère tout catholique du règne de Sigismond.

Je ne saurais pourtant accepter toutes les conclusions auxquelles arrive M. B. par les mille détours d'une critique toujours minutieuse et souvent subtile. A force de presser les textes, il leur fait dire parfois plus qu'ils ne signifient en réalité; sur un seul indice, il affirme hardiment ce qu'il pourrait tout au plus supposer; un fait passe ainsi dans son esprit de la possibilité à la vraisemblance et de la vraisemblance à la certitude, pour servir ensuite de point de départ à de nouvelles hypothèses. Malgré toute l'habileté que déploie M. B. dans la critique des sources (v. p. ex. ses excellentes dissertations II et III sur l'autorité de la *Vita Sigismundi* et sur la chronologie des lettres d'Avitus), il tombe dans un excès de subtilité lorsqu'il prétend prouver que Frédégaire a connu la chronique de Marius (p. 225, n. 779), parce qu'il dit de l'avénement de Sigismond « sublimatur in regnum » et Marius « levatus est rex », et parce que les mots « jussu patris » se retrouvent dans les deux documents, d'ailleurs à propos d'événements tout différents. Laissant de côté plusieurs points secondaires où se retrouve la même hardiesse d'affirmation (p. 113, prétendue critique appliquée

1. M. B. semble croire que le royaume burgunde ne dépassa jamais au sud la Durance. Grégoire de Tours dit pourtant (II, 32) : « Gundobadus et Godegiselus.... regnum..... cum Massiliensi provincia retinebant. » Rien de plus naturel qu'un retour offensif des Burgundes sur la Provence après la mort d'Eurich (485) qui avait conquis quelques années auparavant Avignon et Arles. Si les Burgundes n'occupaient pas une partie au moins de la Provence, on ne conçoit plus les motifs ni même la possibilité de leur passage en Ligurie. Les évêques d'Arles et de Marseille étaient d'ailleurs présents au concile de Lyon en 499.

par Grég. de T. à l'histoire de Hrôtehild; p. 159, suppression arbitraire de toute l'histoire d'Aredius; p. 189, la possession d'Auxerre attribuée aux Burgundes et non aux Franks; p. 246, tous les sentiments de Segerik imaginés d'après l'accusation calomnieuse de sa belle-mère), nous nous arrêterons seulement à l'intéressante discussion soulevée par M. B. au sujet de l'épitaphe de la reine Caretene (p. 116-118) qui, d'après lui, ne peut s'appliquer qu'à la femme de Hilperik II. M. de Boissieu (Inscr. de Lyon, p. 572) avait déjà émis et soutenu cette opinion (M. B., qui cite si soigneusement les opinions de tous ses devanciers, aurait dû le dire plus clairement). Il faut alors rayer de l'histoire tout le récit de la mort violente de Hilperik tué avec sa femme par Gundobad, puisque cette Caretene, d'après l'inscription de la basilique de Saint-Michel fondée par elle, mourut tranquillement à Lyon en 506. La lettre V d'Avitus à Gundobad[1] devient alors moins contraire aux sentiments de délicatesse morale qu'on aime à supposer chez un évêque chrétien[2]. Mais cette lettre n'est pas inconciliable avec l'idée d'un meurtre à une époque où l'Église considérait comme un triomphe de la religion la mort, même violente, de tout hérétique ou ennemi puissant (v. Grég. de T. II, 40), et où la fréquence des meurtres avait émoussé la conscience publique à ce sujet. Gundobad avait pleuré « flebatis pietate ineffabili, » Avitus ne considère plus dès lors que le résultat providentiel du malheur qui est arrivé « hoc solum servabatur mundo, quod sufficiebat imperio..... quicquid prospe- » rum fuit catholicae veritati. » Voilà bien l'évêque qui ne donnait le nom de *frère* qu'à l'homme « sub uno Deo patre et una ecclesia matre, in una fide posito » (Av. ep. I). Quant à l'épitaphe même, elle peut aussi bien et même mieux se rapporter à la femme de Gundobad qu'à celle de Hilpérik.

Occuluit laeto jejunia sobria vultu,
Secreteque dedit regia membra cruci.
. . . . . .
Non sprevit sacrum post diadema jugum

peut vouloir dire sans doute que la femme du roi Hilpérik s'est retirée dans le cloître après la mort de son mari, mais peut aussi signifier que la femme de l'arien Gundobad a caché un cœur catholique sous ses ornements royaux.

Praeclaram sobolem dulcesque gavisa nepotis
Ad veram doctos sollicitare fidem,

s'applique admirablement d'après M. B. à Hrôtehild et à ses enfants. Mais elle ne put pas solliciter leur foi (*sollicitare*), ni les instruire (*doctos*), puisqu'ils furent chrétiens de naissance et que ses petits-fils vécurent toujours éloignés d'elle, tandis que Sigismond et ses deux premiers enfants, nés ariens, eurent besoin d'être *convertis* à la foi catholique (v. *Homilia Aviti. dicta in conversione domini Segisrici*, etc..... *Bibl. max. PP.* IX, p. 592); ils purent l'être, dans notre

1. Cette lettre a pour but de consoler Gundobad de la mort de ses frères, en lui montrant les avantages que la Burgundie retirera de cette mort.

2. M. B. qui se fait ici le défenseur d'Avitus parle plus loin (p. 241-242) en termes d'une violence bien inutile (*Ekel... Kriecherei*) des lettres écrites par Avitus à Anastase au nom de Sigismond.

hypothèse, par l'influence de la femme catholique de Gundobad. Le récit traditionnel nous est d'ailleurs parvenu par quatre sources différentes, *Grégoire de Tours*, l'*Historia epitomata*, la *Vita Sigismundi* et les *Gesta regum Francorum*. Leurs récits, sensiblement différents, ont été puisés directement dans les souvenirs populaires. Le meurtre de Hilperik était donc universellement accrédité au VIe et au VIIe s. aussi bien en Burgundie qu'en Neustrie. De nombreux traits du récit ont pu être ajoutés après coup, mais le fond même n'a pu être créé par l'imagination populaire, surtout si la femme de Hilperik a continué pendant plus de vingt ans la pratique de la piété et des vertus chrétiennes, et si ses filles ont vécu libres et entourées d'honneurs. L'hypothèse de M. de Boissieu a pour elle certaines vraisemblances, mais il y a loin de là à une certitude, et M. B. ne devrait pas l'invoquer ensuite comme un fait prouvé (p. 123, 134).

Tandis qu'au moyen d'une critique ingénieuse, mais subtile et téméraire, M. B. affirme parfois des faits douteux, il croit pouvoir, grâce aux légers indices que fournissent de rares documents, apprécier le caractère et la politique de ses personnages avec autant de certitude que s'il avait vécu auprès d'eux, ou du moins que s'il avait possédé des documents complets sur leur vie et sur leurs actes. Pour Avitus, ses lettres le font assez bien connaître, et le portrait qu'en trace M. B. est un chef-d'œuvre de sagacité érudite aussi bien que de fine psychologie (p. 168-178). Mais comment démêler les motifs vrais de la politique des Burgundes (p. 61), de leur alliance avec Theodorich et de leur inimitié contre Eurich? Prétendre juger, d'après le peu de renseignements que nous possédons, les secrets mobiles de Gundobad, les aspirations pacifiques d'un homme qui fait toujours la guerre (p. 166), la finesse du coup-d'œil politique (*mit Staatsmænnischem Scharfblicke*, p. 179) d'un roi dont toutes les entreprises échouent, et arriver à qualifier sa politique de « politique de suicide » (*Politik des fortgesetzten Selbstmordes*, p. 167); aller enfin jusqu'à dire ce qu'il aurait dû faire dans tel ou tel cas, cela me paraît l'illusion d'un homme qui ressuscite en lui, par l'imagination, l'époque qu'il a longtemps étudiée et qui mêle ses propres sentiments à ceux des personnages qu'il dépeint. Cela est si vrai que M. B., malgré toute son impartialité scientifique, laisse percer maintes fois ses sentiments personnels, ses sympathies ou ses antipathies actuelles. C'est le contemporain de M. de Bismarck qui parle de la nécessité pour les Burgundes d'affirmer la « *Nœtige Homogenitæt* » de leur royaume (p. 167). C'est un Germain ennemi des races latines qui exalte la supériorité morale des ariens sur les catholiques (p. 127), et qui semble regretter que les rois Burgundes n'aient pas persécuté le catholicisme (p. 129), uniquement parce que les Burgundes sont ariens et les Franks catholiques. Les Burgundes à cette époque n'étaient-ils pas pourtant bien plus imbus d'influence latine que les Franks? D'ailleurs tout ce chapitre sur l'Église et l'État en Burgundie (p. 122-124), si intéressant et si plein de choses pour ce qui touche le catholicisme, ne donne qu'une idée bien vague du rôle de l'arianisme. Il était difficile d'en dire davantage; mais on peut reprocher à la table des matières de nous faire des promesses que le livre ne tient pas. M. B. doit se défier de son imagination; elle l'induit à enfler l'importance des faits qu'il

découvre ou devine, et l'entraîne parfois jusqu'à la déclamation, défaut qui étonne et détonne dans un livre d'exacte critique et de sévère érudition (voy. p. 122, « *Nichts ist geeigneter*, etc..... p. 251, 273).

Mais c'est assez insister sur les lacunes et les imperfections d'un livre qui est actuellement le guide le plus sûr pour l'étude du royaume burgunde, et un remarquable exemple des riches résultats que peut fournir l'étude attentive et sagace de textes peu nombreux et tout fragmentaires.

L'exécution typographique, quoique compacte, est nette et d'une remarquable correction. Je signalerai pourtant quelques inadvertances qui ne sont pas toutes imputables à l'imprimeur : p. 39, « deux sources tout à fait dignes de foi, » — elles ne sont pas nommées; p. 48, n. 199: 445 pour 454; p. 96 : « la Ligurie » était encore entre les mains de Gundobad, » — l'auteur n'a pas encore dit qu'elle fût entre ses mains; p. 106 : « *aus Franken* » pour « *aus Alemanien;* » p. 140 : « *Ausch* pour Auch; p. 170, l. 4 : *Dieser* pour *jener*, il s'agit du fils et non du père; p. 196 et 199 : le même personnage est nommé Theoderich et Theuderich, plus haut c'était Theodorich. Il faudrait adopter une orthographe constante.

G. MONOD.

---

212. — **Histoire de l'imagerie populaire** par CHAMPFLEURY. Paris, Dentu, 1869. In-12, l-312 p. Avec nombreuses gravures sur bois. — Prix : 5 fr.

Les efforts de M. Champfleury pour explorer et vulgariser l'histoire de la poésie et de l'art populaire ont droit à toute notre sympathie. Son recueil de chansons, bien qu'il ne soit pas à l'abri de graves objections, a eu le mérite d'ouvrir la voie à des recherches jusqu'alors à peu près inconnues chez nous; son *Histoire des faïences patriotiques* a aussi appelé l'attention sur un coin bien curieux de l'époque révolutionnaire; son *Histoire de la caricature antique* a mis en lumière certains traits par lesquels l'antiquité se rattache aux plus humbles côtés de notre art. L'esprit que M. Ch. apporte à ces investigations est excellent, et le ton même un peu emphatique avec lequel il lui arrive de célébrer leur importance est de nature à produire un bon effet sur le grand public auquel ces œuvres sont destinées. Le nouveau volume de l'ingénieux écrivain offre, comme ses aînés, bien des genres de mérite; il n'est pas exempt non plus de certains défauts propres à l'auteur, et qui, nous l'avouons, ont le don de nous impatienter quelque peu. D'abord le titre est absolument inexact; ce que nous donne M. Ch. ne ressemble ni de près ni de loin à une histoire de l'imagerie populaire : le volume se compose de deux monographies détachées et de quelques notices de moindre importance, rattachées entre elles uniquement par une *Introduction* des plus décousues. Mais le plus curieux, c'est que la seconde de ces monographies, qui occupe le tiers du volume, n'a aucun rapport avec l'imagerie. M. Ch. dit bien dans sa *Préface* (p. xlv) : « Le *Juif-Errant* et le *Bonhomme Misère* offraient l'avan- » tage de se rattacher à l'imagerie et à la littérature populaire, deux branches » du même tronc; » mais un peu plus loin (p. xlvij) il fait lui-même ce singulier aveu : « Le *Bonhomme Misère* appartient à la littérature populaire, non à

» l'imagerie; les nombreuses éditions des divers pays ne comportent pas d'illus-
» trations; *mais au premier jour, je l'espère, Misère fera partie d'une imagerie nou-*
» *velle.* » Ajoutons que tous les articles insérés dans ce volume ont déjà, plus ou moins complets, été publiés ailleurs, et nous conclurons que M. Ch. aurait dû intituler son volume : « *Études sur quelques points de littérature et d'imagerie* » *populaire;* » c'était plus modeste, mais c'était sincère, et l'auteur n'aurait pas risqué de mécontenter le lecteur qui, affriandé par les promesses du titre, est fort désappointé de trouver tout autre chose que ce qu'il cherche.

C'est encore une prétention peu acceptable, et trop familière à M. Champfleury, que celle d'avoir fait des recherches immenses, de s'être plongé dans une mer d'érudition pour composer ses petits livres : c'est ainsi que dans sa *dédicace* (à notre collaborateur M. Reinhold Kœhler) il parle de son « labeur excessif, » ailleurs (p. 5) de « l'amas et de la pesanteur des matériaux » qu'il a réunis, etc.; c'est ainsi que dans sa *Caricature antique* il se plaint (p. viij) de son « énorme tâche, » de « l'énorme quantité de livres qu'il a consultés (p. xvj), » et s'écrie en terminant: « Les bibliothèques m'ont vu pendant des années entrer gaiement et sortir » soucieux, accablé de lectures. » Il est inutile d'insister ainsi sur la peine qu'ont pu vous donner vos études; ce qui intéresse le public, c'est votre méthode ou vos résultats; le temps que vous avez perdu lui est complétement indifférent. Et d'ailleurs, il faut bien le dire, les études de M. Ch. ne portent pas la trace de travaux si considérables; il n'a étudié de première main que ce qui concerne l'imagerie; ce qui touche les légendes en elles-mêmes est le plus souvent de la compilation adroite et intelligente, mais assez facile. C'est ce qui ressortira de l'examen de ce livre, où j'indiquerai scrupuleusement tout ce qui est vraiment nouveau.

La *Préface* (p. i-l) contient des notes et des réflexions sur l'intérêt et le caractère de l'imagerie populaire, beaucoup de choses justes et bien dites. En guise d'illustrations, l'auteur donne quelques bois pris au hasard; l'un des plus curieux est celui de la p. xxiv, planche normande, à ce que dit l'auteur (pourquoi, il ne le dit pas), qui paraît du temps de Louis XIII. Deux personnages en regardent ironiquement un troisième, armé d'un grand sabre et à cheval sur un ours que tient par la bride un homme qui fait le geste d'un démonstrateur. C'est sans doute, dit M. Ch., l'affiche de spectacle d'un montreur d'ours; l'idée est bonne; mais je crois en outre que cette planche se rapporte à la vieille locution de *monter sur l'ours*. On disait proverbialement de quelqu'un qui n'avait pas peur : « Il a monté sur l'ours (voy. Oudin, *Curiositez françoises*, p. 272), » et il existe sur ce sujet une très-curieuse pièce en patois bourguignon, intitulée *le Menou d'or*, attribuée à l'année 1611, et réimprimée en dernier lieu dans Mignard, *Hist. de l'idiome bourguignon*, p. 415; le *Meneur d'ours* invite successivement à monter sur sa bête tous ceux qui ont peur de n'importe quoi, et entre autres les faux braves, ce qui pourrait bien se rapporter à notre estampe : *Cé gentilhomme de la Biausse Qui, quand on mene le tambor, Pisse de pô dedan lô chausse, Qu'ai s'en venain montai sur l'or.*

I. *Le Juif-Errant* (p. 1-104). Tout ce qui concerne la *légende* est à peu près

textuellement semblable à ce qu'en dit le bibliophile Jacob dans ses *Curiosités de l'histoire des croyances populaires* (p. 105 ss.), et lui-même l'a sans doute emprunté à quelque autre, par exemple à M. Gustave Brunet, dont la *Notice sur la légende du Juif errant* (1845) est en grande partie traduite de Græsse; l'auteur n'a pas profité des importantes additions que Græsse a faites à ces notices dans une seconde édition (*Der Tannhaüser und ewige Jude*, 1861), et cette omission est d'autant plus singulière qu'à d'autres endroits il cite Græsse, en l'appelant, il est vrai, toujours Grœsse, d'où je suppose que ces indications lui ont été fournies par quelque obligeant correspondant. Comme il arrive toujours quand on travaille de seconde ou troisième main, M. Ch. a mêlé quelques méprises à ses emprunts; ainsi d'après lui (p. 18) « M. de Reiffenberg cite une tradition allemande, tirée des *Souvenirs* » *d'un pélerinage en l'honneur de Schiller;* » mais ces *Souvenirs* sont l'ouvrage même de M. de Reiffenberg où il rapporte cette histoire; — p. 32, M. Ch. écrit : « Dans les représentations sacerdotales de l'Église au moyen-âge, où le » sacré et le profane étaient mêlés, le Juif-Errant quelquefois fit partie du drame » en compagnie de Barabbas, de Marie-Madeleine, de l'ânesse de Balaam, etc. » Je ne sais où l'auteur a pris cela, mais c'est certainement une erreur; sauf le récit de Mathieu Paris, traduit par Mousket, le Juif-Errant n'est cité dans aucune œuvre du moyen-âge; tout ce qu'on dit de lui repose sur la fameuse lettre de Chrysostomus Dudulaeus (M. Ch. s'est-il bien rendu-compte que cette lettre, mentionnée p. 53, était la même que la lettre citée p. 13?). — Beaucoup plus intéressante est la partie de cette étude qui concerne l'imagerie; là les recherches de M. Ch. sont personnelles et elles ont en général de la précision et de la valeur; les dessins qu'il a reproduits sont curieux; on pourrait cependant désirer une classification plus nette dans les estampes[1]. Je suis étonné de ne pas trouver parmi les portraits du Juif celui que donne M. Ch. Nisard (*Livres populaires*, 2e éd., t. I, p. 494) comme tiré de l'*Histoire admirable du Juif errant*, édition d'Épinal; c'est, dit M. Nisard, « le seul consacré; » c'est en outre assurément le plus joli. — Dans un dessin suédois extrêmement grossier, donné p. 60, et représentant le Juif, M. Ch. voit une intention ironique : « Il y a une pointe de » raillerie dans le personnage portant ses bottes au bout d'un bâton; » n'est-ce pas plutôt une allusion à son métier de cordonnier? — Dans les *notes*, M. Ch. donne la traduction, faite par M. Luzel, du *guerz* breton du Juif-Errant; mais il ne fait pas à ce sujet les remarques auxquelles prête cette pièce. D'abord le nom de Boudedeo, donné au Juif, est singulier; il répond évidemment au nom de

---

1. Il y a aussi quelques légèretés, même dans cette partie. Ainsi, à propos d'un bois flamand (p. 62) où le Juif-errant devant sa porte tient un enfant dans ses bras, l'auteur fait des réflexions sur le sens de ce détail; il en tire des conclusions sur le caractère des Flamands, etc. Mais c'est tout simplement la mise en scène d'un passage de la fameuse lettre de 1564, source de toutes ces représentations : « Il le dit (que Jésus allait passer) à toute » sa famille, afin qu'ils le vissent aussi, et, prenant sur son bras un de ses petits enfants » qu'il avait, se mit à sa porte pour le lui montrer (Nisard, p. 481). » De même dans le livret populaire, et dans le *guerz* breton (Champfleury, p. 83).

Buttadeus, qu'attribue au marcheur éternel un auteur du XVIIe siècle (v. Græsse, l. l., p. 97), et qui semble un composé de *Thaddée* et peut-être de *Bar*, défiguré en *But;* mais où le poète breton a-t-il trouvé ce nom, généralement remplacé par Ahasverus? Le fait est d'autant plus bizarre que s'il fait dire au juif à un endroit *Moi Boudedeo le malheureux*, il semble bien l'appeler ailleurs (str. 2) *Absarius*, c'est-à-dire Ahasverus. Ce *guerz* est d'ailleurs fondé sur le livret populaire français, et en particulier la géographie fantastique qui y est exposée vient de ce livret, dont les origines ne sont pas encore bien étudiées (voy. Nisard, l. l., p. 491).

2. *Le bonhomme Misère* (p. 105-201). Ce travail contient le charmant récit du *Bonhomme Misère* tout entier. L'étude qui l'accompagne est incomplète, mais intéressante et semée de vues heureuses. Que le livret populaire français soit traduit de l'italien, ce n'est pas douteux; je pencherais même à croire à une rédaction en octaves. L'histoire a d'ailleurs le cachet très-marqué du XVIIe siècle, et non du XVIe, comme le dit M. Champfleury. Il faut distinguer deux choses dans ce récit : les aventures en elles-mêmes, qui sont un de ces lieux communs de la littérature populaire qu'on ne peut étudier que dans un travail spécial[1], — et le nom donné au principal personnage, nom qui amène la conclusion doucement épigrammatique : « C'est ce qui fait que Misère, si âgé qu'il soit, a vécu depuis » ce temps-là toujours dans la même pauvreté, près de son cher poirier. Et suivant » les promesses de la mort, il restera sur la terre tant que le monde sera monde. » Cette allusion au dicton populaire *Misère ne mourra jamais* est d'ailleurs étrangère à l'esprit du conte lui-même, qui a un fondement mythologique tout autre. J'ai lu quelque part, mais je ne puis actuellement dire où, une version de cette histoire où on appelle *Invidia* le personnage rendu immortel par sa ruse, afin de conclure à un proverbe analogue, celui que Molière a rappelé dans *Tartufe :* « Les envieux » mourront, mais non jamais l'Envie. » Le conte du *Bonhomme Misère* que M. Du Méril a recueilli en Normandie et que réimprime M. Ch. n'a d'ailleurs rien de commun avec le sujet de ce livret populaire, non plus que le *Pêcheur et sa femme* des contes de Grimm (cité p. 151). — Signalons le beau *guerz* breton, donné p. 165, sur *la Rencontre de Misère et du Juif-Errant* (traduit par M. Luzel); c'est de la poésie populaire toute moderne, amère et irritée; mais ce n'en est pas moins de la vraie poésie populaire.

3. *Appendices*. Sous ce titre, M. Champfleury a rassemblé quelques notices publiées ailleurs, toutes curieuses et bien faites. Elles contiennent ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleur dans le volume. Sur ces sujets restreints dans le temps et dans l'espace, la curiosité de l'auteur s'exerce sans être gênée par le manque de connaissances étendues, et il déploie avantageusement ses qualités

---

1. Ce travail a été, sinon exécuté d'une manière définitive, du moins esquissé par Wilhelm Grimm dans ses notes sur les *Kindermærchen* (t. III, 3e éd. p. 131-143). Il est singulier que M. Ch., qui cite un conte de Grimm tout à fait étranger à son sujet, n'ait pas connu cette note ou au moins le conte auquel elle se rapporte (*De Spielhansel*).

d'observateur et d'écrivain. Les *images* étudiées dans cette partie du volume sont : 1° *Crédit est mort* (la plus ancienne planche, reproduite ici, est de 1637); 2° *Images relatives à l'argent* (sont reproduites : l'*Horloge d'argent*, le *grand Diable d'argent*) ; 3° les *Quatre vérités* (le prêtre dit : *Je prie pour vous tous*, le paysan : *Je vous nourris tous*, le soldat : *Je vous défends tous*, le procureur : *Je vous mange tous*); 4° *Lustucru* (bois très-curieux, représentant Lustucru, ou *L'eusses tu cru*, « médecin céphalique, » reforgeant la tête des femmes) ; 5° *le Récollet de Châteaudun* (histoire bizarre, reproduite dans une estampe, d'une quasi-résurrection arrivée au XVIIIe siècle) ; 6° la *Danse des Morts de l'année* 1849 (quelques planches, trop petites, extraites des célèbres compositions de Rethel). — Outre ces notices, il s'en trouve deux qui sont consacrées à la littérature populaire : 1° la *Farce des Bossus*, notice intéressante, mais qui est loin d'être complète, sur un conte qu'on retrouve dans un très-grand nombre de littératures orientales et européennes; 2° l'*Entrée de l'abbé Chanu en paradis*, extraite d'une singulière facétie normande, qui rappelle un peu, mais sans le valoir, le fabliau du *Vilain qui conquit Paradis par plaid*. — Le volume se termine par des réflexions sur l'*Imagerie de l'Avenir*, et l'utilité qu'on pourrait tirer de l'imagerie populaire pour instruire et moraliser les masses : ces pages valent la peine d'être lues.

Je ne voudrais pas avoir donné une idée défavorable du livre de M. Champfleury; l'auteur, je le répète, a droit à toute la sympathie de la critique ; mais on la lui ménagerait moins s'il avait un peu moins de confiance en lui-même, et s'il se donnait simplement pour ce qu'il est, un amateur zélé et un habile vulgarisateur. Son nouveau volume est intéressant et souvent instructif; ce qu'on a de plus grave à lui reprocher, c'est le titre malencontreux qu'il a pris. Ce titre pourrait cependant avoir un avantage; il pourrait engager quelque savant à essayer de remplir le vaste programme qu'il contient. Ce serait un travail bien difficile, mais bien utile et bien attrayant, que l'histoire de l'imagerie populaire depuis la *Biblia pauperum* et le *Compost des bergers* jusqu'à la décadence honteuse où en sont arrivées les manufactures de nos jours. Pour le mener à bonne fin, il faudrait un archéologue consommé, qui fût en même temps au courant des plus récentes études de littérature comparée et qui possédât dans tous ses détails l'histoire des trois derniers siècles. *Rara avis*. Mais on pourrait se partager la besogne, et quand on n'écrirait qu'une des trois parties du livre, on aurait rendu à la connaissance de notre histoire nationale, dans le plus vrai sens du mot, un service signalé.

G. P.

---

212. — **Geographisches Jahrbuch,** II Band, 1868, unter Mitwirkung v. A. Auwers J. J. Bæyer, etc. Herausgegeben von E. Behm. Gotha, Perthes, 1868. In-8° carré, viij, 488 et cxiv p. — Prix : 10 fr. 75.

Cet annuaire géographique est assez bien dirigé. On y trouve les renseignements essentiels aux géographes qui, d'année en année, veulent se tenir au

courant des changements survenus dans le monde, des travaux de savants spécialistes et des découvertes faites par des voyageurs.

Il se compose de quatre parties distinctes. La première a trait à la chronologie et au calendrier : on y trouve des éphémérides géographiques dont l'utilité nous paraît du reste assez contestable, et des détails sur la manière de diviser le temps chez différents peuples anciens et modernes.

La seconde partie est surtout statistique; elle indique les changements survenus dans la division politique, dans l'étendue du territoire des différents pays : l'Allemagne du Nord y occupe naturellement une grande place. Les résultats de recensements nouveaux parvenus à la connaissance des rédacteurs et qui, suivant les pays, datent de 1863 à 1867, sont donnés avec beaucoup de détails. Puis vient pour un grand nombre de pays la liste des localités les plus importantes (pour les pays les plus peuplés on s'est borné à celles de plus de 2000 âmes), avec l'indication de leur population; à la fin sont réunies, en ordre descendant, les villes du monde qui ont plus de 100,000 âmes et celles de l'Europe qui ont plus de 50,000 habitants. — Un tableau indiquant la longitude et la latitude de 88 observatoires, par M. Auwers et une esquisse orographique de M. de Sydow sur les *Sudètes* sont joints à cette partie.

La troisième partie est aussi la plus intéressante en ce qu'elle contient une série de rapports sur les progrès de la science géographique. M. de Bæyer résume les progrès accomplis dans le mesurage du méridien, question pleine d'actualité; M. de Grisebach ceux de la géographie botanique; M. Schmarda ceux des travaux relatifs à la distribution géographique des animaux; on trouve dans cet article une analyse très-bien faite du livre de Murray (*Geographical distribution of mammals*) et une bibliographie très-complète. — M. Seligmann résume l'état actuel des études sur la théorie des races, M. Müller (Fr.) esquisse un système d'ethnographie linguistique. M. Fabricius expose les progrès faits et à faire dans la statistique de la population; il recommande l'adoption d'un système uniforme dans tous les pays, et si possible d'une même date. M. de Scherzer donne quelques renseignements sur le commerce et les principaux moyens de communication. Enfin M. Behm passe en revue les voyages géographiques les plus importants accomplis pendant les années 1866 et 1867. C'est là le travail capital de ce recueil; on regrette seulement qu'à l'annuaire ne soit pas jointe une petite carte indiquant les contrées nouvellement explorées du globe.

La quatrième partie contient simplement des tables de réductions des mesures de longueur et de surface dans différents pays. Espérons que cette partie deviendra inutile un jour.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

opinions de dix ouvrages sur la théorie des cas. — *Mélanges :* WECKLEIN, *Annotationes ad Choephoras et Eumenides Æschyli.* — GRASBERGER, *Notes critiques sur Denys d'Halicarnasse.* — SCHANZ, *Notes critiques sur Platon.* — KESSLER, Horace, *Epist.* I, 11 (propose une nouvelle explication de ce passage). — LORENZ, *Sur la critique de Plaute* (continue à analyser les articles de Bugge dans la *Tijdskrift for Philologi*, voy. *Rev. crit.* 1868, nº 41, couverture). — Extraits et analyses des journaux et recueils savants.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bibliorum sacrorum graecus codex Vaticanus, auspice Pio IX, Pontifice Maximo, collatis studiis C. Vercellone Sodalis Barnabitae et Josephi Cozza Monachi Basiliani editus. Tom. I. complectens Pentateuchum et Librum Josue. In-4°, 270 p. Roma (tip. Prop. fide).

Bleek (W. H. J.). On the Origin of language. Edited by Dr E. Haeckel. Translated by Davidson. In-8°. London (Williams et N.). 2 fr. 50

Cabot (S.). The Remarkable Life, Adventures and Discoveries of Sebastian Cabot of Bristol, the founder of Great Britain's Maritime Power, Discoverer of America and its first Coloniser. By J. J. Nicholls. In-8°, 200 p. cart. 9 fr. 40

Comparetti (D.). Ricerche interno al libro di Sindibâd. In-4°, 54 p. Milano (tip. G. Bernardoni).

Cooper (J. S.). Rough notes of seven campaigns in Portugal, Spain, France and America, from 1809 to 1815. In-8°. London (Smith, J. R.). 3 fr. 15

De Bianchi (F.). Monumenti di storia patria delle Province Modenesi, Cronaca modenese. Tomo VIII, fascicolo III. 161-240 p. Roma (tip. Fiaccadori).

Fabretti (A.). Sopra una iscrizione Umbra scoperta in Fossato di Vico. In-8°, 15 p. con una tavola litografata. Torino (E. Lœscher). 1 fr. 15

Hook (W. F.). Lives of the Archbishops of Canterbury, vol. 8. Reformation Period. In-8°, 446 p. cart. London (Bentley). 18 fr. 75

Henzen (G.). Scavi nel bosco sacro dei fratelli Arvali. In-8°, 125 p. Torino (E. Lœscher). 2 fr. 30

Lescure (de). Nouveaux mémoires du maréchal duc de Richelieu, 1696-1788, rédigés sur les documents authentiques en partie inédits. 3e partie. Louis le Bien-aimé. 1727-1750. In-18 jésus, 443 p. Paris (Dentu). 3 fr. 50

Lumbroso (G.). Documenti greci del Regio Museo Egizio di Torino. In-8°, 45 p. Torino (cfrat. Bocca). 2 fr. 30

Mignard. Vocabulaire raisonné et comparé du dialecte et du patois de la province de Bourgogne ou étude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage. In-8°, 334 p. Paris (Aubry).

Morris (J. P.). A Glossary of the Words and Phrases of Furness (North Lancashire) with illustrative Quotations, principally from the Old Northern Writers. In-8°. London (Smith). 4 f. 40

Morey (J.). Le diocèse de Besançon au XVIIe siècle. Visite pastorale d'Antoine-Pierre de Grammont (1665-1668). In-8°, 41 p. Besançon (imprimerie Jacquin).

Notice sur le Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas et sur l'appendice des chartes relatives au diocèse de Vienne, formant le tome Ier de la collection de Cartulaires dauphinois, publié par l'abbé C.-U.-J. Chevalier. In-8°, 42 p. Vienne (imp. Savigné).

Pezzi (D.). Introduzione allo studio della scienza del linguaggio. In-8°, lxxx p. Torino (Lœscher). 2 fr.

collected and deciphered. 2 vol. in-fol. ornés d'un grand nombre d'inscriptions gravées sur bois. 155 fr.

F. WANDERER Adam Krafft et son école, 1490-1507. Collection de 60 copies de sculptures en pierre qui se trouvent à Nuremberg et dans ses environs, dessinées sur bois et accompagnées de texte. 1 vol. in-fol. orné de 60 pl. 60 fr.

En vente à la librairie COTTA, à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. GEIGER Der Ursprung der Sprache. 1 vol. in-8°. 7 fr. 25

A. SCHLEICHER Die deutsche Sprache. 2 verb. und verm. Auflage. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. ZSCHOKKE Institutiones fundamentales linguae arabicae. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie WINTER, à Francfort s. Mein, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. HELFFERIGH Die phoenizisch-cyprische Loesung. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. MARTIN Le Besant de Dieu von Guillaume Le Clerc de Normandie, mit einer Einleitung über den Dichter und seine sæmtliche Werke. In-8°. 4 fr.

En vente chez F. C. W. VOGEL, libraire à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. GRŒBER Die handschriftlichen Gestaltungen der Chanson de Geste « Fierabras » und ihre Vorstufen. Gr. in-8°. 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 44 Quatrième année 30 Octobre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen-âge. 1 vol. in-4°. 20 fr.

C. GAUCHET Le plaisir des champs avec la venerie, pescherie et volerie, poème en quatre parties. Édition revue et annotée par P. Blanchemain. 1 vol. in-12, cartonné percaline rouge. 5 fr.

J. OPPERT Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

E. DU MÉRIL Histoire de la comédie ancienne. T. II. 1 vol. in-8°. 8 fr.

A. P. MADSEN Antiquités préhistoriques du Danemark. — L'âge de pierre. — 1 vol. in-fol. orné de 45 pl. 48 fr.

G. STEPHENS The old northern runic monuments of Scandinavia and England now first

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 42. 9 octobre.

Théologie. MULLER, Erklærung des Barnabasbriefes (Leipzig, Hirzel; article détaillé de M. Hilgenfeld). — *Histoire.* TRINCHERA, Codice Aragonese o sia lettere regie, ordinamenti ed altri atti governativi de' sovrani aragonesi in Napoli, etc., I-II (Naples, Detken et Bacholl; article peu favorable). — KLAPP. Revolutionsbilder aus Spanien (Hannover, Rümpler). — *Géographie.* LŒFFLER, Bilder aus Griechenland, mit beschreibenden Text begleitet von Busch, I-VII (Triest, 1869; ouvrage intéressant). — *Linguistique. Histoire littéraire.* Philogelos. HIEROCLIS *et* PHILAGRII *facetiae,* ed. EBERHARD (Berlin, Ebeling; édition faite avec soin, mais le texte laisse encore à désirer). — Æschylus. Perser, erklært von SCHILLER (Berlin, Weidemann; bonne édition; bon commentaire). — RETZLAFF, Vorschule zu Homer (Berlin, Enslin; le plus intéressant est la partie appelée *Antiquités homériques,* où se trouve la liste méthodique de tous les substantifs employés dans Homère avec leurs épithètes et leur description). — LÜTJOHANN, Commentationes Propertianae (Kiel, Schwers; début remarquable). — RICHTER, Œsterreichische Volksschriften im siebenjæhrigen Kriege (Wien, Gerold).

The Athenæum. 9 octobre.

W. H. DIXON, *Her Majesty's Tower;* Hurst and Blackett. — ST. CLEMENT OF ROME, *The two Epistles to the Corinthians*, a revised text with Introduction and Notes by J. B. LIGHTFOOT; Macmillan; « ce volume fait honneur à la science, » au jugement et à l'*orthodoxie* de l'éditeur; » M. Lightfoot en effet soutient l'authenticité de la première épître. — TERENTII *Comoediae,* with notes..... by W. WAGNER; Cambridge, Deighton, Bell and C°; art. favorable. — *Calendar of State Papers, Domestic Series of the Reign of Elizabeth,* edited by Mary A. E. GREEN; Longmans and C°; 2 vol., 1595-7 et 1598-1601. — Ch. BEKE, *Sur la dérivation du mot « barge.* » La discussion de l'étymologie de ce mot dure dans l'*Athenaeum* depuis plusieurs n^os^ et montre chez ceux qui y prenne part, une bien grande ignorance de la matière. Ici M. Beke rattache à *barge* le mot *baard* qui est le français *barde, barder;* renvoyé à Diez, *Etym. Wœrt.* I, 52 et 53, aux mots *barca* et *barda.*

16 octobre.

The Odes and Epodes of Horace, a metrical translation..... by Lord LYTTON; Blackwood. — NICHOLLS, *The remarkable Life..... of Sebastian Cabot of Bristol;* Low and C°; paraît fondé sur des recherches originales; le compte-rendu est du reste dépourvu de compétence. — LECOY DE LA MARCHE, *La Chaire française au moyen-âge;* Didier. — *William Libri;* audacieux panégyrique dans lequel la valeur de Libri comme savant est exaltée, tandis que les preuves qui ont été fournies de ses vols dans nos bibliothèques sont considérées comme non avenues. L'auteur semble ignorer que l'opinion publique en Angleterre, qui était dans l'origine favorable à Libri, a subi depuis plusieurs années un revirement notable. Du reste, s'il était nécessaire, de nouvelles preuves pourraient être ajoutées à celles qui ont été produites. — W. S. ELLIS, The *Antiquities of Heraldry;* J. R. Smith; l'auteur s'efforce de faire remonter jusqu'à l'antiquité la plus reculée l'usage des armoiries, tentative qui n'est pas nouvelle.

Jahrbuch für romanische und englische Literatur. T. X, 3e cahier.

P. 241. A. SCHELER, *Glanures lexicographiques.* Observations sur un certain nombre de noms difficiles tirés de la *Vie de sainte Eloi*, publiée en 1859 par M. Peigné-Delacourt. Un des prochains n^os^ du *Jahrbuch* contiendra de nouvelles

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 30 Octobre — 1869

Sommaire: 213. Wecklein, Recherches épigraphiques sur la grammaire grecque. — 214. Bielchowsky, Les Syssities lacédémoniennes. — 215. Zingerle, Ovide. — 216. Secretan, Le premier royaume de Bourgogne. — 217. Rudolphi, La famille Froschauer. — 218. De Beauchesne, Vie de Madame Élisabeth. — 219. De Manne et Ménetrier, Les Comédiens de la troupe de Nicolet. — *Variétés :* Les étudiants ès-lettres en France.

213. — **Curae epigraphicae ad grammaticam graecam et poetas scenicos pertinentes,** scripsit N. Wecklein. Lipsiae, Teubner, 1869. In-8°, 67 p. — Prix : 1 fr. 75.

M. Wecklein a tiré de l'étude des inscriptions attiques tout ce qui peut servir à la détermination des formes attiques, principalement chez les poètes dramatiques.

1° Les désinences du datif pluriel en ησι, ησι, αισι, ασι, οισι se trouvent dans les inscriptions antérieures à l'Olympiade 90 (420-417). L'adverbe Ἀθήνησι qui doit s'écrire sans ι souscrit est un reste de ces anciennes formes.

2° La forme la plus ordinaire du nom de Minerve est ἡ Ἀθηναία. On rencontre assez souvent aussi Ἀθηνάα et Ἀθηνᾶ.

3° L'article et les démonstratifs sont employés au duel seulement sous la forme masculine, même quand ils se rapportent à des substantifs du genre féminin, τοῖν, τούτοιν, τώ, τώδε, τούτω, αὐτώ, etc. On rencontre le féminin duel du participe. Le duel est d'un usage très-fréquent dans l'ancienne langue attique.

4° Les noms en εύς ont le nominatif pluriel en ῆς avant la 113e Olymp. (328-325). A partir de cette époque on rencontre plus souvent εις et même εες. L'accusatif pluriel est ordinairement έας, rarement ᾶς, plus tard εῖς.

5° La forme non contracte des noms propres en κλέης n'est pas rare. Le génitif κλέου, et l'accusatif κλῆν ne sont peut-être pas antérieurs à la 123e Olymp. (288-285). Les génétifs κράτου, φάνου, σθένου, γένου, μένου sont du même temps.

6° πυκνός est la forme ancienne du génitif de πνύξ.

7° La forme εὔνους pour εὔνοι est d'un temps postérieur.

8° δύο, δυοῖν sont les formes attiques et non δύω, δυεῖν ou δυσί.

9° On trouve τὸ αὐτὸν et τὸ αὐτὸ, οὐθείς, μηθείς.

10° On rencontre σωῶ pour σώσω, ἐτετάχατο, γεγράφαται.

11° On a employé ηὑρέθη, ηὕρηται jusqu'à la 106e Olympiade environ (356-353). On employait aussi ἀνήλωσαν, ἀνηλώθη.

12° On rencontre souvent ἕνεκεν, et même quelquefois εἵνεκα, non οὕνεκα du moins comme préposition.

13° On trouve souvent παίδων, ἀνδρῶν ἑνίκα dans les inscriptions chorégiques;

on rencontre ὠφελεῖν avec le datif; ὅπως construit avec le subjonctif est presque toujours accompagné de ἄν.

14° θυηχοῦ et non θυηκοῦ.

15° φάρξαι pour φράξαι, φαιδυντής pour φαιδρυντής.

16° Les attiques *ascrivaient* l'ι dans beaucoup de formes où il a été supprimé, σώιζειν, ἐνωιδίω, πατρώιης.

17° L'assimilation était faite dans la prononciation vulgaire, puisqu'on trouve ἐμ Πειραιεῖ, ἐγ κύκλῳ, ἐς Σάμῳ, ἐγ Λέσϑου, ἐάμ περ, τῶμ μισθώσεων, τὸγ γραμματέα, τὸλ λόγον. D'autre part on trouve ἐνγύς, ἐνγόνους, Πάνφιλος.

18° On ne supprimait pas toujours dans l'écriture les voyelles élidées. Ainsi on trouve μήτε ἀποδόσθαι, ἐὰν δὲ οἱ, ἀρετῆς τε ἕνεκα.

19° On rencontre τἀθηνάᾳ pour τῇ Ἀθηνάᾳ, ἀδελφοί pour οἱ ἀδελφοί.

20° Dans des inscriptions écrites en un temps où l'usage du signe de l'esprit rude, H, commençait à disparaître, c'est-à-dire dans la 93e Olympiade (408-405), on rencontre ἕδραν et Ηοικοῦσι, Ηέχοντα, Ηεν pour ἐν, Ηεπί.

21° Le ν euphonique est tantôt mis devant des consonnes, tantôt supprimé devant des voyelles, sans qu'on puisse observer aucune régularité dans son emploi.

22° ἄχρι et μέχρι sont seuls employés, même devant des voyelles.

23°-28° On trouve Ποτείδαια, στοά, Πειραέας, Πειραέων, Πειραέα à côté de Πειραιεύς, Πειραιέα, ποεῖν (très-fréquemment), μικρός (plus souvent que σμικρός), γίγνομαι, γιγνώσκω (constamment avant l'époque d'Alexandre).

29° La forme ξύν est tombée en désuétude vers les Olympiades 90-92 (420-409). εἰς se rencontre quelquefois avant Euclide (403) à côté de ἐς et devient ensuite de plus en plus fréquent.

30° On trouve sans σ, διεζωμέναι, διέζωται, ὑπέζωται.

31° On trouve αἰεί, αἰετιαῖοι, αἰέτους, αἱ ἐλᾶαι (pour l'arbre), ἐλάας (pour le fruit).

On voit par cette analyse sommaire des résultats que M. Wecklein a tirés des inscriptions, combien son travail est utile et mérite d'être recommandé à ceux qui s'occupent de grammaire grecque.

X.

---

214. — A. Bielchowsky. **De Spartanorum syssitiis.** Gr. in-8°, 56 p. Berlin, Calvary, 1869. — Prix : 1 fr. 75.

Tout le monde connaît les repas communs des Spartiates, et leur frugalité primitive est restée en proverbe; mais personne, à ma connaissance, n'avait encore songé à consacrer à cette institution une étude spéciale. Un jeune docteur de l'Université de Breslau, M. Bielchowsky, vient d'essayer de combler cette lacune.

Après avoir rapidement indiqué les documents peu nombreux à l'aide desquels on peut écrire l'histoire des Syssities lacédémoniennes, M. B. démontre par des

arguments péremptoires que le vrai nom qui leur convient est celui d'ἀνδρεῖα φιδίτια, ou simplement de φιδίτια; il repousse par conséquent les opinions de Hœckh, de Gœttling, de Wachsmuth, et d'autres philologues, qui admettent soit φιλίτια, soit φειδίτια.

M. B. prouve aussi victorieusement que les Irènes, bien que rigoureusement ils ne fussent pas ἄνδρες, prenaient part aux Syssities. L'erreur de Kopstadt, d'après lequel *Convivii viri tantum, i. e. ei qui triginta annis majores erant, parti-* » *cipes erant*[1] me paraît, en effet, certaine. — Je me sépare toutefois de M. B. lorsqu'il déclare, p. 37, que les Syssities étaient en général composées de personnes du même âge; *in plerisque Syssitiis nonnisi viri militiae obnoxii et pares erant.* Je crois au contraire que « les jeunes gens étaient mêlés aux vieillards » afin de profiter de leur expérience et de s'instruire par leurs leçons. » Ce texte de Xénophon (*Rep. Lac.* V, 6) s'applique bien à la composition des phidities et n'a pas trait seulement à la présence des *enfants*, admis à assister aux repas, mais sans y prendre part (Plutarque, *Lycurgue*, 12. Cf. Hermann, *Staatsalterthümer*, 4e éd. § 28, 14).

A la différence de ce qui avait lieu pour les ἀνδρεῖα des Crétois, les frais des repas communs des Lacédémoniens n'étaient pas supportés par l'État; chaque citoyen devait y contribuer par des prestations mensuelles, en nature et en argent : environ 77 litres de farines, 36 litres de vin, une certaine quantité de fromage et de figues et dix oboles Eginétiques (Dicaearque, apud Athenaeum, IV, sect. 19). Quiconque ne se conformait pas à cette obligation était par cela même déchu du droit de cité (Aristote, *Polit.* II, 6, § 21). Grave disposition qu'Aristote a vivement blâmée, prouvant par là qu'il n'était pas dupe de l'illusion de certains auteurs contemporains, qui ont cherché à l'atténuer, ou même qui l'ont déclarée inapplicable!

M. B. trouve dans cette loi l'explication d'un fait qui surprend tous les historiens. Dans un espace de 110 ans, de 480 à 371 av. J.-C., le nombre des citoyens de Sparte tomba de 8000 à 1200! — Pendant la période antérieure, le mal avait été moins grand; les guerres que Sparte soutint contre les Messéniens et les Argiens avaient permis de reconstituer, au moins en partie, la fortune de ceux qui tombaient dans la misère. En outre, beaucoup de Spartiates mettaient en pratique les doctrines qui depuis furent professées par Malthus; afin d'échapper aux pénalités légales, ils restreignaient volontairement leur filiation et il n'était même pas rare de voir plusieurs frères se contentant d'une seule femme. — Mais, de 480-371, époque de crises et de guerres incessantes, un grand changement se produisit. La plupart des familles furent complétement ruinées; d'autres, attachant moins de prix au droit de cité, abandonnèrent leur ancienne réserve. Les citoyens furent presque tous hors d'état d'acquitter la cotisation mensuelle et on appliqua rigoureusement la loi. De là cette réduction à 1200. — Au lendemain de la bataille de Leuctres, où périrent encore

1. *De rerum Laconicarum constitutionis Lycurgeae origine*, Greifswald, 1849, p. 134.

400 Spartiates, les hommes d'État durent enfin reconnaître les inconvénients que la loi avait pour la République, et ils suspendirent son application. Dans une autre circonstance, Agésilas avait dit : τούς νόμους δεῖ σήμερον ἐᾶν καθεύδειν (Plutarque, *Agésilas*, 30). On laissa donc dormir notre loi; on se borna à reléguer dans le peuple (δῆμος) et à frapper de certaines incapacités celui qui était trop pauvre pour figurer dans les Syssities; mais on lui laissa sa qualité de citoyen. Aussi, en 244, il y avait encore 700 Spartiates, et la diminution, cette fois, peut s'expliquer normalement par les pertes faites sur le champ de bataille. — Ces aperçus, que j'ai brièvement résumés, sont ingénieux et méritent de fixer l'attention des historiens.

J'en dirai autant des développements que M. B. donne à une question sur laquelle les savants sont loin d'être d'accord : les Syssities formées en vue des repas communs et composées de quinze personnes étaient-elles les mêmes que les syssities militaires dont il est parlé dans plusieurs textes (Hérodote, I, 65; Polyen, *Strategicon*, II, 3, 11)? — La négative est énergiquement soutenue par Müller, par Kopstadt (*loc. cit.*, p. 133), par Ruestow et Kœchly (*Geschichte des griechischen Kriegswesens*, 1852, p. 38), par Stein (*Das Kriegswesen der Spartaner*, 1863, p. 6). M. B. n'hésite pas cependant à adopter l'affirmative et je crois qu'il a raison. Pour lui, *Syssitia ordines virorum et civiles et militares erant* (p. 33). La syssitie militaire était au temps d'Hérodote une subdivision de la triacade, plus tard une subdivision de l'énomotie. M. B. ne se borne pas à formuler très-nettement son système; il réfute habilement les principales objections qui peuvent lui être adressées, notamment celle qui est tirée du silence de Xénophon (*Rep. Lac.* XI, 4) et de Thucydide (V, 68) dans leur énumération des diverses parties de l'armée lacédémonienne; il s'attache enfin à démontrer les inexactitudes et les incohérences qui se rencontrent dans les systèmes présentés par ses adversaires. — Cette partie de la dissertation est très-complète, et ceux qui dans l'avenir auront à traiter de l'organisation militaire de Sparte devront nécessairement la consulter.

Je ne saurais approuver cependant une correction trop hardie que M. B. propose d'apporter à un texte de Plutarque et qui, si elle pouvait être admise, ferait disparaître le principal argument des partisans des deux syssities. — Le roi Agis a résolu de rétablir la discipline des anciens Spartiates et notamment les syssities; d'après le texte vulgaire, il veut σύνταξιν τούτων εἰς πεντεκαίδεκα γενέσθαι φιδίτια κατὰ τετρακοσίους καὶ διακοσίους (Plutarque, *Agis*, 8). M. B. fait remarquer très-justement qu'il est impossible de reconnaître dans ce passage la vieille organisation des repas publics; il propose donc de le modifier et de lire : σύνταξιν τούτων εἰς τριακόσια γενέσθαι φιδίτια κατὰ πεντεκαίδεκα. — Fort heureusement, la thèse de M. B., qui est aussi la mienne, peut être défendue par de meilleurs arguments; car, si elle ne devait prévaloir que lorsque cette correction sera unanimement admise, son triomphe serait longtemps ajourné.

E. CAILLEMER.

---

215. — **Ovidius** und sein Verhæltniss zu den Vorgængern und gleichzeitigen rœmischen Dichtern, von Anton R. Zingerle. 1. Heft. Ovid, Catull, Tibull, Properz. Innsbruck, Wagner, 1869. 136 p. — Prix : 3 fr. 25.

M. Zingerle s'est proposé pour une partie des poèmes d'Ovide un travail analogue à celui qui a été fait souvent pour les poètes latins. Il a recueilli avec une rare patience et en mettant une certaine méthode dans la manière dont il expose le résultat de ses recherches, toutes les pensées, toutes les images, tous les tours de phrase ou de versification qui constituent à ses yeux chez ce poète soit des réminiscences, soit des imitations. De plus il a ajouté, ce que ne mentionne pas le titre, l'indication de tous les passages dans lesquels Ovide s'est en quelque sorte copié lui-même. Sans vouloir absolument nier l'utilité d'une pareille entreprise, bien faite assurément pour nous initier aux procédés techniques de la versification latine et pouvant de plus rendre quelquefois service à la critique verbale, je ne saurais cependant lui accorder l'importance que l'auteur semble y attacher. Les conclusions qu'il voudrait en tirer me semblent en tout cas infirmées par deux considérations. Tout d'abord la poésie latine en général et en particulier la poésie élégiaque n'a fait que se mouvoir dans un cercle passablement restreint. Quoi de plus naturel par conséquent que la reproduction fréquente des mêmes idées, des mêmes comparaisons, des mêmes expressions? A cela vient s'ajouter encore l'imitation des mêmes modèles. Le second point qu'à mon avis M. Z. a peut-être trop perdu de vue, touche aux conditions particulières même où se trouve placée la versification latine. Plus que toute autre et pour des raisons qui ont été développées dans un livre trop peu connu de M. Kœne[1], elle obéit à des lois qui lui sont imposées par des nécessités prosodiques. C'est là ce qui explique suffisamment pourquoi tel mot donné revient nécessairement à telle place déterminée du vers. Pour ne citer qu'un exemple, M. Z. réunit de cette façon tous les vers d'Ovide où les mots *miserabilis* et *miserabile* forment l'avant-dernier mot de l'hexamètre. Il suffit d'ouvrir l'index d'Erythræus sur Virgile pour rencontrer exactement le même nombre de vers offrant la même particularité. Il en est de même d'une foule d'autres cas. Je ne serai probablement pas de l'avis de tout le monde en osant prétendre que ce qui, au point de vue philologique constitue un désavantage évident, j'allais dire une infirmité évidente, a contribué dans une certaine mesure à assurer le succès prolongé dont jouit la versification latine. Dans tous les cas, et c'est ce que prouve surabondamment le travail de M. Z., il n'est pas précisément nécessaire de descendre jusqu'aux poètes latins modernes, pour arriver à constater une ressemblance frappante entre certains procédés de la versification latine et ceux employés pour le travail de la mosaïque.

Émile Heitz.

---

1. Kœne, *Ueber die Sprache der rœmischen Epiker*, München, 1840. In-8°.

216. — **Le premier royaume de Bourgogne**, par Éd. SECRETAN, professeur de droit. Lausanne, 1868. In-8°, 175 p.

L'apparition simultanée du livre de M. Binding (voy. notre précédent n°) et de celui de M. Secrétan sur l'histoire des Burgundes est une fâcheuse coïncidence pour ce dernier. La comparaison nous rend peut-être à son égard d'une sévérité exagérée, et le superbe mépris dont M. S. couvre tous ceux qui ne partagent pas ses opinions, n'est pas fait pour nous désarmer. L'opuscule de M. S. se divise comme l'œuvre de M. Binding en deux parties : une étude sur l'histoire des Burgundes et une étude sur leur législation. La première partie est la moins bonne. Au lieu d'user d'une sage réserve, comme M. Binding, M. S. a donné une extension disproportionnée à la période primitive et tout à fait incertaine de l'histoire burgunde. Il consacre 50 pages aux événements qui précèdent l'arrivée des Burgundes en Sabaudie et à un interminable récit de la bataille de Châlons, et 48 à la période qui suit, la plus importante pour l'histoire comme pour le droit. Il aurait dû se contenter de renvoyer pour la première période à son livre sur la tradition des Nibelungen, qui a été déjà apprécié dans la *Revue*[1]. L'histoire même des rois burgundes est traitée d'une manière superficielle et avec une connaissance incomplète des textes. Je ne citerai que quelques-unes des erreurs où est tombé M. S. pour montrer combien il serait dangereux de se fier à ses assertions, car M. S. affirme plus qu'il ne prouve. P. 24 : Paul Diacre (740-790) n'est point un contemporain de Jornandès (vers 552). P. 29 : le rang où un peuple est cité dans une énumération n'a souvent rien à faire avec son importance, d'ailleurs M. S. doit avoir cité Jornandès (c. 36) sans avoir eu le texte sous les yeux, car les Burgundes s'y trouvent au 5e et non au 3e rang. P. 56 : Marius ne mourut pas en 601, mais en 593. P. 57 : M. S. cite comme tiré de la chronique d'Eusèbe qui se termine en 329, un passage dont le début se rapporte à l'année 377 et la fin aux années 443-456. Ce passage est tiré de la chronique dite de Frédégaire (II, 46); les deux premières lignes sont extraites de la chronique de saint Jérôme (ad ann. 377), continuateur d'Eusèbe, et le reste est ajouté par le chroniqueur, d'après une source qui nous est inconnue. Le témoignage est donc du VIIe et non du Ve siècle. M. S. d'ailleurs méconnaît entièrement l'établissement des Burgundes en Sabaudie en 443 et le confond avec leur entrée en Viennoise en 456, ce qui ne l'empêche pas de traiter de fort haut ceux qui refuseraient de se rendre au soi-disant témoignage d'Eusèbe! (p. 60). P. 69 : « les his- » toriens disent que..... » quels historiens ? P. 72 : « Chilpérik et Godomar s'al- » lièrent aux Alamans contre leur frère Gundebaud. » Cela est de pure invention. M. S. l'a lu sans doute dans *les historiens?* P. 73 : M. S. dit que la femme de Hilperik s'appelait Agrippine. Pourquoi pas Tanaquil aussi ? Voici le passage de Sidoine Apollinaire sur lequel il s'appuie (V. 7) : « .....temperat Lucumonem » nostrum Tanaquil sua..... nostrumque Germanicum praesens Agrippina mode-

1. *Rev. crit.*, 1866, art. 115.

» retur..... » P. 75 : M. S. semble croire que les récits de Grég. de T. et de Frédégaire sur le mariage de Hrôtehild sont identiques. Ils diffèrent profondément. *Ibid.* : Ce n'est pas à Tolbiac que Chlodovech a battu les Alamans (v. Junghans : *Gesch. Childerichs und Chlodov.* p. 39-41). *Ibid.* : La présence à Epaône en 517 de l'évêque de Windisch ne prouve pas que Gundobad eut conquis cette ville en 496, et la part que M. S. lui fait prendre à la guerre contre les Alamans, est une hypothèse sans fondement. P. 82 : Gundobad ne put pas confier à Avitus, en 501, l'éducation de Sigismond, qui à cette époque avait plus de trente ans, était marié et avait même deux enfants. P. 82 : Gundobad ne fut pas du tout passif dans la guerre wisigothique. Il y prit part comme allié de Chlodovech (v. Isid. *Hist. wisig.* era 521).

La seconde partie de l'opuscule de M. S. est meilleure que la première. Elle consiste en une analyse assez bien faite des diverses institutions burgundes. Mais, des deux questions les plus intéressantes que soulève l'histoire de la législation, l'une est à peine effleurée, sur l'autre M. S. s'est complétement trompé. M. S. en effet n'a pas étudié l'influence de l'histoire des Burgundes sur leur législation; il n'a pas cherché à déterminer si le texte que nous possédons est une réunion de lois faites à diverses époques ou bien la dernière codification officielle. C'est pourtant là une question capitale pour l'histoire du droit. Quant au partage des terres sur lequel repose pour ainsi dire toute la législation burgunde, M. S. a suivi le plus dangereux des guides, M. de Gingins-la-Sarraz[1], dont les hypothèses pleines d'imagination n'ont qu'un défaut, c'est de n'avoir aucun rapport avec les textes très-précis que nous possédons. Nous nous contentons de renvoyer M. S. à l'appendice IV de M. Binding, où il a fait justice de ces étranges idées. Ce qui dans le volume de M. S. mérite le plus l'attention, ce sont les appendices D et E sur les institutions rurales de la Suisse au moyen-âge. Mais elles n'ont qu'un rapport éloigné avec les institutions burgundes. Ce serait une tâche superflue que de vouloir indiquer les nombreux errata dont fourmille l'opuscule de M. S. Mais on s'étonne d'y trouver des fautes de français, telles que : « Gondebaud en fut imputable » (p. 73).

M. S. qui est connu comme un juriste de mérite, aurait mieux fait d'attendre pour publier son travail d'avoir pu l'approfondir davantage. Une publication aussi hâtive et aussi incomplète, ne peut que nuire à sa réputation sans bénéfice pour la science.

G. Monod.

---

217. — **Die Buchdrucker-Familie Froschauer in Zürich**, 1521-1595, von E. Camillo Rudolphi. Zurich, Orell, Fuessli et C°, 1869. In-8°, vij-91 p. — Prix : 5 fr.

Les Froschauer tiennent un rang distingué dans cette cohorte brillante de typographes du XVIe siècle, aussi recommandables par leur activité que par leurs connaissances et par leur dévouement à la noble industrie à laquelle ils consacrèrent

1. Gingins-la-Sarraz : Essai sur l'établissement des Burg. en Gaule. Mém. de l'Ac. de Turin. T. XL, 1re série (1831).

tous leurs moments. Christophe Froschauer, né à Neuburg en Bavière, fut le chef d'une race vaillante; on croit qu'il était fils de Jean Froschauer, imprimeur à Augsbourg et que l'époque de sa naissance est entre 1480 et 1490. En 1519 il obtint à Zurich où il s'était établi, le droit de bourgeoisie, et il établit dans cette ville un atelier typographique qui acquit bientôt de l'importance. Le premier ouvrage qu'il mit au jour est daté de 1521; c'est une traduction allemande d'un traité d'Erasme. Partisan zélé de la Réforme, Froschauer multiplia les éditions de la Bible en diverses langues, et il fut l'éditeur de la plupart des écrits de Zwingle et de Bullinger; des ouvrages de divers savants distingués, tels que Bibliander et Pierre Martyr, sortirent également de ses presses. L'étendue croissante de ses travaux l'amena à prendre pour collaborateur son frère Eustache et ses deux neveux, Eustache et Christophe; après sa mort, survenue le 1er avril 1564, ce fut ce dernier qui lui succéda; il mourut à son tour le 2 février 1585, sans laisser d'enfants; ses héritiers continuèrent d'imprimer en mettant au frontispice de leurs livres : *ex officina Froschoveri;* en 1590, ils cédèrent leurs ateliers à Jean Wolf de Zurich qui continua encore, pendant quelques années, d'employer les mots : *typis Froschovianis.* M. S. Vœgelin a consacré au typographe qui nous occupe une sérieuse étude biographique : *Chr. Froschauer d'après sa vie et ses œuvres,* Zurich, 1840, in-8°; mais il restait à faire le relevé exact et complet des productions mises au jour par cette famille, et c'est ce que M. Rudolphi s'est proposé de faire; c'est ce qu'il a exécuté avec beaucoup de soin. Il a fouillé la bibliothèque municipale de Zurich, dont le catalogue, publié en 1864, occupe 4 volumes; il a fait des recherches chez des libraires et dans les cabinets de quelques amateurs; il a interrogé les divers ouvrages de bibliographie (notamment les *Annales*, habituellement fort exactes de Panzer) et il a eu la bonne fortune de pouvoir consulter deux catalogues des productions de la typographie de Froschauer, publiés par elle-même et dont il n'existe peut-être plus qu'un seul exemplaire. Le catalogue contient en tout 865 numéros; les 47 premiers se rapportent à des éditions sans dates; les autres s'étendent de 1521 à 1595. Parmi les nombreux ouvrages qui s'offrent ainsi à nos yeux, nous signalerons la comédie de Gnaphæus *Acolastus*, dont le succès fut très-vif au XVIe siècle, deux éditions d'Esope en latin, comprenant aussi les fables d'Abstemius et les facéties de Pogge; la comédie de Bétuleus, *Susanna*, les *Eglogues* de Calphurnius, trois éditions des *distiques* attribués à Caton; trois éditions grecques d'une partie des œuvres d'Hésiode; les *Emblemata* de Georgette Montenoy; l'*Historia Anglorum* de Mathieu Paris, trois éditions de Térence, deux de Virgile. On observe aussi dix ouvrages différents d'Érasme en latin ou en allemand (quelques-uns d'entre eux réimprimés plusieurs fois); sept ouvrages de Luther, quinze de Pierre Martyr, vingt-quatre du médecin-naturaliste Conrad Gesner, soixante-six de Zwingle, et jusqu'à quatre-vingt-quinze ouvrages de Bullinger (plusieurs d'entre eux réimprimés à diverses reprises). La Bible anglaise de 1535 (la première traduction anglaise protestante de l'Ancien et du Nouveau Testament tout entiers), n'est pas signalée, par le motif sans doute qu'il n'est pas certain qu'elle soit sortie des

presses de Froschauer, auxquelles divers bibliographes l'ont attribuée [1]; mais nous trouvons mentionnée la Bible de 1550, in-4°; elle ne porte pas le nom de Froschauer, mais l'exempl. conservé à la bibliothèque de Zurich porte une note autographe du typographe qui ne laisse aucun doute à cet égard [2].

L'immense majorité des productions mises au jour par Froschauer et ses successeurs se rapportent à l'explication de la Bible et à la controverse religieuse; on y voit ainsi un témoignage certain de la disposition des esprits en Suisse au XVIe siècle. Il serait d'ailleurs superflu de signaler l'utilité que présentent de semblables bibliographies spéciales au point de vue de la connaissance des livres. L'inventaire raisonné des travaux de chaque imprimeur célèbre, fournirait d'excellents matériaux pour l'histoire littéraire; M. Rudolphi a fait pour Froschauer ce que Renouard a accompli pour les Alde et les Estienne, Pieters pour les Elzevier, F. Federici pour la *tipografia vulpi-cominiana*, Lama pour Bodoni. Il est fort à désirer que cet exemple trouve de nombreux imitateurs.

---

218. — **La vie de Madame Élisabeth,** sœur de Louis XVI, par M. A. DE BEAUCHESNE, ouvrage enrichi de deux portraits gravés en taille-douce sous la direction de M. Henriquet Dupont, par Morse et Émile Rousseau, de fac-simile d'autographes et de plans, et précédé d'une lettre de Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans. Paris, H. Plon, 1869. 2 vol. in-8°, xx-568 et 608 p. — Prix : 16 fr.

Il serait temps d'en finir avec ces certificats apostoliques décernés par l'évêque d'Orléans à tous les livres où la Révolution est attaquée sans raison, ni mesure, où l'ancien régime est exalté et défendu avec plus de vivacité que de prudence, avec plus de conviction que d'habileté. Sans doute le prélat ne lit pas les livres qu'il recommande; l'orthodoxie de l'auteur lui est une garantie suffisante du mérite de ses œuvres. La lettre sur la vie de Madame Élisabeth le prouve assez. Mais peut-être le patron des publications catholiques va-t-il un peu trop loin quand en tête d'un ouvrage qui prétend occuper une place parmi les livres d'histoire, il accueille des récits comme celui-ci : « On dit, les contemporains l'affirment, » qu'au moment où cette angélique créature mourut, il se répandit comme il » arrive quelquefois à la mort des saints, un parfum sur toute la place » Louis XV. [3] » Il n'en faut pas davantage pour mettre un lecteur sérieux en défiance contre une histoire qui débute de cette manière.

---

1. On l'a aussi mise sur le compte d'Egenolph de Francfort; d'autres auteurs ont parlé de Cologne ou de Lubeck. Cet in-folio, gothique, à 2 colonnes, avec des gravures en bois de Hans Sebald Beham, est décrit en détail dans le *Bibliographer's Manual* de Lowndes (2e éd. Londres, 1857), t. I, p. 174. On n'en connaît pas un seul exemplaire parfaitement complet; les bibliophiles anglais recherchent avec ardeur ce volume qui s'est payé de 60 à 120 liv. ster. en vente publique et même, en 1857, un exempl. s'est élevé à 190 liv. quoiqu'une vingtaine de feuillets manquants eussent été refaits à la plume.

2. Voir au sujet de cette édition Lowndes, p. 179. Il parait qu'on n'a pas encore vu passer aux enchères d'exemplaires parfaitement complets, ce qui n'a point empêché de payer de 30 à 38 liv. ster. ceux qui se sont montrés dans les *auctions* de Londres. Lowndes, p. 2625, parle en détail de l'édition précieuse du Nouveau Testament imprimé en 1550; on n'en connaît qu'un très-petit nombre d'exemplaires.

3. Nous voyons, p. 230, t. II, que l'auteur de la biographie renchérit sur l'évêque

La vie de Madame Élisabeth ne fera pas revenir le lecteur impartial des préventions que lui auront inspirées les termes de la lettre de l'évêque d'Orléans. Avant tout est-ce bien la vie de Madame Élisabeth que nous avons sous les yeux? Il est de ces personnages historiques dont le rôle secondaire et effacé ne saurait fournir les éléments d'un livre étendu. D'abord, en les tirant de leur obscurité, on leur nuit, bien plus qu'on leur rend service; la première place dans un livre ne leur convient pas et un auteur a beau vouloir la leur conserver, il ne peut y parvenir, sous peine de bouleverser toutes les proportions des événements. Ainsi il est réduit ou bien à isoler son héros du milieu dans lequel il a vécu, en ne racontant que ce qui le concerne strictement, ou bien à admettre pour la clarté de son livre un grand nombre de détails qui n'ont que très-indirectement rapport au sujet principal.

Si le premier système eût été adopté, la biographie complète de Madame Élisabeth eût parfaitement tenu dans un volume de cent à deux cents pages. Nous allons examiner comment l'auteur est parvenu à l'étendre jusqu'à douze cents.

En passant en revue les chapitres de ce livre, nous remarquons tout de suite qu'un certain nombre d'entre eux n'ont qu'un rapport très-indirect avec la biographie de Madame Élisabeth. D'abord l'Introduction consacrée aux dernières années du règne de Louis XV (48 pages) lui est entièrement étrangère. Le livre premier (p. 49-114) intitulé : Éducation de Madame Élisabeth ; — Mariage de Madame Clotilde, — serait diminué de plus de moitié si on retranchait tous les développements sur la mort de Louis XV et le commencement du règne de Louis XVI. Le livre deuxième (p. 115-222) est aussi singulièrement grossi de détails intempestifs sur la mort de Marie-Thérèse d'Autriche, sur les modes et les fêtes du temps, sur la guerre d'Amérique, et aussi de lettres de Madame de Bombelles à son mari. Enfin nous arrivons à l'installation de Madame Élisabeth à Montreuil et à la vie qu'elle menait dans cette retraite. De tout l'ouvrage la fin du livre deuxième est peut-être la partie qui renferme sur la sœur de Louis XVI les renseignements biographiques les plus intéressants. En vain l'auteur consacre-t-il encore deux chapitres (livre troisième — 1783 à 1786, et livre quatrième — janvier 1787 à septembre 1789) à conduire la vie de son héroïne jusqu'à la Révolution; il est obligé, malgré les correspondances auxquelles il a souvent recours pour dissimuler l'absence des faits, d'introduire dans son récit des digressions continuelles sur l'état politique de la France et des autres puissances, et de ménager par des transitions habiles, des excursions sur un domaine entièrement étranger à la vie de Madame Élisabeth. Nous arrivons à la Révolution; ici l'auteur est sauvé; par un procédé commode et dont il ne possède pas d'ailleurs l'usage exclusif, il raconte tout simplement la Révolution; seulement le nom de Madame Élisabeth revient de temps en temps, le plus souvent possible, dans le récit, comme un refrain, afin de prouver au lecteur que l'écrivain ne perd pas de vue son titre.

---

d'Orléans. D'après lui, tous les mémoires seraient d'accord sur ce miracle, et il spécifie le parfum, c'est une odeur de rose.

A partir du second volume la tâche devient encore plus facile; les deux premiers chapitres reproduisent la relation de la captivité de la famille royale au Temple, telle qu'elle se trouve déjà dans *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort.* Le livre suivant (p. 149-191) est consacré au séjour de la princesse au Temple depuis le départ de Marie-Antoinette, et à son interrogatoire; on en trouverait aussi une grande partie dans l'ouvrage cité plus haut. Enfin le dernier livre est intitulé : Meurtre de Madame Élisabeth. A partir de la page 263, ce volume est grossi de lettres, de documents, dont nous aurons tout à l'heure à examiner l'importance et l'utilité.

Pour résumer ce qui précède, les détails intéressants pour la vie de Madame Élisabeth ne tiennent pas plus de trois cents pages dans ces deux volumes, et certes ils gagneraient à être réduits de moitié.

S'il est un personnage de l'époque de la Révolution qui ait réussi à trouver grâce devant tous les historiens, c'est assurément Madame Élisabeth. Les détracteurs les plus violents de la famille royale l'ont épargnée, ont reconnu ses mérites et l'inutilité de sa condamnation. La tâche était donc facile pour un apologiste; encore ne fallait-il pas compromettre cette victime sympathique par une exagération de zèle. Que la princesse, imbue dès son enfance des principes du droit divin et du pouvoir absolu, ait déploré, condamné même les tendances de l'Assemblée nationale et les atteintes portées à la puissance royale, nous ne voyons là qu'un sentiment très-naturel et même fort excusable; mais son biographe la compromet plus que pourrait le faire l'ennemi le plus acharné quand il la représente animée de sentiments réactionnaires et s'efforçant d'inspirer à son frère des mesures rigoureuses. La scène a lieu lors des journées des 2 et 3 octobre. « De la » terrasse de son jardin, dit l'auteur, dès qu'elle aperçoit les premières troupes » s'avançant dans l'avenue de Paris, elle pense qu'une répression vigoureuse et » immédiate peut épargner bien des malheurs. Il lui semble évident que quelques » coups de canon, en repoussant l'avant-garde de l'anarchie, iraient jeter la con- » fusion dans les bataillons qui suivent, et, en imposant à la partie hostile de » l'Assemblée d'utiles réflexions, relèveraient le moral de tous les amis de l'ordre » effrayés de la pusillanimité du gouvernement. Madame Élisabeth accourt au » palais; elle développe son idée avec cette fermeté de raison et cette éloquence » du cœur que Dieu lui avait départie, etc. » Ainsi, elle aurait conseillé d'employer le canon contre une troupe de femmes manquant de pain. Voilà une singulière manière de défendre une princesse reconnue jusqu'ici innocente de toute complicité dans les mesures impopulaires prises à ce moment même par la cour. J'aime mieux la croire étrangère au repas des gardes du corps dans la salle de spectacle du château, comme à toutes les menaces par lesquelles la cour espérait intimider alors l'Assemblée. Au reste le biographe, suivant une habitude à peu près invariable, ne donne pas les preuves de son assertion, alors qu'il aurait besoin, pour la faire accepter, des preuves les plus fortes.

Nous n'insisterons pas davantage sur l'esprit général de l'ouvrage. Nous voulions seulement indiquer comment la meilleure cause peut se trouver compro-

mise par des arguments malhabiles. Il nous reste à entrer dans le détail des faits et à relever un certain nombre d'inexactitudes.

P. xj de la préface au lecteur : « Des pères comme Loizerolles dônnaient leur » vie pour leur fils. » Cette phrase prouve que l'auteur ne tient aucun compte des travaux récemment publiés sur la Révolution, ou ne les connaît pas, ce qui est aussi grave. Le *Tribunal révolutionnaire* de M. Campardon a fait justice de cette fable pathétique de Loizerolles père se substituant à son fils endormi. Les preuves données par M. Campardon sont irréfutables. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail de cette affaire; au reste M. Louis Blanc a reproduit les arguments fournis par l'historien du Tribunal révolutionnaire. C'est donc un fait acquis, qui ne devrait plus être mis en question. Et cependant nous lisons dans une note cette incroyable affirmation : « La substitution de Loizerolles père à son fils » n'est restée un doute pour personne; Fouquier, dans son procès, fut obligé » d'en convenir, et il rejeta la faute sur son substitut Lieudon (lisez Liendon). » — P. 175. Une note renvoie à une lettre du 5 novembre 1781 dans le deuxième volume. Nous avons vainement cherché dans ce volume une lettre portant cette date. — P. 247. Une page presque entière nous représente Madame Élisabeth présidant à la destruction des hannetons dans son domaine de Montreuil et aux environs. C'est grâce à des détails de cette importance que le biographe a pu délayer en deux volumes un sujet qui n'en comportait pas même un. Il est malheureux qu'il ne nous dise pas à quelle source il a puisé ce renseignement. — P. 272. « Louis XVI qui savait résister héroïquement à la force. » Il faut beaucoup de bonne volonté pour trouver de l'héroïsme dans le pauvre monarque. On ne sait que trop comment il compromit toujours par des hésitations et des restrictions peu honorables l'effet des mesures les plus populaires. Est-ce là ce que l'auteur appelle une héroïque résistance à la force.— P. 315. L'historien parle d'une « narration exacte et inédite » du retour du roi à Paris, après les journées d'octobre; mais il omet de nous en indiquer l'auteur, ce qui serait pourtant utile afin que le lecteur fût édifié sur la valeur de cette narration inédite. — P. 374. Est insérée la relation du retour du roi après son arrestation à Varennes, écrite par Pétion. Ce hors-d'œuvre, publié déjà *in extenso* par M. Mortimer-Ternaux, puis par M. Dauban, occupe fort inutilement vingt pages; les passages relatifs à Madame Élisabeth, sont connus; on pouvait dans tous les cas réduire la citation à la partie qui la concerne et indiquer aussi que ce « récit, copié sur le manuscrit » original, dont les fautes de langage et les fautes d'orthographe sont conservées » n'est pas publié pour la première fois. Tirer des fautes d'orthographe ou de français d'un personnage de cette époque une source d'épigrammes contre lui, nous paraît une tactique assez maladroite; car si l'auteur reproduit l'orthographe de Pétion dans toutes ses excentricités, nous avons le droit d'exiger qu'il applique le même système aux lettres de Madame Élisabeth, et il s'en garde bien. Il est à noter que les passages les plus caractéristiques de cette relation, ceux qui auraient le plus de raison de figurer ici, je veux dire certaines confidences grotesques de Pétion sur la sensibilité de sa compagne de route, sont singulièrement

écourtées. Cette étrange pudeur s'explique par la nécessité de mériter la recommandation apostolique qui aurait pu s'effaroucher des étranges fatuités de Pétion. — P. 410. L'auteur accompagnant le nom de Marat, de ceux de Chabot, de Legendre et de Couthon, paraît croire qu'il siégea avec eux à l'Assemblée législative. C'est une erreur qui frappera tout lecteur attentif. — P. 464. Le récit de la journée du 10 août, se termine par cette appréciation : « Les Tuileries, » malgré la légende révolutionnaire qui a défrayé presque tous les historiens » n'ont pas été prises d'assaut; elles ont été envahies, après avoir été évacuées » sur un ordre signé de la main du Roi. » Ce passage nous donne une idée des procédés habituels des historiens dits royalistes. Louis XVI avait-il pris le parti de la résistance armée? Ses partisans vinrent-ils en armes pour combattre et mourir autour de lui? Les Suisses luttèrent-ils jusqu'au dernier moment contre les bandes qui occupaient la place du Carrousel? Enfin y eut-il oui ou non un combat sérieux devant les Tuileries? Dire après cela que les Tuileries n'ont pas été prises d'assaut, c'est jouer sur les mots. Peu importe que Louis XVI, qui avait d'abord pourvu à sa sûreté personnelle, ait ensuite donné aux survivants l'ordre de cesser une résistance inutile.

Sur les vingt-cinq notes, documents et pièces justificatives qui terminent ce premier volume, il n'en est pas cinq qui aient spécialement rapport à la vie de Madame Élisabeth. L'auteur a entassé ici des documents de toute provenance, se rattachant de près ou de loin à son sujet, comme ceux-ci : Plan d'études pour l'éducation du duc de Berry (Dauphin, puis Louis XVI). — Mémoire de la noblesse remis à Louis XVI par l'évêque de Noyen. — Réponse du Roi au mémoire de la noblesse. — Notes sur les prières adressées de toutes parts pour le repos de l'âme de Louis XV. — Discours de Gresset, directeur de l'Académie française adressé au roi Louis XVI, lors de son avènement à la couronne, etc. Mais c'est surtout à la fin du deuxième volume que se trahit la préoccupation de suppléer à l'insuffisance de la matière et à l'aridité du sujet par un renfort de pièces et de documents, publiés ou inédits, puisés à toutes les sources, sans aucun choix. Ainsi dans l'Appendice réservé aux recherches faites pour découvrir et reconnaître le corps de Madame Élisabeth, soixante-dix pages sont occupées par l'énumération de toutes les personnes condamnées par le tribunal révolutionnaire, qui ont été ensevelies dans le même cimetière que la princesse. A la p. 358 l'auteur cite un certain Potier (Delille), natif de Lille; il est évident que le lieu de naissance a été pris par erreur pour un nom propre.

Après cet Appendice, vient un certain nombre de lettres de Madame Élisabeth; nous comprendrions à la rigueur cette addition, si M. Feuillet de Conches n'avait fait de la correspondance de la sœur de Louis XVI l'objet d'une publication particulière; le biographe pouvait se contenter de renvoyer au livre de M. Feuillet de Conches; au contraire il n'indique même pas, suivant son habitude, la provenance des lettres qu'il publie. Viennent ensuite un certain nombre d'actes concernant la princesse; nous n'avons point d'objection contre leur présence ici; puis d'autres qui ont rapport soit aux domestiques, soit à la maison de cam-

pagne de Madame Élisabeth; les documents relatifs à la maison de Montreuil seuls occupent près de 150 pages. C'est beaucoup trop pour l'intérêt qu'ils présentent.

Nous n'insisterons pas davantage sur un ouvrage dont l'influence après tout ne saurait être bien fâcheuse. Fait pour attendrir les *âmes sensibles*, comme on disait en 1793, il arrivera à son but et l'auteur sera satisfait, sans avoir rien changé ni rien appris à l'histoire. Il a même ignoré certains faits qui avaient bien leur importance. Le décret qui renvoyait, le 1er août, Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire, contenait sur Madame Élisabeth un article spécial qui devrait bien figurer dans sa biographie. Le voici, tel qu'il se trouve aux procès-verbaux imprimés de la Convention : « VII. Tous les individus de la » famille Capet seront déportés hors du territoire de la République, à l'exception » des deux enfants de Louis Capet et des individus de la famille qui sont sous » le glaive de la loi. — VIII. Madame Élisabeth ne pourra être déportée qu'après » le jugement de Marie-Antoinette. »

Le style de cette biographie est agréable, élégant, même parfois jusqu'à la recherche et l'emphase, sans parler des violences de langage qui sont les défauts ordinaires de ces réquisitoires. On trouve fréquemment des phrases comme celle-ci : « Les révolutionnaires de la veille sont dévorés par ceux du lendemain. » Malheur à qui s'arrête! le char de la révolution ne s'arrête point, et ce char » homicide qui porte les idoles de la journée continue à avancer en broyant les » retardataires sous ses roues. » Emporté par le lyrisme de son transport, l'auteur ne s'est pas aperçu qu'un char ne saurait broyer des retardataires, c'est-à-dire des gens qui viennent derrière lui, en retard.

Les deux portraits de Madame Élisabeth nous la montrent avant la Révolution et après la chute de la royauté. Les artistes qui les ont gravés, ne méritent que des éloges; nous aimerions assez que l'éditeur fit disparaître l'innocente réclame dont M. Henriquel Dupont consent à prendre la responsabilité en autorisant à dire que les gravures ont été dirigées par lui. Outre ces portraits, l'ouvrage renferme un plan de la propriété de Madame Élisabeth à Montreuil, plusieurs plans de la tour du Temple qui avaient déjà figuré dans le Louis XVII du même auteur, le fac-simile de l'acte d'accusation, celui du procès-verbal d'exécution, le plan du cimetière de Monceaux, le plan de l'ancien cimetière de la Madeleine. A la page 166 (t. II) est annoncé le *fac-simile* de plusieurs signatures qui ne se trouvent pas dans le volume et ne figurent pas non plus à la table.

J.-J. GUIFFREY.

---

219. — **Galerie historique des Comédiens de la troupe de Nicolet.** Notices sur certains acteurs et mimes qui se sont fait un nom dans les Annales de nos scènes secondaires, depuis 1760 jusqu'à nos jours, par E.-D. DE MANNE et C. MÉNETRIER, avec portraits gravés à l'eau-forte par Frédéric Hillemacher. Lyon, N. Scheuring, éditeur, 1869. In-8°, viij-414 p. — Prix : 40 fr.

Le contenu de cet ouvrage est bien loin de répondre à son titre qui semblait promettre au lecteur presque une histoire du théâtre de la Foire pendant la

seconde partie du XVIIIe siècle. En effet, comment parler de la troupe de Nicolet sans s'occuper de celles de ses rivaux, car les artistes forains passaient volontiers d'un théâtre à l'autre; et, venant des artistes aux directeurs, comment retracer les vicissitudes de la vie de Jean-Baptiste Nicolet sans raconter un peu les aventures de Restier, de Bienfait, de Ricci et de ce Gaudon qui eut l'honneur dans son procès avec le cabaretier Ramponeaux d'avoir Voltaire pour adversaire? MM. de Manne et Ménetrier ont reculé devant cette tâche qui exige plus d'érudition qu'on ne le croirait. Leur volume se compose de 59 biographies d'acteurs célèbres à divers titres des théâtres de l'Ambigu, du Vaudeville, de la Cité, des Variétés-Amusantes, etc. (Audinot, Montansier, Beaulieu, Corse, Volange, Marty, Lepeintre, Déburau, etc., etc.). Sur les 59 notices sept seulement sont consacrées à des comédiens de la troupe de Nicolet, ce sont celles de Nicolet, Taconnet, Dorvigni, Constantin, Madame Nicolet, Ribié et Mayeur de Saint-Pol. Ajoutez une note de neuf pages intitulée *auteurs et danseurs de corde de chez Nicolet* et renfermant des mentions fort courtes et très-insuffisantes sur Dutacq, Dubut, Dupuis, Lyonnois, Restier, Spinacuta, Placide, Pol, Navarin, Manuel, Magrini et les époux Storkeinfeld et vous aurez tout ce que les recherches de MM. de M. et M. ont pu rassembler sur la troupe de Nicolet. Ce travail, on le voit, est loin d'être complet et on n'aurait que l'embarras du choix, si on voulait citer des noms pour prouver que les auteurs ont omis beaucoup de personnages de la troupe dont ils ont tenté d'écrire l'histoire; citons pourtant quelques-uns de ces noms afin de mieux établir notre assertion : Charlotte Bequet, danseuse; Jean-Marie Bequet, danseur; Jean-François Ray, danseur; Charles-Marie Timon, acteur; Jacques Richard, danseur; Bon-Jean-Baptiste Demagni, danseur; Denis-Claude Garsaland, danseur; André Boulanger, danseur; Jean-Baptiste Despaut, danseur; Montigni, premier danseur; Jean-Baptiste Delor dit Merseille, acteur; Marie Dutacq, actrice; Pierre-Joseph-Félix Hisson, musicien; Fanchon Duhamel, actrice; Pierre-Gilbert Gourliez dit Gaudon le Cadet, sauteur; John Hillyard, anglais, chef d'une troupe de sauteurs; François-Paul Nicolet le jeune, acteur; Louis Sallé, acteur; enfin, car il faut s'arrêter, Pierre-Toussaint Gagneur, sauteur, puis directeur d'une troupe ambulante et qui en 1773 montrait sur le boulevard du Temple en société avec la femme du dentiste Trévisani, des animaux monstrueux parmi lesquels on admirait surtout un éléphant.

Disons en terminant que les notices de MM. de M. et M. sont quoique un peu sèches, exactes et puisées aux bonnes sources. Les auteurs ont consulté les registres de l'état civil, les cartons des Archives de l'empire et les mss. de la Bibliothèque impériale. Leur volume est d'ailleurs splendidement imprimé par Perrin de Lyon.

Em. CAMPARDON.

VARIÉTÉS.

Les étudiants ès-lettres en France.

Nous lisions dernièrement dans le *Temps* un article où un statisticien en renom prétendait qu'il y avait en France 4000 étudiants ès-lettres et que sous ce rapport nous n'avions rien à envier à l'Allemagne. Nous étions tout à fait heureux de cette découverte. Cependant quelques doutes nous étant venus, nous avons voulu remonter à la source de cette indication et nous avons consulté le compte-rendu des recettes et dépenses de l'instruction publique pour 1863. Là, au tableau des recettes des facultés des lettres, nous avons trouvé en effet un total de 3927 élèves en moyenne. Mais comment ce chiffre a-t-il été obtenu? Tout simplement en comptant le nombre des inscriptions, lequel est de 15,708, et en le divisant par le nombre des inscriptions que chaque élève doit prendre par année et qui est de quatre. Or, les 3927 élèves sont presque tous des étudiants en droit, obligés, on le sait, à prendre un certain nombre d'inscriptions à la faculté des lettres, mais qui ne suivent régulièrement aucun cours. — Le tableau ne porte que 400 inscriptions prises en vue d'obtenir la licence ès-lettres, ce qui fait qu'en réalité *il n'y a dans toute la France que* CENT *étudiants ès-lettres inscrits,* lesquels eux-mêmes ne semblent pas suivre beaucoup les cours des facultés.

Le nom même d'étudiant ès-lettres est tout-à-fait inconnu chez nous. Il n'y a guère, en dehors de l'École normale supérieure, de jeunes gens qui suivent comme les étudiants en médecine et en droit un cycle complet de cours sur les différentes branches de leur spécialité. L'étudiant ès-lettres est donc encore à créer; c'est d'ailleurs à ce résultat que doit tendre, si nous ne nous trompons, l'École des Hautes Études.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BASTIAN, die Vœlker des œstlichen Asien, t. IV et V (Iena, Costenoble). — BERGMANN, Résumé d'études ontologiques (Cherbuliez). — BERNUS, Richard Simon (Lausanne, Bridel). — DAUMAS, la Vie arabe et la Société musulmane (Michel Lévy). — HAAG, Vergleichung des Prakrit mit den romanischen Sprachen (Berlin, Calvary). — HARTMANN, Schellings positive Philosophie (Berlin, Lœwenstein). — JUNGE, de Cilicia provincia (Berlin, Calvary). — DE LAINCEL, Voyage humouristique (Lemerre). — MEYER, Kants Psychologie (Berlin, Hertz). — NAGEL, Franzœsisch-englisches etymologisches Wœrterbuch (Berlin, Calvary). — NEUBAUER, Commentationes epigraphicae (ib.). — RANKE, Geschichte Wallensteins (Leipzig, Duncker). — SCHMIDT, die antike Compositionslehre (Leipzig, Vogel). — SCHŒNBERG, Griechische Composita (Berlin, Calvary). — TEISSIER, État de la noblesse de Marseille (Marseille, Boy). — VOLKMANN, Leben und Schriften Plutarchs, t. II (Berlin, Calvary). — WOLF (F. A.), Kleine Schriften, t. I et II (Halle, Waisenhaus).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

recherches sur ces mêmes mots. — P. 272. H. KNUST, *Sur la Bibliothèque de l'Escorial* (fin); recherches sur le *Secret des secrets* et sur divers autres ouvrages moins connus (*Poridad de las poridades, Proverbios buenos*, etc.). — P. 331, F. LIEBRECHT, *Sur la* Fiancée de Messine *de Schiller;* l'auteur montre dans ce drame d'assez nombreuses réminiscences de *La Mort d'Abel* de Legouvé. — *Bibliographie.* RAOUL DE HOUDENC, *Meraugis de Portlesguez*, p. p. MICHELANT. La *Rev. crit.* (1869, art. 90) a montré que l'éditeur de ce poème n'a point utilisé d'une manière suffisante les matériaux qu'il avait à sa disposition. M. Mussafia établit maintenant que même comme simple reproduction du ms. principal (celui de Vienne) cette édition laisse considérablement à désirer.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Advielle (V.). Une lettre inédite du maréchal d'Ancre (Concini-Concino) datée de Pont-Audemer. In-8°, 7 p. Pont-Audemer (imp. Dugas Lecomte).

Belgrand (E.). La Seine I. Le bassin parisien aux âges anté-historiques. Texte et planches. In-4°, cvj-293 p. et 79 pl. Paris (Imprimerie impériale).

Beloselsky. Epitre adressée, en 1789, par le prince russe A. Beloselsky aux républicains de Saint-Marin, précédée d'une notice sur la famille Beloselsky et rééditée aux frais et par les soins de M. V. Advielle, d'Arras. In-8°, ix-115 p. Évreux (imp. Richet).

Cellier (L.). Essai sur l'atelier monétaire de Valenciennes et sur le monogramme de la monnaie des comtes de Hainaut. In-8°, 32 p. et pl. Valenciennes (Henry).

Drapeyron (L.). De Burgundiae historia et ratione politica Merovingorum aetate. Thesim proponebat Facultati litterarum Parisiensi. In-8°, 149 p. Paris (Thorin).

Foulon-Menard (J.). Les Moulins primitifs. Première étude archéologique sur le territoire de Guérande. In-8°, 18 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud)..

Guillemaud (J.). Ventia et Solonion. Étude sur la campagne du préteur Pamptinus dans le pays des Allobroges, la dernière des Romains dans la Gaule avant le proconsulat de César (an 62 av. J.-C.). In-8°, 118 p. Paris (Didier et C°).

Leblois (L.). Des additions légendaires, dogmatiques et liturgiques faites au texte primitif du Nouveau Testament. Étude sur la question : au nom de qui baptisait-on dans la primitive église. Avec un fac-simile du passage I, Jean 5. 6-9, où a été intercalée la doctrine de la Trinité. In-8°, 41 p. et planche. Paris (Cherbuliez).

Le Jolis (A.). Des prétendues origines scandinaves du patois normand. In-8°. 11 p. Rouen (imp. Cagniard).

Luzel (M.). Contes et récits populaires des bretons armoricains. In-8°, 22 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Pirona (J.). Vocabolario friulano. Fasc. VIII. In-8°. Venezia (tip. Antonelli).

Promis (C.). Storia dell' antica Torino Julia Augusta Taurinorum, scritta sulla fede de' vetusti autori e delle sue iscrizioni e mura. In-8°, xix-530 p. con 3 tav. Torino (frat. Bocca). 11 fr. 50

Promis (V.). Tavole sinottiche, delle monete battute in Italia e da italiani all' estero dal secolo VII a tutto l'anno 1868 illustrate con note. In-4°, lxxx-252 p. Torino (frat. Bocca). 20 fr. 70

Protzen (E.). De excerptis Tibullianis. Dissertatio inauguralis philologica. In-8°, iij-56 p. Greifswald (Bamberg). 1 fr. 65

Schleicher (A.). Die deutsche Sprache. 2. verb. u. verm. Aufl. In-8°, xj-348 p. Stuttgart (Cotta). 8 fr.

Terracini (D.). Elementi grammaticali della lingua ebraica. In-8°, 180 p. Torino (tip. Foa). 3 fr. 45

collected and deciphered. 2 vol. in-fol. ornés d'un grand nombre d'inscriptions gravées sur bois. 155 fr.

F. WANDERER Adam Krafft et son école, 1490-1507. Collection de 60 copies de sculptures en pierre qui se trouvent à Nuremberg et dans ses environs, dessinées sur bois et accompagnées de texte. 1 vol. in-fol. orné de 60 pl. 60 fr.

En vente chez TEUBNER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. CURTIUS Grundzüge der griechischen Etymologie. 3. Aufl. 1 vol. gr. in-8°. 24 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. A. FABIAN De Seleucia Babylonia. 1 vol. in-8° avec 1 pl. 1 fr. 65

T. MOPSUESTENI Fragmenta Syriaca e codicibus Musei Britannici Nitriacis edid. atque in latinum sermonem vertit Dr E. Sachau. 1 vol. in-8°. 9 fr. 35

En vente à la librairie COTTA, à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. GEIGER Der Ursprung der Sprache. 1 vol. in-8°. 7 fr. 25

A. SCHLEICHER Die deutsche Sprache. 2 verb. und verm. Auflage. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. ZSCHOKKE Institutiones fundamentales linguae arabicae. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie WINTER, à Francfort s. Mein, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. HELFFERIGH Die phoenizisch-cyprische Loesung. In-8°. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 45 Quatrième année 6 Novembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen-âge. 1 vol. in-4°. 20 fr.

C. GAUCHET Le plaisir des champs avec la venerie, pescherie et volerie, poème en quatre parties. Édition revue et annotée par P. Blanchemain. 1 vol. in-12, cartonné percaline rouge. 5 fr.

J. OPPERT Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

E. DU MÉRIL Histoire de la comédie ancienne. T. II. 1 vol. in-8°. 8 fr.

A. P. MADSEN Antiquités préhistoriques du Danemark. — L'âge de pierre. — 1 vol. in-fol. orné de 45 pl. 48 fr.

G. STEPHENS The old northern runic monuments of Scandinavia and England now first

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Academy, A Monthly Record of Literature, Learning, Science and Art. — N° 1, 9 oct. — Prix : 6 d. (= 0,65 cent.) la livraison.

[Ce recueil répond pleinement aux espérances que nous exprimions dans un de nos précédents n^os^ (p. 144). Le cadre est beaucoup plus vaste que le nôtre : il embrasse toutes les sciences, et de plus la littérature actuelle. La publication étant mensuelle et chaque n° ne contenant pas tout à fait la valeur de trois n^os^ de la *Revue critique*, l'espace est nécessairement insuffisant et les articles doivent se renfermer dans d'étroites limites. Mais leur concision ne nuit pas à leur solidité, et s'ils ne peuvent donner place à des critiques de détail, le jugement général repose évidemment sur un examen approfondi. Il nous a semblé que tous les comptes-rendus que nous avons sous les yeux (sauf un), étaient, conformément aux promesses du n° spécimen, l'œuvre d'hommes véritablement compétents. Le succès étonnant obtenu par ce premier n° (une seconde édition est devenue nécessaire au bout de peu de jours et on parle de 20,000 exemplaires vendus) nous fait espérer que le recueil pourra prochainement devenir bi-mensuel. Les directeurs reconnaîtront bientôt l'impossibilité de remplir leur programme avec 28 pages par mois [1]. La partie qui nous intéresse le moins est naturellement celle qui est consacrée à la littérature générale, car à cet égard l'*Athenæum* et les autres recueils nous paraissent suffire, mais, si on veut la conserver, il faut lui accorder l'étendue convenable, et cinq ou six comptes-rendus par mois pour tout le mouvement littéraire européen sont absolument insuffisants. — La seule critique générale que nous pensions adresser à ce n° concerne le classement qui est très-défectueux : la meilleure division est certainement celle que nous avons adoptée : Orient, Antiquité, Moyen-âge, Temps modernes; la division par genre amène incessamment le rapprochement de matières tout à fait disparates. Ici par ex. M. Léon Gautier est placé entre Baudelaire et About; *for shame!* Puis, on ne voit pas pourquoi le livre d'Ebers ne serait pas aussi bien placé sous la rubrique *Biblical criticism*. Le mieux eût été de réunir cette dernière rubrique à la section *Orient;* car dès qu'on se place au point de vue critique, quelle raison y a-t-il de classer la Bible à part des littératures orientales?]

Le cahier s'ouvre par une lettre « à sensation » de lord Byron (9 avril 1817) qui ne nous paraît pas prouver beaucoup contre la *True Story* de Mrs. B. Stowe. — Littérature et art en général. *Obermann*, par DE SENANCOUR, Paris 1863, Charpentier; art. de Matthew Arnold; il n'y avait guère de raison pour rendre compte de ce livre qui ne se recommande point à coup sûr par sa nouveauté. *The poems and Prose Remains* of Arthur Hugh CLOUGH; Macmillan, 2 vol. — BEAUDELAIRE, Œuvres complètes. — L. GAUTIER, *Les Épopées françaises*; Palmé. M. G. Masson, l'auteur de l'article, est manifestement étranger au sujet; ses observations sont sans valeur aucune. Il s'est imaginé que le livre de M. Gautier était le résultat d'un cours professé à l'École des Chartes. — ABOUT, *Ahmed le Fellah*. — LÜBKE, *Kunsthistorische Studien*, Stuttgart, Ebner u. Seubert. — Critique biblique. RENAN, *Saint Paul;* médiocre article, par le Rév. J. B. Lightfoot, qui se montre encore plus conservateur que M. Renan. — EWALD, *Die Propheten d. alten Bundes*, art. de T. K. Cheyne.— Sciences et philosophie. Il ne nous semble point heureux de réunir dans une même section des livres aussi différents que ceux-ci : HÆCKEL, *Natürliche Schœpfungs-Geschichte*, Berlin; art. du Prof. Huxley. — Fritz MÜLLER, *Facts and Arguments for Darwin*, translated by Dallas; Murray; art. de Sir John Lubbock. — FREUDENTHAL, *Die Flavius Josephus beigelegte Schrift über*

---

1. Les pages sont à deux col.; deux pages équivalent à peu près à trois pages de la *Revue critique*.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **6 Novembre** — **1869**

Sommaire : 220. VOLQUARDSEN, Les sources de Diodore aux livres XI à XVI. — 221. HECHT, Les *Kalendaria* des Romains. — 222. DELISLE, Le Cabinet des Mss. de la Bibliothèque Impériale. — 223. RUTEBEUF, Le Miracle de Théophile, p. p. KLINT.

220. — **Untersuchungen über die Quellen der griechischen und sicilischen Geschichte bei Diodor. Buch XI bis XVI,** von Chr. A. VOLQUARDSEN. Kiel, Schwers'sche Buchhandlung, 1869. In-8°, 132 p.

De tout temps il a existé une classe beaucoup trop nombreuse d'écrivains sottement présomptueux, incapables de se rendre compte de la disproportion entre les difficultés du sujet qu'ils osaient aborder et leur propre médiocrité. Diodore de Sicile appartient incontestablement à cette catégorie d'auteurs, et cela malgré le programme assez judicieux placé en tête de sa bibliothèque historique. L'exécution de l'ouvrage reste tellement au-dessous des vues exposées dans la préface, qu'on pourrait être facilement tenté de croire que Diodore n'a aucun droit à celle-ci, ou du moins qu'en l'écrivant il s'est complétement inspiré des idées d'autrui. Quoi qu'il en soit toutes les principales qualités indispensables à l'historien font complétement défaut à Diodore. A un esprit singulièrement borné, il joint une ignorance des mieux caractérisées et qui devient particulièrement choquante lorsqu'il s'agit de faits très-importants de l'histoire de Sicile. En outre il est complétement dépourvu de l'exactitude consciencieuse qui seule peut inspirer la confiance et donner du crédit à un narrateur, fût-il même privé de jugement. Aux preuves nombreuses fournies à cet égard par Niebuhr et par Mommsen, M. Volquardsen en joint de nouvelles non moins concluantes. Aussi est-il permis désormais de considérer comme définitif l'arrêt concernant la personne même de Diodore et constatant son peu de mérite. L'auteur ainsi jugé, reste à examiner le parti à tirer de son ouvrage, dont le hasard nous a conservé des débris fort considérables, le traitant ainsi avec une faveur trop souvent refusée aux œuvres du génie. Ici la question change totalement de face. La rareté de documents originaux, ou du moins de travaux sérieux en fait d'histoire ancienne assure une valeur trop réelle à la compilation de Diodore. Cette valeur toutefois, il y a longtemps qu'on l'a compris, dépend tout entière de l'examen soit des sources consultées par l'auteur, soit de la manière dont il les a utilisées. Heyne a traité cette double question dans une série de dissertations insérées d'abord dans le 5e et le 7e volume des *Commentationes Societatis Gœttingensis* et réimprimées ensuite dans le 1er volume de l'édition de Deux-Ponts. Malheureusement en très-grande partie Heyne a fait fausse route, en s'imaginant que Diodore n'a fait que suivre les auteurs qu'il nomme accidentellement dans le cours de son récit. C'est là, comme M. V. n'a pas de peine à le démontrer, une

erreur manifeste. Au nombre des ouvrages que Diodore avait sous la main se trouvaient probablement les *Chroniques* d'Apollodore et il leur a emprunté de temps en temps des notices relatives à l'histoire littéraire pour les insérer dans sa bibliothèque. Celles de ces mentions qui concernent particulièrement certains historiens ne nous autorisent en aucune façon à conclure que Diodore les a suivis dans son récit ou même qu'il a consulté leurs écrits. Bien loin de là, il n'a nulle part indiqué ses sources. Le travail de Heyne était donc à refaire. M. V. s'est chargé de la besogne pour la partie de la *Bibliothèque Historique* qui embrasse spécialement l'histoire grecque et sicilienne[1]. Il n'est que juste d'insister sur l'avantage qu'offrait à M. V. la collection complète des fragments des historiens grecs publiée par M. Müller, collection qui a déjà rendu tant de services. Cette observation du reste n'enlève absolument rien au mérite de l'auteur, dont le travail comparé à celui de Heyne atteste, à bien d'autres égards encore, les progrès heureux de la méthode appliquée à l'étude de l'antiquité. Une rapide analyse de l'ouvrage de M. V. en fournira la preuve. En ce qui concerne l'histoire grecque, M. V. expose d'abord les raisons qui l'amènent à considérer Ephore comme ayant été l'auteur dont Diodore a suivi le récit (p. 52-66). Les arguments les plus décisifs lui sont fournis par le rapprochement des fragments de l'ouvrage d'Ephore avec le texte de Diodore. Rien n'est plus ingénieux ensuite que le parti qu'il sait tirer de ce que nous savons au sujet de certaines railleries qu'avait values à Ephore son patriotisme tout local (cp. Strabon, 13, p. 924). La réunion de tous les passages dans lesquels il est fait mention de la ville de Cymes, la patrie d'Ephore, passages dont les uns la nomment à tort, dont les autres trahissent une intention évidente, fournit une preuve en quelque sorte palpable à l'appui de la thèse que défend M. V. Je n'oserais en dire tout à fait autant au sujet de certaines tournures recueillies dans deux discours d'Isocrate (p. 50 s.). M. V. croit retrouver ces tournures chez Diodore et il attribue leur présence précisément à l'influence d'Ephore, le disciple du rhéteur athénien. En tout cas la démonstration de M. V. peut se passer parfaitement de ce secours. Ce qui lui assure une bien plus grande valeur que cette filiation un peu trop compliquée peut-être, c'est l'examen des raisons qui ont fait jusqu'ici ranger Théopompe au nombre des auteurs auxquels s'est particulièrement attaché Diodore. Les conclusions de l'auteur à cet égard sont entièrement négatives, et nous ajouterons sont aussi convaincantes que celles de la première partie de son argumentation. Pour l'histoire de la Sicile, pour laquelle du reste la tâche était plus facile, M. V. ne nous paraît pas avoir été moins heureux.

Après avoir écarté pour diverses raisons parfaitement acceptables plusieurs noms mis en avant sans motif bien sérieux, comme ceux d'Antioche, de Philiste, d'Athanas, il se prononce en faveur de Timée, dont l'exactitude chronologique

---

1. La dissertation de M. Ch. Raux, *de Clitarcho Diodori, Curtii, Justini auctore,* Bonn, 1868 (58 p. in-8°), dans laquelle est développée l'opinion déjà émise par MM. Droysen et Grote, que le récit de Clitarque a servi de base à Diodore pour l'histoire d'Alexandre, peut être considérée comme faisant suite aux recherches de M. Volquardsen.

vantée par Polybe a exercé une heureuse influence sur le récit de Diodore. A ce propos M. V. examine également jusqu'à quel point les reproches faits à Timée par Polybe peuvent s'appliquer à la partie de l'ouvrage de Diodore consacrée aux événements arrivés en Sicile, partie qui en général laisse une impression bien plus favorable que celle que fait éprouver la lecture du reste de la bibliothèque historique.

Tel est le but principal des recherches de M. V., qui témoignent d'un esprit des plus judicieux. Nous sommes loin cependant d'avoir épuisé le contenu complet de l'ouvrage. Outre une série de considérations d'un caractère plus général sur les procédés employés par Diodore dans la composition de son ouvrage, sur la manière dont il a tiré parti de ses sources, de l'examen de la position qu'il occupe vis-à-vis d'Herodote, de Thucydide, de Xénophon, on y trouvera d'importantes discussions destinées, soit à fixer certaines dates de l'histoire grecque ou sicilienne, soit à éclaircir des points obscurs de cette histoire elle-même. Quelques-unes de ces remarques ont été fournies à l'auteur par son maître, M. A. de Gutschmid, auquel est dédié le livre. Il n'est pas nécessaire de dire que ces additions dues au savant professeur de Kiel, dont les travaux sur des parties peu connues de l'histoire ancienne témoignent d'une rare sagacité, ne font qu'augmenter la valeur du livre de M. V. En certains endroits la correction typographique laisse un peu à désirer.

Émile HEITZ.

---

221. — **Rechtsgeschichtliche Abhandlungen**, herausgegeben von Dr. G. M. ASHER. Heft 1 : *die rœmischen Kalendarienbücher*, eine Abhandlung aus dem Gebiet des rœmischen Verkehrslebens von Dr. F. HECHT, Heidelberg Mohr, 1868, 8° XII, 86 et XIV p.

La dissertation dont nous venons de transcrire le titre forme le premier fascicule d'une collection de mémoires sur des points de droit historique, collection qui se publie sous la direction de M. Asher. Le nom de ce dernier n'est pas inconnu des lecteurs de la *Revue;* nous l'avons cité tout récemment à propos de sa thèse paradoxale sur les Tables de Salpensa et de Malaga et auparavant déjà (1867, tom. I, p. 361) nous avons pu renvoyer avec éloge à un mémoire de lui sur les *bina jugera* des citoyens Romains.

M. Hecht nous donne dans ce premier fascicule une édition revue et remaniée de la thèse de doctorat qu'il avait présentée en 1867 à l'Université de Gœttingue. Bien qu'elle soit un peu longue et amplifiée par de fréquentes répétitions, nous lui devons ce témoignage qu'elle apporte des éclaircissements précieux sur un point jusqu'ici peu étudié des antiquités romaines. Elle n'est d'ailleurs que le commencement d'une série d'études sur le commerce de l'argent, l'organisation des banques et du crédit et sur le droit commercial des Romains. Nous n'avons pas la prétention de juger ce travail au point de vue des questions de droit qu'il soulève ; mais il intéresse aussi les archéologues : il emprunte ses preuves en partie aux recueils épigraphiques, et par ce côté nous croyons pouvoir l'apprécier en connaissance de cause.

Par *kalendarium* les Romains n'entendaient pas seulement un calendrier ; pour eux ce mot avait encore un sens technique plus spécial, il désignait le registre dans lequel on inscrivait les sommes prêtées sur hypothèque. Chaque capitaliste avait le sien, les communes et les corporations pouvaient aussi avoir le leur. Le nom de *kalendarium* venait de ce que les calendes de chaque mois étaient le jour fixé par l'usage soit pour la conclusion des affaires d'argent, soit pour le paiement des intérêts, soit, au cas échéant, pour le remboursement. — Par extension le nom de *kalendarium* s'applique aussi à la caisse (*arca*) où étaient renfermés le registre dont nous venons de parler, les titres d'emprunt (*cautiones debitorum*) et l'argent destiné à être placé sur hypothèque.

Le prêt hypothécaire offrant des garanties exceptionnelles, les capitalistes tenaient en général à placer une partie de leur fortune de cette façon ; d'autre part les communes possédaient certains capitaux, affectés à un emploi déterminé, provenant en général de legs ou de fondations, et qu'il fallait assurer contre les chances de perte ou de négligence. Pour le particulier comme pour la commune il s'agissait donc de mettre par ce genre de placement une partie de leur fortune à l'abri des chances plus aléatoires de la spéculation, des frais et des pertes que pouvait aussi occasionner l'exploitation directe de biens-fonds.

Par une suite naturelle de ce système les personnes chargées de la direction d'un *kalendarium* communal étaient tenues au remploi des sommes qui leur étaient versées à titre de remboursement. — Ce qui prouve bien que le but principal était de pourvoir à la conservation du capital, c'est le fait mis en pleine évidence par M. H., que les intérêts des sommes prêtées n'étaient pas versées aux mains de l'administrateur du *kalendarium*.

C'est cette institution que M. H. a étudiée dans tous les détails que comportent les sources incomplètes que nous avons à notre disposition. Les *kalendaria* des communes nous sont surtout connus par des inscriptions, tandis que les ouvrages de droit ont principalement traité des *kalendaria* des particuliers. Il a donc fallu élucider par des combinaisons ingénieuses mais prudentes ce qui a trait aux premiers.

M. H. montre que leur administration était confiée à des personnages importants du municipe (c'était un *munus personale* et non une magistrature), choisis par le gouverneur de la province [1] après une enquête (*inquisitio*) faite par les magistrats et les décurions de la cité, qui sont responsables en cas de malversation. Les administrateurs portent en général le titre de *curatores kalendarii*. Vingt et une inscriptions d'Italie mentionnent ce titre ; mais les auteurs du droit en parlent aussi à propos de l'Afrique et de l'Espagne. Du reste en ceci comme en tant d'autres choses, une certaine variété paraît avoir existé entre les différentes localités. Ainsi en général on ne trouve dans la même commune qu'un seul *kalendarium* et un seul *curator*; mais il y en a où il y a plus d'un *kalenda-*

1. Exceptionnellement aussi par l'empereur lui-même, auquel cas le *curator kalendarii* prend le pas sur tous les fonctionnaires de la cité.

rium (Bibracte en Gaule et Industria dans la Haute Italie) ; si dans un cas on trouve un seul curateur préposé à plusieurs *kalendaria*, dans d'autres il paraît y avoir eu plusieurs curateurs pour un seul *kalendarium*. Enfin il est probable que dans mainte cité il n'y avait pas de fonctionnaire spécial pour cette administration, qui devait alors se trouver réunie à celle de la questure.

Comment étaient disposés les registres des *kalendaria ?* Quelle était la nature des titres (*cautiones debitorum*) qui étaient déposés comme pièces à l'appui dans l'*arca*? Quelle était la responsabilité des administrateurs? Quelles garanties la tenue de ces registres offrait-elle aux créanciers ? Ces questions et beaucoup d'autres sont étudiées par M. H. dans les trois premiers chapitres de son travail.

Dans un quatrième chapitre, l'auteur fait l'historique de la question avec des indications bibliographiques très-complètes. Il discute les opinions de ses devanciers et paraît surtout leur reprocher d'avoir confondu les prescriptions relatives au *kalendarium rei publicae* avec celles qui ne s'appliquent qu'aux registres des particuliers. Il pense qu'on peut faire remonter aux premiers temps de l'empire l'institution des *kalendaria* et lui assigner une durée de cinq cents ans. Dans un appendice il discute plusieurs textes obscurs, entre autres la fameuse inscription d'Espagne (Gruter 478, 9) où il est question de *collegia kalendariorum et iduaria duo;* il approuve naturellement l'explication donnée par Hübner et Mommsen (*Monatsbericht der Berliner Academie,* 1861, p. 972) suivant laquelle il ne s'agit point de colléges chargés d'administrer les *kalendaria*, mais bien de trois corporations dont l'une se réunissait aux calendes de chaque mois, l'autre aux ides. Les pages I-XIV, placées à la fin de la dissertation, contiennent le texte in extenso des inscriptions et des recueils du droit romain qui font une mention expresse du *kalendaria*.

Ch. M.

---

222. — **Histoire générale de Paris.** Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie, par Léopold Delisle. T. I. Paris, Impr. imp. 1868. Gr. in-4°, xxiv-575 p. — Prix : 40 fr.

Lorsque nous avons rendu compte de deux des volumes appelés à constituer l' « Histoire générale de Paris, » nous avons signalé [1] la phrase naïve où le préfet de la Seine admet comme chose allant de soi que chacune des publications faites sous ses auspices étant en particulier une œuvre remarquable, leur ensemble constituerait plus tard un véritable monument. Cette assertion, à laquelle deux volumes d'une inconcevable faiblesse apportaient un si prompt démenti, n'a point le droit de chercher un point d'appui dans le livre dont nous allons rendre compte. Non pas que *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale* ait rien à redouter ni guère à apprendre de la critique : l'impression que le présent compte-rendu, où l'on ne s'arrêtera pas à louer chacun des points qui méritent

---

1. *Rev. crit.*, 1868, I, p. 54.

l'éloge, devra laisser au lecteur, est qu'il n'était guère possible de produire sur la matière un ouvrage mieux conçu ni plus complet; mais cet ouvrage a échappé entièrement à l'action administrative, ayant été composé avant qu'il fût question des publications historiques de la Ville de Paris; de sorte que tout le mérite de la commission préfectorale se réduit à l'avoir adopté tel que son auteur l'avait exécuté. Ce mérite, nous ne voulons pas le diminuer, et nous sommes heureux de constater que si la commission dont il s'agit n'arrive point à faire faire de bons travaux, elle sait à l'occasion les accepter quand on les lui présente tout faits.

L'indépendance du livre de M. Delisle se manifeste par sa composition même : chacune des parties du sujet choisi est considérée en soi et non dans ses rapports plus ou moins indirects avec l'histoire de Paris. On n'y rencontre non plus, et nous en félicitons l'auteur, aucune de ces illustrations aussi inutiles que dispendieuses, qui encombrent les deux volumes dont nous avons précédemment rendu compte. Toutefois le goût prononcé que la commission préfectorale manifeste pour les images sera utilisé : M. D. annonce dans sa préface la publication d'un volume complémentaire qui renfermera des fac-simile d'écritures empruntés autant que possible à des mss. datés, des reproductions de miniatures et des dessins de reliure.

En réalité, le livre de M. D. n'a qu'un rapport assez éloigné avec l'histoire de Paris; mais c'est de quoi le lecteur se soucie peu : l'important est que le sujet offre de l'intérêt et soit bien traité.

L'histoire du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale, telle que l'a comprise M. D., n'est pas seulement le récit circonstancié des acquisitions successives par lesquelles s'est formé le Cabinet : c'est aussi l'histoire d'une série de bibliothèques, presque toutes célèbres, qui se retrouvent maintenant en totalité ou en partie dans le magnifique dépôt ouvert si libéralement, depuis environ un siècle et demi, aux érudits de tout pays, et qui fut à l'origine la librairie privée de nos rois. Ainsi envisagé, le Cabinet des manuscrits est un sujet d'études plus fécond qu'aucune autre bibliothèque de l'Europe, excepté peut-être celle du Vatican, sur la constitution de laquelle on est imparfaitement renseigné. Il se peut qu'un jour (mais nous en sommes loin) le Musée Britannique l'emporte par le nombre et la valeur de ses fonds sur la Bibliothèque impériale : il est plus richement doté; il est aussi plus à portée de recevoir des legs importants, car les grandes collections privées sont moins rares en Angleterre qu'ailleurs, et sont aussi moins exposées à être dispersées aux enchères; mais jamais l'histoire du Musée Britannique, ni de la Bodléienne, ni d'aucun autre grand dépôt de livres, ne touchera par autant de côtés que l'histoire de notre Cabinet des manuscrits à la vie littéraire des siècles passés. Que l'on cherche comment se sont constituées les collections de Bodley (Oxford), de Cotton, de Harley (Musée Britannique) ou, dans des temps plus récents, celles de Hunter (Glasgow), de lord Egerton (Musée Brit.), de Douce (Oxford), ou de sir Thomas Phillipps, le spectacle auquel on assistera sera toujours celui d'un homme qui par tous les moyens, à force d'ar-

gent surtout, recueille avec plus ou moins de discernement tous les livres ou pièces de valeur qui peuvent être achetés. Quand on a constaté la date et le prix de chaque acquisition, on a tout dit. La formation de ces bibliothèques touche plus à l'histoire du commerce qu'à l'histoire de la littérature.

Il en est autrement de notre ancienne Bibliothèque du roi. Dans son principe comme dans son développement, elle offre de perpétuels points de contact avec l'histoire littéraire. Charles V ne fut pas un simple collectionneur. Assurément, il achetait des livres, et les plus beaux qui se pussent trouver, mais il en faisait faire aussi ; et entre les 900 volumes et plus dont se composait sa collection, si malheureusement dispersée après lui, bon nombre avaient été non pas seulement copiés, mais composés par ses ordres. Sans lui les ouvrages originaux ou les traductions de Nicole Oresme, de Raoul de Presles, de Jehan Corbichon, etc., n'auraient point vu le jour. L'histoire de sa bibliothèque est donc en même temps celle d'un mouvement littéraire très-important, le plus important qu'ait vu le XIVe siècle. La même chose peut être dite, quoique dans une mesure moindre, de plusieurs autres collections, notamment de celle que forma Jean duc de Berry. Les pages que M. D. leur consacre dans son premier volume sont véritablement des chapitres d'histoire littéraire.

L'intérêt que je constate ici n'est pas confiné au premier volume de cet ouvrage, où Charles V, Jean duc de Berry, les ducs de Bourgogne, Louis de Bruges, etc., sont étudiés comme protecteurs des lettres. A l'époque révolutionnaire la confiscation des biens ecclésiastiques amena à la Bibliothèque du Roi les collections des établissements religieux compris dans les limites du département de la Seine. Saint-Germain-des-Prés, Saint-Victor, la Sorbonne avaient été des centres d'enseignement et d'étude, et l'examen de leurs bibliothèques nous révèle bien des faits dont se nourrit l'histoire littéraire. Cette partie de l'histoire du Cabinet des manuscrits est réservée au second tome de l'ouvrage, mais déjà le volume que nous avons sous les yeux contient quelques chapitres riches en faits précis sur la vie studieuse des religieux du moyen-âge; ceux notamment où il est question des mss. provenant de Saint-Amand (p. 307-18) et de Saint-Martial (p. 388-95).

Un tel ouvrage se prête difficilement à l'analyse. Il est impossible de passer en revue ce nombre presqu'infini de petits faits, exposés avec concision, classés avec ordre, qui constituent l'histoire des éléments dont s'est formée notre Bibliothèque. Au moins voulons-nous indiquer les principales matières traitées, afin qu'on en puisse concevoir la variété.

L'ordre suivi par M. D. est celui des accroissements du Cabinet. Chaque bibliothèque particulière, chaque collection qui vient s'adjoindre aux fonds déjà réunis, est étudiée, non à l'époque de sa formation, mais à la date de son acquisition. C'est ainsi par exemple que la formation de la Bibliothèque de Colbert est exposée dans un des chapitres consacrés au règne de Louis XV, parce que c'est en 1732 qu'elle fut achetée par le roi. Le présent volume s'arrête à la fin du règne de Louis XVI. Si M. D. avait voulu se maintenir strictement dans les limites que comporte le titre de son livre, il aurait commencé l'histoire du

Cabinet des manuscrits à l'époque où a été formée la première collection royale qui nous soit parvenue en son entier, celle qui a été le premier fonds du Cabinet actuel, c'est-à-dire au règne de Charles VIII. La collection de livres que laissa ce prince, bien que peu considérable, eu égard surtout à celles qui vinrent s'y joindre peu après sa mort, est cependant, comme le dit M. D. (p. 98), « le » véritable noyau de notre Bibliothèque impériale, » puisque la librairie bien autrement importante de Charles V et de Charles VI avait été dispersée dès le temps de l'occupation anglaise. Mais le grand intérêt des recherches de M. D. consiste bien plus dans les lumières qu'elles jettent sur des bibliothèques dont nous n'avons plus aujourd'hui que des débris que dans l'exposé des vicissitudes par lesquelles a passé le Cabinet des manuscrits. Entre ces bibliothèques, la plus considérable à tous égards fut assurément celle de Charles V, à laquelle est consacrée une grande partie du premier chapitre de l'ouvrage. Mais avant d'aborder l'histoire de cette précieuse collection, M. D. a réuni, en guise d'introduction, toutes les notions qui peuvent être recueillies sur les livres que les prédécesseurs de Charles V, à partir de Charlemagne, ont possédés ou fait composer. Il s'en faut que l'on puisse joindre l'indication d'un ms. à chaque nom : les Carolingiens jusqu'à Charles le Simple tiennent dignement leur place dans la série des princes qui ont eu le goût des livres, mais les premiers Capétiens n'y brillent pas. Saint Louis est le premier d'entre eux dont on puisse dire qu'il a possédé une véritable bibliothèque. — Parmi les livres composés pour le pieux roi, M. D. aurait pu citer le traité intitulé : *Eruditio regum et principum*, écrit, ou du moins achevé, en 1259 par Guibert de Tournai, religieux dont on a d'autres ouvrages[1].

Saint Louis n'eut point, comme plus tard Charles V, l'idée de fonder une bibliothèque permanente. Il disposa de ses livres en faveur de divers établissements religieux, et c'est après bien des vicissitudes qu'un très-petit nombre d'entre eux sont arrivés à la Bibl. imp. ou au Musée des Souverains.

Alphonse, frère de saint Louis, eut aussi le goût des livres, du moins est-ce pour lui que fut composé ce premier embryon des chroniques de Saint-Denys qu'on connaît sous le nom de Chronique du Ménestrel du comte de Poitiers. M. D. suppose qu'un ms., certainement contemporain, de cette chronique, le n° 5700 du Fonds français, est l'exemplaire même qui fut présenté à Alphonse. Je note en passant qu'on a élevé la même prétention en faveur d'un ms. du marquis Costa de Beauregard (n° 503 du catalogue de vente); prétention assurément dénuée de fondement, si, comme le dit la notice du catalogue, l'écriture est de la fin du XIVe siècle. Ce qui paraît certain, c'est que ce ms., qui contient

1. J'en ai trouvé un ms. à la bibliothèque des avocats, à Edimbourg (*Archives des Missions*, 2e série, IV, 137-8). Depuis, un autre exemplaire du même ouvrage a passé en vente publique à Paris (Catal. des livres du marquis Costa de Beauregard, Potier, n° 579), et a été adjugé pour la somme de 40 fr. Il est très regrettable que la Bibliothèque impériale n'ait pas saisi cette occasion de se procurer un ouvrage qu'elle ne possède pas, et qui, par cela seul qu'il est dédié à saint Louis, devrait figurer dans ses collections. L'exemplaire de la vente Costa de Beauregard est du reste en bonnes mains : il appartient maintenant à M. H. Bordier.

une miniature de présentation, a dû être exécuté d'après l'exemplaire offert au comte.

Les paragraphes III et IV offrent des renseignements pleins d'intérêts sur les livres de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel et de sa femme Jeanne de Navarre, de Louis X et de Clémence de Hongrie, de Philippe le Long, de Jeanne d'Évreux, de Philippe VI, du roi Jean enfin. On remarquera les curieux détails que M. D. fournit sur une bible richement enluminée (p. 12-3) par trois artistes qui, n'osant inscrire bien franchement leurs noms à côté de celui du copiste, les ont dissimulés sous l'apparence de ces traits aux courbes élégantes qui sont l'un des éléments les plus heureux de l'ornementation des grandes lettres dans les mss. du XIIIe et du XIVe s. — A propos de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, M. D. rectifie une petite erreur qui est en train de faire son chemin dans notre histoire littéraire. Il montre (p. 15, note 1) que ce fut à cette princesse que l'auteur du roman (français) de Girart de Roussillon dédia son plat ouvrage, et non à la femme de Philippe le Long comme l'avait pensé M. Mignard, l'éditeur de ce roman.

La collection formée par Charles V, la célèbre *librairie* du Louvre, a été l'objet de bien des recherches. Toutefois, il suffit de lire les pages que M. D. lui consacre pour reconnaître combien les travaux antérieurs, notamment ceux de Barrois[1] et de Van Praët étaient insuffisants. Le premier M. D. s'est rendu un compte exact du rapport des six ou sept[2] inventaires de cette collection; le premier il a réuni un nombre considérable de notions, nouvelles en partie, sur l'origine des mss. rassemblés par le roi, sur les caractères de ceux qui furent exécutés par ses ordres, sur les copistes, enlumineurs et relieurs employés par lui; le premier enfin il a dressé la liste de ceux des mss. du Louvre qui existent encore. Leur nombre s'élève à quarante environ[3], dont quelques-uns même ne peuvent être identifiés avec une entière certitude.

Charles VI et Isabeau de Bavière eurent aussi le goût des livres[4], mais ils en prenaient moins de soin que Charles V. Des soustractions dont on ne sait point le détail, la négligence des personnes de la famille royale à rendre les volumes empruntés, avaient peu à peu réduit la collection de 1200 volumes environ à 843 (selon un inventaire dressé à la mort de Charles VI), lorsqu'elle fut acquise en 1424 ou 1425 par le duc de Bedford. Depuis lors on en voit divers débris

---

1. Ce dernier était si complétement dépourvu de critique qu'il lui suffisait d'avoir constaté l'existence dans la bibliothèque du Louvre d'un ouvrage dont il possédait lui-même un ms. pour se figurer que son exemplaire était celui-là même qui avait appartenu à Charles V. Et aussitôt il le faisait revêtir d'une reliure plus riche qu'élégante aux armes du roi de France. Il a arrangé de la sorte bon nombre des mss. de sa collection, qui aujourd'hui appartient, comme on sait, à M. le comte d'Ashburnham.

2. Six ou sept, selon qu'on compte pour un ou pour deux les deux exemplaires du travail de Gilles Mallet (A et B).

3. On conçoit que ce nombre pourra s'accroître par suite de nouvelles recherches. Il y faut déjà ajouter la bible de Girone sur laquelle voy. *Rev. crit.*, 1868, p. 389, note 2.

4. M. Delisle cite notamment la traduction de la Passion qui fut faite pour cette reine. Aux trois mss. indiqués p. 50, on peut ajouter ceux-ci : Fonds fr. 966 et 970, fonds latin 14974, Troyes 1257 et 1311, Musée Britannique Addit. 9288; sur le dernier de ces mss. voy. *Arch. des Missions*, 2e série, III, 277.

apparaître de temps à autres à la lumière, sans qu'on puisse savoir exactement quand elle fut dispersée.

Il nous faut aller vite, sans nous arrêter à maint détail intéressant dont l'indication la plus brève nous ferait bientôt dépasser les limites dans lesquelles doit se renfermer ce compte-rendu. Signalons comme un morceau complet le paragraphe XIV (p. 56-68), consacré à Jean duc de Berry. Ce que M. D., venant après plusieurs savants, y a fait entrer, en un espace restreint, de faits nouveaux, est considérable. Le § XV, qui a pour objet la bibliothèque des ducs de Bourgogne, bien que riche en renseignements inédits, n'embrasse point le sujet dans son entier. Les mss. des ducs de Bourgogne ne se rencontrent qu'en assez petit nombre dans nos collections. M. D. les a notés, laissant aux bibliothécaires de Bruxelles le soin d'écrire l'histoire détaillée de la collection dont nous n'avons à Paris qu'un très-mince fragment[1].

Après la vente de la collection formée par Charles V, la librairie royale était à refaire. Ce soin ne paraît pas avoir beaucoup occupé ni Charles VII ni Louis XI. Le premier eut d'autres soucis. Mais le second est sans excuse. Il manqua de si belles occasions ! Il n'avait qu'un mot à dire pour devenir possesseur de quatre belles collections que les événements avaient mises à sa merci, celles du cardinal Balue, de Charles duc de Guyenne, de Charles le Téméraire et de Jacques d'Armagnac. « Malheureusement, » dit M. D., « les avantages d'une telle mesure » ne se présentèrent pas à son esprit » (p. 79). A la vérité il confisqua les livres de Balue, mais ils furent plus tard rendus à leur propriétaire (p. 83).

Passons par-dessus les paragraphes III à VI du second chapitre, qui sont consacrés aux collections de Balue, de Charles de France duc de Guyenne, de Jacques de Nemours, de Marguerite d'Écosse et de Charlotte de Savoie, femmes de Louis XI; notons cependant à l'occasion de Charlotte que bien peu de ses livres ont été retrouvés. Dans l'inventaire de son mobilier qui fut rédigé en 1484, je vois mentionné un Boccace « du Cas des nobles hommes » (p. 93) qui selon toute apparence doit être identifié avec un exemplaire du même ouvrage, orné des armes de la maison de Savoie, qui se trouve au Musée Huntérien de Glasgow[2]. Arrivons à Charles VIII. C'est à partir de ce prince qu'il existe véritablement une bibliothèque royale, constituée d'une manière permanente, et destinée à recevoir d'incessantes accessions. Les efforts de Charles VIII et de ses successeurs, mieux servis par les événements, auront plus de succès que ceux de Charles V, et leur collection, sans cesse accrue, nous parviendra dans son intégrité. Ce n'est pas toutefois que le vainqueur de Fornoue se soit préoccupé au même degré que bien des princes de son siècle du soin de fonder une bibliothèque. Aux livres de son père il joignit quelques-uns des volumes qu'avait possédés sa mère, divers ouvrages qui lui furent dédiés, et une petite partie de

1. Beaucoup de ces mss., protégés par la beauté de leur ornementation, ont pris place dans un grand nombre de collections. Il y en a un magnifique à Oxford (Douce 365), qui a été écrit, et en partie composé, en 1475, par David Aubert pour Marguerite d'York, femme de Charles le Téméraire.

2. *Arch. des Missions*, 2e série, IV, 147.

la bibliothèque des rois aragonais de Naples[1]. Mais bientôt après lui la librairie royale recevait un accroissement notable par l'accession des collections des ducs d'Orléans, des ducs de Milan et de Louis de Bruges. L'histoire de ces trois fonds, non moins remarquables par la valeur des ouvrages que par la magnificence des exemplaires, occupe le chapitre III. Là encore, même lorsqu'il vient après Van Praët (pour Louis de Bruges), Le Roux de Lincy, L. de Laborde (pour les ducs d'Orléans), M. D. a su trouver un grand nombre de faits nouveaux et intéressants. Je signale en passant ce qui concerne les mss. qui ont appartenu à Pétrarque (p. 138-40). Fort habile est la lecture de la note inscrite sur le ms. français 403 (p. 146) qui avait donné lieu aux conjectures les plus erronées. Il résulte de cette note, où M. Champollion avait cru lire le nom de deux enlumineurs, qu'au XIVe siècle on ne faisait point scrupule de gratter l'écriture d'un beau ms. français pour écrire autre chose à la place. M. D. a publié, p. 134-6, un extrait d'inventaire qui pique vivement la curiosité. C'est la partie consacrée aux livres français dans un catalogue de la bibliothèque des ducs de Milan rédigé en 1459. Il s'y trouve bien des mentions difficiles à expliquer. *Peires Cardinales*, *Arvelde meroi* indiquent d'une façon suffisamment claire un chansonnier des troubadours où figuraient Peire Cardinal et Arnaut de Mareuil. *Liber Guarini*, *continens istoriam .XII. patrum* (!) *Francie* est probablement un ms. de la geste de *Garin de Monglane; Carolus Martellus* un *Girart de Roussillon* ou un *Garin le Lorrain?* L'ouvrage intitulé *Istoria Herculis* est sans doute un poème composé par un italien dont on a plusieurs mss.[2] Mais qu'est-ce que le *De proprietatibus animalium in ritimo gallico?* Et que faire de *Benini Ariscald?* (*B... Mariscald?*) Comment faut-il entendre : *Isore de bello inter duos?*

Dans son quatrième chapitre M. D. fait connaître les accroissements de la bibliothèque du roi depuis l'avénement de François Ier jusqu'à la mort de Henri III. Le règne du premier de ces princes fut pour le Cabinet une époque véritablement fortunée. Louis XII avait apporté la bibliothèque des ducs d'Orléans, François Ier apporta celle des comtes d'Angoulême, mais son zèle pour les lettres se manifesta d'une façon bien autrement active lorsqu'il fonda la bibliothèque de Fontainebleau, destinée d'abord à recevoir les mss. grecs que le roi faisait acquérir à grands frais ou que d'habiles calligraphes exécutaient par ses ordres, mais qui devint bientôt[3] et resta jusqu'à la fin du règne de Charles IX[4] le dépôt général de la librairie du roi. M. D. laisse ici (p. 151 et 157) la parole à Boivin

---

1. A la p. 97 M. D. conteste cette dernière acquisition admise par les auteurs du *Mémoire historique* imprimé en tête du *Catal. des livres imprimez de la Bibliothèque du Roy* (1739), mais de nouvelles recherches l'ont conduit à en reconnaître la réalité; voy. p. 233.

2. J'en ai signalé deux dans les *Archives des Missions*, 2e série, V, 163, mais il y en a un troisième à Venise (Keller, *Romvart*, p. 94-6) et un quatrième au Musée Britannique, *Bibl. reg.*, 17. E. II; voy. Casley, p. 286. Il paraît aussi que Martin roi d'Aragon († 1410) en possédait un exemplaire; voy. dans Milá y Fontanals, *Trovad. en Esp.* p. 491, le n° 284 de l'inventaire de ses livres.

3. En 1544, lorsque la bibl. de Blois qui provenait des ducs d'Orléans, et, depuis l'avénement de Louis XII, appartenait à la couronne, fut transportée à Fontainebleau (Delisle, p. 178).

4. Voy. Delisle, p. 194.

dont les recherches, demeurées imparfaites et inédites, n'étaient guères connues que par l'analyse qui s'en trouve dans le *Mémoire historique* précédemment cité et dans l'*Essai* de Leprince. Il les complète par la publication de lettres de Guillaume Pellicier, ambassadeur du roi auprès de la république de Venise. L'une d'elles (p. 156), demeurée jusqu'à présent inédite, est particulièrement curieuse en ce qu'elle nous révèle la manière libérale dont le roi entendait user des livres qu'il faisait recueillir avec tant d'ardeur. Une acquisition de la plus grande valeur fut celle de la collection des ducs de Bourbon, où se trouvait entre autres merveilles le célèbre *Josephe* illustré par Foucquet (Fonds fr. 247); mais ces accroissements sont peu de choses par comparaison à ceux qu'aurait valus à la Bibliothèque royale la réunion sous la main du roi de tous les mss. importants existant dans les abbayes du royaume, mesure radicale que la négligence des propriétaires ne suffisait pas à autoriser, et dont il paraît bien que François Ier eut l'idée, si même elle ne reçut pas un commencement d'exécution [1].

Désormais la Bibliothèque royale était constituée. Elle n'était plus comme précédemment une simple collection privée à l'usage du roi et des personnes de son entourage, elle n'était point encore bibliothèque publique comme elle le fut deux siècles plus tard, mais elle s'ouvrait libéralement à tous les érudits. Elle se trouvait dans les meilleures conditions qui se puissent souhaiter pour la conservation des livres comme pour leur usage; car si les mss. tenus cachés à tous sont un bien improductif, les communiquer indistinctement à tout venant, c'est perdre à bref terme le capital et la rente. Par le fait de François Ier la Bibliothèque royale est devenue une institution d'État; dès lors utile, elle sera bientôt nécessaire et passera intacte à travers les bouleversements politiques.

Nous en sommes à peine au tiers de l'ouvrage, et cependant notre analyse sommaire nous a entraînés dans des développements qui conviennent plus au *Journal des Savants* qu'à la *Revue critique*. Empêchés d'accorder à chacune des monographies dont se compose ce volume tout l'espace que nous ne manquerions pas de leur consacrer si elles avaient paru isolément, nous espérons pourtant en avoir dit assez pour montrer combien les recherches de M. D. débordent le titre sous lequel elles sont assemblées, combien leur intérêt est varié. Parmi les chapitres — il serait plus exact de dire les monographies — dont il nous resterait à parler si l'espace ne nous faisait défaut, les uns sont indispensables à l'économie de l'ouvrage; d'autres, et ce ne sont pas les moins intéressants, se sont introduits

---

1. Il y a sur ce point un témoignage de Du Boulay, *Hist. univ. Par.* IV, 951, que rapporte M. Delisle, p. 162. Il se peut bien qu'il y ait là quelque exagération et que l'assertion de l'historien de l'Université n'ait pas d'autre fondement que les lettres patentes auxquelles fait allusion Jean de Gagny dans une épitre dédicatoire adressée au roi son protecteur. L'auteur de cette épitre déclare simplement avoir été chargé de transcrire les livres qui lui paraîtraient « estre au profict de la républicque littéraire et accession de » l'empire de philologie, et s'estre mis, en exécution des ordres royaux à fouiller toutes les » librairies des monastères et chapitres qui se sont rencontrées sur sa route tandis qu'il » était en la compagnie du roi » (Delisle, p. 163). J'ai fait de vaines recherches pour retrouver ces lettres patentes dont le texte nous éclairerait sans doute sur les intentions précises du roi.

par le procédé de l'association des idées. Entre ces derniers on remarquera les §§ (p. 183-189) consacrés aux collections de Louise de Savoie, de Marguerite d'Angoulême et de Diane de Poitiers, desquelles la Bibl. imp. ne possède que de faibles débris, recueillis à diverses époques. Comment parler de François Ier sans s'intéresser à sa mère et à sa sœur? et puisqu'il est incertain si le chiffre bien connu d'Henri II contient l'initiale de Diane de Poitiers ou celle de Catherine de Médicis, n'était-il pas tout naturel d'unir dans le même paragraphe la belle duchesse de Valentinois à son royal amant? L'acquisition (1595) de la Bible de Charles le Chauve fournit à M. D. l'occasion d'introduire (p. 200-7) des recherches sur la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis, qui n'eussent guère pu trouver place dans le second volume, car, ruinée pendant les guerres de religion, l'illustre abbaye de laquelle proviennent nos plus antiques diplômes, ne put à la Révolution fournir à la Bibliothèque nationale que deux mss. Entre les collections entrées dans leur entier à la Bibliothèque, les plus importantes sont, dans l'ordre d'acquisition, celles des frères Dupuy, de Gaignères, de Baluze, de Saint Martial de Limoges, de la famille de Mesmes, de Colbert enfin, la plus riche de toutes. Envisagée sous des aspects jusqu'ici peu éclairés, la physionomie des grands collecteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle s'enrichit de traits nouveaux. Les uns, Colbert, Gaignères, y gagnent; d'autres, comme Baluze, y perdent. Mais pourtant, s'il est vrai (voy. le curieux petit fait révélé par M. D. p. 366-7) que ce dernier se montrait peu communicatif des matériaux qu'il avait réunis, qui pourrait lui en faire un reproche, considérant le soin, la critique avec laquelle il savait les mettre en œuvre! Ce qui reste à sa charge, c'est une tendance bien constatée à faire dériver vers sa propre collection des pièces de choix destinées à Colbert (voy. p. 365, 459 et 472).

Ceux qui ne gagnent pas à ces incursions dans le domaine de la vie réelle, ce sont les moines, propriétaires ignorants et négligents de bibliothèques où la plupart des collectionneurs du XVIIe siècle allaient se pourvoir comme au marché. Au temps de François Ier, Jean de Gagny comparait les moines et leurs librairies à des nations barbares, se morfondant « en froid et nuit d'ignorance » auprès de forêts dont elles défendaient l'usage aux étrangers aussi bien qu'à eux-mêmes (p. 162-3). Dans le siècle suivant, des témoignages irrécusables attestent l'abandon où étaient laissées les bibliothèques de l'abbaye de Fécamp (p. 322) et de la plupart des établissements monastiques compris dans le ressort de la généralité de Caen (p. 448). Au XVIIIe siècle on jetait par tombereaux dans la Loire des livres de Saint-Martin de Tours qu'on avait laissés pourrir à l'humidité (p. 462, n. 3).

De toutes les collections acquises en bloc par la Bibliothèque il existe des catalogues particuliers. Elles ont pendant un temps plus ou moins long formé des fonds distincts. Il n'y avait donc point à en reconstituer la composition comme M. D. l'a fait pour les collections qui ont été dispersées et dont nous ne possédons que des éléments épars. Mais il y avait à en faire connaître la formation, qui sans contredit a été un des faits considérables de la vie scientifique de notre pays. M. D. s'est acquitté de ce soin avec une abondance d'information qui n'exclut pas la sobriété dans l'exposition. Les particularités qu'il a recueillies et

habilement groupées renferment plus d'un enseignement. Rien de caractéristique comme certains des procédés mis en œuvre pour constituer la bibliothèque colbertine. Sans doute le grand ministre resta bien au-dessus des manœuvres par lesquelles on tenta, avec plus ou moins de succès, de circonvenir les chapitres de diverses églises afin de leur soutirer leurs plus précieux mss. [1], mais la servilité dont firent preuve dans ces circonstances les intendants ou autres fonctionnaires, dans l'espoir d'attirer l'attention bienveillante de leur chef, est bonne à noter, pour l'histoire des traditions administratives.

Comme toutes les recherches qui ont pour objet des faits analogues étudiés en des temps et en des milieux différents, le travail de M. D. fait surgir à tout instant des oppositions ou des similitudes dont la considération est instructive. Ainsi, il est curieux de chercher dans chaque collection le reflet des tendances de l'époque et des goûts particuliers du collectionneur. Les mss. exécutés pour Charles V, d'une écriture soignée, d'une ornementation simple, en même temps qu'élégante, offrent généralement un caractère sérieux. Les traductions d'auteurs anciens, profanes aussi bien qu'ecclésiastiques, les traités scientifiques y abondent. Le fonds l'emporte sur la forme. — Dans les mss. de son frère, le duc de Berry, homme dépensier et vain, l'ornementation est somptueuse. La bibliothèque elle-même, très-variée, n'accuse point de direction bien déterminée. — Les livres faits pour le seigneur de La Gruthuyse, aussi beaux, dans un autre genre, que ceux du duc de Berry, marquent une phase dans l'histoire de l'art flamand. Peu après l'invention de l'imprimerie le luxe des mss. passe de mode : le cardinal d'Amboise († 1510), l'un des fidèles à une tradition expirante, fait encore exécuter à grands frais des copies manuscrites admirablement enluminées. — François Ier recherche surtout les mss. grecs. — Claude Dupuy († 1594) a surtout de beaux anciens mss. des classiques latins. — Ce n'est pas avant le règne de Louis XIII qu'on s'occupe de recueillir en Orient des mss. sémitiques (collection de M. de Brèves, p. 214-5). Le tour des mss. indiens ne vint que bien plus tard, et les premiers qu'on acquit n'avaient guère de valeur. — La première grande collection historique formée de copies manuscrites est probablement celle de Brienne (sous Louis XIII). Elle avait du reste un but pratique (Delisle, p. 215); ce n'est que plus tard que l'on commença à former des collections destinées à un usage purement scientifique de pièces d'archives soit en original, soit en copies; mais ce goût se répandit avec une extrême rapidité, et on sait que nous lui devons la conservation d'une masse énorme de documents qui ont disparu, tant par suite du brûlement des titres féodaux que par la négligence de leurs anciens propriétaires, ou de l'administration moderne à qui incombait le soin de les conserver.

Mais il faut nous arrêter, bien que nous n'ayons rien dit de plusieurs chapitres

---

1. Voy. ce qui concerne le chapitre de Metz (p. 448-50), les chapitres de Saint-Martin et de Saint-Gatien de Tours (p. 459-62), l'abbaye de Savigny (p. 463-4), etc. — Pourtant, au moins en ce qui concerne l'enlèvement des archives de Gand (p. 467-8), la conduite de Colbert est loin d'être irréprochable. Il est difficile aussi de ne pas considérer certains dons de mss. comme de véritables *pots de vin* (voy. p. 475).

d'un grand intérêt. Un livre aussi riche en faits suggère plus d'idées qu'il n'en exprime, et se prête difficilement à un compte-rendu bien proportionné. La table qui terminera l'ouvrage montrera combien de sujets, auxquels je n'ai même pu faire une rapide allusion, reçoivent une lumière nouvelle par suite des recherches de M. Delisle. J'espère qu'on y trouvera réunis sous un seul chef les noms des enlumineurs ou miniaturistes que M. D. a eu si souvent occasion de citer, plusieurs pour la première fois; sous un autre les noms des copistes; sous un troisième les devises inscrites sur un si grand nombre de mss. exécutés pour des familles seigneuriales ou princières. Il est une autre liste qui rendrait de bien grands services à l'histoire littéraire comme à la paléographie, et qui mériterait de former une table à part : c'est la liste par fonds de tous les mss. (on pourrait se borner à ceux de la Bibl. imp.) dont l'origine a été déterminée dans l'ouvrage. L'intérêt qu'il y a à être exactement renseigné sur l'origine des mss. ne sera pas contestée par les savants qui savent que leur valeur dépend pour une grande part de leur provenance. Il en est d'ailleurs des mss. comme des médailles et des monnaies anciennes, qui bien souvent ne valent guère plus que le prix du métal, mais qui peuvent servir, lorsque le point où elles ont été trouvées est connu, à résoudre d'importants problèmes historiques. Quel intérêt présente en soi un ms. français du XIVe siècle qui contient les Sermons de Maurice de Sully, le Lucidaire, l'histoire (en prose) de Barlaam et Josaphat....? Aucun, puisqu'on a de ces mêmes ouvrages bon nombre de mss. plus anciens. Mais s'il est reconnu que ce ms., qui est le no 187 du Fonds français, a fait partie de la bibliothèque des ducs de Milan (Delisle, p. 128) et qu'il a été exécuté en Italie, il acquiert aussitôt une certaine valeur en ce qu'il constate pour sa part l'extension des lettres françaises au delà des Alpes.

On sera heureux de pouvoir retrouver aisément dans le livre de M. Delisle ces indications de provenance, puisque le Catalogue du Fonds français, dont le premier volume a été récemment publié par l'administration de la Bibliothèque impériale, ne les donne pas. Et malheureusement c'est par bien d'autres côtés encore que ce catalogue laisse à désirer. Mais n'anticipons pas sur un compte-rendu qui aura son tour [1].

P. M.

---

1. Je rejette en note trois ou quatre remarques trop peu importantes pour figurer dans le texte. P. 187, n. 61, il n'est malheureusement pas exact que le ms. 3060 du catal. Offor ait été vendu, car un incendie détruisit toute la collection dans la nuit du 29 juin 1865, après la première vacation qui comprenait les nos 1 à 315. Le ms. 2442 du même catalogue (cité p. 306, n. 7) est naturellement compris dans ce désastre. — P. 206, note, col. 1, *canonicis*, l. *cronicis*. — P. 256, le n° 7 de l'inventaire des mss. du card. d'Amboise : « Vita Christi, en parchemin, contenant deux volumes, couvert de velours violet, » est probablement le n° 9 du catalogue des mss. de la duchesse de Berry (1864). Il est bien vrai que cet exemplaire se compose de trois volumes, mais si mes souvenirs me servent bien, le troisième est d'une ornementation différente, et aurait fait partie originairement d'un autre exemplaire. En tout cas les trois volumes en question ont appartenu au cardinal, puisqu'ils sont ornés de ses armes. — P. 167-70. Les renseignements sur les livres du cardinal de Bourbon paraissent rares; un très-beau ms. du Musée Hunter à Glasgow a été exécuté pour lui (*Arch. des Miss.*, IV, 150). — P. 379, n. 8. Ajoutez qu'un des plus beaux mss. du même Musée porte la signature de Foucault (*l. l.* 146).

223. — **Le Miracle de Théophile de Rutebeuf,** revu sur les manuscrits, traduit et accompagné de notes, par Axel Henri KLINT, professeur suppléant au collége de Gefle (thèse pour le doctorat présentée à la très-célèbre université d'Upsal). Upsal, Schultz, 1869. In-4°, iv-28 p.

M. Klint a revu sur les manuscrits l'édition du *Théophile* de Rutebeuf donnée par M. Jubinal; il y a joint une traduction, il l'a accompagnée de notes et d'une courte introduction. — Les corrections faites au texte sont peu de chose, ce qui s'explique puisque, sauf une centaine de vers (la repentance et la prière de Théophile, qui sont dans le ms. fr. 1635), cet ouvrage est conservé dans un ms. unique (B. I. fr. 837). L'impression est correcte et la ponctuation intelligente [1]. On ne peut approuver l'auteur d'avoir coupé en deux les vers alexandrins qui se rencontrent à plusieurs reprises dans ce *Miracle;* il allègue des raisons insuffisantes : la véritable n'est-elle pas que l'impression a été plus commode de cette façon? — Dans la traduction, je relève une ou deux petites inexactitudes; ainsi v. 91 « qu'en avez-vous entalenté? » est rendu par : « Qu'en avez-vous attendu? » le sens est : « A quoi vous êtes-vous résolu, qu'avez-vous *en talent*, en désir? » — *Paier* (v. 315) est traduit par *payer,* mais ici ce verbe a encore la signification du latin *pacare,* il veut dire, comme dans d'autres textes, *réconcilier.* — V. 394, Théophile dit : *Si ai laissié le basme pris me sui au seu* »; M. Kl. traduit *seu* par *suif;* c'est une erreur : *sebum* ne pourrait en aucun cas donner *seu* en deux syllabes. *Seu* veut dire *sureau* (lat. *sabūcus*) : on attribuait sans doute à cet arbre des propriétés nuisibles. En résumé, la traduction de M. Kl. est fidèle, claire et correcte. Il n'a connu ni l'édition ni la traduction que M. Fr. Michel a données de ce *Miracle* dans le *Théâtre Français au Moyen-Age* (p. 139 ss.); il a en général, au moins pour l'exactitude, l'avantage sur son prédécesseur. — Les *Notes* contiennent d'abord des remarques judicieuses et intéressantes, mais trop incomplètes, sur la *versification,* puis différentes observations sur la langue. Ces dernières montrent que l'auteur a une certaine lecture dans la littérature du moyen-âge et connaît les livres de Diez, Burguy, Littré, Scheler, etc. La remarque sur le v. 362 : (*A mon vuel*) *Fussiez vous evesques eus*, n'est pas juste. « Presque comme si l'on eût dit *fussiez élu*, » dit l'auteur. *Fûssiez eu* est ici pour *eûssiez été;* c'est un exemple à joindre à ceux qu'a rassemblés, de cette curieuse façon de parler, M. Adolf Mussafia (voy. *Jahrbuch für romanische Literatur,* t. V, p. 247-48). — Ce petit travail est un bon début; souhaitons qu'il soit bientôt suivi d'ouvrages plus importants.

G. P.

1. M. Kl. n'emploie ni les accents, ni les trémas, ce qui est un système plus commode pour l'éditeur que pour le lecteur; il ne met pas d'apostrophes, mais laisse un blanc entre les deux mots dont le premier a un *e* fém. élidé; ainsi *t aiderai, m en, qu ai.* Je n'approuve pas cette façon d'écrire, qui n'est ni celle du moyen-âge, ni celle de nos jours, et qui présente à l'œil des formes tout-à-fait insolites.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

die Herrschaft der Vernunft; art. d'Ad. Neubauer. — Histoire, géographie, etc. JANUS (= Dœllinger), *Der Pabst und das Concil*, Leipzig, Steinacker; ouvrage d'actualité qui cependant a une grande valeur scientifique. — FREEMAN, *The History of the Norman Conquest of England*, t. III; Oxford, Clarendon Press. — BREWER, *Calendar of the Carew mss.;* Longmans; H. SCHLIEMANN, *L. Péloponnèse, Troie;* Paris, médiocre livre justement critiqué par H. F. Tozer. — Philologie orientale. DE VOGUÉ, *La Syrie centrale;* art. favorable par Th. Nœldeke, sur un livre dont nous rendrons compte prochainement. — G. EBERS, *Ægypten u. die Bücher Mose's;* I; Leipzig; art. favorable par T. K. Cheyne. — Littérature classique, etc. L. MÜLLER, *Geschichte d. klassischen Philologie in den Niederlande;* cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 145. — NUTZHORN, *Die Entstehungsweise d. Homerischen Gedichte;* art. de Munro; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 140. — WEIDNER, *Commentar zu Vergil's Aneis;* Leipzig, Teubner; art. du Prof. Conington qui vient de mourir. — *The Mostellaria of Plautus*, with notes..... by W. RAMSAY, Macmillan; médiocre travail dont le critique, M. R. Ellis, ne dissimule pas les imperfections. — Les renseignements réunis à la fin de chaque section sous le titre d'*Intelligence* sont particulièrement développés et intéressants en ce qui se rapporte aux sciences naturelles.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta publica. Verhandlungen m. Correspondenzen der schles. Fürsten und Staende. Namens d. Vereins f. Geschichte u. Alterthum Schlesiens, hrsg. v. Prof. H. Palm. Jahrg. 1619. In-4°, viij-407 p. Breslau (Max et C°). 16 fr.

Ahrens (H.). Naturrecht od. Philosophie d. Rechts u. d. Staates. Auf dem Grunde d. eth. Zusammenhanges v. Recht u. Cultur. I. Bd. Die Geschichte der Rechtsphilosophie u. die allgemeinen Lehren. 6. durchaus neu bearb., durch die Staatslehre u. die Principien des Vœlkerrechts verm. Aufl. In-8°, xiv-390 p. Wien (Gerold's Sohn). 9 fr. 35

Ballhorn (F.). Alphabete orientalischer u. occidentalischer Sprachen. 10. Aufl. Gr. in-8°, 80 p. Leipzig (Brockhaus). 5 fr.

Bechtinger (J.). Ein Jahr auf den Sandwich-Inseln (Hawaiische Inseln). Land, Leute, Sitten u. Gebrauche, etc. (Memoiren I. Bd.). Gr. in-8°, v-204 p. mit 8 Holzschntaf. u. 1. lith. Karte. In-4°. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr.

Donalitius (C.). Littauische Dichtungen nach den kœnigsberger Handschriften m. metr. Uebersetzg., krit. Anmerkgn. u. genauem Glossar, hrsg. v. G. H. F. Nesselmann. In-8°, xvj-368 p. Kœnigsberg (Hübner u. Matz). 8 fr.

Ellendt (F.). Lexicon Sophocleum adhibitis veterum interpretum explicationibus grammaticorum notationibus recentiorum doctorum commentariis. Editio altera emendata. Curavit H. Genthe. Fasc. I. In-8°, 80 p. Berlin (Gebr. Borntræger). 2 fr. 75

Frauer (L.). Lehrbuch der althochdeutschen Sprache u. Literatur. Für hœhere Schulen u. zum Selbstunterricht. Nebst e. Antr., Stücke aus dem Heliand enth. 2. verb. Aufl. In-8°, xj-299 p. Oppenheim a. R. (Kern). 6 fr.

Geiger (L.). Der Ursprung der Sprache. In-8°, 282 p. Stuttgart (Cotta). 7 fr. 25

Laband (P.). Magdeburger Rechtsquellen. Zum akadem. Gebrauch, hrsg. In-8°, iv-148 p. Kœnigsberg (Hübner, Matz). 3 fr. 80

Reform der rœmischen Kirche in Haupt u. Gliedern. Aufgabe d. bevorstehenden rœmischen Concils. In-8°, iv-187 p. Leizig (Duncker u. Humblodt). 3 fr. 65

collected and deciphered. 2 vol. in-fol. ornés d'un grand nombre d'inscriptions gravées sur bois. 155 fr.

F. WANDERER Adam Krafft et son école, 1490-1507. Collection de 60 copies de sculptures en pierre qui se trouvent à Nuremberg et dans ses environs, dessinées sur bois et accompagnées de texte. 1 vol. in-fol. orné de 60 pl. 60 fr.

En vente chez TEUBNER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. CURTIUS Grundzüge der griechischen Etymologie. 3. Aufl. 1 vol. gr. in-8°. 24 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. A. FABIAN De Seleucia Babylonia. 1 vol. in-8° avec 1 pl. 1 fr. 65

T. MOPSUESTENI Fragmenta Syriaca e codicibus Musei Britannici Nitriacis edid. atque in latinum sermonem vertit Dr E. Sachau. 1 vol. in-8°. 9 fr. 35

En vente à la librairie COTTA, à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. GEIGER Der Ursprung der Sprache. 1 vol. in-8°. 7 fr. 25

A. SCHLEICHER Die deutsche Sprache. 2 verb. und verm. Auflage. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. ZSCHOKKE Institutiones fundamentales linguae arabicae. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie WINTER, à Francfort s. Mein, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. HELFFERIGH Die phoenizisch-cyprische Loesung. In-8°. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 46 Quatrième année 13 Novembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8° raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8° raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

A. LONGNON Le Livre des Vassaux du Comté de Champagne, 1172-1222, publié d'après le manuscrit unique des Archives de l'Empire. 1 fort vol. in-8°. 7 fr. 50

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen-âge. 1 vol. in-4°. 20 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 23 octobre.

PRESSENSÉ, The Early Years of Christianity, translated by Annie HARWOOD; Hodder and Stoughton. — Th. COBBE, *History of the Norman Kings of England* from a new collation of the *Contemporary Chronicles;* Longmans and C°; art. favorable. — GŒLL, *Culturbilder aus Hellas u. Rome;* ouvrage de vulgarisation qui paraît bien fait. — *The first Book of Common prayer of Edward VI...* reprinted by the Rev. H. Baskerville WALTON; Rivingtons. — Articles originaux : Sainte-Beuve; — les autographes de M. Chasles; — de la composition du prétendu sang de saint Janvier.

30 octobre.

J. J. BOND, *Handy-book of Rules and Tables for verifying Dates with the Christian Era;* Bell and Daldy. — JANUS (= Dœllinger), *The Pope and the Council;* Rivingtons; simple analyse. — Articles originaux : Lord Derby; — M. Leverrier et M. Chasles (M. Chasles y est traité avec une sévérité qui n'est pas imméritée).

Jahrbücher für Kunstwissenschaft. Hrsg. von A. VON ZAHN. Leipzig, Seemann.

2e année. 2e livraison.

HASSLER, Documents relatifs à l'histoire de l'architecture au moyen-âge (extraits des archives d'Ulm, d'Esslingen, Nœrdlingue et Bopfingen). — HENSZLMANN, L'album d'un artiste italien du XVIe siècle (cet album appartient au comte Zichy, en Hongrie). — Albert JAHN, Collection des dessins des architectes italiens, dans la galerie des Offices à Florence. — A. DE ZAHN, Masolino et Masaccio (l'auteur complète et rectifie le travail que MM. Crowe et Cavalcaselle ont consacré à ces deux maîtres dans leur histoire de la peinture italienne). — PARTHEY, Miniatures du VIIIe ou IXe siècle (*Topographia christiana* de Cosmas Indi copleutes, au Vatican). — M. THAUSING, La « Laurea » du char triomphal de l'empereur Maximilien, et deux tableaux de Jean de Culmbach (article très-important, contenant différentes découvertes relatives à l'œuvre de Durer et à celui de son élève Jean de Culmbach). — Bibliographie et Extraits. Notizie intorno alle due statue erette in Bologna a Giulio II, etc. par B. PODESTA. Bologna regia tipografia 1868 (compte-rendu par Tourtual). — Cesare Bernasconi, Studi sopra historia della Pittura Italiana dei secoli XIVe e XVe della seccola pittorica Veronese. Verona 1865 (par F. W. UNGER, de Gœttingue).

Cette livraison, comme on a pu le voir, par cette analyse sommaire, contient une foule de travaux intéressants, et nous sommes étonnés que le recueil excellent dont elle fait partie ne se répande pas davantage. Nous regretterions vivement, pour notre part, de le voir disparaître. Un seul moyen, que nous avons déjà indiqué dans la *Chronique des Arts*, nous semble propre à lui procurer la publicité et les abonnés qui lui manquent : qu'on en fasse un recueil international, comme les *Jahrbücher für romanische und englische Literatur*, et comme la future *Revue celtique*. Trop longtemps déjà les historiens d'art sont isolés, et trop longtemps les feuilles locales ont dérobé à la connaissance du grand nombre une foule de découvertes artistiques du plus haut intérêt. Le moment est venu de centraliser les travaux, et de réunir dans une seule publication tous ces documents trop étendus ou trop arides pour trouver place dans la *Gazette des beaux-arts*, ou dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*. Ouvrez les *Jahrbücher für Kunstwissenschaft* aux savants et aux langues des différentes nations, rien ne s'y oppose, et du coup vous créez entre les travailleurs sérieux les relations les plus utiles, et vous hâtez les progrès de la science.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **13 Novembre** — **1869**

Sommaire : 224. GARAT, Origines des Basques. — 225. DE GOEJE et DE JONG, Fragments d'historiens arabes. — 226. POTT, Recherches étymologiques. — 227. CHARVET, Mémoires historiques sur Vienne, p. p. ALLUT et SAVIGNÉ. — 228. DONALITIUS, Poésies lithuaniennes, p. p. NESSELMANN. — 229. FERRI, la Philosophie en Italie au XIX° siècle. — 230. STAPFER, Causeries guernesiaises.

224. — **Origines des Basques de France et d'Espagne,** par D.-J. GARAT. Paris [Montpellier], Hachette, 1869. Petit in-8° de couronne, vj-294 p. Prix : 3 f. 50

A s'en rapporter au titre de ce petit volume, il aurait la prétention d'avoir traité ex-professo l'une des questions les plus grosses d'incertitudes et d'obscurités sur lesquelles se puisse exercer la controverse des savants et des érudits; bien plus, l'auteur se persuade avoir si complétement, si lumineusement résolu le problème, que dans un élan d'admirable confiance en son œuvre, faisant sienne la parole évangélique, il nous dit, comme Jésus à Thomas : « Voyez..... et ne » soyez plus incrédules ! » — En face d'un écrivain pénétré d'une telle foi, quel euphémisme employer pour lui faire comprendre le néant du triomphe qu'il croit tenir ? — Sans nous arrêter à quelques écarts de grammaire (p. 138, 150; 53, 156; 149), simples provincialismes peut-être; sans rien dire non plus de quelques lapsus onomastiques (p. 66, 150, 221, etc.) dont il lui est permis de rejeter la responsabilité sur le dos du typographe montpessulain; fermant discrètement les yeux sur telle ou telle inadvertance de géographie (p. 144) ou d'histoire (p. 170), nous nous empresserons volontiers de proclamer que son petit volume est agréablement, chaleureusement écrit, coloré même d'une légère teinte de chauvinisme local qui ne lui messied point; mais il nous faudra bien ajouter aussitôt que c'est un parfait *Éloge* des Basques, à l'adresse des gens du monde, et nullement un traité des *Origines* de ce peuple à destination des savants et des érudits sérieux : il n'en est plus que l'on puisse amuser aujourd'hui avec des solutions fantaisistes formulées à l'aventure sur des questions à peine entrevues par la surface. — Il est vrai qu'en jetant les yeux sur la table des matières où l'auteur a résumé la disposition générale de son travail, on pourrait croire à un programme assez plausiblement conçu : trois chapitres auraient d'abord pour objet l'exposition de la thèse, en remontant d'une description des Basques modernes (un peu bien exclusivement peut-être ceux d'Ustaritz et de Cambo), à une revue des diverses théories proposées sur leurs origines, pour s'arrêter spécialement sur les Phéniciens et leurs associés Sémites, en qui l'écrivain, homonyme de l'ancien sénateur Garat (son filleul apparemment, son petit-neveu peut-être ?), est déterminé à voir comme lui les fondateurs de la nationalité basque; quatre chapitres seraient ensuite consacrés aux justifications de la solution proposée : justifications historiques, justifications géographiques, justifications

linguistiques, et justifications..... indéterminées (il s'agit des Maures, des Goths, et de la danse); après quoi la conclusion. Mais le texte est bien loin de remplir ce cadre; il effleure à peine quelques points, et nulle part il n'entre au cœur de la question, autour de laquelle il promène, au lieu d'une investigation rigoureuse et sagace, une admiration exclusive, si bien que les *justifications* annoncées, où l'on se serait imaginé devoir trouver au moins quelque semblant de *preuves*, se résolvent en une simple apologie ou *défense* (p. 145), à l'encontre des *accusations* (c'est l'expression coup sur coup répétée p. 125 à 135, passim) susceptibles d'amoindrir l'éclat des mérites basques. — Évidemment l'auteur n'était pas suffisamment préparé pour une tâche dont il semble n'avoir pas même mesuré la portée. Son érudition, mieux approvisionnée de noms que de choses, balance entre eux, dans une impartiale inexpérience, les compilateurs les plus obscurs et les maîtres du savoir, distribuant à l'aveuglette le titre de membre de l'Institut (p. 213, 246), prenant pour anonymes (p. 147, 213) ceux dont il a oublié de lire les noms à une autre place qu'au frontispice de leurs œuvres, ne s'étant pas toujours donné le temps de rechercher et encore moins d'étudier certaines données essentielles du problème qu'il prétendait résoudre, ne connaissant trop souvent ses autorités que de seconde ou de troisième main, et les désignant à l'avenant, sous des intitulés fantastiques. Les discussions qui ont si fort occupé les spécialistes les plus autorisés dans le sein de la société d'anthropologie de Paris, pour la détermination des types naturels observés chez les populations de race basque; les éléments linguistiques à considérer dans le rapprochement comparatif des peuples chez lesquels on se hasarde à supposer une affinité possible ou même une paternité directe à l'égard des Basques; et tant d'autres études préalables indispensablement nécessaires pour oser se risquer en ces difficiles questions : ce sont choses dont notre auteur ne paraît pas s'être suffisamment préoccupé. En revanche il croit aux chants cantabres contemporains de César Auguste; il croit à l'antiquité historique de ce *Lelo il Lelo* (p. 132) qui semble un écho de quelque litanie musulmane; il croit à la chanson basque de la défaite du paladin Roland sur la montagne d'Altabiscar (p. 154 à 154), ce pastiche ingénieusement ajusté sur une cantilène enfantine des noms de nombre. Mais quand et comment cette langue basque, si profondément séparée par ses caractères propres de toute parenté soit aryenne soit sémite, et à laquelle on n'a pu encore découvrir d'analogies qu'avec les idiomes agglutinatifs touraniens ou les idiomes polysynthétiques américains; quand et comment cette langue *euskara* aurait-elle été radicalement effacée de la mémoire de ses usagers primitifs (inévitablement Ibériens au moins par l'habitat), pour venir remplacer, dans la bouche des advènes Phéniciens (enfants incontestables de Ham), le parler sémitique par eux antérieurement appris sur les rivages palestins? Le docte ethnologue n'a cure de nous l'expliquer; c'est cependant un détail qui mériterait peut-être un éclaircissement! — Terminons là et concluons. L'auteur du petit livre que nous avons sous les yeux a probablement cru que les *Origines des Basques* étaient une question d'autel et de foyer pour la solution de laquelle les défaillances de savoir pourraient être,

au besoin, suppléées par les chaleureuses inspirations du patriotisme : c'est une illusion, que l'inexorable critique a le rigoureux devoir de lui enlever. Mais le succès qu'il ne saurait légitimement obtenir aujourd'hui dans la carrière ardue où il s'est imprudemment fourvoyé, il l'atteindra aisément sans doute sur la voie plus large de la littérature élégante, qui est naturellement toute ouverte à son *Éloge* des Basques.

---

225. — **Fragmenta historicorum arabicorum.** Tomus primus, continens partem tertiam operis Kitabo'l-oyun wa'l-hadaïk fi akhbari 'l-hakaïk, quem ediderunt M. J. DE GOEJE et P. DE JONG. 1 vol. in-4° de viij et 410 p. Lugduni Batavorum, apud E. J. Brill, 1869. — Prix : 18 fr. 50.

L'histoire des califes s'est enrichie depuis une douzaine d'années de quelques ouvrages importants, parmi lesquels il convient de citer au premier rang l'édition du *Fakhry*, que l'on doit à M. W. Ahlwardt. Il ne faut pas non plus passer sous silence l'abrégé de l'histoire des califes, de Soyouthy, publié à Calcutta par le capitaine W. Nassau Lees. Mais ces écrits, malgré leur intérêt, ne peuvent nous dispenser de recourir à des histoires plus détaillées et composées à une époque moins récente. Il faut donc applaudir à l'idée que deux savants professeurs hollandais, déjà signalés par des travaux fort recommandables, ont eue de réunir dans une même publication deux précieux fragments d'histoire orientale, dont le second est en partie la répétition, en partie la continuation du premier. Le volume que nous avons sous les yeux comprend le premier de ces fragments, qui était déjà connu des orientalistes grâce à trois extraits étendus, édités à Leyde par M. de Goeje et par deux de ses compatriotes. Il est emprunté à un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Leyde, intitulé *Kitabo'loyouni welhadayki fy akhbari 'lhakayki*, c'est-à-dire le *Livre des sources et des vergers, traitant des récits véridiques*. Ce manuscrit, le seul connu en Europe, consiste en un volume, qui ne forme que le troisième tome de l'ouvrage complet, et contient l'histoire des califes depuis Walid Ier, le sixième des Omaiyades, jusqu'à Mo'tassim, le huitième souverain de la dynastie des Abbassides. Il embrasse, par conséquent, une période d'environ cent quarante années lunaires, de l'an 86 à l'an 227 de l'hégire (705-842 J.-C.). Le nom de l'auteur nous est inconnu, et nous ne savons absolument rien à son sujet, si ce n'est qu'il vivait après le XIe siècle. Mais son livre est de la plus grande importance pour les annales du califat. On y trouve un récit, en général circonstancié, des expéditions dirigées par les califes en personne ou entreprises par leur ordre, et des notices nécrologiques, le plus souvent fort succinctes, sur les personnages marquants en tout genre. A la fin de chaque règne l'auteur indique le nombre des enfants du souverain, et fait connaître ceux qui ont laissé quelque souvenir; il passe en revue les ministres, les secrétaires des princes, les cadis ou juges, et termine cette nomenclature par le relevé des principaux rebelles ou sectaires qui se sont soulevés durant la même période. Plusieurs de ces notices offrent un très-grand intérêt. Il en est de même, à plus forte raison, des récits plus détaillés consacrés à certains chefs qui essayèrent de

se soustraire à l'autorité califale, soit par pure ambition, soit par fanatisme religieux, ou pour revendiquer les droits qu'ils croyaient tenir de leur naissance.

Telles sont, par exemple, les pages où sont retracées la révolte de Yézid, fils du célèbre général Mohalleb ibn-Aby Sofrah, et celle de Zeyd, fils d'Aly Zeyn-Al'abidyn et arrière-petit-fils du calife Aly. Ce personnage fut le fondateur de la secte des Zeydites, laquelle existe encore dans le Yémen. Il prit le titre de calife dans la ville de Coufa, à la sollicitation des partisans qu'y comptait sa famille, et malgré la juste défiance qu'aurait dû lui inspirer le sort de son aïeul, Houçayn. Mais il ne tarda pas à succomber dans une bataille que lui livra l'émir de l'Irak au nom du calife Hichâm. Trahi par ses troupes, le malheureux alide résista courageusement, à la tête d'une poignée d'hommes, fut atteint d'une flèche au milieu du front, et ne survécut pas à l'extraction de ce projectile. Les aventures de ce prince et celles de Yézid, fils de Mohalleb, son devancier, sont racontées par le chroniqueur anonyme avec les détails les plus circonstanciés et les plus dramatiques. Il est difficile de ne pas s'intéresser au sort de chefs si braves, si généreux et si supérieurs à la plupart de leurs contemporains et de leurs adversaires, soit par leur courage, soit par leur libéralité et leur grandeur d'âme.

Le présent volume est dû pour les trois quarts environ aux soins de M. de Goeje et pour le reste à ceux de M. de Jong qui, appelé de Leyde à Utrecht, pour y occuper la chaire de langues orientales illustrée jadis par Adrien Reland, n'a pu poursuivre jusqu'à la fin son travail d'éditeur. Dans l'exécution d'une tâche qui présentait de nombreuses difficultés, les deux orientalistes hollandais ont montré un grand zèle et beaucoup de savoir. Ils ont souvent corrigé fort heureusement le texte de leur auteur, soit par conjecture, soit en recourant à d'autres historiens qui ont traité des mêmes matières, tels que Ibn-Khaldoun et Noweïry. Plusieurs des restitutions empruntées par eux à ces deux écrivains, en ce qui concerne la révolte de Zeyd, sont confirmées par un passage de Makrîzy, dans sa *Description de l'Égypte*[1], passage qu'ils ne paraissent pas avoir connu. Nous ajouterons ici quelques observations que nous a suggérées une lecture attentive du texte édité par MM. de Goeje et de Jong.

Page 30, l. 8, au lieu de *galabatho,* que M. D. G. a lu en place de la leçon du ms. (*'allatho*), je préférerais *'alatho,* qui se rapproche plus de celle-ci. Le sens reste, d'ailleurs, à peu près le même (le surmonta). A la page 117, l. 6, en place de *yoçakinanny*, il vaut mieux lire, je crois, *yocakinannaho* (que personne n'habite dans le même lieu que lui). A la page suivante, l. 5, le mot *ben* (fils), qui suit le nom d'Omm-'Abd-al-Mélic, doit évidemment être changé en *bint* (fille). Page 132, l. 11, le verbe *kala* (dit) est une faute de copiste ou d'impression pour *kama* (monta sur le trône). Page 218, l. 12, il est question d'un général qui détourna[2] les eaux situées dans le voisinage du camp de son adver-

1. T. II, p. 437 à 440.
2. Sur ce sens du verbe *ghawwara*, cf. Dozy, glossaire sur Ibn Bédroun, p. 100 et glossaire sur le *Béyan almogrib,* p. 37.

saire et y fit jeter des charognes. Au lieu du verbe *ghawwara*, que porte le ms., les éditeurs ont préféré lire *'awwara*, verbe qui signifie « combler (un puits) » et aussi « gâter, corrompre. » Nous pensons que la leçon du manuscrit aurait dû être conservée, et ce n'est pas le seul cas où l'on pourrait faire la même observation. Par exemple, à la page 298, l. 4, on trouve mentionnées des étoffes dont se revêtait l'imâm Malic, fils d'Anas, fondateur d'une des quatre sectes orthodoxes de l'islamisme. Le nom de ces étoffes, qui se lit *ma'diniya* dans le ms., a été à tort changé en *'adéniya* par les éditeurs [1]. A la ligne 3e de la page 244 il est fait mention d'un chef de la famille d'Aly, Mohammed, fils d'Abd-Allah, qui dans un combat où il finit par être tué, se laissa tomber sur les genoux et se mit à *se défendre*, dans cette posture. Au lieu des mots *yadzobbo 'an nafcihi*, que j'ai traduits par « se défendre », et qui sont évidemment la vraie leçon, ainsi que le prouve la comparaison du passage correspondant d'Ibn-Alathyr [2], les éditeurs ont imprimé *yadobbo biseyfihi*, ce qui ne pourrait signifier autre chose que « ramper avec son épée. » De plus, je suis fort tenté de regarder comme transposés cette troisième ligne et les six premiers mots de la suivante, et à les reporter à la 3e ligne de la page 245, avant *oué thaanaho*. Cette conjecture s'appuie également sur l'autorité d'Ibn-Alathyr. A la page 285, l. 18, au lieu de *féyayiçou*, il faut lire *fétéayyaça*. Page 287, vers le milieu, on rencontre un verbe qui dans le manuscrit est tracé d'une manière assez confuse, et que les éditeurs n'ont pas essayé de restituer. Je serais fort disposé à rétablir ainsi ce passage : *lam achocca annaho* « je ne doutai pas qu'il, etc. » Page 301, l. 16, au lieu du premier *ila* il vaut mieux lire *min*. Le nom de la localité mentionnée page 354, l. 7, est Arradzâneïn et non Arradzaaeïn. C'est le duel d'Arradzân, nom qui désignait deux districts du territoire de Bagdad, que l'on distinguait par les surnoms de supérieur et inférieur [3]. Page 406, l. 9, au lieu de *ouafakaho*, je préférerais lire avec un simple déplacement des points diacritiques de la troisième et de la quatrième lettre, *ouakafaho*. Enfin, je ferai observer (ce que les éditeurs ont négligé d'indiquer) que les cinq derniers mots de la page 181 sont une citation empruntée au *Coran* (ch. VIII, versets 43 et 46).

Le second volume de la publication que nous venons d'annoncer renfermera, outre la préface (car le premier ne donne, sous le titre de *praefatiuncula*, qu'un avertissement de douze lignes), un glossaire, des index, et de plus un important fragment de l'ouvrage historique d'Ibn-Mascowaïh, écrivain mort en l'année 421 de l'hégire (1030 de J.-C.). Ce morceau qui forme, à quelques lacunes près, la sixième partie de l'ouvrage complet, lequel en comptait huit ou neuf [4], conduira

---

1. Cf. Quatremère, *Hist. des sultans mamlouks*, t. II, 1re partie, p. 33 ; *Journal asiatique*, septembre-octobre 1862, p. 383, 384.

2. Ms. arabe de la Bibliothèque impériale, n° 740 bis du suppl., t. IV, folio 133 v°.

3. Cf. nos *Recherches sur le règne de Barkiarok, sultan seldjoukide*, Paris, 1853, in-8°, p. 78, note 1re, ou dans le *Journal asiatique*, t. II, 1853, p. 261, n.

4. Cf. *Catalogus codicum orientalium bibliothecae academiae regiae scientiarum, quem, a clar. Weijersio inchoatum, post hujus mortem absolvit et edidit* Dr P. de Jong, Lugd. Batavorum, E. J. Brill, 1862, in-8°, p. 137 à 139.

les annales du califat jusqu'à 252 (866). Espérons qu'il ne se fera pas trop attendre, et qu'il viendra clore dignement une publication par laquelle les savants éditeurs se sont acquis de nouveaux droits à la reconnaissance des amis de la littérature arabe et de l'histoire orientale.

C. DEFRÉMERY.

---

226. — **Etymologische Forschungen** auf dem Gebiete der indo-germanischen Sprachen, von Professor Dr Aug. Friedr. POTT. Zweite Auflage in vœllig neuer Umarbeitung. Zweiten Theiles, dritte Abtheilung: Wurzeln mit consonantischem Ausgange. Wurzel-Wœrterbuch der indo-germanischen Sprachen. Zweiter Band. Erste Abtheilung. Wurzeln auf *r* Laute und *l*. Detmold, Meyer, 1869. In-8°, xviij-740 p. — Prix : 22 fr. 75.

Ce quatrième volume des Recherches étymologiques de M. Pott comprend les racines terminées par *r* et *l*. Nous avons déjà rendu compte (*Revue critique*, 1868, art. 59) des deux volumes précédents, qui comprennent le commencement du dictionnaire des racines indo-européennes et dont celui-ci est la continuation. Nous n'avons donc pas à revenir ici sur ce que nous avons dit de la méthode de l'auteur. On sait qu'il étend la grammaire comparée bien au delà des limites où elle se renferme d'ordinaire. Il ne rapproche pas seulement les primitifs et les racines des langues indo-européennes. Il met aussi en parallèle les dérivés et même les mots composés. Nous ne lui en faisons pas un reproche. Cette comparaison est curieuse et instructive. Il est certainement intéressant, comme M. P. en fait lui-même la remarque (458-459), de voir les idées les plus éloignées rapprochées de la manière la plus inattendue sous la même racine : c'est ainsi que sous la racine de *βάλλω* viennent se ranger les *emblèmes*, les *problèmes*, toute espèce de *paraboles* (y compris notre mot *parole*), d'*hyperboles*, d'*amphibolies*, de *symboles*, d'armes de jet, et même le *diable*.

Nous nous contenterons de faire ici quelques remarques détachées sur ce qui a attiré notre attention. P. 38, note et p. 263. M. P. ne pense pas que le suffixe du comparatif *tara* vienne de la racine *tr* (transgredi), parce qu'il serait trop violent de dériver le suffixe du superlatif *tama* d'un prétendu *tarama* par une syncope. — P. 112. Il regarde les formes hypothétiques de la langue indo-européenne primitive de Schleicher comme des créations fantastiques, de pures fictions. — P. 164. M. P. a oublié *concretus*, concret, participe de *concernere*. — P. 308. La confusion du *c* et du *t* dans l'écriture n'est ordinaire que depuis la fin du XIIIe siècle. Antérieurement, par exemple au XIIe, les deux lettres se distinguent très-bien. — P. 315. M. P. a oublié de citer à propos de l'allemand *drillen*, le français *drille* qui en vient évidemment. — P. 378. Le terme *expletivae* appliqué aux conjonctions était la traduction du grec παραπληρωματικοί que M. P. a oublié de rappeler p. 379. Voir Apollonius (Bekker, *Anecdota graeca*, 515, 1-12). — P. 397. M. P. trouve dans le glossaire de Bopp beaucoup de rapprochements naïfs. — P. 411. *Tercier*. Lisez : *Tercer*. — P. 421. *Esparer*, *s'éparer* « hinten ausschlagen. » M. Littré explique *esparer* par *frotter les peaux avec du*

jonc, et *s'éparer* par *ruer* de l'italien *sparare*. Je vois dans les mots que rapproche ici M. P. le suédois *spark*, signifiant *coup de pied*. Je doute de l'étymologie donnée par M. Littré à l'italien *sparare* (ruer) : *s* préfixe signifiant dérangement et *parare*. — P. 458. Dans Martianus Capella (4, p. 105) « omne quicquid » dicimus aut subjectum est aut de subjecto aut in subjecto est, » le mot *subjectum* ne répond pas exactement à notre mot *sujet* dans le sens de « matière d'un » discours, d'un traité. » Il est la traduction du grec ὑποκείμενον et signifie *sujet* de la proposition. Il est employé comme il l'est dans Aristote, *Categor.* 2 a 34, passage d'où celui de Martianus Capella est comme traduit.

La préface de ce volume est une défense de la grammaire comparée contre les philologues à l'occasion de la déclaration de deux professeurs de l'Université de Berlin, germanistes, qui ont jugé qu'il était *inutile et même dangereux* (unnœthig, ja schædlich) de donner un successeur à Bopp. Il est certain que le philologue et le linguiste considèrent le langage à deux points de vue très-différents. Le philologue étudie une langue en vue de l'interprétation et de la critique des textes, le linguiste en vue de reconnaître les lois et les causes des faits. Le but du philologue est pratique, celui du linguiste est théorique et scientifique; car l'objet de la science ce sont les lois et les causes. Or les faits qu'offre le langage ayant toujours leur raison dans un état antérieur à celui où on les observe, le linguiste ne peut étudier une langue en particulier sans la suivre dans le cours de ses transformations, sans remonter à son origine, et si cette langue fait partie d'une famille, sans la comparer aux autres langues de la même famille où les traces de l'état primitif d'où dérive le reste peuvent être mieux conservées. Le linguiste doit donc procéder historiquement et par comparaison. Le philologue n'a pas besoin de connaître les raisons des faits de langage. Il suffit qu'il soit familier avec l'emploi que les auteurs qu'il étudie ont fait de la langue où ils ont écrit. Comme les effets nous sont plus accessibles que les causes, le philologue marche sur un terrain plus solide que le linguiste. Il peut être porté à trouver que le linguiste est bien aventureux, et d'autre part le linguiste est tenté de trouver que le philologue a l'esprit étroit. Au fond les deux manières de considérer et d'étudier le langage sont également légitimes. En fait de connaissance et d'étude rien n'est à dédaigner. La grammaire comparée est séduisante par l'étendue et la grandeur des perspectives; mais elle demande beaucoup de circonspection ; celui qui la cultive doit se résoudre à beaucoup ignorer; et à cet égard rien n'est plus salutaire que l'exemple donné par M. Pott dans ses recherches étymologiques : nul n'avoue plus fréquemment et plus franchement qu'il ne sait pas.

Charles THUROT.

---

227. — **Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye royale de Saint-André-le-Haut de Vienne,** par Claude CHARVET, archidiacre de La Tour, publiés pour la première fois sur le manuscrit de l'auteur, avec notice, notes, pièces justificatives, figures, blasons, etc., par M. P. ALLUT. Lyon, N. Scheuring, 1868. Petit in-8°, xlix-221 p. — Prix : 15 fr.

Fastes de la ville de Vienne, manuscrit inédit de Claude CHARVET, publié avec des notes et une notice sur l'auteur, par E.-J. SAVIGNÉ. Vienne, Savigné, 1869. In-8°, xxiv-257 p. — Prix : 5 fr.

Supplément à l'Histoire de l'église de Vienne, par C. CHARVET, corrections et additions (2e édition). Vienne, Savigné, 1868. In-4°, 31 p. — Prix : 3 fr.

Le meilleur historien de l'église de Vienne vient d'être, à peu de mois d'intervalle, l'objet de trois publications, assez intéressantes quoique posthumes et très-soignées dans l'exécution, bien faites de tout point pour le venger de l'indifférence tant de ses contemporains que de notre époque. Cette justice tardive lui était due et nous nous y associons d'autant plus volontiers qu'on chercherait vainement son nom dans la *Nouvelle biographie générale* de Didot; l'auteur même de la *Biographie du Dauphiné* a répété à son endroit plus d'une inexactitude (I, 224-5).

Nous allons résumer les renseignements dus aux investigations de MM. Allut et Savigné. Claude Charvet naquit à Saint-Savin (Isère) et fut baptisé le 14 mars 1715; incorporé à l'église primatiale de Vienne, il fut ordonné sous-diacre en 1734 et figure en 1739 comme prêtre, en 1745 comme syndic, en 1749 comme chanoine archidiacre; nommé curé de Saint-André-le-Bas de Vienne, il prit possession le 30 mars 1756 et fut remplacé par son frère Pierre le 15 avril 1760, qu'il devint archidiacre du titre de La Tour et official métropolitain du diocèse. Il se retira près du monastère de Saint-André-le-Haut, fit son testament le 30 novembre 1771 et mourut le 15 janvier 1772 : son acte de décès (du 17) le qualifie archidiacre de Saint-Maurice, curé de ladite église, official métropolitain et prévôt du collége de Saint-Maurice.

La position de Charvet dans la hiérarchie ecclésiastique à Vienne lui donna toute facilité pour compulser à loisir les archives de cette église alors intactes. Les travaux historiques qui sont le fruit de ses longues recherches, témoignent d'un goût prononcé pour les antiquités de sa ville natale et d'assez de critique dans l'examen des sources. Ce sont :

A. *Histoire de la sainte église de Vienne* (Lyon, Cizeron, 1761, in-4° de xvj et 816 p., 1 plan. et 6 grav.), à laquelle il faut joindre le *Supplément* (1769, 31 p.) qui vient d'être, cent ans après, supérieurement réimprimé en fac-simile par M. Savigné. Dans cette histoire Charvet a laissé bien loin derrière lui ceux qui s'étaient antérieurement exercés sur le même sujet[1] et il n'est pas sûr qu'il ait été dépassé en mérite par ceux qui l'ont suivi[2]. Bien qu'il n'ait pas publié beaucoup de documents inédits (voir cependant ses *Preuves*, p. 630-798), il en a mis un très-grand nombre à profit : à bien peu d'exceptions près[3], ses extraits repro-

1. Joan. a Bosco, *Antiquae, sanctae ac senatoriae Viennae Allobrogum Gallicorum sacrae et prophanae antiquitates*, etc. (Lyon, 1605); Jean Le Lièvre, *Histoire de la sainctetè et antiquité de la cité de Vienne en la Gaule celtique* (Vienne, 1623); Drouet de Maupertuy, *Histoire de la sainte église de Vienne* (Lyon, 1708).

2. F.-Z. Collombet, *Histoire de la sainte église de Vienne*, etc. (Lyon, 1847); B. Hauréau, *Gallia Christiana*, t. XVI (Paris, 1865).

3. P. ex. p. 771, où dans une inscription de 1225 au lieu de *terre Willelmi* il a lu

duisent fidèlement les originaux, comme nous l'avons toujours constaté. Mentionnons pour mémoire la discussion bibliographique, aujourd'hui close, élevée au sujet des prétendus droits de Cl. Et. Bourdot de Richebourg à la paternité de cet ouvrage : tout au plus peut-on attribuer à ce littérateur le mérite d'avoir retouché le style lourd et parfois vicieux de Charvet (v. Allut, p. vij ss.; Savigné, p. xiij s.).

B. *Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye royale de Saint-André-le-Haut de Vienne*. Le ms. autographe de cet ouvrage, dont M. Allut a donné une édition princeps sur laquelle nous reviendrons plus loin, forme un volume grand in-fol. de 76 p., papier très-fort, reliure en basane verte, et appartient à M. le marquis Auberjon de Murinais, héritier indirect du marquis Rigaud de Serezin, à qui Pierre Charvet légua les mss. de son frère.

C. *Constitution ancienne et moderne, discipline, rites, coutumes de l'église de Vienne*, avec des remarques. Ms. autographe, inédit, énorme in-fol. de 757 p., mêmes papier, reliure et possesseur que le précédent; à la fin signature de Charvet et date de 1765. Ce recueil de formules liturgiques et de documents relatifs à l'église de Vienne, à ses cérémonies, ses usages et sa discipline, peut être considéré comme le travail préparatoire à l'histoire ci-dessus; le compilateur y a joint de nombreuses figures dessinées à la main. M. Allut a publié la table de cet ouvrage (p. 3-9).

D. *Fastes de la ville de Vienne*. Ms. autographe, grand in-4° de 234 p., avec dessins et figures, qui tomba dans la biblioth. Guiffet (n° 214 du *Catal.*) et fut vendu à Lyon, en 1839, 283 fr. à M. Girard, libraire de Vienne; remis par celui-ci à la bibliothèque publique de sa ville, il eut à souffrir de l'incendie qui consuma le *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, le 5 janvier 1854, mais il a été habilement remonté et la publication qu'en a faite M. Savigné est à peu près complète. D'après la *Revue du Dauphiné* (VI, 371) il existerait un autre exempl. des *Fastes* dans la biblioth. de M. le marquis de Rigaud : Colomb de Batines aura pris pour une copie complète diverses feuilles volantes qui se rattachent à cet ouvrage. Ajoutons que M. Mermet attribue (*Hist. de Vien.*, III, 429) à Charvet des *Annales de la ville de Vienne*, qui ne doivent pas différer des *Fastes*.

E. *Libellum rapsodicum latino-gallicum*, petit cahier ms. renfermant un recueil des pensées les plus saillantes que Charvet a extraites des auteurs anciens et modernes, et aussi des siennes propres (Allut, p. xxxj).

F. *Lettres*. Le zèle historique et la réputation de savoir de Charvet l'avaient mis en rapports avec divers érudits, tels que Séguier (de Nîmes), le comte de Caylus, de Portes d'Amblérieu, l'abbé d'Artigny, l'abbé Deville, etc. M. Allut publie trois lettres de lui très-intéressantes (p. 14, 17, 21) : il serait à désirer que le nombre s'en accrût.

Les derniers biographes de Charvet lui ont en outre attribué un ms. donné

---

trewilli, en notant que ce mot signifie pressoir (vulgairement truet); recueillie par Carpentier dans son *Glossarium novum* (1766), cette note a été reproduite sans plus ample vérification dans le Du Cange de Didot (VI, 660), où elle n'a plus que faire.

par M. P.-É. Giraud à la biblioth. de Grenoble et intitulé : *Plusieurs preuves sacrées et titrées, historiques et chronologiques, pour montrer l'imposition du nom de Saint-Donat à l'ancien bourg-église-château de Jovincieux*, etc. (in-4° de 238 ff.) : ce travail est l'œuvre de Claude *Chalvet*, chanoine et capiscol du prieuré de Saint-Donat vers la fin du XVIIe siècle.

L'élégant volume de M. Allut se compose d'une Notice biographique sur Cl. Charvet (p. v-xlix), suivie de pièces justificatives (p. 1-25), des Mémoires historiques sur l'abbaye de Saint-André-le-Haut (p. 27-171), accompagnés d'un *Cérémonial des dames de Saint-André pour la vêture et la profession* (p. 173-195) et de nouvelles pièces justificatives (p. 197-218).

Dans son avant-propos, comme dans les notes dont il a enrichi le texte de son auteur, M. A. a réuni d'intéressants détails. Sa notice est loin cependant d'offrir autant de renseignements positifs et inédits que celle mise par M. Savigné en tête de son édition des *Fastes*; on y désirerait aussi un peu plus d'ordre. Le ms. de Charvet a été fidèlement reproduit par l'éditeur, « sauf un très-petit nombre » de corrections qui..... n'infirment et n'altèrent jamais en rien ni les faits ni la » pensée de l'auteur. » Les notes qu'il a ajoutées à celles de Charvet sont en grande partie généalogiques et ne font guère connaître de faits nouveaux. Bien que le travail du continuateur du *Gallia Christiana* sur Saint-André-le-Haut soit bien pauvre [1], il est à regretter que M. A. n'ait pas eu occasion de compulser le 1er fasc. du tome XVI, paru depuis 1865, ne fût-ce que pour être mis sur la trace des chartes de cette abbaye recueillies par Baluze [2]. Les archives de l'évêché de Grenoble conservent les originaux de plusieurs actes que Charvet n'a pas tous cités et dont il n'a publié aucun [3]. Le plus intéressant de ceux qui restent inédits est un bref du pape Innocent (IV) adressé aux fidèles des diocèses de Lyon, Vienne et Valence pour les engager à contribuer à la reconstruction du monastère (Brescia, 22 sept. de sa 9e an.). Les documents recueillis par Charvet et reproduits par M. A. sont au nombre de neuf :

1° Épitaphe de saint Léonien, abbé de Saint-Pierre [4]; 2° charte de fondation par le duc Ansemond (542) [5]; 3° diplôme du roi Rodolphe III (25 août 1031) [6]; 4° élection de l'abbesse Aldegarde (1084) [7]; 5° donation du comte Ponce (2 déc. 1084); 6° élection d'Allindrade (1091); 7° concession de l'évêque de Viviers (1154) [8]; 8° bulle d'Alexandre III (4 mars 1173) [9]; 9° réglement pour le vestiaire

1. Il ne fait qu'imparfaitement connaître *onze* abbesses, tandis que Charvet donnait, cent ans auparavant, des notices sur *vingt-huit*, sans compter les deux ajoutées par l'éditeur pour compléter la liste jusqu'à la Révolution.
2. Biblioth. impér., mss. dits des *Armoires*, t. LXXV.
3. Les plus anciens viennent de paraître dans le *Cartul. de St.-André-le-Bas*, p. 276 et 308.
4. V. *Notice histor. et critique sur le tombeau et l'épitaphe de S. L.* par Alfred de Terrebasse (Vienne, 1858).
5. Plusieurs fois publiée (cf. Bréquigny, *Diplomata*, I, 107); un excellent texte s'en trouve dans la *Diplomatique* ms. *de Bourgogne* de P. de Rivaz (t. I, n° 1).
6. D. Bouquet, *Recueil*, t. XI, p. 553.
7. *Gallia Christ.* nova, t. XVI, instr. c. 25.
8. Columbi, *Opuscula*, p. 211.
9. *Gallia Christ.* nova, t. XVI, instr. c. 37.

(1266). Trois seulement étaient inédits : le n° 6 est précieux, car il mentionne plusieurs dignitaires ecclésiastiques et seul il révèle l'existence de Ponce abbé de Saint-André-le-Bas.

La publication de M. A. est un véritable service pour l'histoire du Dauphiné et le travail de Charvet en était incontestablement digne. Mentionnons parmi les dessins qui l'accompagnent, outre l'écu blasonné de chaque abbesse, un groupe de jongleurs (p. xvj), le sceau de Julienne de Savoie (p. xlv) et des reines Mathilde et Ermengarde (p. xlviij) [1].

Nous avons déjà dit un mot de la Notice sur Charvet dont M. Savigné a fait précéder son édition des *Fastes de la ville de Vienne*, ouvrage dont il est nécessaire d'indiquer les parties principales : Avant-propos sur les Allobroges et les Bourguignons; cinq articles étudiant Vienne, *a*. sous les Allobroges, *b*. sous les Romains, *c*. sous les rois des Bourguignons, des Francs, de Bourgogne, d'Arles ou de Provence, *d*. sous les archevêques, comtes de la ville, et sous les dauphins des maisons d'Albon, de Bourgogne et de La Tour-du-Pin, *e*. sous les rois et les dauphins de la maison de France; conciles de Vienne, *Vienna subterranea* (éloge en vers par Chorier), inscriptions antiques découvertes depuis Chorier ou corrigées, épitaphes du prieuré de l'Isle; remarques sur une tête coiffée en cheveux, les ruines d'un bain antique, une urne de verre, les aqueducs et les égouts romains dans Vienne, les anciens monuments de Vienne, les figlines ou poteries, les tuileries; extrait d'un registre des délibérations communes de l'église de Vienne (1561-73); observations météréologiques (1765-70); noms anciens de rues et lieux aux environs de Vienne; notices des hommes célèbres dans les lettres nés à Vienne (Sapaudus, Bourrel, Serclier, Le Lièvre, Mestral, Boissat, Chorier, de Nantes, d'Artigny); extrait des Mémoires de Mathieu Thomassin. Le décousu qu'on observe dans ces divisions montre bien que ce travail n'était pas prêt pour l'impression. Charvet s'y révèle avec une vraie passion pour l'antique, consacrant ses soins et sa bourse à la conservation des monuments que de

---

1. Relevons quelques erreurs de détail : p. vj, Saint-Donat n'est pas un bourg de l'*Isère*, mais de la *Drôme*; p. xl, l. 3, Lavalloir = la Valloire; p. 51, la date du 31 mai 1076 adaptée à une charte donnée à Vienne au mois de mai, férie 7, lune 23, Léger archevêque, est impossible, ce prélat étant mort en 1070 (Giraud, *Essai*, I, 2ᵉ p., 74) : ces notes chronologiques concordent avec le 31 mai 1057, date qu'il faut restituer partout à l'abbesse Raimode; p. 54, n. 2, rapprocher ce comte Ponce du *Poncius vice comes* de la ch. 120 du *Cartul. de Saint-Barnard*; p. 59, n. 1, Charvet ne dit pas que cet acte soit de 1088 (p. 309), bien qu'il le mentionne sous cette date : le texte conservé par Baluze (l. c., f° 351 v°) et reproduit dans le *Cartul. de St.-André-le-Bas* (p. 276) est sans notes chronologiques; p. 61, après *Elisabeth* lire 1154 et non 1174; p. 64, n. 1, Mahaut (ou Mathilde) d'Albon était fille de Guigues III et non de Guigues V, Agnès était la nièce et non la sœur de Julienne de Savoie (*Rég. gen.*); p. 71, n. 1, Humbert, baron de La Tour-du-Pin, épousa Anne, fille de Guigues VII et de Béatrix de Savoie; p. 83, n. 1, il est établi depuis 1865 que l'archevêque de Vienne Jean était *de Bernin* (Isère) et doit perdre la qualification *de Bournin* (*Bull. de l'Acad. delph.*, 3ᵉ s., I, 339; *Nécrol. de St.-Robert de Cornillon*, au 18 avril); p. 84, n. 1, l. 7, Théodure = Thodure; p. 86, n. 3, l'archevêque de Vienne Guillaume II était *de Livron* (*Cartul. de Léoncel*, p. 258); p. 99, n. 1, Bertrand de La Chapelle fut élu archevêque de Vienne en 1327, le lendemain de la mort de son prédécesseur; p. 149, la note de Charvet est inexacte, le *Cartulaire de St.-André-le-Bas* et son appendice mentionnent deux prieures (p. 276 et 145).

nouvelles fouilles mettaient au jour. Ceux qu'il avait momentanément sauvés de la destruction n'existant plus tous, la description qu'il en a consignée dans ses *Fastes* pourra être utile. Sans être d'une grande importance, la publication de M. S. est intéressante et nous l'en remercions.

U. C.

---

228. — CHRISTIAN DONALITIUS. **Littauische Dichtungen** nach kœnigsberger Handschriften mit metrischer Uebersetzung, kritischen Anmerkungen, und genauem Glossar, herausgegeben von F. NESSELMANN, 1 vol. in-8° de xiv-368 p. Kœnigsberg, Hubner et Matz. — Prix : 8 fr.

On sait l'importance de la langue lithuanienne au point de vue philologique et les services que Schleicher a rendus par sa grammaire et sa Chrestomathie de cette langue. Outre cette Chrestomathie Schleicher avait en 1865 publié un volume spécial : *Christian Donaleitis litauische Dichtungen, erste volstændige Ausgabe mit Glossar*. Saint-Pétersbourg, 1865. D'après M. N. ce volume est à divers égards très-défectueux. Schleicher évidemment en le publiant songeait plus aux philologues qu'aux littérateurs : « seule la forme grammaticale des mots avait de » l'intérêt pour lui, mais non pas l'idée représentée par les mots. Un texte n'était » pour lui qu'une série de vocables qui attendaient de lui leur forme et leur » accentuation : la question de savoir s'il avait devant les yeux un texte ori- » ginal et authentique était pour lui une question secondaire. » Il a surtout pris pour base, à côté des deux manuscrits de Kœnigsberg, le texte de l'édition de Rhésa [1], édition très-fautive à laquelle il a eu le tort d'accorder plus de confiance qu'aux manuscrits eux-mêmes. En outre, dans bien des endroits, il a modifié le texte de sa propre autorité. Quelques erreurs de Rhésa ont passé encore dans son livre; ainsi il regarde comme formant un poème de l'*année* (*métas*) [2] quatre idylles sur les quatre saisons qui dans l'esprit du poète n'avaient aucune connexion. Le glossaire qui accompagne son volume est incomplet. M. N. a constaté qu'il y manque 175 mots, mais qu'en revanche on y trouve 270 mots qui ne sont pas dans le texte. M. N. fait un reproche analogue au lexique du *Litauisches Lesebuch* qui fait suite à la Grammaire lithuanienne de Schleicher.

Ainsi fautes de texte, omissions dans le vocabulaire, voilà les deux reproches principaux que M. N. adresse à Schleicher. Il lui reproche en outre d'avoir par une accentuation vicieuse détruit la métrique des vers. Schleicher malheureusement n'est plus là pour se défendre. Nous n'avons pas sous les yeux en ce moment son volume publié par l'Académie de Pétersbourg et d'un prix fort élevé. Un extrait en a été reproduit dans l'*Indo-germanische Chrestomathie* (p. 300-303).

M. N. rend également à l'auteur son nom de *Donalitius* que Rhésa et Schleicher avaient altéré en Donaleitis. Ces différentes rectifications ont leur intérêt. M. N.

---

1. Das Jahr in vier Gesængen, ein lændliches Epos aus dem Littauischen des Christian Donaleitis genannt Donalitius in gleichem Vesmaass ins Deutsche übertragen von Dr L. J. Rhesa, Kœnigsberg, 1818.

2. *Métas*, racine *met*, cf. latin *meta, metiri* : l'année est la mesure du temps.

a un culte pour son poète dont nous ne pouvons que le féliciter. Il y a dans ces petits poèmes de la grâce et de la naïveté et d'intéressants détails sur la vie du paysan lithuanien. Mais parfois l'auteur est diffus et lourd, et même souvent grossier : il y a des passages qu'on ne pourrait guère traduire qu'en latin. Néanmoins nous accueillons avec plaisir une édition plus portative et moins coûteuse que celle de Schleicher. Nous remercions également M. Nesselmann de la traduction qu'il a ajoutée au texte, seulement nous regrettons qu'au lieu de l'écrire en vers il ne se soit pas résigné à un humble mot à mot. Le lexique qui termine le volume est fort intéressant, mais il pourrait l'être plus encore. Il y a, ce me semble, une étude très-curieuse à faire sur le vocabulaire lithuanien : c'est d'y distinguer les mots slaves d'origine (*urslawische wœrter* pour employer la technologie allemande) de ceux que les relations historiques ont pu faire passer dans le lithuanien : par ex. le lithuanien *ponas*, seigneur, est le polonais *pan* (tchèque id.); le mot n'existe pas dans les autres langues slaves : a-t-il passé du polonais au lithuanien ou *vice versa?* Une connaissance approfondie du polonais et des langues slaves en général serait nécessaire pour tenter ce travail : nous le recommandons vivement soit à M. Nesselmann, soit au futur lexicographe de la langue lithuanienne.

LOUIS LEGER.

---

229. — **Essai sur l'histoire de la philosophie en Italie au XIXe siècle,** par Louis FERRI, ancien élève de l'école normale supérieure de Paris, professeur d'histoire de la philosophie à l'institut supérieur de Florence. Paris, Durand et Didier, 1869. 2 vol. in-8°, 496 et 379 p.

Cet essai sur l'histoire de la philosophie en Italie au XIXe siècle, publié par M. Ferri, est le développement d'un rapport qui avait été d'abord rédigé en vue d'une collection semblable à celle de nos rapports sur l'exposition universelle de 1867. Cette idée (suivant nous peu heureuse) avait été aussi adoptée en Italie mais ne fut pas mise à exécution.

Le mouvement philosophique de l'Italie au XIXe siècle est parallèle à celui qui s'est accompli en France, dont il est d'ailleurs indépendant. La philosophie de Condillac prédominait généralement en Italie à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Les représentants les plus considérables de cette école furent Gioia (1767-1829) et Romagnosi (1761-1835). Puis une réaction idéaliste accomplie sous l'influence de la philosophie de Kant prévalut, représentée par Galluppi (1770-1846), l'abbé Rosmini (1797-1855), l'abbé Gioberti (1801-1852), le comte Mamiani (né en 1800?). Enfin M. F. constate (II, 288) que l'Italie « semble aujourd'hui rassasiée de systèmes et de déductions *a priori* » et qu'elle attend le progrès de la philosophie de l'action « des sciences qui se » rattachent par leurs objets aux origines et aux lois de l'humanité (les sciences » historiques?). »

M. F. entre dans les plus grands détails sur la vie et les opinions de Rosmini, Gioberti, Mamiani, qu'il considère comme les représentants les plus importants de la philosophie dans l'Italie contemporaine. Les faits sont bien choisis et propres

à caractériser le mouvement que l'auteur a voulu décrire et qui est intéressant à connaître. Il est curieux, par exemple, de voir Gioberti chercher et trouver dans la philosophie un moyen de contribuer (et puissamment) à l'affranchissement de l'Italie. M. F. cite une lettre de 1831 où Gioberti dit (I, 356) : « Les Italiens » n'entreprendront jamais rien de sérieux, s'ils ne s'habituent d'abord à penser; » et je ne crois pas être dupe de l'amour que je porte à une science que j'ai » cultivée d'une manière spéciale, si je dis que les interminables malheurs de » l'Italie dépendent principalement du peu d'usage qu'elle fait de la pensée, » c'est-à-dire de son peu de philosophie. En Angleterre, en France, dans les » parties civilisées de l'Allemagne, l'exercice indépendant et universel de la » raison a précédé la civilisation et l'a produite; là où l'une a fait défaut, » l'autre n'a pas paru non plus..... Quoique l'Italie n'ait jamais manqué d'esprits » qui ont profondément philosophé, la passion de la philosophie n'y a jamais » été assez intense, continue et générale pour déterminer une révolution et un » perfectionnement dans son état politique et social. Ceux qui sont jeunes et » vigoureux d'esprit et de corps doivent prendre courage, ne pas désespérer de » pouvoir faire ce qui ne s'est pas fait et remédier enfin aux défauts de nos » ancêtres. » C'est là un exemple remarquable de l'influence de spéculations philosophiques sur les affaires publiques à rapprocher du stoïcisme dans l'antiquité, de la philosophie du XVIIIe siècle en France, et de celle de Fichte dans l'Allemagne de 1813. Ce qui est caractéristique c'est que deux des plus éminents et des plus influents représentants de la philosophie italienne de notre temps ont été deux ecclésiastiques qui ont profondément agi sur le clergé et qui ont voulu réformer l'Église dans le sens libéral en augmentant son pouvoir. Tous deux se sont trouvés en hostilité avec les jésuites et sont morts dans la disgrâce de la cour de Rome. Les imaginations sont tellement vives en ce pays qu'on a cru et que M. F. semble lui-même croire (I, 109) que les jésuites ont essayé d'empoisonner Rosmini le jour des Cendres de l'année 1852.

Les appréciations de M. F. sont généralement équitables. Il ne rend pas cependant toujours justice à la philosophie de Condillac. Il oublie que cette philosophie ou plutôt que la philosophie de Locke est moins éloignée de la vérité que beaucoup de spéculations ambitieuses et chimériques. Il est surtout injuste envers le sensualisme quand il l'accuse de corrompre la morale. On ne peut tirer d'un système de métaphysique ou de psychologie que la morale qu'on y a mise. Les principes de la morale sont propres à la morale et ne peuvent être déduits d'autres idées. Les stoïciens, dont la métaphysique était toute matérialiste, qui soutenaient (ce qu'un matérialiste oserait à peine dire aujourd'hui) que les vertus sont des gaz, les stoïciens enseignaient une morale des plus sévères. Les théologiens qui ont le plus exagéré le dogme de la prédestination et de la grâce si peu favorable à la morale sont d'ordinaire les plus rigoristes. Il faudrait renoncer à cette argumentation usée qui consiste à réfuter une philosophie par de prétendues conséquences morales qu'on ne peut jamais y rattacher légitimement. Le patriotisme n'est pas non plus sans quelque influence sur les jugements de l'auteur. Ainsi il éprouve quelque honte à avouer les préjugés nobiliaires et cléricaux de Rosmini,

et il glisse rapidement sur ce point. Mais, au contraire, plus des opinions sont paradoxales et même révoltantes, plus il est intéressant de connaître les arguments par lesquels elles sont soutenues; et nous aurions été très-curieux de connaître le détail des raisons par lesquelles Rosmini défend l'emploi de la force pour maintenir l'autorité de l'Église et l'institution du servage (I, 275 et suiv.). Au reste la modération et la sincérité de M. Ferri éclatent partout dans son livre, où il nous semble avoir réussi à donner une idée précise de ce qu'il a voulu faire connaître et même à y intéresser.

Y.

---

230. — **Causeries guernesiaises,** par Paul STAPFER. Édition accompagnée de dix lettres en anglais sur des sujets littéraires. Guernesey, Le Lièvre; Paris, Saint-Jorre, 1869. In-8°, xxij-414 p. — Prix : 6 fr. 50.

Ce livre est de plusieurs façons en dehors de notre cadre habituel. Il comprend plusieurs leçons faites par l'auteur à Guernesey à de jeunes filles anglaises, et il a gardé de cette primitive destination non-seulement le caractère général d'un cours de cette nature, mais une empreinte toute locale et même en maint endroit personnelle et presque intime qui en fait, à vrai dire, un livre *privately printed* plutôt qu'un ouvrage destiné au grand public. Nous en dirons cependant quelques mots, parce qu'il offre bien des choses intéressantes pour tout le monde, et qu'il sort complétement du moule ordinaire de cette sorte d'ouvrages. Nous n'avons pas affaire ici à ces recueils de banalités, puisées dans des ouvrages de seconde main et passées au crible des plus insipides convenances, qu'on est habitué à rencontrer sous ce titre : *Cours de littérature à l'usage des jeunes filles;* chose étrange et rare, l'auteur de ces leçons travaille de première main, et quand il parle de Gœthe, de Châteaubriand ou de Byron, c'est après les avoir lus. Ce qui vaut mieux encore, il les aime, il les étudie avec cette intelligence qui, appliquée aux œuvres de l'art, n'est jamais complète que si elle est sympathique. M. Stapfer, dont nous avons déjà eu occasion de dire ici quelques mots (*Rev. crit.*, 1866, t. I, art. 53), a pour la littérature une passion qui en bien des points, s'il nous est permis de le lui dire, sent encore un peu le jeune homme et parfois (semblerait-il) l'homme habitué à réagir contre un milieu peu favorable à ses idées. De là dans ses ouvrages, çà et là, une légère nuance provinciale, une certaine insistance quelquefois inutile, une ardeur dont on peut sourire à défendre des vérités trop incontestables. Mais ces quelques défauts, — destinés à disparaître bien promptement si l'auteur y fait attention, — sont largement compensés par les qualités de chaleur, de conviction, de finesse et de compréhension qui éclatent dans toutes ces pages. On ne rencontre pas souvent à notre époque cet amour vif et délicat des choses de l'esprit, cette sensibilité à la beauté purement littéraire, cette étude attentive et heureuse des plus petites particularités d'un genre ou d'une œuvre. Le grand esprit que la France vient de perdre se plaignait souvent de cette diminution du goût, dans ce qu'il a de charmant et d'élevé, et regrettait parfois jusqu'aux minuties de cette ancienne critique littéraire qui avait en effet du bon, et que M. St., par exemple, rappelle plus d'une

fois, tout en la combattant. Ainsi comprise, ainsi pratiquée, la critique littéraire pure n'a rien que de bon et d'utile; elle a sa place marquée dans l'activité intellectuelle d'un pays; elle sert puissamment et répand dans des couches diverses la haute culture de l'esprit. Elle a droit d'exister à côté de la science; elle ne lui est ni hostile ni odieuse. Ce que nous avons toujours combattu, ce que nous combattrons toujours dans cette *Revue*, c'est la critique littéraire qui dédaigne la science là où elle ne saurait se passer de son concours, qui se figure avoir fait une belle chose quand elle a répété sous une forme un peu variée des lieux communs déjà cent fois servis, qui a une orthodoxie, des saints et des réprouvés, et qui, incapable de rien découvrir et d'utiliser les découvertes des autres, méprise les faits sans avoir d'idées. M. Stapfer au rebours : il ne méprise pas l'érudition, et s'il s'excuse avec esprit (p. 14) de n'en point faire, il reconnaît en même temps que tout ce travail minutieux, qu'il avoue n'être point de son goût, est indispensable à qui veut écrire sérieusement sur n'importe quel sujet; et je suis sûr que lui-même, dans l'ouvrage important qu'il nous annonce, ne s'y est aucunement soustrait. Mais à côté de l'érudition, il faudrait être bien borné pour ne pas admettre ces commentaires explicatifs, ingénieux et utiles, où un homme de goût et d'esprit se place entre le lecteur et l'auteur et les rapproche habilement l'un de l'autre, en indiquant au premier les points de vue justes et les traits originaux, importants et caractéristiques.—Le sujet que M. St. avait choisi pour ses leçons de Guernesey n'a déjà rien de banal : il s'est proposé d'étudier chez quelques grands poètes de nos jours *leurs opinions littéraires*. Il y aurait en effet un joli chapitre d'histoire littéraire à écrire sur ce thème; M. St. n'en a donné que quelques fragments : s'adressant à un public tout à fait neuf, il était obligé de s'arrêter à plus d'un détail qui ne rentrait pas dans son plan, et d'ailleurs il ne se refusait aucunement les digressions les plus variées; enfin le cours a été assez rapidement interrompu. Il n'y a que Châteaubriand et Byron dont M. St. ait parlé un peu longuement, et encore sur l'un et l'autre il n'y a guère que des indications. M. St. a mis en lumière cette étrange contradiction de Byron, qui, différent en cela de la plupart des grands poètes, au lieu de regarder comme les premiers les génies auxquels il ressemblait le plus, n'avait d'admiration que pour les classiques les plus purs, et mettait Pope fort au-dessus de tous les poètes anglais.

Le livre de M. St. est une des meilleures lectures qu'on puisse recommander à une jeune fille intelligente et développée. Il est plein de vues heureuses et aussi de faits intéressants. Mais l'auteur peut faire des choses plus importantes, et nous attendons avec la certitude d'y trouver de l'agrément et de l'instruction le livre qu'il annonce comme devant prochainement paraître sous ce titre attrayant : *Laurence Sterne, sa personne et ses ouvrages*.

G. P.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Agaval (L') de Kapila. Poème tamoul sur les castes du sud de l'Inde, traduit pour la première fois en français par Julien Vinson. (Études orientales. Ethnographie dravidienne.) In-8°, 16 p. Nancy (imp. Sordoillet et fils).

André (M.). Antiquités rares de la Normandie. Notice sur une cassette d'ivoire de la cathédrale de Bayeux. In-8°. 11 p. Rennes (imp. Catel et C°).

Barni (J.). Napoléon Ier et son historien M. Thiers. In-18 jésus, xvj-371 p. Paris (lib. Germer-Baillière). 3 fr. 50

Briffaut (abbé). Histoire de la seigneurie et de la ville de Champlitte (Haute-Saône). In-8°, vij-205 p., plan et 1 grav. Langres (lib. Dallet).

Callandreau (M.-L.). Essai sur Zeus, ou le Jupiter olympien de Phidias. In-8°, vij-228 p. et 10 pl. Angoulême (lib. Goumard).

Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne, ordre de Saint-Benoît; suivi d'un appendice, de chartes inédites sur le diocèse de Vienne (IXe-XIIe siècles); publié par l'abbé C.-U.-J. Chevalier. In-8°, lj-416 p. Vienne (imp. Savigné).

Délivré (J.-M.). Monuments mégalithiques. Tumulus, dolmens, menhirs et cromlechs. In-8°, 43 p. Rennes (imp. Oberthur et fils).

Egger (E.). L'Hellénisme en France, leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française. 2 vol. In-8°, 994 p. Paris (Didier et C°).

Frugère (F.-P.). Apostolicité de l'église du Velay, dissertation sur la date de l'évangélisation du Velay, précédée d'une introduction sur les origines du christianisme dans les Gaules en général, et suivie d'un appendice, de notes et documents. In-8°, iv-244 p. Le Puy (imp. Marchessou).

Histoire littéraire de la France, par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition publiée sous la direction de P. Paris. T. 12. In-4°, xviij-735 p. Paris (lib. Palmé).

Houday (J.). Histoire de la céramique lilloise, précédée de documents inédits constatant la fabrication de carreaux peints et émaillés en Flandre et en Artois au XIVe siècle. Edit. nouv. avec pl. Gr. in-8°, xi-171 p. Lille (imp. Danel).

Huot (P.). Les massacres à Versailles en 1792. Éclaircissements historiques et documents nouveaux. In-8°, 63 p. Paris (Challamel aîné). 2 fr.

Lehr (E.). La Seigneurie de Hohengeroldseck et ses possesseurs successifs. Étude historique et généalogique. In-8°, 39 p., avec 1 carte, 1 double tableau généalogique et un fac-simile de sceau. Strasbourg (Noiriel).

Loupot. Hincmar, archevêque de Reims. Sa vie, ses œuvres, son influence. In-8°, 334 p. Reims (imp. Dubois et C°).

Marlet. Le Chapitre du château de Gray et le chef de sainte Elisabeth de Hongrie. In-8°, vij-65 p. Vesoul (imp. Suchaux).

Ollier de Marichard (J.). Recherches sur l'ancienneté de l'homme dans les grottes et monuments mégalithiques du Vivarais, avec carte et nombreuses planches. In-8°, 76 p. Montpellier (libr. Coulet).

Pfaffenhoffen (F. de). Lettre à M. A. de Longpérier sur quelques monnaies celtiques. In-8°, 19 p. et 2 pl. Paris (imp. Cusset).

Proust (S.). Inventaire-sommaire des archives des hospices de Nogent-le-Rotrou depuis leur fondation jusqu'à 1790. In-4° à 2 col., 226 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Tabulae ordinis theutonici ex tabularii regii berolinensis codice potissimum edidit E. Strehlke. In-4°, vij-491 p. Berlin (Weidmann). 20 fr.

Visconti (F. M.). Alcune lettere a Giosia I Acquaviva duca d'Atri VI. edite con note dal prof. G. Cherubini. In-8°, 22 p. Venezia (tip. Antonelli).

C. GAUCHET Le plaisir des champs avec la venerie, volerie et pescherie, poème en quatre parties. Édition revue et annotée par P. Blanchemain. 1 vol. in-12, cartonné percaline rouge. 5 fr.

J. OPPERT Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

E. DU MÉRIL Histoire de la comédie ancienne. T. II. 1 vol. in-8°. 8 fr.

G. STEPHENS The old northern runic monuments of Scandinavia and England now first collected and deciphered. 2 vol. in-fol. ornés d'un grand nombre d'inscriptions gravées sur bois. 155 fr.

F. WANDERER Adam Krafft et son école, 1490-1507. Collection de 60 copies de sculptures en pierre qui se trouvent à Nuremberg et dans ses environs, dessinées sur bois et accompagnées de texte. 1 vol. in-fol. orné de 60 pl. 60 fr.

En vente chez J. Parker, à Oxford, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

J. DE TURRECREMATA Tractatus de veritate conceptionis beatissimae Virginis pro facienda relatione coram patribus concilii Basileae A. D. 1437 mense Julio. In-4° cart. en toile. 15 fr.

En vente chez J. C. B. Mohr, libraire à Heidelberg, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

K. F. HERMANN Lehrbuch der griechischen Privatalterthümer mit Einschluss der Rechtsalterthümer. 2. Aufl. unter Benutzg. d. vom Verf. hinterlassenen Handexemplars bearb. v. K. B. Stark. 1 vol. in-8°. 6 fr.

En vente chez Fues, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

A. HILGENFELD Messias Judaeorum libris eorum paulo ante et paulo post Christum natum conscriptis illustratus. 1 vol. in-8°. 13 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 47 Quatrième année 20 Novembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8° raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8° raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

A. LONGNON Le Livre des Vassaux du Comté de Champagne, 1172-1222, publié d'après le manuscrit unique des Archives de l'Empire. 1 fort vol. in-8°. 7 fr. 50

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen-âge. 1 vol. in-4°. 20 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 43. 16 octobre.

Théologie. ACHELIS, Richard Rothe (Gotha, Perthes). — *Histoire.* Mémoires de l'Académie d'Agram (Agram, Suppan). — JANKO, Laudon's Leben (Wien, Gerold). — *Linguistique. Histoire littéraire.* EISENLOHR, Anal. Erklærung des demotischen Theiles der Rosettana (Leipzig, Hinrichs; première partie d'un bon travail). — BLAU, Bosnisch-türkische Sprachdenkmæler (Leipzig, Brockhaus; nous en rendrons prochainement compte). — AMEIS, Anhang zu Homer's Iliad (Leipzig, Teubner; commentaire sur les chants I-III). — NUTZHORN, Die Entstehungsweise der homerischen Gedichte (voy. *Rev. crit.*, 1869, t. II, art. 140). — LAUR, Malherbe (Heidelberg, Winter; sans importance). — POUY, Les Bibliographes picards (insignifiants). — *Mythologie.* GERLAND, Altgriechische Mærchen in der Odyssee (voy. *Rev. crit.*, 1869, t. II, art. 175). — KREUTZWALD, Ehstnische Mærche, übers. von Lœwe (Halle; nous rendrons incessamment compte de cet ouvrage). — *Archéologie.* DÜMICHEN, Der ægyptische Felsentempel von Abu-Simbel (Berlin, Hempel). — KEKULÉ, Die antiken Bildwerke im Theseion (Leipzig, Engelmann). — WAGNER und KACHEL, Die Grundformen der antiken classischen Baukunsten (Heidelberg, Bassermann).

The Irish Ecclesiastical Record. A monthly journal, conducted by a society of Clergymen, under Episcopal sanction. Dublin, Kelly.

N° LXI. Vol. VI. October 1869.

P. 1-7. *Trinity College.* [Nom de l'Université protestante de Dublin. Réponse à un article du *Macmillan's Mogazine* où était fait un éloge pompeux de cette institution qui n'est qu'à demi ouverte aux non-anglicans]. — P. 8-18. *La civilisation et les arts dans l'ancienne Irlande* (suite). — Les articles théologiques et les documents de l'autorité ecclésiastique prennent une grande place du n°; mentionnons seulement : p. 38-39 un article sur une vie de saint Patrice, œuvre tout à fait populaire que publie en ce moment l'auteur de l'*Illustrated History of Heland* (sur laquelle voyez *Rev. crit.*, 1868, art. 29) et p. 41-48 la suite du *Monasticon Hibernicum* d'Archdall, comtés d'Armagh et de Carlow. Nous regrettons que cette réimpression, augmentée d'excellentes notes par les nouveaux éditeurs, ne soit pas publiée avec une pagination distincte.

N° LXII. Vol. VI. November 1869.

P. 49-58. *De la religion dans l'éducation.* Discours prononcé à la réouverture des cours par le recteur de l'Université catholique de Dublin. — P. 92-96. MONASTICON HIBERNICUM, comté de Carlow.

Journal Ministerstva Narodnago prosvetschenia. Journal du ministère de l'instruction publique de Russie. Nous rendrons compte désormais de cette publication qui paraît tous les mois en un fort volume in-8°.

Août-Septembre. Travail de M. Tolstoï *sur la réunion des uniates à l'église orthodoxe en* 1839. Intéressant, mais demande à être contrôlé à l'aide des documents d'origine polonaise : *in medio veritas.* — Lomonosov et *ses travaux* en *philologie :* bon travail sur le Malherbe de la littérature russe. — *Des destinées de l'archéologie en Russie* par M. Pogodine. L'éminent historien y passe en revue les travaux historiques accomplis en Russie jusqu'à la mort d'Alexandre. — La *littérature bulgare au* xe siècle par M. Lamausky. C'est l'un des meilleurs slavisants de Pétersbourg. — Parmi les comptes-rendus de livre signalons l'article de M. Focht sur une brochure de M. Kariev : *Système phonétique et graphique de la langue*

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — **20 Novembre** — **1869**

Sommaire : 231. Homère, Iliade, p. p. Pierron. — 232. Comparetti, le Livre de Sindibad. — 233. Bœhmer, le *De vulgari eloquentia* de Dante. — 234. Nagel, Dictionnaire étymologique anglais-français. — 235. *Les Songes drolatiques de Pantagruel*, p. p. Richard. — 236. De Laincel, Voyage humoristique dans le Midi.

231. — **L'Iliade d'Homère,** texte grec revu et corrigé d'après les documents authentiques de la récension d'Aristarque, accompagné d'un commentaire critique et explicatif, précédé d'une introduction et suivi des prolégomènes de Villoison, des prolégomènes et des préfaces de Wolf, de dissertations sur diverses questions homériques, etc., par Alexis Pierron. 2e vol. Paris, libr. de Hachette et Ce, 1869. 629 p. — Prix : 8 fr. (16 fr. l'ouvrage complet).

La publication du second volume de l'édition de l'Iliade par M. Pierron a suivi de très-près celle du premier[1]. On ne peut guère s'attendre par conséquent à rencontrer entre les deux volumes une différence bien appréciable. Cependant cette ressemblance n'exclut pas certains changements qui paraissent s'être opérés dans les idées de l'auteur. Toute conjecture sur les motifs probables de ces variations serait déplacée : il suffira de constater le fait en choisissant pour exemple précisément l'un des points dont nous avons déjà parlé. M. P., on s'en souvient peut-être, promet dans son introduction (p. xj) un appendice consacré spécialement à l'*Iliade de l'Hélicon*. L'intérêt principal de cet appendice ne réside pas dans les extraits du livre d'Osann, absolument dénués de valeur, mais dans les remarques dont M. P. les accompagne. Le lecteur qui se rappelle en quels termes il a été précédemment question de l'exemplaire de l'Hélicon, que « con» naissait certainement Aristarque, » doit nécessairement être surpris en lisant la note que voici (p. 535) : « s'il y a eu une Iliade de l'Hélicon, ce ne peut être » qu'un volume de la bibliothèque du temple des Muses. » Sa surprise augmentera encore lorsqu'il arrivera au NB. qui termine l'appendice. « Nous n'avons » point à discuter, dit M. P., d'une façon qui caractérise sa méthode en général, » nous n'avons point à discuter une opinion qui s'est produite en Allemagne au » temps où Osann publia son livre, opinion d'après laquelle ἀφ' Ἑλικῶνος (cod. » ἀπ' Ἑλικῶνος), ne serait qu'une faute de copiste pour Ἀπελλικῶνος ou Ἀπελλικῶντος. » Si le lecteur auquel nous songeons est un homme sans défiance et, de plus, étranger à la question, ces paroles signifient évidemment pour lui que la découverte d'Osann, au temps où elle fut publiée (1851), rencontra quelques incrédules. J'ignore pour ma part si Osann est mort convaincu de la réalité de l'existence de cet exemplaire de l'Hélicon qu'il avait mis 32 ans à révéler au public, mais jusqu'ici je ne vois absolument que M. P. pour y ajouter foi. Je dirai plus encore. Malgré l'exhumation opérée par lui, il y a de fortes raisons qui me font craindre

1. Voir *Revue critique*, ci-dessus, p. 209 ss.

que bientôt le souvenir même d'une Iliade de l'Hélicon n'ait disparu. Ou bien M. P. n'aurait-il pas remarqué par hasard le silence profond gardé au sujet de la bévue d'Osann soit par M. Lehrs dans la seconde édition de son ouvrage sur Aristarque, soit par M. La Roche, dans son livre sinon définitif du moins fort complet, *Die homerische Textkritik im Alterthum*, Leipzig, 1866? Mais nous aurions vraiment mauvaise grâce à insister en présence des paroles qui terminent le N. B. si bien commencé de l'auteur. Après une tentative assez discrète, mais des plus malheureuses, pour sauver l'Iliade dont il s'agit, et cela, entre autres, par cette remarque ingénieuse « que l'expression δοκοῦσα ἀρχαία suppose une » édition antérieure à l'archonte Euclide » (comme si la race des Simonidès n'était pas aussi ancienne que la Grèce elle-même), M. P. conclut en ces termes : « d'ailleurs la question relative à l'existence où à la non-existence de l'Iliade de » l'Hélicon, n'a aucune importance philologique, et n'est qu'une affaire de pure » curiosité. » Peut-être il aurait mieux valu avouer franchement une erreur, pardonnable après tout.

Mais il est temps pour nous-même de laisser là ce fantôme ou pour mieux dire ce revenant de l'Hélicon. L'appendice consacré à Zoïle n'est guère que la reproduction de ce qui avait déjà été dit dans l'introduction. Quant à l'analyse des Prolégomènes de Villoison, nous maintenons entièrement ce que nous avons déjà fait observer. Qu'un biographe de Villoison se fût chargé de la besogne faite par M. P., nous le comprendrions à la rigueur, mais, par des raisons faciles à saisir, le travail du savant académicien n'est plus actuellement à la hauteur de la science[1]. M. P. semble trouver étrange qu'on ne lise guère les Prolégomènes de Villoison et que personne ne les cite jamais. Cet oubli fût-il réel (si M. P. le désire je lui démontrerai le contraire), il y aurait pour l'expliquer d'excellentes raisons. On pourrait au besoin se contenter de celles que fournit M. P. lui-même dans une énumération conforme, pour le dire en passant, à toutes les règles de la rhétorique la plus raffinée. Les Prolégomènes de Villoison sont qualifiés par lui (*Intr.* p. lxxx et t. II, p. 499) « de chaos de noms propres, de titres d'ou- » vrages, de chiffres de toute espèce, de citations en diverses langues, de signes » particuliers, d'abréviations, d'italiques, de grec en onciales, de parenthèses, de » notes, d'*excursus*. » Il n'y a pas jusqu'à la longueur des lignes, de quatre-vingts lettres chacune, qui n'arrache une plainte à M. Pierron. Évidemment tout le monde n'est pas aussi intrépide que lui. Je tremble presque en me figurant qu'il pourrait bien découvrir l'un de ces jours, soit les *Exercitationes Plinianae* de Saumaise, à l'école duquel Villoison appartient un peu trop, soit quelque autre ouvrage de ce

1. Dans beaucoup d'endroits M. P. aurait pu rectifier ou compléter les indications de Villoison. Ainsi il n'eût pas été superflu de faire connaître (p. 513) qui était ce Sennachérib, ou plutôt ce Sénachérim dont M. Lehrs songeait un instant à prendre le nom pour un pseudonyme de Casaubon. M. Bernhardy et après lui M. Cobet, *Variae lectiones*, p. 186 ss. ont fourni à cet égard les renseignements nécessaires, en montrant que ce personnage enseignait la rhétorique et la poésie à Nicée, sous le règne de Théodore Ducas Lascaris (1255-1259), qui lui adressait des lettres. A la même page M. P. cite l'éditeur d'une partie des scholies du Cod. B en l'appelant Bonganni. C'est Bongiovanni qu'il se nomme.

genre et en recommander la lecture. En tout cas je me demande, si après un pareil jugement porté sur l'œuvre du savant français, il est bien sage d'imprimer ailleurs (p. 558, n. 2): « les Grecs avaient naturellement cet art de la disposition » des parties qui manque aux Allemands et à Wolf lui-même. » N'est-il pas à craindre que quelqu'un de nos voisins d'outre-Rhin ne s'avise d'opposer précisément les Prolégomènes de Wolf, qui, au dire même de ceux qui n'en partagent pas les conclusions, sont un chef-d'œuvre d'exposition lucide et méthodique, à l'indigeste élucubration du savant français? En général, malgré certaines apparences, au fond M. P. n'est pas juste pour Wolf : il oublie que le vrai mérite de cet homme d'un esprit supérieur consiste avant tout à avoir posé le problème, à avoir élargi un horizon singulièrement restreint avant lui. Je ne saurais, pour l'ajouter ici, approuver davantage la façon dont est traité le plus illustre des disciples de Wolf, M. Bekker, le vénérable doyen des hellénistes actuels. Non content d'avoir déjà dans son premier volume malmené assez rudement l'édition des scholies d'Homère publiée par l'infatigable savant de Berlin[1], M. P. réédite, en les empruntant à Osann, certaines critiques assez vieilles déjà et en tout cas fort injustes de M. Pluygers, disciple de M. Cobet. Il eût peut-être été équitable de citer à ce propos la réponse un peu vive qui a été faite au critique par M. L. Friedlænder.

On est bien en droit de demander à un éditeur d'Homère, surtout à l'auteur d'une histoire de la littérature grecque, s'il a un système à lui pour expliquer l'origine des poèmes homériques, ou bien quel est celui qu'il préfère entre tous ceux qui ont déjà été proposés. Pour ce qui concerne M. P. il est difficile de répondre à cette question, son système consistant précisément à n'en pas avoir, ou du moins à ne point le communiquer à ses lecteurs. M. P. a préféré laisser à cet égard la parole à d'autres. Il a eu l'idée d'imprimer à la suite de l'analyse des Prolégomènes et des Préfaces de Wolf, une série d'extraits destinés à faire connaître les vues de MM. Egger, Guigniaut, Grote et E. Burnouf. Quant à lui il se réserve en quelque sorte le rôle de juge du camp, redressant en cette qualité, par des notes placées au bas des pages, tout ce qui paraît contraire à la saine doctrine. C'est principalement dans ses notes qu'on apprendra de quel côté penche le nouvel éditeur de l'Iliade. Wolf nous l'avons déjà dit, ne lui est nullement sympathique. Quant à Lachmann, dont l'opinion sur la matière est pour le moins aussi importante que celle de chacun de ceux qui servent à M. P. soit de bouclier, soit de cible, il ne veut pas même en entendre parler. Il ne mentionne

---

1. *Aristonici* περὶ Σημείων Ἰλιάδος *reliquiae emendatiores*, *Gotting.* 1853, préface, p. vj. « *Is autem qui Bekkeri et Villoisonis editionibus inter se comparatis non intelligit quanta etiam* » *in hac re Bekkeri sint merita, aut in hoc genere omnino nil intelligit aut malignus est.* » Il est du reste facile de se convaincre que partout c'est l'édition de Bekker qui a servi à M. P. On peut comparer à cet égard N 246, 355, 426, Ξ 216, P 599, etc. Dans le premier de ces passages M. P. propose de changer deux fois en τοῦ la leçon τὴν que donnent Villoison et Bekker. La correction est parfaitement superflue : il faut reprendre avec τὴν le mot γενικὴν qui précède. Voici ce que veut dire le scholiaste « à côté du génitif λεόντος il y a » le nom propre Λεοντεύς, et non pas Λεωνεύς. » Ajoutons encore que le texte des scholies n'est pas toujours exactement cité. Ξ 272 M. P. omet l'article devant σύσταση. Dans la note du v. 376 il met χρείας au lieu de χρήσεως que donnent Villoison et Bekker.

Lachmann et son école (t. I, p. cj) que pour déclarer qu'il n'en sera pas question et cela pour l'excellente raison que voici : « que d'ailleurs leurs exagérations » n'ont eu qu'un médiocre succès. » Mettre les gens à la porte est une manière d'avoir raison commode et malheureusement assez répandue; seulement autre chose est de les réfuter. Il ne faut pas du reste s'en étonner. Les arguments invoqués par M. P. soit dans ses notes, soit dans son introduction, pour écarter tout ce qui ne cadre pas avec ses propres idées, sont très-fréquemment de cette force. Croit-il prouver quelque chose, par exemple, lorsqu'il parle (p. 609, n. 3) de « vieilleries wolfiennes? » On serait presque tenté de supposer, en face d'une pareille expression que, dans le camp des conservateurs quand même, le mot d'ordre a été récemment changé. Il n'y a pas déjà si longtemps que ces « vieil- » leries » d'aujourd'hui y étaient repoussées avec énergie comme des « nouveautés » dangereuses. » J'ai beau y réfléchir du reste, je ne parviens pas à trouver plus de force probante à l'une plutôt qu'à l'autre de ces expressions. En définitive il n'y a d'autre « vieillerie » en tout ceci que l'erreur si commune qui consiste à prendre pour une preuve une assertion avancée d'un ton un peu cavalier. Pour ma part je refuserai toujours de regarder comme des arguments des assertions dans le genre de celle-ci (p. 572, n. 1) : « nous savons de science » certaine qu'Aristarque avait restitué, autant que faire se pouvait, l'Homère » qu'avaient en main les contemporains d'Eschyle et de Pindare, » ou bien encore (p. 610) : « les légendes de Pisistrate ne comptent pas ou du moins ne » doivent pas compter. » A propos de cette fin de non recevoir, opposée à ce qui formera toujours, n'en déplaise à M. P., le nœud de la question homérique, qu'on me permette de rappeler ce qu'écrivait naguère dans cette *Revue* même (ci-dessus, p. 49) un homme dont la réputation n'est plus à faire et qui s'est tout récemment encore acquis de nouveaux droits à la reconnaissance des hellénistes français par son édition d'Euripide publiée dans la collection même dont fait partie l'Iliade de M. Pierron. Voici ce que disait M. H. Weil à propos d'une attaque dirigée contre Wolf et contre Lachmann par un jeune savant qui, lui aussi, croyait pouvoir faire usage de l'épée dont Alexandre s'est servi à Gordium : « La » fameuse rédaction de Pisistrate a été le point de départ des théories sceptiques. » Pour mieux en finir M. Nutzhorn nie que cette rédaction ait jamais eu lieu. » Le remède est radical : il est bien d'un jeune homme. » Nous osons recommander à M. P. le reste de l'article : à peu de chose près on le dirait écrit à son intention. Sur le terrain de la science toutes les opinions sérieuses sont libres : à condition de se produire appuyées de preuves. Qu'on ne partage ni les idées de Wolf, ni celles de Lachmann, qu'on préfère retourner en arrière, certes on en a le droit. Mais qu'on se garde de croire que l'on peut causer le moindre tort aux opinions de ses adversaires en ayant recours à de simples dénégations ou à des affirmations réitérées, dût-on les couronner par ce cri de victoire, assez prétentieux d'ailleurs, par lequel M. P. termine son ouvrage : « nous avons » Homère! » Dieu merci nous l'avons, mais quant au problème débattu depuis la fin du dernier siècle, sa solution ne saurait être avancée d'un seul pas par des tentatives comme celle dont il s'agit.

Nous n'ajouterons que peu de mots sur le commentaire. Le but spécial de M. P. une fois admis, je reconnais volontiers que son travail contraste avantageusement avec cette masse de publications sans valeur consacrées chez nous à faire connaître les œuvres de la littérature grecque. Cependant il ne suffit pas toujours de sortir de l'ornière pour se trouver immédiatement sur le bon chemin. M. P. parle lui-même (*Introd.* p. cxlv) des « proportions en apparence » énormes de son commentaire. » Si c'est là un inconvénient, il n'eût pas été trop difficile d'y porter remède, et cela sans rien sacrifier d'utile. Il y aurait eu d'abord tout avantage à résumer les points principaux relatifs à la langue et à la versification homériques, sauf à y renvoyer quand l'occasion s'en présentait : on évitait ainsi bien des redites. Que M. P. ait ensuite mêlé la critique verbale du texte à l'explication, cela n'est que la conséquence naturelle du plan qu'il a adopté. J'aurais même compris à ce sujet qu'il eût été plus complet dans l'indication de toutes les variantes antérieures à Aristarque[1]. Mais pourquoi perdre son temps et sa peine à réfuter dans une foule de cas les changements arbitraires proposés par Bothe ? Il y a des critiques dont les erreurs même sont instructives, Bentley p. ex., mais on peut hardiment abandonner à ceux qu'une pareille étude intéresse et qui en ont le loisir, le soin de rechercher dans les éditions de Bothe lui-même jusqu'à quels abus peut conduire la manie de la critique conjecturale. Un autre moyen d'épargner la place eût été d'adopter un système uniforme pour désigner des textes fréquemment cités. Pourquoi parler des scholiastes A, B, L, tandis que le scholiaste connu de tous ceux qui s'occupent d'études homériques comme le scholiaste V, est désigné constamment en toutes lettres « le scholiaste » de Pierre Victorius ? » C'est là, dira-t-on, une vétille. Je le veux bien. Mais ce qui me semble moins facile à justifier, c'est la manière souvent prolixe dont M. P. a rédigé ses notes. Nous citerons au hasard comme exemple du genre la note sur N 237 : M. P. commence par une simple paraphrase de la note de Heyne pour constater ce fait, que les philologues modernes (il aurait pu ajouter les anciens) se sont beaucoup disputés sur le sens de ce passage, et cela sans qu'aucun d'eux semble avoir connu la paraphrase d'Aristarque conservée dans le lexique d'Apollonius. Je comprends d'autant moins l'utilité de cette observation que le passage d'Apollonius se trouve cité chez Heyne, tout aussi bien que dans la seconde édition de M. Lehrs p. 154. — Ailleurs certains détails méritaient bien d'être ajoutés. Ainsi il n'aurait pas été superflu de dire que les vers Σ 154 ss., tels que les avait constitués Zénodote, complétement défigurés par le scholiaste ou son copiste, ont été corrigés par Heyne.

Une dernière question enfin. Le texte donné par M. P. est-il, comme le semble annoncer le titre, conforme à l'une ou à l'autre des récensions d'Aristarque ? Quelques exemples démontreront le contraire. M. P., Z 416, donne εὐναιετάωσαν.

---

1. Nous ne citerons qu'une seule omission de ce genre, X 491 où la leçon des éditions des villes ne se trouve pas indiquée. Pourquoi ensuite M. P. n'indique-t-il pas les variantes qu'offrent les citations antérieures aux Alexandrins ? Est-ce pour ne pas faire tort à sa thèse sur la conformité du texte d'Aristarque avec celui des contemporains d'Eschyle ?

Aristarque ici, et probablement ailleurs, se conformant avec raison à l'analogie, avait écrit εὐ ναιετόωσαν, comme l'atteste Didyme : Ἀρίσταρχος, διὰ τοῦ ο ναιετόωσαν.— E 630, le texte de M. P. porte ἰόντες. Nos éditions n'ont pas de scholie relative à ce vers, mais évidemment il faut y rapporter celle du schol. L que Bekker et Bachmann placent au vers 631, où elle n'a rien à faire : ἐν τῇ ἑτέρᾳ (c'est-à-dire l'une des récensions d'Aristarque) ἰόντε κεῖται. Il suffit de comparer ce que dit Didyme Z 121 : ἰόντες · Ζηνόδοτος καὶ Ἀριστοφάνης δυϊκως ἰόντε, ἐν δὲ τοῖς ἔμπροσθεν εἰρήκαμεν Ἀριστάρχον εἶναι τὴν γραφήν. — Les scholies H 89, 409, Π 16, P 161, Σ 537, et probablement Z 71, attestent qu'Aristarque orthographiait τεθνηώς. M. P. donne partout τεθνηώς, sans indiquer de motif.— O 320, Aristarque écrivait non pas κατένιοπα comme l'écrit M. P., ce qui est l'orthographe d'Hérodien, mais ou bien κατ'ἐνῶπα ou κατενῶπα. Cela résulte clairement du témoignage d'Hérodien lui-même, des scholies BL et de celle publiée par M. Cramer, *Anecdota Parisiensia*, t. III, 20, 28. — N 382, M. P. écrit ἐεδνωταί et cite en note l'explication d'Aristarque en y laissant d'ailleurs par erreur ἐεδνοταί. Il n'a pas vu que le schol. A dit expressément : τούτο δὲ Ἀρίσταρχος δασύνει, de sorte qu'il devait donner ἑεδνωταί. Il ne faudrait rien de moins que refaire tout le travail de M. P. pour savoir quel est le nombre de passages de ce genre dans lesquels, sans aucun avertissement de sa part, il s'éloigne du texte d'Aristarque tel que nous l'attestent des documents irrécusables[1]. Ailleurs du reste il s'en sépare sciemment, comme p. ex. N 29, où il lit γηθοσύνῃ en faisant observer que c'est la leçon d'Aristophane de Byzance rétablie par Hérodien, tandis qu'Aristarque avait écrit γηθοσύνη. Sans doute, comme M. P. le dit, le sens reste le même; mais que devient la récension d'Aristarque? En général je suis assez porté à croire que M. P. ne s'est rendu suffisamment compte ni des difficultés de son entreprise, ni des obligations qu'elle lui imposait. A cet égard nous citerons un seul exemple qui nous paraît concluant. Ω 701, M. P. lit ἑστεῶτ' d'après l'autorité de Didyme : ἑσταότ' · Ἀρίσταρχος ἑστεῶτ'. Soit : mais ne serait-il pas étonnant que sur les dix-huit fois que cette forme se rencontre dans l'Iliade au commencement du vers, Aristarque eût écrit dix-sept fois ἑσταότα et une seule fois ἑστεῶτα? Évidemment il faut choisir : ou bien en déniant toute autorité au témoignage du schol. V, cité tout à l'heure, ou bien en faisant comme Bekker qui a rétabli partout ἑστεῶτ' ou ἑστεώς, auquel Aristarque paraît avoir donné la préférence par la raison qu'il tâchait d'introduire partout le spondée comme premier pied du vers. A supposer que le but que s'est proposé M. P. puisse être atteint, et pour ma part j'ai quelque doute à ce sujet, il ne faudrait jamais se séparer de celui qu'on a choisi pour guide, surtout aussi en ce qui concerne les athétèses opérées par lui. Il suffit d'une seule exception à cette règle, et il y en a beaucoup chez M. P., pour ouvrir la porte à toutes les hardiesses de la critique moderne. Ici comme partout il faut savoir se décider

1. Nous nous contenterons de citer encore Ξ 412, où M. P. écrit βεβλήκειν. Evidemment c'est βεβλήκει qu'avait écrit Aristarque. Cela résulte clairement de ce que dit le schol. A : οὕτως ἔξω τοῦ ν βεβλήκει, καὶ ἄνευ τοῦ ε. Ζηνόδοτος καὶ Ἀριστοφάνης σὺν τῷ ν βεβλήκειν. Je n'hésite pas à prétendre que chez le même scholiaste X 36 : Ἀρίσταρχος ἑστήκει ἄνευ τοῦ ι, au lieu de ι il faut lire ν.

entre l'autorité et le libre examen. M. P. se déclare hautement en faveur de l'autorité, pourquoi alors n'abdique-t-il pas complétement sa liberté ?

Émile HEITZ.

---

232. — **Ricerche intorno al libro di Sindibad** per Domenico COMPARETTI, professore nella regia Università di Pisa. Milano, coi tipi di G. Bernardoni, 1869. Gr. in-4°, 54 p.

On a déjà fait bien des recherches sur le livre qui est le sujet de ce travail depuis les premières études de Loiseleur-Deslongchamps [1], mais tout ce qui a été écrit sur les rédactions orientales du *Livre des Sept Sages* est tellement dépassé par la dissertation de M. Comparetti, qu'on peut dire que l'étude scientifique du sujet commence réellement avec ce livre. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître les principaux résultats de cet excellent travail, d'autant plus que le tirage à part que nous avons sous les yeux ne sera probablement pas mis dans le commerce.

Commençons par rappeler le sujet de ce livre, duquel on a pu dire que pour la popularité pendant des siècles « il atteint les livres saints des chrétiens et dépasse tous les livres classiques. » Un roi a un fils, confié à un sage maître, qui le renvoie à son père quand il a vingt ans : les astres ont appris au maître que son élève est perdu s'il parle avant sept jours à dater de son arrivée à la cour. On s'étonne de ce mutisme; la favorite (ou femme) du roi promet de faire parler le jeune homme: mais en réalité elle lui fait des propositions qui lui inspirent une telle horreur, qu'il rompt le silence imposé pour la menacer de la faire punir au bout des sept jours. Effrayée, elle l'accuse auprès du roi d'avoir voulu la violer. Sept sages (vizirs) conseillers du roi décident de sauver la vie du prince, qui est redevenu muet. Chaque jour la favorite raconte au roi une histoire qui le décide à condamner son fils au feu, — mais chacun des sages en raconte successivement deux, qui le déterminent à suspendre l'exécution. Enfin le septième jour le prince parle, son maître arrive à la cour, et c'est la favorite qui est punie. — Le grand attrait de ce récit est moins dans le cadre que dans les contes qui y sont intercalés, et dont plusieurs cependant sont ou grossiers ou insignifiants, et n'ont d'ailleurs que peu de rapport avec le but qu'ils se proposent. En Occident cette histoire subit de très-grandes modifications, et les contes intercalés surtout furent presque tous remplacés par d'autres.

M. Comparetti commence par séparer bien nettement le groupe occidental du groupe oriental, et émet en passant l'opinion, que nous partageons pleinement, que les rédactions occidentales proviennent de la tradition orale et non d'intermédiaires écrits. Il laisse d'ailleurs tout-à-fait de côté ces rédactions et ne s'oc-

---

1. M. C. ne paraît pas avoir connu le travail le plus récent qui, à ma connaissance, ait paru sur le sujet : Lindau, *Die Quellen des Decamerone*, p. 10-28. Je ne le regrette pas : bien que le travail de M. Lindau ait été fait avec soin, il est plein d'erreurs, comme on le voit par celui de M. Comparetti, et celui-ci se serait peut-être cru obligé de les réfuter, ce qui aurait été de la peine perdue.

cupe que des versions orientales. Celles-ci comprennent : 1° une rédaction persane perdue, représentée par la traduction grecque d'une traduction syriaque perdue [1]; l'auteur persan s'appelait Musa, le traducteur grec Michel Andreopoulos; on désigne cette rédaction sous le nom de *Syntipas*, nom du maître du jeune prince; 2° une rédaction arabe perdue, représentée par une version hébraïque, connue sous le nom de *Sendabar* (forme qui provient d'une faute de lecture d'un scribe pour *Sendabad*); 3° un poème persan inédit, mais dont il existe une analyse, le *Sindibad-Nameh*, écrit en 1375; 4° une rédaction persane du commencement du XIVe siècle, formant la huitième nuit du *Tûti-Nameh* ou *Livre du perroquet* de Nachschebî, et traduite en allemand puis en italien par MM. Brockhaus et Teza; 5° *les Sept Vizirs*, texte arabe peu ancien qui se trouve dans quelques éditions des *Mille et une Nuits;* 6° un texte arabe perdu, représenté par une traduction espagnole faite en 1253 et publiée pour la première fois par M. C. à la suite de son mémoire [2]. On a jusqu'à présent spéculé plus ou moins au hasard sur le rapport de ces textes les uns avec les autres. La base des recherches est fournie par les deux faits suivants; Masudi et un autre écrivain arabe, Mohammed Ibn-el-Meddim el-Werrak, parlent du livre comme existant au xe siècle de notre ère; l'original était sanscrit. — Partant de là, M. C. prend les six versions citées plus haut, qui sont toutes postérieures au xe siècle, et dont aucune n'est sanscrite, et cherche en les comparant à reconstituer leur original commun. C'est un travail aussi solide qu'ingénieux, et dont le résultat est désormais acquis à le science. Ce résultat est en gros celui-ci : le plus fidèle représentant du texte primitif est le grec *Syntipas*, qui contient toutes les histoires de ce texte primitif; ensuite vient le texte espagnol, qui est à peu près absolument semblable, si ce n'est que le copiste de notre unique ms. a sauté par distraction une histoire (la huitième), et qu'il s'en trouve une de plus, qui est sans doute une addition du traducteur espagnol. Le *Sendabar* hébreu, très-fidèle en général, change l'ordre de plusieurs récits, en supprime sept et en donne quatre nouveaux; le *Sindibad-Nameh* change tout-à-fait l'ordre, supprime sept récits et en ajoute six; le conte des *Mille et une Nuits* suit d'assez près l'ordre du Syntipas et du livre espagnol, mais il supprime six contes et en ajoute neuf; quant à Nachschebî, il ne donne que six des contes du *Syntipas*. Ainsi est reconstitué d'une façon définitive l'original de toutes les rédactions orientales. M. C. explique ensuite de plus près pour chacune d'elle en quoi et pourquoi elle diffère des autres. Cette investigation faite de main de maître remplit le premier chapitre.

Une question des plus intéressantes est l'objet du second. Nachschêbi, comme on vient de le voir, ne donne que six contes, c'est-à-dire que les vizirs, au lieu

---

1. M. Rœdiger a publié dans sa *Chrestomathia Syriaca* un conte, dont M. Lasinio a fourni la traduction à M. Comparetti; mais il est douteux que ce soit l'original même du grec (voy. p. 33).

2. Cette traduction est publiée d'après une copie fournie à M. Comparetti par M. Amador de los Rios; le ms. est mauvais, et la copie semble aussi assez fautive (p. ex. p. 1 *pesas* pour *pesar*, *vortad* pour *vertad*, etc.); ce n'en est pas moins de toutes façons un texte précieux, qui ajoute encore de la valeur à l'ouvrage de M. C.

de raconter deux histoires, n'en disent qu'une, et que la favorite n'en raconte pas du tout. On avait vu dans cettre brièveté la preuve d'une antiquité plus grande, et on pensait généralement que Nachschebî avait traduit directement l'original sanscrit, qui s'était amplifié dans les autres versions. M. C. démontre péremptoirement qu'il n'en est rien, et que Nachschebî a simplement choisi, dans l'ensemble des contes, les six qu'il a traduits et qui sont toujours les *secondes* histoires des vizirs, parce que ces six contes se retrouvaient dans le *Çukasaptati*, le livre sanscrit qui est la source de son *Tûti-Nameh;* mais dans le *Çukasaptati* il n'est pas question du récit qui forme le *cadre* de notre histoire des *Sept Sages*. Ces points établis, M. C. va plus loin, et met à peu près hors de doute les faits suivants : le livre primitif de *Sindibad* ne contenait pas ces *secondes* histoires des vizirs, et en effet il est bien plus naturel de supposer qu'à chaque histoire dite par la favorite répond seulement *une* histoire dite par un des vizirs. Un copiste quelconque, ayant lu ces six histoires dans le *Çukasaptati*, les ajouta aux premières (qui ne se retrouvent pas dans le *Çukasaptati*), et pour faire la septième il prit l'histoire qui sert de cadre dans le *Çukasaptati* (*le Mari, la Femme et le Perroquet*). Cette interpolation dut se faire, suivant M. C., non pas en Inde, mais dans une traduction persane qui puisait sans doute dans la traduction de *Çukasaptati*, qui servit plus tard à Nachschebî : la rédaction interpolée fit disparaître l'autre, et c'est elle qui est la source commune de toutes les versions orientales, restituées dans le premier chapitre. Nachschebî, travaillant à sa façon l'ancien *Tuti-Nameh* (traduction du *Çukasaptati*) et trouvant ces six histoires à la suite l'une de l'autre, en fit une *nuit* à part, en les rangeant dans le cadre du livre de *Sindibad*, où il se souvenait de les avoir également lues; seulement il ne pouvait faire comme l'interpolateur de *Sindibad*, qui avait mis dans la bouche d'un des vizirs l'histoire qui est le cadre du *Çukasaptati*, puisque cette histoire était également le cadre de son *Tuti-Nameh;* de là ce fait singulier que chez lui, bien qu'il y ait *sept* vizirs, il n'y en a que *six* qui racontent des histoires. — N'est-il pas bien intéressant de pouvoir retrouver ainsi par l'induction seule, — et on peut le dire à coup sûr, — les procédés de composition, les inventions et jusqu'aux hésitations de ces conteurs si éloignés de nous?

Le chapitre III, *sur l'âge du* Syntipas *et de la version hébraïque*, nous apporte des découvertes d'un tout autre genre. Le traducteur grec se nomme, avons-nous dit plus haut, Michel Andreopoulos. A quelle époque vivait-il? Il dit dans son prologue qu'il était grammairien (γραμματικῶν ἔσχατος) et qu'il a été chargé de son ouvrage

> Παρὰ Γαβριὴλ τοῦ μεγιστάνων κλέους
> δουκὸς σεβαστοῦ πόλεως μελωνύμου.

On s'est jusqu'à présent peu soucié de ce passage pour fixer la date de l'ouvrage; ceux qui s'en sont occupés ont suivi Matthaei, éditeur du *Syntipas*, qui, ne comprenant pas μελωνύμου, l'a tout simplement corrigé en Μελενίκου, sans se demander si Melenicum avait un duc. M. C. prouve que le Gabriel en question ne peut être que Gabriel, duc de Mélitène en Cappadoce (πόλεως μελωνύμου), qui avait reçu de l'empereur de Byzance le titre de *Sebastos* (δουκὸς σεβαστοῦ), et qui,

en 1100, malgré les secours que lui donna Boémond, perdit sa ville qui fut prise par les Turcs : donc Andreopoulos a fait sa traduction avant la fin du XIe siècle à Mélitène, ville très-voisine des pays de langue syriaque et en relation fréquente avec eux. — Quant au *Sendabar* hébraïque, M. C. soutient avec beaucoup de vraisemblance contre M. Benfey que l'auteur, appelé Joël par un manuscrit, peut fort bien être le même que le rabbin Joël qui traduisit, en 1250, le livre de *Calila et Dimna* (version arabe provenant du *Pantschatantra*), si souvent associé au *Livre des Sept Sages*.

Ce n'est pas tous les jours qu'on a le plaisir de lire des travaux d'histoire littéraire comme celui que nous venons d'analyser brièvement. La méthode la plus sûre y est appliquée par un esprit à la fois pénétrant et sage, les résultats sont exposés avec une clarté parfaite. Quels progrès rapides ferait l'histoire comparée des littératures si elle avait, pour exploiter son riche domaine, beaucoup de travailleurs comme le savant professeur de Pise!

G. P.

---

233. — **Ueber Dante's Schrift** de vulgari eloquentia. Nebst einer Untersuchung des Baues der Danteschen Canzonen, von Eduard Bœhmer. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1868. In-8°, 50 p.

L'opuscule de Dante sur l'éloquence vulgaire n'a pas jusqu'à présent attiré l'attention autant qu'il le mérite : c'est pourtant à coup sûr un sujet d'étude des plus intéressants. On n'y rencontre pas seulement des idées grammaticales extrêmement originales et caractéristiques, et des renseignements intéressants sur les dialectes de l'Italie au XIIIe siècle; on y trouve aussi, si on sait en tirer parti, les éclaircissements les plus précieux sur les œuvres du poète lui-même. M. Bœhmer a exprimé de ces pages curieuses tout ce qu'elles contiennent d'essentiel dans un travail succinct et complet qu'on peut donner pour un modèle des études de ce genre. Il fixe d'abord la date où l'ouvrage a été composé (à Bologne, de 1304 à 1306), donne ensuite une analyse substantielle des deux livres qui seuls ont été écrits (il devait y en avoir au moins cinq, p. 40), indique en passant les sources où Dante a puisé et explique les obscurités fréquentes du texte, et termine en appliquant aux *Canzoni* du poète les règles de critique contenues dans le traité qu'il vient d'analyser.

Donnons une idée de l'intérêt et de la nouveauté de ce travail. Après avoir exposé ses théories bizarres sur les langues en général et en particulier sur le rapport du *vulgaire latin* (italien) avec la *grammaire* (latin classique), Dante caractérise et classe les différents dialectes populaires de l'Italie et déclare qu'aucun d'eux ne représente ce qu'il appelle le *vulgaire illustre*, c'est-à-dire la langue littéraire élevée, langue qui ne se parle nulle part, mais qui résulte de la convention des excellents esprits du pays entier. Au-dessous du *vulgaire illustre*, qui est pour ainsi dire l'idéal de la langue du pays entier, se placent les grands dialectes, comme le lombard ou le toscan, embrassant de vastes provinces, et enfin au dernier degré les idiomes municipaux, propres à une ville ou à un petit district. — Le second livre traite de l'application à la poésie de cette langue

vulgaire ainsi définie. L'homme a trois vies, la vie *végétative*, la vie *animale*, la vie *rationnelle* : la vie végétative a pour but la *conservation*, la vie animale la *jouissance*, la vie rationnelle la *vertu*. La poésie vulgaire[1], suivant qu'elle répond à une de ces trois vies, chante les *armes*, ou l'*amour*, ou l'*honneur* (*rectitudo*, *directio voluntatis*). Cette dernière poésie est la plus noble de toutes; elle a pour forme propre la *Canzone;* son style est le style *tragique*. Le style *tragique* n'admet que le *vulgaire illustre;* tandis que le style *élégiaque*, le plus bas de tous, se contente du vulgaire *municipal*, et le style *comique* admet le vulgaire *provincial* et *municipal*. — En traitant de la *Canzone*, Dante signale tout ce qu'elle doit éviter; il en écarte sévèrement les idiotismes locaux, les mots trop rudes ou trop mous, etc.; la plupart des traits qu'il condamne se retrouvent dans son grand poème; cela tient, comme le remarque fort bien M. B., à ce que ce poème n'est pas écrit en *vulgaire illustre*, et c'est pour bien indiquer le style dans lequel il est fait que Dante l'a appelé *Commedia*. Ce point est si intéressant et si neuf que je rapporte ici la page entière de M. Bœhmer : « Puisqu'il appelle son grand poème *comédie*, » on doit s'attendre à ce qu'il n'y emploie pas la langue *illustre* des *Canzoni*, » mais à ce qu'il y mêle la langue provinciale et municipale. Le style *comique*, » pour être bon, doit être un mélange de la langue vulgaire *moyenne* (provin- » ciale) et *ordinaire* (municipale). Pour traduire convenablement la pensée de » Dante, il faudrait dire : la *divina commedia* est écrite non pas en italien, mais » partie en toscan, partie en florentin. C'est pour cela que p. ex. il emploie les » mots *introcque* (*Inf.* XX, 130), et *manicare* (= *mangiare*, XXXIII, 60), tandis » que, dans le *vulg. eloq.* I, 13, il cite *manichiamo introcque* comme des floren- » tinismes, dans le passage où il rassemble plusieurs locutions également propres » aux dialectes municipaux de la Toscane, afin, dit-il, d'enlever à ses compa- » triotes un peu de cette vanité qu'ils ont de croire parler l'italien type. Il » repousse (II, 7) du style des *canzoni* les mots de la langue des enfants, comme » *mamma*, *babbo*, et on les trouve dans la *Commedia*, ainsi que *pappo* et *dindi;* » — ceux de la langue des femmes, et la comédie donne *nanna;* — ceux des » paysans, p. ex. *greggia*, et on le lit dans son poème; — les mots de la langue » usuelle trop *lisses*, comme *femina*, trop rudes comme *corpo*, et tous deux, le » second surtout, sont fréquents dans la *Comédie*..... Jamais dans une *Canzone* » Dante n'aurait employé des diminutifs familiers comme *Bice*, *Bindo*, *Lapo*, etc., » qu'on trouve dans la *Comédie*. » Les conséquences extrêmement importantes qui découlent pour l'appréciation de la *Divina commedia* de ce point de vue si juste et si saisissant ne sauraient être même indiquées ici; elles n'échapperont pas à ceux qui sont adonnés à l'étude du grand poète florentin

Dans ce même second livre Dante donne la règle de la versification des *Canzoni* : ces règles procèdent soit directement de la métrique provençale, soit de l'influence allemande, si grande à l'origine de la poésie italienne[2], soit du déve-

1. L'histoire appartient à la *grammaire*, qui d'après Dante, ne changeant pas comme le *vulgaire*, a été inventée pour transmettre à la postérité le souvenir des actions passées.

2. M. B. semble disposé à restreindre cette influence (p. 28, n. 1); je ne sais si les objections qu'il fait à M. Wackernagel sont très-bien fondées.

loppement propre de cette poésie et souvent sans doute de l'invention même de Dante. Jamais génie, remarquons-le en passant, n'a été plus conscient et moins spontané que Dante : de même qu'il n'a pas écrit un mot sans en avoir pesé tous les sens, de même il n'a pas composé une strophe sans en avoir longuement médité le rhythme (à ce dernier point de vue d'ailleurs, comme à plusieurs autres, il est le fidèle disciple des troubadours du XIIIe siècle). — Après avoir exposé avec une clarté aussi grande que possible ces règles de composition symétrique qui sont souvent bien obscures, M. B. en rapproche les *Canzoni* du poète lui-même, et montre qu'elles s'y appliquent avec une précision merveilleuse : d'où il suit que certaines pièces, attribuées à Dante sans preuve suffisante, sont démontrées apocryphes par ce seul fait, resté jusqu'ici complètement inaperçu, qu'elles sont en contradiction avec les lois délicates et minutieuses que Dante a formulées dans son traité et qu'il a suivies dans ses œuvres.

En résumé, je ne puis que recommander vivement cette plaquette à tous ceux qui s'occupent, soit de Dante, soit même en général de la poésie lyrique du moyen-âge. J'ai rarement vu en un espace aussi petit autant de choses intéressantes, nouvelles et bien exposées.

ψ.

---

234. — **Franzœsich-englisches etymologisches Wœrterbuch** innerhalb des Lateinischen, für Studierende und Lehrer des Franzœsischen und Englichen an hœheren Unterrichts-Anstalten, von Dr S. Nagel. Berlin, Calvary. Gr. in-8°, vj-378 p. — Prix : 12 fr.

Ce livre est destiné à l'enseignement : il n'a pas de prétentions scientifiques. L'auteur a extrait des ouvrages de Diez, Mætzner et Müller toutes les étymologies latines assurées de mots français ou anglais et les a disposées dans un ordre nouveau, qui est l'originalité et le mérite de ce volume. Chaque page est divisée en deux colonnes; à gauche sont les mots latins, rangés par ordre alphabétique, accompagnés de leurs dérivés ou composés, et des formes intéressantes du bas-latin; à droite les mots correspondants français ou anglais avec leurs dérivés. Les mots français sont en caractères romains, les anglais en italiques; quand un mot appartient aux deux langues, il est imprimé moitié en romains, moitié en italiques. Latin, anglais et français, sont traduits très-brièvement, mais de façon à faire toujours comprendre les modifications du sens. On ne peut rien voir de plus simple, de plus ingénieux et de plus pratique, et on peut prédire à cet utile et modeste travail un grand succès dans les écoles allemandes.—Il est à regretter que l'auteur ne se soit pas servi du dictionnaire de Littré, qui doit sans doute beaucoup à Diez, mais qui est cependant original en bien des points, et qui corrige et complète sans cesse le *Dictionnaire étymologique*. M. Nagel ne paraît même pas avoir lu les ouvrages secondaires du professeur de Bonn; il emprunte au *Dict. étymol.* des étymologies que le maître a plus tard rétractées (p. ex. *chanceler*). — Les fautes d'impression ne sont pas rares, quelques-unes fâcheuses, comme *edēre* pour *edĕre*.

Ξ.

235. — **Les Songes drolatiques de Pantagruel** où sont contenues cent vingt figures de l'invention de maître François Rabelais, copiées en fac-simile par Jules Morel sur l'édition de 1565 avec un texte explicatif et des notes par le Grand Jacques (Gabriel Richard). Paris, chez les bons libraires, et rue des Martyrs, 19. Petit in-8°, xij-120 p. — Prix : 3 fr.

Les *Songes drolatiques*, assez longtemps délaissés, sont aujourd'hui en possession d'attirer vivement l'attention des éditeurs. Dans l'espace d'un an, nous en avons vu surgir trois reproductions; l'une mise au jour à Genève, par M. J. Gay avec une préface écrite par M. Paul Lacroix; l'autre publiée par M. Edwin Tross, et celle dont nous venons de transcrire le titre. Les deux premières sont des livres de luxe, tirés à petit nombre, la dernière est à l'usage d'un public plus nombreux. On sait combien l'édition originale, mise au jour en 1565, est devenue rare et combien elle est chère; en 1867, un exemplaire s'étant montré à la vente de M. J. Ch. Brunet, fut porté au prix de 1500 francs.[1]. Pendant plus de deux siècles, personne ne songea à reproduire ces figures grotesques. Le Duchat n'eut pas l'idée de les placer dans sa belle édition des œuvres de Rabelais (Amsterdam, 1741. 3 vol. in-4°), et ce fut vers 1797 seulement que le libraire Sulior entreprit une reproduction qui se composa de 60 planches gravées par Malapran et devenues très-rares. On ne sait pas positivement si la suite fut terminée[2]. Les *Songes drolatiques* ne reparurent en totalité que dans l'édition dite *Variorum* mise au jour de 1823 à 1826, par MM. Esmangart et Eloi Johanneau avec des commentaires beaucoup trop développés et des explications qui n'ont pas eu l'assentiment des meilleurs juges; ils en forment le neuvième et dernier volume. Les éditions de MM. Gay et Tross n'ont point de commentaire spécial consacré à chaque figure, mais celle de 1869 a suivi à cet égard l'exemple donné en 1823; elle prétend indiquer quel est le personnage que le dessinateur a eu en vue dans chacun de ses croquis. Du reste sur presque tous les points les explications sont les mêmes; l'édition *Variorum* reconnaît le pape Jules II dans vingt et une planches différentes (nos 1, 3, 7, 13..... 118, 119); l'éditeur de 1869 partage cette opinion; il en est de même pour la plupart des types dessinés; il s'écarte sur bien peu de points de l'avis de ses devanciers; cependant la figure CXI paraît aux yeux de MM. Esmangart et Johanneau un « singulier damoiseau », lacé comme une femme et très-probablement un des oiseaux gourmandeurs du livre V. chap. V, tandis que le *Grand Jacques*, rejetant complétement cette interprétation, voit là une femme qui peut très-bien être une de ces *abeyesses* qui peuplent l'*Isle sonnante* ou mieux encore une de ces *cailles coiphées* dont il est parlé dans le prologue du livre IV. Dans la figure XXXVI où l'édition *Variorum* reconnaît Niphleseth, reine des Andouilles, il préfère voir la Pragmatique Sanction. La figure LXVI ne lui paraît pas une

1. Il avait été adjugé à 150 et à 411 fr. aux ventes Mac-Carthy et Nodier en 1816 et en 1844; c'est un des nombreux exemples de l'augmentation très-sensible qui s'est manifestée sur la valeur des livres rares.

2. L'éditeur avance que ces figures furent dessinées en Italie par Rabelais lui-même dans le but de ridiculiser les premiers personnages de l'époque et surtout ceux de la cour de Rome. Les planches sont gravées d'une pointe légère, assez bien accentuée; l'esprit des originaux n'est pas mal rendu.

allusion à Corneille Agrippa, mais à un charlatan inconnu, peut-être le médecin de François Ier. Il serait superflu de développer ces détails minutieux. Ici se présente une question qu'il est difficile de résoudre. Rabelais a-t-il eu quelque part aux *Songes* auxquels quelques années après sa mort, l'imprimeur Richard Breton attacha son nom. L'auteur du *Manuel* pense qu'il y fut complétement étranger; M. Tross ne paraît point éloigné d'être du même avis; M. Lacroix suppose que Rabelais qui avait des connaissances en architecture (sa description de l'abbaye de Thélème le démontre) pouvait aussi être bon dessinateur, pourquoi les dessins des *Songes* ne se seraient-ils pas trouvés après sa mort dans son cabinet? L'éditeur de 1869 est bien plus affirmatif : « Si jamais l'âme, l'esprit et » les facultés d'un homme se sont incarnés dans son ouvrage, c'est certainement » quand maître Alcofribas écrivit les six livres du Pantagruel [1]. Je prétends donc » avoir ses secrets pour l'avoir beaucoup aimé, et j'affirme, par une intuition » étrangère aux recherches savantes, que ces gravures appartiennent à la plume » et à l'imagination de Rabelais lui-même. Il me reste peu de doutes à cet égard, » et je m'appuie pour cela sur ma conviction personnelle plus que sur l'affirma- » tion de l'édition de 1565. On retrouve sa verve, son originalité, sa bizarrerie, » son accent et son style. »

Nous voudrions avoir d'autres preuves que celles qui résultent d'une simple appréciation personnelle; nous observerons d'ailleurs que plusieurs ouvrages de la même époque offrent dans les figures sur bois qui les accompagnent des images grotesques du même genre que celles des *Songes drolatiques;* le dessinateur des caricatures publiées en 1565 avait eu des devanciers à cet égard, mais personne ne l'avait égalé en fécondité et en bizarrerie. La pensée qui guida sa main restera toujours couverte d'un mystère impénétrable aujourd'hui; il est assez vraisemblable qu'il obéit surtout aux caprices de sa fantaisie et qu'il ne songeait nullement à retracer sous un aspect énigmatiquement burlesque les figures de ses contemporains. Lorsqu'on veut retrouver les originaux auxquels on se croit autorisé à rapporter les *Songes*, il faut admettre une double hypothèse; par exemple que, dans l'épopée rabelaisienne Bringuenarilles désigne Charles V, et que la figure CIII est l'image de Bringuenarilles, au lieu que Frère Jean des Entomeures reflète le cardinal de Bellay et que cinq des *Songes* (nos V, VI, IX, etc.) sont la charge de Frère Jean. Tout cela est bien hasardé. Si maître François pouvait faire entendre sa voix, il est bien vraisemblable que lui qui a raillé tant de choses, se moquerait vivement de ses trop ingénieux commentateurs; il leur recommanderait de ne pas tant « s'emberclucoquer le cerveau pour » calefreter des allégories qui oncques ne furent songées. » — La préface du volume de 1869 donne des détails curieux sur les bois gravés par M. Gustave Doré pour une édition illustrée de Rabelais, publiée par M. Bry aîné et qui, après la mort de cet éditeur, ont été adjugés en vente publique à MM. Garnier frères au prix de 6000 francs.

---

1. Nous ne comprenons pas bien pourquoi ces six livres? D'ailleurs le cinquième est-il de Rabelais? Oui, d'après M. Charles Lenormant; non, d'après M. Paulin Paris. Question fort controversée et très-discutable qu'il ne s'agit pas d'aborder ici.

Signalons une petite inexactitude; il est question, p. 9 et 10 de la bibliothèque de M. C. Brunet, d'une opinion de M. C. Brunet; lisez M. J.-Ch. Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire*. C'est à tort également que le nom de l'un des éditeurs de 1823 est écrit à diverses reprises Ermangart, il faut lire Esmangart. En somme, le volume qui vient d'être publié aura pour résultat de populariser un recueil fort curieux qui était jusqu'à présent d'un prix élevé; il y a donc lieu de lui faire bon accueil.

---

236. — Louis de Laincel. **Voyage humoristique dans le Midi.** Études historiques et littéraires. Paris, A. Lemerre, 1869. In-12, 502 p. — Prix : 3 fr. 50.

La portion du Dauphiné et de la Provence à travers laquelle M. de Laincel guide le lecteur est assurément l'une des régions les plus intéressantes que puisse souhaiter un archéologue. Nulle part en France les souvenirs de l'antiquité et du moyen-âge ne sont plus nombreux; nulle part, au milieu du calme qui a succédé à une puissante activité, le touriste ne se sent plus dégagé des préoccupations modernes et plus entier à la contemplation du passé. M. de L., dont les sympathies paraissent appartenir plutôt au passé qu'au présent, a réuni sur un certain nombre de villes ou bourgs de la Drôme et du Vaucluse tout ce qu'il a rencontré dans ses lectures et dans ses voyages (surtout dans ses lectures) de récits et d'anecdotes. Tout cela forme un ensemble qui se lit facilement, encore bien que l'*humour* annoncé par le titre y soit plus rare que dans les Lettres du Président de Brosse, par exemple. M. de L. serait du reste bien fâché d'avoir avec le savant Président aucun point de ressemblance, puisqu'il lui reproche de manquer de goût et d'écrire « avec un style la plupart du temps entaché par un » cynisme effronté » (p. 456).

Mais nous n'avons point ici à donner notre sentiment sur la composition ou compilation de M. de Laincel. Les ouvrages d'un caractère littéraire (je veux dire non scientifique) restent en dehors du cadre de notre revue. Aussi n'aurions-nous point parlé de ce livre s'il ne s'y trouvait sur certains points d'histoire littéraire des hérésies que nous tenons à signaler.

M. de Laincel est l'auteur d'un livre intitulé : *Des Troubadours aux Felibres, histoire critique de la poésie provençale* (Aix, 1862). C'est un livre où la critique est sur le titre, comme l'*humour* dans le *Voyage* dont nous rendons compte en ce moment. M. de L. y apprécie les *felibres* et les troubadours avec un égal jugement. Ce qu'il pense des premiers ne nous préoccupe point; mais en ce qui touche les seconds nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer à M. de L. que les données sur lesquelles il opère sont des plus suspectes, la source à laquelle il puise à peu près toute sa connaissance de la littérature des troubadours étant l'opuscule de Jean de Nostre Dame, *les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*. Cela seul suffit à montrer combien M. de L. est étranger au sujet qu'il a voulu traiter dans l'*Histoire critique* ci-dessus mentionnée, et qui revient de temps à autre sous sa plume dans le *Voyage humoristique* (p. 140, 170, 270, etc.). Car, s'il avait étudié quelques-uns des ouvrages vraiment *critiques*

qui, depuis Raynouard, ont été consacrés à la poésie provençale, il aurait vu que l'ouvrage de Nostre Dame n'y est jamais allégué comme autorité; et, s'il avait eu recours aux textes mêmes des troubadours et aux *Vies* contemporaines qui ont été publiées par Raynouard, par Rochegude, par Mahn, il aurait bien été forcé de reconnaître que ces *Vies* et ces textes excluent Nostre Dame, à moins de les arguer de faux toutes les fois qu'ils contredisent l'historien provençal. Il n'y a pas lieu de s'étendre davantage sur ce point. La question est résolue depuis longtemps et n'est plus douteuse pour les hommes compétents [1]. Il n'en est que plus regrettable de voir les mêmes erreurs se reproduire avec persistance dans les livres destinés au grand public. Ce qui montre du reste combien les matières philologiques sont peu familières à M. de Laincel, c'est le jugement singulier qu'il porte sur les brochures d'un certain M. Alfred Artaud, d'Apt, « qui a publié de remarquables études sur la langue provençale à propos » de la nouvelle orthographe récemment adoptée par une école de poètes » (p. 160). Ces remarquables études consistent en une ou deux brochures très-sottes à tous égards, publiées il y a quelques années et dirigées contre M. Roumanille.

M.-P. Hiacynthe.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Aristote, *Fragmenta*, p. p. Heitz (Didot). — Beal, Travels of Buddhist Pilgrims (Trübner). — Breysig, Die Zeit Karl Martells (Leipzig, Duncker). — Brown, Sanskrit Prosody (Trübner). — Brunner, Das Anglo-Normanische Erbfolgsystem (Duncker). — Budenz, Ugrische Sprachstudien (Pest, Aigner). — Caspari, Das Buch Daniel (Leipzig, Dœrffling). — Castelli, Leggende talmudiche (Pisa, Nistri). — Dreydorff, Pascal (Duncker). — Droysen, Geschichte d. Preussischen Politik (Leipzig, Veit). — Ethé, Kazwîni's Cosmographie; Id., Morgenlændische Studien (Leipzig, Vues). — Fœrster, De Platonis Phaedro (Berlin, Ebeling). — Georges, Handwœrterbuch d. Lateinischen Sprache (Leipzig, Hahn). — Giesebrecht, Geschichte d. Deutschen Kaiserzeit, I-III (Braunschweig, Schwetschke). — Gindely, Geschichte d. 30 J. Krieges (Prag, Tempsky). — Klinkert, Maleisch-Nederdeutsch Wœrdenboeck (Amsterdam, Müller). — Krenkel, Paulus (Duncker). — Lebrun-Vigée (Mme), Souvenirs (Charpentier). — Michel, la Chanson de Roland (Didot). — Palacky, Documenta J. Hus (Prag, Tempsky). — Rajna, La Materia del Morgante. — Rozenkranz, Hegel (Duncker). — Schœne, Quaestiones Pompeianae (Leipzig, Breitkopf). — Wattenbach, Lateinische Palæographie (Leipzig, Hirzel). — Weber, Indische Streifen, II (Berlin, Nicolaï). — Zeller, Die Philosophie d. Griechen, I (Leipzig, Vues). — Zirngiebel, Das Institut d. Gesellschaft Jesu (Vues). — Zœppritz, Aus Jacobi's Nachlass (Leipzig, Engelmann).

---

1. La *Revue critique* a du reste eu occasion de discuter quelques-unes des assertions de Nostre Dame et d'en faire voir la fausseté. Voy. 1867, I, p. 171-3; voir aussi *Bibl. de l'École des chartes*, 6e série, t. V, p. 257-61 et 476-8.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

grecque, début d'un jeune auteur qui ne paraît pas très au courant des travaux de M. Curtius.

Chaque livraison renferme une bibliographie des livres parus en Russie et la liste des principaux travaux publiés par les journaux littéraires.

Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung auf dem Gebiete der arischen, celtischen und slawischen Sprachen unter Mitwirkung von A. Leskien und J. Schmidt, herausgegeben von A. Kuhn. Sechster Band. Zweites Heft. Berlin, 1869, librairie Dümmler.

[Bien que les langues celtiques soient mentionnées dans le titre des *Beitræge*, elles n'occupent depuis quelque temps qu'une part bien restreinte de cette excellente publication. Dans le précédent cahier, elles prenaient dix-huit pages ; dans celui-ci, elles n'en prennent que quatorze. Si les études celtiques doivent y être réduites à une place aussi minime, mieux vaudrait consacrer cette revue aux études slaves, d'autant plus que les études celtiques auront prochainement un organe spécial, la *Revue celtique*.]

P. 129-151. J. Schmidt, *Développement d'un* j *parasite en slave et en lithuanien*. — P. 151-187. A. Leskien, *Sur le Dialecte des chants populaires russes du gouvernement d'Olonec*. — P. 188-194. Wenzel Burda. *Quelques observations sur le* Compendium de Schleicher (2e éd.). [Ces observations ont trait à la partie slave du *Compendium*]. — P. 194-197. Du même. *Additions à la connaissance de quelques suffixes en slave*. — P. 197-204. Baudouin de Courtenay, *Passage des consonnes sourdes en leurs sonores correspondantes dans le développement historique de la langue polonaise*. — Du même. 204-221. Différents articles sur quelques points de philologie polonaise. — P. 222-226. H. Ebel, *Les neutres en* -as *en ancien irlandais*. — P. 227-231. Wh. Stokes, *Glossaire Gaulois d'Endlicher*. [Traduction allemande d'un travail de M. Wh. Stokes qui avait déjà paru en français dans la *Revue archéologique* de mai 1868. Les éditeurs des *Beitræge* devraient mentionner à ce sujet un article de M. d'Arbois de Jubainville sur le même Glossaire, article qui contient des faits nouveaux et d'intéressants *Nachtræge* à l'article de M. Stokes (dans la *Revue archéologique* de novembre 1868). Si remarquable que soit le mémoire de M. Wh. Stokes, nous nous étonnons que les *Beitræge* reproduisent (et sans dire où il a paru déjà) un travail publié quinze mois auparavant dans une revue aussi répandue que la *Revue archéologique*. Le procédé, du reste, est familier aux *Beitræge*; les *Miscellanea Celtica* de Siegfried que contient leur précédent cahier avaient déjà paru il y a deux ans dans les mémoires de la *Philological Society* de Londres.] Dans la bibliographie, notons les articles favorables de M. Ebel sur la traduction de Cormac par O'Donovan et Wh. Stokes (cf. *Revue crit.*, 1869, t. II, art. 181) et sur les *Glossae Hibernicae* de M. Nigra (cf. *Rev. crit.*, 1869, t. I, art. 122); et de M. L. Diefenbach, sur le troisième volume de l'*Ethnogénie gauloise* par M. de Belloguet (cf. *Rev. crit.*, 1869, t. I, art. 67). Dans les mélanges nous remarquons une lettre où M. Lottner appelle l'attention du monde savant sur une lecture faite par M. Hennessy[1] à l'Académie royale d'Irlande et qu'il regarde comme « une des découvertes les » plus importantes que la dernière génération ait vu s'accomplir dans le domaine » de la mythologie comparée. » Ce mémoire de M. Hennessy sur *La déesse de la Guerre chez les anciens Irlandais* est destiné à la *Revue celtique* et paraîtra, si nous sommes bien informé, dans le premier no de cette publication. — Ce cahier des *Beitræge* se termine par une notice de quelques pages où M. J. Schmidt rappelle les services rendus à la science par le regrettable Schleicher.

---

1. Et non *Hennessey*, comme l'impriment les *Beitræge*.

En vente chez VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

K. BARTSCH Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen. 1 vol. in-8°. 9 fr. 65

En vente à l'imprimerie impériale à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

A. HASSAN Kurzgefasste Grammatik der vulgær-arabischen Sprache m. besond. Rücksicht auf den ægyptischen Dialekt. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie M. C. F. WINTER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

M. TH. VON HEUGLIN Reise in das Gebiet d. weissen Nil und seiner westlichen Zuflüsse in den J. 1862-1864. Mit e. Vorworte v. Dr A. Petermann. Nebst e. (lith.) Karte (in-folio) sowie 9 in den Text gedr. Holzschn. u. 8 Taf. nach Originalzeichngn. entworfen u. auf Holz übertragen von C. Heyn. 1 vol. gr. in-8° relié en toile anglaise. 16 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

A. MERX Grammatica syriaca, quam post opus Hoffmanni refecit. Pars II. 1 vol. in-8° avec 9 tableaux. 12 fr.
L'ouvrage complet. 20 fr.

En vente à la librairie HAHN, à Hanovre, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

MONUMENTA Germaniae historica inde ab a. Christi 500 usque ad a. 1500 auspiciis societatis aperiendis fontibus rerum germanicarum medii aevi edid. G. H. Pertz. Tom. XXII contin. Scriptorum tom. XXI. 1 vol. in-fol. avec 2 pl. chromolith. 44 fr.

En vente chez J. C. B. MOHR, libraire à Heidelberg, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

K. F. HERMANN Lehrbuch der griechischen Privatalterthümer mit Einschluss der Rechtsalterthümer. 2. Aufl. unter Benutzg. d. vom Verf. hinterlassenen Handexemplars bearb. v. K. B. Stark. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 48 Quatrième année 27 Novembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8o raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8o raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

A. LONGNON Le Livre des Vassaux du Comté de Champagne, 1172-1222, publié d'après le manuscrit unique des Archives de l'Empire. 1 fort vol. in-8o. 7 fr. 50

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen-âge. 1 vol. in-4o. 20 fr.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 45. 30 octobre. (Le n° 44 ne nous est pas parvenu).

Théologie. FREUDENTHAL, Die Flavius Josephus beigelegte Schrift über die Herrschaft der Vernunft (IV Makkabæerbuch), eine Predigt aus dem I. christlichen Jahrhunderte, untersucht (Breslau, Schletter; important). — *Histoire.* Mecklenburgisches Urkundenbuch, V, 1301-1312 (Schwerin, Stiller). — WATTENBACH, Peter Luder (Karlsruhe, Braun; très-intéressant pour les commencements de l'*humanisme* en Allemagne). — FRAAS, Die nœrdlinger Schlacht (Nœrdlingen, Beck; n'apporte pas grand chose de nouveau après le travail de Fuchs). — *Linguistique. Histoire littéraire.* SCHŒNFELDER, Onkelos und Peschittho (München, Lentner; conclusions fort douteuses). — RABINNOWICZ, Grammaire de la langue latine (Paris, Delagrave; livre dont nous rendrons prochainement compte). — KIRCHHOFF, Die Composition der Odyssee (Berlin, Hertz; recueil des articles bien connus de M. K. sur ce sujet). — NICOLAI, Geschichte der gesammten griechischen Literatur (Magdeburg, Heinrichshofen; livre qui paraît avoir quelques défauts, mais en tout cas utile). — GOSCHE, Archiv für Litteraturgeschichte (cf. la couverture d'une des dernières *Revues*). — SCHADE, Liber de infantia Marsae; Visio Torngdali (Halle, Buchhdlg. des Waisenhauses; textes latins importants comme sources de plusieurs poèmes du moyen-âge). — GŒDEKE, Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung, III, 2 (Dresden, Ehlermann; suite, qui s'est bien fait attendre, d'un ouvrage excellent et très-important).

Mittheilungen des k. k. œsterr. Museums für Kunst und Industrie. Paraît le 15 de chaque mois. Vienne, en commission chez Gerold's Sohn.

4e année (octobre 1868-septembre 1869).

[Ce recueil est l'organe du *Musée autrichien pour l'art et l'industrie.* Il annonce toutes les nouvelles relatives à cet établissement important : acquisitions, expositions, conférences, etc. Mais il ne se borne pas à ces communications d'un intérêt plus restreint, il embrasse tout le domaine de l'art industriel, et suit pas à pas le mouvement qui s'est produit en sa faveur dans toutes les contrées de l'Europe. Les dissertations sur l'histoire ou la technique des industries d'art, les descriptions d'objets anciens rentrent également dans son programme; dues à des savants de la valeur de M. d'Eitelberger, directeur du *Musée*, et professeur à l'Université de Vienne, de M. J. Falke, etc., elles donnent aux *Mittheilungen* toute l'importance d'un recueil scientifique. Enfin sous la rubrique *petites communications* le lecteur trouvera un vrai répertoire des musées et des institutions créés pour l'avancement des arts industriels.]

D'EITELBERGER, La vie artistique de Vienne en 1867. — Compte-rendu de l'Exposition de Reichenberg. — Exposition des arts industriels à Prague. — LIPPMANN, Les Envois de la Bohême à la section moderne de l'Exposition du Musée autrichien à Prague. — Progrès de l'Industrie dans la Basse-Autriche. — Les Écoles de Reichenberg et des environs. — EXNER, Le Bois, matière première pour les arts industiels. — Coup-d'œil sur le mouvement contemporain en faveur des arts industriels. — DE SCHWARZ, Le nouveau Musée des beaux-arts d'Amiens. — Le Musée des beaux-arts et des industries d'art de Moscou (extrait en partie de la *Gazette des beaux-arts*). — Le *Gewerbe Museum* à Berlin. — Acquisitions du cabinet des médailles et des antiques de Vienne. — LIPPMANN, Les Antiquités religieuses du trésor des Guelfes. — La Question des femmes dans l'industrie. — L'Enseignement technologique en Angleterre, en France, en Belgique, en Suisse et en Allemagne. — J. FALKE, Progrès de l'orientalisme dans l'art. — Le Marbre du Tyrol. — Tissus français exposés au *Musée autrichien.* — Principes

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — **27 Novembre** — **1869**

Sommaire: 237. De Vogüé, Mélanges d'archéologie orientale; Inscriptions sémitiques de la Syrie centrale. — 238. Hyperide, Discours, p. p. Blass. — 239. Mignard, Vocabulaire du dialecte et du patois de la Bourgogne. — 240. Rajna, la Matière du *Morgante*. — 241. Grimm, la Théologie dogmatique évangélique. — 242. Rossbach, Histoire de la Société.

237. — **Mélanges d'archéologie orientale**, par le comte de Vogüé, membre de l'Institut..... Paris, Imprimerie impériale, 1868. In 8°, 196 p. Appendice, 39 p. et 12 planches. — Prix : 15 fr.

Syrie centrale. Inscriptions sémitiques, publiées avec traduction et commentaire, par le comte Melchior de Vogüé..... Paris, Baudry, 1869. In-4°, ij-132 p. et 16 planches. — Prix : 30 fr.

L'un et l'autre de ces deux ouvrages ont pour principal sujet l'épigraphie sémitique. Le premier, recueil de mémoires plus ou moins étendus et publiés déjà ailleurs, s'occupe spécialement des inscriptions, des intailles et des monnaies phéniciennes, hébraïques et araméennes et de quelques inscriptions cypriotes; le second est consacré aux textes épigraphiques recueillis en 1861 et 1862, par l'auteur et par M. Waddington, lors d'une expédition scientifique dans la Syrie centrale.

Le volume des mélanges d'archéologie orientale contient : 1° un mémoire sur les inscriptions phéniciennes de l'île de Chypre, c'est-à-dire sur six inscriptions inédites de Chypre (p. 1 à 92). 2° Mémoire sur quelques inscriptions cypriotes inédites (p. 93 à 104). Il s'agit de ces inscriptions écrites dans l'alphabet propre à l'île de Chypre et qui attendent encore leur déchiffrement. 3° Dissertation sur les intailles à légendes sémitiques : phéniciennes, araméennes et hébraïques (p. 105 à 140). 4° Une étude paléographique sur l'alphabet araméen et l'alphabet hébraïque (p. 140 à 178). 5° Mémoire sur le lion d'Abydos, c'est-à-dire sur un talent de bronze à inscription araméenne. L'appendice renferme trois dissertations : 1° sur les monnaies des rois phéniciens de Citium; 2° sur les monnaies des rois de Nabatène et 3° une note sur une inscription punique de Carthage.

Toutes ces études sont faites très-consciencieusement. L'auteur y montre beaucoup de science, un sain jugement et une aversion très-louable pour l'hypothèse. Aussi pourra-t-il revendiquer le mérite d'avoir, par son livre, enrichi la science d'un certain nombre de résultats sûrs, notamment en ce qui concerne l'histoire, la mythologie et la paléographie. Le travail sur l'alphabet araméen et sur l'alphabet hébraïque est le meilleur du volume, le meilleur aussi qui ait été publié sur cette matière.

Les inscriptions phéniciennes trouvées jusqu'à présent en Chypre, sur l'emplacement de l'ancien Citium (aujourd'hui Larnaca), étaient au nombre de trente-six. M. de Vogüé en a trouvé au même endroit cinq nouvelles, qu'il désigne par XXXVIIe *citienne*, XXXVIIIe *citienne*, XXXIXe *citienne*, XLe *citienne* et XLIe *citienne*.

La sixième inscription inédite publiée dans ce volume provient de Larnax-Lapithou. La plus intéressante est la première (XXXVIIe *cit.*) gravée sous le règne de Melekyathon, roi de Citium et d'Idalie. Malheureusement, elle n'est plus complète. M. de V. a lu tout ce qu'on peut lire. C'est trop de modestie de sa part, quand il dit (p. 3) qu'il laisse le reste à déchiffrer à des yeux plus exercés. Mais ce n'est là qu'une générosité apparente; car la planche exécutée par le procédé photolitographique à l'Imprimerie impériale est en grande partie illisible. Si les nouvelles découvertes des imprimeurs ne doivent servir qu'à nous donner de tels spécimens, il vaudrait mieux s'en tenir aux anciens procédés de reproduction. Cependant, tel qu'il est, ce texte nous révèle plusieurs choses importantes, comme par exemple les deux premières lettres d'un nom de mois; l'existence, en phénicien, de l'article ה; une divinité nommée *Rescheph*, etc. Le sens de l'inscription est clair; il n'y a doute que sur l'expression de מלץ הכרסים, que M. de V. traduit par *Interprète des deux tribunaux*. Le mot למלך de la première ligne est expliqué par l'auteur comme l'infinitif du verbe מלך. M. de V. lit לְמֶלֶךְ et traduit : « ..... l'an trois du règne de Melekyathon..... » Cette lecture me semble inexacte. Il faut lire לְמַלְכָּ « du roi, » car l'emploi de l'infinitif dans cette combinaison est contraire à la syntaxe hébraïque et phénicienne. Il se rencontre, il est vrai, dans l'inscription d'Eschmounazar et dans une autre inscription sidonienne publiée par M. de V. en 1860 (dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des inscr. et belles-lettres*). Mais dans ces deux cas, le mot est pourvu de la particule י (למלכי), qui est le suffixe de la troisième personne du singulier (non de la première personne comme dit M. de V. p. 5). Il faut donc traduire : « Le 16me jour du mois ··· פעי de l'an III du roi Melekya-» thon... » Cette observation s'applique aussi à la XXXVIIIe citienne (p. 20). — Dans une note de la p. 6, M. de V. dit que la forme phénicienne du nom de Sanchoniathon était סקניתן. C'est une erreur. La divinité qui entre dans la formation de ce nom propre était סכן. D'autres monuments le prouvent. — La seconde des inscriptions publiées dans ce volume est bien conservée et d'une lecture facile. Il n'y manque que le nom du roi (Poumyathon), que M. de V. a restitué à l'aide de la Ire citienne copiée par Pococke. Nous trouvons dans cette inscription l'emploi de l'article א. Je n'ai que deux réserves à faire dans le commentaire de l'auteur. Il n'est pas exact de dire (p. 18) que le phénicien est une langue calquée sur l'hébreu (du reste M. de V. s'exprime plus correctement p. 111); ensuite l'explication du nom propre *Ykounschalom* (lisez *Ykounschillêm*) par « que la paix arrive » ne peut pas être vraie; car ce n'est pas là un sens convenable pour un nom propre. Je considère יכן comme équivalent de יהיה (Yahveh), de la racine כון « être. » Il est vrai que jusqu'à présent nous n'avons pas encore rencontré sur les monuments une divinité appelée *Ykoun;* mais ce nom propre de *Ykounschillêm* (voilà un nom propre plein de révélations), qui se lit encore ailleurs, suffit pour prouver son existence. Enfin la lecture du nom du roi, Poumyathon (Poum = פעם), ne paraît pas complétement certaine; l'orthographe פמייתן est étrange, et il est probable que Pococke a commis une erreur. La 3me inscription (XXXIXe) est bilingue; elle ne se compose que de quelques

mots en grecs, au-dessous desquels se trouve une traduction (non littérale) phénicienne. M. Waddington lit le grec ainsi : Ξάνθιος ἐκ Λυκίης Μύρνος ἐνθαδε κεῖμαι ἀνὴρ ἐκπωματόποιος, ce qu'il traduit : « Myrnos de Xanthe en Lycie; je repose » ici. Fabricant de vases. » L'autorité de M. Waddington en épigraphie grecque est trop grande pour qu'on puisse douter de l'exactitude de son interprétation. Il semble cependant extraordinaire que le mot Ξάνθιος (non rendu dans le texte phénicien) soit mis en tête. Εκ Λυκίης est rendu par הליכי, « le Lycien. » M. de Vogüé fait remarquer que le son de l'υ, reproduit par le *ou* phénicien, a dû être à l'époque où cette inscription fut gravée (IVe siècle av. J.-C.), = *ou*. Cela est possible, mais cela ne résulte pas de l'orthographe phénicienne, où les voyelles sont toujours un peu vagues. D'ailleurs, l'alphabet phénicien de cette époque n'avait pas d'équivalent pour l'υ grec. — Les deux textes suivants ne se composent chacun que de deux ou trois noms propres. — L'inscription de Lapithos est également bilingue. Elle parle d'un autel élevé par un certain Praxidemos (Baalschillêm) à Athéné, à l'occasion de la victoire du roi Ptolémée. Il s'agit, d'après la juste remarque de M. de V., de la victoire remportée en 312 av. J.-C. sur Antigone et les princes cypriotes par Ptolémée Soter. Le texte grec commence ainsi : Ἀθηνᾷ Σωτείρᾳ Νίκῃ καὶ βασίλεως Πτολεμαίου Πραξίδημος... Ce que M. de V. traduit : A Athéné, sauveur, et à la victoire du roi Ptolémée..... On voit qu'il y a là quelque erreur et dans l'original (où un datif est relié à un génitif par la conjonction καὶ) et dans la traduction française. Quant au texte phénicien, M. de V. le traduit : « A Anaït, force des vivants, et au seigneur des » rois (ילאדמלכם) Ptolémée... » Cette traduction n'est pas impossible à la rigueur, mais ce n'est pas la bonne. Dans un ouvrage récent, qui sera bientôt entre les mains de tous les épigraphistes, M. P. Schrœder (*Die phœnizische Sprache, Entwurf einer Grammatik*..... Halle, 1869, p. 156) a, selon moi, beaucoup mieux saisi le sens de cette inscription. Après avoir démontré que le ם final est le suffixe possessif de la troisième personne du singulier, et en séparant le groupe ולאד de מלכם, il traduit : « A Anaït..... et à la victoire de son roi Ptolémée, etc. »

Je n'insisterai pas sur les idées générales que l'auteur a developpées dans la seconde partie de son mémoire, qui traite de la mythologie des Phéniciens. Je me bornerai à dire que les rôles des certaines divinités phéniciennes, telles que Sched, Rescheph, Rescheph'hêts; me semblent bien déterminés. Seulement je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'admettre l'existence d'un dieu *Rescheph* et d'un autre appelé *Retseph*. Je pense que ce sont là deux formes légèrement différentes d'un même nom. Quant au dieu *Set* ou *Sed* qui, dit M. de V., est identique à *Sutekh*, importé en Égypte par les Pasteurs, il est à remarquer que la lecture Sutekh est inexacte, parce que le signe final n'est autre chose que le déterminatif même de Sed (voyez Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 376, et *Mél. Égypt.*, II, 188-9).

Si le livre de M. de V. a une seconde édition, l'auteur fera bien de ne plus désigner, comme il le fait à la page 57, Origène comme l'auteur des *Philosophumena*. On dirait vraiment que tous les travaux publiés à ce sujet depuis 1852 sont non-avenus pour la France.

Je n'ai rien à dire du mémoire consacré aux inscriptions cypriotes, si ce n'est que M. de V. a très-bien fait de publier ses nouveaux textes, même sans explication.

Les intailles à légendes sémitiques, représentées par trois planches fort bien exécutées, ont été divisées par M. de V. en intailles phéniciennes, araméennes et hébraïques. Ce classement n'est cependant pas très-rigoureux; car il y a des légendes purement phéniciennes dans la série araméenne, et parmi les intailles hébraïques, qui toutes présentent les caractères de l'alphabet phénicien, commun aux Juifs et aux autres peuples cananéens, on trouve des symboles païens. Je pense qu'il vaudrait mieux classer tous ces monuments simplement suivant leur provenance. Les légendes en question ne se composent guères que de noms propres; chaque pierre en contient un, tout au plus deux; celui du possesseur suivi de celui de son père. Les n°s 24 et 25 qui avaient déjà été publiés (voy. Levy, *Phœnizische Studien*, II, p, 24 et 29), mais mal lus et interprétés, ont trouvé en M. de V. un très-habile commentateur. Quant au n° 26, je ne crois pas que le mot רפתי (*sanatio mea?*) soit un nom propre, à cause de l'absence de la particule ל, qui précède la plupart des autres noms gravés sur les pierres. Celle-ci est évidemment une amulette. Il est à remarquer (M. de V. ne l'a-t-il pas remarqué?) que le symbole qui y est représenté (lion et scarabée) est le même que celui d'une intaille phénicienne (planche V, n° 8) dont la légende ne paraît pas non plus constituer un nom propre.

Nous avons déjà parlé de la dissertation paléographique sur l'alphabet hébraïque et araméen. C'est une très-belle étude, qui cependant est déparée par une grave erreur. A la page 167, l'auteur cite la fable donnée par Josèphe relativement à la traduction des *Septante* comme un récit authentique, et en tire des conclusions qui manquent complétement de base.

En nous bornant à renvoyer le lecteur au mémoire numismatique, rempli de faits bien observés, finissons la revue de ce volume par une dernière critique. A propos de certains noms propres composés avec le groupe de lettres צד, l'auteur parle des deux passages de Sanchoniathon, où il est dit que Ἀγρεύς et Ἁλιεύς étaient « les inventeurs de la chasse et de la pêche » ou « les Cabires chasseurs » et pêcheurs. » « Les commentateurs, dit M. de V., ont déjà remarqué que le » mot Ἁλιεύς était la traduction de צדן, dieu éponyme de la ville de Sidon, dont » le nom signifie *pêcheur*, *pêche*. Ἀγρεύς, traduction de ציד *chasseur*, paraissait un » pléonasme : nos inscriptions nous prouvent que le texte original portait bien la » mention de deux personnages divins distincts, l'un du nom de צד *Tsid*, l'autre » du nom de צדן *Tsidon*. » Nous répondons ceci : Quand même le mot צד se rattacherait à la racine ציד (ce qui n'est pas certain), Ἀγρεύς n'en serait nullement la traduction. Si, réellement, Philon parle de deux divinités distinctes, ce qui n'est pas prouvé, ces représentants de la pêche et de la chasse sont évidemment sortis d'une seule conception primitive; car la racine ציד a les deux sens de *pêcher* et de *chasser*, ou plutôt la pêche n'était, à l'origine, autre chose qu'une chasse. Enfin, si les commentateurs disent (ce que je ne peux pas vérifier en ce moment) que Ἀγρεύς paraît un pléonasme, ils ont tort. Il faut dire que Ἁλιεύς et

Ἀγρεύς expriment, chacun de ces deux mots pour une moitié, le mot phénicien צרן.

Le second des deux ouvrages dont nous avons transcrit les titres ci-dessus n'est pas moins important que le premier. Il nous offre cent quarante-six inscriptions de Palmyre, dont cent trente-quatre entièrement inédites; huit inscriptions, également inédites, du Haourân, dix-sept textes nabatéens et quelques textes araméens tirés de papyrus. Tous ces textes sont transcrits, traduits et commentés. Quiconque connaît la difficulté de ces sortes de déchiffrements n'hésitera pas à payer à l'auteur un juste tribut d'admiration pour le travail qu'il vient d'exécuter. Est-ce à dire cependant que M. de V. ait fait une œuvre définitive? Assurément non, et il est loin de le prétendre lui-même.

M. de V. nous informe que toutes les inscriptions palmyréniennes qu'il publie ont été copiées par M. Waddington. Malgré toute l'attention que ce savant a apportée à l'exécution de ce travail, il n'est pas moins certain que ses copies renferment de nombreuses lacunes et erreurs. On s'en aperçoit aisément, en comparant quelques-unes des inscriptions copiées par M. W. à un certain nombre d'autres pour lesquelles M. de V. a eu à sa disposition des estampages pris par M. Vignes, compagnon de voyage de feu M. de Luynes. M. de Vogüé lui-même a dû remarquer que les premières résistaient souvent à ses tentatives d'interprétation, tandis qu'il a réussi à merveille à expliquer les secondes. On peut trouver en outre que l'auteur lui-même n'a pas assez fait pour les textes qu'il publie. Je vais le prouver.

Beaucoup d'inscriptions palmyréniennes sont accompagnées d'une traduction grecque. C'est là un précieux secours pour l'intelligence des textes orientaux, et M. de V. en a naturellement profité. Mais les inscriptions renferment un grand nombre de noms propres qui sont de véritables noms appellatifs, très-importants par conséquent pour faire connaître la langue (les autres mots et les formules des faits énoncés se répètent sans cesse). Or, comme dans l'idiome araméen de Palmyre, pas plus que dans les autres dialectes sémitiques, les voyelles ne sont exprimées dans l'écriture, la transcription en grec d'une foule de mots est une heureuse circonstance dont nous pouvons tirer les résultats les plus importants. C'est ce qu'a négligé de faire l'auteur. Il a bien dressé, au commencement de son ouvrage, un tableau des lettres palmyréniennes et de leur équivalent en grec, mais ce tableau est entièrement inexact. Quel était le premier soin à prendre pour établir cette concordance? C'était évidemment de se rendre compte de la valeur des lettres grecques, à l'époque et dans la contrée dont il s'agit. Prenons quelques exemples. Dans le tableau dont nous venons de parler, M. de V. écrit: י = ι. Or dans la première inscription bilingue (p. 5) de même que dans la 70me et dans la 72me, nous trouvons le nom propre מקימו, qui, dans le texte grec, est transcrit Μοκειμος. M. de V. prononce ce nom *Moqeimou*. Ce même nom se rencontre aussi dans la 2me inscription, et dans la 6me également bilingue; et là il est transcrit en grec Μοκιμος (M. de V. écrit Μόκιμος, mais à tort), et l'auteur maintient dans sa traduction française la lecture *Moqeimou*, qui est une forme

barbare. La vérité est que le nom doit se lire *Moqîmou*, le י palmyrénien étant rendu par ι ou ει, se prononçant *î*. Ce nom existe d'ailleurs parmi les Syriens encore au ve siècle. Un prêtre de Mésopotamie nommé Mochimos ou Mokimos est mentionné par Gennadius, comme auteur d'un écrit contre Eutyches (*Gennad.* C. 71). Un autre nom, auquel s'applique la même observation que pour Moqîmou, est celui de בריכו = Βαρειχεις, dans l'inscription n° 2. Ici il n'est point douteux que nous n'ayons un participe passif,, dont la forme et la prononciation sont bien établies par les règles grammaticales. M. de V. objectera-t-il que les voyelles sont trop arbitrairement rendues dans la transcription grecque, pour qu'il y ait lieu de tenir compte de cette dernière? Sans doute les voyelles brèves (comme par ex. l'α dans Βαρειχεις) paraissent avoir été mal saisies par les graveurs des textes grecs; mais les voyelles longues et accentuées devaient nécessairement être reproduites conformément à la prononciation palmyrénienne. Enfin je fais la même remarque pour le nom Zebîdou dans l'inscr. n° 4. Ici cependant on pourrait hésiter et se croire en présence d'un nom de forme arabe ou nabatéenne (*Zobaïd*). Mais nous trouvons dans le même texte la diphthongue *aï* transcrit en grec par αι (בירדא = Βαιδα), et ainsi encore ailleurs. Voilà un exemple relatif aux voyelles. En ce qui concerne les consonnes, on peut observer le même fait. Le tableau dressé par M. de V. montre צ = σ ou σσ. Les inscriptions bilingues n°s 11 et 12 renferment le nom de צפרא, rendu dans le texte grec très-exactement par Σεφφερα. En général, l'écriture grecque exprime avec beaucoup plus de soin les sons araméens que l'écriture palmyrénienne ceux de la langue grecque.

Nous aurions mauvaise grâce à poursuivre cette critique de détail, en rendant compte d'un ouvrage qui offre une foule de faits nouveaux également importants pour la linguistique et l'histoire. Il est difficile de faire un choix pour en citer quelques-uns. Je signalerai cependant les inscriptions n°s 15, 16, 20 à 29 (ces dernières toutes relatives à la famille d'Odainath et de Zenobie) qui n'ont pas seulement de l'intérêt pour l'histoire locale, mais touchent aussi à l'histoire générale de l'antiquité.

Ch.

---

238. — **Hyperidis orationes quattuor cum ceterarum fragmentis.** Edidit Fridericus Blass. Leipzig, chez Teubner, 1869. In-16, xxxvj-112 p.

La résurrection d'Hypéride (on peut bien s'exprimer ainsi, puisqu'il est sorti d'un tombeau) a donné lieu à plusieurs travaux excellents; mais on n'avait pas encore réuni en un seul volume tout ce que le sol de l'Égypte nous a rendu des discours de ce grand orateur athénien. Cette lacune est comblée par l'édition de M. Blass, jeune savant qui s'est déjà fait remarquer par des études approfondies sur l'histoire des orateurs grecs. Une introduction substantielle résume ce qu'il importe de savoir sur la découverte et l'état des papyrus, les particularités paléographiques qui les distinguent, et les publications qui les ont fait connaître. Le texte des quatre discours est imprimé de manière à reproduire les lignes des manuscrits et à faire distinguer du premier coup-d'œil les suppléments et les conjectures des éléments authentiques fournis par les papyrus. Les notes critiques

donnent des détails plus précis : on y trouve la leçon des manuscrits, indiquée avec la plus grande exactitude, ainsi que les plus importantes corrections proposées soit par les éditeurs, soit par d'autres hellénistes. Enfin, pour que rien n'y manquât, les fragments d'Hypéride, épars dans les écrivains anciens et recueillis par M. Sauppe dans ses *Oratores Attici*, ont aussi été compris dans ce volume.

Le papyrus qui renfermait les trois premiers discours offre un texte correct. L'oraison funèbre provient d'un autre volume : elle est écrite avec une négligence extrême et remplie de fautes, qui ont exercé et qui exerceront encore la critique des éditeurs. Le discours contre Démosthène présente un autre genre de difficulté : le papyrus est déchiré, et il faut en recueillir et rapprocher les lambeaux, comme les feuilles de la Sibylle. C'est surtout à cause de ce discours qu'on recherchera cette nouvelle édition : le texte en est ici à la fois plus complet et plus suivi, grâce à de nouvelles découvertes et à la sagacité de M. Blass. Il avait à sa disposition les fragments publiés en 1868 par M. Egger; d'autres fragments, moins importants, il est vrai, qui étaient restés enfouis dans les cartons de M. Arden, le premier éditeur d'une partie de ces papyrus, en ont été tirés par M. Babington. Ce savant a aussi communiqué à M. Blass une nouvelle collation, plus exacte, des anciens fragments. Aujourd'hui le discours contre Démosthène se compose, abstraction faite de quelques lambeaux insignifiants, de quinze fragments plus ou moins étendus. Voici les améliorations les plus importantes. Trois très-petits morceaux de papyrus, dont deux avaient déjà été publiés par M. Egger, ont servi à ressouder deux anciens fragments et à en former le n° V de la nouvelle édition. — Le n° IX se compose du rapprochement de trois anciens fragments et d'un petit fragment nouveau. C'est un des morceaux les plus vifs du discours. Malheureusement plusieurs lignes, incomplétement conservées, sont d'une restitution douteuse. M. B. y lit : [Ταύτην γὰρ τὴν φιλίαν διέ]λυσας α[ὐτὸς, ὅτε χρ]υσίον κατὰ τῆς πατρίδος ἔλαβες... καὶ κατα[γέλασ]τον (nous aimerions mieux κατάπτυστον) μὲν σαυτὸν ἐποίησας, κατῃ[σχυν]ας δὲ τοὺς ἐκ τῶν ἔμπροσθεν χρόνων [φίλους]. Ainsi Hypéride déclarerait que c'est Démosthène qui, par sa conduite, a déchiré leur ancienne amitié et a couvert de confusion ceux qui le considéraient autrefois comme un des leurs. A en juger par la suite du morceau, il nous semble que le sens général de ce passage a dû être plutôt celui-ci : « Démosthène a souillé sa » gloire : il a couvert de boue ses honneurs, ses couronnes, d'autrefois. » — Le n° IX est encore plus ingénieusement recomposé. M. Egger avait déjà vu que la première partie de son troisième fragment se rattachait à un ancien fragment (XXI Harris). M. B. a comblé, ou peu s'en faut, la lacune qui se trouvait entre la première et la seconde partie de ce troisième fragment, en y insérant le fragment I de M. Egger, complété à son tour au moyen de deux autres petits lambeaux de papyrus. — Enfin ce petit volume, un des plus intéressants et des mieux faits de la *Bibliotheca Teubneriana*, rend les discours d'Hypéride accessibles à tous les amis des lettres grecques, et il servira à populariser de plus en plus ce nouvel auteur classique retrouvé d'hier.

Henri WEIL.

239. — **Vocabulaire raisonné et comparé du dialecte et du patois de la province de Bourgogne**, ou Étude sur l'histoire et les mœurs de cette province d'après son langage, par MIGNARD. Paris, Aubry, 1870 (*sic*). In-8°, 330 pages.

Dans ce vocabulaire, M. Mignard nous donne une nouvelle édition de la partie principale de l'ouvrage qu'il a publié en 1856 sous le titre d'*Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre, ou Philologie comparée de cet idiome.* Outre le vocabulaire, qui reparaît actuellement avec des modifications dont il sera parlé tout à l'heure, l'*Histoire de l'idiome bourguignon* contenait une sorte de grammaire, et, sous le titre de *Bibliographie raisonnée de l'idiome bourguignon,* une série de textes accompagnés d'utiles notices. Il est fâcheux que M. M. n'ait pas réimprimé, sinon son essai grammatical, du moins les textes, qui étaient le meilleur de l'ouvrage.

Les changements que M. M. a introduits dans son Vocabulaire sont considérables; et si on compare l'édition de 1856 à celle de 1870 (*sic*) on sera frappé du mouvement considérable qui entre ces deux dates s'est opéré dans l'esprit de l'auteur. C'est une véritable révolution. Il est évident que M. M. a lu dans ces dernières années des livres où il est traité de matières philologiques, et même des livres très-savants. Il cite Burguy, Littré [1], et, ce qui est un excès, Bruce-Whyte. Mais il n'y prend pas ce qu'il y faut prendre, et dans ses lectures il paraît avoir moissonné plus de mots que de faits et d'idées.

Cela se voit de prime abord. M. M. a écrit une longue *Introduction ou inductions à tirer du vocabulaire en ce qui concerne principalement la* PHONÉTIQUE *et l'histoire.* M. M. a vu dans quelque livre récent ce mot *phonétique* et il aura pensé qu'il était bien de le placer quelque part en évidence. L'ayant mis dans le titre de son introduction, il a été conduit à le faire figurer dans l'introduction même, et il l'a fait comme il suit : « Une étude d'un haut intérêt, c'est la *phonétique* qui les concerne (les dialectes) ou leurs innombrables flexions » (p. 9). M. M. ne sait pas que le terme *phonétique* désigne tout autre chose que les flexions : à savoir le système des sons d'un idiome. M. M. a également entendu parler de l'accent tonique et de sa persistance à peu près constante dans les idiomes d'une même famille. Mais est-il bien sûr de se comprendre lui-même lorsque, parlant des erreurs de Ménage, il écrit : « Le vrai principe, lequel » repose sur l'*accentuation*, n'était pas même soupçonné de son temps. Or il suffit » aujourd'hui de s'attacher à ce principe fécond et universel et de ne marcher » qu'avec lui et à l'aide du bon sens pour découvrir les dérivations des mots »?

Les théories exposées par M. M. dans son Introduction et dans les *Remarques* qui terminent le volume sont en général moins vagues et plus saisissables, mais l'erreur en devient d'autant plus palpable. Les idées de M. M. sur nos anciens dialectes et sur la formation de la langue française (car il paraît que ces questions étaient de son sujet) sont en gros : qu'un *dialecte* est le langage écrit d'une ancienne province, et le *patois* le langage vulgaire et non écrit de cette même

1. L'*Hist. de la langue française;* M. M. ne paraît pas avoir consulté le *Dictionnaire* qui pourtant lui eût épargné bien des faux pas.

province (p. 63); conséquemment, que dialectes et patois ont coexisté de tout temps [1]; que du concours des dialectes « se pénétrant entre eux » étaient nées la langue d'oc et la langue d'oil; qu'enfin « après trois siècles et demi » la langue française était sortie de la langue d'oil (p. 2). Rien de tout cela n'est à discuter. Chacun sait que *dialecte* et *patois* sont deux termes qui désignent une même chose à deux états de son existence. On s'accorde à nommer *dialectes* les diverses variétés d'une langue à une époque où aucune d'elles n'a décidément pris le dessus, et *patois* ces mêmes variétés dès qu'un dialecte s'est élevé à la dignité d'idiome littéraire et en quelque sorte officiel. Quant à la langue française, on a renoncé à l'hypothèse tout-à-fait gratuite selon laquelle les divers dialectes de la France du nord auraient concouru à sa formation : notre langue est l'ancien dialecte de l'Ile-de-France modifié par le temps, façonné par les grammairiens, mais à peu près pur de toute immixtion normande, picarde, lorraine ou bourguignonne.

J'ai dit que M. M. avait apporté d'importantes modifications au vocabulaire proprement dit. Il faut l'en louer : rien de ce qu'il a supprimé ou modifié n'est à regretter. Mais on ne peut dire malheureusement que tout ce qui abondait ait été élagué, que toutes les modifications soient véritablement des corrections. Beaucoup de mots purement français, à peine altérés par la prononciation bourguignonne, ont été retranchés, mais il en reste encore qui auraient dû disparaître : *agrippai* (= agripper) est de la langue commune; de même *ainicrôche, ambrenai* ou *embrenai, antan, arche, arsouille*, etc. Assurément, il est toujours difficile de fixer la juste limite où doit s'arrêter celui qui collige les mots d'un patois; mais pourtant, en règle générale on peut dire qu'il faut exclure 1° les mots empruntés au français, 2° les mots appartenant d'origine au patois, mais qui ne diffèrent point pour le sens des mots français correspondants. Dans ce dernier cas, une légère différence de forme n'est pas un titre à leur admission dans le vocabulaire, à moins qu'il se rattache à ces mêmes mots des locutions proverbiales, des dictons, des façons particulières de parler qu'il est toujours bon de recueillir. Malheureusement ces particularités qui caractérisent l'idiome et où se reflète dans une certaine mesure la nature de ceux qui le parlent, n'ont pas obtenu de l'auteur une attention assez soutenue, et on doit d'autant plus s'en étonner que par là seulement M. M. pouvait justifier le sous-titre de son œuvre: « *Étude sur l'histoire et les mœurs...* » Possédé de l'idée déraisonnable de la coexistence du dialecte et du patois, il s'est principalement attaché à réunir aux mots patois des mots tirés d'anciens textes, notamment de la traduction des sermons de saint Bernard qu'a publiée en partie M. Le Roux de Lincy. Il eût été légitime de rapprocher les formes anciennes des formes actuelles : il ne l'est pas de réunir dans un même glossaire des mots et des formes de dates fort différentes. D'ailleurs on conçoit que le relevé des mots anciens a été fait à peu près au hasard, sans principes arrêtés. Inutile à celui qui cherche à se renseigner

---

1. De là le titre de l'ouvrage : *Vocabulaire... du dialecte et du patois de la province de Bourgogne.*

sur le patois de la Bourgogne, il ne peut guère servir non plus à ceux qui désirent étudier le dialecte de la même province pendant le moyen-âge.

La grande modification apportée par M. M. à son vocabulaire consiste dans la volte-face qu'il a fait opérer à son système étymologique. En 1856 il cherchait dans le celtique, c'est-à-dire dans le bas-breton, l'origine de bon nombre de mots qu'il rapporte aujourd'hui au latin. Sans doute M. M. est aujourd'hui plus près de la vérité que par le passé; mais, faute d'études bien dirigées, il ne tire guère plus de profit du latin que du bas-breton. *Aesmer* (mot ancien) ne vient pas d'*aestimare*, mais d'*adaestimare*. — *Agrippai* ne peut se retrouver dans *arripere* : c'est un composé de *gripper*, mot dont l'origine est germanique; voy. Littré sous *gripper* et *griffer* [1].

Il y a aussi des étymologies tirées du grec qui n'ont pas la moindre valeur : ainsi *bafrai* (bâfrer) de βρέφος; *bringuai* (trinquer, boire avec excès) de βρέχειν [2], etc.

Il n'y aurait aucune utilité à poursuivre cette critique. Ce que nous avons dit suffit pour aider le lecteur à se former une opinion sur la valeur du travail de M. Mignard; quant à relever une à une les erreurs d'un chercheur d'étymologies qui n'a pas l'idée de consulter le dictionnaire de M. Littré, nous n'y songeons pas. Il est cependant une erreur que nous tenons à relever parce qu'elle est volontaire. Selon M. M., le Comité des Travaux historiques, proposant pour sujet du concours de 1869 un glossaire d'un patois, aurait émis le vœu que, « *sans négliger les étymologies*, on rapprochât l'idiome du moyen-âge de celui » d'aujourd'hui » (p. 6). M. M. a lu dans le programme du concours, non ce qui s'y trouve, mais ce qu'il y désirait trouver. Les personnes qui l'ont rédigé savaient bien que la constatation des faits linguistiques et la recherche de leurs causes sont des études d'ordres différents, ayant chacune sa méthode propre et exigeant des aptitudes et des connaissances distinctes. Aussi le programme en question dit-il aussi expressément qu'il le pouvait sans aller jusqu'à formuler une exclusion absolue : « *On s'abstiendra sans inconvénient d'indications étymologiques*, » mais, si les documents anciens et surtout les chartes du pays, le permettent, » on pourra avec avantage rapprocher l'idiome du moyen-âge de celui d'aujour- » d'hui [3] »; et je puis assurer à M. Mignard que dans l'appréciation des travaux envoyés au concours, la commission a considéré comme nulles et non avenues toutes les recherches étymologiques auxquelles s'étaient livrés avec plus ou moins de succès les concurrents.

P. M.

---

1. Au mot *agripper*, M. Littré dit : « autre forme du mot agripper, l'*f* se permutant sans peine en *p* »; ce qui donnerait à croire que la permutation de *f* en *p* a eu lieu en français, tandis qu'elle a eu lieu en allemand, les mots *griffer* et *gripper* correspondant à deux types germaniques dont l'un a *f* et l'autre *p*.

2. Voy. Diez, *Etym. Wœrt.* II, 14, *brindisi*, et Littré, *brinde*. — M. M. réunit à la p. 17 un certain nombre d'étymologies grecques de sa façon qui sont toutes plus ou moins absurdes. S'il désire se renseigner sur ce que la langue française contient d'éléments grecs, qu'il lise l'introduction à la *Grammaire* de Diez (2e éd. allemande I, 56-60; trad. G. Paris, p. 68-73).

3. *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, IV, 233.

240. — **La materia del Morgante** in un ignoto poema cavalleresco del secolo XV, per Pio RAJNA. Bologna, tipi Fava e Garaguani, 1869. In-8°, 95 p.

Les savants italiens ont l'excellente habitude de faire tirer à part les travaux d'une certaine étendue qu'ils ont publiés d'abord dans des Revues. On ne peut que difficilement se procurer à l'étranger tous les recueils périodiques, et il faut pourtant nous résigner souvent à chercher les travaux importants, non-seulement dans les livres de longue haleine, mais dans les Revues. Or je ne pense pas, pour ne citer qu'un exemple, que le *Propugnatore* soit lu par beaucoup d'italianisants de France, et si M. Pio Rajna ne s'était décidé à publier à part la brochure que j'annonce, nous aurions pu ignorer longtemps encore un fait des plus importants que ce savant révèle et qui jette un jour tout nouveau et très-vif sur une partie fort intéressante de l'histoire littéraire du *Quattrocento*. M. Rajna se plaint avec raison, — et je me suis permis également d'exprimer cette plainte plus d'une fois — que cette époque de la littérature italienne soit trop souvent sacrifiée à l'étude exclusive des xve et xvie siècles. Des travaux comme celui de M. Rajna contribueront puissamment à combler cette regrettable lacune.

M. R. a trouvé à la Laurentienne le manuscrit presque complet d'un poème chevaleresque sans titre et qu'il propose d'appeler l'*Orlando*. Ce poème, M. R. le prouve surabondamment, a servi de base au *Morgante* de Pulci. Le charmant poème de l'ami de Laurent le Magnifique n'est donc qu'un simple *rifacimento*, au même titre que l'*Orlando innamorato* de Berni. Est-ce à dire que cette intéressante trouvaille diminue en rien le mérite de Pulci? Nullement. Ce poème original, qui n'est sans doute que la version rimée d'un roman en prose, manque de tout ce qui distingue Messer Luigi : élégance de style, correction du vers et de la rime, sobriété, goût exquis, connaissance du cœur humain, ironie délicieuse, art de peindre en relief, esprit et philosophie pratique. Pulci ne pourra plus prétendre au mérite de l'invention, sans doute; mais outre que l'invention seule est un fort mince mérite dont depuis Sophocle jusqu'à Shakspeare bien des poètes ont su se passer, il faut dire que ce n'est pas même une surprise pour nous. Comme toutes les personnes qui se sont occupées de la poésie chevaleresque des Italiens, nous savions parfaitement que Pulci n'avait point inventé son sujet. D'un côté d'ailleurs le poète regagne, même sous le rapport de l'invention, ce qu'il semble perdre de l'autre. Les deux épisodes les plus charmants du poème — celui de Margutte et celui d'Astarotte — sont bien dus et exclusivement dus à l'imagination de Pulci. M. Rajna me semble avoir mis ce point hors de conteste. Il y a un autre mérite que le poète florentin semble perdre grâce à la nouvelle découverte : c'est celui de la composition. Je ne suis pas plus chagriné de cette perte que de l'autre, je dois l'avouer; car je n'ai jamais admiré cette savante composition, laquelle m'a toujours paru briller par sa complète absence. Pulci a bien assez de qualités pour qu'on ne lui prête pas celles qu'il n'a pas et dont il serait le plus étonné lui-même de se voir affublé, s'il revenait au monde. Il racontait aux Médicis, comme Arioste devait raconter aux d'Este, au jour le jour et sans le moins du monde se soucier de l'ensemble, de la *tela*, de l'économie. Cette

absence de plan et cette absence d'invention originale sont dans la nature de la poésie épique populaire. Puisse-t-on le comprendre enfin et nous épargner les éternelles discussions sur l'unité de l'*Iliade* et des *Nibelungen!*

Une rapide analyse de la monographie de M. Pio Rajna permettra d'apprécier l'intérêt de la découverte et le mérite du savant qui a su en tirer un si grand et si utile parti.

Après une courte description du manuscrit, lequel semble être de la seconde moitié du xve siècle, M. R. commence la confrontation des deux poèmes et montre que Pulci suit presque toujours strophe par strophe et vers par vers le poète inconnu qu'il a pris pour guide. Cette fidélité à l'original est surtout remarquable dans les trois premiers chants, Pulci s'émancipant de plus en plus à mesure qu'il avance dans son récit, et se permettant, non plus seulement de changer le style et le sens, mais encore tantôt d'amplifier, tantôt d'abréger l'original. J'ai déjà dit que l'épisode si charmant de Margutte (fin du chant XVIII, tout le chant XIX et une grande partie du chant XX du *Morgante*), ne se trouve pas dans l'*Orlando;* et il faut dire en général que le personnage comique du géant Morgante ne joue qu'un rôle secondaire dans le poème ancien. Quoique la fin du manuscrit retrouvé manque, M. R. croit pouvoir affirmer que la perte se borne à une vingtaine de feuillets au plus; et le sujet tout différent des cinq derniers chants de Pulci, qui traitent du désastre de Roncevaux et qui nous reportent à vingt-cinq ans plus tard, est une preuve de plus que le poète a pris, à partir du chant XXIV, pour base de son récit un autre poème, probablement *la Spagna in rima*. Ce qui semble certain, c'est que ces cinq derniers chants du *Morgante* ont été composés à une époque postérieure aux vingt-trois premiers, comme nous l'avons toujours soupçonné. M. R. s'applique ensuite à établir l'antériorité de l'*Orlando* sur le *Morgante* avec un luxe d'argumentation presque superflu.

Dans la seconde partie de son travail (p. 32 à 64), l'auteur de notre étude montre les changements apportés par Pulci à son original, qu'il ne cesse cependant de suivre fidèlement. C'est là qu'éclate toute la supériorité du poète florentin. On peut dire même avec M. R. que ce n'est que maintenant qu'on peut apprécier tout le talent et tout le goût de Pulci. Construction, vers, mots, tout a été changé; et d'une œuvre grossière que je croirais volontiers d'un *cantatore di piazza,* — M. R. est d'un autre avis, — l'ami de Laurent a fait le poème exquis et charmant que les esprits délicats ne cesseront jamais d'admirer. Rien de plus curieux en particulier que la transformation des stances d'invocation. Ces appels à la sainte Vierge et à la Trinité, qui ne sont qu'une affaire d'usage et de tradition chez le *jongleur,* prennent chez le poète de cour cette légère teinte ironique dont on s'est si fort étonné autrefois et que beaucoup de critiques ont prise, les uns pour une grossière insulte d'athée, les autres pour l'expression d'une foi naïve, fort étrangère certainement à l'hôte de Carezzi. Inutile de dire que sous le rapport du langage on a de la peine à reconnaître les octaves heurtées de l'*Orlando* dans les stances mélodieuses et faciles du *Morgante*. M. R. montre, par de nombreux exemples, comment Pulci a procédé; et cette étude comparée est du plus grand intérêt. En dehors de l'élégance, de la correction,

de la vivacité et du goût, il appelle l'attention sur les raisonnements auxquels Pulci était enclin et qu'il a introduits dans son poème. Il aurait dû ajouter, ce me semble, la tendance évidemment cléricale qui se manifeste dans le *Morgante* (voy. la discussion théologique, le sermon de l'abbé et le dialogue entre Morgante et l'abbé au Ve chant; la descente projetée de Morgante à l'enfer, les invocations dont j'ai déjà parlé, etc.). M. R. au contraire essaye (p. 49) de défendre Pulci contre ce reproche qui à la vérité n'en est nullement un à nos yeux. M. R. signale avec un égal bonheur toutes les allusions théologiques du poète classique, si différentes des réminiscences de l'antiquité qui se trouvent chez le poète populaire et qui se bornent aux noms et aux faits contenus déjà dans les romans du moyen-âge. Certains souvenirs dantesques appartiennent également à Pulci. M. R. a discuté un peu longuement la question de savoir s'il faut considérer le *Morgante* comme un poème burlesque : nous ne le suivrons point dans cette discussion qui nous semble oiseuse : le *Morgante* est une admirable chose *sui generis;* et il nous semble qu'on devrait enfin se convertir à la doctrine de Molière : « la grande règle de toutes les règles est de plaire..... et » je ne demande point si les règles d'Aristote me défendent de rire. »

Les recherches de M. R. ne lui ont pas permis de fixer le nom de l'auteur de l'*Orlando* : il prouve, par trop de preuves peut-être, que ce poème n'est pas une première ébauche de Pulci lui-même. Il nous semble en effet parfaitement inutile d'ajouter à un argument excellent et irréfutable vingt autres qui le sont beaucoup moins et qui ne peuvent qu'affaiblir l'argument principal. Pourtant l'argumentation de M. R. ne laissera guère de doute au lecteur : l'*Orlando* est l'œuvre d'un poète antérieur à Pulci. M. R. a également réussi à prouver dans un dernier chapitre (p. 64 à 95) que ce poète antérieur a dû être florentin. Il a moins bien réussi à nous persuader que la date de 1384 se trouve dans le poème par suite d'une interpolation. Cette interpolation, il l'admet pour toutes les innovations, les descriptions de temps et de lieux, et les adieux du poète, sans raison selon nous; car nous trouvons ces formules, si l'on peut les appeler ainsi, dans la plupart des poèmes populaires de l'Italie. Il est vrai que M. R. ne veut pas voir dans le poète de l'*Orlando* un *cantatore di piazza*, ce qui nous semblerait pourtant fort probable. Quant à la source de l'*Orlando*, elle doit être cherchée dans un des nombreux romans en prose, dans le genre des *Reali di Francia*, qui avaient cours en Italie au XIVe siècle; l'auteur du poème le dit expressément lui-même. De p. 76 à p. 91, M. R. donne de précieux extraits du poème découvert par lui, environ soixante-treize octaves, qui permettent de contrôler ses assertions, d'ailleurs toujours étayées par des citations dans le corps de son étude.

J'aurais bien quelques petites objections de détail à faire à M. R.; mais en somme il me semble que cette heureuse trouvaille n'aurait pu tomber dans des mains plus intelligentes, plus consciencieuses et plus préparées à les recevoir. L'auteur a mille fois raison de dire en finissant que des études de ce genre, si méprisées par les profanes, sont du plus haut intérêt : ce mépris, dit-il en terminant, *è la cagione per cui noi non possediamo ancora una vera istoria della nostra*

letteratura. A volerci finalmente lavare cotal macchia non è mestiere disputare se più valga il Furioso o la Gerusalemme, sebbene lavorare pazientemente e coraggiosamente per estirpare poco a poco tutti i bronchi che c'impediscono per ora non solo di compiere, ma perfino di pensare alla impresa. M. R. peut se flatter d'avoir rendu un service de ce genre, et un service éminent, à ceux qui étudient plus spécialement la littérature du *Quattrocento.* K. H.

---

241. — **Institutio theologiae dogmaticae evangelicae historico-critica.** Scripsit C. L. W. Grimm. Editio secunda. Iena, 1869. In-8°, x-484 pages. — Prix: 8 fr.

Les ouvrages consacrés à l'exposition de la théologie dogmatique ou, comme on dit communément, de la dogmatique, constituent la partie la plus intéressante de la littérature théologique; et cela se conçoit, puisque la dogmatique est en définitive le point central vers lequel convergent toutes les autres branches des sciences théologiques. En Allemagne, il n'est presque pas un seul des professeurs de dogmatique qui ont acquis quelque réputation, qui n'ait composé un manuel analogue à celui que nous annonçons. Les ouvrages de ce genre sont avant tout destinés à l'enseignement. Chacun d'eux est comme le thème que le professeur explique et développe dans ses leçons. Mais quoique écrits pour l'usage des étudiants en théologie, ces manuels sont assez explicites pour pouvoir donner à tout lecteur sérieux une idée suffisante de cette branche capitale de la théologie. Cela me paraît vrai surtout de celui de M. Grimm.

L'ouvrage se divise en trois parties précédées de prolégomènes fort étendus (173 pages) et très-bien faits. La première, sous le titre général de théologie proprement dite, traite 1° de la notion et de l'existence de Dieu, 2° de sa nature (vertus et attributs de Dieu, et doctrine de la Trinité), 3° de son action (création, providence et théodicée) et 4°, dans un appendice, de la doctrine des anges et des démons. La seconde est une anthropologie théologique. Comme l'indique ce titre, l'homme y est considéré au point de vue de la religion. Il y est question de l'origine du genre humain, de la notion biblique de l'image de Dieu, à laquelle l'homme fut créé, enfin de la notion et de la nature du péché. La troisième est la sotériologie, ou la doctrine du salut par Christ, et il y est traité 1° de la christologie, c'est-à-dire de la nature du Christ et de son œuvre, 2° des conditions du salut (la prédestination, la grâce, la justification, les sacrements, l'Église) et 3° de l'eschatologie, c'est-à-dire des idées que les Hébreux, les Juifs, le Nouveau-Testament et enfin l'Église, se sont faites de l'état ou des états de l'homme après la mort.

Ce cadre est à peu de choses près celui de tous les manuels de dogmatique. Mais ce qui distingue l'ouvrage de M. Grimm de tous les autres ouvrages du même genre, c'est d'abord sa méthode d'exposition et de discussion, c'est ensuite l'esprit critique qui y règne du commencement à la fin.

Ce théologien, réellement philosophe, a cru avec juste raison que, pour exposer et discuter convenablement une doctrine, il fallait premièrement en

rechercher les origines dans l'enseignement de Jésus-Christ et dans celui des Apôtres, et en second lieu en suivre la formation et le développement dans les écrits des Pères, des scolastiques et des réformateurs. En conséquence, sur chaque dogme il commence par examiner ce qu'en disent les livres saints; il recherche ensuite quelle opinion s'en firent les plus anciens docteurs de l'Église, puis comment on l'entendit au moyen-âge, et enfin quelles explications en ont données les réformateurs soit luthériens soit calvinistes. Après avoir ainsi tracé 1° une exposition biblique et 2° une histoire de ce dogme, il fait connaître l'état actuel de la question, c'est-à-dire les opinions respectives des supranaturalistes et des rationalistes sur ce point, et les raisons que chacun de ces deux grands partis théologiques invoque en faveur de son explication. Enfin vient une discussion critique du dogme lui-même, de ses sources scripturaires, des diverses interprétations qu'on en a données, etc.

Une discussion des dogmes faite dans ces conditions ne risque pas de s'égarer dans le vide, surtout quand elle reste indépendante, comme c'est ici le cas, des idées de convention. M. G. est sincèrement attaché au christianisme, et c'est sans le moindre doute parce qu'il y est attaché qu'il tient à le dégager autant des fausses interprétations qu'en a données soit la théosophie bizarre des premiers siècles, soit en divers moments une piété plus fervente qu'éclairée, que des restes des croyances juives dont n'avaient pu se dépouiller ses premiers propagateurs. S'il fallait formuler le principe d'après lequel il a procédé, il me semble qu'on pourrait le faire en ces termes : il ne faut tenir pour chrétien que ce qui est conforme aux vérités morales et à l'esprit général qui sont essentiels au christianisme et qui le caractérisent en propre; tout le reste est une superfétation, dont les diverses origines, étrangères aux principes chrétiens, n'ont pas échappé à l'histoire et à la critique.

Ce n'est pas cependant que M. G. ne se mette parfois en contradiction avec ses propres principes. Ainsi quand il admet l'anamartésie de Jésus, il ne prend pas garde que cette croyance tombe sous le coup d'arguments entièrement analogues à ceux qu'il fait valoir contre la doctrine luthérienne de la communication des idiomes (p. 346 et 347). Dans tous les cas, il aurait dû en donner des preuves plus décisives; celle qu'il présente (p. 350), la seule d'ailleurs qu'il fasse valoir, paraîtra certainement insuffisante.

On fera probablement la même remarque sur sa preuve de la réalité historique de la résurrection de Jésus, preuve qu'il tire du changement qui s'opéra dans les Apôtres, découragés et abattus avant cet événement, et après, au contraire, pleins d'espérance et d'ardeur. C'est aller bien loin, ce me semble, que de prétendre que, sans la résurrection du fondateur du christianisme, sa cause aurait péri sans le moindre doute, et qu'il en serait à peine resté quelques traces (p. 360). Ce qui surprend encore davantage, c'est qu'il présente la résurrection comme un fait réel, tout en rangeant l'ascension dans la classe des mythes. Ces deux faits sont évidemment inséparables. Si l'ascension est un mythe, la résurrection ne peut être un événement historique, et si la résurrection est un fait réel, l'ascension ne peut être un mythe. Et que serait devenu Jésus, si, étant

ressuscité, il n'était pas monté au ciel? Selon M. Grimm, il aurait peu à peu déshabitué ses disciples de sa présence et de sa société, et, après s'être retiré dans des lieux inconnus, il serait revenu de temps à autre les voir pour les consoler et les encourager (p. 362). *Optime id conjicitur,* dit-il. Cet *optime* me paraît bien hasardé. Si Jésus ressuscité était resté sur la terre, il n'aurait pu se mettre à l'écart sans porter le découragement dans le cœur de ses partisans. C'est alors que sa cause aurait périclité. Et dans le cas qu'il n'eût pas voulu confondre lui-même les Juifs en se présentant au milieu d'eux, ses disciples, dans l'élan de leur enthousiasme, n'auraient pu s'empêcher de l'entraîner de vive force à Jérusalem, sur la place publique ou dans le Temple, pour le produire aux yeux de la foule comme la preuve irrécusable de la divinité de son enseignement et de sa personne.

Il ne faudrait pas cependant donner trop d'importance à ces observations. Quand un ouvrage embrasse tant de questions délicates et difficiles, ce n'est pas aux quelques inconséquences ou aux quelques défaillances que peut y découvrir une critique minutieuse, qu'il faut regarder pour le juger; c'est bien plutôt à la solidité et à l'étendue de l'érudition, à la valeur des principes, à l'ensemble de la discussion. Sous ce rapport, le manuel de M. G. est un des ouvrages les plus remarquables que je connaisse. Nulle autre part on ne saurait trouver une exposition exégétique et historique plus claire et une appréciation aussi réellement scientifique des conceptions théologiques. Les personnes qui s'occupent chez nous des idées religieuses pourraient y puiser un ensemble de connaissances qu'elles ne semblent pas toujours posséder à un degré suffisant. Et pour me borner aux questions que dans ce moment elles débattent le plus vivement, je leur recommande les chapitres relatifs à l'origine de la religion, à la notion de la religion naturelle, à la question de la révélation et à celle des miracles, à la perfectibilité de la religion chrétienne et à l'inspiration des écrits bibliques.

Il n'est pas inutile d'ajouter que le latin de M. Grimm est toujours pur, coulant, facile, et en somme aussi élégant que peut le permettre la nature d'un sujet pour lequel le vocabulaire des anciens écrivains de Rome est tout-à-fait insuffisant. Michel NICOLAS.

---

242. — **Geschichte der Gesellschaft,** von Dr Johann Joseph ROSSBACH. I Theil. Die Aristokratie. Würzburg, Stuber, 1868. In-18, xij-283 pages. — Prix : 4 fr.

L'auteur de cette *Histoire de l'aristocratie,* première partie d'une *Histoire de la Société*, a conçu une vaste entreprise, mais il ne paraît pas de taille à l'exécuter d'une façon tout-à-fait satisfaisante. Les vues historiques qu'il expose dans son introduction sont sans portée : l'histoire de l'humanité repose selon lui sur l'équilibre des fautes humaines et de la providence divine. L'idée de *loi*, au sens scientifique de ce mot, et comme l'a conçue Buckle, est étrangère à son esprit. — Ce petit volume se laisse lire; les faits sont généralement bien présentés, mais on n'y apprend rien de bien nouveau. L.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

de la future Exposition universelle à Londres. — Un Laboratoire chimique pour l'art industriel. — Société pour l'avancement de l'art industriel à Dresde. — Sur un Crucifix en argent avec émail translucide du milieu du XVe siècle. — L'Art et les industries d'art dans le budget de l'Angleterre. — Le nouveau Musée de Weimar. — J. FALKE, Une Famille de bijoutiers romains : les Castellani. — Le Trésor d'Hildesheim et l'Art industriel contemporain. — D'EITELBERGER, L'Exposition de l'*Union centrale des beaux-arts appliquée à l'Industrie*, en 1869. — Organisation des Écoles moyennes pour les classes ouvrières dans les Pays-Bas, etc., etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Armfield (H. T.). The Legend of Christian Art illustrated in the Statues of Salisbury Cathedral. Pet. in-8° cart., 160 p. Salisbury (Brown). 5 fr.

Bascom (J.). The Principles of Psychology. In-12, 345 p. New-York. 5 fr. 75

Burgess (W. R.). The Relations of Language to Thought. In-12 cart. London (Williams and Norgate). 3 fr. 15

Chroniques d'Estienne Médicis, bourgeois du Puy, publiées au nom de la Société académique du Puy par A. Chassaing. T. I. In-4°, 568 p. Le Puy (imp. Marchessou).

Juvénal. Les Satires, traduites en vers français par J. H. Curé, président honoraire du tribunal civil de Provins. In-8°, iv-249 p. Paris (lib. Lachaud).

Lévrier (G.). Précis historique de la ville de Melle. In-8°, xij-171 p. Melle (libr. Moreau et Lacuve).

Marchant (J.). Notices sur Rome, les noms propres et les dignités mentionnés dans les légendes des monnaies impériales romaines. In-8°, 671 p. Paris (lib. Rollin et Feuardant). 10 fr.

Matériaux d'archéologie et d'histoire par MM. les archéologues de Saône-et-Loire et des départements limitrophes. Notices et dessins colligés par J. G. et L. L. N° 1. Janvier 1869. In-8°, 16 p. et pl. Châlon-sur-Saône (imp. Landa).

Mémoires de la Société littéraire de Lyon. Littérature, histoire, archéologie. Année 1868. In-8°, lxx-160 p. Lyon (impr. Vingtrinier).

Perkins (C.). Les Sculpteurs italiens. Édition française, revue, augmentée et ornée d'un album contenant 80 eaux-fortes gravées par l'auteur et de 35 grav. sur bois dans le texte d'après ses dessins et des photographies. Ouvrage traduit de l'anglais par M. Ph. Haussoullier. 2 vol. in-8°, 939 p. Paris (lib. Renouard).

Proust. Archives de l'Ouest. Recueil de documents concernant l'histoire de la Révolution, 1789-1800. Série B. Administrations locales. N° 1. Poitou (Deux-Sèvres, Vendée, Vienne). Gr. in-8°, xvj-224 p. Saint-Maixent (imp. Reversé).

Proust (A.). La Justice révolutionnaire à Niort. In-8°, xxx-208 p. et plan. Melle (imp. Moreau et Lacuve).

Royer (C.). Origine de l'homme et des sociétés. In-8°, xxiv-519 p. Saint-Denis, Paris (lib. Guillaumin et G°).

Sainte-Beuve. Le général Jomini. In-18 jésus, 242 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 2 fr.

The Revelation to the Monk of Evesham, 1196, carefully edited from the unique copy now in the British Museum of the edition printed by W. M. Machlinia about 1482, by E. Arber. In-12, 112 p. English Reprints. London (Arber). 1 fr. 25

Vray Discours de la surprise et reprise de Mont Sainct-Michel, advenue le vingt-deuxième juillet dernier passé. In-8° carré, 8 p. Rouen (imp. Boissel.)

En vente chez VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

K. BARTSCH Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen. 1 vol. in-8°. 9 fr. 65

En vente à l'imprimerie impériale à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

A. HASSAN Kurzgefasste Grammatik der vulgær-arabischen Sprache m. besond. Rücksicht auf den ægyptischen Dialekt. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie M. C. F. WINTER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

M. TH. VON HEUGLIN Reise in das Gebiet d. weissen Nil und seiner westlichen Zuflüsse in den J. 1862-1864. Mit e. Vorworte v. Dr A. Petermann. Nebst e. (lith.) Karte (in-folio) sowie 9 in den Text gedr. Holzschn. u. 8 Taf. nach Originalzeichngn. entworfen u. auf Holz übertragen von C. Heyn. 1 vol. gr. in-8° relié en toile anglaise. 16 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

A. MERX Grammatica syriaca, quam post opus Hoffmanni refecit. Pars II. 1 vol. in-8° avec 9 tableaux. 12 fr.
L'ouvrage complet. 20 fr.

En vente à la librairie HAHN, à Hanovre, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

MONUMENTA Germaniae historica inde ab a. Christi 500 usque ad a. 1500 auspiciis societatis aperiendis fontibus rerum germanicarum medii aevi edid. G. H. Pertz. Tom. XXII contin. Scriptorum tom. XXI. 1 vol. in-fol. avec 2 pl. chromolith. 44 fr.

En vente chez J. C. B. MOHR, libraire à Heidelberg, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

K. F. HERMANN Lehrbuch der griechischen Privatalterthümer mit Einschluss der Rechtsalterthümer. 2. Aufl. unter Benutzg. d. vom Verf. hinterlassenen Handexemplars bearb. v. K. B. Stark. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 49 Quatrième année 4 Décembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

J. F. BLADÉ Études sur l'origine des Basques. 1 fort vol. grand in-8°. 10 fr.

J. BAUMGARTEN Glossaire des idiomes populaires du Nord et du Centre de la France, contenant : 1° les patois normand, picard, rouchi, wallon, manceau, poitevin, champenois, lorrain, bourguignon, ainsi que ceux du Centre de la France; 2° les termes populaires et néologiques du langage parisien, qui manquent dans tous les dictionnaires; 3° les termes populaires qui se rencontrent dans les auteurs tant anciens que modernes; 4° la prononciation des idiomes populaires; 5° des notices historiques sur la prononciation de la langue littéraire.
Tome I. 1re livraison. In-8°. 3 fr. 75

BIBLIOTHECA Orientalis et Linguistica. Catalogue des ouvrages, recueils et mémoires relatifs aux langues orientales et à la philologie comparée parus en Allemagne depuis 1850 jusques et y compris 1868, publié par C. H. Hermann. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen-âge. 1 vol. in-4°. 20 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 46. 6 novembre.

Théologie. KAUTZSCH, De veteris Testamenti locis a Paulo allegatis (Leipzig, Lorentz; très-bon travail). — GUIZOT, Méditations sur la religion chrétienne (Paris, Lévy). — *Histoire.* DAHLMANN'S Quellenkunde der deutschen Geschichte, 3. Auflage..... von WAITZ (Gœttingen, Dieterich; M. Waitz a complétement refondu l'ouvrage utile de Dahlmann). — HAMMERSTEIN-LOXTEN, Der Bardengau (Hannover, Hahn). — ERDMANNSDŒRFFER, Graf Georg Friedrich von Waldeck (Berlin, Reimer; intéressante étude sur un ministre prussien du XVIIe siècle). — *Linguistique. Histoire littéraire.* ARISTOPHANIS *Equites*, rec. VON VELSEN (Leipzig, Teubner; édition des plus importantes pour l'établissement critique du texte). — HIRZEL, De bonis in fine Philebi enumeratis (voy. *Rev. crit.*, 1869, t. I, art. 73). — CHRIST, Die metrische Ueberlieferung der pindarischen Oden (nous rendrons compte de ce livre incessamment). — HŒPFNER und ZACHER, Zeitschrift für deutsche Philologie. — DŒRING, Ueber die Quellen der Niflungasaga in der Thidreksaga (Halle; il résulterait de ce travail, contrairement à l'opinion reçue, que le compilateur de la *Thidreksaga* a puisé dans les poèmes connus sur les *Nibelungen* et non dans des traditions orales propres à la Basse-Saxe). — HÜGEL, Ueber Otfrid's Versbetonung (Leipzig, Vogel). — LIPPOLD, Ueber die Quelle des Gregorius Hartmann's von Aue (Leipzig, Lorentz; excellent travail, sur lequel nous reviendrons). — *Archéologie.* KEKULÉ, Die Balustrade des Tempels der Athena-Nike (Leipzig, Engelmann). — SCHRADER. Die Sirenen (Berlin, Reimer; travail fait avec soin, mais dont les conclusions sont difficilement acceptables).

The Athenæum. 6 novembre.

W. H. RUSSEL, *A Diary in the East during the Tour of the Prince and Princess of Wales;* Routledge. — Rev. BRISBANE, *The Early Years of Alexander Smith, Poet and Essayist;* Hodder and Stoughton. — Mr. and Mrs PETHERICK, *Travels in Central Africa and Explorations of the Western Nile Tributaries;* 2 vol.; Tinsley. — Sur des poèmes de William Basse nouvellement retrouvés (communication de M. P. Collier). — L'astronomie en France (à propos de l'établissement, proposé par M. Faye, d'observatoires en divers lieux de la France). — Sur l'exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie à Paris.

Historische Zeitschrift. Hgg. von H. VON SYBEL. München, Cotta, 1869. N° 4.

I. *Essais.* K. MENZEL, De l'arrangement et du classement des archives. Travail très-intéressant. L'auteur loue beaucoup la publication des inventaires en France. Il semble ignorer que, grâce aux prescriptions ministérielles, l'utilité de ces inventaires est assez douteuse. — R. PAULI, Notes sur l'histoire d'Irlande, sous les Tudor. Écrit à propos du *Calendar of the Carew manuscripts at Lambeth,* publié par MM. Brewer et Bullen. — E. FEUERLEIN, La place que doit occuper saint Augustin dans l'histoire ecclésiastique et sociale. — A. BRÜCKNER, Les rapports de la Suède et de la Russie en 1788. Travail tiré en grande partie de sources russes, peu connues jusqu'ici.

II. *Critiques principales* [d'ouvrages de la plupart desquels nous avons rendu compte]. DE MAS LATRIE, *Traités de paix et de commerce avec les Arabes d'Afrique.* — L. LEGER, *Cyrille et Méthode.* — L. HÆUSSER, *Histoire de l'époque de la Réforme* (1517-1648), p. p. W. Oncken. Cours sténographié du célèbre professeur de Heidelberg. — SOUCHAY, *Deutschland wæhrend der Reformation.* — A. STERN, *Die zwœlf Artikel der Bauern.* — A. GINDELY, *Geschichte des dreissigjæhrigen Krieges,* I (la *Revue* rendra prochainement compte de cet important ouvrage). — Rod. REUSS, *La destruction du protestantisme en Bohême.* — ID. *Josias Glaser.* — A. WOLF,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 4 Décembre — 1869

Sommaire: 243. Bücheler, la Liste péripatéticienne d'Herculanum. — 244. Cornelius Nepos, texte latin, p. p. Monginot. — 245. De Witte, Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules. — 246. Leclerc, l'Église wallonne de Hanau.

243. — **Index Scholarum** in Univ. litt. Gryphiswaldensi per sem. hibern. a. MDCCCLIX-MDCCCLXX habendarum. — Inest : Academicorum Philosophorum Index Herculanensis editus a Francisco Büchelero. Gryphisw. typis Kunike, 1869. 24 p.

L'exploration des papyrus d'Herculanum, au gré de beaucoup de personnes, n'a pas justifié jusqu'ici les espérances peut-être un peu exagérées qu'avait fait concevoir leur découverte. En tout cas on ne saurait nier que si nous avions eu le choix, nous aurions désiré voir sortir de dessous les cendres du Vésuve d'autres écrits que ceux qu'on a réussi à en tirer jusqu'à ce jour. On aurait tort néanmoins de ne pas reconnaître le double avantage qui est résulté de cette découverte inattendue. La connaissance plus exacte des conditions matérielles du livre chez les anciens a fourni à la critique verbale plus d'une indication précieuse pour la guider dans la restitution des textes. D'autre part, pour être d'un intérêt moins général soit quant à leur contenu, soit quant à leur valeur intrinsèque, les textes déjà publiés ont servi à combler plus d'une lacune, principalement en ce qui concerne l'histoire littéraire des siècles entre Alexandre et Auguste, pour lesquels nous comptons un si petit nombre d'ouvrages conservés. A cet égard la liste des philosophes académiciens mérite une attention toute spéciale. Publiée dans le dernier tome des *Volumina Herculanensia*, cette liste a été réimprimée par M. Spengel dans le second volume supplémentaire du *Philologus*. Aux efforts faits par ce savant, M. Bücheler joint aujourd'hui les siens. Il a réussi à combler un nombre considérable des lacunes que présente ce catalogue. Avec une modestie qui honore le nouvel éditeur, il est le premier à déclarer que son travail ne saurait être le dernier mot de la science. En effet, comme il le fait observer avec beaucoup de justesse, une restitution complète, bien entendu dans les limites du possible, ne peut être espérée que de l'étude réitérée de ce document, aidée par le temps et par le hasard. Malheureusement ce qui resterait à faire est considérable et le plus souvent impossible. Quoi qu'il en soit, grâce aux procédés ingénieux de M. B. et aux rapprochements qu'il fait de tous les passages soit de Diogène Laërce, soit des autres auteurs de l'antiquité qui nous ont conservé des détails sur les philosophes dont il s'agit, la liste telle qu'il l'a publiée peut prendre dès à présent une place importante parmi les documents peu nombreux relatifs à l'histoire de la philosophie grecque. Quoiqu'elle ne soit pas l'œuvre d'un philosophe de profession, mais bien, comme le montre M. B. en rectifiant à cet

égard une hypothèse de M. Nietzsch (*Rhein. Museum*, t. 24, p. 187), d'un littérateur athénien, elle servira à contrôler ou à rectifier utilement un grand nombre de notices fournies par Diogène Laërce, qui semble avoir puisé fréquemment aux mêmes sources que l'auteur de cette énumération. Au nombre de ces sources il faut placer Hermippe. Le catalogue dont il s'agit fournit le titre d'un ouvrage ou plutôt celui des parties dont paraissent s'être composées les *Vies* des philosophes de cet écrivain, titre qu'on ne connaissait pas encore. Le voici tel que l'a restitué en partie M. B. col. XI, 4 ss. :

Ἕρμιππος ἐν τ[οῖς βί
οις τῶν] ἀπὸ φιλοσοφία[ς εἰς
τυραννίδ[ας καὶ δυναστε[ί
ας μεθεσ]τηκότων.

Ce détail servira à compléter ce que nous savions au sujet d'Hermippe, le disciple de Callimaque, qui est évidemment le même qu'Hermippe de Smyrne, et dont l'importance, surtout comme source principale de Diogène Laërce, est reconnue de plus en plus. Aussi mériterait-il bien l'honneur d'une nouvelle monographie, celle de Loczynski ayant singulièrement vieilli. De toute façon celui qui se chargera d'un pareil travail devra revendiquer pour cet auteur le livre sur les Mages que M. Müller hésite à lui attribuer (*Fragm. Histor. gr.* t. III). Pour un péripatéticien, et Hermippe l'était, un ouvrage historique sur la philosophie devait nécessairement commencer par les Mages[1].

Émile HEITZ.

---

244. — **Cornelius Nepos**, texte latin publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par Alfred MONGINOT, ancien élève de l'École normale, agrégé de grammaire et des lettres, professeur au lycée Bonaparte. Paris, Hachette, 1868. In-8°, xliv-363 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume fait partie de la *Collection d'éditions savantes* dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs. En rendant compte du Virgile de M. Benoist nous croyions avoir pris l'expression *édition savante* dans un sens suffisamment large. Nous pensions qu'en France on pouvait encore donner ce nom à une édition qui tenait compte de tous les travaux importants publiés jusqu'ici sur un auteur, qui, sans rien apporter d'absolument nouveau à la science, était au moins à la hauteur des études actuelles. Nous comprenions que, pour ne pas trop blesser les usages reçus, on crût devoir transiger avec la routine sur des points secondaires tels que l'orthographe par exemple.

Après avoir examiné attentivement l'édition de Cornelius Nepos que nous annonçons aujourd'hui, nous avons acquis la conviction que, même dans cette acception restreinte, elle ne mérite nullement l'épithète de *savante;* qu'elle n'est

---

1. Dans nos manuscrits d'Aristote, *Polit.*, V, 9, p. 1311 *b* 20, l'un des meurtriers de Cotys est appelé Πάρρων. Le papyrus en question montre que Victorius avait raison de préférer la leçon fournie par Démosthène, Plutarque et Diogène Laërce. Il porte col. VI, 15 en toutes lettres Πύθων.

pas faite, comme le titre l'indique, d'*après les travaux les plus récents de la philologie*.

Nous demandons à une édition savante : 1° une introduction indiquant tout ce qui est relatif à la vie de l'auteur, aux éditions et au texte de ses œuvres, aux discussions sur l'authenticité et la valeur de ses écrits, à la grammaire et à l'orthographe; nous n'entendons pas que l'éditeur donne tout le détail de ces matières, mais simplement qu'il en esquisse l'historique, qu'il fournisse des renseignements bibliographiques suffisants. 2° Un texte établi avec une méthode rigoureuse. 3° Un choix des variantes principales. 4° Un commentaire critique et explicatif signalant, au cas échéant, les obscurités qui persistent malgré les efforts de la science, éclaircissant les passages vraiment difficiles. 5° Un index complet; la préparation d'un index nécessite une dernière révision qui donne au travail un caractère d'ensemble et de conséquence impossible à atteindre par un autre procédé. M. Monginot n'a pas cru devoir nous en donner un.

L'*Introduction* ne manque pas, il est vrai; mais de quelle façon est rempli le programme que nous en avons tracé plus haut?

De la vie de Cornelius Nepos on ne sait pas grand chose, d'accord. Mais ce n'était pas une raison pour rééditer la vieille fable inventée par des érudits Véronais à l'époque de la Renaissance, fable suivant laquelle Nepos aurait été originaire d'un vicus *Hostilia* dépendant du municipe de Vérone. M. Mommsen[1] a montré que notre auteur était probablement de Pavie. M. M. fait naître Cornelius vers l'an 665 de Rome, parce que suivant lui « on peut croire » sans invraisemblance qu'il vit le jour à peu près à la même époque que Catulle » son compatriote. » Toutefois ceci ne s'accorde guère avec ce qu'il dit lui-même (*Atticus*, 19, 1) : *quoniam fortuna nos superstites ei esse voluit;* car il aurait eu 22 ans de moins qu'Atticus (né en 643, suivant la manière de compter de M. M.)[2]. Quant à la mort de Cornelius, on nous dit que ce dernier survécut à Atticus et qu'il prolongea par conséquent son existence au delà de l'an 32 av. J.-C., mais Nipperdey a montré qu'il vivait encore en l'an 25 ou 24.

Ensuite vient la liste des écrits de Cornelius Nepos; dans cette liste nous remarquons l'absence de la *Biographie de Cicéron*, citée par Aulu-Gelle[3] et qui devait comprendre plusieurs livres (*in librorum primo quos de vita illius scripsit*). Nous sommes étonnés aussi que M. M. n'ait pas cru devoir tirer parti de l'habile combinaison par laquelle Nipperdey a reconstitué un plan très-vraisemblable des livres composant l'ouvrage *de viris illustribus*. Dans cette combinaison le seul livre complet que nous ayons conservé figure comme troisième livre avec le titre *de excellentibus ducibus exterarum gentium* et, comme tous les autres livres impairs de la collection, il avait son pendant dans le livre pair qui le suivait : *de excellen-*

---

1. *Hermes*, III, 1, p. 62, n. 1. Le 2 mai 1868 les habitants d'Ostiglia n'en ont pas moins érigé une statue à Cornelius Nepos.

2. M. Teuffel, *Geschichte der Rœm. Litteratur*, p. 313, admet aussi que Cornelius était né vers 660, mais ses raisons ne nous paraissent pas très-concluantes.

3. XV, 28. M. M. lui-même reproduit ce passage dans le recueil de fragments qui termine son volume.

tibus ducibus Romanorum. Cette hypothèse de Nipperdey méritait au moins une mention.

Nous arrivons maintenant à ce qui fait le fond de l'introduction, aux questions relatives à la valeur et à l'authenticité de l'ouvrage. Un jugement original sur cette matière exigeait au préalable une étude approfondie et directe de la langue et de la grammaire, des manuscrits et des éditions. Mais M. M. n'avait pas de si hautes prétentions; il n'a voulu que résumer la discussion. Acceptons ce programme. M. M. a-t-il au moins réellement posé la question, en a-t-il fait l'historique? Pas le moins du monde.

« Dès l'abord, dit-il, deux questions se présentent : 1° les *Vies des grands* » *capitaines* sont-elles vraiment l'œuvre de Cornelius Nepos? N'est-ce que » le produit d'un faussaire[1] ou le résultat du travail d'un abréviateur[2]? » 2° quelle est la valeur intrinsèque de l'ouvrage? »

1. « C'est la thèse qu'a développée M. Rinck dans ses *Prolegomena ad Aemilium* » *Probum*. »

2. « Cette opinion a été soutenue principalement par M. Nissen, *De vitis quæ* » *vulgo Cornelii Nepotis nomine feruntur*, etc. »

Tout lecteur qui n'est pas au courant des nombreux ouvrages publiés sur Cornelius Nepost rouvera fort extraordinaires ces questions posées ainsi *ex abrupto* et accompagnées de leurs deux notes; il s'étonnera qu'on ait pu soutenir deux thèses aussi hardies. Comment devinerait-il que *tous les manuscrits* donnent les *Vies des grands capitaines étrangers* non point sous le nom de Cornelius, mais bien sous celui d'Aemilius Probus? — qu'un grand nombre d'éditions ont été publiées, quelques-unes en France même, sous ce dernier nom? — qu'enfin la discussion qui n'a été que reprise sur l'initiative de Rinck (dont Roth admettait les conclusions en 1841) a abouti à ce résultat que, parmi les contemporains, les connaisseurs les plus autorisés de la langue et de la littérature latine (citons Lachmann, Madvig, Halm, Fleckeisen et Nipperdey) ont admis comme un fait certain que l'ouvrage était bien de Cornelius Nepos?

Mais le système adopté par M. M. a deux avantages : d'abord celui de faire croire à une de ces témérités de l'érudition allemande contre lesquelles doit protester la « sage et prudente » école française; puis, avantage encore plus grand, il permet de remplir l'espace accordé à la préface de discussions générales sur une question qui n'en est plus une, dont la critique a fini par débarrasser les chercheurs (en allemand *ein überwundener Standpunkt*). Des savants très-estimables admettent il est vrai que les *Vitae* (sauf le *Cato* et l'*Atticus*) ne sont que des extraits d'un ouvrage plus considérable. C'est la thèse de Nissen, qui est encore soutenue en Allemagne par Bernhardy dans son Histoire de la littérature romaine et en France par M. Pierron dans son livre sur la même matière. Or, comme une édition savante a surtout pour but de faire connaître l'état actuel des discussions scientifiques, celle sur le nom d'Aemilius Probus devait être simplement rappelée dans un court résumé historique, et tout le poids de l'argumentation devait porter sur la thèse encore défendue aujourd'hui.

Le procédé de M. M. est assez simple. Il a commencé par examiner la valeur intrinsèque de l'ouvrage, en supposant que Cornelius Nepos en est réellement l'auteur. Ce point de départ, quoi qu'il en dise, ne nous paraît pas absolument contraire aux règles de la logique. Seulement il fallait l'approfondir, donner des détails relatifs aux sources consultées par Cornelius, à la grammaire et au style. D'innombrables dissertations ont paru sur la matière[1]; on pouvait y puiser les éléments d'un exposé substantiel; au lieu de cela M. M. a préféré rester dans les généralités. Au lieu de citer ici les opinions des grands latinistes, croirait-on qu'il s'amuse à reproduire et à discuter des passages de Mably, de Laharpe, de M. Amédée Pommier? — Cependant, dès les paragraphes II et III de son introduction, il commence à guerroyer contre Rinck (déjà cité); il cite déjà Lieberkühn (*Vindiciae librorum iniuria suspectorum*, Leipzig, 1844) et Wiggers (*De Cornelii Nepotis Alcibiade*, 1833): ces trois auteurs, auxquels viennent se joindre Nipperdey (*Spicilegium criticum*) et Nissen (déjà cité) sont les seuls auxquels il renvoie; ceux qui ont traité de la grammaire, du style et des sources sans se préoccuper de la question de l'authenticité méritaient, nous semble-t-il, une mention; leur autorité devait être d'autant plus grande qu'ils n'avaient pas de parti pris. Mais le fait est que M. M., uniquement préoccupé de démontrer sa thèse, a oublié de nous donner aucun détail précis sur la grammaire et le style de Cornelius; il renvoie pour ces questions à son commentaire. Nous verrons ce que vaut ce dernier.

Donc la discussion sur l'authenticité, qui est passablement résumée du reste dans le IVe paragraphe, manque d'originalité. Les deux ou trois points principaux sont rappelés et délayés; on a pris les cinq auteurs que nous venons de citer, on les a opposés les uns aux autres et l'introduction a été faite.

Le même paragraphe contient incidemment vingt lignes sur les manuscrits, vingt lignes de généralités, nous apprenant, d'après Nipperdey, qu'il a existé un *Codex Danielinus;* qu'il existe encore un *Guelferbytanus,* et que tous les autres mss. dérivent d'un frère de ce dernier. C'est tout ce que nous donne l'introduction sur les mss. de Cornelius Nepos : deux noms et la nouvelle que tous ceux que nous avons dérivent de la même source : on n'a point jugé convenable d'énumérer les principaux en indiquant leur valeur relative. — Le Ve paragraphe devait contenir des détails sur les principales éditions. M. M. a fait un choix; il cite celles qui « marquent dans l'histoire de la critique : » ce sont celles d'Utrecht (1542), de Lambin (1569), de Bosius (1667), de Van Staveren (1734), de Bardili (1820), de Bremi (1796-1827), de Roth (1841). Ce choix lui-même est maigre; on s'étonne de n'y trouver ni les éditions *princeps*, ni certaines éditions

1. Il n'est peut-être pas un auteur qui, relativement à son importance et à son étendue, ait donné naissance à une aussi riche littérature que Cornelius Nepos; on peut consulter, outre la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann, les *Jahrbücher f. Philologie* de Jahn, 1840, p. 28, p. 445 et suiv. M. Monginot paraît n'avoir fait que rarement usage de deux ou trois de ces travaux.

des plus importantes, telles que celle de Savaron. — Mais plus maigres encore sont les notices que l'on nous donne sur chacune d'elles.

Puis M. M. ajoute : « Il me reste à citer l'édition de Nipperdey *et surtout* la » brochure qu'il a publiée sur le texte de Cornelius et à laquelle nous nous » sommes précédemment référé. M. Nipperdey *a suivi M. Roth dans la voie qu'il* » *s'était tracée*; il a songé à aller lui-même plus loin, et, sur plus d'un point, il a » cherché à rétablir *par des inductions, la plupart du temps fort plausibles, mais* » *souvent* HASARDÉES, le texte véritable de l'auteur. » Ici tout est admirable. Signalons d'abord le cliché très-commode par lequel on se débarrasse de ce qu'on est convenu d'appeler en France « les témérités de la critique allemande. » Et puis, comme le mot *plausible* est habilement mitigé par le mot *hasardé*, cela dispense encore M. M. d'avoir égard aux corrections de texte les plus certaines. Il nous dit plus loin qu'il a *plus d'une fois* tenu compte des remarques judicieuses de Nipperdey; ce « plus d'une fois » ne s'applique en tout cas pas à l'*édition* de Nipperdey. Cette édition, nous avons de fortes raisons pour croire que M. M., s'il l'a eue réellement entre les mains, n'en a fait que fort peu d'usage. En effet, lorsqu'il nous dit que Nipperdey *a suivi M. Roth dans la voie qu'il s'était tracée*, il commet une grosse erreur : le premier s'est appliqué, comme le dit d'ailleurs M. M., à reproduire l'archétype supposé de nos mss. avec une scrupuleuse exactitude, avec toutes ses fautes les plus grossières; le second a constitué un texte plus correct que les éditions précédentes et que la Vulgate, un texte lisible. La voie est donc toute différente : il n'a fait que profiter du riche matériel des variantes fourni par son prédécesseur. Déjà le *surtout* que nous avons souligné dans la phrase citée plus haut est assez significatif; enfin par exception M. M. ne cite même pas en note la date de l'*édition* de Nipperdey. Or il y en a plusieurs, une petite [1] et une grande [2], et depuis l'apparition de la première édition la petite elle-même n'a cessé de s'améliorer [3]. Enfin sur plusieurs points nous avons constaté que des observations de la plus haute importance, faites par Nipperdey dans son édition, n'avaient point attiré l'attention de M. Monginot. Nous en avons signalé déjà une ou deux à propos de la vie de Cornelius; nous en verrons d'autres plus loin.

Cela nous fournit une transition naturelle à la question de la constitution du texte et du commentaire critique de l'édition qui nous occupe. La préface de M. M. ne prouve pas qu'il ait consulté des ouvrages plus récents que l'édition de Roth (1841) et le *Spicilegium criticum* de Nipperdey (1850) [4]. Il y avait cependant deux autres publications, datant à peu près de la même époque et dont l'étude eût pu donner à M. M. une idée des droits de la critique sur le texte de Cornelius;

---

1. Leipzig, 1849 et suiv.
2. Berlin, 1867.
3. M. M. eût pu au moins consulter la 4e édition (Berlin, Weidmann, 1864), la 5e ayant paru en 1868.
4. Depuis lors M. Nipperdey a fait paraître deux *programmes* qui sont le complément ou la continuation de ce travail (Iena, 1868 et 1869, in-4°) et que nous n'avons pu consulter.

ce sont les articles de Fleckeisen dans le *Philologus* (tom. IV, 1849, p. 308-351[1]) et de Halm, dans les *Gelehrte Anzeigen* de Munich, 1850, nos 21 et suiv. — Depuis lors la science s'est enrichie de nouveaux matériaux grâce à la découverte faite dès 1836 à la bibliothèque de Louvain du fameux *Codex Parcensis*, découverte fort importante, mais dont la valeur n'a été reconnue que plus tard, lorsqu'une collation en fut publiée par M. Roth lui-même dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, tom. VIII (1853), p. 626 et suiv. Plus tard M. Bœrsch[2] en a publié (*Revue de l'instruction publique en Belgique*, IV, 1861, n° 7, p. 233) une nouvelle collation qui rectifie sur quelques points celle de Roth. Cette découverte est importante à un double point de vue : d'abord le *Parcensis* est le seul représentant que nous possédions encore de la première classe des manuscrits, c'est-à-dire de la meilleure tradition; il se place à côté du *Danielinus* aujourd'hui perdu et représenté imparfaitement par l'édition d'Utrecht; il a donc donné une base un peu plus certaine à la critique du texte. En second lieu il a confirmé sur plus d'un point les rectifications faites par M. Fleckeisen au texte admis par M. Roth comme reproduisant l'archétype.

Si M. M. eût été un peu plus au courant des travaux concernant son auteur, il n'eût pas tardé à s'apercevoir de l'absolue nécessité qu'il y avait à noter et à apprécier personnellement les variantes, il eût compris la méthode rigoureuse avec laquelle on procède en critique diplomatique et les droits que possède un latiniste exercé pour rectifier le texte d'un auteur. Il aurait vu que telles corrections qui semblent hardies au premier abord ou qui s'appuient uniquement sur des raisons grammaticales et de bon sens se trouvent confirmées tous les jours par la découverte de manuscrits meilleurs que ceux qu'on possédait.

Mais il n'a pas connu ces travaux[3], et cela seul suffirait à ôter à son édition toute valeur scientifique. A-t-il au moins suivi une méthode conséquente, et, se servant exclusivement de Roth et du *Spicilegium* de Nipperdey, a-t-il examiné de près l'état du texte? Encore ici nous devons répondre négativement. Il est impossible de se rendre compte des principes qui l'ont guidé.

En matière de critique des textes nous sommes assez disposé à admettre largement les droits de la critique conjecturale, appuyée, cela va sans dire, d'une préparation suffisante. Mais nous concevons fort bien qu'il y ait une opinion conservatrice. Or cette dernière n'est conséquente qu'en suivant absolument le système de M. Roth, ce qui aboutit à une édition presque illisible puisqu'on admet dans le texte les fautes les plus grossières, quitte à apprendre au lecteur dans un commentaire, suivant les cas, ou bien que la phrase est inintelligible, ou

---

1. M. M. cite bien une fois cet article, mais sous le nom de *Heckheisen*, et uniquement d'après Nipperdey *Spic. crit.*

2. Qui a aussi publié une petite édition classique, malheureusement *expurgée*, de Cornelius Nepos (Louvain, 1861, in-18), dans laquelle il a tenu le plus grand compte des corrections de Nipperdey.

3. Il aurait aussi trouvé d'excellents renseignements dans deux articles de M. Grasberger, *Eos*, I, p. 225 et suiv. II, p. 114 et suiv.

bien qu'on peut la corriger d'une façon certaine, ou bien enfin qu'on a tenté telles corrections plus ou moins plausibles. Mais une édition de ce genre ne peut servir qu'à titre de renseignement pour les critiques futurs, et le même but est atteint d'une façon plus agréable pour le lecteur, au moyen d'un *apparatus criticus* bien disposé.

Il y a aussi un système conservateur inconséquent : c'est celui qui consiste à s'attacher à la Vulgate, c'est-à-dire à l'édition qui est généralement acceptée parmi les savants. Mais ce système exclut toute prétention au titre d'*édition savante;* il a pour résultat de transformer la discussion critique en une simple compilation.

M. M. a voulu être conservateur sans suivre toutefois l'un de ces deux systèmes. Inutile de dire qu'il n'a tenté aucune correction. Il ne s'est pas rendu bien compte de l'état de corruption dans lequel nous est parvenu le texte de Nepos. Puisqu'il ne pouvait ou ne voulait pas approfondir par lui-même les questions relatives aux manuscrits, il devait au moins s'en rapporter au jugement des savants qui font autorité en philologie et reproduire tout simplement pour le texte l'édition la plus récente de Nipperdey, ainsi que les raisons diplomatiques, grammaticales ou autres qui ont engagé ce dernier à dévier du texte des éditions ayant encore cours dans nos classes. Le choix de variantes dont nous avons parlé plus haut se serait alors borné aux leçons des meilleurs mss. pour tous les cas où on s'écartait de l'archétype et à la mention des corrections les plus plausibles proposées pour les passages douteux. En désignant par des lettres spéciales certains groupes de mss. ou simplifie beaucoup ce genre d'indications. Un modèle de choix de variantes a été donné p. ex. récemment par O. Jahn dans sa petite édition des satiriques latins[1].

Mais M. M. ne s'étant pas astreint à ce travail, il en est résulté chez lui une hésitation et une inconséquence regrettables. Lorsqu'il a voulu discuter le texte dans ses notes, il s'est borné trop souvent à des désignations vagues dans l'indication des auteurs qui ont proposé des corrections : « certains éditeurs, » « quelques critiques, » « on a voulu corriger, » etc. En outre tantôt il s'appuie sur les meilleurs manuscrits, tantôt il transforme en autorité un manuscrit très-inférieur; parfois enfin il n'en cite aucun et se borne à défendre la Vulgate aveuglément, sans même avoir l'air de se douter qu'il y a de fortes différences dans les différents manuscrits.

Ainsi par exemple on lit dans son édition (*Miltiade*, V, 3) le passage suivant où il est question des Athéniens à Marathon :

> Acie *e* regione instructa, *nova arte*, *vi summa* prœlium commiserunt. Namque arbores multis locis erant *stratae*, etc. et en note :
>
> « Quelques critiques ont voulu corriger ce passage en faisant remarquer » que la succession des idées n'y était pas suffisamment rigoureuse et que » les mots *vi summa* venaient maladroitement s'intercaler entre *nova arte* et

1. Berlin, Weidmann, 1868.

» la phrase qui explique ce stratagème. Ce raisonnement nous semble subtil;
» et en relisant avec attention la phrase de Cornelius on n'y voit rien qui
» justifie une telle sévérité. »

Qui devinerait d'après cela que, si l'on a voulu corriger ce passage, c'est qu'ici les manuscrits ne sont pas d'accord? Les meilleurs donnent : nona partis summa (*Gifanianus*, édit. d'Utrecht et prob. aussi le *Parcensis*) nona partis summa (*Danielinus*) nana p. s. (*Guelferbytanus*) non apertis (*Sangallensis*); tous les autres mss. donnent des variantes qui ne peuvent être considérées que comme des conjectures ou des tentatives plus ou moins plausibles de corrections : « et non apertissima, in parte montis summa, parte summa »; les plus mauvais ont la leçon que M. M. a admise et qui est celle de l'ancienne Vulgate. Roth, en s'attachant aux meilleurs textes, a proposé de lire : *acie regione instructa non apertissima;* la répétition de *e* après *acie*, la fausse division des mots, la transformation de *pertis* en *partis*, résultant de l'ancienne orthographe en *suma* des superlatifs, enfin le redoublement de la lettre *m* de façon à donner *summa*, tout cela s'explique très-facilement en paléographie; on voit sans cesse une erreur de copiste en entraîner plusieurs autres à sa suite.

Il est des cas où M. M. a su faire un choix intelligent entre la leçon de la Vulgate, celle des manuscrits et les corrections de Nipperdey; le bon sens qu'il déploie dans ces cas, malheureusement exceptionnels, nous prouve que, s'il eût pris la peine d'étudier un peu plus à fond la grammaire et la paléographie, le style et les manuscrits de Cornelius, il eût été assez bon philologue. Citons-les d'abord afin de montrer que nous n'agissons point de parti pris contre lui.

Milt. III, 1 : *ipsarum*, défendu aussi par Nipperdey. — IV, 3 : *Phidippum.* — *Them.* VII, 4 : *Deos publicos* (quoique M. M. ne dise rien ici des mss,). — *Paus.* III, 4 : *clava* (d'après Nipperdey). — IV, 5 : *tam repentino consilio.* — *Lys.* I, 5 : *in numerum* ib. *confirmaret* (mss. *rat*). — *Alcib.* XI, 1 : *consenserunt* (Vulgate contrairement à Nipperdey). — *Thras.* III, 3 : *fuerant* d'après Nipp. — *Conon* V, 4 : *periisse.* — *Dion* V, 3 : *attigerat.* — *Iphicr.* II, 5 : *impetus* (Vulgate et Nipp.). — III, 4 : *Thressa* (rien des mss.). — *Chabr.* I, 3 : *his statibus in statuis ponendis uterentur, in quibus.* — *Epam.* V, 5 : *Meneclides.* — *Pelop.* III, 1 : *usque eo* (rien des mss.). — Ib. 2 : *Archino.* — *Eum.* IX, 3 : *praecipit* (rien des mss.). — Ib. 5 : *idemque* (rien des mss.). — Phocion IV, 3 : *Euphiletus.* — *Attic.* III, 3 : *et patriam haberet et domum* (comme les mss. contrairement à Nipp.). — Ib. XVI, 3 : *desideret* (Nipp.). — XIX, 3 : *Caesarem*, en supprimant *eum* (Nipp.). — XX, 2 : *intercessit* (contre les meilleurs mss. dont M. M. ne parle pas).

Dans ces cas, disons-nous, nous sommes prêts à lui donner raison ou du moins à reconnaître qu'il a des raisons plausibles, quoique, comme nous le signalons entre parenthèses, il ait parfois négligé d'avertir dans ses notes que les mss. n'étaient pas d'accord avec son texte, ce qui est en tout cas un tort dans une édition savante. Mais, dans maint autre passage, il ne paraît s'être inquiété nullement des manuscrits, ni de la grammaire, ni de l'orthographe. — Nous passons sous silence ce dernier point, quoiqu'il ait son importance. Il est évident que Cornelius a écrit en général non-seulement *Hamilcar*, *Hannibal*, mais encore

Thraex (et non *Thrax*, à cause de la forme grecque Θρᾷξ=ΘΡΑΙΞ, THRAEX), etc. Passons à la grammaire.

L'étude attentive des mss. prouve que les copistes ont souvent confondu les mots *his* et *iis* ou *eis*, parce qu'ils écrivaient presque partout *hiis*. M. M. n'a tenu aucun compte de cette observation. Les règles du style classique relatives aux temps et aux modes sont violées souvent, soit par simple négligence des copistes, soit par suite de la confusion fréquente des lettres *e* et *i* (en majuscule), soit enfin à cause des abréviations. Ici M. M. a été passablement inconséquent. Tandis qu'il admet quelques corrections de cette catégorie[1], il repousse Milt. IV, 5, *auderi* (et *dimicari* Fleckeisen, l. c.). — Paus. II, 5, *pollicerETur* (correction déjà admise par l'édition d'Utrecht). — Epaminondas IV, 6 : *possEmus*, Fleckeisen corrige avec raison *possUmus*, ce qui est confirmé au moins quant au temps par le *Codex Parcensis*, lequel donne *possimus*. — Ce genre de corrections suppose une connaissance sérieuse des règles de la *consecutio temporum;* il y avait, rien que sur ce point, une belle moisson de restitutions à faire ou à reproduire d'après des savants qui font autorité.

Relevons maintenant quelques cas variés où M. M. a péché soit en ne signalant pas les variantes importantes des manuscrits, soit en ne comprenant pas l'absolue nécessité d'une correction de texte :

Préface, 4 : *quam plurimos* HABUISSE *amatores*, qui devait figurer dans l'archétype, est une leçon très-probable. — Immédiatement après, *cenam* est également la leçon de l'archétype et non *scenam*, ce qui dispensait M. M. de l'énorme note qu'il consacre à ce mot. — *Mitiade*, V, 5 : *qua pugna nihil est adhuc nobilius;* les mss. les meilleurs (dont le commentaire ne dit rien) ont *hiis* entre *est* et *adhuc*, d'où M. Halm a tiré avec raison : *qua pugna nihil* EXTITIT *adhuc nobilius*. — Ib. VIII, 3 : les mss. ayant *Chersoneso*, il fallait admettre non la Vulgate *Chersonesi* mais bien avec Nipperdey *in Chersoneso*, à cause de la construction générale de la phrase : *perpetuam obtinuerat dominationem*. — *Them.* II, 5, rien des mss. dont les variantes conduisent, comme l'a démontré Nipperdey, à la conclusion qu'il faut lire non pas *septingentorum* MILLIUM *peditum, equitum quadrigentorum* MILLIUM *fuerunt*, mais bien *DCC peditum, equitum CCCC* MILIA *fuerunt*.—*Lysand.* I, 1 : rien des mss.; on trouve ici le texte de la Vulgate : IN *Peloponesios*, la préposition *in* manque dans tous les mss. M. Nipperdey a soutenu avec raison que Cornelius n'employait la locution *bellum gerere* qu'avec la préposition *adversus*, qu'il rétablit ici[2]. — *Alcib.* II, 1 : M. M. écrit *divitissimum* alors que tous les mss. ont *ditissimum*, ce qui est évidemment exact (voir M. M. lui-même, p. 309, note 8). — *Thras.* IV, 2 : les mss. portent *cum Mitileni ei multa milia iugerum et agri munera darent*, M. M. écrit, se conformant à la vieille Vulgate : *quum ei Mitylenaei multa millia jugerum munera darent*, sans indiquer d'autre variante que celle proposée par Lambin *muneri;* s'il eût bien étudié la phrase au point de vue gram-

1. *Confirmaret, periisse, attigerat, praecipit, desideret, intercessit* pour *confirmarat, perisse, attigerit, praecepit, desiderat, intercesserit.*

2. Nous lirions de préférence *in Peloponeso;* l'omission de *in* après *enim* s'expliquant plus facilement que celle d'*adversus*.

matical et paléographique, il eût reconnu que *munera* ne pouvait être conservé qu'en admettant la transposition et la correction de Nipperdey : *Cum Mitylenaei agri munera ei, multa milia iugerum darent;* en tout cas il devait citer le texte des mss. en note. — Dion VI, 3 : *qui quod* DIONI, le dernier mot est une correction, il manque dans les mss. dont M. M. ne dit rien; encore la plupart portent-ils *qui quidem,* ce qui rend plus probable la correction *qui*, *quod* EI. — Ib. IX, 3 : *ut haberet* QUA *fugeret ad salutem;* les mss. (dont les notes ne disent rien) ont *quo,* leçon qui peut se défendre ou donner lieu à la correction de Halm *quo aufugeret.*— *Iphicr.* II, 5: *impetus* (rien des mss. qui portent tous *inceptus.*)— *Chabr.* I, 2 : *fidentem summum ducem Agesilaum*; les mss. (rien en note) portent tous ces mots à l'ablatif et M. Nipperdey a raison d'admettre ici une lacune. — Ib. IV, 2 : *dum primus portum intrare studet* ET *gubernatorem,* les mss. (rien en note) ont oublié la conjonction (*et*), sauf l'édition d'Utrecht et le *Codex Parcensis* qui ont *gubernatoremque.*

Mais passons à des passages où M. M. montre décidément trop peu de souci des règles de la langue et de la syntaxe latine et où il prétend maintenir des phrases absolument inintelligibles :

Pelop. II, 2 : *Hi omnes fere Athenas se contulerant, non quo sequerentur otium, sed ut quemque ex proximo locum fors obtulisset, eo patriam recuperare niterentur.* La longue note que M. M. consacre à ce passage a pour but de défendre la leçon des mss. *quemque.* Il discute d'abord le sens de *quo* dans le premier membre de la phrase; il prétend que ce mot équivaut à *quod*, et que *non quod* signifie « non pas » que ». Mais comment peut-il ignorer qu'ici plus que jamais *quo* est écrit pour *ut eo* (et *quo* est en effet décomposé ainsi dans le second membre de la phrase), que par conséquent *non quo* signifie « non pour y. » Dans le second membre de la phrase *quemque* est insoutenable. Les exemples de Tite-Live cités à l'appui de son emploi pour *quemcumque* ne prouveraient rien, alors même qu'ils seraient incontestés [1], car on pourrait soutenir que dans ces passages il y a au moins une idée de distribution ou d'alternative, et ici ce n'est pas le cas : les exilés de Thèbes s'en vont en un seul et même endroit, Athènes, et non pas chacun dans la localité le plus à sa portée. La suppression de *que* n'a, paléographiquement, rien que de très-facile et la construction de la phrase est très-simple : *Sed ut niterentur patriam recuperare eo loco quem ex proximo fors obtulisset. Locum,* accusatif dépendant de *obtulisset,* est naturel, puisqu'il est placé après *quem.*

Eum. III, 5 : les mss. ont *Itaque hoc eius fuit prudentissimum, ut,* etc. Les copistes des mss. de troisième ordre ont senti que la phrase n'était pas latine et ont ajouté *consilium* après *prudentissimum;* ce mot a passé dans la Vulgate et a été reproduit aussi par M. Monginot. Nipperdey a rappelé que *ut* suivi de l'imparfait du subjonctif indiquait non ce qui avait été fait, mais ce qu'on avait l'intention de faire

---

1. Dans ses deux éditions du *De finibus* de Cicéron (Excursus VI) Madwig a démontré d'une manière irréfutable que *quisque* n'était jamais employé pour *quiscumque* et qu'il fallait en conséquence rétablir les deux passages de Tite-Live qu'on cite ordinairement comme exemples en effaçant la particule *que.*

à l'avenir. Dans le récit *itaque* annonce d'ailleurs le résultat des considérations d'Eumène exposées auparavant par Cornelius. Enfin il faudrait au moins *hoc* EI *fuit*. Donc il faut corriger de préférence, comme l'a fait Nipperdey : *hoc ei uisum est prudentissimum, ut* (en abréviation et en *scriptura continua* : eiuifuſt). En outre Fleckeisen a eu raison de corriger au commencement de la phrase suivante *Itaque* en *Atque* (ces deux mots sont parfois confondus par les copistes), car ce second *itaque* est lourd et ne se relie pas logiquement à ce qui précède.

Hannib. VIII. 3 : *in agendo bello*, M. M. défend maladroitement cette expression contre la correction *in gerendo bello*, car elle n'est guère usitée chez les auteurs classiques. Si M. M. avait pris la peine de lire jusqu'au bout le passage du *Spicilegium* qui s'y rapporte, il aurait vu que le seul passage sur lequel il s'appuie (Caes. *Bell. Gall.* III, 28, 1) donne *bellum gerere* dans les bons mss. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus facile que d'expliquer l'origine de cette faute, puisque la syllabe *re* se remplace constamment par un petit signe placé au-dessus du mot (gendo), signe qui pouvait passer inaperçu.

Hannib. XI, 6 : *puppes averterunt*, M. M. conserve cette leçon parce qu'elle est dans tous les mss. et il la trouve très-claire. Les vaisseaux de Pergame ne pouvaient cependant pas détourner (*avertere*) de l'ennemi leurs *poupes*, puisque c'étaient les proues qu'ils lui présentaient. Il n'y a donc qu'à corriger, avec Nipperdey *verterunt* qui seul signifie ce que M. M. veut faire dire à *averterunt*, c'est-à-dire « virèrent de bord. »

Caton, II, 3 : *iratus senatui, consulatu peracto*. Nous accordons que jusqu'ici cette phrase est peu éclaircie; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que, dans sa note, M. M. semble supposer qu'il a omis dans son texte le mot *senatui*, ou du moins qu'il a laissé la forme donnée par les mss. (*senatu*, qui est, on le sait, une ancienne forme du datif). C'est une simple inadvertance.

Attic. I, 2 : *Patre usus est diligente, indulgente, et, ut tum erant tempora, diti;* il ne fallait pas beaucoup de clairvoyance pour comprendre (avec Fleckeisen) que *diligente* devait être retranché; que c'était une variante inscrite dans un ms. au-dessus de *indulgente* (en outre il faut faire terminer en *i* chez Cornelius, ce genre d'ablatifs; mais ceci est une question de grammaire qui dépassait les forces de M. M.).

Attic. II, 4: *ut neque usuram* UMQUAM *ab his acceperit*. M. M. repousse à tort la correction *iniquam* qui en réalité ne constitue pas un changement, et qui donne à toute la phrase un sens logique qu'il est impossible de retrouver dans les explications diffuses de M. M.

Attic. VIII, 5 : libre à M. M. de rejeter, quoiqu'elle soit plausible, la correction *dicis causa* pour *necis causa;* mais le reste de la phrase lui-même est absolument inintelligible tel que le donnent les mss. et tel qu'il est dans les éditions. Les mots *desperatis rebus provinciarum* sont obscurs; ce n'étaient pas les affaires des provinces qui allaient mal, mais celles de Brutus et de Cassius. Il faut admettre qu'il y a une lacune. Nous ne savons comment, avec l'édition de M. M. un professeur expliquerait ce passage; quoiqu'il y ait des notes fort longues, elles ne touchent rien à la vraie difficulté. Il est vrai qu'on voit tous les jours des

traducteurs estimés enjamber des montagnes sans sourciller, de peur d'avoir l'air de ne pas comprendre.

Attic. IX, 4 : *ut nullum illa stiterit vadimonium sine Attico,* QUI *sponsor omnium rerum fuerit.* — Ici rien des mss. qui omettent le mot *qui*. C'est Lambin qui l'a inséré, ce qui ne rend pas la phrase plus claire ni plus latine. M. Fleckeisen seul a trouvé la vraie correction, bien moins « téméraire » que celle de Lambin : QUIN *Atticus omnium rerum sp. f.*

Attic. X, 4 : les mss., dont M. M. ne dit rien, ont *se eum et illius Canum de proscriptorum numero exemisse;* il s'agit d'Antoine écrivant à Atticus qu'il l'avait effacé des listes de proscription avec son ami Gellius Canus dont le nom figure quelques lignes plus haut. Il est évident qu'il y a ici une erreur ou une lacune. Déjà quelques mss. de troisième ordre ont corrigé : *et illius* CAUSA *Canum* (Monacensis) ou *eum et* GELLIUM *Canum* (Codex Coll. R.). M. M., sans en rien dire en note, a voulu abonder en corrections, il a réuni les deux en une seule et lit : *se eum et illius* CAUSA GELLIUM *Canum*. Nous n'aurions rien à dire contre cette restitution, qui pourrait s'expliquer à la rigueur par le fait que l'œil du copiste aurait sauté des lettres *llius* aux lettres *lliū*, ce qui lui aurait fait omettre les mots *causa Gellium;* mais ce qui nous fait douter de son exactitude, c'est la singularité qu'il y aurait à changer de pronom (*eum illius*), alors que les deux se rapportent à la même personne. Nous préférons lire par conséquent la leçon eum et GELLIVM CANVM (devenu d'abord *Gilliū Canū* puis *illius Canū*).

Attic. XV, 2 : *Idem in nitendo quod semel annuisset,* M. M. dit ici : « *nitendo* » équivaut à *nitendo praestare;* il ne nous semble pas, comme on l'a prétendu, » qu'il y ait là une ellipse un peu forte » (!). A cette remarque nous préférons la correction si simple de Nipperdey *quum semel a.*

Attic. XVII, 1 : *quum* ESSET *septem et sexaginta* (sc. *annis*). M. M. a encore oublié de dire que le mot *esset* manquait dans l'archétype et que, s'il se trouvait dans le *Sangallensis* ce n'était qu'une correction, remplacée dans d'autres mss. par *haberet*. Nipperdey a raison de remplacer ces conjectures par *annis* (l'abréviation commune *ann.* en cursive peut facilement se confondre avec *cum*).

Terminons ici cette liste déjà fatigante pour le lecteur; nous pourrions l'étendre encore assez facilement. Passons à la partie explicative du commentaire à laquelle nous reprocherons une trop grande prolixité et un choix d'observations qui n'est pas tout à fait bien digéré. M. M. nous dit dans sa préface que la partie historique du commentaire avait été faite par Lambin, mais qu'il a scrupuleusement vérifié les passages cités et qu'il s'est aidé surtout de Bremi. Nous ne nous sommes pas astreints comme pour la partie critique à une étude détaillée des sources de seconde main auxquelles M. M. a puisé. Pour l'explication grammaticale nous avons déjà montré par quelques passages combien elle laissait à désirer. Citons au hasard quelques remarques qui nous ont frappé par leur inexactitude.

Préf. 4 : à propos du mot *scenam* nous trouvons, comme nous l'avons dit, une note énorme qui est rendue en partie inutile par la découverte du *Codex Parcensis* lequel donne la leçon *cenam* puis, quelque lignes plus loin à propos de *in scenam*

prodire, nouvelle note qui nous apprend que cette dernière locution signifie « paraître sur la scène en qualité d'acteur » tandis que la première, *ad scenam ire* signifie aller au spectacle. Nous voudrions bien savoir où M. M. a puisé ce précieux renseignement, et s'il peut citer un seul exemple analogue dans la littérature latine.

Them. IV fin : « *consilio*, ruse cf Plutarque, XV : ..... δεινότητι Θεμιστοκλέους. » Ce n'est pas une raison pour traduire *consilio* par « ruse, » alors qu'il signifie » habileté. » — *Milt.* V, 1 (note 2) : « Hérodote (VI, 108) dit que les Platéens » envoyèrent deux mille hommes. » Hérodote n'en dit pas un mot. — *Alcib.* II, 1 (p. 86, note 4) : « *eminisci*, vieux mot, » M. M. aurait pourtant pu voir par le *Spicilegium* de Nipperdey que ce mot ne se trouvait pas dans les mss. de Varron au passage cité. — *Thras.* III, 3 : dans son texte M. M. joint par la ponctuation *publice* à *prohibuit* et en note (p. 110, n. 7) il dit : « au nom de l'État et de la loi qu'il avait fait voter. Mais il faut ponctuer *cum quibus in gratiam reditum erat publice*, comme le bon sens l'indique. — *Epam.* X, 1 (p. 190, note 1) : « *Qui filium habebat infamem* : Plutarque dit bien que Pélopidas avait des enfants, » mais il n'en indique pas le nombre et ne dit pas qu'aucun d'eux *se soit fait* » *remarquer par sa mauvaise conduite.* » Voilà une traduction bien peu rigoureuse d'*infamis* = ἄτιμος, terme technique en latin comme en grec, qui désigne un personnage exclu de la cité, mis hors la loi par sentence juridique. — *Eum.* VII, 2 (p. 236, n. 6) : *quod et fecit*, leçon des mss. qu'on a corrigée avec raison *quod effecit*, est justifiée ainsi : « le verbe *facere* a un usage assez étendu pour » qu'on ne s'étonne pas de le voir employé ici. Catulle a dit de même : *Quod* » *voluit fecit;* » ce « de même » est charmant. — *Timol.* III, 4 : les mots *tantum haberet amorem Siculorum ut..... regnum obtineret* que M. M. donne dans son texte, sont expliqués ainsi (p. 263, n. 8) : « *Obtineret* équivaut ici à *obtinere posset.* C'est la tournure grecque ὥστε avec l'infinitif; comment deviner que cette seconde explication se rapporte à une autre leçon : *obtinere*, admise non sans raison par plusieurs éditeurs, mais dont M. M. ne dit rien. — *Cato* I, 1 : nous lisons à la note 1 : « Il porta » d'abord le surnom de Priscus; » comment M. M. peut-il ignorer que c'est là une erreur de Plutarque et que le surnom de Priscus ne fut donné à Caton que pour le distinguer de Caton d'Utique? — Caton, III, 1 (p. 306, n. 1) : « *probabilis* (orator). Cette expression indique que Caton se distingua » par son talent oratoire. » Ce que M. M. oublie, c'est précisément d'expliquer la portée du mot *probabilis*.

Quoique M. M. attache beaucoup d'importance aux passages parallèles des auteurs grecs ou latins qu'il a cités textuellement dans ses notes, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il ne se soit pas restreint un peu plus pour faire place à d'utiles indications chronologiques ou bien pour rectifier les nombreux points d'histoire dans lesquels Cornelius a fait erreur. Cet auteur est le premier classique latin qu'on mette entre les mains de la jeunesse. Il importe que pour le texte comme pour l'histoire il soit rectifié le plus possible, afin qu'il ne laisse pas dans les jeunes cerveaux des idées confuses sur la syntaxe latine ou des notions inexactes sur les événements de l'histoire ancienne. C'est surtout sous ce dernier

rapport que M. M. eût pu largement profiter du commentaire de Nipperdey et des principes généraux exposés par ce dernier dans la préface de son édition de 1849.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans exprimer le regret d'avoir dû être si sévère pour l'édition de Cornelius publiée par M. Monginot. Mais comment ne pas éprouver un certain chagrin en voyant se perdre une occasion si belle de faire une bonne édition. On trouve trop rarement en France une librairie disposée à donner aux auteurs d'éditions classiques une entière liberté pour la dimension et le genre du commentaire et pour le remaniement du texte. MM. Hachette ont pris une initiative généreuse, et ils méritent de trouver des savants qui répondent à leurs vœux « de faire honneur à l'érudition de notre pays, de fonder une école de philologie française, enfin de bien mériter du monde savant et universitaire. » — Nous voudrions pour notre faible part contribuer à la réussite de cette œuvre, et nous ne pouvons le faire qu'en rappelant aux principes élémentaires de la philologie ceux des éditeurs qui s'en écartent ou qui ne croient devoir donner à leur travail qu'un vernis superficiel d'érudition.

Ch. M.

---

245. — **Recherches sur les empereurs** qui ont régné dans les Gaules au IIIe s. de l'ère chrétienne, par J. DE WITTE. In-4° de 202 p. et 49 pl. Lyon, L. Perrin, 1868. — Prix : 50 fr.

Depuis plusieurs années M. le baron de Witte recueille patiemment tous les monuments qui peuvent servir à faire l'histoire complète de l'un des épisodes les plus intéressants de l'histoire de la Gaule romaine : je veux parler des quinze années qui s'écoulèrent entre 258 et 273, c'est-à-dire depuis l'usurpation du titre d'empereur par Posthume jusqu'au jour où Tetricus, dans les plaines de Châlons-sur-Marne, trahit sa propre armée et se soumit à Aurélien. Quelques textes, une grande quantité de monnaies, et des inscriptions contemporaines, tels sont les éléments qui permettent à M. de W. d'atteindre le but qu'il s'est proposé. — Le volume qui vient de paraître sera le second, et il fait désirer la prompte publication du tome Ier, qui contiendra l'histoire proprement dite, et la reproduction des monuments épigraphiques. — Ce volume ne contient que les planches et la description exacte des nombreuses monnaies que l'auteur a recueillies dans toutes les collections publiques et particulières. En agissant ainsi M. de Witte a eu pour but de faire connaître tout ce qu'il avait pu réunir jusqu'ici au point de vue numismatique; c'était le meilleur moyen d'arriver à connaître les pièces qui lui avaient échappé. Son appel a été entendu, et nous savons que des exemplaires très-curieux lui ont été signalés depuis, en assez grand nombre pour nécessiter des planches supplémentaires

La science et l'exactitude de M. de W. sont trop notoires pour que la description donnée en tête du volume ne soit pas à l'abri de la critique; les planches sont magnifiques : on peut dire que ce livre est un véritable monument dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques publiques. C'est une preuve éloquente de ce que l'épigraphie et la numismatique peuvent donner à l'historien pour réédifier sur des bases certaines le récit des événements.

Nous verrons avec curiosité de quelle manière l'auteur appréciera cette révolution appelée par quelques personnes l'*empire gaulois* : il nous apprendra s'il y eut véritablement là un réveil du sentiment national, ou si, plutôt, les *augustes* gallo-romains ne régnèrent pas avec le consentement tacite des *augustes* de Rome, pour défendre les frontières rhénanes des invasions germaines. M. de Witte nous mettra également au courant de ce que l'on sait de ce gouvernement si court, et qui cependant laissa des traces nombreuses de son passage, particulièrement au point de vue de la création et de l'entretien des voies de communication. Faisons des vœux pour que le savant académicien ne nous fasse pas attendre trop longtemps le complément de son œuvre, non moins intéressant pour nos voisins d'outre-Rhin que pour nous autres Gaulois.

Anatole DE BARTHÉLEMY.

---

246. — **Une église réformée au XVIIe siècle,** ou histoire de l'église wallonne de Hanau depuis la fondation jusqu'à l'arrivée dans son sein des réfugiés français, par J.-B. LECLERC. Hanau, 1868. 293 p. — Prix : 6 fr.

L'église wallonne de Hanau date de 1597. A cette époque, le comte Philippe-Louis II, de Hanau-Munzenberg, traita avec un certain nombre de familles wallonnes et hollandaises, qui, après avoir quitté les Pays-Bas sous Charles V, s'étaient vu expulser successivement de l'Angleterre et de la ville libre de Francfort. Les émigrés s'engageaient à construire une ville près de la résidence de Hanau; on leur garantissait, par contre, leur constitution presbytérienne, leur confession de foi, leur langue, en un mot leur indépendance complète vis-à-vis des églises du comté. En 1642, la branche luthérienne de Hanau-Lichtenberg succéda à la branche réformée de Hanau-Munzenberg. Le culte luthérien, proscrit jusque-là, ne tarda pas à s'introduire dans le pays; en 1670 l'égalité entre les deux confessions fut définitivent proclamée, après que la résistance des réformés se fut prolongée pendant trente années. M. L. raconte les divers incidents de la lutte; il décrit les relations de l'église wallonne avec le gouvernement du pays et le sénat de la ville de Hanau, avec les églises du comté et celles du dehors; enfin il trace le tableau de la situation intérieure et de l'organisation de la colonie réfugiée. On trouve dans son livre certains détails curieux, p. ex. sur l'habitude que les descendants des Wallons ont toujours gardée de célébrer le culte en français, bien que la langue allemande leur soit devenue plus familière. Mais le lecteur se fatigue bien vite à chercher les rares renseignements utiles ou curieux que peut contenir cet ouvrage, diffus, mal écrit et beaucoup trop long pour le sujet qui y est traité. Les sources auxquelles M. L. a eu recours sont: les archives de l'église wallonne de Hanau, les archives de la nouvelle ville de Hanau, et les mémoires de Sturio, docteur et 2e *Schultheiss* de cette ville. Ces mémoires embrassent la chronique de la ville neuve de Hanau de 1597 à 1620, et forment 3 vol. petit in-fol.

A. SCHILLINGER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Fürst Lobkowitz geheim. Rath Leopold's I. — F. HAAGEN, *Geschichte Aachen's*. Critique peu favorable par M. C. Hegel. — Th. JUSTE, *Léopold Ier roi des Belges*. — H. DE LAFERRIÈRE, *Deux années de mission à Saint-Pétersbourg*. — C.-U. CHEVALIER, *Letbert, abbé de Saint-Ruf*. — LECOY DE LA MARCHE, *Œuvres de Suger*. — ID. *La Chaire française au moyen-âge*. — MARIE, *Essai sur le chancelier de l'Hospital*. — KLIPFFEL, *Le Colloque de Poissy*. — A. KLUCKHOHN, *Zur Geschichte des angeblichen Bündnisses von Bayonne*. Travail curieux sur l'entrevue de Catherine de Médicis avec le duc d'Albe en 1565. — DE NOAILLES, *Henri de Valois et la Pologne en 1572*. — T. DE LARROQUE, *Notes sur Jean de Monluc*. — LOISELEUR, *Problèmes historiques*. — A. BASCHET, *Le Roi chez la Reine* ou *hist. secrète du mariage de Louis XIII* (non pas Louis XIV comme l'imprime la *Zeitschrift*). — RAVAISSON, *Archives de la Bastille*, II. — FROSTERUS, *Les insurgés protestants sous Louis XIV*. — DARESTE, *Histoire de France*, t. VI. — ROUSSET, *Le comte de Gisors*. — DESPOIS, *Le Vandalisme révolutionnaire*. — DAUBAN, *La Démagogie en 1793 à Paris*. — CLARETIE, *Les derniers Montagnards*. — LANFREY, *Histoire de Napoléon Ier*. — D'HAUSSONVILLE, *L'Église romaine et le premier empire*. — STEENACKERS, *L'invasion de 1814 dans la Haute-Marne*. — T. DELORD, *Histoire du second empire*, I. — D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Histoire des ducs et comtes de Champagne*. — CLOUET, *Histoire de Verdun*. — CORIOLIS, *Dissertation sur les États de Provence*. — O. HARTWIG, *Aus Sicilien. Cultur- und Geschichtsbilder*. — Lettre inédite du consul Bonaparte au général autrichien Mélas, du 20 juin 1800, communiquée par G. Wolf, et tirée des archives du ministère de la guerre, à Vienne.

III. W. MÜLDENER, *Bibliotheca historica*, aperçu de toutes les publications historiques parues en Allemagne et à l'étranger de janvier à juin 1869. On est heureux de rencontrer dans cette bibliographie, d'ailleurs très-consciencieusement compilée, quelques-unes de ces bévues que les Allemands aiment tant à nous reprocher. Ainsi l'on voit figurer p. 54 le *Cinq-Mars* de Vigny sous la rubrique *Histoire de France*, et le roman de Mario Uchard, *Jean de Chazol*, à la p. 121, sous la rubrique *Biographies et Mémoires*.

Zeitschrift für bildende Kunst, par R. de LUTZOW. Leipzig, Seemann. 4e vol. liv. 8 à 12.

Chefs-d'œuvre de la galerie de Brunswick : portrait d'homme par Antonio Moro; — le Fauconnier, par F. Floris (avec eaux-fortes de W. Unger). — EITELBERGER. Edouard van der Nüll et Auguste de Siccardsburg. — Le concours pour le dôme de Berlin. — J. FALKE, Développement historique de la broderie. — Mer orageuse de Ruisdael (eau-forte de Flameng). — Schulcz FERENCZ, Constructions profanes de Rome et des environs. — Bruno MEYER, Edouard Hildebrandt. — ID. Le Monument de Schinkel par Oncke. — La Renaissance en France, par Schnaase. Compte-rendu du livre de M. Lübke. Cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 20. — Chefs-d'œuvre de la galerie de Brunswick. Portrait d'homme, par F. Hals (eau-forte d'Unger). — Jul. MEYER, Leone Battista Alberti; cet article est un spécimen de la nouvelle édition du Dictionnaire de Nagler. — Rob. ZIMMERMANN, Revue Esthétique. — M. CARRIERE, Michel Ange et la Réformation. — Chefs-d'œuvre de la galerie de Brunswick. Les dunes, paysages par J. van der Meer de Harlem (eau-forte d'Unger). — LANGERSHAUSEN, Les artistes parisiens et la Révolution française, de 1789 à 1795. — W. SCHMIDT, Exposition rétrospective à Munich. — Bibliographie. *Choix de vases grecs inédits*, etc., publiés par Frœhner (compte-rendu par ENGELMANN). — *Sieben Karten zur Topographie von Athen*, von Ernst CURTIUS (par BURSIAN). — *Beitræge zur Geschichte der griechischen Plastik*, von Al. CONZE (par LUTZOW). — *Die Kunst im Zusammenhang der Culturentwickeluug und die Ideale der Menschheit*, von M. CARRIERE, 3e vol. 2e partie; *Kunst und Kunstgewerbe*, von F. TRAUTMANN (par MESZMER. Cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 84). — H. WEISZ, *Kostümkunde*, livr. 1-4 (par FALKE). — WINCKLER, *Die Wohnhæuser der Hellenen* (par R. ENGELMANN).

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8o raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8o raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

A. LONGNON Le Livre des Vassaux du Comté de Champagne, 1172-1222, publié d'après le manuscrit unique des Archives de l'Empire. 1 fort vol. in-8o. 7 fr. 50

En vente chez M. Heimann, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

F. HUEFFER Der Trobador Guillem de Cabestanh. Sein Leben und seine Werke. 1 vol. in-8o. 2 fr.

En vente chez N. Guttentag, libraire à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

J. OBERDICK Die Rœmer feindlichen Bewegungen im Orient wæhrend der letztin Hælfte d. dritt. Jahrh. nach Christus (254-274). Ein Beitrag zur Geschichte d. rœm. Reichs unter den Kaisern. 1 vol. in-8o. 4 fr. 85

En vente chez Vogel, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

K. BARTSCH Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen. 1 vol. in-8o. 9 fr. 65

En vente à l'imprimerie impériale à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

A. HASSAN Kurzgefasste Grammatik der vulgær-arabischen Sprache m. besond. Rücksicht auf den ægyptischen Dialekt. 1 vol. in-8o. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 50 Quatrième année 11 Décembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

J. F. BLADÉ Études sur l'origine des Basques. 1 fort vol. grand in-8°. 10 fr.

J. BAUMGARTEN Glossaire des idiomes populaires du Nord et du Centre de la France, contenant : 1° les patois normand, picard, rouchi, wallon, manceau, poitevin, champenois, lorrain, bourguignon, ainsi que ceux du Centre de la France; 2° les termes populaires et néologiques du langage parisien, qui manquent dans tous les dictionnaires; 3° les termes populaires qui se rencontrent dans les auteurs tant anciens que modernes; 4° la prononciation des idiomes populaires; 5° des notices historiques sur la prononciation de la langue littéraire.

Cet ouvrage sera publié par livraisons de 10 à 15 feuilles d'impression et sera complet en 10 livraisons au plus.

Prix de chaque livraison de 10 feuilles. 2 fr. 50
Id. 15 — 3 fr. 75
La 1re livraison est en vente. 3 fr. 75

BIBLIOTHECA Orientalis et Linguistica. Catalogue des ouvrages, recueils et mémoires relatifs aux langues orientales et à la philologie comparée parus en Allemagne depuis 1850 jusques et y compris 1868, publié par C. H. Hermann. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 47. 13 novembre.

Théologie. RENAN, Saint Paul (Paris, Lévy; critique très-sévère; la traduction allemande, dont il est rendu compte en même temps, paraît fort médiocre). — *Histoire.* COLUCCI, Gli Equi, I (Florence et Turin). — PLATH, Nahrung, Kleidung und Wohnung der alten Chinesen; über Schule, Unterricht und Erziehung bei den alten Chinesen (München, Franz; opuscules très-instructifs). — BRUNNER, Die Mysterien der Aufklærung in Œsterreich, 1770-1800 (Mainz, Kirchheim; ouvrage clérical). — *Jurisprudence.* MELANTHONIS de legibus oratio ex rec. MUTHER (Weimar, Bœhlau). — *Linguistique. Histoire littéraire.* BENFEY, Geschichte der Sprachwissenschaft (dont nous allons rendre compte; M. Delbrück qualifie ce livre de *gænzlich verfehlt*). — GRASBERGER, Noctes indicae (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 65). — BLASS, Die attische Beredsamkeit von Gorgias bis zu Lysias (Leipzig, Teubner). — THOMAS, Ein lateinisches Glossar des 9. Jahrhunderts (München, Franz; publié diplomatiquement d'après le Codex monacensis lat. 6210). — WÜLCKER, Beobachtungen auf dem Gebiete der Vocalschwæchung im mittelbinnendeutschen (Frankfurt a. M.). — KŒLBING, Die nordische Parzivalsaga und ihre Quelle (Wien, Gerold; intéressant). — DUNGER, Die Saga vom trojanischen Kriege in den Bearbeitungen des Mittelalters (Leipzig, Vogel; excellent travail). — *Archéologie.* SCHLIE, Die Darstellungen des troischen Sagenkreises auf etruskischen Aschenkisten (Stuttgart, Ebner; introduction à la publication de ces monuments, que doit prochainement faire M. Brunn pour l'Institut de correspondance archéologique de Rome). — Ποστολάκας, Κατάλογος τῶν ἀρχαίων νομισμάτων τῶν νήσων Κερκύρας, Λεύκαδος, Ἰθάκης, Κεφαλληνίας, Ζακύνθου καὶ Κυθηρῶν (Athènes, Wilberg). — *Mélanges.* HUBER, Die lateranische Kreuzpinne, oder das Papstthum als Hemmschuh der Vœlkerwohlfartht. I. Die Pæpste als Menschenschlæchter (Bern, Haller; le titre de ce livre le caractérise suffisamment).

The Academy. 13 novembre.

M. ARNOLD, *Sainte-Beuve.* — BRISBANE, *The Early Years of Al. Smith* (W. M. Rossetti). — *Grettis Saga.* The Story of Grettir the strong, translated by W. MORRIS and Eiriker MAGNUSSON (Simcox, article faible). — Ch. HEMANS, *A History of Mediæval Christianity and sacred art* (Sidney Colvin, article généralement favorable). — RENAN, *Saint Paul* (J.-B. Lightfoot; second art., ayant pour objet la critique des idées et des faits). — R. SINKER, *Testamenta XII Patriarcharum* (Br. F. Westcott; art. très-favorable). — R. WILLIAMS, *The Nicomachean Ethics of Aristotle, newly translated into English* (Thursfield). — TOZER, *Researches in the Highlands of Turkey* (Boase; récit d'un voyage archéologique fait en 1853, 1860 et 1861 dans le nord de la Grèce). — J. ECKARDT, *Baltische und russische Culturstudien aus zwei Jahrhunderten* (Waring; recueil de plusieurs essais, dont l'un, sur l'état de l'église russe, paraît particulièrement intéressant). — *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, nouvelle édition, sous la direction de M. L. DELISLE (Kitchin; simple annonce qui n'est pas dépourvue d'erreurs). — JACOBI, *Episcopi Edesseni, epistola..... de Orthographia Syriaca*, ed. J.-P. MARTIN; *A letter by Mar* JACOB, *bischop of Edessa.....* by G. PHILLIPS (Payne Smith). — DÜMICHEN, *Resultate d. auf Befehl d. K. Wilhelm I von Preussen nach Oberægypten entsendeten arch.-photogr. Expedition* (R. St. Poole). — *The Homilies of Aphrates*, edited by W. WRIGHT (Sachau). — TERENTII *Comoediae*, by W. WAGNER (Nettleship; bon résumé des faits acquis). — RŒNSCH, *Itala und Vulgata* (J. Wordsworth; nous rendrons compte prochainement de ce livre. — BERNAYS, *Die heraclitischen Briefe* (Bywater, cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 129). —WECKLEIN, *Curae epigraphicae* (Hicks).—GLADSTONE, *Juventus Mundi* (Munro; courte et judicieuse appréciation.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 11 Décembre — 1869

Sommaire : 247. Oppert, Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie. — 248. Pindare, éd. Christ. — 249. Semper, les Philippines et leurs habitants.

247. — **Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes**, par M. Oppert. (Extrait de la 1re partie du tome VIII des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.) — Paris, librairie A. Franck, 1869. — — Prix : 12 fr.

Il y a dans l'histoire d'Égypte peu d'époques aussi inconnues que celle qui sépare la XXIIe et la XXVIe dynastie de Manéthon. Quelques indications éparses sur les murailles de Thèbes ou sur les stèles du Sérapéum et de Gebel-Barkal, quelques allusions semées, comme au hasard, dans les livres saints des Juifs, nous laissent deviner des temps d'affaiblissement et de souffrance durant lesquels la vallée du Nil, divisée en petits États, ruinée par des dissensions continuelles, passa de main en main, de dynastie en dynastie, sans règle ni raison, jusqu'au moment où l'invasion éthiopienne vint ajouter aux malheurs de la guerre civile la honte d'une conquête étrangère; mais ces documents eux-mêmes sont trop rares et les renseignements qu'ils nous fournissent trop incohérents pour nous permettre de descendre dans le détail des faits. En attendant le jour où les ruines de Tanis, de Bubaste, de Mendès, de Saïs et de ces grandes villes du Delta dans lesquelles s'était concentrée la vie politique du pays, seront complétement explorées, c'est au dehors qu'il faut chercher les moyens de dissiper en partie l'obscurité fâcheuse qui nous cache cette partie de l'histoire ancienne. Or, dès l'instant qu'on sort de l'Égypte, où trouver un guide meilleur que les inscriptions cunéiformes? Nous connaissions déjà par les révélations partielles de MM. Hincks et G. Rawlinson l'existence de rapports étroits entre les deux civilisations rivales de l'ancien monde, mais la suite complète des événements demeurait ignorée. M. Oppert s'est chargé de nous l'apprendre dans le mémoire qu'il vient de publier.

Je dois avouer qu'à la première lecture de ce mémoire j'avais été saisi d'un effroi bien légitime. Pour refaire l'histoire de *Tàhràqà*, M. Oppert n'avait à sa disposition que des documents misérablement mutilés : dans certains cas le bas des colonnes a péri, ailleurs, la fin des lignes est seule restée à peu près intacte [1]. Compléter et traduire des textes aussi frustes me paraissait une entreprise pour le moins hasardeuse. Toutefois un examen attentif des restitutions proposées m'a convaincu de leur parfaite justesse. Les assyriologues de profession pourront contester l'exactitude d'un mot ou l'opportunité d'un membre de phrase secon-

1. Oppert, p. 47-50.

daire : mais en somme, quelque critique que l'on fasse des menus détails, l'ensemble lui-même subsiste, la vérité historique sort de ces débris si merveilleusement restaurés, et s'impose invinciblement à l'esprit.

Les rapports entre l'Égypte et l'Assyrie remontent à une époque beaucoup plus ancienne que celle à laquelle atteignent les inscriptions ninivites connues jusqu'à présent. Ils datent du XIXe ou du XVIIIe siècle avant notre ère, et se continuèrent jusqu'au temps des Ramessides, sans que jamais les armées des deux empires se soient mesurées sérieusement sur les champs de bataille. Ils cessèrent au moment où les rois-prêtres de la XXe dynastie abandonnèrent la Syrie, pour ne reprendre que vers le commencement du IXe siècle. Nous rencontrons alors un texte où *Salmanasar III* se vante d'avoir perçu en Égypte un tribut composé de chameaux à double bosse, de singes, d'un rhinocéros, d'un hippopotame et d'un éléphant dont il orna sa ménagerie [1]. La mention des chameaux est d'autant plus curieuse que ces animaux ne sont figurés, que je sache, sur aucun des monuments connus. Une mention au papyrus Anastasi n° I [2], une figurine, publiée par Cailliaud dans les planches de son *Voyage à l'Oasis de Thèbes,* étaient les seules preuves que nous eussions de l'existence du chameau en Égypte. Il faudra joindre désormais à ce mince bagage, le fragment de l'obélisque de Sardanapale. Un autre document du même temps cite des crocodiles du Nil envoyés par le roi d'Égypte. Ce qui fait l'intérêt du passage, c'est que le scribe assyrien, faute de mots purement sémitiques, a pris le nom égyptien *nà-emsuh'* « les crocodiles », et l'a transcrit tel quel en caractères cunéiformes [3]. A ces envois de bêtes curieuses se bornèrent les relations des Pharaons avec l'Assyrie, tant que la puissance des Juifs demeura intacte et que les États israélites servirent de boulevard à l'Égypte.

Mais Samarie détruite et Israël abattu, l'Égypte et l'Assyrie se trouvèrent en présence l'une de l'autre, sans aucun intermédiaire qui les séparât. Toutes les contrées qui bordent le Nil étaient alors soumises à *Sabacon,* le premier roi de la dynastie éthiopienne. Ce prince semble avoir prévu les malheurs que le voisinage des Ninivites devait un jour attirer sur son royaume et voulut les conjurer. Entretenir l'agitation parmi les tribus syriennes, pousser à la révolte ouverte les chefs mécontents, reconstituer, s'il était possible, un État assez puissant pour servir de rempart à l'Égypte, tel fut dès le premier instant, le but vers lequel tendit toute sa politique. Il décida à la rebellion *Ḥanon*, roi de Gaza, et, lorsque *Sargon* eut franchi l'Euphrate pour soumettre les Philistins, Sabacon et ses Éthiopiens marchèrent résolument à la rencontre du monarque ninivite. Malheureusement, les soldats africains avaient perdu les qualités militaires qui leur avaient jadis assuré la victoire sur les peuples asiatiques. Ils furent battus à *Rapih* (*Raphia*); leur allié tomba entre les mains du vainqueur, et Sabacon lui-même eût été pris, si un pâtre ne l'avait guidé dans sa fuite [4].

---

1. Opp., p. 9-10.
2. An. I, xxiij, l. 5. Chabas. *Voyage,* p. 220.
3. Opp., p. 10.
4. Id., p. 11-12.

Cette défaite arrêta un moment la lutte : l'Égypte se résigna pour quelque temps à payer tribut[1]. Toutefois les guerres continuelles qui troublèrent les dernières années de Sargon et les premières de *Sennachérib* rendirent courage aux vaincus. Ils soutinrent *Ezéchias* dans sa tentative de restauration du royaume de Juda, et, quand Sennachérib, après avoir pacifié la Mésopotamie, parut en Palestine, ils avaient assez oublié la leçon de Raphia pour oser attendre de pied ferme le choc des armées assyriennes. Cette fois encore la fortune leur fut contraire. Atteints sur le territoire de l'ancienne tribu de *Dan*, près d'*Altaku*, les Égyptiens et leurs alliés furent mis en déroute[2]. A la suite de cette défaite, Lachis se rendit[3], et le roi d'Assyrie allait achever la défaite d'Ezéchias, par la réduction de Jérusalem, quand l'approche d'une nouvelle armée égyptienne vint suspendre le cours de ses succès. Les Assyriens, campés près de *Libnah* (Péluse) furent attaqués par les fièvres du Delta et périrent presque tous[4]. A la vue du désastre inattendu qui frappait leurs adversaires, Égyptiens et Juifs crurent à une intervention miraculeuse de la divinité et firent honneur de leur délivrance, les uns à *Phthah*[5], les autres à Jéhovah[6]. Sennachérib, échappé à grand peine, retourna en Assyrie où des révoltes perpétuelles le retinrent jusqu'à sa mort en 680[7].

Son fils et son petit-fils réparèrent glorieusement cet échec. *Abydenus* rapportait d'*Asarhaddon* qu'il avait fait de l'Égypte une province de son empire[8]. Asarhaddon rencontra sur les bords du Nil un des hommes les plus énergiques du temps, *Tàhràqà*, le roi conquérant à qui la tradition grecque attribuait la conquête de l'Afrique entière[9]. Il prit néanmoins Memphis, contraignit Tàhràqà de se retirer en Éthiopie[10] et organisa l'Égypte sur le modèle des autres provinces de son empire. Il laissa une indépendance apparente aux vingt princes qui se partageaient alors le pays, et dont le plus connu, *Néchao*, père de *Psammétik*, régnait sur les villes de Memphis et de Saïs, mais établit pour les surveiller des gouverneurs assyriens, appuyés sur de fortes garnisons[11]. Aussi, le premier de sa race, put-il s'intituler « roi des rois d'Égypte, de *Pà-to-rés* (la Thébaïde), et de » *Kûs*[12]. »

Ces conquêtes avaient rempli les dernières années de sa vie. A sa mort, *Tàhràqà*, profitant de l'incertitude occasionnée par un changement de règne, reconquit toute la vallée du Nil, sauf quelques cantons du Delta, où les débris des garnisons assyriennes se maintinrent péniblement. Le nouveau souverain, *Sardanapale VI*, accourut aussitôt. Vainqueur à *Kar-Baniti*, au lieu de s'attarder à la soumission des roitelets du Nord, il s'attacha sans relâche aux Ethiopiens,

1. Opp., p. 15.
2. Id., p. 25-29.
3. Id., p. 30-33.
4. Id., p. 34-36.
5. Hérodote, II, cxlj.
6. Rois, II, xviij.
7. Opp., p. 37-38.
8. Abyd., dans Eus. *Chr.*, I, 54.
9. Strabon, XV, 687.
10. Opp., p. 40.
11. Id., p. 80.
12. Id., p. 40-42.

prit successivement Memphis, Thèbes, qu'il atteignit après une marche de quarante jours[1], et n'abandonna la poursuite qu'après avoir refoulé son adversaire au delà des cataractes. Cela fait, il se reporta vers le Delta, défit les vingt rois confédérés, et, au lieu de les déposer, les maintint sur le trône, en ayant soin toutefois de placer auprès d'eux des gouverneurs assyriens et de mettre garnison dans les forteresses que son père avait élevées jadis[2]. Mais, à peine rentré dans sa capitale, un nouveau soulèvement vint tout remettre en question. *Thàràqà*, pour vaincu qu'il fût, pouvait paraître plus à craindre que le monarque assyrien lui-même. « Les rois d'Égypte se dirent entre eux : « *Tarqū* ne renoncera jamais » à ses plans sur l'Égypte, il y est redouté..... » Ils envoyèrent à *Tarqū*, roi » d'Éthiopie, des ambassadeurs pour conclure un traité de paix et d'amitié et ils » parlèrent ainsi : « Que la paix se fasse dans notre alliance ; nous sommes favo- » rables les uns aux autres ;.... jamais dans notre alliance nous ne trahirons » pour nous tourner ailleurs, ô seigneur ! » Ils tentèrent d'embaucher par leurs » traités l'armée assyrienne, le soutien de ma royauté et préparèrent leurs » conspirations insidieuses.[3] » Les lieutenants de Sardanapale découvrirent le complot, surprirent les princes conjurés, les jetèrent dans les fers et les envoyèrent en Assyrie. Ils y obtinrent leur grâce, et Néchao, le plus coupable d'entre eux, rentra dans Saïs, tandis que son fils « *Nabosezibanni* » peut-être Psammétik, recevait en *apanage* une ville du Delta[4]. Toutefois, ni la clémence du roi, ni la rigueur des lieutenants ne purent empêcher un soulèvement ; il fallut réduire par les armes Saïs, Mendès, Tanis, repousser *Tàhràqà*, qui avait réussi à pénétrer jusqu'à Memphis, où il intrônisa le nouvel Apis[5] et fit mettre à mort Néchao, devenu l'ami des Assyriens[6]. Sa défaite, suivie bientôt de sa mort[7], ne put arrêter les tentatives des Ethiopiens. Le fils de sa femme, *Urdamané*, élu roi après lui, reprit l'offensive et fit courir à la domination assyrienne un danger assez grand pour que Sardanapale jugeât nécessaire de se mettre en personne à la tête de ses armées. La soumission des rois provinciaux et la ruine d'Urdamané ne se firent pas attendre. « Mes bras, dit Sardanapale, atteignirent, » dans l'adoration d'*Assur* et d'*Istar*, Thèbes entière. J'enlevai l'argent, l'or, les » métaux, les pierres précieuses, le trésor de son palais, tout ce qu'il contenait » en étoffes de *bérom* et de lin, de grands chevaux, des esclaves mâles et » femelles, des ouvrages de basalte (?) de marbre,.... et je l'enlevai en Assyrie[8].» Thèbes ne se releva jamais de ce désastre. Urdamané, achevé par sa défaite, s'enfuit à *Kipkip*, en Éthiopie, et disparaît désormais de l'histoire[9].

Là s'arrêtent les textes cunéiformes expliqués par M. Oppert, mais non point les rapports entre l'Égypte et les empires de la Haute-Asie. Sardanapale vain-

1. Opp., p. 68.
2. Id., p. 51-59 ; 62-68, 80-199.
3. Id., p. 59-61.
4. Id., p. 72.
5. Id., p. 114.
6. Id., p. 106 ; Hérodote, II, clj.
7. Id., p. 77.
8. Id., p. 83-84.
9. Id., p. 73-80.

queur avait rétabli l'organisation assyrienne, mais, selon la tradition grecque, avait réduit de vingt à douze le nombre des rois tributaires [1]. L'un des membres de cette dédocarchie, Psammétik, prince de Saïs et fils de Néchao, prit l'ascendant sur ses collègues, grâce à un corps de Lyciens et de Cariens que lui envoya, paraît-il, *Gygés*, roi de Lydie [2]. Les Assyriens furent chassés en même temps que les princes leurs créatures, et l'Égypte, réunie en un seul État, devint l'héritage d'une dynastie nouvelle, la XXVIe de Manéthon. Tandis qu'elle se relevait ainsi de son abaissement, l'empire rival, attaqué de tous les côtés à la fois, s'écroulait rapidement; Ninive avait déjà disparu, et Babylone dominait, quand Néchao II, fils de Psammétik, jugea le moment favorable pour entrer en Asie. Il suivit la route traditionnelle des conquérants égyptiens, battit les Juifs à Mageddo, prit pour la dernière fois la fameuse *Kades'* [3], et soumit rapidement toute la Syrie. Quatre ans plus tard, il fut défait près de *Qàrqàmis'* [4] et dut momentanément payer tribut à *Nabuchodorossor*. Les princes de l'Égypte et de la Mésopotamie ne devaient plus jamais se rencontrer face à face : tandis qu'ils se livraient leur dernière bataille, la Perse grandissait derrière eux et se préparait à les courber sous un joug commun.

J'ai tenu à résumer cette longue histoire afin de montrer quelles lumières inattendues jette sur les rapports de l'Afrique et de l'Asie le nouveau Mémoire de M. Oppert. Je voudrais maintenant extraire de son récit les principaux faits qui peuvent nous donner quelques renseignements sur la constitution intérieure de l'Égypte au temps des guerres assyriennes.

Les incriptions cunéiformes ne nomment pas les rois qui envoyèrent à Salmanasar III ces présents que l'orgueil ninivite se plut à représenter comme des tributs. Mais, à partir de la fin du VIIIe siècle, elles se montrent moins discrètes et suppléent en partie au silence déplorable des monuments égyptiens. C'est alors en effet qu'apparaissent les trois rois classiques de la XXVe dynastie, *S'àbàkà*, *S'àbàtokà* et *Tàhràqà*. Ce dernier se reconnaît facilement sous la forme *Tarqû* [5], malgré la suppression de l'aspirée médiale *h*. La transcription des deux autres noms est loin de se présenter avec ce degré d'évidence, et il a fallu beaucoup de sagacité pour découvrir *S'àbàkà* et *S'àbàtokà* dans des mots comme *S'abe'* et *S'abṭi'*. M. Oppert a pourtant réussi à donner la cause de ces divergences extraordinaires entre l'égyptien et l'assyrien [6]. Le *ghéez* possède une classe de gutturales particulières qu'on ne retrouve dans aucune autre des langues dites sémitiques, et dont une, le ṗ [7], entrait dans le nom des deux monarques éthiopiens. Dans *Sèvè*, *Sua*, *Sô*, l'hébreu supprime entièrement cette lettre embarrassante; dans *S'àbàkà*, l'égyptien lui donne pour équivalent le son plus dur *k* (ק); l'assyrien enfin, prenant un moyen terme entre ces deux extrêmes, la rend par le

1. Hérodote, II.
2. Lenormant, *Manuel d'hist.*, t. II, p. 116.
3. Hérodote l'appelle Kádytis (II, cl).
4. *Hierapolis* et non pas *Circesium* comme on le croit généralement.
5. Opp., p. 101.
6. Opp., p. 12-14.
7. Pour éviter l'emploi de lettres éthiopiennes, j'adopte la transcription proposée par M. Oppert, le ṗ hébraïque surmonté d'un rond °.

signe de l'hiatus, suivi de la lettre qui répond généralement au *aïn* hébraïque. On a donc la gamme de variantes :

Éthiopien.	Égyptien.	Assyrien.	Hébreu.	Grec.	
S'àbàk'à[1]	*S'àbàkà*	*S'abe'*	*Sèvè, Sua, Sô*	Σαβάκων (Hér. II, cxxxvij)	Σάβάκων (Man.)
S'àbàtok'à	*S'àbàtokà*	*S'abṭi'*	. . . . .		Σεβτχὼς, Σεβήχων
Tàhràqà	*Tàhràqà*	*Tarqû*	*Tirhakah*	Τεαρκὼ (Str.) Θαρσίκης (Jos).	Τάρκος, Τάρακος, Ταράκης.

Le nom de *S'àbàtokà* n'apparaît qu'une seule fois dans les inscriptions cunéiformes, comme élément d'un nom de ville[2]. *S'àbàkà* y est qualifié, *sultan de Misr*[3]; *Tàhràqà* y est dit prince de Kus', mais partout ailleurs son royaume est appelé *Miluhhi*. C'est avec raison, je crois, que M. Oppert a reconnu dans Miluhhi et dans ses variantes un équivalent assyrien de Méroé[4]; dans tous les passages qu'il cite, l'identification est complète et ne saurait laisser subsister aucun doute. Pour terminer cette énumération de titres, ajoutons qu'un prince, malheureusement indéterminé, reçoit la dénomination purement égyptienne de *Piru'*[5].

A côté de ces souverains étrangers, les documents cunéiformes, d'accord avec les rares monuments égyptiens ainsi qu'avec les traditions grecques et bibliques, nous font connaître les dynastes nationaux de l'Égypte, soumis à l'autorité suprême du monarque éthiopien, mais indépendants l'un de l'autre. Quoi qu'en dise M. Oppert[6], les égyptologues n'ont pas attendu les découvertes de la science assyrienne pour admettre la simultanéité des rois d'Égypte et d'Éthiopie, durant toute cette période. La légende d'Anysis, conservée par Hérodote[7], la présence dans les listes de Manéthon de trois rois de la XXVIe dynastie antérieurs à Psammétik Ier, leur avait fait soupçonner ce fait important. La découverte des stèles du Sérapéum et des inscriptions éthiopiennes, les travaux de MM. Mariette et de Rougé sur *Piânxi-Meri-amen* ont changé ce soupçon en certitude. Toutefois les textes assyriens nous apportent une quantité de renseignements nouveaux et positifs, qui nous permettent de comprendre l'histoire de ce siècle beaucoup mieux que nous ne l'avions fait jusqu'à présent. Durant les dernières années de Tahraqa, la vallée du Nil était partagée en vingt principautés, dont M. Oppert a généralement reconnu les noms égyptiens, Saïs, Memphis, Tanis (ass. *Ṣi'nu* ou *Ṣa'nu*), *Nâthû*, sans doute la Ναθώ d'Hérodote[8], *Pisaptu* ou *Saptu*, capitale du nome arabique, probablement la Φαγραριόπολις de Strabon[9], Athribis, *Ḥininsi*, Hnès de la Bible, dont le nom égyptien, lu généralement *Sûten-*SE*-nen*, paraît désormais devoir se lire XE*-nen-sû*[*ten*], *Zāl*, Sebennytos, Mendès, dont le nom assyrien *Bindidi* est la transcription exacte de l'égyptien *Bā-n-dad*, Bubaste, et une ville de Bunu (?) dont l'équivalent *Panau* n'a été jusqu'à présent retrouvé que dans

1. K' = ṗ.
2. Opp., p. 14.
3. Id., p. 12.
4. Id., p. 20-21.
5. Id., p. 15.
6. Id., p. 17.
7. Hérodote, II, cxxxvij.
8. Id., II, clxv.
9. Strabon, l. xv.

les textes coptes, Syout, dans la Moyenne-Égypte, *Ḥimunu*, ou Chemmis, Thinis, la ville de Ménés et enfin *Ni'*, ville d'Ammon, Thèbes, que les Hébreux appelaient aussi נא ou נא־אמן [1]. Deux noms sont à peu près détruits et n'ont pu être reconstitués; une troisième localité s'appelait *Pi-s'abṭi'*, ce qui indique une ville récemment bâtie ou réparée par le monarque éthiopien. L'Heptanomide enfin renfermait un royaume dont le nom *Pahnuti* présente une tournure égyptienne, mais n'est pas aisé à déterminer [2]. La transcription assyrienne semble se résoudre en *Pā-Xenti* et pourrait désigner alors un des deux nômes qui portent le nom de X'ent, le nôme postérieur (*X'ent-pah'*, *Lycopolites posterior*), puisque le nôme *X'ent* supérieur et sa capitale *Saut* formaient un État indépendant.

En dehors de ces capitales, plusieurs autres villes sont citées: deux par Sardanapale VI, *Mahariba* [?], dans le Delta, et *Kipkip* en Ethiopie, qui jusqu'à présent ne peuvent être identifiées; une, par les livres saints, qui a été pour M. Oppert l'objet d'une étude spéciale, la *Libnah*, où Sennachérib essuya son grand échec. Par une suite de déductions à la fois ingénieuses et solides, M. Oppert en arrive à prouver : 1° que cette *Libnah* ne doit pas être confondue, comme on l'avait fait auparavant, avec la *Libnah* de Juda; 2° qu'elle est identique à Péluse d'Égypte [3]. Enfin plusieurs localités égyptiennes avaient reçu selon l'usage assyrien, des noms sémitiques imposés par le vainqueur : Saïs est appelé *Kar-bel-mate*, ce qui répond évidemment à l'égyptien *Pā-neb-tāti* « la ville du Seigneur des deux » mondes [4]. » Mahariba devient *Limir-patisi-Asur*, « que le lieutenant d'Assur » gouverne! [5] » Ici du moins, le texte nous donne l'équivalent égyptien. Dans un autre endroit, le scribe n'a cité que le nom assyrien, comme c'est le cas pour *Kar-baniti*, « la ville de la déesse mère. » Faut-il en conclure que cette forteresse était une fondation récente d'Asarhaddon et n'avait pas de nom égyptien?

Les noms des vingt monarques ont presque tous une physionomie égyptienne. On devine aisément sous leur transcription cunéiforme Néchao, *Pāqerer*, *P-ti-se-bast* (Πετουβάστης), *Har-si-esi*, *Tawnext*, *Sesonq*, Bocchoris, *Ze[t]-ho'* (Τεώς ou Ταχώς), *Psenmût* (Ass. *Ispimaṭu*), *Mentû-m-ânx* [6]. M. de Rougé traduit *Lamentav* par *Râ-mentu* [7]. J'aimerais mieux reconnaître sous ce déguisement assyrien un *Râ-men-to*, analogue au *Râ-men-xeper* déjà connu, et peut-être écrit avec les mêmes caractères; dès la XXe dynastie en effet, le *scarabée* possédait, outre la valeur *Xeper*, la valeur *tō*, si fréquente aux basses époques. *Pisanhuru*, dans lequel M. Oppert voit une forme égyptienne, est *Pse-n-hor;* cet exemple achève de prouver que le nom d'Horus se prononçait différemment selon la place qu'il occupait en composition. Au commencement, on le vocalisait *Ar*, *Har*, *Arsiesi*, *Har*pocrate; à la fin, *Hor*, *or*, Psen*hor*. *Nahtirusensini* qui, au dire de M. Oppert, « renfermerait le même élément que le nom de *Psusennés*, » pourrait être *Next-er-sensen-u*. *Iptihardesi* est évidemment *P-ti-h'rûd-esi*, ou *P-ti-xrûd-esi*, analogue

1. Opp., p. 89-98.
2. Opp., p. 94.
3. Id., p. 34-36.
4. Id., p. 72 et note.
5. Id., p. 72.
6. Id., p. 104-111.
7. Id., p. 111.

à *P-ti-se-bast;* le terme indiquant la filiation est ici *h'rûd* ou *Xrûd,* au lieu de *se,* et le sens est « celui qui appartient à l'enfant d'Isis » à Horus. *Unamunu* répond peut-être à *Un-Amen* ou bien *Un-n-Amen,* « l'être d'Ammon ». *Pūaiku* est malaisé à définir; M. Smith donne pour variante *Puaima.* Si cette lecture est exacte nous avons dans le texte cunéiforme, une transcription du nom *Pimà* « le chat », si fréquent dans la Basse-Égypte, à l'époque qui nous occupe. Je ne saurais dire comment s'appelait en égyptien *Nahke;* mais j'approuve pleinement M. Oppert lorsqu'il voit dans *Urdamané,* beau-fils de *Tàhràqà, Rut-Amen* et non pas l'éthiopien *Amen-meri Nût.*

On sait quelles difficultés soulève, même pour ces époques relativement modernes, le règlement de la chronologie égyptienne. Les stèles du Sérapéum ont permis à M. de Rougé de remonter avec certitude jusqu'à l'avènement de *Tàhràqà* en 693. Les documents assyriens ont permis à M. Oppert de relever, au delà de ce point, les dates positives de quelques événements communs aux deux monarchies égyptienne et ninivite :

SARGON (721-704) . . .	718. — *S'àbàkà,* vaincu à Raphia. 714. — Tribu de *Piru'*, roi d'Égypte. 710. — Fuite d'*Iatnan,* roi d'Asdod en Ethiopie.
SENNACHÉRIB (704-680).	700. — Batailles d'*Altaku* et de *Libnah.* — *Tàhràqà,* roi de *Kus'*. 693. — Il devient roi d'Égypte.
ASARHADDON (680-667).	[669-667]? — 1re conquête assyrienne. — *Tàhràqà* relégué en Ethiopie. — *Néchao* Ier à Saïs et Memphis.
SARDANAPALE VI	667. — 1er retour offensif de *Tàhràqà;* 1re campagne de *Sardanapale VI* en Égypte. — Complot des monarques égyptiens; 2e retour offensif de *Tàhràqà.* — Mort de *Néchao.* — Date officielle de l'avénement de Psammétik à Saïs. 666. — Mort de *Tàhràqà.* Guerre contre *Urdamané;* pillage de Thèbes.

Grâce à ce canevas de dates fixes, M. Oppert essaie de reconstituer la série des règnes éthiopiens. Il assigne l'année 728 comme limite inférieure de l'avénement de *S'àbàkà* et l'année 716 comme époque probable de sa mort [1]. *Sàbàtokà,* qu'il confond avec le *Séthos* d'Hérodote, tomberait alors en 716 et 701 [2]. Enfin, *Tàhràqà,* roi d'Éthiopie, au moment du combat d'*Altaku,* serait devenu roi d'Égypte en 693, après la prise de Memphis [3]. L'intervalle entre son règne égyptien et le règne de *S'àbàtokà* serait comblé par les règnes simultanés des rois d'Égypte mentionnés sur les monuments de Sennachérib.

Je ne sais quelle impression produira sur les égyptologues la connaissance précise de ces faits nouveaux pour eux. En ce qui me concerne, les données des

1. Opp., p. 14-16.
2. Id., p. 21.
3. Id., p. 115.

monuments assyriens confirment une idée que m'avait inspirée dès longtemps l'étude des documents hiéroglyphiques proprement dits. J'ai toujours été frappé du rôle prépondérant que jouent à cette époque la ville de Saïs et les princes qui la gouvernent. Actifs, remuants, mêlés à tous les événements qui s'accomplissent autour d'eux, dès l'instant que nous les voyons apparaître sur la scène, ils ont un but unique vers lequel tendent tous leurs efforts : ils veulent déposséder les petits princes rivaux et fonder, sur les débris des dynasties locales qui ruinaient le pays, une dynastie nouvelle dont l'autorité s'étende sur l'Égypte entière. L'histoire de leur temps est au fond l'histoire des tentatives qu'ils font pour arriver à leur fin et des échecs qui retardent à chaque moment les progrès de leur ambition. Les petits princes, coalisés contre eux, mais incapables de résister, appellent l'étranger à leur secours, et trahissent l'intérêt de la patrie commune au profit de leurs intérêts particuliers. De là ces invasions éthiopiennes dont les stèles du mont Barkal et la tradition classique nous ont conservé le souvenir. La dynastie cushite arrête pour un temps les empiétements de la famille saïte, sans pouvoir ni l'abattre ni même la décourager. L'insuccès de *Tawnext* ne sert pas de leçon à *Bocchoris;* le désastre de Bocchoris ne fait pas hésiter ses successeurs. L'intervention assyrienne n'est pour eux qu'un moyen d'user la puissance éthiopienne. *Tàhràqà* vaincu, les Assyriens occupés en Asie, *Psammétik* reprend l'avantage et finit par réaliser le rêve constant de sa race. En quelques années, il réunit sous sa main le pays tout entier et établit solidement cette XXVIe dynastie sous laquelle l'Égypte devait vivre encore quelques jours de gloire et de prospérité.

Tawnext est le premier prince saïte qui nous soit connu par des monuments certains. Je renvoie au beau mémoire de M. de Rougé les personnes curieuses de connaître le récit de ses campagnes contre le roi d'Éthiopie, *Piânxi Meri-amen*[1]. Après des succès partiels, il finit par être battu et dut jurer fidélité au vainqueur, qui lui conserva ses titres. Je tiens uniquement à constater et la première preuve de l'ambition saïte et le premier exemple de la politique suivie par les petits princes égyptiens. Tawnext avait déjà soumis le Delta et une partie de l'Heptanomide, quand ce qui restait de dynastes indépendants appela le puissant roi d'Éthiopie.

L'antiquité classique ne connaissait Tawnext que par une anecdote insignifiante, meilleure à mettre dans un traité de morale en action que dans un livre d'histoire[2]. C'est pourtant ce document puéril qui nous apprend que le célèbre *Bocchoris* était fils du rival de *Piânxi*. A la mort de son père, Bocchoris profita sans doute d'un affaiblissement de la dynastie éthiopienne pour usurper les titres royaux. Son autorité fut assez grande, et sa domination parut quelque temps assez solidement établie, pour que les chronologistes égyptiens aient jugé convenable de lui faire les honneurs d'une dynastie nouvelle, la XXIVe, dont il est le seul représentant officiel. Son nom égyptien, *Râ-uoh'-kā Bok-en-ran-ew*, nous était inconnu avant la découverte du Sérapéum. Il a été découvert par M. Mariette,

1. Revue archéologique, 1863.
2. Diod. I, 45; Plut. Is. 8; Athen. X, 13, 418.

accompagné de la date de l'an VI[1]. Les historiens grecs vantaient sa sagesse et le mettaient au rang des grands législateurs[2] : il avait, disaient-ils, réparé les temples. Sa piété ne put le sauver. Sabacon, après avoir relevé la puissance éthiopienne, descendit en Égypte; Bocchoris battu fut pris et brûlé vif[3]. Cette fois encore, la dynastie saïte s'était attiré un échec qui semblait devoir mettre à néant ses prétentions.

Sabacon, lui aussi, parut avoir établi son pouvoir sur une base solide, et releva un moment au dehors l'influence égyptienne. Mais son intervention en Syrie, contre les Assyriens, d'abord heureuse puisqu'elle décida le soulèvement de Gaza[4] et lui valut des tributs soigneusement enregistrés sur les monuments de Thèbes, ne lui attira bientôt plus que des désastres. La défaite des armes éthiopiennes à Raphia, rendit courage aux Égyptiens. En 714, quatre ans seulement après Raphia, les inscriptions assyriennes ne citent plus que *Piru roi d'Égypte*; vers 710, elles distinguent soigneusement le roi de Méroé. En 700, enfin, les princes vaincus près d'Alta*k*u sont qualifiés *rois d'Égypte*. Tout cela indique bien que les anciennes divisions, un moment effacées par le succès de Sabacon, avaient reparu presque aussitôt après sa défaite.

Où retrouver les rois qui profitent si vite du désastre des Éthiopiens? Ici encore, la dynastie de Saïs est au premier rang des rebelles. Trois Saïtes, *Stèphinatès*, *Néchepso* et *Néchao I*er figurent dans les listes de Manéthon avec Sabaka et ses successeurs. On sait quelles incertitudes présentent sur ces malheureuses listes les chiffres qui marquent la durée de chaque règne : néanmoins, dans le cas présent, j'ai été frappé de la concordance des chiffres de l'une d'entre elles avec les données de M. Oppert. *Stèphinatès* aurait régné 27 ans, *Nèchepso* 13, et *Nèchao* 8. En ajoutant, à la somme de ces années, 667, date officielle de l'avénement de Psammétichus, on arrive à l'année 715. Or, M. Oppert a fixé approximativement à l'année 716 la fin du règne de Sabacon. Si on interprète l'un par l'autre ces documents d'origines diverses, on arrivera sans effort à cette conclusion probable : Sabacon, après la défaite de Raphia, retint le Delta trois années encore, mais en 715 les petits princes se soulevèrent, et le plus puissant d'entre eux, Stèphinatès, se rendit indépendant à Saïs. L'expulsion des Éthiopiens était probablement terminée en 714, époque à laquelle les Assyriens ne nous signalent que Pharaon, roi d'Égypte. La date de 715 n'est pas du reste, comme l'a bien vu M. Oppert, la date forcée de la mort de Sabacon. Ce prince, relégué dans la Thébaïde put y régner longtemps encore et transmettre la couronne à son fils *S'àbàtokà*. Si ce dernier parvint à étendre son autorité jusque sur la Basse-Égypte, comme le prouve le nom de *Pà-S'àbàtokà* appliqué à une ville du Delta, ce ne dut être que pour un instant, car les monuments assyriens ne font aucune mention directe de son règne.

Ce *Stèphinatès*, qui reparaît si inopinément à la tête des Saïtes, était-il uni par les liens du sang à la race de *Tawnext?* En l'absence de documents originaux,

1. Bulletin archéologique de l'Athenaeum français, 1856, p. 58.
2. Diod. I, 79, 94; Plut. *Vitios. pud.*, 3.
3. Manéthon, XXV• Dyn.
4. Opp., p. 12.

il est difficile de rien décider à cet égard. Sabacon, en faisant mettre à mort Bocchoris, qu'il devait considérer comme un sujet rebelle, à cause des serments d'obéissance prêtés jadis à *Piânxi Mari-amen*, n'avait pas sans doute laissé le pouvoir entre les mains de la famille qu'il venait de frapper si cruellement. Si donc Stéphinatès était, comme je le pense, un parent de Bocchoris, il dut vivre quelque temps en exil, peut-être dans ces marais où, selon Hérodote, se cacha l'aveugle Anysis, et ne reparut qu'en 715, pour chasser Sabacon de Saïs. Ce serait donc lui que les Assyriens nommaient en 714 *Piru'*, roi d'Égypte. Ce serait peut-être lui aussi qu'Hérodote nomme Sethos, et à qui il attribue la victoire de Péluse. En ce cas, le nom de Stèphinatès se décomposerait tout naturellement en *Set-pā-naxt*, ou, comme le prononçaient les Memphites, *Set-phi-naxt*, *Set le Victorieux*, et la différence entre Séthos (*Set*) et Stèphinatès (*Set-phi-naxt*) s'expliquerait aisément par les usages égyptiens. Nous connaissons en effet plus d'un roi qui, après une victoire, ajouta à son cartouche le titre de *Naxt*, victorieux. Ainsi *Kamès*, de la XVIIe, *Ah'mès*, de la XVIIIe dynastie, se font appeler quelquefois *Kamès-naxt*, *Ah'mès-naxt*, et, avec l'introduction usuelle de l'article, *Kamès-pā-naxt*, *Ah'mès-pā-naxt*. Séthos serait en ce cas le nom d'avant la victoire de Péluse, Stèphinatès le nom d'après la victoire. Si cette conjecture est admise, la qualité de prêtre de Vulcain (*sam-en-Ptah'*) que prend le Séthos d'Hérodote nous prouverait que le premier roi de la XXVIe dynastie régnait, non-seulement à Saïs, mais encore à Memphis, comme avant lui Bocchoris et *Tawnext*, comme après lui Néchao Ier. Il ne put du reste demeurer indépendant jusqu'à la fin de son règne (688) : en 693, *Tàhràqà* entra dans Memphis et se fit proclamer roi de l'Égypte entière.

A moins que le Néchepso de Manéthon soit identique au Néchepso des astrologues gréco-égyptiens, nous ne connaissons du second prince de la XXVIe dynastie absolument que le nom. Par bonheur, les documents assyriens sont prodigues de détails sur son fils Néchao Ier. Roi de Saïs et de Memphis, sous l'autorité de *Tàhràqà*, puis, après la conquête d'Asarhaddon, confirmé dans ses possessions par le vainqueur, lors de l'avénement de Sardanapale VI, il prend parti pour les Éthiopiens. Vaincu et maintenu dans son poste, il conspire encore, est trahi, saisi par les gouverneurs assyriens et envoyé à Ninive. Sardanapale lui pardonne, le renvoie en Égypte, au moment où *Tàhràqà* reparaissait pour la seconde fois dans le Delta. A partir de ce moment, nous le perdons de vue, et nous ignorerions absolument ce qu'il devint si la tradition classique ne venait inopinément compléter nos informations. Hérodote nous dit qu'il fut mis à mort par Sabacon, lisez par *Tàhràqà*. Cet événement dut tomber en 667, époque à laquelle *Tàhràqà*, de séjour à Memphis, faisait célébrer les fêtes d'inauguration d'un nouvel Apis. Psammètik, fils de Néchao, se réfugia en Syrie, auprès des Assyriens, pour éviter le sort de son père, et ne rentra qu'après la chute de *Tàhràqà* et celle d'Urdamané. Il n'en compta pas moins les années de son règne depuis la mort de son père, comme le prouve l'épitaphe de l'Apis intronisé en l'an 26 de *Tahraqa*, et mort l'an 20 de son règne à lui, Psammétik.

La mort de Néchao fut le dernier échec sérieux qu'éprouva la maison saïte. Psammétik Ier, délivré à la fois des Éthiopiens et des Assyriens, atteignit bientôt

le but auquel ses ancêtres avaient aspiré si longtemps en vain. L'exposé rapide de ces efforts infructueux prouve, je l'espère, la justesse de l'idée que j'ai émise un peu plus haut. L'histoire des princes saïtes antérieurs à Psammétichus est la trame sur laquelle viennent se nouer tous les fils de la politique contemporaine.

On voit quelle richesse de documents renferme le livre de M. Oppert et quelles conclusions importantes on peut déjà tirer des données qu'il nous fournit. Je ne puis mieux terminer cet article, insuffisant malgré sa longueur, qu'en remerciant, au nom des égyptologues, le savant déchiffreur des textes cunéiformes, et en souhaitant qu'il nous apporte bientôt de nouveaux travaux, aussi féconds pour notre science que celui qu'il vient de publier. G. MASPERO.

---

248. — **Pindari carmina cum deperditorum fragmentis selectis.** Recognovit W. CHRIST (Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana). Lipsiae, Teubner, 1869. In-12, XX-236 p. — Prix : 1 fr. 25.

M. W. Christ a donné à la bibliothèque classique de Teubner une nouvelle édition du texte de Pindare. Il attache lui-même moins d'importance à la partie de son travail qui se rapporte à la constitution critique du texte (il a tâché (*Praef.* I) de tenir un juste milieu entre Tycho Mommsen qui accorde trop aux manuscrits et Bergk qui est trop hardi dans ses conjectures) qu'à celle qui se rapporte à la métrique. Il a indiqué soit dans les tableaux métriques qui précèdent chaque ode soit dans le texte même la structure rhythmique des strophes. Je vais essayer de donner une idée de ce travail fondé sur des principes qui sont, pour ainsi dire, complétement inconnus en France.

On sait que dans une ode de Pindare toutes les strophes et les antistrophes, comparées entre elle, toutes les épodes, comparées entre elles, se répondent en général, longues pour longues, brèves pour brèves. Cette succession de brèves et de longues ne peut pas se ramener aux types que nous connaissons par les odes d'Horace. Bœckh a eu le premier (*Ueber die Versmasse des Pindaros* dans Wolf et Buttmann, *Museum der Alterthumswissenschaft*, 1808. *De metris Pindari*, 1811) l'idée, suivie depuis par tous les éditeurs de Pindare, de couper, de terminer le vers ou la phrase rhythmique toujours après un mot, là où il y avait hiatus ou syllabe indifféremment brève ou longue. Ainsi dans la IVe Pythique, il termine le premier vers de la strophe avec φίλῳ parce qu'il y a hiatus en cet endroit dans les antistrophes δ, ς, et la strophe ια, et syllabe brève à l'antistr. ζ et à la strophe ι. De même il ne termine le vers suivant qu'avec Ἀρκεσίλᾳ parce qu'il y a hiatus, antistr. β, γ, str. η, ant. η, str. ι, ant. ιβ, ιγ, syllabe brève str. β, ant. δ, str. ια, ιβ. Comme cette ode a 26 strophes et antistrophes, 13 épodes, l'application de ces principes ne souffre pas de difficultés. Mais la IVe olympique, par exemple, n'a qu'une épode. Faut-il avec Bœckh, séparer les derniers mots, ἐοικότα χρόνον, ou avec M. Christ les réunir au vers précédent? La solution de la question dépend de la manière de scander les vers, de décomposer ces phrases rhythmiques en membres. Et la chose est loin d'être facile.

Il est fort probable qu'une suite de brèves et de longues comme στᾶμεν, εὐίππου βασιλῆι Κυράνας, ὄφρα κωμάζοντι σὺν Αρκεσίλᾳ (*Pyth.* IV, 2) ne formait pas une unité indivisible; celle-ci n'a pas moins de 36 temps, la brève étant comme on sait

l'unité de temps, et la longue valant deux brèves. Bœckh a compris que les principes de cette subdivision devaient être cherchés dans la musique, et de notre temps MM. Rossbach et Westphal (*Metrik der Griechen*, 1re éd. 1854-1865. 2e éd. 1867-1868) ont tiré des restes que nous avons conservés de la tradition musicale des Grecs les principes de la métrique lyrique. En voici le fondement : un pied est une mesure musicale qui a un frappé (θέσις) portant toujours sur une longue ou l'équivalent d'une longue, et un levé (ἄρσις). Ou la durée du frappé est double de celle du levé, et le pied est du genre double, comme le trochée –υ et l'iambe υ– (car le frappé peut chez les anciens terminer la mesure); ou la durée du frappé est égale à celle du levé; et le pied est du genre *égal*, comme le dactyle –υυ et l'anapeste, υυ–; ou enfin la durée du levé est une fois et demie celle du frappé, et le pied est du genre sesquialtère, comme le péon, –υ–, ou –υυυ. Ces rapports sont les seuls que reconnaisse la rhythmique ancienne. Les pieds de chaque genre associés au nombre de deux, trois, quatre, cinq, peuvent former une dipodie, une tripodie, une tetrapodie, une pentapodie, que les musiciens traitaient comme un seul pied composé, partagé, comme les pieds simples, entre un frappé et un levé qui devaient avoir pour la durée l'un des trois rapports, double, égal, sesquialtère. Tout pied composé ne pouvant se partager suivant l'un de ces trois rapports était exclu. Les seuls pieds composés admis étaient donc ceux qui comptaient 6, 8, 9, 10, 12, 15, 18, 20 ou 25 temps. Ainsi 5 trochées ou iambes forment une pentapodie ou pied composé de 15 temps qui peut se partager entre un frappé de 6 temps et un levé de 9 temps, lesquels ont entre eux le rapport sesquialtère de 1 à 1 1/2. Il arrive souvent que ces pieds composés sont *catalectiques*, qu'il manque un ou deux temps pour que le pied ait l'étendue exigée par la rhythmique ancienne. Alors ou on allongeait la dernière syllabe d'un temps ou de deux (τονή), ou on suppose une pause de un (λεῖμμα) ou deux temps (πρόσθεσις). L'application de ces principes est, comme on peut se l'imaginer, pleine de difficultés. D'abord quand faut-il supposer un allongement ou une pause? nous ne le savons pas trop. Il est toutefois peu probable, comme l'a fait remarquer M. Christ (*Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, 1869, 385), qu'il faille admettre avec Westphal (*Metrik*, II, 827) une pause au milieu d'un mot, comme dans ἀφύκ-τῳ, κατελέγ-χει (*Dernière Isthm.* 65). Ensuite, entre plusieurs manières possibles de subdiviser une phrase rhythmique en pieds composés et même un pied composé en pieds simples, laquelle choisir ?

Un exemple de ces difficultés, c'est celle sur laquelle M. H. Weil a déjà appelé l'attention (*Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, 1862, 346 et suiv.) et qui touche à l'un des principes fondamentaux de la nouvelle métrique. Un mètre qui est d'un emploi très-fréquent dans Pindare et surtout dans Sophocle et Euripide, est le mètre que les anciens appelaient *glyconique*, et qui se présente sous la forme suivante υ – – υ υ – υ –, le premier pied pouvant être aussi un trochée, un spondée ou même un pyrrhique. Or Aristide (*De musica*, I, p. 36-37. 39-40), d'après la tradition de la musique antique, s'accorde avec le métricien Héphestion à considérer ce mètre comme formé de deux parties de durée égale, dont la première est composée d'un iambe suivi

d'un trochée et la seconde de deux iambes. G. Hermann, voyant que l'iambe initial de ce mètre peut répondre dans des parties lyriques, soit à un trochée, soit à un spondée, soit à un pyrrhique, le séparait du reste du mètre et le considérait comme une sorte de prélude qu'il a appelé *basis*. Bœckh adopta ce terme et son emploi, qu'il étendit encore à d'autres mètres (il marque la base par un x); seulement ce pied initial n'était pas pour lui un prélude, mais une monopodie distincte du reste du vers. Car il n'admettait pas non plus que Hermann, qu'un iambe pût être uni dans le même rhythme à un trochée. Par suite de cette séparation de la base, on a un trochée suivi d'un dactyle, lequel est suivi lui-même d'une dipodie trochaïque catalectique. Bœckh pensait que cette transition brusque du trochée, mesure à trois temps, au dactyle, mesure à quatre temps, était musicalement impossible. En conséquence il ramenait le dactyle à la durée d'une mesure à trois temps, en évaluant la longue à 9/7 et chacune des deux brèves à 6/7 (*De metr. Pind.* 105, 268). Westphal rejette l'idée de la base (II, 749-750). Le frappé de l'iambe initial porte, suivant lui, sur la brève et non sur la longue (II, 738), et il place les frappés dans le mètre glyconique de manière à lui donner le rhythme trochaïque. Il n'admet pas non plus que Bœckh qu'un dactyle mêlé à des trochées, soit dans le glyconique soit dans les autres mètres, comme l'hendécasyllabe saphique, puisse être une mesure à quatre temps. Il le ramène à la durée du trochée. Mais il croit être plus d'accord avec les textes anciens en évaluant la longue du dactyle à 4/3, la première brève à 2/3 et la dernière brève à 1. Il a ainsi un dactyle dont le frappé est de 6/3 ou de 2 temps et le levé de 1 temps (I, 640). M. Weil fait remarquer (article cité plus haut) que la manière dont Bœckh et Westphal mesurent le mètre glyconique, est inconciliable avec la tradition musicale de l'antiquité telle qu'Aristide nous l'a transmise, et qu'il est bien dangereux de l'abandonner. M. Christ pense (*Jahrb.* 1869, 281) que les Grecs pouvaient bien se permettre de passer sans transition d'une mesure terminée par un frappé à une mesure commençant par un frappé. En conséquence il maintient le frappé sur la longue de l'iambe qui commence le glyconique; mais il paraît scander le reste du vers comme Westphal.

Je ne prétends pas décider cette question. Mais il est toutefois une objection que me paraît soulever la manière dont Westphal ramène le dactyle à la mesure du trochée, en combinant Aristoxène (p. 292-294) et Denys d'Halicarnasse (*Comp. verb.* 17). Un pied est rationnel (ῥητός), c'est-à-dire le frappé a avec le levé un rapport double, égal ou sesquialtère, ou bien il est irrationnel (ἄλογος), c'est-à-dire que le frappé n'a avec le levé aucun de ces trois rapports. Aristoxène ne donne pas au mot ἄλογος le sens que les mathématiciens y attachaient, qui est que le rapport irrationnel n'est exprimable ni par l'unité ni par une fraction de l'unité. Aristoxène, prenant pour exemple le trochée irrationnel (χορεῖος ἄλογος), où le frappé est de deux temps, et le levé d'un temps et demi, dit que le rapport du frappé au levé dans un pied irrationnel peut être exprimé en nombre, mais n'est pas double, égal, ou sesquialtère, comme l'exige la rhythmique. Denys d'Halicarnasse, ou plutôt ceux qu'il a suivis paraissent entendre le mot ἄλογος au sens des mathématiciens, à qui il était du reste emprunté. Car Denys d'Halicar-

nasse dit que les rhythmiciens reconnaissent un dactyle et un anapeste dont la longue a moins de deux temps, et que ne pouvant dire *quelle est au juste cette différence*, ils appellent cette longue irrationnelle, οὐκ ἔχοντες δ'εἰπεῖν πόσῳ καλοῦσιν αὐτὴν ἄλογον. Plus loin (p. 20) revenant sur ces dactyles, il dit qu'ils ne diffèrent pas beaucoup, μὴ πολὺ διαφέρειν, de trochées. Je ne vois pas comment la mesure que Westphal donne au dactyle irrationnel peut s'autoriser soit du texte d'Aristoxène, puisque le rapport d'un frappé de 6/3 de temps à un levé de 1 est un rapport double, soit du témoignage des rhythmiciens de Denys, puisqu'ils disaient qu'on ne peut pas évaluer de combien la longue irrationnelle est moindre que deux temps.

En résumé il est évident que la métrique d'une poésie faite pour être chantée est inséparable de la musique, et particulièrement de la partie de la musique qui se rapporte à la théorie du rhythme, de la mesure. Or nos renseignements sur la théorie antique de la mesure, sur la rhythmique ancienne sont tout à fait insuffisants. Nous sommes réduits à quelques fragments d'Aristoxène, disciple d'Aristote ; et encore ces fragments n'ont-ils rapport qu'à des généralités. Ce qui nous reste des autres musiciens grecs est également très-sommaire et très-général et nous ne l'avons que dans des compilations très-postérieures à Aristoxène. D'autre part les grammairiens grecs ne paraissent pas avoir tenu compte de la rhythmique dans leur théorie des mètres lyriques, et encore ne connaissons-nous leurs recherches que très-incomplétement. Nous sommes donc réduits à interpréter quelques textes en suppléant à ce qui manque à l'aide de notre sentiment musical, qui doit être fort trompeur, quand il s'agit de savoir comment des vers étaient mis en musique il y a 2300 ans.

M. Christ indique dans les tableaux métriques qui précèdent chaque ode, comment il entend que les phrases rhythmiques entre lesquelles se partagent les strophes doivent être subdivisées, scandées. Il a cru devoir étendre ces indications au texte lui-même : ce qui est peut-être peu nécessaire. Il faut désespérer de faire sentir par la prononciation l'harmonie d'une versification fondée sur des principes que nous ne connaissons qu'imparfaitement et que nous avons beaucoup de peine à sentir. Les éditions d'Horace sont généralement précédées d'un résumé de sa métrique. Ce complément me paraît encore plus nécessaire pour une édition de Pindare. Il faudrait même indiquer à chaque ode quel est le genre de mesure et expliquer pourquoi on scande de telle façon plutôt que de telle autre. Je sais par expérience qu'il est fort difficile de s'orienter soit dans le travail de Bœckh, *de metris Pindari*, qui a d'ailleurs vieilli, soit dans la métrique récente de Westphal. Ce qui nous manque en ce moment, c'est une métrique composée avec une critique sévère et judicieuse, qui distingue le certain du probable et de l'incertain, qui ait le courage de dire et de dire souvent : je doute, j'ignore. MM. H. Weil et Christ me paraissent particulièrement préparés par leurs études et leurs qualités d'esprit à satisfaire ce vœu.

Charles THUROT.

---

249. — **Die Philippinen und ihre Bewohner.** Sechs Skizzen von Dr C. Semper. Würzburg, A. Stuber. In-8°, 143 p. et 2 cartes. — Prix : 6 fr. 75.

Ces « six Esquisses » sont le résultat d'une série de leçons faites à Francfort en 1868. L'auteur étudie successivement les volcans de ces îles, — les bancs de corail qui en bordent les côtes, — le climat avec la faune et la flore de ces mêmes îles, — leurs habitants primitifs, nègres et malais, — la période de la domination musulmane bientôt contrariée par l'arrivée des conquérants chrétiens, — enfin la période chrétienne. Ce travail est complété par de nombreuses notes, dont quelques-unes sont assez étendues, notamment : par des discussions sur certains volcans imaginaires, — sur la théorie de Darwin relativement à la formation des bancs de corail (réimpression d'un travail déjà publié par l'auteur), — sur les opinions de certains auteurs relativement aux plus anciens habitants de l'île, — enfin par des tableaux empruntés au professeur G. Karsten de Kiel, et donnant pour les dix dernières années les résultats des observations météorologiques de tout genre (barométriques, thermométriques, hygrométriques, etc.). L'intelligence du texte est, de plus, facilitée par deux cartes, qui sans être fort remarquables, sont ingénieusement disposées et font ressortir diverses particularités: l'une est celle de l'ensemble des îles Philippines; les volcans y sont marqués et leurs noms écrits en rouge, etc.; l'autre est celle des bancs de corail qui entourent l'île Bohol; des teintes diverses permettent de distinguer les parties que la basse mer laisse à découvert, celles où se trouve le corail, enfin les régions où la profondeur de la mer dépasse quinze brasses.

Il a déjà été publié plusieurs travaux sur les îles Philippines; l'auteur les connaît et y recourt, en les contrôlant au moyen des observations que dix mois de résidence dans ces îles lui ont permis de faire. Du reste ses « Esquisses » ne sont que le prélude d'un ouvrage plus étendu, la relation du voyage de l'auteur; c'est dans cette publication ultérieure qu'il promet de nous donner ce qu'il lui a été donné de recueillir sur la langue des indigènes. Les indigènes des îles Philippines, les premiers habitants, appartiendraient selon l'auteur à une race nègre, très-voisine des Papous de la Nouvelle-Guinée ou des habitants des îles Fidji, mais un peu inférieure, soit qu'il en ait été ainsi dès l'origine, soit qu'un mélange avec d'autres races les ait fait dégénérer. Du reste cette race primitive est bien diminuée; elle a reculé et péri en partie par suite des invasions malaises antérieures à l'introduction de l'islamisme, invasions dont l'histoire est bien peu connue, mais dont l'importance est attestée par le nombre des Malais païens encore établis dans ces îles. Les habitants primitifs ont même perdu l'usage de leur langue nationale; mais M. S. paraît se flatter d'en avoir recueilli quelques débris dans le vocabulaire qu'il a réussi à former sur la côte orientale de Luçon, la plus grande des Philippines, l'une des régions où subsistent encore quelques uns des restes des plus anciens habitants. Léon Feer.

ERRATA. — L'article 240, sur le livre de M. Rajna, ayant été imprimé sans que l'auteur en ait revu les épreuves, il s'y est glissé plusieurs fautes. P. 347, l. 15 : XV° et XVI° siècles, *l.* XIV° et XVI° siècles; — P. 348, l. 5 *a. f.*: Carèzzi, *l.* Careggi; — P. 349, l. 3 : cléricale, *l.* anticléricale; — l. 8 : théologiques, *l.* mythologiques; — l. 27 : innovations, *l.* invocations.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Les nouvelles sont, comme dans le précédent numéro, nombreuses et intéressantes. L'article nécrologique sur Libri (p. 45) est de la plus injuste partialité.

The Athenæum. 13 novembre.

Spencer BAYNES, *Sir William Hamilton;* J. VEITCH, *Memoir of Sir William Hamilton;* Blackwood. — J. R. ANDREWS, *Life of Oliver Cromwell to the death of Charles the First;* Longmans. — R. H. STORY, *Life and Remains of Robert Lee;* 2 vol., Hurst and Blackett. — A. HALL, Avebury et Stonehenge.

20 novembre.

L'ESTRANGE, *The Life of Mary Russel Mitford;* 3 vol. Bentley. — SCOTT, *Albert Dürer, his Life and Works;* Longmans; Mrs. Charles HEATON, *The History of the Life of Albrecht Dürer;* Macmillan. — Mrs. MANNING, *Ancient and Mediæval India;* Allen; bon livre de vulgarisation.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aristotle. The Nidromachean Ethics. Newly translated into English by R. Williams. In 8°, 407 p. cart. London (Longmans). 15 fr.

Calendar of State Papers. Domestic Series of the Reign of Elizabeth, 1598-1601. Edited by M. A. Everett Green. Gr. in-8° cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Cleasby (R.). An Icelandic-English Dictionary. Enlarged and completed by Gudbrand Vigfasson. In-4° broché. London (Macmillan). 26 fr. 25

Cobbe (T.). History of the Norman Kings of England, from a new collation of the contemporary chronicles. In-8° cart., 477 p. London (Longman). 20 fr.

Edmunds (F.). Traces of History in the names of places, with a Vocabulary of the Roots out of which Names of Places in England and Wales are formed. Pet. in-8° cart., 312 p. 9 fr. 40

Ferrar (W. H.). A comparative Grammar of Sanskrit, Greek and Latin. Vol. I. In-8° cart. London (Longmans). 15 fr.

Harris (G.). The Theory of the Arts, or Art in relation to nature, civilisation and man, comprising an Investigation, analytical and critical, into the origin, rise, province, principles and application of each of the Arts. 2 vol. in-8° cart., 643 p. London (Trübner). 26 fr. 25

Hendersen (W.). A Dictionary and Concordance of the Names of Persons and Places, and of some of the more remarkable Terms which occur in the Scriptures of the Old and New Testament. Gr. in-8° cart., 698 p. London (Hamilton). 22 fr. 50

Institutes of Hindu Law, or the Ordinances of Menu, verbally translated from the original, with Preface by Sir W. Jones, and collated with the sanscrit Text by Graves Chauncey Haughton. 3rd. edit. with Preface and Index by Standish Grove Hardy. In-8° cart., 360 p. London (W. H. Allen). 15 fr.

Lubbock (J.). Pre-Historic Times as illustrated by ancient Remains and the Manners and Customs of modern Savages. 2nd. edit. In-8° cart., 630 p. London (Williams and Norgate), 22 fr. 50

Manning (Mrs.). Ancient and mediæval India. 2 vol. in-8° cart., 830 p. London (W. H. Allen). 37 fr. 50

Massinger (P.) Plays of, from the text of W. Gifford, with the addition of the Tragedy « Believe as you List ». Edited by Lieut.-Col. F. Cunningham. Pet. in-8° cart., 666 p. London (Warne). 6 fr. 25

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8o raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8o raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

A. LONGNON Le Livre des Vassaux du Comté de Champagne, 1172-1222, publié d'après le manuscrit unique des Archives de l'Empire. 1 fort vol. in-8o. 7 fr. 50

En vente chez M. HEIMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

F. HUEFFER Der Trobador Guillem de Cabestanh. Sein Leben und seine Werke. 1 vol. in-8o. 2 fr.

En vente chez N. GUTTENTAG, libraire à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

J. OBERDICK Die Rœmer feindlichen Bewegungen im Orient wæhrend der letztin Hælfte d. dritt. Jahrh. nach Christus (254-274). Ein Beitrag zur Geschichte d. rœm. Reichs unter den Kaisern. 1 vol. in-8o. 4 fr. 85

En vente chez VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

K. BARTSCH Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen. 1 vol. in-8o. 9 fr. 65

En vente à l'imprimerie impériale à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

A. HASSAN Kurzgefasste Grammatik der vulgær-arabischen Sprache m. besond. Rücksicht auf den ægyptischen Dialekt. 1 vol. in-8o. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 51 Quatrième année 18 Décembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue Richelieu.

J. F. BLADÉ Études sur l'origine des Basques. 1 fort vol. grand in-8°. 10 fr.

J. BAUMGARTEN Glossaire des idiomes populaires du Nord et du Centre de la France, contenant : 1° les patois normand, picard, rouchi, wallon, manceau, poitevin, champenois, lorrain, bourguignon, ainsi que ceux du Centre de la France; 2° les termes populaires et néologiques du langage parisien, qui manquent dans tous les dictionnaires; 3° les termes populaires qui se rencontrent dans les auteurs tant anciens que modernes; 4° la prononciation des idiomes populaires; 5° des notices historiques sur la prononciation de la langue littéraire.

Cet ouvrage sera publié par livraisons de 10 à 15 feuilles d'impression et sera complet en 10 livraisons au plus.

Prix de chaque livraison de 10 feuilles.	2 fr. 50
Id. 15 —	3 fr. 75
La 1re livraison est en vente.	3 fr. 75

BIBLIOTHECA Orientalis et Linguistica. Catalogue des ouvrages, recueils et mémoires relatifs aux langues orientales et à la philologie comparée parus en Allemagne depuis 1850 jusques et y compris 1868, publié par C. H. Hermann. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Academy. 11 décembre.

SCHAFARIK, *Geschichte d. slavischen Sprache u. Literatur* (réimpression avec des notes laissées par l'auteur d'un ouvrage publié pour la première fois en 1825 et qui maintenant est arriéré; l'art. est de notre collaborateur M. L. Léger). — LIEBRECHT, *Zu Schiller's Braut von Messina* (extrait du *Jahrb. f. rom. Lit.*; art. de M. Max Müller qui pense que les coïncidences constatées entre la pièce de Schiller et la *Mort d'Abel* de Legouvé n'autorisaient pas les conclusions qu'en a tirées M. Liebrecht). — HORACE, *Satires and epistles*, translated by CONINGTON (Simeon). — SPRINGER, *Mittelalterliche Kunst in Palermo* (Sydney Colvin). — J. KUHN, *Einleitung in Katholische Dogma* (Oxenham; important ouvrage d'un théologien catholique). — NŒLDEKE, *Die alttestamentliche Literatur; Untersuchungen zur Kritik d. Alten Testaments* (Neubauer; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 23). — ZŒCKLER, *Der Prophet Daniel* [LANGE'S *Bibelwerk*, 17 livraison] (Duncan H. Weir; ouvrage protestant orthodoxe). — Fr. W. KRUMMACHER, *An autobiography*, edited by his Daughter, translated by Easton (Cheyne). — SPINOZA, *Tractatuli deperditi de Deo et Homine ejusque felicitate versio Belgica*, ed. SCHAARSMIDT (Bywater; la préface de l'éditeur est importante). — Encore Libri. Lettre de M. P. Meyer à l'éditeur de l'*Academy* en réponse à l'article relatif à Libri contenu dans le précédent n° 1. — Sir H. M. ELLIOT, *The History of India, as told by its own Historians* (Sachau). — HOOK, *Lives of the Archbishops of Canterbury*, t. VIII (Boase; ce vol. contient l'hist. du card. Pole). — VOLKMANN, *Synesius of Cyrene* (Bywater). — GARDINER, *Prince Charles and the Spanish Marriage*, 1617-1623 (Waring). — SCHRŒDER, *Die phænizische Sprache* (Deutsch; art. très-favorable). — THEODORI MOPSUESTENI *Fragmenta Syriaca*, ed. SACHAU (W. Wright). — AUFRECHT, *A Catalogue a sanskrit mss. in the Library of Trinity Coll., Cambridge* (Cowell). — MÆHLY, *Richard Bentley* (Jebb). — SOPHOCLE, ed. TOURNIER (Campbell; art. généralement favorable; cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 96). — O. RIBBECK, *Beitræge zur Lehre von d. lateinischen Partikeln* (Nettleship). — BOOT, *Commentatio de Sulpiciae, quae fertur, satira* (Ellis).

---

1. Il s'est glissé dans cette lettre, dont je n'ai pas revu l'épreuve, une petite erreur : ce n'est pas par un article de M. Terrien dans le *National* que Libri a été averti de la découverte du rapport de M. Boucly, mais par M. Terrien lui-même à la séance du 28 février 1848. — P. M.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aeschyli fabulae superstites et perditarum fragmenta. Ex rec. G. Dindorfii. In-4°, 127 p. Leipzig (Teubner). 5 fr. 35

Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie, dirigées par Malte-Brun. T. 3 de 1869. In-8°, 368 p. et carte. Paris (lib. Mallamel aîné).

Aristophanis fabulae superstites et perditarum fragmenta. Ex rec. G. Dindorfii. In-4°, iij-232 p. Leipzig (Teubner). 8 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 18 Décembre — 1869

Sommaire : 250. BENFEY, Histoire de la science du langage et de la philologie orientale en Allemagne. — 251. [KISTNER,] Buddha et ses doctrines. — 252. DE KAMPEN, Des Parasites attachés aux temples grecs. — 253. LUMBROSO, Documents grecs du Musée égyptien de Turin. — 254. ROBERT, Épigraphie de la Moselle. — 255. Publications de la Société d'histoire nationale de Saint-Gall. — 256. WALLON, Jeanne d'Arc. — 257. [VIAN,] Montesquieu, sa réception à l'Académie française.

250. — **Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland**, seit dem Anfang des 19. Jahrhunderts, mit einem Rückblick auf die früheren Zeiten, von Theodor BENFEY. München, Cotta, 1869. In-8°, x-836 p. — Prix : 14 fr. 15.

On se rappelle qu'à l'occasion de l'Exposition universelle et sur l'invitation de M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, des rapports ont été composés par divers savants sur les progrès accomplis par la France, en ces vingt-cinq dernières années, dans les différentes branches des connaissances humaines. Une entreprise analogue se poursuit actuellement pour l'Allemagne, grâce à l'initiative du dernier roi de Bavière, et sous les auspices de la Commission historique de l'Académie de Munich. Il s'agit de retracer l'histoire des sciences en Allemagne depuis le commencement de ce siècle. Une grande latitude est laissée aux auteurs qui peuvent, s'ils le veulent, élargir leurs rapports jusqu'à en faire une sorte d'encyclopédie de la science dont ils sont les historiens. Plusieurs volumes, quelques-uns signés de noms très-connus, ont déjà été publiés. Celui que nous annonçons est le huitième de la collection[1].

En pouvant confier à M. Benfey le soin de décrire les progrès de la linguistique, l'Académie de Munich a été particulièrement favorisée. Non-seulement M. Benfey devait parler en maître d'une science qu'il a étendue par ses découvertes, mais il était peut-être de tous les savants contemporains le mieux placé pour en retracer l'histoire. Il a vu et partagé les travaux de deux générations de linguistes. Quand il publiait son Lexique des racines grecques, en 1839, Auguste-Guillaume Schlegel enseignait à Bonn, Grimm et Bopp étaient dans la force de l'âge ; et les plus récents travaux de M. Benfey nous placent au milieu des recherches de Curtius, de Corssen, de Schleicher, de Justi. Ajoutez que M. B., quoique surtout voué à l'étude des langues indo-européennes, a touché aux idiomes sémitiques, au copte, à l'égyptien ; qu'il a une immense lecture et un

1. Voici les volumes qui ont paru : Droit politique (Bluntschli). Minéralogie (Kobell). Agriculture et science forestière (Fraas). Géographie (Peschel). Théologie protestante (Dorner). Théologie catholique (Werner). Esthétique (Lotze). Il a été rendu compte de ce dernier ouvrage dans la *Rev. crit.*, 1869, t. I, art. 54. Ajoutons que le prix de ces ouvrages est relativement peu élevé.

esprit ouvert à toutes les idées. On conviendra qu'il était difficile de mieux choisir le rapporteur.

Ce n'est donc pas sans un vif sentiment de curiosité que nous avons ouvert ce volume. A dire vrai, nous n'y avons pas trouvé toute l'abondance de vues originales et de renseignements nouveaux que nous attendions. Ou plutôt, nous avons été surpris par des qualités autres que celles que nous croyions rencontrer. On connaissait à M. Benfey un certain penchant pour les inductions hardies : c'est par la réserve et par la sagesse que ce nouvel ouvrage se distingue. Est-ce l'âge qui a tempéré l'ardeur du savant professeur de Gœttingen? Nous pensons plutôt que prenant la parole au nom d'une Académie et presque au nom de la science même, il s'est proposé cette fois d'être inattaquable. Il a distribué les éloges d'une main équitable et bienveillante, il a su se mettre au-dessus de ses propres opinions et de ses théories les plus chères [1]. Aussi son ouvrage, qui sera bientôt entre les mains de tous les philologues, restera-t-il comme le livre le plus sûr et le plus substantiel qui ait encore été écrit sur la science du langage.

Ce volume qui a plus de 800 pages, se divise en deux parties presque égales. La première comprend l'histoire de la linguistique jusqu'au commencement de ce siècle. La seconde partie la continue jusqu'à 1868. Dans la première moitié de son récit, l'auteur ne s'impose aucune limite géographique : la science grammaticale des Indous, celle des Grecs et des Romains, celle du moyen-âge et de la Renaissance sont successivement passées en revue. La seconde partie (depuis Frédéric Schlegel) se borne uniquement à l'Allemagne. Malgré l'immense étendue du sujet, M. Benfey paraît avoir composé son livre à peu près sans secours et de première main, sauf en ce qui concerne les Romains et les Grecs, pour lesquels il s'est servi d'Egger (*Essai sur Apollonius Dyscole*) et de Steinthal (*Sprachwissenschaft der Griechen und Rœmer*). Il est à regretter que pour le moyen-âge il n'ait pas encore eu à sa disposition le savant livre de notre collaborateur M. Thurot.

Quand M. Benfey arrive aux philologues contemporains, son exposition se resserre et finit par se réduire presque à une simple énumération de noms et de livres. L'auteur garde un silence absolu sur les questions qui divisent aujourd'hui quelques-uns des principaux représentants de la linguistique. On chercherait vainement, par exemple, en quoi Schleicher diffère de Steinthal, Curtius de Pott, Corssen de Léo Meyer, Scherer de Westphal. Si l'on y réfléchit un instant on ne pourra qu'approuver cette réserve. Une fois que les théories ont produit toutes leurs conséquences et que les auteurs ont dit leur dernier mot, le jugement devient possible et souvent même facile : car la plupart du temps les systèmes se jugent eux-mêmes. Mais comment résumer des discussions qui se transforment d'année en année, comment critiquer des systèmes qui ne sont pas encore arrivés à leur entier développement? Le moindre inconvénient, c'est qu'il

---

1. C'est à peine si en un ou deux endroits on voit percer les deux théories favorites de notre auteur, sur la transmutabilité des suffixes et sur la nature verbale des *soi-disant* racines (p. 95, 555).

faudrait entrer dans des détails qui seraient déplacés en un pareil ouvrage. Mais même à ce prix, la chose nous paraît impossible. Aucun philologue contemporain n'est assez au dessus ou assez en dehors de ces débats pour pouvoir s'en constituer l'arbitre. M. Benfey le pouvait moins que personne, car il y est si intimement mêlé qu'il aurait été obligé de se faire comparaître et de se juger lui-même. Du reste, nous ne perdrons rien à la discrétion que s'est momentanément imposée l'auteur. Il annonce une *Histoire des problèmes linguistiques*, où, parlant en son nom et sans mandat officiel, il nous donnera ses opinions sans ménagements ni réticences.

Un ouvrage de cette nature ne permet guère à la critique que des observations de détail. Citons d'abord les morceaux qui nous ont paru les plus réussis. La grammaire indienne, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, est parfaitement caractérisée. Plus d'un lecteur aurait sans doute désiré que l'auteur s'y arrêtât encore davantage et qu'il nous montrât, par exemple, en quoi consistent les différences qui séparèrent les écoles grammaticales de l'Inde. Le chapitre de Grimm, traité avec prédilection, est un des meilleurs de l'ouvrage. Celui qui est consacré à Bopp se distingue presque partout par une grande exactitude. Guillaume de Humboldt est caractérisé par une suite d'extraits de son principal livre; l'auteur a trouvé d'heureuses expressions pour dépeindre ce grand esprit, qui a l'habitude de « se mouvoir de périphérie en périphérie avant d'arriver au sujet » qu'il veut traiter, et qui, en parcourant ces cercles concentriques, s'expose » quelquefois à épuiser ses forces avant d'arriver à sa tâche véritable. » Citons encore cet autre passage : « Les écrits de Humboldt, dit M. Benfey, malgré » tous leurs défauts resteront pour le linguiste comme une source inépuisable de » sagesse et, pour ainsi parler, d'édification; s'ils ne désaltèrent pas toujours la » soif de science, du moins ils ne manquent jamais de la soulager et de la » rafraîchir. » Nous avons remarqué aussi une belle page sur les Universités allemandes (p. 215), une hypothèse féconde sur les langues sémitiques (483), un joli portrait de Rückert (414) et deux magnifiques éloges de Scaliger et de Henri Estienne.

S'il faut maintenant passer à la critique, nous signalerons d'abord un passage de Varron (V, 93) que M. Benfey nous paraît avoir inexactement traduit. Le texte en question est : « artificibus maxuma causa ars; id est ab arte *medicina* » ut sit *medicus* dictus, a *sutrina sutor*, non a medendo ac suendo, quae omnino » *ultimae earum rerum radices*..... » D'après ce texte, M. Benfey conclut que pour Varron les *radices* sont les racines, non des mots, mais des choses (*rerum*) désignées par les mots. C'est trop presser le latin et prêter à un écrivain que d'ailleurs M. Benfey porte si haut, une opinion bien étrange. — Plus loin (p. 247) rappelant les travaux de Leibniz en linguistique, M. B. dit que sur ce champ spécial deux hommes seuls pouvaient rivaliser de science avec lui : Ludolf et Reland. Il eût été juste de mentionner aussi Fréret, l'auteur des *Vues générales sur l'origine et le mélange des anciennes nations*. — M. Benfey donne quelque part à Paulin de St-Barthélemy la qualification de jésuite. C'est carme déchaussé qu'il

aurait fallu dire. — Page 378 traitant du premier ouvrage de Bopp, le *Conjugationssystem*, et énumérant les découvertes qu'il renferme, M. B. dit que Bopp y explique déjà la formation du passif latin par la combinaison de l'actif avec le pronom réfléchi. Mais quand on se reporte à la page 103 du *Conjugationssystem* citée par Benfey, on trouve bien une explication du passif latin, mais une explication tout autre et que Bopp a abandonnée plus tard. — Page 399 il est dit que grâce à Schlegel et à Lassen, Bonn devint le principal centre d'où la philologie sanscrite se répandit en Europe. Sur la même ligne que Bonn il n'eût été que juste de mettre Paris, qui, de 1832 à 1852, fut un centre non moins actif et non moins fécond. — Page 409 M. B. dit que Max Müller a laissée inachevée la publication du *Rik-prâtiçâkhya*. Quoique l'auteur, dans sa seconde partie, se borne à l'Allemagne, personne n'eût trouvé mauvais qu'il mentionnât la cause pour laquelle cette publication ne fut point continuée. C'est que M. Adolphe Regnier, dans le même temps, a donné en entier le texte et la traduction du même *prâtiçâkhya*. — Page 430, *celtique* est probablement une faute d'impression pour *sémitique*. — Page 437, note, l'auteur expose en son nom la loi de substitution des consonnes germaniques. Nous avons été surpris d'y voir citer les aspirées *ph*, *kh*, *th*, quand aujourd'hui on reconnaît généralement que les aspirées primitives ont dû être *bh*, *gh*, *dh*, et quand l'auteur lui-même cite un peu plus loin (p. 481) comme type primitif du grec πυθ, la racine *bhudh*. Le jugement sur la *Bhagavad-Gîtâ* attribué (345) à Guillaume Schlegel (c'est le plus beau, peut-être le seul poème philosophique qui existe) est de Guillaume de Humboldt.

Ainsi que nous l'avons dit, le ton de M. Benfey est celui d'une grande bienveillance. Quelquefois on sent le parti pris de ne voir que le bon côté des choses; voyez par exemple p. 366, où il juge avec une grande indulgence la théorie de Frédéric Schlegel sur les flexions, ou p. 512, où il déclare qu'il faut se féliciter que Bopp ait composé son travail sur les langues malayo-polynésiennes, qui, comme on sait, repose sur une erreur, parce qu'il a montré par là les limites où doit s'arrêter la méthode comparative. — Nous n'avons remarqué que deux personnes auxquelles M. Benfey n'ait pas rendu complète justice. En parlant des *Grundzüge der griechischen Etymologie* de Georges Curtius, M. B. dit que ce livre se distingue surtout « par une critique, en somme judicieuse, de ce qui a été fait » jusqu'à présent. » Pour qui a lu et pratiqué cet excellent ouvrage, où sont accumulées tant de recherches personnelles, l'éloge paraîtra mince. L'autre personne à l'égard de laquelle M. Benfey s'est montré d'une réserve extrême, c'est, comme on pouvait s'y attendre, M. Benfey lui-même. Assurément on se ferait une idée inexacte de la place que l'auteur occupe dans la science, si l'on s'en tenait aux simples mentions qu'il donne de ses ouvrages.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que le patriotisme allemand se fasse jour dans un livre consacré à l'histoire d'une science plus d'aux trois quarts allemande. Quelquefois l'expression de ce sentiment peut sembler excessive. En lisant la page 168, on croirait qu'entre la civilisation antique et l'activité scientifique dont

l'Allemagne est aujourd'hui le principal foyer, il n'y ait eu place pour aucune haute culture de l'esprit, et que ces deux époques soient séparées par un désert intellectuel. Plus loin, rappelant les travaux sur l'Inde dus à quelques missionnaires allemands du XVIIIe siècle, travaux assez modestes et comme tous les autres pays peuvent en citer de pareils, M. Benfey s'écrie : « On dirait que comme des » navigateurs, débarquant les premiers dans une île inhabitée, ils aient voulu y » planter le drapeau allemand, pour assurer à leur patrie un droit particulier sur » ce domaine » (p. 430). Nous citons seulement ces passages pour montrer que le patriotisme germanique n'est pas toujours exempt de ces accès de jactance qu'il relève avec raison quand il les trouve chez d'autres peuples. M. Benfey aurait pu s'en défendre d'autant plus aisément que les faits parlent assez haut d'eux-mêmes, et que le simple récit des travaux philologiques accomplis depuis Schlegel en Allemagne, est le plus éloquent témoignage qu'un pays puisse se donner de son activité et de son aptitude scientifique.

Michel BRÉAL.

---

251. — **Buddha and his doctrines.** A bibliographical Essay. London, Trübner and Co. In-4°, iv-32 pages. — Prix : 3 fr. 15.

La première partie du titre de cette brochure ne doit pas faire illusion : c'est purement un travail bibliographique. L'auteur, M. Otto Kistner, qui n'a pas mis son nom sur la couverture, mais qui le fait connaître en signant une préface datée de Leipzig et écrite en anglais comme le reste de l'ouvrage (il va sans dire que le titre de chaque livre cité est donné intégralement dans la langue même de ce livre), nous explique dans cette préface comment des recherches sur la bibliographie en général l'amenèrent à s'occuper plus spécialement de bibliographie bouddhique. Il divise son travail en deux parties, on pourrait dire en trois, car il a eu l'heureuse pensée de mettre en tête, sous forme d'introduction, ce qu'il appelle « a sketch of Buddhism, which, though small and of no pretention, may perhaps to some extent serve the purpose of an introduction, » c'est-à-dire un aperçu de l'ensemble de toutes les littératures bouddhiques, ou au moins de la plupart et des principales d'entre elles, à savoir des collections népalaise (en sanskrit), pâlie, chinoise, tibétaine, mongole, birmane; thème pouvant donner lieu à un travail immense, résumé par l'auteur en six pages substantielles. La liste des ouvrages, classés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, avec intercalation des ouvrages anonymes à la place assignée par la première lettre du titre, se divise en deux parties : 1° les ouvrages généraux (General Works, pp. 7-12) qui, ne traitant pas directement du bouddhisme, peuvent cependant être utiles à consulter comme relatifs à des pays bouddhiques; 2° les ouvrages sur le bouddhisme et les écrits insérés dans les revues (Works on Buddhism and extracts from periodicals, pp. 12-32), partie de beaucoup la plus étendue. Cette division est fondée; mais il n'est pas toujours facile de l'observer rigoureusement, et peut-être est-il quelquefois arrivé à l'au-

teur de mettre dans une partie tel ouvrage qui aurait été mieux placé dans l'autre; mais cela n'a pas d'importance : le lecteur est prévenu qu'il doit chercher dans les deux parties. Le titre de la deuxième partie semble indiquer que tous les articles de revue qui y figurent ont été sans exception publiés à part ultérieurement; mais plusieurs de ceux qu'on y trouve cités ne paraissent pas avoir été dans ce cas. Peut-être eût-il été bon de faire la distinction. Quoi qu'il en soit, nous devons remercier M. Kistner de la pensée qu'il a eue de faire ce travail et de la manière dont il l'a exécuté. Il peut avoir fait des omissions : lui-même le prévoit et ne demande qu'une chose, c'est d'être mis en mesure de les réparer. Nous communiquons ce souhait à tous ceux qu'il peut intéresser et qui seraient en état d'y donner satisfaction. Du reste les oublis (involontaires) de l'auteur ne doivent pas être nombreux; peu de travaux paraissent avoir échappé à ses actives recherches.

Nous aurions seulement à lui proposer une légère amélioration. Ce serait d'ajouter à son travail une troisième partie, comprenant la liste des titres des ouvrages bouddhiques dont il existe une ou plusieurs traductions, avec les noms des traducteurs. Cette simple mention suffirait, le lecteur étant ainsi renvoyé au nom du traducteur dont l'œuvre est citée dans la deuxième partie avec le développement que le sujet comporte. M. K. a déjà fait quelque chose d'analogue : dans la deuxième partie, nous trouvons les noms *Dharmapadam*, *Lalitavistara*, *Saddharmapundarika*, avec renvoi aux noms des traducteurs; mais tout n'y est pas. Ainsi Gogerly a traduit le *Chariya-pitaka*, le *Dhammacakkappavattanam* : M. K. cite ces traductions au nom de Gogerly et même il ajoute une note pour la seconde. Ne serait-il pas utile de faire pour ces ouvrages et pour d'autres ce qui a été fait pour les précédents? Nous ne faisons donc guère autre chose que demander à l'auteur de se compléter sur ce point. Reste à savoir si, au lieu de laisser ces titres des ouvrages bouddhiques traduits perdus dans la foule des livres ou écrits qui forment la deuxième partie, il ne conviendrait pas d'en faire une liste à part qui servirait d'appendice : elle ne serait pas fort longue pour le présent. L'exécution de ce plan pourra rencontrer quelques difficultés provenant de la variété des systèmes de transcription, de la diversité des titres d'un même ouvrage se présentant sous plusieurs formes, sanskrite, pâlie, tibétaine, chinoise, etc., et de plusieurs autres circonstances; mais il sera possible de les surmonter. Et il y aurait un grand intérêt pour ceux que le bouddhisme intéresse à trouver facilement et à voir en un tableau les ouvrages bouddhiques dont il existe des traductions.

M. K. fera ce qu'il voudra du conseil que nous lui donnons : nous le prions d'y voir seulement une marque de l'intérêt que son travail nous inspire et de notre désir de lui en faciliter le perfectionnement.

Léon Feer.

---

252. — **De parasitis apud Graecos sacrorum ministris** scripsit Albertus DE KAMPEN. Gœttingue, 1867. In 8°, 56 p.

Les parasites dont il est ici question ne sont pas ces misérables « écornifleurs, » ἄδοξον ὄνομα, qui faisaient métier de manger à la table des riches et de les amuser par leurs flatteries ou leurs bons mots; ce sont des hommes honorables que les Grecs chargeaient d'un service religieux et qui venaient en aide aux ministres du culte dans l'exercice de leurs fonctions. — A quels temples étaient-ils attachés? Quel était leur nombre? Comment étaient-ils choisis? Quelles étaient leurs attributions? Voilà autant de questions que M. de Kampen avait naturellement à résoudre et sur lesquelles nous sommes en droit de lui demander, sinon des réponses satisfaisantes, au moins quelques éclaircissements.—Malheureusement, la dissertation qu'il a consacrée à ce sujet encore peu connu laisse beaucoup à désirer pour l'ordre et pour la clarté; elle ne nous renseigne qu'assez imparfaitement, et ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenu à en dégager nettement quelques conclusions.

I. Tous les temples n'avaient pas de parasites. Les textes qui nous sont parvenus ne mentionnent ces personnages qu'à l'occasion des divers temples d'Hercule, de ceux d'Apollon d'Acharnes et de Minerve de Pallène.—On admet même généralement qu'il n'existait pas de parasites dans les temples d'Athènes et que ceux que l'on rencontre étaient toujours attachés aux sanctuaires des dèmes (Schœmann, *Griechische Alterthümer*, 2e éd., t. II, p. 399). Mais cette opinion nous paraît difficile à maintenir en présence d'un texte cité par M. de K. En effet, d'après Athénée, VI, 27, C. p. 235, les parasites figuraient dans une inscription placée dans l'Anacéum et qui, suivant toute probabilité, se rapportait à ce temple; or, il est certain que l'Anacéum ou temple des Dioscures était situé dans l'intérieur de la ville.

II. Dans les temples d'Hercule, le nombre des parasites était fixé à douze (Athénée, VI, 36, C. p. 239). Il est à présumer qu'à l'origine il en était de même pour le temple consacré à ce dieu dans le Cynosarge; mais le seul texte que nous possédons à son égard parle de soixante personnes : οἱ ἑξήκοντα (Athénée, XIV, 3, C. p. 614); il doit se rapporter à une époque où l'institution primitive des parasites était en pleine décadence, et où une corporation religieuse s'était transformée en compagnie de joyeux viveurs. — Pour les autres temples, nous sommes sans renseignements précis; nous trouvons seulement dans Athénée la mention de plusieurs parasites attachés au temple de Minerve de Pallène (VI, 26, C. p. 234) : deux appartiennent au dème Γαργηττός, le troisième au dème Πίθος; ce qui prouve, pour le dire en passant, que plusieurs dèmes s'étaient associés en vue du culte à rendre à la déesse.

III. D'après M. de K., les parasites, au moins ceux d'Hercule, étaient désignés, non par le sort, non pas même par les archontes, mais par le choix de leurs concitoyens : Παράσιτοι ἠρέθησαν (Athénée, VI, 26, C. p. 235; cf. VI, 36, C. p. 239). — Nous ferons remarquer toutefois qu'un texte de Démosthène

semble indiquer que l'élection et le tirage au sort étaient combinés pour arriver à la nomination des ministres d'Hercule : ὑπὸ δημότων προεκρίθην ἐν τοῖς εὐγενεστάτοις κληροῦσθαι τῆς ἱερωσύνης τῷ Ἡρακλεῖ (*C. Eubulidem*, § 46, Reiske, 1313).

S'il fallait prendre à la lettre un texte de Diodore de Sinope (Athénée, VI, 36, C. p. 239), chaque dème de l'Attique aurait nommé douze parasites d'Hercule : ἐν ἅπασι τοῖς δήμοις. Mais il est certain, et nous venons de faire la même remarque pour le temple de Minerve de Pallène, que plusieurs dèmes pouvaient se réunir pour le culte d'Hercule. Cela résulte pour la Mésogée d'une inscription que Curtius a publiée en 1843. L'association formée par les divers dèmes nommait seulement douze parasites. On peut donc dire, si l'on veut, qu'Hercule était honoré dans tous les dèmes de l'Attique; mais chaque dème ne lui rendait pas un culte spécial.

IV. Pour pouvoir aspirer aux fonctions de parasite, il fallait être né de père et de mère citoyens, avoir de la fortune et jouir d'une bonne réputation (Démosth., *C. Eubulidem*, § 46, R. 1313; Athénée, VI, § 36, C. p. 239). — Par exception, les parasites du Cynosarge ne pouvaient être pris que parmi les νόθοι · οἱ δὲ παράσιτοι ἔστων ἐκ τῶν νόθων καὶ τῶν τούτων παίδων κατὰ τὰ πάτρια (Athénée, VI, 26, C. p. 234). D'après M. de K., ces νόθοι étaient les citoyens nés de l'union hors mariage de deux citoyens. Malgré les explications ingénieuses qu'il donne à l'appui de son opinion, nous persistons à croire que la loi avait en vue les demi-citoyens. Dans un texte de Démosthène (*C. Aristocratem*, § 213, R. 691) il est question des νόθοι du Cynosarge et l'orateur déclare qu'il parle de ceux qui ont seulement τὸ ἥμισυ τοῦ γένους. De même, Plutarque (*Themistocle*, 1) voit dans ces νόθοι, non pas ceux qui sont nés hors mariage, mais ceux dont un des auteurs seulement est citoyen (cf. Schœmann, *Griechische Alterthümer*, 2e éd., T. II, p. 399).

Les fonctions de parasite du Cynosarge ne paraissent pas avoir été recherchées, et beaucoup de personnes essayaient de s'y soustraire. On ne s'expliquerait pas sans cela une disposition du décret d'Alcibiade : ὃς δ'ἂν μὴ θέλῃ παρασιτεῖν, εἰσαγέτω εἰς τὸ δικαστήριον (Athénée, VI, 26, C. p. 234); disposition renouvelée de Solon et dont Plutarque a méconnu le sens en l'appliquant à la σίτησις ἐν πρυτανείῳ (*V. Solonis*, 24). Comme si le législateur pouvait raisonnablement édicter des peines, en prévision du cas où un citoyen, honoré d'une distinction exceptionnelle, refuserait de l'accepter! (cf. Schœmann, *loc. cit.*, note 3).

V. Dans les temples d'Hercule, les parasites assistaient le prêtre pendant les sacrifices mensuels offerts au dieu (Athénée, VI, 26, C. p. 235). Ces sacrifices étaient accompagnés d'un festin en l'honneur d'Hercule; les parasites prenaient part à ce festin, et, dans le Cynosarge au moins, ils en supportaient les frais.

Leur assistance aux sacrifices dans les temples d'Apollon d'Acharnes et de Minerve de Pallène est également attestée par des textes. — N'avaient-il pas d'autres attributions? Si la νόμος βασιλέως nous avait été conservée dans son intégrité, il nous serait facile de répondre. Mais Athénée n'en a transcrit que des fragments qui ne paraissent pas se rattacher intimement les uns aux autres et sur le sens desquels on est loin d'être fixé (VI, 27, C. p. 235). Nous nous bor-

nerons à indiquer ici la traduction donnée par M. de K. : « Parasiti e grege sacro » boves nonnullos eligant,.... sacri hordei ex sua quisque parte sextarium » eligat; sextarium delectum parasiti Acharnensium in Apollonis ἀρχεῖα deferant; » Atheniensium cuivis liceat epularum publicarum esse participi.....» — La même loi parle d'un local spécialement affecté aux parasites, παρασίτειον. D'après Pollux cet édifice se trouvait à Athènes (VI, 35). M. de K. indique plusieurs raisons qui lui semblent de nature à faire rejeter l'affirmation du grammairien.

VI. L'institution des parasites tomba de bonne heure en désuétude. Leur nom lui-même perdit sa signification primitive et servit à désigner une classe d'hommes ridiculisés par la comédie et ne se rattachant que par un lien très-éloigné aux anciens auxiliaires du culte.

Nous signalerons en terminant une erreur capitale commise par M. de K. Il ne fait pas de distinction entre la δημοσία σίτησις ἐν πρυτανείῳ et la σίτησις des Prytanes. Il est au moins disposé à appliquer aux Prytanes la définition des ἀείσιτοι donnée par Hésychius. — On sait pourtant que les personnes qui avaient obtenu l'honneur de la δημοσία σίτησις prenaient leurs repas dans la Prytanée, tandis que les Prytanes se réunissaient et dinaient dans le Tholus (Cf. C. Curtius, *Das Metroon in Athen als Staatsarchiv*, Berlin, 1868, p. 13).

E. Caillemer.

---

253. — **Documenti greci** del Regio Museo Egizio di Torino, raccolti dal Dott. G. Lumbroso. Torino, Stamperia Reale, 1869. 45 p. — Prix 2 fr. 40.

La publication de M. Lumbroso est destinée à faire connaître un certain nombre de monuments épigraphiques de tout genre relatifs à l'Égypte et conservés dans le Musée royal de Turin. De plus elle contient une nouvelle collation de papyrus déjà publiés soit par l'abbé Peyron, soit dans la collection qui fait partie des *Notices et Extraits*. Elle est donc de nature à intéresser tout spécialement les égyptologues qui y trouveront entre autres une série de ces inscriptions connues sous le nom d'*Ostraca*, en tout point semblables à celles que M. Frœhner a insérées dans le 11me tome de la *Revue archéologique*. La pièce qui nous semble offrir le plus d'importance au point de vue de l'histoire est une inscription inédite selon l'auteur. Nous regrettons de ne pas trouver de renseignements au sujet de sa provenance. Si la restitution tentée par M. L. est exacte (το κο[ινον των τω βασιλει υπο] τασσομενιον Κρητων), cette inscription semblerait prouver que l'empire des Lagides s'étendait sur une partie de la Crète, fait au sujet duquel les historiens se taisent. Du reste, comme le fait observer l'éditeur, l'inscription dont il s'agit offre une frappante analogie avec celle publiée dans le *Corpus inscriptionum græc.*, sous le n° 2622 et qui se rapporte à l'île de Chypre.

Émile Heitz.

---

254. — Ch. Robert. **Épigraphie de la Moselle.** Paris, Lévy, 1869. In-4°. Premier fascicule, 40 p. 3 pl.

L'ouvrage doit se composer de huit ou dix fascicules : nous en ferons l'examen critique quand il sera terminé. Aujourd'hui nous nous bornons à le signaler aux archéologues et à en indiquer brièvement l'importance.

La reproduction très-exacte de plusieurs bas-reliefs au moyen de la photogravure permet d'apprécier le style de ces monuments : ils décèlent un art tout semblable à celui des médailles frappées dans les Gaules pendant la durée du IIIe siècle. Il y a même identité dans la façon conventionnelle dont sont traités plusieurs détails. Ainsi l'hydre qu'assomme Hercule sur un bas-relief du Musée de Metz est figurée par un serpent armé de dents et chargé d'une crète, comme sur une monnaie de Maximien Hercule frappée à Trèves (Cohen, *Méd. imp.* V, pl. XIII, n° 42). Ce sont des éléments intéressants pour une histoire de l'art gallo-romain.

M. R. a donné ses soins à la transcription fidèle des noms gaulois qui se rencontrent sur les monuments épigraphiques; il fournit aux celtisants des matériaux de bon aloi.

Enfin l'auteur, lorsqu'il publie des inscriptions aujourd'hui perdues, indique les sources et discute l'avis de ses devanciers. Il élaguera ainsi bon nombre de monuments faux que renfermaient les collections de Metz au XVIIe et XVIIIe siècle et qui ont pris place dans les grands recueils épigraphiques.

Signalons l'inscription pl. III n° 1 du Musée de Metz, qui prouve l'existence à Divodurum d'un quartier appelé Vicus Honoris. Là existait sans doute un temple ou un autel consacré au dieu Honos, d'où le quartier avait reçu cette dénomination. Et en effet, parmi des débris romains on a trouvé une grande pierre sur laquelle se lit le mot HONORIS.

Remarquons encore, au même Musée, un autel octogone dédié à Jupiter et offrant dans des niches les statues mutilées, mais reconnaissables, des dieux qui ont donné leurs noms aux sept jours de la semaine. Nous faisons des vœux pour le prompt achèvement de cette publication.

C. B.

---

255. — **Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte,** herausgegeben vom historischen Verein in St. Gallen. St. Gallen, Verlag von Huber u. Comp., 1869. (iv) 227 p. Neue Folge. 1 Heft.

Nous sommes heureux de l'occasion qui s'offre d'entretenir les lecteurs de la *Revue critique* de l'avancement des études historiques dans la Suisse allemande. En Suisse le développement communal n'a jamais rencontré des barrières qui l'aient refoulé; jamais on n'a prétendu faire table rase des institutions antérieures et rompre avec le passé. Aussi l'érudition a-t-elle encore aujourd'hui une portée

pratique que les hommes d'affaires ne méconnaissent point : partout vous trouvez des chanceliers faisant fonctions d'archivistes, ou des archivistes faisant fonctions de chanceliers, et presque partout ils sont les promoteurs de recherches incessantes et de publications recommandables.

A côté fonctionnent des sociétés savantes en grand nombre : on n'en compte pas moins de vingt et quelques, exclusivement vouées à l'histoire et à l'archéologie, dont la plupart publient leurs mémoires ou des recueils de documents. J'ose dire que nulle part en Europe le dépouillement des archives n'est aussi avancé qu'en Suisse; nos voisins reconstituent brin par brin toute la trame de leur histoire, et l'on peut prévoir qu'avant peu il se trouvera un second Jean de Müller pour en refaire la synthèse.

La société historique de Saint-Gall, qui vient de commencer après moins de dix ans d'existence une nouvelle suite de ses mémoires, figure au premier rang des compagnies qui se sont vouées à l'histoire de la patrie suisse : la bibliothèque, les archives de l'antique abbaye de Saint-Gall lui ont fourni jusqu'ici, et continuent à lui fournir d'excellents matériaux.

Dans le nouveau volume MM. Ernest Dümmler et Hermann Wartmann ont reproduit d'après un ms. de la bibliothèque le texte des traités de confraternité conclus avec le monastère de Saint-Gall par diverses abbayes, au nombre desquelles se trouve Murbach, pour assurer les prières de leurs communautés aux religieux défunts. La plus ancienne de ces conventions remonte à 800, la plus récente à 950. Rien ne prouve mieux le prix qu'on attachait alors à ces prières, que le voyage de l'évêque anglais Keonwald qui, après avoir parcouru toute l'Allemagne pour s'en procurer, arriva en 926 à Saint-Gall où, au moyen d'abondantes aumônes tant à l'église qu'aux religieux, il obtint qu'ils feraient la commémoration de son maître le roi Adelstean.

A ce premier document les éditeurs ont ajouté deux nécrologes ou registres des anniversaires célébrés à Saint-Gall. Les décès sont compris entre les années 799 et 1078; les noms connus sont en petit nombre : ainsi que le remarquent MM. D. et W., l'horizon historique de Saint-Gall ne dépassait pas la Souabe, et comme de juste son action religieuse se concentrait dans le même rayon. Mais il ne faut pas oublier que ce sont là nos plus anciens registres de l'état civil, une source inappréciable d'informations pour l'étude des chartes et des chroniques, pour l'histoire des mœurs et de la civilisation, pour l'étude des noms de personnes, et le soin qui a présidé à la publication est un bon garant pour l'exactitude des formes. Les éditeurs ont été jusqu'à distinguer les diverses écritures, de manière à permettre de déterminer approximativement la date des décès. Des tables où les noms se trouvent classés selon la qualité et autant que possible selon l'origine des personnages, permettent de s'orienter dans ces longues listes, dont le texte seul ne comprend pas moins de 40 pages.

M. Gerold Meyer de Knonau a reproduit d'après six mss. de la bibliothèque de Saint-Gall les plus anciens catalogues des abbés, déjà publiés, mais moins correctement, dans le tome II des *Scriptores* de Pertz. Ces noms ont été colligés

pour la première fois dans la première moitié du XIe siècle, et les listes ont été continuées jusqu'à la fin du XVe.

Puis viennent de nouveaux extraits du *Stadtbuch* ou protocole du conseil de Saint-Gall, publiés par l'archiviste de l'abbaye, M. W.-Z. de Gonzenbach, et suivis du texte d'une convention de 1373 entre l'abbaye et la ville sur leurs droits et leurs devoirs réciproques. A notre avis on ne saurait trop multiplier les textes de ce genre. Pour les études d'histoire communales on est trop disposé à se contenter de brillantes généralités : il serait grand temps de les traiter d'une manière plus concrète. On devrait y procéder comme pour l'anatomie comparée. Prises dans leur ensemble, les communes ont des ressemblances et des dissemblances analogues à celles des organes; la société civile a pourvu à des besoins communs par des institutions qui se sont développées inégalement, mais dont les caractères se retrouvent d'âge en âge, sous les Romains comme sous les Barbares et au moyen-âge. Ce sont ces caractères qu'il importe de déterminer et de comparer, si l'on veut connaître l'organisation communale autrement que par à peu près. A St-Gall comme ailleurs l'origine de la cité est évidemment indépendante de celle de l'abbaye : au XIVe siècle on retrouve encore la distinction primitive des bourgeois et des vassaux, des hommes libres et des serfs. Ce sont les envahissements des tout-puissants abbés qui, selon toute apparence, ont amené les ingénus à se conjurer contre leur assimilation avec les simples tenanciers. En 1375 et en 1381 encore, les corps de métiers ne devaient leur existence qu'à un pacte quinquennal : libre à la majorité de le rompre à son gré. Pourvus de l'office de comte, les abbés n'exerçaient sur les bourgeois que des droits de justice, et dans l'administration même de la justice, il leur fallait le concours de la ville. Les extraits du *Stadtbuch* présentent de nombreux exemples de sentences au grand criminel rendues par le conseil. On remarquera les considérants de quelques jugements pour meurtre : ce n'est pas tant pour l'homicide qu'on punit le coupable, que pour l'avoir commis sans sujet et sans défi préalable. La plupart des condamnations ne comportent que le bannissement à temps; il est vrai que l'échéance en est reportée à cent ans et un jour, à cent un ans, à cent cinq ans, ce qui est un peu long : serait-ce un biais pour éviter quelque restriction juridique?

En 1391, le grand et le petit conseil attribuent à l'abbé la succession mobilière d'un individu, par la raison qu'il était mort célibataire. Indépendamment de ces actes judiciaires, il faut noter quelques mesures administratives, telles qu'un marché pour la construction d'une horloge, un traité avec un maître d'école, chargé, en 1382, d'apprendre à écrire aux enfants des deux sexes que les parents voudraient lui confier. Ces extraits sont comme les nécrologes, accompagnés de tables, et c'est un exemple que nos sociétés savantes devraient bien imiter; malheureusement en France on vise à mettre ses matériaux en œuvre, à leur donner une tournure académique, et l'on perd trop souvent de vue les travailleurs.

Après un intéressant mémoire de M. J. Anderes sur les établissements lacustres

dont la société historique de Saint-Gall a fait reconnaître l'existence dans le lac de Constance, le volume se termine par le rapport sur ses travaux depuis le 1er janvier 1866 jusqu'au 21 juillet 1868. Il jette un grand jour sur l'activité intellectuelle d'une petite ville suisse, et en la comparant à la torpeur de la plupart de nos villes de province, le mieux que l'on puisse faire, c'est de s'humilier. Indépendamment de son bulletin, la société historique publie chaque année, sous le titre de Feuilles du jour de l'an (*Neujahrsblætter*), des travaux d'une portée moins scientifique pour rallier à sa cause le grand public et la jeunesse des écoles; elle fonde un musée archéologique et ethnographique qui déjà se trouve à l'étroit, et, d'accord avec des délégués de l'administration municipale, avec le directoire du commerce, avec la société des beaux-arts, avec la société d'histoire naturelle, on a mis à l'étude la construction d'un établissement spécial, où l'on centraliserait les différentes collections en voie de formation. Des faits de ce genre ne sont pas rares en Suisse. Il est vrai que la vie communale y a conservé toute son intensité, et que rien n'entrave la libre initiative des hommes de bonne volonté.

X. MOSSMANN.

---

256. — **Jeanne d'Arc**, par H. WALLON, membre de l'Institut, etc. Ouvrage qui a obtenu en 1860 de l'Académie française le grand prix Gobert. Deuxième édition. Paris, L. Hachette, 1867. 2 vol. in-8°, lxxij, 376 et 456 pages.

Le mérite de cette histoire avait été constaté, dès sa publication première, par l'une des plus hautes récompenses que puisse décerner l'Académie française. Le savant et consciencieux auteur n'a vu dans cette distinction qu'un motif de plus de perfectionner l'ouvrage qui l'avait obtenu. La deuxième édition qu'il nous en offre n'est pas une réimpression pure et simple, bien loin de là : elle présente de notables additions et changements, tant dans le texte lui-même que dans les notes et les appendices rejetés à la fin de chaque volume. Plusieurs de ces morceaux sont de véritables petits mémoires, où l'auteur a fait preuve d'une critique ingénieuse et d'une excellente méthode de discussion. Telles sont la note relative à la véritable orthographe du nom de Jeanne d'Arc (t. Ier, appendices, n° III, p. 241-246) et celle qui a pour objet le pays de la Pucelle (ibid., n° V, p. 247-256). Dans le premier de ces morceaux, M. W. prouve, contre le sentiment de feu M. Vallet de Viriville, adopté par plusieurs historiens de Jeanne d'Arc, que le nom de famille de l'héroïne doit s'écrire avec l'apostrophe. Dans le second il se prononce pour l'opinion qui attribue le lieu de naissance de Jeanne d'Arc à la Champagne plutôt qu'à la Lorraine. Il conclut ainsi cette discussion : « Jeanne d'Arc n'a jamais été Lorraine, car la Lorraine s'arrêtait à la rive droite de la Meuse, et Domremy n'a appartenu à la Lorraine que depuis 1571. Jeanne d'Arc n'était pas davantage du Barrois, ni même du Barrois mouvant, c'est-à-dire relevant de la couronne; car la portion de Domremy qui se rattachait au Barrois mouvant était au sud du petit ruisseau qui faisait la limite des deux pays, et la maison de Jeanne d'Arc est au nord. Jeanne d'Arc est donc

née en terre de France. Elle est Française par la naissance, comme elle l'était par son père, comme elle l'a été par toutes ses aspirations. »

Notre intention n'est pas de nous étendre sur un livre qui a pris un rang distingué parmi les ouvrages relatifs à notre histoire. Il nous a semblé convenable d'en annoncer une seconde édition, qui pourrait bien ne pas être la dernière, le mérite de l'exécution venant en aide à l'intérêt du sujet traité. C'est cette pensée qui nous encourage à soumettre au savant historien de Jeanne d'Arc deux ou trois observations de détail, dont une seule a quelque importance.

Dans la note de la page xxxiij du premier volume, le titre de duc de Richemont est donné à Arthur ou Artus de Bretagne. C'est une légère inadvertance : le vrai titre est celui de comte de Richemont, ainsi qu'on lit quatre pages plus bas (p. xxxvij; voyez aussi le tome II, p. 391). Dans la note 1 de la p. lxvij, la date 1421, indiquée comme celle de l'année où le chancelier Regnault de Chartres se rendit, en qualité d'orateur d'obédience, auprès du pape Martin V, ne peut être que le résultat d'une faute d'impression pour 1424[1]. Dans une réponse de Jeanne d'Arc, au sujet de l'épée qu'elle portait quand elle fut prise à Compiègne, M. W. (t. II, p. 71) rend les mots *donner de bonnes buffes et de bons torchons* par « frapper d'estoc et de taille ». C'est là une traduction un peu libre : dans l'ancien français *buffe* ou *buffet* signifiait un soufflet, un coup sur la figure, et *torchon* ou, comme on trouve quelquefois, *torche*[2], avait à peu près le même sens. De plus, l'idée de coups d'estoc et de taille nous paraît en contradiction avec le soin que prenait la Pucelle de ne pas répandre le sang de ses adversaires. — Enfin, nous signalerons à M. W. une opinion émise par feu M. Grésy, dans un curieux travail inséré au tome XXV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*[3]. L'auteur de ce mémoire croit reconnaître dans une des pièces dont il s'occupe la médaille dont il est fait mention dans l'article 52 de l'acte d'accusation de Jeanne d'Arc.

C. Defrémery.

---

257. — **Montesquieu.** Sa réception à l'Académie française et la seconde édition des lettres persanes. Paris, Didier et Ce, 1869. Petit in-8°, 24 p.

Cet opuscule ne porte point de nom d'auteur; il est à la fin, signé des initiales L. V.; nous ne pensons point commettre une indiscrétion en disant qu'il est sorti de la plume de M. L. Vian, référendaire au sceau de France, lequel nous apprend que, depuis dix années, Montesquieu, sa vie et ses ouvrages occupent tous ses loisirs.

Nommé en 1725 membre de l'Académie française, Montesquieu vit sa nomi-

---

1. Cf. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, tome I, p. 393.
2. Cf. nos *Mémoires d'histoire orientale, suivis de Mélanges de critique, de philologie*, etc. Seconde partie. Paris, 1862, in-8°, p. 236.
3. *Notice sur quelques enseignes et médailles en plomb trouvées à Paris dans la Seine*, p. 20, 21 du tirage à part.

nation invalidée, des envieux ayant invoqué le statut qui défendait de recevoir des membres non-résidants à Paris; piqué au vif, il vendit la charge qu'il occupait au Parlement de Bordeaux et il vint en 1726 s'établir dans la capitale; il fréquenta les salons qui étaient alors (et la chose a persisté depuis) en possession d'élaborer les candidatures académiques. Un immortel complétement ignoré d'ailleurs, un avocat, nommé de Sacy, vint à mourir le 26 octobre 1727; l'élection de Montesquieu paraissait assurée, mais il survint un incident grave; on apprit que le premier et tout-puissant ministre, le cardinal de Fleury, prévenu contre les *Lettres persanes* qu'il n'avait probablement pas eu le temps de lire, manifestait formellement sa désapprobation. Il est juste de reconnaître qu'il se trouvait en effet dans les *Lettres* en question des passages de nature à choquer en 1727 un cardinal et une grande partie du public moins aguerri que de nos jours. Montesquieu alla voir le cardinal; Fleury écrivit au directeur de l'Académie[1] que, d'après les éclaircissements qui lui étaient donnés, il ne s'opposait pas à l'élection; elle eut lieu le surlendemain 20 décembre; l'illustre candidat fut nommé, mais non sans avoir rencontré une opposition assez vive; on lui opposait Marais.

Ce qui précéda, ce qui suivit cette élection, est raconté fidèlement et par le menu dans l'écrit de M. Vian, mais un point reste obscur; que se passa-t-il dans l'entretien avec le cardinal? Quelques contemporains se taisent; d'autres diffèrent entre eux; Voltaire avance que Montesquieu fit faire à la hâte une nouvelle édition des *Lettres persanes* dans lesquelles on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal ou par un ministre. MM. Auger, Meyer, Sainte-Beuve, et quelques biographes ont nié la version de Voltaire et l'existence de l'édition dont il parle. Toutefois M. Vian a fait une découverte qui peut aider à la solution de ce petit problème; il a rencontré par un de ces hasards qui n'arrivent que lorsqu'on les cherche, et il a acquis deux volumes petit in-12 : *Lettres persanes, seconde édition revue, corrigée, diminuée et augmentée par l'auteur,* Cologne, Pierre Marteau[2], 1721. Observons en passant que le *Manuel du Libraire* dit qu'il existe au moins quatre éditions sous la date de 1721 dont une de Cologne à l'égard de laquelle il ne donne aucun détail. Quérard, dans la *France littéraire*, mentionne deux édition sous la rubrique d'Amsterdam, 1721, et il en signale six avec le nom de Cologne, mais la plus ancienne est datée de 1721. On ne trouve dans la réimpression qui nous occupe que 140 lettres au lieu de 150 contenues dans le premier texte; M. Vian signale en détail les lettres qui ont été

1. Le directeur était alors le maréchal d'Estrées qui n'avait jamais écrit une ligne, mais qui avait du moins le mérite d'être ami des livres; il avait formé une très-belle bibliothèque dont le catalogue imprimé en 1740, remplit deux volumes in-8°, et fait connaître près de 20,000 articles. Saint-Simon parle des ballots de livres que le maréchal avait entassés dans son hôtel.

2. Il est inutile de dire que le nom de Pierre Marteau, imprimeur à Cologne, fort employé dans la seconde moitié du XVII° siècle et dans la première du XVIII°, est un masque emprunté par des libraires, presque toujours hollandais, afin de dissimuler l'origine d'ouvrages susceptibles de donner lieu à quelques tracasseries de la part de l'autorité.

retranchées; la première est celle d'Usbek à Rustan datée de Tauris le 15 de la lune de Saphar 1711; en relisant ces lettres on reconnaît sans peine les passages qui ont dû faire procéder à une suppression. En tout douze lettres ont disparu, mais il en a été ajouté trois autres.

M. V. ne manque point d'indiquer, dans diverses lettres qui ont été conservées, les modifications introduites pour adoucir des pensées trop hardies, des expressions trop vives[1]. Ce sont des variantes dont il y aura lieu de prendre note lorsqu'on donnera un jour une édition critique et complète des œuvres de Montesquieu.

M. V. pense avoir mis la main sur l'édition citée par Voltaire; la date de 1721 le rendait indécis, mais le *Journal littéraire* de 1729 consacré aux livres parus de 1721 à 1728, contient deux comptes-rendus de cette seconde édition; leur bienveillance, l'étendue des citations, l'idée édifiante, religieuse même qu'elles inspirent du livre, donnent lieu de supposer un calcul pour faire croire que la publication était bien de 1721, et que les modifications, imposées par les circonstances de 1728, y avaient été apportées depuis longtemps.

Cette conjecture peut être plausible; il est toutefois étrange que Montesquieu ait eu l'idée d'inscrire en tête de cette édition, les mots *corrigée et diminuée;* il déclarait ainsi que ce n'était pas son œuvre primitive; cet aveu était-il de nature à le servir ou à lui nuire auprès du cardinal? Question insoluble aujourd'hui.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Baumgarten, Glossaire des idiomes populaires du Nord et du Centre de la France (Franck). — Bladé, Études sur l'origine des Basques (Franck). — Cornelius Nepos, ed. Browning (Oxford, Clarendon Press). — Curtius, Grundzüge d. griech. Etymologie (Leipzig, Teubner). — Edwards, Free Town Libraries (London, Trübner). — Gauchet, le Plaisir des Champs, p. p. Blanchemain (Franck). — Longnon, le Livre des Vassaux du comté de Champagne (Franck). — Marchant, Notices sur Rome, les noms romains, etc. (Rollin et Feuardent). — Morosi, Studi sui dialetti greci della terra d'Otranto (Lecce, tip. Salentina). — Proust, la Justice révolutionnaire à Niort (Niort). — Poetarum scenicorum graecorum fabulae, ex rec. Dindorf (Leipzig, Teubner). — Schmidt, Tableaux de la Révolution française (Leipzig, Veit). — Viollet, les Œuvres chrétiennes des familles royales de France (Poussielgue).

---

1. On trouverait de fréquents exemples de modifications de ce genre dans Rabelais; l'édition de Pantagruel, M.D.XXX.III (Poitiers?) connue depuis peu de temps, offre des leçons hardies et fort peu orthodoxes que tous les éditeurs ont ignorées jusqu'à ces dernières années; ni Le Duchat, ni de l'Aulnaye, ni Eloi Johanneau ne les avait soupçonnées; voir la *Notice* de M. Gustave Brunet *sur une édition inconnue de Pantagruel et sur le texte primitif de Rabelais*, Paris, 1844, in-8°, et les *Recherches sur les éditions originales de Rabelais*, par M. J.-Ch. Brunet. Paris, 1852, in-8°.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Biedermann (G.). Kant's Kritik der reinen Vernunft u. die Hegel'sche Logik in ihrer Bedeutung für die Begriffswissenschaft. Gr. in-8°, iij-106 p. Prag (Tempsky). 2 fr. 75

Bœhtlingk (O.) u. **Roth** (R.). Sanskrit Wœrterbuch. Hrsg. v. der kaiserl. Academie der Wissenschaften. 41. Lfg. In-4°. 6. Thl., p. 321-480. St Petersburg. Leipzig (Voss). 4 fr.

Bouteiller (E. de). Notice sur les monastères de l'ordre de Saint-François à Metz. In-8°, 257-351 p. et plan. Metz (impr. Blanc).

Brasseur de Bourbourg. Manuscrit Troano. Études sur le système graphique et la langue des Mayas. T. 1. In-4°, viij-232 p. et 36 pl. Paris (Impr. impériale).

Chychae (N.), Atheniensis, de primatu papae. Ex codice graeco biblioth. Lugduno Batavae nunc primum edid. K. Demetracopulus. Gr. in-8°, xvj-35 pages. Leipzig (List u. Franke). 2 fr. 75

Curtius (G.). Grundzüge der griechischen Etymologie. 3. Aufl. Gr. in-8°, xvj-768 p. Leipzig (Teubner). 24 fr.

Erdmann (J. E.). Grundriss d. Geschichte der Philosophie. I. Bd. Philosophie d. Alterthums u. d. Mittelalters. 2. verb. Aufl. Gr. in-8°, viij-605 p. Berlin (Hertz). 10 fr. 75

Euripidis fabulae superstites et perditarum fragmenta. Ex rec. G. Dindorfii. Editio ex poetarum scenicorum graecorum fabulis expressa. In-4°, 376 p. Leipzig (Teubner). 12 fr.

Euripidis tragoediae. Ex rec. A. Nauckii. Vol. III. E.s.t.: Euripidis perditarum tragoediarum fragmenta. In-8°, xxviij-332 p. Leipzig (Teubner). 3 fr. 65

Fabian (E. A.). De Seleucia Babylonia. Gr. in-8°, iij-72 p. mit 1 Steintaf. Leipzig (Engelmann). 1 fr. 65

Germain (A.). Notice sur le manuscrit original de l'histoire de la ville de Montpellier du chanoine C. de Grefeuille. In-4°, 14 p. et fac-simile. Montpellier (imp. Bœhm et fils).

Haussonville (d'). L'Église romaine et le premier empire, 1800-1814, avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement inédites. T. 4. In-8°, 505 p. Paris (lib. Michel Lévy frères).

Rochambeau (Achille de). La famille de Ronsard. Recherches généalogiques, historiques et littéraires sur P. de Ronsard et sa famille. Petit in-32, 358 p. Paris (lib. Franck). 5 fr.

Album accompagnant le volume ci-dessus. 10 fr.

Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex monumentis Germaniae historicis recudi fecit G. H. Pertz-Arnoldi chronica Slavorum ex rec. J. M. Lappenbergii. In-8°, 295 p. Hannover (Hahn). 2 fr. 50

—— rerum Germanicorum in usum scholarum ex monumentis Germaniae historicis recudi fecit G. H. Pertz. — Gisleberti chronicon Hanoniense ex rec. W. Arnolt. In-8°, 312 p. Hannover (Hahn). 2 fr. 50

—— rerum Germ., etc. — Helmaldi presbyteri chronica Slavorum ex rec. J. M. Lappenbergii. In-8°, 220 p. Hannover (Hahn). 2 fr.

—— rerum Germ., etc. — Monumenta Welforum antiqua editore Dr Weilanel. In-8°, 63 p. Hannover (Hahn). 70 c.

Spach (L.). L'île et l'abbaye de Reichenau. In-8°, 35 p. Avec une vue de Reichenau. Strasbourg (imp. Ve Berger-Levrault).

Terence. Andria, Heautontimorumenos, Adelphi, Hecyra, and Phormio, from the text of Reinhardt; with prefatory matter containing the Life of Terence, and a Treatise on the Metres. New edit. In-12 cart., 164 p. London (Whittaker). 3 fr. 15

Theodori Mopsuesteni fragmenta syriaca e codicibus musei britanici nitriacis edid. atque in latinum sermonem vertit. Dr E. Sachau. In-8°, vij-177 p. Leipzig (Engelmann). 9 fr. 35

Turrecremata (J. de). Tractatus compilatus de Veritate Conceptionis beatissimae Virginis. Edited, with preface, by Dr. Pusey. In-4° cart. Oxford (Parker). 15 fr.

Whipple (E. P.). The Literature of the Age of Elizabeth. In-12, 364 p. Boston. 8 fr. 75

Wiclif. Johannes Wiclif Trialogus cum Supplemento Trialogi illum recensuit, hoc primum edidit utrumque Commentario critico instruxit G. Lechler. In-8° cart., 484 p. London (Macmillan). 17 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8o raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8o raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

A. LONGNON Le Livre des Vassaux du Comté de Champagne, 1172-1222, publié d'après le manuscrit unique des Archives de l'Empire. 1 fort vol. in-8o. 7 fr. 50

En vente chez M. Heimann, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

F. HUEFFER Der Trobador Guillem de Cabestanh. Sein Leben und seine Werke. 1 vol. in-8o. 2 fr.

En vente chez N. Guttentag, libraire à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

J. OBERDICK Die Rœmer feindlichen Bewegungen im Orient wæhrend der letztin Hælfte d. dritt. Jahrh. nach Christus (254-274). Ein Beitrag zur Geschichte d. rœm. Reichs unter den Kaisern. 1 vol. in-8o. 4 fr. 85

En vente chez Vogel, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

K. BARTSCH Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen. 1 vol. in-8o. 9 fr. 65

En vente à l'imprimerie impériale à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

A. HASSAN Kurzgefasste Grammatik der vulgær-arabischen Sprache m. besond. Rücksicht auf den ægyptischen Dialekt. 1 vol. in-8o. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 52 Quatrième année 25 Décembre 1869

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue Richelieu.

J. F. BLADÉ Études sur l'origine des Basques. 1 fort vol. grand in-8°. 10 fr.

J. BAUMGARTEN Glossaire des idiomes populaires du Nord et du Centre de la France, contenant : 1° les patois normand, picard, rouchi, wallon, manceau, poitevin, champenois, lorrain, bourguignon, ainsi que ceux du Centre de la France ; 2° les termes populaires et néologiques du langage parisien, qui manquent dans tous les dictionnaires ; 3° les termes populaires qui se rencontrent dans les auteurs tant anciens que modernes ; 4° la prononciation des idiomes populaires ; 5° des notices historiques sur la prononciation de la langue littéraire.

Cet ouvrage sera publié par livraisons de 10 à 15 feuilles d'impression et sera complet en 10 livraisons au plus.

Prix de chaque livraison de 10 feuilles. 2 fr. 50
Id. 15 — 3 fr. 75
La 1re livraison est en vente. 3 fr. 75

BIBLIOTHECA Orientalis et Linguistica. Catalogue des ouvrages, recueils et mémoires relatifs aux langues orientales et à la philologie comparée parus en Allemagne depuis 1850 jusques et y compris 1868, publié par C. H. Hermann. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 27 novembre.

Rev. R. DEMAUS, *Hugh Latimer*, a biography (publié pour la *Religious Tract Society*). — WOOLRYCH, *Lives of Eminent Serjeants-at-Law of the English Bar;* Allen. — DE CASTRO, *Il Mondo Segreto;* Milano, Daelli (ouvrage pour le grand public). — Max MÜLLER, *Rig-Veda-Sanhita;* Trübner (nous rendrons compte prochainement de cet ouvrage considérable). — BARNES, *Scenes and Incidents in the Life of the Apostle Paul;* Hamilton (livre sans valeur). — Baron von der DECKEN, *Reisen in Ost Africa in d. Jahren* 1859-61, bearbeitet von O. Kersten; Leipzig, Winter. — SCHLEICHER, *Darwinisme tested by the science of language,* translated by Dr Bickler; Hotten (art. très-défavorable; cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 213). — Fr. MADDEN, *La Bible de Charlemagne;* l'auteur de cette lettre constate la communauté d'origine de la Bible n° 1 du fonds latin à la Bibl. imp., et de la Bible qui après avoir appartenu autrefois à M. Speyr-Passavant, est maintenant au Musée Britannique (add. 10546). Il pense qu'elles ont été faites non pour Charlemagne mais pour Charles le Chauve, ce qui était déjà constaté pour la première, cf. Delisle, *Le Cab. des Mss.*, p. 6, n. 2. — CLEASBY, *An Icelandic-English Dictionary*, completed by G. VIGFUSSON; Oxford, Clarendon Press.

4 décembre.

P. HUBERT-VALLEROUX, *Des associations ouvrières et de leur situation légale en France;* Paris, Pichon-Lamy. — PARKMAN, *The Discovery of the Great West*; Murray (principalement sur l'expédition de La Salle). — GESENIUS and RŒDIGER, *Hebrew Grammar* translated by DAVIES; Asher.

11 décembre.

FROUDE, *History of England from the Fall of Wolsey to the Defeat of the Spanish Armada;* Longmans. — *Narrative of the Spanish Marriage Treaty*, edited and translated by S. RAWSON GARDINER; Camden Society (d'après le récit jusqu'à présent inédit de Fray Francisco de Jesus). — Earl of SHAFTESBURY, *Characteristics, or Men, Manners, Opinions, Times*, edited by the Rev. W. Hatch; Longmans. — GREEN, *Shakespeare and the Emblems-Writers;* Trübner; l'idée de ce livre est que Shakespeare doit beaucoup d'idées et d'expressions aux recueils d'emblèmes qui de son temps circulaient en grand nombre; mais la plupart des rapprochements présentés sont forcés. — Th. WRIGHT, *Womankind in Western Europe, from the Earliest times to the seventeenth Century;* Groombridge; article très-favorable. Nous rendrons prochainement compte de ce livre. — *Le livre de Balin le Sauvage, de Sir Thomas Malory.* Notice sur un ms. récemment acquis à Paris, et qui contient le seul texte connu du roman dont s'est servi Malory dans sa *Morte d'Arture*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ambrosi (B.). Vita, viaggi e predicazione dell' apostolo S. Paolo. 3 vol. in-8°, 388, 400 e 314 p. Venezia (tip. Cecchini). 20 fr. 70

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — **25 Décembre** — **1869**

Sommaire : 258. SAUPPE, Lexique de Xénophon. — 259. *Liber Diurnus*, p. p. DE ROZIÈRE. — 260. 260. DAHLMANN, Sources de l'histoire allemande, éd. WAITZ. — 261. BLUMSTENGEL, le Plan de Leibniz pour la conquête de l'Égypte. —Variétés: Une Lettre de Hase à Raoul Rochette.

258. — **Lexilogus Xenophonteus** sive index Xenophontis grammaticus. Confecit Gustavus SAUPPE. Lipsiae, Teubner, 1869. In-8°, iv-146 p. — Prix : 4 fr.

M. Gustave Sauppe a rassemblé toutes les particularités qu'offre la langue de Xénophon pour le vocabulaire, les formes des mots et la syntaxe. Il les indique par ordre alphabétique en renvoyant aux ouvrages des hellénistes qui en ont traité. Je ne sais si l'ordre alphabétique était ici le meilleur qu'on pût suivre. Un ordre systématique aurait présenté l'avantage de rapprocher les faits semblables et de donner une idée des caractères qui distinguent la langue de Xénophon. Un index alphabétique à la suite aurait facilité les recherches. Si l'ordre alphabétique convient pour le vocabulaire (et encore isole-t-il des faits que l'on voudrait voir ensemble, comme les ἅπαξ λεγόμενα, les mots ioniens ou poétiques), il ne convient pas pour les particularités grammaticales, parce qu'il est ici complétement arbitraire. Un autre reproche que je ferai au travail de M. S. au point de vue de la commodité, c'est que les textes ne sont pas en général cités, mais indiqués par des chiffres : ce qui n'épargne pas assez de peine au lecteur. M. S. suppose d'ailleurs qu'on a un texte avec toutes les variantes, et ses indications, très-souvent, ne se rapportent pas au texte de Dindorf, par exemple.

Voici des observations que nous avons à présenter sur quelques détails.

P. 29. Δὲ me semble tout à fait insolite à l'apodose dans *Anab.* 5, 5, 22 : ἃ δ'ἠπείλησας ὡς, ἢν ὑμῖν δοκῇ, Κορύλαν καὶ Παφλαγόνας ξυμμάχους ποιήσεσθε ἐφ' ἡμᾶς, ἡμεῖς δὲ, ἢν μὲν ἀνάγκη ᾖ, πολεμήσομεν καὶ ἀμφότέροις..... Cette conjonction est très-souvent substituée à δὴ dans les manuscrits, et ici δὴ conviendrait très-bien avec ἡμεῖς pour fortifier l'affirmation. Si l'on dit que δὲ est employé comme s'il y avait d'abord σὺ μὲν ἠπείλησας, il n'est rien qu'on ne puisse défendre axec ces *comme si*. Il n'y a pas σὺ μὲν ἠπ., et par conséquent δὲ ne me paraît guère possible.

P. 40. « Εἰ repetitur, ubi conditionalis sententia in aliquot partes dispertitur. » M. S. exprime sous cette forme assez vague et assez inexacte le fait de syntaxe que l'on trouve souvent en grec et en latin, par exemple dans *Hell.* 7. 4, 8 : ἀξιοῦμεν, εἰ μέν τινα ὁρᾶτε σωτηρίαν ὑμῖν, ἐὰν διακαρτερῶμεν πολεμοῦντες, διδάξαι καὶ ἡμᾶς· εἰ δὲ ἀπόρως γιγνώσκετε ἔχοντα τὰ ἡμέτερα, εἰ μὲν καὶ ὑμῖν συμφέρει, ποιήσασθαι μεθ' ἡμῶν τὴν εἰρήνην..... εἰ μέντοι κ. τ. ἑ. La proposition ἐὰν διακ. modifie σωτηρίαν ἡμῖν s. ent. οὖσαν, et la proposition εἰ δὲ κ. τ. ἑ. modifie tout ce qui suit considéré comme formant un seul tout, dont certaines parties sont exprimées condition-

nellement. Mais on ne peut pas dire (si toutefois j'entends bien M. S.) que ces différentes propositions conditionnelles εἰ δὲ, εἰ μὲν, εἰ μέντοι forment un tout.

P. 41. La périphrase ἔστιν ὢν me semble inadmissible. Il y a une faute évidente dans le texte *Cyr.* 2, 3, 13 : οὐ γὰρ ἔστι διδάσκαλος οὐδεὶς τούτων κρείττων ὢν τῆς ἀνάγκης. Dindorf supprime ὢν qui est la répétition de la dernière syllabe du mot précédent. Il y a inadvertance à citer comme un autre exemple de cette périphrase *Cyr.* 5, 3, 22 οἷσπερ ἀγαθὸν ἦν φίλιον ὄν, où ὄν est pour εἰ φιλ. ἦν, et *Memor.* 2, 3, 9 τὸν ..... ἀδελφὸν φῇς ..... μέγα ἂν ἀγαθὸν εἶναι ὄντα πρός σὲ οἷον δεῖ, où ὄντα est pour εἰ ἔστι.

P. 58. « Retinendum ἀρκέσω..... ἀρκεῖ *Cyr.* 1, 6, 16 praesens *videtur* esse. » Il faut plutôt dire ἀρκεῖ est *certainement* un présent. La règle générale, telle que la formule Cobet cité par M. S. lui-même (*novae lectiones*, 65), c'est qu'il n'y a pas de futur en έσω, et qu'il y a contraction, excepté dans les futurs disyllabes et dans ceux où l'ε est précédé d'une syllabe longue par nature ou par position comme ἀρκέσω, αἰνέσομαι.

P. 67. L'article de l'imparfait est très-incomplet. Il y a bien d'autres exemples que ἐκέλευον de l'emploi de ce temps comme synonyme de l'aoriste. Voir *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, t. Ier, 2e fascicule, p. 115.

P. 69. M. S. ne me paraît pas s'exprimer nettement au sujet de l'emploi de l'infinitif aoriste, quand il dit : « concedimus..... locos esse, quibus perinde » videatur esse utrum praesentis an aoristi infinitivo utare, si quidem *nulla tem-* » *poris ratione habita* ipsa actio per se significanda sit; ubi vero aut eiusdem cum » verbo regente aut praesentis aut *non certi cuiusdam temporis* actio describenda » sit, infinitivo praesentis, ubi *absolutae cuiusdam actionis* significatio insit, » aoristo..... utendum. » En fait il est impossible, bien souvent, d'apercevoir la moindre différence entre le présent et l'aoriste de l'infinitif. Voir *Mémoires de la société*, etc., p. 120. Il n'est pas facile de se faire une idée précise des distinctions établies par M. S. dans ce que nous avons mis en italiques.

P. 88. M. S. cite quelques passages « in quibus negatio non ad unum verbum » finitum, sed simul ad id pertinet, quod cum illo coniunctum est, unam quasi » notionem efficiat; » comme par exemple *Memor.* 1, 2, 39 οὐκ ἀρέσκοντος αὐτοῖς Σωκράτους ὡμιλησάτην. M. S. aurait dû ajouter à sa citation la suite qui est essentielle pour caractériser l'emploi de la négation, à savoir, ἀλλ'εὐθὺς ἐξ ἀρχῆς ὡρμηκότε προεστάναι τῆς πόλεως. On voit que la négation est employée en antithèse et ne porte pas sur ὡμιλ. mais sur ἀρεσκ. αὐτ. Σωκρ. Dans l'un des deux autres exemples que cite M. S. la négation porte, suivant l'usage, sur le mot qu'elle précède immédiatement : *Memor.* 2, 9, 1 ἐμέ τινες εἰς δίκας ἄγουσιν, οὐχ ὅτι ἀδικοῦνται ὑπ' ἐμοῦ, ἀλλ' ὅτι νομίζουσιν κ. τ. ἑ. L'exemple, *Memor.* 1, 2, 55 me paraît être le seul, parmi ceux qu'il cite, où la négation opposée à ἀλλὰ porte sur l'ensemble de la proposition en tête de laquelle elle est placée.

P. 114. « Participium praesentis de re praeterita ad praesens usque tempus » pertinente. » M. S. cite en exemple la construction du participe dit présent avec πρόσθεν dans des propositions comme la suivante *Cyr.* 1, 4, 25 ὁ .....Ἀστυάγης

καὶ πρόσθεν τιμῶν αὐτὸν τότε ὑπερεξεπέπληκτο ἐπ' αὐτῷ. Le participe très-mal à propos appelé présent a aussi souvent la valeur d'un imparfait que celle d'un présent de l'indicatif. C'est cette dénomination vicieuse de participe présent qui semble avoir induit en erreur M. S. Car il est clair qu'ici, non plus que dans les autres textes indiqués par M. S. (*Hell.* 4, 4, 15; 5, 4, 29; 7, 4, 30. *Memor.* 3, 5, 4) le fait passé exprimé par le participe n'a de rapport au présent. Les temps du participe expriment seulement la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité. La portion de la durée relativement à laquelle il y a simultanéité, antériorité ou postériorité est déterminée soit par le verbe principal soit par un adverbe.

Il me paraît difficile d'admettre que le participe présent « videtur pro futuro » dictum » dans *Hell.* 3, 5, 4 οὐκ ἤρξαντο πολέμου, ἀλλ' ἀμυνόμενοι ἦλθον ἐπὶ τοὺς Λοκρούς. Ici aussi le participe présent a la valeur d'un imparfait, et on le rendrait exactement en français (mais en intervertissant le tour) : « ils ne faisaient que » se défendre en attaquant les Locriens. » Dans *Hell.* 7, 1, 13 (ἐπὶ τοῖς ἴσοις καὶ ὁμοίοις ἥκεις τὴν συμμαχίαν ποιούμενος), 4, 5 (ἔλεξεν ὅτι ..... βοηθῶν παρείη), le participe présent, toujours construit avec des verbes qui signifient *venir*, *se présenter*, me paraît toujours exprimer la simultanéité. Seulement comme il s'agit d'une action qui doit avoir une certaine durée, le sens indique qu'elle commence aussitôt que celui qui l'accomplit est présent. C'est ainsi que souvent à l'indicatif le présent et l'imparfait, non pas par eux-mêmes, mais suivant la nature et les circonstances de l'action exprimée, signifient le commencement de l'action dans le temps relativement auquel ils marquent sa simultanéité. Je ne retrouve pas l'indication *Hell.* 3, 2, 13 donnée ici par M. S.

P. 114. Je doute que l'infinitif parfait soit employé « aoristi vel futuri signifi- » catione » dans *Hell.* 6, 2, 15 ἐκήρυξεν ὁ Μνάσιππος πεπρᾶσθαι ὅστις αὐτομολοίη. — *Œc.* 14, 5 γέγραπται..... ζημιοῦσθαι ἐπὶ τοῖς κλέμμασι, καὶ δεδέσθαι, ἤν τις ἁλῷ ποιῶν. Il me paraît probable que dans ces deux passages, d'un tour tout semblable, l'infinitif reproduit au style indirect les impératifs parfaits πεπράσθω, δεδέσθω.

P. 116. Il me semble inadmissible que le plus-que-parfait « de re statim vel » celeriter facta dicitur. » Je ne vois pas ce sens dans *Anab.* 6, 4, 13 (je ne retrouve pas les textes *Anab.* 7, 2, 9. 4, 23. *Memor.* 2, 9, 5). Dans *Cyr.* 1, 4, 1, ce sens est marqué par ταχύ, mais non par le plus-que-parfait, qui a ici sa valeur ordinaire comme dans *Cyr.* 2, 1, 21; 8, 3, 8; 4, 30. M. S. aurait dû mentionner le cas très-fréquent où le plus-que-parfait n'a pas d'autre valeur que le plus-que-parfait latin et français, et signifie purement et simplement antériorité d'une action passée à une autre action passée, comme dans *Cyr.* 6, 2, 9; *Hell.* IV, 1, 3; V, 8; 7, 1. V, 2, 7, 10; 4, 9; VI, 5, 8.

P. 127. ταμεῖον. Cobet (*Novae lectiones*, 331) condamne cette forme comme barbare, et ne reconnaît pour attique que ταμιεῖον.

Le travail de M. S. est en somme très-utile et me paraît être le complément nécessaire des éditions de Xénophon.

Charles THUROT.

259. — **Liber diurnus**, ou recueil des formules usitées par la chancellerie pontificale du Ve au XIe siècle, publié par Eugène DE ROZIÈRE, inspecteur général des archives. Paris, Durand, Thorin, 1869. In-8°, ccxxxj-431 p. — Prix 20 fr.

La nouvelle publication de M. de Rozière se compose de deux parties. La première est une introduction, divisée en quatre chapitres. Dans le chapitre Ier (p. vij à xxx) l'auteur étudie l'origine et le caractère, l'unité, l'authenticité du *Liber diurnus;* l'époque présumée de sa rédaction et la durée de son influence. Il raconte dans le deuxième (xxxj-lxxij) l'histoire du *Liber* depuis le XIe siècle jusqu'à nos jours. Il examine dans le troisième (lxxiij-cxlviij) les causes de la suppresssion du *Liber*. Il consacre le dernier (cxlix et suiv.) à la bibliographie, à la description des manuscrits et des éditions, enfin à l'exposition du plan qu'il a lui-même adopté.

La seconde partie de l'ouvrage est la reproduction littérale du manuscrit de l'abbaye de Sainte-Croix de Jérusalem (Rome) collationné par MM. Daremberg et Renan aux archives du Vatican, archives où il est probablement entré, vers les dix premières années de ce siècle, pendant la domination française. Ce texte est enrichi des notes du Père Garnier, éditeur en 1680, du manuscrit de la bibliothèque du collége de Clermont, et d'un commentaire, jusqu'ici inconnu, de Baluze, signalé à M. de R. il y a peu de temps, et qui est donné aujourd'hui au public pour la première fois. Viennent ensuite quatre appendices, contenant 1° les formules qui se trouvent ou se trouvaient[1] dans le ms. de Clermont et qui manquent dans le ms. de Sainte-Croix (on en compte huit); 2° trois documents tirés par Holstein (du moins c'est l'opinion de M. de R.) de la collection du cardinal Deusdedit († 1099); 3° six lettres empruntées par Baluze à la correspondance de saint Grégoire; 4° treize pièces choisies par M. de R. dans Garnier, Mabillon, Mansi et Barberini. Enfin les trois dissertations de Garnier, une de Zaccaria, les variantes (importantes) du commentaire de Baluze (il y en a trois rédactions, développement les unes des autres), et cinq tables indiquant les concordances de n^os^ des formules entre le ms. de Sainte-Croix, la copie de Sirmond, celle de Baluze, l'édition d'Holstein (1662), celle de Garnier et celle de M. de R., terminent le volume. Le nouvel éditeur s'est abstenu de dresser un tableau de comparaison avec les études partielles de Mabillon (*Museum italicum*) de Schœpflin (*Commentationes historicae,* 1741), avec les publications d'Hoffmann (1731-1733) et de Riegger (1762) parce que ces travaux ne consistent qu'en essais de restitutions, ou en reproductions plus ou moins estimables de l'œuvre du Père Garnier. Quant à Zaccaria, on sait qu'il n'eut pas le temps ou qu'il perdit la volonté (ce qui était arrivé précédemment à Baluze) de donner suite à ses projets de publication. Mais M. de R. a eu constamment sous les yeux les dissertations qui en formaient la base, il s'en est particulièrement servi. Il a au contraire

1. Compris dans l'achat Meermann (voy. Delisle : *Cabinet des mss.*), il ne figure cependant pas dans la bibl. de sir Thomas Phillipps, principal acquéreur de la collection hollandaise, et on ignore ce qu'il est devenu.

négligé les copies qui se trouvent à la Bibl. impériale ou ailleurs et qui vérification faite, ne sont que des extraits modernes, incomplets et incorrects. Les mss. de Montchal et de Bignon qui ont eu au XVIIe et au XVIIIe siècle une certaine réputation, participaient (M. de R. en donne la preuve) à ce caractère, et leur perte est médiocrement regrettable.

Si nous avons réussi à donner une idée claire du plan adopté par M. de R., nous en avons fait voir les mérites. Anti-datée (1658), quand le pape en laissa circuler quelques exemplaires (1724), l'édition d'Holstein était pour ainsi dire introuvable; celle de Garnier, peu commune en France même, est très-rare en Allemagne; enfin le texte accepté par Baluze était inconnu. D'un seul coup, M. de R. nous offre donc avec la rédaction type (qui aujourd'hui est celle du ms. de Sainte-Croix), les trois variantes principales. Ces variantes qui consistent généralement en corrections grammaticales ont pour résultat de faciliter l'intelligence du texte. Publié dans l'ordre où il se présente dans l'original, ce texte est lui-même à l'abri des reproches qu'encourent parfois les subdivisions méthodiques. Bref, l'ouvrage de M. de R., par la commodité des dispositions, par la condensation des matières, par le caractère vraiment scientifique de la conception, est destiné à prendre place entre les éditions qui demeurent longtemps classiques.

Deux remarques nous paraissent toutefois nécessaires. M. de R. a quelque peu exagéré, selon nous, la valeur du commentaire inédit de Baluze. Quelle est la partie importante d'un travail relatif à des formules? Évidemment celle qui a pour objet de rapprocher les actes où elles peuvent figurer, de les comparer entre eux, de les soumettre à une sorte de contre épreuve. A cet égard, le Père Garnier conserve une grande supériorité sur Baluze; et cela se comprend puisque son successeur était réduit à glaner dans une moisson faite et bien faite. Par la même raison, nous ne blâmerons pas M. de R. de n'avoir pas tenté à son tour de faire des découvertes nouvelles. Il a jugé la matière épuisée et s'est borné au rôle d'éditeur scrupuleux et utile. Peut-être est-il permis de regretter qu'il n'ait pas poussé l'ambition jusqu'au désir de se faire l'interprète du recueil. Le *Liber diurnus* n'est pas intéressant à étudier au point de vue seulement de l'administration pontificale. Pourquoi M. de R. n'a-t-il pas essayé de grouper dans certains cadres quelques sujets distincts, d'en exprimer la substance? Il donne un instrument de travail; il aurait pu s'en servir. Certes il a fait acte de sagesse en respectant l'ordre suivi par le ms. de Sainte-Croix. Mais qui l'empêchait de rassembler dans un index les formules similaires, d'en présenter l'analyse? L'absence d'une table de ce genre est bien sensible. Il est parfois assez long et même pénible de lire toute la liste des formules avant de trouver celle qu'on cherche. Toutefois notre principal regret porte sur les observations qu'aurait pu faire naître l'examen de plusieurs textes. Ainsi les formules XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, LXXI, LXXII, LXXXI (*de commutando mancipio*, *de donando*, *puero*, *libertatis*, *de concedendo puero*, etc.), fournissent la matière d'études sur l'état des personnes, et indiquent les idées de la papauté à l'endroit du ser-

vage. Il est manifeste par exemple qu'elle acceptait d'un côté les mœurs contemporaines en ce qui touche les contrats dont les esclaves étaient l'objet (le nombre relativement élevé des textes — sept — et leur double emploi en font foi); qu'elle encourageait de l'autre leur affranchissement (*ut post diem obitus tui, si bene servierit, a jugo servitutis absolvatur, libertate a te munitus*, p. 67). Les formules xxvij et xxviij (*Basilica que post incendium reparatur; que post ruinam, justa ipsam, alia, constructa est*), ne sont pas moins précieuses pour l'archéologue. La fréquence des incendies, et l'usage de reconstruire à côté des basiliques ruinées des monuments plus solides y sont attestés avec une précision remarquable[1]. C'est sur des points de ce genre que nous aurions voulu voir s'exercer l'érudition de M. de R. Mais il a réservé tous ses efforts pour l'élucidation de l'histoire externe du *Liber diurnus;* cette exposition remplit toute la préface à laquelle il est temps de revenir.

Des quatre chapitres qui composent l'introduction, le dernier est le plus utile et le meilleur. C'est là que M. de R. passe en revue depuis les origines jusqu'à nos jours les vicissitudes des mss. (Sainte-Croix, Clermont, Montchal, Bignon, Castel-Gandolfo, etc.) et la bibliographie des éditions (Holstein, 1650, Garnier, etc.). Il suffit de se reporter aux renseignements publiés par M. Delisle dans son livre le *Cabinet des manuscrits* pour constater l'exactitude et la précision des informations de M. de Rozière. D'ailleurs toute la partie relative au ms. de Sainte-Croix est le résultat de recherches souvent neuves, et M. de R. y ajoute un fait incontestable. Contrairement à une opinion, encore récemment soutenue (cf. le rapport de MM. Darenberg et Renan, *Arch. des Missions*, I), M. de R. prouve que ce ms. fut transporté aux Archives du Vatican non pas vers le milieu du XVIIe siècle (soit en 1662 après l'arrêt de suspension de l'édition Holstein), mais bien sous le premier empire, entre 1804 et 1810 (p. clj et suiv.), ainsi que nous l'avons dit plus haut. En effet on trouve d'assez nombreux témoignages de la présence de ce ms. dans la bibliothèque de Sainte-Croix, pendant tout le cours du XVIIIe siècle.

Nous n'aurions rien à dire sur l'exposition du plan de l'ouvrage, plan qui termine le ch. IV et que nous avons déjà loué, si nous n'y trouvions (sous le n° 129) cette confession singulière... « pour introduire un peu de variété, j'ai « désigné tour à tour le ms. du Vatican sous les titres de ms. de Sainte-Croix, « ms. des Cisterciens, ms. d'Holstein, ms. de Rome, et celui du collége de « Clermont sous les titres de ms. de Sirmond, ms. des Jésuites, ms. de Paris. « Je confesserai de même que j'ai désigné le texte préparé par Baluze, tantôt « sous le titre d'édition, tantôt sous celui de ms. » Certes, voilà un procédé peu

---

1. « Quoniam beati illius basilicam lateribus aliquando constructam funditus corruisse » perhibes, et ita vel ruina vel aliis squaloribus esse repletam, ut mundari difficilius fuerit » quam aedificari, te autem in vicino omnino loco, aliam, non de lateribus, sed de calce » atque arena instruxisse commemoras, et in meliorem longe statum, quam illa fuerat, » surrexisse. etc. (p. 55).

propre à éviter la confusion ! Il était si simple de désigner chacun des ms. par les lettres de l'alphabet !

Les préoccupations qu'indique le passage que nous venons de citer se retrouvent en pleine lumière dans le ch. III. Poussé par « la crainte de paraître fastidieux, » M. de R y a manifestement cédé au désir de plaire aux gens du monde. Tel est, en effet, dans une mesure qu'il importe d'ailleurs de ne pas exagérer, le côté faible de l'ouvrage de M. de R. Ecrite dans une langue claire, élégante, distinguée et qui rappelle le ton des meilleurs mémoires académiques, son introduction oscille trop souvent entre les spéculations de la science pure et les formes de la littérature superficielle. Malgré le soin qu'il prend de prémunir les lecteurs contre les interprétations tirées des circonstances au milieu desquelles il a eu la pensée d'éditer à son tour le *Liber diurnus* (p. 5), ils s'aperçoivent aisément que l'endroit de son travail qui porte sur « les causes de la suppression » est celui qui a été l'objet de son attention la plus soutenue. Les conclusions de M. de R. sont incontestables, mais elles sont depuis longtemps admises. L'exposition du point de fait pouvait tenir en une page et elle y tient (p 113). Ce n'est pas pour soustraire à la connaissance du public l'assujettissement de la cour de Rome à celle de Bysance que l'édition d'Holstein a été pendant 70 ans gardée sous séquestre ; c'est parce que le cardinal Bona, chargé de l'examen du livre, et frappé du passage relatif à la condamnation d'Honorius, déclara la nécessité de vérifier dans l'original ce passage qui lui parut suspect, et que les Cisterciens de Sainte-Croix n'avaient communiqué le ms. que sous le sceau du secret, ce qui ne permit point de le connaitre et d'y recourir. Pourquoi donc M. de R. qui qualifie de « puérile, » (n° 70) tout autre direction des recherches en cette matière se livre-t-il pendant quarante pages (73-113) précisément à l'examen des relations des empereurs avec les papes depuis Constantin jusqu'au VIIIe siècle ? Ce tableau est peint de couleurs vraies, mais dans l'espèce il est inutile, et en général il n'apprend rien à personne. Il y a là une superfluité d'autant plus étonnante de la part de M. de R. que les 40 pages dont il s'agit sont pleines de renvois à des ouvrages tels que ceux du Prince de Broglie, du comte Beugnot, d'Am. Thierry. A coup sûr il est fort honorable pour un écrivain de se trouver d'accord avec des esprits aussi distingués ; mais un livre d'érudition a besoin d'autorités d'une autre nature.

En revanche la seconde partie du chapitre III qui est bien dans le sujet : la condamnation d'Honorius, est traitée avec justesse et sobriété. Ce serait un morceau définitif et capital, si certain désir de ménager des conventions étrangères à la science ne perçait ça et là. M. de R. tient à se montrer gallican ; il faut excuser ces faiblesses. Toutefois la vraie et bonne condition pour l'étude, on ne saurait trop le rappeler, est de faire abstraction de soi-même, et de mettre à priori de côté toute opinion religieuse ou politique.

Le chapitre II se rattache au IVe. Il en partage toutes les qualités. C'est un récit substantiel et limpide des destinées de notre formulaire. Il est complet et ne laisse rien à désirer.

C'est sur le chapitre premier que s'exercerait principalement notre critique, si elle était plus compétente. Malgré le sentiment de notre insuffisance, nous allons essayer de marquer le point où nous serions en désaccord avec M. de Rozière.

Le nouvel éditeur du *Liber diurnus* confond deux choses, selon nous, fort distinctes, le recueil et le manuscrit. Que le manuscrit ait été écrit par le même scribe, c'est ce que nous concédons volontiers, du moins c'est ce qu'aucune des personnes qui l'ont vu ne met en doute. En est-il de même des matières qui en composent la substance, voilà ce que nous avons de la peine à admettre. M. de R. aborde l'examen du formulaire, comme s'il avait affaire à un ouvrage conçu dans un dessein déterminé, il lui attribue un auteur et lui assigne une date. A l'exemple de ses devanciers et en suivant d'assez près le Père Garnier, tout en combattant quelques unes de ses inductions, il place la rédaction du livre diurne entre les années 685 et 754. Les raisons de ses décisions sont tirées de la mention du 6e concile clos en 681, de celle de Constantin Pogonat qualifié pie memorie (son décès est de septembre 685), enfin des suscriptions qui se rapportent à l'époque de l'exarchat et qui n'ont pu subsister après l'élévation de Pépin au patriciat de Rome (28 juillet 754). Nous accordons volontiers la date extrême ; il est clair que l'assemblage du recueil ne doit pas la dépasser ; le scribe n'aurait pas manqué d'y faire entrer la suscription relative au patrice, s'il avait écrit dans la seconde moitié du VIIIe siècle. Mais ce raisonnement n'est pas applicable aux dates initiales.

Quel est en effet le caractère d'un recueil, d'un recueil de formules surtout ? M. de R. le reconnaît lui-même ailleurs, c'est de se former lentement par juxtaposition, agrégation successive. Un pape distingué écrit une lettre, il en reçoit d'un évêque instruit, d'un abbé versé dans la connaissance des belles-lettres. Les officiers de la chancellerie pontificale sont frappés du mérite de la rédaction ; ils prennent copie du document pour s'en servir à l'occasion (cette origine est incontestable pour nombre de formules, voir notamment lxxiij, lxxiijj, lxxxv, *sine rubrica*). Réciproquement ils ont un acte à envoyer, ils éprouvent quelque embarras, ils recourent à des documents anciens, ils choisissent ce qui se rapporte à l'objet dont il s'agit, et le mettent en note pour le retrouver plus aisément. De même ils gardent les meilleures correspondances adressées au Saint-Père, afin d'en aider au besoin les personnes qui auront des demandes à lui expédier (par exemple f. xviii *Petitio episcopi*). Peu à peu une tradition se constitue, des règles s'établissent. Plus tard, quand les clercs, les notaires de la chancellerie, leur chef peut-être, accueille l'idée de la rassembler en corps de formules, il en reçoit de différentes mains, il les transcrit sans beaucoup d'ordre, à mesure qu'on les produit. Et voilà qui explique, avec le nombre considérable des formules ayant trait au même sujet, véritables variantes (*Item, responsum*), la dispersion, l'éloignement les unes des autres des formules relatives à des objets analogues (voir celles que nous avons citées plus haut à propos du servage).

Maintenant le recueil est dressé ; viennent les années, les siècles, et après eux les révolutions qu'entraîne le temps, qu'importe ! l'usage du recueil subsiste. On néglige la formule périmée, voilà tout. Il y a donc dans le *Liber diurnus* des formules beaucoup plus anciennes les unes que les autres, il y en a du VIIe et du VIIIe siècle, il y en a du VIe et du Ve peut-être. Ce n'est pas l'œuvre d'un praticien, il n'y faut pas chercher un caractère d'unité, comme le veut M. de R. Autrement, comment expliquer que l'empereur Constantin Pogonat figure comme vivant dans les f. lxxiij et lxxxv et comme mort dans les f. lxxxiii et lxxviv ? M. de R. se donne quelque peine à concilier la date du rétablissement de la liberté des élections pontificales (684) par Pogonat avec celle qu'il assigne au *Liber diurnus*, qui débute par les témoignages de la servitude des papes (p. xix, xx). Dans notre système, la difficulté ne se pose même point.

En résumé, l'édition du *Liber diurnus*, que M. de R. offre au public, est au fond excellente. Le seul regret qu'il nous soit permis d'exprimer, c'est qu'il n'en ait pas tiré lui-même un enseignement doctrinal. Il nous semble qu'un degré de plus dans l'effort le conduisait à une œuvre définitive, qui épuisait la matière et ne laissait de place qu'à des contradictions partielles, contradictions inévitables, car la science n'est jamais stationnaire, et la diversité des vues est le premier élément de son progrès.

H. LOT.

POST-SCRIPTUM. — Nous recevons, au moment où nous quittons la plume, un opuscule de M. de R. qui forme le complément de son livre. Ce travail donne satisfaction, en partie du moins, aux désirs exprimés par nous. Suite naturelle de l'ouvrage, le supplément en continue la pagination (434-515) et se termine par une table des matières principales. Ce n'est pas encore tout ce que nous aurions voulu, mais il y a là une véritable amélioration.

C'est la découverte tardive d'un exemplaire de l'édition de Garnier, enrichi de notes autographes, qui a obligé M. de R. à publier l'*Addenda* dont nous parlons. Conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève (provenance : collége de Clermont), ce volume est tombé par hasard entre les mains de l'auteur qui n'a pas eu de peine à reconnaître qu'il avait affaire à l'exemplaire de Garnier lui-même, et que les corrections ou additions manuscrites étaient l'œuvre personnelle du Père Jésuite. Pour tous les détails de cette trouvaille nous renvoyons le lecteur aux explications de M. de R. Il faut nous contenter d'en indiquer les résultats.

Le volume dont il s'agit a fourni à M. de R. 1° un certain nombre de notes de Garnier qui n'existent pas dans le commentaire joint par le savant Père à son édition, 2° toute une dissertation, complète, inédite, de Garnier en réponse à Marchesi. Cette réfutation, que notre Jésuite se proposait sans doute de publier au moment de son brusque départ pour Rome (où une mort presque subite l'empêcha d'arriver), est louée par M. de R. avec beaucoup de raison. Elle est pressante, pleine d'énergie, spirituelle et définitivement écrasante. Toutefois,

sans parler de certaines longueurs où l'emploi de la langue latine induit assez habituellement les écrivains modernes (bien que le style de l'auteur soit particulièrement correct et élégant), il y a dans l'argumentation de Garnier deux points au moins où il prête le flanc à la critique.

Le dessein du Père Marchesi fut de détruire l'autorité morale et la valeur historique du *Liber diurnus*, uniquement à cause de la formule où se trouve rappelée la condamnation du pape Honorius. Ses vues sont donc absolument antiscientifiques. La même préoccupation l'a conduit à arguer de faux ou à contester dans leur authenticité certaines décisions du VIe concile. Mais de ce qu'une solution est préconçue, partant viciée dans ses éléments de formation, il ne s'en suit pas que les procédés mis au service de cette cause soient toujours défectueux et impropres à produire d'utiles renseignements relatifs au débat. Quand le Père Marchesi signalait des différences entre les formules du *Liber diurnus* et les extraits qu'en ont donnés Ives de Chartres et Gratien, il marchait certainement dans une bonne voie. Et si au lieu de conclure à l'inexactitude ou à la falsification du ms. du collége de Clermont, il avait simplement tiré de son observation la conséquence légitime qu'il y a eu autrefois d'autres mss. contemporains du *Liber* que ceux qui nous sont parvenus, il aurait émis un avis fort raisonnable et d'apparence assez plausible. Malheureusement la plupart de ses arguments sont poussés dans un sens aussi éloigné que celui-là de leur valeur naturelle, ou consistent dans des rêveries qui ne résistent pas à la critique.

Le Père Garnier, bien supérieur à son contradicteur, n'a pas toujours su, lui non plus, éviter les paralogismes où attire l'excès de la conviction. Voici par exemple un de ses raisonnements: « Summus pontifex Gregorius II, qui primus hanc pro- » fessionem solenniter emisit (il s'agit de la formule LXXXIV Ste-Croix) approbat » sextum concilium perinde ac priora quinque, et ea parte approbat qua damnatur » Honorius, et damnationis causam adducit. Ergo dignus fuit Honorius qui dam- » naretur [1], quare prima Marchesii disputatio ruit funditus » (p. 453). Or, ce qu'il faudrait prouver d'abord, c'est que la profession dont s'agit émane de Grégoire II. Garnier, qui le pense, est tellement convaincu du mérite de son argumentation à cet égard, qu'il ne distingue plus une hypothèse de la réalité. Il oublie que pour faire cadrer les textes avec son système il a supposé lui-même que ce document est d'une teneur exceptionnelle, ce qui n'est pas conforme aux résultats que fournit l'étude de la diplomatique pontificale. Si Marchesi, s'emparant de l'imprudence de son adversaire, avait pu montrer que Garnier avait arbitrairement transformé la nature de la pièce et lui dire pour conclure: « Ergo Garnerii disputatio ruit funditus », qu'aurait répondu le savant jésuite?

Quand, pour montrer l'unité du *Liber diurnus*, le Père Garnier en énumère sept parties se suivant dans un ordre logique, il oublie encore que c'est à ses

1. C'est à dessein que nous ne sommes pas entré dans la discussion de cette question, depuis longtemps épuisée pour l'histoire, que la controverse théologique peut seule continuer à agiter, et que M. de R. a résolue au besoin d'une façon définitive.

propres mains que cet ordre est dû, et que les formules, telles que les offre le ms., sont loin de présenter un ensemble aussi satisfaisant.

Nous arrêterons là des remarques déjà longues. Toutefois nous ne saurions omettre la piquante révélation que M. de R. a trouvée dans la dissertation de Garnier. Pendant que le Père Jésuite imprimait son livre, les agents de la cour de Rome se faisaient remettre les bonnes feuilles par des ouvriers gagnés, et c'est ainsi que l'attaque de Marchesi a pu paraître en même temps que l'édition. « Folia, » dit le Père Jésuite, « priusquam liber in publicum prodiret, arte sibi » comparavit, sollicitata operarum fide » (p. 455); et plus bas : « Semel cum » operarum fidelitas sollicitata est, foliaque, priusquam publicarentur Parisiis, » Romam a partium quarumdam hominibus transmissa. »

Recueillons enfin un mot qui, sans infirmer la valeur de l'observation de M. de Rozière au sujet de l'attitude légèrement opposante, à l'endroit de la cour romaine, de certains membres de la Société de Jésus à la fin du XVIIe siècle, explique peut-être plus naturellement le mobile auquel le Père Garnier a cédé en publiant le *Liber diurnus*. « Urget unus me, » dit-il, « veritatis amor, *quem* » *eruditi morunt* » (ibid.). Il est impossible, dans tous les cas, d'exposer en meilleurs termes une plus belle profession de foi.

H. L.

---

260. — F. C. DAHLMANN'S. **Quellenkunde der deutschen Geschichte.** 3. Auflage. — Quellen und bearbeitungen der deutschen Geschichte neu zusammengestellt von G. WAITZ. In-8°, xviij-224 p. Gœttingen, Dieterich, Univ. Buchhandlung, 1869. — Prix : 4 fr.

En 1830, Dahlmann publia, à l'usage des élèves qui suivaient ses cours à Gœttingue, une liste méthodique des sources originales et des ouvrages d'érudition qui peuvent servir à l'étude de l'histoire d'Allemagne. Il réimprima ce court manuel en 1838 avec des additions importantes. Aujourd'hui M. G. Waitz, qui occupe la chaire de Dahlmann à Gœttingue, en donne une troisième édition qui est en réalité un livre nouveau. Depuis 1838 en effet, les études historiques ont pris en Allemagne un immense développement ; un grand nombre d'ouvrages excellents ont paru, beaucoup des sources inédites ont été publiées. Aussi les deux tiers de la troisième édition de D. sont-ils entièrement nouveaux : elle compte 224 pages au lieu de 99, et tous les titres des ouvrages ou recueils vieillis, ou des livres qui n'ont qu'un intérêt spécial, sont imprimés en petit caractère. L'ordonnance du livre n'est pas moins nouvelle que son contenu. Elle est bien préférable à celle de Dahlmann, qui avait pris pour cadre la série des leçons de son cours. Voici les principales divisions de l'édition récente. La première partie comprend les recueils et ouvrages généraux, relatifs à l'histoire d'Allemagne. Elle se subdivise de la manière suivante :

I. *Sciences auxiliaires de l'histoire :* philologie, paléographie, diplomatique, chronologie, etc. — II. *Recueils de sources :* 1. Recueils généraux ; 2. Historiens ;

3. Diplômes; 4. Actes diplomatiques; 5. Textes juridiques; 6. Chants et légendes; 7. Monuments (chacune de ces divisions indique successivement 1° les livres qui servent de guides dans l'étude de chacune de ces spécialités; 2° les recueils généraux; 3° les recueils relatifs à chaque contrée de l'Allemagne prise à part).— III. *Revues périodiques d'histoire et recueils de dissertations historiques.*— IV. *Ouvrages de seconde main :* 1. Sur l'histoire d'Allemagne en général; 2. Sur l'histoire particulière des pays, villes, fondations ecclésiastiques; 3. Sur l'histoire de la société et de la civilisation : constitution, église, classes, diètes et assemblées, associations, finances, instruction, etc. La deuxième partie comprend les sources et les ouvrages de seconde main classés par époques; elle embrasse en six livres toute l'histoire d'Allemagne, depuis le temps de la Germanie païenne jusqu'à la guerre de 1866 et la constitution de la Confédération du Nord. Chaque livre comprend plusieurs subdivisions. Par exemple le 2e livre : L'Allemagne sous la domination des Franks jusqu'au traité de Verdun, se divise en : 1. Époque mérovingienne; 2. Introduction du christianisme en Germanie; 3. Époque carolingienne; 4. Droit et constitution. Dans chacune de ces subdivisions nous trouvons l'indication, d'abord des sources, puis des ouvrages de seconde main les plus importants. — Les écrits relatifs à la critique des sources sont indiqués en tout petits caractères immédiatement au-dessous du document auquel ils se rapportent. — M. W. n'a ajouté aucune appréciation sur la valeur des divers ouvrages, et nous devons approuver sa réserve.

Ce manuel sera surtout utile pour l'histoire des temps modernes depuis le XIVe s.; car pour le moyen-âge il est relativement facile de connaître la bibliographie complète de chaque sujet, et nous possédions déjà de nombreux renseignements dans Wattenbach et dans Potthast. Le livre de M. W. sera pourtant d'un puissant secours pour tous les étudiants, surtout pour les commençants, grâce à sa disposition méthodique et chronologique. Nous possédons là, en 2812 numéros, classés avec clarté, tout ce qu'il est essentiel de connaître sur l'histoire d'Allemagne. Pour qu'il fût tout à fait commode, il faudrait qu'il fût suivi d'un index alphabétique des noms de tous les auteurs cités dans l'ouvrage. Il arrive souvent qu'on se rappelle ou qu'on rencontre dans ses lectures un nom d'auteur isolé, sans savoir avec exactitude le sujet ou l'époque sur lesquels il a écrit. Un index alphabétique permettrait de retrouver dans le livre de M. W. l'indication bibliographique qu'on cherche; il permettrait aussi de dresser facilement la liste des ouvrages historiques d'un même auteur.

C'est surtout aux étrangers que le livre de M. Waitz sera utile. Il est souvent difficile de connaître tout ce qui a été publié d'important en Allemagne sur tel ou tel sujet. Espérons que grâce à ce livre, nous n'entendrons plus certains de nos compatriotes s'excuser de fautes grossières et depuis longtemps rectifiées, en alléguant l'ignorance où ils sont des travaux publiés au delà du Rhin. Nous espérons aussi que cet exemple ne sera pas perdu pour nous, et que nous verrons bientôt paraître un guide semblable pour l'étude de notre histoire.

Qu'il nous soit permis en finissant de présenter une observation d'une portée

plus générale. Ce livre est pour nous un exemple de la manière dont les professeurs allemands comprennent les devoirs de leur vocation. Voilà deux hommes célèbres par leurs travaux originaux, M. Dahlmann et M. Waitz, qui ont consacré une part considérable de leur temps et de leurs efforts à une œuvre sans utilité pour eux-mêmes ni pour leur gloire, uniquement parce qu'elle devait être utile à leurs élèves. — C'est que bien loin de faire de la science un monopole jaloux, leur seul désir est d'enseigner le plus rapidement possible tout ce qu'ils savent à leurs élèves, pour que ceux-ci puissent à leur tour faire progresser la science. Ils ne leur livrent pas seulement leurs résultats, au nom d'une autorité professorale et dogmatique, ils leur donnent le secret de leur méthode; ils les font juges du détail tout entier de leurs travaux, et de la préparation même de leurs œuvres. — Voilà ce qu'est le véritable amour de la science et de l'enseignement. Voilà ce qui permet de fonder des écoles scientifiques. Voilà pourquoi M. Waitz peut considérer avec orgueil les jeunes historiens de l'Allemagne qui presque tous sont ses élèves et sont fiers de l'appeler leur maître.

G. Monod.

---

261. — **Leibniz's ægyptischer Plan.** Eine historisch-kritische Monographie von Dr K. G. Blumstengel. Leipzig, A. Lorentz, 1869. In-8°, 119 p. — Prix: 2 fr.

On ne connaît pas généralement en France le curieux projet d'une conquête de l'Égypte, imaginé par Leibniz à l'adresse de Louis XIV, afin de détourner de l'Allemagne le danger d'une invasion, que l'insatiable ambition de ce monarque faisait craindre sans cesse à ses voisins. Ces plans d'ailleurs n'ont jamais été mis en pratique et — ce qui est plus curieux encore — ils n'ont jamais été connus dans leur ensemble par l'homme auquel ils étaient adressés. M. Blumstengel a pensé non sans raison qu'une monographie complète du sujet, rendue plus facile depuis l'apparition de l'excellente édition des œuvres politiques de Leibniz que nous devons à M. Onno Klopp [1], serait bien accueillie. Il a divisé son mémoire en deux parties. Dans la première il nous donne le détail des négociations politiques entamées entre la France et l'Électeur Jean-Philippe de Mayence, surtout pendant les années 1670 à 1673, ainsi que le récit des relations intimes qui s'étaient établies vers cette même époque entre le ministre favori de l'Électeur, Christian de Boynebourg et le jeune et brillant jurisconsulte qui devait être un jour le grand Leibniz. On y lira comment Leibniz lui-même fit en 1672 le voyage de Paris pour présenter ses mémoires à M. de Pomponne, alors ministre des affaires étrangères, et comment ce ministre, avant même qu'il eût pu lui développer ses projets, lui répondit que « les guerres saintes n'étaient plus à la mode » depuis saint Louis. » Évidemment Louis XIV trouvait plus pratique de s'em-

---

1. Nous préférons ne point parler de celle de M. Foucher de Careil pour n'avoir pas à répéter ici le jugement sévère de la *Revue critique* (1866, I, p. 289).

parer des Flandres et de ruiner la Hollande que d'aller conquérir au loin quelque empire d'Orient. Lorsque Boynebourg, l'ami de Leibniz fut mort en décembre 1672 et que l'Électeur, son maître, l'eût suivi dans la tombe en février 1673, les plans de Leibniz furent bientôt oubliés. Il n'en est resté que les mémoires analysés en détail par M. B., et qui font admirer encore aujourd'hui le grand jugement politique de Leibniz. La seconde moitié du mémoire de M. B. est consacrée à l'histoire même de ces écrits. Ce n'est pas la partie la moins intéressante du travail. M. B. y réfute l'opinion, émise il y a longtemps déjà par les Anglais et répétée depuis par M. Thiers, que ces plans de Leibniz ont inspiré Bonaparte dans son expédition d'Égypte; il démontre que jamais aucun des mémoires du philosophe n'a été déposé entre les mains de Louis XIV ou de ses ministres et ne se trouvait par conséquent aux archives étrangères, et que leur existence n'a été révélée que bien plus tard, au premier consul, alors que le général Mortier les eut découverts à la bibliothèque de Hanovre, en 1803. M. B. rectifie, chemin faisant, certaines indications de M. Klopp, ainsi que le travail de M. Guhrauer, « sur le projet d'expédition en Égypte, présenté à Louis XIV par » Leibniz, » inséré dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1839.

L'introduction de l'opuscule de M. B. est un peu longue; les considérations générales sur le rôle des Ottomans en Europe y sont au moins trop développées, sinon superflues. Le style est quelquefois d'un lyrisme qui fait sourire, comme à la p. 42, où l'auteur compare les plans de Leibniz à un parc verdoyant, baigné d'un air pur et couvert d'un ciel bleu! Relevons aussi une légère erreur dans cette partie du travail. Philippe de Harlay, comte de Césy ne fut pas seulement ambassadeur à Constantinople de 1620 à 1631. Il y vint dès 1619 et ne quitta ce poste que vers 1645. M. de Marcheville ne fut qu'envoyé extraordinaire[1]. Les fautes d'impression et les négligences dans l'orthographe des noms propres ne sont pas rares. P. 8, lisez *l'évêque de Dax* au lieu de *l'évêque d'Ascq*; p. 9, *Lepanto* pour *Lepento*; p. 37, *Oxenstjerna* pour *Ochsenstirn*; p. 46, *Chardin* pour *Chardinen*; p. 89, *dissertatio* pour *dissertatis*, etc. A la p. 114, l. 2, l'auteur a écrit par négligence *Ludwig* au lieu de *Leibniz*.

Rod. Reuss.

VARIÉTÉS.

Une lettre de Hase à Raoul Rochette.

M. J.-M. Guardia veut bien nous communiquer cette lettre curieuse, dont il possède une copie de la main de Dübner : on lira avec plaisir ce morceau non moins piquant qu'instructif. Rappelons qu'en 1841 le gouvernement de Louis-

1. Voy. à la Bibliothèque impériale, manuscrits français, le n° 20977 *Ambassadeurs français à l'étranger* et le n° 20983 Lettres originales de M. de Césy.

Philippe demanda à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une inscription pour une médaille destinée à perpétuer le souvenir de la création des fortifications de Paris. C'est dans le sein de la commission nommée à cet effet qu'eut lieu la petite discussion qui motiva cette lettre. Ce fut, comme on devait s'y attendre, l'opinion de Hase qui prévalut. On lit dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIV, 1re part., p. 61 : « Quant à la médaille des fortifications, l'Académie a proposé pour la légende : *Securitas publica*, et pour l'exergue : *Lutetia munitionibus cincta.* »

« 15 décembre 1841.

» Mon cher et savant confrère,

» Voulez-vous me permettre de revenir un instant sur nos tristes et pénibles débats d'avant-hier à la commission des médailles ? Ce n'est pas pour attaquer, c'est seulement pour faire mon apologie.

» Vous proposiez *securitas regni* au lieu de *securitas publica*. Mais songez donc que, jusqu'à la décadence complète de la langue latine, *regnum* n'a jamais eu la signification de *Royaume* dans le sens moderne, c'est-à-dire d'un pays civilisé gouverné par un souverain d'après des lois justes.

» *Regnum* (je laisse de côté les significations plaisantes ou bizarres employées dans les orgies des Romains, comme *regnum vini*) *Regnum*, dis-je, n'a que ces deux acceptions : 1° gouvernement d'un pays étranger, régi tant bien que mal par un chef barbare. Cette acception vous la connaissez aussi bien que moi. Les proconsuls romains, commandant les frontières, aimaient assez *parare*, *conciliare*, *instituere*, *deferre*, *stabilire barbaro*, *regnum*. C'étaient les rapports de nos généraux d'Afrique vis-à-vis des chefs bédouins. Ainsi dans Térence, *Adelphes*, II, sc. 1, 21, Sannion maltraité et indigné s'écrie :

Regnumne, Æschine, hic tu possides?

2° Despotisme odieux, tyrannie insupportable. Voyez les passages que je trouve en feuilletant dans Cicéron (*Epist. ad famil.* XII, 1) : *Non regno, sed rege liberati videmur.* (*De nat. Deor.* I, 65) : *Abuteris ad omnia regno et licentia.* (*In Verrem* I, 35, en parlant à Hortensius) : *Ista tua intolerabilis potentia et ea cupiditas..... Nunc vero, quoniam haec te omnis dominatio regnumque judiciorum tanto opere delectat.....* Jusque sous les empereurs, jusqu'à Claude même, *crimen regni* est l'équivalent de haute trahison. Enfin, Cicéron prétend que dans un *regnum* il ne peut y avoir ni société permanente et stable ni même de la bonne foi, *de Officiis*, I, 26 : *Nulla sancta societas nec fides regni est.*

Maintenant, qu'aurait-on dit en Italie et ailleurs où l'on connaît la valeur des termes, si nous avions mis *Securitas* REGNI ? On aurait cru, ou que nous ne savons pas le latin, ou que nous avons voulu faire une critique sanglante de l'ordre actuel des choses.

» Vous me direz que *Royaume* a une signification différente en français. Mais où en serions-nous si, par un effet rétroactif, on voulait donner aux mots employés par les Romains la signification que ces mêmes mots ont aujourd'hui dans les

langues néolatines? Nous aurions donc du latin portugais, espagnol, français? Pour *dolor parturientis* écririez-vous *malum infantis*, parce que nous disons mal d'enfant? On arriverait bien vite au latin que parlent les médecins dans Molière.

» Il m'est si pénible d'être en dissentiment avec vous, mon cher confrère, que je redoute d'avance le moment où notre commission sera convoquée de nouveau pour faire une autre inscription latine. Qu'arrivera-t-il? Je sais fort mal le français, un peu moins mal le grec; mais depuis bientôt cinquante ans j'ai réfléchi, pendant toutes mes lectures et avec tous les efforts de ma pauvre intelligence, sur les acceptions et les nuances des mots employés par les auteurs latins depuis Lucrèce jusqu'à la fin du premier siècle. Je ferai donc, si on le désire, une inscription latine, le mieux ou le moins mal que je pourrai. Quelle qu'en soit la rédaction, vous la désapprouverez, comme toujours, et vous en proposerez une autre. Comme toujours aussi, j'adopterai cette dernière, si cela est moralement possible; car je ne veux point vous contrarier. Mais s'il y a des phrases comme *securitas regni*, comment faire? Vous vous animerez, vous direz des paroles blessantes. Je crois qu'alors j'aimerais mieux faire une maladie de deux mois que de me trouver un quart-d'heure avec vous dans notre malheureuse commission.

» J'ai dit, mon cher confrère, tout ce que j'avais sur le cœur; et, encore un coup, je n'accuse pas, je ne veux que me défendre. Ne répondez donc pas; vous avez bien d'autres choses à faire, dans l'intérêt de la science. Jamais je n'oublierai que je vous ai les plus grandes obligations; et à défaut de gratitude, une vive sympathie m'entraînerait vers vous. C'est pour cela que je souffre tant de nos disputes, si l'on peut appeler disputes des conférences où l'un s'emporte et où l'autre ne dit rien. Il n'y a donc qu'une chose que je dirai toujours parce que je la pense, savoir : que je vous aime et que je dois faire tout ce qui dépendra de moi, pour me montrer, en toute occurence, le plus reconnaissant de vos confrères, le plus dévoué de vos collègues.

» HASE. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Archivio Storico Italiano. Serie III. Tomo X. Parte. 3a dispensa del 1869. Firenze (G. P. Vieusseux). 5 fr. 75

Atti della Società Ligure di Storia patria. Vol. VI. Fascicoló I et II. In-4°, p. 1 a 673. Genova (tip. del Reale Istituto dei Sordo-Muti).

Bennici (G.). Giorgio da Cappadocia e Atanasio il Grande (312-371). In-12, 180 p. Palermo (L. Pedone-Lauriel). 2 fr. 30

Bollettino della Società Geografica Italiana. Fasc. 3. Settembre 1869. In-8°, 560 p. con carte e piani. Torino e Firenze (Lœscher). 11 fr. 50

Borso d'Este. Lettera inedita scritta in Roma il di 15 aprile 1471 al suo Segretario Giovanni di Compagno, nella quale descrive la sua esaltazione a primo Duca di Ferrara, preceduta da una lettera del canonico G. Antonelli, Bibliotecario. In-4°, 28 p. Ferrara (tip. di D. Taddei).

Busch (M.). Abriss der Urgeschichte des Orients bis zu den medischen Kriegen. Nach den neuesten Forschungen u. vorzüglich nach Lenormant's manuel d'histoire ancienne de l'Orient bearb. 3. Bd. (Araber-Index). In-8°, 391 p. Leipzig (Abel). 5 fr. 35

Fœrster (L. B.). Quaestio de Platonis Phaedro. In-8°, vj-46 p. Berlin (Ebeling et Plahn). 2 fr.

Gâtâ Ustavaiti latine vertit et explicavit textum archetypi adhibitis Brockhausii, Westergaardi et Spiegelii editionibus rec. Prof. Dr C. Kossowicz. Gr. in-8°, xiij-137 p. Petropolis. Leipzig (Brockhaus' Sort.). 8 fr.

Grimm (H.). Das Reiterstandbild d. Theodorich zu Aachen u. das Gedicht des Walafried Strabus darauf. Gr. in 8°, vj-93 p. Berlin (Dümmler's Verl.). 3 fr. 40

Justiniani digesta seu pandectae. Recognovit adsumpto in operis societatem P. Kruegero T. Mommsen. Fasc. VI. Libri XXXVIII-XXXXIIII. 4. (2. Bd. p. 391-640 u. 32 p. variae lectiones m. 4 Steint. In-fol. Berlin (Weidmann). 13 fr. 35

Klein (J. L.). Geschichte des Drama's. VII. Bd. In-8°. Leipzig (T. O. Weigel). 16 fr.

Klein (K.). Das rœmische Mainz. I. Abth. In-4°, 36 p. Mainz (v. Zabern). 1 fr. 35

Kriegk (G. L.). Die Brüder Senckenberg. Eine biogr. Darstellung. Nebst e. Anh. über Gœthe's Jugendzeit in Frankfurt a. M. In-8°, xvj-380 p. Frankfurt (Sauerlænder). 8 fr.

Lehmann (R.). Forschungen zur Geschichte d. Abtes Hugo I v. Cluny (1049-1109). In-8°, iv-113 p. Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht). 2 fr. 16

Lipsius (L. C.). Chronologie der rœmischen Bischœfe bis zur Mitte d. 4. Jahrh. Gr. in-8°, xij-280 p. Kiel (Schwers). 8 f.

Müller (M.). Essays. 2. Bd. Beitræge z. vergleich. Mythologie u. Ethologie. Nach der 2. engl. Ausg. m. Autorisation d. Verf. ins Deutsche übertragen. Mit einem ansführl. Namen u. Sachregister. In-8°, v-376 p. Leipzig (Engelmann). 8 fr.

Pabst (K. R.). Die Verbindung der Künste auf der dramatischen Bühne. In-8°, xvj-233 p. Bern (Haller). 4 fr. 75

Pfizmaier (A.). Zur Geschichte des Zwischenreiches v. Han. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 75

Schmidt (J. F. J.). Beitræge zur physikalischen Geographie von Griechenland (Aus den « publications de l'observatoire d'Athènes »). In-4°, 38 p. Athen (Wilberg). 3 fr. 40

Scholle (F.). Ueber den Begriff Tœchtersprache. Ein Beitrag zur gerechten Beurtheilung des Roman., namentlich des Franzœsischen. In-8°, 85 p. Berlin (Weber's Verl. Conto). 2 fr. 50

Stark (H. B.). Gigantomachie auf antiken Reliefs u. der Tempel d. Jupiter Tonans in Rom. Festschrift. Nebst 1 lithogr. Tafel. In-4°, 27 p. Heidelberg (Mohr). 1 fr. 35

Voigtel (T. G.). Stammtafeln zur Geschichte der europæischen Staaten. Vollstændig umgearb. v. Privatdoc. L. A. Cohn. 3. Hft. 2. Abth. In-fol. 42 p. Braunschweig (Schwetschke u. Sohn). 3 fr. 40

Westphal (R.). Theorie der neuhochdeutschen Metrik. In-8°, xviij-239 p. Iena (Dœbereiner). 5 fr. 35

Zeno, od. die Legende v. den heil. drei Kœnigen. — Ancelmus, vom Leiden Christi. Nach Handschriften herausg. v. A. Lübben. In-8°, xxiij-146 p. Bremen (Kühtmann et Cie). 3 fr. 40

Zirngiebl (E.). Studien über das Institut der Gesellschaft Jesu m. Berücksicht. d. pædagog. Wirksamkeit dieses Ordens in Deutschland. Gr. in-8°, xv-533 p. Leipzig (Fues). 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8o raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8o raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

A. LONGNON Le Livre des Vassaux du Comté de Champagne, 1172-1222, publié d'après le manuscrit unique des Archives de l'Empire. 1 fort vol. in-8o. 7 fr. 50

En vente chez M. HEIMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

F. HUEFFER Der Trobador Guillem de Cabestanh. Sein Leben und seine Werke. 1 vol. in-8o. 2 fr.

En vente chez N. GUTTENTAG, libraire à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

J. OBERDICK Die Rœmer feindlichen Bewegungen im Orient wæhrend der letztin Hælfte d. dritt. Jahrh. nach Christus (254-274). Ein Beitrag zur Geschichte d. rœm. Reichs unter den Kaisern. 1 vol. in-8o. 4 fr. 85

En vente chez VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

K. BARTSCH Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen. 1 vol. in-8o. 9 fr. 65

En vente à l'imprimerie impériale à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg), 67, rue Richelieu.

A. HASSAN Kurzgefasste Grammatik der vulgær-arabischen Sprache m. besond. Rücksicht auf den ægyptischen Dialekt. 1 vol. in-8o. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Z
1007
R45
t.8

Revue critique d'histoire et
de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY